

Série : Exégèse Coranique III

MILLE ET UNE SIGNIFICATIONS CORANIQUES

أَفَلَا يَتَذَكَّرُونَ

{Ne méditent-ils donc pas sur le Coran ?}

*Plus de 2400 versets à lire,
comprendre et méditer*

*Tirés de diverses exégèses coraniques
anciennes et contemporaines*



Sélection/Traduction/Annotations

Michel - Issâ - Petit

 **Al Bayyinah**

Introduction

Après ce bref avant-propos, voici quelques points suivants que nous avons volontairement « survolé » pour ne pas trop se disperser ni s'étendre. Ces points revêtent une grande importance dans la vie du musulman car ils concernent sa relation avec le Livre d'Allah et la façon dont il doit en tirer profit, notamment : 1- Au niveau informationnel par une lecture assidue du noble Coran, de jour comme de nuit, pour connaître son contenu. 2- Au niveau intellectuel par la compréhension des significations des versets du noble Coran et leur portée. 3- Au niveau spirituel par la méditation des versets du noble Coran et leur réflexion. 4- Au niveau « mémoriel » par une récitation par cœur, quotidienne et régulière. 5- Au niveau « corporel ou physique » par le fait que le noble Coran est une guérison, non seulement pour le corps mais aussi et surtout pour le cœur.

1. La récitation du noble Coran la nuit et la veillée nocturne en prière

Allah ﷻ a dit : **« Il est, parmi les Gens du Livre, une communauté droite qui, aux heures de la nuit, récitent les versets d'Allah et ils se prosternent. »** (La Famille d'Imrân, 3 : 113).

Allah ﷻ dit : **« Et, de la nuit, veille donc une partie en priant de manière surérogatoire ; il se peut que ton Seigneur te ressuscite dans une position digne de louange. »** (Le Voyage Nocturne, 17 : 79).

Allah ﷻ dit : **« Ils s'arrachent de leurs lits pour invoquer leur Seigneur, par peur et convoitise »** (La Prosternation, 32 : 16).

Allah ﷻ dit : **« Est-ce que quiconque, aux heures de la nuit, reste en dévotion, prosterné et debout, prenant garde à l'au-delà et espérant la miséricorde de son Seigneur... Dis : « Sont-ils égaux, ceux qui savent et ceux qui ne savent pas ? » Certes, seuls les doués d'intelligence se souviennent. »** (Les Groupes, 39 : 9).

Allah ﷻ dit : **« Certes, la prière durant la nuit est plus efficace et plus propice pour la récitation. »** (L'Enveloppé, 73 : 6).

Le Messager d'Allah ﷺ a dit : « Quiconque lit dans sa prière nocturne dix versets, il n'est pas écrit parmi les insouciantes (*Al Ghaflîn*). Quiconque lit dans sa prière nocturne cent versets, il est écrit parmi les dévots (*Al Qanîrîn*). Et quiconque lit dans sa prière nocturne mille versets, il est écrit parmi *Al Muqarrirîn*.¹ »²

An-Nawawî رحمه الله (631-676 AH/1230-1277 AG) a dit : « Il convient que la personne accorde une attention toute particulière à la lecture du Coran la nuit et à la prière durant la nuit [plus que durant la journée]. Les hadiths du Prophète ﷺ

¹ Ce terme vient du mot : *Qinâr* qui signifie : quintal. C'est-à-dire : La personne reçoit un quintal en guise de récompense pour sa récitation, son recueillement, etc. Ceci indique la grandeur de la grâce d'Allah et Sa rétribution abondante.

² Hadith rapporté par Abû Dâwûd (n°1398), Ibn Hibbân (n°2572) et Ibn Khuzaymah (n°1144). Cheikh Al Albânî a authentifié ce hadith.

et les dires des Compagnons ﷺ concernant ceci sont nombreux. Cela parce que la prière de nuit ainsi que la lecture du Coran à ce moment-là sont plus propices pour le rassemblement du cœur, l'éloignement des activités, des futilités et des nécessités. De même, ceci préserve plus de l'ostentation et de tout ce qui peut annuler et rendre vain les œuvres sans parler de ce qui a été rapporté dans la Législation concernant l'existence et la survenue des bienfaits durant la nuit. En effet, l'Ascension et le Voyage Nocturne du Messager ﷺ se déroulèrent la nuit. »¹

2. La répétition des versets du noble Coran

Ibn Qudâmah ﷺ (541-620 AH/1147-1223 AG) a dit : « Que la personne sache que ce qu'elle lit et récite n'est pas la parole d'un être humain ; qu'elle ait à l'esprit la grandeur du Locuteur et qu'elle médite Sa parole. En effet, la méditation est l'objectif (la finalité) de la lecture [du Coran] et si la méditation ne résulte [ne serait-ce] que par la répétition d'un [seul] verset alors que la personne le répète autant de fois que nécessaire. »²

An-Nawawî ﷺ a dit : « Parfois, certaines personnes parmi les prédécesseurs [vertueux] restaient la nuit entière, ou la majeure partie de celle-ci, à réciter un seul verset. La personne méditait ce verset durant sa lecture et sa récitation. »³

Ibn Al Qayyim ﷺ (691-751 AH/1292-1350 AG) a dit : « Parmi les habitudes des prédécesseurs [vertueux], nombre d'entre eux répétaient un verset jusqu'à l'aube. »⁴

Voici quelques exemples concrets concernant l'application pratique de cette réflexion profonde sur la lecture, ou plutôt la répétition, de versets coraniques qui entraînait un profond état méditatif chez ces personnes de sorte que celles-ci répétaient sans cesse, encore et encore, le même verset et ainsi elles finissaient par pleurer à chaudes larmes :

Abû Dharr ﷺ a dit : « Le Prophète ﷺ veilla la nuit en prière en récitant un seul verset jusqu'à l'aube. Il ne cessait de répéter : **« Si Tu les châties, alors ils sont Tes serviteurs. Et si Tu leur pardonnes, alors certes, c'est Toi le Puissant, le Sage. »** (La Table Servie, 5 : 118). »⁵

'Abbâd ibn Hamzah a dit : « Je suis entré auprès d'Asmâ' bint Abû Bakr ﷺ, elle lisait : **« Alors, Allah nous a favorisés et protégés du châtiment du Samûm. »** (Ar-Tûr, 52 : 27). Je suis resté à côté d'elle, elle ne cessait de chercher refuge auprès d'Allah et d'invoquer. Je suis alors allé au marché, j'ai fait tout ce que je devais

¹ *Ar-Tibyan Fi Adab Hamalat Al Qur'an* (page : 34).

² *Mukhtasar Minhaj Al Qasidîn* (page : 68).

³ *Al Adhkâr* (page : 50).

⁴ *Al-Fitah Dûr As-Sa'adah* (1/222).

⁵ Ibn Mâjah (n°1379). Ce hadith a été déclaré bon par Al Albânî et Al Arnâ'ût (qu'Allah leur fasse miséricorde).

faire et ensuite je suis revenu ; elle cherchait toujours refuge auprès d'Allah et elle invoquait. »¹

Durant une nuit entière, Al Hasan Al Basti ؓ (21-110 AH/642-728 AG) répéta le verset suivant : **« Et si vous dénombrez les bienfaits d'Allah, vous ne sauriez les recenser. Certes, Allah est vraiment Pardonneur, Miséricordieux. »** (Les Abeilles, 16 : 18). » Il récita ce verset jusqu'à l'aube. Alors, on l'interrogea à propos de cela et il répondit : « Il y a dans celui-ci matière à réflexion. Nous ne levons pas le regard ni nous ne l'abaissions sans qu'il y ait un bienfait. Et ce que nous ne connaissons pas parmi les bienfaits d'Allah est bien plus grand encore. »²

Al Qâsim ibn Abî Ayyûb rapporte que Saïd ibn Jubayr ؓ (44-95 AH/665-714 AG) répéta environ une vingtaine de fois le verset suivant : **« Et craignez un jour où vous reviendrez vers Allah. Alors, chaque âme sera pleinement rétribuée pour ce qu'elle aura acquis. Et il ne seront point lésés. »** (La Vache, 2 : 281). »³

Abû Hanîfah ؓ (80-150 AH/699-767 AG) veilla une fois toute la nuit en prière en récitant le verset suivant : **« Plutôt, l'Heure sera leur rendez-vous et l'Heure sera plus terrible et plus amère. »** (La Lune, 54 : 46). Il ne cessait de répéter ce verset, il pleurait et il s'humiliait docilement.⁴

Abû Sulaymân Ad-Dârânî ؓ (140-215 AH/757-830 AG) a dit : « Il se peut que je me lève cinq nuits consécutives en lisant et récitant un seul verset. Je le répète et je demande à ma personne d'œuvrer selon ce qu'il contient. Et si ce n'était l'insouciance dont Allah me fait grâce, alors je n'aurai jamais transgressé ce verset durant toute ma vie. En effet, dans chaque méditation de verset, je retire une nouvelle science et les merveilles du Coran ne s'arrêtent jamais. »⁵

3. La méditation du noble Coran

Allah ؓ dit : **« Ne méditent-ils donc pas sur le Coran ? S'il provenait d'un autre qu'Allah, ils y trouveraient certainement beaucoup de contradictions ! »** (Les Femmes, 4 : 82).

Allah ؓ dit : **« Ne méditent-ils donc pas sur la Parole [le Coran] ? Ou est-ce que leur est venu ce qui n'est pas venu à leurs premiers ancêtres ? »** (Les Croyants, 23 : 68).

Allah ؓ dit : **« [Voici] Un Livre béni que Nous avons descendu vers toi pour qu'ils méditent sur ses versets et pour que les doués d'intelligence réfléchissent et se souviennent ! »** (Sâd, 38 : 29).

Allah ؓ dit : **« Ne méditent-ils donc pas sur le Coran ? Ou y a-t-il des cadenas sur leurs cœurs ? »** (Mohammed, 47 : 24). En guise de commentaire,

¹ *Al Muṣannaf* (2/25).

² *Mukhtaṣar Qiyâm Al-Layl* (page : 151).

³ *Al Muṣannaf* (7/203).

⁴ *Ruhbân Al-Layl* (1/396).

⁵ *Tanbih Al Mughtarîn* (page : 120).

Al Qurrubî (612-671 AH/1214-1273 AG) a dit : « Cette parole d'Allah prouve l'obligation de méditer sur le Coran pour connaître sa signification. Il y a aussi la preuve concernant l'ordre de bien observer et déduire. »¹

Le grand savant Ar-Râghib Al Asfahânî (343-425 AH/954-1036 AG) a dit : « La méditation (*At-Tadabbur*) désigne la réflexion (*At-Tafakkur*) sur le derrière des choses. »² L'Imam 'Alî Ach-Chawkânî (1173-1250 AH/1759-1834 AG) a dit : « Pour les linguistes, la méditation signifie la réflexion. »³ Concernant la signification de la méditation, il a été dit : « C'est la réflexion complète qui mène aux fins des indications des paroles et aux lointains desseins. »⁴ Ainsi donc, la méditation est le regard sur les conséquences des affaires et qu'on interprète.

Ibn 'Atiyyah (481-542 AH/1088-1148 AG) a dit : « Quiconque veut bien méditer le Coran, alors qu'il accorde de l'attention aux causes de la Révélation, à la biographie du Prophète et à l'Histoire. En effet, dans ces trois choses-là, il y a vivre avec le Coran. Voilà pourquoi, Al Hasan Al Basrî a dit : « Par Allah ! Allah n'a pas fait descendre un verset sans que je n'ai aimé savoir pour qui il avait été descendu et ce qu'il contenait comme signification. »⁵

Ibn Taymiyyah (661-728 AH/1263-1328 AG) a dit : « Quiconque médite sur le Coran en cherchant la guidée de sa part, alors le chemin de la vérité lui sera montré. »⁶ [...] « Quiconque médite sur le Coran, médite sur le verset avant et sur le verset après, et connaît la finalité du Coran, alors le sens voulu du verset qu'il lit lui sera montré, il connaîtra [où réside] la guidée et le message et il connaîtra [où se situe] la déviation et la tortuosité. »⁷ [...] « En effet, il n'y a pas une expression dans le Coran sans qu'elle ne soit liée à ce qui explique son sens voulu ; et quiconque se trompe dans la compréhension du Coran, alors ceci est dû à ses lacunes ou à son manque. »⁸ [...] « Quiconque écoute les paroles d'Allah et celles de Son Messenger avec sa raison (*Bi 'Aqlih*) et les médite avec son cœur (*Bi Qalbih*), alors il y trouvera compréhension, délice de foi, guidée, guérison du cœur, bénédiction et bénéfice qu'il ne trouvera nulle part ailleurs dans n'importe quelle autre parole : ni dans la poésie, la prose, ou autre. »⁹

Ibn Qayyim Al Jawziyyah a dit : « L'observation profonde (*At-Ta'ammul*) est de poser minutieusement le regard du cœur sur les significations du Coran et de rassembler la pensée sur sa méditation et son raisonnement (*At-Ta'aqqul*). »¹⁰ Cette définition recouvre donc trois points : 1- La vision des significations du Coran

¹ *Jâmi Li Ahkâm Al Qur'ân*.

² *Al Mufradât* (pages : 164-165) ; *Basâ'ir Dhuwî At-Tamyîz* (2/576 à 578).

³ *Fath Al Qadîr* (1/491).

⁴ *Qawâ'id At-Tadabbur Al Amthâl* (page : 10).

⁵ *Al Muharrar Al Wajîz* (1/39).

⁶ *Al 'Aqîdah Al Wâsiyyah* (page : 74).

⁷ *Majmû' Al Fatâwâ* (15/94).

⁸ *Majmû' Al Fatâwâ* (20/474).

⁹ *Iqtidâ' As-Sirât Al Mustaqîm* (2/270).

¹⁰ *Madârij As-Sâlikîn* (1/451).

(*Ma'rifah Al Ma'nâ*) et leurs desseins, de manière manifeste, et leur connaissance de manière claire. 2- Le rassemblement de la pensée sur la méditation du Coran. 3- Le rassemblement de la pensée sur leur raisonnement. Et dans un de ses célèbres [vers de] poèmes¹, Ibn Al Qayyim a dit :

Médite donc sur le Coran si tu vises la guidée.

En effet, la science se situe sous la méditation du Coran.

Jalâl ad-Dîn As-Suyûrî رحمه الله (849-911 AH/1445-1505 AG) a dit : « La méditation est l'objectif le plus immense et le plus majestueux, c'est la chose demandée la plus importante et grâce à cela la poitrine s'épanouit et le cœur s'illumine. »² En guise de conseil pour bien méditer sur le Coran, il en a expliqué la manière et a dit : « Le lecteur doit occuper son cœur en réfléchissant sur la signification de ce que le Coran exprime et en méditant sur ses injonctions et ses interdictions. S'il en a négligé quoi que ce soit par le passé, alors qu'il implore le pardon d'Allah. Lorsqu'il passe par un verset exprimant une miséricorde, qu'il la demande et s'en réjouisse. Lorsqu'il passe par un verset exprimant un châtiment, qu'il en nourrisse de l'appréhension et cherche refuge. Lorsqu'il passe par un verset exprimant l'exemption d'Allah de tout ce qui ne Lui sied pas, qu'il L'exempte et L'immensifie. Lorsqu'il passe par un verset exprimant une invocation, qu'il fasse preuve de soumission docile et qu'il invoque; etc. »³

Par ailleurs, à la lumière de ce qui précède, certaines personnes pourraient se méprendre sur un point qui est : « Méditer sur le Coran n'est pas donné à tout le monde et il faut être outillé pour cela. » Certes ! Toutefois, la personne doit bien distinguer entre d'une part comprendre le Coran et en faire son exégèse où là, oui, la personne doit avoir avec elle les outils adéquats en termes de connaissance et de science et d'autre part uniquement arrêter sa réflexion et de profondément se poser sur le message en tant que tel. Voilà pourquoi, face à cette situation, certains savants ont dit que la méditation n'était que pour les savants, et plus précisément les exégètes, et personne d'autre en dehors d'eux. Cependant, dans son exégèse du Coran, cheikh Muḥammad Al Amîn Ach-Chanqirî رحمه الله (1325-1393 AH/1905-1974 AG) a répondu à cette fausse assertion. De manière résumée, il a dit : « Dans la sourate : Muḥammad (n°47), verset n°24, Allah a blâmé les impies et les hypocrites, ceux qui ne méditent pas sur le Coran. Si donc les hypocrites et les impies ont été ordonnés de méditer sur le Coran, et ils en sont capables, alors quiconque autre parmi les gens – même s'il n'est pas savant – est bien plus capable de méditer sur le Coran que ces hypocrites et ces impies ! Que dire alors des savants qui connaissent la langue arabe et comprennent bien plus que ces gens-là !? Ainsi donc, et à plus forte raison, ils sont en droit d'être blâmés s'ils ne méditent pas sur le Coran alors qu'ils sont capables de le faire. »⁴

¹ *An-Nûniyyah* (page : 49).

² *Âdâb Tilâwah Al Qur'ân* (page : 104).

³ *Al Itqân Fî 'Ulûm Al Qur'ân* (1/127).

⁴ *Adwâ Al Bayân* (7/256).

4. La division du noble Coran

Aws ibn Hudhayfah ؓ a dit : « J'ai demandé aux Compagnons du Messager d'Allah ﷺ comment ils divisaient le Coran [en lecture], ils m'ont répondu : « Entiers, en cinquième, en septième, en neuvième, en onzième, en treizième et la partie dite : *Al Mufasssal*.¹ »²

'AbdaLlah le fils de l'Imam Ahmad ibn Hanbal ؓ (164-241 AH/780-855 AG) a dit : « Mon père lisait chaque jour un septième du Coran. Ainsi, il le terminait tous les sept jours. Il achevait donc le Coran toutes les sept nuits que ce soit même durant une prière de jour. Il priait un moment durant le dernier temps du 'Ichâ, ensuite il dormait d'un sommeil léger, puis il se réveillait et veillait jusqu'au matin : il priait et invoquait. »³

An-Nawawî ؓ a dit : « L'achèvement du Coran en sept jours est l'acte de la majeure partie des prédécesseurs [vertueux]. »⁴ Et l'Imam Ahmad achevait le Coran en sept jours.

As-Suyûtî ؓ a dit : « L'achèvement du Coran en sept jours fait partie des affaires médianes et les meilleures qui soient. C'est l'acte de la plupart des Compagnons et autres qu'eux à leur suite. »⁵

5. Le Coran est une guérison

Allah ﷻ dit : « Ô gens ! Assurément, une exhortation vous est venue [de la part] de votre Seigneur et une guérison de ce qui est dans les poitrines, ainsi qu'une guidée et une miséricorde pour les croyants. » (Jonas, 10 : 57).

Allah ﷻ dit : « Nous faisons descendre du Coran ce qui est une guérison et une miséricorde pour les croyants, mais cela n'ajoute aux injustes que perdition (ruine). » (Le Voyage Nocturne, 17 : 82).

Allah ﷻ dit : « Dis : « Il [le Coran] est, pour ceux qui ont cru, une guidée et une guérison. » » (Les Versets Détaillés, 41 : 44).

Le Messager d'Allah ﷺ est entré auprès d'Aïcha ؓ et il y avait une femme avec elle qui la traitait (soignait) – dans une autre version : qui lui faisait *ruqyah* – alors il ﷺ a dit : « *Traite-la (Soigne-la) par le biais du Livre d'Allah [le Coran].* »⁶

Ainsi donc, le Coran constitue une guérison de l'âme contre les désirs et plaisirs; une guérison du cœur contre les ambiguïtés et les choses équivoques; une guérison de la poitrine contre le souci, la tristesse et l'anxiété; et une guérison

¹ Les sourates dites « séparées (*Al Mufasssal*) » désignent les sourates allant de la sourate : Qâf (n°50) jusqu'à la sourate : Les Hommes (n°114). Elles ont été appelées ainsi en raison du grand nombre de séparations entre elles.

² Abû Dâwud (n°1393), Ibn Mâjah (n°1345) et Ahmad (n°16211). Voir : *Al Musannaf* (n°8583).

³ *Hilyah Al Awliyâ* (9/181).

⁴ *At-Tibyân Fi Âdâb Hamalah Al Qur'ân* (page : 59).

⁵ *Al Itqân Fi 'Ulûm Al Qur'ân* (1/124).

⁶ Ibn Hibbân (n°6098). Ce hadith a été authentifié par Al Albânî dans : *Silsilah Al Ahâdîth As-Sahîhah* (n°1931).

du corps contre les maladies. La fonction de la méditation du Coran est de faire parvenir celui-ci dans les cœurs qui sont dans les poitrines et qu'il en résulte ainsi la guérison de l'âme et la préservation du corps par la volonté d'Allah.



Réflexion sur la solitude de l'itinérant

Citation : Ibn Al Qayyim رحمته الله a dit :

« Attache-toi au chemin de la Vérité et ne sois pas effrayé de la solitude à cause du petit nombre de ses itinérants. Attention au chemin du faux et ne sois pas leurré par le grand nombre de gens détruits. Et plus tu ressens de l'appréhension dans ta solitude, alors regarde le compagnon précédent et sois désireux de le rencontrer [et quiconque avant lui]. Baisse ton regard à l'égard de quiconque autre en dehors d'eux car ils ne te seront d'aucune utilité auprès d'Allah. Et, si lors de ton cheminement [en cours de route], ils t'appellent à haute voix alors ne te retourne pas vers eux ! En effet, dès lors où tu te retourneras vers eux, alors ils te prendront et te couperont [de ta marche en avant]. »¹

Réflexion personnelle :

Le croyant itinérant peut éprouver de la solitude au cours de son cheminement vers Allah. Comment n'en serait-il pas ainsi lorsqu'il sait qu'il doit affronter tant d'ennemis à la fois et contre lesquels il sait qu'il n'est pas suffisamment armé ni outillé. Il doit affronter son âme incitatrice au mal ; son djinn ; Satan ; l'injustice et l'ignorance qui prévalent en lui ; les désirs et plaisirs qui assaillent sa détermination et sa volonté ; les ambiguïtés et les affaires équivoques qui s'attaquent à sa raison et sa résolution ; les doutes et les faiblesses de foi qui s'en prennent à sa conviction et sa certitude ; et tant d'autres choses que nous pourrions citer. Voilà pourquoi, à juste titre, certains prédécesseurs [vertueux] ont dit : *« Certes, le combat est inégal ! »* Oui. Le combat est inégal. Mais, comme il a été judicieusement répondu : *« Allah ne suffit-il pas à Son serviteur ? »* (Les Groupes, 39 : 36.) En effet...

Quiconque souhaite écouter Son seigneur n'a qu'à réciter Sa parole soigneusement.

Quiconque souhaite se souvenir de Lui n'a qu'à L'évoquer discrètement.

Quiconque dépense pour Lui, Il l'épargne auprès de Lui généreusement.

Quiconque souhaite s'adresser à Lui n'a qu'à L'invoquer sincèrement.

Quiconque place sa confiance en Lui, Il lui suffit amplement.

Quiconque marche vers Lui, Il s'empresse vers lui.

Quiconque s'empresse vers Lui, Il se précipite plus vers lui.

Quiconque cherche asile auprès de Lui, Allah lui accorde refuge près de Lui.

Quiconque délaisse une chose pour Lui, Il lui accorde bien meilleur auprès de Lui.

Quiconque se rapproche de Lui par des actes obligatoires et surérogatoires est aimé de Lui.

Et tant d'autres choses que nous pourrions évoquer...

En fait, tout simplement, quiconque vend son corps et son âme à Allah alors qu'Il les lui a donnés gratuitement, Allah les lui achète en échange du Paradis ! Tout ce qu'il y a dans les Cieux et sur la Terre est à l'unisson dans la célébration de la louange de notre Seigneur et la proclamation de Sa grandeur. N'ayons donc pas

¹ *Madârij As-Sâlikîn* (1/21), Ibn Al Qayyim.

peur de la solitude ! Au contraire même, la solitude doit nous conduire encore plus sur le chemin de la servitude.

En effet, la véritable solitude ne consiste-t-elle pas à être coupée de Son Créateur ? Voilà pourquoi, dans son cheminement sur les Sentiers de la Paix de son Seigneur, le serviteur – toute sa vie durant – cherche à atteindre cet état de servitude afin de devenir un dévot d'Allah tant en érudition dans son savoir, en application dans ses œuvres, en éducation dans sa moralité, en introspection dans la connaissance de son for intérieur, en purification de son âme et en élévation dans ses états spirituels. Quand bien même ceci passerait par la solitude et devenir solitaire même si l'on sait que la Main d'Allah est avec le groupe. Mais, parfois, les aléas et les vicissitudes de la vie nous réservent des situations sur lesquelles nous n'avons aucune prise et nous devons les subir. Plutôt, nous devons les accepter et agréer le Destin et la Prédestinée que notre Seigneur a décrétés. Et, pour les meilleurs d'entre nous, ils sauront en être gré à leur Seigneur et ils Le remercieront car ils sauront que ce qui émane d'Allah n'est que bien, justice et sagesse comme l'a si bien dit Al Hasan Al Basri : « *Le choix du Seigneur pour Son serviteur est meilleur que le propre choix du serviteur pour lui-même.* ».

Il en est de même de notre devenir. Nul ne sait ce que lui réserve l'avenir et nul ne sait ce qui le fera entrer au Paradis ou le préservera de l'Enfer. Notre entrée au Paradis ou en Enfer ne se jouera peut-être que pour une seule bonne action supérieure aux mauvaises actions ou, inversement, une mauvaise action supérieure aux bonnes actions. Peut-être aussi que cette bonne action effectuée ou cette mauvaise action évitée le sera lors d'un moment de solitude, en solitaire, où le croyant aura dissimulé son œuvre aux yeux de toute créature. Peut-être son entrée au Paradis ou son écartement de l'Enfer sera dû à une sincère invocation exaucée, une douce parole prononcée, une insignifiante aumône dissimulée, une sincère larme versée, une simple lettre du Coran récitée, une gorgée d'eau ayant éteint une pauvre bête assoiffée, etc. Voire, qui sait, lors d'une rencontre fortuite avec quelqu'un en affichant un beau sourire au visage de cette personne croisée. Qui sait ?

En fait, comme l'a si pertinemment dit Ibn Al Jawzi رحمه الله : « *Ai-je seulement déjà accompli l'action qui me fera entrer au Paradis ?* »

N'ayons donc pas peur de la solitude ! Plutôt, habituons-nous y si on doit la rencontrer et qu'elle doit être notre compagnon de route pour un temps ou... tout le temps. Toutefois, s'il doit en être ainsi alors efforçons-nous de cheminer avec elle en compagnie d'un autre compagnon de route : la piété. Afin que tous ensemble, tous les trois : le croyant, la solitude et la piété deviennent de véritables compagnons de route cheminant ensemble, non seulement en ce bas monde mais aussi dans la tombe et surtout dans l'autre monde. Il en est ainsi et on ne peut rien y changer.

La mort est un décret inéluctable.

*Seul... Nous sommes venus au monde
Seul... Nous passerons dans l'autre-monde.*

*Seul... Nous serons interrogés dans la tombe.
Seul... Nous résiderons dans cette sombre tombe.
Seul... Nous découvrirons ce qu'est l'outre-tombe.
Seul... Nous comparaitrons devant le Seigneur des Mondes.
Seul... Nous traverserons le Pont dressé pour tout le monde.*

Néanmoins, une fois entré au Paradis et chaque vendredi lors du marché hebdomadaire, alors nous rencontrerons tout le monde et nous ne serons définitivement plus seuls mais bien entourés. Patientons donc en ce bref temps terrestre qui correspond en fait à l'instant d'un clin d'œil en vue d'une réjouissance éternelle...

*Éphémérité d'un temps pour l'Éternité d'un temps
N'attends plus un instant mais tends vers là où il y aura tant !
Notre Seigneur est vraiment Clément pour tout serviteur repentant*



Recommandations précieuses

L'explicateur du Coran parmi les Compagnons Ibn 'Abbâs ؓ a dit : « Si ceux qui portent le Coran [dans leur poitrine] l'avaient pris comme il se doit et comme il leur incombe, alors Allah les aurait aimés. Mais ils ont cherché la vie d'ici-bas à travers lui, alors Allah les a détestés et les a rabaissés aux yeux des gens. »¹

Le célèbre et vertueux Successeur Ach-Cha'bî ؓ (21-103 AH/641-723 AG) a dit : « Lorsque tu lis le Coran, alors lis-le d'une lecture que tes oreilles entendent et que ton cœur comprend. En effet, les oreilles sont l'intermédiaire entre la langue et le cœur. »²

L'ascète et dévot Al Hârith Al Muhâsibî ؓ (170- 243 AH/781-857 AG) a dit : « Dès lors où la parole du savant est plus en droit d'être écoutée que la parole de l'ignorant, de même que la parole de la mère compatissante est plus en droit d'être écoutée que n'importe quelle autre parole, alors sache qu'Allah est le plus Connaisseur des savants et le plus Miséricordieux des miséricordieux et donc Sa parole est celle qui est la plus en droit d'être écoutée, méditée et comprise. »³

L'Imam Abû Bakr Al Âjûrî ؓ (280-360 AH/877-970 AG) a dit : « Il convient au croyant lorsqu'il étudie le Coran qu'il soit alerte et [bien] présent en termes de compréhension et de raison. Son souci doit être la compréhension qu'Allah lui a imposée à propos du suivi qu'Il lui a ordonné et de la cessation de ce qu'Il lui a interdit. Son souci ne doit pas être : « Quand est-ce que je termine [la lecture de] la sourate ? » Son souci doit être : « Quand est-ce que je me passe d'autrui mais je ne peux me passer d'Allah ? Quand est-ce que je fais partie des pieux ? Quand est-ce que je fais partie des bienfaisants (vertueux) ? Quand est-ce que je fais partie des personnes qui placent leur confiance en Allah ? Quand est-ce que je fais partie des personnes qui se recueillent ? Quand est-ce que je fais partie des patients ? Quand est-ce que je fais partie des véridiques ? Quand est-ce que je fais partie des personnes qui craignent ? Quand est-ce que je fais partie des personnes qui espèrent ? Quand est-ce que je me détache de ce bas monde [et je fais partie des ascètes] ? Quand est-ce que je désire ardemment l'au-delà ? Quand est-ce que je me repens des péchés ? Quand est-ce que je reconnais les bienfaits continus et ininterrompus ? Quand est-ce que je remercie Allah pour tous Ses bienfaits ? Quand est-ce que je réfléchis concernant ce qu'Allah s'adresse à moi ? Quand est-ce que je comprends ce que je récite ? Quand est-ce que je domine mon âme contre ce qu'elle penche ? Quand est-ce que je lutte en Allah d'une véritable lutte ? Quand est-ce que je préserve ma langue ? Quand est-ce que je baisse mon regard ? Quand est-ce que je préserve ma partie intime ? Quand est-ce que j'éprouve une véritable

¹ *Al Jâmi Li Ahkâm Al Qur'ân*, (1/20).

² *Az-Zuhd*, Ibn Al Mubâarak.

³ *AL 'Aql Wa Fahm Al Qur'ân* (page : 247); *Al Khulâsah Fî Tadabbur Al Qur'ân Al Al Karîm* (page : 63), Dr. Khâlid As-Sabt. Au regard de la parole d' Al Muhâsibî, on aurait aussi pu ajouter : « Et Il est plus Compatissant envers Ses serviteurs que les mères envers leurs enfants. »

honte d'Allah ? Quand est-ce que je me préoccupe de mes défauts [et non ceux des autres] ? Quand est-ce que je m'améliore et je réforme ce qui est corrompu de mon affaire ? Quand est-ce que je fais mes comptes et je me juge moi-même ? Quand est-ce que je fais mes provisions en vue du Jour de ma Comparution ? Quand est-ce que je serai satisfait d'Allah ? Quand est-ce que je me reposerai uniquement sur Allah ? Quand est-ce que l'exhortation du Coran me refrénera ? Quand est-ce que je m'attacherai plus au rappel d'Allah et à Sa parole plutôt qu'au rappel de qui que ce soit ou quoi que ce soit d'autre ? »¹

Le célèbre savant 'Abd Al Hamîd ibn Bâdîs ؒ (1307-1358 AH/1889-1940 AG) a dit : « Par Allah ! Celui en dehors de Qui il n'y a aucune divinité [digne d'adoration] excepté Lui ! Je n'ai pas vu – et j'ai une âme pleine de péchés et de défauts – de plus grand adoucissement pour le cœur, provoquant autant les larmes, suscitant autant la peur et incitant autant au repentir que la récitation du Coran et son écoute. »²

Muhammad ibn Sâlih Al 'Uthaymîn ؒ (1347-1421 AH/1929-2001 AG) a dit : « Ô jeunes ! Certes, je vous incite à une attention particulière et une vigilance totale concernant la méditation du Coran et la connaissance de ses significations. Ceci parce que le Coran a été descendu pour que les gens méditent ses versets et, par son intermédiaire, ils se rappellent et se souviennent. En effet, il n'y a aucun bénéfice ni aucune utilité de lire ou réciter ses expressions sans en comprendre leur signification. Et si quoi que ce soit vous pose problème, alors n'hésitez pas à demander et interroger concernant cela. »³



¹ *Akblâq Hamalah Al Qur'ân* (page : 38). Ainsi donc, la méditation sur le Coran désigne la compréhension, la présence du cœur et l'œuvre selon ce qu'implique la parole d'Allah.

² *Tafsîr Ibn Bâdîs* (page : 39).

³ *Liqâ' Al Bâb Al Maftîḥ* (n°171) durant du jeudi 20 du mois de Rajab de l'an 1418 AH.

1- Sourate : L'Ouverture (*Al Fâtihah*)¹

1- Versets 1 à 7 : **« Louange à Allah, Seigneur des mondes [...] Le chemin de ceux que Tu as comblés de faveurs, non pas de ceux qui ont encouru Ta colère, ni des égarés. »** Dans un autre verset, Allah ﷻ a dit : **« Et, assurément, Nous t'avons donné « Les Sept [Versets] Répétés » et « Le Coran Majestueux » »**. (Hégra, 15 : 87). Ainsi, la sourate : L'Ouverture est : « Les Sept [Versets] Répétés (*As-Sab' Al Mathânî*) » et elle est : « Le Coran Majestueux (*Al Qur'ân Al 'Azîm*) ».² Cette sourate est la plus en droit d'être méditée lorsqu'on la lit car elle est la plus immense et majestueuse des sourates du Coran.³

2- Versets 1 à 7 : **« Louange à Allah, Seigneur des mondes [...] Le chemin de ceux que Tu as comblés de faveurs, non pas de ceux qui ont encouru Ta colère, ni des égarés. »** Dans un hadith divin, d'après Abû Hurayrah ؓ, le Messager d'Allah ﷺ a dit : Allah ﷻ dit : **« J'ai divisé la prière en deux parties entre Moi et Mon serviteur et Mon serviteur aura ce qu'il a demandé. Lorsque le serviteur dit : « Louange à Allah, Seigneur des mondes. » Allah dit : Mon serviteur M'a loué. Lorsque le serviteur dit : « Le Tout-Miséricordieux, le Très-Miséricordieux. » Allah dit : Mon serviteur M'a exalté. Lorsque le serviteur dit : « Souverain au jour de la Rétribution. » Allah dit : Mon serviteur M'a glorifié. Lorsque le serviteur dit : « C'est Toi [Seul] que nous adorons et c'est Toi [Seul] dont nous demandons l'aide. » Allah dit : Ceci est entre Moi et Mon serviteur, et Mon serviteur aura ce qu'il a demandé. Et lorsque le serviteur dit : « Guide-nous dans / sur / vers le droit chemin. Le chemin de ceux que Tu as comblés de faveurs, non pas de ceux qui ont encouru Ta colère, ni des égarés. » Allah dit : Ceci est pour Mon serviteur, et Mon serviteur aura ce qu'il a demandé. »**⁴

3- Verset 2 : **« Louange à Allah, Seigneur des mondes. »** Ibn Al Qayyim ؒ a dit : « La louange est l'éloge lié à l'amour parfait et à la vénération parfaite. Ceci convient parfaitement au qualificatif qui est venu après la louange, à savoir : le Seigneur des mondes qui indique la Seigneurie. Ainsi donc, si Allah est Celui qui

¹ Dans son exégèse : *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (1/153), Ibn 'Achûr ؒ a dit : « La sourate : L'Ouverture (n°1) est comme une introduction concise avec toute son éloquence. Ceci est la tradition des orateurs, à savoir : ne pas s'étendre dans l'introduction pour ne pas entraîner de lassitude. [...] Voilà pourquoi, la raison de sa place avant les longues sourates apparaît clairement bien qu'elle soit une courte sourate. »

² Al Bukhârî (n°4426).

³ *Li Yaddabbarû Âyâtih*.

⁴ Muslim (n°395) : Livre de la prière : Chapitre : L'obligation de lire la sourate : L'Ouverture (*Al Fâtihah*) dans chaque unité de prière. Voir aussi : *Al Muwatta'* (n°188), Mâlik et *Al Musnad* (n°9934), Ahmad.

a éduqué le serviteur, alors il incombe à ce dernier de L'aimer. Et si Allah est Celui qui est capable de cela, alors il incombe au serviteur de Le vénérer. »¹

4- Versets 2 à 4 : **«Louange à Allah, Seigneur des mondes. Le Tout-Miséricordieux, le Très-Miséricordieux. Souverain au Jour de la Rétribution.»** Ibn Taymiyyah ؒ a dit : « La sourate : L'Ouverture (n°1) est fondée sur la dévotion et la servitude (*Al 'Ubûdiyyah*). La servitude est soit : amour, ou espoir, ou peur. Ainsi donc : **«Louange à Allah.»** Correspond à l'amour (*Al Mahabbah*). **«Le Tout-Miséricordieux, le Très-Miséricordieux.»** Correspond à l'espoir (*Ar-Rajâ*). **«Souverain au Jour de la Rétribution.»** Correspond à la peur (*Al Khawf*). Ces trois points sont les fondements de l'adoration et qu'Allah fasse miséricorde à un serviteur qui les ressent et les devance dans son cœur et sa vie. »²

5- Verset 3 : **«Le Tout-Miséricordieux, le Très-Miséricordieux.»** Cheikh Sâlih Âli Ach-Cheikh (qu'Allah le préserve) a dit : « Les gens de science ont dit : Pour quiconque raisonne, ces deux noms ouvrent les plus vastes portes de l'amour d'Allah et de son espoir en Lui. Malgré la variété de ces deux noms, la racine et la source sont pourtant la même, à savoir : la miséricorde (*Ar-Rahmah*). Ceci indique donc l'étendue de cette miséricorde. Dans un hadith divin, Allah ﷻ a dit : « *Je suis selon la pensée que Mon serviteur se fait de Moi. Qu'il pense donc de Moi ce qu'il souhaite.* »³

6- Verset 4 : **«Souverain au Jour de la Rétribution.»** Ibn Al Qayyim ؒ a dit : « Réfléchis bien comment ce verset englobe les points suivants : 1- La confirmation de la Résurrection. 2- La rétribution des serviteurs pour leurs œuvres accomplies, que ce soit de bonnes actions ou de mauvaises actions. 3- La singularisation d'Allah concernant le jugement puisque celui-ci se passera devant les créatures. 4- La justice du jugement d'Allah. »⁴

7- Verset 5 : **«C'est Toi [Seul] que nous adorons et c'est Toi [Seul] dont nous demandons l'aide.»**

Ibn Taymiyyah ؒ a dit : « **«C'est Toi [Seul] que nous adorons»** Ceci est le but, la fin, etc. **«Et c'est Toi [Seul] dont nous demandons l'aide.»** Cela est le moyen. Tu ne pourras donc jamais adorer Allah si ce n'est grâce à Allah. Ainsi, le commencement provient d'Allah et la fin est vers Allah. En effet, nous appartenons à Allah et c'est vers Lui que nous retournons. »⁵

Ibn Al Qayyim ؒ a dit : « Ibn Taymiyyah ؒ a dit : J'ai profondément réfléchi sur la plus bénéfique invocation (*Anfa' Ad-Du'a*) et j'ai considéré que c'était

¹ *Badâ'i Al Fawâ'id* (3/132) ; *Badâ'i At-Tafsîr* ; *Tafsîr Al Qayyim*.

² *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafsîr*.

³ Ahmad (n°16016), Dârimî (n°2731) et Ibn Hibbân (n°633). La base de ce hadith est rapportée par Al Bukhârî (n°7405) et Muslim (n°2675).

⁴ *Madârij As-Sâlikîn* (1/7).

⁵ *Al 'Ubûdiyyah*.

la demande d'aide (*Al Isti'ānah*) à Allah en vue de Son agrément. Ensuite, j'ai vu que cette invocation était dans la sourate : L'Ouverture (n°1), dans ce verset-là. »¹

Ibn Al Qayyim ؒ a dit : « Dans ce verset, l'adoration (*Al 'Ibādah*) a devancé la demande d'aide (*Al Isti'ānah*) parce que l'adoration est la portion du Seigneur et Son droit alors que la demande d'aide est la portion du serviteur. En effet, il est naturel que le serviteur devance ce qui implique la satisfaction du Seigneur et qui appelle à l'exaucement de son invocation avant de Lui demander quoi que ce soit. Ceci est la servilité pour Allah et la soumission humble devant Lui dans l'adoration. Ainsi donc, l'accomplissement de l'adoration est une réponse attendue à la demande d'aide. »²

Al Biqā'i ؒ a dit : « [Dans ce verset] Le pronom employé est celui de la première personne du pluriel : **« Nous adorons (*Na'bud*) [...] Nous demandons l'aide (*Nasta'in*). »** Dans la langue arabe, ce pronom est appelé : « *Nūn Al Istithbā'* » qui désigne le groupe, le pluriel, etc. Ceci pour notifier que la prière a été fondée sur le rassemblement et la réunion [en groupe]. »³

8- Verset 6 : **« Guide-nous dans / sur / vers le droit chemin »**⁴

Ibn Taymiyyah ؒ a dit : « Le besoin de guidée (*Al Hidāyah*) est plus immense que le besoin de secours (*An-Nasr*) ou celui de subsistance (*Ar-Rizq*). Plutôt, il n'y a aucun rapport entre les deux ! Cela parce que si la personne est guidée, alors elle fait partie des pieux. Allah ﷻ dit : **« Et quiconque craint Allah, Il lui accorde une issue et Il le pourvoit par là où il n'escompte pas. »** (Le Divorce, 65 : 2 – 3). »⁵

Ibn Al Qayyim ؒ a dit : « Dans l'au-delà, l'affermissement des pieds des serviteurs sur le Pont (*As-Sirāt*) – dressé au-dessus de l'Enfer – sera en fonction de l'affermissement des pieds des serviteurs sur ce chemin qu'Allah leur a établi en cette Demeure d'ici-bas. De même, dans l'au-delà, leur allure sur ce Pont sera en fonction de leur allure sur ce chemin d'ici-bas. Certains traverseront ce Pont en un clin d'œil, d'autres comme l'éclair, etc.⁶ Que le serviteur regarde donc son allure

¹ *Madārij As-Sālikin* (1/78). Cette parole d'Ibn Taymiyyah est supportée par l'invocation que le Prophète ﷺ a enseignée à Mu'adh ibn Jabal ؓ et qu'il lui a enjointe de dire après chaque prière. Cette invocation est la suivante : « *Ô Allah ! Aide-moi dans Ton rappel, Ton remerciement et Ton adoration vertueuse.* » Abû Dâwud (n°1522), An-Nassâ'i (n°1303), Ahmad (n°22119). Voir : *Adab Al Mufrad* (n°690), Al Bukhârî. Ce hadith a été authentifié par Al Albânî.

² *Badā'i At-Tafsîr; Tafsîr Al Qayyim*.

³ *Nazm Ad-Durar*.

⁴ En arabe : « *Ih dinâ Sirât Al Mustaqîm* » On remarque qu'il n'y a aucune particule : *'Alâ* (Sur), *Fî* (Dans), *Ilâ* (Vers). La traduction en français nous impose d'employer une préposition pour donner à la phrase tout son sens au niveau de la syntaxe, ce dont la langue arabe parvient non seulement à s'affranchir mais surtout constitue toute sa richesse. En effet, dans ce verset, on demande à Allah de nous guider vers le droit chemin, ensuite d'être dans le droit chemin, et enfin de nous affermir sur ce droit chemin.

⁵ *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafsîr*.

⁶ D'autres personnes traverseront ce Pont comme : le vent, ou un cheval au galop, ou comme à dos de chameau, ou en courant, ou en marchant, ou en rampant, etc. Al Bukhârî (n°7439) et Muslim (n°183).

sur ce chemin d'ici-bas afin de voir son allure sur ce Pont dans l'au-delà ! Allah ﷻ dit : **«N'êtes-vous pas uniquement rétribués pour ce que vous œuvriez ?»** (Les Fourmis, 27 : 90). »¹

Ibn Kathîr رحمه الله a dit : « Parmi la bienséance dans l'invocation, celle-ci vient après l'éloge. Les versets : **«Louange à Allah, Seigneur des mondes. Le Tout-Miséricordieux, le Très-Miséricordieux. Souverain au Jour de la Rétribution»** constituent un éloge d'Allah. Ainsi donc, il était opportun que ces trois versets viennent avant l'invocation : **«Guide-nous»** »²

9- Verset 7 : **«Le chemin de ceux que Tu as comblés de bienfaits»** Bâsil Ar-Rachûd (qu'Allah le préserve) a dit : « Dans ce verset, il y a une indication et une bonne nouvelle pour celui qui est bien-guidé, à savoir : il n'est pas seul sur ce chemin. Même s'il est un étranger parmi les personnes insouciantes, parmi les êtres humains, qu'il sache que son chemin est rempli de vertueux qui ont obtenu le plus haut bienfait. Qu'il se tranquillise donc à travers cela. »³

10- Verset 7 : **«Et non pas de ceux qui ont encouru Ta colère, ni des égarés.»** Muḥammad ibn 'Abd Al Wahhâb At-Tamîmî رحمه الله a dit : « Lorsque les gens voient dans l'exégèse coranique que les juifs ont encouru la colère et les chrétiens ont été égarés, alors beaucoup d'entre eux pensent que ceci leur est spécifique bien qu'Allah ait ordonné de lire la sourate : l'Ouverture (n°1) dans chaque unité de prière. Gloire à Allah ! Comment Allah peut-Il ordonner à la personne de chercher refuge contre une chose dans laquelle il n'y aurait pas une mise en garde contre elle ou dont Il ne penserait pas qu'elle puisse le faire ? Plutôt, quiconque n'œuvre pas selon sa science est inclus dans ceux qui ont encouru la colère d'Allah et quiconque œuvre sans science, alors il est inclus dans les égarés. »⁴



¹ *Badâ'i At-Tafsîr; Tafsîr Al Qayyim.*

² *Tafsîr Al Qur'ân Al 'Azîm.* Ibn Al Qayyim رحمه الله a dit : « Dès lors où la demande à Allah de la guidée vers le droit chemin est la plus sublime des requêtes et l'obtention du plus noble des octrois, alors Allah a enseigné à Ses serviteurs la manière de Lui demander cela et Il leur a ordonné qu'ils présentent d'abord devant Lui Sa louange et Sa glorification. Ensuite, Il a mentionné leur servitude et leur monothéisme qui constituent deux moyens pour qu'ils atteignent leur objectif recherché. Ces deux moyens sont : 1- Se rapprocher de Lui par Ses noms et Ses attributs. 2- Se rapprocher de Lui par la servitude vis-à-vis de Lui. Et l'invocation est rarement rejetée lorsque ces deux moyens sont présents. » *Madârij As-Sâlikîn* (1/46); *Badâ'i At-Tafsîr; Tafsîr Al Qayyim.*

³ *Waqafât Ma'a Suwar Wa Ayât.*

⁴ *Tafsîr Sûrah Al Fâtiḥa.* Certains prédécesseurs [vertueux] comme Sufyân Ath-Thawrî et Sufyân ibn 'Uyaynah (qu'Allah leur fasse miséricorde) ont dit : « Quiconque corrompt parmi nos savants, alors il a une ressemblance avec les juifs et quiconque corrompt parmi nos dévots, alors il a une ressemblance avec les chrétiens. » Le Messenger d'Allah ﷺ a dit : « *Quiconque ressemble à un peuple fait partie d'eux.* » Hadith authentique. Abû Dâwud (n°4031) et Ahmad (n°5114).

2- La Vache (*Al Baqarah*)

11- Versets 1 – 2 : **﴿Alif – Lâ – Mîm. Ceci est le Livre au sujet duquel il n'y a aucun doute, un guide pour les pieux.﴾**

Ibn Kathîr رحمہ اللہ a dit : « Ces lettres ont été mentionnées aux débuts des sourates dans lesquelles elles figurent en guise d'exposition du caractère miraculeux du Coran (*I'jâz Al Qur'an*) et les créatures sont incapables d'y opposer quelque chose de semblable. Pourtant, ce Coran est composé de ces lettres séparées par lesquelles les gens s'adressent mutuellement les uns les autres. [...] C'est pourquoi, chaque sourate qui débute par ces lettres mentionne obligatoirement le triomphe du Coran, l'exposition de son caractère miraculeux et sa grandeur. Ceci est bien connu par déduction et vérification. »¹

12- Verset 3 : **﴿Ceux qui croient à l'Invisible, établissent la prière et dépensent de ce que Nous leur avons pourvu.﴾**

Al Qurtubî رحمہ اللہ a dit : « La foi en l'Invisible (*Al Ghayb*) est la part du cœur ; l'établissement de la prière est la part du corps ; et la dépense de ce qui a été attribué est la part de l'argent. Ceci est apparent et manifeste. »²

Al Biqâ'î رحمہ اللہ a dit : « L'optique du lien entre la dépense et la foi dans l'Invisible est que la subsistance appartient à l'Invisible. En effet, étant donné que la personne ne connaît pas l'ensemble de sa subsistance, alors celle-ci est invisible. Mais, lorsque la personne a la certitude de tout retrouver en échange, alors elle se montre prodigue dans le don. Et dès lors où la personne est pourvue de subsistances, alors sa régence se parfait, son autorité grandit et la porte du renfort de la subsistance s'entrouvre de manière plus haute et plus complète que la première fois. »³

Cheikh Sa'dî رحمہ اللہ a dit : « Allah n'a pas dit : « Ils font la prière ou ils vont à la prière. » Ceci parce qu'il ne suffit pas de simplement y aller ou de l'effectuer dans sa forme apparente. En effet, l'établissement de la prière (*Iqâmah As-Salât*) est un accomplissement extérieur (apparent) en perfectionnant ses piliers, ses obligations et ses conditions mais aussi un accomplissement intérieur (caché) par l'établissement de son essence qui consiste en la présence du cœur durant la prière et la méditation de ce que l'on dit et fait au cours de celle-ci. »⁴

13- Verset 4 : **﴿Et qui ont la certitude de l'au-delà.﴾** Ibn 'Atiyyah رحمہ اللہ a dit : « La certitude (*Al Yaqîn*) est le plus haut des degrés de la science. C'est le degré où il n'est pas possible que le doute (*Ach-Chakk*) entre de quelle que manière que ce soit. »⁵

¹ *Tafsîr Al Qur'an Al 'Azîm.*

² *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'an.*

³ *Nazm Ad-Durar.*

⁴ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân.*

⁵ *Al Muharrar Al Wajîz (1/86).*

14- Verset 7 : **«Allah a scellé leur cœur et leur ouïe et sur leur vue il y a un voile [épais]. Et ils auront un châtimement immense.»** Ibn 'Achûr ؓ a dit : « Dans le devancement de l'ouïe sur la vue dans les différents endroits du Coran, il y a une preuve que l'ouïe a plus d'utilité pour son bénéficiaire que la vue. En effet, le devancement implique l'importance de ce qui est mis en avant. Ceci parce que l'ouïe est l'outil de réception des connaissances grâce auquel la perfection de la raison s'opère. En outre, c'est un moyen de transmission de l'appel des Prophètes aux compréhensions des communautés d'une manière plus complète que la transmission par l'intermédiaire de la vue si la personne perd l'ouïe. »¹

15- Verset 8 : **«Et, parmi les hommes, il en est qui disent : « Nous avons cru en Allah et au Jour Dernier alors qu'ils ne sont pas croyants. »»**

Ibn Kathîr ؓ a dit : « Dès lors où la description des croyants est venue en premier au début de la sourate par le biais de quatre versets, ensuite Allah a fait connaître la situation des impies par ces deux versets, alors Allah a entrepris de montrer la situation des hypocrites qui manifestent la foi mais dissimulent l'impiété dans leur for intérieur. En effet, étant donné que leur affaire est ambiguë pour beaucoup de gens, alors Il a fait en sorte de les mentionner par plusieurs caractéristiques. »²

Al Karmânî ؓ a dit : « Dans ce verset, au début de la sourate : La Vache (n°2), lorsqu'Allah mentionne les hypocrites, on remarque que la particule « *Bi* » et sa déclinaison au cas indirect [c'est-à-dire : portant la marque du « i »] est répétée trois fois : 1- « Nous avons cru en Allah (*Amannâ BiLlah*) ». 2- « Et au Jour Dernier (*Wa Bil Yawm Al Âkhir*) ». 3- « Alors qu'ils ne sont pas croyants (*Wa Ma Hum Bi Mu'minin*) ». En outre, elle est précédée par la conjonction de coordination (*Harf Al 'Atf*) : « Et (*Wa*) ». [Dans la langue arabe] Ce procédé grammatical est employé pour bien insister (*At-Ta'kid*). En effet, ce verset aborde les paroles des hypocrites et ces gens ont bien insisté sur leurs paroles en infirmant tout doute et en niant toute accusation. Alors, Allah a infirmé la foi qui peut émaner d'eux en employant des expressions qui elles aussi insistent bien [sur leur fausse prétention]. »³

16- Verset 10 : **«Dans leur cœur, il y a une maladie, alors Allah leur a ajouté de la maladie.»** Al Qurtubî ؓ a dit : « Al Junayd a dit : « Tout comme les maladies du cœur proviennent du suivi de la passion, de même les maladies des membres proviennent d'une maladie du corps. »⁴

17- Verset 17 : **«Leur exemple est comme l'exemple»** Abû Hilâl Al 'Askarî ؓ a dit : « Dans le Coran, le terme : « Exemple (*Mathal*) » revêt quatre significations : 1- La ressemblance, comme dans la parole d'Allah ﷻ : **«Leur exemple est comme l'exemple de celui qui a allumé un feu»** (La Vache, 2 : 17).

¹ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (1/258).

² *Tafsîr Al Qur'ân Al 'Azîm* (1/45).

³ *Tafsîr Al Karmânî*.

⁴ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (1/300).

2- La tradition, comme dans la parole d'Allah ﷻ : **«Alors que ne vous est pas venu l'exemple de ceux qui vécurent avant vous ?»** (La Vache, 2 : 214). 3- La leçon à tirer, comme dans la parole d'Allah ﷻ : **«Nous avons donc fait d'eux un antécédent et un exemple pour les autres.»** (L'Ornement, 43 : 56). 4- La description, comme dans la parole d'Allah ﷻ : **«L'exemple du Paradis qui a été préparé pour les pieux.»** (Muhammad, 47 : 15). »¹

18- Verset 17 : **«Leur exemple est comme l'exemple de celui qui a allumé un feu ; et quand le feu a illuminé tout autour de lui, Allah a fait disparaître leur lumière et les a laissés dans les ténèbres où ils ne voient plus rien.»**

Ibn Al Qayyim رحمه الله a dit : « Allah n'a pas dit : « Il a fait disparaître leur feu. » Parce que dans le feu, il y a de la combustion et du rayonnement. Ainsi, Il a fait disparaître ce qui contenait la luminosité et le rayonnement et Il leur a laissé ce qui contenait le préjudice et la combustion. Il en est de même de la situation des hypocrites. La lumière de leur foi a disparu par l'hypocrisie et, dans leur cœur, seule la chaleur de l'impiété, des doutes et des ambiguïtés est restée qui bout dans leur cœur. »²

Ibn Juzay رحمه الله a dit : « Si quelqu'un demande : « Quelle est la raison de la ressemblance des hypocrites à une personne ayant allumé un feu qui a éclairé puis s'est obscurci ? La réponse est sous trois optiques : 1- Leur avantage ici-bas, sous prétexte de la foi, ressemble à la lumière tandis que leur châtement dans l'au-delà ressemble à l'obscurité après elle. 2- La dissimulation de leur impiété est comme la lumière et leur opprobre est comme l'obscurité. 3- Cela concerne quiconque a cru parmi eux, ensuite a mécru. Ainsi, sa foi est une lumière tandis que son impiété après elle est de l'obscurité. Ce qui vérifie ceci est Sa parole : **«Cela du fait qu'ils ont cru, ensuite ils ont mécru ; alors leurs cœurs ont été scellés et ainsi ils ne comprennent pas.»** (Les Hypocrites, 63 : 3). »³

19- Verset 19 : **«Ou comme une averse dans laquelle il y a des ténèbres, du tonnerre et l'éclair»** [Badr Ad-Dîn] Ibn Jamâ'ah رحمه الله a dit : « Dans ce verset, le mot : « Ténèbres (*Zulumât*) » est au pluriel tandis que les mots : « Tonnerre (*Ra'd*) » et « Éclair (*Barq*) » sont au singulier. En effet, ce qui implique le tonnerre et l'éclair est un, à savoir : les nuages. Tandis que ce qui implique les ténèbres est multiple, à savoir : la nuit, les nuages, la pluie, etc. Ainsi donc, ce terme a été employé au pluriel pour cette raison-là. »⁴

20- Verset 20 : **«Et si Allah l'avait souhaité, Il leur aurait certainement ôté leur ouïe et leur vue. Certes, Allah est Omnipotent sur toute chose.»**

¹ *Al Wujuh Wan-Nazâ'ir*. Ce livre traite des mots qui se répètent à plusieurs reprises et en plusieurs endroits différents dans le Coran. Toutefois, ces mots possèdent une signification précise à tel endroit et une autre signification à tel autre. Abû Hilâl Al Askarî appartenait au courant Mu'tazilite. Il est décédé en l'an 395 de l'Hégire.

² *Badâ'i At-Tafsîr; Tafsîr Al Qayyim*.

³ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (1/54).

⁴ *Kachf Al Ma'ânî Fil Mutachâbih Min Al Mathânî* (page : 90).

Ibn Kathîr ؒ a dit : « Ici, à cet endroit, Allah S'est décrit par l'Omnipotence (*Al Qudrah*) sur toute chose parce qu'Il a averti les hypocrites de Sa rigueur et Sa Suprématie. Il les a donc informés qu'Il les cernait et qu'Il était capable de faire disparaître leur ouïe et leur vue. »¹

21- Verset 21 : « Ô hommes ! Adorez votre Seigneur ! Celui qui vous a créés, vous, et ceux avant vous pour que peut-être vous soyez pieux. » Ibn Juzayy ؒ a dit : « Dans Sa parole : **« Adorez votre Seigneur ! »** La foi (*Al Îmân*) en Allah, Son Unicité (*At-Tawhîd*) et Son obéissance (*At-Ta'âh*) sont contenues dans cette parole. En effet, l'ordre de la foi en Lui concerne quiconque Le renie, l'ordre de Son Unicité concerne quiconque est polythéiste et l'ordre de Son obéissance concerne quiconque est croyant. »²

22- Verset 22 : « N'établissez donc pas des égaux à Allah alors que vous savez. » Al Biqâ'î ؒ a dit : « Ce verset fait partie des versets clairs sur lesquels les Législations se sont accordées et les Livres se sont rassemblés. Il est le pilier du recueillement (*Al Khuchû'*) et c'est l'axe sur lequel la servilité (*Adh-Dhull*) et la soumission humble (*Al Khudû'*) reposent. »³

23- Verset 23 : « Et si vous avez un doute concernant ce que Nous avons fait descendre sur Notre Serviteur ('Abdinâ) » Ibn Al Qayyim ؒ a dit : « Ici, à propos du défi (*At-Tahaddî*) et dans la plus noble des positions de Son Messager ﷺ, Allah l'a mentionné par la servitude (*Al 'Ubûdiyyah*). Lors du Voyage Nocturne (*Al Isrâ'*), Il a [aussi] dit : **« Glorifié soit Celui qui, de nuit, fit voyager Son serviteur ('Abdihî). »** (Le Voyage Nocturne, 17 : 1). Dans l'appel et la prédication (*Ad-Da'wah*), Il a [encore] dit : **« Et quand le serviteur d'Allah ('AbduLlah) s'est tenu debout pour L'invoquer. »** (Les Djinns, 72 : 19). Ainsi donc, le plus noble des attributs du serviteur est celui de la servitude et le plus aimé de ses noms auprès d'Allah est le nom de la servitude. »⁴

24- Verset 25 : « Et annonce la bonne nouvelle à ceux qui ont cru. » Cheikh Sa'dî ؒ a dit : « Dans ce verset, il y a la recommandation d'annoncer les bonnes nouvelles aux croyants et de les motiver dans les œuvres en leur rappelant leur récompense et leur rétribution. En effet, grâce à cela, l'accomplissement des œuvres leur est allégé et rendu facile. »⁵

25- Verset 25 : « Et [ceux qui] ont accompli les œuvres vertueuses, ils auront des jardins sous lesquels coulent les ruisseaux. » Al Baghawî ؒ a dit : « Mu'âdh ؒ a dit : « L'œuvre vertueuse est constituée de quatre choses : 1- La science (*Al 'Ilm*). 2- L'intention (*An-Niyah*). 3- La patience (*As-Sabr*). 4- La sincérité (*Al Ikhlâs*). »⁶

¹ *Tafsîr Al Qu'rân Al 'Azîm* (1/55).

² *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (1/56).

³ *Nazm Ad-Durar* (1/59).

⁴ *Ad-Dâ' Wad-Dawâ'* aussi intitulé : *Al Jawâb Al Kâfî* (page : 132).

⁵ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

⁶ *Ma'âlim At-Tanzîl* (1/27).

26- Verset 25 : **«Ils auront là des épouses pures.»** Cheikh Sa'dî ؓ a dit : « Allah n'a pas dit : « Pures de tel ou tel défaut. » Pour que cela englobe l'ensemble des types de pureté et de purification. Ainsi donc, elles seront pures dans leurs comportements, pures dans leur constitution physique, pures dans leurs paroles, pures dans leurs regards, etc. »¹

27- Verset 25 : **«Et ils demeureront là éternellement.»** Ibn Kathîr ؓ a dit : « Ceci est parmi le bonheur parfait. En effet, en plus de cette félicité dans cette position à l'abri de la mort et de l'interruption, il n'y aura pas de fin ni d'extinction. Plutôt, ils seront continuellement dans la félicité éternelle et perpétuelle. »²

28- Verset 26 : **«Quant à ceux qui ont mécru, ils disent : « Qu'est-ce qu'Allah a voulu dire par cet exemple ? » Par cela, Il en égare beaucoup et Il en guide [aussi] beaucoup ; mais Il n'égare par cela que les pervers.»**

Ibn Taymiyyah ؓ a dit : « Allah a blâmé quiconque s'égare par le biais de cet exemple (cette parabole). Une telle personne est perverse, sans pour autant signifier qu'elle ne l'était pas avant cela. C'est pourquoi, Sa'd ibn Abî Waqqâs ؓ a interprété ce verset à propos des *Khawârij* et il les a appelés : « Pervers (*Fâsiqîn*) » parce qu'ils se sont égarés par le Coran. Quiconque s'égare par le Coran, alors c'est un pervers. »³

Al Biqâ'î ؓ a dit : « **«Il en guide [aussi] beaucoup»** C'est-à-dire : Par la bénédiction de leur croyance en bien et par leur soumission à Lui concernant l'Ordre, leur Seigneur les guide par leur foi. Ainsi, Il leur fait comprendre le sens voulu d'un tel exemple (d'une telle parabole) et Il ouvre leur poitrine à ce qu'il (elle) contient comme connaissance. Grâce à cela, Il leur ajoute de la foi, de la tranquillité et de la certitude. En réalité, les bien-guidés sont nombreux mais bien peu en comparaison des égarés. »⁴

29- Verset 30 : **«Et lorsque ton Seigneur a dit aux Anges : « Certes, Je vais établir sur la Terre un vicaire [littéralement : un calife]. »»** Al Qurṭubî ؓ a dit : « Ce verset est un fondement concernant la nomination d'un Imam ou d'un gouvernant [littéralement : un calife] qu'on écoute et à qui on obéit pour unir la parole et exécuter à travers lui les décrets de la gouvernance. Il n'y a aucun désaccord concernant l'obligation de cela parmi la communauté ni parmi les Imams. »⁵

30- Verset 30 : **«Ils dirent : « Vas-Tu y établir quelqu'un qui sèmera la corruption et versera le sang alors que nous Te glorifions par Ta louange et nous Te sanctifions ? »»** Ibn Kathîr ؓ a dit : « Cette parole des Anges n'a pas été dite en guise d'objection (opposition) à Allah ni par envie à l'égard des Fils d'Adam.

¹ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân.*

² *Tafsîr Al Qur'ân Al 'Azîm* (1/61).

³ *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafsîr* (1/178).

⁴ *Nazm Ad-Durar* (1/77).

⁵ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (1/395).

En fait, ce n'est qu'une question à titre d'interrogation et pour découvrir la sagesse dans cela. »¹

31- Verset 32 : « Ils dirent : « Gloire à Toi ! Nous n'avons de science que ce que Tu nous as appris. Certes, c'est Toi l'Omniscient, le Sage. » » Al Qurtubî ؒ a dit : « L'obligation qui incombe à quiconque est interrogé à propos d'une science qu'il ne connaît pas est qu'il dise : « Allah est plus Connaisseur. » Ou : « Je ne sais pas. » . Etc. Ceci par imitation des Anges, des Prophètes, des personnes émérites et des savants. Toutefois, le Véridique ؒ a informé : « *La science sera saisie par la mort des savants, alors les gens demeureront ignorants. Ils demanderont des verdicts religieux et des gens leur feront des fatwas avec leur opinion [personnelle]. Ainsi donc, ils s'égareront et ils égarent d'autres.* »² »³

32- Verset 34 : « Excepté Iblîs qui refusa, s'enorgueillit (Wa-Stakbara) et fut parmi les infidèles. » Ibn 'Âchûr ؒ a dit : « Parmi les subtilités de la langue arabe, la description de l'orgueil (*Al Kibr*) se décline toujours sous le schème verbal : « *Istaf'ala* » ou : « *Tafa'ala* ». Ceci pour indiquer que la personne décrite par l'orgueil s'est elle-même pliée à celui-ci ou elle en a assumé la responsabilité. »⁴

33- Verset 35 : « Et n'approchez pas tous les deux de cet arbre-ci, sinon vous serez parmi les injustes. » Ibn Juzayy ؒ a dit : « L'interdiction de s'approcher implique à plus forte raison l'interdiction d'en manger. En fait, Allah a interdit de s'en approcher pour fermer tout prétexte (*Sadd Adh-Dhari'ah*).⁵ Ce verset est donc un fondement dans la fermeture des prétextes. »⁶

34- Verset 37 : « Adam reçut donc [de la part] de son Seigneur des paroles, alors Il [Allah] accueillit son repentir ; certes, Il est Lui l'Accueillant au Repentir, le Très-Miséricordieux. » Al Alûsî ؒ a dit : « La miséricorde d'Allah a précédé Sa colère.⁷ Ainsi, Il pardonne à Son serviteur au moment même de Sa colère. Il a fait de la chute d'Adam ؑ une cause de son élévation et Il a fait de son éloignement une cause de son rapprochement. Ainsi donc, Glorifié soit le Grand Accueillant au Repentir ! Quelle générosité ! Et quel Très-Miséricordieux dans Sa grandeur ! »⁸

35- Verset 40 : « Ô Fils d'Israël ! » Ibn Kathîr ؒ a dit : « Allah exalte les Fils d'Israël en mentionnant leur père Israël, qui est le prophète Jacob ؑ. Ainsi, ce qui est sous-entendu dans ce verset est : « Ô les Fils du serviteur vertueux ! Celui qui obéissait à Allah ! Soyez comme votre père dans le suivi de la vérité ! » C'est comme

¹ *Tafsîr Al Qur'ân Al 'Azîm* (1/67).

² Al Bukhârî (n°100), Muslim (n°2673) et Tirmidhî (n°2652).

³ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (1/425).

⁴ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr*.

⁵ Célèbre règle dans le Fondement de Jurisprudence (*Uşûl Al Fiqh*). Voir : *Anwâr Al Burûq Fî Anwâ' Al Furûq* (2/32), Al Qarâfî ; *Al Fatâwâ Al Kubrâ* (6/174 à 180), Ibn Taymiyyah ; *I'lâm Al Muwaqî'in* (3/126), Ibn Al Qayyim ; *Al Muwâfaqât* (5/183), Ach-Châribî.

⁶ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (1/62).

⁷ Al Bukhârî (n°7554) et Muslim (n°2751).

⁸ *Râh Al Ma'ânî* (1/238).

on dit : « Ô fils du noble ! Fais ceci ! » ; « Ô fils du courageux ! Concurrence les héros ! » ; « Ô fils du savant ! Recherche la science ! » Et ce qui y ressemble. »¹

36- Verset 42 : **« Et ne mêlez pas la vérité au faux et ne dissimulez pas la vérité alors que vous savez ! »** Al Alûsî ؒ a dit : « On a déduit de ce verset que le connaisseur de la vérité doit obligatoirement la manifester et la montrer. Il lui est interdit de la dissimuler excepté selon les conditions bien connues auprès des savants. »²

37- Verset 44 : **« Ordonnez-vous aux gens la bonté et vous vous oubliez vous-mêmes [de la pratiquer] ! ? Pourtant, vous récitez le Livre. Ne raisonnez-vous donc pas ! ? »** Ibn Rajab ؒ a dit : « Un homme a dit à Ibn 'Abbâs ؓ : « Je veux ordonner le convenable et interdire le blâmable. » Alors, Ibn 'Abbâs lui a dit : « Si tu ne crains pas que les trois versets suivants te couvrent d'opprobre, alors fais-le ! Sinon, commence donc par toi-même. » Ensuite, il ؓ récita : **« Ordonnez-vous aux gens la bonté et vous vous oubliez vous-mêmes [de la pratiquer]. »** (La Vache, 2 : 44). Puis : **« Ô vous qui avez cru ! Pourquoi dites-vous ce que vous ne faites pas ! ? C'est une grande abomination auprès d'Allah que vous disiez ce que vous ne faites pas. »** (Le Rang, 61 : 2 – 3). Enfin : **« Et je ne veux pas diverger de vous dans ce que je vous ordonne. »** (Houd, 11 : 88). »³

38- Verset 45 : **« Et cherchez de l'aide dans la patience et la prière. Et, certes, la prière est une lourde obligation excepté pour ceux qui se recueillent. »**

[Ibn Jarîr] At-Tabarî ؒ a dit : « Ici, Allah a informé que la prière est une lourde obligation excepté pour quiconque est selon cette description [à savoir : se recueillir dans celle-ci] ; ceci parce que quiconque n'a pas la certitude de l'au-delà ni ne croit en un retour ni une rétribution ni une punition, alors la prière est un accablement et un égarement pour lui. En effet, à travers son accomplissement, il n'espère pas obtenir un bénéfice ni repousser un préjudice. Ainsi donc, quiconque est décrit de cette manière, alors c'est normal que la prière soit une lourde charge pour lui et son accomplissement lui pèse. Une telle situation est une tragédie pour la personne. »⁴

Al Alûsî ؒ a dit : « La prière n'est pas une lourdeur pour ceux qui se recueillent dans cette prière parce qu'ils sont connaisseurs de ce qui résulte en leur faveur durant celle-ci et ils attendent ce qui leur a été épargné comme rétribution pour son accomplissement. Ainsi donc, cela leur est facile. Voilà pourquoi, il a été dit : « Quiconque connaît ce qu'il recherche, alors tout ce qu'il déploie [comme efforts] lui est facile ; et quiconque à la certitude de l'échange en retour, alors il est encore plus généreux dans le don. »⁵

¹ *Tafsîr Al Qu'rân Al 'Azîm* (1/79).

² *Rûh Al Ma'ânî* (1/247).

³ *Latâ'if Al Ma'ârif* (page : 1/17).

⁴ *Jâmi' Al Bayân*.

⁵ *Rûh Al Ma'ânî* (1/249).

39- Verset 46 : **«Ceux qui ont la certitude qu'ils vont rencontrer leur Seigneur et que c'est vers Lui qu'ils retournent.»** Cheikh Sa'dî رحمه الله a dit : « Souviens-toi de la rencontre d'Allah et de Son immense rétribution pour ceux qui Lui auront obéi. En effet, parmi ce qui allège le plus les adorations, permet de patienter dans le non accomplissement de désobéissances et console lors des malheurs, il y a la méditation de cette parole d'Allah qui est venue tout de suite après qu'Il a mentionné que la prière était une légèreté pour ceux qui se recueillent durant celle-ci. »¹

40- Verset 50 : **«Et lorsque Nous vous avons séparé la mer [pour y passer], Nous vous avons alors délivrés et Nous avons noyé la famille de Pharaon.»** Ibn 'Uthaymîn رحمه الله a dit : « Le jour d'Achoura, souviens-toi que le fleuve par lequel Allah a préservé Moïse عليه السلام de Pharaon lorsqu'il était enfant est du même genre que cette mer par laquelle Allah a noyé Pharaon ; ces mêmes canaux et rivières dont Pharaon se vantait qu'ils coulaient à ses pieds.² Voilà maintenant que ces canaux et rivières coulent d'au-dessus de lui et se déversent sur son armée. »³

41- Verset 50 : **«Et Nous avons noyé la famille de Pharaon et vous étiez en train de regarder.»** Ibn Kathîr رحمه الله a dit : « Nous les avons noyés pendant que vous regardiez pour que cela guérisse encore plus vos poitrines⁴ et que ce soit plus significatif dans le rabaissement de votre ennemi. »⁵

42- Verset 51 : **«Et lorsque Nous avons donné rendez-vous à Moïse durant quarante nuits.»** Al Biqâ'î رحمه الله a dit : « Allah a spécifiquement mentionné la nuit pour indiquer que celle-ci est plus exquise et propice pour l'adresse confidentielle (*Al Munâjah*). »⁶

43- Verset 54 : **«Et lorsque Moïse a dit à son peuple : « Ô mon peuple ! Certes, vous vous êtes fait du tort à vous-mêmes en prenant le Veau pour idole. » »** Al Biqâ'î رحمه الله a dit : « Vous avez docilement soumis vos personnes à une chose qui ne possède rien et dont quiconque autre est plus honorable qu'elle. Ceci est la pire injustice ! En effet, il ne sied pas à un individu de se soumettre ainsi docilement et de se dévouer à quelqu'un comme lui. Qu'en est-il donc de quelque chose en deçà de lui comme un animal ! ? Qu'en est-il donc de ce qui ressemble à un

¹ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân.*

² En effet, Pharaon a dit à son peuple : **«Ô mon peuple ! Le royaume d'Égypte ne m'appartient-il pas ainsi que ces canaux et rivières qui coulent à mes pieds ? N'observez-vous donc pas ?»** (L'Ornement, 43 : 51).

³ *Tafsîr Al Qur'ân Al Karîm.*

⁴ La destruction de l'ennemi constitue une guérison pour les poitrines des croyants comme lors de cet événement. Il en est de même du combat : une de ses innombrables finalités est la guérison des poitrines des croyants comme dans Sa parole : **«Combattez-les ! Par vos mains, Allah les châtera, Il les avilira, Il vous secourra d'eux et Il guérira les poitrines de gens croyants.»** (Le Repentir, 9 : 14).

⁵ *Tafsîr Al Qu'rân Al 'Azîm* (1/87).

⁶ *Nazm Ad-Durar* (1/133).

animal mais est uniquement un objet inanimé en or !? En fait, ce qui est un simple assemblage de métaux ! »¹

44- Verset 57 : **« Et ils ne Nous firent pas du tort mais c'est à eux-mêmes qu'ils se faisaient du tort. »** Al Alûsî ؒ a dit : « La combinaison entre les deux temps que sont d'une part : l'accompli : **« Et ils ne nous firent pas du tort (Wa Mâ Zalamûnâ) »** et d'autre part : l'inaccompli : **« C'est à eux-mêmes qu'ils se faisaient du tort (Kânû Anfusahum Yazlimûn) »**² est une indication de leur persistance dans l'injustice et leur perdurance dans celle-ci. »³

45- Verset 61 : **« Il [Moïse] a dit : « Voulez-vous remplacer ce qui est meilleur par ce qui est moindre ? Descendez donc en ville, vous y trouverez certainement ce que vous avez demandé ! » L'avilissement et la misère s'abat-tirent sur eux et ils encoururent la colère d'Allah. »** Al Biqâ'î ؒ a dit : « Dans ce verset, il y a une menace pour [les membres de] cette communauté concernant la domination des gens mondains parmi eux. La situation est similaire à celle de ces gens-là qui ont demandé à Moïse ؑ de remplacer ce qui est meilleur par ce qui est moindre. Plus précisément, remplacer : le licite par l'illicite, ce qui est clair par ce qui est ambigu, et ce qui est le plus haut par ce qui l'est moins. »⁴

46- Verset 61 : **« Cela parce qu'ils mécréaient aux versets d'Allah et ils tuaient sans droit les Prophètes. Cela parce qu'ils désobéirent et ils transgressaient. »** Al Alûsî ؒ a dit : « La signification de ce verset est : Ce qui les a poussés à mécréer aux versets d'Allah et à tuer les prophètes (paix sur eux) est le devancement de leur désobéissance et leur transgression, et leur outrepassement des limites. Il est bien connu que le péché engendre le péché. »⁵

47- Verset 61 : **« Cela parce qu'ils désobéirent et ils transgressaient. »** Cheikh Sa'dî ؒ a dit : « **« Cela parce qu'ils désobéirent »** en commettant des désobéissances à Allah et **« Ils transgressaient »** contre les serviteurs d'Allah. En effet, les désobéissances en entraînent d'autres à la suite. L'insouciance engendre à sa suite le péché mineur qui lui-même engendre à sa suite le péché majeur qui lui-même engendre divers types d'innovation et d'impiété et encore autre que cela. Nous demandons à Allah la préservation contre toute affliction et épreuve. [Âmîn]. »⁶

48- Verset 63 : **« Et lorsque Nous avons pris un engagement de vous et Nous avons élevé au-dessus de vous le Mont. Prenez ce que Nous vous avons**

¹ *Nazm Ad-Durar* (1/134).

² Dans ce verset, en arabe, nous avons la forme : *Kâna* suivi d'un verbe au présent (*Al Mudâri'*). En français, cette forme correspond à l'imparfait dont la valeur exprime une action débutée dans le passé et continuant dans le présent en étant encore en cours. Une autre valeur de l'imparfait est l'expression d'une habitude, voire d'une répétition. Ceci correspond bien à la situation de ces gens mentionnés dans ce verset et leur injustice continue et récurrente.

³ *Rûḥ Al Ma'ânî* (1/264).

⁴ *Nazm Ad-Durar* (1/149).

⁵ *Rûḥ Al Ma'ânî* (1/277).

⁶ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

donné avec force.) Al Alûsî ؒ a dit : « Le sens voulu du mot : Force (*Al Quwwah*) désigne l'ardeur et l'effort et ne pas tomber dans la fainéantise ni l'insouciance. »¹

49- Verset 67 : « Et lorsque Moïse a dit à son peuple : « Certes, Allah vous ordonne que vous égorgiez une vache. » » Al Qurtubî ؒ a dit : « Al Mawardî a dit : « En fait, il leur a été ordonné – et Allah sait mieux – de sacrifier une vache en dehors de toute autre bête car elle faisait partie de l'espèce des bovins auquel le veau appartenait et qu'ils ont adoré. Ceci visait donc à rabaisser auprès d'eux ce qu'ils considéraient en haute estime et ils voyaient comme grand. »²

50- Verset 74 : « Ensuite, vos cœurs se sont endurcis après cela et alors ils ont été comme de la pierre ou plus endurcis encore. »

Ibn Taymiyyah ؒ a dit : « La force du cœur est louable tandis que son endurcissement est blâmable. Ainsi donc, il convient que le croyant soit fort sans être brutal et qu'il soit doux sans être faible. »³

Cheikh Sa'dî ؒ a dit : « Ici, Allah a décrit l'endurcissement de leurs cœurs à de la pierre. Quelle est la raison de cette comparaison et d'une telle description alors qu'il existe des choses qui sont plus solides que la pierre, comme : le fer, le cuivre, etc. ? La raison est : Lorsque ces éléments sont introduits dans le feu, alors ils fondent à la différence de la pierre. »⁴

51- Verset 74 : « Cependant, il y a des pierres d'où jaillissent les ruisseaux, d'autres se fendent de sorte qu'en surgisse l'eau et il y en a d'autres encore qui s'affaissent par crainte d'Allah. » Al Qurtubî ؒ a dit : « Mujâhid a dit : « Pas une pierre ne se dégrade et se détache de la cime d'une montagne, pas un ruisseau ne surgit d'une pierre et dont l'eau jaillit de lui si ce n'est par crainte d'Allah, avec laquelle ce Coran est descendu. »⁵

52- Verset 78 : « Et parmi eux il y a des illettrés qui connaissent du Livre uniquement des prétentions et ils ne font que conjecturer » Ibn Taymiyyah ؒ a dit : « Ceci est la description de quiconque ne comprend pas la parole d'Allah ni n'œuvre selon elle. En effet, la personne s'est simplement contentée de la réciter comme Al Hasan Al Basrî a dit : « Le Coran a été descendu pour être mis en œuvre mais des gens ont fait de sa récitation une œuvre. »⁶

53- Verset 83 : « Et lorsque Nous avons pris l'engagement des Fils d'Israël de n'adorer qu'Allah et d'être bienfaisant envers les parents. » Al Qurtubî ؒ a dit : « Nous leur avons ordonné la bienfaisance envers les parents. Ici, dans ce verset, Allah a lié le droit des parents avec le monothéisme parce que la première

¹ *Rûḥ Al Ma'ânî* (1/281).

² *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (2/177).

³ *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafsîr* (1/243).

⁴ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

⁵ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (2/208).

⁶ *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafsîr* (1/247).

éducation est d'Allah tandis que la seconde – qui est l'éducation propre – vient des parents. C'est pourquoi, Allah a lié Sa gratitude à celle envers les parents. »¹

54- Verset 83 : « Et dites aux gens une bonne parole. »

Al Baghawî رحمه الله a dit : « C'est la douceur dans la parole et le bon comportement dans la relation conjugale. »²

Dr. Nâsir Al 'Umar (qu'Allah le préserve a dit) : « Réfléchis bien sur l'expression : **« Aux gens »**. Allah n'a pas fait de différence entre une race, une couleur, une religion, etc. Ainsi, la leçon à tirer est dans la manière de s'adresser et non pas à qui on s'adresse. »³

55- Verset 87 : « Est-ce qu'à chaque fois qu'un Messager est venu à vous avec ce qui ne correspondait pas à vos penchants vous vous enorgueillissiez. »

Al Qurtubî رحمه الله a dit : « La passion a été appelée passion parce qu'elle accompagne avec elle son propriétaire vers l'Enfer. C'est pourquoi, le plus souvent, on ne l'utilise que pour désigner ce qui n'est pas de droit et là où il n'y a aucun bien dedans. »⁴

56- Verset 87 : « Vous traitiez les uns de menteurs et vous tuez les autres. » Ibn Al Qayyim رحمه الله a dit : « Quand Allah a voulu honorer Son Prophète par le témoignage, alors l'effet du poison des juifs s'est manifesté ainsi que la trace du secret de la parole d'Allah à l'égard de Ses ennemis. En effet, dans l'expression : **« Vous traitiez les uns de menteurs (Kadhhabtum) »** Le verbe est venu au passé [littéralement à l'accompli (*Al Mâdî*)] pour signifier une chose qui s'est passée et s'est réalisée tandis que dans l'expression **« Et vous tuez (Taqtulûn) les autres. »** Le verbe est venu au présent [littéralement : à l'inaccompli (*Al Mudâri'*)] pour signifier qu'ils s'y attendent et s'y préparent. »⁵

57- Verset 88 : « Et ils ont dit : « Nos cœurs sont enveloppés. » Plutôt, Allah les a maudits pour [prix de] leur impiété et ils ne croient que peu. » Al Biqâ'î رحمه الله a dit : « Allah a rectifié le point à travers Sa parole : **« Plutôt »** C'est-à-dire : L'affaire n'est pas comme ils ont dit qu'il y aurait une enveloppe réelle [sur leur cœur]. Plutôt : **« Allah les a maudits »** C'est-à-dire : Le Plus Grand Souverain les a bannis de l'acceptation de la foi parce qu'ils n'étaient pas dignes d'être des gens du bonheur après les avoir créés sur la première disposition naturelle droite sans aucune enveloppe sur leur cœur. En fait, la malédiction est un éloignement tant dans la signification que la position. »⁶

58- Verset 89 : « Mais lorsque leur est venu ce qu'ils connurent, ils y mécrurent. Que la malédiction d'Allah soit donc sur les impies. » Al Alûsî رحمه الله a dit : « Leur impiété était simplement due à l'entêtement (*Al Inâd*) qui lui-même était le résultat de l'envie (*Al Hasad*) et non pas de l'ignorance (*Al Jahl*). Ceci est

¹ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (2/229).

² *Ma'âlim At-Tanzîl* (1/72).

³ *A Falâ Yataddabarûn Al Qur'ân*.

⁴ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (2/245).

⁵ *Zâd Al Ma'ad* (4/111); *Badâ'i At-Tafsîr*; *Tafsîr Al Qayyim*.

⁶ *Nazm Ad-Durar* (1/182).

encore plus significatif dans le blâme parce que l'ignorant peut être excusé [à la différence de l'arrogant]. »¹

59- Verset 91 : **« Dis : « Pourquoi donc avez-vous tué auparavant les Prophètes d'Allah si vous étiez croyants. »** Al Alûsî ؒ a dit : « Dans l'annexion (*Al Idâfah*) des **« Prophètes »** au Nom Suprême **« d'Allah »**, il y a un immense honneur et une indication qu'il convient à quiconque est venu de la part d'Allah d'être hautement considéré et secouru et non pas d'être tué. »²

60- Verset 93 : **« Prenez avec force ce que Nous vous avons donné et écoutez ! »** Cheikh Sa'dî ؒ a dit : « C'est-à-dire : Une écoute d'acceptation (*Qabûl*), d'obéissance (*Ta'âh*) et de réponse (*Ijâbah*). »³

61- Verset 94 : **« Dis : « Si la Demeure de l'au-delà – auprès d'Allah – est pour vous seuls, en dehors des [autres] gens, souhaitez donc [immédiatement] la mort si vous êtes véridiques. » »**

Al Qurtubî ؒ a dit : « Quiconque croit qu'il fait partie des gens du Paradis, alors la mort lui est plus aimée que la vie d'ici-bas étant donné qu'il ira vers les délices du Paradis et qu'ainsi la nuisance de ce bas monde cessera. »⁴

Al Biqâ'î ؒ a dit : « Ceci est un signe de la bonne situation de l'âme du serviteur avec son Seigneur car elle est remplie d'espoir de Sa rencontre. [...] Ainsi donc, selon la répulsion de l'âme de la mort, il en résultera une faiblesse de la portion de celle-ci même si grâce à la connaissance il y a une familiarité avec son Seigneur qui souhaite Sa rencontre et l'aime. En effet : « *Quiconque aime la rencontre d'Allah, alors Allah aime sa rencontre et [inversement] quiconque répugne la rencontre d'Allah, alors Allah répugne Sa rencontre.* »⁵. »⁶

62- Verset 97 : **« Dis : « Quiconque est ennemi de Gabriel, alors certes Il l'a fait descendre sur ton cœur par la permission d'Allah. » »** Al Qurtubî ؒ a dit : « Le cœur a spécifiquement été mentionné car il est l'endroit de la raison et de la science et le réceptacle des connaissances. »⁷

63- Verset 98 : **« Alors, certes, Allah est l'ennemi des impies. »** Ibn Kathîr ؒ dit : « Quiconque est hostile à un allié d'Allah, alors assurément il est hostile à Allah. Quiconque est hostile à Allah, alors Allah est son ennemi.⁸ Quiconque dont Allah est son ennemi, alors assurément il est perdant et ruiné ici-bas et dans l'au-delà. »⁹

¹ *Rûh Al Ma'ânî* (1/322).

² *Rûh Al Ma'ânî* (1/324).

³ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

⁴ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (2/257).

⁵ Al Bukhârî (n°6507), Muslim (n°2683) et Ibn Hibbân (n°3010).

⁶ *Nazm Ad-Durar* (1/200).

⁷ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (2/262).

⁸ Partie d'un hadith divin dans lequel Allah ﷻ a dit : « *Quiconque s'en prend à un de Mes alliés, alors assurément Je lui déclare la guerre...* » Al Bukhârî (n°6502).

⁹ *Tafsîr Al Qur'ân Al 'Azîm* (1/127).

64- Verset 102 : **« Et ils apprennent ce qui leur est préjudiciable et ne leur est pas profitable. »** At-Tabarî ؓ a dit : « Ils apprennent des deux Anges¹ la sorcellerie qui leur porte préjudice dans leur religion et ne leur est pas bénéfique dans leur au-delà. »²

65- Verset 103 : **« Et s'ils avaient cru et avaient été pieux, une rétribution [de la part] d'Allah aurait certainement été meilleure. Si seulement ils savaient ! »** Al Alûsî ؓ a dit : « Allah ﷻ a dit : **« Une rétribution [de la part] d'Allah (LaMathûbatun Min 'IndiLlah) »** Il n'a pas dit : **« LaMathûbat Allah »** – bien que cette formulation soit plus abrégée – pour bien faire ressortir le caractère indéfini de ce qui est peu. En fait, dans l'au-delà qui perdurera, la rétribution d'Allah – aussi infime soit-elle – sera bien meilleure qu'une abondante rétribution dans ce bas-monde éphémère. Que dire alors lorsque la rétribution d'Allah sera abondante et continue [dans l'au-delà] ? »³

66- Verset 105 : **« Ceux qui ont mécru parmi les gens du Livre de même que polythéistes n'aiment pas qu'on fasse descendre sur vous un bienfait »** Ibn 'Âchûr ؓ a dit : « Allah n'a pas dit : « Les gens du Livre n'aiment pas... » Ici, il y a un avertissement que ces gens ont vraiment mécru dans leurs Livres parce que s'ils avaient été croyants dans leurs Livres, alors ils auraient déclaré véridique Muḥammad ﷺ et auraient cru en lui car leurs Livres leur ordonnaient de croire en lui et de le suivre. »⁴

67- Verset 107 : **« Ne sais-tu pas que le royaume des cieux et de la Terre appartient à Allah et que vous n'avez, en dehors d'Allah, ni protecteur [littéralement : allié] ni secoureur ? »** Al Alûsî ؓ a dit : « Quiconque donc sait qu'Allah est son Protecteur et son Secoureur – et qu'il n'y a pas de protecteur ni de secoureur hormis Lui – alors il sait catégoriquement qu'Allah agit avec lui là où il y a uniquement un bien pour lui. Ainsi, le serviteur confie toute son affaire à Allah. »⁵

68- Verset 109 : **« Beaucoup de gens du Livre aimeraient, par envie de leur part, vous faire revenir à l'impiété après que vous avez eu la foi et après que la vérité s'est manifestée à eux ? Pardonnez et oubliez jusqu'à ce qu'Allah fasse venir Son ordre. »** Al Qasâb ؓ a dit : « Médite cette parole d'Allah et tu y trouveras une preuve claire que la privation de la réussite [d'Allah] les a empêchés d'avoir la foi. Ces gens n'ont pas envié quiconque autre en dehors d'eux excepté après que la vérité s'est manifestée. En effet, il est impossible qu'ils envient d'autres personnes si pour eux ces personnes sont dans le faux et, à l'inverse, ils prétendent que ce qu'ils possèdent est meilleur. »⁶

¹ C'est-à-dire : les deux Anges envoyés à Babylone : Hârût et Mârût.

² *Jâmi' Al Bayân* (2/450).

³ *Rûḥ Al Ma'ânî* (1/347).

⁴ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (1/635).

⁵ *Rûḥ Al Ma'ânî* (1/354).

⁶ *Nukat Al Qur'ân* (/).

69- Verset 112 : «[Mais] Plutôt quiconque a soumis son visage à Allah tout en étant bienfaisant (vertueux), alors sa récompense est auprès de son Seigneur. Nulle crainte crainte sur eux et ils ne seront pas attristés.»

Al Baghawī ؒ a dit : « Nul n'entrera au Paradis excepté celui qui aura soumis son visage à Allah. C'est-à-dire : Celui qui aura été sincère pour Allah dans sa religion. Il a aussi été dit : Celui qui aura été sincère pour Allah dans son adoration. Il a encore été dit : Celui qui se sera docilement soumis à Allah et se sera montré humble envers Lui. En effet, l'origine de l'Islam est la soumission et la docilité. Ici, le visage (*Al Wahj*) a spécifiquement été mentionné car dès lors où la personne s'est efforcée de poser son visage au sol dans la prosternation, alors il est clair qu'elle n'a pas été avare avec le reste de ses autres membres. »¹

Ibn Kathīr ؒ a dit : « «[Mais] Plutôt quiconque a soumis son visage à Allah» C'est-à-dire : Quiconque a été sincère pour Allah. «Tout en étant bienfaisant (vertueux).» C'est-à-dire : Il a suivi le Messenger d'Allah ﷺ dans cela. En effet, pour qu'une œuvre soit acceptée, elle doit remplir deux conditions : 1- Elle doit être pure et sincère (*Khâlis*) pour Allah, Seul. 2- Elle doit être correcte et conforme (*Muwâfiq*) à la Législation (*Ach-Char'ah*). Ainsi donc, même si l'œuvre est sincère mais elle n'est pas conforme, alors elle n'est pas acceptée.² »³

Cheikh Sa'dī ؒ a dit : « «[Mais] Plutôt quiconque a soumis son visage] à Allah» C'est-à-dire : Il a été sincère pour Allah dans ses œuvres en se dirigeant vers Lui par son cœur. «Tout en étant bienfaisant (vertueux).» Dans l'adoration de son Seigneur, à savoir : Il L'a adoré par le biais de Sa Législation. Ces personnes-là sont les gens du Paradis et seulement elles. [...] On comprend donc de ce verset que quiconque n'est pas comme cela, alors il est parmi les gens de l'Enfer, les gens qui sont détruits. Ainsi donc, il n'y a pas de délivrance ni de salut excepté pour les gens qui sont sincères envers Celui qui est adoré et qui sont conformes au Messenger d'Allah ﷺ. »⁴

70- Verset 113 : «Et les Juifs ont dit : « Les Chrétiens ne tiennent sur rien! » Et les Chrétiens ont dit : « Les Juifs ne tiennent sur rien! » Alors qu'ils lisent le Livre! De même, ceux qui ne savent rien disent la même parole qu'eux.» Ibn Taymiyyah ؒ a dit : « Les Gens du Livre sont comme l'Imam Ahmad a dit : « Ils sont en désaccord vis-à-vis du Livre, ils divergent de lui mais [par contre] ils sont unis dans la séparation d'avec celui-ci. » En effet, ils ont réuni deux caractéristiques : 1- Le désaccord (*Al Ikhtilâf*) qu'Allah a blâmé dans Son Livre. 2- La divergence (*Al Khilâf*) d'avec les Prophètes qu'Allah a aussi blâmée. Donc, non seulement ils ont divergé des Prophètes mais aussi ils ont été en désaccord avec eux. »⁵

¹ *Ma'âlim At-Tanzîl* (1/93).

² De même, si l'œuvre est conforme mais elle n'est pas sincère, alors elle n'est pas acceptée non plus.

³ *Tafsîr Al Qu'rân Al 'Azîm* (1/147).

⁴ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

⁵ *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fi Tafsîr* (1/311).

71- Verset 118 : **« Et ceux qui ne savent pas ont dit : « Si seulement Allah pouvait nous parler [directement] ou un signe pouvait nous venir [de Sa part] ? » »** Cheikh Sa'dî ؒ a dit : « Ces gens demandent des signes de personnes obstinées et non pas des signes de personnes cherchant la bonne direction. En outre, leur objectif n'est pas la manifestation de la vérité. En effet, les Messagers sont venus avec des signes grâce auxquels les êtres humains comme eux peuvent croire. »¹

72- Verset 119 : **« Certes, Nous t'avons envoyé par la vérité en tant qu'annonciateur [de bonnes nouvelles] et avertisseur [de menaces] et on ne t'interrogera pas à propos des gens de la Fournaise. »** Al Alûsî ؒ a dit : « Le sens voulu de ce verset est : Certes, Nous t'avons envoyé pour que tu annonces la bonne nouvelle à quiconque obéit et que tu avertisses quiconque désobéit et Nous ne t'avons pas envoyé pour que tu forces [les gens] à la foi. Par conséquent, tu n'es pas responsable s'ils persistent ou s'ils sont arrogants. »²

73- Verset 121 : **« Ceux à qui Nous avons donné le Livre »** Ibn Al Qayyim ؒ a dit : « Dans le Coran, lorsque les Gens du Livre sont mentionnés avec la formulation : **« Ceux à qui Nous avons donné le Livre »**³ Alors, dans ce cas-là, Allah mentionne uniquement une exposition de compliments. Lorsqu'ils sont mentionnés avec la formulation : **« Ceux à qui a été donné une partie du Livre »**⁴ Alors, dans ce cas-là, c'est uniquement une exposition de blâmes. Et lorsqu'ils sont mentionnés avec la formulation : **« Ceux à qui le Livre a été donné »**⁵ Alors, dans ce cas-là, cela contient les deux groupes [précédemment mentionnés]. Toutefois, ceci n'est pas limité uniquement à ceux qui sont complimentés. Enfin, lorsque la formulation utilisée est : **« Gens du Livre »**⁶ Alors, dans ce cas-là, cela comprend les deux groupes de manière générale. »⁷

74- Verset 121 : **« Ceux à qui Nous avons donné le Livre le récitent comme il se doit [littéralement : le récitent d'une véritable récitation] »** Ibn Taymiyyah ؒ a dit : « La récitation (*At-Tilâwah*) du Livre signifie son suivi (*Al Ittibâ'*) comme l'a expliqué Ibn Mas'ûd ؓ. En effet, concernant ce verset, il a

¹ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

² *Rûh Al Ma'ânî* (1/370).

³ Par exemple, comme dans le verset : **« Ceux à qui Nous avons donné le Livre le récitent comme il se doit ; ceux-là y croient. »** (La Vache, 2 : 121).

⁴ Par exemple, comme dans le verset : **« Ne vois-tu pas ceux à qui a été donné une partie du Livre qui sont [maintenant] appelés vers le Livre d'Allah pour qu'il tranche entre eux et ensuite un groupe parmi eux tourne le dos et ils se détournent ? »** (La Famille d'Imrân, 3 : 23).

⁵ Par exemple, comme dans le verset : **« Et lorsqu'Allah prit l'engagement de ceux à qui le Livre avait été donné : « Exposez-le vraiment aux gens et ne le dissimulez pas ! » [Mais] Ils le jetèrent alors derrière leur dos et le vendirent à vil prix. Qu'est mauvais ce qu'ils vendent ! »** (La Famille, 3 : 187).

⁶ Par exemple, comme dans le verset : **« Ô Gens du Livre ! N'exagérez pas dans votre religion et ne dites sur Allah que la vérité. »** (Les Femmes, 4 : 171).

⁷ *Badâ'i At-Tafsîr ; Tafsîr Al Qayyim*.

dit : « Ils le lisent comme il a été descendu, ils ne le dénaturent pas, ils déclarent licite ce qui est licite et ils déclarent illicite ce qui est illicite, ils croient en ses versets équivoques et ils œuvrent selon ses versets clairs. »¹ Al Hasan Al Basrî a dit : « Ils le suivent d'un véritable suivi. » Et il a été rapporté à peu près la même chose de la part d'Ikrimah, 'Aqâ, Mujâhid, Ibrâhim An-Nakha'î, etc.»²

75- Verset 124 : **« Et lorsque ton Seigneur eut éprouvé Abraham par des commandements [littéralement : des paroles] et qu'il les eut parachevés, Il [Allah] a dit : « Certes, Je vais t'établir en tant que Guide [littéralement : Imam] pour les gens. » Il [Abraham] demanda : « Et parmi ma descendance ? » Il [Allah] répondit : « Mon engagement ne s'applique pas aux injustes. » »** Al Qurrubî ؓ a dit : « Un groupe de savants a déduit de ce verset que le gouvernant [littéralement : l'Imam] doit faire partie des gens justes, bienfaisants et émérites tout en ayant la force de pouvoir établir cela. [...] Quant aux gens pervers, iniques et injustes, alors ils ne sont ni aptes ni dignes de cette fonction comme Allah ﷻ l'a dit ici : **« Mon engagement ne s'applique pas aux injustes. » »**³

76- Verset 124 : **« Certes, Je vais t'établir en tant que Guide [littéralement : Imam] pour les gens. » Il [Abraham] demanda : « Et parmi ma descendance ? » Il [Allah] répondit : « Mon engagement ne s'applique pas aux injustes. » »** Ibn Kathîr ؓ a dit : « Abraham ؑ voulut le bien pour sa descendance et c'est ce qui correspond à sa parole : **« Seigneur ! Fais de cette cité un lieu sûr et préserve-moi ainsi que mes enfants que nous adorions les idoles. » »** (Abraham, 14 : 35). En effet, la vertu de l'enfant est une vertu pour le père. Le Messenger d'Allah ﷺ a dit : **« Lorsque le fils d'Adam meurt, son œuvre s'interrompt excepté en trois cas : 1- Une aumône qui perdure. 2- Une science dont on tire bénéfice. 3- Un enfant vertueux qui invoque pour lui. » »**⁴⁵

77- Verset 126 : **« Et lorsqu'Abraham a dit : « Seigneur ! Fais de cette cité un lieu sûr. » »**

Ibn Kathîr ؓ a dit : « Cette formulation est dans la sourate : La Vache (n°2). Pourtant, dans la sourate : Abraham (n°14), Allah ﷻ a dit : **« Et lorsqu'Abraham a dit : « Seigneur ! Fais que la cité soit un lieu sûr (Al Balada Âminan). » »** (Abraham, 14 : 35). Dans le premier verset, pourquoi Abraham ؑ a-t-il dit : **« Fais de cette cité un lieu sûr »** ? Tandis que dans le second verset, il ؑ a dit : **« Fais que la cité soit un lieu sûr »** ? Dans la sourate : La Vache, le nom a été mentionné avec la marque de l'indéfini (*Baladan*), c'est-à-dire : « Fais de cette contrée une citée

¹ *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fi Tafsi'r* (1/339). Dans une autre version de cet *Athar* : « Certes, la véritable récitation du Coran est que la personne déclare licite son licite, déclare illicite son illicite, le lit comme Allah ﷻ l'a fait descendre et qu'elle ne détourne pas les versets de leur sens. » Voir : *Jâmi' Al Bayân*.

² *Ma'âlim At-Tanzîl* (1/110-111); *Jâmi' Ahkâm Al Qur'ân* (2/95-96); *Tafsi'r Al Qur'ân Al 'Azîm* (1/163-164).

³ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (2/370).

⁴ Muslim (n°1631).

⁵ *Tafsi'r Al Qur'ân Al 'Azîm* (1/229).

sûre. » Ceci est opportun car c'était avant la construction de la *Ka'bah*. Mais, dans la sourate : Abraham, le nom a été mentionné avec la marque d'un article défini (*Al Balada*). En effet, c'est comme s'il y avait eu une seconde invocation [de la part d'Abraham] après la construction de la Maison, l'installation de sa famille dans cette cité et après la naissance de son fils Isaac عليه السلام qui est né treize ans après Ismaël عليه السلام. C'est pourquoi, à la fin de son invocation, Abraham عليه السلام a dit : **« Louange à Allah qui, en dépit de ma vieillesse, m'a accordé Ismaël et Isaac. Certes, mon Seigneur entend bien l'invocation. »** (Abraham, 14 : 39). »¹

As-Suyûtî رحمته الله a dit : « Dans le verset de la sourate : La Vache (n°2), *Al Khalîl* عليه السلام a invoqué Allah avant que La Mecque soit une cité. En fait, il a dit cela au moment de laisser Hâjar et Ismaël alors que ce lieu n'était qu'un oued. Ainsi donc, il a invoqué pour que cet oued devienne une cité. Dans le verset de la sourate : Abraham (n°14), *Al Khalîl* عليه السلام a invoqué Allah après son retour en ce lieu, lorsque la tribu des Banî Jurhum s'y est installée et que La Mecque est devenue une cité. Alors, à ce moment-là, Abraham عليه السلام a invoqué pour que cette cité soit sûre. »²

78- Verset 126 : **« Et lorsqu'Abraham a dit : « Seigneur ! Fais de cette cité un lieu sûr et pourvoit ses habitants en fruits quiconque parmi eux aura cru en Allah et au Jour Dernier. » »** Dr. Nâsir Al 'Umar (qu'Allah le préserve) a dit : « Médite le lien étroit entre la sûreté (*Al Amn*) et la subsistance (*Ar-Rizq*), et entre la peur (*Al Khawf*) et la faim (*Al Jû'*). Ce lien revient dans tout le Coran et ceci insiste sur l'importance et l'obligation de la préservation de la sûreté du fait de ce qui découle de cela en termes d'effets majeurs dans la vie des gens et de leurs adorations mais aussi dans leur stabilité physique et psychologique. En effet, quel goût y-a-t-il à la vie et à l'adoration lorsque la peur est toujours présente ? Plutôt, les projets religieux et mondains butent et trébuchent. Médite donc la sourate : Quraych (n°106) et tu verras cela de manière limpide. »³

79- Verset 127 : **« Et lorsqu'Abraham – et Ismaël – élevait les fondations de la Maison : « Notre Seigneur ! Accepte [ceci] de notre part ! Certes, c'est Toi l'Oyant, l'Omniscient. » »**

Ibn Kathîr رحمته الله a dit : « Lorsque Wuhayb ibn Al Warad a lu le verset ci-dessus, il a pleuré et a dit : « Ô ami intime du Tout-Miséricordieux (*Khalîl Ar-Rahmân*) ! Tu élèves les fondations de la Maison du Tout-Miséricordieux et tu appréhendes qu'on n'accepte pas de ta part ! »⁴

Al Alûsî رحمته الله a dit : « Ici, en arabe, la phrase est au présent : « *Wa Idh Yarfa'u Ibrâhîm* » alors que cette histoire est pourtant passée. Le but de ceci est de bien garder à l'esprit cette affaire pour que les gens imitent Abraham عليه السلام lorsqu'ils accomplissent des actes d'obéissances difficiles et pénibles tout en suppliant qu'Allah accepte ce qu'ils font. De même, c'est pour que les gens connaissent la grandeur

¹ *Tafsîr Al Qur'ân Al 'Azîm* (1/230).

² *Al Itqân Fî 'Ulûm Al Qur'ân*.

³ *A Falâ Yataddabarûn Al Qur'ân*.

⁴ *Tafsîr Al Qur'ân Al 'Azîm* (1/219).

et la valeur de cette Maison construite et qu'eux aussi la considèrent à sa juste valeur et ils la vénèrent.¹ »²

80- Verset 128 : ﴿«Notre Seigneur ! Fais de nous des soumis à Toi et de notre descendance une communauté [aussi] soumise à Toi. Et montre-nous nos rites et accueille notre repentir.»﴾ Al Alûsî ؒ a dit : « Le repentir (*At-Tawbah*) diffère selon la différence des gens qui se repentent, notamment : 1- Le repentir de la masse des musulmans est un regret, une résolution à ne pas recommencer et – si c'est possible – une réparation des injustices commises. Toutefois, si ce n'est pas possible, alors avoir au moins l'intention de les réparer. 2- Le repentir des élus est le retour de tout ce qui est répugné au niveau des mauvaises pensées, de la torpeur dans les œuvres et de l'accomplissement de l'adoration de manière imparfaite. 3- Le repentir de l'élite des élus est une élévation en degrés et un cheminement dans les stations [spirituelles]. »³

81- Verset 129 : ﴿«Notre Seigneur ! Envoie parmi eux un Messager [issu] d'entre eux qui leur récite Tes versets, leur enseigne le Livre et la Sagesse, et les purifie.»﴾

Al Qurtubî ؒ a dit : « La sagesse est la connaissance de la religion, la compréhension de l'interprétation et la clairvoyance qui est une marque distinctive et une lumière [de la part] d'Allah. »⁴

Ibn Taymiyyah ؒ a dit : « [Ici] La Sagesse (*Al Hikmah*) est la Tradition (*As-Sunnah*). En effet, Allah a ordonné aux épouses de Son Prophète ﷺ de se rappeler ce qui est récité, dans leurs maisons, du Livre et de la Sagesse.⁵ Quant au : **﴿Livre﴾** Ceci désigne le Coran. Hormis cela, ce que le Messager d'Allah ﷺ récitait était la Tradition. »⁶

82- Verset 129 : ﴿Certes, Tu es le Puissant, le Sage.﴾ Ibn 'Uthaymîn ؒ a dit : « La concordance entre la puissance (*Al 'Izzah*) et la sagesse (*Al Hikmah*) dans l'envoi du Messager est évidente et très manifeste car tout ce avec quoi le Messager vient est une sagesse et il s'y trouve la puissance comme Allah ﷻ a dit : **﴿Or, c'est à Allah qu'est la puissance ainsi qu'à Son Messager et aux croyants.﴾** (Les Hypocrites, 63 : 8). Cette puissance est pour les croyants qu'ils soient Arabes ou non-Arabes. Ainsi donc, quiconque est croyant, alors il a la puissance ; et, inver-

¹ En français, le verbe vénérer recouvre deux sens : 1- Ressentir une estime admirative et affectueuse pour une chose, une personne, etc. Par exemple : Le fils vénère son père. 2- En religion, ce verbe signifie : adorer avec respect. Par exemple : Les croyants vénèrent leur Dieu. *Dictionnaire Microsoft Encarta*. Ici, nous signifions bien entendu le premier sens et non le second car l'adoration est uniquement due à Allah, sans rien ni personne associé à Lui.

² *Rûh Al Ma'ânî* (1/383).

³ *Rûh Al Ma'ânî* (1/386).

⁴ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (2/403).

⁵ Ici, Ibn Taymiyyah ؒ fait référence au verset suivant : **﴿Et rappelez-vous ce qui est récité, dans vos demeures, des versets d'Allah et de la sagesse. Certes, Allah est Doux et Bien-Informé.﴾** (Les Coalisés, 33 : 34).

⁶ *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafîr* (1/345).

sement, quiconque n'est pas comme cela alors il rate la puissance proportionnellement à ce qu'il aura négligé de la foi. »¹

83- Verset 132 : **« Ne mourrez donc qu'en étant soumis [littéralement : des musulmans]. »** Cheikh Sa'dî ؒ a dit : « Établissez l'Islam comme il se doit, parez-vous de ses lois, teintez-vous de ses caractères et ensuite perdez sur ça de sorte que la mort vienne à vous et vous êtes uniquement sur cela. Ceci parce que quiconque vit sur une chose, alors il meurt sur cette chose ; et quiconque meurt sur une chose, alors il est ressuscité sur celle-ci. »²

84- Versets 134 – 141 : **« Voici une génération qui, assurément, est révolue. À elle ce qu'elle a acquis et à vous ce que vous avez acquis. Et on ne vous interrogera pas concernant ce qu'ils oeuvraient. »** Al Qurtubî ؒ a dit : « Ce verset a été répété deux fois parce qu'il contient une signification d'intimidation (*At-Tahdid*) et d'apeurement (*At-Takhwif*). C'est-à-dire : Si ces Prophètes-là (paix sur eux), malgré leur imamat et leur mérite, seront rétribués selon ce qu'ils ont acquis, alors vous, vous êtes encore plus concernés. »³

85- Verset 136 : **« Dites : « Nous avons cru en Allah ; » »**

Ibn 'Âchûr ؒ a dit : « La foi en Allah a devancé tout le reste parce qu'elle ne diffère pas selon la différence des Législations véritables. Ensuite, la foi en ce qui a été descendu comme Législations sur les Prophètes est venue à la suite. »⁴

Cheikh Sa'dî ؒ a dit : « C'est-à-dire : Par vos langues qui vont de pair avec [ce que contiennent] vos cœurs. Ceci est la parole complète et parfaite de laquelle découlent la rétribution et la récompense. En effet, tout comme la prononciation de la langue sans la croyance du cœur est de l'hypocrisie et de l'impiété ; de même, la parole vide de toute œuvre – c'est-à-dire : l'œuvre du cœur – n'a pas d'effet ni de trace et peu de bénéfice et d'utilité. »⁵

86- Verset 136 : **« Dites : « Nous avons cru en Allah, en ce qui nous a été descendu, en ce qui a été descendu vers Abraham, Ismaël, Isaac, Jacob et les Tribus, et en ce qui a été donné à Moïse et à Jésus, et en ce qui a été donné aux Prophètes [de la part] de leur Seigneur. » »**

[Badr Ad-Dîn] Ibn Jamâ'ah ؒ a dit : « Ici, Allah ﷻ a dit : **« Et en ce qui a été donné à Moïse et à Jésus, et en ce qui a été donné aux Prophètes. »** Tandis que dans la sourate : La Famille d'Imrân (n°3), Il a dit : **« Et en ce qui a été donné à Moïse et à Jésus, et aux Prophètes. »** (La Famille d'Imrân, 3 : 84). On remarque que là il n'y a pas la mention du don (*Al Itâ'*). Quelle est la sagesse dans cela ? Dans la sourate : La Famille d'Imrân, Allah a précédemment mentionné : **« Et lorsqu'Allah prit le pacte des Prophètes : « Et de ce que Je vous ai donné comme Livre et Sagesse. » »** (La Famille d'Imrân, 3 : 81). Ainsi donc, ici, Allah s'est passé de répéter

¹ *Tafsîr Al Qur'ân Al Karîm.*

² *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân.*

³ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (2/425).

⁴ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (1/739).

⁵ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân.*

une seconde fois le don qu’Il leur a fait tandis que dans la sourate : La Vache (n°2), ce don n’avait pas été précédemment mentionné d’où Sa mention claire là. »¹

Cheikh Sa’dî رحمه الله a dit : « Ce verset prouve que le don, l’octroi de la religion est le véritable don, celui qui est lié au bonheur ici-bas et celui de l’au-delà. Et Allah ne nous pas a ordonné de croire en ce qui a été donné aux Prophètes comme royaume, bien, et ce qui y ressemble. Plutôt, Il nous a ordonné de croire en ce qui leur a été donné comme Livres et Législations. »²

87- Verset 137 : **« Et si alors ils croient à la même chose à ce en quoi vous avez cru, alors assurément ils seront bien guidés. Mais s’ils s’en détournent, alors ils seront certes dans le schisme ! »** Ibn ‘Uthaymîn رحمه الله a dit : « Le schisme (*Ach-Chiqâq*) entre les Gens du Livre et les Musulmans est une affaire décrétée et il n’est pas possible que les Musulmans s’accordent avec les Gens du Livre. Ainsi, la prédication des gens de l’égarement qui appellent à l’œcuménisme et au rapprochement des religions est vain. En effet, dès lors où ils n’ont pas cru alors ils sont tombés dans le schisme avec nous et ce schisme mène obligatoirement à l’animosité et à l’aversion et ce faisant à la résistance. Et c’est ce qui s’est passé. »³

88- Verset 139 : **« Et nous Lui sommes sincèrement dévoués. »** Al Baghawî رحمه الله a dit : « Saïd ibn Jubayr a dit : La sincérité est que le serviteur soit sincère dans sa religion et son œuvre pour Allah, de sorte qu’il ne Lui associe rien dans sa religion et il n’est pas ostentatoire dans son œuvre. » Al Fudayl ibn ‘Iyâd a dit : « Délaisser l’œuvre en raison des hommes est de l’ostentation et œuvrer en raison des hommes est du polythéisme. La sincérité est qu’Allah te préserve de ces deux choses. »⁴

89- Verset 152 : **« Souvenez-vous donc de Moi, Je me souviendrai de vous. »** Ibn Juzayy رحمه الله a dit : « Chaque chose a sa spécificité et son fruit : En ce qui concerne les Noms d’Allah (*Asmâ Allah*) dont la signification a trait à l’information et la perception, comme : le Bien-Informé, l’Omniscient, l’Oyant, le Clairvoyant, le Proche, etc. Alors, leur fruit est l’Observance (*Al Muchâhadah*) et la Surveillance (*Al Murâqabah*). En ce qui concerne la prière sur le Prophète ﷺ, alors son fruit est son vif amour et l’assiduité à suivre sa Tradition. En ce qui concerne l’imploration du pardon (*Al Istighfâr*), alors son fruit est la droiture et la rectitude sur la piété et le respect des conditions du repentir tout en brisant son cœur [devant son Seigneur] en raison des péchés précédents. Chaque rappel a aussi sa spécificité et son fruit : En ce qui concerne la proclamation de l’Unicité d’Allah (*At-Tablîl*), alors son fruit est le monothéisme – je veux dire par-là : le monothéisme particulier – car le monothéisme général concerne chaque croyant. En ce qui concerne la proclamation de la grandeur d’Allah (*At-Takbîr*), alors son fruit est la grandeur et la splendeur pour le Détenteur de la munificence. En ce qui concerne la proclamation de la louange

¹ *Kachf Al Ma’ânî Fil Mutachâbih Min Al Mathânî.*

² *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân.*

³ *Tafsîr Al Qur’ân Al Karîm.*

⁴ *Ma’âlim At-Tanzîl (1/113).*

(*At-Tahmîd*) et les Noms [d'Allah] qui ont une signification liés à la bienfaisance, la miséricorde – comme le Tout-Miséricordieux, le Très-Miséricordieux, le Noble, le Grand Pardonneur, et ce qui ressemble à cela – alors leur fruit est trois stations spirituelles : 1- La gratitude ou le remerciement. 2- La force de l'espoir. 3- L'amour. En effet, il ne fait aucun doute que quiconque est bienfaisant est aimé. »¹

90- Versets 152 – 153 : « Et remerciez-Moi et ne soyez pas ingrats. » Ô vous qui avez cru ! Cherchez de l'aide par [le biais de] la patience et la prière. Ibn Kathîr ؓ a dit : « Quand Allah a terminé d'expliquer l'ordre de Le remercier, alors Il a entrepris d'expliquer la patience, la bonne direction, et la recherche d'aide par le biais de la patience et la prière. En effet, le serviteur est soit dans un [état de] bienfait et il doit remercier ; soit, il est dans un [état de] méfait et il doit patienter sur celui-ci. »²

91- Verset 153 : « Certes, Allah est avec les patients. » Cheikh Sa'dî ؓ a dit : « Ceci est une compagnie particulière qui implique l'amour d'Allah, Son assistance, Son secours et Sa proximité. Cela est une immense marque de distinction en faveur des patients. En effet, si les patients ne devaient avoir que ce mérite – c'est-à-dire : avoir gagné cette compagnie [particulière] d'Allah – alors ceci serait amplement suffisant en tant que mérite et honneur. »³

92- Versets 153 – 154 : « Certes, Allah est avec les patients. Et ne dites pas de quiconque est tué dans le sentier d'Allah qu'ils sont morts. Plutôt, ils sont vivants mais vous ne le ressentez pas. » Al Biqâ'î ؓ a dit : « Ici, il y a une indication qui est la suivante : Même si Allah est avec eux [du fait de leur patience], alors ceci n'empêche pas que certains d'entre eux tombent en martyrs. Plutôt, cela fait partie des fruits qu'Allah soit avec eux, à savoir : quiconque parmi eux est tombé en martyr, alors il a gagné le bonheur dans l'au-delà ; et quiconque parmi eux est resté vivant, alors il a gagné le bonheur dans les deux Demeures : ici-bas et l'au-delà. »⁴

93- Verset 155 : « Et, certainement, Nous allons vous éprouver par un peu de peur, de faim et de diminution de biens, de personnes et de fruits. Et annonce la bonne nouvelle aux patients. »

Ar-Râzî ؓ a dit : « Allah ﷻ a dit : « **Par un peu de (*Bi Chay'inn*)** » Il n'a pas dit : « Par beaucoup de (*Bi Kathîrin*) » ou : « Par des choses (*Bi Achyâ'*) » en employant le pluriel. Ceci est pour deux raisons : 1- Pour ne pas qu'on se méprenne comme étant des choses de chaque catégorie [par lesquelles nous serions éprouvés], et donc ce qui est sous-entendu est : « Par un peu de chose de ceci et un peu de chose de cela. » 2- La signification est : Par quelque chose d'infime parmi ces choses-là. »⁵

¹ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (1/88).

² *Tafsîr Al Qu'rân Al 'Azîm* (1/187).

³ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

⁴ *Nazm Ad-Durar* (1/271).

⁵ *Mafâtîh Al Ghayb*.

Al Qurṭubî ؓ a dit : « Il a été dit qu'ils ont été éprouvés par ceci pour que ce soit un signe pour ceux qui viendraient après eux et qu'ainsi ils sachent qu'ils ont patienté sur cela au moment où la vérité leur a été clarifiée. Il a aussi été dit qu'Allah leur a informé de ceci pour qu'ils soient sur une certitude de Sa part qu'Il les éprouverait et qu'ainsi ils enferment leur personne dans cela et que ça les éloigne de l'affliction. Par ailleurs, dans ce verset, il y a la promptitude de la rétribution d'Allah pour quiconque est résolu et enferme dans sa personne [dans de telles situations]. »¹

94- Verset 156 : «Ceux qui lorsqu'un malheur les a touchés, ils disent : « Certes, nous appartenons à Allah et c'est vers Lui que nous retournons. »»

Ibn 'Aṭiyyah ؓ a dit : « Allah a fait de ces paroles un refuge pour ceux qui sont atteint de malheurs ainsi qu'une protection infaillible pour ceux qui sont éprouvés étant donné que celles-ci ont réuni des significations bénies, notamment : l'Unicité d'Allah, la reconnaissance de la servitude qui Lui est due, la Résurrection des tombes et la certitude du retour de toute l'affaire vers Lui tout comme cette affaire Lui appartient. Saïd ibn Jubayr a dit : « Ces paroles n'ont pas été données à un prophète avant notre Prophète ﷺ. Et si Jacob ؑ les avait connues, alors il n'aurait pas dit : «**Ô quel chagrin ai-je pour Joseph !**» (Joseph, 12 : 84). »²

Ibn Juzayy ؓ a dit : « **«Certes, nous appartenons à Allah (Innâ LiLlah)»** La particule : «*Al-Lâm* »³ désigne la royauté (la souveraineté) et le Roi (le Souverain) fait ce qu'Il souhaite dans Son royaume. **«Et, certes, c'est vers Lui que nous retournons.»** Rappelez-vous l'au-delà pour que cela vous allège les malheurs d'ici-bas. Dans un hadith authentique, le Messager d'Allah ﷺ a dit : « *Quiconque a été touché d'un malheur et dit : Certes, nous appartenons à Allah et c'est vers Lui que nous retournons. Ô Allah ! Récompense-moi dans mon malheur et fais-moi le suivre par un bien (par mieux). Alors, Allah le lui fait suivre d'un bien pour ce qui l'a touché.* » Oum Salamah ؓ – celle qui rapporte ce hadith – a dit : « Quand mon mari, Abû Salamah, est mort, j'ai dit cela et Allah me l'a remplacé par le Messager d'Allah ﷺ. »⁴. »⁵

95- Verset 165 : «Et, parmi les hommes, il en est qui prennent – en dehors d'Allah – des égaux [à Lui], ils les aiment comme l'amour d'Allah. Or, ceux qui ont cru sont plus ardents dans l'amour d'Allah.»

Ibn Taymiyyah ؓ a dit : « On a dit à Sufyân ibn 'Uyaynah : « Certes, les gens des passions (*Ahl Al Ahwâ'*) aiment d'un vif amour ce qu'ils ont innové parmi leurs passions ! » Alors, il a répondu : « As-tu oublié la parole d'Allah ﷻ : **«Et, parmi les hommes, il en est qui prennent – en dehors d'Allah – des égaux [à**

¹ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'an* (2/462).

² *Al Muḥarrar Al Wajîz* (1/228).

³ En arabe, la particule : «*Al-Lâm* » désigne tout ce qui a trait à la possession, la propriété, etc.

⁴ Muslim (n°918).

⁵ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (1/89).

Lui], ils les aiment comme l'amour d'Allah.) Ainsi que Sa parole : **«Et dans leur impiété, leur cœur furent épris du Veau.»** (La Vache, 2 : 93) !? »¹

Ibn Juzay ؒ a dit : « Sache que lorsque l'amour d'Allah a pris l'autorité sur le cœur, alors ses traces apparaissent sur les membres en termes d'effort dans Son obéissance, d'activité à Son service, d'assiduité dans Son agrément, de délice dans Son adresse confidentielle, de satisfaction vis-à-vis de Son décret et Sa prédestinée, de vif désir de Sa rencontre, de familiarité par [le biais de] Son Rappel, d'étrangeté à autre que Lui, de fuite des gens, de solitude dans l'isolement, d'évacuation de ce bas monde du cœur, d'amour de tout ce qu'Allah aime et de Le devancer sur tout. »²

96- Verset 167 : «C'est comme cela qu'Allah leur montrera leurs œuvres. Elles seront une source de remords pour eux et ils ne pourront pas sortir du Feu.» Al Qurtubî ؒ a dit : « As-Suddiyy a dit : « Le Paradis sera élevé pour eux, alors ils regarderont vers lui et vers leurs maisons qu'ils auraient eues s'ils avaient obéi à Allah. Ensuite, on répartira les croyants et ceci au moment où ils regretteront. » Ici, ces œuvres leur ont été annexés (*A'mālahum*) étant donné qu'ils ont été ordonnés de les accomplir. Quant aux œuvres corrompues, elles leur ont été annexées étant donné qu'ils les ont accomplies. » En ce qui concerne le remords (*Al Hasrah*), c'est le plus haut des degrés du regret concernant une chose ratée. »³

97- Verset 173 : «Quiconque donc a été contraint sans avoir abusé ni transgressé, alors il n'y a pas de péché sur lui. Certes, Allah est Grand Pardonneur, Très-Miséricordieux.» Al Biqā'î ؒ a dit : « Dès lors où cette religion contient de la facilité et non de la difficulté, elle n'a ni gêne ni péché, alors le jugement de cet interdit a été levé pour la personne qui est contrainte. »⁴

98- Verset 174 : «Certes, ceux qui dissimulent ce qu'Allah à fait descendre du Livre et ils le vendent à un prix vil, voilà ceux qui n'emplissent leur ventre que de Feu.» Al Qurtubî ؒ a dit : « Ici, le prix a été désigné comme étant : **«À un prix vil (*Thamanan Qalīlan*)»** Littéralement : peu. Ceci du fait de la cessation de sa durée et de sa mauvaise issue finale. Il a été dit que ce qu'ils prenaient comme pot de vin était peu. Ce verset – même s'il concerne les rabbins – inclut quiconque dissimule la science parmi les musulmans en ayant choisi cela pour une cause mondaine qu'il veut obtenir. [...] La mention des ventres (*Al Butūn*) constitue une indication de leur avidité de sorte qu'ils ont vendu leur au-delà pour une simple portion de nourriture qui ne recèle [pourtant] aucun danger pour eux. »⁵

¹ *Charḥ Risālah Al 'Ubūdiyyah*, 'Abd Ar-Raḥīm As-Sulamī. Al Ghazzālī ؒ a dit : « Le pire châtiment est que l'Homme soit empêché d'atteindre ce qu'il veut comme Allah ﷻ a dit : **«Et on s'interposera entre eux et ce qu'ils désirent.»** (Sabā', 34 : 54). Ceci est l'expression la plus complète des punitions des gens de l'Enfer.

² *At-Tas'īl Li 'Ulūm At-Tanzīl* (1/92).

³ *Al Jāmi' Li Ahkām Al Qur'ān* (3/11).

⁴ *Nazm Ad-Durar* (1/318).

⁵ *Al Jāmi' Li Ahkām Al Qur'ān* (3/48-49).

99- Verset 177 : « Et qui donne de son argent [et de ses biens], malgré son amour, aux proches, aux orphelins, aux indigents, aux voyageurs en détresse, à ceux qui demandent [de l'aide] et pour délier les jugs. » Ibn Juzay ؓ a dit : « Cet ordre et ce qui est mentionné vise à devancer ce qui est le plus important au moins important et ce qui est meilleur à ce qui est moindre parce que l'aumône envers les proches est à la fois une aumône et un lien de parenté à la différence de ceux qui viennent après eux.¹ Ensuite, il y a les orphelins en raison de leur bas âge et de leur besoin. Puis, il y a les indigents en raison de leur besoin particulier. Ensuite, le voyageur en détresse qui est étranger dans une terre ; il a aussi été dit que c'était le faible. Enfin, ceux qui demandent même s'ils ne sont pas dans le besoin. »²

100- Verset 177 : « Et ceux qui sont patients dans la misère, la maladie et au moment de l'acharnement [lors du combat] les voilà ceux qui ont été véridiques et les voilà les vrais pieux ! » Al Alûsî ؓ a dit : « Ceci fait partie de ce qui est graduel (progressif) dans la patience, en allant de ce qui est difficile à ce qui l'est plus encore parce que la patience sur la maladie est au-dessus de la patience sur la pauvreté, et la patience sur le combat est au-dessus de la patience sur la maladie. »³

101- Verset 178 : « Quiconque donc son frère lui aura pardonné en quoi que ce soit » Ibn 'Âchûr ؓ a dit : « Le terme de : « Frère (*Akh*) » sert à désigner ce qui est similaire dans l'Islam. Ceci est un fondement qui a été rapporté dans le Coran et ce dernier a fait de ce fondement une concordance dans le dogme comme une concordance dans la lignée et la fraternité, même plus encore. En effet, la concordance dans la religion constitue un lien psychique tandis que la concordance dans la lignée constitue [simplement] un lien physique et l'âme est plus noble que le corps ! »⁴

102- Verset 178 : « Quiconque donc son frère lui aura pardonné en quoi que ce soit, alors il doit faire suivre cela de ce qui est convenable et s'acquitter de ce qu'il lui doit de bonne grâce. » Al Alûsî ؓ a dit : « [Dans ce verset, il y a] La recommandation pour celui qui pardonne de ne pas être dur dans la demande du prix du sang vis-à-vis de celui qui est pardonné ; et si ce dernier est dans la difficulté, alors il doit lui accorder un délai et ne pas lui demander plus encore. Quant à la personne pardonnée, elle ne doit pas faire attendre indéfiniment le pardonneur ni se montrer avare en quoi que ce soit, plutôt elle doit payer dès qu'elle en a les moyens. »⁵

103- Verset 179 : « Et dans le talion, vous avez la vie. » As-Suyûtî ؓ a dit : « La signification de ce verset est considérable pourtant son expression est

¹ Le Messager d'Allah ﷺ a dit : « L'aumône donnée à un pauvre est une simple aumône tandis que l'aumône donnée à un proche parent est une aumône et un lien de parenté. » Tirmidhî (n°658), Nassâ'î (n°2582), Ibn Mâjah (n°1844) et Ahmad (n°16278). Al Albânî a authentifié ce hadith.

² *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (1/95).

³ *Rûh Al Ma'ânî* (2/48).

⁴ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr*.

⁵ *Rûh Al Ma'ânî* (2/50).

anodine. En effet, lorsque la personne sait que si elle commet un meurtre, les gens lui appliqueront le talion, alors ceci est un facteur dissuasif à ce qu'elle ne s'avance pas dans cet agissement. Ainsi, cela prévient nombre de meurtres de personnes les unes contre les autres et donc cette prévention du meurtre constitue en soit la vie (*Hayât*). »¹

104- Versets 183 – 184 : « Ô vous qui avez cru ! Le jeûne vous a été prescrit comme il a été prescrit à ceux d'avant vous, peut-être serez-vous pieux. Durant des jours déterminés. » Ibn 'Âchûr ؒ a dit : « D'après la majorité des exégètes, le sens voulu de l'expression : **« Des jours déterminés (*Ayyâman Ma'dûdât*) »** désigne le mois de Ramadân. Toutefois, ce mois a été exprimé par « des jours » correspondant à un pluriel de faible nombre (*Jam' Qillah*) et ils ont été décrits comme étant « déterminés » correspondant aussi à un pluriel de faible nombre. En effet, ce mois de jeûne dure seulement vingt-neuf ou trente jours. Ceci en guise de facilité de Son ordre pour les personnes responsables. En effet, le terme « déterminés » est une allusion à quelque chose de faible et peu car la chose en petite quantité peut être dénombrée. C'est pourquoi, à l'inverse, on a dit que la chose en grande quantité n'est pas dénombrable. Et, en raison de cela et pour décrire le pluriel, il a été choisi de le présenter au féminin (*At-Tâ'nîth*) sous la forme du pluriel en « *Alif* » et « *Tâ'* ». »²

105- Verset 185 : « Pour que vous complétiez le nombre et que vous proclamiez la grandeur d'Allah pour vous avoir guidés, et pour que peut-être vous [Le] remerciez ! » Ibn 'Uthaymîn ؒ a dit : « La guidée, ou bonne direction, englobe la bonne direction dans la science et la bonne direction dans l'œuvre. Ainsi donc, quiconque jeûne [le mois de] Ramadân et le complète, alors assurément Allah a gratifié la personne de ces deux bonnes directions et il lui incombe alors de Le remercier pour quatre affaires : 1- Lui avoir facilité le jeûne. 2- Ne pas lui avoir rendu ceci difficile. 3- Avoir complété le nombre de jours de jeûne. 4- L'avoir guidé qui exige de la personne de proclamer la grandeur d'Allah. Tout cela constitue donc des bienfaits pour lesquels la personne doit remercier Allah en accomplissant Ses injonctions et en évitant Ses interdictions. »³

106- Verset 185 : « Le mois de Ramadân au cours duquel le Coran a été descendu. » Dr. Nâsir Al 'Umar (qu'Allah le préserve) a dit : « La descente du Coran durant ce mois a précédé l'imposition du jeûne au cours de celui-ci. Ainsi donc, ce mois est celui du Coran avant d'être celui du jeûne. Par conséquent, ce mois a réuni deux marques distinctives. Les prédécesseurs [vertueux] ont bien compris cela de sorte qu'ils ont jeûné ce mois et ont rempli leurs journées et leurs nuits de récitation et de méditation du Coran pour concrétiser le nom de ce mois et sa désignation. En dehors de cela, ils ont délaissé toute autre chose. »⁴

¹ *Al Itqân Fî 'Ulûm Al Qur'ân* (3/185).

² *At-Tahrîr Wat-Tanwîr*.

³ *Tafsîr Al Qur'ân Al Karîm*.

⁴ *A Falâ Yataddabarûn Al Qur'ân*.

107- Verset 186 : « Et lorsque Mes serviteurs t'interrogent sur Moi, alors certes Je suis proche ; Je réponds à l'invocation de l'invocateur lorsqu'il M'invoque. »¹

Al Qurtubî رحمه الله a dit : « Khâlid Ar-Rab'î disait : « Je me suis étonné [des personnes] de cette communauté ! Allah leur a ordonné de L'invoquer et Il leur a promis qu'Il leur répondrait sans qu'il n'y ait entre ceci et cela une quelconque condition (*Charh*). » Lorsqu'on l'interrogea concernant sa parole, il a dit : Allah ﷻ a dit : **« Annonce la bonne nouvelle à ceux qui ont cru et ont accompli les bonnes œuvres qu'ils auront des Jardins »** (La Vache, 2 : 25). Ici, il y a une condition.² De même, Sa parole : **« Invoquez Allah en Lui vouant sincèrement la religion. »** (Le Pardonneur, 40 : 14). Ici aussi, il y a une condition³ qui n'est pas présente dans le verset où Allah ﷻ dit : **« Et votre Seigneur a dit : « Invoquez-Moi, Je vous exaucerai. » »** (Le Pardonneur, 40 : 60). »⁴

Ibn 'Arâ'Llah رحمه الله a dit : « Certains prédécesseurs [vertueux] ont dit : « Quand Allah ordonne au serviteur qu'il attache sa langue à l'invocation et à la demande, alors sache qu'Il veut lui donner et ceci en raison de la véracité de la promesse de répondre à quiconque L'invoque [comme ici]. »⁵

Ach-Chanqitî رحمه الله a dit : « Dans ce verset, Allah a mentionné qu'Il est Proche et Réponds à l'invocation de celui qui L'invoque. Dans un autre verset, Il a expliqué que l'attachement à cela est Sa volonté. Ceci est Sa parole : **« Plutôt, c'est Lui que vous invoquerez, alors Il ôtera ce pour quoi vous L'invoquiez – s'Il le souhaite – et alors vous oublierez ce que vous [Lui] associez [auparavant]. »** (Les Bestiaux, 6 : 41). Certains ont dit que l'attachement à la volonté concerne l'invocation des impies comme cela est bien apparent dans le contexte du verset. Quant à l'invocation des croyants, alors il y a une promesse absolue de Sa part et donc leur invocation n'est pas rejetée : soit, Il leur donne ce qu'ils ont demandé ; soit, Il leur épargne [auprès de Lui] quelque chose de meilleure que cela ; soit, Il repousse d'eux un mal ou un méfait par Son décret Sa prédestinée. »⁶

108- Verset 187 : « Et mangez et buvez jusqu'à ce que vous distinguiez le fil blanc du fil noir de l'aube. » Ibn Kathîr رحمه الله a dit : « Dans la permission d'Allah

¹ On a demandé à l'Imam Ahmad ibn Hanbal رحمه الله : « Combien y-a-t-il entre nous et le Trône du Tout-Miséricordieux ? » Il a répondu : « Une invocation véridique émanant d'un cœur véridique. »

² Dans ce verset, on observe que la bonne nouvelle est conditionnée à la foi et aux bonnes œuvres.

³ Ici aussi, il y a une condition : vouer sincèrement la religion à Allah et être sincère pour Lui.

⁴ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân*.

⁵ *At-Tanbîh Charh Al Hikam Al 'Atâ'iyyah*. Ce livre est un recueil de sagesses écrit par Ibn 'Arâ'Llah Al Iskandarî dont le nom complet est : Ahmad ibn Muhammad ibn 'Abd Al Karîm ibn 'Abd Ar-Rahmân ibn 'Issâ ibn 'Arâ'Llah Al Iskandarî [658-709 AH/1260-1309 AG]. Il est le troisième « maître » de la confrérie soufie Chadilite fondée par Abû Al Hasan Ach-Châdhilî et un de ses piliers principaux qui, en son temps, débattit avec Ibn Taymiyyah. Ce livre est considéré comme le premier ouvrage d'Ibn 'Arâ'Llah. En langue française, Maurice Gloton رحمه الله a traduit plusieurs livres d'Ibn 'Arâ'Llah.

⁶ *Adwâ' Al Bayân* (1/74).

de pouvoir manger jusqu'au lever de l'aube, il y a une preuve concernant la recommandation de la collation matinale (*As-Sahûr*) parce que ceci a fait partie de la facilité permise et la prendre est aimé [d'Allah].¹. »²

109- Verset 187 : «Ne cohabitez pas avec elles pendant que vous êtes en retraite rituelle dans les mosquées.»

Ibn Taymiyyah ؒ a dit : « La retraite rituelle (*Al I'tikâf*) ne se fait que dans les mosquées par accord [unanime] entre les savants comme Allah a dit dans ce verset-ci. C'est-à-dire : La retraite rituelle n'est pas dans un lieu isolé ni dans un lieu fréquenté ; elle n'est pas non plus dans une grotte ni auprès d'une tombe ni autre que cela pour laquelle certains égarés entreprennent de voyager et de se retirer dans de tels lieux, comme le font les polythéistes avec leurs idoles. »³

Ibn Kathîr ؒ a dit : « Ici, dans la mention de la retraite rituelle après celle du jeûne, il y a une orientation et une indication que la retraite rituelle est durant le jeûne ou durant les derniers jours de jeûne [du mois de Ramadân]. »⁴

110- Verset 187 : «Voilà les limites d'Allah ! Ne vous en approchez donc pas !»

As-Suyûtî ؒ a dit : « Dans ce verset, Allah a dit de ne pas s'approcher de Ses limites tandis qu'après cela, dans le verset n°229, Il a dit : «**Voilà les limites d'Allah ! Ne les transgressez donc pas !**». Le secret de la différence entre les deux versets réside dans le contexte. En effet, il a été dit que le premier verset est venu après plusieurs interdits [précédents] et donc l'interdiction de s'en approcher était opportune tandis que dans le second verset, celui-ci est venu après plusieurs ordres [précédents] et donc l'interdiction de les transgresser et les outrepasser était opportune et la personne devait s'arrêter à ces limites. »⁵

Cheikh Sa'dî ؒ a dit : « L'expression : «**Ne vous en approchez donc pas !**» Ceci est plus éloquent que de dire : « Ne les enfreignez pas ! » Cela parce que ne pas s'en approcher englobe l'interdiction de commettre l'acte interdit en tant que tel mais aussi l'interdiction [d'entreprendre] des moyens qui mènent à cet acte interdit. Ainsi donc, il incombe au serviteur de délaisser les choses interdites, de s'éloigner d'elles autant que possible et de délaisser toute cause qui y incite. »⁶

111- Verset 187 : «C'est ainsi qu'Allah expose Ses versets aux hommes pour que peut être ils soient pieux.» Cheikh Sa'dî ؒ a dit : « Certes, la science authentique est une cause de piété parce que dès lors où la vérité est clairement exposée aux hommes, alors ils la suivent et dès lors où le faux leur est clairement

¹ Le Messager d'Allah ﷺ a dit : « Prenez une collation matinale, car il y a une bénédiction dans la collation matinale. » Al Bukhârî (n°1923), Muslim (n°1095), An-Nassâî (n°2147) et Ahmad (n°8885).

² *Tafsîr Al Qu'rân Al 'Azîm* (1/210).

³ *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fi Tafsîr* (1/448-449).

⁴ *Tafsîr Al Qu'rân Al 'Azîm* (1/213).

⁵ *Al Itqân*.

⁶ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

exposé alors ils l'évitent. En effet, quiconque a connu la vérité et l'a délaissée et a connu le faux et l'a suivi, alors son crime est pire et son péché est plus grave. »¹

112- Verset 191 : « Et la tentation² est plus grave que le meurtre. » Ibn Juzayy ؓ a dit : « C'est-à-dire : La tentation du croyant concernant sa religion est plus grave pour lui que son meurtre. Il a été dit : « L'impiété des impies est plus grave que le meurtre des croyants par les impies lors du combat. »³

113- Verset 193 : « Et combattez-les jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de désordre⁴ et que la religion appartienne à Allah. » Cheikh Sa'dî ؓ a dit : « Allah a mentionné l'objectif du combat dans Son sentier. Cet objectif n'est pas de verser le sang des impies ni de prendre leurs biens. Plutôt, l'objectif est que la religion toute entière appartienne à Allah de sorte que la religion d'Allah soit apparente et domine le reste des autres religions et qu'ainsi tout ce qui s'oppose à elle soit repoussé comme le polythéisme et autre. »⁵

114- Verset 194 : « Et quiconque donc transgresse contre vous, alors transgressez contre lui de manière similaire à ce qu'il a transgressé contre vous. Et craignez Allah ! » Cheikh Sa'dî ؓ a dit : « De manière générale, dès lors où les âmes ne s'arrêtent pas à leur limite lorsqu'on leur accorde des dispenses dans l'application d'une punition, alors Allah a ordonné de s'attacher à la piété qui correspond à s'arrêter aux limites et ne pas les outrepasser. »⁶

115- Verset 194 : « Et craignez Allah ! Et sachez qu'Allah est certes avec les croyants. » Al Biqâ'î ؓ a dit : « Dès lors où dans cette piété, il y a eu une sortie de la part de l'âme [incitatrice], alors Allah les a informés qu'Il serait une compensation pour eux vis-à-vis de leur âme pour prix d'avoir été pieux et d'avoir perduré dans la piété de sorte que cela est devenu un qualificatif pour eux en plus d'avoir bénéficié de Sa compagnie. »⁷

116- Verset 195 : « Et dépensez dans le sentier d'Allah et ne vous lancez pas vers la destruction par vos propres mains. » Al Baghawî ؓ a dit : Abû Ayyûb [Al Anṣarî] ؓ a dit : « Ô Anṣâr ! Ce verset est descendu nous concernant. En effet, lorsqu'Allah a rendu puissant Sa religion et a secouru Son Messager ﷺ, alors nous nous sommes dits entre nous : « Assurément, nous avons délaissé nos familles et nos biens jusqu'à ce que l'Islam se diffuse et s'étende et qu'Allah secoure Son

¹ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân.*

² Ici, le terme : « *Al Fitnah* » désigne la tentation qui résulte dans l'obstruction du croyant à l'égard de sa religion et de vouloir le faire revenir vers la mécréance. Une telle « tentation » est plus grave que d'être tué. Voir : *Al Mukhtaṣar Fî Tafṣîr*. Dans : *Tafṣîr Al Muyassar*, le terme : « *Al Fitnah* » désigne : la mécréance, le polythéisme et l'obstruction de l'Islam. Tout ceci est plus grave que si vos ennemis vous tuent. (Fin de citation).

³ *At-Taṣîl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (1/100).

⁴ Ici encore, le terme : « *Al Fitnah* » désigne : l'association à Allah, le polythéisme, etc. Voir : *Al Mukhtaṣar Fî Tafṣîr*.

⁵ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân.*

⁶ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân.*

⁷ *Nazm Ad-Durar* (1/367).

Prophète. Si [maintenant] nous revenions auprès de nos familles et nos biens, que nous y résidions et que nous améliorions ce que nous avons perdu. Alors, Allah descendit ce verset. Ainsi donc, ici, la destruction est de résider auprès de la famille et des biens et de délaisser le combat [dans le sentier d'Allah]. »¹

117- Verset 197 : «Le pèlerinage a lieu dans des mois bien connus. Quiconque donc à l'obligation du pèlerinage durant ces mois, alors point de rapport sexuel, point de perversité et point de polémique durant le pèlerinage.» Al Qurtubî ؒ a dit : « Al Hasan Al Basrî a dit : « Le pèlerinage agréé (*Al Hajj Al Mabruûr*) est celui dont la personne revient ascète de ce bas monde et désireux de l'au-delà. »²

118- Verset 197 : «Alors, point de rapport sexuel, point de perversité et point de polémique durant le pèlerinage.» Ibn Kathîr ؒ a dit : « Après qu'Allah a interdit à Ses serviteurs de ne pas dire de paroles viles ni de commettre des actes laids, Il les a incités à accomplir tout ce qui est beau et bien. Il les a informés qu'Il est Omniscient et, au Jour de la Résurrection, Il les rétribuera pour cela de la plus abondante rétribution et Il est Connaisseur du bien qu'ils font. »³

119- Verset 197 : «Et prenez vos provisions. Et [sachez que] la meilleure provision est la piété.» Ibn Al Qayyim ؒ a dit : « Allah a ordonné aux pèlerins de prendre leurs provisions pour leur voyage et de ne pas voyager sans en avoir pris. Ensuite, Il les a informés que la provision du voyage de l'au-delà est la piété. En effet, tout comme le voyageur ne parvient à son objectif final que grâce à une provision qui lui permet d'y parvenir, de même le voyageur vers Allah et vers la Demeure de l'au-delà n'y parvient que grâce à la provision de la piété. Ainsi donc, ici, Allah a réuni les deux provisions en mentionnant la provision apparente et la provision cachée. »⁴

120- Verset 197 : «Et craignez-Moi, ô doués d'intelligence!) At-Tabarî ؒ a dit : « Dans ce verset, Allah s'est spécifiquement adressé aux doués d'intelligence parce qu'ils sont ceux qui distinguent entre la vérité et le faux et ceux qui ont une pensée correcte ainsi qu'une connaissance des réalités des choses qu'ils cernent grâce à la raison et qu'ils comprennent grâce à l'intelligence. Dans cette adresse spécifique, Allah n'a accordé aucune part à quiconque autre qu'eux parmi les ignorants. »⁵

121- Verset 198 : «Ce n'est pas un péché sur vous que vous recherchiez une [quelconque] grâce [de la part] de votre Seigneur.) Al Alûsî ؒ a dit :

¹ *Ma'âlim At-Tanzîl* (1/171). À la suite de la révélation de ce verset, Abû Ayyûb ؒ ne cessa d'être dans le sentier d'Allah jusqu'à ce qu'il soit enterré dans la terre des Byzantins. Cette cause de Révélation est authentique. Voir : *As-Sahîh Al Musnad Min Asbâb An-Nuzûl* (page : 31 à 33), Muqbil ibn Hâdî Al Wâdî'i.

² *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (3/324).

³ *Tafsîr Al Qu'rân Al 'Azîm*.

⁴ *Badâ'i At-Tafsîr; Tafsîr Al Qayyim*.

⁵ *Jâmi' Al Bayân* (4/161).

« Quand Allah a interdit la discussion polémique (*Al Jidal*) durant le pèlerinage, alors il y a eu une suspicion que l'interdiction concernait aussi le commerce (*At-Tijarah*) étant donné qu'il conduit souvent à la dispute à propos du peu de valeur d'un produit ou au contraire sa grande valeur. C'est pourquoi, à la suite de cela, Allah a mentionné son jugement. »¹

122- Verset 199 : « Et demandez pardon à Allah. Certes, Allah est Pardonneur, Très-Miséricordieux. » Ibn Kathîr ؓ a dit : « Allah ordonne souvent Son rappel, notamment l'imploration de Son pardon (*Al Istighfâr*), après avoir achevé les adorations.² »³

123- Verset 200 : « Et lorsque vous avez achevé vos rites, alors rappelez-vous d'Allah comme votre rappel de vos pères ou d'un rappel plus ardent encore. En effet, il est des gens qui disent [seulement] : « Notre Seigneur ! Attribue-nous ici-bas une belle part ! » »

Al Alûsî ؓ a dit : « Allah a lié le rappel (*Adh-Dhikr*) à l'invocation (*Ad-Du'â*) pour indiquer que ce qui est considéré [comme] du rappel est ce qui émane d'un cœur alerte et présent mais aussi d'une orientation intérieure, comme est la situation de celui qui invoque au moment où il demande son besoin. Ce n'est pas simplement une articulation de la bouche et une prononciation de la langue. [...] Voilà pourquoi, Allah a débuté par le rappel étant donné qu'il est une clé à l'exaucement. Ensuite, concernant leur demande à Allah, Il a expliqué que les hommes se divisent en deux : 1- Certains dont l'amour de ce bas monde les domine de sorte qu'ils n'invoquent que cela. 2- D'autres qui invoquent le bien-être de leur situation ici-bas et dans l'au-delà. »⁴

Dr. Muḥammad Al Khudayrî (qu'Allah le préserve) a dit : « Le cœur du pèlerinage et son essence est le rappel (*Adh-Dhikr*). Quiconque la réussite lui a été accordée, alors il fait partie de ceux qui ont réussi. La preuve de cela est le verset-ci-dessus. Allah ؓ a aussi dit : « Et souvenez-vous d'Allah durant des jours déterminés. » (La Vache, 2 : 203). Il a encore dit : « Pour qu'ils soient témoins des avantages envers eux et qu'ils mentionnent le nom d'Allah durant des jours fixés. » (Le Pèlerinage, 22 : 28). Dans un hadith, le Messenger d'Allah ﷺ a dit :

¹ *Rûḥ Al Ma'ânî* (2/87).

² Le noble Coran et la Tradition authentique foisonnent d'exemples concernant l'imploration du pardon à la fin de diverses adorations, notamment : Les ablutions, les prières obligatoires, la prière de nuit, le pèlerinage, la conclusion d'une assise, etc. Ibn Taymiyyah, Ibn Al Qayyim, Cheikh Sa'dî, etc. ont tous écrit sur ce sujet. Et, plus près de nous, Cheikh Abd Ar-Razzâq Al Badr (qu'Allah le préserve) y a consacré un article intitulé : *Khatm At-Tâ'ât Bil Istighfâr* que l'on peut trouver sur son site internet. À titre informatif, Jamâl Ad-Dîn Al Qâsimî ؓ a écrit une épître d'une trentaine de pages uniquement consacré à l'imploration du pardon après les prières obligatoires. Celle-ci est intitulée : Le secret de l'imploration du pardon après les prières (*Sirr Al Istighfâr 'Aqib Aṣ-Salawât*). S'y référer.

³ *Tafsîr Al Qur'ân Al 'Azîm* (1/219).

⁴ *Rûḥ Al Ma'ânî* (2/90).

« Le meilleur pèlerinage est celui où le pèlerin élève sa voix dans la *Talbiyah*¹ et où il immole sa bête de sacrifice en faisant couler son sang. »²

124- Verset 201 : « Et, parmi les gens, il en est qui disent : « Notre Seigneur ! Accorde-nous ici-bas une belle part et dans l'au-delà une belle part et protège-nous du châtimement de l'Enfer ! » » As-Suyûtî ؒ a dit : « D'après Anas ibn Mâlik ؒ, Thâbit lui a dit : « Certes, tes frères sont venus à toi d' Al Basrah – et à ce moment-là il était à *Zâwiyah*³ – pour que tu invoques Allah en leur faveur. » Alors, il a dit : « Ô Allah ! Pardonne-nous, fais-nous miséricorde, accorde-nous ici-bas une belle part et dans l'au-delà une belle part, et protège-nous du châtimement de l'Enfer. » Ils lui demandèrent de leur rajouter, mais il a dit la même chose. Alors, il leur a dit : « Si ceci vous est accordé, alors assurément il vous a été accordé [tout] le bien d'ici-bas et celui de l'au-delà. »⁴. »⁵

125- Verset 202 : « Voilà ceux qui auront une part de ce qu'ils auront acquis. Et Allah est prompt à compter et juger. » Ibn Juzayy ؒ a dit : « On demanda à 'Alî ؒ : « Comment Allah jugera-t-Il les gens et fera-t-Il [rapidement] les comptes malgré leur multitude ? » Il répondit : « Comme Il les pourvoit [rapidement] malgré leur multitude. »⁶

126- Verset 204 : « Et, parmi les gens, il en est dont la parole t'émerveille concernant la vie d'ici-bas et il prend Allah à témoin de ce qu'il a dans son cœur tandis qu'il est le plus acharné disputeur. »

Al Qurtubî ؒ a dit : « Dans ce verset, il y a une preuve et un avertissement à être prudent concernant ce qui a trait aux affaires religieuses et mondaines et bien vérifier les situations des témoins et des juges. Le dirigeant ne doit pas œuvrer selon l'apparence des situations des gens et ce qui apparaît de leur foi et de leur vertu jusqu'à ce qu'il recherche concernant leur for intérieur. Ceci parce qu'Allah Lui-même a expliqué les situations des gens et Il nous a informés que certains d'entre eux montrent une belle parole tandis qu'ils ont comme intention ce qui est laid. »⁷

Al Alûsî ؒ a dit : « Dans ce verset, il y a une indication que la forte dispute est blâmable. Dans un hadith, le Prophète ﷺ a dit : « Les gens les plus détestés auprès

¹ La *Talbiyah* est la parole suivante : « J'accours à Toi, ô Allah, j'accours à Toi. J'accours à Toi. Tu n'as aucun associé. J'accours à toi. Certes, la louange et le bienfait T'appartiennent ainsi que la royauté. Tu n'as aucun associé. (*Labbayk Allahumma Labbayk. Labbayk Lâ Charîka Lak Labbayk. InnaL Hamda Wa Ni'mata Laka Wal Mulk Lâ Charîka Lak*). »

² Hadith rapporté par Tirmidhî (n°827 et déclaré bon par Al Albânî.

³ Ce terme a plusieurs significations. Il peut aussi bien désigner un nom propre qu'un nom commun. Pour le premier, c'était le nom d'un lieu près d'Al Basrah mais aussi de Médine où Anas vivait. Quant au second, cela désigne un lieu de dévotion, de retraite, etc. pour se consacrer à Dieu. Voir : *Lisân Al 'Arab*, à la racine [*Za-Wâ*], Ibn Manzûr ; *Dictionnaire Arabe-Français*, Kazimirski.

⁴ Rapporté par Al Bukhârî dans : *Adab Al Mufrad* (n°646) et authentifié par Al Albânî.

⁵ *Ad-Durr Al Manthûr*.

⁶ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (1/103).

⁷ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (3/383).

d'Allah sont les disputeurs les plus acharnés. »¹. La forte dispute fait partie des caractéristiques des hypocrites parce qu'ils aiment la vie d'ici-bas. Voilà pourquoi, ils se disputent beaucoup à son sujet. »²

127- Verset 209 : « Et si vous faites un faux pas après que les preuves évidentes vous sont venues, alors sachez qu'Allah est Puissant, Sage. »

Al Qurṭubî ؒ a dit : « Dans ce verset, il y a une preuve que la punition du savant pour un péché commis est plus grande que la punition de l'ignorant. »³

As-Suyûtî ؒ a dit : « On raconte qu'un bédouin entendit un lecteur réciter ce verset et ce dernier a dit : « Alors sachez qu'Allah est Pardonneur, Très-Miséricordieux. » Mais le bédouin, qui n'était pourtant pas parmi les lecteurs du Coran, a dit : « Si ceci est la parole d'Allah, alors on ne dit pas comme cela. » Un homme passa alors auprès d'eux et le bédouin demanda : « Comment lis-tu ce verset, toi ? » Alors, l'homme a dit : **« Alors sachez qu'Allah est Puissant, Sage. »** Le bédouin a alors dit : « C'est comme cela qu'il convient. [En effet] Le Sage ne mentionne pas le pardon lors d'un faux-pas parce que ceci serait une méprise sur Lui. »⁴

128- Verset 213 : « Alors, par Sa permission, Allah guida ceux qui avaient cru vers la vérité sur laquelle ils divergèrent. Et Allah guide qui Il souhaite vers le droit chemin. »

Ibn Taymiyyah ؒ a dit : « 'Aïcha ؓ a dit : « Lorsque le Prophète ﷺ priait la nuit, il débutait sa prière en disant : « Ô Allah ! Seigneur de Gabriel (Jibrîl), Michaël (Mikâ'il) et Raphaël (Isrâfîl). Créateur des cieux et de la Terre, Connaisseur de l'Invisible et du Visible. C'est Toi qui jugeras entre Tes créatures au sujet de quoi ils divergeaient. Guide-moi vers la vérité, au sujet de laquelle les gens ont divergé, par Ta permission. Certes, Tu guides qui Tu souhaites vers le droit chemin. »⁵. »⁶

Ibn 'Uthaymîn ؒ a dit : « Parmi les enseignements de ce verset : Plus la foi du serviteur est forte, plus il est proche d'atteindre la vérité comme Allah ﷻ l'a dit : **« Alors, Allah guida ceux qui avaient cru vers la vérité sur laquelle ils divergèrent. »** En effet, ici, Allah a lié la bonne direction (*Al Hidâyah*) au qualificatif de la foi (*Al Îmân*) et lorsqu'une chose est liée à un qualificatif, alors celle-ci se renforce par son renforcement et – inversement – elle faiblit par sa faiblesse. C'est pourquoi, les Compagnons furent les personnes les plus proches de la vérité que n'importe qui d'autres après eux. »⁷

129- Verset 214 : « Avez-vous pensé entrer au Paradis alors que vous n'avez pas encore subi ce qu'ont subi ceux qui vécurent avant vous ? La misère

¹ Al Bukhârî (n°2457) et Muslim (n°2668).

² *Rûḥ Al Ma'ânî* (2/95).

³ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (3/395).

⁴ *Al Itqân Fî 'Ulûm Al Qur'ân* (3/185).

⁵ Muslim (n°770).

⁶ *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafsîr* (1/493).

⁷ *Tafsîr Al Qur'ân Al Karîm*.

et la maladie les touchèrent et ils furent secoués jusqu'à ce que le Messager, et ceux qui avaient cru qui étaient avec lui, s'exclamèrent : « Quand viendra le secours d'Allah ? » N'est-ce pas que le secours d'Allah est certes proche. »

Ibn Al Jawzî ؓ a dit : « La voie [qui mène] au Paradis est par le biais de la patience sur les épreuves. Si tu le souhaites, lis le verset-ci. »¹

Ibn Juzay ؓ a dit : « **«Avez-vous penser entrer au Paradis»** Ici, Allah s'adresse aux croyants afin de les encourager et de leur ordonner de patienter sur les coups durs. **«Alors que vous n'avez pas encore subi»** C'est-à-dire : Vous n'entrerez pas au Paradis jusqu'à ce que vous subissiez ce qu'ont subi ceux qui vous ont précédés, avant vous. »²

Al Biqâ'î ؓ a dit : « Certes, Allah soulage Ses Prophètes et quiconque est avec eux après la rupture de toutes leurs causes entreprises pour tester leur cœur par la piété et qu'ainsi leur for intérieur se purifient et se sanctifient de se reposer sur qui que ce soit ou quoi que ce soit parmi les créatures et qu'ainsi leur esprit et leur âme ne s'attachent qu'à Allah, Seul. »³

130- Verset 215 : «Ils t'interrogent concernant ce qu'ils doivent dépenser. Dis : « Ce que vous dépensez de bien doit être pour les parents, les proches, les orphelins, les pauvres et les voyageurs en détresse. Et [tout] ce que vous faites de bien, alors certes Allah en est Connaisseur ('Alîm). »» Al Biqâ'î ؓ a dit : « Allah a conclu ce verset par la science / le savoir (*Al 'Ilm*) en raison de ce qui entrent comme défauts et tares concernant les intentions dans la dépense. En effet, dépenser fait partie de ce que l'âme se vante le plus et elle en est rarement préservée excepté : *« Lorsque la main droite dépense de telle sorte que la main gauche ne le sache pas. »*⁴. »⁵

131- Verset 216 : «Le combat vous a été prescrit [littéralement : écrit] alors qu'il est une répugnance pour vous. Or, il se peut que vous répugnerez une chose alors qu'elle est un bien pour vous. Et il se peut que vous aimiez une chose alors qu'elle est un mal pour vous.» Al Baghawî ؓ a dit : « Cette répugnance (*Al Kurh*) est due à la répulsion de la nature de l'âme étant donné qu'il s'y trouve une perte de bien, une pénibilité pour l'âme et un danger pour la vie. Ceci n'est pas parce qu'ils ont eu de la répugnance vis-à-vis de l'ordre d'Allah. »⁶

132- Verset 216 : «Or, il se peut que vous répugnerez une chose alors qu'elle est un bien pour vous. Et il se peut que vous aimiez une chose alors

¹ *Zâd Al Masîr* (1/232).

² *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (1/107).

³ *Nazm Ad-Durar* (1/397).

⁴ Al Bukhârî (n°630) et Muslim (n°1031). Cette parole du Messager d'Allah ﷺ n'est pas sans nous rappeler la parole de Jésus ﷺ dans le Nouveau Testament : Évangile selon Matthieu 6 : 3 – 4 : « *Mais quand tu fais l'aumône, que ta main gauche ne sache pas ce que fait ta droite afin que ton aumône se fasse en secret ; et ton Père, qui voit dans le secret, te le rendra.* »

⁵ *Nazm Ad-Durar* (1/400).

⁶ *Ma'âlim At-Tanzîl* (1/203).

qu'elle est un mal pour vous. Allah connaît tandis que, vous, vous ne connaissez pas.» Ibn Al Qayyim ؒ a dit : « Dans ce verset, il y a plusieurs sagesse, secrets et intérêts pour le serviteur. En effet, lorsque le serviteur sait que ce qui est répugné peut venir par le biais de ce qui est aimé et qu'inversement ce qui est aimé peut venir par le biais de ce qui est répugné, alors il n'est pas à l'abri que l'adversité lui vienne du côté de l'aisance de même il ne désespère pas que l'aisance lui vienne du côté de l'adversité du fait qu'il ne connaît pas les conséquences. En effet, Allah connaît ce que le serviteur ne connaît pas, notamment les tenants et les aboutissants. »¹

133- Verset 218 : « Certes, ceux qui ont cru, ceux qui ont émigré et ont lutté dans le sentier d'Allah, voilà ceux qui espèrent la miséricorde d'Allah. Et Allah est Pardonneur, Très-Miséricordieux. »

Al Qurṭubī ؒ a dit : « Allah ﷻ a dit : **«Voilà ceux qui espèrent»** Pourtant, Il les a complimentés pour leurs œuvres accomplies.² Ceci parce qu'en ce bas monde personne ne sait s'il ira au Paradis même s'il parvenait à l'obéissance totale d'Allah. La raison à cela est double : 1- Personne ne sait comment il achèvera sa vie. 2- Personne ne doit se reposer sur son œuvre. »³

Cheikh Sa'dī ؒ a dit : « Dans ce verset, il y a une indication que même si le serviteur accomplissait comme œuvres tout ce qu'il lui est possible d'accomplir, alors il ne convient pas qu'il se repose sur ces œuvres et ils se fient à elles. Plutôt, il doit espérer la miséricorde de son Seigneur, l'acceptation de ses œuvres, le pardon de ses péchés et la dissimulation de ses défauts. »⁴

Ibn 'Uthaymīn ؒ a dit : « Si quelqu'un disait concernant cet immense et majestueux verset : « J'espère la miséricorde d'Allah et je crains son châtement. » Alors, nous regarderions si cette personne est parmi celles qui sont décrites par ces caractéristiques. S'il en est ainsi, alors elle serait véridique ; s'il en est autrement, alors elle serait parmi celles qui nourriraient de vains souhaits sur Allah. En effet, quiconque espère réellement la miséricorde, alors il s'efforce véritablement d'œuvrer pour celle-ci. »⁵

134- Verset 219 : « C'est comme cela qu'Allah vous explique les versets pour que peut-être vous réfléchissiez. » Al Alūsī ؒ a dit : « C'est-à-dire : Vous réfléchissez sur ces versets de sorte à déduire d'eux des décrets et de comprendre les intérêts et les avantages qu'ils contiennent et recèlent. Ainsi donc, la réflexion est un but en soi pour bien comprendre les versets de sorte que vous preniez ce qui est le plus opportun et vous évitez ce qui vous est préjudiciable et ne vous est pas bénéfique, ou ce qui vous est plus préjudiciable que profitable. »⁶

¹ *Badā'i Ar-Tafsīr; Tafsīr Al Qayyim.*

² Ces personnes ont été louées pour l'accomplissement de trois œuvres immenses et majestueuses : 1- La foi (*Al Imān*). 2- L'émigration (*Al Hijrah*). 3- Le combat / La lutte (*Al Jihād*).

³ *Al Jāmi' Li Ahkām Al Qur'ān* (3/432).

⁴ *Taysīr Al Karīm Ar-Rahmān.*

⁵ *Tafsīr Al Qur'ān Al Karīm.*

⁶ *Rūḥ Al Ma'ānī* (2/116).

135- Verset 223 : «Et annonce la bonne nouvelle aux croyants.» Cheikh Sa'dî رحمه الله a dit : « Allah n'a pas mentionné quelle bonne nouvelle pour indiquer la généralité, à savoir : les croyants reçoivent la bonne nouvelle en cette vie d'ici-bas et dans l'au-delà. Tout bien procuré et tout mal repoussé qui résulte de la foi est inclus dans cette bonne nouvelle. » ¹

136- Verset 224 : «Et ne faites pas du nom d'Allah un objet de vos serments» Al Qurṭubî رحمه الله a dit : « Ne faites pas beaucoup de serments sur Allah. En effet, ceci est plus à même d'inspirer la crainte des cœurs. Il a dit : **«Et préservez vos serments.»** (La Table Servie, 5 : 89). En outre, Allah a blâmé celui qui jure beaucoup et souvent comme Il a dit : **«Et n'obéis pas à tout grand jureur méprisable!»** (La Plume, 68 : 10). » ²

137- Verset 224 : «Et ne faites pas du nom d'Allah un objet de vos serments pour vous dispenser de faire le bien, d'être pieux et de réconcilier les gens. Et Allah est Oyant, Omniscient.» Cheikh Sa'dî رحمه الله a dit : « Allah a conclu ce verset par deux nobles noms qui sont : **«L'Oyant»** C'est-à-dire : Il entend l'ensemble des voix. **«L'Omniscient»** C'est-à-dire : Il connaît les finalités et les intentions de chacun. Notamment, Il entend les paroles de ceux qui jurent et Il connaît leurs finalités : Visent-elles le bien ou le mal ? Dans cela, il y a un avertissement concernant Sa rétribution puisque leurs œuvres et leurs intentions sont bien connues et établies auprès de Lui. » ³

138- Verset 225 : «Allah ne vous tient pas rigueur pour la futilité dans vos serments, mais Il vous tient rigueur pour ce que vos cœurs ont acquis. Et Allah est Pardonneur, Indulgent.» Ibn Taymiyyah رحمه الله a dit : « Le Législateur ne tient rigueur que pour ce qui découle de ce que le cœur acquiert en termes de paroles et d'œuvres apparentes comme Il l'a dit dans ce verset. Il ne tient pas rigueur pour les paroles et les actes que le cœur n'accomplit pas et qu'il n'a pas eu à dessein. Il en est de même de ce qui traverse l'esprit de l'individu, Allah ne le prends pas pour cela excepté s'il le dit ou le fait. » ⁴

139- Verset 231 : «Mais ne les retenez pas pour leur causer un préjudice, alors vous transgresseriez et quiconque agit ainsi s'est fait du tort à lui-même.» Dr. 'Abd Al 'Azîz Al 'Uwayd (qu'Allah le préserve) a dit : « Ceci est une éducation coranique à propos de la transgression contre autrui. En fait, cette transgression est avant tout de l'injustice contre soi-même étant donné que la personne s'expose au courroux d'Allah et à Sa colère. »

140- Verset 231 : «Et ne prenez pas les versets d'Allah en moquerie.» Ibn Taymiyyah رحمه الله a dit : « Se moquer de la religion fait partie des péchés majeurs.

¹ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân.*

² *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (4/13).

³ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân.*

⁴ *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafsi'r* (1/517).

La moquerie (*Al Istihzâ'*) est la raillerie (*As-Sukhriyyah*) : c'est la connotation de paroles et d'actes à de la plaisanterie et du jeu. »¹

141- Verset 233 : « Et les mères qui allaitent leurs enfants deux ans complets, alors ceci est pour quiconque veut compléter l'allaitement. » Ibn Taymiyyah رحمته a dit : « Ce verset indique l'allaitement complet. Ce qu'il y a après cela, alors c'est uniquement de la nourriture parmi d'autres nourritures [diverses]. »²

142- Verset 234 : « Et ceux qui décèdent parmi vous et laissent des épouses, celles-ci doivent observer une période d'attente de quatre mois et dix jours. » Al Baghawî رحمته a dit : « Saïd ibn Jubayr a dit : « La sagesse de cette durée est qu'elle correspond au moment où l'on souffle l'âme dans l'enfant. On dit [aussi] que c'est le moment où l'enfant bouge dans le ventre [de sa mère]. »³

143- Verset 237 : « Et n'oubliez pas la grâce [qu'il y avait] entre vous. Certes, Allah est Clairvoyant de ce que vous œuvrez. » Al Alûsî رحمته a dit : « Ici, la grâce (*Al Fadl*) signifie : la bienfaisance ou la vertu (*Al Ihsân*). C'est-à-dire : N'oubliez pas la bienfaisance qui existait entre vous auparavant. Sachez donc vous en souvenir de sorte que chacun de vous désire le pardon en échange de la bienfaisance de l'autre. »⁴

144- Verset 238 : « Soyez assidus aux prières et [notamment] à la prière médiane et tenez-vous debout devant Allah emplis d'humilité. »

Al Baghawî رحمته a dit : « Certains ont dit : C'est une des cinq prières et non pas une précise. Allah l'a passée sous silence pour encourager les serviteurs à y être assidu et à s'acquitter de toutes. Il en est de même de la Nuit du Destin (*Laylah Al Qadr*) qu'Il a aussi cachée durant le mois de Ramadân. Il en est encore pareil de l'heure d'exaucement de l'invocation durant le jour du Vendredi. Il en est enfin ainsi de Son plus majestueux Nom parmi Ses plus beaux Noms qu'Il a caché. Tout ceci vise à ce que les serviteurs soient assidus à l'ensemble de tout cela. »⁵

Al Biqâ'î رحمته a dit : « Certes, Allah donne ce bas monde selon l'intention de l'au-delà. Toutefois, Il se refuse de donner l'au-delà selon l'intention de ce bas monde. Quant aux défauts et tares de la situation de la personne dans son bas monde et son au-delà, alors ceci est en fonction des défauts et tares de la situation de sa religion. Ce sur quoi repose sa religion, et qui est aussi son fondement, c'est sa foi et sa prière. Ainsi donc, quiconque est assidu aux prières, alors Allah reformera la situation de son ici-bas et celle de son au-delà. »⁶

145- Verset 243 : « N'as-tu pas vu ceux qui sortirent de leur demeures – ils étaient des milliers – par crainte de la mort ? Alors, Allah leur a dit : « Mourez ! » Ensuite, Il leur redonna la vie. » Al Alûsî رحمته a dit : « Allah a men-

¹ *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafîr* (1/543).

² *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafîr* (1/553).

³ *Ma'âlim At-Tanzîl* (1/238).

⁴ *Rûh Al Ma'ânî* (2/155).

⁵ *Ma'âlim At-Tanzîl* (1/252).

⁶ *Nazm Ad-Durar* (1/450).

tionné cette histoire car elle constitue pour les musulmans un encouragement au combat, une exposition au martyre, une incitation à placer sa confiance en Allah, une soumission au décret et à la prédestinée, et une introduction à Sa parole : **«Et combattez dans le sentier d'Allah.»** (La Vache, 2 : 244). »¹

146- Verset 245 : «Quiconque consent à Allah un prêt gracieux, alors Il le lui multipliera de multiple fois.» Ibn Juzayy رحمه الله a dit : « Voici une déclaration qui vise à solliciter et inciter à la dépense. La mention du terme : **«Un prêt (Al Qard)»** sert à rapprocher les compréhensions parce que celui qui dépense attend une rétribution tout comme celui qui consent un prêt attend le remboursement et le retour de ce qu'il a prêté. »²

147- Verset 246 : «Ils ont dit : « Et qu'aurions nous à ne pas combattre dans le sentier d'Allah alors que nous avons été expulsés de nos demeures et que nos enfants ont été capturés ? » Et quand le combat leur fut prescrit, ils tournèrent le dos excepté un petit nombre d'entre eux. Et Allah connaît parfaitement les injustes.» Al Biqâ'î رحمه الله a dit : « Dans ce verset, il y a une notification pour cette communauté de ne pas initier la guerre en première intention, mais plutôt qu'elle se défende si on l'empêche d'établir sa religion comme Allah ﷻ a dit : **«Il est autorisé pour ceux qui sont combattus [de se défendre] du fait qu'ils ont été lésés.»** (Le Pèlerinage, 22 : 39). Ainsi donc, il appartient au croyant de refuser la guerre et de ne pas la rechercher. Toutefois, si la guerre l'exige, alors il doit s'y engager et ne pas être impuissant comme ces gens-là qui tournèrent le dos lorsque la guerre éclata. »³

148- Verset 247 : «Certes, Allah l'a élu [David] sur vous et Il lui a fait largesse dans la science et la constitution physique.» Al Alûsî رحمه الله a dit : « Dans le devancement de la largesse dans la science (*Al Bastah Fil 'Ilm*) sur la largesse dans la constitution physique (*Al Bastah Fil Jism*), il y a une indication que les qualités psychologiques sont plus hautes et plus honorables que les qualités physiques. Plutôt, il n'y a quasiment aucun rapport entre les deux. »⁴

149- Verset 249 : «Ceux qui étaient certains [littéralement : Ceux qui pensèrent] qu'ils allaient rencontrer Allah dirent : « Combien de fois une troupe peu nombreuse a vaincu une troupe plus nombreuse, par la permission d'Allah ! Et Allah est avec les patients. » Al Qurṭubî رحمه الله a dit : « Ici, la pensée (*Az-Zann*) signifie la certitude (*Al Yaqîn*). Il est aussi permis que ce soit un doute (*Ach-Chakk*) et non une science (*Al 'Ilm*). [...] Ce verset est une incitation au combat, une préparation intuitive à la patience et une imitation de quiconque a été véridique avec son Seigneur. Je dis : C'est comme cela qu'il nous incombe que nous fassions. Cependant, les œuvres laides et les intentions corrompues ont empêché ceci jusqu'à ce qu'un grand nombre parmi nous soit vaincu par un petit

¹ *Rûḥ Al Ma'ânî* (2/162).

² *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (1/118).

³ *Nazm Ad-Durar* (1/470).

⁴ *Rûḥ Al Ma'ânî* (2/167).

nombre d'ennemis, comme nous l'avons vu plus d'une fois. Cela est dû à ce que nos mains ont acquis ! [Dans son Recueil Authentique] Al Bukhârî rapporte : « Abû Dardâ' ؓ a dit : « *En fait, vous combattez par vos œuvres.* »¹ Dans son *Musnad*, Ahmad rapporte : « Le Prophète ﷺ a dit : « *N'est-ce pas que vous êtes pourvus et secourus uniquement grâce à vos gens faibles !* »², »³

150- Verset 250 : « **Et quand ils affrontèrent Goliath et ses troupes, ils dirent : « Notre Seigneur ! Déverse sur nous de la patience, affermis nos pieds et donne-nous la victoire sur les gens impies. »** » Al Alûsî ؓ a dit : « Dans ce verset, il y a un excellent agencement et ordre (*At-Tartīb*). En effet, ils ont d'abord demandé le déversement de la patience dans leur cœur au moment de la rencontre [avec l'ennemi]. Ensuite, ils ont demandé l'affermissement des pieds et la force de résister contre cet ennemi étant donné que, parfois, la patience peut faire défaut pour quiconque n'est pas résistant. Enfin, et ceci est la base et l'objectif de la lutte, ils ont demandé le secours et la victoire contre leur adversaire. »⁴

151- Verset 251 : « **Ils les mirent donc en déroute par la permission d'Allah.** » Al Biqâ'î ؓ a dit : « Il incombe à la personne sensée qui sait qu'elle est ignorante des conséquences [et issues finales] mais connaît l'Omnipotence de son Seigneur qui englobe tout de ne pas se fier à sa personne dans aucune des choses [qu'elle accomplit ou entreprend]. Elle ne doit jamais cesser de considérer sa personne comme impuissante même si elle prétend le contraire de cela. Elle doit se désavouer de toute sa force et sa puissance vers la force et la puissance de son Maître et elle ne doit jamais cesser de Lui demander le pardon et la préservation. »⁵

152- Verset 254 : « **Et les impies sont [vraiment] les injustes !** » Al Qurṭubî ؓ a dit : « Aḡā' ibn Dīnār a dit : « Louange à Allah qui a dit cette parole et Il n'a pas dit : « Et les injustes sont [vraiment] les impies ! »⁶

153- Verset 255 : « **Allah ! Il n'y a aucune divinité [digne d'adoration] excepté Lui.** » Ach-Chanqitî ؓ a dit : « Dans ce verset, il y a une infirmation et une confirmation : L'infirmation de la divinité à tout faux dieu et sa confirmation à Allah, Seul. Ceci fait partie de se dépouiller (*At-Takhliyah*) avant de se parer (*At-Tahliyah*). Cela a aussi été détaillé dans le verset qui suit : « **Quiconque donc mécroit au Rebelle et croit en Allah, alors assurément il s'est accroché à l'anse la plus solide qui ne se brise pas.** » (La Vache, 2 : 256). »⁷

154- Verset 255 : « **Allah ! Il n'y a aucune divinité [digne d'adoration] excepté Lui, le Vivant (*Al Hayy*), Celui qui subsiste par Lui-même et par Qui tout subsiste (*Al Qayyûm*).** Ni somnolence ni sommeil ne Le saisissent. À Lui

¹ Al Bukhârî (n°2680).

² Al Bukhârî (n°2896) et Ahmad (n°1493).

³ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (4/245).

⁴ *Rûḥ Al Ma'ânî* (2/172).

⁵ *Nagm Ad-Durar* (1/483).

⁶ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (4/262).

⁷ *Adwâ' Al Bayân*.

appartient tout ce qui est dans les cieux et sur la Terre. Qui peut intercéder auprès de Lui sans Sa permission ? Il connaît leur passé et leur futur. Et ils n'embrassent pas quoi que ce soit de Sa science excepté ce qu'Il souhaite. Son Marchepied déborde les cieux et la Terre, dont la garde ne Lui coûte aucune peine. Et Il est le Très-Haut, le Majestueux. » Cheikh Sa'dî ؒ a dit : « La méditation du verset du Marchepied (*Ayah Al Kursi*) est primordiale et requise. Sa récitation a été prescrite en maints endroits. Quiconque lit ce verset en le méditant et en le comprenant, alors il mérite que son cœur se remplisse de certitude, de connaissance et de foi et que par le biais de cela il soit préservé des maux des démons. [...] Ceci parce que ce verset englobe de majestueuses affaires et de nobles attributs. C'est pourquoi, de nombreux hadiths ont été rapportés concernant l'encouragement à le lire et même ils en ont fait une partie régulière à lire dans les temps quotidiens du musulman : le matin, le soir, après les prières obligatoires, au moment de se coucher, etc. »¹

155- Verset 255 : «Le Vivant, Celui qui subsiste par Lui-même et par Qui tout subsiste. Ni somnolence ni sommeil ne Le saisissent.»

Ibn Taymiyyah ؒ a dit : « Quand Allah ﷻ a dit : «Allah ! Il n'y a aucune divinité [digne d'adoration] excepté Lui.» Après ceci, Il a dit : «Le Vivant (*Al Hayy*), Celui qui subsiste par Lui-même et par Qui tout subsiste (*Al Qayyûm*). » C'est-à-dire : Après avoir mentionné qu'Il méritait la servitude des créatures, Il a mentionné la raison de cela qui est : Sa perfection en Lui-même et dans ce qu'Il a créé. Ainsi donc, l'adoration n'est due que pour quiconque dont ceci est Sa caractéristique, comme Il a dit : «Et place ta confiance dans le Vivant, Celui qui ne meurt pas.» (Le Discernement, 25 : 58). Abû Bakr ؓ a dit : «Et quiconque adorait Allah, alors certes Allah est Vivant et Il ne meurt pas.»^{2, 3}

Cheikh Sa'dî ؒ a dit : « Lorsqu'Allah a mentionné l'attribut de la vie (*Al Hayât*) pour Lui-même, Il a mentionné après que ni somnolence ni sommeil ne Le saisissent. Il y a dans cela une subtile signification, à savoir : le sommeil est considéré comme « la petite mort ». Ainsi donc, Il a infirmé la somnolence et le sommeil de Sa personne après avoir confirmé la vie complète et parfaite pour Lui-même. »⁴

156- Verset 255 : «Ni somnolence ni sommeil ne Le saisissent.» Ibn 'Uthaymîn ؒ a dit : « La somnolence est l'endormissement. Dans l'infirmité du sommeil après l'infirmité de la somnolence, il y a une graduation dans l'infirmité de ce qui est le plus haut après l'infirmité de ce qui est le plus bas. C'est comme s'Il disait : « La somnolence ne Le saisit pas, alors comment le sommeil pourrait-il Le saisir ! ? » Ceci fait partie de l'éloquence et de l'insistance. »⁵

¹ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân.*

² Al Bukhârî (n°1242), Al Hâkim (n°3203) et Ibn Hibbân (n°6620).

³ *Al 'Ubûdiyyah ; Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafsi'r.*

⁴ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân.*

⁵ *Tafsi'r Al Qur'ân Al Karîm.*

157- Verset 255 : «À Lui appartient tout ce qui est dans les cieux et sur la Terre.» Ibn 'Âchûr ؓ a dit : « Cette parole d'Allah est opportune après la mention du monothéisme dans Sa parole : **«Allah ! Il n'y a aucune divinité [digne d'adoration] excepté Lui.»** En effet, en arabe, la particule « *Mâ* » dans l'expression : **«Tout ce qui»** est générale. Ainsi donc, tout ce qui est dans les cieux et sur la Terre appartient à Allah : c'est une possession parmi Ses possessions et un esclave parmi Ses esclaves. Par conséquent, comment le serviteur peut-il adorer un esclave et ne pas adorer Son Maître !? »¹

158- Verset 255 : «Et ils n'embrassent pas quoi que ce soit de Sa science (Min 'Ilmih).» Ibn Juzayy ؓ a dit : « Allah n'a pas dit : « Et ils n'embrassent pas de Sa science (*Bi 'Ilmih*). » En effet, ils n'embrassent pas de Sa science ni par quoi que ce soit de Sa science. Plutôt, s'ils apprennent quelque chose, alors ils n'en connaissent qu'un aspect en dehors d'un autre sans embrasser le tout [car Seul Allah embrasse tout dans Son Omniscience]. »²

159- Verset 255 : «Et Il est le Très-Haut, le Majestueux.» Ibn 'Uthaymîn ؓ a dit : « Allah ؓ est : **«Le Très-Haut»**. C'est-à-dire : Il est le Seul qui est le Très-Haut. C'est-à-dire : Il est le détenteur de l'élévation absolue, Celui qui est élevé au-dessus de toute chose. Il est : **«Le Majestueux»**. C'est-à-dire : Il est le détenteur de la majesté dans Son Essence, Son autorité et Ses attributs. »³

160- Verset 256 : «Quiconque donc mécroit au Rebelle et croit en Allah, alors assurément il a saisi l'anse la plus solide qui ne se brise pas et Allah est Oyant, Omniscient.» Al Qurtubî ؓ a dit : « Dès lors où la mécréance au Rebelle (*At-Tāghūt*) et la foi en Allah font partie de ce que la langue prononce et le cœur croit, alors quels plus beaux attributs que ces deux-là mentionnés : **«L'Oyant»** En raison de la prononciation [de la langue] et : **«L'Omniscient»** En raison de la croyance [du cœur]. »⁴

161- Verset 257 : «Allah est l'Allié de ceux qui ont cru : Il les fait sortir des ténèbres vers la lumière. Et ceux qui ont mécru, leurs alliés sont les Rebelles qui les font sortir de la lumière vers les ténèbres.»

Al Baghawî ؓ a dit : « La mécréance (l'impiété) a été appelée : « Ténèbres (*Zulumât*) » du fait de l'obscurité [littéralement : la confusion] de son chemin tandis que l'Islam a été appelé : « Lumière (*Nûr*) » du fait de la clarté de son chemin. »⁵

Ibn Kathîr ؓ a dit : « Allah a employé le singulier concernant l'expression : « Lumière (*Nûr*) » tandis qu'Il a employé le pluriel pour l'expression : « Ténèbres

¹ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr*.

² *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl*.

³ *Tafsîr Al Qur'ân Al Karîm*.

⁴ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân*.

⁵ *Ma'âlim At-Tanzîl* (1/273).

(*Zulumât*) ». Ceci parce que la vérité est une tandis que la mécréance (l'impiété) est plurielle, de plusieurs genres mais qui sont tous faux. »¹

162- Verset 264 : «Ô vous qui avez cru ! N'annulez pas vos aumônes par un rappel vaniteux ou un tort.» Al Alûsî ؒ a dit : « Dans ce verset, il y a une indication que tout ce qui constitue de l'ostentation, de la vanité et du tort dans la dépense fait partie des caractéristiques des impies et les croyants doivent éviter cela et s'en écarter. »²

163- Verset 264 : «Ils ne tireront aucun profit de ce qu'ils ont acquis.» [Badr Ad-Dîn] Ibn Jamâ'ah ؒ a dit : « Ceci est ce qu'Allah a dit dans la sourate : La Vache (n°2) tandis que dans la sourate : Abraham (n°14), Allah ﷻ a dit : «**Ils ne tireront de ce qu'ils ont acquis aucun profit.**» (Abraham, 14 : 18). Le secret de cette subtile nuance a été expliqué par certains savants. Pour cela, il faut bien réfléchir sur le contexte des versets pour qu'apparaisse la raison de cette nuance. Dans la sourate : La Vache, l'exemple concerne celui qui œuvre. Par conséquent, le devancement correspondant à une infirmation de sa capacité et son lien est plus opportun. Dans la sourate : Abraham, l'exemple concerne cette fois-ci l'œuvre en tant que telle en raison de Sa parole : «**L'exemple de ceux qui ont mécré en leur Seigneur, leurs œuvres**» Sous-entendu : L'exemple des œuvres de ceux qui ont mécré «**sont comparables à de la cendre violemment frappée par le vent lors d'un jour de tempête.**» (Abraham, 14 : 18). »³

164- Verset 268 : «Le Diable (Satan) vous fait craindre [littéralement : promet] la pauvreté et il vous ordonne la turpitude.»

Al Alûsî ؒ a dit : « La promesse de Satan [concernant la pauvreté] a devancé son ordre [concernant la turpitude] parce qu'à la suite d'une promesse résulte la tranquillité vis-à-vis d'elle. Ainsi donc, si on est tranquille à son égard et qu'on craint la pauvreté, alors il prend le dessus par l'ordre [enjoint]. »⁴

Mustafâ As-Sibâ'î ؒ a dit : « Si Satan te fait craindre la pauvreté, alors repousse-le par le fait que la subsistance est déjà écrite comme Allah ﷻ a dit : «**Il n'y a pas de bête sur la Terre dont la subsistance n'incombe à Allah. Il connaît son gîte et son dépôt et tout est dans un Livre explicite.**» (Houd, 11 : 6). Et s'il te fait craindre la mort et le meurtre, alors repousse-le par le fait que le délai (le terme) de vie est déjà aussi écrit comme Allah ﷻ a dit : «**Pour chaque communauté, il y a un terme. Lorsque donc leur terme est venu, ils ne peuvent le retarder d'une heure ni ils ne peuvent l'avancer non plus.**» (Les Murailles, 7 : 34). »

165- Verset 269 : «Il donne la sagesse à qui Il souhaite. Et quiconque la sagesse lui a été donnée, alors assurément un bien immense lui a été donné. Mais seuls les doués d'intelligence se souviennent.»

¹ *Tafsîr Al Qur'ân Al 'Azîm* (1/295).

² *Rûh Al Ma'ânî* (3/35).

³ *Kachf Al Ma'ânî Fîl Mutachâbih Min Al Mathâni*.

⁴ *Rûh Al Ma'ânî* (3/40).

Al Qurtubî ؒ a dit : « Certains sages ont dit : Quiconque le savoir et le Coran lui ont été donnés, alors il convient qu'il connaisse sa personne et qu'il ne s'humilie pas devant les personnes mondaines en raison de leur mondanité. En effet, il lui a été donné bien mieux que ce qui a été donné à ces personnes mondaines. Ceci parce qu'Allah a appelé la vie d'ici-bas une jouissance éphémère, comme Il a dit : **« Dis : « La jouissance d'ici-bas est éphémère [littéralement : peu]. » »** (Les Femmes, 4 : 77). Tandis qu'Il a appelé le savoir et le Coran [qui constituent la sagesse] : **« Un immense bien. » »**¹

Ibn Taymiyyah ؒ a dit : « Le bon état du cœur, son obligation et la raison pour laquelle il a été créé est qu'il [comprenne et] raisonne sur les choses. Je ne dis pas qu'il les connaisse uniquement. En effet, il se peut qu'une personne connaisse une chose mais elle ne la comprend pas ni ne raisonne dessus. Plutôt, il se peut même qu'elle soit inattentive et insouciante vis-à-vis d'elle. Celui qui comprend la chose est celui qui assemble, vérifie, saisit bien et établit fermement la chose dans son cœur. Et lorsqu'on sera dans le besoin de ce cœur, alors il sera riche. Ainsi donc, une telle personne est celle dont l'œuvre est conforme à sa parole et dont le for intérieur correspond à son apparence extérieure. Voici donc la personne à qui la sagesse [lui] a été donnée. »²

166- Verset 271 : « Si vous donnez ouvertement des aumônes, alors c'est bien. Et si vous les cachez et vous les donnez aux pauvres, alors c'est mieux pour vous. » Cheikh Sa'dî ؒ a dit : « Dans ce verset, il y a une preuve que l'aumône donnée en secret à un pauvre est meilleure que l'aumône donnée en public. Si les aumônes ne sont pas données aux pauvres, alors la compréhension implicite de ce verset est que ce qui est donné en secret n'est pas meilleur que ce qui est donné en public. En fait, ceci revient à l'intérêt : si donner l'aumône en public permet de manifester les préceptes de la religion et il en découle de l'imitation, et ce qui ressemble à cela, alors dans ce cas-là, l'aumône en public est meilleure que l'aumône en secret. »³

167- Verset 271 : « Et si vous les cachez et vous les donnez aux pauvres, alors c'est mieux pour vous. » Ibn Kathîr ؒ a dit : « Dans ce verset, il y a une indication que la dissimulation de l'aumône est meilleure que sa divulgation parce que ceci est plus éloigné de l'ostentation. »⁴

168- Verset 273 : « Les pauvres, ceux qui ont été confinés dans le sentier d'Allah, qui ne peuvent parcourir la Terre et que l'ignorant croit riches du fait de la dignité [qui les habite]. » Al Qurtubî ؒ a dit : « Les pauvres émigrés ont spécifiquement été mentionnés parce qu'à ce moment-là, il n'y avait pas d'autres personnes hormis eux. Ces gens étaient : *Ahl As-Suffah* et ils étaient environ 400 hommes. Ceci parce que les pauvres se présentaient au Messenger d'Allah ﷺ et ils

¹ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (4/357).

² *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafîr* (1/599).

³ *Tafsîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

⁴ *Tafsîr Al Qur'ân Al 'Azîm* (1/305).

n'avaient ni famille ni argent ni bien. Alors, on leur a construit un abri avec une toiture (*Suffah*) au sein de la Mosquée du Messenger d'Allah ﷺ pour qu'ils y habitent. À la suite de cela, on les a appelés : Les Gens de la Toiture (*Ahl As-Suffah*). »¹

169- Verset 273 : « Tu les reconnaîtras à leur aspect : ils ne demandent pas aux gens en insistant. Et tout ce que vous dépensez comme bien, alors Allah en est parfaitement Connaisseur. » Ibn Juzayy رحمه الله a dit : « **« Tu les reconnaîtras à leur aspect »** : Au signe de leur visage. C'est la manifestation de l'effort, de la pénurie et du peu de bienfait. Il a aussi été dit : C'est le recueillement [dans leurs prières]. Il a encore été dit : C'est [la marque de] la prosternation. **« Ils ne demandent pas aux gens en insistant. »** L'insistance (*Al Ilhâh*) est d'insister dans la demande. La signification de cela est que lorsqu'ils demandaient, ils faisaient preuve de douceur et n'insistaient pas. Il a encore été dit : C'est l'infirmité de la demande et de l'insistance ensembles. »²

170- Verset 274 : « Ceux qui dépensent leurs biens, de nuit comme de jour, en secret en public, alors leur récompense est auprès de leur Seigneur. Nulle crainte sur eux et ils ne seront pas attristés. » Al Alûsî رحمه الله a dit : « Ici, la nuit a devancé le jour et ce qui est secret a devancé ce qui est public, cela pour bien indiquer le privilège de ce qui est caché et discret sur ce qui est apparent et public. »³

171- Verset 276 : « Allah annihile l'intérêt usuraire et Il fait fructifier les aumônes. Et Allah n'aime pas tout grand impie pécheur. »

Al Baghawî رحمه الله a dit : « Ibn 'Abbâs رحمه الله a dit : **« Allah annihile l'intérêt usuraire. »** Ceci signifie : Allah n'accepte pas d'aumône de sa part, ni de combat, ni de pèlerinage et ni de lien de parenté. **« Et Il fait fructifier les aumônes. »** C'est-à-dire : Il les fructifie et Il les bénit en ce bas monde et grâce à elles Il multiplie la récompense et la rétribution dans l'au-delà. **« Et Allah n'aime pas tout grand impie. »** En raison de l'interdiction de l'intérêt usuraire. **« Pécheur. »** C'est-à-dire : Pervers. En raison de sa consommation. »⁴

Ibn Taymiyyah رحمه الله a dit : « À la fin de la sourate : La Vache (n°2), Allah a mentionné les jugements concernant l'argent et les biens et Il a évoqué trois catégories : 1- Ce qui correspond à la justice (*Al 'Adl*). 2- Ce qui correspond à la grâce (*Al Fadl*). 3- Ce qui correspond à l'injustice (*Az-Zulm*). Ainsi donc, la vente correspond à la justice ; l'intérêt usuraire correspond à l'injustice ; et l'aumône correspond à la grâce. Allah a complimenté ceux qui donnent l'aumône et Il a mentionné leur rétribution. Il a blâmé ceux qui consomment l'intérêt et Il a expliqué leur punition. Enfin, Il a autorisé la vente et la contraction de dette à échéance déterminée. »⁵

¹ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (4/371).

² *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (1/127).

³ *Rûh Al Ma'ânî* (3/47).

⁴ *Ma'âlim At-Tanzîl* (1/302).

⁵ *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafâsîr*.

Ibn Kathîr ؒ a dit : « Il était obligatoire que la conclusion de ce verset par cette caractéristique soit ainsi car elle est vraiment opportune, à savoir : l'usurier ne se satisfait pas de ce qu'Allah lui a réparti comme subsistance licite ni il ne se contente de ce qu'Il lui a légiféré comme acquisition permise. Ainsi donc, il s'efforce de manger les biens des gens de manière illégitime par tous types d'acquis illicites et mauvais. Il est donc vraiment ingrat à l'égard de ce qu'il a comme bienfait, un grand injuste et un pécheur qui dévore injustement les biens des gens. »¹

172- Verset 277 : **«Ceux qui ont cru et ont accompli les œuvres vertueuses, ont accompli la prière et ont donné l'aumône légale, ils auront leur récompense auprès de leur Seigneur. Nulle crainte sur eux et ils ne seront point attristés.»** Al Qurtubî ؒ a dit : « Allah a spécifiquement mentionné la prière et l'aumône légale car toutes les deux englobent des œuvres vertueuses. Ceci est une indication de leur caractère honorifique et une notification de leur valeur puisqu'elles sont toutes deux « la tête des œuvres », à savoir : la prière en ce qui concerne les œuvres du corps et l'aumône légale en ce qui concerne les œuvres liées à l'argent et aux biens. »²

173- Verset 282 : **«Ô vous qui avez cru ! Lorsque vous avez contracté une dette à une échéance déterminée, alors écrivez-la.»** Al Qurtubî ؒ a dit : « Ici, l'ordre d'écrire est une recommandation en vue de la préservation des biens et de la dissipation du doute. Toutefois, si le débiteur est pieux, alors l'écriture ne lui portera aucun préjudice. »³

174- Verset 282 : **«Et s'il n'y a pas deux hommes, alors un homme et deux femmes parmi ceux que vous agréez comme témoins.»** Al Baghawî ؒ a dit : « L'intégrité (*Al 'Adâlah*) est une condition. Ceci caractérise un témoin qui est une personne évitant les péchés majeurs, s'en écartant et ne persistant pas dans les péchés mineurs. La « virilité (*Al Muru'ah*) » est aussi une condition. C'est ce qui est lié à la moralité de l'âme, notamment si quelqu'un la délaisse, alors c'est une personne peu pudique. C'est : le bel aspect, la bonne conduite, la vertueuse relation et la capacité d'œuvrer. Ainsi donc, si la personne montre d'elle quoi que ce soit de ce que ses semblables ont le plus souvent honte de montrer, alors cela indique son peu de virilité et par conséquent son témoignage est rejeté. »⁴

175- Verset 282 : **«Et craignez Allah et Allah vous enseignera. Et Allah est Omniscient de toute chose.»**

Al Qurtubî ؒ a dit : « Voici une promesse [de la part] d'Allah que quiconque Le craint, alors Il l'enseigne. C'est-à-dire : Il met dans son cœur une lumière (*Nûran*) grâce à laquelle il comprend ce qu'on lui expose et présente. Il se peut que dès le début Allah mette dans le cœur du serviteur un discernement (*Furqân*).

¹ *Tafsîr Al Qur'ân Al 'Azîm* (1/312).

² *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (4/403).

³ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (4/431).

⁴ *Ma'âlim At-Tanzîl* (1/309).

C'est-à-dire : un facteur grâce auquel celui-ci distingue et sépare entre la vérité (*Al Haqq*) et le faux (*Al Bâtil*). »¹

Al Biqâ'î ؒ a dit : « La conclusion de ces versets liés aux transactions par l'attribut de la science (*Al 'Ilm*), après avoir ordonné la piété (*At-Taqwâ*), est vraiment opportune en raison des astuces que les parties prenantes entreprennent en vue d'obtenir chacune d'entre elle une part pour elle-même. Dans cela, il y a une incitation à mettre en pratique ce qu'Allah leur a ordonné d'accomplir. »²

176- Verset 283 : **« Et quiconque le dissimule [c'est-à-dire : le témoignage], alors il est pécheur dans son cœur. Et Allah est Omniscient de ce que vous œuvrez. »** Al Qurtubî ؒ a dit : « Ici, Allah a spécifiquement mentionné le cœur concernant le péché puisque la dissimulation est propre aux actes et œuvres du cœur. En effet : *« Le cœur est le morceau de chair qui s'il est bon, alors tout le corps est bon. »*³. »⁴

177- Versets : 284 à 286 : **« C'est à Allah qu'appartient tout ce qui est dans les cieux et sur la Terre. [...] Tu es Notre Maître, secours-nous donc sur les gens impies. »** « Pendant que Gabriel ؑ était auprès du Prophète ﷺ, il [Gabriel ou Muhammad] entendit un craquement venant d'au-dessus de lui, alors il [Gabriel ou Muhammad] leva son regard vers le ciel. Gabriel ؑ a alors dit : « C'est une porte du ciel qui vient de s'ouvrir et jamais auparavant elle ne s'était ouverte. » Un Ange est alors descendu de cette porte. Gabriel ؑ continua : « C'est un Ange qui est descendu sur la Terre et jamais auparavant il n'était descendu. » L'Ange les salua puis déclara : « Reçois la bonne nouvelle de deux lumières qui t'ont été données et qu'aucun autre Prophète n'a reçues avant toi : « L'Ouverture du Livre » [*Fâtiḥah Al Kitâb*] et les derniers versets de la sourate : La Vache ! Tu n'en liras pas une seule lettre sans que cela ne te le soit accordé. »⁵

178- Versets 284 – 285 : **« C'est à Allah qu'appartient tout ce qui est dans les cieux et sur la Terre. Que vous manifestiez ce qu'il y a dans vos personnes ou que vous le dissimuliez, Allah vous en demandera compte. Il pardonnera alors à qui Il souhaite et Il châtiara qui Il souhaite. Et Allah est Omnipotent sur toute chose. »** Lorsque ce verset descendit, les Compagnons en éprouvèrent de la difficulté et dirent : « Certes, ce verset est descendu sur toi et nous n'en avons pas la capacité. » Alors, il ﷺ a dit : « *Est-ce que vous voulez dire comme les Gens des Deux Livres ont dit avant vous : Nous avons entendu et nous avons désobéi ? Plutôt, dites : Nous avons entendu et nous avons obéi.* » Lorsqu'ils se plièrent et leurs langues s'humilièrent, alors Allah abrogea le verset et Il descendit

¹ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'an* (4/464).

² *Nazm Ad-Durar* (1/549).

³ Cette parole d'Al Qurtubî ؒ est une allusion à un célèbre hadith prophétique dans lequel le Messager d'Allah ﷺ a dit : « *N'est-ce pas que dans le corps il y a un morceau de chair, s'il est bon alors tout le corps est bon ; et s'il est corrompu, alors tout le corps est corrompu. Ce morceau n'est-il pas le cœur ?* » Al Bukhârî (n°52) et Muslim (n°1599).

⁴ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'an* (4/478).

⁵ Muslim (n°806).

à sa suite : **« Le Messager a cru en ce qu'on a fait descendre vers lui [de la part] de son Seigneur, et aussi les croyants. Tous ont cru en Allah, en Ses Anges, en Ses Livres et en Ses Messagers [et ont dit] : « Nous ne faisons aucune distinction entre Ses Messagers. » Et ils ont dit : « Nous avons entendu et nous avons obéi. Nous implorons Ton pardon, notre Seigneur ! Et c'est vers Toi qu'est le devenir. » »**¹

179- Verset 285 : « Et ils ont dit : « Nous avons entendu et nous avons obéi. Nous implorons Ton pardon, notre Seigneur ! Et c'est vers Toi qu'est le devenir. » » Al Alûsî ؒ a dit : « Le devancement de l'ouïe et de l'obéissance sur la demande de pardon est dû au fait que le devancement du moyen [dans la manière de demander] sur ce qui est demandé [en tant que tel] est plus proche d'être exaucé et accepté. »²

180- Verset 286 : « Allah n'impose à aucune âme une charge supérieure à sa capacité. » Ibn 'Uthaymîn ؒ a dit : « Certaines personnes utilisent ce verset comme une preuve concernant la concession et la dispense. Pourtant, ce verset indique aussi la détermination et la résolution. En effet, certes, on peut dire qu'Allah n'a pas imposé à une âme quelque chose au-dessus de sa capacité, auquel cas la signification serait aussi que tout ce qui est dans sa capacité, alors ceci est inclus dans la responsabilité de s'en acquitter. »³

181- Verset 286 : « À elle ce qu'elle a acquis [comme bien] et contre elle ce qu'elle a acquis [comme mal]. »

Al Qurtubî ؒ a dit : « Dans ce verset, l'expression concernant les bonnes actions est venue sous la forme : **« À elle ce qu'elle a (Lahâ) »** étant donné que leur acquisition réjouit l'individu et il en est content. Ainsi donc, cette expression a été annexée à celui qui possède ces acquisitions. En ce qui concerne les mauvaises actions, l'expression est venue sous la forme : **« Contre elle ce qu'elle a ('Alayhâ) »** étant donné que ces acquisitions sont des charges, des fardeaux et des choses difficiles à porter. En fait, c'est comme lorsque tu dis : « J'ai de l'argent (*Lî Mâl*) » et « J'ai une dette (*'Alayî Dayn*) ». »⁴

Al Qâsimî ؒ a dit : « Il y a une différence entre : « l'acquisition en bien » (*Al Kasb*) et « l'acquisition en mal (*Al Iktisâb*). Le premier désigne ce que la personne a obtenu de son œuvre immédiate et autre. Ainsi, le serviteur peut accomplir une bonne action et en être rétribué par dix. Le second désigne uniquement ce que le serviteur a instantanément reçu. Par exemple, s'il a commis une mauvaise action, alors on lui écrit uniquement une mauvaise action. Et ceci fait partie de la grâce d'Allah et Sa miséricorde. »⁵

¹ Muslim (n°125).

² *Rûḥ Al Ma'ânî* (3/69).

³ *Majmû Fatawa Ibn 'Uthaymîn*.

⁴ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (4/500).

⁵ *Mahâsin Ar-Ta'wîl*.

182- Verset 286 : «**Notre Seigneur ! Ne nous prends pas si nous avons oublié ou nous avons fauté.**» Ibn 'Âdil Al Hanbalî ؓ a dit : « Dans ce verset, Allah a réuni entre le délaissement de l'ordre et l'accomplissement de l'interdit parce qu'ici le sens voulu de l'oubli (*An-Nisyân*) désigne : l'abandon, le délaissement, etc. Ainsi donc, l'oubli concerne le délaissement de l'acte en raison d'une mauvaise interprétation. Quant au sens voulu de la faute ou l'erreur (*Al Khatâ'*), alors cela désigne l'accomplissement d'un acte en raison d'une mauvaise interprétation. Par conséquent, ces gens ont demandé à Allah de leur pardonner ceci et cela. »¹



3- La Famille d'Imrân (*Âli 'Imrân*)

183- Versets 3 – 4 : «**Il a fait descendre sur toi le Livre avec la vérité, confirmant les Livres descendus avant lui. Et Il a descendu la Torah et l'Évangile, auparavant, en tant que guide pour les gens. Et Il a fait descendre le Discernement.**» Al Baghawî ؓ a dit : « Allah ﷻ a dit : «**Et Il a descendu (*Wa Anzala*) la Torah et l'Évangile.**» La Torah et l'Évangile sont tous les deux descendus d'une seule traite, à la différence du Coran pour lequel Allah ﷻ a dit : «**Il a fait descendre (*Nazzala*) sur toi le Livre.**» Le Coran, lui, est descendu de manière détaillée [par fragments]. En effet, faire descendre (*At-Tanzîl*) sert à désigner la quantité tandis que la descente (*Al Inzâl*) sert à désigner la parcimonie. »²

184- Verset 7 : «**Il est Celui qui a fait descendre sur toi le Livre, il s'y trouve des versets clairs qui sont la « Mère du Livre » et d'autres qui sont équivoques.**» Al Alûsî ؓ a dit : « Les versets équivoques (*Al Mutachâbihât*) ont été descendus pour cela. C'est-à-dire : Montrer le mérite des savants et leur ajouter de l'assiduité dans leur effort de méditer sur le Coran et d'en obtenir les sciences qui lui sont liées par la déduction de ce qui est voulu des véritables décrets. Grâce à cela, mais aussi grâce à la retenue de propositions, l'extraction de finalités limpides, et [la compréhension] de significations opportunes, ils ont obtenu les rangs élevés. »³

185- Verset 13 : «**Et Allah soutient de Son secours qui Il souhaite. Certes, il y a dans cela une leçon à tirer pour les doués de clairvoyance !**» Ibn Juzayy ؓ a dit : « C'est-à-dire : Le secours est par la volonté d'Allah et non par le petit nombre ou le grand nombre. En effet, un petit groupe de musulmans a vaincu un groupe d'impies alors qu'ils étaient beaucoup plus nombreux qu'eux. »⁴

186- Verset 14 : «**On a enjolivé aux gens l'amour des désirs et plaisirs parmi les femmes, les enfants, les trésors thésaurisés d'or et d'argent, les chevaux marqués, le bétail et les champs**» Ibn Kathîr ؓ a dit : « Allah a com-

¹ *Al-Lubbâb Fî 'Ulûm Al Kitâb*.

² *Ma'âlim At-Tanzîl* (1/320).

³ *Rûh Al Ma'ânî* (3/83).

⁴ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (1/138).

mencé par les femmes car la tentation à travers elles est plus difficile comme cela est attesté dans les Deux Recueils Authentiques. En effet, le Messager d'Allah ﷺ a dit : « *Après moi, je n'ai pas laissé une tentation plus préjudiciable pour les hommes que les femmes.* »¹ Toutefois, si le but est la chasteté et la nombreuse progéniture, alors ceci est recherché, désiré et même recommandé. »²

187- Verset 14 : « Tout ceci est un objet de jouissance de la vie d'ici-bas. » Al Qurtubî رحمه الله a dit : « L'utilité de cette représentation [dépeinte] est que le Paradis n'est obtenu que par le délaissement des désirs et plaisirs ainsi que le sevrage de l'âme de toutes ces choses-là. »³

188- Verset 15 : « Dis : « Voulez-vous que je vous annonce quelque chose de meilleur que tout cela ? Pour ceux qui ont été pieux, il y a – auprès de leur Seigneur – des jardins sous lesquels coulent les ruisseaux où ils y demeureront éternellement et il y a [aussi] des épouses purifiées, et l'agrément d'Allah. » » Al Alûsî رحمه الله a dit : « Dans ce verset, Allah a commencé par mentionner en premier le lieu de résidence qui est : les Jardins du Paradis. Ensuite, Il a poursuivi en mentionnant ce qu'ils auront en termes de familiarité parfaite qui est : les épouses purifiées. Enfin, Il a terminé en mentionnant ce qui constitue le plus grand élixir et l'essence même pour le cœur d'un allié épris qui est : la satisfaction d'Allah. »⁴

189- Verset 17 : « Et ceux qui implorent pardon aux lueurs de l'aube. »

Ibn Taymiyyah رحمه الله a dit : « Ils veillaient la nuit en prière, ensuite ils s'asseyaient aux lueurs de l'aube et ils imploraient le pardon d'Allah. Ainsi donc, ils concluaient leur veillée nocturne en prière par l'imploration du pardon (*Al Istighfâr*). Dans ce verset précis, et de manière générale, Allah a ordonné à Ses serviteurs de conclure les œuvres vertueuses par l'imploration du pardon. Voilà pourquoi, lorsque le Prophète ﷺ saluait à la fin de sa prière, il implorait le pardon d'Allah trois fois. Ainsi donc, ici, Allah a ordonné aux croyants de prier la nuit et d'implorer Son pardon aux lueurs de l'aube. Il en est de même de la fin de la sourate : L'Enveloppé (n°73), qui est la sourate de la prière de nuit (*Sûrah Qiyâm Al-Layl*) qu'Il a conclu par : « **Et implorez le pardon d'Allah ! Certes, Allah est Grand Pardonneur et Très-Miséricordieux.** » (L'Enveloppé, 73 : 20). »⁵

Al Alûsî رحمه الله a dit : « Dans ce verset, Allah a spécifiquement mentionné l'imploration du pardon aux lueurs de l'aube parce qu'à ce moment-là, l'invocation est plus à même d'être exaucée. En effet, à ce moment-là, l'adoration est plus pénible mais l'âme est plus purifiée et la crainte plus marquée. »⁶

190- Verset 19 : « Certes, la religion – auprès d'Allah – est l'Islam. Et ceux à qui le Livre fut donné ne divergèrent qu'après que la science leur fut

¹ Al Bukhârî (n°5096) et Muslim (n°2740).

² *Tafsîr Al Qur'ân Al 'Azîm* (1/332).

³ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (5/43).

⁴ *Rûh Al Ma'ânî* (3/101).

⁵ *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fi Tafsîr* (2/39).

⁶ *Rûh Al Ma'ânî* (3/102).

venue, par agressivité entre eux. Et quiconque mécroit dans les versets d'Allah, alors Allah est certes prompt à demander compte et juger.» Ibn Taymiyyah a dit : « La cause de l'union (*Al Ijtimâ'*) et de la familiarité (*Al Ulfah*) est le rassemblement de la religion dans son entièreté et sa mise en pratique : c'est l'adoration d'Allah, Seul et sans associé à Lui, comme Il l'a ordonné tant dans l'aspect extérieur que dans le for intérieur. Et la cause de la division (*Al Furqah*) et de la séparation (*At-Tafrîq*) est l'abandon d'une partie de ce que le serviteur a été ordonné d'accomplir et l'agressivité entre eux. Le résultat du groupe (*Al Jamâ'ah*) est la miséricorde d'Allah, Son agrément, Ses prières, le bonheur ici-bas et dans l'au-delà et la blancheur des visages. À l'inverse, le résultat de la division est le châtiment d'Allah, Sa malédiction, la noirceur des visages et le désaveu du Messenger d'Allah ﷺ vis-à-vis d'eux. »¹

191- Verset 19 : « Et ceux à qui le Livre fut donné ne divergèrent qu'après que la science leur fut venue, par agressivité entre eux. » Ibn Juzayy رحمه الله a dit : « Allah nous informe qu'ils divergèrent entre eux après avoir connu les réalités et les vérités en raison de l'agressivité (*Al Baghyu*) entre eux qui désigne en fait l'envie (*Al Hasad*) des uns à l'égard des autres. »²

192- Verset 29 : « Dis : « Que vous cachiez ce qui est dans vos poitrines ou que vous le divulguiez, Allah le connaît. Et Il connaît tout ce qui est dans les cieux et sur la Terre. Et Allah est Omnipotent sur toute chose. » Cheikh Sa'dî رحمه الله a dit : « Dans ce verset, il y a une orientation vers la purification des cœurs et de garder à l'esprit la science d'Allah à chaque instant et à tout moment. Ainsi donc, le serviteur doit avoir honte que son Seigneur voit que son cœur soit une place pour toute pensée vile. Plutôt, il doit occuper ses pensées vers ce qui le rapproche d'Allah parmi : la méditation des versets du Coran, ou la Tradition issue des hadiths du Messenger d'Allah ﷺ, ou s'atteler à rechercher une science qui lui est bénéfique, ou réfléchir sur les créatures d'Allah et Ses bienfaits, ou conseiller sincèrement les serviteurs d'Allah, etc. »³

193- Verset 31 : « Dis : « Si vous aimez [vraiment] Allah, alors suivez-moi donc ! Allah vous aimera et Il vous pardonnera vos péchés. Et Allah est Pardonneur, Très-Miséricordieux. » »

Ibn Taymiyyah رحمه الله a dit : « Il en est ainsi car le Messenger d'Allah ﷺ est celui qui appelle à ce qu'Allah aime et il n'y a pas une chose qu'Allah aime sans que le Messenger ﷺ y appelle. De même, il n'y a pas une chose à laquelle le Messenger ﷺ appelle sans qu'Allah l'aime. Ainsi donc, ce qu'Allah aime et ce à quoi le Messenger ﷺ appelle sont interdépendants et inséparables. »⁴

Ibn Kathîr رحمه الله a dit : « Ce noble verset tranche à propos de quiconque prétend aimer le Messenger d'Allah ﷺ mais n'est pas dans la voie de Muḥammad ﷺ. En fait, il

¹ *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fi Tafsi'r* (2/55).

² *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (1/139).

³ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

⁴ *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fi Tafsi'r* (2/60).

est menteur dans l'affaire jusqu'à ce qu'il suive la Législation Mohammédienne et la Religion Prophétique dans l'ensemble de ses paroles et de ses actes. »¹

Ibn 'Âchûr ؓ a dit : « La désignation par l'expression du suivi (*Al Ittibâ'*) est une indication de la proximité parce que parmi les traces de l'amour, il y a la recherche d'être proche de l'être aimé. Ce verset a lié l'amour d'Allah à l'attachement du suivi du Messenger parce qu'il ؐ est Son Messenger, celui qui appelle à ce qu'Allah aime. »²

194- Verset 37 : « Et Il [Allah] en confia la garde [de Marie] à Zacharie. »
Ibn 'Âchûr ؓ a dit : « Ceci fait partie des mérites de Marie (paix sur elle) et c'est parmi ce qui ajoute à son mérite parce que la personne éduquée acquiert le comportement et la vertu de la personne qui l'éduque. »³

195- Verset 38 : « Alors, Zacharie invoqua son Seigneur et dit : « Seigneur ! Fais-moi don, de Ta part, d'une bonne descendance. Certes, Tu es Celui qui entend l'invocation. » »⁴

Al Qurtubî ؓ a dit : « Médite comment Zacharie ؑ ne s'est pas contenté de juste demander un enfant. Plutôt, il ؑ a demandé un enfant qui soit bon [envers eux] et agréé [du Seigneur]. En effet, lorsque l'enfant possède ces caractéristiques, alors il est bénéfique et utile à ses parents, ici-bas et dans l'au-delà, et il n'est pas un objet d'inimitié et de tentation mais, plutôt, il est une source de réjouissance et de bienfait. »⁵

Al Alûsî ؓ a dit : « La demande [de Zacharie] a été exprimée avec l'expression du don (*Al Hibah*) : « Fais-moi don (*Hab Lî*) » Parce que le don est de la bienfaisance pure et il n'y a rien en échange de celle-ci. Ici, cela convient d'autant plus en raison du vieil âge du père que de la stérilité de la mère qui ne pouvait enfanter. »⁶

196- Verset 39 : « Alors, les Anges l'appelèrent alors qu'il était debout en train de prier dans le Sanctuaire. « Certes, Allah t'annonce la bonne nouvelle [de la naissance] de Jean. » »
Al Baghawî ؓ a dit : « Les exégètes ont divergé sur la raison pour laquelle il a été nommé Jean (*Yahyâ*).⁷ Ibn 'Abbâs ؓ a dit : « Parce qu'à travers lui, Allah a revivifié l'utérus stérile de sa mère. » Qatâdah a dit : « Parce qu'Allah a vivifié son cœur par la foi. » Il a aussi été dit : Il a été appelé Jean (*Yahyâ*) parce qu'il est mort martyr et les martyrs sont vivants auprès d'Allah. »⁸

¹ *Tafsîr Al Qur'ân Al 'Azîm* (1/338).

² *At-Tahrîr Wat-Tanwîr*.

³ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr*.

⁴ Dans un autre verset, Zacharie ؑ a dit : « Fais-moi don, de Ta part, d'un descendant qui hérite de moi et hérite de la famille de Jacob. Et fais qu'il soit agréé, Seigneur ! » (Marie, 19 : 5 - 6).

⁵ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân*.

⁶ *Rûh Al Ma'ânî* (3/144).

⁷ En arabe, une des significations de la racine [*Ha-Yya*] signifie : vivre.

⁸ *Ma'âlim At-Tanzîl* (1/348).

197- Versets 42 – 43 : « Et lorsque les Anges dirent : « Ô Marie ! Certes, Allah t'a élue et t'a purifiée, et Il t'a élue au-dessus des femmes des mondes. Ô Marie ! Humilie-toi devant Ton Seigneur, prosterne-toi et incline-toi avec ceux qui s'inclinent. » » Ibn 'Uthaymîn ؓ a dit : « Dans l'ordre que les Anges ont adressé à Marie de s'humilier devant Allah, s'incliner et se prosterner, il y a une indication qu'à chaque fois qu'Allah gratifie la personne d'une chose et Ses bienfaits augmentent sur elle, alors cette personne doit encore plus remercier Allah pour cela, notamment en s'humiliant devant Lui, en s'inclinant, en se prosternant et ainsi du reste des autres adorations. »¹

198- Verset 43 : « Ô Marie ! Humilie-toi devant Ton Seigneur, prosterne-toi et incline-toi avec ceux qui s'inclinent. » Al Alûsî ؓ a dit : « Ils [les Anges] lui ont enjoint d'être assidue à la prière après qu'ils l'ont informée de son haut degré et sa complète proximité d'Allah. Ceci afin qu'elle ne cesse pas et ne soit pas inattentive à l'adoration d'Allah. Ici, l'inclinaison (*Ar-Rukû'*) a pour sens le recueillement (*Al Khuchû'*) et l'humilité (*At-Tawâdu'*) [dans la prière]. C'est comme si cet ordre-là qui lui est assigné est une préservation en sa faveur de tomber dans les gouffres de l'arrogance et de la hautaineté du fait de son haut degré. »²

199- Verset 47 : « Elle a dit : « Seigneur ! Comment aurais-je un enfant alors qu'aucun être humain ne m'a touchée ! ? » » Cheikh Sa'dî ؓ a dit : « Parmi la sagesse du Créateur, en ce qui concerne les nouvelles, est qu'Il va graduellement avec Ses serviteurs en allant de ce qui est étrange à ce qui l'est plus encore. Voilà pourquoi, Il a mentionné l'existence de Jean, fils de Zacharie ؑ, issu d'un père et d'une mère dont l'un était âgé et l'autre était stérile. Ensuite, Il a mentionné quelque chose de plus étrange et de plus étonnant que cela : l'existence de Jésus ؑ issu d'une mère mais sans père. Ceci pour indiquer à Ses serviteurs qu'Il est Celui qui fait ce qu'Il veut et que ce qu'Il souhaite est et ce qu'Il ne souhaite pas n'est pas. »³

200- Verset 49 : « Et je guéris l'aveugle-né et le lépreux, et je redonne vie aux morts, par la permission d'Allah. » » Ibn Kathîr ؓ a dit : « Beaucoup de savants ont dit : « Allah a envoyé chacun des Prophètes avec ce qui convenait aux gens de son époque. [...] En ce qui concerne Jésus ؑ, Il l'a envoyé à l'époque des médecins et des naturalistes. Il est donc venu à eux avec des signes que personne ne pouvait accomplir à moins d'être soutenu par Celui qui a légiféré la Charia. En effet, quelle capacité le médecin a-t-il de donner vie à des minéraux ? Ou de soigner l'aveugle-né et le lépreux ? Ou de ressusciter celui qui est dans sa tombe, en gage, jusqu'au Jour de l'Appel Mutuel ? »⁴

201- Verset 53 : « Notre Seigneur ! Nous avons cru en ce que Tu as fait descendre et nous avons suivi le Messenger, écris-nous donc avec les témoins. » » Ibn Juzayy ؓ a dit : « « Avec les témoins (*Ach-Châhidîn*) » C'est-à-dire : Avec

¹ *Tafsîr Al Qur'ân Al Karîm*.

² *Rûh Al Ma'ânî* (3/156-157).

³ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

⁴ *Tafsîr Al Qu'rân Al 'Azîm* (2/37).

ceux qui témoignent de la vérité parmi les communautés. Il a aussi été dit : Avec la communauté de Muḥammad ﷺ. »¹

202- Verset 54 : « Et ils ourdirent un complot et Allah ourdit [aussi] un complot et Allah est le meilleur des comploteurs. » Al Qurṭubī رحمه الله a dit : « Le complot d'Allah (*Makr Allah*) désigne l'égarement graduel (*Al Istidnāʾ*) de Ses serviteurs par là où ils ne connaissent pas. [...] Ibn 'Abbās رضي الله عنه a dit : « Chaque fois qu'ils commettent un péché, Nous leur renouvelons un bienfait. »²

203- Verset 59 : « Certes, l'exemple de Jésus auprès d'Allah est comme l'exemple d'Adam. Il l'a créé de terre, ensuite Il lui a dit : « Sois ! » Et Il fut. » Ibn Juzay رحمه الله a dit : « Ce verset est un argument contre les Chrétiens concernant leur parole : « Comment peut-il y avoir un fils sans un père ? » Ainsi, l'exemple d'Adam رضي الله عنه qu'Allah a créé sans mère ni père est plus étrange que Jésus عليه السلام qu'Il a [au moins] créé d'une mère sans père. Ils devraient donc plus s'étonner de ceci et cela coupe court à leur parole. »³

204- Verset 64 : « Dis : « Ô gens du Livre ! Venez à une parole commune entre nous et vous : que nous n'adorions qu'Allah et que nous ne Lui associons rien et que nous ne prenions pas les uns les autres pour des seigneurs en dehors d'Allah. » » Cheikh Sa'dī رحمه الله a dit : « Il se peut que l'utilité de cet appel au témoignage soit : Dès lors où vous leur avez dit ceci – alors que vous êtes réellement des gens de science – alors cela est un ajout en plus de l'établissement de l'argument contre eux. En fait, c'est comme lorsqu'Allah cite et fait témoigner les gens de science en tant qu'argument contre les entêtés et les récalcitrants. »⁴

205- Verset 66 : « Vous avez bel et bien polémique concernant ce dont vous avez une science. Pourquoi donc polémiquez-vous concernant ce dont vous n'avez pas de science ? Allah connaît tandis que vous, vous ne connaissez pas. »

Al Qurṭubī رحمه الله a dit : « Dans ce verset, il y a une preuve de l'interdiction de polémiquer pour quiconque n'a pas de science ainsi que la prohibition pour quiconque ne possède pas de capacité de vérification. »⁵

Ibn Taymiyyah رحمه الله a dit : « Dans le Coran, Allah a blâmé quatre types de dispute ou polémique (*Al Jidāl*). Ce verset est le premier type et il concerne : 1- La polémique sans science ni connaissance. 2- La polémique concernant la vérité après sa manifestation comme dans Sa parole : « Ils polémiquent avec toi concernant la Vérité après que celle-ci a été [clairement] montrée. » (Les Prises de Guerre, 8 : 6). 3- La polémique dans le Faux comme dans Sa parole : « Et ils ont polémique dans le Faux pour rejeter la vérité. » (Le Pardonneur, 40 : 5). 4- La polémique

¹ *As-Tas'īl Li 'Ulūm As-Tanzīl* (1/147).

² *Al Jāmi' Li Ahkām Al Qur'ān* (5/151).

³ *As-Tas'īl Li 'Ulūm As-Tanzīl* (1/147).

⁴ *Taysīr Al Karīm Ar-Rahmān*.

⁵ *Al Jāmi' Li Ahkām Al Qur'ān* (5/165).

concernant Ses versets comme dans Sa parole : **« Seuls ceux qui ont mécru polémiquent concernant les versets d'Allah. »** (Le Pardonneur, 40 : 4). »¹

206- Verset 75 : « Et, parmi les gens du Livre, il y en a qui si tu lui confies un qintar, il te le rend. Mais il y en a aussi parmi eux qui, si tu lui confies un dinar, il ne te le rendra que si tu es tout le temps sur lui sans relâche. »

Al Qurtubî رحمه الله a dit : « Le dépôt ou la responsabilité (*Al Amānah*) occupe une immense valeur dans la religion. Et, parmi son immense valeur, celui-ci se tiendra en compagnie du lien de parenté (*Silat Ar-Rahim*) sur les deux côtés du Pont (*As-Sirât*), comme cela été rapporté dans le Recueil Authentique de Muslim.² Tous les deux ne permettront à personne d'arriver à traverser le Pont excepté quiconque les aura préservés. »³

Ibn Juzay رحمه الله a dit : « Ce verset informe que les Gens du Livre se divisent en deux catégories : 1- Loyaux. 2- Traîtres. La mention du terme : « *Qintar* » indique la quantité. Ainsi donc, quiconque s'acquitte de cela, alors à plus forte raison, il s'acquittera de ce qui est moindre. »⁴

207- Verset 76 : « Plutôt, quiconque remplit son engagement et craint Allah, alors certes Allah aime les pieux. » Ibn Taymiyyah رحمه الله a dit : « Remplir ses engagements (*Al Wafā' Bil 'Uhd*) fait partie de la piété qu'Allah aime et c'est parmi ce qu'il a été ordonné de s'acquitter. En effet, le devoir est soit par la Législation ou soit par la condition, et tout ceci est un acte qu'il est ordonné d'accomplir. Cela est un remplissement de l'engagement d'Allah et de celui des serviteurs. »⁵

208- Verset 78 : « Et, certes, parmi eux il y a un groupe qui roulent leur langues en lisant le Livre pour que vous pensiez que cela provient du Livre, alors qu'il n'est pas du Livre. Et ils disent : « Il vient d'Allah. » Alors qu'il ne vient pas d'Allah. Et ils disent des mensonges sur Allah alors qu'ils savent. »

Ibn Taymiyyah رحمه الله a dit : « La déformation (*At-Tahrîf*) a été expliquée par la déformation de révélation (*Tahrîf At-Tanzîl*) ou la déformation d'interprétation (*Tahrîf At-Tāwîl*). En ce qui concerne la déformation d'interprétation, celle-ci est très nombreuse et des groupes de cette communauté ont été éprouvés par ce type-là. En ce qui concerne la déformation de révélation, alors celle-ci s'est produite chez beaucoup de personnes, notamment en déformant les expressions du Messager ﷺ ou en rapportant des hadiths avec des versions désapprouvées. »⁶

Ibn 'Āchūr رحمه الله a dit : « Dans ce verset, en arabe, les verbes sont venus au présent [littéralement : à l'inaccompli *Al Mudâri'*] : **« Ils roulent (*Yalwûn*) [...]**

¹ *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafsîr* (2/).

² Muslim (n°195).

³ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (5/178-179).

⁴ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (1/150).

⁵ *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafsîr* (2/85).

⁶ *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafsîr* (2/86).

Ils disent (*Ya'qûlûn*) [...] Ils savent (*Ya'lamûn*) [...].» Ceci est pour indiquer le renouvellement de cela et que ceci fait partie de leurs habitudes. »¹

209- Verset 79 : « Mais soyez [plutôt] des savants dévots du fait que vous enseignez le Livre et que vous l'étudiez. »

Ar-Râzî ؒ a dit : « Ce verset indique la science, l'enseignement et l'étude qui impliquent que la personne devienne un savant dévot. Ainsi donc, quiconque se consacre à cela autre que pour cet objectif, alors il gâche son effort et son œuvre est perdue et ruinée. »²

Al Baghawî ؒ a dit : « Concernant le terme : « **Des savants dévots** (*Rabbâniyyîn*) » Saïd ibn Jubayr a dit : « C'est le savant qui œuvre selon sa science. » Il a aussi été dit : « Les savants dévots (*Ar-Rabbâniyyûn*) sont au-dessus des rabbins (*Al Ahbâr*) et les rabbins désignent les savants (*Al 'Ulamâ*). En fait, les savants dévots ont réuni entre la science et la clairvoyance concernant les affaires des gens. »³

Al Biqâ'î ؒ a dit : « Le bénéfice de l'étude ou de la leçon (*Ad-Dars*) est la science (*Al 'Ilm*). Le bénéfice de la science est l'œuvre (*Al 'Amal*). De là, il y a l'incitation [à l'accomplissement] du bien (*Al Khayr*) et à la surveillance (*Al Murâqabah*) du Créateur. Le terme : « **Des savants dévots** (*Rabbâniyyîn*) » désigne ceux qui suivent la voie du Seigneur (*Ar-Rabb*). C'est-à-dire : Ceux qui Lui sont affiliés par la plénitude de la science embellie par l'œuvre. En effet, le savant dévot (*Ar-Rabbânî*) est celui qui s'attache fortement à la religion d'Allah et à Son obéissance [en science, œuvre, comportement et état spirituel]. »⁴

210- Verset 91 : « Ceux qui ont mécré et sont morts en étant mécréants, alors il ne sera jamais accepté d'aucun d'eux de se racheter même au prix de la Terre remplie d'or. Voilà ceux qui auront un châtement douloureux et ils n'auront pas de secoureurs [littéralement : alliés]. » Al Baghawî ؒ a dit : « Abû 'Imrân a dit : « J'ai entendu Anas ibn Mâlik ؓ rapporter du Prophète ﷺ : « *Au Jour de la Résurrection, Allah dira à l'habitant de l'Enfer ayant le moindre châtement : « Si tu possédais tout ce qu'il y a sur la Terre, le donnerais-tu pour te racheter ? » Il répondra : « Oui. » Alors, Allah lui dira : « Pourtant, j'ai voulu de toi bien moins que cela alors que tu étais dans les reins d'Adam : Je t'ai demandé de ne rien M'associer, mais tu as refusé et tu M'as associé. »* »⁵. »⁶

211- Verset 92 : « Vous n'atteindrez la bonté qu'au moment où vous dépenserez ce que vous aimez. » Ibn 'Uthaymîn ؒ a dit : « Il convient à la personne d'œuvrer sur ce verset au moins une fois [dans sa vie]. Ainsi donc, lorsqu'elle

¹ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (3/292).

² *Mafâtiḥ Al Ghayb*.

³ *Ma'âlim At-Tanzîl* (1/375).

⁴ *Nazm Ad-Durar* (2/118).

⁵ Al Bukhârî (n°3334) et Muslim (n°2805).

⁶ *Ma'âlim At-Tanzîl* (1/380).

admire une chose qu'elle possède, alors qu'elle la donne en aumône, peut-être qu'elle atteindra alors cette bonté (*Al Birr*) [qui lui est demandée]. »

212- Verset 95 : « Suivez donc la religion [littéralement : la voie] d'Abraham, un monothéiste exclusif. » De même, Allah ﷻ a dit : **« Voilà ceux qu'Allah a guidés. Imitez-les donc dans leur guidée. »** (Les Bestiaux, 6 : 90). Il a encore dit : **« Et suis le sentier de quiconque revient repentant vers Moi. »** (Luqmân, 31 : 15). Dr. Nâsir Al 'Umar (qu'Allah le préserve) a dit : « Réfléchis bien concernant le lien entre ces trois versets. Allah a ordonné de suivre la voie (*Al Millah*), la guidée (*Al Hudâ*) et le sentier (*As-Sabîl*) bien que ces gens soient des imams et des guides infaillibles. Ceci est une direction pour la communauté à ce que celle-ci n'imité pas les individus en tant que tels aussi élevée soit leur affaire et aussi haute soit leur position. En fait, elle imite et suit [uniquement] leur guidée car si quelqu'un s'écarte de la voie, alors elle doit rester sur la voie. C'est une immense leçon qui si nombre de musulmans se souciaient de cela, alors ils seraient préservés du fanatisme qui a égaré la communauté. »¹

213- Verset 96 : « Certes, la première Maison qui a été établie pour les gens est celle de Bakkah, bénie et une bonne direction pour les mondes. » Ibn 'Âchûr رحمه الله a dit : « Ce qui vient en premier implique la prééminence et la préférence. En effet, les lieux d'adorations ne diffèrent pas en fonction de l'adoration puisqu'ils sont pareils dans cela. Mais, plutôt, ils diffèrent en termes de persévérance dans l'adoration selon : 1- La longue période de dévotion qui y est consacrée à l'intérieur. 2- L'affiliation à celui qui les a construits. 3- La bonne intention dans cela. »²

214- Verset 97 : « Il s'y trouve des signes évidents : la station d'Abraham [où il se tint debout]. Et quiconque y entre, il est en sécurité. » Ibn Juzayy رحمه الله a dit : « Les signes évidents désignent les signes de la Maison et ceux-ci sont nombreux. Notamment : *Al Hijr* qui est la Station d'Abraham (*Maqâm Ibrâhîm*) : c'est le lieu sur lequel Abraham عليه السلام s'est tenu debout au moment où il élevait les fondations de la Maison, c'est-à-dire : chaque fois que la construction grandissait, il élevait le *Hijr* dans les airs jusqu'à ce qu'il achève la construction. Là, le pied d'Abraham عليه السلام s'est enfoncé dans le *Hijr*, comme si c'était de l'argile, et cette empreinte est restée jusqu'à nos jours.³ Il y a aussi les oiseaux qui ne volent pas au-dessus d'elle [mais de manière circulaire]. Il y a également la destruction des gens de l'Éléphant et le renvoi des tyrans. Il y a encore la source de Zamzam qui a jailli pour Hajar, la mère d'Ismaël, à la suite d'un coup de talon de Gabriel عليه السلام. Ensuite, après sa disparition,

¹ *A Falâ Yataddabartûn Al Qur'ân.*

² *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (4/15).

³ Ibn Juzayy رحمه الله a dit cette parole durant son vivant qui correspond au 8^e siècle de l'Hégire. Et, de nos jours, au 15^e siècle de l'Hégire, cette empreinte du pied d'Abraham عليه السلام est toujours visible et les gens s'arrêtent toujours autant devant celle-ci pour la regarder lors de leur circumambulation (*At-Tawâf*) autour de la Ka'bah.

'Abd Al Muttalib l'a de nouveau creusée. En ce qui concerne son eau, alors celle-ci est bénéfique pour quiconque la boit. Et il y a bien d'autres signes évidents. »¹

215- Verset 97 : « Et c'est un devoir envers Allah pour les gens [qui ont les moyens] d'accomplir le pèlerinage de la Maison [Sacree]. » Ibn Al 'Arabî Al Mâlikî ؒ a dit : « Nos savants ont dit : Ceci est parmi les expressions d'obligation les plus insistées chez les Arabes. En effet, lorsqu'un arabe dit : « Untel a tel devoir envers moi (*Li Fulân 'Alay Kadhâ*). » Alors, ceci est bien insisté sur lui et lui est rendu obligatoire. C'est ainsi que la formulation du pèlerinage a été mentionnée pour bien insister sur son droit, immensifier sa sacralité et renforcer son obligation. »²

216- Verset 97 : « Pour quiconque a la possibilité de s'y rendre. Et quiconque mécroit, alors certes Allah se passe des mondes. » Al Biqâ'î ؒ a dit : « Quiconque n'accomplit pas le pèlerinage alors qu'il en a la capacité, tout en reconnaissant son caractère obligatoire, alors il a fait preuve d'ingratitude vis-à-vis du bienfait. Maintenant, si la personne n'accomplit pas le pèlerinage alors qu'elle en a la capacité, tout en reniant son caractère obligatoire, alors elle est sortie de la religion. »³

217- Verset 101 : « Et comment pouvez-vous mécroire [littéralement : mécroyez-vous] alors que vous sont récités les versets d'Allah et que Son Messager est parmi vous. » Ibn 'Âchûr ؒ a dit : « Dans ce verset, il y a une indication de l'immense valeur des Compagnons ؓ. Notamment, ce qui les empêchait de tomber dans l'égarement était la présence de deux facteurs : 1- L'écoute [direct] du Coran. 2- L'observation [directe] du Messager ؐ. En effet, sa présence était synonyme d'infailibilité d'où l'impossibilité qu'ils puissent s'égarer. Qatâdah a dit : « Quant au Messager ؐ, alors assurément il s'en est allé vers la miséricorde d'Allah. Quant au Livre, alors il est resté et il restera pour tout le temps. »⁴

218- Verset 102 : « Ô vous qui avez cru ! Craignez Allah d'une véritable crainte ! » Ibn Taymiyyah ؒ a dit : « Certains prédécesseurs [vertueux] à l'image d'AbdaLlah ibn Mas'ûd ؓ ainsi que d'autres comme : Al Hasan Al Basrî, 'Ikrimah, Qatâdah et Muqâtil ont dit que la véritable crainte (*Haqqa Tuqâtihi*) est : « Obéir sans désobéir, remercier sans être ingrat et se rappeler sans oublier. »⁵

219- Verset 102 : « Et ne mourrez qu'en étant [pleinement] soumis [littéralement : des musulmans]. » Ibn Kathîr ؒ a dit : « C'est-à-dire : Soyez assidus à l'Islam quand vous êtes en bonne santé et en sécurité pour que vous mourriez dessus. En effet, dans Sa Tradition [Immuable], Allah, le Noble (*Al Karîm*) a fait

¹ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (1/153).

² *Ahkâm Al Qur'ân* (2/53).

³ *Nazm Ad-Durar* (2/128).

⁴ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr*.

⁵ *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafsîr* (2/116).

en sorte que quiconque vit sur une chose, alors il mourra sur elle ; et quiconque meurt sur une chose, alors il sera ressuscité sur elle. »¹

220- Verset 103 : « Et accrochez-vous, tous ensemble, au câble d'Allah et ne vous divisez pas. »

Al Qurtubî رحمه الله a dit : « Dans ce verset, il n'y a pas de preuve à propos de l'interdiction de la différence dans les sujets annexes (*Al Furû'*) parce que ceci n'est pas une différence en tant que telle. En effet, la différence est ce qui ne permet pas l'union et le rassemblement. Quant au jugement concernant des sujets liés à l'effort (*Al Ijtihâd*), alors dans ce cas-là la différence qui s'y trouve est due à l'extraction des obligations et aux nuances des significations de la Législation. Les Compagnons رضي الله عنهم n'ont jamais cessé d'avoir des différences dans les jugements liés aux événements et incidents. Pourtant, malgré cela, ils étaient unis. »²

Al Biqâ'î رحمه الله a dit : « **« Tous ensemble (*Jamî'an*) »** C'est-à-dire : Ne laissez personne parmi vous s'en écarter. Plutôt, à chaque fois que vous apercevez quelqu'un s'en séparer – ne serait-ce d'un empan – alors ramenez-le. Ne controversez pas avec lui, ne négligez pas son affaire et ne soyez pas inattentifs à lui sinon le système en serait perturbé et vous vous fatigueriez continuellement. Plutôt, soyez toujours comme si vous montiez étroitement la garde ou comme un ballot de flèches fermement attaché à une corde. N'en laissez pas une se séparer de l'autre. »³

221- Verset 103 : « Et vous étiez au bord d'un abîme de Feu, alors Il vous en a sauvés. » Ibn 'Âchûr رحمه الله a dit : « Dans le verset qui vient après, Allah ﷻ a dit : **« Et que soit issue de vous une communauté [de personnes] qui appelle[nt] au bien. »** (La Famille d'Imrân, 3 : 104). C'est-à-dire : Tout comme vous avez connu le délice et la plénitude après le malheur et la laideur, alors vous êtes plus en droit de vous efforcer – avec toute la détermination – d'extraire quiconque autre du mal dans lequel il est [pour l'amener] vers le bien dans lequel vous êtes. »⁴

222- Verset 104 : « Que soit issue de vous une communauté [de personnes] qui appelle[nt] au bien, ordonne[nt] le convenable, et interdise[nt] le blâmable. Et voilà ceux qui réussissent. » Ibn 'Atiyyah رحمه الله a dit : « Les gens occupent divers rangs dans l'ordonnance du convenable et l'interdiction du blâmable : en ce qui concerne les savants, c'est une obligation qu'ils alertent les dirigeants et les détenteurs de l'autorité et qu'ils les poussent à la poursuite de la science ; [...] ; en ce qui concerne les détenteurs de l'autorité, c'est une obligation pour eux de changer ce qui est blâmable par leur force et leur autorité ; [...] ; en ce qui concerne le reste des gens, c'est une obligation pour eux de porter à la connaissance des dirigeants et des détenteurs de l'autorité cela après qu'eux-mêmes ont interdit de manière verbale ce qui est blâmable. Ceci concerne le blâmable qui est continu et perdure. Maintenant, si la personne voit une personne qui commet une

¹ *Tafsîr Al Qu'rân Al 'Azîm* (1/366).

² *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (5/241).

³ *Nazm Ad-Durar* (2/131).

⁴ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr*.

chose blâmable, comme : un vol, un acte de fornication, et ce qui y ressemble, alors elle doit le changer elle-même en fonction de la situation et de sa capacité. »¹

223- Versets 104 – 105 : « Que soit issue de vous une communauté [de personnes] qui appelle[nt] au bien, ordonne[nt] le convenable, et interdise[nt] le blâmable. Et voilà ceux qui réussissent. Et ne soyez pas comme ceux qui se sont divisés et ont divergé, après que les preuves évidentes leur furent venues, et ceux-là auront un immense châtement. » Ibn 'Uthaymîn ؒ a dit : « L'interdiction de la division après le rappel de l'ordonnance du convenable et l'interdiction du blâmable indique que son délaissement est la cause de la division et non pas que ceci est la cause même de la division. »²

224- Verset 107 : « Et quant à ceux dont les visages s'éclaireront, alors ils seront dans la miséricorde d'Allah où ils demeureront éternellement. » Al Alûsî ؒ a dit : « **Alors ils seront dans la miséricorde d'Allah.** » C'est-à-dire : Ils seront au Paradis. Ceci est une manière d'exprimer la situation par la position. [...] Ici, cela a été exprimé par la miséricorde pour indiquer que même si le croyant passait toute sa vie dans l'obéissance d'Allah et était immergé dedans, alors tout ce qu'il obtiendrait serait uniquement par miséricorde [et grâce] d'Allah envers lui.³ »⁴

225- Verset 110 : « Vous êtes la meilleure communauté qui a été sortie pour les gens : vous ordonnez le convenable, vous interdisez le blâmable et vous croyez en Allah. »

At-Tabarî ؒ a dit : « La base et l'origine du convenable (*Al Ma'rûf*) désignent tout acte qui est convenable, beau, approuvé et non désapprouvé (réprouvé) de la part des gens ayant la foi en Allah. L'obéissance à Allah a été appelée une chose convenable parce qu'elle est ainsi connue auprès des croyants et ils ne désapprouvent pas ni réprouvent son acte. La base et l'origine du blâmable (*Al Munkar*) désignent ce qu'Allah a désapprouvé et réprouvé et les croyants ont considéré son acte comme étant laid. C'est pourquoi, la désobéissance à Allah a été appelée une chose blâmable parce que les gens de la foi désapprouvent et réprouvent son agissement et ils considèrent son accomplissement comme grave. »⁵

Ibn Kathîr ؒ a dit : « Quiconque souhaite se réjouir de faire partie de cette communauté, alors qu'il s'acquitte de la condition qu'Allah lui a imposée : croire dans le Livre tout entier. Quiconque ne se caractérise pas par cela, alors il ressemble

¹ *Al Muharrar Al Wajiz* (1/486).

² *Charh Riyâd As-Sâlihîn* (4/498) ; *Tafsîr Al Qur'ân Al Karîm*.

³ Ceci a été exprimé par le Prophète ﷺ lui-même. En effet, d'après Abû Hurayrah ؓ, le Messager d'Allah ﷺ a dit : « *Rapprochez-vous [le plus possible] et œuvrez du mieux que vous le pouvez et sachez qu'aucun parmi vous ne sera sauvé par son œuvre accomplie.* » Ils [Les Compagnons] demandèrent alors : « Pas même toi, ô Messager d'Allah ? » Il a alors répondu : « *Pas même moi, à moins qu'Allah ne me couvre de Sa miséricorde et Sa grâce.* » Al Bukhârî (n°5673 – n°6464) et Muslim (n°2816 – n°2818).

⁴ *Rûh Al Ma'ânî* (4/26).

⁵ *Jâmi' Al Bayân* (7/105).

aux Gens du Livre qu'Allah a blâmés dans Sa parole : **«Ils ne s'interdisaient pas mutuellement le blâmable qu'ils commettaient.»** (La Table Servie, 5 : 79). »¹

226- Verset 113 : **«[Mais] Ils ne sont pas [tous] pareils. Parmi les Gens du Livre, il y a une communauté droite qui se tient debout durant la nuit, ils récitent les versets d'Allah et ils se prosternent.»** Ibn 'Atiyyah ؒ a dit : « La veillée nocturne passée dans la lecture [et la recherche] de la science à travers laquelle on recherche le Visage d'Allah est contenue dans ce verset. Ceci est même meilleure que l'accomplissement de prières surérogatoires pour quiconque espère faire bénéficier les musulmans de sa science. »²

227- Verset 114 : **«Et ils s'empressent dans les voies du bien et voilà ceux qui sont parmi les vertueux.»** Al Alûsî ؒ a dit : « **«Et ils s'empressent dans les voies du bien.»** C'est-à-dire : Ils se hâtent dans l'accomplissement des voies du bien et des obéissances par crainte de les rater au cas où, par exemple, la mort leur survient. Ou alors, ils accomplissent ardemment les œuvres vertueuses sans éprouver de lourdeur dans leur accomplissement en raison de leur science de la majestuosité de l'emplacement de leurs œuvres [auprès de leur Seigneur] et de leur bonne issue finale [dans l'au-delà]. Ceci est une caractéristique globale des « arts des mérites » et des vertus. »³

228- Verset 118 : **«Ô vous qui avez cru ! Ne prenez pas de confidents en dehors de vous-mêmes. Ils ne failliront pas à vous bouleverser. Ils aimeraient que vous soyez en difficulté. Assurément, la haine s'est manifestée à travers leur bouche et ce que leur poitrine cachent est plus grand encore.»** Ibn Juzayy ؒ a dit : « Allah a interdit de prendre les impies pour allié et confident. On a dit à 'Umar [Ibn Al Khattâb] ؓ : « Ici, il y a un homme parmi les Chrétiens et personne n'a un meilleur trait [d'écriture] que lui. Pourquoi n'écrit-il pas à propos de toi ? » Alors, 'Umar ؓ lui a répondu : « Je vais donc prendre quelqu'un comme confident en dehors des croyants !? » Il récita alors le verset ci-dessus, notamment : **«Ils ne failliront pas à vous bouleverser.»** C'est-à-dire : Ils ne manqueront pas de [chercher à] vous corrompre. »⁴

229- Verset 119 : **«Vous, vous les aimez, alors qu'ils ne vous aiment pas. Vous croyez dans le Livre tout entier. Et lorsqu'ils vous ont rencontré, ils ont dit : « Nous avons cru. » Et lorsqu'ils ont été seuls, ils se sont mordus les bouts des doigts de rage contre vous. Dis : « Mourrez de votre rage ! » Certes, Allah est parfaitement Connaisseur du contenu des poitrines.»** Ibn 'Âchûr ؒ a dit : « Voici quelque chose de vraiment étonnant ! Les croyants leur portent de l'amour alors que dans le même temps ces gens-là détestent les croyants ! »⁵

¹ *Tafsîr Al Qur'ân Al 'Azîm* (1/374).

² *Al Muharrar Al Wajîz* (1/493).

³ *Rûh Al Ma'ânî* (4/34).

⁴ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (1/159).

⁵ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (4/65).

230- Verset 120 : « Si un bien vous touche, ils s'en affligent et si un mal vous atteint, ils s'en réjouissent. » Al Qurtubî رحمه الله a dit : « Quiconque possède cette caractéristique de forte hostilité, de rancune et de réjouissance jusqu'à ce que des adversités tombent sur les croyants, alors il n'est pas digne d'être pris comme un allié ou un confident, qui plus est concernant cette immense affaire qu'est le combat qui est la pierre angulaire de ce bas monde et de l'au-delà. »¹

231- Verset 120 : « Et si vous patientez et craignez, leur ruse ne vous portera pas préjudice. Certes, Allah embrasse [parfaitement] ce qu'ils œuvrent. » Ibn Taymiyyah رحمه الله a dit : « Ici, la patience inclut la patience sur ce qui est décrété tandis que la piété inclut, elle, l'accomplissement de ce qui est ordonné et le délaissement de ce qui est prohibé. Ainsi donc, quiconque a été pourvu de ceci et cela, alors on lui a rassemblé tout le bien à la différence de quiconque est à l'inverse de cela, à savoir : une personne qui ne craint pas Allah; plutôt, elle délaisse Son obéissance, elle suit sa passion et elle se sert du Destin. Cette personne ne patiente pas lorsqu'elle est éprouvée et alors, à ce moment-là, elle ne regarde plus vers le Destin. Cette situation est celle des malheureux [à la différence des premiers qui est la situation des bienheureux]. »²

232- Verset 121 : « Et lorsqu'un matin, tu [Muhammad] quittas ta famille pour assigner aux croyants les postes de combat et Allah est Oyant, Omniscient. » Dr. Muḥammad Al Khudayrî (qu'Allah le préserve) a dit : « Dans ce verset, il y a le mérite d'être matinal et de s'empressement de travailler dès le début de la journée. Il y a aussi l'attention portée à dire au revoir ou adieu au moment de partir en voyage. Il y a encore le devancement du droit d'Allah sur le droit de quiconque autre. En effet, il se peut que le serviteur sorte et quitte les personnes qui lui sont les plus chères pour aller vers une chose que les âmes répugnent dans le but de devancer ce qu'Allah aime au détriment de ce que son âme aime. »³

233- Verset 123 : « Et, assurément, Allah vous a secourus à Badr alors que vous étiez humiliés. Craignez donc Allah ! Peut-être serez vous reconnaissants. » Al Qâsimî رحمه الله a dit : « Lorsqu'Allah a mentionné l'histoire de Uhud, Il l'a fait suivre par l'histoire de Badr. Ceci parce que le jour de Badr, les Musulmans furent vraiment faibles, tant en nombre qu'en matériel, alors que les impies furent vraiment en position de force et de puissance. Ensuite, Allah a secouru les musulmans des impies et cela est devenu une des plus fortes preuves que les fruits de la confiance en Lui, la patience et la piété constituent le secours, l'aide et le soutien. »⁴

234- Verset 126 : « Et le secours ne vient que [de la part] d'Allah, le Puissant, le Sage. »

¹ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (5/281).

² *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafîr* (2/133).

³ Notamment, dans ce verset-ci, cela concerne une sortie pour le combat dans le sentier d'Allah. Une telle sortie peut être synonyme de rencontre de la mort et ainsi ne plus jamais revoir les êtres bien-aimés et chers au cœur du serviteur.

⁴ *Mahâsin At-Ta'wîl* (2/402).

Al Baghawî ؒ a dit : « Ne convoitez pas le secours auprès des Anges ni des soldats. En effet, le secours vient uniquement [de la part] d'Allah. Par conséquent, cherchez assistance auprès de Lui et placez votre confiance en Lui parce que la puissance et le décret Lui appartiennent. »¹

Ibn Kathîr ؒ a dit : « Le secours ne vient que [de la part] d'Allah, Celui qui s'Il le souhaitait vous secourrait de Ses ennemis sans vous et sans besoin que vous les combattiez comme Lui-même l'a dit, après avoir pourtant ordonné aux croyants de combattre, dans Sa parole : **« Il en est ainsi, car si Allah l'avait souhaité, Il aurait triomphé d'eux mais c'est pour vous éprouver les uns par les autres. »** (Muhammad, 47 : 4). »²

Cheikh Sa'dî ؒ a dit : « Ne vous fiez donc pas sur ce que vous avez entrepris comme causes parce que celles-ci ne sont en fait qu'une tranquillité pour vos cœurs. En effet, le véritable secours – celui qui n'est pas repoussé – vient de la volonté d'Allah de secourir qui Il souhaite parmi Ses serviteurs. S'Il le souhaite, Il secourra quiconque avec les causes qu'Il aura entreprises comme ceci est Sa Tradition ; et s'Il le souhaite, Il secourra les faibles, les humiliés, pour montrer à Ses serviteurs que l'affaire toute entière est dans Ses Mains et le devenir des affaires revient vers Lui. »³

235- Verset 128 : « Tu [Muhammad] n'as aucune part dans l'affaire (l'Ordre). » Cheikh Sa'dî ؒ a dit : « Dans ce verset, il y a ce qui prouve que le choix d'Allah prévaut sur le choix des serviteurs et que le serviteur – même si son degré est élevé et sa valeur est haute – peut choisir une chose alors que le bien et l'intérêt résident autre part. Si le Messenger lui-même ؐ n'a aucune part dans l'affaire, alors à plus forte raison quiconque autre en dehors de lui n'a aussi aucune part dans l'affaire. Ainsi donc, dans ce verset, il y a la plus grande réfutation à l'égard de quiconque s'attache aux Prophètes ou quiconque autre qu'eux parmi les vertueux et autres. En fait, ceci est du polythéisme dans l'adoration et une déficience (une diminution) de la raison. En effet, ces gens délaissent toute l'affaire pour lui et ils invoquent celui qui ne possèdent même pas une once de l'affaire ! »⁴

236- Verset 133 : « Et précipitez-vous (Sâri'û) vers un pardon de votre Seigneur et un Paradis dont la largeur est comme les cieux et la Terre, qui a été préparé pour les pieux. » Dr. Nâsir Al 'Umar (qu'Allah le préserve) a dit : « Allah a employé le verbe : « se précipiter » pour encourager les gens vers le Paradis. Il a aussi employé le verbe : « se hâter » dans le verset suivant : **« Hâtez-vous (Sâbiqû) vers un pardon de votre Seigneur et un Paradis dont la largeur est comme le ciel et la Terre, qui a été préparé pour ceux qui ont cru en Allah et en Ses Messagers. »** (Le Fer, 57 : 21). Toutefois, lorsqu'Allah a permis la recherche de ce bas monde, Il a employé le verbe : « marcher, parcourir, etc. ». Il a dit : **« Marchez**

¹ *Ma'âlim At-Tanzîl* (1/415).

² *Tafsîr Al Qu'rân Al 'Azîm* (1/380).

³ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

⁴ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

(Parcourez) donc (*Famchû*) les grandes étendues de la Terre et mangez de Sa subsistance.» (La Royauté, 67 : 15). Ainsi donc, il ne convient pas que ce soit l'inverse ! C'est-à-dire : Se précipiter et se hâter pour ce bas monde et marcher pour l'au-delà. En fait, la détermination (la résolution) toute entière est dans Sa parole : **«Fuyez donc (*FaFîrû*) vers Allah !»** (Ceux qui éparpillent, 51 : 50). »¹

237- Verset 134 : «Ceux qui contiennent leur rage et pardonnent aux gens, et Allah aime les bienfaisants.»

Abû Hamid Al Ghazzâlî ؒ a dit : « Maymûn ibn Mihrân recevait un invité chez lui. Sa servante s'empessa d'amener le repas, elle vint alors rapidement et elle avait un récipient avec elle. Elle trébucha et versa le contenu du récipient sur la tête de son maître, alors il a dit : « Ô Servante ! Tu m'as brûlé ! » Elle a alors dit : « Ô enseignant du bien ! Reviens à ce qu'Allah ؒ a dit : **«Ceux qui contiennent leur rage»** Il a dit : « J'ai alors contenu ma rage. » Elle continua : **«Et pardonnent aux gens»** Il a dit : « Je t'ai pardonné. » Elle poursuivit : **«Et Allah aime les bienfaisants.»** Il a dit : « Va ! Tu es libre. »²

Ibn Taymiyyah ؒ a dit : « En réalité, celui qui contient sa rage et pardonne aux gens fait preuve de vertu envers sa personne et envers les gens. En effet, il a accompli une bonne action à l'égard de sa personne et une autre vis-à-vis des gens. Quiconque est bienfaisant et vertueux envers les gens, alors c'est envers lui-même qu'il est bienfaisant et vertueux, comme Allah ؒ dit : **«Si vous avez été bienfaisants, alors vous l'avez été envers-vous-mêmes et si vous avez mal agi, alors vous l'avez été contre vous mêmes.»** (Le Voyage Nocturne, 17 : 7). »³

238- Verset 137 : «Assurément, des événements sont passés avant vous. Parcourez donc la Terre et regardez donc quelle fut l'issue finale de ceux qui traitaient [les Prophètes] de menteurs.» Ibn 'Âchûr ؒ a dit : « Dans ce verset, il y a une preuve de l'importance de l'Histoire parce qu'il s'y trouve l'enseignement d'avoir parcouru la [surface de la] Terre. L'Histoire est la connaissance des informations des anciens [littéralement : les premiers] mais aussi des causes de la droiture ou de la corruption des communautés et nations. »⁴

239- Verset 138 : «Ceci est un exposé clair pour les gens, une guidée et une exhortation pour les pieux.» Ibn Taymiyyah ؒ a dit : « Ici, l'exposé clair (*Bayân*) englobe toute personne qui l'a compris tandis que la guidée (*Hudan*) et l'exhortation (*Maw'izah*) concernent [spécifiquement] les pieux. »⁵

240- Verset 139 : «Ne vous laissez pas abattre et ne vous attristez pas alors que vous êtes les plus élevés, si vous êtes croyants.»

Ibn Al Qayyim ؒ a dit : « La puissance et l'élévation sont pour les gens de la foi pour laquelle Allah a envoyé Ses Messagers et Il a descendu Ses Livres. La foi est

¹ *A Falâ Yataddabarûn Al Qur'ân.*

² *Ihyâ' 'Ulûm Ad-Dîn.*

³ *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafsîr (2/141).*

⁴ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr (4/97).*

⁵ *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafsîr (2/143).*

une science, une œuvre et un état spirituel. L'élévation (la grandeur) du serviteur est en fonction de la foi qu'il porte en lui. Il en est de même concernant la puissance : celle-ci est aussi en fonction de la foi et de ses réalités qu'il porte en lui. »¹

Ibn 'Ajibah [Al Fâsî] ؒ a dit : « **Vous êtes les plus élevés (Al A'lâîn)** » Dans ce que vous défendez. Parce que vous êtes sur la vérité tandis qu'ils sont dans le faux. **Vous êtes les plus élevés** De qui vous défendez. Parce que votre lutte est pour Allah tandis que leur lutte est contre Allah. **Vous êtes les plus élevés** Pour ce que vous obtenez. Parce que vos morts sont au Paradis tandis que leurs morts sont en Enfer. »²

241- Verset 143 : **« Et, assurément, vous souhaitiez la mort avant même que vous la rencontriez. »** Cheikh Sa'dî ؒ a dit : « Dans ce verset, il y a une preuve que souhaiter le martyre (*Ach-Chahâdah*) n'est pas désapprouvé. L'optique de la preuve est qu'Allah a approuvé leur souhait et Il ne les a pas désapprouvés. En fait, Il a désapprouvé qu'ils n'œuvrent pas selon les implications de leur souhait. »³

242- Versets 146 – 147 : **« Et Allah aime les patients. Et leur parole ne fut que de dire : « Notre Seigneur ! Pardonne-nous nos péchés ainsi que nos excès dans notre affaire, affermis nos pieds et secours-nous contre les gens impies. » »** Ibn Taymiyyah ؒ a dit : « Ici, les croyants ont réuni entre la patience (*As-Sabr*) et l'imploration du pardon (*Al Istighfâr*) et c'est ce qui est ordonné [de faire] lors des afflictions, à savoir : patienter sur ces afflictions et implorer le pardon [d'Allah] pour les péchés [commis] qui sont la cause de ces afflictions. »⁴

243- Verset 147 : **« Notre Seigneur ! Pardonne-nous nos péchés ainsi que nos excès dans notre affaire, affermis nos pieds et secours-nous contre les gens infidèles. » »** Al Alûsî ؒ a dit : « Ils ont demandé en premier le pardon (*Al Ghufrân*) pour qu'ils méritent de pouvoir demander le secours contre les impies. Ceci grâce à leur prépondérance au niveau de leur pureté vis-à-vis des péchés à leur encontre du fait qu'ils étaient cernés par les péchés. Dans leur demande du secours malgré leur quantité d'excès commis, il y a une preuve – comme vu précédemment – que ces croyants ne regardent pas leur nombre ni ne se fient à cela. Plutôt, ils laissent à Allah le soin d'affermir leur pas et ils croient [fermement] que le secours (*An-Nasr*) provient [uniquement] de lui, Glorifié et Élevé soit-Il. »⁵

244- Verset 151 : **« Nous allons jeter l'effroi dans les cœurs de ceux qui ont mécru du fait qu'ils ont associé à Allah ce dont Il n'a fait descendre aucune preuve [de Sa part]. »**

Al Qurtubî ؒ a dit : « La cause de ce jet de l'effroi dans leurs cœurs est due à leur association à Allah. » Voilà pourquoi, à la différence du polythéiste, le croyant monothéiste est comme Allah ؒ a dit : **« Ceux qui ont cru et n'ont point**

¹ *Ighâthah Al-Lihfân* (2/181); *Badâ'i At-Tafsîr*; *Tafsîr Al Qayyim*.

² *Min Latâ'if Wa Asrâr Tafsîr Ibn 'Ajibah*.

³ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

⁴ *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafsîr* (2/156).

⁵ *Rûh Al Ma'ânî* (4/85).

troublé [la pureté de] leur foi par une quelconque association [littéralement : une injustice], ceux-là ont la sécurité et ce sont eux les bien-guidés. » (Les Bestiaux, 6 : 82). »¹

Ibn Taymiyyah ؒ a dit : « Allah effraye les impies et les hypocrites et Il jette l'effroi [dans leurs cœurs]. Cet effroi fait partie du secours des croyants. »²

245- Verset 152 : « Jusqu'au moment où vous avez fléchi et vous vous êtes disputés concernant l'affaire (l'ordre donné) et vous avez désobéi après que vous avez vu ce que vous aimiez. »

Ibn Juzayy ؒ a dit : « **« Vous vous êtes disputés »** La dispute s'est produite entre les archers. Certains sont restés fermes et ont gardé leur position comme il leur fut ordonné tandis que d'autres n'ont pas été fermes. **« Et vous avez désobéi »** C'est-à-dire : Vous avez divergé de ce qui vous avez été ordonné en termes de fermeté et de garde de la position. Ici, cette adresse est venue pour l'ensemble des croyants – même si seuls quelques uns d'entre eux ont divergé de l'ordre – ceci en guise d'exhortation pour l'ensemble et de dissimulation [de péchés] pour quiconque avait commis cela. »³

Al Biqâ'î ؒ a dit : « Lorsqu'Allah a mentionné le fléchissement (*Al Fachal*), Il l'a fait suivre de ce qui en a provoqué sa cause, et souvent celle-ci est due à la dispute (*At-Tanâzu'*) et à la désobéissance (*Al Ma'siyah*). »⁴

246- Verset 154 : « Et un groupe [parmi eux] avait des pensées. Ils pensaient sur Allah ce qui n'était pas conforme à la vérité : des pensées [dignes de l'époque] du paganisme préislamique. » 'Abd Al 'Azîz Al 'Umî (qu'Allah le préserve) a dit : « Dans ce verset, le terme : « Pensées (*Zann*) » a été annexé à l'expression : « Paganisme préislamique (*Jâhiliyyah*) ». Dans le Coran, cette annexion au paganisme préislamique revient quatre fois : 1- Dans ce verset-ci de la sourate : La Famille d'Imrân. 2- Dans le verset : **« Est-ce donc le jugement du paganisme préislamique (*Hukm Al Jâhiliyyah*) qu'ils recherchent ? »** (La Table Servie, 5 : 50). 3- Dans le verset : **« Et ne vous exhibez pas de l'exhibition du paganisme préislamique (*Tabarruj Al Jâhiliyyah*). »** (Les Coalisés, 33 : 33). 4- Dans le verset : **« Lorsque ceux qui mécrurent eurent mis dans leurs cœurs la fureur, la fureur du paganisme préislamique (*Hamiyyah Al Jâhiliyyah*). »** (La Victoire, 48 : 26). La première annexion concerne la corruption des perceptions et des représentations. La deuxième concerne la corruption des modèles et systèmes. La troisième concerne la corruption des habits et des vêtements de la part des femmes. La quatrième concerne la corruption des fanatismes et des héritages. »

247- Verset 155 : « Certes, ceux parmi vous qui ont tourné le dos le jour où les deux groupes se sont rencontrés, c'est le Diable (Satan) qui les a fait broncher pour certaines choses de ce qu'ils ont acquis. » Al Biqâ'î ؒ a dit : « Le

¹ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'an* (5/357).

² *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fi Tafîr* (2/158).

³ *At-Tas'il Li 'Ulûm At-Tanzîl* (1/161).

⁴ *Nazm Ad-Durar* (2/168).

combat (*Al Qital*) lors de la lutte (*Al Jihād*) est par l'intermédiaire des œuvres [accomplies]. Ainsi donc, quiconque est le plus patient dans les œuvres d'obéissance, alors il sera le plus endurant dans le combat contre les impies. »¹

248- Verset 159 : « Et consulte-les concernant l'affaire (l'ordre). »

Ibn Taymiyyah ؒ a dit : « Il a été dit : Certes, Allah a ordonné la consultation à Son Prophète ﷺ pour unir les cœurs de ses Compagnons, pour qu'il soit imité après lui et pour que la meilleure opinion ressorte d'eux là où aucune Révélation n'a été descendue concernant le domaine des guerres, les affaires partielles et autre que cela. Ainsi donc, si le Messager d'Allah ﷺ a été ordonné de consulter, alors à plus forte raison n'importe qui d'autre en dehors de lui doit consulter. »²

Al Alûsî ؒ a dit : « Ce verset nous fait ressentir la position des Compagnons ؓ. Notamment, ils font tous partie des gens de l'effort (*Ahl Al Ijtihād*) et leur for intérieur a été agréé auprès d'Allah. »³

249- Verset 159 : « Lorsque donc tu t'es résolu, alors place ta confiance Allah. Certes, Allah aime ceux qui placent leur confiance en Lui. » Ibn Juzayy ؒ a dit : « Placer sa confiance (*At-Tawakkul*) en Allah est se reposer sur Lui concernant l'obtention des avantages, ou leur préservation après leur obtention, et le repoussement des préjudices, ou leur dissipation après leur survenue. La confiance en Allah est la plus haute des stations [spirituelles] sous deux optiques : 1- En raison de la parole d'Allah ﷻ : « Certes, Allah aime ceux qui placent leur confiance en Lui. » 2- La garantie qui découle de la confiance en Allah. Notamment, Sa parole ﷻ : « Et quiconque place sa confiance en Allah, alors Il lui suffit. » (Le Divorce, 65 : 3). »⁴

250- Verset 164 : « Assurément, Allah a gratifié les croyants lorsqu'Il a envoyé parmi eux un Messager issu d'eux-mêmes qui leur récite Ses versets, les purifie et leur enseigne le Livre et la Sagesse. » Al Alûsî ؒ a dit : « Dans ce verset, la récitation (*At-Tilâwah*) est venue en premier parce que elle fait office de préambule. Ensuite, en second, la purification spirituelle (*At-Tazkiyyah*) car elle vient tout de suite après. Elle est la première caractéristique par laquelle les croyants se parent. En effet, avant de se parer d'une chose (*At-Tahliyah*) le serviteur doit d'abord se départir d'une autre (*At-Takhliyah*) parce que se prémunir et repousser

¹ *Nazm Ad-Durar* (2/171).

² *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafsîr* (2/161).

³ *Rûh Al Ma'ânî* (4/107).

⁴ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (1/164). La parole d'Ibn Juzayy ؒ comme quoi la confiance en Allah est la plus haute des stations [spirituelles] (*A'lâ Al Maqâmât*) est un sujet qui mériterait un plus long développement de par son importance et sa richesse. En effet, comme il a été dit, ce n'est pas tant une œuvre du cœur ou [une œuvre] des membres en dehors d'une autre, mais plutôt un état général et particulier du serviteur. Voilà pourquoi, dans : *Majmû' Al Fatâwâ* (2/376 – 10/176), Ibn Taymiyyah ؒ a dit : « La plus haute des stations (*A'lâ Al Maqâmât*) de l'homme est qu'il soit un [véritable] serviteur d'Allah. En effet, la perfection de la créature est dans la concrétisation [et la perfection] de sa servitude (*Al 'Ubdîyyah*) vis-à-vis d'Allah. Plus le serviteur augmente sa servitude, plus sa perfection augmente et plus son degré s'élève. » Et Allah sait mieux.

les préjudices prévaut sur l'acquisition et l'obtention des avantages.¹ Enfin, en troisième, l'enseignement (*At-Ta'lim*) parce la personne a toujours besoin d'apprendre après avoir eu la foi. »²

251- Verset 165 : «Quoi ! Et quand un malheur vous avait atteint alors que jadis vous en aviez infligé le double, vous avez dit : « D'où vient ceci ? » Dis-leur : « Ceci vient de vous mêmes. » Certes, Allah est Omnipotent sur toute chose. » Dr. Nâsir Al 'Umar (qu'Allah le préserve) a dit : « Beaucoup de personnes se trompent dans la compréhension de la foi au Décret et en la Prédestinée. En effet, à chaque fois qu'un malheur les atteint, ils disent [tout de suite] : « C'est le Décret et la Prédestinée. » Toutefois, ils sont inattentifs à propos des causes humaines [ayant amené ce malheur] et ce qui leur incombait vis-à-vis de cela. En effet, le Coran nous éduque à regarder les causes [des malheurs] pour les soigner [et les traiter] avec la foi en la Prédestinée d'Allah et Son Décret. Médite donc bien sur ce verset et commence donc par [comprendre] la cause [ayant amené ce malheur] avant de tout de suite dire et expliquer que cela est le Décret d'Allah et Sa Prédestinée. »³

252- Verset 169 : «Ne pense pas que ceux qui ont été tués dans le sentier d'Allah soient morts. Plutôt, ils sont vivants, auprès de leur Seigneur bien pourvus. »

Ibn Juzayy رحمه الله a dit : « **«Plutôt, ils sont vivants»** Ceci est une information de la situation des martyrs, à savoir : leur situation est celle des vivants en termes de jouissance de subsistances du Paradis, à la différence du reste des morts parmi les croyants. En effet, ces derniers ne jouissent pas encore de ses subsistances. Plutôt; ce n'est qu'au Jour de la Résurrection et uniquement après être entré au Paradis qu'ils jouiront de celles-ci. »⁴

Cheikh Sa'dî رحمه الله a dit : « [En arabe] La locution prépositionnelle : **«Auprès de ('Inda) leur Seigneur»** indique la proximité (*Al Qurb*). Les martyrs bénéficient donc d'abord de la proximité divine avant même de bénéficier de Sa subsistance (*Ar-Rizq*). »⁵

253- Verset 174 : «Ils s'en retournèrent donc avec un bienfait [de la part] d'Allah et une grâce. Nul mal ne les toucha et ils suivirent la satisfac-

¹ Célèbre règle de jurisprudence. En arabe : « درء المفسد أولى من جلب المصالح » Voir : *Al Qawā'id Al Fiqhiyyah* (page : 21 / règle n°3), Ibn 'Uthaymîn.

² *Rûḥ Al Ma'ânî* (4/114).

³ *A Falâ Yataddabartûn Al Qur'ân*.

⁴ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (1/166).

⁵ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*. Dans son livre : *Qâ'idah Fîl Mahabbah* (page : 149), Ibn Taymiyyah رحمه الله a dit : « Dans le Coran, Allah a raconté Son secours de Ses Messagers et Ses serviteurs croyants contre leurs ennemis impies, que ce soit dans l'histoire de Noé, Houd, Salah, Jethro, Lot, etc. L'obtention du secours – ainsi que d'autres types de bienfaits – pour un groupe ou une personne n'infirmes pas ce qui se produit au cours de cela comme la mort ou la blessure de certains d'entre eux. Ainsi donc, quiconque considère qu'être tué dans le sentier d'Allah constitue un malheur spécifique au combat, alors c'est la plus ignorante des personnes. »

tion d'Allah. Et Allah est Détenteur d'une grâce immense.» Al Qurtubî ؒ a dit : « Après que les Compagnons eurent confié leurs affaires à Allah et ils s'en remirent à Lui du fond de leur cœur, Allah les gratifia alors de quatre gratifications en guise de récompense : 1- Un bienfait (*An-Ni'mah*). 2- Une grâce (*Al Fadl*). 3- Un détournement du mal (*Sarf As-Sû*). 4- Un suivi de la satisfaction divine (*Ittibâ' Ar-Ridâ' Al Ilahiyyah*). Ainsi donc, ils ont agréé Allah, alors Allah les a agréés. »¹

254- Verset 175 : « En fait, c'est le Diable (Satan) qui vous fait peur de ses alliés. N'avez donc pas peur d'eux mais ayez peur de Moi, si vous êtes croyants. » Al Qurtubî ؒ a dit : « Celui qui a peur d'Allah est celui qui a peur qu'Il le punisse, soit ici-bas ou soit dans l'au-delà. Celui qui a peur n'est pas celui qui pleure et essuie ses yeux [emplis de larmes]. Plutôt, celui qui a peur est celui qui abandonne et délaisse ce pour quoi il a peur d'être châtié. »²

255- Verset 176 : « Que ne t'attristent pas ceux qui se précipitent dans l'impiété. En fait, ils ne porteront en rien préjudice à Allah. Allah veut ne leur assigner aucune part [de bien] dans l'au-delà. Et ils auront un châtimement immense. » Al Alûsî ؒ a dit : « **« En fait, ils ne porteront en rien préjudice à Allah. »** Dans cette [subtile] annotation-là, Allah a infirmé que ces gens puissent Lui nuire et Lui porter préjudice. En réalité, ceci constitue un honneur pour les croyants dans le sens où leur nuire et leur porter préjudice a la même position que nuire et porter préjudice à Allah Lui-même. »³

256- Verset 179 : « Allah n'est point tel qu'Il laisse les croyants dans l'état où vous êtes jusqu'à ce qu'Il distingue le mauvais du bon. Et Allah n'est point tel qu'Il vous mette au courant de l'Inconnaissable. » Ibn Juzayy ؒ a dit : « Allah n'est point tel qu'Il laisse les croyants mélangés aux hypocrites mais Il a bien distingué ceux-ci de ceux-là de ce qui est apparu lors de la bataille d'Uhud, comme paroles et actes qui ont indiqué la foi des uns et l'hypocrisie des autres. Notamment, Sa parole : **« Et Allah n'est point tel qu'Il vous mette au courant de l'Inconnaissable. »** C'est-à-dire : Allah n'est point tel qu'Il vous mette au courant de ce qu'il y a dans les cœurs des uns en termes de foi ou des autres en termes d'hypocrisie. »⁴

257- Verset 185 : « Toute âme goûtera la mort. Et ce n'est qu'au Jour de la Résurrection que vous recevrez pleinement vos récompenses. Quiconque donc est écarté du Feu et introduit au Paradis, alors assurément il a réussi. Et la vie d'ici-bas n'est qu'une jouissance trompeuse. » Al Biqâ'î ؒ a dit : « Celui qui est trompé par la jouissance trompeuse regrettera d'avoir été trompé par celle-ci tandis que le bienheureux, lui, s'efforce pour que sa mort soit dans la satisfaction de son Maître et Seigneur. »⁵

¹ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'an* (5/417).

² *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'an* (5/428).

³ *Rûh Al Ma'ânî* (4/133).

⁴ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (1/168).

⁵ *Nazm Ad-Durar* (2/193).

258- Verset 186 : « Certainement, vous serez éprouvés dans vos biens et vos personnes ; et, certainement, vous entendrez de la part de ceux à qui le Livre a été donné avant vous ainsi que de la part de ceux qui ont associé [à Allah] beaucoup de tort. » Al Alûsî ؒ a dit : « Allah a informé les croyants de ceci pour qu'ils enferment leurs personnes à supporter cela, qu'ils se préparent à Sa rencontre et pour qu'ils accueillent tout ceci avec patience et fermeté. En effet, la venue soudaine d'une affliction ajoute à la détresse alors qu'être préparé au tourment allège et facilite la situation. »¹

259- Verset 186 : « Et si vous patientez et vous êtes pieux, alors cela est parmi la meilleure des résolutions. » Ibn Taymiyyah ؒ a dit : « Ici, la piété (*At-Taqwâ*) englobe l'accomplissement de ce qui est ordonné et le délaissement de ce qui est interdit. La patience (*As-Sabr*), elle, englobe de patienter sur ce qui est décrété. »²

260- Verset 187 : « Et lorsqu'Allah eut prit un engagement [auprès] de ceux à qui le Livre fut donné : « Certainement, vous l'exposerez clairement aux gens et vous ne le dissimulerez pas. » » Al Qurtubî ؒ a dit : « Al Hasan Al Basrî et Qatâdah ont dit : « Cet engagement concerne toute personne à qui a été donné quoi que ce soit comme savoir et science du Livre. Ainsi donc, quiconque connaît quoi que ce soit du Livre, alors qu'il l'enseigne. Attention à ne pas dissimuler la science car c'est une destruction ! » Muḥammad ibn Ka'b a dit : « Il n'est pas permis à un savant qu'il se taise sur ce qu'il connaît [littéralement : sur sa science qu'il possède] ni [il n'est permis] à un ignorant qu'il se taise sur ce qu'il ignore [littéralement : sur son ignorance qu'il a]. » Abû Hurayrah ؓ a dit : « Si ce n'était l'engagement qu'Allah a pris des Gens du Livre de l'exposer clairement, je ne vous aurai rien raconté. » Ensuite, il récita ce verset. Allah Lui-même ﷻ a ordonné : **« Interrogez (Questionnez) donc les gens du Rappel si vous ne savez pas. »** (Les Abeilles, 16 : 43). »³

261- Verset 190 : « Certes, dans la création des cieux et de la Terre, et dans l'alternance de la nuit et du jour, il y a vraiment des signes pour les doués d'intelligence. » Ibn 'Uthaymîn ؒ a dit : « Certes, dans l'existence des cieux et de la Terre, il y a des signes. Il en est de même dans l'alternance de la nuit et du jour, la longueur et la largeur, la chaleur et la froideur, la peur et la sécurité, l'adversité et l'aisance, la puissance et l'humiliation, la possession et la dépossession, et autre que cela parmi les types d'alternance. Dans tout ceci, il y a des signes qui indiquent et prouvent la grandeur du Seigneur, Sa possession de la royauté absolue et Sa gestion totale. »⁴

262- Verset 191 : « Ceux qui mentionnent (se rappellent d') Allah debout, assis et [couchés] sur leurs côtés, et ils réfléchissent (*Yatafakkarûn*)

¹ *Rûḥ Al Ma'ânî* (4/147).

² *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafsîr* (2/185).

³ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (5/458).

⁴ *Charḥ Ṣaḥîḥ Muslim : Livre de la purification ; Tafsîr Al Qur'ân Al Karîm.*

sur la création des cieux et de la Terre [et disent] : « Notre Seigneur ! Tu n'as pas créé ceci en vain. Gloire à Toi ! Préserve-nous du châtimement de l'Enfer. »

Al Baghawî ؒ a dit : « Allah a voulu signifier la continuité de leur rappel dans l'ensemble des situations et en toutes circonstances. Ibn 'Awn a dit : « La réflexion dissipe l'inattention (l'insouciance) et elle produit dans le cœur la crainte révérencielle (*Al Khachyah*) de la même manière que la culture produit des végétaux avec l'apport d'eau. Les cœurs n'ont jamais été autant sublimés qu'à travers les peines ni autant illuminés qu'à travers la réflexion. »¹

Ibn 'Atiyyah ؒ a dit : « Dans ce verset, le verbe : « Réfléchir (*Fakkara*) » est employé au présent [littéralement : à l'inaccompli (*Al Mudâri'*)], ce qui indique la continuité. Cette formulation est un éloge de la part d'Allah de ces personnes.² En effet, la réflexion est leur habitude et non pas un état accidentel passager. Abû Dardâ' ؓ disait : « Réfléchir une heure est meilleur que veiller la nuit. »³

Ibn Al Qayyim ؒ a dit : « Dans ce verset, il y a le rappel d'Allah en toute circonstance et en chaque situation. On déduit de ceci la permission de la lecture du Coran pour la femme en état de menstrues, et cela est l'avis [de l'école] de Mâlik, un avis d'Ahmad et de Châfi'î, et de nombreux correcteurs. Quant au hadith : « *La femme en état de menstrues et la personne en état d'impureté majeure ne lisent rien du Coran.* »⁴ Ce hadith est défectueux d'après le consensus des savants du Hadith. En effet, dans son interdiction de lire le Coran et le méditer, il y a la perte d'un bien abondant qui plus est lorsque ses menstrues ne sont pas de son fait. »⁵

Al Alûsî ؒ a dit : « Le rappel (*Adh-Dhikr*) [d'Allah] en continu est venu en premier et a devancé la réflexion (*At-Tafakkur*) pour souligner que la raison (*Al 'Aql*) ne suffit pas pour la bonne direction (*Al Hidâyah*) aussi longtemps qu'elle ne s'illumine pas par la lumière du rappel d'Allah et Sa guidée. Ainsi donc, quiconque pose sa réflexion sur les choses doit obligatoirement revenir vers Allah. »⁶

Ibn 'Âchûr ؒ a dit : « On demanda à Oum Dardâ' ؓ : « À quoi se consacrait Abû Dardâ' ? » Elle répondit : « La plupart du temps, il se consacrait à la réflexion. » On demanda alors à Abû Dardâ' ؓ : « Considères-tu que la réflexion est une œuvre [à part entière] parmi les œuvres ? » Il répondit alors : « Oui. C'est même la certitude ! ». »⁷

¹ *Ma'âlim At-Tanzîl* (1/465).

² Cet état est à différencier de celui des personnes mentionnées dans le verset suivant dans lequel Allah ؑ dit : « **Et que de signes, dans les cieux et sur la Terre, auprès desquels les gens passent et ils s'en détournent !** » (Joseph, 12 : 105). Dans ce verset, Allah a blâmé quiconque ne considère pas ni ne tire leçon de Ses créatures et Ses signes qui indiquent et prouvent Son Essence, Ses Attributs, Sa Législation, Sa valeur et Ses versets. *Tafsîr Al Qur'ân Al 'Azîm* (1/540).

³ *Al Muharar Al Wajîz* (1/553).

⁴ Hadith faible. Ibn Hajar Al 'Asqalânî ؒ a dit : « Ce hadith est faible dans l'ensemble de ses voies. » *Fath Al Bârî* (1/409).

⁵ *I'lâm Al Muwaqî'in* (3/23) ; *Badâ'i At-Tafsîr*.

⁶ *Rûh Al Ma'ânî* (4/159).

⁷ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (4/196).

Ibn 'Uthaymîn ؓ a dit : « Dans ce verset, il y a une preuve de se rapprocher d'Allah par Ses actes et Sa Seigneurie et ceci fait partie des causes d'exaucement de l'invocation. En effet, après cela, Allah ﷻ a dit : **« Leur Seigneur les exauça donc. »** (La Famille d'Imrân, 3 : 195). »¹

263- Verset 192 : **« Notre Seigneur ! Certes, quiconque Tu fais entrer en Enfer, alors assurément, Tu l'as avili. Et pour les injustes, il n'y a pas de secoureurs. »** Ibn 'Atiyyah ؓ a dit : « Abû Dardâ' ؓ a dit : « Qu'Allah fasse miséricorde aux croyants ! Ils ne cessent dire : « Notre Seigneur ! Notre Seigneur ! Jusqu'à ce qu'Il les exauce et leur réponde. »²

264- Verset 193 : **« Notre Seigneur ! Nous avons entendu un héraut qui appelle à la foi : « Croyez en votre Seigneur ! » Alors, nous avons cru. Notre Seigneur ! Pardonne-nous donc nos péchés, expie de nous nos mauvaises actions et fais-nous mourir avec les bons. »** Ibn Al Qayyim ؓ a dit : « Ce verset contient plusieurs bénéfices : 1- La foi dans l'Envoyé et le caractère véridique du Messager. 2- L'attestation d'intégrité des Messagers dans la transmission du Message d'Allah. 3- La Seigneurie d'Allah est une cause rationnelle qui implique la foi en Lui. 4- Se rapprocher d'Allah par les œuvres vertueuses, notamment la plus immense et majestueuse d'entre elles : la foi en Lui. Ceci fait partie de la bienséance de l'invocation. 5- L'imploration du pardon pour les péchés : celle-ci est une des plus sublimes demandes. »³

265- Verset 193 : **« Notre Seigneur ! Pardonne-nous donc nos péchés, expie de nous nos mauvaises actions et fais-nous mourir avec les bons. »** Al Alûsî ؓ a dit : « Ces croyants ont dit : **« Fais-nous mourir avec les bons (Ma'a Al Abrâr).** » Ils n'ont pas dit : « Fais-nous mourir en étant bons (Abrâran). » C'est-à-dire : « Nous ne sommes pas bons. Fais-nous cheminer avec eux, en leur compagnie, et compte-nous parmi leurs suiveurs. » Dans cette formulation [de ces croyants], il y a un abaissement de soi et des bonnes manières. »⁴

266- Verset 195 : **« Leur Seigneur les exauça donc. »** Al Qurtubî ؓ a dit : « Ce verset est venu après qu'ils ont invoqué leur Seigneur par cinq immenses et majestueuses invocations. Al Hasan Al Bagrî a dit : « Ils n'ont cessé de dire : « Notre Seigneur... Notre Seigneur... » Jusqu'à ce qu'Il les exauce. »⁵

267- Verset 195 : **« Ceux donc qui ont émigré, qui ont été expulsés de leurs demeures, qui ont été persécutés dans Mon sentier, qui ont combattu et qui ont été tués, alors certainement J'expierai leurs mauvaises actions et Je les ferai entrer dans des Jardins sous lesquels coulent les ruisseaux, en guise de rétribution [de la part] d'Allah. »** Ibn Kathîr ؓ a dit : « **« Ceux donc qui ont émigré »** C'est-à-dire : Ils ont délaissé la Demeure du polythéisme (*Dâr Ach-*

¹ *Tafsîr Al Qur'ân Al Karîm ; Charh Sahîh Muslim : Livre de la purification.*

² *Al Muḥarrar Al Wajîz* (1/556).

³ *Hâdi Al Arwâḥ* (page : 62) ; *Badâ'i At-Tafsîr.*

⁴ *Rûḥ Al Ma'ânî* (4/165).

⁵ *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafsîr.*

Chirk) et sont allés vers la Demeure de la foi (*Dâr Al 'Imân*). Ils se sont séparés des êtres chers qu'ils aiment : des proches, des amis intimes, des frères et des voisins. **«Et qui ont été expulsés de leurs demeures»** C'est-à-dire : Les polythéistes les ont opprimés en leur causant du tort et en leur nuisant jusqu'à ce qu'ils les forcent à partir de leur contrée et les quittent. C'est pourquoi, Allah ﷻ a dit : **«Et qui ont été persécutés dans Mon sentier»** C'est-à-dire : Aux yeux des gens, leur péché était d'avoir cru en Allah, Seul, comme Il a dit : **«Et ils ne leur reprochèrent que d'avoir cru en Allah, le Puissant, le Digne de Louange.»** (Les Constellations, 85 : 8). Enfin, Sa parole : **«Et qui ont combattu et qui ont été tués.»** Ceci est la plus haute des stations, à savoir : La personne combat dans le sentier d'Allah. »¹

268- Verset 195 : «En guise de rétribution [de la part] d'Allah.» Ibn Kathîr رحمه الله a dit : « Dans ce verset, Allah a annexé la rétribution à Lui-même et Il l'a aussi attribuée à Lui-même pour indiquer que celle-ci est immense et majestueuse parce que Lui-même est Celui qui est Immense et Majestueux (*Al 'Azîm*), Il est le Généreux (*Al Karîm*) et Il donne uniquement en abondance et en quantité. »²

269- Verset 196 : «Ne sois pas leurré par la versatilité [de la prospérité], dans le pays, de ceux qui ont mécru.» Al Qurtubî رحمه الله a dit : « Dans ce verset, il y a une preuve que les impies ne sont pas [réellement] gratifiés en ce bas monde parce que la réalité du bienfait est que celui-ci soit vierge d'impuretés préjudiciables immédiates ou futures. En effet, les bienfaits des impies sont mêlés de douleurs et de punitions. En fait, de tels bienfaits sont comme si l'on présentait à quelqu'un un bonbon au miel dans lequel il y a du poison à l'intérieur. Même s'il se délecte en le mangeant, on ne peut dire que ce bonbon est un délice dont on l'a gratifié car celui-ci contient ce qui le tuera et lui fera rendre l'âme. »³

270- Verset 198 : «Et ce qu'il y a auprès d'Allah est meilleur pour les bons.»

Ibn Juzayy رحمه الله a dit : « **«Les bons (*Al Abrâr*)»** Ce mot est le pluriel de : Bon (*Bârr – Barr*) dont la signification désigne : ceux qui œuvrent dans la bonté (*Al Birr*). La bonté désigne le summum de la piété et l'œuvre vertueuse. Certaines personnes ont dit : « Les bons sont ceux qui ne causent du tort à personne ni ne nuisent à quiconque. »⁴

As-Suyûtî رحمه الله rapporte : « Abû Dardâ' رحمه الله a dit : « Il n'y a pas un croyant pour qui la mort est meilleure pour lui et il n'y a pas un impie pour qui la mort est aussi meilleure pour lui. Quiconque ne me croit pas, alors qu'il lise la parole d'Allah ﷻ : **«Et ce qu'il y a auprès d'Allah est meilleur pour les bons.»** De même, Il a dit : **«Que ceux qui ont mécru ne pensent pas que ce que Nous leur accordons comme délai soit un bien en leur faveur. En fait, Nous leur accordons un délai**

¹ *Tafsîr Al Qu'rân Al 'Azîm* (1/418).

² *Tafsîr Al Qur'ân Al 'Azîm* (1/419).

³ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (5/481).

⁴ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (1/170).

que pour qu'ils augmentent leurs péchés. Et ils auront un châtiment avilissant.) (La Famille d'Imrân, 3 : 178). »¹

271- Verset 200 : **«Ô vous qui avez cru! Patientez, enjoignez-vous la patience, montez la garde et craignez Allah. Peut-être réussirez-vous.»** Al Qurtubî رحمه الله a dit : « Allah a conclu cette sourate par ce dixième verset de recommandation et ce qu'il a englobé. Notamment, il a réuni la domination sur les ennemis et l'obtention du succès par la félicité dans l'au-delà. Voilà pourquoi, Allah a incité les croyants à la patience, aussi bien dans l'accomplissement des actes d'obéissance que dans le délaissement des désirs et plaisirs. Patienter consiste donc à se retenir [c'est-à-dire : s'abstenir et se contenir]. »²



4- Les Femmes (*An-Nisâ'*)

272- Verset 1 : **«Ô hommes! Craignez votre Seigneur qui vous a créés d'un seul être, et a créé de celui-ci son épouse, et qui de ces deux-là a fait répandre [sur la Terre] beaucoup d'hommes et de femmes. Et craignez Allah au nom duquel vous vous implorez les uns les autres concernant les liens de parenté.»** Ibn 'Âchûr رحمه الله a dit : « Le verbe : « Craindre (*Ta-Qâ*) » dans le verset : **«Craignez (*It-Taqqû*) votre Seigneur [...] Et craignez (*It-Taqqû*) Allah [...]** » a été répété [deux fois] parce que la piété (*At-Taqwâ*) est [quelque chose d'] ordonnée [de manière générale à l'ensemble des hommes : croyants ou non et] de manière plus spécifique aux musulmans. En effet, il reste encore en eux des restes des coutumes du paganisme préislamique (*Al Jâhiliyyah*) qu'ils ne ressentent pas, notamment du laxisme concernant les droits des proches parents et ceux des orphelins. »³

273- Verset 1 : **«Certes, Allah est parfaitement observateur sur vous.»** Ibn Juzayy رحمه الله a dit : « Le rang de la surveillance (*Maqâm Al Murâqabah*) – est un rang noble – dont la base (le fondement) est : une science (*Ilm*) et un état (*Hâl*) [spirituel]. Concernant la science, c'est la connaissance du serviteur que son Seigneur, Allah, est parfaitement au courant de lui, Il le regarde, Il voit l'ensemble de ses œuvres, Il entend l'ensemble de ses paroles et Il connaît tout ce qui lui traverse l'esprit. Concernant l'état [spirituel], c'est que cette science soit attachée et chevillée au cœur de sorte qu'elle le domine et le serviteur ne soit jamais inattentif à elle. En effet, la science sans cet état spirituel ne suffit pas. »⁴

274- Verset 5 : **«Et ne donnez pas aux simples d'esprit vos biens (littéralement : votre argent) dont Allah a fait votre subsistance.»** Abû Hâmid Al Ghazzâlî رحمه الله a dit : « Voici une histoire qui nous est narrée par le Cadi 'Iyâd. On

¹ *Ad-Dur Al Manthûr* (2/392).

² *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (5/485).

³ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (4/217).

⁴ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (1/172).

raconte qu'Ibn Al Muqaffà'¹ voulut s'opposer au Coran. Alors, il essaya, chercha et commença à le faire. Un jour, il passa à côté d'un jeune garçon qui lisait le verset suivant : **« Et il fut dit : « Ô terre ! Absorbe ton eau. Et ô ciel ! Cesse [de pleuvoir]. » L'eau baissa, l'ordre fut exécuté, l'arche se posa sur le Joudi et il fut dit : « Que disparaissent les gens injustes ! » »** (Houd, 11 : 44). Alors, Ibn Al Muqaffà' revint chez lui, effaça ce qu'il avait commencé [à écrire] et a dit : « Je témoigne que ceci ne s'oppose pas et ce n'est pas la parole d'un être humain. » Il était parmi les personnes les plus éloquentes de son époque. Concernant ce verset, il a dit : « Si ceci est un ordre de préserver l'argent (les biens), alors à plus forte raison préserver le savoir (la science) de ce qui peut le corrompre et lui porter préjudice est en droit de l'être. En effet, donner à celui qui ne le mérite pas n'est pas une injustice moindre que de priver celui qui le mérite. »

Al Alûsî ؒ a dit : « Dans ce verset, il y a une indication de l'éloge de l'argent et des biens. Certains prédécesseurs [vertueux] ont dit : « L'argent est l'arme du croyant. Ceci parce que laisser de l'argent pour lequel Allah me jugera est mieux que d'avoir besoin des gens. » D'autres ont dit : « Faites du commerce et acquérez car il fut un temps où la première chose que l'un d'entre vous avait besoin était de rembourser sa dette. »²

¹ Ibn Al Muqaffà' (106-142 AH / 720-756 AG) fut secrétaire sous l'administration Omeyyade puis Abbasside mais aussi un célèbre écrivain d'origine persane ayant marqué l'histoire de la prose arabe. Il fut un des premiers traducteurs d'œuvres persanes et indiennes vers l'arabe du fait de sa solide formation linguistique. Adulte, Il s'est converti à l'islam en prenant le nom d'Abû Muḥammad 'AbdaLlah mais il fut exécuté sous l'ordre du calife Al Mansûr, à l'âge de 36 ans pour – officiellement – hérésie suite à l'écriture d'une critique du Coran dont on ne sait si elle est antérieure, ou non, à sa conversion et qui ne nous est pas parvenue. Toutefois, les raisons de son exécution sont plus simples et avant tout personnelles : une longue et vive inimitié entre lui et Sufyân ibn Mu'âwiyah ibn Yazîd Al Muhallabî qui était le gouverneur d'Al Baṣrah, notamment après avoir insulté sa mère et l'avoir traitée de dévergondée. L'éminent historien et savant du Hadith, l'Imam Adh-Dhahabî ؒ confirme cela dans son sublime livre : *Siyar A'lâm An-Nubalâ'* en disant : « Ibn Al Muqaffà' était quelqu'un de grand mérite et extrêmement intelligent mais il était imprudent dans certaines de ses paroles. Notamment, il a dit à Sufyân Al Muhallabî : « Ô fils de la dévergondée ! » Ceci fut la cause de son exécution. » (Fin de citation). Les principaux ouvrages d'Ibn Al Muqaffà' sont : *Al Adab Al Kabîr*, *Al Adab As-Saghîr*, et bien entendu son célèbre recueil de fables : *Kalîlah Wa Dimnah*. Ce livre datant du VIII^e siècle est une adaptation et traduction des Fables de Bidpai (Pilpay) datant elles du III^e siècle. Cette version arabe sera le point de départ d'une exceptionnelle diffusion en Orient et en Occident. Une version traduite verra le jour sous la plume de David Sahib Al Asfahanî alias Gilbert Gaulmin, célèbre et éminent orientaliste du XVII^e siècle, qui est celle dont Jean de La Fontaine s'inspirera le plus pour la composition de ses fameuses fables parues en 1678. Étonnante histoire donc de ce livre, tirant ses origines d'Inde, s'inscrivant dans la tradition Grecque d'Ésope, arrivant en Orient pour y être traduit par un perse arabophone converti à l'Islam, voyageant ensuite en Occident pour y être de nouveau traduit en Latin et remis au goût du jour par un écrivain français ! Et nous voici au XXI^e siècle où ces fables traduites en des dizaines de langues continuent d'être apprises par cœur par des milliers d'écoliers dans le monde !

² *Rûḥ Al Ma'ânî* (4/202).

275- Verset 8 : «Et lorsque les proches parents, les orphelins et les indigents assistent à la répartition, alors offrez-leur quelque chose de l'héritage et dites-leur une parole convenable.» Ibn 'Âchûr رحمه الله a dit : « L'ordre que ces gens disent à ces personnes une parole convenable signifie qu'ils doivent dire une belle parole – qui est le contraire d'une parole blâmable – et ceci est une consolation pour certaines de ces personnes qui ont été privées de l'argent et des biens du défunt. »¹

276- Verset 11 : «Après [exécution du] testament qu'il aurait enjoint ou [remboursement] d'une dette.» Al Alûsî رحمه الله a dit : « Dans ce verset, la mention du testament a devancé la mention de la dette alors que la dette est prioritaire en termes de décret. Ceci vise à montrer la perfection de l'attention portée à l'exécution du testament parce qu'il peut être négligé dans son acquittement étant donné que celui-ci est considéré comme un héritage sans compensation et ceci est compliqué pour eux. »²

277- Versets 11 – 12 : «Après [exécution du] testament qu'il aurait enjoint ou [remboursement] d'une dette.» Al Biqâ'î رحمه الله a dit : « Le décret du testament (*Hukm Al Wasiyyah*) a été exactement répété [dans ces deux versets] en raison de l'importance de son affaire et pour indiquer que celui-ci constitue une immense affaire qu'il convient de bien garder à l'esprit. Ainsi donc, aucune personne parmi les gens ne doit y être inattentive ni insouciance. »³

278- Verset 12 : «Et à vous la moitié de ce que laissent vos épouses, si elles n'ont pas d'enfants.» Cheikh Sa'dî رحمه الله a dit : « Réfléchis bien sur cette signification dans le verset des legs et l'annotation d'Allah à propos de l'héritage en employant l'expression : « Épouse (*Az-Zawjah*) » et non pas l'expression : « Femme (*Al Mar'ah*) », comme dans Sa parole : «Et à vous la moitié de ce que laissent vos épouses (*Azwâjukum*).» Ceci est pour indiquer que cet héritage n'a pu se produire qu'après une relation maritale qui implique une similitude d'aspect et une harmonie de situation qui ne sont pas présentes entre un croyant et un non croyant ni dans leur similitude ni dans leur harmonie. Ainsi donc, [on déduit qu'] il n'y a pas d'héritage entre un croyant et un non croyant. »⁴

279- Versets 13 – 14 : «Telles sont les limites d'Allah. Et quiconque obéit à Allah et à Son Messenger, Il le fera entrer dans des Jardins sous lesquels coulent les ruisseaux où ils y resteront éternellement. Et voilà l'immense réussite. Et quiconque désobéit à Allah et à Son Messenger, et transgresse Ses limites, Il le fera entrer au Feu où il y restera éternellement.» Al Alûsî رحمه الله a dit : « Dans le premier verset, on observe l'emploi du pluriel : «Où ils y resteront éternellement (*Khâlidina Fihâ*).» Tandis que dans le second verset, on observe l'emploi du singulier : «Où il y restera éternellement (*Khâlidan Fihâ*).» Pourquoi cette différence ? La réponse est : Les personnes obéissantes sont les personnes qui

¹ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (4/252).

² *Rûh Al Ma'ânî* (4/227).

³ *Nazm Ad-Durar* (2/222).

⁴ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

intercéderont et lorsque l'une d'entre elles intercédera pour une autre, alors toutes les deux entreront ensemble au Paradis. Quant aux personnes désobéissantes, celles-ci n'intercéderont pas et donc nul n'y entrera autre qu'elles; elles resteront donc seules. Ou alors : Cette formulation au pluriel – pour les uns – sert à indiquer que le séjour éternel dans la Demeure de la Rétribution sera sous la forme d'un rassemblement qui est vraiment synonyme de convivialité et de familiarité. Alors que, à l'inverse, la formulation au singulier – pour les autres – sert à indiquer que le séjour éternel dans la Demeure de la Punition sera sous la forme d'un isolement qui est vraiment synonyme de dureté et de non familiarité. »¹

280- Verset 16 : « Certes, Allah est Accueillant au Repentir, Très-Miséricordieux. » Al Biqâ'î ؓ a dit : « **« Très-Miséricordieux. »** C'est-à-dire : Allah accorde spécifiquement la réussite à qui Il souhaite parmi Ses serviteurs suite à ce qu'Il agrée d'eux. Ainsi donc, ô serviteurs, parez-vous de Son acte et soyez miséricordieux envers les pécheurs dès lors où ils se sont repentis. Que votre tort à leur égard ne soit qu'en Allah pour qu'ils reviennent à Lui et que la plupart de vos paroles que vous leur adressez soient des exhortations qui sont acceptées par leur cœur. »²

281- Verset 21 : « Comment le reprendriez-vous alors que l'union mutuelle la plus intime vous ait associés l'un l'autre et qu'elles aient pris de vous un pacte solennel ? » At-Tabarî ؓ a dit : « Le pacte solennel (*Al Mithâq Al Ghaliz*) est celui qu'Allah a pris des hommes concernant les femmes, à savoir : une reprise de manière convenable (*Imsâk Bi Ma'rûf*) ou une libération de manière vertueuse (*Tasrîh Bi Ihsân*)³. »⁴

282- Verset 27 : « Et Allah veut accueillir votre repentir tandis que ceux qui suivent les désirs veulent que vous penchiez d'un grand penchant [vers eux]. » Cheikh Sa'dî ؓ a dit : « Dès lors où vous avez su qu'Allah vous ordonne ce dans quoi il y a votre vertu, votre succès et votre bonheur et ces personnes qui suivent leurs désirs vous ordonnent ce dans quoi il y a le summum de la perte et du malheur, alors choisissez pour vous-mêmes le plus en droit des deux prédicateurs et optez pour la meilleure des deux voies. »⁵

283- Verset 28 : « Allah veut vous alléger car l'Homme a été créé faible. »

Ibn Al Jawzî ؓ a dit : « Allah a caractérisé l'Homme (*Al Insân*) comme étant faible. Il a aussi dit concernant le Diable (Satan) : **« Certes, le stratagème du Diable (Satan) est faible. »** (Les Femmes, 4 : 76). Si deux êtres faibles se combattent et qu'aucun des deux ne bénéficie de quelqu'un qui l'aide, alors l'un ne

¹ *Rûh Al Ma'ânî* (4/233).

² *Nazm Ad-Durar* (2/226).

³ Allah ؓ a dit : **« Le divorce est permis deux fois. Alors, c'est soit une reprise [littéralement : une retenue] de manière convenable ou une libération [littéralement : un laisser-aller] de manière vertueuse. »** (La Vache, 2 : 229).

⁴ *Jâmi' Al Bayân* (8/127).

⁵ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

vaincra pas l'autre. Ainsi donc, Allah a ordonné à cet Homme faible de chercher de l'aide auprès de Lui, le Doux, contre le faible stratagème du Diable pour qu'Il le protège de lui et l'aide contre lui. »

Abû Nu'aim رحمہ اللہ a dit : « Sufyân Ath-Thawrî fut interrogé à propos de ce verset. Notamment, on lui demanda : « Quelle est la faiblesse de l'Homme ? » Il répondit : « Une femme passe près d'un homme et ce dernier ne peut alors se retenir de regarder vers elle. Pourtant, il ne peut même pas profiter d'elle ! Y a-t-il quelque chose de plus faible que cela ! ? »¹

284- Verset 29 : **« Ô vous qui avez cru ! Ne consommez pas entre vous vos biens de manière illégitime excepté s'il y a un commerce entre vous par consentement mutuel de votre part. »** Al Qurtubî رحمہ اللہ a dit : « Ce verset est la preuve la plus significative concernant la parole corrompue des ignorants parmi les Soufis qui désapprouvent et nient la recherche de la subsistance par l'intermédiaire du commerce et de l'industrie. »²

285- Verset 31 : **« Si vous évitez les péchés majeurs qui vous sont interdits, Nous expierons de vous vos mauvaises actions. »** Ibn Juzay رحمہ اللہ a dit : « Ibn 'Abbâs رضی اللہ عنہما a dit : « Les péchés majeurs désignent tout péché qu'Allah a conclu [dans le Coran] par : l'Enfer, ou le Feu, ou une malédiction, ou une colère [de Sa part]. »³

286- Verset 32 : **« Ne convoitez pas ce qu'Allah a plus attribué aux uns d'entre vous par rapport aux autres. »** Al Baghawî رحمہ اللہ a dit : « Dans ce verset, Allah a interdit que la personne convoite ce qu'autrui possède même s'il y a des facteurs incitant à l'envie (*Al Hasad*). L'envie est de souhaiter la disparition du bienfait qu'une personne possède, peu importe si la personne le convoite pour elle-même ou non. L'envie est interdite. »⁴. À l'inverse, il y a l'émulation (*Al Ghibtah*) qui est de souhaiter pour soi-même la même chose que la personne possède. L'émulation est permise. Al Kalbî a dit : « Que la personne ne convoite pas l'argent ou le bien de son frère, de sa femme, de son serviteur, etc. Mais, plutôt, qu'il dise : « Ô Allah ! Pourvois-moi la même chose que lui. »⁵

287- Verset 34 : **« Et si elles vous obéissent, alors ne cherchez plus de voie contre elles. Certes, Allah est Haut, Grand. »**

Al Alûsî رحمہ اللہ a dit : « Passez outre à propos des mauvaises actions de vos épouses et pardonnez-leur dès lors où elles se sont repenties. Sachez aussi qu'Allah

¹ *Hilyah Al Awliyâ'* (7/68).

² *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (6/250).

³ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (1/187).

⁴ Ibn Mas'ûd رضی اللہ عنہ rapporte : « Le Messager d'Allah ﷺ a dit : « Il n'y a pas d'envie excepté dans deux cas : 1- Un homme auquel Allah a accordé argent et bien, alors il dépense ceci et cela dans la vérité. 2- Un homme auquel Allah a accordé une sagesse avec laquelle il juge et il l'enseigne. » Ibn 'Umar رضی اللہ عنہما rapporte : « Le Prophète ﷺ a dit : « Il n'y a pas d'envie excepté dans deux cas : 1- Un homme auquel Allah a accordé le Coran et qui s'y consacre nuit et jour. 2- Un homme auquel Allah a accordé argent et bien et qui les dépense nuit et jour. » Al Bukhârî (n°73 – n°1409) et Muslim (n°816).

⁵ *Ma'âlim At-Tanzîl* (1/517).

est Capable de se venger de vous car Il n'agrée pas l'injustice de quiconque. Sachez encore que même si Allah possède l'Élévation absolue et la Grandeur, Il ne vous pas a chargés plus que vous ne pouvez, alors de même ne chargez pas vos épouses plus qu'elles ne peuvent. »¹

Al Qâsimî ؒ a dit : « **﴿Certes, Allah est Haut, Grand.﴾** Ceci est une menace pour les hommes ! C'est ainsi que le verset de la désobéissance de la femme à son mari (*Ayah An-Nuchûz*)² s'est conclu. Ce verset a menacé les hommes de ne pas commettre d'injustice contre leurs femmes. En effet, même si elles sont faibles à repousser votre injustice à leur égard et elles sont incapables de vous contraindre à ce que vous soyez équitables vis-à-vis d'elles, sachez toutefois qu'Allah est Haut, Grand et Capable. Il se venge de quiconque leur fait de l'injustice et est inique envers elles. Par conséquent, ne vous leurrez pas du fait qu'ici-bas vous avez plus de stature qu'elles et vous avez un plus grand degré qu'elles. En effet, Allah est bien plus Haut que vous et Il est plus Capable que vous contre elles. Ainsi, on comprend pourquoi Allah a conclu ce verset avec ces deux noms qui conviennent parfaitement [au contexte et à la situation]. [...] Donc, après avoir mentionné la préséance (*Al Qiwâmah*) de l'homme sur la femme et le droit de l'époux à éduquer son épouse désobéissante, Allah a conclu ce verset par : **﴿Certes, Allah est Haut, Grand.﴾** Il a mentionné Sa Hauteur et Sa Grandeur en guise d'intimidation pour les hommes afin qu'ils ne transgressent pas contre les femmes et qu'ils n'outrepassent pas Ses limites qu'Il leur a ordonnées. »³

288- Verset 36 : ﴿Et adorez Allah et ne Lui associez rien ! Et envers les parents de la bienfaisance (la vertu).﴾ Al Qurtubî ؒ a dit : « Les savants ont dit : « Après le Créateur, le Gratificateur, les parents sont les personnes les plus en droit à bénéficier de la bienfaisance et de la reconnaissance mais aussi à s'attacher à la bonté, la docilité et l'obéissance à leur égard. Dans le Coran, Allah a lié Sa bienfaisance dans Son adoration et Son obéissance à celle des parents. De même, Il a lié Son remerciement à celui des parents. »⁴

289- Verset 40 : ﴿Et si c'est une bonne action, Il la multiplie et Il attribue de Sa part une immense récompense.﴾ Al Qurtubî ؒ a dit : « Abû Hurayrah ؓ

¹ *Rûh Al Ma'ânî* (5/26).

² La racine : « *Na-Cha-Za* » revient à quatre reprises dans le Coran. Dans les sourates : La Vache, 2 : 259 ; Les Femmes, 4 : 34 ; Les Femmes, 4 : 128 ; et La Discussion, 58 : 11. Elle désigne ce qui est élevé, haut, etc. Et, par extension, la femme – voire l'homme – qui fait preuve de hautaineté envers son conjoint et le prend de haut en montrant de la défiance, ou en ne lui obéissant pas, ou en refusant de s'acquitter de ses droits, ou encore en se comportant mal dans la relation conjugale, etc. Voir : *Tahdhîb Al Lughah*, Al Azharî ; *Mufradât Alfâz Al Qur'ân*, Al Asfahânî ; *Lisân Al 'Arab*, Ibn Manzûr.

³ *Mahâsin At-Ta'wîl* (1/200).

⁴ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (6/302).

a dit : « Lorsqu'Allah ﷻ dit : **«Une immense récompense»** Qui donc peut en estimer sa valeur !? »¹

290- Verset 41 : «Comment seront-ils lorsque Nous ferons venir de chaque communauté un témoin et que Nous te [Muhammad] ferons venir comme témoin contre ceux-ci?» Ibn Taymiyyah ﷺ a dit : « Le Messager d'Allah ﷺ demanda à Ibn Mas'ûd ؓ : « *Lis-moi le Coran !* » J'ai alors dit : « Ô Messager d'Allah ! Comment puis-je te le lire alors qu'il est révélé sur toi ? » Il répondit : « *Certes, j'aime l'entendre d'autre que moi.* » Je lui ai alors lu la sourate : Les Femmes (n°4) jusqu'à ce que je parvienne [au verset] : **«Comment seront-ils donc lorsque Nous ferons venir de chaque communauté un témoin et que Nous te [Muhammad] ferons venir comme témoin contre ceux-ci?»** Là, il ﷺ a dit : « *Arrête-toi !* » Je l'ai alors regardé et j'ai vu ses yeux ruisseler de larmes. »², »³

291- Verset 43 : «Ô vous qui avez cru ! N'approchez pas de la prière alors que vous êtes ivres jusqu'à ce que vous sachiez ce que vous dites et aussi lorsque vous êtes en état d'impureté majeure.» Al Alûsî ؒ a dit : « Ceci est un symbole, à savoir : il convient que le fidèle se prémunisse de tout ce qui peut le distraire et occuper son cœur. Il doit purifier son âme de tout ce qui peut la souiller parce que s'il est obligatoire de purifier le corps avant la prière, alors à plus forte raison la purification du cœur est requise. De même, si l'endroit de la prière doit être protégé de quiconque pourrait le souiller, alors protéger son cœur de toute pensée qui ne serait pas pure est clairement prioritaire. »⁴

292- Verset 43 : «Faites donc l'ablution sèche avec de la terre pure et essuyez-vous en vos visages et vos mains. Certes, Allah est Absoluteur, Pardonneur.» Ibn 'Âchûr ؒ a dit : « Dans l'esprit des croyants, je crois que la sagesse de la légifération de l'établissement de la nécessité de la purification et l'établissement de l'inviolabilité de la prière est pour élever son affaire dans leur âme. Ainsi, cela ne les laisse pas dans une situation où ils considéreraient qu'ils pourraient prier sans être en état de pureté. Tout ceci vise à estimer comme il se doit la grandeur de cette adresse confidentielle (*Al Munâjah*) avec Allah lorsqu'ils sont en prière. »⁵

293- Verset 47 : «Ô vous à qui on a donné le Livre ! Croyez en ce que Nous avons fait descendre qui confirme véridiquement ce que vous avez avec vous avant que Nous effacions des visages et qu'alors Nous les retournions vers leurs arrières ou que Nous les maudissions comme Nous avons maudit les gens du Sabbat. Et, certes, l'Ordre d'Allah est toujours accompli.» At-Tabarî ؒ a dit : « Avant sa conversion à l'Islam, Ka'b Al Ahbâr passa près d'un lecteur qui

¹ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (6/324). De même, Ibn 'Abbâs et Ibn Mas'ûd ؓ ont dit : « Ce verset est l'un des versets qui est meilleur que ce sur quoi le soleil s'est levé. »

² Bukhârî (n°4582) et Muslim (n°800).

³ *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fi Tafsîr* (2/249).

⁴ *Rûh Al Ma'ânî* (5/40).

⁵ *At-Tabrîr Wat-Tanwîr* (5/69).

lisait ce verset avec une voix triste, alors il s'est exclamé : « Ô Seigneur ! Je me convertis. » En effet, il eut peur que ce verset l'atteigne. Ensuite, il revint chez lui. Puis, [les gens de] sa famille vint du Yémen et alors ils embrassèrent l'Islam. »¹

294- Verset 49 : « Ne vois-tu pas ceux qui considèrent leurs personnes [comme étant] pures ? Plutôt, c'est Allah qui purifie qui Il souhaite et ils ne seront pas lésés, fût-ce d'un brin de noyau de datte. » Al Qurtubî ؒ a dit : « Ce verset ainsi que Sa parole : **« Ne considérez pas vos personnes [comme étant] pures. Il connaît mieux quiconque [Le] craint. »** (L'Étoile, 53 : 32). Ces deux versets impliquent que la personne qui se considère [comme étant] pure doit rabaisser sa personne par sa langue. Il y a aussi l'information que la considération de la purification spirituelle (*At-Tazkiyyah*) de quiconque s'est purifié provient des bonnes actions de ses actes et c'est Allah qui l'a purifié. Ainsi donc, il n'y a aucune leçon à tirer à ce que l'Homme se considère lui-même [comme étant] pur. En fait, la leçon à tirer est : c'est Allah Lui-même qui purifie l'Homme. »²

295- Verset 56 : « Certes, ceux qui ont mécré en Nos versets, bientôt Nous les brûlerons dans un Feu. Chaque fois que leurs peaux auront été consumées, Nous leur remplacerons d'autres peaux pour qu'ils goûtent au châtement. » Al Biqâ'î ؒ a dit : « Étant donné que le feu – comme nous le considérons – annihile et éradique, alors Allah a réitéré Sa parole en guise de réfutation à ceci et a dit : **« Chaque fois que leurs peaux auront été consumées »** C'est-à-dire : Par la chaleur dégagée, leurs peaux sont devenues comme de la viande cuite qui est prête à être mangée. Leurs peaux sont devenues comme de la chair morte comme celle qu'on trouve dans une blessure de sorte que la personne ne ressent plus la douleur. **« Nous leur remplacerons »** C'est-à-dire : Nous leur attribuerons. **« D'autres peaux »** C'est-à-dire : Des peaux non consumées en remplacement de celles cuites, à savoir : Nous avons restauré leurs peaux comme elles étaient avant qu'elles soient consumées. En fait, tout comme ils renouvelaient [sans cesse] leur déni à chaque moment, de même Nous renouvelons leur châtement de sorte que leur rétribution est en fonction même de leur œuvre accomplie. »³

296- Verset 58 : « Certes, Allah vous ordonne de vous acquitter des dépôts à leurs ayants droit et lorsque vous jugez entre les gens, alors jugez en toute justice. Certes, Allah vous exhorte. Certes, Allah est Oyant, Clairvoyant. » Ibn Taymiyyah ؒ a dit : « Il incombe aux dirigeants qu'ils jugent uniquement avec la justice (*Al 'Adl*) et ceci correspond à ce qu'Allah a fait descendre comme Il l'a dit dans ce verset. »⁴

297- Verset 59 : « Et si vous vous disputez sur une chose, alors renvoyez-là à Allah et au Messenger, si vous croyez en Allah et au Jour Dernier. Cela sera mieux et de meilleure interprétation. » Ibn Juzayy ؒ a dit : « Le renvoi (*Ar-Radd*)

¹ *Jâmi' Al Bayân* (8/446).

² *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (6/407).

³ *Nagm Ad-Durar* (2/269).

⁴ *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafssîr* (2/272).

à Allah est de regarder dans Son Livre [Le Coran] et le renvoi au Messenger ﷺ fut, de son vivant, de l'interroger et lui demander et, après sa mort, de regarder dans sa Tradition (*As-Sunnah*). »¹

298- Versets 61 – 62 : « Et lorsqu'on leur dit : « Venez vers ce qu'Allah a fait descendre et vers le Messenger. » Tu vois les hypocrites s'écarter loin de toi. Comment donc seront-ils lorsqu'un malheur les atteindra pour prix de ce que leurs mains ont avancé ? Ensuite, ils viendront à toi en jurant par Allah : « Certes, nous n'avons voulu que le bien et la réussite. » » Ibn Taymiyyah رحمه الله a dit : « Certes, lorsque ces gens ont été appelés à ce qu'Allah a fait descendre, c'est-à-dire : Son Livre. Ainsi que ce qu'Il a fait descendre sur Son Messenger ﷺ, c'est-à-dire : son appel de son vivant et sa Tradition après sa mort, alors ces gens-là se sont détournés de cela et ont dit : « Certes, lorsque nous avons emprunté cette voie, nous avons eu comme intention uniquement la bienfaisance (la vertu), tant en science qu'en œuvre, et nous avons recherché la réussite entre les preuves rationnelles et les preuves scripturaires. »²

299- Verset 62 : « Comment donc seront-ils lorsqu'un malheur les atteindra pour prix de ce que leurs mains ont avancé ? Ensuite, ils viendront à toi en jurant par Allah : « Certes, nous n'avons voulu que le bien et la réussite. » » Al Alûsî رحمه الله a dit : « On déduit de ce verset que le serviteur peut être atteint par un malheur à cause de ce qu'il commet comme péchés. »³

300- Verset 66 : « Et si Nous leur avons écrit : « Tuez-vous vous-mêmes ! » ou : « Sortez de vos demeures ! » Ils ne l'auraient pas fait excepté un petit nombre parmi eux. » Cheikh Sa'dî رحمه الله a dit : « Allah informe que s'Il avait prescrit à Ses serviteurs des ordres pénibles pour leur âme, notamment : se tuer eux-mêmes, sortir de leurs maisons, etc. Alors, seuls quelques uns parmi eux l'auraient fait et ils auraient été rares. Par conséquent, qu'ils louent leur Seigneur et qu'ils Le remercient pour cette facilité accordée dans les ordres qu'Il leur a ordonnés. Ces ordres sont faciles pour tout un chacun et leur accomplissement n'est ni difficile ni pénible. Dans ce verset, il y a une indication qu'il convient au serviteur d'observer le contraire de ce dans quoi il est comme désagrément pour que ceci lui allège les adorations qu'il accomplit. »⁴

301- Verset 66 : « S'ils avaient fait ce à quoi on les exhortait, cela aurait certainement été meilleur pour eux et d'un plus dur raffermissement. » Ibn Taymiyyah رحمه الله a dit : « Lorsque le serviteur œuvre selon ce qu'il a appris, alors Allah lui fait hériter une science qu'il ne connaît pas comme Il l'a dit dans ce verset. »⁵

¹ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (1/196).

² *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafsi'r* (2/286).

³ *Rûh Al Ma'ânî* (5/69).

⁴ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

⁵ *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafsi'r* (2/293). Dans son livre : *Hilyah Al Awliyâ'* (10/15), Abû Nu'âim رحمه الله mentionne qu'Anas ibn Mâlik (qu'Allah l'agrée) a dit : « Quiconque œuvre selon ce qu'il connaît, alors Allah lui fait hériter une science qu'il ne connaît pas. » Toutefois,

302- Verset 69 : «Quiconque obéit à Allah et au Messager, alors voilà ceux qui sont avec ceux qu'Allah a gratifiés de Ses bienfaits parmi : les Prophètes, les véridiques, les martyrs, et les vertueux. Et quels bons compagnons que ceux-là !» Dr. Fâdil As-Sâmirâ'î (qu'Allah le préserve) a dit : « Allah a mentionné le Messager ﷺ en premier. À sa suite, Il a mentionné les bienheureux parmi les créatures en fonction de leur caractère émérite. Ainsi, Il a commencé par les Prophètes qui sont les moindres en nombre. Ensuite, les véridiques qui sont plus nombreux. Puis, les martyrs. Enfin, les vertueux. En effet, chaque catégorie qui suit est plus nombreuse que la précédente. C'est donc une graduation du moins nombreux au plus nombreux et du plus émérite au moins émérite. »

303- Verset 70 : «Voilà la grâce [de la part] d'Allah et Allah suffit en étant parfaitement Connaisseur.»

Al Baghawî رحمه الله a dit : « Dans ce verset, il y a une explication que ces gens n'ont pas obtenu ce degré par leur obéissance [en tant que telle] mais plutôt, ils l'ont obtenu par la grâce d'Allah. »¹

Al Alûsî رحمه الله a dit : « C'est-à-dire : Cette immense grâce d'Allah provient d'Allah et non de quiconque autre que Lui. [...] Elle ne provient même pas des œuvres des serviteurs qui rendraient obligatoire cette grâce. **«Et Allah suffit en étant parfaitement Connaisseur»** de la rétribution de quiconque Lui obéit, du volume de la grâce et des personnes qui méritent Sa grâce. »²

304- Verset 76 : «Combattez donc les alliés du Diable (Satan). Certes, le stratagème de Satan est faible.» At-Tabarî رحمه الله a dit : « Allah a décrit les alliés du Diable par la faiblesse parce qu'ils ne combattent pas dans l'espoir d'une rétribution ni ils ne délaissent le combat par peur d'une punition. En fait, ils combattent par ardeur ou par envie de ce qu'Allah a attribué aux croyants de Sa grâce. Quant aux croyants, ils combattent quiconque les combat en espérant une immense rétribution de la part d'Allah et s'ils délaissent le combat, alors c'est par peur de Sa menace à l'égard de son délaissement. Ainsi donc, le croyant combat en étant sur une clairvoyance de ce qu'il possédera auprès d'Allah s'il est tué et de ce qu'il aura comme butin et triomphe s'il reste sain et sauf. Quant à l'impie, ce dernier combat en étant sur ses gardes de ne pas se faire tuer et en désespérant d'être ressuscité. »³

305- Verset 77 : «Ne vois-tu pas ceux à qui il leur a été dit : «Abstenez-vous de combattre, accomplissez la prière et acquittez l'aumône !» Lorsque le combat leur fut prescrit, voilà qu'une partie parmi eux s'est mise à craindre les gens comme d'une crainte d'Allah ou même d'une crainte plus forte encore.» Al Alûsî رحمه الله a dit : « Il se peut qu'Allah leur ait ordonné d'accomplir la prière et de s'acquitter de l'aumône en guise d'alerte [sur ces deux importantes affaires] même

cheikh Al Albânî a jugé ce propos d'Anas comme fabriqué (*Mawdu'û*). Voir : *Silsilah Al Ahâdith Ad-Da'îfah* (n°422).

¹ *Ma'âlim At-Tanzîl* (1/560).

² *Rûh Al Ma'ânî* (5/79).

³ *Jâmi' Al Bayân* (8/547).

si la participation physique au combat a été mentionnée avant. En effet, dès lors où le musulman n'a pu se soumettre à l'ordre d'Allah au niveau financier ou matériel, alors il sera peu probable qu'il le fasse au niveau physique et corporel. En effet, le don de soi est le don ultime recherché. »¹

306- Verset 78 : **« Et si un bien les atteint, ils disent : « Ceci est de la part d'Allah. » Mais si un mal les touche, ils disent : « Ceci est dû à toi [Muhammad]. » »** Ibn Taymiyyah ؒ a dit : « Les hypocrites ont dit ceci concernant le Messenger ﷺ. Cela inclut toute personne qui fait de l'obéissance au Messenger ﷺ, ou un acte par lequel il ﷺ a été envoyé, une cause d'un mal qui le touche : que ce mal vienne du ciel, d'un être humain, ou de quiconque autre. Il y a beaucoup de gens comme ceux-là. »²

307- Verset 78 : **« Qu'ont donc ces gens-là à ne comprendre presque aucune parole ? »** Cheikh Sa'dî ؒ a dit : « Ce verset contient un éloge de quiconque comprend ce qu'Allah et Son Messenger ﷺ attendent de lui ainsi qu'une incitation à cela. Il y a aussi l'entreprise des causes qui aident à ceci en se tournant vers leurs paroles et leur méditation et en empruntant les voies qui mènent à elles. »³

308- Verset 82 : **« Ne méditent-ils donc pas sur le Coran ? S'il provenait d'un autre qu'Allah, ils y trouveraient certainement beaucoup de différences. »**

Al Qurtubî ؒ a dit : « Ce verset ainsi que le verset suivant : **« Ne méditent-ils donc pas sur le Coran ? Ou y a-t-il des cadenas sur leurs cœurs ? »** (Muhammad, 47 : 24) prouvent l'obligation de méditer sur le Coran pour en connaître sa signification. »⁴

Ibn Juzayy ؒ a dit : « C'est-à-dire : Ils y trouveraient des contradictions comme dans les paroles des êtres humains ou des différences dans l'éloquence. Toutefois, le Coran est exempt de cela. En effet, il prouve qu'il est vraiment la parole d'Allah. Si une ambiguïté se présente à quelqu'un et il pense qu'il y a une quelconque divergence dans le Coran, alors il lui incombe de remettre en cause son regard, d'interroger les gens de science et de parcourir leurs ouvrages jusqu'à ce qu'il sache que ceci ne constitue pas une différence ni une divergence. »⁵

Ibn 'Uthaymîn ؒ a dit : « Toute chose dans le Coran dont tu penses qu'il y a une contradiction – selon ce qui t'apparaît – alors médite-la jusqu'à ce que tu la comprennes [et qu'elle se clarifie dans ton esprit] comme mentionné dans ce verset. Si tu ne la comprends pas, alors attache-toi à la voie de ceux qui sont enracinés dans la science, ceux qui disent : **« Nous avons cru en lui. Tout provient [de la part] d'Allah. »** (La Famille d'Imrân, 3 : 7) Sache alors que le manque provient soit de ta science ou soit de ta compréhension. »⁶

¹ *Rûḥ Al Ma'ânî* (5/85).

² *Majmû' Al Fatâwâ* (14/249); *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafsi'r.*

³ *Tafsi'r Al Karîm Ar-Rahmân.*

⁴ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (6/477).

⁵ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (1/200).

⁶ *Tafsi'r Al Qur'ân Al Karîm.*

309- Verset 85 : «Quiconque intercède d'une bonne intercession a une part de celle-ci ; et quiconque intercède d'une mauvaise intercession porte une part de responsabilité de celle-ci. Et Allah est Puissant sur toute chose.»

Al Baghawî ؒ a dit : « La bonne intercession (*Ach-Chafâ'ah Al Hasanah*) est la réconciliation entre les gens tandis que la mauvaise intercession (*Ach-Chafâ'ah As-Sayyi'ah*) est la circulation parmi les gens en calomniant, diffamant et médissant. »¹

Ibn Juzayy ؒ a dit : « La bonne intercession est l'intercession en faveur d'un musulman pour le soulager d'une angoisse, ou repousser de lui une injustice, ou lui procurer un bien. Quant à la mauvaise intercession, c'est l'inverse de cela. »²

310- Verset 86 : «Et lorsque vous êtes salués d'une salutation, alors saluez d'une meilleure façon à la suite ou bien rendez-la [simplement]. Certes, Allah tient compte de toute chose.»

Al Biqâ'î ؒ a dit : « Quel parfait verset que celui-ci qui vient à la suite du verset du combat. Ce verset est une indication que quiconque propage le salut, alors on doit se retenir vis-à-vis de lui même si c'est durant la guerre. Parmi les implications de ces deux versets (n°85 et n°86), la fondation de cette sourate sur la recommandation d'être bienfaisant, de faire preuve de gentillesse et d'être sociable. Et, parmi la plus grande recommandation, il y a la parole douce car celle-ci est l'interprète du cœur duquel émane la gentillesse. De même, il y a aussi l'intercession [en bien] et la salutation [de la plus belle manière]. »³

Al Alûsî ؒ a dit : « Ce verset est un enseignement d'un type de nobles comportements et de vertueuses œuvres. Ainsi donc, sa signification est : Lorsqu'Allah vous gratifie d'un don, alors dépensez le meilleur de Ses dons, ou donnez en aumône de ce qu'Il vous a donnés, ou alors rendez-le Lui en étant charitable envers ceux qui le méritent. Et Allah est le meilleur pour l'octroi de la réussite. »⁴

311- Verset 88 : «Qu'avez-vous donc à vous diviser en deux factions au sujet des hypocrites alors qu'Allah les a refoulés pour ce qu'ils ont acquis?»

Al Qâsimî ؒ a dit : « C'est-à-dire : Pour quelle raison vous divisez-vous donc en deux groupes concernant l'affaire des hypocrites et vous n'êtes pas d'accord de vous désavouer d'eux ? Ici, la forme interrogative désigne la réprobation et l'infirmité. Quant à l'adresse, elle concerne l'ensemble des croyants. Toutefois, il s'y trouve une signification de reproche adressée à certains d'entre eux. Ceci parce qu'il y avait un groupe parmi les croyants qui penchait vers eux, les défendait et se liait à eux. Tandis qu'un autre groupe se différenciait d'eux et avait de l'inimitié envers eux. Ainsi donc, ils furent interdits de se diviser à leur propos et ordonnés d'être sur une seule et unique voie dans leur différenciation et leur déresponsabilisation vis-

¹ *Ma'âlim At-Tanzîl* (1/568).

² *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (1/201).

³ *Nazm Ad-Durar* (2/292).

⁴ *Rûh Al Ma'ânî* (5/104).

à-vis d'eux parce que les indices de leur hypocrisie et leur impiété étaient apparents et évidents. »¹

Ibn 'Achûr ؒ a dit : « Allah les a refoulés vers l'impiété pour prix de leur mauvaise croyance et leur peu de sincérité envers Son Messager ﷺ. En effet, les œuvres s'engendrent mutuellement selon leur nature même, c'est-à-dire : l'œuvre vertueuse engendre une augmentation d'œuvres vertueuses à sa suite et, à l'inverse, l'œuvre vile engendre une multitude de désobéissances à sa suite. »²

312- Verset 90 : « Et si Allah l'avait souhaité, alors certainement Il les aurait fait dominer sur vous et certainement ils vous auraient combattus. »

Al Qurtubî ؒ a dit : « Parfois, Allah permet aux polythéistes de dominer les croyants. C'est-à-dire : Il leur donne la capacité de le faire et Il leur accorde la force de le faire. La raison de cela est : soit une punition ou une affliction du fait de la diffusion de ce qui est répréhensible et de la manifestation des désobéissances ; soit une épreuve et un test de Sa part ; soit encore une purification pour leurs péchés commis. »³

313- Verset 94 : « Ô vous qui avez cru ! Lorsque vous êtes sortis [pour combattre] dans le sentier d'Allah, assurez-vous bien et ne dites pas à quiconque vous adresse le salut : « Tu n'es pas croyant ! » Recherchant [par-là] les biens de la vie d'ici-bas. »

Al Qurtubî ؒ a dit : « Dans ce verset-ci, il y a un chapitre immense lié à la compréhension [de la religion] et la jurisprudence, qui est le suivant : les décrets se basent sur les suspicions et les apparences et non sur ce qui est catégorique et la connaissance des secrets. »⁴

Al Biqâ'î ؒ a dit : « **« Assurez-vous bien »** C'est-à-dire : Grâce à la pondération et au fait de bien s'assurer des choses. Recherchez la clarification de celles-ci, soyez sûrs d'elles lorsque celles-ci sont confuses et arrêtez-vous net au moment où vous parvenez à cela. Ceci en distinguant les unes des autres, en dévoilant la confusion de la manière la plus claire qui soit et en ne vous avançant que si l'affaire est clairement évidente pour vous. **« Et ne dites pas »** Ne serait-ce une parole, et à plus forte raison quoi que ce soit de plus haut que cela **« À quiconque »** C'est-à-dire : N'importe qui **« Vous adresse le salut »** C'est-à-dire : Une personne s'empresse de vous saluer de la salutation de l'Islam et, vous, vous la rencontrez en disant : **« Tu n'es pas croyant ! »** **« Recherchant »** C'est-à-dire : Dans une situation où vous la recherchez activement et furtivement pour la tuer. **« Les biens de la vie d'ici-bas. »** C'est-à-dire : En prenant ce qu'elle possède comme portions éphémères et marchandises vouées à disparaître, ou en prenant sur elle une revanche que vous attendiez. Dans son Recueil Authentique, dans le Livre de l'Exégèse, Al Bukhârî rapporte [ainsi que Muslim] à propos du verset : **« Et ne dites pas à quiconque**

¹ *Mahâsin At-Ta'wîl* (1/200).

² *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (5/150).

³ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (6/511).

⁴ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (7/51).

vous adresse le salut : « Tu n'es pas croyant ! » » Ibn 'Abbâs ؓ a dit : « Un homme était parmi son troupeau, alors les musulmans l'attrapèrent. Il leur a alors dit : « Que la paix soit sur vous ! » Mais, ils le tuèrent et prirent son troupeau. Alors, Allah fit descendre ce verset concernant cette affaire jusqu'à Sa parole : **« Recherchant [par là] les biens de la vie d'ici-bas. » »**¹. »²

314- Verset 94 : « Vous étiez [aussi] comme cela auparavant, alors Allah vous a gratifiés d'une faveur. Assurez-vous donc bien. »

Ibn 'Âchûr ؓ a dit : « Ceci est une immense éducation, à savoir : Quand quelqu'un tient rigueur à une autre personne, alors il doit avoir à l'esprit et ressentir les situations dans lesquelles il était lui aussi auparavant car elles étaient les mêmes que celui à qui il tient rigueur. C'est comme la rigueur de l'enseignant envers l'élève si ce dernier ne déploie pas tout son effort et ne fait pas de son mieux. De même, cette éducation est encore plus immense pour ceux qui testent les étudiants en sciences religieuses qui les habituent ainsi à la rigueur et scrutent leurs erreurs. »³

Cheikh Sa'dî ؓ a dit : « C'est-à-dire : Tout comme Allah vous a guidés après avoir été égarés, de même Il guide des personnes autres que vous. Tout comme, petit à petit, vous avez obtenu la bonne direction, il en est de même pour des personnes autres que vous. Lorsque celui qui s'est complété regarde comment il était lors de sa première situation initiale, alors il se comportera envers quiconque était comme lui au début selon ce qu'implique ce qu'il connaît de la situation première qui fut la sienne. Il appellera alors cette personne avec sagesse et bonne exhortation. Ceci est parmi les plus grandes causes pour son bénéfice et lui être bénéfique. »⁴

315- Versets 95 – 96 : « Allah a établi en [degrés de] mérite ceux qui combattent avec leurs biens et leurs personnes sur ceux qui restent chez eux ; et à chacun Allah a promis la meilleure récompense. Et Allah a établi en mérite les combattants sur les non combattants [par l'octroi] d'une récompense immense : des degrés [de supériorité] de Sa part, un pardon et une miséricorde. » Cheikh Sa'dî ؓ a dit : « Réfléchis bien sur cette progression graduelle en allant d'une situation à une autre, la suivante étant plus haute que la précédente. En effet, en premier, Allah a infirmé l'égalité entre le combattant et quiconque autre que lui. Ensuite, Il a clairement déclaré le mérite en degrés du combattant sur la personne qui reste en retrait. Enfin, Il a expliqué le mérite du combattant par l'obtention du pardon, de la miséricorde et des degrés [au Paradis]. »⁵

316- Verset 100 : « Et quiconque émigre dans le sentier d'Allah trouvera sur la Terre maints refuges et abondance. Et quiconque sort de sa demeure, émigrant vers Allah et Son Messenger, ensuite la mort l'atteint, alors assurément sa récompense incombe à Allah. » Al Biqâ'î ؓ a dit : « Allah a incité à

¹ Al Bukhârî (n°4591) et Muslim (n°3025).

² *Nazm Ad-Durar* (2/299).

³ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (5/168).

⁴ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

⁵ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

l'Émigration (*Al Hijrah*) et a précisé qu'elle est une consolation contre certaines insufflations que Satan pourrait insuffler à la personne. Notamment, si celle-ci quitte le confort de son pays, alors elle trouvera la dureté de l'étrangeté ou peut-être elle rencontrera de la pénibilité et sera trompée avant d'atteindre son objectif. Par ailleurs, quiconque a l'intention de faire un bien mais il n'y parvient pas, alors il en sera pleinement rétribué. Ceci incombe au Généreux, le Noble. »¹

317- Verset 100 : « Et quiconque sort de sa demeure, émigrant vers Allah et Son Messager, ensuite la mort l'atteint, alors assurément sa récompense incombe à Allah. » Al Alûsî ؒ a dit : « Le migrant (*Al Muhâjir*) vers Allah obtient une des deux récompenses : soit, il emplit de dépit les ennemis d'Allah et les humilie du fait qu'il les quitte, se sépare d'eux et s'en va vers le bien et la largesse ; soit, la mort le rencontre en chemin et il parvient alors au véritable bonheur et à la félicité éternelle. »²

318- Verset 102 : « Et lorsque tu [Muhammad] es parmi eux et que tu les diriges dans la prière. » Dr. 'Abd Ar-Rahmân Ad-Duhch (qu'Allah le préserve) a dit : « Médite comment Allah ﷻ a dit : « **les (*Laboum*) dirige** » ! Ceci indique que l'imam doit vraiment se soucier de sa prière car il ne prie pas seulement pour lui-même mais il prie en dirigeant quiconque est derrière lui parmi les fidèles. »

319- Verset 103 : « Et lorsque vous avez achevé la prière, alors mentionnez Allah debout, assis et [allongés] sur vos côtés. » Ibn Kathîr ؒ a dit : « Ici, Allah ordonne [aux combattants] de faire abondamment le rappel à la fin de la prière de la peur. Le rappel abondant a été prescrit et même fortement incité par Allah en dehors de cette situation. Cependant, ici, son ordre a encore été plus accentué en raison de l'allègement des piliers de cette prière mais aussi la facilité accordée à pouvoir aller et venir durant celle-ci et encore d'autres choses qui n'existent pas dans aucune autre prière. »³

320- Verset 105 : « Et ne te fais pas l'avocat [littéralement : Et ne sois pas un disputeur en faveur] des traîtres. » Al Qurtubî ؒ a dit : « Les savants ont dit : « Si l'hypocrisie d'un peuple apparaît aux musulmans, alors il ne convient pas qu'une partie d'entre eux discutent à propos d'une partie d'entre eux pour les protéger et les défendre. En effet, ceci s'est déjà produit à l'époque du Prophète ﷺ et c'est la raison pour laquelle le verset ci-dessus est descendu. »⁴

321- Verset 107 : « Et ne polémique pas à propos de ceux qui se trahissent eux-mêmes. Certes, Allah n'aime pas quiconque est grand traître, pécheur. »

Ibn 'Atiyyah ؒ dit : « Le grand traître (*Al Khawwân*) désigne celui dont la trahison se répète tandis que le pécheur (*Al Athîm*) désigne celui qui a l'intention de trahir. Ainsi donc, celui qui « tombe » une fois est exclu de cette réprimande

¹ *Nazm Ad-Durar* (2/304-305).

² *Rûh Al Ma'ânî* (5/128).

³ *Tafsîr Al Qu'rân Al 'Azîm* (1/521).

⁴ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (7/116).

de même que celui qui commet une trahison de manière non intentionnelle ou par insouciance. »¹

Al Alûsî ؒ a dit : « **«Ceux qui se trahissent eux-mêmes.»** C'est-à-dire : Ils se font de l'injustice à leur propre personne en acquérant des désobéissances et en commettant des péchés. **«Certes, Allah n'aime pas quiconque est grand traître, pécheur.»** C'est-à-dire : Quiconque multiplie la trahison, y laissant libre cours et étant pécheur. [...] Abû Hayyân [Al Andalusî] a dit : « Une tournure emphatique (*Siġḥah Al Mubâlagah*) a été employée pour désigner ces deux personnes de sorte que quiconque « tombe » une fois dans le péché et la trahison est exclu de cela. Il en est de même de quiconque dont cela émane involontairement et par inattention. »²

322- Verset 110 : «Et quiconque agit mal ou se fait du tort à lui-même, ensuite implore le pardon d'Allah, trouvera Allah Pardonneur, Très-Miséricordieux.»

Al Qurtubî ؒ a dit : « On rapporte qu'Alî ؑ a dit : « Abû Bakr m'a raconté – et Abû Bakr a été véridique – avoir dit : Il n'y a pas un serviteur qui commet un péché, ensuite il effectue son ablution mineure, il prie deux unités de prière et il implore le pardon d'Allah sans qu'Allah lui pardonne. »³. Puis, il récita ce verset. »⁴

Cheikh Sa'dî ؒ a dit : « Se faire du tort à soi-même a été appelé : « Injustice (*Zulm*) » car, en réalité, le serviteur n'est pas le possesseur de sa propre personne et il n'est pas libre d'agir à sa guise, comme il le souhaite. En fait, sa personne est la possession d'Allah et elle Lui appartient. Il lui a donné sa personne en tant que dépôt et responsabilité. Il lui a ordonné de l'établir sur la voie de la justice en l'attachant au droit chemin, en science et en œuvre. Ainsi donc, le serviteur doit s'efforcer d'enseigner à son âme ce qui lui a été ordonné et il doit aussi s'efforcer d'œuvrer selon ce qui lui incombe. Par conséquent, son effort dans une voie autre que celle-ci est du tort à sa personne, une trahison et une déviation à l'égard de la justice. »⁵

323- Verset 111 : «Et quiconque acquiert un péché, en fait il ne l'acquiert que contre lui-même. Et Allah est Omniscient, Sage.» Cheikh Sa'dî ؒ a dit : « Parmi la science d'Allah et Sa sagesse est qu'Il connaît le péché qui émane de Son serviteur, la raison qui l'a poussé à le commettre, la punition qui découle de son agissement et la situation du pécheur. À savoir, si un péché a émané de lui en raison de la domination des facteurs incitatifs de l'âme incitatrice au mal tout en revenant repentant vers son Seigneur dans nombre de ses moments, alors Allah lui pardonnera et Il lui accordera la réussite de se repentir. Toutefois, si ce péché

¹ *Al Muharrar Al Wajîz* (2/110).

² *Rûḥ Al Ma'ânî* (5/141).

³ Dans une version authentique : « Il n'y a pas un serviteur qui commet un péché, ensuite il se purifie et parfait sa purification, puis il prie deux unités de prière et il se repent à Allah de son péché sans qu'Allah accueille son repentir. » Abû Dâwud (n°1521), Tirmidhî (n°406), Nassâî dans : *Sunan Al Kubrâ* (n°10247 – n°11078), Ibn Mâjah (n°1395) et Aḥmad (n°2).

⁴ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (7/117).

⁵ *Taysîr Al Karîm Ar-Raḥmân*.

émane d'une audace de sa part à l'égard des interdits, en sous-estimant le regard de son Seigneur sur lui et en négligeant Sa punition, alors celui-ci est loin du pardon et loin de la réussite dans le repentir. »¹

324- Verset 114 : « Il n'y a pas de bien dans la plupart de leurs conversations secrètes, excepté quiconque ordonne une aumône, ou une chose convenable, ou une conciliation entre les gens. Et quiconque fait cela, recherchant l'agrément d'Allah, alors Nous lui donnerons bientôt une récompense immense. » Al Qurtubî رحمه الله a dit : « Al Awzâ'î a dit : « Il n'y a pas un pas qui est plus aimé auprès d'Allah qu'un pas entrepris en vue de la réconciliation entre des gens. Quiconque réconcilie entre deux personnes, alors Allah lui écrit un affranchissement de l'Enfer. »²

325- Verset 115 : « Et quiconque fait scission du Messager après que la guidée lui a clairement été montrée et suit un sentier autre que celui des croyants, Nous le détournons comme il s'est détourné et Nous le brûlerons dans la Géhenne. Et quelle mauvaise destination. » Ibn Juzayy رحمه الله a dit : « **« Et suit un sentier autre que celui des croyants »** Les savants du fondement de la jurisprudence (*Al Uṣūliyyūn*) ont utilisé ce verset comme preuve de la validité du consensus unanime des Musulmans et qu'il n'est pas permis de diverger de ce consensus. En effet, quiconque diverge de celui-ci, alors il a suivi un sentier autre que celui des croyants. »³

326- Verset 118 : « Et il (Satan) a dit : « Certainement, je prendrai parmi Tes serviteurs une partie déterminée. » » At-Tabarî رحمه الله a dit : « Si quelqu'un demande : « Comment Satan peut-il prendre une partie déterminée parmi les serviteurs d'Allah ? » Alors, on lui répond : « Il prend une partie d'entre eux en les détournant du droit chemin, en les appelant à son obéissance et en leur enjolivant l'égarement et l'impiété jusqu'à ce qu'il les écarte de la voie du droit chemin. Ainsi donc, quiconque répond à son appel et suit ce qu'il lui a enjolivé, alors il fait partie de sa part déterminée et sa portion attribuée. »⁴

327- Verset 123 : « Quiconque commet un mal sera rétribué pour celui-ci et il ne trouvera pour lui, en dehors d'Allah, ni allié ni secoureur. » Ibn Al Jawzî رحمه الله a dit : « Il se peut que la personne désobéissante se considère préservée dans son corps et ses biens, alors elle pense qu'elle n'a pas été punie. Toutefois, son insouciance pour laquelle elle a été punie constitue déjà une punition en soi. En effet, il se peut que la punition immédiate soit abstraite comme cela a été rapporté de la part de certains rabbins des Fils d'Israël. Notamment, un d'entre eux a dit : « Ô Seigneur ! Combien Te désobéis-je et Tu ne me punis pas !? » Alors, on lui a répondu : « Combien te punis-Je et tu ne le sais même pas !? N'est-ce pas que Je t'ai

¹ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân.*

² *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (7/129).

³ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (1/210).

⁴ *Jâmi' Al Bayân* (9/212).

privé du délice de t'adresser confidentiellement à Moi !» Il en est de même de tout pécheur qui commet un péché. Ceci est la signification de ce verset. »¹

328- Verset 124 : « Et quiconque agit mal, il en sera rétribué ; et quiconque œuvre parmi les œuvres vertueuses, que ce soit un homme ou une femme, et est croyant, alors voilà ceux qui entreront au Paradis » Ibn Juzayy رحمه الله a dit : « **« Et quiconque agit mal, il en sera rétribué »** Ceci est une menace irrévocable pour les impies tandis qu'elle est restreinte à la volonté d'Allah pour les Musulmans. **« Et quiconque œuvre parmi (Min) les œuvres vertueuses »** La particule « *Min* » a été employée pour indiquer ce qui est partiel (*At-Tab'id*) et non ce qui exhaustif par miséricorde envers les serviteurs parce qu'il est impossible pour les êtres humains d'accomplir les œuvres vertueuses de manière complète et parfaite. »²

329- Verset 125 : « Qui est meilleur en religion que quiconque a soumis son visage à Allah, est bienfaisant (vertueux) et a suivi la voie d'Abraham, un véritable monothéiste ? »

Ibn Taymiyyah رحمه الله a dit : « Celui qui a soumis son visage à Allah est celui qui a été sincère pour Allah dans son intention et qui a recherché le Visage d'Allah par son œuvre. »³

Ibn Kathîr رحمه الله a dit : « L'œuvre de toute personne qui œuvre n'est pas valide sans ces deux conditions, c'est-à-dire : 1- La sincérité. 2- La conformité. Ce qui est sincère doit être pour Allah et ce qui est conforme doit être dans le suivi de la Législation (*Ach-Char'i'ah*). Ainsi donc, ce qui est apparent doit respecter la conformité et ce qui est caché doit respecter la sincérité. Dès lors où l'œuvre perd une de ces deux conditions, alors elle est corrompue. En effet, quiconque perd la sincérité est hypocrite et il est de ceux qui font preuve d'ostentation ; et quiconque perd la conformité est un ignorant égaré. »⁴

Al Biqâ'î رحمه الله a dit : « Dès lors où Allah a exprimé la perfection de la croyance [par un verbe] au passé [littéralement : à l'inaccompli (*Al Mâdî*)], alors Il a conditionné cela à la continuité et à l'accomplissement des œuvres apparentes par Sa parole : **« [Et] Est »** C'est-à-dire : Sa situation est qu'il est **« bienfaisant (vertueux) »** C'est-à-dire : Il est croyant et observant, sans inattention de sa part à la base. Plutôt, la bienfaisance (la vertu) est un attribut qui lui est chevillé de manière enracinée car : *Il adore Allah comme s'il Le voyait.* »⁵

330- Verset 125 : « Et Allah a pris Abraham en tant qu'ami intime (Khalîlan). » Ibn Kathîr رحمه الله a dit : « Ceci vise à l'encouragement du suivi d'Abraham رحمه الله car c'est un Imam que l'on doit imiter étant donné qu'il est parvenu au summum de là où les serviteurs peuvent se rapprocher d'Allah. En effet,

¹ *Zâd Al Masîr.*

² *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (1/211).

³ *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fi Tafsîr* (2/345).

⁴ *Tafsîr Al Qur'ân Al 'Azîm* (1/530).

⁵ *Nazm Ad-Durar* (2/324).

Abraham ؑ a abouti au degré de l'intimité (*Al Khullah*) qui est le plus élevé des rangs de l'amour (*Maqâmât Al Mahabbah*) et ceci n'a été qu'en raison de la multitude de son obéissance à son Seigneur. »¹

331- Verset 128 : « Et la conciliation est meilleure ; et les âmes sont portées à l'avarice. » Cheikh Sa'dî ؒ a dit : « Les âmes penchent naturellement vers l'avarice qui désigne le non désir de dépenser de ce que l'homme possède tout en étant avide du droit qui lui revient. Ainsi donc, de par leur nature, les âmes penchent vers cela. Par conséquent, il convient que vous soyez assidus à ôter de vos personnes ce comportement bas et vil, vous y renonciez et vous le remplaciez par son contraire qui est : la bienveillance et la tolérance, qui consistent à faire don du droit qui vous incombe et vous contenter de certains droits qui vous reviennent. »²

332- Verset 135 : « Ne suivez donc pas la passion de sorte à ce que vous ne soyez pas justes. » Cheikh Sa'dî ؒ a dit : « Soit la passion aveugle la clairvoyance de la personne de sorte qu'elle voit la vérité comme le faux et le faux comme la vérité ; soit la personne connaît la vérité mais elle la délaisse en raison de sa passion. »³

333- Verset 140 : « Et, assurément, dans le Livre, Nous vous avons fait descendre ceci : Lorsque vous entendez qu'on mécroît aux versets d'Allah et qu'on s'en raille, ne vous asseyez donc pas avec ces gens-là jusqu'à ce qu'ils se plongent dans une autre discussion. » Al Biqâ'î ؒ a dit : « Ce verset-ci est Médinois. Ainsi donc, au moment de sa descente, la possibilité de changer ce qui était blâmable était possible pour tout musulman : soit par la langue ou soit par la main. Ainsi, quiconque s'asseyait sans réprover ce qui était dit était quelqu'un qui agréait. Ceci à la différence du verset suivant : « Quand tu vois ceux qui pataugent dans des discussions à propos de Nos versets, alors éloigne-toi d'eux jusqu'à ce qu'ils entament une autre discussion. Et si le Diable te fait oublier, alors, dès que tu te rappelles, ne reste pas avec les injustes. » (Les Bestiaux, 6 : 68). Ce verset-là est Mecquois. Ainsi donc, ici, Allah a simplement mentionné de s'écarter, se détourner et cesser de s'asseoir étant donné qu'il n'était pas possible [pour les Musulmans] de réprover ce qui était blâmable si ce n'est par le cœur. »⁴

334- Verset 140 : « Certes, Allah rassemblera les hypocrites et les impies dans la Géhenne, tous ensemble. » Al Biqâ'î ؒ a dit : « « Dans la Géhenne » Qui représente la prison du Roi. « Tous ensemble. » Tout comme les assises de l'impiété les ont rassemblés ensemble. En effet, dans ces assises-là, il y avait la critique de la royauté du Roi et il y avait l'égalité entre eux dans l'impiété car ils s'asseyaient

¹ *Tafsîr Al Qur'ân Al 'Azîm* (1/530).

² *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*. Allah ﷻ dit aussi : « Ô David ! Certes, Nous avons fait de toi un calife sur la Terre. Juge donc entre les gens en toute vérité et ne suis pas la passion sinon elle t'égarera du sentier d'Allah. » (Sâd, 38 : 26). Dans son exégèse : *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (7/178), Al Qurṭubî ؒ a dit : « Ach-Cha'bî a dit : « Allah a pris des dirigeants trois engagements : 1- Ils ne doivent pas suivre leur passion. 2- Ils ne doivent pas craindre les gens mais Le craindre. 3- Ils ne doivent pas vendre Ses versets pour un vil prix. »

³ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

⁴ *Nazm Ad-Durar* (2/337).

tous ensemble. Ceci prouve qu'il y avait une égalité entre celui qui désobéissait et celui qui s'asseyait simplement avec eux en les fréquentant sans les désapprouver ni réprouver cela. »¹

335- Verset 141 : « Et si une victoire vous vient [de la part] d'Allah, ils disent : « N'étions-nous pas avec vous ? » Et s'il revient une part aux impies. » Cheikh Sa'dî ؓ a dit : « Allah ﷻ a dit : « Et s'il revient une part (*Nasīb*) aux impies. » Il n'a pas dit : « Et s'il revient une victoire (*Fath*) aux impies » parce qu'ils n'en ont pas obtenu une de prime abord de sorte que ceci constitue une base à leur secours continu. Plutôt, la seule chose qu'ils ont pu obtenir est uniquement une simple part qui n'est pas permanente. »²

336- Verset 142 : « Et ils ne mentionnent Allah que peu. » Al Alûsî ؓ a dit : « Les hypocrites mentionnent Allah uniquement par la langue et au moment de leur présence parmi les gens à la différence des croyants véridiques. En effet, lorsque ces derniers se lèvent pour accomplir la prière, ils volent vers elle avec les deux ailes du désir et de l'appréhension. Plutôt, ils guettent avec envie le temps de la prière. »³

337- Verset 144 : « Ô vous qui avez cru ! Ne prenez pas les impies en tant qu'alliés en dehors des croyants. Voulez-vous donner à Allah une preuve évidente contre vous ? » Al Alûsî ؓ a dit : « C'est-à-dire : Un argument apparent dans le châtement. Ce verset contient une indication qu'Allah ne châtie personne selon Sa sagesse excepté après avoir dressé l'argument contre lui et ceci est manifeste dans beaucoup de versets. Il a aussi été dit : « Voulez-vous à travers cela donner à Allah un argument explicite que vous êtes hypocrites ? En effet, prendre les impies comme alliés [en dehors des croyants] est la plus claire des preuves de l'hypocrisie. »⁴

338- Verset 145 : « Certes, les hypocrites seront dans le plus bas fond de l'Enfer et tu ne leur trouveras jamais de secoureur. » Al Biqâ'î ؓ a dit : « Ceci est le plus profond dans l'Enfer, le plus dissimulé, le plus bas et le plus au fond tout comme leur impiété est l'impiété la plus profonde et la plus basse. Tout comme leur impiété est la plus vile forme d'impiété, de même ce niveau est le plus vil niveau de l'Enfer. »⁵

339- Verset 147 : « Pour quelle raison Allah vous infligerait un châtement si vous avez été remerciants et vous avez cru ? Et Allah est Remerciant, Omniscient. » Ibn Juzayy ؓ a dit : « Ici, le remerciement (*Ach-Chukr*) a devancé la foi (*Al Îmân*) parce que le serviteur regarde les bienfaits, ensuite il remercie Allah

¹ *Nazm Ad-Durar* (2/337).

² *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

³ *Rûh Al Ma'ânî* (5/177).

⁴ *Rûh Al Ma'ânî* (5/181).

⁵ *Nazm Ad-Durar* (2/340).

pour ceux-ci, puis il a foi en Celui qui est le Bienfaiteur. Ainsi donc, le remerciement est une cause de la foi et il la devance. »¹

340- Verset 148 : «Allah n'aime pas la profération de mauvaises paroles excepté quiconque a été injustement provoqué [littéralement : quiconque a subi une injustice]. Et Allah est Oyant, Omniscient.» Cheikh Sa'dî ؓ a dit : « Le sens implicite de ce verset (*Mafhûm Al Ayah*) prouve qu'Allah aime les belles paroles comme : le rappel et les paroles qui sont agréables et douces. »²

341- Verset 149 : «Que vous fassiez le bien, ouvertement ou en cachette, ou bien que vous pardonniez un mal, alors Allah est certes Pardonneur, Omnipotent.»

Ibn Juzay ؓ a dit : « Ce verset est un encouragement à faire le bien, secrètement et ouvertement, mais aussi à pardonner l'injustice après avoir pourtant permis de clamer son droit ; ceci parce que le pardon est plus aimé auprès d'Allah que réclamer son droit. Il a insisté sur cela en se décrivant Lui-même comme étant Pardonneur malgré Son omnipotence. »³

Cheikh Sa'dî ؓ a dit : « **«Ou bien que vous pardonniez un mal»** C'est-à-dire : Envers quiconque a mal agi avec vous dans votre corps, vos biens et votre honneur mais vous lui pardonnez. Et, certes, la rétribution est en fonction même de l'œuvre. Quiconque pardonne pour Allah, Il lui pardonne. Quiconque est bienfaisant et bon, Allah est bienfaisant et bon envers lui. »⁴

342- Verset 155 : «Et en raison de leur rupture de leur pacte, de leur mécréance aux versets d'Allah, de leur meurtre sans droit des Prophètes et de leur parole : « Nos cœurs sont enveloppés (imperméables) [à la Vérité]. » Plutôt, Allah les a scellés en raison de leur mécréance parce qu'ils ne croyaient que peu.» Cheikh Sa'dî ؓ a dit : « Cette manière est parmi les meilleures manières d'argumenter avec un opposant mensonger, à savoir : Lorsqu'une vaine opposition émane de lui dont il en fait une ambiguïté en sa faveur et pour quiconque autre dans la réfutation de la vérité, alors on doit lui expliquer sa vile situation et ses actes abjects qui sont ce qui est le plus laid qui émane de lui ; ceci pour que chacun sache que cette opposition provient de cette vile « vallée » et celle-ci a des préliminaires qui l'accompagnent et l'établissent avec elle. »⁵

343- Verset 157 : «Or, ils ne l'ont ni tué ni crucifié ; mais ce n'était qu'un faux semblant ! Et, certes, ceux qui ont divergé à son sujet sont certainement dans un [profond] doute à son propos. Ils n'en ont aucune science [certaine] si ce n'est de suivre les conjectures et ils ne l'ont certainement pas tué.» Ibn Juzay ؓ a dit : « **«Or, ils ne l'ont ni tué ni crucifié»** Allah les a réfutés et les a déclarés menteurs. De même, les Chrétiens ont dit : « Il [Jésus] a été crucifié. » De

¹ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (1/216).

² *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân.*

³ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (1/216).

⁴ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân.*

⁵ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân.*

sorte qu'à la suite de cela ils ont adoré la croix. Ce qui est vraiment étonnant parmi leur contradiction dans leur parole est qu'ils ont dit : « Il est dieu » ou : « Il est le fils de dieu ». Ensuite, ils ont dit : « Il a été crucifié. »¹

344- Verset 158 : **«Plutôt, Allah l'a élevé vers Lui. Et Allah est Puissant, Sage.»** Ibn 'Âchûr رحمه الله a dit : « **(Puissant)** Dès lors où Il est Puissant, alors c'est un droit de Sa puissance qu'Il rende puissant Ses alliés. **(Sage)** Dès lors où Il est Sage, alors Il a parfait l'action de cette élévation de sorte qu'Il en a fait un objet de tentation pour les impies et un objet de clairvoyance pour les croyants. »²

345- Verset 162 : **«Mais les enracinés dans la science parmi eux, ainsi que les croyants, croient en ce qu'on a fait descendre vers toi et en ce qu'on a fait descendre avant toi. Et ceux qui établissent la prière, s'acquittent de l'aumône légale, croient en Allah et au Jour Dernier, ceux-là Nous leur donnerons une récompense immense.»** Cheikh Sa'dî رحمه الله a dit : « Lorsqu'Allah a mentionné des défauts des gens du Livre, Il a aussi mentionné ceux qui étaient dignes de louanges parmi eux. C'est pourquoi, Il a dit : **«Mais les enracinés dans la science parmi eux»** C'est-à-dire : Ceux dont la science a été ferme dans leur cœur et dont la certitude a [aussi] été enracinée dans leur cœur de sorte que ceci a fait fructifier en eux la foi complète et générale. En outre, ces gens croient : **«En ce qu'on a fait descendre vers toi et en ce qu'on a fait descendre avant toi.»** Alors, cela a fait fructifier en eux les œuvres vertueuses, notamment : l'accomplissement de la prière (*Iqâmah As-Salât*) et l'acquiescement de l'aumône légale (*Îtâ' Az-Zakât*) qui constituent les meilleurs œuvres car elles englobent la sincérité (*Al Ikhlâs*) envers Celui qui est adoré et la bienfaisance (*Al Ihsân*) envers les adorateurs. »³

346- Verset 164 : **«Et Allah a véritablement parlé à Moïse (Wa KallamaLlah Mûsâ Taklîman).»** Cheikh Sa'dî رحمه الله a dit : « Dans ce verset [en arabe], nous devons souligner la pertinence de l'emploi d'un complément absolu (*Ma'fûl Mutlaq*) construit sur la même racine morphologique du verbe, à savoir ici le verbe : « *Ka-La-Ma* » qui signifie : Parler. En effet, dans la langue arabe, une des utilités du « *Ma'fûl Mutlaq* »⁴ est l'emphase, une mise en relief d'un constituant, d'un mot de la phrase afin de bien insister sur une chose et de la souligner, en l'occurrence ici : la Parole d'Allah. »⁵

347- Verset 165 : **«Des Messagers annonceurs de bonnes nouvelles et avertisseurs [de menaces] de sorte que les gens n'aient pas d'argument contre Allah après la venue des Messagers. Et Allah est Puissant, Sage.»**

¹ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (1/217).

² *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (6/24).

³ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

⁴ Dans la grammaire arabe, le « *Ma'fûl Mutlaq* (مفعول مطلق) » – littéralement : le complément absolu – est un nom verbal dérivé de la même racine que le verbe et utilisé pour souligner l'action, clarifier son type ou préciser son nombre. Il est toujours au cas direct indéfini, ou accusatif (*Mansûb*), portant la marque du « *an* ». Sa traduction en français est souvent rendu par un adverbe de manière en : « -ment ».

⁵ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

Ibn Taymiyyah ؒ a dit : « Ce verset prouve qu'il n'est pas permis de combattre les impies auxquels l'appel (*Ad-Da'wah*) n'est pas parvenu et ceci jusqu'à ce qu'on les appelle à l'Islam. »¹

Al Âlûsî ؒ a dit : « Ce verset est manifeste concernant l'obligation de la Législation et la mission des Messagers. La raison ne peut se passer de cela ni se suffire à elle-même. »²

348- Verset 166 : **« Mais Allah témoigne de ce qu'Il a fait descendre vers toi. Il l'a fait descendre par Sa science. »** Ibn Kathîr ؒ a dit : « 'Arâ ibn As-Sâ'ib a dit : « Abû 'Abd Ar-Rahmân As-Sulamî m'a enseigné le Coran. Et lorsque l'un d'entre nous lisait le Coran sur lui, il disait ensuite : « Voilà, tu as pris la science d'Allah et aujourd'hui il n'y a personne meilleur que toi excepté en œuvre. » Puis, il récitait la parole d'Allah ﷻ : **« Il l'a fait descendre par Sa science. »** »³

349- Versets 167 – 168 : **« Certes, ceux qui ont mécru et ont obstrué le sentier d'Allah, assurément, ils se sont égarés loin dans l'égarement. Certes, ceux qui ont mécru et ont été injustes, Allah n'est nullement disposé à leur pardonner, ni à les guider vers une voie excepté la voie de la Géhenne. »** Cheikh Sa'dî ؒ a dit : « **« Certes, ceux qui ont mécru et ont obstrué le sentier d'Allah »** C'est-à-dire : Ils ont réuni entre mécroire et obstruer les gens du sentier d'Allah. Ces gens-là sont les « imams de l'impiété » et les « prédicateurs de l'égarement. » **« Assurément, ils se sont égarés loin dans l'égarement. »** C'est-à-dire : Existe-t-il un égarement plus grand que l'égarement de quiconque s'égare lui-même et égare quiconque autre que lui ? Ils ont commis deux péchés, ils sont revenus avec deux pertes et ils ont raté les deux guidées. **« Allah n'est nullement disposé à leur pardonner, ni à les guider vers une voie excepté la voie de la Géhenne. »** C'est-à-dire : Ils n'ont pas bénéficié du pardon ni de la guidée parce qu'ils ont perduré dans leur transgression et ont augmenté dans leur impiété. Ainsi, leurs cœurs ont été scellés et les voies de la guidée leur ont été fermées pour ce qu'ils ont acquis. »⁴

350- Verset 171 : **« Ô Gens du Livre ! N'exagérez pas dans votre religion et ne dites sur Allah que la vérité ! »** Ibn 'Âchûr ؒ a dit : « Allah s'est adressé à eux par le titre de : « Gens du Livre » en exposant clairement qu'ils ont divergé de leur Livre. L'exagération dans la religion (*Al Ghulû Fî Dîn*) consiste à ce que la personne religieuse manifeste son dépassement de la limite que la religion lui a fixée. Ainsi, il fut demandé aux Juifs de suivre la Torah et d'aimer leur Messager mais ils outrepassèrent en détestant certains Messagers comme Jésus et Mohammed (paix sur eux deux). Quant aux Chrétiens, il leur fut demandé de suivre le Christ (le Messie) mais ils outrepassèrent la limite en prétendant sa divinité ou en prétendant qu'il était le fils de Dieu tout en mécroisant en Mohammed ﷺ. »⁵

¹ *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafîr* (2/371).

² *Rûh Al Ma'ânî* (6/263).

³ *Tafîr Al Qur'ân Al 'Azîm* (1/557).

⁴ *Tafîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

⁵ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (6/51).

351- Verset 171 : «Et ne dites sur Allah que la vérité!» Cheikh Sa'dî ؒ a dit : « Cette parole englobe trois affaires : Deux affaires qui ont été interdites et qui sont : 1- Dire des mensonges sur Allah. 2- Parler sans science sur les Noms d'Allah, Ses Attributs, Ses Actes, Sa Législation et Ses Messagers. Une troisième affaire qui a été ordonnée qui est : 3- Dire la vérité dans ces affaires. »¹

352- Verset 172 : «Jamais le Messie ne considérera indigne qu'il soit un serviteur d'Allah, ni les Anges rapprochés [de Lui]. Et quiconque considérerait indigne l'objet de Son adoration et s'enorgueillerait... Alors, Il les rassemblera tous vers Lui.» Al Alûsî ؒ a dit : « Dans un hadith [rapporté par 'AbdaLlah ibn Mas'ûd ؒ] le Messager d'Allah ﷺ a dit : « *Quiconque a dans son cœur le poids d'une particule d'orgueil n'entrera pas au Paradis!* » Alors, un homme demanda : « Ô Messager d'Allah ! Certes, l'homme aime avoir (porter) un bel habit et de belles chaussures. » Le Prophète ﷺ a alors dit : « *Certes, Allah est Beau et Il aime la beauté. L'orgueil est le rejet de la vérité et le mépris des gens.* »². »³

353- Verset 173 : «Quant à ceux qui ont cru et ont accompli les œuvres vertueuses, Il leur rétribuera pleinement leurs récompenses et Il leur ajoutera de Sa grâce.» Al Baghawî ؒ a dit : « **«Et Il leur ajoutera de Sa grâce»** : Notamment, en multipliant leur récompense de « *ce que nul œil n'a vu, nulle oreille n'a entendu et nul cœur humain ne s'est imaginé.* »⁴. »⁵

354- Verset 174 : «Ô gens ! Assurément, une preuve évidente vous est venue [de la part] de votre Seigneur. Et Nous avons fait descendre vers vous une lumière éclatante.» Al Alûsî ؒ a dit : « **«De votre Seigneur (Min Rabbikum)»** : La mention du titre de la Seigneurie (*Ar-Rubûbiyyah*) avec l'annexion au pronom personnel de ceux à qui on s'adresse (*Damîr Al Mukhâtab*) vise à montrer la douce bonté d'Allah envers eux et indiquer que cela vient pour les éduquer et les compléter. »⁶



¹ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân.*

² Muslim (n°91).

³ *Rûh Al Ma'ânî* (6/293).

⁴ Ceci est une partie d'un célèbre hadith divin (*Hadîth Qudsî*) rapporté par Al Bukhârî (n°4779), Muslim (n°2824) et Tirmidhî (n°3292). Voir : *Riyâd As-Sâlihîn* (n°1881) de Nawawî.

⁵ *Ma'âlim At-Tanzîl* (1/627).

⁶ *Rûh Al Ma'ânî* (6/295).

5- La Table Servie (*Al Mâ'idah*)¹

355- Verset 1 : «Ô vous qui avez cru ! Remplissez fidèlement vos engagements !» Al Biqâ'î ؒ a dit : « Dès lors où, à la fin de la sourate : Les Femmes (n°4), Allah nous a informés que les Juifs avaient violé les engagements qu'Il avait pris d'eux, notamment en s'interdisant les bonnes choses pures qui leur avaient été rendues licites, alors il était opportun d'ouvrir cette sourate par l'ordre donné aux croyants – ainsi qu'une sévère mise en garde – au regard du respect de l'engagement qui repose avant tout sur le cœur. »²

356- Verset 1 : «Ô vous qui avez cru ! Remplissez fidèlement vos engagements ! Vous est permise la bête du cheptel excepté ce qui vous est énoncé [comme étant interdit]. Ne vous permettez donc pas la chasse alors que vous êtes en état de sacralité.» Dr. 'Uwayd Al 'Aṭawī (qu'Allah le préserve) a dit : « Ô croyant ! Médite uniquement sur ce verset seul et ces trois lignes . Il s'y trouve : un appel et un avertissement ; une injonction et une interdiction ; un caractère licite et un autre illicite ; une désignation absolue et une autre restreinte ; une généralité et une exception ; un éloge et une information ; etc. Glorifié soit donc Celui dont ceci est Sa parole ! »

357- Verset 1 : «Certes, Allah décrète ce qu'Il veut.» Al Biqâ'î ؒ a dit : « C'est-à-dire : En termes d'autorisation, d'interdiction, etc. [...] Ainsi donc, ce que vous avez compris de Sa sagesse, alors voilà ; ce que vous n'avez pas compris, alors confiez-Lui cela et désirez ardemment qu'Il vous inspire Sa sagesse. »³

358- Verset 2 : «Et ne laissez pas la haine pour un peuple qui vous a obstrué [la route vers] la Mosquée Sacrée vous inciter à transgresser.» Ibn Juzayy ؒ a dit : « Que l'inimitié [que vous éprouvez] pour un peuple ne vous pousse pas à transgresser contre eux. Notamment, quand les gens de ce peuple vous ont obstrué de la Mosquée Sacrée. Ce verset est descendu l'année de la Conquête au moment où les Musulmans vainquirent les habitants de La Mecque. Ils voulurent les éradiquer en les tuant tous parce qu'ils leur avaient obstrué le chemin de la Mosquée Sacrée durant l'année de *Hudaybiyyah*. Mais, Allah leur a interdit de les tuer. »⁴

¹ Ibn Taymiyyah ؒ a dit : « La sourate : La Table Servie (n°5) est la sourate du Coran qui rassemble le plus les branches des lois ayant trait au licite ou à l'illicite, l'injonction ou l'interdiction, etc. » *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafîr* (2/391). L'éminent savant 'Abd Ar-Razzâq 'Affî ؒ a dit : « La sourate : La Table Servie (n°5) concerne en entier les engagements et les pactes. En effet, c'est la première sourate et celle qui contient le plus d'appels (*Nidâ'ât*) sous la forme : «**Ô vous qui avez cru !**» Ici, ces appels ont été répétés seize fois sur un total de quatre-vingt-neuf dans l'ensemble du Coran. Ces appels résument l'ensemble des engagements et des pactes qu'il y a entre Allah et Ses serviteurs croyants. » (Fin de citation).

² *Nazm Ad-Durar* (2/384).

³ *Nazm Ad-Durar* (2/387).

⁴ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (1/223).

359- Verset 2 : «Et entraidez-vous dans [littéralement : sur] la bonté et la piété.» Al Qurtubî ؒ a dit : « Al Mâwardî a dit : « Allah a recommandé de s'entraider dans la bonté et Il l'a liée à la piété envers Lui parce que dans la piété il y a la satisfaction d'Allah et dans la bonté il y a la satisfaction des gens. Quiconque réunit entre la satisfaction d'Allah et la satisfaction des gens, alors assurément son bonheur s'est parfait et son bienfait s'est généralisé. »¹

360- Verset 2 : «Et entraidez-vous dans [littéralement : sur] la bonté et la piété et ne vous entraidez dans le péché et la transgression. Et craignez Allah ! Certes, Allah est dur en punition.» Ibn Juzayy ؒ a dit : « Voici une recommandation générale. La différence entre la bonté (*Al Birr*) et la piété (*At-Taqwâ*) est la suivante : La bonté est générale concernant l'accomplissement des obligations et des recommandations, le délaissement des interdits et toute chose qui rapproche d'Allah. Quant à la piété, ceci concerne l'accomplissement des obligations, en dehors de l'accomplissement des recommandations, et le délaissement des interdits. Ainsi donc, la bonté est plus générale que la piété. »²

361- Verset 3 : «Aujourd'hui, J'ai parachevé pour vous votre religion, J'ai parfait sur vous Mon bienfait et J'ai agréé pour vous l'Islam comme religion.» Al Baghawî ؒ a dit : « Quand ce verset est descendu, 'Umar ibn Al Khattâb ؓ pleura, alors le Prophète ﷺ lui demanda : « Ô 'Umar ! Qu'est-ce qui te fait pleurer ? » Alors, il a répondu : « Ce qui me fait pleurer est que nous étions [toujours] dans l'augmentation de notre religion. Mais voilà, maintenant qu'elle a été parachevée, alors il n'y a pas une chose qui a été complétée et parachevée sans qu'elle diminue. »³ Le Prophète ﷺ a alors dit : « Tu as dit vrai. »⁴

362- Verset 4 : «De ce que vous avez appris aux bêtes que vous avez dressées et de ce que vous leur enseignez de ce qu'Allah vous a appris. Mangez donc de ce qu'elles capturent pour vous.» Al Qurtubî ؒ a dit : « Dans ce verset, il y a une preuve que le savant possède un mérite que l'ignorant ne possède pas. En effet, si un chien [dressé] ayant appris a un mérite par rapport au reste des [autres] chiens, alors à plus forte raison si une personne a appris, celle-ci possède un mérite par rapport au reste des [autres] personnes, qui plus est si cette personne œuvre selon ce qu'elle a appris. »⁵

¹ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'an* (7/269).

² *At-Tas'il Li 'Ulûm At-Tanzîl* (1/223).

³ C'est comme il a été dit : « Certes, après la perfection, il n'y a que la diminution (إنه ليس بعد الكمال إلا النقصان). » Ou encore : « La fin de la perfection est le début de la diminution. » Ibn Al 'Arabî [Al Mâlikî] ؒ a bien mentionné ceci et a dit : « Certes, il n'y a pas une chose en ce bas monde qui se complète, se paracheve et se parfait sans que la déficience et la diminution viennent à sa suite pour que la perfection qui est recherchée et voulue soit toujours celle qui est liée au Visage d'Allah [et Sa satisfaction]. » Voir : *Al 'Awâsim Min Al Qawâsim*.

⁴ *Ma'âlim At-Tanzîl* (1/636).

⁵ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'an* (7/313).

363- Verset 6 : « Mais, Il veut vous purifier et parfaire Son bienfait sur vous. » Al Baghawî ؒ a dit : « Muḥammad ibn Ka'b Al Qurazî a dit : « La perfection du bienfait est l'expiation des péchés par [le biais de] l'ablution mineure. »¹

364- Verset 7 : « Et rappelez-vous le bienfait d'Allah sur vous. » Cheikh Sa'dî ؒ a dit : « Allah ordonne à Ses serviteurs de se rappeler Ses bienfaits religieux et mondains par leur cœur et leur langue. En effet, dans la continuité de se rappeler des bienfaits d'Allah, il y a un facteur incitatif à remercier Allah, à L'aimer et à remplir son cœur de Sa bienfaisance. Il s'y trouve aussi la disparition de l'admiration de sa personne par le biais des bienfaits religieux ainsi qu'une augmentation de la grâce d'Allah et Sa bienfaisance. »²

365- Verset 8 : « Et que la haine pour un peuple ne vous incite pas à ne pas être juste. Soyez justes ! C'est plus proche de la piété. » Ibn Taymiyyah ؒ a dit : « Une personne peut légalement et légitimement éprouvée de la haine (*Al Bughd*) pour une autre. Toutefois, il a été interdit à la personne opprimée d'être injuste envers la personne qu'elle déteste. Qu'en est-il donc de détester un musulman pour une interprétation [erronée] ? Ou le détester pour une ambiguïté [soulevée] ? Ou le détester pour une passion de l'âme [suivie] ? Ce dernier est plus en droit qu'on ne lui fasse pas d'injustice. Plutôt, on doit être juste avec lui. »³

366- Verset 13 : « Et du fait de leur violation de leur engagement, Nous les avons maudits et Nous avons endurci leurs cœurs : ils détournent les paroles de leur sens et ils ont oublié une partie de ce qui leur avait été rappelé. » Al Biqâ'î ؒ a dit : « **« Ils ont oublié une partie »** C'est-à-dire : Ils ont oublié une partie bénéfique qui les élevait. **« De ce qui leur avait été rappelé. »** C'est-à-dire : De la Torah sur les langues de leurs Prophètes, notamment Jésus ﷺ et quiconque avant lui. Ils l'ont délaissée comme l'oublieux délaisse une chose parce qu'il ne s'en soucie pas étant donné qu'il ne revient pas sur son Livre. Ibn Mas'ûd ؒ a dit : « Il se peut que l'individu oublie une partie de sa science pour prix de sa désobéissance. » Il récita alors ce verset. »⁴

367- Verset 14 : « Et de ceux qui ont dit : « Nous sommes Chrétiens. » Nous avons pris leur pacte. Mais ils ont oublié une partie de ce qui leur a été rappelé. Nous avons donc suscité entre eux l'inimitié et la haine jusqu'au Jour de la Résurrection. » Ibn Taymiyyah ؒ a dit : « Ceci est un texte scripturaire prouvant qu'ils ont délaissé certaines choses qui leur avaient été ordonnées. Ainsi donc, leur délaissement a été une cause de susciter parmi eux l'inimitié et la haine. Cela est une preuve que le délaissement d'une obligation est une cause d'accomplissement d'un acte interdit, comme l'inimitié et la haine. »⁵

¹ *Ma'âlim At-Tanzîl* (1/647).

² *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

³ *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafîr* (2/456).

⁴ *Nazm Ad-Durar* (2/416).

⁵ *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafîr* (2/260).

368- Verset 17 : « Dis : « Qui donc détient quelque chose d'Allah s'Il voulait faire périr le Messie, fils de Marie, sa mère et quiconque est sur la Terre, tous ensemble ? » » Ach-Chawkânî ؒ a dit : « Si le Messie était un dieu comme le prétendent les Chrétiens, alors il détiendrait une partie de l'affaire et aurait la capacité de repousser de lui la moindre situation, notamment repousser la mort de sa mère au moment de sa venue. Avoir spécifiquement mentionné ceci et avoir inclus sa mère dans la généralité de quiconque est sur la Terre vise à montrer qu'elle est plus en droit que quiconque autre de qui il aurait repoussé la mort. Ainsi donc, si Jésus ﷺ n'est pas capable de repousser d'elle quoique ce soit, alors à plus forte raison il est incapable de repousser quoi que ce soit de quiconque autre qu'elle. »¹

369- Verset 17 : « Il crée ce qu'Il souhaite et Allah est Omnipotent. » Cheikh Sa'dî ؒ a dit : « Il n'y a aucune raison à ce qu'ils s'étonnent de la création, sans père, de Jésus, fils de Marie ﷺ. En effet, Allah crée ce qu'Il souhaite : s'Il le souhaite [à partir] d'un père et d'une mère comme l'ensemble des Fils d'Adam ; s'Il le souhaite [à partir] d'une mère mais sans père comme Jésus ﷺ ; s'Il le souhaite [à partir] d'un père mais sans mère comme Ève ; et s'Il le souhaite encore sans père ni mère comme Adam ﷺ. »²

370- Verset 18 : « Les Juifs et les Chrétiens ont dit : « Nous sommes les fils d'Allah et Ses préférés. » Dis : « Pourquoi donc vous châtie-t-Il pour vos péchés ? » Plutôt, vous êtes des êtres humains parmi quiconque Il a créé. »

Al Baghawî ؒ a dit : « Si l'affaire est comme vous le prétendez, à savoir : vous êtes Ses fils et Ses préférés, alors le père ne châtie pas son fils et le bien-aimé ne châtie pas celui qu'il aime. Pourtant, vous reconnaissez que vous êtes châtiés ! Concernant Sa parole : **« Pourquoi donc vous châtie-t-Il pour vos péchés ? »** Il a été dit : « Pourquoi Allah a-t-Il châtié quiconque était avant vous pour leurs péchés ? » En effet, Il les a transformés en singes et en cochons !? **« Plutôt, vous êtes des êtres humains parmi quiconque Il a créé. »** C'est-à-dire : Vous êtes comme le reste des Fils d'Adam et vous serez rétribués aussi bien par la malversation que par la bienfaisance. »³

Ibn Kathîr ؒ mentionne que certains doyens ont demandé à un jurisconsulte : « Où trouves-tu dans le Coran que le bien-aimé ne châtie pas son bien-aimé ? » Alors, le doyen récita ce verset. En guise de commentaire, Ibn Kathîr ؒ a dit : « Ce que ce doyen a dit est bon. »⁴

371- Verset 20 : « Et lorsque Moïse a dit à son peuple : « Ô mon peuple ! Rappelez-vous le bienfait d'Allah sur vous, lorsqu'Il a établi parmi vous des Prophètes et Il a fait de vous des rois et Il vous a donné ce qu'Il n'avait donné à personne d'autres parmi les mondes. » »

¹ *Fath Al Qadîr* (2/29).

² *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

³ *Ma'âlim At-Tanzîl* (1/655).

⁴ *Tafsîr Al Qur'ân Al 'Azîm* (2/32).

Al Qurṭubî ؒ a dit : « Al Ḥasan Al Baṣrî et Zayd ibn Aslam ont dit : « Quiconque possède une maison, une épouse et un serviteur, alors c'est un roi. » Ceci est la parole d'AbdaLlah ibn 'Amrû ibn Al 'Âṣ ؒ comme rapporté dans le Recueil Authentique de Muslim.¹ Il a été dit : « Quiconque se passe d'autrui, alors c'est un roi. »²

Al Biqâ'î ؒ a dit : « Il a agi avec vous de cette manière ainsi qu'avec quiconque autre concernant les bienfaits et, à cette époque-là, Il vous a préférés sur les mondes comme le bien-aimé agirait avec celui qu'il aime ou le père avec son fils. Pourtant, Il vous a quand même punis au moment où vous avez désobéi et Il s'est mis en colère contre vous puis vous avez refusé. Ainsi donc, on déduit de ceci que l'ennoblissement ou l'avilissement du serviteur tourne autour de la volonté d'Allah selon l'obéissance ou la désobéissance de celui-ci. »³

372- Verset 23 : **« Deux hommes parmi ceux qui craignaient Allah et qu'Il avait gratifié dirent : « Entrez chez eux par la porte ; lorsque vous y serez entrés, alors vous serez certes les dominateurs. Et c'est en Allah que vous devez avoir confiance, si vous êtes croyants. » »** Al Qurṭubî ؒ a dit : « **« Et qu'Il avait gratifié »** C'est-à-dire : Allah les avait gratifiés par l'Islam ou la certitude et la vertu. **« Entrez chez eux par la porte ; lorsque vous y serez entrés, alors vous serez certes les dominateurs. »** Ces deux hommes ont dit aux Fils d'Israël : « Ne vous laissez pas intimider par leurs corps imposants car leurs cœurs sont remplis d'effroi de vous. En effet, leurs corps sont forts mais leurs cœurs sont faibles. »⁴

373- Verset 24 : **« Ils dirent : « Ô Moïse ! Certes, nous n'y entrerons jamais, aussi longtemps qu'ils y seront. Va donc, toi et ton Seigneur, et combattez tous deux. Certes, nous restons là où nous sommes. » »** Al Biqâ'î ؒ a dit : « **« Certes, nous restons là où nous sommes. »** C'est-à-dire : Nous n'allons pas avec vous deux. Ainsi, leur acte fut l'acte de quiconque veut le bonheur par simple prétention de la foi mais sans véracité de sa part par une épreuve en faisant ce qui prouve sa certitude. Dans cette histoire, il y a la preuve la plus claire de leur violation des engagements sur laquelle cette sourate a été construite dans l'exigence de respecter ses engagements notamment dès son ouverture. En effet, Allah a clairement déclaré qu'Il avait pris des Fils d'Israël un pacte à travers Sa parole : **« Et, assurément, Allah a pris un pacte des Fils d'Israël. »** (La Table Servie, 5 : 12). »⁵

¹ Muslim (n°2979).

² *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (7/394).

³ *Nazm Ad-Durar* (2/424).

⁴ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (7/396).

⁵ *Nazm Ad-Durar* (2/427-428). Quant aux Compagnons ؓ, le Jour de Badr, ils ont dit au Prophète ﷺ : « Ô Messager d'Allah ! Certes, nous ne te disons pas ce qu'ont dit les Fils d'Israël à Moïse : **« Va donc, toi et ton Seigneur, et combattez tous deux. Certes, nous restons là où nous sommes. »** Mais, plutôt, nous te disons : « Va, toi et ton Seigneur, et combattez tous deux. Certes, nous sommes avec vous deux et nous combattons [avec vous]. » Al Bukhârî (n°4609) et Aḥmad (n°18827).

374- Verset 32 : **«C'est pourquoi Nous avons écrit pour les Fils d'Israël que quiconque tuerait une personne non coupable d'un meurtre ou d'une corruption sur la Terre, c'est comme s'il avait tué tous les hommes.»** Ibn Juzayy رحمه الله a dit : « Mujâhid a dit : « Allah a menacé le meurtrier de quelqu'un de la Géhenne, son séjour éternel à l'intérieur, Sa colère, Sa malédiction et un immense châtement. » [...] L'objectif de ce verset est la gravité du meurtre d'une âme et d'être sévère concernant ceci pour que les gens se refrèment et s'en abstiennent. Il en est de même de la rétribution de la préservation d'une âme, c'est comme la préservation de toutes, en raison de la haute considération de cette affaire et pour encourager les gens à cela. »¹

375- Verset 33 : **«Certes, la rétribution de ceux qui font la guerre contre Allah et Son Messenger, et qui s'efforcent de semer la corruption sur la Terre, c'est qu'ils soient tués, ou crucifiés, ou que soient coupées leurs mains et leurs pieds opposés, ou qu'ils soient expulsés du pays.»** Al Qurtubî رحمه الله a dit : « La signification est : Ils font la guerre aux alliés d'Allah. Toutefois, ici, Allah a exprimé cette guerre contre Lui-même et contre Sa toute puissance en lieu et place de Ses alliés par gravité du tort qui leur est causé. Il a exprimé cela de la même manière lorsqu'Il a parlé des pauvres et des faibles. Il a dit : **«Quiconque consent un prêt gracieux à Allah»** (La Vache, 2 : 245). Ceci en guise de compassion envers eux. En effet, si les chemins sont dangereux, alors les gens ne voyagent plus et ils restent chez eux dans leurs maisons. La porte du commerce se referme sur eux et ils n'ont plus leurs revenus. Voilà pourquoi, Allah a prescrit des peines sévères contre les brigands des chemins. »²

376- Verset 35 : **«Ô vous qui avez cru ! Craignez Allah, cherchez le moyen de vous rapprocher de Lui et lutez dans Son sentier.»** Cheikh Sa'dî رحمه الله a dit : « Allah a spécifiquement mentionné des adorations qui rapprochent de Lui, notamment : la lutte dans Son sentier. Celle-ci consiste à déployer des efforts en vue de la lutte contre les impies, que ce soit par : ses biens, sa personne, son opinion, sa langue, etc. C'est aussi s'efforcer de secourir la religion d'Allah et la faire triompher par tout ce dont le serviteur est capable. Ceci parce que cette forme d'adoration est parmi la plus sublime des obéissances et la plus éminente des voies de rapprochement d'Allah. »³

377- Verset 38 : **«Le voleur et la voleuse, coupez-leur donc la main à tous les deux.»** Al Qurtubî رحمه الله a dit : « Dans ce verset, Allah a commencé par le voleur avant la voleuse tandis que dans le verset de la fornication, Allah a commencé par la fornicatrice avant le fornicateur. Quelle est la sagesse dans cela ? La réponse est la suivante : Dès lors où l'amour de l'argent est plus prédominant chez les hommes et le plaisir de la jouissance est plus prédominant chez les femmes, alors Allah a

¹ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (1/243).

² *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (7/435-436).

³ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

commencé ici par les hommes et là Il a commencé par les femmes. [Et Allah sait mieux]. »¹

378- Verset 38 : « En guise de punition de la part d'Allah. Et Allah est Puissant, Sage. » Cheikh Sa'dî ؓ a dit : « Parfois, un noble verset du Coran ne se conclut pas par des plus beaux Noms d'Allah de manière claire. Toutefois, dans ce verset, il est mentionné des décrets liés à ces noms d'Allah comme Sa parole-ci lorsqu'Il a mentionné la punition du vol. En effet, à la fin de ce verset, Allah ؓ a dit : « **Puissant, Sage** » C'est-à-dire : Puissant et Sage dans l'amputation de la main du voleur. Puissant et Sage dans la punition des transgresseurs que ce soit dans la Législation, la Prescription et la Rétribution. »²

379- Verset 39 : « Quiconque donc s'est repenti après son injustice et s'est réformé, alors certes Allah accueille son repentir. Certes, Allah est Pardonneur, Très-Miséricordieux. » Ibn Juzay ؓ a dit : « Le repentir du voleur est qu'il regrette ce qu'il a commis dans le passé, il y renonce dans le futur et il rend à l'ayant-droit ce qu'il lui a volé. »³

380- Verset 41 : « Ils disent : « Si ceci vous a été donné, alors prenez-le ; et si cela ne vous pas été donné, alors soyez méfiant. » Et quiconque Allah veut le tenter, alors tu n'auras jamais pour lui de protection [de la part] d'Allah. Voilà ceux dont Allah n'a pas voulu purifier les cœurs. » Cheikh Sa'dî ؓ a dit : « Ce verset prouve que quiconque a pour objectif de prendre pour juge le jugement légal religieux afin de suivre sa passion, à savoir : si on juge en sa faveur, alors il est satisfait mais si c'est en sa défaveur, alors il se courrouce. Alors, ceci fait partie de la non purification de son cœur. C'est comme quelqu'un qui demande le jugement de la Législation et la prend pour juge et en est satisfait, que cela soit conforme à sa passion ou diverge d'elle. Ceci fait partie de la purification du cœur. Ainsi donc, ce verset prouve que la purification du cœur est la cause de tout bien et c'est le plus grand facteur incitateur vers toute parole droite et œuvre correcte. »⁴

381- Verset 42 : « Ils écoutent attentivement le mensonge et ils dévorent tout gain mal acquis. »

Al Qurtubî ؓ dit : « L'argent illicite (*Al Mâl Al Harâm*) a été appelé : « Un gain mal acquis (*As-Suht*) » parce qu'il annule les actes d'obéissance, c'est-à-dire : Il les dissipe et les fait disparaître. [...] Il a aussi été dit que l'illicite (*Al Harâm*) a été appelé : « Mal acquis (*As-Suht*) » parce que ceci annule la virilité de l'homme. »⁵

Ibn Taymiyyah ؓ a dit : « Allah a mentionné ce qui entre dans leurs oreilles et leur cœur comme paroles mais aussi ce qui entre dans leur bouche et leur ventre comme nourritures. Il a donc mentionné leur nourriture des corps et leur nourri-

¹ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (7/473).

² *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

³ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (1/236).

⁴ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

⁵ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (7/485).

ture des cœurs. Ce sont deux mauvaises nourritures : la première est le mensonge et la seconde est le gain mal acquis. »¹

382- Verset 44 : **«Ainsi que les savants dévots [littéralement : les rabbins] et les docteurs jugent les affaires des Juifs de ce qu'on leur avait confié comme garde du Livre d'Allah et ils en furent des témoins.»** Al Qurtubî ؒ a dit : « Les rabbins (*Ar-Rabbāniyyūn*) sont ceux qui dirigent les hommes par la science et qui les éduquent dans leur jeunesse avant leur vieillesse. [...] Mujāhid a dit : « Les rabbins sont au-dessus des savants. »²

383- Verset 44 : **«De ce qu'on leur avait confié comme garde du Livre d'Allah.»** 'Alī Ibn 'Abdallāh Nabāhī Al Mālikī Al Andalusī ؒ mentionne qu'Abū Al Muthāb Al Qādī ؒ a dit : « Un jour, j'étais auprès du cadi Ismaél lorsqu'il fut interrogé : « Pourquoi le remplacement fut-il autorisé pour les Gens de la Torah alors que cela ne fut pas le cas pour les Gens du Coran ? » Il a répondu : « Concernant les Gens de la Torah, Allah ﷻ a dit : **«De ce qu'on leur avait confié comme garde du Livre d'Allah.»** Ainsi, Il leur en a confié la garde. Concernant le Coran, Il ﷻ a dit : **«Certes, c'est Nous qui avons fait descendre le Rappel et c'est Nous qui en sommes les gardiens.»** (Hégra, 15 : 9). Ainsi donc, Il ne leur a pas permis le remplacement [car c'est Lui qui en est le Gardien]. »³

384- Versets 44 – 45 – 47 : **«Et quiconque ne juge pas par ce qu'Allah a fait descendre, les voilà donc les impies.» ; «Et quiconque ne juge pas par ce qu'Allah a fait descendre, les voilà donc les injustes.» ; «Et quiconque ne juge pas par ce qu'Allah a fait descendre, les voilà donc les pervers.»** Al Alūsī ؒ a dit : « Il se peut que leur description par ces trois descriptifs correspondent à des considérations différentes, à savoir : 1- Ils ont été décrits comme des impies pour avoir renié le jugement d'Allah. 2- Ils ont été décrits comme des injustes pour avoir placé le jugement d'Allah à une place autre que la sienne. 3- Ils ont été décrits comme des pervers pour s'être détourné de la vérité. »⁴

385- Verset 45 : **«Et Nous y avons écrit pour eux une vie pour une vie»** Ibn Taymiyyah ؒ a dit : « Une vie pour une vie même si le meurtrier est un chef obéi dans une tribu honorée et la personne tuée soit une vulgaire personne errante. Il en est de même si la personne est âgée et celle-ci est jeune ; ou si celle-ci est riche et celle-là est pauvre ; ou si celle-ci est un arabe et celle-là est un non-arabe ; ou si celle-ci est un Hachémite et celle-là est un Quraychite ; etc. Ceci est une réfutation des us et coutumes des gens du paganisme préislamique (*Ahl Al Jāhiliyyah*). »⁵

386- Verset 45 : **«Et les blessures sont sujettes au talion. [Toutefois] Quiconque fait preuve de charité, alors cela est une expiation pour lui.»** Ibn Taymiyyah ؒ a dit : « Concernant le talion obligatoire contre la personne injuste,

¹ *Al Jāmi' Li Kalām Al Imām Ibn Taymiyyah Fī Tafsīr* (2/475).

² *Al Jāmi' Li Ahkām Al Qur'ān* (7/495).

³ *Tārīkh Qudāt Al Andalus*.

⁴ *Rūḥ Al Ma'ānī* (6/430).

⁵ *Al Jāmi' Li Kalām Al Imām Ibn Taymiyyah Fī Tafsīr* (2/481).

Allah a fait de la charité – c'est-à-dire : le pardon – et du désistement du talion une expiation pour celui qui pardonne qui n'en aurait pas été une s'il l'avait demandé. De là, on comprend que le pardon est meilleur pour lui que la demande de talion. Ceci parce que ce qui a atteint le serviteur comme malheur est déjà en soi une expiation des péchés. Ce serviteur sera récompensé pour sa patience face à ce malheur et son degré sera élevé pour avoir accepté et agréé ce qu'Allah a décrété pour lui comme malheur. »¹

387- Verset 46 : **« Et, à leurs traces, Nous les avons fait suivre par Jésus, fils de Marie, pour confirmer ce qu'il y avait dans la Torah avant lui et Nous lui avons donné l'Évangile dans lequel il y a une guidée et une lumière, et pour confirmer ce qu'il y avait dans la Torah avant lui, et une guidée et une exhortation pour les pieux. »** Ibn Taymiyyah ؒ a dit : « Ce qui a été mentionné comme éloge du Christ (Messie) et de l'Évangile n'est pas un éloge des Chrétiens, ceux qui ont traité Muḥammad de menteur, ont remplacé les décrets de la Torah et de l'Évangile et ont suivi ce qui a été remplacé et abrogé. »²

388- Verset 48 : **« Et Nous avons fait descendre vers toi [Muḥammad] le Livre avec la vérité pour confirmer le Livre qui était là avant lui et pour prévaloir sur lui. »** Ibn Taymiyyah ؒ a dit : « Dans la Législation de Muḥammad ﷺ, il y a : être doux, pardonner, passer outre, se parer des nobles comportements, etc. Tout ce qui est plus grand que dans l'Évangile. Il y a aussi : être ferme, combattre, appliquer les peines contre les impies et les hypocrites, etc. Tout ce qui est plus grand que dans la Torah. Ceci est vraiment le summum de la perfection. C'est pourquoi, certains exégètes ont dit : « Moïse ؑ a été envoyé avec la majesté (*Al Jalāl*) ; Jésus ؑ a été envoyé avec la beauté (*Al Jamāl*) ; et Muḥammad ﷺ a été envoyé avec la perfection (*Al Kamāl*). »³. »⁴

389- Verset 49 : **« Et juge entre eux d'après ce qu'Allah a fait descendre. Et ne suis pas leurs passions et prends garde qu'ils ne te tentent pas [en t'éloignant] concernant une partie de ce qu'Allah a fait descendre sur toi. »** Ibn Taymiyyah ؒ a dit : « Dans ce verset, Allah a interdit à Son Prophète ﷺ de suivre les passions des polythéistes et celles des Gens du Livre. Il l'a aussi mis en garde qu'ils le tentent concernant la vérité qu'Allah a fait descendre vers lui. Ceci englobe l'interdiction de suivre les passions de quiconque diffère de sa Législation (*Ach-Charī'ah*) et sa Tradition (*As-Sunnah*). Il en est de même vis-à-vis des gens des passions de cette communauté. »⁵

390- Verset 51 : **« Ô vous qui avez cru ! Ne prenez pas les Juifs et les Chrétiens en tant qu'alliés ; ils sont alliés les uns des autres. Et quiconque parmi vous les prend pour alliés, alors il fait partie des leurs. Certes, Allah**

¹ *Al Jāmi' Li Kalām Al Imām Ibn Taymiyyah Fī Tafṣīr* (2/481).

² *Al Jāmi' Li Kalām Al Imām Ibn Taymiyyah Fī Tafṣīr* (2/485).

³ Cette parole est authentique. Elle a été prononcée par 'Umar ibn Al Kharrāb ؒ.

⁴ *Al Jāmi' Li Kalām Al Imām Ibn Taymiyyah Fī Tafṣīr*.

⁵ *Al Jāmi' Li Kalām Al Imām Ibn Taymiyyah Fī Tafṣīr* (2/494).

ne guide pas les gens injustes.» Ibn Taymiyyah ؒ a dit : « La base de l'alliance (*Al Muwâlâh*) est l'amour (*Al Mahabbah*) tout comme la base de l'hostilité (*Al Mu'âdâh*) est la haine (*Al Bughd*). Ainsi, l'amour mutuel implique le rapprochement mutuel et l'accord tandis que la haine mutuelle implique l'éloignement mutuel et le désaccord. »¹

391- Verset 52 : « Tu verras donc ceux qui dans leur cœur ont une maladie s'empresse vers eux et dire : « Nous craignons qu'un revers de fortune nous touche. » Il se peut alors qu'Allah fasse venir la victoire ou un ordre émanant de Sa part et alors ils regretteront ce qu'ils avaient tenu secret en eux-mêmes. » Cheikh Sa'dî ؒ a dit : « **« Dans leur cœur, [ils] ont une maladie »** C'est-à-dire : Du doute, de l'hypocrisie et de la faiblesse de foi. Ils disent : « Si nous nous sommes tournés vers eux, c'est pour un besoin. » En effet : **« Nous craignons qu'un revers de fortune nous touche. »** C'est-à-dire : Que ceci tourne en faveur des Juifs et des Chrétiens. Ainsi donc, si cela tourne en leur faveur, alors nous aurons un pied avec eux pour lequel ils nous récompenseront. Ceci est une mauvaise pensée de leur part vis-à-vis de l'Islam. C'est pourquoi, Allah a réfuté leur mauvaise pensée en disant : **« Il se peut alors qu'Allah fasse venir la victoire. »** Grâce à laquelle Allah élèvera et fera triompher l'Islam. »²

392- Verset 54 : « Humbles envers les croyants » Al Biqâ'î ؒ a dit : « Le mot : « Humbles (*Adhillat*) » est le pluriel du mot : « Humble (*Dhalîl*) ». Dès lors où leur humilité était en fait de la douceur et de la sociabilité et non de la faiblesse en tant que telle, alors en réalité ceci était de la puissance [et non de l'impuissance]. »³

393- Verset 54 : « Fiers (puissants) envers les impies. » Cheikh Sa'dî ؒ a dit : « La sévérité et la dureté contre les ennemis d'Allah font partie de ce qui rapproche le serviteur de son Seigneur. En effet, le serviteur est en accord avec son Seigneur dans Son courroux contre eux. Toutefois, la sévérité et la dureté contre eux n'empêchent pas de les appeler à la religion musulmane de la meilleure manière. Ainsi donc, la sévérité contre eux et la douceur dans leur appel à l'Islam se réunissent. Ces deux affaires sont dans leur intérêt et son bénéfice leur revient à part entière. »⁴

394- Verset 58 : « Et lorsque vous avez appelé à la prière, ils l'ont pris en tant que futilité et jeu. Cela parce qu'ils sont des gens qui ne raisonnent pas. »

Ibn Juzay ؒ a dit : « Le motif de leur peu de raison est leur moquerie de la religion. »⁵

Cheikh Sa'dî ؒ a dit : « Il n'appartient pas aux polythéistes, aux impies et à ceux qui diffèrent des Musulmans de dénigrer la religion des musulmans et de

¹ *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafsîr* (2/498).

² *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân.*

³ *Nazm Ad-Durar* (2/483).

⁴ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân.*

⁵ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (1/242).

la prendre comme une futilité et un jeu de sorte à la mépriser et la rabaisser. Plus particulièrement la prière qui est le plus manifeste des préceptes des Musulmans et la plus sublime de leurs adorations. En effet, lorsqu'ils y appellent, ils la prennent comme une futilité et un jeu. Ceci est dû à leur absence de raison et à leur immense ignorance. S'ils avaient des raisons saines, ils s'y seraient pliés et ils auraient su qu'elle est plus grande que l'ensemble des vertus par lesquelles les âmes se décrivent et se parent. »¹

395- Verset 63 : « Si seulement les rabbins et les doctes leur interdisaient de proférer leurs paroles mensongères et leur dévorement des gains illicites ? Vraiment que c'est mauvais ce qu'ils fabriquaient ! » Al Qurtubî ؒ a dit : « Ce verset prouve que celui qui délaisse l'interdiction du blâmable est comme celui qui le commet. Ainsi donc, ce verset est un blâme et un reproche adressés aux savants qui délaissent l'ordonnance du convenable et l'interdiction du blâmable. »²

396- Verset 64 : « À chaque fois qu'ils allument un feu pour la guerre, Allah l'éteint. Et ils s'efforcent de semer le désordre à la surface la Terre, alors qu'Allah n'aime pas les semeurs de désordre. » Ibn Juzayy ؒ a dit : « L'expression : « Allumer (*Awqada*) un feu (*Nâran*) » désigne leur tentative de déclencher une guerre. Toutefois, Allah éteint (*Atfâ'a*) ce feu. Cette expression désigne leur échec, leur humiliation et leur absence de secours. Ceci peut autant désigner leurs prédécesseurs que leurs successeurs, à savoir : quiconque parmi eux a vécu au temps du Prophète ﷺ ou quiconque est venu après eux. Ainsi donc, sous cet angle, cela est une information de l'Inconnaissable (*Al Ghayb*) et une bonne nouvelle (*Bichârah*) pour les Musulmans. »³

397- Verset 65 : « Si les Gens du Livre avaient cru et avaient été pieux, Nous leur aurions certainement expié leurs mauvaises actions et Nous les aurions certainement fait entrer dans les Jardins des délices. » Cheikh Sa'dî ؒ a dit : « Ceci fait partie de la générosité d'Allah et Sa prodigalité étant donné qu'Il a mentionné les vilenies des Gens du Livres, leurs tares et leurs fausses paroles tout en les appelant au repentir. En effet, s'ils avaient cru en Allah, Ses Anges, l'ensemble de Ses Livres, l'ensemble de Ses Messagers et ils s'étaient écartés des désobéissances, alors Il leur aurait expié leurs mauvaises actions, quelles qu'elles soient, et Il les aurait fait entrer dans les Jardins des délices. »⁴

398- Verset 66 : « S'ils avaient appliqué la Torah et l'Évangile et ce qui est descendu vers eux [de la part] de leur Seigneur, ils auraient certainement consommé de ce qui est au-dessus d'eux et de ce qui est sous leurs pieds. »

Al Qurtubî ؒ a dit : « Ibn 'Abbâs ؓ et d'autres ont dit : « C'est-à-dire : La pluie et les végétaux. » Ceci prouve qu'ils traversaient une période de sécheresse. Il a aussi été dit : La signification est : Nous leur aurions fait largesse dans leurs

¹ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân.*

² *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (8/81).

³ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (1/244).

⁴ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân.*

subsistances et ils auraient continuellement mangé de la nourriture. Dans ce verset, les prépositions : « Au-dessus (*Fawq*) » et « Sous (*Taht*) » ont été mentionnées en guise d'emphase (*Al Mubâlaghab*) pour signifier ce qui leur aurait été accordé comme [vaste] part d'ici-bas. Ce verset est similaire aux versets suivants : **« Et quiconque craint Allah, Il lui accorde une issue et Il le pourvoit d'où il n'escompte pas. »** (Le Divorce, 65 : 2 – 3). »¹

Ibn Juzayy رحمه الله a dit : « **« S'ils avaient appliqué la Torah et l'Évangile »** En science (*Bil 'Ilm*) et en œuvre (*Wal 'Amal*). »²

399- Verset 67 : « Ô Messenger ! Transmets ce qui t'a été descendu [de la part] de ton Seigneur. Et si tu ne le faisais pas, alors tu n'aurais pas transmis Son message. Et Allah te protégera des gens. Certes, Allah ne guide pas les gens impies. »

Al Biqâ'î رحمه الله a dit : « C'est-à-dire : Il ne t'appartient que de transmettre. Ainsi donc, ne sois pas triste concernant quiconque n'accepte pas. Son détournement n'est pas dû à un manquement de ta part dans la transmission ni n'est de ton ressort. Plutôt, le manquement provient de sa perception et est de son ressort parce qu'Allah a irrévocablement décrété son impiété et Il a scellé son cœur suite à ce qu'Il a su de sa nature corrompue. Allah ne guide pas de telles personnes. »³

Ibn 'Âchûr رحمه الله a dit : « Ce verset est le plus tranchant pour invalider la parole des Rafidites (*Ar-Râfidah* ou *Ar-Rawâfid*) que le Coran rassemblé par Abû Bakr رحمه الله et ensuite abrogé par 'Uthmân رحمه الله, alors le Messenger d'Allah ﷺ en aurait spécifiquement mentionné beaucoup à 'Alî ibn Abî Tâlib رحمه الله et ce dernier l'aurait ensuite laissé en héritage à ses enfants. Ce Coran atteindrait la taille d'un chameau et, de nos jours, il serait conservé chez l'imam infaillible, celui que certains Chiïtes surnomment : le Mahdi Attendu (*Al Mahdî Al Muntazar*) ou encore : Le Recommandé (*Al Wasî*). »⁴

400- Verset 71 : « Ils escomptèrent que cela ne soit pas une tentation, ils devinrent alors aveugles et sourds. Ensuite, Allah accueillit leur repentir. Puis, beaucoup parmi eux redevinrent aveugles et sourds. Et Allah est Clairvoyant de ce qu'ils œuvrent. » Ibn 'Atiyyah رحمه الله a dit : « **« Allah accueillit leur repentir. »** C'est-à-dire : Il les a fait revenir à l'obéissance (*At-Ta'âh*) et à la vérité (*Al Haqq*). Dans l'éloquence de l'expression employée [en arabe], il y a l'indication que ce noble acte [du repentir] revient [d'abord] à Allah tandis que l'aveuglement et la surdité – qui sont une expression pour désigner l'égarement – alors, cet agissement revient à eux [et non à Allah]. »⁵

401- Verset 72 : « Assurément, ont mécru ceux qui ont dit : « Certes, Allah est le Messie, fils de Marie ! » Pourtant, le Messie a dit : « Ô Fils d'Is-

¹ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'an* (8/88).

² *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (1/244).

³ *Nazm Ad-Durar* (2/503).

⁴ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (6/260).

⁵ *Al Muharrar Al Wajîz* (2/221).

raël ! Adorez Allah, mon Seigneur et votre Seigneur. » Cheikh Sa'dî ؒ a dit : « Allah nous informe de l'impiété des Chrétiens à travers leur parole : **« Certes, Allah est le Messie, fils de Marie ! »** En raison de l'ambiguïté qu'il est venu d'une mère sans un père et qu'ainsi il a divergé de ce qui est habituel dans la création divine. Pourtant, la réalité est que Jésus ؑ les a déclarés mensonger dans cette prétention lorsqu'il leur a dit : **« Ô Fils d'Israël ! Adorez Allah, mon Seigneur et votre Seigneur. »** En effet, ici, Jésus ؑ a attesté pour lui-même de son état de servitude totale tandis qu'il a attesté pour son Seigneur de Sa Seigneurie complète sur toute créature. »¹

402- Verset 74 : « Ne vont-ils donc pas se repentir à Allah et implorer Son pardon ? Certes, Allah est Pardonneur, Très-Miséricordieux. »

Ibn 'Âchûr ؒ a dit : « Le repentir (*At-Tawbah*) est le renoncement de ce sur quoi ils sont [présentement] dans le futur et c'est le retour vers la croyance véridique. L'imploration du pardon (*Al Istighfâr*) est la demande de pardon pour ce qu'ils ont commis dans le passé et le regret concernant leur négligence à propos de leur mauvaise croyance. »²

Cheikh Sa'dî ؒ a dit : « Allah pardonne les péchés des repentants même s'ils atteignent la cîme des cieux. Il leur fait miséricorde en acceptant leur repentir. Il remplace leurs mauvaises actions par des bonnes actions. Il les appelle au repentir [et au pardon] par une proposition qui est le summum de la bonté et la douceur à travers Sa parole : **« Ne vont-ils donc pas se repentir à Allah et implorer Son pardon ? »** »³

403- Verset 75 : « Le Messie, fils de Marie, n'était qu'un Messager. Assurément, des Messagers sont passés avant lui et sa mère était une grande véridique. Tous deux consommaient de la nourriture. » Cheikh Sa'dî ؒ a dit : « Ce verset constitue une preuve évidente que Jésus et sa mère (paix sur eux deux) étaient deux serviteurs indigents et dans le besoin de nourriture et de boisson, comme le sont les Fils d'Adam. Si tous les deux étaient des divinités, ils se passeraient de nourriture et de boisson et ils n'auraient besoin de rien. En effet, Dieu est Celui qui est Riche, Celui qui se passe de tout, et Il est digne de louanges. »⁴

404- Verset 75 : « Sa mère était une grande véridique. » Al Baghawî ؒ a dit : « C'est-à-dire : Plein de véridicité (*As-Sidq*). Il a été dit qu'elle a été appelée : « Une grande véridique (*Siddîqah*) » parce qu'elle a déclaré véridique les signes d'Allah comme Il l'a dit lorsqu'Il l'a décrite : **« Elle déclara véridique les paroles de son Seigneur et Ses Livres. »** (L'Interdiction, 66 : 12). »⁵

405- Verset 78 : « Ceux parmi les Fils d'Israël qui ont mécru ont été maudits sur la langue de David et de Jésus, fils de Marie, cela parce qu'ils ont

¹ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân.*

² *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (6/284).

³ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân.*

⁴ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân.*

⁵ *Ma'âlim At-Tanzîl* 1(699).

désobéi et ils transgressaient.) Al Biqâ'î رحمه الله a dit : « Leur lignée à Jacob (Israël) ne leur pas été bénéfique malgré leur filiation à une des deux Législations. En effet, auprès d'Allah, la lignée n'a aucune valeur sans la piété et cela encore plus au Jour de la Décision (*Yawm Al Fasl*). En ce jour, les amis intimes seront ennemis les uns des autres excepté les pieux comme Allah ﷻ a dit : **« Les amis intimes, ce jour-là, seront ennemis les uns des autres excepté les pieux. »** (L'Ornement, 43 : 67). »¹

406- Verset 79 : « Ils ne s'interdisaient pas mutuellement [les uns les autres] ce qu'ils faisaient de blâmable. Comme est vraiment mauvais ce qu'ils faisaient ! » Al Qurtubî رحمه الله a dit : « Les personnes habiles parmi les gens de science ont dit : « Ce n'est pas une condition pour la personne qui interdit le blâmable qu'elle soit exempte de désobéissances. Plutôt, les personnes désobéissantes doivent mutuellement s'interdire ce qui est blâmable. »²

407- Verset 81 : « S'ils croyaient en Allah, au Prophète et en ce qui lui a été descendu, ils ne prendraient pas ces gens-là pour alliés. » Ibn Taymiyyah رحمه الله a dit : « Allah a expliqué que la foi a des implications et des oppositions existantes. Ses implications doivent être bien confirmées tandis que ses oppositions doivent être infirmées. Parmi ses oppositions, il y a l'affection envers quiconque défie Allah et Son Messenger ﷺ. »³

408- Verset 82 : « Et, certainement, tu trouveras [que] les plus proches d'entre eux dans l'amour envers ceux qui ont cru sont ceux qui ont dit : « Nous sommes Chrétiens. » » Al Baghawî رحمه الله a dit : « Il n'a pas été rapporté que ceci concernait l'ensemble des Chrétiens parce que dans leur inimitié envers les Musulmans, ils sont comme les Juifs qui combattent les Musulmans : ils les capturent, ils détruisent leurs pays, ils démolissent leurs mosquées, ils brûlent leurs exemplaires du Coran, etc. En fait, ils n'ont ni loyauté ni dignité. Plutôt, ce verset est pour quiconque parmi eux s'est converti à l'Islam et a embrassé cette religion. »⁴

409- Verset 82 : « Cela parce qu'il y a parmi eux des prêtres et des moines. » Cheikh Sa'dî رحمه الله a dit : « **« Des prêtres et des moines. »** C'est-à-dire : Des savants ascètes et des dévots dans les monastères qui se consacrent et se dévouent à Dieu. En effet, la science avec l'ascétisme, de même que l'adoration et la dévotion adoucissent le cœur et le rendent doux. Ceci fait disparaître la dureté et la sévérité. C'est pourquoi, on ne trouve pas chez eux la sévérité des Juifs ni la dureté des polythéistes. »⁵

410- Verset 83 : « Et lorsqu'ils ont entendu ce qui a été descendu sur le Messenger [Muhammad], tu vois leurs yeux déborder de larmes, du fait qu'ils

¹ *Nazm Ad-Durar* (2/518).

² *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (8/106).

³ *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fi Tafsi'r* (2/521).

⁴ *Ma'âlim At-Tanzîl* (1/702).

⁵ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

ont reconnu la vérité. Ils disent : « Notre Seigneur ! Nous avons cru. Écris-nous donc parmi les témoins [qui attestent de la véracité du Coran]. »

Al Qurtubî ؒ a dit : « **« Et lorsqu'ils ont entendu ce qui a été descendu sur le Messager [Muhammad], tu vois leurs yeux déborder de larmes »** Ceci est la description de leur situation et l'histoire de leur position. Quiconque n'est pas comme cela, alors il n'est pas sur leur guidée ni sur leur voie. Ceci concerne les états [spirituels] des savants : ils pleurent et ne s'évanouissent pas ; ils demandent et ne crient pas ; ils sont chagrinés et ne sont pas mortifiés, comme Allah ﷻ a dit : **« Allah a fait descendre le plus beau des récits : un Livre dont [certains versets] se ressemblent et se répètent. La peau de ceux qui redoutent leur Seigneur frissonne [à son écoute], puis leur peau et leur cœur s'apaisent au rappel d'Allah. »** (Les Groupes, 39 : 23). »¹

Ibn Taymiyyah ؒ a dit : « **« Écris-nous donc parmi les témoins. »** Ibn 'Abbâs ؓ a dit : « Compte-nous avec Muhammad ﷺ et sa communauté car ils sont la communauté des témoins. En effet, les Chrétiens possèdent une intention et une adoration mais ils n'ont pas de science ni de témoignage. »²

411- Verset 85 : « Allah les rétribua donc pour ce qu'ils avaient dit par des Jardins sous lesquels coulent les ruisseaux dans lesquels ils demeureront éternellement. Et cela est la récompense des bienfaisants (vertueux). » Al Baghawî ؒ a dit : « Allah leur a donné cette rétribution car leur parole fut la plus couronnée de succès. Ici, Allah a attaché la rétribution à leur parole car celle-ci était liée à la sincérité. La preuve de ceci est Sa parole : **« Et cela est la récompense des bienfaisants (vertueux). »** C'est-à-dire : La récompense des croyants monothéistes. »³

412- Verset 87 : « Ô vous qui avez cru ! Ne déclarez pas illicites les bonnes choses qu'Allah vous a rendues licites et ne transgressez pas. Certes, Allah n'aime pas les transgresseurs. » Ibn Taymiyyah ؒ a dit : « C'est pourquoi, on désapprouve quiconque se rapproche d'Allah en délaissant les délices en tant que tels, comme l'a dit le Prophète ﷺ aux trois personnes qui sont venues le voir. En effet, d'après Anas ibn Mâlik ؓ : « Trois personnes se rendirent chez les femmes du Prophète pour les interroger sur la façon dont le Prophète ﷺ adorait Allah. Lorsqu'elles les en informèrent, cela leur sembla peu, alors ils dirent : « Que sommes-nous en comparaison du Prophète ﷺ alors qu'Allah lui a déjà pardonné tous ses péchés passés et futur ? » L'un d'eux a alors dit : « Quant à moi, certes, je prierai la nuit toute entière. » Un autre a alors dit : « Moi, je jeûnerai tout le temps sans rompre. » Le dernier a dit : « Quant à moi, je m'isolerais des femmes et je ne me marierai jamais. » Alors, le Messager d'Allah ﷺ est venu et leur a dit : *« Vous êtes ceux qui avez dit ceci et cela ? Par Allah ! Certes, je crains Allah bien plus que vous et je suis le plus pieux vis-à-vis de Lui. Toutefois, je jeûne et je romps ; je prie et je dors ;*

¹ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (8/113).

² *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafîr* (2/522).

³ *Ma'âlim At-Tanzîl* (2/704).

et j'épouse les femmes. Quiconque donc se détourne de ma Tradition (As-Sunnah), alors il n'est pas de moi. »¹. »²

413- Verset 93 : « Il n'y a pas de péché pour ceux qui ont cru et ont accompli les œuvres vertueuses en ce qu'ils ont consommé [d'illicite] dès lors où ils ont été pieux, ont cru et ont accompli les œuvres vertueuses ; ensuite, ils ont été pieux et ont cru ; puis, ils ont été pieux et ont été vertueux. Et Allah aime les vertueux. » Al Qurtubî ؒ a dit : « Dans ce verset, il y a une preuve que le pieux bienfaisant est meilleur que le pieux croyant. »³

414- Verset 94 : « Ô vous qui avez cru ! Certainement, Allah va vous éprouver par quelque gibier à la portée de vos mains et de vos lances pour qu'Allah sache quiconque Le craint en secret. » Ibn 'Âchûr ؒ a dit : « **« En secret (Bil Ghayb). »** C'est le contraire de ce qui est présent, de ce qui est visible, etc. Le bénéfice de mentionner cela ici est pour faire l'éloge de ceux qui craignent Allah. En effet, Allah a dressé leur éloge par la véracité de leur foi et leur clairvoyance éclairée. Ils L'ont alors craint même s'ils n'ont pas vu Sa grandeur, Sa Majestuosité, Sa félicité et Sa rétribution. Toutefois, ils ont la certitude de cela à la suite de la véracité de leur déduction. »⁴

415- Verset 97 : « Allah a établi la Ka'bah, la Maison Sacrée, en tant qu'établissement (religieux) et rassemblement (mondain) pour les gens et notamment [Il y a institué] le mois sacré, l'offrande et les guirlandes. » Ibn 'Âchûr ؒ a dit : « La Ka'bah était un établissement [religieux] pour les gens – c'est-à-dire : les Arabes – car elle était la cause de leur guidée vers le monothéisme et la raison de la perdurance de la religion monothéiste bienveillante durant leur période du paganisme préislamique (*Al Jâhiliyyah*). Lorsque l'Islam est venu, alors l'accomplissement du pèlerinage en son sein fut parmi les meilleures œuvres. En effet, cette œuvre constitue une expiation des péchés. Ainsi donc, sous cette optique, la Ka'bah était un lieu de droiture pour les gens dans leurs affaires de l'au-delà en fonction de leur attachement à ce lieu et ce qu'il revêt comme droiture. En outre, dans ce verset, Allah a fait suivre la Ka'bah par le mois sacré en raison de ce que la Ka'bah englobe comme implications et relations avec le mois sacré. En effet, les mois sacrés revêtent une sacralité qui est renforcée avec les mois du pèlerinage et de la 'Umrah, [et plus encore] à la Ka'bah. »⁵

416- Verset 98 : « Sachez qu'Allah est dur en punition et qu'Allah est Pardonneur, Très-Miséricordieux. »

¹ Al Bukhârî (n°5063).

² *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafîr* (2/524).

³ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (8/172). Ibn Taymiyyah ؒ a dit : « Ce n'est pas tout musulman (*Muslim*) qui est croyant (*Mu'min*) et ce n'est pas tout croyant qui est bienfaisant (*Muhsin*). Mais, tout croyant est musulman et tout bienfaisant est croyant et musulman. »

⁴ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (7/40).

⁵ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (4/383).

Ibn Taymiyyah ؒ a dit : « Allah a fait de la miséricorde un attribut Lui appartenant qu’Il a mentionnée dans Ses plus beaux Noms à la différence du châtiment et de la punition qu’Allah a établis parmi Ses actes et qui ne sont pas mentionnés dans Ses Noms. »¹

Cheikh Sa’dî ؒ a dit : « C’est-à-dire : Que ces deux noms : Le Pardonneur (*Al Ghafûr*) et le Très-Miséricordieux (*Ar-Rahîm*) soient bien présents dans vos cœurs de manière catégorique et certaine. Vous savez que, tôt ou tard, Il est dur en punition contre quiconque Lui a désobéi. Toutefois, Il est aussi Pardonneur et Très-Miséricordieux envers quiconque s’est repenti à Lui et Lui a obéi. Ainsi donc, que cette science fasse fructifier en vous la crainte de Sa punition et l’espoir de Son pardon et Sa rétribution et qu’à la suite de cela vous œuvriez selon ce que cette crainte et cet espoir impliquent. »²

417- Verset 99 : **« Il n’incombe au Messager que la transmission [du Message]. »** Al Qurtubî ؒ a dit : « C’est-à-dire : La guidée, la réussite et la rétribution n’appartiennent pas au Messager (paix sur lui). En fait, la seule chose qui lui incombe est la transmission [du Message]. »³

418- Verset 100 : **« Dis : « Le mauvais et le bon ne sont pas équivalents, même si l’abondance de mauvais t’étonne. Craignez donc Allah, ô doués d’intelligence, pour que peut-être vous réussissiez. » »**

At-Tabarî ؒ a dit : « Allah a dit : La personne désobéissante et celle obéissante ne sont pas égales auprès de Lui même si les gens désobéissants sont plus nombreux et que tu t’étonnes de leur multitude ; ceci parce que les gens obéissants sont ceux qui réussiront et seront couronnés de succès au Jour de la Résurrection par la rétribution d’Allah, et cela même s’ils sont moins nombreux que les gens désobéissants. En fait, les gens désobéissants seront les plus grands perdants et les ruinés même s’ils sont nombreux. Par conséquent, ne t’étonnes pas de la multitude de personnes qui désobéissent à Allah. Il leur accorde un délai et ne leur précipite pas la punition. En effet, l’issue finale vertueuse est et sera [toujours] pour les gens qui obéissent à Allah. »⁴

Al Qurtubî ؒ a dit : « Le mauvais n’est pas équivalent au bon que ce soit en valeur, en dépense, en lieu, etc. Ainsi donc, le bon prend la direction de la droite tandis que le mauvais prend la direction de la gauche. Le bon sera au Paradis tandis que le mauvais sera en Enfer. »⁵

Cheikh Sa’dî ؒ a dit : « **« Même si l’abondance de mauvais t’étonne. »** En effet, ceci ne sera d’aucune utilité pour la personne. Plutôt, cela lui portera préjudice dans sa religion et sa vie mondaine. **« Craignez donc Allah, ô doués d’intelligence, pour que peut-être vous réussissiez. » »** Allah a donné un ordre

¹ *Al Jâmi’ Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafîr* (2/561).

² *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

³ *Al Jâmi’ Li Ahkâm Al Qur’ân* (8/225).

⁴ *Jâmi’ Al Bayân* (11/96).

⁵ *Al Jâmi’ Li Ahkâm Al Qur’ân* (8/226).

aux doués d'intelligence qui désignent les doués de raisons suffisantes aux opinions complètes. Allah s'adresse à ces personnes-là pour qu'elles y prêtent attention et parce qu'on espère qu'il y aura du bien en elles. Ensuite, Il a informé que la réussite dépend de la piété qui correspond à être conforme avec Allah dans Son ordre et Son interdit. En effet, quiconque craint Allah, alors il réussira d'une réussite complète et pleine ; à l'inverse, quiconque abandonne la piété, alors il récoltera la perte et ratera les profits. »¹

419- Verset 102 : « Assurément, avant vous, un peuple avait demandé et interrogé, ensuite ils devinrent par-là des impies. » Ibn Kathîr ؓ a dit : « Cela parce qu'ils n'ont pas interrogé en étant à la recherche de [la guidée et] la bonne direction. Plutôt, ils ont interrogé sous forme de moquerie et d'obstination. »²

420- Verset 105 : « Ô vous qui avez cru ! Vous êtes responsables de vous-même ! Quiconque s'égare ne vous nuira pas dès lors où vous avez été bien guidés. » Ach-Chanqitî ؓ a dit : « Il se peut que la personne ignorante se méprenne sur l'apparence de ce noble verset que l'ordonnance du convenable et l'interdiction du blâmable n'est pas obligatoire. Cependant, dans le verset même, il y a l'indication que cela concerne quiconque après avoir déployé tous les efforts et que la personne qui a été ordonnée n'a pas accepté cette injonction de la personne. Ceci correspond à Sa parole : « **Dès lors où vous avez été bien guidés.** » En effet, quiconque abandonne l'ordonnance du convenable n'est pas bien guidé. »³

421- Verset 106 : « Si vous êtes en voyage ici-bas et que le malheur de la mort vous frappe. » Al Qurtubî ؓ a dit : « Dans ce verset, Allah a appelé la mort (*Al Mawt*) un malheur (*Musîbah*). Si la mort est un immense malheur et une calamité majeure, il y a quelque chose qui est pire qu'elle : être inattentif et insouciant à son égard, se détourner de son rappel, ne pas réfléchir à elle et délaisser d'œuvrer en vue de sa venue. En fait, dans la mort seule, il y a une leçon à tirer pour quiconque tire leçon et une réflexion pour quiconque réfléchit. »⁴

422- Verset 106 : « Vous les retiendrez [les deux témoins] après la prière et alors vous les ferez jurer par Allah. » Al Qurtubî ؓ a dit : « Le bénéfice de la condition de retenir les témoins après la prière est dû à la haute considération du temps et l'appréhension vis-à-vis de cela car les Anges assistent à la prière et sont témoins lors de ce temps-là. »⁵

423- Verset 106 : « Et, si vous avez des doutes, alors vous les ferez jurer par Allah : « Nous ne faisons aucun commerce avec cela, même s'il s'agit d'un proche, et nous ne dissimulerons pas le témoignage d'Allah. » » Ibn Juzayy ؓ a dit : « C'est-à-dire : Le témoignage qu'Allah a ordonné de préserver et de s'acquit-

¹ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân.*

² *Tafsîr Al Qur'ân Al 'Azîm* (2/100).

³ *Adwâ' Al Bayân* (1/459).

⁴ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (8/264).

⁵ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (8/266).

ter. Ici, l'annexion du témoignage à Allah (*Chahâdata Llah*) désigne sa grandeur et sa haute considération. »¹

424- Verset 108 : « Et craignez Allah et écoutez ! Et Allah ne guide pas les gens pervers. » Al Alûsî ؒ a dit : « Ayez une écoute de réponse et d'acceptation vis-à-vis de tout ce qu'on vous a ordonné. Sachez que si vous ne craignez pas Allah et n'écoutez pas, alors vous serez des gens pervers qui sortent de Son obéissance. Allah ne guide pas les gens qui sortent de Son obéissance ni Il ne les guide vers ce qui leur est bénéfique ou vers la voie du Paradis. »²

425- Verset 109 : « Le jour où Allah rassemblera les Messagers, alors Il demandera : « Que vous a-t-on répondu ? » Ils répondront : « Nous n'avons aucun savoir. Certes, c'est Toi le Grand Connaisseur des Choses Inconnues. » »

At-Tabarî ؒ a dit : « La signification de leur parole : « Nous n'avons aucun savoir. » Ceci n'est pas un reniement de la part des Messagers qu'ils étaient au courant de ce que leurs communautés accomplissaient. Mais, ils ont été incapables de répondre en raison des affres de ce Jour. Ensuite, après que leur raison leur est revenue, ils ont répondu et ont témoigné contre leurs communautés. »³

Ibn Juzay ؒ a dit : « C'est-à-dire : Qu'est-ce que les communautés vous ont répondu en termes de foi et de mécréance ? En termes d'obéissance et de désobéissance ? L'objectif de cette question est de blâmer les communautés ayant mécru et de dresser un argument contre elles. Quant à la réponse des Messagers, celle-ci traduit leur bonne éducation avec Allah de sorte qu'ils Lui ont confié la science de cela. »⁴

426- Verset 110 : « Et lorsque tu fabriquais à partir d'argile comme une forme d'oiseau par Ma permission, tu soufflais alors dedans et alors elle devenait un oiseau par Ma permission. Et tu guérissais l'aveugle-né et le lépreux par Ma permission. Et lorsque tu faisais ressortir les morts par Ma permission. » Ibn Juzay ؒ a dit : « Dans ce verset, l'expression : « Par Ma permission (*Bi Idhnî*) » a été répété [quatre fois] à chaque miracle accompli. Ceci en guise de réfutation contre quiconque attribue la Seigneurie (*Ar-Rubûbiyyah*) à Jésus ﷺ. »⁵

427- Verset 113 : « Ils dirent : « Nous voulons en manger et que nos cœurs se tranquillisent. Et nous savons que tu as vraiment été véridique avec nous et nous voulons être parmi les témoins de celle-ci. » » Al Baghawî ؒ a dit : « C'est-à-dire : En fait, nous avons demandé ceci parce que nous voulons en manger et nous voulons en avoir la bénédiction, et non pas en guise de besoin. Nous avons la certitude de l'Omnipotence d'Allah mais nous voulons apaiser nos cœurs et les tranquilliser. Par ailleurs, nous savons que tu as été véridique avec nous

¹ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (1/255).

² *Rûh Al Ma'ânî* (7/69).

³ *Jâmi' Al Bayân* (11/210).

⁴ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (1/256).

⁵ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (1/257).

et que tu es le Messager d'Allah. C'est-à-dire : En fait, nous voulons ajouter plus de foi et de certitude. »¹

428- Verset 115 : « Allah a dit : « Certes, Je la ferai descendre sur vous. [Toutefois] Quiconque donc parmi vous mécroit après, alors certes Je le châtierai d'un châtement dont Je n'aurai châtié personne d'autre [auparavant] parmi les mondes. » » Ibn Juzayy رحمه الله a dit : « 'AbdaLlah ibn 'Umar رحمه الله a dit : « Au Jour de la Résurrection, les gens qui seront les plus châtiés seront ceux qui auront mécru parmi les Gens de la Table Servie, la famille de Pharaon et les hypocrites. »²

429- Verset 116 : « Et lorsqu'Allah demandera : « Ô Jésus, fils de Marie ! Est-ce toi qui as dit aux gens : « Prenez-moi, ainsi que ma mère, pour deux divinités en dehors d'Allah ? » Il répondra : « Gloire à Toi ! Il ne m'appartient pas que je dise ce qui ne me revient pas de droit. » » Al Qurtubî رحمه الله a dit : « Ici, Jésus عليه السلام a commencé par la glorification d'Allah avant même de répondre à la question, et ceci pour deux raisons : 1- En guise d'exemption d'Allah de ce qui Lui a été [injustement] attribué. 2- En guise de soumission humble devant la Puissance d'Allah et par crainte de Son assaut. »³

430- Verset 116 : « Si je l'avais dit, alors assurément Tu l'aurais su. Tu sais ce qu'il y a en moi et je ne sais pas ce qu'il y a en Toi. »

Ibn 'Atiyyah رحمه الله a dit : « Ici, Jésus عليه السلام a spécifiquement mentionné son for intérieur et sa personne (*An-Nafs*) parce que le for intérieur est enclin à l'introversion et à la dissimulation des informations. »⁴

Ibn Juzayy رحمه الله a dit : « Jésus عليه السلام s'excuse et se désavoue de cette parole qui lui est attribuée. Pour cela, il en confie la science à Allah afin de montrer son désaveu parce qu'Allah sait que Jésus عليه السلام n'a jamais dit une telle parole. »⁵

431- Verset 118 : « Si Tu les châties, alors ils sont Tes serviteurs. Et si Tu leur pardonnes, alors certes c'est Toi le Puissant, le Sage. »

Ibn Al Qayyim رحمه الله a dit : « Ici, Jésus عليه السلام n'a pas dit : « Le Pardonneur, le Très-Miséricordieux ». Plutôt, il عليه السلام a dit : « Certes, c'est Toi le Puissant (*Al 'Azîz*), le Sage (*Al Hakîm*). » Ceci fait partie de la plus éloquente bienséance avec Allah car il عليه السلام a dit cela au moment de la colère du Seigneur contre eux et Son ordre de les conduire en Enfer. Ce n'est donc pas un moment de sympathie ni d'intercession, plutôt c'est une position de désaveu à leur égard. La signification de ce verset est : « Si Tu leur pardonnes, alors Ton pardon émane d'une Omnipotence et d'une Omniscience. Ce n'est pas par impuissance à Te venger d'eux ni que la somme de leurs crimes T'a échappée. »⁶

¹ *Ma'âlim At-Tanzîl* (1/732).

² *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (1/258).

³ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (8/302).

⁴ *Al Muharrar Al Wajîz* (2/263).

⁵ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (1/259).

⁶ *Badâ'i At-Tafsîr* (1/337); *Tafsîr Al Qayyim*.

Cheikh Sa'dî رحمه الله a dit : « La réflexion profonde sur les plus beaux Noms [d'Allah] par lesquels les nobles versets se terminent fait partie des clés de la compréhension du Coran et de sa méditation, notamment comme dans ce verset-ci. En effet, Il n'a pas terminé le verset par : « Le Pardonneur (*Al Ghafûr*), Le Très-Miséricordieux (*Ar-Rahîm*). » Ceci parce que la situation correspond à une situation de colère et de vengeance à l'encontre de quiconque a pris une divinité avec Allah. Ainsi donc, ici, il convient de mentionner la puissance (*Al 'Izzah*) et la sagesse (*Al Hikmah*). Cela est plus approprié que de mentionner la miséricorde (*Ar-Rahmah*) [et le pardon (*Al Maghfirah*)]. »¹

432- Verset 119 : « Allah dira : « Ceci est le Jour où la véracité des véridiques leur est bénéfique. » » Ibn 'Atiyyah رحمه الله a dit : « Tout croyant en Allah est inclus dans cette expression, et à plus forte raison quiconque a craint Allah encore plus. Ensuite, cette expression est venue indiquer la position de Jésus عليه السلام dans cette situation-ci et sa véracité dans ce qu'il عليه السلام a dit. Ainsi donc, en cette station, il عليه السلام a obtenu un immense honneur même si l'expression coranique englobe aussi quiconque autre que lui. »²



6- Les Bestiaux (*Al An'âm*)³

433- Verset 2 : « Il est Celui qui vous a créés à partir d'argile, ensuite Il a décrété un terme, et il y a un terme fixé auprès de Lui. Puis, vous doutez encore ! » Ibn 'Atiyyah رحمه الله a dit : « Allah a décrit ce terme fixé comme étant auprès de Lui car Il est le Seul qui possède la science du moment et du temps de la Résurrection. »⁴

434- Verset 4 : « Et pas un signe parmi les signes de leur Seigneur ne leur venait sans qu'ils ne s'en détournent. » Al Baghawî رحمه الله a dit : « Se détourner (*Al I'râd*) désigne délaisser de regarder les signes grâce auxquels on arrive à prouver le monothéisme d'Allah. Notamment, ce sont les signes dans la création des cieux, de la Terre et de ce qu'il y a entre eux deux. »⁵

435- Verset 6 : « N'ont-ils pas vu combien de générations, avant eux, Nous avons détruites auxquelles Nous avons donné pouvoir à la surface de la Terre, bien plus que ce que Nous vous avons donné ? Nous avons envoyé sur

¹ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

² *Al Muḥarrar Al Wajîz* (2/263).

³ Dans son exégèse : *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (8/312), Al Qurṭubî رحمه الله a dit : « Les savants ont dit : « Cette sourate est un fondement dans le débat et la discussion avec les polythéistes et quiconque autre qu'eux parmi les innovateurs et toute personne niant la Résurrection et le Rassemblement. Sa descente s'est faite d'une seule traite parce qu'elle représente une seule et même signification en tant qu'argument. »

⁴ *Al Muḥarrar Al Wajîz* (2/267).

⁵ *Ma'âlim At-Tanzîl* (2/10).

eux, du ciel, la pluie en abondance, et Nous avons fait couler des rivières à leurs pieds. Nous les avons alors détruites du fait de leurs péchés et Nous avons créé, après eux, une génération d'autres personnes.)

Al Qurtubî رحمه الله a dit : « Nous leur avons fait largesse dans les bienfaits mais ils ont été ingrats. Alors, Nous les avons détruits pour leur ingratitude. En effet, les péchés sont une cause de vengeance divine et de disparition des bienfaits. Par conséquent, que ces gens-ci soient aussi avertis d'une possible destruction comme ces gens-là. »¹

Ibn Kathîr رحمه الله a dit : « Ô vous à qui on s'adresse ! Méfiez-vous qu'il ne vous arrive pas la même chose qui leur est arrivé. En effet, vous n'êtes pas plus puissants qu'eux auprès d'Allah. Le Messager ﷺ que vous avez déclaré mensonger est plus noble auprès de Lui que leur Messager ﷺ. Plutôt, vous êtes même plus en droit du châtement que ces gens-là et que la punition vous soit précipitée si ce n'était la bonté d'Allah et Sa bienfaisance. »²

436- Verset 12 : « Dis : « À qui appartient ce qui est dans les cieux et la Terre ? » Dis : « À Allah ! » Il s'est écrit à [littéralement : sur] Lui-même la miséricorde. Certainement, Il vous rassemblera au Jour de la Résurrection sur lequel il n'y a aucun doute. Ceux qui ont causé la perte de leurs personnes sont ceux qui ne croient pas. » Al Baghawî رحمه الله a dit : « Ceci est une sollicitation de la part d'Allah à ceux qui se détournent de Lui pour qu'ils se tournent vers Lui. Ici, Allah les informe qu'Il est Très-Miséricordieux envers les serviteurs et Il ne leur hâte pas le châtement. Plutôt, Il accepte qu'ils reviennent vers Lui et se repentent à Lui. »³

437- Verset 12 : « Dis : « À qui appartient ce qui est dans les cieux et la Terre ? » Dis : « À Allah ! » Il s'est écrit à [littéralement : sur] Lui-même la miséricorde. » Ibn 'Âchûr رحمه الله a dit : « L'information qu'Allah possède ce qu'il y a dans les cieux et sur la Terre amène une remarque de quiconque veut interroger. Celle-ci est : Allah ne s'empresse pas de saisir les polythéistes pour leur polythéisme alors qu'ils sont pourtant Sa possession. En effet, l'impie dit : « Si ce que vous dites était vrai, alors Il nous aurait précipité le châtement ! » Quant au croyant, il trouve lent le retardement du châtement. Ainsi donc, Sa parole : « **Il s'est écrit à [littéralement : sur] Lui-même la miséricorde.** » est une réponse aux deux groupes qu'Il a préféré faire preuve de miséricorde [envers eux]. Notamment : une miséricorde complète [et habituelle] qui est Sa miséricorde envers Ses vertueux serviteurs ; et une miséricorde partielle [et ponctuelle] qui est une miséricorde de répit et de consignation des personnes désobéissantes et égarées. »⁴

438- Verset 14 : « Dis : « Certes, il m'a été ordonné que je sois le premier à me soumettre. » Et ne sois jamais parmi les polythéistes. » Ibn 'Âchûr رحمه الله a dit :

¹ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'an* (8/326).

² *Tafsîr Al Qur'ân Al 'Azîm* (2/117).

³ *Ma'âlim At-Tanzîl* (2/10).

⁴ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (7/151).

« Ici, il est permis que le terme : **«Le premier»** serve à désigner le plus fort et le plus apte dans l'Islam parce que le premier dans chaque œuvre est le plus assidu et le plus attaché à cette œuvre. Être le premier requiert de l'assiduité et de la force dans l'œuvre comme Allah l'a raconté à propos de Moïse ﷺ dans Sa parole : **«Et je suis le premier des croyants.»** (Les Murailles, 7 : 143). C'est bien connu qu'il était le premier d'entre eux mais, ici, il a voulu signifier : Certes, maintenant, après le choc, je suis le plus fort des hommes en foi. »¹

439- Verset 17 : «Et si Allah fait qu'un préjudice te touche, alors personne ne peut l'ôter excepté Lui. Et s'Il fait qu'un bien te touche, alors Il est Omnipotent sur toute chose.» Ach-Chanqitî رحمه الله a dit : « Ici, dans Sa parole, Allah a indiqué que : **«Il est Omnipotent sur toute chose.»** après avoir dit : **«Et s'Il fait qu'un bien te touche»** Ceci pour montrer que personne n'est capable de repousser Sa grâce infinie et Son don abondant envers quiconque Il a voulu comme Il l'a clairement déclaré dans Sa parole : **«Et si Allah fait qu'un mal te touche, alors nul ne peut l'écarter excepté Lui. Et s'Il te veut un bien, alors nul ne peut repousser Sa grâce.»** (Jonas, 10 : 107). »²

440- Verset 19 : «Dis : «Allah est témoin entre moi et vous ; et ce Coran m'a été révélé pour que je vous avertisse par son intermédiaire, vous et quiconque à qui il parvient.» Ibn Taymiyyah رحمه الله a dit : « Il a été ordonné au Prophète ﷺ de transmettre au plus proche de lui que ce soit en position ou en filiation. Ensuite, de transmettre groupe après groupe jusqu'à ce que l'avertissement soit transmis à l'ensemble des habitants de la Terre comme Allah ﷻ a dit : **«Ce Coran m'a été révélé pour que je vous avertisse par son intermédiaire, vous et quiconque à qui il parvient.»** » C'est-à-dire : Quiconque à qui le Coran parvient à lui. Ainsi donc, quiconque le Coran lui parvient, alors assurément Muḥammad ﷺ l'a averti. »³

441- Verset 25 : «Nous avons mis sur leur cœur des voiles qui les empêchent de le comprendre [le Coran] et dans leurs oreilles il y a une lourdeur. Et [même] s'ils voyaient tout type de signes, ils n'y croiraient pas.» Ibn Juzay رحمه الله a dit : « Des voiles (*Akinnah*) est le pluriel du mot : Voile (*Kinān*). Ceci désigne ce qui couvre. **«Qui les empêchent de le comprendre»** Ici [en arabe], en guise de Complément Circonstanciel de Cause (*Maf'ūl Min Ajlih*) sous-entendu (*Taqdīr*) : Par répugnance qu'ils comprennent. La signification du verset est donc la suivante : Allah s'est interposé entre eux et la compréhension du Coran lorsqu'ils lui ont prêté l'oreille. Il a exprimé ceci par des voiles [sur leur cœur] et une lourdeur [dans leurs oreilles] pour bien accentuer. »⁴

442- Verset 34 : «Et, assurément, des Messagers avant toi [Muḥammad] ont été traités de menteurs. Ils patientèrent d'avoir été traités de menteurs et

¹ *At-Tahrīr Wat-Tanwīr* (7/158).

² *Adwā' Al Bayān* (1/475).

³ *Al Jāmi' Li Kalām Al Imām Ibn Taymiyyah Fī Tafīr* (3/20).

⁴ *At-Tas'īl Li 'Ulūm At-Tanzīl* (1/266).

ils furent persécutés jusqu'à ce que leur vienne Notre secours.﴾ Cheikh Sa'dî ؓ a dit : « Patiente donc comme ces Messagers ont patienté et tu triompheras comme ils ont triomphé. »¹

443- Verset 34 : ﴿Et rien ni personne ne peut remplacer les paroles d'Allah. Et, assurément, il t'est déjà parvenu une partie de la nouvelle des Envoyés.﴾ Ibn Juzayy ؓ a dit : « C'est-à-dire : Il t'est déjà parvenu une partie de leurs informations et récits. Notamment, parmi ceci [comme dans ce verset] leur patience [face aux persécutions] et leur secours [contre leurs ennemis]. Cela fait aussi partie du renforcement vis-à-vis de la promesse et de l'encouragement à patienter. »²

444- Verset 38 : ﴿Il n'y a aucune bête [qui marche] à la surface de la Terre ni oiseau qui vole de ses ailes, qui ne soit comme vous en communauté.﴾ Ibn Al Qayyim ؓ rapporte : « [Sufyân] Ibn 'Uyaynah a dit : « Il n'y a pas un fils d'Adam à la surface de la Terre sans qu'il ait une ressemblance avec certaines bêtes. Certains d'entre eux rugissent comme le lion ; d'autres hurlent comme le loup ; d'autres aboient comme le chien ; d'autres braillent comme le paon ; etc. Certains d'entre eux ressemblent aux cochons de sorte que si tu lui présentes de la bonne nourriture, il la délaisse tandis que s'il voit de la saleté, alors il la lèche. Il en est de même des fils d'Adam de sorte que l'un d'entre eux peut entendre cinquante sagesses et n'en retenir aucune mais si la personne commet une erreur, alors il la retient. »³

445- Verset 38 : ﴿Nous n'avons rien omis [de consigner] dans le Livre.﴾ As-Suyûtî ؓ a dit : « Le Coran englobe toute chose. En effet, il n'y a pas un sujet concernant les divers types de science sans que le Coran n'indique vers lui. Il s'y trouve : la science qui a trait aux étonnantes caractéristiques des créatures ; la science des royaumes des cieux et de la Terre ; la science de ce qu'il y a dans le plus haut horizon mais aussi ce qu'il y a sous la terre ; les noms des célèbres Messagers et des Anges ; les histoires et les récits des communautés ; le début de la création de l'Homme jusqu'à sa mort ; la manière dont l'âme sera saisie et ce qu'on fera d'elle ; le châtement de la tombe et la question qu'il y aura ; la destination des âmes ; les signes avant-coureurs de l'Heure ; etc. »⁴

446- Versets 42 – 43 : ﴿Assurément, Nous avons envoyé [des Messagers] aux communautés avant toi. Nous les avons alors saisies par la rigueur et l'adversité, pour que peut-être ils se soumettent docilement ! Si seulement lorsque Notre rigueur leur vînt, ils s'étaient docilement soumis ? Mais leurs cœurs s'étaient endurcis et le Diable (Satan) leur enjoliva ce qu'ils oeuvraient.﴾

Ibn Taymiyyah ؓ a dit : « Ici, Allah a mentionné deux groupes qui ont été blâmés : 1- Un groupe dont les gens ont été touchés par l'adversité. Cependant,

¹ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân.*

² *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (1/266).

³ *Chifâ' Al 'Alîl* (6/278) ; *Badâ'i At-Tafsîr.*

⁴ *Al Itqân Fi 'Ulûm Al Qur'ân.*

ils n'ont pas invoqué Allah, ils ne se sont pas docilement soumis à Lui et ils ne se sont pas repentis à Lui comme mentionné dans ce verset. 2- Un autre groupe dont les gens se sont docilement soumis à Lui au moment de l'adversité et ils se sont repentis à Lui. Toutefois, lorsqu'Allah leur a ôté cette adversité, alors ils se sont détournés de Lui. En fait, le groupe qui est loué est le troisième groupe : le groupe de ces gens est celui qui, dans l'aisance, invoquent Allah, se repentent à Lui et sont fermes dans Son adoration et leur repentir à Lui. En fait, ils sont ceux qui adorent Allah et Lui obéissent tant dans l'aisance que dans l'adversité. »¹

Ibn Juzayy رحمه الله dit : « Dans ce verset, il y a une preuve du bénéfice de se soumettre docilement à Allah au moment des difficultés et des épreuves. »²

447- Verset 44 : « Et quand ils oublièrent ce qu'on leur avait rappelé, Nous leur ouvrîmes les portes de toute chose jusqu'à ce qu'ils se réjouissent de ce qui leur avait été donné, Nous les saisîmes alors soudainement et ils furent désespérés. »

Ibn Al Qayyim رحمه الله a dit : « Le Messager d'Allah ﷺ a dit : « *Lorsque tu vois qu'Allah donne au serviteur ce qu'il aime de ce bas-monde tandis que celui-ci baigne dans ses désobéissances, alors cela est une voie d'égarement de Sa part [que le serviteur ignore].* »³

Ibn Kathîr رحمه الله a dit : « Al Hasan Al Basrî a dit : « Quiconque Allah a fait preuve de largesse à son égard mais il ne voit pas qu'Il ourdit un stratagème contre lui, alors il n'a pas de bon sens. Quiconque Allah a été parcimonieux avec lui mais il ne voit pas qu'Il lui accorde un délai, alors il n'a pas non plus de bon sens. » Ensuite, il récita ce verset. »⁴

448- Verset 45 : « C'est ainsi que fut exterminé le dernier reste de ces gens qui furent injustes. Et louange à Allah, Seigneur des mondes. »

Al Baghawî رحمه الله a dit : « Allah a loué Sa personne pour avoir exterminé le dernier reste de ces gens parce que ceci est un bienfait [d'Allah] sur les Messagers. Ainsi donc, la mention de la louange d'Allah (*Al Hamda Llah*) est un enseignement pour eux et pour quiconque a cru en eux afin qu'ils louent Allah pour les avoir débarrassé du mal des injustes. »⁵

Ibn 'Âchûr رحمه الله a dit : « Dans tout cela, il y a un avertissement que la louange (*Al Hamd*) est due à Allah au moment de l'anéantissement des tyrans parce que leur anéantissement est un bien pour les gens. En effet, le bien-être est le plus immense des bienfaits et remercier Allah pour le bienfait est obligatoire. Cette louange est un remerciement (*Chukr*) parce que ceci répond à un bienfait (*Ni'mah*). »⁶

¹ *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafîr* (3/24-25).

² *At-Tasîl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (1/270).

³ Rapporté par Ahmad (n°17311). Al Albânî a authentifié ce hadith dans : *Silsilah Al Ahâdith As-Sahîhah* (n°413).

⁴ *Tafîr Al Qurân Al 'Azîm* (2/126).

⁵ *Ma'âlim At-Tanzîl* (2/22).

⁶ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (7/232).

Cheikh Sa'dî ؓ a dit : « La louange appartient à Allah, Seigneur des mondes, pour ce qu'Il a décrété et prédestiné comme anéantissement de ceux qui démentent. Ainsi, par cela, Ses signes deviennent explicites, Il honore Ses alliés, Il avilit Ses ennemis et ce que les Envoyés ont apporté se vérifie et est véridique. »¹

449- Verset 46 : ﴿Dis : « Avez-vous vu si Allah prenait votre ouïe et votre vue, et Il scellait vos cœurs, quelle divinité autre qu'Allah vous les rendrait ? Regarde comment Nous déployons les signes et ensuite ils s'en détournent. ﴾﴾

Ibn 'Âchûr ؓ a dit : « Le déploiement des signes désigne l'alternance de leurs types, à savoir : parfois, ils viennent par des arguments issus d'observations dans les cieux et la Terre ; parfois aussi, par des arguments issus d'indications dans les personnes en elles-mêmes ; parfois encore, par des arguments issus de situations de communautés creuses qu'Allah a suscitées ; etc. »²

450- Verset 52 : ﴿Et ne repousse pas ceux qui, matin et soir, invoquent leur Seigneur﴾ Al Qurtubî ؓ a dit : « Allah a spécifiquement mentionné le matin (*Al Ghadhâh*) et le soir (*Al 'Achiyy*) car l'activité des hommes a majoritairement lieu durant ces deux temps. Quiconque se tourne vers l'adoration pendant qu'il est dans son temps d'activité, alors il se tournera encore plus vers celle-ci et les œuvres qui lui sont rattachées lorsqu'il sera dans son temps libre, sans activité. »³

451- Verset 52 : ﴿Et ne repousse pas ceux qui, matin et soir, invoquent leur Seigneur ; ils recherchent [littéralement : ils veulent] Son Visage. Leur demander compte ne t'incombe en rien et te demander compte ne leur incombe en rien. En les repoussant donc, tu serais parmi les injustes.﴾ Ibn Juzayy ؓ a dit : « Ce verset est descendu concernant les faibles croyants, comme : Bilâl, 'Ammâr ibn Yâsir, 'AbdaLlah ibn Mas'ûd, Khabbâb, Suhayb, et leurs semblables. Certains polythéistes de Quraych ont dit au Prophète ﷺ : « Il ne nous est pas possible de nous mélanger avec ces gens-là en raison de notre noblesse. Donc, si tu les rejettes et les repousses, alors nous te suivrons. »⁴

452- Verset 53 : ﴿Allah ne connaît-Il pas le mieux les reconnaissants [littéralement : les remerciants] ?﴾ Ibn Taymiyyah ؓ a dit : « Ce sont ceux qui reconnaissent la valeur du bienfait de la foi et remercient Allah pour ce bienfait. »⁵

453- Verset 55 : ﴿C'est comme cela que Nous détaillons les versets pour qu'apparaisse clairement le chemin des criminels.﴾ Al Qurtubî ؓ a dit : « Dès lors où le chemin des criminels est clairement apparu, alors assurément le chemin des croyants est aussi clairement apparu. »⁶

¹ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

² *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (7/235).

³ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (8/389).

⁴ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (1/271). Voir : *As-Sahîh Al Musnad Min Asbâb An-Nuzûl* (page : 109), Muqbil ibn Hâdî Al Wâdî'i.

⁵ *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafsîr* (3/28).

⁶ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (8/396).

454- Verset 59 : « Les clefs de l’Inconnaissable sont auprès de Lui. Nul autre que Lui ne les connaît. Et Il connaît ce qui est dans la terre ferme et dans la mer. Et pas une feuille ne tombe sans qu’Il le sache. Et pas une graine dans les ténèbres de la terre, rien de frais ou de sec, qui ne soit consigné dans un Livre explicite. »

Al Qurtubî ؒ a dit : « **« Et pas une feuille ne tombe sans qu’Il le sache. »** C’est-à-dire : Pas une feuille ne tombe d’un arbre sans qu’Il sache quand elle tombe, où elle tombe et combien de fois elle tourne dans l’air [avant de tomber par terre]. De même, il n’y a pas une graine sans qu’Il sache quand elle pousse, combien de temps elle pousse et qui la mange !? »¹

Ach-Chanqitî ؒ a dit : « Ce verset, et ceux qui lui ressemblent, indique qu’Allah est le Seul qui connaît l’Inconnaissable. Ainsi, le Coran a fermé l’ensemble des voies par lesquelles on souhaiterait parvenir à quoi que ce soit comme science de l’Inconnaissable autre que par la Révélation, à savoir : ceci est un égarement évident, voire même cela peut être de la mécréance. »²

455- Verset 62 : « Et Il est le plus rapide de ceux qui tiennent les comptes. » Cheikh Sa’dî ؒ a dit : « En raison de la perfection de Sa science et de la préservation de leurs œuvres. Allah a consigné ceci dans la Tablette Préservée (*Al-Lawh Al Mahfûz*), ensuite les Anges ont aussi consigné cela dans le Livre qui est dans leurs mains. »³

456- Verset 65 : « Dis : « Il est capable de susciter contre vous, d’en haut ou de dessous vos pieds, un châtiment ou de vous confondre dans le sectarisme. Et Il vous fait goûter l’ardeur [du combat] les uns les autres. » Al Qurtubî ؒ a dit : « **« Ou de vous confondre dans le sectarisme. »** Il a été dit : Il fait de vous des sectes qui s’entretuent les unes les autres. Ceci est dû au mélange de leur affaire et à la division de leurs dirigeants à la recherche de ce bas monde. Cela est la signification de Sa parole : **« Et Il vous fait goûter l’ardeur [du combat] les uns les autres. »** C’est-à-dire : Par la guerre et la tuerie lors de la dissension. »⁴

457- Verset 68 : « Et si le Diable (Satan) te fait oublier, alors après le rappel, ne reste pas avec les gens injustes. »

Ibn Taymiyyah ؒ a dit : « L’oubli du bien provient du Diable (Satan). »⁵

Ibn Juzayy ؒ dit : « Si le Diable (Satan) te fait oublier l’interdiction de s’asseoir avec eux, alors dès que tu te rappelles de l’interdiction ne reste pas [dans leur assise]. »⁶

458- Verset 70 : « Délaisse ceux qui ont pris leur religion en tant que jeu et amusement et que la vie d’ici-bas les a leurrés. » Ibn ‘Âchûr ؒ a dit : « Ici, le

¹ *Al Jâmi’ Li Ahkâm Al Qur’ân* (8/405).

² *Adwâ’ Al Bayân* (1/482).

³ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

⁴ *Al Jâmi’ Li Ahkâm Al Qur’ân* (8/414).

⁵ *Al Jâmi’ Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafsîr* (3/32).

⁶ *At-Tas’îl Li ‘Ulûm At-Tanzîl* (1/274).

rappel de la vie d'ici-bas occupe une immense place, à savoir : leur souci concernant ce bas monde est simplement d'y vivre et non pas d'y acquérir des œuvres de bien qui constitueront le bonheur de la vie dans l'au-delà. En fait, cette vie d'ici-bas les a trompés et elle les a induits en erreur en leur faisant croire qu'il n'y avait pas de vie après elle. »¹

459- Verset 76 : « Quand la nuit l'enveloppa, il vit un astre et a dit : « Ceci est mon Seigneur ! » [Mais] quand il disparut, il a dit : « Je n'aime pas les choses qui disparaissent. » » Ibn Taymiyyah رحمته الله a dit : « Ceci parce que le fondement de l'adoration est l'amour (*Al Mahabbah*). Quant au polythéisme, son fondement est le polythéisme même. Allah a bien mentionné cela dans l'histoire de l'Imam des purs monothéistes : Abraham, *Al Khalil* عليه السلام. »²

460- Versets 78 – 79 : « Il a dit : « Ô mon peuple ! Je désavoue tout ce que vous associez à Allah. Certes, j'ai exclusivement tourné mon visage vers Celui qui a créé [à partir du néant] les cieux et la Terre ; et je ne fais pas partie des polythéistes. » » At-Tabarî رحمته الله a dit : « Certes, dans mon adoration, j'ai dirigé mon visage vers Celui qui a créé les cieux et la Terre ; Celui qui est Éternel ; Celui qui perdure et ne disparaît pas ; Celui qui donne la vie et Celui qui donne la mort ; etc. Non pas celui qui disparaît et ne perdure pas ; celui qui cesse et n'est pas éternel ; celui qui ne porte pas préjudice ni ne procure de bénéfice ; etc. »³

461- Versets 81 – 82 : « Et comment aurais-je peur de ce que vous avez associé [à Allah] et vous n'avez pas peur de ce que vous avez associé à Allah ce dont Il ne vous a fait descendre aucune preuve ? Lequel donc des deux groupes est plus en droit d'être en sécurité si vous savez ? Ceux qui ont cru et n'ont pas troublé [la pureté de] leur foi par une quelconque injustice, ceux-là ont la sécurité et ils sont les bien-guidés. » Al Qurtubî رحمته الله a dit : « C'est-à-dire : Comment craindrais-je des morts et, vous, vous ne craignez pas Allah, Celui qui est Capable sur toute chose !? « Lequel donc des deux groupes est plus en droit d'être » à l'abri du châtement d'Allah ? Voilà pourquoi, en tant que Juge, Allah رحمته الله a conclu ce verset en disant : « Ceux qui ont cru et n'ont pas troublé [la pureté de] leur foi par une quelconque injustice ; » C'est-à-dire : Par du polythéisme. Alors : « Ceux-là ont la sécurité et ils sont les bien-guidés. » »⁴

462- Verset 83 : « Tel est Notre argument que Nous donnâmes à Abraham contre son peuple. Nous élevons en degrés qui Nous souhaitons. »

At-Tabarî رحمته الله a dit : « Nous avons rétribué Abraham عليه السلام pour son obéissance envers Nous, pour sa sincérité et son pur monothéisme avec son Seigneur et pour sa séparation d'avec la religion des gens de son peuple polythéiste à Allah. Nous avons donc élevé son degré dans *'Ilyyûn*, Nous lui avons accordé Sa récompense ici-bas, Nous lui avons octroyé des enfants à qui Nous avons spécifiquement attribué la

¹ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (7/296).

² *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fi Tafsi'r* (3/34).

³ *Jâmi' Al Bayân* (11/487).

⁴ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (8/444).

Prophétie, ainsi qu'une descendance que Nous avons honorée par la dignité et que Nous avons préférée sur les mondes. »¹

Al Baghawī رحمه الله a dit : « C'est-à-dire : Nous élevons en degrés qui Nous soulevons par la science, la compréhension, la vertu et la raison. Nous avons élevé en degrés Abraham عليه السلام jusqu'à ce qu'il soit bien-guidé et argumente contre son peuple à propos du Monothéisme et de l'Unicité. »²

463- Verset 84 : **« Et Nous lui avons accordé Isaac et Jacob et Nous les avons guidés tous les deux. Et Noé, Nous l'avons guidé auparavant, et parmi la descendance [d'Abraham], David, Salomon, Job, Joseph, Moïse et Aaron. Et c'est comme cela que Nous récompensons les bienfaisants. »** Ibn Kathīr رحمه الله a dit : « Ceci fut la rétribution d'Abraham عليه السلام au moment où il s'est écarté des gens de son peuple, les a quittés, a fui d'eux et a émigré de leur pays pour s'en aller adorer Allah à la surface de la Terre. Alors, Allah lui a compensé son peuple et son clan [qu'il a quittés] pour lui accorder des enfants vertueux issus de sa descendance qui furent sur sa religion afin que ses yeux se réjouissent à leur vue. »³

464- Verset 91 : **« Et ils n'ont pas estimé Allah à Sa juste valeur. »** Ibn Taymiyyah رحمه الله a dit : « Ibn 'Abbās رحمه الله a dit : « Ce sont les impies qui n'ont pas estimé Allah à Sa juste valeur. Quant à quiconque a cru qu'Allah est Omnipotent sur toute chose, alors assurément celui-ci a estimé Allah à Sa juste valeur. »⁴

465- Verset 91 : **« Et ils n'ont pas estimé Allah à Sa juste valeur lorsqu'ils ont dit : « Allah n'a rien fait descendre sur un être humain. » Dis : « Qui a fait descendre le Livre que Moïse a apporté en tant que lumière et guide pour les gens ? »** Ibn Juzayy رحمه الله a dit : « **« Et ils n'ont pas estimé Allah à Sa juste valeur. »** C'est-à-dire : Ils ne L'ont pas connu d'une véritable connaissance dans Sa douce bonté avec Ses serviteurs et dans Sa miséricorde envers eux puisqu'ils ont renié l'envoi et la mission des Messagers ainsi que la descente des Livres. Quant aux personnes qui se sont exprimées ensuite, ce sont les Juifs ; la preuve est ce qui vient après. En fait, ils ont dit cela par exagération dans le reniement de la Prophétie de Muhammad ﷺ. »⁵

466- Verset 93 : **« Et qui est plus injuste que quiconque fabrique un mensonge sur Allah ou qui dit : « Il m'a été révélé [une révélation] » Alors que rien ne lui a été révélé. Et [de même] quiconque dit : « Je vais faire descendre quelque chose de semblable à ce qu'Allah a fait descendre. »** Al Qurṭubī رحمه الله a dit : « Parmi ce style, il y a quiconque se détourne de la compréhension [de la Religion] et des Traditions [prophétiques] ainsi que ce sur quoi les prédécesseurs [vertueux] étaient en termes de Traditions [prophétiques] et il dit : « Telle chose m'est venue à l'esprit. » ; « Mon cœur m'a informé de ceci. » ; etc. Ainsi

¹ *Jāmi' Al Bayān* (11/507).

² *Ma'ālim At-Tanzīl* (2/41).

³ *Tafsīr Al Qur'ān Al 'Azīm* (2/147).

⁴ *Al Jāmi' Li Kalām Al Imām Ibn Taymiyyah Fī Tafsīr* (3/53).

⁵ *At-Tas'īl Li 'Ulūm At-Tanzīl* (1/271).

donc, de telles personnes jugent selon ce qui se passe dans leur cœur ou ce qui les domine dans leurs pensées. De là, elles se dispensent des décrets et jugements des Législations globales et elles disent : « Ces décrets et jugements religieux généraux ne sont là que pour s'appliquer aux imbéciles et à la masse populaire. Quant aux alliés [d'Allah] et les gens de l'élite, alors ceux-ci n'ont pas besoin de ces textes scripturaux. »¹

467- Verset 93 : « Et si tu voyais les injustes lorsqu'ils seront dans les affres de la mort et les Anges tendront leurs mains [vers eux et diront] : « Laissez sortir vos âmes [littéralement : vos personnes]. Aujourd'hui, vous allez être rétribués par le châtimement du rabaissement pour ce que vous disiez sur Allah autre que la vérité et du fait que vous vous enorgueillissiez à propos de Ses versets. » » Al Baghawî ؒ a dit : « **« Et les Anges tendront leurs mains : »** En guise de châtimement et de frappe. Ils frapperont leur visage et leur dos. Il a aussi été dit : Ils saisiront leur âme. **« Laissez sortir »** C'est-à-dire : Ils diront : Faites sortir. **« Vos personnes. »** C'est-à-dire : Votre âme. De force. En effet, l'âme du croyant est active dans la rencontre de son Seigneur tandis que l'âme de l'impie répugne cela. Ici, la réponse a été éliminée (*Mahdhûf*), c'est-à-dire : Si tu les voyais dans cette situation, tu verrais vraiment quelque chose d'étonnant ! »²

468- Verset 94 : « Et, assurément, vous êtes venus à Nous, seuls, tout comme Nous vous avons créés la première fois et vous avez laissé derrière vos dos [tout] ce que Nous vous avons accordé. » Al Qurtubî ؒ a dit : « La signification est : Vous êtes venus un par un ; chacun d'entre vous est venu seul : sans famille, sans argent ni bien, sans enfant, sans allié ni secoureur, etc. parmi ceux qui vous accompagnaient dans l'injustice et la transgression. »³

469- Versets 95 – 96 : « Certes, Allah est le Fendeur de la graine et du noyau. Il fait sortir le vivant [à partir] du vivant et Il est Celui qui fait sortir le mort [à partir] du vivant. Voilà pour vous Allah. Comment donc êtes-vous détournés ? Fendeur de l'aube, Il a établi la nuit en tant que phase de repos et [Il a établi] le soleil et la lune en tant que mesure du temps. Voilà l'ordre conçu par le Puissant, l'Omniscient. » Ibn Kathîr ؒ a dit : « Allah a donc montré Sa capacité à créer des choses contraires et différentes pour prouver la perfection de Sa grandeur. »⁴

470- Verset 99 : « Et du palmier, de sa spathe, des régimes de dattes tendues. » Al Qurtubî ؒ a dit : « Allah a spécifiquement mentionné : **« Des régimes de dattes tendues (Dâniyah) »** Ceci parce qu'un des objectifs du verset est de mentionner l'Omnipotence d'Allah, la gratification du bienfait et la gratification de ce qui rapproche de recevoir le plus. »⁵

¹ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (8/458).

² *Ma'âlim At-Tanzîl* (2/47).

³ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (8/461).

⁴ *Tafsîr Al Qur'ân Al 'Azîm* (2/150).

⁵ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (8/472).

471- Verset 99 : **«Regardez son fruit lorsqu'il fructifie et mûrit.»** Al Qurtubî ؒ a dit : « Ici, le regard qui est demandé est un regard de considération (*Nazar I'tibâr*) pour en tirer une leçon et non pas un simple regard de vision vide de réflexion. »¹

472- Verset 102 : **«Voilà Allah, votre Seigneur ! Il n'y a aucune divinité [digne d'adoration] excepté Lui, Créateur de toute chose, adorez-Le donc ! Et Il est le Garant sur toute chose.»** Cheikh Sa'dî ؒ a dit : « Allah est Celui qui est divinisé et adoré. Il est Celui qui mérite la fin de la soumission docile et la fin de l'amour. Il est le Seigneur qui a éduqué l'ensemble des créatures par les bienfaits et Il a écarté d'eux diverses catégories de méfaits. Sa garantie sur les choses n'est pas du même genre que la garantie des créatures. En effet, leur garantie est une garantie par délégation, à savoir : le garant suit son client. Quant au Créateur, Sa garantie émane de Lui-même et pour Lui-même et elle englobe la parfaite science, la bonne gestion, la bienfaisance et la justice. Ainsi donc, personne ne peut se substituer à Allah ou Le suppléer. En outre, on ne voit aucune imperfection ni tare dans Sa création ni on ne voit de déficience et de défaut dans Sa gestion. »²

473- Verset 103 : **«Les regards ne Le perçoivent pas tandis qu'Il perçoit [tous] les regards. Et Il est le Doux, le Parfaitement Informé.»** Ibn Taymiyyah ؒ a dit : « Allah a informé de la perception (*Al Idrâk*) qui signifie : cerner et embrasser une chose – comme l'ont dit la plupart des savants – mais Il n'a pas infirmé la simple vision. La raison est que l'inexistant ne peut être vu, et n'étant pas vu, alors il n'est pas digne d'éloge. En effet, si c'était comme cela, alors l'inexistant serait digne d'éloge. En fait, ce qui est digne d'éloge est qu'Allah ne peut être cerné ni embrassé même s'Il était vu. Et, même si on Le connaissait, on ne pourrait Le cerner ni L'embrasser. Ainsi donc, même s'Il était connu, on ne pourrait Le cerner ni L'embrasser en science puisque s'Il était vu, la vision ne pourrait Le cerner ni L'embrasser. »³

474- Verset 106 : **«Suis ce qui t'es révélé [de la part] de ton Seigneur ! Il n'y a aucune divinité [digne d'adoration] excepté Lui et détourne-toi des polythéistes.»** Al Qurtubî ؒ a dit : « C'est-à-dire : N'occupe pas ton cœur ni ta pensée à ces gens-là. Plutôt, préoccupe-toi de l'adoration d'Allah et consacres-y-toi. »⁴

475- Verset 108 : **«N'injuriez pas ceux qu'ils invoquent, en dehors d'Allah, car ils injurieraient agressivement Allah, sans science.»**

Ibn 'Atiyyah ؒ a dit : « Quand l'impie est empêché et on craint qu'il injurie l'Islam, ou le Prophète ﷺ, ou Allah, alors il n'est pas permis au musulman d'injurier sa religion, sa croix ni s'exposer à ce qui mènerait à cela ou y ressemblerait. »⁵

¹ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (8/472).

² *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

³ *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafsîr* (3/78 – 79).

⁴ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (8/490).

⁵ *Al Muharrar Al Wajîz* (2/332).

Al Qurtubî ؒ a dit : « Allah a interdit aux croyants d'injurier et d'insulter les idoles des impies parce qu'Il a su que s'ils les injuriaient et les insultaient, alors ceci les ferait fuir et ils augmenteraient encore dans l'impiété. »¹

476- Verset 110 : **« Nous retournerons leur cœur et leur vue tout comme ils n'ont pas cru la première fois et Nous les laisserons dans leur rébellion en étant aveugles. »** Ibn 'Uthaymîn ؒ a dit : « Ce verset prouve que lorsque l'homme a connu la vérité et ne s'y est pas soumis de prime abord, alors il se peut qu'il la rate définitivement. Nous nous réfugions auprès d'Allah contre cela. [*Âmîn*]. »²

477- Verset 112 : **« C'est comme cela que Nous avons assigné à chaque Prophète un ennemi : des démons parmi les hommes et les djinns qui s'inspirent trompeusement les uns les autres [par] des paroles enjolivées. »** Al Baghawî ؒ a dit : « Qatâdah, Mujâhid, Al Hasan Al Basrî ont dit : « Il y a des démons parmi les hommes tout comme il y a des démons parmi les djinns. » Mâlik ibn Dînâr a dit : « Les démons parmi les hommes sont pires que les démons parmi les djinns ! Ceci parce que lorsque je me réfugiais auprès d'Allah, alors les démons parmi les djinns s'en allaient tandis que les démons parmi les hommes venaient quand même à moi pour clairement laisser libre cours aux désobéissances. »³

478- Verset 112 : **« Ils s'inspirent trompeusement les uns les autres des paroles enjolivées. »** Cheikh Sa'dî ؒ a dit : « Certains d'entre eux enjolivent aux autres la fausse affaire à laquelle ils appellent et ils l'ornent par des expressions jusqu'à ce qu'ils la présentent sous sa plus belle forme pour leurrer les simples d'esprit. Les personnes stupides, celles qui ne comprennent pas les réalités ni ne comprennent les significations s'y soumettent. Plutôt, ils admirent les expressions ornées et les termes trompeurs. Ainsi, ils croient que la vérité est le faux et le faux est la vérité. »⁴

479- Verset 113 : **« Et pour que les cœurs de ceux qui ne croient pas en l'au-delà penchent vers lui, pour qu'ils l'agrément, et qu'ils perpètrent ce qu'ils perpètrent. »** Ibn Taymiyyah ؒ a dit : « Allah informe que les paroles des ennemis des Messagers font pencher les cœurs de ceux qui ne croient pas en l'au-delà. De là, on comprend que la divergence d'avec les Messagers et le délaissement de la foi en l'au-delà vont de pair. Ainsi donc, quiconque ne croit pas en l'au-delà, alors il penche vers les ornements des ennemis et il diverge des Messagers. Ceci est présent dans les catégories des impies et des hypocrites de cette communauté et autre. »⁵

480- Verset 116 : **« Et si tu obéis à la majorité de quiconque est sur la Terre, ils t'égareront du sentier d'Allah. Ils ne suivent que la conjecture et ils ne forgent que des mensonges. »** Ibn 'Âchûr ؒ a dit : « La raison de cette majorité est que la vérité et la guidée ont besoin de raisons saines, d'âmes émérites, de réflexion posée concernant ce qui est bon et mauvais, de devancement de la vérité

¹ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'an* (8/491).

² *Tafsîr Al Qur'an Al Karîm*.

³ *Ma'âlim At-Tanzîl* (2/56).

⁴ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

⁵ *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fi Tafsîr* (3/89).

sur la passion et de la droiture sur le désir ainsi que d'amour du bien pour les gens. Si une des ces caractéristiques fait défaut, alors l'égarement fait son chemin dans l'âme en fonction de la déficience de ces caractéristiques. »¹

481- Verset 119 : « Et, assurément, Il vous a détaillé ce qu'Il vous a interdit. » Cheikh Sa'dî رحمه الله a dit : « Ce noble verset prouve que la base dans les choses, les nourritures, les boissons, etc. est la permission (*Al Ibâḥah*). Ainsi donc, si la Législation n'a rapporté aucune interdiction concernant une chose, alors celle-ci reste comme elle est, c'est-à-dire : permise. Donc, si Allah s'est tû sur une chose, alors celle-ci est licite (*Halâl*) parce que l'illicite (*Al Harâm*) a été détaillé par Allah. Par conséquent, ce qu'Allah n'a pas détaillé, alors ce n'est pas interdit. »²

482- Verset 119 : « Et, certes, beaucoup de gens égarent vraiment par leurs passions, sans science. Certes, ton Seigneur est le plus Connaisseur des transgresseurs. » Ibn Taymiyyah رحمه الله a dit : « Quiconque suit une saveur (*Dhawq*) ou une extase (*Wajd*) [spirituelle] sans guidée de la part d'Allah – que ceci émane d'un amour ou d'une haine – alors il n'appartient à personne de suivre ce qu'il aime, de l'ordonner et de l'établir comme Religion ou d'interdire ce qu'il déteste et répugne et de l'établir là encore comme Religion. La prescription ou l'interdiction [d'une chose] ne provient qu'avec une guidée de la part d'Allah qui est Sa Législation (*Charī'ah*) qui a été établie par Son Messager ﷺ. Ainsi donc, quiconque suit les penchants de son âme en termes d'amour ou de haine, sans Législation prescrite, alors assurément il a suivi sa passion (*Hawâ'*) sans guidée de la part d'Allah. »³

483- Verset 120 : « Et abandonnez le péché apparent et [son côté] caché. » Ibn Juzayy رحمه الله a dit : « Voici une expression qui englobe les divers types de désobéissances parce que l'ensemble des actes de désobéissance est soit caché ou soit apparent. Il a été dit que ce qui est apparent correspond aux œuvres tandis que ce qui est caché correspond aux croyances. »⁴

484- Verset 122 : « Est-ce que celui qui était mort et alors Nous l'avons ramené à la vie et à qui Nous avons assigné une lumière grâce à laquelle il marche parmi les gens, est pareil à celui qui est dans les ténèbres sans pouvoir en sortir ? » Dr. Salmân Al 'Awdah (qu'Allah le préserve) a dit : « Certains musulmans connaissent [uniquement] le Coran pour les morts. Est-ce qu'ils le connaissent pour les vivants ? Est-ce qu'ils le connaissent pour la vie ? En effet, le Coran est pour la vie et les vivants. Il est plus durable et plus en droit pour les vivants que pour les morts. Prendre le Coran comme guide dans les sentiers de la vie est plus en droit que de le prendre dans les cimetières des morts. »

485- Verset 123 : « Et c'est comme cela que Nous avons établi dans chaque cité de grands criminels qui y ourdissent des complots. » Ibn Juzayy رحمه الله a dit : « C'est-à-dire : Tout comme Nous avons établi à La Mecque de grands cri-

¹ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (8/25).

² *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

³ *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafsîr* (3/96).

⁴ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (1/284).

minels qui y ourdissent des complots, de même Nous avons établi dans chaque cité d'autres grands criminels qui font de même. Ici, l'expression : **« De grands criminels (Al Akābir) »** a été mentionnée parce qu'en dehors d'eux les gens ne font que les suivre. »¹

486- Verset 125 : « Et quiconque donc Allah veut le guider, Il lui ouvre sa poitrine à l'Islam. » Cheikh Sa'dî رحمه الله a dit : « À titre explicatif, Allah informe Ses serviteurs concernant le signe du bonheur du serviteur et sa guidée : c'est l'ouverture de sa poitrine à l'Islam – c'est-à-dire : son élargissement et son épanouissement – et alors elle s'illumine par la lumière de la foi et se ravive par l'éclat de la certitude. Ainsi, son âme se tranquillise grâce à cela, la personne aime le bien et son âme aspire à l'accomplir en s'en délectant sans lourdeur. Ceci est donc le signe qu'Allah a vraiment guidé ce serviteur, Il l'a gratifié de la réussite et Il a emprunté le chemin le plus droit. »²

487- Verset 125 : « Et quiconque Il [Allah] veut l'égarer, Il rend sa poitrine étroite, gênée comme s'il montait dans le ciel. » Al Qurtubî رحمه الله a dit : « Allah a comparé l'impie dans son aversion vis-à-vis de la foi et sa lourdeur à son égard à la position de celui qui se charge de ce qu'il ne peut supporter tout comme on ne peut supporter l'ascension dans le ciel. »³

488- Verset 127 : « Pour eux, la Demeure de la Paix auprès de leur Seigneur. » Al Baghawî رحمه الله a dit : « C'est-à-dire : Le Paradis. Il a été appelé : la Demeure de la Paix (*Dār As-Salām*) parce que quiconque y entre, alors il est préservé (*Salima Min*) des afflictions et des calamités. »⁴

489- Verset 129 : « Et c'est comme cela que Nous faisons dominer certains injustes par d'autres pour prix de ce qu'ils acquéraient. » Al Qurtubî رحمه الله a dit : « Ceci est une menace pour l'injuste. S'il ne cesse pas son injustice, alors Allah le fera dominer par un autre injuste. Al Fudayl ibn 'Iyād a dit : « Lorsque tu vois un injuste se venger d'un autre injuste, alors regarde bien la situation en t'étonnant. »⁵

490- Verset 130 : « Ô communauté des djinns et des humains ! Ne vous est-il pas venu des Messagers parmi vous qui vous ont raconté Mes versets et vous ont avertis de la rencontre de votre Jour-ci ? Ils diront : « Nous témoignons contre nous-mêmes. » La vie d'ici-bas les a trompés et ils ont témoigné contre eux-mêmes qu'ils étaient mécréants. » At-Tabarî رحمه الله a dit : « La signification de ce verset est la suivante : Assurément, des Messagers issus de vous sont venus à vous pour vous alerter sur l'erreur dans laquelle vous étiez en dressant des arguments éloquents contre vous. Ils vous ont aussi avertis de la menace d'Allah

¹ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (1/284).

² *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

³ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (9/25).

⁴ *Ma'âlim At-Tanzîl* (2/63).

⁵ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (9/30).

concernant votre position sur laquelle vous étiez mais pourtant vous n'avez pas accepté cela, vous ne vous êtes pas souvenus ni vous avez tiré de leçons. »¹

491- Verset 132 : «À chacun des degrés selon ce qu'ils ont œuvré.» Cheikh Sa'dî ؒ a dit : « Leur degré sera en fonction de leurs œuvres. Celui qui faisait peu le mal parmi eux ne sera pas comme celui qui le faisait beaucoup. Il en est de même entre celui qui suivait et celui qui était suivi. Pareillement, entre le dirigeant et le dirigé ; etc. C'est comme les gens du Paradis et les personnes rétribuées. Même si ces personnes s'associeront dans le gain, la joie et l'entrée au Paradis, il y aura des différences entre elles que Seul Allah connaît. Pourtant, elles seront toutes satisfaites de ce que leur Maître leur aura attribué. »²

492- Verset 133 : «Et ton Seigneur est le Riche (Celui qui se suffit à Lui-même), le Détenteur de la Miséricorde.» Cheikh Sa'dî ؒ a dit : « Pourtant, Allah a ordonné aux serviteurs d'accomplir les œuvres vertueuses et Il leur a interdit de commettre de mauvaises œuvres, par miséricorde envers eux et en vue de leurs intérêts. En effet, dans Son Essence, Il est Celui qui se suffit à Lui-Même vis-à-vis de l'ensemble de Ses créatures. Tout comme l'obéissance des obéissants ne Lui bénéficie en rien, de même la désobéissance des désobéissants ne Lui nuit en rien. »³

493- Verset 136 : «Et ils ont dit : « Ceci est à Allah – selon leur prétention – et ceci à nos divinités [littéralement : nos associés]. » Mais ce qui est pour leurs divinités ne parvient pas à Allah tandis que ce qui est pour Allah parvient à leurs divinités. Comme ils jugent de manière mauvaise ! » Al Qurtubî ؒ a dit : « Les démons ont été appelés des associés parce qu'ils leur ont obéi dans la désobéissance à Allah jusqu'à ce qu'ils les associent à Allah dans l'obligation de leur obéir. »⁴

494- Verset 137 : «Et c'est comme cela que leurs divinités [littéralement : leurs associés] ont enjolivé à beaucoup de polythéistes de tuer leurs enfants pour les anéantir et leur embrouiller leur religion. Et si Allah l'avait souhaité, ils ne l'auraient pas fait. Laisse-les donc, ainsi que ce qu'ils inventent.»

Ibn 'Arīyah ؒ a dit : « Ici, le terme : « Associés (*Ach-Churakâ'*) » désignent les démons, les diables (*Ach-Chayâtîn*), ceux qui ordonnent de tuer les enfants, ceux qui embellissent cet acte, ceux qui incitent aussi à cela parmi les Fils d'Adam et ceux qui transmettent cet agissement, époque après époque, puisque ils sont tous associés dans la laideur de cet acte et ses conséquences [qu'ils retrouveront] dans l'au-delà. »⁵

Al Qurtubî ؒ a dit : « Ici, l'action de tuer (*Al Qatl*) a été annexée aux associés (*Ach-Churakâ'*) même s'ils n'ont pas commis cet acte en tant que tel ; ceci parce

¹ *Jâmi' Al Bayân* (12/120).

² *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

³ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

⁴ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (9/39).

⁵ *Al Muharrar Al Wajîz* (2/349).

qu'ils leur ont enjolivé cela et ils y ont appelé. Ainsi donc, c'est comme s'ils l'avaient fait. »¹

495- Verset 139 : « Et ils ont dit : « Ce qui est dans les ventres de ces bêtes est réservé à nos mâles et interdit à nos épouses. » Et si c'est un mort-né, alors ils s'y associent tous. Bientôt, Il les rétribuera pour leur prescription. Certes, Il est Sage, Omniscient. » Al Qurtubî ؒ a dit : « Dans ce verset, il y a une preuve qu'il convient que le savant apprenne la parole de quiconque diverge de lui, même s'il ne prend pas cette parole ; ceci pour connaître la corruption de sa parole et qu'il sache comment le réfuter. C'est ainsi qu'Allah a enseigné au Prophète ﷺ et à ses Compagnons la parole de quiconque divergeait d'eux parmi les gens de leur époque pour qu'ils connaissent la corruption de leur parole. »²

496- Verset 141 : « Et ne faites pas d'excès ! Certes, Il [Allah] n'aime pas les excessifs (les outranciers). »

Ibn Kathîr ؒ a dit : « C'est-à-dire : Ne faites pas d'excès dans la nourriture à cause du préjudice qu'il peut s'y trouver pour la raison et le corps. C'est comme la parole d'Allah ﷻ : « Et mangez et buvez et ne faites pas d'excès. Certes, Il [Allah] n'aime pas ceux qui font de l'excès. » (Les Murailles, 7 : 31). Dans le Recueil Authentique, en guise d'annotation, d'après 'AbdaLlah ibn 'Amrû ibn Al 'Âs ؒ, le Prophète ﷺ a dit : « Mangez, buvez, habillez-vous et faites l'aumône sans excès ni vanité. »³. »⁴

Al Alûsî ؒ a dit : « Az-Zuhrî a dit : « La signification est : Ne dépensez pas dans la désobéissance à Allah. » On rapporte à peu près la même chose de Mujâhid. En effet, Ibn Abî Hâtîm [Ar-Râzî] rapporte de lui la parole suivante : « Si [la montagne de] Abû Qubays était en or et qu'un homme la dépensait entièrement dans l'obéissance à Allah, alors il ne commettrait pas d'excès. Cependant, s'il dépensait – ne serait-ce – un seul dirham dans une désobéissance à Allah, alors il commettrait un excès. »⁵

497- Verset 144 : « Qui donc est plus injuste que quiconque forge un mensonge sur Allah pour égarer les gens sans science ? Certes, Allah ne guide pas les gens injustes. » Ibn 'Âchûr ؒ a dit : « C'est une forme d'injustice qu'une personne s'avance d'elle-même pour donner un verdict religieux (*Fatwa*) excepté si elle pense donner le juste verdict qui agréé Allah. Par ailleurs, la personne doit être quelqu'un apte à l'effort (*Mujtahid*) et s'appuyer sur une preuve dont elle pense qu'elle coïncide vraisemblablement à la volonté d'Allah. Enfin, si la personne est un imitateur (*Muqalid*), alors elle doit s'appuyer sur ce dont elle pense que ceci fait

¹ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (9/39).

² *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (9/48).

³ Nassâ'i (n°2559), Ibn Mâjah (n°3605) et Ahmad (n°6695). Ce hadith a été déclaré bon-authentique par Al Albânî dans : *Sahîh Al Jâmi'* (n°6384).

⁴ *Tafsîr Al Qur'ân Al 'Azîm* (2/174).

⁵ *Rûh Al Ma'ânî* (8/392).

vraisemblablement partie de l'école juridique (*Al Madhhab*) de son imam qu'elle imite. »¹

498- Verset 146 : « Et à ceux qui se sont judaïsés, Nous avons interdit toute bête à ongle unique, et parmi les bovins et les ovins, Nous leurs avons interdit leurs graisses excepté ce qu'ont porté leurs dos, leurs entrailles, ou ce qui est mêlé à l'os. C'est ainsi que Nous les avons rétribués pour leur rébellion. Et Nous sommes vraiment véridiques. » Al Baghawî ؒ a dit : « C'est-à-dire : Cette interdiction fut une punition pour eux pour prix de leur rébellion. C'est-à-dire : Pour leur injustice d'avoir tué les Prophètes (paix sur eux), obstrué le sentier d'Allah, consommé l'intérêt usuraire et illégitimement déclaré licite les biens des gens. »²

499- Verset 147 : « Si donc ils te traitent de menteur, alors dis : « Votre Seigneur est Détenteur d'une miséricorde vaste. » Ibn Kathîr ؒ a dit : « Ceci est pour les inciter à rechercher la vaste miséricorde d'Allah et suivre Son Messenger ﷺ. »³

500- Verset 148 : « Ceux qui ont associé diront : « Si Allah l'avait souhaité, nous ne Lui aurions rien associé ainsi que nos ancêtres et nous n'aurions rien déclaré illicite. » Ibn Taymiyyah ؒ a dit : « Les polythéistes ont tiré argument du Destin pour infirmer l'injonction et l'interdiction, ce qui est aimé et ce qui est détesté, l'obéissance et la désobéissance, etc. Quiconque emprunte cette voie, alors il est dans une forme évidente d'impiété. »⁴

501- Verset 151 : « Dis : « Venez ! Je vais réciter ce que votre Seigneur vous a interdit : ne Lui associez rien et envers les parents de la bienfaisance ! »

Al Qurtubî ؒ a dit : « Ce verset est un ordre d'Allah adressé à Son Prophète ﷺ qu'il appelle l'ensemble des créatures à l'écoute de la récitation de ce qu'Allah a interdit. Et, après lui ﷺ, ceci est une obligation à tout un chacun. Notamment, plus particulièrement, aux savants qui doivent transmettre et expliquer aux hommes ce qu'Allah leur a interdit et ce qu'Il leur a permis. »⁵

Ibn Juzayy ؒ a dit : « Dans ce verset, Allah a mentionné les interdits qui ont fait l'objet d'un consensus unanime par l'ensemble des Législations. Ces interdits n'ont jamais été abrogés dans aucune religion. Ibn 'Abbâs ؓ a dit : « Ce sont les paroles qu'Allah a fait descendre sur Moïse ؑ. »⁶

502- Verset 151 : « Ne tuez pas vos enfants en raison d'une pénurie. » Ibn Kathîr ؒ a dit : « Allah ﷻ a [aussi] dit : « Et ne tuez pas vos enfants par crainte d'une pénurie. » (Le Voyage Nocturne, 17 : 31). C'est-à-dire : Ne les tuez pas par crainte de pauvreté à venir. C'est pourquoi, là, Allah ﷻ a dit : « Nous les

¹ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (8/135).

² *Ma'âlim At-Tanzîl* (2/75).

³ *Tafsîr Al Qur'ân Al 'Azîm* (2/177).

⁴ *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafsîr* (3/112).

⁵ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (9/106).

⁶ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (1/291).

pourvoyons ainsi que vous) (Le Voyage Nocturne, 17 : 31). Dans ce verset, Allah a commencé par leur subsistance par vive attention envers eux. C'est-à-dire : Ne craignez pas votre pauvreté à cause de leur subsistance. En effet, ceci incombe à Allah. Toutefois, ici, étant donné que la pauvreté est présente et s'est produite, alors Allah ﷻ a dit : **« Nous vous pourvoyons ainsi qu'eux. »** En effet, ici, c'est ce qui est le plus important. »¹

503- Verset 151 : « Et ne tuez pas l'âme qu'Allah a rendue sacrée excepté de plein droit. » Ibn Kathîr رحمه الله a dit : « Ici, l'interdiction qui éte mentionnée par Allah vise à bien insister sur celle-ci même si elle est comprise dans l'interdiction des turpitudes apparentes et cachées. Dans les Deux Recueils Authentiques, d'après 'AbdaLlah ibn Mas'ûd رحمه الله : Le Messager d'Allah ﷺ a dit : *« Le sang d'un individu musulman qui atteste qu'il n'y a aucune divinité [digne d'adoration] excepté Allah et que je suis le Messager d'Allah n'est pas licite excepté dans un des trois cas suivants : 1- L'homme marié qui commet l'adultère. 2- Une vie pour une autre. 3- Et celui qui abandonne sa religion et se sépare du groupe. »*². »³

504- Verset 153 : « Et, certes, voici Mon chemin droit, suivez-le donc et ne suivez pas les sentiers qui vous écartent de son sentier. » Voilà ce qu'Il vous a enjoint. Peut-être serez vous pieux. »

Al Qurtubî رحمه الله a dit : « Ces sentiers englobent celui du Judaïsme, du Christianisme, du Mazdéisme, et le reste des gens des religions, des innovations et des déviations parmi les gens des passions et des anomalies dans les branches ainsi qu'autre que cela parmi les personnes qui s'enfoncent dans les débats et pataugent dans les paroles. Tout ceci est sujet à la déviance et propice à la mauvaise croyance. »⁴

Ibn Juzayy رحمه الله a dit : « Les sentiers désignent les différentes voies dans la Religion parmi : le Judaïsme, le Christianisme, et autre parmi les fausses religions. Les innovations et les passions égarantes sont aussi comprises dans cela. Dans un hadith, d'après 'AbdaLlah ibn Mas'ûd رحمه الله, le Messager d'Allah ﷺ nous traça un trait, ensuite il ﷺ a dit : *« Ceci est le sentier d'Allah. »* Puis, il ﷺ traça des traits à sa droite et à sa gauche et alors il ﷺ a dit : *« Voici des sentiers et sur chaque sentier il y a un diable qui y appelle. »* Ensuite, il ﷺ a récité le verset : **« Et, certes, voici Mon chemin droit, suivez-le donc et ne suivez pas les sentiers qui vous écartent de son sentier. »**⁵. »⁶

505- Verset 155 : « Et voici un Livre [le Coran] béni que Nous avons fait descendre » Cheikh Sa'dî رحمه الله a dit : « Les bénédictions sont extraites du Coran. Il n'y a pas un bien sans que le Coran y ait appelé, encouragé et mentionné les sagesse

¹ *Tafsîr Al Qu'rân Al 'Azîm* (2/180).

² Al Bukhârî (n°6878) et Muslim (n°1676).

³ *Tafsîr Al Qu'rân Al 'Azîm* (2/180).

⁴ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (9/117).

⁵ Rapporté par Ahmad dans : *Al Musnad* (n°4142) et Nassâ'i dans : *Sunan Al Kubrâ* (n°11174). Al Albânî a authentifié ce hadith dans : *Michkât Al Masâbîh* (n°166), At-Tabrîzî.

⁶ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (1/292).

et les intérêts qui y incitent. Il n'y a pas un mal sans que le Coran l'ait interdit, mis en garde contre cela et mentionné les raisons répugnantes de le commettre ainsi que leurs conséquences néfastes. »¹

506- Verset 158 : « Le jour où certains signes de ton Seigneur viendront, la foi en Lui ne profitera à aucune âme qui n'avait pas cru auparavant ou qui n'avait acquis dans sa foi aucun bien. Dis : « Attendez. Nous aussi nous attendons. » » Al Qurtubî ؒ a dit : « Les savants ont dit : « La foi ne profitera pas à une âme au moment où le soleil se lèvera à l'Ouest parce que l'effroi sera tel qu'il éteindra dans leur cœur tout désir et plaisir parmi les désirs et plaisirs de l'âme et il affaiblira toute force parmi les forces physiques. Ainsi donc, les hommes auront tous la certitude de l'approche de la Résurrection comme quelqu'un en présence de la mort et en rupture avec tous les facteurs incitant aux divers types de désobéissance et leur incapacité à les commettre. Par conséquent, quiconque se repent dans une telle situation, alors son repentir n'est pas accepté tout comme le repentir de celui dont la mort se présente à lui n'est pas accepté. »²

507- Verset 158 : « Le jour où certains signes de ton Seigneur viendront, la foi en Lui ne profitera à aucune âme qui n'avait pas cru auparavant. » Cheikh Sa'dî ؒ a dit : « La sagesse dans ceci est apparente et évidente. En effet, la foi est bénéfique dès lors où c'est une foi dans l'Invisible et un choix [volontaire] du serviteur. Mais, dès lors où les signes sont présents, alors l'affaire devient Visible et la foi n'a alors plus d'utilité parce que ceci ressemble plus à une foi impérieuse et nécessaire, comme la foi de celui qui est en train de se noyer [comme Pharaon], ou celui en train de brûler, ou quiconque autre qui voit la mort et donc décide de renoncer à tout ce sur quoi il était. »³

508- Verset 158 : « Ou qui n'avait acquis dans sa foi aucun bien. » Cheikh Sa'dî ؒ a dit : « L'Homme acquiert le bien par sa foi. En effet, l'obéissance, la bonté et la piété sont bénéfiques et se développent dès lors où la foi accompagne le serviteur ; si le cœur est vide de foi, alors rien de tout cela ne lui sera bénéfique. »⁴

509- Verset 159 : « Certes, ceux qui ont divisé leur religion et ont été des sectes, tu n'es en rien responsable d'eux » Ibn Taymiyyah ؒ a dit : « Mujâhid a dit : « Ces gens-là sont les gens de l'Innovation et des ambiguïtés. Ils sont dans des affaires innovées concernant la Législation et dans l'ambiguïté concernant la raison. »⁵

510- Verset 162 : « Dis : « Certes, ma prière, mon culte, ma vie et ma mort appartiennent à Allah, Seigneur des mondes. » » Al Baghawî ؒ a dit : « C'est-à-dire : Il est Celui qui me fait vivre et Il est Celui qui me fait mourir. Il

¹ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân.*

² *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (9/130).

³ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân.*

⁴ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân.*

⁵ *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafîr* (3/117).

a été dit : **«Ma vie»** par les œuvres vertueuses et **«Ma mort»** par la foi lorsque je mourrai en ayant foi en Allah, le Seigneur des mondes. »¹

511- Verset 165 : «Certes, ton Seigneur est prompt à la punition et certes Il est vraiment Pardonneur, Très-Miséricordieux.» Ibn Kathîr ؒ a dit : « Voici une vive intimidation et incitation que le jugement d'Allah et Sa punition sont rapides pour quiconque lui aura désobéi et aura divergé de Ses Messagers. À l'inverse, Il est vraiment Pardonneur et Très-Miséricordieux envers quiconque s'allie à Lui et suit Ses Messagers dans ce qu'ils ont apporté comme bien et requête. Ainsi donc, parfois, Il appelle à Lui Ses serviteurs avec vive incitation, en décrivant le Paradis et en incitant à ce qu'il y a auprès de Lui ; parfois, Il les appelle avec vive intimidation, en mentionnant l'Enfer avec ses tourments et ses châtiments mais aussi la Résurrection et ses affres ; et parfois, Il mentionne les deux [comme dans ce verset-ci]. »²



7- Les Murailles ou Les Remparts (*Al A'râf*)

512- Versets 1 – 2 : «Alif – Lâ – Mîm – Sâd. Un Livre qui t'a été descendu, qu'il n'y ait donc à son sujet aucune gêne dans ta poitrine pour qu'à travers lui tu avertisses [les gens] et [qu'il soit] un Rappel pour les croyants.» Ibn 'Âchûr ؒ a dit : « Les lettres séparées au début des sourates sont [généralement] suivies de la mention du Coran, ou de la Révélation, ou dont la signification est similaire à cela. Ceci revient au fait que le but de ces lettres alphabétiques est d'accentuer le défi lancé aux Arabes quant à leur impuissance et leur incapacité à produire quoi que ce soit qui ressemble au Coran. »³

513- Verset 3 : «Suivez ce qui vous a été descendu [de la part] de votre Seigneur et ne suivez pas en dehors de Lui [même] des alliés. Mais vous vous souvenez peu.» Al Qurtubî ؒ a dit : « Ce verset prouve de délaisser les opinions [personnelles] en présence d'un texte scripturaire [issu du Coran ou de la Tradition]. »⁴

514- Verset 4 : «Et combien de cités Nous avons détruites ! Or, Notre rigueur leur vint durant leur sommeil ou durant leur sieste.» Ibn Kathîr ؒ a dit : « C'est-à-dire : Concernant certaines cités, l'ordre d'Allah, Sa rigueur et Sa vengeance sont venus **«Durant leur sommeil»** C'est-à-dire : De nuit. **«Ou durant leur sieste (Qâ'ilân).»** C'est-à-dire : Lors de la sieste (*Al Qaylâlah*). C'est-à-dire :

¹ *Ma'âlim At-Tanzîl* (2/86).

² *Tafsîr Al Qur'ân Al 'Azîm* (2/191).

³ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (8/10).

⁴ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (9/151).

Le repos en milieu de journée. Ces deux temps-là : la nuit et la mi-journée sont des temps d'inattention et de distraction. »¹

515- Verset 5 : « Leur invocation, lorsque leur survint Notre rigueur, ne fut que de dire : « Certes nous étions injustes. » » Ibn 'Âchûr ؓ a dit : « Allah a fait de leur déclaration mensongère une injustice parce que celle-ci n'est pas supportée par des preuves qui prouvent sa véracité. Ainsi donc, cette déclaration mensongère est une injustice au regard des preuves. »²

516- Verset 6 : « Certainement, Nous interrogerons donc ceux vers qui furent envoyés [les Prophètes] et certainement Nous interrogerons les Envoyés. » Ibn Taymiyyah ؓ a dit : « Les gens de science – c'est-à-dire : les Gens du Livre et de la Tradition – s'accordent à dire qu'on prend la parole de toute personne et on la délaisse excepté celle du Messenger d'Allah ﷺ qu'on doit déclarer véridique dans tout ce qu'il a informé.³ On doit lui obéir dans tout ce qu'il a ordonné parce qu'il est infallible et il est celui qui ne s'exprime pas sous [l'effet de] la passion. En effet, ce n'est qu'une Révélation qui lui est révélée et, au Jour de la Résurrection, les gens seront interrogés sur lui comme Allah l'a dit ici. »⁴

517- Verset 8 : « Et la pesée, ce jour-là, sera équitable [littéralement : en toute vérité]. Quiconque donc les balances pèseront lourdes, alors voilà les couronnés de succès. » Al Qâsimî ؓ a dit : « Si quelqu'un demande : « Mais Allah ne connaît-Il pas les mesures des œuvres des serviteurs ? Quelle est donc la sagesse de les peser ? En guise de réponse, je dis : « Il y a des sagesse dans cela, notamment : 1- La manifestation de la justice. En effet, Allah ne fera aucune injustice à Ses serviteurs. 2- L'exposition aux serviteurs de ce qu'ils possèdent de bien et de mal. 3- La présentation de leurs bonnes et mauvaises actions. Etc. »⁵

518- Verset 12 : « Il [Allah] demanda : « Qu'est-ce qui t'a empêché de te prosterner lorsque Je t'ai ordonné [de le faire] ? » Il [Satan] répondit : « Je suis meilleur que lui. Tu m'as créé de feu tandis que Tu l'as créé d'argile. » »⁶

Ibn Taymiyyah ؓ a dit : « L'argument utilisé par Iblîs dans sa parole est faux et vain parce qu'il [s'est opposé et] a repoussé le texte scripturaire (*An-Nâs*) par l'analogie (*Al Qiyâs*). »⁷

Ibn Juzay ؓ a dit : « **« Je suis meilleur que lui »** : Voici le motif utilisé par Iblîs pour ne pas s'être prosterné [devant Adam]. Ceci implique l'opposition à

¹ *Tafsîr Al Qu'rân Al 'Azîm* (2/192).

² *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (8/32).

³ Ceci correspond à la célèbre parole de l'Imâm Mâlik ؓ qui a dit : « On prend la parole de chacun et on la délaisse excepté celle de l'occupant de cette tombe. » Et il indiqua la tombe du Prophète ﷺ. Voir : *I'lâm Al Muwaqî'in* (2/302), Ibn Al Qayyim.

⁴ *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafsîr* (3/137).

⁵ *Mahâsin At-Ta'wîl* (1/297).

⁶ Ce verset est similaire au suivant : « **Il [Iblîs] a dit : « Je suis meilleur que lui ! Tu m'as créé de feu tandis que Tu l'as créé d'argile. » »** (Sâd, 38 : 76).

⁷ *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafsîr* (3/138).

Allah dans Son ordre de se prosterner devant une personne émérite de la part de quelqu'un de moins émérite, selon sa prétention. C'est par cette opposition qu'Iblîs a mécrépu puisque sa mécréance ne fut pas une mécréance de reniement (*Kufr Juhûd*) [mais une mécréance d'enorgueillement (*Kufr Istikbâr*)]. »¹

Ach-Chanqitî ؒ a dit : « Plutôt, l'argile est meilleure que le feu parce que la nature du feu est la légèreté, la témérité, la corruption, la séparation, etc. tandis que la nature de l'argile est la sobriété et la réforme. On y dépose une graine et là voilà qu'elle donne un épi; on y met un noyau et voilà qu'elle donne un palmier. Regarde donc les jardins resplendissants et ce qu'ils contiennent comme délicieux fruits, belles fleurs et bonnes odeurs. Ainsi donc, tu sais que l'argile est meilleure que le feu. »²

519- Verset 13 : « Il [Allah] dit : « Descends donc d'ici ! Il ne t'appartient pas d'être arrogant ici. Sors donc ! Certes, tu es parmi les rabaissés. » » Al Qurtubî ؒ a dit : « **« Il ne t'appartient pas d'être arrogant ici »** parce que les habitants de ce lieu sont les humbles Anges. **« Sors donc ! Certes, tu es parmi les rabaissés. »** C'est-à-dire : Parmi les humiliés. Ce verset prouve donc que quiconque désobéit à son maître, alors il est [nécessairement] humilié. »³

520- Versets 16 – 17 : « Ensuite, certainement, je viendrai à eux de devant eux, de derrière eux, de leur droite et de leur gauche. Et Tu ne trouveras pas la plupart d'entre eux reconnaissants. » Ibn Taymiyyah ؒ a dit : « Ibn 'Abbâs ؓ et Ikrimah ont dit : « Iblîs n'a pas dit : « Et d'au-dessus d'eux » En effet, il a su qu'Allah est au-dessus d'eux. »⁴

521- Verset 20 : « Le Diable (Satan) leur insuffla donc [des idées] pour leur rendre visible [ce qui leur était caché de] leur nudité. » Al Qurtubî ؒ a dit : « **« Leur nudité »** C'est-à-dire : Leur partie intime. Le sexe (*Al Farj*) a été appelé « partie intime (*'Aurah*) » parce que son dévoilement met la personne mal à l'aise. Ainsi donc, ce verset prouve la laideur de découvrir sa partie intime. »⁵

522- Verset 23 : « Tous deux dirent : « Notre Seigneur ! Nous nous sommes fait de l'injustice à nous-mêmes. Et si Tu ne nous pardonnes pas et ne nous fais pas miséricorde, nous serons très certainement parmi les perdants. » » Ibn Taymiyyah ؒ a dit : « Le pardon (*Al Maghfirah*) est la disparition des méfaits [littéralement : des mauvaises actions] tandis que la miséricorde (*Ar-Rahmah*) est la procuration des bienfaits. Certains doyens ont dit : « Deux personnes ont commis un péché : Adam ؑ et Iblîs. Adam ؑ s'est repenti, alors Allah a accueilli son repentir, l'a élu et l'a guidé. Quant à Iblîs, il a persisté et s'est justifié par le

¹ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (1/297).

² *Adwâ Al Bayân* (/).

³ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (9/169).

⁴ *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafsîr* (3/140).

⁵ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (9/175).

Destin. Ainsi donc, quiconque se repent de son péché ressemble à Adam عليه السلام et quiconque persiste et se justifie par le Destin, alors il ressemble à Iblîs. »¹

523- Verset 26 : « Et l'habit de la piété, voilà qui est meilleur. » Cheikh Sa'dî رحمته الله a dit : « Cet habit est meilleur que l'habit concret tangible. En effet, l'habit de la piété perdure avec le serviteur sans s'user ni disparaître. C'est la beauté du cœur et de l'âme. Quant à l'habit apparent, alors son but est de cacher la partie intime apparente à un certain moment parmi des moments déterminés ou pour que cela soit une beauté pour la personne. Mis à part cela, il n'y a aucun bénéfice dans cet habit. »²

524- Verset 27 : « Ô fils d'Adam ! Que le Diable ne vous tente pas comme il a fait sortir vos père et mère du Paradis. » Ibn 'Achûr رحمته الله a dit : « Dans cette sourate, après avoir mentionné l'histoire d'Adam عليه السلام et ce qu'il a subi comme insufflations de Satan, Allah a mentionné le verset ci-dessus. Ensuite, Il a dit : **« Ô fils d'Adam ! Portez votre parure dans chaque lieu de culte [littéralement : chaque mosquée]. »** (Les Murailles, 7 : 31). Puis, Il a dit : **« Ô fils d'Adam ! Si des Messagers [choisis] parmi vous viennent pour vous raconter Mes versets. »** (Les Murailles, 7 : 35). Ceci en guise d'adresse aux Fils d'Adam. Ici, l'effet produit est étrange car cela vient après avoir fini de mentionner le récit d'Adam عليه السلام et les insufflations de Satan auxquelles il a été confronté. Ceci parce que le but de la descendance est de venger leurs pères, d'être hostiles à leur ennemi et de se méfier de lui pour ne pas tomber dans son piège. »³

525- Verset 27 : « Certes, Nous avons établi les diables en tant qu'alliés pour ceux qui ne croient pas. » Al Qurtubî رحمته الله a dit : « C'est-à-dire : Ceci est un ajout dans leur punition parce que Nous les avons rendus égaux dans leur détournement de la vérité. »⁴

526- Verset 31 : « Ô fils d'Adam ! Portez votre parure dans chaque lieu de culte [littéralement : chaque mosquée]. Et mangez et buvez et ne commettez pas d'excès ! Certes, Il [Allah] n'aime pas les personnes qui commettent des excès. »

Ibn Al Qayyim رحمته الله a dit : « J'ai entendu Cheikh Al Islâm Ibn Taymiyyah dire : « Dans ce verset, Allah a ordonné une part supplémentaire que simplement couvrir la partie intime dans la prière : cette part est le port de la parure (*Az-Zînah*). Ainsi donc, ici, on constate que l'ordre est rattaché à ce port de la parure et non simplement couvrir sa partie intime. Par conséquent, dans la prière, il convient que le serviteur porte ses plus beaux habits et les plus raffinés. »⁵

Ibn Juzayy رحمته الله a dit : « Il a été dit que le sens voulu du terme : « Parure (*Zînah*) » désignait ce qui est en plus de simplement se couvrir, comme s'embellir

¹ *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fi Tafîr* (3/142).

² *Tafîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

³ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr*.

⁴ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (9/193).

⁵ *Badâ'i At-Tafîr; Tafîr Al Qayyim*.

qui regroupe : les plus beaux habits, le *siwâk*, le parfum, etc. **« Et mangez et buvez et ne commettez pas d'excès ! Certes, Il [Allah] n'aime pas les personnes qui commettent des excès. »** C'est-à-dire : Ne mangez pas beaucoup en mangeant au-dessus du besoin. Les médecins ont dit : « Certes, toute la médecine a été rassemblée dans ce verset. »¹

527- Verset 32 : « Dis : « Qui a interdit la parure d'Allah qu'Il a sortie pour Ses serviteurs ainsi que les bonnes choses comme subsistance ? » Dis : « Elles sont pour ceux qui ont cru dans cette vie d'ici-bas et exclusivement pour eux au Jour de la Résurrection. » Al Qurtubî رحمه الله a dit : « Ce verset prouve de porter de beaux habits et de s'embellir lors de jours particuliers : le Vendredi, les fêtes, les rencontres avec les gens, les visites des frères, etc. »²

528- Verset 32 : « C'est comme cela que Nous détaillons les signes (versets) pour des gens qui savent. » Cheikh Sa'dî رحمه الله a dit : « **« C'est comme cela que Nous détaillons les signes (versets) »** C'est-à-dire : Nous les clarifions et Nous les montrons clairement. **« Pour des gens qui savent. »** Parce qu'ils sont ceux qui tirent bénéfice de ce qu'Allah a détaillé des signes (versets). Ils savent que ces signes (versets) proviennent d'Allah, ils les saisissent et les comprennent. »³

529- Verset 33 : « Dis : « En fait, mon Seigneur a interdit les turpitudes, tant apparentes que secrètes, de même que le péché, l'agression sans droit et que vous associez à Allah ce dont Il n'a fait descendre aucune preuve et que vous dites sur Allah ce que vous ne savez pas. » Ibn 'Atiyyah رحمه الله a dit : « Dans leur signification, la considération de ce qui est beau ou ce qui est laid est selon le point de vue de la Législation. Il en est de même de ce qui est amoral ou immoral. Ainsi donc, ici, les turpitudes (*Al Fawâhish*) est une indication de ce que la Législation a stipulé comme étant interdit à d'autres endroits du Coran. Par conséquent, tout ce que la Législation a interdit est une turpitude même si la raison ne la désapprouve pas, comme le port de la soie et de l'or pour les hommes, et ce qui y ressemble. »⁴

530- Verset 40 : « Certes, ceux qui ont traité Nos versets de mensonges et s'en sont enorgueillis, on ne leur ouvrira pas les portes du ciel et ils n'entreront pas au Paradis jusqu'à ce le chameau passe dans le chas de l'aiguille. Et c'est comme cela que Nous rétribuons les criminels. » Cheikh Sa'dî رحمه الله a dit : « La signification implicite de ce verset est : Les âmes des croyants qui se sont soumises à l'ordre d'Allah et qui ont déclaré véridique Ses versets, alors les portes du ciel leur seront ouvertes jusqu'à ce qu'elles montent vers Lui et elles parviennent là où Allah

¹ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (1/300).

² *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (9/203).

³ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

⁴ *Al Muharrar Al Wajîz* (2/395). Ibn Taymiyyah رحمه الله a dit : « Ceci fait partie des fondements des interdits sur lesquels les législations de tous les Prophètes s'accordent toutes ensemble. » *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafsi'r* (3/157).

l'aura voulu dans le monde céleste. Elles se réjouiront alors de la proximité de leur Seigneur et du prestige de Son agrément. »¹

531- Verset 42 : « Et ceux qui ont cru et ont accompli les œuvres vertueuses, Nous n'imposons à aucune âme que selon sa capacité. » Ibn Kathîr رحمته الله a dit : « **« Et ceux qui ont cru et ont accompli les œuvres vertueuses »** C'est-à-dire : Leurs cœurs ont cru et ils ont accompli les œuvres vertueuses par leurs membres. Le contraire de ces gens-là sont ceux qui ont mécru dans les versets d'Allah et s'en sont enorgueillis. Par ailleurs, Allah nous a avertis que la foi en Lui et les œuvres qui en découlent sont faciles parce qu'Il a dit qu'Il n'a pas imposé à une âme plus que sa capacité. »²

532- Verset 43 : « Et ils diront : « Louange à Allah qui nous a guidés à ceci. Et nous n'aurions pas été guidés si Allah ne nous avait pas guidés. » » Ibn Taymiyyah رحمته الله a dit : « Lorsque celui qui accomplit des bonnes actions les accomplit, alors leur accomplissement fait partie de la bienfaisance d'Allah sur le serviteur et Sa grâce sur lui ainsi que la guidée et la foi comme l'ont dit eux-mêmes les habitants du Paradis dans ce verset. »³

533- Verset 45 : « Et ils mécroyaient en l'au-delà. » Cheikh Sa'dî رحمته الله a dit : « Ce qui leur a valu de dévier du chemin et de se tourner vers les plaisirs interdits des âmes est leur absence de foi dans la Résurrection, leur absence de peur de la punition et leur absence d'espoir dans la rétribution. »⁴

534- Verset 46 : « Et entre eux, il y aura un voile, et sur les Murailles il y aura des gens qui reconnaîtront tout le monde par leurs traits caractéristiques. Et ils appelleront les gens du Paradis : « Paix sur vous ! » Ils n'y sont pas entrés pourtant ils y aspirent. » Cheikh Sa'dî رحمته الله a dit : « Entre les gens du Paradis et les gens de l'Enfer, il y aura un voile qu'on appelle : « Les Murailles (*Al A'râf*) » qui ne fait ni partie du Paradis ni de l'Enfer. Cet endroit surplombe les deux Demeures et on peut y voir les deux groupes ; sur ce voile, il y aura des gens qui reconnaîtront les gens du Paradis et ceux de l'Enfer : **« Par leurs traits caractéristiques »** C'est-à-dire : Leurs signes par lesquels ils les reconnaissent et les distinguent. Lorsque les gens d'*Al A'râf* regarderont les gens du Paradis, ils leur diront : **« Paix sur vous ! »** C'est-à-dire : Ils leur adresseront leur salutation et ils les salueront. Là, jusqu'à maintenant, ils ne sont pas encore entrés au Paradis mais ils y aspirent. Allah n'a pas placé cette aspiration dans leurs cœurs si ce n'est de l'avoir voulu pour eux par Sa générosité. »⁵

535- Verset 47 : « Et lorsque leurs regards seront tournés en direction des gens de l'Enfer. » Ach-Chanqirî رحمته الله a dit : « En ce qui concerne les gens des Murailles (*Ashâb Al A'râf*), Allah a utilisé l'expression : **« Seront tournés (*Surifat*) »**

¹ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân.*

² *Tafsîr Al Qu'rân Al 'Azîm* (2/205).

³ *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafsîr* (3/162).

⁴ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân.*

⁵ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân.*

Dans cette expression, il y a une indication qu'ils ont été contraints de regarder vers les gens de l'Enfer parce que personne ne regarderait de son propre chef vers ce qui provoque un vif effroi et est une vision hideuse de l'Enfer. Ceci à la différence de leur situation avec les gens du Paradis qu'ils appelleront d'eux-mêmes. »¹

536- Verset 49 : « Est-ce donc ceux-là au sujet desquels vous juriez qu'ils n'obtiendraient [de la part] d'Allah aucune miséricorde ? » Ibn Juzayy رحمه الله a dit : « Ceci est une parole des gens d'*Al A'raf* en s'adressant aux gens de l'Enfer. Quant au pronom démonstratif : **« Ceux-là »** Cela indique les gens du Paradis. En effet, en ce bas monde, les impies juraient qu'Allah ne ferait pas miséricorde aux croyants et Il ne se soucierait pas d'eux. Ainsi donc, [dans l'au-delà], l'inverse de ce qu'ils avaient dit [ici-bas] se manifestera clairement. »²

537- Verset 50 : « Et les gens de l'Enfer appelleront les gens du Paradis : « Déversez sur nous de l'eau ou de ce qu'Allah vous a pourvu. » Ils diront : « Certes, Allah les a interdits aux impies. » » Al Qurtubî رحمه الله a dit : « Dans ce verset, il y a une preuve que donner de l'eau fait partie des meilleures œuvres. On a interrogé Ibn 'Abbâs رحمه الله : « Quelle est la meilleure aumône ? » Alors, il a répondu : « L'eau. N'avez-vous pas entendu les gens de l'Enfer au moment où ils ont imploré le secours auprès des gens du Paradis, ils leur ont dit : **« Déversez sur nous de l'eau ou de ce qu'Allah vous a pourvu. »** » Certains Successeurs (*Tābi'in*) ont dit : « Quiconque a beaucoup de péchés, qu'il donne de l'eau [et abreuve les êtres vivants]. »³ En effet, Allah a pardonné les péchés de celui qui a abreuvé un chien.⁴ Par conséquent, que dire de quiconque abreuve un homme croyant et monothéiste qu'Allah a ressuscité !? »⁵

538- Verset 52 : « Et, assurément, Nous leur avons apporté un Livre que Nous avons détaillé en [pleine] science. » Cheikh Sa'dî رحمه الله a dit : « **« En [pleine] science. »** De la part d'Allah. Ceci concerne les situations des serviteurs en tout temps et en tout lieu, ce qui leur convient et ne leur convient pas, etc. Ce qui a été détaillé par Allah ne correspond pas au détail de quiconque n'est pas connaisseur des affaires de sorte qu'il ignorerait certaines situations et alors il émettrait un jugement qui ne conviendrait pas. Plutôt, le détail de la part d'Allah émane de Celui dont Sa science a cerné toute chose et dont Sa miséricorde a embrassé toute chose. »⁶

539- Verset 55 : « Invoquez votre Seigneur en toute humilité et en toute discrétion. Certes, Il n'aime pas les transgresseurs. »

¹ *Adwâ' Al Bayân.*

² *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (1/360).

³ Dans un hadith authentique, le Messager d'Allah ﷺ a dit : « La meilleure aumône est de donner de l'eau à boire. » Abû Dâwud (n°1681), Ibn Mâjah (n°3684) et Nassâî (n°3664 à n°3666). Voir : *Sahîh Al Jâmi'* (n°1113), Al Albânî.

⁴ Bukhârî (n°2363).

⁵ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (9/233).

⁶ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân.*

Al-Tabarî رحمه الله a dit : « Ici, Allah a dit : « Ô gens ! Invoquez votre Seigneur, Seul. Soyez sincères avec Lui dans votre invocation. N'invoquez aucune divinité ou statue autre que Lui. **﴿En toute humilité (Tadarru'an)﴾** C'est-à-dire : En vous humiliant et en vous soumettant à Son obéissance. **﴿Et en toute discrétion (Khufyatan)﴾** C'est-à-dire : Ni ouvertement ni ostensiblement et sans que vos cœurs soient dans le doute concernant Son Unicité et Sa Seigneurie comme le font les hypocrites et les traîtres envers Allah et Son Messenger ﷺ. »¹

Al Qurtubî رحمه الله a dit : « La Législation établit bien que les œuvres de bonté en secret possèdent plus de récompense que celles en public dès lors où elles ne sont pas obligatoires. Al Hasan ibn Abî Al Hasan a dit : « Assurément, nous avons rencontré des gens à la surface de la Terre qui œuvraient uniquement en secret et étaient incapables d'œuvrer en public. Les Musulmans s'efforçaient dans l'invocation et pourtant on n'entendait pas leur voix. En fait, ce n'était qu'un simple murmure entre eux et leur Seigneur. »²

Ibn Taymiyyah رحمه الله a dit : « Il y a plusieurs bénéfices d'être discret dans l'invocation, notamment :

a. Ceci traduit une plus grande foi car la personne sait qu'Allah entend l'invocation discrète.

b. Ceci est plus majestueux dans l'éducation. C'est pourquoi, on ne demande pas aux rois à voix haute. Quiconque fait cela est honni. Et Allah possède le plus haut exemple.

c. Ceci est plus éloquent dans la soumission humble et le recueillement. En effet, celui qui se recueille et s'humilie adresse sa demande tel un indigent humilié. Son cœur s'est brisé, ses membres se sont avilis et sa voix s'est recueillie jusqu'à ce que son humiliation et son indigence aient brisé sa langue de sorte qu'il n'arrive presque pas à prononcer quoique ce soit.

d. Ceci est plus éloquent dans la sincérité et dans le rassemblement du cœur. En effet, l'élévation de la voix morcelle le cœur et le sépare.

e. Ceci indique la proximité de la personne vis-à-vis d'Allah. Il lui adresse sa demande comme le fait le proche, de manière confidentielle. Ce n'est pas une demande d'un appel d'une personne lointaine à quelqu'un qui est loin. C'est pourquoi, Allah a dressé l'éloge de Son serviteur Zacharie عليه السلام dans Sa parole : **﴿Lorsqu'il appela son Seigneur d'un appel discret (Nidā'an Khafiyyan).﴾** (Marie, 19 : 3). En effet, lorsqu'il eut à l'esprit la proximité de son Seigneur et qu'il était plus proche de lui que n'importe quelle personne proche, alors il عليه السلام a effectué autant que possible une invocation discrète. »³

Al Qâsimî رحمه الله a dit : « Avant que tu sortes pour demander la pluie, médite bien ce verset. Sais-tu quelle est la sagesse de la mention de ces deux états : **﴿En**

¹ *Jâmi' Al Bayân* (12/485).

² *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (9/244).

³ *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafîr.*

toute humilité et en toute discrétion) ? Sache que l'objectif de l'invocation est que le serviteur affiche son besoin, son impuissance et son indigence vis-à-vis de son Seigneur – le Possesseur de l'admirable capacité et de l'infinie miséricorde – Et si cela lui arrive, alors il doit se protéger de l'ostentation. Comment ? En étant discret et en parvenant à la sincérité. Et Allah sait mieux. »¹

540- Verset 56 : « Et ne semez pas la corruption sur la Terre après sa réforme. » Ibn Taymiyyah ؒ a dit : « Quiconque médite sur les situations du monde, alors il trouvera que la cause du bien-être sur la Terre est l'Unicité d'Allah, Son adoration et l'obéissance à Son Messager ﷺ. Inversement, le mal dans le monde, le désordre, le malheur, la sécheresse, la domination de l'ennemi, etc. Alors, leur cause est la divergence d'avec le Messager ﷺ et l'appel à autre qu'Allah. »²

541- Verset 56 : « Et invoquez-Le avec peur (Khawfan) et convoitise (Tama'an). Certes, la miséricorde d'Allah est proche des bienfaisants (des vertueux). » Ibn Juzayy ؒ a dit : « Sache que la peur (*Al Khawf*) est de trois degrés : 1- Elle est faible. Elle traverse juste le cœur et n'affecte ni le for intérieur ni ce qui est apparent. Son existence est comme le néant. 2- Elle est forte de sorte à réveiller le serviteur de l'insouciance et le pousser vers la droiture. 3- Elle est si forte que le serviteur tombe dans la désespérance et le désespoir. Ceci n'est pas permis. La meilleure des affaires est celle du juste milieu, celle qui est médiane. Concernant la peur, les gens occupent trois rangs : 1- La peur de la masse populaire qui est celle des péchés. 2- La peur de l'élite qui est celle de l'issue finale. 3- La peur de la crème de l'élite qui concerne le Jour Dernier. En effet, la fin repose sur elle. L'espoir (*Ar-Rajâ'*) est de trois degrés : 1- L'espoir de la miséricorde d'Allah avec la cause entreprise en accomplissant l'obéissance à Allah et en délaissant Sa désobéissance. Ceci est l'espoir louable. 2- L'espoir avec la négligence et la désobéissance. Ceci est un leurre. 3- L'espoir si renforcé de sorte à se sentir en sécurité. Ceci est interdit. Concernant l'espoir, les gens occupent trois rangs : 1- L'espoir de la masse populaire qui espère la rétribution d'Allah. 2- L'espoir de l'élite qui espère la satisfaction d'Allah. 3- L'espoir de la crème de l'élite qui espère la rencontre avec Allah par amour pour Lui et vif désir envers Lui. »³

542- Verset 56 : « Certes, la miséricorde d'Allah est proche des bienfaisants (vertueux). » Ibn Taymiyyah ؒ a dit : « Allah a spécifiquement mentionné que les bienfaisants sont proches de la miséricorde parce que c'est une bienfaisance de la part d'Allah envers eux en tant que plus Miséricordieux des miséricordieux. Ceci est pour les bienfaisants parce que la rétribution est en fonction même de l'œuvre. En effet, plus ils ont été bienfaisants et vertueux dans leurs œuvres, plus Allah a été bienfaisant envers eux par Sa miséricorde. »⁴

¹ *Maḥāsin At-Ta'wīl*.

² *Al Jāmi' Li Kalām Al Imām Ibn Taymiyyah Fī Tafṣīr* (3/170).

³ *At-Tas'īl Li 'Ulūm At-Tanzīl* (1/360).

⁴ *Al Jāmi' Li Kalām Al Imām Ibn Taymiyyah Fī Tafṣīr* (3/170).

543- Verset 60 : **« Les notables de son peuple dirent : « Nous te voyons certainement dans un égarement évident. » »** Ibn Kathîr ؓ a dit : **« (Les notables de son peuple dirent) C'est-à-dire : La majorité, les chefs, les leaders et les notables parmi eux. (Nous te voyons certainement dans un égarement évident.) C'est-à-dire : Dans ton appel à nous pour que nous délaissions l'adoration de ces statues sur laquelle nous avons trouvé nos pères et nos aïeux. Il en est ainsi de la situation des pervers : ils voient les bons dans un égarement, comme Allah ﷻ a dit : (Et lorsqu'ils les ont vus, ils ont dit : « Certes, ceux-là sont vraiment des égarés ! » ») (Les Fraudeurs, 83 : 32). Il a [aussi] dit : (Et ceux qui ont mécru ont dit à ceux qui ont cru : « Si ceci était un bien, ils [les pauvres] ne nous y auraient pas devancés. » ») (Les Dunes, 46 : 11). »¹**

544- Verset 61 : **« Il a dit : « Ô mon peuple ! Il n'y a pas d'égarement en moi, mais plutôt je suis un Messenger [de la part] du Seigneur des mondes. » »** Ibn 'Ariyyah ؓ a dit : **« La parole que Noé ؑ a adressée à son peuple est une réponse à propos de ceci : (Il n'y a pas d'égarement en moi.) Ceci est le summum dans les bonnes manières et la façon de se détourner de la futilité émanant d'eux. Cette parole contient de la douceur et une largesse de poitrine en fonction de ce qu'implique le bon comportement prophétique. »²**

545- Verset 62 : **« Il a dit : « Ô mon peuple ! Il n'y a pas d'égarement en moi, mais plutôt je suis un Messenger [de la part] du Seigneur des mondes. Je vous transmets les messages de mon Seigneur, je vous conseille sincèrement et je sais [de la part] d'Allah ce que vous ne savez pas. » »**

Ibn Kathîr ؓ a dit : **« Ceci est l'affaire du Messenger : il doit être un transmetteur fidèle, une personne éloquente, un conseiller sincère et un connaisseur d'Allah. »³**

Cheikh Sa'dî ؓ a dit : **« C'est-à-dire : Ma fonction est de vous transmettre l'explication de l'Unicité d'Allah, Ses ordres et Ses interdits sous forme de conseil sincère et par compassion envers vous. (Et je sais [de la part] d'Allah ce que vous ne savez pas.) Ceci implique que vous m'obéissiez et vous vous pliez à mon ordre si vous saviez. »⁴**

546- Verset 64 : **« Ils le traitèrent donc de menteur. Alors, Nous le sauvâmes, lui et ceux qui étaient avec lui dans l'Arche, et Nous noyâmes ceux qui avaient traité de mensonges Nos signes. Certes, ils étaient des gens aveugles. »** Ibn 'Âchûr ؓ a dit : **« Ici, Allah a devancé le sauvetage en raison de l'importance de sauver les croyants et en guise d'empressement de réjouir ceux qui écoutent parmi les croyants. En effet, la coutume (l'habitude) d'Allah lorsqu'Il détruit les polythéistes est qu'Il sauve le Messenger et les croyants avec lui. »⁵**

¹ *Tafsîr Al Qu'rân Al 'Azîm* (2/214).

² *Al Muharrar Al Wajîz* (2/415).

³ *Tafsîr Al Qu'rân Al 'Azîm* (2/214).

⁴ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

⁵ *Ar-Tahrîr Wat-Tanwîr* (9/197).

547- Verset 69 : «Et rappelez-vous lorsqu'Il vous a fait succéder au peuple de Noé¹ et Il vous a rajouté en constitution physique et en hauteur. Rappelez-vous donc les bienfaits d'Allah pour que peut-être vous réussissiez.» Ibn 'Achûr رحمه الله a dit : « Ceci est un rappel clair du bienfait et une exposition de l'avertissement et la menace que le peuple de Noé a été éradiqué et anéanti par un châtement de la part d'Allah à cause de son polythéisme. Ainsi donc, quiconque les suit dans leur agissement, alors il est sur le point de subir aussi un châtement. Ensuite, Hûd رحمه الله est passé de l'ordre du monothéisme au rappel du bienfait d'Allah sur eux dont ils ne niaient pas que ce bienfait était parmi Ses bienfaits en dehors de quiconque autre que Lui. Cela parce que la Création et l'Ordre appartiennent à Allah et à personne d'autre en dehors de Lui. Ceci est donc un rappel de Son affaire qui doit les mener à Lui vouer l'adoration pour Lui Seul. »²

548- Verset 73 : «Assurément, une preuve évidente vous est venue [de la part] de votre Seigneur : voici la chamelle d'Allah, un signe pour vous. Laissez-la donc manger sur la Terre d'Allah et ne lui faites aucun mal ; sinon, un châtement douloureux vous saisira.» Ibn Juzayy رحمه الله a dit : « «Une preuve évidente [de la part] de votre Seigneur : » C'est-à-dire : Un signe manifeste qui correspond à la chamelle. Cette chamelle a été annexée à Allah (*NâqatuLlah*) en guise d'honneur ou parce qu'Il l'a créée sans chameau mâle. En effet, ils avaient suggéré à Sâlih رحمه الله de la leur faire sortir d'un rocher et s'il faisait cela, alors ils lui avaient promis qu'ils croiraient en lui. Alors, le rocher se brisa et la chamelle sortit de celui-ci pendant qu'ils regardaient. Ensuite, elle eut un chamelon. Alors, certains parmi eux crurent en lui tandis que d'autres mécrurent. »³

549- Verset 77 : «Ils égorgèrent donc la chamelle, transgressèrent l'ordre de leur Seigneur et dirent : « Ô Sâlih ! Fais nous venir ce dont tu nous menaces si tu es parmi les Envoyés. » » Ibn Juzayy رحمه الله a dit : « «Ils égorgèrent donc la chamelle.» Ici, Allah a attribué l'égorgement de la chamelle à l'ensemble parmi eux parce qu'ils ont tous agréé cela même si un seul d'entre eux l'a mise à mort. »⁴

550- Verset 79 : «Il se détourna donc d'eux et a dit : « Ô mon peuple ! Assurément, je vous ai transmis le message de mon Seigneur et je vous ai sincèrement conseillé, mais vous n'aimez pas les sincères conseillers ! » » Ibn 'Ariyyah رحمه الله a dit : « «Mais vous n'aimez pas les sincères conseillers ! » » Ceci est une expression pour signifier leur prédominance pour les désirs (les plaisirs) sur l'opinion [personnelle] et la raison ; cela parce que la parole du sincère conseiller est dure et va à l'encontre du désir de l'âme que l'on conseille. »⁵

¹ Autre traduction possible : «Et rappelez-vous lorsqu'Il vous a établis en tant que califes après le peuple de Noé.» Et Allah sait mieux.

² *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (8/204-205).

³ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (1/360).

⁴ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (1/360).

⁵ *Al Muharrar Al Wajîz* (2/424).

551- Verset 81 : « Certes, vous assouvissez vos désirs charnels avec les hommes en dehors des femmes ! Vous êtes bien des gens outranciers. » Ibn 'Achûr ؓ a dit : « Certes, vous êtes des gens dont l'excès (l'outrance) dans les désirs (les plaisirs) a prédominé. C'est pourquoi, lorsqu'ils ont été las des désirs habituels, ils ont désiré un désir anormal et étrange. »¹

552- Verset 82 : « Et, en guise réponse, son peuple ne fit que dire : « Sortez-les de votre cité. Certes, ce sont des gens qui veulent rester purs ! » » Al Qâsimî ؓ a dit : « Leur parole : « Certes, ce sont des gens qui veulent rester purs ! » C'est une raillerie de leur part vis-à-vis des croyants et de leur pureté à l'égard des turpitudes. C'est [aussi] une fierté de ce sur quoi ils étaient en termes de vices. C'est comme ce que dit l'immoral parmi les pervers à certains vertueux lorsqu'ils les exhortent : « Éloignez de nous cet austère et reposez-vous de cet ascète ! » En fait, cette parole de ces gens est du même genre que la parole qu'Allah a mentionnée à propos des gens d'*Al Ukhdûd* lorsqu'Il a dit : « Et ils ne leur reprochèrent que d'avoir cru en Allah, le Puissant, le Digne de louange. » (Les Constellations, 85 : 8). Il en est de même du polythéiste qui se venge du monothéiste et de son dépouillement dans le monothéisme qui ne le souille pas par l'association. Il en est encore de même de l'innovateur qui se venge du sunnite et de son dépouillement dans le suivi du Messenger ؐ qui ne le souille pas par les avis et les opinions des hommes ni quoi que ce soit qui divergerait de sa Tradition ؐ. Toutefois, la patience du monothéiste suiveur du Messenger ؐ vis-à-vis de la vengeance des polythéistes et des innovateurs à son égard est meilleure pour lui, plus bénéfique et plus facile que s'il devait patienter sur la vengeance d'Allah et de Son Messenger ؐ s'il s'accordait avec les polythéistes et les innovateurs. »²

553- Verset 85 : « Donnez donc la pleine mesure et la [véritable] pesée et ne donnez pas moins (Lâ Tabkhasû) aux gens que ce qui leur est dû. » Al Qurtubî ؓ a dit : « En arabe, le terme : « *Al Bakhs* » signifie : la diminution, le manque, etc. Ceci concerne la marchandise dans laquelle il y a un défaut, ou une tare, ou une tromperie sur la valeur, ou une astuce dans l'augmentation dans la mesure, ou sa diminution, etc. Tout cela fait partie de la consommation d'un bien sans droit et ceci fut interdit dans les communautés passées et précédentes sur les langues des Messagers (paix sur eux tous). »³

554- Verset 85 : « Et ne semez pas la corruption sur la Terre après sa réforme. Cela est meilleur pour vous si vous êtes croyants. » Al Qâsimî ؓ a dit : « « Et ne semez pas la corruption sur la Terre » C'est-à-dire : Par l'impiété et l'injustice. « Après sa réforme. » C'est-à-dire : Après que les Prophètes et leurs vertueux suiveurs qui œuvrent selon leur Législation ont amélioré et réformé l'affaire

¹ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (8/232).

² *Mahâsin At-Ta'wîl* (5/141).

³ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (9/333).

de la Terre en ayant établi la bonne mesure et la pesée correcte, et en ayant appliqué les peines prescrites et les décrets. »¹

555- Verset 86 : « Et ne vous asseyez pas sur tout chemin, menaçant et obstruant du sentier d'Allah quiconque a cru en Lui et cherchant à rendre ce sentier tortueux. »

At-Tabarî رحمہ اللہ a dit : « Ibn 'Abbâs رضی اللہ عنہ a dit concernant la parole d'Allah ﷻ : **« Et ne vous asseyez pas sur tout chemin »** : Toute voie. **« Menaçant »** Faisant peur aux gens de se rendre auprès de Chu'aïb رضی اللہ عنہ. Il a été dit : « Ils s'asseyaient sur le chemin et ils informaient quiconque venait à eux en lui disant : « Chu'aïb est un grand menteur. Qu'il ne vous tente pas à vis-à-vis de votre religion. »²

Ibn Kathîr رحمہ اللہ a dit : « **« Et ne vous asseyez pas sur tout chemin, menaçant »** Ici, Chu'aïb رضی اللہ عنہ leur a interdit de couper le chemin de manière concrète et abstraite. C'est-à-dire : En menaçant les gens de les tuer s'ils ne leur donnent pas leurs biens. **« Et obstruant du sentier d'Allah quiconque a cru en Lui et cherchant à rendre ce sentier tortueux. »** C'est-à-dire : Vous aimeriez que le sentier d'Allah soit tortueux et courbé. »³

556- Verset 86 : « Et rappelez-vous lorsque vous étiez peu nombreux et qu'Il vous a multiplié en nombre. » Cheikh Sa'dî رحمہ اللہ a dit : « C'est-à-dire : Il vous a accru en nombre du fait qu'Il vous a gratifiés d'épouses, de progénitures et de la santé. En effet, Il ne vous a pas éprouvés par une épidémie de maladies qui vous a diminué ni Il vous a fait dominer par un ennemi qui vous a envahi ni Il vous a divisés sur la Terre. Plutôt, Il vous a gratifiés en vous rassemblant, en déversant sur vous Ses subsistances et en vous accordant une nombreuse progéniture. »⁴

557- Verset 94 : « Et Nous n'avons envoyé aucun Prophète dans une cité sans que Nous n'ayons saisis ses habitants par la calamité et l'adversité pour que peut être ils s'humilient. » Ibn 'Âchûr رحمہ اللہ a dit : « Ici, concernant l'envoi des Messagers (paix sur eux), Allah a spécifiquement mentionné le terme : « Cité (*Qaryah*) » et non pas celui de : « Campagne (*Bâdiyah*) ». Ceci est bien indiqué dans ce verset-ci ainsi que dans d'autres versets du Coran mais aussi comme en témoigne l'Histoire des Religions. Le sens voulu de cet envoi de Messagers (paix sur eux) dans des cités est qu'Allah puisse diffuser le bien-être au sein des tenants de la Civilisation qui peuvent être affectés par des tares en raison d'un mélange et d'un regroupement de différentes catégories en leur sein. Quant aux gens de la campagne, ils ne sont pas exempts d'emménager du côté des villes et d'y résider en vue de leur besoin civil en allant vers des cités proches. »⁵

558- Verset 96 : « Si les habitants des cités avaient cru et avaient craint [Allah], certainement Nous leur aurions accordé des bénédictions du ciel et

¹ *Mahâsin At-Ta'wîl* (5/147).

² *Jâmi' Al Bayân* (12/557).

³ *Tafsîr Al Qu'rân Al 'Azîm* (2/222).

⁴ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

⁵ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (9/16).

de la Terre. Mais ils ont démenti, alors Nous les avons saisis pour ce qu'ils acquéraient.﴾

Ibn 'Achûr ؒ a dit : « **﴿Des bénédictions du ciel et de la Terre.﴾** Ici, le sens voulu désigne sa réalité car ce que les hommes obtiennent comme biens mondains ne provient ni plus ni moins de ce qui sort de la terre – et ceci concerne la plupart des bénéfices – ou ce qui tombe du ciel, comme : l'eau de pluie, les rayons du soleil, l'éclat de la lune, les étoiles [pour se guider], l'air, les vents propices, etc. »¹

Cheikh Sa'dî ؒ a dit : « Si les habitants des cités avaient cru, dans leur cœur, d'une foi véridique qui se traduit en œuvres et ils avaient fait preuve de piété envers Allah, en apparence et en secret, en délaissant tout ce qu'Allah a interdit, alors Il leur aurait ouvert les bénédictions du ciel et de la Terre. »²

559- Verset 99 : ﴿Sont-ils à l'abri du stratagème d'Allah ? Seuls les gens perdus se sentent à l'abri du stratagème d'Allah.﴾

Al Baghawî ؒ a dit : « Le stratagème d'Allah (*MakruLlah*) et Son égarement graduel (*Al Istidrâj*) à leur égard est qu'Il les a comblés de bienfaits en ce bas monde [malgré leur désobéissance]. »³

Ibn Kathîr ؒ a dit : « Al Hasan Al Basrî a dit : « Le croyant œuvre dans l'obéissance tout en étant agité et apeuré tandis que le débauché œuvre dans la désobéissance tout en étant apaisé et [en se sentant] en sécurité. »⁴

560- Verset 100 : ﴿Si Nous [le] souhaitions, Nous les toucherions pour [prix de] leurs péchés et Nous scellerions leur cœur, alors ils n'entendraient plus.﴾ Cheikh Sa'dî ؒ a dit : « **﴿Et Nous scellerions leur cœur, alors ils n'entendraient plus.﴾** C'est-à-dire : Lorsqu'Allah les alerte, ils n'y prêtent pas attention ; lorsqu'Il leur rappelle, ils ne se souviennent pas ; et lorsqu'Il leur montre les signes et les leçons à tirer, alors ils ne se guident pas. En fait, Allah les punit en scellant leur cœur et en les obscurcissant par le voile des péchés et de la souillure jusqu'à ce qu'Il les scelle définitivement. Ainsi, la vérité n'y entre pas, n'y parvient pas et ils n'entendent pas ce qui leur est bénéfique. Plutôt, ce qu'ils entendent sert à dresser la preuve contre eux. »⁵

561- Versets 113 – 114 : ﴿Et les sorciers vinrent à Pharaon et dirent : « Y aura-t-il vraiment une récompense pour nous si c'est nous qui sommes les vainqueurs ? » Il dit : « Oui. Et certes, vous serez vraiment parmi les rapprochés. ﴾﴾ At-Tabarî ؒ a dit : « Lorsque les sorciers ont demandé à Pharaon : « Est-ce que nous aurons une rétribution auprès de toi si nous battons Moïse ? » Alors, il leur a répondu : « Oui. Vous aurez cela. Vous serez parmi ceux qui sont les plus près de moi et même parmi les rapprochés auprès de moi. »⁶

¹ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (9/22).

² *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

³ *Ma'âlim At-Tanzîl* (2/132).

⁴ *Tafsîr Al Qur'ân Al 'Azîm* (2/224).

⁵ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

⁶ *Jâmi' Al Bayân* (13/26).

562- Verset 115 : **« Ils dirent : « Ô Moïse ! Ou bien tu jettes [en premier], ou bien c'est nous qui sommes les premiers à jeter. » »** Al Qurtubî ؒ a dit : « Ils ont fait preuve de bonne éducation avec Moïse ؑ et ceci a été la cause de leur foi. »¹

563- Verset 125 : **« Ils dirent : « Certes, c'est vers notre Seigneur que nous retournons. » »** Ibn Kathîr ؒ a dit : « Le châtimement du Seigneur est plus dur que ton châtimement et Sa punition, pour ce à quoi tu nous appelles et tu nous contrains aujourd'hui en termes de sorcellerie, est plus grande que ta punition. Ainsi donc, nous préférons patienter aujourd'hui sur ton châtimement pour être délivré [demain] du châtimement d'Allah. »²

564- Verset 126 : **« Et tu te venges de nous uniquement parce que nous avons cru aux signes de notre Seigneur quand ils nous sont venus. »** Al Baghawî ؒ a dit : « 'Atâ' a dit : « Nous n'avons commis aucun péché auprès de toi pour que tu nous châties pour cela ! En fait, notre seul péché est : **« Nous avons cru aux signes de notre Seigneur quand ils nous sont venus. » »**³

565- Verset 126 : **« Notre Seigneur ! Déverse sur nous une [belle] patience et fais-nous mourir soumis [littéralement : musulmans]. »** Ibn 'Âchûr ؒ a dit : « Accorde-nous la capacité de supporter ce dont Pharaon nous a menacés. Dès lors où cette menace ne pouvait être supportée par les âmes, alors ils ont demandé à Allah qu'Il accorde à leur âme une forte patience qui dépasse ce qui est connu. En effet, le déversement (*Al Ifrâgh*) signifie de verser tout ce qu'il y a dans un récipient. Ils ont aussi demandé pour eux-mêmes de mourir sur l'Islam indiquant par-là qu'ils ne sont pas désireux de cette vie d'ici-bas et qu'ils ne se soucient pas de la menace de Pharaon. En fait, leur aspiration fut uniquement d'être délivré dans l'au-delà et de gagner ce qu'il y a auprès d'Allah. Et, assurément, Pharaon a été humilié par cela et sa menace fut vaine. »⁴

566- Verset 129 : **« Il a dit : « Il se peut que votre Seigneur détruise votre ennemi et vous donne la lieutenance sur la Terre, et qu'Il voit alors comment vous allez œuvrer. » »** Ibn 'Âchûr ؒ a dit : « Moïse ؑ a employé un verbe d'espérance : **« Il se peut que ('Asâ)** » sans être catégorique par bonne éducation avec Allah et pour éviter que les gens de son peuple se fient [uniquement] à leurs œuvres. Ceci pour qu'ils augmentent encore leur piété et qu'ils se tournent vers la satisfaction d'Allah et Son secours. »⁵

567- Verset 130 : **« Et, assurément, Nous avons saisi la famille de Pharaon par des années de disette et par une diminution des fruits pour que peut être ils se rappellent. »** Al Baghawî ؒ a dit : « **« Par des années de disette »** C'est-à-dire : Par la stérilité et la sécheresse. Les Arabes disent : « Ils ont été touchés par la

¹ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (9/296).

² *Tafsîr Al Qur'ân Al 'Azîm* (2/228).

³ *Ma'âlim At-Tanzîl* (2/138).

⁴ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (9/56).

⁵ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (9/62).

disette » C'est-à-dire : Une année stérile, une année dure, etc. Il a été dit que ces années de disette désignaient des années de sécheresse, l'une à la suite de l'autre. **«Et par une diminution des fruits»** C'est-à-dire : Par la destruction des cultures par des parasites et des vermines. Qatâdah a dit : « Les années de disette concernaient les gens des campagnes tandis que la diminution des fruits concernait les gens des villes. » **«Pour que peut être ils se rappellent.»** C'est-à-dire : Qu'ils en tirent une exhortation. Ceci parce que la détresse adoucit les cœurs et pousse ceux-ci à désirer ce qu'il y a auprès d'Allah. »¹

568- Verset 131 : «Et lorsque le bien-être leur vint, ils dirent : « Ceci nous est dû. »» Cheikh Sa'dî رحمه الله a dit : « C'est-à-dire : « Nous méritons cela. » En fait, ils n'ont pas remercié Allah pour ce bien-être accordé de Sa part. »²

569- Verset 133 : «Nous avons alors envoyé sur eux le déluge, les sauterelles, les poux, les grenouilles et le sang, comme signes explicites ; mais, ils s'enorgueillirent et ils furent des gens criminels.» Ibn 'Âchûr رحمه الله a dit : « Allah a [littéralement] appelé ces calamités des signes détaillés (*Ayât Mufasssalât*) parce qu'ils étaient des indices de la véracité de Moïse عليه السلام. En effet, ces signes étaient liés au défi relevé et parce qu'ils étaient aussi des indices de la colère d'Allah contre eux. »³

570- Verset 136 : «Nous nous vengeâmes d'eux, alors Nous les avons noyés dans les flots du fait qu'ils traitaient de mensonges Nos signes et ils y étaient inattentifs (insouciantes).» Ibn 'Âchûr رحمه الله a dit : « C'est-à-dire : Nous les avons noyés pour prix de leur déclaration mensongère de Nos versets. En ce qui concerne l'insouciance (*Al Ghaflah*), ceci désigne la distraction de l'esprit de se rappeler d'une chose. Toutefois, ici, cette insouciance est intentionnelle (*At-Taghâful*) parce que c'est un détournement volontaire à l'égard de la réflexion sur les signes et les versets [d'Allah] ainsi que le refus de regarder les indices de la véracité de Moïse عليه السلام. »⁴

571- Verset 137 : «Et Nous avons fait hériter aux gens qui étaient opprimés les contrées orientales de la Terre et celles occidentales que Nous avions bénies.» Ibn Taymiyyah رحمه الله a dit : « Dans certains versets du Coran, Allah a informé qu'Il avait béni la terre du Châm et ce verset-ci est l'un d'entre eux. »⁵

572- Verset 137 : «Et la très belle parole de ton Seigneur s'est parachevée sur les Fils d'Israël pour avoir patienté.» Ibn Taymiyyah رحمه الله a dit : « C'est-à-dire : L'accomplissement complet de ce qu'Il leur avait promis en termes de secours contre Pharaon, sa noyade et la destruction de ses armées. »⁶

¹ *Ma'âlim At-Tanzîl* (2/139).

² *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

³ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (9/70).

⁴ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (9/75).

⁵ *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafsîr* (3/194).

⁶ *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafsîr* (3/194).

573- Verset 138 : « Ils dirent : « Ô Moïse ! Établis-nous une divinité comme ils ont eux aussi des divinités. » Il s'exclama : « Certes, vous êtes des gens ignorants. » Ibn 'Achûr ؓ a dit : « Moïse ؑ les a qualifiés d'ignorants pour accentuer et renforcer leur description. Ceci est indiqué par la phrase nominale (*-Al Jannalah Al Ismijah*). En effet, celle-ci désigne une caractéristique bien établie en eux et [bien] enracinée dans leur âme. Si ce n'était cette caractéristique en eux, alors un simple regard aurait suffi à les refréner de formuler une telle demande. »¹

574- Verset 140 : « Il a dit : « Chercherai-je pour vous une divinité autre qu'Allah alors qu'Il vous a préférés [à toutes les créatures] sur les mondes ? » Ibn 'Achûr ؓ a dit : « Le sens voulu du terme : « Les mondes (*Al 'Ālāmīn*) » désigne : Les communautés de leur temps et leur préférence sur elles qu'ils sont de la descendance d'un Messager et d'un Prophète ; et, parmi elles, il y a des Messagers et des Prophètes. Allah les a guidés vers le monothéisme et le salut vis-à-vis de la religion de Pharaon après avoir trébuché. Il les a rendus libres après avoir été esclaves ; Il les a conduits vers la possession d'une terre bénie ; Il les a soutenus par Son secours et Ses signes ; et Il leur a envoyé un Messager parmi eux pour qu'il leur établisse la Loi. Ces préférences n'ont pas été rassemblées pour aucune autre communauté excepté la leur à ce moment-là. »²

575- Verset 142 : « Et Moïse a dit à son frère Aaron : « Remplace-moi auprès de mon peuple, réforme et ne suis pas le sentier des corrupteurs. »

Ibn Kathîr ؓ a dit : « Moïse ؑ a nommé son frère Aaron ؑ comme son successeur sur les Fils d'Israël et il lui a enjoint la réforme et la non corruption. Ceci est [simplement] une annonce et un rappel parce qu'Aaron ؑ est un Prophète honoré et noble auprès d'Allah qui occupe une position de prestige et de majesté. »³

Cheikh Sa'dî ؓ a dit : « Quand Moïse ؑ se rendit au moment fixé par son Seigneur, il a fait une recommandation à [son frère] Aaron ؑ concernant les Fils d'Israël en raison de son souci pour eux et sa compassion envers eux. Il lui a dit : **« Remplace-moi auprès de mon peuple. »** C'est-à-dire : Sois mon successeur parmi eux et œuvre parmi eux de ce que j'œuvrais. **« Réforme »** C'est-à-dire : Suis la voie de la réforme. **« Et ne suis pas le sentier des corrupteurs. »** C'est-à-dire : Ceux qui commettent des désobéissances. »⁴

576- Verset 143 : « Seigneur ! Montre-Toi à moi pour que je Te voie. » Ar-Râzî ؓ a dit : « Certes, Moïse ؑ a demandé à Allah la plus sublime des choses : Sa vision. Et, à un autre moment, il ؑ a demandé la plus minime des choses lorsqu'il ؑ a dit : **« Seigneur ! Certes, j'ai grand besoin du bien que Tu feras descendre vers moi. »** (Le Récit, 28 : 24). Ainsi donc, nous aussi, nous demandons à Allah les choses les plus sublimes qui sont les bienfaits de l'au-delà et nous Lui demandons les choses les plus minimes qui sont les bienfaits d'ici-bas.

¹ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (9/82).

² *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (9/84).

³ *Tafsîr Al Qu'rân Al 'Azîm* (2/234).

⁴ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

Nous disons donc : **«Notre Seigneur! Accorde-nous ici-bas une belle part et dans l'au-delà une belle part.»** (La Vache, 2 : 201). »¹

577- Verset 143 : **«Mais regarde vers la montagne : si elle tient à sa place, alors tu Me verras. » Quand donc son Seigneur Se manifesta à la montagne, Il la réduisit en poussières, et Moïse s'effondra foudroyé.»** Ibn Kathîr ؓ a dit : « En effet, la montagne est plus grande que toi et plus puissante en création. **«Quand donc son Seigneur Se manifesta à la montagne»** Il regarda la montagne qui ne put se contenir, celle-ci se fissura et elle fut réduite en poussière dès le début. Moïse ؑ vit ce qui arriva à la montagne, alors il s'effondra foudroyé. »²

578- Verset 143 : **«Lorsqu'il reprit connaissance, il a dit : « Gloire à Toi ! Je me repens à Toi et je suis le premier des croyants. » »** Al Qurtubî ؓ a dit : « Il a été dit : Il [Moïse] ؑ a dit cela dans une optique de retour repentant vers Allah et de recueillement envers Lui au moment de l'apparition des signes. La communauté a été unanime que ce repentir [de Moïse] ne faisait pas suite à une désobéissance [de sa part]. En effet, les Prophètes sont infaillibles. »³

579- Verset 144 : **«Il [Allah] a dit : « Ô Moïse ! Certes, Je t'ai élu sur les hommes par Mon message et Ma parole. » »** Cheikh Sa'dî ؓ a dit : « Quand Allah a empêché Moïse ؑ de pouvoir Le voir alors qu'il désirait ardemment cela, Il lui a donné [en échange] un immense bien.⁴ »⁵

580- Verset 145 : **«Prends-les donc fermement [littéralement : avec force] et ordonne à ton peuple d'en prendre le meilleur d'eux. Je vous ferai voir la demeure des pervers.»** Al Baghawî ؓ a dit : « **«Prends-les donc fermement [littéralement : avec force]»** C'est-à-dire : Prends les Tablettes et ce qu'elles contiennent avec ardeur et vigueur. Il a [aussi] été dit : Prends-les avec la force du cœur et une résolution authentique. Ceci parce que lorsqu'on prend une chose avec une faible intention, alors cela mène à l'apathie. »⁶

581- Verset 146 : **«Je détournerai de Mes signes ceux qui, sans droit, sont arrogants sur la Terre. Et même s'ils voyaient tous les signes, ils n'y croiraient pas. Et s'ils voient le sentier de la droiture, ils ne le prennent pas comme sentier. Mais s'ils voient le sentier de l'erreur, ils le prennent comme sentier.»**

Al Baghawî ؓ a dit : « Ibn 'Abbâs ؓ a dit : « Il veut dire : Ceux qui sont arrogants envers Mes serviteurs et qui combattent Mes alliés jusqu'à ce qu'ils ne croient pas en Moi. » Ce qui signifie : Je les détournerai de l'acceptation de Mes versets et de les déclarer véridique. [En effet] Ils ont été punis par la privation de

¹ *Mafâtiḥ Al Ghayb.*

² *Tafsîr Al Qur'ân Al 'Azîm* (2/235).

³ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (9/439).

⁴ Notamment, parmi cet immense bien : Allah l'a élu auprès de Lui, Il lui a donné la Torah, Il lui a parlé de vive voix sur la montagne, et bien d'autres biens encore.

⁵ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân.*

⁶ *Ma'âlim At-Tanzîl* (2/152).

la guidée en raison de leur obstination à l'égard de la vérité. » Comme Allah ﷻ a dit : **« Et quand ils dévièrent, Allah fit dévier leurs cœurs. »** (Le Rang, 61 : 5). »¹

Ibn Taymiyyah ﷺ a dit : « Étant donné que ce qui est écrit dans le Coran est pur et seul un corps pur peut le toucher, alors les significations qui sont à l'intérieur du Coran ne peuvent être touchées que par des cœurs purifiés. Quant aux cœurs impurs et souillés, alors ils ne peuvent pas toucher les réalités du Coran. Ceci est une signification authentique et correcte. Allah ﷻ a dit : **« Je détournerai de Mes signes ceux qui, sans droit, sont arrogants sur la Terre. »** Certains prédécesseurs [vertueux] ont dit : « J'empêche leurs cœurs de comprendre le Coran. »²

Ibn Kathîr ﷺ a dit : « Certains prédécesseurs [vertueux] ont dit : « Celui qui a honte et celui qui est arrogant n'obtiennent pas la science. » D'autres ont dit : « Quiconque ne patiente pas une heure sur l'humilité de l'apprentissage de la science, alors il restera à jamais dans l'humiliation de l'ignorance. »³

582- Verset 150 : « Et quand Moïse revint à son peuple, très en colère et dépité » Al 'Izz ibn 'Abd As-Salâm ﷺ a dit : « La colère pour Allah fait partie des fruits de la haute considération d'Allah et Sa déférence. La colère contre le malfaissant, même en sa présence, fait aussi partie de cette haute considération d'Allah. Il en est de même de la réprimande qu'on lui adresse pour la transgression des interdits sacrés. En fait, il n'y a pas de bien dans un serviteur qui ne se met pas en colère pour son Maître. »

583- Verset 150 : « Avez-vous [voulu] hâter (précipiter) l'ordre de votre Seigneur ? » Al Qurtubî ﷺ a dit : « Hâter une chose, la précipiter, etc. signifie : vouloir amener cette chose ou l'avancer avant son terme venu. La précipitation (*Al 'Ajalah*) est blâmable. À l'inverse, la rapidité (*As-Sur'ah*) est louable. Elle consiste à accomplir une chose dès son premier temps. »⁴

584- Verset 150 : « Il [Aaron] a dit : « Fils de ma mère ! Certes, le peuple m'a traité en faible et peu s'en est fallu qu'ils ne me tuent. » » Ibn Kathîr ﷺ a dit : « Ici, Aaron ﷺ a dit : **« Fils de ma mère (*Ibn Umm*) »** pour que ceci soit plus doux et plus efficace auprès de Moïse ﷺ. En effet, tous les deux avaient le même père et la même mère. »⁵

585- Verset 151 : « Il [Moïse] a dit : « Seigneur ! Pardonne-moi ainsi qu'à mon frère et fais-nous entrer en Ta miséricorde. Certes, Tu es Le Plus Miséricordieux des miséricordieux. » » Abû Nu'aïm ﷺ a dit : « Ka'b ibn Mâlik a dit : « Il se peut qu'une personne se tenant debout en prière soit remerciée et il se peut qu'une personne dormant soit pardonnée. Ceci parce que ces deux personnes s'aiment mutuellement en Allah. L'une d'elles se lève pour prier et invoquer pour son frère, alors Allah agrée sa prière et Il ne rejette rien de son invocation. Notamment,

¹ *Ma'âlim At-Tanzîl* (2/152).

² *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafsîr* (3/198).

³ *Tafsîr Al Qu'rân Al 'Azîm* (2/237).

⁴ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (9/338).

⁵ *Tafsîr Al Qu'rân Al 'Azîm* (2/238).

durant la nuit, il mentionne son frère dans sa prière et il dit : « Seigneur ! Pardonne à mon frère Untel ! » Alors, Allah lui pardonne pendant qu'il dort. »¹

586- Verset 152 : « Certes, ceux qui ont prit le veau [en tant que divinité], bientôt une colère [de la part] de leur Seigneur s'abattra sur eux ainsi qu'une humiliation dans la vie d'ici-bas. C'est comme cela que Nous rétribuons ceux qui inventent [des innovations, des mensonges, etc.]. » Ibn Kathîr ؓ a dit : « À la suite de cela, ils ont subi un avilissement et un rabaissement dans la vie d'ici-bas. Notamment, Sa parole : « **C'est comme cela que Nous rétribuons ceux qui inventent [des innovations, des mensonges, etc.].** » Ceci arrive pour quiconque invente une innovation. En effet, l'humiliation de l'innovation et la divergence du droit chemin sont attachées de son cœur à ses épaules, comme l'a dit Al Hasan Al Baṣrî : « L'humiliation de l'innovation repose sur leurs épaules même si les mulets brayaient sur eux et les sabots [des chevaux] crépitaient. » Sufyân ibn 'Uyaynah a dit : « Tout adepte d'une innovation est humilié. »²

587- Verset 154 : « Et quand la colère de Moïse se tût, il prit les Tablettes et dans leur copie, il y avait une guidée et une miséricorde pour ceux qui appréhendent leur Seigneur. » Ibn Taymiyyah ؓ a dit : « Sahl ibn 'AbdiLlah At-Tustarî a dit : « Le fondement de tout bien, ici-bas et dans l'au-delà, est la crainte d'Allah. »³

588- Verset 155 : « Vas-Tu nous anéantir pour ce qu'ont fait les simples d'esprit parmi nous » Ibn Juzayy ؓ a dit : « C'est-à-dire : Vas-Tu nous anéantir et anéantir le reste des Fils d'Israël pour ce que les simples d'esprit ont fait – ceux qui ont demandé de Te voir lorsqu'ils ont dit : « **Montre-nous ouvertement Allah !** » Ainsi que ceux qui ont adoré le veau – Ainsi donc, la signification de ceci est un indice de Son argument, un désaveu de l'acte des simples d'esprit et un vif désir envers Allah que la punition n'englobe pas tout le monde. »⁴

589- Verset 155 : « En fait, c'est uniquement Ton épreuve par laquelle Tu égares qui Tu souhaites et Tu guides qui Tu souhaites. » Ibn Taymiyyah ؓ a dit : « C'est-à-dire : Ton examen, Ton test et Ton épreuve. Tout comme Tu as éprouvé Tes serviteurs par les bonnes et les mauvaises actions pour distinguer les grands patients et les reconnaissants de quiconque autre qu'eux ; de même, Tu les as éprouvés par l'envoi des Messagers et la descente des Livres pour distinguer le croyant du non croyant, le véridique du menteur et l'hypocrite du sincère. Ainsi donc, Tu fais de ceci une cause pour égarer des gens et une cause pour en guider d'autres. »⁵

590- Verset 156 : « Et Ma miséricorde a embrassé toute chose. » Al Baghawî ؓ a dit : « C'est-à-dire : Elle s'est généralisée sur toute chose. Al Hasan A Baṣrî et Qatâdah ont dit : « La miséricorde d'Allah a embrassé toute chose

¹ *Hilyah Al Awliyâ'* (6/31).

² *Tafsîr Al Qur'ân Al 'Azîm* (2/238).

³ *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafsîr* (3/208).

⁴ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (1/318).

⁵ *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafsîr* (3/208).

ici-bas : le bon comme le mauvais, le juste comme le pervers, etc. Toutefois, au Jour de la Résurrection, elle sera spécifique aux pieux. »¹

591- Verset 156 : « Je l'écrirai donc pour ceux qui sont pieux, s'acquittent de l'aumône légale et ceux qui croient en Nos versets. » Ibn Juzayy ؒ a dit : « **« Ceux qui croient en Nos versets. »** C'est-à-dire : Ceux qui croient en l'ensemble des Livres et des Prophètes (paix sur eux). Ceci est propre à cette communauté. »²

592- Verset 157 : « Ceux qui suivent le Messenger, le Prophète illettré, celui qu'ils trouvent écrit auprès d'eux dans la Torah et l'Évangile. Il leur ordonne le convenable et il leur interdit le blâmable. »

Ibn Taymiyyah ؒ a dit : « Son illettrisme ne concerne pas la perte de la science et de la lecture par cœur. En effet, il est l'Imam des imams dans cela. En fait, ceci concerne qu'il n'écrit pas ni ne lit ce qui est écrit. »³

Ibn Al Qayyim ؒ a dit : « Ce verset prouve que le Messenger d'Allah ﷺ ordonnait le convenable. C'est-à-dire : Ce qui est connu par les raisons [saines] et reconnu par les dispositions naturelles comme étant bon, de sorte que si son ordre et son interdiction sont présentés à la raison saine, alors elle l'accepte de la plus grande acception et elle atteste de son caractère bon. C'est comme l'ont dit certains Bédouins lorsqu'on leur a demandé : « Comment avez-vous su que Muḥammad ﷺ est le Messenger d'Allah !? » L'un d'eux a répondu : « Il n'a rien ordonné sans que la raison dise : Ah ! Si seulement, il l'interdisait. Et il n'a rien interdit sans que la raison dise : Ah ! Si seulement il l'ordonnait ! »⁴

593- Verset 157 : « Et il ôte d'eux leur fardeau et les jougs qui étaient sur eux. » Al Qurtubî ؒ a dit : « Le fardeau (*Al Isr*) signifie : La charge, la lourdeur, etc. En effet, un engagement avait été pris des Fils d'Israël qu'ils devaient accomplir des œuvres lourdes. Cet engagement, ainsi que la lourdeur de ces œuvres, leur fut ôté par le biais de Muḥammad ﷺ. Par exemple, ceci concernait : le lavage de l'urine, la licéité des butins de guerre, s'asseoir avec une femme menstruée, manger avec elle, etc. »⁵

594- Verset 157 : « Ceux donc qui ont cru en lui, l'ont soutenu, l'ont secouru et ont suivi la lumière qui est descendue avec lui, voilà les couronnés de succès. » Al Baghawî ؒ a dit : « **« Ceux donc qui ont cru en lui »** C'est-à-dire : Ils ont cru en Muḥammad ﷺ. **« L'ont soutenu »** C'est-à-dire : Ils l'ont traité avec un profond respect. **« L'ont secouru »** Contre les ennemis. **« Et ont suivi la lumière qui est descendue avec lui. »** C'est-à-dire : Le Coran. »⁶

¹ *Ma'âlim At-Tanzîl* (2/157).

² *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (1/319).

³ *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafsi'r* (3/210).

⁴ *Badâ'i At-Tafsi'r ; Tafsi'r Al Qayyim*. Voir aussi : *Miftâḥ Dâr As-Sa'âdah*.

⁵ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (9/356).

⁶ *Ma'âlim At-Tanzîl* (2/159).

595- Verset 162 : «Alors, ceux qui furent injustes parmi eux changèrent en une parole autre que ce qui leur avait été dit. Nous envoyâmes donc sur eux un châtiment [littéralement : une ignominie] du ciel pour prix de ce qu'ils commettaient comme injustice.» Ibn 'Âchûr ؓ a dit : « Dans ce verset, il est dit : **«Alors, ceux qui furent injustes parmi eux (*Minhum*) changèrent en une parole autre que ce qui leur avait été dit.»** Dans la sourate : La Vache (n°2), il n'y a pas la mention : « Parmi eux (*Minhum*) ».¹ Ici, la raison de l'ajout de cette expression est de clairement déclarer que le changement de parole n'émane pas de l'ensemble d'entre eux. En fait, dans la sourate : La Vache (n°2), ceci a été dit de manière générale parce que ce verset a été mentionné dans un contexte de réprimande qui convenait pour les intimider. Cela de manière à ne pas se méprendre que ceux qui avaient fait ceci étaient l'ensemble du peuple. En effet, les conséquences de certaines tribus sont [parfois] supportées par [l'ensemble de] leur groupe. »²

596- Verset 163 : «Et interroge-les à propos de la cité qui donnait sur la mer, lorsqu'on y transgressait le Sabbat. En effet, leurs poissons venaient à eux au jour de leur Sabbat en faisant surface et le jour où ce n'était pas le Sabbat [pour eux], ils ne venaient pas eux. C'est comme cela que Nous les avons éprouvés pour ce qu'ils commettaient comme désobéissance [littéralement : perversité].»

Al Qurṭubî ؓ a dit : « Ils disaient : : **«Nous sommes les fils d'Allah et Ses bien-aimés.»** (La Table Servie, 5 : 18). C'est-à-dire : Nous sommes de la tribu d'Abraham ؑ, Son ami intime. Nous sommes de la tribu d'Israël³ « les premiers-nés » d'Allah. Nous sommes de la tribu de Moïse ؑ, celui qui a parlé [de vive voix] à Allah. Nous sommes de la tribu d'Esdras (*'Uzayr*), « Son enfant ». Ainsi donc, nous sommes de leurs enfants. Alors, Allah ؑ a dit à son Prophète ﷺ : « Ô Muḥammad ! Interroge-les au sujet du village : Ne les ai-Je pas châtiés pour leurs péchés ? » Ceci en raison du changement d'une branche de la Loi par une autre branche. »⁴

Ibn Taymiyyah ؓ a dit : « Dans ce verset, il y a un immense avertissement contre ceux qui recourent à des ruses pour commettre des interdits religieux, parmi quiconque se pare de l'habit de la science de la jurisprudence alors que ce n'est pas un jurisconsulte. En effet, le jurisconsulte est celui qui craint Allah dans les transactions usuraires, etc. »⁵

¹ Ibn 'Âchûr ؓ fait référence au verset suivant : **«Alors, ceux qui furent injustes changèrent en une parole autre que ce qui leur avait été dit.»** (La Vache, 2 : 59).

² *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (9/145).

³ C'est-à-dire : Jacob ؑ, comme Allah ؑ l'a nommé : **«Toute nourriture était licite aux Fils d'Israël excepté celle qu'Israël [c'est-à-dire : Jacob] s'était interdit à lui-même avant que ne descende la Torah.»** (La Famille d'Imrân, 3 : 93).

⁴ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (9/362).

⁵ *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fi Tafṣîr* (3/215).

597- Verset 164 : **« Et lorsqu'une communauté parmi eux demanda : « Pourquoi exhortez-vous un peuple qu'Allah va anéantir ou châtier d'un châtiment sévère ? » Ils répondirent : « En guise d'excuse vis-à-vis de votre Seigneur et pour que peut-être ils soient pieux ! » »** Ibn Juzayy رحمه الله a dit : « Les Fils d'Israël se divisèrent en trois groupes : 1- Un groupe qui a désobéi [à Allah] en pêchant durant le Sabbat. 2- Un groupe qui a interdit [de commettre] ceci et s'est isolé du peuple. 3- Un groupe qui s'est tû et s'est isolé. Ce groupe n'a ni interdit ni désobéi. Quand ce [dernier] groupe vit l'émigration du groupe qui avait interdit et s'était isolé à la suite de la transgression du groupe qui avait désobéi, alors ils ont demandé au groupe qui avait interdit : « Pourquoi exhortez-vous un peuple qu'Allah va anéantir ou châtier ? » Alors, le groupe qui avait interdit a répondu : « Nous leur interdisons en guise d'excuse vis-à-vis d'Allah et pour que peut-être ils soient pieux ! » Alors, le groupe qui avait désobéi fut anéanti et le groupe qui avait interdit fut sauvé. Quant au troisième groupe, il y eut une divergence : Fut-il anéanti en raison de leur silence ? Ou fut-il sauvé en raison de leur isolement et du délaissement de la désobéissance ? [Et Allah sait mieux]. »¹

598- Verset 165 : **« Quand donc ils oublièrent ce qu'on leur avait rappelé, Nous sauvâmes ceux qui interdisaient le mal et Nous saisîmes ceux qui étaient injustes par un châtiment rigoureux pour ce qu'ils commettaient de perversité. »**

As-Suyûti رحمه الله a dit : « 'Ikrimah a dit : « Un jour, je suis venu voir Ibn 'Abbâs رحمه الله. Il était en train de pleurer et l'exemplaire du Coran était dans son giron. Je lui ai alors demandé : « Qu'est-ce qui te fait pleurer ? » Il m'a répondu : « Ces pages-là. » C'était la sourate : Les Murailles (n°7). Il mentionna alors l'histoire des Juifs quand ils violèrent le Sabbat concernant les poissons. Il a dit : « Un groupe revint avec des poissons ; un autre groupe s'isola à droite et réprouva ; un dernier groupe s'isola à gauche et se tut. » Ensuite, Ibn 'Abbâs رحمه الله lut le verset ci-dessus et a dit : « Je considère que ceux qui ont interdit le blâmable ont été sauvés et je ne vois pas les autres être mentionnés. Quant à nous, nous voyons des choses que nous réprouvons et pourtant nous ne disons rien à leur propos. »²

Cheikh Sa'dî رحمه الله a dit : « Ceci est la Tradition d'Allah parmi Ses serviteurs : Lorsque la punition tombe sur eux, alors seuls ceux qui ordonnaient le convenable et interdisaient le blâmable sont délivrés et sauvés. »³

599- Verset 167 : **« Certes, ton Seigneur est prompt à punir et certes, Il est Pardonneur, Tout-Miséricordieux. »** Ibn Kathîr رحمه الله a dit : « Ceci fait partie de la combinaison entre la miséricorde et la punition pour qu'il n'en résulte pas le désespoir. Ainsi, Allah combine souvent entre l'incitation (*At-Targhîb*) et l'intimi-

¹ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl.*

² *Ad-Dur Al Manthûr* (3/589).

³ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân.*

dation (*At-Tarhīb*) pour que les âmes restent toujours entre la peur (*Al Khawf*) et l'espoir (*Ar-Rajā'*). »¹

600- Verset 168 : « Et Nous les avons éprouvés par les bienfaits [littéralement : les bonnes actions] et par les méfaits [littéralement : les mauvaises actions], pour que peut-être ils reviennent. » Al Baghawī ؒ a dit : « **« Et Nous les avons éprouvés par les bienfaits. »** : Par la fertilité et la préservation. **« Et par les méfaits »** : Par la sécheresse et la difficulté. **« Pour que peut-être ils reviennent. »** Afin qu'ils reviennent vers l'obéissance à leur Seigneur et ils se repentent à Lui. »²

601- Verset 170 : « Et ceux qui s'attachent au Livre et accomplissent la prière, certes Nous ne laissons pas perdre la récompense de ceux qui s'amendent (se réforment). » Al Qurtubī ؒ a dit : « **« Et ceux qui s'attachent (Yumassikūn) au Livre »** Du verbe : s'attacher (*Massaka*) qui signifie : s'attacher au Livre d'Allah et à Sa religion de manière abondante et répétitive. C'est pourquoi, ces gens ont été complimentés et loués. En effet, l'attachement au Livre d'Allah et à la Religion demande de la persévérance et du recommencement [incessant]. »³

602- Versets 175 – 176 : « Et récite-leur la nouvelle de celui à qui Nous avons donné Nos versets et qui s'en dépouilla. Le Diable l'entraîna alors à sa suite et il fut parmi les égarés. Et si Nous l'avions souhaité, Nous l'aurions certainement élevé par ces versets, mais il demeura vers la Terre et suivit sa passion. » Cheikh Sa'dī ؒ a dit : « Il a été dépouillé d'être véritablement décrit par la science des versets d'Allah. En effet, la science de ceux-ci permet à son détenteur de se parer des nobles caractères et des belles œuvres et ainsi de s'élever vers les plus hauts degrés et les rangs les plus élevés. Ainsi donc, le délaissement du Livre d'Allah par le serviteur en le jetant derrière son dos, le rejet des nobles caractères que ce Livre ordonne et s'en départir comme on enlève l'habit constitue un dépouillement dont le Diable l'entraîne à sa suite. C'est-à-dire : Satan a dominé le serviteur au moment où il est sorti de la forteresse imprenable et il est parvenu au plus bas des bas fonds. Alors, il l'a entraîné vers les désobéissances **« Et il fut parmi les égarés »** après qu'il fut parmi les bien-guidés qui guident. Dans ces versets, il y a donc : un encouragement à œuvrer selon sa science et ceci est une élévation [de la part] d'Allah pour son détenteur et une protection contre Satan. Il y a aussi une intimidation contre le fait de ne pas œuvrer selon sa science et cela constitue une descente au plus bas des bas-fonds ainsi qu'une domination de Satan sur lui. Il y a encore le suivi de la passion et la perdurance du serviteur dans les désirs et les plaisirs qui sont une cause d'humiliation. »⁴

603- Verset 176 : « Et si Nous l'avions souhaité, certainement Nous l'aurions élevé par ces versets, mais il demeura vers la Terre et suivit sa passion. » Ibn 'Âchûr ؒ a dit : « Sa parole : **« Et si Nous l'avions souhaité, certainement**

¹ *Tafsīr Al Qur'ān Al 'Azīm* (2/249).

² *Ma'ālim At-Tanzīl* (2/164).

³ *Al Jāmi' Li Ahkām Al Qur'ān* (9/374).

⁴ *Taysīr Al Karīm Ar-Rahmān*.

Nous l'aurions élevé par ces versets. Allah nous indique que ces versets sont une cause de bonne direction et de purification du serviteur s'il souhaite pour lui la réussite. Par leur biais, Il protège Son serviteur du stratagème de Satan et de sa tentation afin qu'il ne l'en dépouille pas. Ceci est une leçon à tirer pour ceux qui réussissent pour qu'ils reconnaissent la grâce d'Allah sur eux dans leur réussite. Ainsi donc, la signification est : Si Nous l'avions voulu, Il aurait ajouté en œuvre de ce que Nous lui avons donné comme versets et alors Allah l'aurait élevé par sa science. »¹

604- Verset 176 : « Son exemple est comme l'exemple d'un chien qui halète si tu le poursuis et qui halète [aussi] si tu le laisses. Voilà l'exemple des gens de ceux qui ont traité Nos versets de mensonges. »

Al Baghawî رحمه الله a dit : « Al Qutaybî a dit : Tout ce qui halète ne halète que par épuisement ou par assoiffement excepté le chien. En effet, il halète en état de fatigue, au repos et quand il a soif. Allah a fait du chien un exemple pour quiconque traite Ses versets de mensonges, c'est-à-dire : Si tu l'exhortes, il est égaré ; et si tu le délaisses, il est [aussi] égaré. C'est comme le chien qui si tu le repousses, il halète, et si tu le laisses [tranquille] dans sa situation, il halète encore. »²

Ibn Al Qayyim رحمه الله a dit : « En ce qui concerne le mauvais savant qui a délaissé la guidée à cause de la passion, Allah ﷻ a dit : **« Son exemple est comme l'exemple d'un chien qui halète si tu l'attaques et qui halète [aussi] si tu le laisses. »** Ibn Jurayj a dit : « Le chien n'a pas de cœur dans le sens où son cœur est morcelé. En effet, si tu le poursuis, il halète ; et si tu le laisses [tranquille], il halète aussi. C'est un exemple pour celui qui délaisse la guidée et qui n'a pas de cœur car son cœur est morcelé. » [En guise de commentaire à la parole d'Ibn Jurayj] Ibn Al Qayyim a dit : « Je dis : Ce qu'Ibn Jurayj sous-entend par « son cœur est morcelé » est qu'il n'a pas de cœur qui le pousse à patienter et à cesser de haleter. Il en est de même de celui qui a été dépouillé des signes d'Allah : il n'a plus de cœur avec lui qui le pousse à patienter sur ce bas monde et à cesser de haleter en étant après lui. Quant au chien, il est un des animaux qui halètent le plus, à savoir : il halète en étant debout, assis, en marchant, à l'arrêt, etc. en raison de sa grande vivacité. »³

605- Verset 179 : « Nous avons destiné pour la Géhenne beaucoup de djinns et d'hommes. Ils ont des cœurs mais ils ne comprennent pas ; ils ont des yeux mais ils ne voient pas ; et ils ont des oreilles mais ils n'entendent pas. Ceux-là sont comme les bestiaux, plutôt ils sont plus égarés encore. Tels sont les insoucians. »

Ibn Juzayy رحمه الله a dit : « La signification de ce verset ne désigne pas une infirmité de l'ouïe et la vue en entier. En fait, la signification de celui-ci est leur infirmité dans ce qui leur est bénéfique et utile dans la Religion. »⁴

¹ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (9/176).

² *Ma'âlim At-Tanzîl* (2/175).

³ *Badâ'i At-Tafsîr ; Tafsîr Al Qayyim*.

⁴ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (1/330).

Al Alûsî ؒ a dit : « Allah infirme souvent une chose dès lors où son bénéfice et son fruit sont infirmés même si sa forme est présente comme notamment dans ce verset-ci. En effet, dès lors où ces gens n'en ont pas tiré bénéfice par leur cœur par une compréhension des significations de la parole d'Allah ni par leurs yeux par une contemplation du royaume d'Allah, alors aucun fruit n'a été concrétisé de ces choses-là. »¹

606- Verset 180 : **« C'est à Allah qu'appartiennent les plus beaux Noms, invoquez-Le donc par ceux-ci. »** Al Qurtubî ؒ a dit : « **« C'est à Allah qu'appartiennent les plus beaux Noms »** Allah a appelé Ses Noms [comme étant] les plus beaux parce qu'ils sont beaux aux oreilles et aux cœurs. En effet, ceux-ci indiquent Son Unicité, Sa générosité, Sa prodigalité, Sa miséricorde et Sa grâce. **« Invoquez-Le donc par ceux-ci. »** C'est-à-dire : Demandez-lui par Ses Noms. Ainsi donc, on Lui demande par chaque Nom qui Lui sied. Par exemple, on dit : « Ô Très-Miséricordieux ! Fais-moi miséricorde. » ; « Ô Sage Juge ! Juge en ma faveur. » ; etc. »²

607- Verset 181 : **« Et parmi quiconque Nous avons créés, il y a une communauté [de gens] qui guident [les autres] par la vérité et qui, par celle-ci, exercent la justice. »** Al Qurtubî ؒ a dit : « Ce verset prouve qu'Allah ne laisse jamais ce bas monde, à n'importe quel instant, sans un prédicateur qui appelle à la vérité [à chaque instant]. »³

608- Versets 182 – 183 : **« Ceux qui ont traité Nos signes (versets) de mensonges, Nous allons les conduire graduellement [vers leur perte] par là où ils ne savent pas. Et Je leur accorde un délai. Certes, Mon stratagème est inébranlable ! »** Al Baghawî ؒ a dit : « Al Kalbî a dit : « Il leur embellit leurs actions et [ensuite] Il les détruit. » Ad-Dahhâk a dit : « À chaque fois qu'ils commettent une désobéissance, Nous leur renouvelons un bienfait. » Sufyân Ath-Thawrî a dit : « Nous les gratifions de bienfaits à profusion et Nous leur faisons oublier de Nous remercier. »⁴

609- Verset 188 : **« En fait, je ne suis qu'un avertisseur et un annonciateur de bonnes nouvelles pour des gens qui croient. »** Ibn Juzayy ؒ a dit : « Ici, Allah a spécifiquement mentionné la bonne nouvelle et l'avertissement à propos des croyants car ils sont ceux qui tirent bénéfice et profitent des signes et versets d'Allah. »⁵

610- Verset 195 : **« Ont-ils des pieds avec lesquels ils marchent ? Ont-ils des mains avec lesquelles ils frappent ? Ont-ils des yeux avec lesquels ils voient ? Ont-ils des oreilles avec lesquelles ils entendent ? Dis : « Invoquez vos associés, ensuite complotez contre moi et ne me donnez pas de répit. » »** Ibn

¹ *Rûh Al Ma'ânî*.

² *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (9/393).

³ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (9/397).

⁴ *Ma'âlim Ar-Tanzîl* (2/176).

⁵ *Ar-Tas'îl Li 'Ulûm Ar-Tanzîl* (1/332).

‘Âchûr ءا dit : « Dans ce verset, Allah a spécifiquement mentionné les pieds, les mains et les yeux parce qu’ils sont les « outils » de la science, de la marche [dans Sa satisfaction] ainsi que de la défense et du secours [de Sa Religion]. »¹

611- Verset 196 : « Certes, mon Allié (Protecteur) est Allah, Celui qui a fait descendre le Livre [le Coran]. Et c’est Lui qui se charge [de la protection] des vertueux. » Cheikh Sa’dî ءا dit : « Quand les vertueux croyants ont pris pour allié leur Seigneur par [le biais de] la foi et la piété et ils n’ont pris personne d’autre que Lui comme allié qui ne procurait ni bénéfice ni préjudice, alors Allah les a pris pour alliés. Il s’est montré doux envers eux, Il les a aidés là où il y avait le bien pour eux et leur intérêt dans leur religion et leur vie mondaine et – en raison de leur foi en Lui – Il a repoussé d’eux tout mal et méfait. »²

612- Verset 200 : « Et si jamais le Diable t’incite à faire le mal, alors cherche refuge auprès d’Allah. Certes, Il est Oyant, Omniscient. »

Ibn Juzay ءا dit : « L’incitation du Diable est son chuchotement pour jeter le doute sur la vérité, ou ordonner les désobéissances, ou attiser la colère, etc. C’est pourquoi, Allah nous a ordonné de chercher refuge auprès de Lui contre Satan comme rapporté dans un hadith : Un jour, un homme fut très en colère, alors le Messager d’Allah ءا dit : « Certes, je connais une parole qui, s’il l’avait dite, alors ce qui le touchait aurait disparu : Nous nous réfugions auprès d’Allah contre Satan le lapidé. »³. »⁴

As-Suyûtî ءا dit : « Dans la sourate : Les Murailles (n°7), Allah ءا dit : « **Alors cherche refuge auprès d’Allah. Certes, Il est Oyant (Samî’), Omniscient (‘Alîm).** » Tandis que dans la sourate : Les Versets Détaillés (n°41), Il a dit : « **Alors, cherche refuge auprès d’Allah. Certes, Il est L’Oyant (As-Samî’), L’Omniscient (Al ‘Alîm).** » (Les Versets Détaillés, 41 : 36). Certes, les gens de science ont cherché la raison et la sagesse de la distinction entre les deux versets. Réfléchis donc bien à cela et sache que les causes de la Révélation de ce verset ont une trace dans cette distinction. En guise de réponse, Ibn Jamâ’ah a dit : « C’est parce que le verset de la sourate : Les Murailles (n°7) a été révélé avant le verset de la sourate : Les Versets Détaillés (n°41) et donc il convenait d’employer ici l’article indéfini et là l’article défini : « L’ ». C’est-à-dire : « **Il est L’Oyant, L’Omniscient** » qui avait déjà été mentionné la première fois au moment de l’incitation du Diable. »⁵

613- Verset 201 : « Certes, ceux qui ont été pieux, lorsqu’une suggestion du Diable les touche, ils se rappellent (se souviennent) et les voilà qu’ils redeviennent clairvoyants. »

¹ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (9/222).

² *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

³ Al Bukhârî (n°3282), Muslim (n°2610), Abû Dâwud (n°4781) et Ah̄mad (n°27205).

⁴ *At-Tas’îl Li ‘Ulûm At-Tanzîl* (1/335).

⁵ *Al Itqân Fi ‘Ulûm Al Qur’ân*.

Al Baghawî ؒ a dit : « As-Suddiy ؒ a dit : « Lorsqu'ils commettent des écarts, ils se repentent. »¹

Ibn Taymiyyah ؒ a dit : « Saïd ibn Jubayr a dit : « C'est la personne qui se met en colère, elle se rappelle d'Allah et alors elle contient sa rage. » D'après Mujâhid, Layth ibn Saïd a dit : « C'est la personne qui s'apprête à commettre un péché, elle se rappelle d'Allah et alors elle le délaisse. »²

614- Verset 204 : **« Et lorsque le Coran est récité, alors écoutez-le attentivement et observez le silence pour que peut-être il vous soit (*La'allakum*) fait miséricorde. »** Al Ghâfiqî ؒ a dit : « Wahb ibn Munabbih a dit : « Parmi la bonne éducation dans l'écoute [du Coran], il y a l'apaisement des membres et la révolution à œuvrer, à savoir : la personne est résolue à comprendre et elle œuvre selon ce qu'elle comprend. » Layth ibn Saïd a dit : « On a dit que la miséricorde la plus rapide pour quelqu'un est celle pour celui qui écoute attentivement le Coran en raison du verset ci-dessus. En effet, dans le Coran, lorsqu'Allah emploie l'adverbe : « Peut-être (*La'alla*) » alors c'est une obligation de la part d'Allah. »³



8- Les Prises de Guerre (*Al Anfâl*)

615- Verset 1 : **« Ils t'interrogent à propos des prises de guerre. Dis : « Les prises de guerre sont à Allah et au Messager. » Craignez donc Allah, faites la réconciliation entre vous et obéissez à Allah et à Son Messager, si vous êtes croyants. »** Ibn Juzayy ؒ a dit : « **« Et obéissez à Allah et à Son Messager, si vous êtes croyants. »** Ici, Allah ordonne de Lui obéir et d'obéir à Son Messager ؐ concernant le jugement des prises de guerre si les musulmans sont vraiment croyants. 'Ubâdah ibn As-Sâmit ؒ a dit : « Ce verset a été révélé à propos de nous, les personnes de Badr, lorsque nous avons été en désaccord et nos comportements n'ont pas été ce qu'ils auraient dû être. Alors, Allah nous a enlevé les prises de guerre de nos mains et Il les a données au Messager d'Allah ؐ qui les a partagées équitablement. Il y eut dans cela un signe de piété d'Allah, d'obéissance à Son Messager ؐ et de réconciliation entre les gens. »⁴

616- Versets 2 à 4 : **« En fait, les croyants sont ceux dont leur cœur frémit lorsqu'Allah est mentionné. Et lorsque Ses versets leur sont récités, cela leur augmente la foi et ils placent leur confiance en leur Seigneur. Ceux qui accomplissent la prière et qui dépensent de ce que Nous leur avons pourvu. Voilà ceux qui sont véritablement les croyants. »** Ibn Rajab ؒ a dit : « Lorsque le serviteur

¹ *Ma'âlim At-Tanzîl* (2/185).

² *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fi Tafîr* (3/239).

³ *Lamahât Al Anwâr Wa Nafahât Al Azhâr Wa Riyy Az-Zam'ân* (1/135).

⁴ *At-Tas'îl Li 'Ulâm At-Tanzîl* (1/338). Voir : *At-Sahîh Al Musnad Min Asbâb An-Nuzûl* (page : 113 à 115), Muqbil ibn Hâdi Al Wâdîl.

goûte au délice de la foi et il en trouve son goût et son délice, alors le fruit de cela apparaît sur sa langue et ses membres. Ainsi, la langue se délecte au rappel d'Allah et de ce qui s'en suit, et les membres s'empressent vers l'obéissance d'Allah comme en témoigne la parole d'Allah dans ce verset-ci. »

617- Verset 2 : « En fait, les croyants sont ceux dont leur cœur frémit lorsqu'Allah est mentionné. » Ibn Kathîr رحمہ اللہ a dit : « Ceci est la description du croyant, du véritable croyant : c'est celui qui, lorsqu'Allah est mentionné, son cœur frémit. C'est-à-dire : Il a peur de Lui, alors il accomplit Ses ordres et il délaisse Ses interdits. Sufyân Ath-Thawrî a dit : J'ai entendu As-Suddiyy dire : « C'est l'homme qui veut commettre une injustice – ou il a dit : Il a l'intention de commettre une désobéissance – alors on lui dit : « Craint Allah ! » Alors, son cœur frémit. »¹

618- Verset 2 : « Et lorsque Ses versets leur sont récités, cela leur augmente la foi. » Ibn Taymiyyah رحمہ اللہ a dit : « C'est une affaire que le croyant ressent lorsque les versets d'Allah lui sont récités. La foi augmente dans son cœur par la compréhension du Coran et la connaissance de ses significations. Cela fait partie de la foi de sorte que c'est comme s'il avait uniquement écouté le verset à ce moment-là. Alors, il résulte dans son cœur une incitation à accomplir le bien et une appréhension à commettre le mal qu'il n'y avait pas auparavant. »²

619- Verset 3 : « Ceux qui accomplissent la prière et qui dépensent de ce que Nous leur avons pourvu. » Ibn 'Âchûr رحمہ اللہ a dit : « Ici, les deux verbes ont été employés au présent [littéralement : l'inaccompli (*Al Mudâ'iri*)] : « Ceux qui accomplissent [...] et qui dépensent [...] » pour indiquer la répétition de ceci et son incessant renouvellement. »³

620- Verset 4 : « Voilà ceux qui sont véritablement les croyants, à eux des degrés [élevés] auprès de leur Seigneur ('Inda Rabbihim), ainsi qu'un pardon et une subsistance généreuse. » Cheikh Sa'dî رحمہ اللہ a dit : « On remarque qu'en premier Allah a bien précisé que ces gens sont de véritables croyants. Ensuite, ils bénéficient de hauts degrés auprès de Lui. Puis, [ils obtiennent] un pardon de Sa part. Enfin, une subsistance généreuse leur a été accordée. Ainsi donc, l'octroi de la proximité divine précède l'octroi du pardon et de la subsistance. »⁴

621- Verset 9 : « Et lorsque vous imploriez le secours de votre Seigneur, alors Il vous exauça aussitôt. » Ibn Taymiyyah رحمہ اللہ a dit : « Les cœurs véridiques et les invocations vertueuses sont l'armée qu'on ne peut ni battre ni dominer. »⁵

622- Verset 10 : « Et Allah ne fit ceci qu'en tant que bonne nouvelle et pour qu'à travers cela vos cœurs se tranquillisent. Et il n'y a de secours que [de la part] d'Allah. Certes, Allah est Puissant, Sage. » Cheikh Sa'dî رحمہ اللہ a dit : « « Et Allah ne fit ceci » C'est-à-dire : La descente des Anges. « Qu'en tant que

¹ *Tafsîr Al Qur'ân Al 'Azîm* (2/274).

² *Majmû' Al Fatâwâ* (7/228) ; *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafsîr*.

³ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (9/260).

⁴ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

⁵ *Majmû' Al Fatâwâ* (28/644) ; *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafsîr*.

bonne nouvelle) C'est-à-dire : Pour que vos âmes cherchent une réjouissance à travers cela. **« Et pour qu'à travers cela vos cœurs se tranquillisent. »** Hormis ça, le secours est uniquement dans la Main d'Allah et il n'est pas dans la quantité du nombre de personnes et d'équipements. »¹

623- Verset 11 : « Lorsqu'Il vous enveloppa d'une somnolence telle une sécurité de Sa part » Ibn 'Âchûr ؒ a dit : « **« La somnolence (An-Nu'ûs) »** fut une sécurité pour eux parce que lorsqu'ils ont dormi l'effet de la peur disparut de leur âme pendant la durée du sommeil et ceci fut un bienfait. Quand ils se réveillèrent, ils se sentirent actifs et l'activité des nerfs donne du courage à la personne et fait disparaître d'elle le sentiment de la peur qui est la léthargie des nerfs. »²

624- Verset 11 : « Et qu'Il [Allah] attache leurs cœurs et qu'Il affermisser par cela les pieds. » Cheikh Sa'dî ؒ a dit : « C'est-à-dire : Il les affermisser. En effet, l'affermissement (la fermeté) du cœur est la base de l'affermissement (la fermeté) du corps. »³

625- Verset 12 : « Lorsque ton Seigneur révéla aux Anges : « Certes, Je suis avec vous ! Affermissez donc ceux qui ont cru. » » Al Baghawî ؒ a dit : « C'est-à-dire : Renforcez leurs cœurs. »⁴

626- Verset 12 : « Frappez donc au-dessus des cous et frappez-les sur tous les bouts des doigts. » Ibn 'Âchûr ؒ a dit : « Les cous et les bouts des doigts ont spécifiquement été mentionnés parce que frapper le cou signifie l'anéantissement des corps des polythéistes et frapper les bouts des doigts invalide l'aptitude de celui qui est frappé à combattre parce que la manipulation de l'arme est avec les doigts [de la main]. »⁵

627- Verset 17 : « Ce n'est pas vous qui les avez tués, mais c'est Allah qui les a tués. » Ibn Kathîr ؒ a dit : « C'est-à-dire : Ce n'est ni par votre puissance ni par votre force que vous avez combattu vos ennemis avec leur grand nombre. En fait, c'est Allah qui vous a donné le dessus sur eux et vous a fait triompher d'eux. »⁶

628- Verset 19 : « Et votre masse, même nombreuse, ne vous sera [jamais] d'aucune utilité. Et, certes, Allah est avec les croyants. » Cheikh Sa'dî ؒ a dit : « Cette compagnie – dont Allah nous a informés qu'Il soutient les croyants grâce à elle – est en fonction de ce qu'ils accomplissent comme œuvres de la foi. En effet, si de temps en temps, l'ennemi l'emporte parfois sur les croyants, ceci est uniquement dû à une négligence de la part des croyants et au non accomplissement du devoir de la foi et ses implications. En effet, s'ils avaient accompli en tout point ce qu'Allah

¹ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân.*

² *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (9/278).

³ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân.*

⁴ *Ma'âlim At-Tanzîl* (2/201).

⁵ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (9/283).

⁶ *Tafsîr Al Qu'rân Al 'Azîm* (2/283).

leur avait ordonné de faire, alors leur bannière n'aurait pas été mise en déroute et leur ennemi n'aurait jamais eu le dessus sur eux ni ne l'aurait emporté contre eux. »¹

629- Versets 20 à 23 : « Ô vous qui avez cru ! Obéissez à Allah et à Son Messenger et ne vous détournerez pas de lui alors que vous entendez (*Tasma'ûn*) [de lui]. Et ne soyez pas comme ceux qui ont dit : « Nous avons entendu (*Sami'nâ*). » Alors qu'ils n'entendent pas (*Lâ Yasma'ûn*). Certes, les pires des bêtes auprès d'Allah sont les sourds-muets, ceux qui ne raisonnent pas. Et si Allah avait su qu'il y avait un bien en eux, Il les aurait fait entendre (*La Asma'ahum*). Mais, même s'Il les faisait entendre (*Wa Law Asma'ahum*), ils tourneraient certainement le dos en se détournant. » Dr. 'Isâm Al 'Uwayd (qu'Allah le préserve) a dit : « Dans le Coran, il y a soixante-dix-neuf versets qui parlent de l'écoute (*As-Simâ' – Al Istimâ' – Etc.*) de la Révélation (*Al Wahyû*) et sa manière d'y répondre. Elle se résume en trois types d'écoute : 1- Une écoute audible par l'ouïe. 2- Une écoute compréhensible par l'esprit. 3- Une écoute de réponse qui est celle du cœur et des membres. Les deux premiers types d'écoute sont un moyen tandis que le dernier type est la finalité et c'est le seul type qui délivre et sauve la personne. Ces trois types d'écoute ont tous été réunis ensemble dans ce groupe de versets de la sourate : Les Prises de Guerre (n°8). Et Allah sait mieux. »

630- Verset 22 : « Certes, les pires des bêtes auprès d'Allah sont les sourds-muets, ceux qui ne raisonnent pas. » Cheikh Sa'dî رحمه الله a dit : « L'ouïe (*As-Sam'*) qu'Allah leur a infirmée est l'ouïe de la signification qui impacte et produit un effet dans le cœur. Quant à l'ouïe de l'argument, alors assurément l'argument d'Allah a été dressé contre eux parce qu'ils ont entendu Ses versets mais ils ne les ont pas écoutés d'une ouïe bénéfique [se traduisant par l'acceptation]. »²

631- Verset 23 : « Et si Allah avait su qu'il y avait un bien en eux, Il les aurait fait entendre. Et même s'Il les faisait entendre, ils tourneraient certainement le dos en se détournant. »

Ibn Taymiyyah رحمه الله a dit : « Ce verset indique que ce n'est pas quiconque a entendu ou a compris une chose qu'il y a un bien en lui. Plutôt, il se peut que la personne comprenne mais elle n'œuvre pas en adéquation avec sa science. Ainsi donc, elle ne tire pas bénéfice de ce qu'elle a appris et par conséquent il n'y a pas de bien en elle. Ce verset indique aussi que faire entendre pour comprendre est uniquement demandé à quiconque a du bien en lui car c'est ce type de personne qui en tire bénéfice. »³

Ibn Al Qayyim رحمه الله a dit : « Place ta confiance en Lui Seul, établis une relation avec Lui Seul, devance Sa satisfaction de Lui Seul et fais de Son amour et Son agrément la « *Ka'bah* » de ton cœur autour de laquelle tu ne cesses de tourner en te soumettant à Ses piliers et en t'en tenant à ses implications. Si ton Seigneur voit

¹ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân.*

² *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân.*

³ *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafsîr (3/265).*

ceci qui émane de ton cœur, alors cela sera synonyme de succès et bonheur pour toi ! »

632- Verset 24 : « Ô vous qui avez cru ! Répondez à Allah et au Messenger lorsqu'il vous appelle à ce qui vous donne la [véritable] vie. »

Ibn Al Qayyim رحمه الله a dit : « La vie bénéfique ne résulte qu'en répondant à Allah et à Son Messenger ﷺ. Quiconque ne répond pas à Allah et à Son Messenger ﷺ, alors il n'a pas de vie. En effet, la véritable bonne vie est celle de celui qui répond à Allah et au Messenger ﷺ, en apparence et en for intérieur. Ces gens-là sont vivants même s'ils sont morts ; à l'inverse, d'autres qu'eux sont [spirituellement] morts même s'ils sont [physiquement] vivants de corps. »

Cheikh Sa'di رحمه الله a dit : « C'est-à-dire : La vie du cœur et de l'âme dans la servitude d'Allah et l'attachement à Son obéissance et à celle de Son Messenger ﷺ en continu. »¹

633- Verset 24 : « Et sachez qu'Allah s'interpose entre l'individu et son cœur » Ibn Kathîr رحمه الله a dit : « Allah s'interpose entre l'homme et son cœur, de sorte qu'il ne peut croire ni mécroire excepté par Sa permission. Anas ibn Mâlik رضي الله عنه a dit : Le Prophète ﷺ disait souvent : « *Ô Tourneur des cœurs ! Affermis mon cœur sur Ta religion.* » Il a dit : Nous avons demandé : « Ô Messenger d'Allah ! Nous avons cru en toi et en ce que tu as apporté. Est-ce que tu as peur pour nous ? » Il répondit : « *Oui. Certes, les cœurs sont entre deux doigts des doigts d'Allah et Il les tourne comme Il souhaite.* »². »³

634- Verset 28 : « Et sachez que vos biens et vos enfants sont une tentation⁴ et qu'auprès d'Allah il y a une récompense immense. » Cheikh Sa'di رحمه الله a dit : « Si vous avez une raison et une opinion, alors devancez Son immense grâce sur un délice infime, fugace et éphémère. En effet, la personne douée de raison pèse bien entre les choses et elle devance la première chose qui doit être devancée et celle qui est le plus en droit d'être devancée. »⁵

635- Verset 29 : « Ô vous qui avez cru ! Si vous craignez Allah, Il vous accordera du discernement, Il expiera de vous vos mauvaises actions et Il vous pardonnera. Et Allah est le Détenteur de la grâce immense. »

Al Baghawî رحمه الله a dit : « (Si vous craignez Allah, Il vous accordera du discernement ;) C'est-à-dire : Une issue aux ambiguïtés dans la religion. 'Ikrimah a dit : « Une délivrance. » C'est-à-dire : Il séparera entre vous et ce que vous craignez. » Ibn Ishâq a dit : « Ce qui tranche entre la vérité et le faux. » Un des plus immenses types de discernement qui est donné à celui qui craint son Seigneur est la clairvoyance en temps de troubles. Al Hasan Al Basrî a dit : « Lorsque la tribu-

¹ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân.*

² Hadith rapporté par Tirmidhî (n°2140), Ibn Mâjah (n°3834), Ahmad (n°13696) et authentifié par Al Albânî.

³ *Tafsîr Al Qu'rân Al 'Azîm* (2/289).

⁴ C'est-à-dire : une épreuve, un test, etc. Voir : *Tafsîr Al Qu'rân Al 'Azîm.*

⁵ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân.*

lation (*Al Fitnah*) arrive, chaque savant la connaît et lorsqu'elle s'en va, alors tous les gens la connaissent. » Ayyûb As-Sakhtiyânî a décrit Al Hasan Al Basrî et a dit de lui : « Lorsque la tribulation arrivait, il la voyait aussi clairement que nous la voyions clairement lorsqu'elle s'en allait. »¹

Ibn Taymiyyah ؒ a dit : « Certes, le savant voit les troubles avant leur venue tandis que les gens les voient uniquement après leur survenue et le mal apporté avec eux. »

Ibn Al Qayyim ؒ a dit : « Parmi le discernement (*Al Furqân*), il y a la lumière grâce à laquelle le serviteur discerne la vérité du faux. Plus le cœur du serviteur est proche d'Allah, plus son discernement est parfait. Allah est Celui qui accorde la réussite. »²

636- Verset 29 : « Ô vous qui avez cru ! Si vous craignez Allah, Il vous accordera du discernement. » Ibn Kathîr ؒ a dit : « Quiconque craint Allah, accomplit Ses ordres et délaisse Ses interdits, alors Allah lui accorde la réussite de connaître la Vérité du Faux. »³

637- Verset 33 : « Et Allah n'est pas tel qu'Il les châtie, alors que tu es parmi eux. Et Allah n'est pas à les châtier, alors qu'ils implorent le pardon. »

Ibn Taymiyyah ؒ a dit : « Allah a informé qu'Il ne châtie pas quiconque implore le pardon parce que l'imploration du pardon efface le péché qui est la cause du châtimement. Ainsi donc, l'imploration du pardon prémunit du châtimement. »⁴

Ibn Al Qayyim ؒ a dit : « **« Et Allah n'est pas tel qu'Il les châtie, alors que tu es parmi eux. »** Les savants ont déduit de ce verset que si l'amour du Messager ﷺ et l'amour de sa Tradition (*As-Sunnah*) entrent dans le cœur d'un serviteur, alors Allah ne châtiara pas ce cœur, ni ici-bas ni dans l'au-delà. Si la simple présence de l'amour du Messager ﷺ dans le cœur empêche le serviteur d'être châtié, alors qu'en est-il de la présence de l'amour d'Allah dans ce cœur ? »⁵

Ibn Juzayy ؒ a dit : « **« Et Allah n'est pas à les châtier, alors qu'ils implorent le pardon. »** C'est-à-dire : S'ils avaient cru et imploré le pardon. En effet, l'imploration du pardon est une sécurité contre le châtimement. Certains prédécesseurs [vertueux] ont dit : « Nous avons deux sécurités contre le châtimement : 1- La présence du Prophète ﷺ. 2- L'imploration du pardon. Quand le Prophète ﷺ est mort, une sécurité s'en est allée et l'autre est restée. »⁶

¹ *Ma'âlim At-Tanzîl* (2/214).

² *I'lâm Al Muwaqî'in* (4/258) ; *Badâ'i At-Tafsîr*. La première fois que l'Imam Mâlik ؒ rencontra l'Imam Châfi'î ؒ qui était jeune à ce moment-là, il lui a dit : « Certes, je vois qu'Allah a jeté une lumière dans ton cœur. Par conséquent, ne l'éteins pas par l'obscurité de la désobéissance. » Cette parole de l'Imam Mâlik tire sa source de la signification du verset ci-dessus.

³ *Tafsîr Al Qu'rân Al 'Azîm* (2/295).

⁴ *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafsîr* (3/268).

⁵ *Badâ'i At-Tafsîr* ; *Tafsîr Al Qayyim*.

⁶ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (1/343).

Dr. Fâdil As-Sâmirâ'î (qu'Allah le préserve) a dit : « La forme nominale indique la fixité et la permanence tandis que la forme verbale indique la continuité et le renouvellement. Parmi les subtilités de cette formulation, il y a ce verset ci-dessus. En effet, ici en premier, Allah ﷻ a dit : **« Tel qu'Il les châtie (Li Yu'adhdhibahum) »** en employant un verbe (*Fi'l*) car la perduration du Messenger ﷺ parmi eux empêche temporairement la venue du châtiment tandis qu'en second Il a dit : **« À les châtier (Mu'adhdhibahum) »** en employant un nom (*Ism*) car l'implication du pardon (*Al Istighfâr*) empêche constamment, et en tout temps, la venue du châtiment. »

638- Verset 35 : « Et leur prière , auprès de la Maison, n'est que sifflements et applaudissements : « Goûtez donc au châtiment du fait que vous étiez mécréants ! » » Al Qâsimîؒ a dit : « Adopter les applaudissements, le chant, le battement des tambourins, le son des trompettes et le rassemblement à cette fin comme une religion, une voie vers Allah et un moyen de se rapprocher de Lui, alors ceci ne fait pas partie de la religion de l'Islam. Ce n'est pas quelque chose qui leur a été prescrit par leur Prophète Muhammad ﷺ, ni par aucun de ses Califes bien-guidés, ni personne parmi les Imams des Musulmans ne l'a approuvé. Bien au contraire, personne parmi les gens de Religion n'a fait cela à l'époque du Messenger d'Allah ﷺ ni à l'époque de ses Compagnons, ni à l'époque de leurs Successeurs en toute vertu, ni à l'époque des Successeurs des Successeurs. »¹

639- Verset 36 : « Certes, ceux qui ont mécréu dépensent leurs argents (leurs biens) pour obstruer [les gens] du sentier d'Allah. [Assurément] Ils les dépenseront. Ensuite, ce sera pour eux un remords. Puis, ils seront vaincus et ceux qui auront mécréu seront alors rassemblés vers la Géhenne. » Ibn 'Âchûrؒ a dit : « Le remords a été affilié aux biens parce qu'ils sont une cause de remords lorsqu'on les dépense. »²

640- Verset 41 : « Et sachez que, quoique ce soit que vous avez ramassé comme butin, alors le cinquième appartient à Allah, au Messenger, à ses proches parents, aux orphelins, aux pauvres et aux voyageurs [en détresse]. » Ibn Taymiyyahؒ a dit : « L'annexion est au Messenger ﷺ parce qu'il ﷺ est celui qui distribue ces biens par ordre d'Allah. Ceux-ci ne sont la propriété de personne. En effet, il ﷺ a dit : *« Par Allah ! Certes, je ne donne à personne, ni ne prive personne. En fait, je ne suis qu'un répartiteur (Qâsim) : je place là où il m'a été ordonné. »*³ Ceci indique qu'il ﷺ n'est pas le propriétaire des biens, mais plutôt l'exécuteur de l'ordre d'Allah dans cela. »⁴

641- Verset 41 : « Si vous croyez en Allah et en ce que Nous avons fait descendre sur Notre serviteur, le jour du Discernement : le Jour où les deux

¹ *Mahâsin At-Ta'wîl* (5/289).

² *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (9/341).

³ Ce hadith est rapporté par Al Bukhârî (n°3117) avec la formulation suivante : *« Je ne vous donne pas ni ne vous prive. En fait, je ne suis qu'un répartiteur (Qâsim) : je place là où il m'a été ordonné. »*

⁴ *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafâsir* (3/278).

groupes se sont rencontrés.) Al Qurtubî ؒ a dit : « C'est-à-dire : Le Jour où il y a eu la séparation entre la Vérité et le Faux : ce Jour fut celui [de la bataille] de Badr. »¹

642- Verset 44 : **« Et lorsque vous vous êtes rencontrés, Il vous les montrait peu nombreux à vos yeux, de même Il vous faisait paraître peu nombreux à leurs yeux pour qu'Allah parachève une affaire qui devait être accomplie. »** Ibn 'Âchûr ؒ a dit : « Ceci fait partie du merveilleux agencement d'Allah de sorte qu'Il a produit pour une seule et même cause deux effets différents. Les musulmans virent les polythéistes peu nombreux, alors cela renforça leur cœur et dissipa leur effroi vis-à-vis d'eux. De même, les polythéistes virent aussi les musulmans peu nombreux, alors ceci les leurra et ils pensèrent obtenir la victoire sur eux par un moindre combat. Mais, il n'en fut pas ainsi et ils subirent l'ardeur des musulmans. »²

643- Verset 45 : **« Ô vous qui avez cru ! Lorsque vous rencontrez une troupe [ennemie], soyez fermes et rappelez-vous beaucoup Allah pour que peut-être vous réussissiez. »** Ibn Kathîr ؒ a dit : « Concernant ce verset, Qatâdah a dit : « Allah a imposé Son rappel au moment où le serviteur est le plus occupé : lors de l'affrontement avec l'ennemi. »³

644- Verset 47 : **« Et ne soyez pas comme ceux qui sont sortis de leurs maisons méprisant [la vérité], ostentatoires devant les gens et qui obstruent le sentier d'Allah. »** Cheikh Sa'dî ؒ a dit : « Que votre objectif dans votre sortie soit le Visage d'Allah, l'élévation de Sa religion, l'obstruction des voies qui conduisent au courroux d'Allah et à Sa punition et l'attraction des gens vers le sentier d'Allah qui mène aux Jardins de la Félicité. »⁴

645- Verset 48 : **« Certes, je crains Allah et Allah est dur en punition. »** Ibn Taymiyyah ؒ a dit : « Ici, Allah nous a informés que Satan a peur de Lui et Le craint. Quant à la punition, celle-ci concerne soit le délaissement de ce qui a été ordonné ou soit l'accomplissement de ce qui a été interdit. »⁵

646- Verset 50 : **« Si tu voyais, lorsque les Anges arrachent les âmes de ceux qui ont mécru ! Ils les frappent sur leur visage et leur derrière [et disent] : « Goûtez au châtiment du Brasier ! » »** Al Baghawî ؒ a dit : « Ceci est au moment de la mort, à savoir : les Anges frappent les visages et les dos des impies avec des fouets de l'Enfer. »⁶

647- Verset 53 : **« Cela parce qu'Allah n'est pas à changer un bienfait dont Il a gratifié un peuple jusqu'à ce que ceux-ci changent ce qui est en eux-mêmes. Et Allah est Oyant, Omniscient. »** Cheikh Sa'dî ؒ a dit : « **« Cela »** Ce châtiment qu'Allah a infligé aux communautés qui traitèrent de mensonge est qu'Il

¹ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'an* (10/35).

² *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (10/).

³ *Tafsîr Al Qur'an Al 'Azîm* (2/302).

⁴ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

⁵ *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafsîr* (3/278).

⁶ *Ma'âlim At-Tanzîl* (2/231).

leur a fait disparaître les bienfaits et les délices dans lesquels elles se trouvaient à cause de leurs péchés et de leur changement de ce qui était en eux. En effet, Allah n'est pas à changer un bienfait, parmi les bienfaits religieux et mondains, qu'Il a gratifié à un peuple. Plutôt, Il le fait perdurer et Il l'augmente pour eux si eux-mêmes augmentent leur gratitude envers Lui. Ceci **«Jusqu'à ce que ceux-ci changent ce qui est en eux-mêmes.»** C'est-à-dire : En changeant de l'obéissance vers la désobéissance. Ils sont devenus ingrats vis-à-vis des bienfaits d'Allah et ils les ont remplacés par l'ingratitude. Alors, à ce moment-là, Allah les en dépouille et Il les change pour eux comme ils ont changé ce qui était en eux-mêmes. Dans cela, il y a la manifestation de la sagesse d'Allah, Sa justice et Sa bienfaisance envers Ses serviteurs étant donné qu'Il les a [seulement] punis pour [prix de] leur injustice. »¹

648- Verset 56 : **«Ceux avec qui tu as conclu un engagement parmi eux et qui ensuite rompent leur engagement à chaque fois et qui ne craignent aucunement [Allah].»** Ibn 'Âchûr ؓ a dit : « L'expression – concernant leur rupture de l'engagement – a été exprimée par une formulation au présent [littéralement : une formulation à l'inaccompli (*Sighah Al Mudâri'*)] pour indiquer que ceci est un renouvellement et une répétition de leur part après la révélation de ce verset qu'ils n'arrêteront pas d'agir ainsi. C'est donc une allusion à désespérer d'eux qu'ils respectent pleinement leur engagement. »²

649- Verset 57 : **«Donc, si tu les maîtrises à la guerre, alors inflige-leur un châtiment exemplaire de sorte que ceux qui sont derrière eux soient effarouchés pour que peut-être ils se souviennent.»** Cheikh Sa'dî ؓ a dit : « Ceci fait partie des bénéfices des punitions et des peines prescrites qui découlent des désobéissances. C'est-à-dire : Elles sont une cause de dissuasion pour quiconque ne commet pas de désobéissances. Plutôt, elles dissuadent quiconque les a commises pour qu'il ne les recommence pas. »³

650- Verset 63 : **«Il [Allah] a uni entre leurs cœurs [par la foi]. Si tu avais dépensé l'ensemble de ce qui est sur la Terre, tu n'aurais pu unir entre leurs cœurs ; mais c'est Allah qui les a unis entre eux. Certes, Il est Puissant, Sage.»**

Al Qurṭubî ؓ a dit : « C'est-à-dire : Il a réuni les cœurs des Aws et des Khazraj. L'union des cœurs malgré le fanatisme intense chez les Arabes fait partie des signes et des miracles du Prophète ﷺ. En effet, si l'un d'eux donnait une gifle à quelqu'un, alors la personne se battait pour cette gifle jusqu'à la rendre. En fait, ils étaient les plus fanatiques parmi les créatures d'Allah, alors Allah les a unis entre eux par la foi jusqu'à ce que la personne combatte son propre père et son frère à cause de la religion. »⁴

¹ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân.*

² *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (10/48).

³ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân.*

⁴ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (10/67).

Ibn Kathîr ؒ a dit : « Ibn 'Abbâs ؓ a dit : « Certes, lorsqu'Allah rapproche entre les cœurs, alors rien ni personne ne peut les écarter. »¹

651- Verset 64 : « Ô Prophète ! Allah te suffit ainsi que quiconque t'a suivi parmi les croyants. » Cheikh Sa'dî ؒ a dit : « Ceci est une promesse d'Allah [faite] à Ses serviteurs croyants qui suivent Son Messenger ﷺ qu'Il leur suffit et Il leur accordera la victoire sur leurs ennemis. Ainsi donc, s'ils viennent avec la cause, qui est la foi [en Allah] et le suivi [du Messenger ﷺ], alors obligatoirement Il leur suffira concernant ce qui les soucie parmi les affaires religieuses et mondaines. Cette suffisance [de la part d'Allah] est uniquement retardée par le retard [du serviteur] dans l'accomplissement de ses conditions. »²

652- Verset 65 : « Ô Prophète ! Incite les croyants au combat. S'il se trouve parmi vous vingt patients, ils vaincront deux cents ; et s'il s'en trouve cent, ils vaincront mille parmi ceux qui ont mécru du fait que ce sont des gens qui ne comprennent pas. » Cheikh Sa'dî ؒ a dit : « « Ce sont des gens qui ne comprennent pas. » C'est-à-dire : Ils ne possèdent pas de science de ce qu'Allah a préparé pour les combattants dans Son sentier. Ils combattent pour la domination sur la Terre et la corruption, alors que vous, vous comprenez le but du combat : c'est l'élévation de la parole d'Allah, la manifestation de Sa religion, la défense du Livre d'Allah et l'obtention de la plus grande victoire auprès d'Allah. Toutes ces raisons incitent au courage, à la patience et à l'audace dans le combat. »³

653- Verset 67 : « Vous voulez la marchandise d'ici-bas tandis qu'Allah veut l'au-delà. Et Allah est Puissant, Sage. » Ibn 'Âchûr ؒ a dit : « « La marchandise d'ici-bas (*'Arada Ad-Dunyâ*) » : C'est l'argent. Allah l'a appelé : « Marchandise (*'Arada*) » parce que le bénéfice qui en est retiré est de courte durée. Ceci est donc semblable à quelque chose d'accidentel (*'Ârida*) et ce qui est accidentel est passager, c'est-à-dire : c'est quelque chose qui ne reste pas. Il en est ainsi parce que l'argent est [un objet de tentation] exposé aux itinérants sans préparation. »⁴

654- Verset 71 : « Et ceux qui ont cru et n'ont pas émigré, alors vous n'êtes aucunement liés à eux jusqu'à ce qu'ils émigrent. Et s'ils vous demandent secours au nom de la religion, alors vous devez leur porter secours excepté contre un peuple avec qui il y a entre vous et eux un pacte [qui vous lie mutuellement]. » Al Qurtubî ؒ a dit : « Ibn Al 'Arabî [Al Mâlikî] a dit : « Excepté si ce sont des prisonniers faibles, alors dans ce cas l'alliance avec eux est établie et leur porter secours est une obligation jusqu'à ce qu'il ne reste plus un seul œil parmi nous qui cligne ; jusqu'à ce que nous sortions pour les délivrer si notre nombre permet cela ; jusqu'à ce que nous dépensions tout notre argent pour les extraire même s'il ne reste plus un seul dirham à quiconque. Ceci est l'avis de [l'Imam] Mâlik et l'ensemble des savants. *Et nous appartenons à Allah et c'est vers Lui que*

¹ *Tafsîr Al Qur'ân Al 'Azîm* (2/309).

² *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

³ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

⁴ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (10/76).

nous retournons pour ce qui est arrivé aux créatures suite au délaissement de leurs frères en captivité chez l'ennemi, alors qu'ils avaient dans leurs mains des entrepôts d'argent et de biens, des ressources excédentaires, du pouvoir, du nombre, de la force et de la vigueur. »¹

655- Verset 73 : « Et ceux qui ont mécru sont alliés les uns des autres. Si vous n'agissez pas ainsi [en rompant les liens avec les impies], il y aura de la discorde sur la Terre et un grand désordre. » Al Biqâ'î ؒ a dit : « Ceci signifie : Chacun parmi les impies a la force de s'allier avec l'autre contre vous et à pencher grandement vers ce qui les incite à se hâter de faire cela même si leur inimitié mutuelle les uns envers les autres est vive ; cela parce que vous êtes un parti et ils sont un parti. C'est le héraut du Diable (Satan) qui les réunit par le qualificatif de l'impiété tout comme le héraut du Tout-Miséricordieux vous réunit par le qualificatif de la foi. »²

656- Verset 74 : « Et ceux qui ont cru, émigré et lutté dans le sentier d'Allah, ainsi que ceux qui [leur] ont accordé refuge et porté secours, ceux-là sont les véritables croyants. » Cheikh Sa'dî ؒ a dit : « Ce sont les véritables croyants parce qu'ils ont été véridiques dans leur foi dans ce qu'ils ont accompli en termes d'émigration (*Al Hijrah*), de secours (*An-Nusrah*), d'alliance mutuelle (*Al Muwâllah*) les uns envers les autres et de combat (*Jihâd*) contre leurs ennemis parmi les impies et les hypocrites. »³



9- Le Repentir (*At-Tawbah*)⁴

657- Verset 1 : « Désaveu [de la part] d'Allah et de Son Messager à l'égard de ceux avec qui vous vous êtes engagés parmi les polythéistes. »

Ibn Taymiyyah ؒ a dit : « Ces engagements mentionnés ici étaient autorisés mais non astreignants car ils étaient absolus. Ainsi donc, le Messager d'Allah ﷺ avait le choix entre les poursuivre ou les annuler. »⁵

Ibn Juzayy ؒ a dit : « 'Alî ibn Abî Tâlib ؒ a dit : « L'expression : « Au nom d'Allah. Le Tout-Miséricordieux, le Très-Miséricordieux (*Al BasmalLah*) » est une sécurité et la sourate : Le Désaveu (n°9) est descendue avec le sabre. C'est pourquoi, elle ne commence pas par la sécurité. »⁶

¹ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'an* (10/347).

² *Nazm Ad-Durar* (3/252).

³ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

⁴ Cette sourate est la seule et unique sourate du Coran qui ne commence pas en mentionnant au début : « Au nom d'Allah, le Tout-Miséricordieux, le Très-Miséricordieux (*Al BasmalLah*). »

⁵ *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafsîr* (3/300).

⁶ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (1/350).

658- Verset 5 : « Si donc ils se sont repentis, ont accompli la prière et ont acquitté l'aumône légale, alors laissez-leur la voie libre. »

Al Qurtubî ؒ a dit : « Ce verset indique que quiconque dit : « Certes, je me suis repenti. » Alors, ses paroles ne suffisent pas jusqu'à ce que ses actes montrent vraiment le repentir. En effet, ici, Allah a conditionné la concrétisation du repentir à l'accomplissement de la prière et à l'acquiescement de l'aumône légale. »¹

Ibn Kathîr ؒ a dit : « Allah a informé de ce qui est le plus haut par rapport à ce qui est le plus bas. En effet, la prière est le plus honorable des piliers de l'Islam après la double attestation de foi et ce pilier correspond au droit d'Allah. Après elle, c'est l'acquiescement de l'aumône légale qui est un bénéfice multiple en faveur des pauvres et des nécessiteux. C'est le plus noble des actes lié aux [droits des] créatures et c'est pourquoi Allah lie beaucoup entre la prière [qui est Son droit] à l'aumône légale [qui est le droit de Ses créatures]. »²

659- Verset 6 : « Et si l'un des polythéistes te demande asile, alors donne-lui asile jusqu'à ce qu'il entende la parole d'Allah, ensuite fais-le parvenir à son lieu de sécurité. Cela parce que ce sont des gens qui ne savent pas. »

Al Qurtubî ؒ a dit : « C'est-à-dire : Il a demandé ton voisinage. C'est-à-dire : Il a demandé ta sécurité et ta protection. Alors, donne-les-lui pour qu'il entende le Coran, c'est-à-dire : pour qu'il comprenne ses décrets, ses injonctions et ses interdictions. Ainsi donc, s'il accepte l'ordre, alors c'est bien ; mais s'il refuse, alors ramène-le à son lieu de sécurité. »³

660- Verset 9 : « Ils ont vendu [littéralement : acheté] les versets d'Allah à un vil prix et alors ils ont obstrué Son sentier. Comme est mauvais ce qu'ils accomplissaient ! » Al Alûsî ؒ a dit : « Ils ont échangé ceci « À un vil prix » C'est-à-dire : Quelque chose d'insignifiant parmi les débris de ce monde. Ces débris sont leurs passions et leurs désirs qu'ils ont suivis. Ici, la phrase doit bien être regardée et comprise comme une explication de Sa parole : « Et la plupart d'entre eux sont des pervers » [Le Repentir, 9 : 8] En effet, quiconque commet la perversité et se rebelle, alors la cause de cela est le simple suivi des désirs et l'inclination vers les plaisirs. »⁴

661- Verset 11 : « Si donc ils se sont repentis⁵, ont accompli la prière et ont acquitté l'aumône légale, alors ils sont vos frères dans la religion. » Ibn Taymiyyah ؒ a dit : « Allah a lié la fraternité dans la Religion au fait de se repentir du polythéisme, d'accomplir la prière et de s'acquiescer de l'aumône légale. Ce qui

¹ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (10/114).

² *Tafsîr Al Qur'ân Al 'Azîm* (2/321).

³ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (10/114).

⁴ *Rûh Al Ma'ânî* (5/251).

⁵ Al Baghawî ؒ a dit : « Si donc ils se sont repentis de l'association et du polythéisme (*Ach-Chirk*). » *Ma'âlim At-Tanzîl* (2/253).

est lié à une condition devient caduc au moment de sa caducité. Ainsi donc, quiconque ne fait pas cela, alors il n'est pas un frère dans la Religion. »¹

662- Verset 12 : «Et ils critiquent votre religion» Al Qurtubî رحمه الله a dit : « La critique est d'attribuer au Messager d'Allah ﷺ ce qui ne lui sied pas ou de s'opposer à lui en rabaissant ce sur quoi il est dans la religion dès lors où ceci est bien attesté par une preuve catégorique que ce soit l'authenticité et l'exactitude de ses fondements ou la droiture et la rectitude de ses branches. »²

663- Verset 13 : «Les craignez-vous ? Allah est plus en droit que vous Le craignez si vous êtes des croyants !» Ibn 'Âchûr رحمه الله a dit : « Ici, Allah a employé la condition liée au futur bien qu'il n'y ait aucun doute concernant ceci. L'objectif derrière cette tournure est de montrer le devancement de leur aspiration religieuse pour prouver qu'ils sont de vrais croyants et qu'ils devancent la crainte d'Allah sur la crainte des hommes. »³

664- Verset 15 : «Et Allah accueille le repentir de qui Il souhaite et Allah est Omniscient, Sage.» Ibn 'Âchûr رحمه الله a dit : « Avoir conclu ce verset par : «Et Allah est Omniscient, Sage.» sert à montrer qu'Allah agit et se comporte avec les gens selon ce qu'Il connaît de leurs intentions. Il est Sage dans cela, à savoir : Il ordonne uniquement ce qui constitue la réalisation de la sagesse. Par conséquent, il incombe aux gens de mettre en pratique Ses ordres. »⁴

665- Verset 18 : «En fait, ne peuple les mosquées d'Allah que quiconque a cru en Allah et au Jour Dernier, a accompli la prière, a acquitté l'aumône légale et a uniquement craint Allah. Alors, il se peut que ceux-là soient parmi les bien-guidés.» Ibn Taymiyyah رحمه الله a dit : « Allah a expliqué que les gens qui peuplent les mosquées sont ceux qui ne craignent qu'Allah. Quiconque ne craint qu'Allah, alors il ne doit espérer qu'en Lui et placer sa confiance uniquement en Lui. Ainsi donc, l'espoir et la peur vont de pair. Ceux qui se rendent en pèlerinage auprès de tombes et invoquent leurs occupants, les implorent, les adorent, craignent autre qu'Allah et espèrent autre que Lui sont comme les polythéistes qui craignent leurs divinités et espèrent d'eux. »⁵

666- Verset 19 : «Avez-vous fait de l'abreuvement des pèlerins et du peuplement de la Mosquée Sacrée [un mérite] comme quiconque a cru en Allah et au Jour Dernier et a lutté dans le sentier d'Allah ? Ils ne sont pas égaux auprès d'Allah et Allah ne guide pas les gens injustes.» Ibn Kathîr رحمه الله a dit : « C'est-à-dire : Ceux qui ont prétendu qu'ils étaient les gens qui peuplaient la Mosquée Sacrée ont en fait été appelés par Allah des injustes en raison de leur polythéisme.

¹ *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafîr* (3/311).

² *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (10/123).

³ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (10/134).

⁴ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (10/137).

⁵ *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafîr* (3/327).

En fait, le peuplement de la Mosquée Sacrée ne leur a été en rien bénéfique ni utile. »¹

667- Verset 23 : **« Ô vous qui avez cru ! Ne prenez pas vos pères et vos frères en tant qu'alliés s'ils ont préféré l'impiété à la foi. Et quiconque parmi vous les prend pour alliés, les voilà donc les injustes. »** Cheikh Sa'dî ؓ a dit : **« (Ne prenez pas vos pères et vos frères)** C'est-à-dire : Les gens qui sont les plus proches de vous. Ainsi donc, et à plus forte raison, quiconque autre qu'eux est plus en droit de ne pas être pris **(En tant qu'alliés s'ils ont préféré)** C'est-à-dire : S'ils ont choisi par agrément et par amour **(L'impiété à la foi.) »**²

668- Verset 24 : **« Dis : « Si vos pères, vos fils, vos frères, vos épouses, vos clans, les biens que vous gagnez, le commerce dont vous craignez le déclin et les habitations qui vous sont agréables vous sont plus aimés qu'Allah, Son Messenger et la lutte dans le sentier d'Allah, alors attendez jusqu'à ce qu'Allah fasse venir Son ordre. Et Allah ne guide pas les gens pervers. » »**

Ibn Juzay ؓ a dit : « Voici une menace pour quiconque devance sa famille, ou son argent, ou ses biens, ou sa résidence sur l'émigration (*Al Hijrah*) et la lutte (*Al Jihâd*) [dans le sentier d'Allah]. »³

Ibn Âchûr ؓ a dit : « La lutte a spécifiquement été mentionnée parmi les choses générales qu'Allah aime chez eux, pour souligner son importance et parce qu'il y a un danger pour les vies, une dépense des biens et une séparation de ce qui est familier. Tout ceci constitue une plus forte raison de la négliger, d'autant plus que la sourate a été révélée après la bataille de Tabûk lors de laquelle beaucoup d'hypocrites et certains musulmans restèrent en retrait. »⁴

Cheikh Sa'dî ؓ a dit : « Ce noble verset est la plus immense preuve de l'obligation de l'amour d'Allah et de Son Messenger ﷺ et de devancer cet amour sur l'amour de toute chose. Le signe de ceci est : si deux affaires se présentent au serviteur : l'une des deux est aimée d'Allah et de Son Messenger ﷺ, et son âme n'en ressent aucun désir ; et l'autre est aimée et désirée par son âme, mais cela lui fait manquer quelque chose qui est aimée d'Allah et de Son Messenger ﷺ, ou ça la diminue, alors s'il devance ce vers quoi son âme penche sur ce qu'Allah aime, alors ceci indique qu'il est injuste et délaisse ce qui lui incombe. »⁵

669- Verset 25 : **« Et le jour de Hunayn, lorsque vous avez été fiers de votre grand nombre mais cela ne vous a servi à rien. La terre, malgré son étendue, vous est devenue étroite. Ensuite, vous avez tourné le dos en fuyards. »** Ibn Juzay ؓ a dit : « Ce jour-là, ils étaient douze mille, alors certains d'entre eux ont dit : « Nous ne serons pas vaincus aujourd'hui du fait de notre petit nombre. » Mais, Allah voulut montrer leur impuissance, alors les gens ont

¹ *Tafsîr Al Qu'rân Al 'Azîm* (2/327).

² *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

³ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (1/354).

⁴ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (10/153).

⁵ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

abandonné le Messenger d'Allah ﷺ jusqu'à ce qu'il reste sur sa mule avec un petit groupe. Ensuite, il ﷺ demanda le secours d'Allah, prit une poignée de terre, la jeta au visage des impies et a dit : « *Que vos visages soient enlaidis !* »¹ Puis, il ﷺ appela ses Compagnons, alors ils revinrent vers lui, et Allah mit en déroute les impies. »²

670- Verset 29 : « Et qui ne professent pas la religion de la vérité, parmi ceux qui ont reçu le Livre. » Cheikh Sa'dî رحمه الله a dit : « C'est-à-dire : Ils ne suivent pas la religion authentique et correcte. Même s'ils prétendent être sur une religion, alors ce n'est pas la vraie religion. En effet, soit c'est une religion modifiée, qui est donc une religion qu'Allah n'a pas du tout légiférée ; soit c'est une religion abrogée qu'Allah a légiférée, ensuite Il l'a changée par la Loi de Muhammad ﷺ. Par conséquent, il n'est pas permis d'y adhérer après son abrogation. »³

671- Verset 34 : « Ô vous qui avez cru ! Certes, beaucoup de rabbins et de moines dévorent les biens des gens de manière illégitime et ils obstruent le sentier d'Allah. » Ibn Kathîr رحمه الله a dit : « Les gens dépendent soit des savants, soit des dévots, soit des riches. Si les situations de ces personnes-là sont corrompues, alors les situations des gens seront corrompues. L'objectif de ce verset est la mise en garde contre les savants mauvais et les dévots de l'égarement, comme l'a dit Sufyân ibn 'Uyaynah : « Quiconque est corrompu parmi nos savants, alors il a une ressemblance avec les Juifs. Et quiconque est corrompu parmi nos dévots, alors il a une ressemblance avec les Chrétiens. »⁴

672- Versets 34 – 35 : « Et ceux qui thésaurisent l'or et l'argent et ne les dépensent pas dans le sentier d'Allah, annonce leur un châtiment douloureux ; le jour où cela sera porté à l'incandescence dans le feu de la Géhenne et qu'on cautérisera avec leur front, leurs flancs et leur dos : « Voici ce que vous avez thésaurisé pour vous-mêmes. Goûtez donc ce que vous thésaurisiez. » » Ibn Kathîr رحمه الله a dit : « Il a été dit : « Quiconque a aimé une chose et l'a devancée sur l'obéissance d'Allah, alors il sera châtié par elle. » Lorsque ces gens-là ont accumulé les biens et les ont devancés sur la satisfaction d'Allah, alors ils ont été châtiés par ces biens. En effet, lorsque ces biens furent les biens les plus précieux auprès d'eux, alors ceux-ci devinrent les choses les plus nuisibles pour eux dans l'au-delà. »⁵

673- Verset 36 : « Certes, le nombre de mois auprès d'Allah est de douze mois »

Al Qurtubî رحمه الله a dit : « Ce verset prouve l'obligation de rattacher les décrets des adorations aux mois et aux années qui sont connus des Arabes en dehors des mois considérés par les non Arabes, les Byzantins, les Coptes, etc. Même si cela ne

¹ Muslim (n°1777) et Ibn Hibbân (n°6520)

² *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (1/354).

³ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

⁴ *Tafsîr Al Qu'rân Al 'Azîm* (2/335).

⁵ *Tafsîr Al Qu'rân Al 'Azîm* (2/336).

dépasse pas douze mois en raison de Sa parole : **«Notamment, quatre d'entre eux sont sacrés.»** Ces quatre mois sacrés sont spécifiques aux mois des Arabes. »¹

Ibn 'Ajîbah Al Fâsî ؓ a dit : « Les dix jours de *Dhûl Hijjah* sont parmi les jours les plus grandioses des mois sacrés. Voilà pourquoi, Allah ﷻ a dit : **«Ne vous faites donc pas de l'injustice envers vous-mêmes.»** Parmi l'injustice envers soi-même, il y a la perte de ces jours dans ce qui ne rapproche pas d'Allah. Al Hasan Al Baṣrî a dit : « J'ai rencontré des gens qui étaient plus avides de leurs heures que vous l'êtes de vos dinars [d'or] et vos dirhams [d'argent]. »². »³

674- Verset 38 : **«Ô vous qui avez cru ! Qu'avez-vous lorsque l'on vous dit : «Élancez-vous dans le sentier d'Allah !» Vous êtes-vous appesantis sur la Terre ? Avez-vous agréé la vie d'ici-bas plus que [celle de] l'au-delà ? Pourtant, la jouissance de la vie d'ici-bas n'est que peu de chose comparée à [celle de] l'au-delà.»** Al Qurṭubî ؓ a dit : « Allah les a blâmés pour avoir devancé le repos en ce bas monde plutôt que le repos dans l'au-delà. En effet, on ne peut obtenir le repos dans l'au-delà que par la fatigue ici-bas. »⁴

675- Verset 39 : **«Si vous ne vous élancez pas [au combat], Il vous châtierait d'un châtiment douloureux et Il vous remplacerait par un autre peuple. Et vous ne Lui nuirez en rien. Et Allah est Omnipotent sur toute chose.»** Ibn Taymiyyah ؓ a dit : « Le châtiment peut venir de Lui ou il peut venir des mains des serviteurs. En effet, lorsque les gens délaissent la lutte dans le sentier d'Allah, Il peut les éprouver en provoquant l'inimitié entre eux jusqu'à ce qu'une dissension survienne entre eux, comme c'est le cas. En effet, lorsque les gens sont occupés par

¹ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (10/197).

² *Charḥ as-Sunnah* (14/255), Al Baghawî. De nombreuses paroles de Compagnons, Successeurs et de Prédécesseurs soulignent l'importance de ne pas gâcher ni perdre son temps ici-bas. 'Abdallâh ibn Mas'ûd ؓ a dit : « Je n'ai jamais rien regretté plus que le regret d'un jour sur lequel le soleil se couche et mon terme de vie a diminué sans y avoir augmenté mes œuvres. » *Qîmah az-Zaman 'Inda Al 'Ulamâ'*, Abû Ghuddah. Abû 'Ubayd a dit : « Nous sommes entrés auprès de Muḥammad ibn Sûqah qui nous a dit : « Voulez-vous que je vous transmette une parole qui peut-être vous sera bénéfique comme elle l'a été pour moi. 'Aṭâ' ibn Abî Rabâḥ nous a dit : « Ô mon neveu ! Certains de ceux qui étaient avant vous répugnaient les paroles superflues. En fait, ils considéraient toute parole comme superflue sauf : lire le Livre d'Allah, ordonner le convenable, interdire le blâmable et s'exprimer concernant son besoin dans sa vie quotidienne auquel on ne peut se soustraire. Désapprouvez-vous cela !? Allah ﷻ a dit : **«Et certes, il y a sur vous des gardiens, de nobles scribes, qui savent ce que vous faites.»** (La Rupture, 82 : 10 à 12). Il a aussi dit : **«Il ne prononce pas une parole sans avoir auprès de lui un observateur sur le qui-vive.»** (Qaf, 50 : 18). L'un de vous n'aurait-il pas honte si on étalait le parchemin de ses œuvres qu'il a rempli dans la majeure partie de sa journée dans lequel se trouve plus que son affaire religieuse et mondaine. » *Hilyah Al Awliyâ'* (3/314), Abû Nu'aim. » Ibn Al Qayyim ؓ a dit : « La perte du temps est pire que la mort car la perte du temps te coupe d'Allah et de la Demeure de l'au-delà tandis que la mort te coupe [uniquement] de ce bas monde et ses habitants. » *Al Fawâ'id* (page : 44).

³ *Al Baḥr Al Madîd Fî Tafṣîr Al Qur'ân Al Majîd*.

⁴ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (10/208).

la lutte dans le sentier d'Allah, alors Allah unit leur cœur, les rassemble entre eux et Il fait prévaloir leur vigueur contre l'ennemi d'Allah et leur ennemi. »¹

676- Verset 40 : **« Si vous ne le secourez pas, alors assurément Allah l'a déjà secouru, lorsque ceux qui avaient mécru l'eurent expulsé, deuxième de deux (Thānī Ithnayn). Lorsque tous les deux étaient dans la grotte et qu'il disait à son Compagnon : « Ne t'attriste pas ! Certes, Allah est avec nous. » »** Al Baghawī ؒ a dit : « Cha'bī a dit : « Dans ce verset, Allah a réprimandé l'ensemble des habitants de la Terre excepté Abū Bakr As-Siddīq ؓ. »²

677- Verset 40 : **« Et Il fit de la parole de ceux qui avaient mécru la plus basse tandis que la parole d'Allah fut la plus haute. »** Cheikh Sa'dī ؒ a dit : « La religion d'Allah est manifeste et élevée sur le reste des religions. Elle les domine par des arguments clairs, des signes éblouissants et une autorité victorieuse. »³

678- Verset 41 : **« Élansez-vous [au combat], légers ou lourds, et lutez avec vos biens et vos personnes dans le sentier d'Allah. Cela est meilleur pour vous si vous saviez. »** Ibn Taymiyyah ؒ a dit : « La lutte avec ses biens devance la lutte avec sa personne comme Allah ؒ a dit ici : **« Et lutez avec vos biens et vos personnes dans le sentier d'Allah. »** En effet, celui qui lutte avec ses biens a véritablement sorti ses biens pour Allah tandis que celui qui lutte pour Lui, avec sa personne, espère le salut de celle-ci. »⁴

679- Verset 43 : **« Qu'Allah te pardonne ! Pourquoi les as-tu autorisés ? »** Al Baghawī ؒ a dit : « Sufyān ibn 'Uyaynah a dit : « Regardez cette douceur ! Allah a d'abord commencé par pardonner au Messager ﷺ avant de le réprimander pour le péché. »⁵

680- Verset 46 : **« Et s'ils avaient voulu sortir [au combat], ils lui auraient fait des préparatifs. Mais leur départ répugna à Allah, alors Il les rendit paresseux. Et il [leur] fut dit : « Restez avec ceux qui restent. » »** Al Qurtubī ؒ a dit : « C'est-à-dire : S'ils avaient voulu combattre, ils auraient fait des préparatifs de voyage. Ainsi donc, leur délaissement de toute préparation est une preuve de leur volonté de rester en retrait. »⁶

681- Verset 47 : **« Et, parmi vous, il en est qui les écoutent [les hypocrites]. Et Allah connaît les injustes. »** Ibn Taymiyyah ؒ a dit : « Allah nous a informés qu'il y a des croyants qui écoutent les hypocrites, leur répondent et acceptent d'eux. Si ceci était déjà le cas à l'époque du Prophète ﷺ, alors à plus forte

¹ *Al Jāmi' Li Kalām Al Imām Ibn Taymiyyah Fī Tafīr* (3/350).

² *Ma'ālim At-Tanzīl* (2/282).

³ *Tafīr Al Karīm Ar-Rahmān*.

⁴ *Al Jāmi' Li Kalām Al Imām Ibn Taymiyyah Fī Tafīr* (3/373).

⁵ *Ma'ālim At-Tanzīl* (2/289). Concernant ce verset, certains prédécesseurs [vertueux] ont dit : « Existe-t-il une meilleure réprimande que celle-ci ? En effet, Allah a commencé par le pardon avant la réprobation. »

⁶ *Al Jāmi' Li Ahkām Al Qur'ān* (10/229).

raison l'écoute et la réponse de certains croyants à certains hypocrites après lui ﷺ existe encore. »¹

682- Verset 52 : « Dis : « Est-ce que vous attendez pour nous si ce n'est l'une des deux meilleures choses ? » » Ibn Juzayy رحمه الله a dit : « C'est-à-dire : Est-ce que vous attendez pour nous si ce n'est une des deux choses suivantes : soit avoir le dessus et triompher ; soit mourir [et obtenir le martyre] dans le sentier d'Allah. Chacune de ces deux choses est bonne. »²

683- Verset 54 : « Et ils ne se rendent à la prière qu'en étant paresseux et ils ne dépensent qu'en ayant de la répulsion. » Cheikh Sa'di رحمه الله a dit : « Dans ce verset, il y a une réprimande extrême contre quiconque fait le même acte qu'eux. En effet, il convient que le serviteur se rende à la prière en étant actif corps et âme. De la même manière, il doit volontairement dépenser de bon cœur en espérant une épargne auprès d'Allah et une rétribution de Sa part, Seul. »³

684- Verset 55 : « Que leurs biens et leurs enfants ne t'émerveillent pas ! En fait, par ceux-ci, Allah ne veut que les châtier dans la vie d'ici-bas et qu'ils rendent leur âme alors qu'ils sont impies. » Al Biqâ'i رحمه الله a dit : « Il en est ainsi de quiconque Allah veut l'égarer de manière graduelle. En effet, le plus souvent, Il augmente les biens et les enfants de ces gens de sorte que lorsqu'ils voient leur augmentation par rapport à certaines personnes sincères, alors ils pensent que ceci est dû à leur mise à l'honneur et leur bonne situation. Ainsi donc, ils continuent et persistent dans cette situation jusqu'à ce qu'ils meurent. En fait, Allah n'a pas voulu leur faire un don à travers cela. Plutôt, Il a voulu les tenter et les éprouver. »⁴

685- Verset 58 : « Il en est parmi eux qui te critiquent au sujet des aumônes : s'il leur en est données, ils sont satisfaits ; mais s'il ne leur en est pas données, les voilà qui se courroucent. »

Ibn Taymiyyah رحمه الله a dit : « Leur satisfaction ainsi que leur courroux est pour autre qu'Allah. Il en est ainsi de l'état de quiconque est attaché au leadership, ou à une image, ou ce qui ressemble à cela parmi les passions de son âme : s'il obtient quoi que ce soit, alors il est satisfait ; et s'il n'obtient rien, alors il est courroucé. En fait, c'est un esclave des penchants de son âme et il leur est soumis. Ceci parce que l'asservissement et l'esclavage sont en réalité l'asservissement du cœur et son esclavage. Ainsi donc, tout ce qui asservit le cœur et le rend esclave, alors le serviteur est son esclave. »⁵

Cheikh Sa'di رحمه الله a dit : « Cette situation ne convient pas au serviteur, à savoir : sa satisfaction ou sa colère suit la passion de son âme mondaine et son

¹ *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafîr (3/374).*

² *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl (1/340).*

³ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân.*

⁴ *Nazm Ad-Durar (3/334).*

⁵ *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafîr (3/380).*

dessein est corrompu. Plutôt, ce qui convient est que sa passion suive l'agrément de son Seigneur. »¹

686- Verset 60 : « Certes, les aumônes sont pour les pauvres, les indigents, ceux qui y travaillent, ceux dont les cœurs sont à gagner [à l'Islam] et dans l'affranchissement des jougs, ceux qui sont lourdement endettés, dans le sentier d'Allah et le voyageur [en détresse]. » As-Suyûtî ؒ a dit : « Pour les quatre premières catégories², Allah ﷻ a dit que : « **Les aumônes sont pour (Li)** » Il a employé la particule « *Lâm* » tandis que pour les quatre dernières catégories³, Il a dit : « **Et dans (Wa Fi)** » Il a employé la particule : « *Fi* ». Ceci vise à indiquer que ces quatre dernières catégories méritent plus qu'on dépense pour elles parce que la particule : « *Fi* » désigne le contenu. Ainsi donc, par l'utilisation de cette particule, Allah a subtilement souligné que ces quatre dernières catégories de personnes étaient plus en droit que les quatre premières catégories de personnes dans le don d'aumônes. En fait, c'est comme une chose que l'on place dans son récipient, alors celle-ci est bien fixée dans celui-ci. Al Fârisî a dit : « Allah ﷻ a dit : « **Et dans l'affranchissement des jougs (Fir-Riqâb)** » et Il n'a pas dit : « Et pour l'affranchissement des jougs (*Lil Riqâb*) » Ceci pour indiquer que le serviteur n'est pas possédé. »⁴

687- Verset 62 : « Ils [Les hypocrites] vous jurent par Allah pour vous satisfaire alors qu'Allah et Son Messager sont plus en droit qu'ils Le satisfont, s'ils étaient croyants. » Cheikh Sa'dî ؒ a dit : « Ceci parce que le croyant ne devance rien sur la satisfaction de son Seigneur et celle de Son Messager ﷺ. Cela prouve donc l'infirmité de leur foi étant donné qu'ils ont devancé la satisfaction de quiconque autre qu'Allah et Son Messager ﷺ. Ceci est une opposition à Allah et une scission avec Lui. »⁵

688- Verset 64 : « Les hypocrites appréhendent que l'on fasse descendre sur eux une sourate qui les informe de ce qu'il y a dans leurs cœurs. Dis : « Moquez-vous ! Certes, Allah fera ressortir ce dont vous vous méfiez. » »

Ibn Kathîr ؒ a dit : « Qatâdah a dit : « Cette sourate était appelée : L'Infamie (*Al Fâdihah*), c'est-à-dire : L'infamie des hypocrites. »⁶

Cheikh Sa'dî ؒ a dit : « Dans ces versets, il y a une preuve que quiconque dissimule un secret – plus particulièrement un secret par lequel il complotte contre la

¹ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân.*

² Les quatre premières catégories sont : 1- Les pauvres. 2- Les indigents. 3- Les personnes qui collectent et perçoivent les aumônes. 4- Les personnes dont les cœurs sont à gagner [à l'Islam].

³ Les quatre dernières catégories sont : 1- Les personnes à affranchir et à délier des jougs. 2- Les personnes lourdement endettées. 3- Les personnes dans le sentier d'Allah. 4- Le voyageur [en détresse].

⁴ *Al Itqân Fî 'Ulûm Al Qur'ân.*

⁵ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân.*

⁶ *Tafsîr Al Qur'ân Al 'Azîm* (2/351). Ibn 'Abbâs ؓ mentionne exactement la même chose. Ce dernier a dit : « Un des noms de la sourate : Le Désaveu (n°9) est : L'Infamie (*Al Fâdihah*). » *Athar* rapporté par Al Bukhârî (n°4882) et Muslim (n°7558).

religion d'Allah, se moque d'elle, de Ses versets et de Son Messenger ﷺ – alors, Allah dévoilera la personne, la déshonorera et la punira de la plus sévère punition. »¹

689- Versets 65 – 66 : « Dis : « Est-ce d'Allah, de Ses versets [le Coran] et de Son Messenger dont vous vous moquiez ? » Ne vous excusez pas. Assurément, vous avez mécru après avoir eu la foi. » Ibn Taymiyyah رحمه الله a dit : « On a rapporté que Châfi'î fut interrogé à propos de quiconque s'est moqué de quoi que ce soit des versets d'Allah. Il a répondu : « C'est un impie. » Il a déduit la preuve de ceci à partir de ce verset. En effet, celui-ci prouve que quiconque rabaisse le Messenger d'Allah ﷺ, que ce soit sérieusement ou en plaisantant, alors assurément il a mécru. »²

690- Verset 67 : « Ils ont oublié Allah, alors Nous les avons oubliés. » Al Baghawî رحمه الله a dit : « Ils ont délaissé l'obéissance d'Allah, alors Allah les a délaissés en ne leur accordant pas Sa réussite ni Sa guidée en ce bas monde. Et, dans l'au-delà, ils ne bénéficieront pas de Sa miséricorde et Il les abandonnera dans Son châtement. »³

691- Verset 69 : « Ils jouirent de leur lot [ici-bas] et vous avez joui de votre lot tout comme ont joui de leur lot ceux qui étaient avant vous. » Cheikh Sa'dî رحمه الله a dit : « Quant aux croyants, même s'ils ont joui de leur lot et de ce qui leur fut accordé de ce bas monde, ce fut dans l'optique d'utiliser ceci en guise d'aide dans l'obéissance à Allah. Quant à leurs sciences, elles furent les sciences des Messagers qui permirent de parvenir à la certitude dans l'ensemble des hautes requêtes et de discuter par la vérité pour invalider le Faux et l'éteindre. »⁴

692- Verset 69 : « Et vous avez discuté à tort et à travers comme ce qu'ils avaient discuté à tort et à travers. » Al Biqâ'î رحمه الله a dit : « Ce qui a obstrué la majorité de cette communauté de la compréhension du Coran est leur pensée que dans ce Coran il y a seulement des récits des premières générations et des informations de ceux qui furent rétribués et ceux qui furent punis parmi les gens de toutes les religions. En fait, ils pensèrent que l'objectif du Coran fut uniquement des informations et des récits. Oh que non ! Ce n'est pas du tout comme cela. En fait, son objectif est de bien considérer et d'attirer l'attention sur l'observation répétée dans cette communauté de similitudes avec l'ensemble de ces nombreuses communautés précédentes et ces situations et effets. »⁵

693- Verset 70 : « Ce ne fut pas Allah qui leur fit du tort, mais ils se firent du tort à eux-mêmes. » Al Qâsimî رحمه الله a dit : « C'est-à-dire : Ils se sont faits du tort par leur impiété, leur déclaration mensongère, leur abandon du remerciement

¹ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân.*

² *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafsîr (3/402).*

³ *Ma'âlim At-Tanzîl (2/302).*

⁴ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân.*

⁵ *Nazm Ad-Durar (3/347).*

d'Allah et leur détournement de Ses bienfaits vers autre chose que ce pour quoi Il les leur avait donnés. Ainsi donc, ils ont mérité ce châtement. »¹

694- Verset 71 : « Les croyants et les croyantes sont alliés les uns des autres. Ils ordonnent le convenable et ils interdisent le blâmable. »

Al Qurṭubî ؒ a dit : « C'est-à-dire : Leurs cœurs sont unis dans l'affection, l'amour et l'empathie les uns envers les autres. »²

Ibn Taymiyyah ؒ a dit : « Les Musulmans d'Orient et d'Occident sont comme un seul cœur : ils sont tous alliés d'Allah, de Son Messager ﷺ et de Ses serviteurs croyants ; et ils sont tous hostiles aux ennemis d'Allah, de Son Messager ﷺ et de Ses serviteurs croyants. Leurs cœurs véridiques et leurs invocations vertueuses sont l'armée qui ne peut être vaincue et les soldats qui ne seront pas humiliés parce qu'ils sont la faction secourue (*At-Ta'îfah Al Mansûrah*) jusqu'au Jour de la Résurrection. »³. »⁴

Ibn 'Uthaymîn ؒ a dit : « Dans ce verset, il y a une preuve que la fonction d'ordonner le convenable et d'interdire le blâmable n'est pas propre aux hommes. Plutôt, les femmes doivent aussi ordonner le convenable et interdire le blâmable, dans les domaines des femmes et leurs sociétés, notamment lors des cérémonies de noces, durant les études et tout ce qui ressemble à cela. »⁵

695- Verset 72 : « Et l'agrément d'Allah est [bien] plus grand [encore]. »
Cheikh Sa'dî ؒ a dit : « L'agrément d'Allah attribué aux gens du Paradis sera plus grand que la félicité dans laquelle ils seront. En effet, leur félicité ne sera complète et parfaite que par la vision de leur Seigneur et Son agrément envers eux. Ceci parce que c'est le but auquel les dévots aspirent et la fin vers laquelle les amoureux s'efforcent. En effet, la satisfaction du Seigneur des cieux et de la Terre est plus grande que la félicité du Paradis. »⁶

696- Verset 73 : « Ô Prophète ! Lutte contre les impies et les hypocrites et sois rude envers eux. Leur refuge sera la Géhenne et quel mauvais devenir ! »
Ibn Juzayy ؒ a dit : « La lutte contre les impies est par le sabre tandis que la lutte contre les hypocrites est par la langue dès lors où ce qui prouve leur impiété n'est pas manifeste. »⁷

697- Verset 74 : « Ils jurent par Allah qu'ils n'ont pas dit [ce qu'ils ont proféré] alors qu'assurément ils ont dit la parole d'impiété et ils ont mécru après avoir été musulmans [littéralement : après leur [conversion à l'] Islam]. »
Ibn Juzayy ؒ a dit : « Allah n'a pas dit : « Ils ont mécru après avoir eu la foi. » En

¹ *Mahâsin At-Ta'wîl* (4/166).

² *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (10/298).

³ Al Bukhârî (n°7311), Muslim (n°1921), Tirmidhî (n°2192), Ibn Mâjah (n°6) et Ahmad (n°15634).

⁴ *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafsi'r.*

⁵ *Charḥ Riyâḍ As-Sâlihîn* (4/498) ; *Tafsi'r Al Qur'ân Al Karîm.*

⁶ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân.*

⁷ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (1/364).

effet, ils disaient : « Nous avons cru. » Toutefois, ils disaient ceci uniquement par leur langue alors que la foi n'était pas entrée dans leur cœur. »¹

698- Verset 77 : **« Il leur a donc suscité une hypocrisie dans leur cœur jusqu'au Jour où ils Le rencontreront du fait qu'ils ont violé ce qu'ils avaient promis à Allah et du fait qu'ils mentaient. »** Ibn 'Âchûr ؓ a dit : « Allah a exprimé leur mensonge par la formulation suivante : **« Et du fait qu'ils mentaient. »** pour indiquer que le mensonge était non seulement présent en eux mais aussi persistant parmi eux. L'imparfait [littéralement : L'inaccompli] dans l'expression : **« Ils mentaient (Yakdhibûn) »** indique la répétition et le renouvellement. »²

699- Verset 79 : **« Ceux qui diffament les dévoués parmi les croyants qui font des aumônes surérogatoires. »** Ibn 'Uthaymîn ؓ a dit : « L'hypocrite est comme cela : c'est un mal pour les musulmans. S'il voit des gens de bien, alors il les diffame ; et s'il voit des gens ayant des manquements, il les diffame aussi. Il est le plus vil des serviteurs d'Allah et donc il est au plus bas niveau de l'Enfer. À notre époque-ci, lorsque les hypocrites voient les gens de bien, les prédicateurs, les personnes qui ordonnent le convenable et interdisent le blâmable, alors ils disent : « Ces gens-là sont : des puritains, des intégristes, des fondamentalistes, des arriérés, des rétrogrades, etc. Ainsi que d'autres paroles similaires. »³

700- Verset 81 : **« Ceux qui ont été laissés à l'arrière se sont réjouis de pouvoir rester chez eux à l'arrière du Messenger d'Allah. Et ils ont répugné à lutter par leurs biens et leurs personnes dans le sentier d'Allah. »**

Ibn 'Atiyyah ؓ a dit : « Ce verset englobe une description de leur état en guise de réprimande à leur égard ainsi qu'une menace. Sa parole : **« Ceux qui ont été laissés à l'arrière (Al Mukhallafûn) »** est une expression qui implique leur mépris et qu'ils sont ceux qu'Allah a éloignés de Sa satisfaction. Ici, cette expression est plus pertinente que de dire : « Ceux qui sont restés à l'arrière (Al Mutakhallifûn). » En effet, seul un hypocrite s'est réjoui de cette situation. Toutefois, les trois Compagnons⁴ qui ont été mentionnés et quiconque avait une excuse valable ont été exclus de cela. »⁵

701- Verset 82 : **« Qu'ils rient donc un peu et qu'ils pleurent beaucoup en récompense de ce qu'ils acquéraient. »** Al Qurṭubî ؓ a dit : « Les Compagnons ؓ riaient. En soi, le rire n'est pas interdit. Plutôt, ce qui est blâmable

¹ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (1/364).

² *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (10/273).

³ *Tafsîr Al Qur'ân Al Karîm*.

⁴ C'est-à-dire : 1- Ka'b ibn Mâlik. 2- Murârah ibn Ar-Rabî'. 3- Hilâl ibn Umayyah. Ces trois Compagnons faisaient partie des *Ansâr*. Ils étaient des gens pieux et vertueux et aucunement des hypocrites. Bien au contraire, ils ont été sincères et véridiques avec Allah et Son Messenger ﷺ et ils ont dit les choses comme elles étaient sans présenter de fausses excuses comme les hypocrites ni prétexter quoi que ce soit. Alors, ils ont été isolés et mis à l'écart de la communauté musulmane durant un temps jusqu'à l'acceptation de leur repentir par Allah. Voir : Al Bukhârî (n°4418), Muslim (n°7016), Abû Dâwud (n°2202), Tirmidhî (n°3102) et Aḥmad (n°15789).

⁵ *Al Muḥarrar Al Wajîz* (3/65).

et interdit, c'est rire beaucoup et constamment jusqu'à ce que cela prédomine chez la personne. Ceci est un acte des simples d'esprit et des personnes oisives. [D'après Abû Hurayrah ؓ] Le Messager d'Allah ﷺ a dit : « *Ne multipliez pas le rire ! En effet, rire beaucoup fait mourir le cœur.* »¹, »²

702- Verset 87 : « Ils ont été satisfaits d'être restés avec celles qui sont demeurées à l'arrière. » Ibn Kathîr ؓ a dit : « Lorsque la guerre arrivait, ils étaient les personnes les plus lâches et lorsque la paix régnait, ils étaient les personnes les plus bavardes. »³

703- Verset 91 : « Pas de grief sur les faibles, ni sur les malades, ni sur ceux qui ne trouvent pas de quoi dépenser [dans le sentier d'Allah] s'ils ont été sincères envers Allah et Son Messager. Et pas de reproche [non plus] contre les bienfaisants (les bienfaiteurs). » Ibn Juzayy ؓ a dit : « **« S'ils ont été sincères envers Allah »** Dans leurs intentions et leurs paroles même s'ils ne sont pas sortis pour la bataille. **« Et pas de reproche [non plus] contre les bienfaisants (les bienfaiteurs). »** Ils ont été décrits comme étant des bienfaisants (bienfaiteurs) parce qu'ils ont été sincères envers Allah et Son Messager ﷺ, alors Allah a ôté d'eux la punition, la réprimande et le reproche. »⁴

704- Verset 92 : « Et [pas de reproche] non plus à ceux qui lorsqu'ils sont venus à toi pour que tu les équipes, tu [leur] as dit : « Je ne trouve pas de quoi vous équiper. » Ils s'en retournèrent, leurs yeux débordant de larmes, tristes de ne pas trouver de quoi dépenser. » Al Baghawî ؓ a dit : « Ces personnes qui s'en retournèrent les yeux débordant de larmes furent au nombre de sept⁵ et elles ont littéralement été appelées : « Ceux qui ont beaucoup pleuré (*Al Bakkâ'ûn*). »⁶

705- Verset 97 : « Les Bédouins sont les plus endurcis en impiété (mécréance) et en hypocrisie et les plus enclins à ne pas connaître les limites (peines prescrites) qu'Allah a fait descendre sur Son Messager. » Al Baghawî ؓ a dit : « La raison de cela est l'éloignement des Bédouins de l'écoute du Coran et de la connaissance des Traditions [Prophétiques]. »⁷

¹ Tirmidhî (n°2305), Ibn Mâjah (n°4193) et Ahmad (n°8095). Ce hadith a été authentifié par Al Albânî.

² *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (10/318).

³ *Tafsîr Al Qur'ân Al 'Azîm* (2/363).

⁴ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (1/367).

⁵ C'est-à-dire : 1- 'Abdallah ibn Al Mughaffal Al Muzaniyy. 2- 'Abd ar-Rahmân ibn Ka'b Al Awsî. 3- 'Aliyah ibn Zayd, de Bani Hârithah. 4- 'Amrû ibn Al Humâm, de Bani Salamah. 5- Al 'Irbâd ibn Sâriyah. 6- Haramiyy ibn 'Abdillah Al Wâqifi. 7- Sâlim ibn 'Umayr, de Bani 'Amrû. Dans certaines versions, certains ont dit qu'il s'agissait de sept frères, tous fils de Muqarrin Al Muzaniyy dont 'Abdallah ibn Mas'ûd ؓ a dit que leur maison faisait partie des « maisons de la foi ». Ce sont : 'Abdallah, 'Abd ar-Rahmân, 'Uqayl, An-Nu'mân, Ma'qil, Sinân et Suwayd. D'autres noms ont encore été dits comme : 'Amrû ibn 'Anamah Al Angârî. Voir : *Jâmi Al Bayân*, Tabarî et *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân*, Al Qurṭubî.

⁶ *Ma'âlim At-Tanzîl* (2/315).

⁷ *Ma'âlim At-Tanzîl* (2/317).

706- Verset 99 : «Et parmi les Bédouins, il y en a qui croit en Allah et au Jour Dernier et il prend ce qu'il dépense comme [étant] des rapprochements auprès d'Allah et des prières du Messager [en sa faveur].» Al Alûsî ؒ a dit : « **«Et des prières du Messager»** C'est-à-dire : Une cause de son invocation. En effet, le Messager d'Allah ؐ invoquait le bien et la bénédiction pour ceux qui étaient charitables et il implorait le pardon d'Allah pour eux. C'est pourquoi, quiconque a bénéficié d'une aumône de quelqu'un, alors la Tradition est qu'il invoque en faveur de celui qui a été charitable envers lui au moment où il accepte et prend son aumône. »¹

707- Verset 100 : «Les premiers devanciers parmi les Migrants et les Partisans et ceux qui les ont suivis en toute vertu, Allah les a agréés et ils L'ont agréé.»

Ibn Taymiyyah ؒ a dit : « Allah a agréé les premiers devanciers (*As-Sâbiqûn Al Awwalûn*) sans stipuler une quelconque condition de vertu. Quant aux Successeurs (*At-Tâbi'ûn*), Il les a agréés à condition qu'ils suivent les premiers devanciers en toute vertu (*Bi Ihsân*). L'agrément (la satisfaction) d'Allah est un attribut ancien. En effet, Allah n'agréa un serviteur que s'Il connaît de Lui qu'il est en conformité avec les exigences de l'agrément. Quiconque est agréé d'Allah, alors Allah ne sera jamais courroucé contre lui. »²

Al Qâsimî ؒ a dit : « Le devancement dans l'Émigration (*Al Hijrah*) est une immense obéissance étant donné que l'émigration est un acte difficile et pénible pour l'âme et contraire à la nature. Quiconque donc s'avance en premier dans l'émigration devient un modèle dans cette obéissance pour quiconque autre vient après lui. »³

708- Verset 105 : «Et dis : «Cœuvrez ! Certes, Allah verra votre œuvre ainsi que Son Messager et les croyants, et vous serez ramenés vers le Connaisseur de l'Invisible et du Visible. Alors, Il vous informera de ce que vous œuvriez.» Ibn 'Âchûr ؒ a dit : « Ils furent ordonnés d'œuvrer à la suite de l'annonce de l'acceptation de leur repentir parce que lorsque leur repentir fut accepté, alors il leur incombait qu'ils prouvent la véracité de celui-ci ainsi que leur vif désir de s'élever vers les rangs de la perfection jusqu'à ce qu'ils rejoignent ceux qui les avaient précédés. Cela est l'objectif. »⁴

709- Verset 107 : «Et ceux qui ont pris une mosquée en tant qu'objet de rivalité, d'impiété et de division entre les croyants.» Al Baghawî ؒ a dit : « C'est-à-dire : À travers cette mosquée, ils divisent leur groupe de sorte que certains restent en retrait du Prophète ؐ. Ceci prouve que l'union des cœurs et de la

¹ *Râh Al Ma'ânî* (11/11).

² *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafsîr* (3/440).

³ *Mahâsin At-Ta'wîl* (4/191).

⁴ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (11/25).

parole dans l'obéissance [à Allah et à Son Messager ﷺ] est la plus grande finalité de l'établissement du groupe (*Al Jamā'ah*) et son objectif le plus significatif. »¹

710- Verset 108 : « Certainement, une mosquée fondée sur la piété dès le premier jour est plus en droit que tu t'y tiennes debout. » Al Alûsî ؒ a dit : « On tire de ce verset la validité de ce sur quoi les Compagnons ؓ se sont accordés avec 'Umar ؓ lorsqu'il les a consultés au sujet de la date [du calendrier islamique]. Leur avis s'est accordé que celle-ci était à partir de l'année de l'Émigration (*Al Hijrah*) parce que ce fut le moment où Allah a rendu l'Islam puissant. Leur opinion fut en accord avec le sens apparent de la Révélation et, à la suite de leur transmission, nous comprenons maintenant la parole d'Allah : « **Dès le premier jour** » Ce jour est en fait le premier jour de l'Histoire depuis lequel nous datons notre histoire. »²

711- Verset 108 : « Il s'y trouve des hommes qui aiment se purifier et Allah aime ceux qui se purifient. » Al Qurtubî ؒ a dit : « Dans ce verset, Allah a dressé l'éloge de quiconque aime la purification et met en valeur propreté. C'est une noble caractéristique humaine et un devoir religieux légal. »³

712- Verset 109 : « Est-ce que celui qui a fondé son édifice sur la piété et l'agrément d'Allah est meilleur ou bien celui qui a fondé son édifice sur le bord d'une falaise croulante et qui croula avec lui dans le feu de la Géhenne ? Et Allah ne guide pas les gens injustes. » Ibn Juzayy ؒ a dit : « La fondation d'un édifice sur la piété et l'agrément d'Allah se traduit par une bonne intention à travers celui-ci, l'objectif de rechercher le Visage d'Allah et manifester Sa Législation. La fondation d'un édifice sur le bord d'un précipice se traduit par la corruption de l'intention, l'ostentation dans son objectif et la division entre les croyants. Ceci a été mentionné dans l'optique d'une figure de rhétorique (*Isti'ārah*) et d'une comparaison merveilleuse. »⁴

713- Verset 111 : « Certes, Allah a acheté des croyants, leurs personnes et leurs biens en échange du Paradis. Ils combattent dans le sentier d'Allah : ils tuent et ils se font tuer. C'est une promesse véridique qu'Il a prise sur Lui-même dans la Torah, l'Évangile et le Coran. Et qui est plus fidèle à son engagement qu'Allah ? Recevez donc les bonnes nouvelles de votre vente que vous avez consentie. Et cela est le succès immense. » Ibn Hazzam ؒ a dit : « La personne douée de raison et sensée ne voit pas de prix pour sa personne autre que celui du Paradis. »⁵

714- Verset 112 : « Les repentants, les adorateurs, ceux qui proclament la louange, les jeûneurs [littéralement : ceux qui parcourent la Terre], les inclinés, les prosternés, ceux qui ordonnent le convenable, ceux qui interdisent le blâmable et ceux qui observent les limites [sacrées] d'Allah. Et annonce

¹ *Ma'ālim At-Tanzīl* (2/366).

² *Rûḥ Al Ma'ānī* (11/31).

³ *Al Jāmi' Li Ahkām Al Qur'ān* (10/381).

⁴ *At-Tas'īl Li 'Ulūm At-Tanzīl* (1/369).

⁵ *Al Akhlāq Was-Siyar Fi Mudāwāt An-Nufūs* (page : 54).

la bonne nouvelle aux croyants.) Ibn Kathîr ؒ a dit : « Les caractéristiques du repentant (*At-Tâ'ib*) ont été mentionnées à la fin de la sourate : Le Désaveu (*Barâ'ah*)¹ dans laquelle Allah ﷻ a dit : **« Les repentants, les adorateurs, [...] »**. Ainsi donc, le repentant doit adorer Allah et s'occuper d'œuvrer pour l'au-delà. Sinon, l'âme est un « animal en mouvement ». Si tu ne l'occupes pas dans la vérité et le bien, alors elle t'occupera dans le faux et le mal. C'est pourquoi, le repentant doit remplacer ces temps qui pourraient être passés dans des désobéissances par des temps dans des actes d'obéissance, remplacer ces pas [vers le mal] par des pas vers le bien et il doit préserver ses instants, ses pas, ses paroles et ses pensées. »²

715- Verset 117 : « Assurément, Allah a accueilli le repentir du Prophète, [celui] des Migrants et des Partisans qui l'ont suivi à un moment [littéralement : une heure] difficile, après que les cœurs d'un groupe parmi eux furent sur le point de dévier. Ensuite, Il accueillit leur repentir. Certes, Il est envers eux Compatissant, Très-Miséricordieux. » Al Baghawî ؒ a dit : « Si quelqu'un demande : Pourquoi Allah a-t-Il répété la mention du repentir alors qu'au début du verset Il a dit : **« Assurément, Allah a accueilli le repentir du Prophète »** ? Il a été dit : Le repentir a été mentionné au début du verset, avant que le péché ne soit mentionné, en tant que pure grâce [de la part] d'Allah. Ensuite, il a été mentionné [une seconde fois] en fin de verset, après la mention du péché, en tant qu'acceptation de Sa part. »³

716- Verset 119 : « Ô vous qui avez cru ! Craignez Allah et soyez avec les véridiques. » Ibn Juzayy ؒ a dit : « Il est possible qu'Allah ait voulu signifier la véracité de la langue (*Sidq Al-Lisân*) puisque ces trois Compagnons précédemment mentionnés furent véridiques et n'ont pas cherché de fausses excuses en mentant comme les hypocrites. Allah leur a donc accordé le bénéfice de cela. Il est aussi possible qu'Il ait voulu signifier quelque chose de plus général que la véracité de la langue qui est : la véracité (*As-Sidq*) dans les paroles, les actes, les intentions, les finalités et les résolutions. »⁴

717- Verset 120 : « Cela parce qu'ils n'éprouveront ni soif, ni fatigue, ni faim dans le sentier d'Allah, ni ils ne fouleront aucune terre en provoquant la rage des impies, et n'obtiendront aucun avantage sur un ennemi, sans qu'il ne leur soit écrit pour cela une bonne action [littéralement : une œuvre vertueuse]. » Ibn Taymiyyah ؒ a dit : « Allah récompense le serviteur pour les œuvres qui lui ont été ordonnées d'accomplir malgré la difficulté et la pénibilité. Comme Allah ﷻ a dit ici : **« Cela parce qu'ils n'éprouveront ni soif, ni fatigue, ni faim**

¹ Le Désaveu (*Barâ'ah*) est un des noms de la sourate : Le Repentir (n°9). L'origine de ce nom est liée au premier verset de cette sourate par lequel elle débute.

² *Tafsîr Al Qu'rân Al 'Azîm*.

³ *Ma'âlim At-Tanzîl* (2/336).

⁴ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (1/372).

dans le sentier d'Allah) Le Prophète ﷺ a dit à 'Aïcha ؓ : « Ta récompense est en mesure [de ta dépense et] de ta fatigue. »¹. »²

718- Verset 122 : « Les croyants n'ont pas à quitter tous leurs foyers. Pourquoi quelques hommes de chaque faction parmi eux, il n'y aurait pas un groupe d'entre eux qui s'instruisent dans la religion pour qu'ils avertissent leur peuple lorsqu'ils reviennent vers eux et pour que peut être ils soient sur leur garde. » Al Biqā'i ؓ a dit : « Ici, Allah a expliqué l'objectif de la science en indiquant que quiconque se fixe un autre objectif que ce soit de la hauteïneté et de la vanité, alors une telle personne s'est grandement égarée. En guise d'acceptation de l'information de quiconque les a atteint, Il a donc dit : **« Pour que peut être ils soient »** C'est-à-dire : Tous parmi eux. **« Sur leur garde. »** C'est-à-dire : Pour que leur état soit l'état de gens qui craignent Allah à la suite de ce qu'ils ont obtenu comme compréhension [de leur religion] (*Al Fiqh Fî Dîn*). En effet, ceci est le fondement de tout bien : les cœurs se purifient, ils se tournent vers le bien et se détournent du mal. Et, ici, ce qui est signifié par le terme : l'instruction (*Al Fiqh*) désigne la mémorisation du Livre (*Al Kitâb*) et de la Tradition (*As-Sunnah*) et la compréhension de leurs significations en termes de : fondements, branches, bonnes manières et mérites. »³

719- Verset 123 : « Ô vous qui avez cru ! Combattez ceux qui sont près de vous parmi les impies et qu'ils trouvent en vous de la rudesse (la sévérité). Et sachez qu'Allah est avec les pieux. »

Ibn Kathîr ؓ a dit : « En effet, le croyant complet est celui qui est doux avec son frère croyant et est rude contre son ennemi impie. »⁴

Ibn 'Âchûr ؓ a dit : « La finalité de cela est de jeter l'effroi dans les cœurs des ennemis jusqu'à ce qu'ils craignent la conséquence d'entreprendre un combat contre les musulmans. »⁵

720- Versets 124 – 125 : « Et lorsqu'une sourate est révélée [littéralement : descendue], il en est parmi eux qui disent : « Lequel d'entre vous celle-ci lui a augmenté la foi ? » Quant à ceux qui ont cru, alors elle leur a augmenté la foi et ils s'en réjouissent. Quant à ceux qui ont une maladie dans leur cœur, alors elle leur a ajouté de la souillure à leur souillure et ils meurent en étant impies. » Ibn Juzayy ؓ a dit : « C'est-à-dire : Parmi les hypocrites, certains disent aux autres : **« Lequel d'entre vous celle-ci lui a augmenté la foi ? »** Dans une optique de rabaissement du Coran, comme s'ils disaient : « Qu'est-ce qu'il y a d'étonnant dans ceci ! ? Quelle preuve y a-t-il dans cela ! ? **« Quant à ceux qui ont cru, alors elle leur a augmenté la foi »** : Ceci en raison du renouvellement qu'ils trouvent en termes d'évidences et de preuves qu'ils reçoivent au moment de

¹ Al Bukhârî (n°1787) et Muslim (n°1211).

² *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafsi'r* (3/461).

³ *Nazm Ad-Durar* (3/403).

⁴ *Tafsi'r Al Qu'rân Al 'Azîm* (2/384).

⁵ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (11/63).

la Révélation de chaque sourate. **«Quant à ceux qui ont une maladie dans leur cœur, alors elle leur a ajouté une souillure à leur souillure.»** La signification de cela est : Ceci leur a ajouté de l'impiété et de l'hypocrisie à leur impiété et leur hypocrisie. »¹

721- Verset 128 : «Assurément, un Messenger issu d'entre vous, est venu à vous, auquel pèsent lourd les difficultés que vous subissez, qui est plein de sollicitude pour vous, qui est compatissant et miséricordieux envers les croyants.»

Ibn Juzay ؓ a dit : **«Qui est plein de sollicitude pour vous»** C'est-à-dire : Il se soucie de votre foi et de votre bonheur. **«Qui est compatissant et miséricordieux envers les croyants.»** C'est-à-dire : Ici, Allah a appelé son Messenger ؓ par deux de Ses Noms : Le Compatissant (*Ar-Ra'ûf*) et le Très-Miséricordieux (*Ar-Rahîm*). »²

Cheikh Sa'dî ؓ a dit : **«Qui est plein de sollicitude pour vous»** C'est-à-dire : Le Messenger ؓ aime le bien pour vous et s'efforce de vous l'apporter. Il est soucieux de vous guider vers la foi. Il répugne le mal pour vous et il déploie tous ses efforts pour vous en éloigner. **«Qui est compatissant et miséricordieux envers les croyants.»** C'est-à-dire : Il est très compatissant et miséricordieux envers eux. Il est même plus miséricordieux envers eux que leurs propres parents.³ »⁴

722- Verset 129 : «Alors, s'ils se détournent, dis donc : «Allah me suffit. Il n'y a aucune divinité [digne d'adoration] excepté Lui. En Lui j'ai placé ma confiance et Il est Seigneur du Trône immense [et majestueux].» Ibn 'Âchûr ؓ a dit : «Ce verset met l'accent sur cette parole bénie parce que le Messenger d'Allah ؓ a été ordonné de dire cette parole en tant que telle et il ne lui pas été ordonné de simplement placer sa confiance en Allah. »⁵



10- Jonas (Yûnus)

723- Verset 1 : «Alif – Lâm – Râ. Voici les versets du Livre empli de sagesse.» Al Alûsî ؓ a dit : «La concordance entre la sourate : Jonas (n°10) et la sourate : Le Désaveu (n°9) est que cette dernière s'est terminée par la mention du Messenger ؓ alors que celle-ci commence par sa mention ؓ. De même, dans la première, il y a une explication de ce que les hypocrites disent au moment de la

¹ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (1/374).

² *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (1/374).

³ Al Bukhârî (n°5999), Muslim (n°2754), Al Bazzâr (n°287) et At-Tabarânî (n°3011).

⁴ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

⁵ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (11/74).

descente d'une sourate tandis qu'ici il y a une explication de ce que les impies disent du Coran. »¹

724- Verset 3 : « Certes, votre Seigneur est Allah, Celui qui a créé les cieux et la Terre en six jours » Cheikh Sa'dî ؒ a dit : « Bien qu'Il soit pourtant capable de les créer en un seul instant. Toutefois, ceci répond à la sagesse divine et parce qu'Il est Doux dans Ses actes. »²

725- Verset 4 : « Certes, Il commence la création. Ensuite, Il la refait pour qu'Il rétribue ceux qui ont cru et ont accompli les œuvres vertueuses en toute équité. » Abû Bakr Al Jazâ'irî ؒ a dit : « **« En toute équité »**. C'est-à-dire : En toute justice. C'est l'explication de la raison de la vie après la mort. En effet, cette Demeure est la Demeure de l'œuvre tandis que l'au-delà est la Demeure de la rétribution pour cette œuvre. C'est pourquoi, la Résurrection est une obligation inéluctable qui doit avoir lieu. »³

726- Verset 4 : « Et ceux qui ont mécru, ils auront une boisson bouillante et un châtiment douloureux étant donné qu'ils mécréaient. » Ibn 'Âchûr ؒ a dit : « Ici, Allah a spécifiquement mentionné la consommation d'eau bouillante parmi les divers types de châtiment douloureux parce que ce type de châtiment est le plus répugné qui soit dans ce qui est familier aux âmes. »⁴

727- Verset 7 : « Certes, ceux qui n'espèrent pas Notre rencontre et ont agréé la vie d'ici-bas et s'y sont tranquilisés ainsi que ceux qui sont inattentifs (insouciants) à Nos signes (Nos versets). » Cheikh Sa'dî ؒ a dit : « **« Et s'y sont tranquilisés »**. C'est-à-dire : Ils ont fait de la vie d'ici-bas leur objectif ultime et la fin de leur intention. Ils se sont efforcés vers elle et se sont consacrés à ses délices et ses plaisirs par n'importe quelle manière dont ils ont pu l'obtenir et par n'importe quelle optique où elle s'est manifestée. En fait, ils se sont empressés vers elle et ils lui ont consacré toute leur volonté, leurs intentions, leurs pensées et leurs œuvres vers elle. **« Ainsi que ceux qui sont inattentifs (insouciants) à Nos signes (Nos versets). »** Ils ne tirent donc pas bénéfice des versets coraniques ni des signes cosmiques ni de ceux en eux-mêmes. Se détourner de la preuve implique de se détourner et d'être inattentif à propos de ce qui est indiqué et signifié. »⁵

728- Versets 7 – 8 : « Certes, ceux qui n'espèrent pas Notre rencontre et ont agréé la vie d'ici-bas et s'y sont tranquilisés ainsi que ceux qui sont inattentifs (insouciants) à Nos signes (Nos versets). Ceux-ci, leur refuge sera le Feu pour ce qu'ils acquéraient. » Ibn Kathîr ؒ a dit : « Al Hasan Al Basrî a dit : « Par Allah ! Ils n'ont pas orné cette vie d'ici-bas ni ils l'ont élevée jusqu'à ce qu'ils en soient satisfaits. Ils sont inattentifs aux signes universels d'Allah de sorte qu'ils ne réfléchissent pas dessus et ils sont insouciants aux signes religieux de sorte

¹ *Rûh Al Ma'ânî* (11/79).

² *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

³ *Aysir At-Tafâsîr* (2/448).

⁴ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (11/93).

⁵ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

qu'ils ne s'y soumettent pas. Ainsi donc, au Jour de leur Résurrection, leur refuge sera le Feu, en guise de rétribution pour ce qu'ils ont acquis dans leur vie mondaine comme péchés, fautes et crimes. »¹

729- Verset 9 : « Dans les Jardins de la Félicité (*Jannât An-Na'im*). »
Cheikh Sa'dî ؓ a dit : « Allah a annexé les Jardins à la Félicité parce que ces jardins englobent : 1- La félicité des cœurs par la réjouissance, la joie, la gaieté, le bonheur, la vision du Tout-Miséricordieux, l'écoute de Sa parole, le ravissement de Sa satisfaction et Sa proximité, la rencontre des êtres chers et des frères, la réjouissance d'être réuni avec eux, l'écoute de voix enchanteresses et de mélodies réconfortantes, les vues réjouissantes, etc. 2- La félicité des corps par les divers types d'aliments, de boissons, de relations intimes, et tout ce qui ressemble à cela de ce qui n'est pas connu des âmes, n'a pas traversé l'esprit de quiconque et que personne n'est capable de décrire. »²

730- Verset 10 : « Là, leur invocation sera : « Gloire à Toi, Ô Allah (*Subhānak Allahumma*) ! » Et leur salutation y sera : « Paix (*Salām*) ! » Et la dernière de leur invocation sera : « Louange à Allah, Seigneur des mondes (*Al Hamdu LiLlah Rabbi Al 'Ālāmīn*) » »
Cheikh Sa'dî ؓ a dit : « Dans la Demeure de la Rétribution, ses habitants n'auront plus de responsabilités obligatoires. En fait, il ne leur restera que les délices les plus complets, ce qui est plus délicieux pour eux que les mets délicieux. Ce sera le rappel d'Allah grâce auquel les cœurs se tranquillisent et les âmes se réjouissent. Ce rappel sera pour eux comme la respiration et le souffle sans aucun coût ni pénibilité. »³

731- Verset 12 : « Et lorsque le malheur touche l'homme, il Nous invoque [allongé] sur son côté, ou assis, ou debout. Et quand Nous le délivrons de son malheur, il passe ainsi comme s'il ne Nous avait pas invoqué pour un malheur qui l'a touché. »

Al Alûsî ؓ a dit : « Dans ce verset, il y a un blâme contre quiconque délaisse l'invocation dans l'aisance et y accourt dans l'adversité. Ce qui sied à l'état de la personne complète et parfaite est de supplier son Seigneur dans les moments de facilité et de difficulté car ceci est plus susceptible d'être répondu. Dans un hadith, le Messager d'Allah ﷺ a dit : « *Souviens-toi d'Allah dans l'aisance, Il se souviendra de toi dans l'adversité.* »⁴. »⁵

Dr. Muḥammad Al Khudayrî (qu'Allah le préserve) a dit : « Allah a employé l'expression : « *Il passe ainsi (Marra)* » pour indiquer la rapidité de l'oubli du serviteur de la faveur d'Allah sur lui sitôt après l'avoir délivré de son malheur. »

732- Verset 15 : « Et lorsque leur sont récités Nos versets explicites, ceux qui n'espèrent pas Notre rencontre disent : « Apporte un Coran autre

¹ *Tafsīr Al Qu'rān Al 'Azīm* (2/389).

² *Taysīr Al Karīm Ar-Raḥmān*.

³ *Taysīr Al Karīm Ar-Raḥmān*.

⁴ Partie d'un long hadith authentique rapporté par Tirmidhî (n°2516) et Aḥmad (n°2803).

⁵ *Rūḥ Al Ma'ānī* (11/108).

que celui-ci ! » Ou bien : « Remplace-le ! » Dis : « Il ne m'appartient pas de le remplacer de mon propre chef. Certes, je ne fais que suivre ce qui m'est révélé. Certes, si je désobéis à mon Seigneur, je crains un châtement d'un jour terrible. » »

At-Tabarî رحمه الله a dit : « Le remplacement (*At-Tabdîl*) qu'ils ont demandé, comme ce qui a été mentionné, était de transformer le verset de la menace en un verset de promesse ; le verset de la promesse en un verset de menace ; ce qui est illicite en ce qui est licite ; et ce qui est licite en ce qui est illicite. Alors, Allah a ordonné à Son Prophète ﷺ de les informer que ceci ne dépend pas de lui, mais de Celui dont Son jugement ne peut être rejeté et Sa décision ne peut être repoussée. Quant à lui, il n'est qu'un Messenger ﷺ qui transmet [le Message] et quelqu'un à qui on ordonne et qui suit. »¹

Cheikh Sa'dî رحمه الله a dit : « **«Ceux qui n'espèrent pas Notre rencontre disent»** La parole d'Allah prouve que ce qui les a poussés à cet entêtement est ce qui a émané d'eux, à savoir : leur manque de foi en Sa rencontre et leur manque d'espoir en Lui. En effet, quiconque croit en la rencontre d'Allah, alors il se soumet obligatoirement à ce Livre et il y croit parce qu'il n'est que bonne intention. »²

733- Verset 18 : «Et ils adorent en dehors d'Allah ce qui ne peut ni leur nuire ni leur être bénéfique et ils disent : «Ceux-ci sont nos intercesseurs auprès d'Allah.» » Ibn Taymiyyah رحمه الله a dit : « Ils reconnaissaient que leurs divinités ne s'associaient pas à Allah dans la création des cieux et de la Terre ni de quoi que ce soit. Plutôt, ils les prenaient en tant qu'intercesseurs et intermédiaires. »³

734- Verset 21 : «Et lorsque Nous faisons goûter aux gens une miséricorde après qu'un malheur les a touchés, voilà qu'ils dénigrent Nos versets.» Al Alûsî رحمه الله a dit : « Le rattachement du malheur au toucher et au goût au pronom personnel de Majesté : **«Nous»** fait partie des bonnes manières coraniques comme dans Sa parole : **«Et lorsque je suis malade, c'est Lui qui me guérit.»** (Les Poètes, 26 : 80). Ainsi que d'autres versets similaires. Il convient d'être bien éduqué dans cela. En effet, il a été rapporté : *« Ô Allah ! Certes, le bien est dans Ta Main et le mal n'est pas de Toi. »*⁴. »⁵

735- Verset 22 : «Il est Celui qui vous fait aller sur la Terre et en mer jusqu'à ce que vous soyez dans le bateau qui les emporte grâce à un bon vent. Alors, ils s'en réjouirent jusqu'à ce qu'un vent impétueux survienne et ils soient assaillis de tous côtés par les vagues. Ils eurent alors la certitude d'être cernés [par la mort] et donc ils invoquèrent Allah, Lui vouant un culte exclusif et là [ils ont dit] : « Si Tu nous sauves de ceci, alors certainement nous serons parmi les reconnaissants ! » » Al Qurṭubî رحمه الله a dit : « Allah répond à l'invocation

¹ *Jâmi' Al Bayân* (15/40).

² *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

³ *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafîr* (3/473).

⁴ Partie d'un long hadith rapporté par Muslim (n°771) et Ibn Hîbbân (n°1773).

⁵ *Rûḥ Al Ma'ânî* (11/124).

de la personne angoissée, même si c'est un impie, du fait de sa coupure avec toutes les causes et de son retour à l'Unique, le Seigneur des seigneurs. »¹

736- Verset 24 : «Jusqu'à ce que la Terre prenne sa parure et s'embellisse, et que ses habitants pensent qu'elle est à leur entière disposition, Notre ordre lui vient, de nuit ou de jour, et alors Nous la rendons moissonnée, comme si elle n'avait pas été florissante la veille.» Ibn Kathîr رحمہ اللہ a dit : « Qatâdah a dit : « **« Comme si elle n'avait pas été florissante la veille »** : Comme si elle n'avait pas été gratifiée. » Il en est ainsi des affaires après leur disparition : c'est comme si elles n'avaient jamais été. C'est pourquoi, dans un hadith, le Messager d'Allah ﷺ a dit : « On amènera la personne qui aura été la plus gratifiée parmi les habitants d'ici-bas et on la trempera une seule fois dans le Feu [de l'Enfer]. Ensuite, on lui demandera : Est-ce tu as jamais eu un bien ? Est-ce que tu as jamais connu un délice ? Alors, elle répondra : Non. Par Allah ! Ensuite, on amènera la personne qui aura été la plus châtiée et la plus éprouvée ici-bas et on la trempera une seule fois dans la Félicité [du Paradis]. Ensuite, on lui demandera : Est-ce que tu as jamais connu de misère ? Est-ce que tu as jamais été malheureux ? Alors, elle répondra : Non. Par Allah ! »². »³

737- Verset 25 : «Et Allah appelle à la Demeure de la Paix.»

Al Bayhaqî رحمہ اللہ a dit : « Yahyâ ibn Mu'adh Ar-Râzî a dit : « J'ai été étonné d'une personne qui fait preuve d'ostentation dans son œuvre devant des gens alors qu'ils sont comme lui : un simple créature. J'ai été étonné d'une personne à qui il reste de l'argent et des biens alors que le Seigneur de la Puissance l'appelle à faire un prêt gracieux dans Son sentier. J'ai été étonné d'une personne qui recherche la compagnie d'une créature alors qu'Allah l'appelle à Son amour. » Ensuite, il récita ce verset. »⁴

Ibn Kathîr رحمہ اللہ a dit : « Quand Allah a mentionné la vie d'ici-bas et la rapidité de sa disparition, Il a encouragé au Paradis, y a appelé et l'a nommé : la Demeure de la Paix (*Dâr As-Salâm*), c'est-à-dire : la Demeure qui est exempte et vierge de toute tare, déficience et calamité. »⁵

738- Verset 28 : «Et leurs associés diront : « Ce n'est pas nous que vous adoriez. »» Ibn Kathîr رحمہ اللہ a dit : « Dans ce verset, il y a quelque chose qui fera beaucoup pleurer les polythéistes dans l'au-delà, ceux qui auront adoré avec Allah quiconque autre qui ni n'entend ni ne voit ni ne peut rien faire pour eux. En outre, cet associé ne leur aura pas ordonné cela, ni il l'aura agréé ni il l'aura voulu. Plutôt, il se désavouera d'eux au moment où ils seront le plus dans le besoin de lui. »⁶

739- Verset 32 : «Tel est pour vous Allah, votre Seigneur, le Vrai. Qu'y a-t-il donc après la vérité sinon l'égarement ? Comment donc pouvez-vous

¹ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'an* (10/475).

² Muslim (n°2807), Ibn Mâjah (n°4321) et Ahmad (n°13112).

³ *Tafsîr Al Qur'an Al 'Azîm* (2/395).

⁴ *Chu'ab Al Îmân* (3/263).

⁵ *Tafsîr Al Qur'an Al 'Azîm* (2/395).

⁶ *Tafsîr Al Qur'an Al 'Azîm* (2/397).

vous détourner ? Ibn Juzay¹ a dit : « Ce verset prouve qu'il n'y a pas entre la Vérité et le Faux une position [intermédiaire] dans la science des croyances (*'Ilm Al I'tiqâdât*) puisque la vérité concernant ce domaine est dans un seul bord à la différence des questions et sujets annexes (*Masâ'il Al Furû'*). »¹

740- Verset 37 : « Mais, il [le Coran] est la confirmation de ce qui existait déjà avant lui et un exposé détaillé du Livre dans lequel il n'y a pas de doute, de la part du Seigneur des mondes. » Cheikh Sa'dî² a dit : « Allah est Celui qui a éduqué et gratifié l'ensemble des créatures par Ses bienfaits. Un des plus grands types de Son éducation est qu'Il a fait descendre ce Livre sur eux dans lequel il y a leurs intérêts religieux et mondains, ce qui englobe les nobles comportements et les belles œuvres. »²

741- Verset 39 : « Plutôt, ils ont traité de mensonge ce qu'ils n'ont pu embrasser de sa science et dont son interprétation ne leur était pas encore parvenue. C'est comme cela que ceux qui étaient avant eux ont traité de mensonge [leurs Messagers]. Regarde donc comment fut l'issue finale des injustes ! » Cheikh Sa'dî³ a dit : « Dans ce verset, il y a une preuve de bien s'assurer (*At-Tathabbut*) concernant les affaires et qu'il ne convient pas à la personne de s'empresse d'accepter une chose ou de la rejeter avant de bien l'avoir cernée et embrassée en science. »³

742- Verset 42 : « Et parmi eux, il y en a qui t'écoutent. Est-ce donc toi qui fait entendre les sourds même s'ils ne peuvent pas raisonner ? » Cheikh Sa'dî⁴ a dit : « Certains d'entre eux écoutent le Prophète ﷺ au moment de sa lecture de la Révélation, non pas dans une optique de chercher la guidée, mais plutôt dans une optique d'observation, de démenti et de recherche des écarts. Ceci est une écoute qui n'est pas bénéfique et n'apporte rien de bien à la personne. En effet, si leur raison, leur ouïe et leur vue – qui sont les voies qui mènent à la science de la connaissance des réalités sont corrompues – alors où est la voie qui mène à la vérité !? »⁴

743- Verset 43 : « Et, parmi eux, il en est qui te regardent. Est-ce donc toi qui guides les aveugles même s'ils ne peuvent pas voir ? » Cheikh Sa'dî⁵ a dit : « **« Et, parmi eux, il en est qui te regardent »** Cette parole prouve que regarder la situation du Prophète ﷺ, sa bonne direction, ses comportements, ses œuvres et ce à quoi il ﷺ appelle est une des plus immenses preuves de sa véracité et de l'authenticité de ce qu'il ﷺ a apporté. Ceci suffit amplement à la personne clairvoyante, plus que n'importe quelle autre preuve. »⁵

744- Verset 44 : « Certes, Allah ne fait aucune injustice aux gens mais ce sont les gens qui se font de l'injustice à eux-mêmes. » Al Qurtubî⁶ a dit : « Les

¹ *At-Tas'il Li 'Ulûm At-Tanzîl* (1/380).

² *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

³ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

⁴ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

⁵ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

gens se font de l'injustice à eux-mêmes par leur impiété, leur désobéissance et leur divergence de l'ordre de leur Créateur. »¹

745- Verset 45 : **« Et le Jour où Il les rassemblera, ce sera comme s'ils n'étaient restés [dans leurs tombes] qu'une heure du jour. Ils se reconnaîtront alors mutuellement entre eux. »** Ibn Kathîr ؓ a dit : « Tout ce qu'il y a dans ce verset est une preuve de la brièveté de la vie d'ici-bas en comparaison à la Demeure de l'au-delà. »²

746- Verset 47 : **« Et pour chaque communauté, un Messager »** Ach-Chanqîti ؓ a dit : « Dans le Coran, le terme : « Communauté (*Ummah*) » revêt quatre significations. Notamment, il est utilisé pour désigner : 1- Un groupe de personnes, et c'est son emploi le plus fréquent, comme ici dans Sa parole : **« Et pour chaque peuple, un Messager »**. 2- Une période de temps, comme dans Sa parole : **« Et il se rappela après un moment. »** (Joseph, 12 : 45). 3- Un homme qui est à imiter, comme dans Sa parole : **« Certes, Abraham était un guide. »** (Les Abeilles, 18 : 120). 4- Une Législation ou une voie qui est à suivre, comme dans Sa parole : **« Certes, Nous avons trouvé nos ancêtres sur une voie ; »** (L'Ornement, 43 : 22). »³

747- Verset 50 : **« Dis : « Avez-vous vu si Son châtiment vous venait de nuit ou de jour, qu'est-ce que les criminels pourraient-ils donc en hâter ? »** Al Qâsimî ؓ a dit : « Le secret d'avoir préféré le terme : **« De nuit (*Bayâtan*) »** au terme arabe : « *Laylân* » malgré l'apparence de sa similitude est pour indiquer le sommeil et l'insouciance et parce que c'est le moment où l'ennemi dort et appréhende. Ainsi donc, on saisit l'opportunité de son insouciance. En effet, même dans son sens implicite, le terme : « Nuit (*Laylân*) » n'a pas cette signification. »⁴

748- Verset 55 : **« N'est-ce pas, certes, à Allah qu'appartient ce qui est dans les cieux et sur la Terre. N'est-ce pas, certes, que la promesse d'Allah est vérité, mais la plupart d'entre eux ne [le] savent pas. »** Ibn 'Âchûr ؓ a dit : « La restriction de l'infirmité de la science de la part de la majorité des gens sert à indiquer que parmi eux il en est qui connaissent cela mais ils la renient par arrogance. »⁵

749- Verset 57 : **« Ô gens ! Assurément, une exhortation vous est venue de la part de votre Seigneur, une guérison de ce qui est dans les poitrines, une guidée et une miséricorde pour les croyants. »**

Al Qurṭubî ؓ a dit : « **« Une guérison de ce qui est dans les poitrines »** C'est-à-dire : Une guérison contre le doute, l'hypocrisie, le désaccord et la scission. **« Une guidée »** C'est-à-dire : Une guidée et une droiture pour quiconque suit le Coran. **« Et une miséricorde »** C'est-à-dire : Un bienfait. **« Pour les croyants. »**

¹ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (10/507).

² *Tafsîr Al Qur'ân Al 'Azîm* (2/401).

³ *Adwâ' Al Bayân*.

⁴ *Mahâsin At-Ta'wîl* (4/256).

⁵ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (11/200).

Allah a spécifiquement mentionné les croyants car ils sont ceux qui tirent bénéfice du Coran par la foi qui les habite. »¹

Ibn Al Qayyim ؒ a dit : « La maladie du cœur conduit la personne au malheur éternel et il n'y a aucune guérison à cette maladie excepté par [le biais de] la science. C'est pourquoi, Allah a appelé Son Livre une guérison contre les maladies des poitrines [qui contiennent les cœurs] comme Il l'a dit dans ce verset. »²

Ibn 'Âchûr ؒ a dit : « Allah a parlé de Son Livre en employant quatre caractéristiques qui sont les fondements de sa perfection et ses spécificités. Ces caractéristiques sont : 1- Le Coran est une exhortation. 2- Le Coran est une guérison de ce qu'il y a dans les poitrines. 3- Le Coran est une guidée. 4- Le Coran est une miséricorde pour les croyants. »³

750- Verset 60 : « Certes, Allah est Détenteur de grâce sur les gens, mais la plupart d'entre eux ne [Le] remercient pas. » Cheikh Sa'dî ؒ a dit : « **« La plupart d'entre eux ne [Le] remercient pas. »** Soit en ne Le remerciant pas dès le départ ; soit en utilisant Ses bienfaits pour Lui désobéir ; soit en privant et en repoussant Ses serviteurs de ce dont Il leur a fait grâce. »⁴

751- Verset 61 : « Tu ne seras pas dans une situation [littéralement : une affaire], tu ne réciteras aucun passage du Coran et vous n'accomplirez aucune œuvre sans que Nous soyons témoin sur vous lorsque vous l'entreprendrez. Et rien n'échappe à ton Seigneur ! Ni le poids d'un atome sur La Terre ou dans le ciel. Ni quoi que ce soit de plus petit ou de plus grand que cela sans qu'il soit [déjà] inscrit dans un Livre explicite. » Cheikh Sa'dî ؒ a dit : « Allah nous informe de Son observance et Sa connaissance de l'ensemble des situations des serviteurs dans leurs mouvements et leurs immobilités. Ainsi donc, l'appel à se sentir continuellement surveillé par Lui est inclus dans cela. Par conséquent : Surveillez Allah dans vos œuvres et acquittez-vous-en en étant sincères et en vous efforçant. Faites attention à ce qu'Allah répugne car Il est bien au courant de vous et parfaitement Connaisseur de vos aspects apparents et cachés. »⁵

752- Verset 62 : « N'est-ce pas que les Alliés d'Allah ne connaîtront nullement la peur et ils ne seront pas attristés. » Ibn 'Âchûr ؒ a dit : « Même s'ils sont tristes de ce qui les touche comme affaires en ce bas monde comme l'a dit le Prophète ﷺ lors du décès de son fils Ibrâhîm : « *Et certes, nous sommes vraiment attristés de ta séparation, ô Abraham.* »⁶ C'est une tristesse émotionnelle qui ne se fixe pas. Plutôt, elle cesse et disparaît par la patience. En effet, ils ne sont pas sujets à une

¹ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (11/10).

² *Badâ'i At-Tafsîr; Tafsîr Al Qayyim*.

³ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (11/201).

⁴ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

⁵ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

⁶ Al Bukhârî (n°1303) et Muslim (n°2315).

tristesse continuelle qui est la tristesse de l'humiliation, la victoire de l'ennemi sur eux et la disparition de leur religion et de leur autorité. »¹

753- Verset 63 : «Ceux qui ont cru et qui étaient pieux» Ibn 'Âchûr ؓ a dit : «**«Et qui étaient pieux»**. Cette parole d'Allah prouve que la piété était attachée à ces personnes-là. On déduit ceci de la tournure : **«Et qui étaient pieux (Kānū Yattaqūn)»** C'est-à-dire : La piété se renouvelait sans cesse parmi eux. En effet, ici, la tournure employée est celle de l'inaccompli qui indique le renouvellement. »²

754- Verset 65 : «Que ne t'attriste pas leur parole ! Certes, la puissance toute entière appartient à Allah. Il est l'Oyant, l'Omniscient.» Ibn 'Âchûr ؓ a dit : « La phrase : **«Certes, la puissance toute entière appartient à Allah.»** est un motif pour repousser la tristesse de lui et c'est pourquoi elle a été séparée de la première phrase impérative : **«Que ne t'attriste pas leur parole !»** C'est comme si le Prophète ﷺ disait : « Comment ne m'attristerais-je pas alors que les polythéistes nous attaquent et nous menacent et qu'ils sont des gens de puissance et de force !? » Allah lui a donc répondu que leur puissance est comme le néant parce qu'elle est limitée et éphémère tandis que la véritable puissance appartient à Allah, Celui qui t'a envoyé. »³

755- Verset 68 : «Ils ont dit : «Allah s'est attribué un enfant. » Glorifié soit-Il ! Il est le Riche. Il possède ce qui est dans le cieus et sur la Terre. Possédez-vous donc une preuve de ceci ? Dîtes-vous sur Allah ce que vous ne savez pas ?» Al Alûsî ؓ a dit : « Dans ce verset, il y a une preuve que toute parole qui n'est pas soutenue par une preuve, alors c'est de l'ignorance. De même, concernant les croyances, il doit y avoir une preuve catégorique. Enfin, l'imitation est distincte de la bonne direction. »⁴

756- Verset 73 : «Ils le traitèrent donc de menteur. Alors, Nous le sauvâmes et quiconque était avec lui dans l'Arche. Et Nous fîmes d'eux des successeurs [sur la Terre]. Et Nous noyâmes ceux qui traitaient de mensonge Nos signes. Regarde donc comment fut l'issue finale de ceux qui avaient été avertis !» Ibn 'Âchûr ؓ a dit : « La mention du sauvetage de Noé ؑ a été mentionnée avant même la mention de la noyade des impies qui s'est produite en vue de le sauver. La raison de cela est que son sauvetage était plus important auprès d'Allah que la noyade de ceux qui l'ont traité de menteur et pour hâter la joie des musulman-e-s qui ont entendu cette histoire. »⁵

757- Verset 74 : «C'est comme cela que Nous scellons les cœurs des transgresseurs.» Al Alûsî ؓ a dit : « **«Les cœurs des transgresseurs.»** C'est-à-dire : Ceux qui dépassent les limites établies dans l'impiété et l'entêtement. C'est

¹ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (11/218).

² *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (11/218).

³ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (11/221).

⁴ *Rûh Al Ma'ânî* (11/207).

⁵ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (11/243).

pour cela que Nous empêchons leur cœur d'accepter la vérité et d'emprunter le sentier de la guidée. »¹

758- Verset 75 : « Ensuite, Nous envoyâmes après eux Moïse et Aaron vers Pharaon et ses notables avec Nos signes. Mais, ils s'enorgueillirent et ils étaient un peuple de criminels. » Ibn Kathîr رحمہ اللہ a dit : « Allah mentionne souvent l'histoire de Moïse عليه السلام avec Pharaon dans Son majestueux Livre parce que c'est une des histoires les plus étonnantes qui soit. En effet, Pharaon fut pleinement sur ses gardes vis-à-vis de Moïse عليه السلام. Toutefois, le Destin fit qu'il éduqua et éleva comme un enfant celui dont il se méfiait, tant dans sa maisonnée qu'à sa tablée. Ensuite, cet enfant grandit et Allah lui noua des causes de sorte qu'Il le fit sortir d'entre eux, Il lui accorda le Message et la Prophétie, Il parla avec lui de vive voix et, finalement, Il l'envoya vers Pharaon pour qu'il l'appelle à Allah. »²

759- Verset 80 : « Quand donc vinrent les sorciers, Moïse leur a dit : « Jetez ce que vous avez à jeter. » » Ibn 'Âchûr رحمہ اللہ a dit : « Moïse عليه السلام leur ordonna de commencer à jeter leur sorcellerie pour montrer la force de son argument. En effet, celui qui commence une œuvre compétitive est susceptible de pouvoir rivaliser avec ses rivaux dans cette œuvre, qui plus est les œuvres qui se basent sur le subterfuge et l'intimidation, pour lesquelles celui qui cherche la victoire est tenu d'être le premier à influencer les personnes présentes et à les impressionner. »³

760- Verset 81 : « Quand donc ils jetèrent, Moïse a dit : « Ce que vous avez apporté est de la sorcellerie ! Certes, Allah l'annulera. En effet, Allah ne fait pas prospérer l'œuvre des corrupteurs. » » Ibn 'Âchûr رحمہ اللہ a dit : « Les sorciers étaient des corrupteurs parce que leur intention était d'égarer et tromper les raisons des gens pour qu'ils restent soumis à eux et qu'ils ne connaissent pas les raisons des choses. En fait, ces corrupteurs voulaient que ces gens restent un outil entre leurs mains dans ce qu'ils leur ordonnent de faire sans qu'ils trouvent une voie vers la réforme de leurs personnes. Quant aux sorciers auxquels Moïse عليه السلام s'est adressé, alors leur corruption était plus manifeste parce qu'ils essayèrent d'invalidier l'appel à la vérité et à la vraie religion, et de promouvoir le polythéisme et les égarements. »⁴

761- Versets 84 à 86 : « Et lorsque Moïse a dit : « Ô mon peuple ! Si vraiment vous avez cru en Allah, alors placez votre confiance en Lui si vous Lui êtes soumis. » Alors, ils dirent : « En Allah nous plaçons notre confiance. Notre Seigneur ! Ne fais pas de nous une tentation pour les gens injustes [pour qu'ils nous persécutent]. Et délivre-nous, par [une trace de] Ta miséricorde, des gens impies. » » Al Baydâwî رحمہ اللہ a dit : « Dans le devancement de d'abord placer sa confiance [en Allah] (*At-Tawakkul*) avant de L'invoquer (*Ad-Du'â*), il y a

¹ *Rûh Al Ma'ânî* (11/216).

² *Tafsîr Al Qu'rân Al 'Azîm* (2/408).

³ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (11/254).

⁴ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (11/257).

une indication que lorsqu'on invoque, il convient en premier de placer sa confiance [en Allah] pour que notre invocation soit exaucée. »¹

762- Versets 85 – 86 : « Alors, ils dirent : « En Allah nous plaçons notre confiance. Notre Seigneur ! Ne fais pas de nous une tentation pour les gens injustes [pour qu'ils nous persécutent]. Et délivre-nous, par [une trace de] Ta miséricorde, des gens impies. » » Al Alûsî ؒ a dit : « Dans ce verset, nous remarquons le devancement de la confiance en Allah avant l'invocation. En effet, même si c'est une explication de la mise en application de l'ordre de Moïse ؑ, il y a une allusion concernant ce qu'il incombe à celui qui invoque, à savoir : fonder son invocation sur la confiance en Allah. Ainsi, celle-ci est plus à même d'être répondue. En outre, il ne faut pas se méprendre comme quoi la confiance infirme l'invocation parce qu'elle est une des causes en vue de son objectif. »²

763- Verset 88 : « Notre Seigneur ! Anéantis leurs biens et endurecis leurs cœurs de sorte qu'ils ne croient pas jusqu'à ce qu'ils voient le châtiment douloureux. » Ibn Kathîr ؒ a dit : « Cette invocation de la part de Moïse ؑ contre Pharaon et ses notables émane d'une colère en Allah et pour Sa religion. En effet, il était devenu clair pour Moïse ؑ qu'il n'y avait aucun bien dans ces gens-là et que rien [de bien] ne viendrait d'eux. Ce fut comme Noé ؑ lorsqu'il a invoqué en disant : « Seigneur ! Ne laisse sur la Terre aucun impie. Certes, si Tu les laisses [en vie], ils égarent Tes serviteurs et ils n'engendreront que des pécheurs impies. » (Noé, 72 : 26 – 27). »³

764- Verset 89 : « Il a dit : « Assurément, votre invocation a été exaucée. Restez donc tous les deux sur le droit chemin et ne suivez pas le sentier de ceux qui ne savent pas. » »

Ibn Juzayy ؒ a dit : « Ici, Allah s'adresse à Moïse et Aaron (paix sur eux deux) bien que l'invocation qui ait été mentionnée a uniquement émané de Moïse seul. En effet, Moïse ؑ invoquait et Aaron ؑ disait : « *Âmîn* » à son invocation. »⁴

Ibn 'Âchûr ؒ a dit : « Ici, on observe une chose annexe à la réponse à leur invocation : l'ordre de se tenir sur le droit chemin. De là, on comprend que la droiture est un remerciement pour l'honneur accordé. En effet, la réponse d'Allah à l'invocation de Son serviteur est une bienfaisance pour le serviteur et un honneur envers lui. Cet immense bienfait mérite le remerciement [du serviteur] pour celui-ci et le plus grand remerciement qui soit est d'obéir au Bienfaiteur. Quant à la droiture, sa réalité est : l'intégrité qui est le contraire de la tortuosité. Celle-ci est souvent utilisée pour signifier l'adhésion à la vérité et à la bonne direction. »⁵

765- Verset 90 : « Jusqu'à ce que la noyade l'atteigne, [alors] il a dit : « Je crois qu'il n'y a aucune divinité [digne d'adoration] excepté Celle en

¹ *Anwâr At-Tanzîl Wa Asrâr at-Ta'wîl*.

² *Rûh Al Ma'ânî* (11/226).

³ *Tafsîr Al Qu'rân Al 'Azîm* (2/411).

⁴ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (1/387).

⁵ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (11/273).

laquelle ont cru les Fils d'Israël. Et je suis parmi les soumis [littéralement : les musulmans]. »

L'Imam Fakhr Ad-Dîn Ar-Râzî ؒ a dit : « Dans ce verset, Pharaon a cru par trois fois : 1- La première est : **« Je crois qu' »** 2- La deuxième est : **« Il n'y a aucune divinité [digne d'adoration] excepté Celle en laquelle ont cru les Fils d'Israël. »** 3- La troisième est : **« Et je suis parmi les soumis [littéralement : les musulmans]. »** La question est donc : Quelle fut donc la cause de la non acceptation de sa foi ? La réponse est : Il a cru au moment de la descente du châtiment et, à ce moment-là, la foi n'est pas acceptée car la situation est une situation de fait et là le repentir et la foi ne sont d'aucun bénéfice comme Allah ﷻ l'a dit : **« Mais leur foi ne leur fut d'aucun bénéfice quand ils virent Notre rigueur »** (Le Pardonneur, 40 : 85). »¹

Al Qurtubî ؒ a dit : « À ce moment-là, la foi n'est plus utile. En effet, le repentir est accepté avant la vision de la Rigueur d'Allah mais après elle et après ce mélange [de foi et d'impiété], alors on ne l'accepte pas. »²

766- Verset 93 : « Et ils n'ont divergé qu'au moment où leur vint la science. » Cheikh Sa'dî ؒ a dit : « Ceci est le mal auquel sont exposés les gens de la religion authentique, à savoir : lorsque Satan est impuissant à ce qu'ils le suivent dans l'abandon de la Religion en entier, alors il s'efforce de semer la discorde entre eux et de jeter l'inimitié et la haine, de sorte qu'il en résulte de la divergence qui va impliquer cela. Ensuite, il en résultera de l'égarement et de l'inimitié entre eux qui sera la réjouissance de l'œil du Maudit. En effet, si leur Seigneur est unique, leur Messenger est unique, leur Religion est unique et leurs intérêts généraux concordent, pour quelle raison divergeraient-ils d'une divergence qui diviserait leur unité, disperserait leur affaire et dissoudrait leur lien et leur système, provoquant ainsi la perte de leurs intérêts religieux et mondains, et ce faisant la mort de leur religion à cause de ce qui est mort précédemment !? »³

767- Verset 94 : « Et si tu es en doute sur ce que Nous avons fait descendre vers toi, interroge donc ceux qui lisent le Livre [révélé] avant toi. » Al Alûsî ؒ a dit : « Dans ce verset, il y a une indication qui est la suivante : quiconque a des doutes sur la Religion, alors il doit consulter les gens de science pour lui dissiper ses doutes. Plutôt, il doit même s'empresse de faire cela comme l'indique la particule : « *Fâ* » dans l'expression : **« Interroge donc (*Fas'ali*) »** dans le sens où celle-ci indique ce qui suit immédiatement. »⁴

768- Verset 98 : « Si seulement il y avait une cité qui eut cru et dont sa croyance lui eut été profitable excepté le peuple de Jonas ! Quand ils eurent cru, Nous ôtâmes d'eux le châtiment d'ignominie dans la vie d'ici-bas et Nous leur donnâmes jouissance pour un certain temps. » Cheikh Sa'dî ؒ a dit :

¹ *Mafâtîh Al Ghayb.*

² *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'an* (11/45).

³ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân.*

⁴ *Rûh Al Ma'ânî* (11/252).

« C'est-à-dire : Aucun d'eux n'a tiré bénéfice de sa foi au moment où il a vu le châtement. La sagesse dans ceci est manifeste parce que la foi par nécessité n'est pas une foi réelle. En effet, si Allah avait écarté de cette cité le châtement et l'affaire qui a poussé ses habitants à croire par nécessité, alors ils seraient revenus à l'impiété. Peut-être que la sagesse dans cela est que si d'autres parmi ceux qui ont été détruits étaient renvoyés, ils retourneraient à ce qui leur était interdit. Quant au peuple de Jonas, alors Allah a su [dans Sa science] que leur foi continuerait. Et, en effet, leur foi a vraiment continué et ils sont restés fermes. »¹

769- Verset 99 : « Et si ton Seigneur l'avait souhaité, l'ensemble de quiconque est sur la Terre auraient cru, tous en entier. Est-ce donc à toi de contraindre les gens jusqu'à ce qu'ils soient des croyants ? » Al Baghawî رحمه الله a dit : « Ceci est une consolation pour le Prophète ﷺ parce qu'il était soucieux à ce que l'ensemble des hommes croient. Alors, Allah l'a informé que nul ne croit si ce n'est quiconque le bonheur lui a été prédestiné par Allah et, inversement, nul ne s'égare si ce n'est quiconque le malheur lui a été prédestiné par Allah. »²

770- Verset 103 : « Ensuite, Nous sauvons Nos Messagers et ceux qui ont cru. C'est ainsi qu'il Nous incombe de sauver les croyants. » Ibn Taymiyyah رحمه الله a dit : « Allah est plus en droit sur Lui-même de faire prévaloir Sa bienfaisance, Sa grâce et Sa promesse. Ce n'est pas tant que les croyants ont un droit sur Lui [mais c'est un droit auquel Allah s'est astreint envers eux]. En fait, c'est comme le droit qu'une personne a sur quelqu'un dont elle est en charge. »³

771- Verset 106 : « Et n'invoque pas, en dehors d'Allah, ce qui ne peut t'être bénéfique ni te nuire. Et si tu le faisais, alors certes tu serais parmi les injustes. » Ibn 'Âchûr رحمه الله a dit : « L'objectif de cette imposition est d'alerter les gens sur la gravité de l'énormité de cet acte, de sorte que même si la plus honorable des créatures le faisait, elle serait elle-même parmi les injustes. »⁴

772- Verset 107 : « Et si Allah fait qu'un mal [littéralement : un préjudice] te touche, alors nul ne peut l'ôter excepté Lui. Et s'Il te veut un bien, alors nul ne peut repousser Sa grâce. Il en gratifie qui Il souhaite parmi Ses serviteurs. Et Il est le Grand Pardonneur, le Très-Miséricordieux. »

Cheikh Sa'dî رحمه الله a dit : « Si le serviteur connaît par une preuve catégorique qu'Allah est Celui qui se singularise par l'octroi des bienfaits, la dissipation des méfaits, le don des bonnes actions, l'enlèvement des mauvaises actions et des afflictions, et que personne parmi les créatures ne possède rien de ceci excepté ce qu'Allah a décidé de laisser libre cours par son biais, alors il déclarera catégoriquement qu'Allah est la Vérité, et que ce qu'ils invoquent en dehors de Lui n'est que le Faux. »⁵

¹ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân.*

² *Ma'âlim At-Tanzîl* (2/381).

³ *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafsîr* (3/501).

⁴ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (11/305).

⁵ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân.*

Ibn 'Uthaymîn ؒ a dit : « Ceci fait partie du caractère miraculeux du Coran dans son expression (*Al I'jâz Al-Lufzî*). Concernant le mal ou le préjudice (*Ad-Durr*), Allah ﷻ a dit : « **Te touche (*Yamsaska*)** » tandis que pour le bien (*Al Khayr*), Il a dit : « **Te veut (*Yuridka*)** ». Cela parce que les choses répugnées ne sont pas attribuées à la volonté d'Allah. En effet, auprès d'Allah, le mal ne s'affilie pas à Lui en tant que tel mais plutôt à autrui. À l'inverse, le bien s'affilie à Allah en tant que tel et c'est Lui qui en est sa résultante. »¹

773- Verset 109 : « **Et suis ce qui est révélé vers toi et patiente jusqu'à ce qu'Allah juge et Il est le meilleur des juges.** » Ibn Taymiyyah ؒ a dit : « Allah a lié la patience et les œuvres vertueuses de manière générale et spécifique. Dans le suivi de ce qui est révélé au Messager d'Allah ﷺ, il y a la piété toute entière ; ceci en guise de déclaration véridique de l'information d'Allah et d'obéissance à Son ordre. »²



11- Houd (*Hûd*)

774- Verset 1 : « **Alif – Lâm – Râ'. [Voici] Un Livre dont les versets ont été rendus clairs, ensuite ils ont été détaillés [émanant] de la part d'un Sage, Bien Informé.** »

Al Qurtubî ؒ a dit : « La sourate : Houd (n°11) contient la mention des communautés passées et ce qui leur est arrivé, notamment la rigueur immédiate d'Allah qui s'est abattue sur elles. Ainsi donc, lorsque les gens doués de certitude (*Ahl Al Yaqîn*) récitent ce Livre, alors on voit dans leurs cœurs le signe de Son royaume, Son autorité et Ses moments de saisie contre Ses ennemis. S'ils mouraient d'effroi, alors ceci serait leur droit mais Allah – Béni et Élevé soit Son nom – est bon envers eux dans ces moments-là de sorte qu'ils lisent juste Sa parole. »³

Az-Zarkachî ؒ a dit : « Allah n'a pas dit : « [émanant] de la part d'un Tout-Miséricordieux, un Très-Miséricordieux » Ceci au regard du contexte scripturaire, à savoir qu'il y a obligatoirement une sagesse. »⁴

Cheikh Sa'dî ؒ a dit : « Si la clarté et le détail des versets de ce Livre émanent de la part d'Allah qui est le Sage et le Bien Informé, alors après ceci n'interroge même pas concernant la grandeur et la splendeur de celui-ci et qu'il englobe la sagesse complète et la miséricorde vaste. »⁵

775- Verset 3 : « **Et implorez le pardon de votre Seigneur. Ensuite, repentez-vous à Lui, Il vous attribuera une belle jouissance jusqu'à un terme fixé et**

¹ *Tafsîr Al Qur'ân Al Karîm.*

² *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafsîr (3/501).*

³ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân (11/64).*

⁴ *Al Burhân Fî 'Ulûm Al Qur'ân (1/124).*

⁵ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân.*

Il accordera Sa grâce à tout détenteur de grâce. Et si vous tournez les talons, alors certes, je crains sur vous un châtement d'un grand jour.﴾ Al Qurtubî ؒ a dit : « Certains prédécesseurs [vertueux] ont dit : L'imploration du pardon sans renoncement [au péché] est le repentir des grands menteurs. Il a été dit : La mention de l'imploration du pardon a été mentionnée en premier parce que le pardon est l'objectif souhaité et le repentir est la cause vers elle. Ainsi donc, le pardon vient en premier dans ce qui est recherché et la cause vient en dernier. Il est aussi possible que la signification soit : Demandez-Lui le pardon pour les péchés mineurs et repentez-vous auprès de Lui pour les péchés majeurs. »¹

776- Verset 6 : « Il n'y a pas une bête à la surface de la Terre dont la subsistance incombe à Allah. Et Il connaît son « repaire » et son « lieu de mort ». Tout est dans un Livre explicite.﴾ Ibn Juzayy ؒ a dit : « Une promesse et une garantie véridiques. Si quelqu'un demande : Pourquoi Allah ﷻ a-t-Il dit : **« Dont la subsistance incombe à Allah ('Alâ Llah) »** en employant une expression d'obligation alors qu'il s'agit d'une faveur de Sa part ? En effet, Allah n'est pas obligé à quoi que ce soit ni n'est tenu à rien concernant Ses créatures. La réponse est : Il l'a mentionnée comme cela pour bien insister sur la garantie parce que lorsqu'Il l'a promise, alors elle est devenue inévitablement une réalité. En effet, Allah ne rompt jamais Sa promesse. »²

777- Verset 7 : « Pour qu'Il vous éprouve lequel d'entre vous œuvrerait le mieux.﴾

Ibn Taymiyyah ؒ a dit : « Ceci est comme Al Fudayl ibn 'Iyyâd a dit : « [La meilleure œuvre est] La plus sincère et la plus conforme [littéralement : la plus exacte, la plus juste, etc.] » On demanda : « Ô Abû 'Alî ! Qu'est-ce : « La plus sincère et la plus conforme » ? » Alors, il répondit : « Certes, lorsque l'œuvre est sincère mais elle n'est pas conforme, celle-ci n'est pas acceptée; et lorsqu'elle est conforme mais elle n'est pas sincère, celle-ci n'est pas acceptée [non plus]. L'œuvre est acceptée dès lors où elle est sincère et conforme. »³

Ibn Kathîr ؒ a dit : « Allah n'a pas dit : « Lequel d'entre vous œuvrerait le plus (*Aktharu 'Amalân*) ». Plutôt, Il a dit : **« Lequel d'entre vous œuvrerait le mieux (*Ahsanu 'Amalân*). »** L'œuvre n'est vertueuse qu'à partir du moment où elle est accomplie sincèrement pour Allah et conformément à la Législation du Messager d'Allah ﷺ. Ainsi donc, dès lors où l'œuvre ne remplit pas l'une de ces deux conditions, alors elle est vaine et invalide. »⁴

La piété dans l'œuvre est par deux choses : 1- La sincérité pour Allah. C'est-à-dire : rechercher le Visage d'Allah et n'associer rien ni personne dans l'adoration du Seigneur. 2- L'injonction d'Allah au serviteur de faire ce qu'Il aime. C'est donc

¹ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (11/67).

² *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (1/391).

³ *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafsi'r* (3/507).

⁴ *Tafsi'r Al Qur'ân Al 'Azîm* (2/419).

quelque chose qui est conforme à la Législation divine et non à une religion qui a été légiférée par quelqu'un qu'Allah n'a pas autorisé.

778- Versets 9 – 10 : **« Et si Nous faisons goûter à l'homme une grâce de Notre part et qu'ensuite Nous la lui ôtons, alors il est très désespéré et très ingrat. Et si Nous lui faisons goûter une grande félicité après qu'une grande adversité l'a touchée, alors certainement il dit : « Les maux se sont éloignés de moi. » Et le voilà empli de joie, plein de gloriole. »** Ibn Taymiyyah ؒ a dit : « Ceci parce que l'homme est comme Allah l'a décrit : au moment de l'adversité après l'aisance, il désespère de sa disparition dans le futur et il est ingrat vis-à-vis de ce dont Allah l'a gratifié auparavant ; et au moment de l'aisance après l'adversité, il se sent en sécurité contre le retour de l'adversité dans le futur, et il oublie ce qu'il disait. »¹

779- Verset 11 : **« Excepté ceux qui ont patienté et ont accompli les œuvres vertueuses. Voilà ceux qui auront un pardon et une grande récompense. »** Ibn 'Âchûr ؒ a dit : « Parmi les significations de la patience, il y a : l'attente du soulagement. C'est pourquoi, ici, la caractéristique de : **« Qui ont patienté (Sabarû) »** a été préférée à l'expression : **« Qui ont cru (Amanû) »** parce que le sens voulu, ici, est la mise en contraste de la situation des croyants avec celle des impies dans Sa parole précédente : **« Alors, il est très désespéré et très ingrat. »** (Houd, 11 : 9). »²

780- Verset 12 : **« Il se peut que [peut être] tu délaisses une partie de ce qui est révélé vers toi et que ta poitrine se serre parce qu'ils disent : « Pourquoi n'a-t-on pas fait descendre sur lui un trésor ? » Ou : « Pourquoi un Ange n'est-il pas venu avec lui ? » »** Ibn Juzayy ؒ a dit : « [En arabe] Allah ﷻ a dit : **« Se serre (Dâ'iḡ) »** et Il n'a pas dit : **« Est étroite (Dayḡ) »** pour indiquer la largesse de la poitrine du Messager d'Allah ﷺ. »³

781- Verset 13 : **« Où bien ils disent : « Il l'a forgé [le Coran]. » Dis : « Apportez donc dix sourates semblables à ceci, forgées [par vous]. Et appelez qui vous pouvez en dehors d'Allah, si vous êtes véridiques. » »** Ibn Taymiyyah ؒ a dit : « Quand Allah les a mis au défi d'apporter un Coran semblable à celui-ci dans Sa parole : **« Qu'ils apportent donc un discours semblable à lui [le Coran], s'ils sont véridiques. »** (Le Mont Tûr, 52 : 34). Ils furent incapables de le faire. Il les a alors mis au défi d'apporter : **« Dix sourates semblables à ceci »** Ils en furent aussi incapables. Il les a alors mis au défi d'apporter : **« Une sourate semblable à lui. »** (La Vache, 2 : 23). Ils en furent encore incapables. En fait, il n'est pas possible que les créatures puissent apporter ne serait-ce une seule sourate ! Comment pourraient-elles en apporter dix ? Que dire alors d'un Coran [en entier] !? »⁴

¹ *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fi Tafṣīr* (3/508).

² *At-Tahrīr Wat-Tanwīr* (12/15).

³ *At-Tas'īl Li 'Ulûm At-Tanzīl* (1/392).

⁴ *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fi Tafṣīr* (3/509).

782- Versets 13 – 14 : « Dis : « Apportez donc dix sourates semblables à ceci, forgées [par vous]. Et appelez qui vous pouvez en dehors d'Allah, si vous êtes véridiques. » Et si donc ils ne vous répondent pas, sachez alors qu'il [le Coran] est descendu par la science d'Allah et qu'il n'y a aucune divinité [digne d'adoration] excepté Lui. Est-ce que vous êtes donc soumis [à Lui]¹ ? » Ibn Kathîr ؒ a dit : « Ici, Allah a expliqué le caractère miraculeux du Coran. Personne ne peut en apporter un de semblable, ni même dix sourates, ni même une seule sourate comme Il a dit : **« Apportez donc une sourate semblable à lui. »** (La Vache, 2 : 23). Ceci parce que c'est la parole du Seigneur [de l'univers] et elle ne ressemble en rien à la parole des créatures tout comme Ses attributs ne ressemblent en rien aux attributs des créatures. »²

783- Versets 15 – 16 : « Quiconque veut la vie d'ici-bas et sa parure [avec], Nous les rétribuerons pleinement selon leurs œuvres accomplies et ils ne seront pas diminués en quoi que ce soit. Voilà ceux qui n'auront rien dans l'au-delà excepté le Feu. Vain sera ce qu'ils y auront fabriqué et vain sera ce qu'ils œuvraient. » Al Qurtubî ؒ a dit : « Il a été dit : Ceci concerne les personnes ostentatoires (*Ahl Ar-Riyâ'*). Dans un hadith rapporté par Abû Hurayrah ؓ, il sera dit aux personnes ostentatoires : *« Vous avez jeûné, prié, dépensé en aumônes, lutté et lu pour qu'on dise cela et assurément ceci a été dit. »* Ensuite, il ؒ a dit : *« Ces personnes-là seront les premières à être cernées par le Feu. »*³ Lorsque Mu'âwiyah ؓ entendit ce hadith, il pleura à chaudes larmes. Ce hadith est rapporté par Muslim dans son Recueil Authentique avec une signification similaire. »⁴

784- Verset 17 : « Et quiconque mécroit parmi les Coalisés, alors l'Enfer sera son rendez-vous. » Saïd ibn Jubayr ؓ a dit : « Je n'entendais pas un hadith du Prophète ﷺ sans trouver sa confirmation dans le Coran. Alors, on m'a transmis le hadith : *« Personne parmi cette communauté, qu'il soit Juif ou Chrétien, n'entend parler de moi et ensuite ne croit pas en moi sans qu'il entre en Enfer. »*⁵ Alors j'ai commencé à dire : Où est sa confirmation dans le Livre d'Allah ? Jusqu'à ce que je trouve ce verset : **« Et quiconque mécroit parmi les Coalisés, alors l'Enfer sera son rendez-vous. »** »

785- Versets 18 – 19 : « La malédiction d'Allah ne frappe-t-elle pas les injustes ? Ceux qui obstruent le sentier d'Allah et cherchent à le rendre tortueux et [ceux] qui mécroient en l'au-delà. » Al Qurtubî ؒ a dit : « **« Ceux qui obstruent le sentier d'Allah »** Pour eux-mêmes et pour les autres à propos

¹ Autre traduction possible : **« Est-ce que vous êtes donc des musulmans ? »**

² *Tafsîr Al Qur'ân Al 'Azîm* (2/420).

³ Ce long hadith est connu comme le hadith des « 3 premières personnes qui seront cernées par le Feu au Jour de la Résurrection ». Il a été rapporté par Tirmidhî (n°2382) et Al Mundhirî dans : *At-Targhib Wa Tarhib* (n°22) : Livre de la sincérité / Chapitre : De la menace de l'ostentation. Il a aussi été rapporté Ibn Khuzaymah (n°2482). Ce hadith a été authentifié par Al Albânî.

⁴ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (11/84).

⁵ Muslim (n°153). Voir aussi : *Sahîh Al Jâmi' As-Saghîr* (n°7063), Al Albânî.

de la foi et de l'obéissance. **«Et cherchent à le rendre tortueux»** C'est-à-dire : Ils détournent les gens du sentier d'Allah vers les désobéissances et le polythéisme. »¹

786- Verset 20 : **«Il leur doublera le châtement.»** Cheikh Sa'dî رحمه الله a dit : « Parce qu'ils se sont égarés eux-mêmes et ils ont égaré d'autres en dehors d'eux. »²

787- Verset 22 : **«Sans l'ombre d'un doute, dans l'au-delà, ils seront les plus grands perdants.»** Ibn Kathîr رحمه الله a dit : « Allah nous informe de leur situation qu'ils seront les gens les plus perdants dans la Demeure de l'au-delà parce qu'ils ont échangé les bas-fonds (*Ad-Darakât*) contre les hauts degrés (*Ad-Darajât*) ; la félicité des Jardins [du Paradis] contre l'eau bouillante [de l'Enfer] ; la boisson du nectar cacheté contre l'eau empoisonnée et bouillante ainsi qu'une ombre de chaleur ardente ; les houris aux yeux écarquillés contre la nourriture des deux ruisseaux purulents ; les palais élevés contre l'abîme ; la proximité du Tout-Miséricordieux et Sa vision contre la colère du Grand Juge et Sa punition ; etc. »³

788- Verset 27 : **«Alors, les notables qui avaient mécré parmi son peuple dirent : « Nous ne voyons en toi qu'un être humain comme nous et nous voyons que ce sont uniquement les plus vils parmi nous qui t'ont suivi sans réfléchir.»** Al Qurtubî رحمه الله a dit : « Ceci était par ignorance de leur part parce qu'ils ont critiqué le Prophète d'Allah Noé عليه السلام pour quelque chose qui n'était pas un défaut en lui. Cela parce que les Prophètes (paix sur eux) ne sont tenus que d'apporter les preuves évidentes et les signes et ils ne sont aucunement tenus de changer les aspects et les formes. Ils sont envoyés à tous les gens. Ainsi donc, si le plus insignifiant d'entre eux embrasse l'Islam, alors ils ne seront pas affectés par cette déficience parce qu'ils doivent accepter l'Islam de chacun d'entre eux qui se convertit. »⁴

789- Verset 27 : **«Et nous ne voyons en vous aucun mérite sur nous. Plutôt, nous pensons que vous êtes des menteurs.»** Al Qurtubî رحمه الله a dit : « Nos savants ont dit : « Ceci était dû au contrôle des dirigeants sur les nobles, à la difficulté de s'en séparer et à leur hautaineté de se soumettre à autrui. Le pauvre est libéré de ces empêchements et il est prompt à répondre et se soumettre. Cette situation est la plus courante des situations des gens de ce bas monde. »⁵

790- Verset 27 : **«Et nous voyons que ce sont uniquement les plus vils parmi nous qui t'ont suivi sans réfléchir [littéralement : qui ont un piètre avis].»** Ibn Juzayy رحمه الله a dit : « **«Les plus vils parmi nous (*Arâdhilunâ*)»** En arabe : « *Arâdhil* » est le pluriel de : « *Ardhal* ». C'est-à-dire : Ils sont la lie du peuple. Ils ont été décrits comme cela en raison de leur pauvreté, leur ignorance et leur croyance que l'honneur réside dans l'argent et le prestige. Toutefois, l'affaire n'est pas comme ils l'ont cru. Plutôt, les croyants étaient plus honorables qu'eux malgré

¹ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (11/92).

² *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

³ *Tafsîr Al Qur'ân Al 'Azîm* (2/423).

⁴ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (11/99).

⁵ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (11/99).

leur pauvreté et leur insignifiance en ce bas monde. **« Sans réfléchir [littéralement : qui ont un piètre avis] (Bâdi Ar-Ra'y). »** C'est-à-dire : Le premier avis sans considération ni planification. La signification est : Les plus vils t'ont suivi sans considérer l'affaire ni bien s'en assurer. »¹

791- Verset 30 : « Ô mon peuple ! Qui me secourra [de la punition] d'Allah si je les repousse ? Ne vous souvenez-vous donc pas ? »

Al Qâsimî ؒ a dit : « Dans ce verset, certaines personnes ont tiré argument de la parole de Noé ؑ adressée à son peuple que le fruit de ceci est l'obligation de considérer hautement le croyant et l'interdiction de le rabaisser, même s'il est pauvre, sans statut prestigieux et attaché à des métiers modestes. En effet, Allah a rapporté la parole de Noé ؑ et Il nous a informés que ce dernier a ignoré la demande des dirigeants d'expulser quiconque ils considéraient comme les personnes les plus viles. »²

Ibn 'Âchûr ؒ a dit : « C'est-à-dire : Qui me délivrera ? C'est-à-dire : Qui me sauvera **« d'Allah »** ? C'est-à-dire : De Sa punition. En effet, les repousser est un rabaissement qui leur porte préjudice sans aucune considération qui justifie cela auprès d'Allah ; et Allah n'aime pas qu'on rabaisse de Ses alliés. »³

792- Verset 32 : « Ils dirent : « Ô Noé ! Assurément, tu as discuté [littéralement : polémique] avec nous et tu as multiplié les discussions (les polémiques). Apporte-nous donc ce dont tu nous menaces, si tu es parmi les véridiques. » » Ibn 'Atiyyah ؒ a dit : « Il y a une discussion [polémique] qui est louée : c'est celle qui concerne un impie hostile qu'on empêcherait et dont on espérerait qu'à travers cette discussion il soit bien guidé. Notamment, parmi ceci, il y a le verset ci-dessus ainsi que Sa parole : **« Et discute avec eux de la meilleure façon. »** (Les Abeilles, 16 : 125). Et d'autres exemples comme cela. Il y a aussi une discussion [polémique] répugnée : c'est celle qui se produit entre musulmans les uns contre les autres dans la recherche des motifs des lois religieuses et dans la représentation de ce que la Législation informe concernant l'Omnipotence d'Allah. Le Prophète ﷺ a interdit ceci et les savants l'ont répugné. Et on demande l'aide d'Allah. »⁴

793- Verset 38 : « Et il construisait l'Arche. Et chaque fois que des notables de son peuple passaient près de lui, ils se moquaient de lui. Il disait : « Si vous vous moquez de nous, alors certes nous nous moquerons [aussi] de vous comme vous vous moquez [de nous]. » » Al Baghawî ؒ a dit : « Les gens de son peuple passaient près de lui alors qu'il ؑ était à sa tâche, ils se moquaient de lui et disaient : « Ô Noé ! Tu es donc devenu menuisier après avoir été Prophète ! »⁵

¹ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (1/394).

² *Mahâsin At-Ta'wîl*.

³ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (12/56).

⁴ *Al Muharrar Al Wajîz* (3/166).

⁵ *Ma'âlim At-Tanzîl* (2/399).

794- Verset 41 : « Il a dit : « Montez dedans. Que sa course et son mouillage soient au nom d'Allah. Certes, mon Seigneur est vraiment Grand Pardonneur, Très-Miséricordieux. » »

Al Qurtubî ؒ a dit : « Dans ce verset, il y a une preuve de mentionner le nom d'Allah (*Al Basmalla*) avant de commencer tout acte. »¹

Ibn 'Âchûr ؒ a dit : « Ici, la raison du pardon et de la miséricorde est en guise de symbole, à savoir : Allah lui a promis de les sauver. Ce sauvetage fait donc partie de Son pardon et Sa miséricorde. »²

795- Verset 42 : « Et Noé appela son fils qui était en un lieu écarté [non loin de l'Arche] : « Ô mon tendre enfant ! Monte avec nous et ne sois pas avec les impies. » » Ar-Râzî ؒ a dit : « Il est [authentiquement] attesté que le père du Messager d'Allah était un impie.³ Le père d'Abraham ؑ fut aussi un impie comme stipulé dans le noble Coran.⁴ Il en est encore de même ici avec le fils de Noé ؑ : son fils était un impie. »⁵

796- Verset 43 : « Il [Le fils de Noé] répondit : « Je vais me réfugier vers un mont qui me protégera de l'eau. » » Ar-Râzî ؒ a dit : « Cette parole du fils de Noé indique que celui-ci perdurait dans l'impiété et persistait dans celle-ci en déclarant mensonger son père et ce sur quoi il ؑ appelait son fils. »⁶

797- Verset 43 : Il [Noé] lui a [alors] dit : « Il n'y a aucun protecteur, aujourd'hui, contre l'ordre d'Allah excepté quiconque Il [Allah] a fait miséricorde. » » Al Qâsimî ؒ a dit : « Aujourd'hui, rien ni personne ne peut empêcher sa calamité – c'est-à-dire : le déluge (*At-Tufân*) – excepté Celui qui fait miséricorde (*Ar-Râhîm*) – c'est-à-dire : Allah –. Ou : Il n'y a aucun protecteur excepté le lieu où il y aura la miséricorde d'Allah – c'est-à-dire : l'Arche – qui désigne les croyants.

¹ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'an* (11/121).

² *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (12/74).

³ Dans un hadith authentique, un homme demanda : « Ô Messager d'Allah ! Où est mon père ? » Il [lui] répondit : « *En Enfer*. » L'homme s'en retourna donc [attristé]. Alors, le Messager d'Allah ؐ l'appela et lui a dit : « *Certes, mon père et ton père sont en Enfer*. » Muslim (n°203) et Abû Dâwud (n°4718).

⁴ Allah ؑ a dit : « Et lorsqu'Abraham a dit à Azar, son père : « Prends-tu des idoles comme divinités ? Je te vois, toi et ton peuple, dans un égarement évident. » » (Les Bestiaux, 6 : 74). Allah ؑ a aussi dit : « Il n'appartient pas au Prophète et aux croyants de demander pardon en faveur des polythéistes, fussent-ils des proches parents dès lors où il leur est clairement apparu que ce sont des gens de l'Enfer. Certes, Abraham demanda pardon en faveur de son père uniquement en raison d'une promesse qu'il lui avait faite. Mais, dès lors où il lui apparut clairement qu'il était un ennemi d'Allah, il se désavoua de lui. Certes, Abraham était plein de sollicitude, indulgent. » (Le Repentir, 9 : 113 – 114).

⁵ *Mafâtiḥ Al Ghayb*.

⁶ *Mafâtiḥ Al Ghayb*. En outre, comme l'a dit Ibn Taymiyyah ؒ, la parole du fils de Noé contient trois péchés majeurs : 1- Du polythéisme : Il a considéré la montagne comme une protection en dehors d'Allah. 2- De la mécréance : Il a démenti son père dans ce qu'il l'informait. 3- De la désobéissance parentale : Il n'a pas obéi à son père dans ce qu'il lui demandait de faire, à savoir : monter avec lui dans l'Arche.

Ou encore : Rien ni personne est protégé – c'est-à-dire : rien ni personne ne bénéficiera de la protection d'Allah – excepté celui à qui Allah aura fait miséricorde. An-Nâsir a dit : « Il y a quatre hypothèses possibles : 1- Il n'y a aucun protecteur (*ʿĀsim*) excepté Celui qui est Miséricordieux (*Rāḥim*). 2- Rien ni personne n'est protégé (*Ma'sūm*) excepté celui qui bénéficie de la miséricorde (*Marḥūm*). 3- Il n'y a aucun protecteur (*ʿĀsim*) excepté celui qui bénéficie de la miséricorde (*Marḥūm*). 4- Rien ni personne n'est protégé (*Ma'sūm*) excepté celui qui est miséricordieux (*Rāḥim*). »¹

798- Verset 44 : « Et il fut dit : « Ô Terre ! Absorbe ton eau ! Et ô ciel ! Cesse [de pleuvoir] ! » L'eau baissa et l'affaire fut exécutée. L'Arche s'installa sur le [mont] Joudi et il fut dit : « Que disparaissent les gens injustes ! » »

En guise de commentaire à la conclusion de l'histoire de Noé (عليه السلام) avec son peuple, Al Qurtubî (رحمته الله) a dit : « Quand [le mont] Al Jûdî s'est humilié et s'est docilement soumis, alors il a été honoré ; quand d'autres ont été hautains et orgueilleux, ils ont été humiliés. Ceci est la Tradition [Immuable] d'Allah parmi Ses créatures. Il élève quiconque est humble et Il abaisse quiconque est hautain. »²

As-Suyûtî (رحمته الله) a dit : « Dans ce verset, Allah a ordonné et interdit ; Il a informé et interpellé ; Il a qualifié et nommé ; Il a anéanti et fait perdurer ; Il a rendu bienheureux et malheureux ; etc. Il a raconté des nouvelles qui si on devait expliquer ce qui découle de cette phrase comme merveille d'expression, d'éloquence, de concision et d'énonciation, alors les plumes s'assécheraient ! »³

799- Versets 45 – 46 : « Et Noé interpella son Seigneur et a dit : « Seigneur ! Certes, mon fils est de ma famille. Et, certes, Ta promesse est la vérité et Tu es le plus Juste des juges. » Il [Allah] a dit : « Ô Noé ! Certes, il n'est pas de ta famille. En effet, son œuvre n'est pas vertueuse. » » Ibn Kathîr (رحمته الله) a dit : « **« Et il [Noé] a dit : « Seigneur ! Certes, mon fils est de ma famille. » »** C'est-à-dire : Assurément, Tu m'as promis que ma famille serait sauvée. **« Et, certes, Ta promesse est la vérité. »** Elle n'est jamais rompue. Comment donc pourrait-il être parmi les noyés alors que : **« Tu es le plus Juste des juges. »** ? **« Il [Allah] a dit : « Ô Noé ! Certes, il n'est pas de ta famille. » »** C'est-à-dire : Ma promesse est pour ceux que J'ai promis de sauver. En effet, Je t'ai seulement promis le sauvetage de quiconque avait cru parmi ta famille. C'est pourquoi, Allah (ﷻ) a dit : **« Ainsi que ta famille excepté quiconque le décret [littéralement : la Parole] l'a précédé. »** (Houd, 11 : 40). Cet enfant était donc parmi ceux contre qui la Parole de la noyade avait déjà été prononcée pour prix de sa mécréance, sa divergence et sa désobéissance à son père, le Prophète d'Allah Noé (عليه السلام). »⁴

800- Verset 46 : « Il [Allah] dit : « Ô Noé ! Certes, il n'est pas de ta famille. » » Al Qurtubî (رحمته الله) a dit : « La majorité a dit : « Il ne fait pas partie pas des

¹ *Mahâsin At-Ta'wîl.*

² *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân.*

³ *Al Itqân fî 'Ulûm Al Qur'ân* (3/165).

⁴ *Tafsîr Al Qur'ân Al 'Azîm* (2/429).

gens de ta religion ni de ton alliance. En effet, il y a une élation (une suppression) de l'annexion (*Ḥadhf Al Mudāf*). Ceci prouve que le jugement de la similarité dans la religion est plus fort que le jugement de la parenté [dans la filiation]. »¹

801- Verset 47 : « Alors, Noé a dit : « [...] Et si Tu ne me pardonnes pas et ne me fais pas miséricorde, je serai parmi les perdants. » »

Ibn 'Āchūr ؒ a dit : « Noé ؑ a d'abord demandé le pardon, ensuite il a demandé la miséricorde parce que s'il était dans la satisfaction d'Allah, alors il était digne de la miséricorde. »²

Cheikh Sa'dī ؒ a dit : « Grâce au pardon et à la miséricorde, le serviteur est délivré d'être parmi les perdants. »³

802- Verset 49 : « Voilà parmi les nouvelles de l'Inconnaissable que Nous te révélons. Tu ne les connaissais pas, ni toi ni ton peuple, avant cela. Sois donc patient. Certes, l'issue finale est pour les pieux. » Ibn 'Āchūr ؒ a dit : « Tout comme Noé ؑ a patienté et il a eu la bonne issue finale, de même tu [Muḥammad] auras la bonne issue finale sur ton peuple. »⁴

803- Verset 52 : « Ô mon peuple ! Implorez le pardon de votre Seigneur et repentez-vous à Lui. Il enverra du ciel sur vous des pluies abondantes et Il vous ajoutera une force à votre force. Et ne tournez pas les talons en étant des criminels. » Ibn Juzayy ؒ a dit : « Dans ce verset, il y a une preuve que l'imploration du pardon et le repentir sont des causes de la tombée des pluies. Ici, le sens voulu du repentir signifie : revenir de l'impiété [vers la foi] et ensuite des péchés [vers la piété] parce que le repentir des péchés n'est valide qu'après [avoir eu] la foi. »⁵

804- Versets 55 – 56 : « Rusez donc tous contre moi ensuite ne me donnez pas de répit. Certes, j'ai placé ma confiance en Allah, mon Seigneur et votre Seigneur. Il n'y a pas un être vivant [littéralement : une bête] qu'Il ne tienne par son toupet. Certes, mon Seigneur est sur un droit chemin. » Al Qurṭubī ؒ a dit : « Malgré la multitude des ennemis, cette parole prouve la confiance complète dans le secours d'Allah. »⁶

805- Verset 56 : « Il n'y a pas un être vivant [littéralement : une bête] qu'Il ne tienne par son toupet. » Il a été dit : « Dans ce verset, quel est le secret de la saisie spécifique du toupet (*An-Nāsiyah*) plutôt que [la saisie de quoi que ce soit d'autre] du reste du corps dans la parole de Houd ؑ adressée à son peuple ? At-Tabarī ؒ répond ainsi : « La raison est que les Arabes utilisaient ce terme pour décrire quiconque ils caractérisaient par l'humiliation et la soumission docile. Ils disaient : « Le toupet d'Untel est dans la main d'Untel » C'est-à-dire : « Il lui est obéissant et il le dirige comme il le souhaite. » Lorsqu'ils capturaient un prisonnier

¹ *Al Jāmi' Li Ahkām Al Qur'ān* (11/134).

² *At-Tahyīr Wat-Tanwīr* (12/88).

³ *Taysīr Al Karīm Ar-Raḥmān*.

⁴ *At-Tahyīr Wat-Tanwīr* (12/93).

⁵ *At-Tas'īl Li 'Ulūm At-Tanzīl* (1/399).

⁶ *Al Jāmi' Li Ahkām Al Qur'ān* (11/143).

et qu'ils voulaient le libérer en faisant preuve de clémence gratifiante, ils lui coupaient une mèche de cheveux du front (*An-Nâsiyah*). Ils étaient habitués à faire cela devant lui pour pouvoir s'en vanter auprès des gens. »¹

806- Verset 58 : « Et quand vint Notre ordre, Nous sauvâmes Houd et ceux qui avaient cru avec lui par une miséricorde de Notre part. Et Nous les sauvâmes d'un châtement sévère. » Al Qurtubî ؒ a dit : « Personne n'est sauvé si ce n'est pas miséricorde d'Allah quand bien même la personne posséderait des œuvres vertueuses. »²

807- Verset 59 : « Voilà 'Âd. Ils ont renié les signes de leur Seigneur, ils ont désobéi à Ses Messagers et ils ont suivi l'ordre de tout grand tyran obstiné. » Ibn Juzay ؒ a dit : « Quiconque a désobéi à un seul Messenger, alors c'est comme s'il avait désobéi à l'ensemble d'entre eux. En effet, les Messagers (paix sur eux) s'accordent unanimement sur la foi en Allah et sur Son Monothéisme (Unicité). »³

808- Verset 64 : « Ô mon peuple! Ceci est la chamelle d'Allah (NâqatuLLah) [envoyée] à vous en tant que signe. » Ibn 'Âchûr ؒ a dit : « L'annexion de la chamelle au Nom Suprême (Allah) est parce qu'elle a été créée par l'extraordinaire Omnipotence d'Allah. »⁴

809- Verset 65 : « Ils l'égorgerent donc. » Al Qurtubî ؒ a dit : « Pourtant, seuls certains ont égorgé la chamelle. Mais l'annexion [de cet égorgement] a été attribué à tous parce que ceci se produisit sous l'approbation [et la satisfaction] du reste des personnes présentes. »⁵

810- Verset 69 : « Et il [Abraham] ne tarda pas à apporter un veau rôti. » Al Qurtubî ؒ a dit : « Dans ce verset, il y a une bonne manière vis-à-vis d'un invité qui est la suivante : la personne doit se hâter de proposer ce qui est facilement présent en l'état. Ensuite, il peut faire suivre cela d'autre chose s'il en a l'entrain sans toutefois se surcharger jusqu'à se porter préjudice. »⁶

811- Verset 70 : « Quand donc il vit que leurs mains ne l'approchaient pas, il fut suspicieux à leur égard et il ressentit vis-à-vis d'eux de la peur. Ils dirent : « N'aie pas peur ! Certes, nous sommes envoyés au peuple de Lot. » » Al Baghawî ؒ a dit : « Qatâdah a dit : « Ceci parce que lorsqu'un invité descendait chez eux et ne mangeait pas de leur nourriture, ils pensaient qu'il n'apportait pas de bien avec lui, mais plutôt [il apportait] du mal. »⁷

812- Versets : 70 – 71 : « Certes, Nous sommes envoyés au peuple de Lot. » Sa femme était debout, alors elle a ri » Ibn Kathîr ؒ a dit : « Certes, nous avons été envoyés au peuple de Lot pour les anéantir. Alors, Sarah a ri en guise de

¹ *Jâmi' Al Bayân.*

² *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (11/146).

³ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (1/400).

⁴ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (12/113).

⁵ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (11/154).

⁶ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (11/159).

⁷ *Ma'âlim At-Tanzîl* (2/412).

réjouissance de leur anéantissement en raison de la profusion de leur corruption, la gravité de leur impiété et leur obstination. »¹

813- Verset 71 : **« Nous lui annonçâmes donc la bonne nouvelle [de la naissance] d'Isaac, et après Isaac, Jacob. »** Ibn Kathîr ؓ a dit : « On a déduit de ce verset que l'enfant qu'Allah a demandé à Abraham de sacrifier est Ismaël ؑ et non pas Isaac ؑ. Il est impossible que ce soit ce dernier parce que, dans ce verset, Allah annonce une bonne nouvelle à Abraham ؑ : Il lui promet une descendance issue de son fils Isaac ؑ en la personne de Jacob ؑ. Ainsi donc, comment Allah aurait-il ordonné à Abraham ؑ de sacrifier Isaac ؑ qui était encore un jeune garçon et à qui lui fut promis un enfant : Jacob ؑ, qui n'était pas encore né !? Or, la promesse d'Allah est vérité et il n'y a pas de violation de celle-ci. Ceci est parmi la meilleure déduction, la plus correcte et la plus explicite. Et la louange appartient à Allah. »²

813- Verset 74 : **« Quand donc l'effroi eut quitté Abraham et que lui fut annoncé la bonne nouvelle, il discuta alors avec Nous [en faveur] du peuple de Lot. »** Ibn 'Achûr ؓ a dit : « Ici, la discussion d'Abraham ؑ était avec les Anges. Toutefois, on remarque l'emploi du pronom : « Nous » qui concerne le Nom Suprême de la Majesté [lié à Allah]. En effet, le but de la discussion des Anges était de présenter l'Ordre d'Allah et d'éviter de mentionner le châtement du peuple de Lot. »³

814- Verset 75 : **« Certes, Abraham était vraiment indulgent, implorant, repentant. »** Cheikh Sa'dî ؓ a dit : « **« Certes, Abraham était vraiment indulgent »** C'est-à-dire : Abraham ؑ était doté de bon comportement, de largesse de poitrine et il ne se mettait pas en colère face à l'ignorance des ignorants. **« Implorant »** C'est-à-dire : Il se soumettait docilement à Allah à chaque instant et en tout moment. **« Repentant. »** C'est-à-dire : Il revenait sans cesse vers Allah par sa connaissance et son amour. Il se tournait toujours vers Lui et il se détournait de quiconque autre en dehors de Lui. C'est pourquoi, il plaida en faveur du peuple de Lot malgré le décret inéluctable de leur destruction. »⁴

815- Verset 78 : **« Il [Lot] a dit : « [...] N'y a-t-il pas parmi vous un homme droit (intègre) ? » »**

Al Qurtubî ؓ a dit : « C'est-à-dire : Un homme fort qui ordonne le convenable et interdit le blâmable. Et la « droiture » désigne : la guidée et la rectitude. »⁵

Ibn 'Âchûr ؓ a dit : « Dans la question : **« N'y a-t-il pas parmi vous un homme droit (intègre) ? »** Il y a une réprobation et une réprimande parce que le rabaissement de l'invité est une insulte que seuls les gens stupides commettent. »⁶

¹ *Tafsîr Al Qur'ân Al 'Azîm* (2/433).

² *Tafsîr Al Qur'ân Al 'Azîm*.

³ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (12/123).

⁴ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

⁵ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (11/173).

⁶ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (12/129).

816- Verset 84 : **« Et aux Madyân, leur frère Chu'aïb qui leur a dit : « Ô mon peuple ! [...] Et ne diminuez pas la mesure et la pesée. Certes, je vous vois dans l'aisance [littéralement : un bien]. » »** Al Qurtubî ؒ a dit : « En plus de leur impiété, ils étaient des gens empreints de bassesse et de corruption. Lorsqu'un vendeur venait à eux avec de la nourriture, ils prenaient une mesure supplémentaire, ils prenaient autant qu'ils le pouvaient et ils étaient injustes. Et lorsqu'un acheteur venait à eux avec de la nourriture, ils lui vendaient une mesure incomplète et ils étaient avares avec lui autant qu'ils le pouvaient. »¹

817- Verset 88 : **« Il [Chu'aïb] a dit : « Ô mon peuple ! Avez-vous vu si j'étais sur une preuve évidente [émanant] de mon Seigneur et qu'Il m'avait pourvu de Sa part une bonne subsistance ? Je ne veux nullement diverger de vous dans ce que je vous interdis. En fait, je ne veux que la réforme autant que je [le] puis. » »** Al Baydawî ؒ a dit : « Ces trois réponses² formulées par Chu'aïb ؒ – de cette façon – revêt une affaire qui est la suivante : Il y a un avertissement pour la personne douée de raison que, dans tout ce qui lui arrive, elle doit prendre en compte l'accomplissement d'un des trois droits suivants dont le plus important et le plus élevé est : 1- Le droit d'Allah. 2- Le droit de sa personne. 3- Le droit des gens. »³

818- Verset 88 : **« En fait, je ne veux que la réforme autant que je [le] puis. »** Cheikh Sa'dî ؒ a dit : « C'est-à-dire : Je n'ai d'autres finalités que la réforme de vos situations et le redressement de vos intérêts. Je n'ai pas du tout de finalités propres pour moi seul. Le tout en fonction de ma capacité. Dès lors où dans cette parole, il y avait une forme de purification et recommandation de soi, alors Chu'aïb ؒ a repoussé cela en disant : **« Et ma réussite ne dépend que d'Allah. »** C'est-à-dire : La réussite dans l'accomplissement du bien et du repoussement du mal qui en résulte en ma faveur ne provient que d'Allah et non de ma force ni de ma puissance. »⁴

819- Verset 90 : **« Il [Chu'aïb] a dit : « Et implorez le pardon de votre Seigneur, ensuite repentez-vous à Lui. Certes, mon Seigneur est Très-Miséricordieux, Affectueux. » »** Al Baghawî ؒ a dit : « L'Affectueux (*Al Wadûd*) possède deux significations : 1- Il aime les croyants. 2- Il est aimé des croyants. »⁵

820- Verset 91 : **« Ils dirent : « Ô Chu'aïb ! Nous ne comprenons pas grand-chose à ce que tu dis. » »** Ibn Taymiyyah ؒ a dit : « Ce verset est à rapprocher du suivant : **« Et Nous avons mis sur leur cœur des voiles de sorte qu'ils**

¹ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (11/191).

² La première réponse est la suivante : **« Ô mon peuple ! Avez-vous vu si j'étais sur une preuve évidente [émanant] de mon Seigneur et qu'Il m'avait pourvu de Sa part une bonne subsistance ? »** Elle concerne Allah. La deuxième est : **« Je ne veux nullement diverger de vous dans ce que je vous interdis. »** Elle concerne sa personne. La troisième est : **« En fait, je ne veux que la réforme autant que je le puis. »** Elle concerne les gens.

³ *Anwâr At-Tanzîl Wa Asrâr at-Ta'wîl*.

⁴ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

⁵ *Ma'âlim At-Tanzîl* (2/421).

ne le comprennent pas [le Coran] et dans leurs oreilles, il y a une lourdeur.﴾ Médite donc la manière dont Allah a mentionné les ennemis des Messagers. Non seulement, ils n'ont aucune compréhension, mais en plus, ils démentent. Ceci est le cas de quiconque se détourne du rappel d'Allah et de la méditation de Son Livre et qui – à l'inverse – suit ce que les démons récitent et ce qu'ils insufflent à leur alliés. »¹

821- Verset 94 : ﴿Quand vint Notre ordre, Nous sauvâmes Chu'aïb et ceux qui avaient cru avec lui par une miséricorde de Notre part. Et le Cri terrible saisit ceux qui avaient été injustes, et le lendemain ils gisèrent dans leurs demeures.﴾ Ibn Kathîr ؓ a dit : « Ici, dans la sourate : Houd (n°11), il a été mentionné qu'un cri terrible les a saisis tandis que dans la sourate : Les Murailles (n°7), ce fut un tremblement et dans la sourate : Les Poètes (n°26), ce fut un châtimement d'un Jour Funeste. Ils formèrent une seule communauté et le Jour de leur châtimement, tous ces châtimements furent réunis contre eux. Toutefois, pour chaque contexte, il a été mentionné ce qui lui convenait. »²

822- Versets 96 – 97 : ﴿Et, assurément, Nous avons envoyé Moïse avec Nos signes (Nos versets) et une autorité évidente vers Pharaon et ses notables.﴾ Cheikh Sa'dî ؓ a dit : « C'est-à-dire : Nous avons envoyé Moïse ؑ vers les plus nobles de son peuple parce qu'ils étaient ceux qui étaient suivis et quiconque en dehors d'eux ne faisait que les suivre. »³

823- Verset 102 : ﴿Et c'est ainsi qu'est la saisie de ton Seigneur lorsqu' Il saisit les cités quand elles sont injustes. Certes, Sa saisie est douloureuse et dure.﴾ Ibn Taymiyyah ؓ a dit : « Même si on donne un État à un menteur pervers, alors obligatoirement cet État disparaîtra en entier et sa disgrâce ainsi que sa mauvaise réputation demeureront dans le monde. En fait, tout comme il apparaît rapidement, il disparaît tout aussi rapidement. »⁴

824- Verset 106 : ﴿Quant à ceux qui auront été damnés, alors ils seront dans le Feu où ils pousseront des soupirs et auront des sanglots.﴾

Ibn Kathîr ؓ a dit : « Les soupirs sont dans la gorge tandis que les sanglots sont dans la poitrine. C'est-à-dire : Leur respiration est un soupir et leur inspiration est un sanglot en raison du châtimement dans lequel ils sont. Nous nous réfugions auprès d'Allah contre cela. [*Âmîn*]. »⁵

Ibn 'Âchûr ؓ a dit : « Allah a spécifiquement mentionné leurs situations dans la Géhenne, notamment leurs soupirs et leurs sanglots, dans le but de fuir les causes du devenir en Enfer. En effet, la mention de ces deux états contribue à leur

¹ *Majmû' Al Fatâwâ* (16/212) ; *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafîr*.

² *Tafîr Al Qu'rân Al 'Azîm* (2/439).

³ *Tafîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

⁴ *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafîr* (3/557).

⁵ *Tafîr Al Qu'rân Al 'Azîm* (2/441).

défiguration et ceci vise à leur faire encore plus peur que la [simple] douleur [du châtement]. »¹

825- Versets 118 – 119 : « Et si ton Seigneur l'avait souhaité, Il aurait fait des gens une seule communauté. Or, ils ne cessent d'être en désaccord [entre eux] excepté quiconque ton Seigneur a fait miséricorde. C'est pour cela qu'Il les a créés. Et la parole de ton Seigneur s'est parachevée : « Très certainement, Je remplirai la Géhenne de djinns et d'hommes, tous ensemble. » » Ibn Taymiyyah ؒ a dit : « Allah a informé que les gens de la miséricorde ne sont pas en désaccord et ces gens-là sont les suiveurs des Prophètes en paroles et en actes : ils sont les gens du Coran et du Hadith de cette communauté. Quiconque diverge d'eux sur quelque point que ce soit sera privé de la miséricorde dans la même mesure. C'est pourquoi, dès lors où les philosophes furent les gens les plus éloignés du suivi des Prophètes, ils furent [logiquement] les personnes les plus en désaccord entre eux. De même, étant donné que les Kharijites, les Mu'tazilites et les Rafidites furent également les gens les plus éloignés de la Tradition et du Hadith, ils furent [logiquement] les personnes les plus divisées concernant ceci. Surtout les Rafidites. En effet, on dit même qu'ils sont ceux dont les factions sont les plus en désaccord qui soit ! Cela parce que, parmi les sectes, ils sont les plus éloignés de la Tradition et du Groupe. »²

826- Verset 120 : « Et tout ce que Nous te racontons des nouvelles des Messagers est uniquement pour que Nous raffermissons ton cœur. » Cheikh Sa'di ؒ a dit : « Pour qu'il ؒ se tranquillise, soit ferme et patiente comme ont patienté les Messagers doués de résolution. En effet, les âmes sont réconfortées par l'imitation, elles sont motivées à œuvrer et elles veulent rivaliser avec les autres. Quant à la vérité, celle-ci est renforcée par la mention de ce qui la supporte et du grand nombre de quiconque l'a établie. »³

827- Verset 123 : « À Allah appartient l'Inconnaissable des cieux et de la Terre, et c'est vers Lui que revient l'ordre tout entier. Adore-Le donc et place ta confiance en Lui. Et ton Seigneur n'est pas inattentif (insouciant) à ce que vous œuvrez. » Ibn Taymiyyah ؒ a dit : « La confiance [en Allah] et la demande d'aide font partie de l'adoration d'Allah, mais elles ont été spécifiquement mentionnées pour que le dévot les vise tout particulièrement. En effet, elles constituent l'aide pour le reste de tous les types d'adoration puisqu'Allah n'est adoré que par Son aide. »⁴



¹ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (12/165).

² *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafsîr* (3/562).

³ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

⁴ *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafsîr* (3/563).

12- Joseph (Yûsuf)¹

828- Verset 2 : « Certes, Nous l'avons fait descendre, un Coran en [langue] arabe pour que peut-être ils raisonnent. » Ibn Kathîr ؒ a dit : « La raison est que la langue arabe est la plus éloquente des langues, la plus explicite, la plus vaste et celle qui rend le plus la transmission des significations qui s'établissent dans les âmes. C'est pourquoi, le plus honorable des Livres a été révélé dans la plus honorable des langues sur le plus honorable des Messagers, par l'intermédiaire du plus honorable ambassadeur parmi le plus honorable des Anges. De même, cela fut dans la plus honorable des contrées de la Terre. En outre, sa Révélation [et descente] commença au cours du plus honorable des mois de l'année qui est le mois de Ramadân. En fait, c'est parfait à tous points de vue. »²

829- Verset 4 : « Lorsque Joseph a dit à son père : « Ô mon cher père ! » » Ibn 'Achûr ؒ a dit : « Ici, dans ce verset, Joseph ؑ adresse un appel (*An-Nidâ'*) à son père Jacob ؑ alors qu'il est pourtant présent. L'objectif de cet appel est d'attirer l'attention sur la nouvelle qu'il va lui dire en s'adressant à lui. Ainsi donc, la personne à qui il s'adresse occupe la même position que la personne absente dont la présence serait requise. C'est une allusion pour signifier l'importance ou une figure de rhétorique de la situation. »³

830- Verset 4 : « Certes, j'ai vu [en rêve] » Ibn 'Achûr ؒ a dit : « Le début de l'histoire de Joseph ؑ a commencé par la mention de son rêve en guise d'indication qu'Allah l'a Lui-même préparé à la Prophétie. Il a donc commencé par un rêve véridique. Ceci est identique au Messager d'Allah ﷺ dont 'Aïcha ؓ a rapporté dans un hadith : « La première fois que la Révélation divine débuta au Messager d'Allah ﷺ fut par le rêve véridique. En effet, il ne voyait aucun rêve sans que celui-ci survienne telle l'aube qui perce. »⁴ Dans cela, il y a un préambule à l'objectif de l'histoire qui est de confirmer le mérite de Joseph ؑ en termes de purification [de sa personne], de pureté de l'âme et de patience. Il a donc mentionné ce rêve au début de l'histoire comme une introduction et un préambule à l'histoire visée. Allah a fait de ce rêve une indication pour Joseph ؑ de l'élévation de son affaire pour qu'il s'en souvienne à chaque fois qu'il sera confronté à des difficultés. Ainsi, grâce à cela, que son âme se tranquillise et qu'il sache que son issue finale sera bonne et heureuse. »⁵

¹ Pour éviter toute répétition avec le contenu de certaines de nos précédentes parutions, le lecteur ne trouvera ici aucune parole explicative de cheikh Sa'dî ؒ. En effet, nous avons déjà traité en détails l'exégèse de cette sourate dans les ouvrages suivants : *Les leçons bénéfiques tirées du récit de Joseph*, aux éditions Sabil ; *Le Recueil Bénéfique des Enseignements Coraniques* et *Florilège d'Indications Coraniques*, aux éditions Al Bayyinah. Ces trois ouvrages ont pour source première l'œuvre de cheikh Sa'dî.

² *Tafsîr Al Qu'rân Al 'Azîm* (2/448).

³ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr*.

⁴ Al Bukhârî (n°3), Muslim (n°160) et Ahmad (n°25959).

⁵ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr*.

831- Verset 4 : « Onze étoiles [littéralement : astres], le soleil et la lune ; je les ai vus prosternés devant moi. » Ibn 'Achûr ة a dit : « Ici, Allah a utilisé le pronom personnel masculin pluriel pour [désigner] les astres, le soleil et la lune dans Sa parole : **« Je les ai vus prosternés (Sâjidîn) devant moi. »** Pourtant, ceci concerne le plus souvent les êtres animés (Al 'Uqalâ') sans exclusion comme Il a dit à propos des statues : **« Et tu les vois qui regardent vers toi mais ils ne voient pas [littéralement : ils ne sont pas clairvoyants]. »** (Les Murailles, 7 : 198). Il a aussi dit : **« Ô les fourmis ! Entrez dans vos habitations ! »** (Les Fourmis 27 : 18). [En guise d'explication concernant l'emploi de ce type de pluriel] Un groupe parmi les exégètes a dit : « Dès lors où la situation qui a été vue en rêve par Joseph ؑ à propos des astres, du soleil et de la lune a correspondu à la situation d'êtres animés qui se prosternent devant lui, alors Allah les a fait descendre à la position d'êtres animés et donc Il les a désignés en employant un pronom personnel au genre masculin et de nombre pluriel : « Ils (Hum) » [comme on l'emploierait pour désigner des êtres vivants]. »¹

832- Verset 5 : « Il [Jacob] a dit : « Ô mon tendre fils ! Ne raconte pas ton rêve à tes frères car ils ruseraient contre toi une ruse. Certes, le Diable est pour l'homme un ennemi déclaré [littéralement : manifeste]. » »

Ibn Juzay ة a dit : « Jacob ؑ a dit ceci parce qu'il a [tout de suite] connu l'interprétation de ce rêve et l'élévation de la position de Joseph ؑ qui en résulterait. Il a donc eu peur pour lui concernant l'envie de ses frères. »²

Ibn Kathîr ة a dit : « On déduit de ce verset l'obligation de dissimuler le bienfait jusqu'à ce qu'il soit présent et manifeste. »³

Al Alûsî ة a dit : « Dans le Recueil Authentique, le Messager d'Allah ﷺ a dit : *« Lorsque l'un d'entre vous voit en rêve ce qu'il aime, alors certes ce rêve vient [de la part] d'Allah ﷻ. Qu'il loue donc Allah pour cela et qu'il le raconte. »* Dans une version : *« Qu'il le raconte uniquement à quiconque il aime. Mais s'il voit autre que cela parmi ce qu'il répugne, alors certes ceci vient de Satan. Qu'il cherche donc refuge auprès d'Allah contre Satan le Lapidé et son mal et qu'il ne le mentionne à personne. Ainsi, [ce rêve] ne lui portera pas préjudice. »*⁴ Toujours de manière authentique, Jâbir ؓ a dit : Le Messager d'Allah ﷺ a dit : *« Lorsque l'un de vous voit en rêve ce qu'il répugne, qu'il crache trois fois à sa gauche et cherche refuge auprès d'Allah ﷻ contre Satan le Lapidé et qu'il change de côté sur lequel il était. »*⁵, »⁶

¹ *Ar-Tahrîr Wat-Tanwîr*. Il y a un autre exemple similaire dans le Coran concernant la situation du ciel et de la Terre au début de la Création : « Ensuite, Il [Allah] s'est établi et s'est adressé au ciel qui était alors une fumée et lui a dit ainsi qu'à la Terre : « Venez tous deux, de gré ou de force. » Tous deux dirent : « Nous venons obéissants (Tâ'îm), » » (Les Versets Détaillés, 41 : 11).

² *Ar-Tasîl Li 'Ulûm Ar-Tanzîl* (1/410).

³ *Tafsîr Al Qu'rân Al 'Azîm* (2/450).

⁴ Al Bukhârî (n°7045) et Muslim (n°2261).

⁵ Muslim (n°2262) et Ibn Mâjah (n°3910). Voir : *Sahîh Al Jâmi'* (n°552), Al Albâni.

⁶ *Rûh Al Ma'ânî* (12/514).

833- Verset 9 : **«Tuez Joseph ou bien exilez-le dans une contrée pour que le visage de votre père se tourne exclusivement vers vous et qu'ainsi vous soyez après cela des gens vertueux.»** Ibn 'Achûr ؓ a dit : « Ce verset fait partie des leçons à tirer concernant les mauvais comportements. Notamment, ici, se débarrasser de la concurrence de la personne émérite en raison de son mérite pour quelqu'un qui est inférieur à lui ou lui est égal en tuant la personne émérite. Ceci est le plus grand crime parce que cela englobe l'envie, le tort à autrui et la violation de ce qu'Allah a ordonné de préserver. Pourtant, les frères de Joseph ؑ étaient des gens de Religion et issus d'une maison de la Prophétie. Par la suite, Allah a réformé leur situation, Il a dressé leur éloge et Il les a appelés les Tribus (*Al Asbât*).¹ »²

834- Verset 10 : **«L'un d'eux a dit : « Ne tuez pas Joseph ! Jetez-le dans le fond du puits de sorte que quelque caravane le recueille. »»** Ibn Al Jawzî ؓ a dit : « L'injustice est ténèbres et l'injuste doit nécessairement « rencontré sa rétribution » aussi longs soient les fils des jours. Réfléchis bien comment lorsque les frères de Joseph ont étendu leurs mains en toute injustice contre leur frère : **«Jetez-le dans le fond du puits.»** Ensuite, des années plus tard, ils ont étendu les paumes de leurs mains devant lui en le sollicitant : **«Ô Al 'Azîz ! La famine [littéralement : Le préjudice] nous a touchés ainsi que notre famille et nous venons avec une marchandise sans grande valeur. Donne-nous une pleine mesure et sois charitable envers nous. Certes, Allah récompense les charitables!»** (Joseph, 12 : 88). »³

835- Verset 16 : **«Et ils vinrent à leur père, le soir, ils pleuraient.»** Ibn 'Achûr ؓ a dit : « La perspicacité (sagacité) du dirigeant ne doit pas être trompée par une telle astuce et il ne doit pas fonder son jugement sur cela. Plutôt, il doit fonder son jugement sur la preuve évidente. »⁴

¹ Ibn 'Achûr ؓ fait référence au verset suivant : **«Dis : « Nous avons cru en Allah, en ce qui a été descendu sur nous, en ce qui a été descendu sur Abraham, Ismaël, Isaac, Jacob et les Tribus (*Al Asbât*), et en ce qui a été donné à Moïse, à Jésus et aux Prophètes [de la part] de leur Seigneur : Nous ne faisons aucune différence parmi eux ; et c'est à Lui que nous sommes soumis. »»** (La Famille d'Imrân, 3 : 84).

² *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (12/223).

³ *Zâd Al Masîr*.

⁴ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (12/248), Ces pleurs que nous appelons en français : « Les larmes de crocodiles » ne sont pas sans nous rappeler la célèbre histoire entre Ach-Cha'bi ؓ et le cadi Churayh ؓ. En effet, à son époque, ce dernier eut à juger une affaire entre un homme et sa femme dont celle-ci se plaignit de lui et fondit en larmes devant l'assistance dont faisait partie Ach-Cha'bi. Cette scène le toucha et l'influença si fortement qu'il donna de suite raison à cette femme en la considérant comme opprimée et véridique. Alors, le cadi Churayh lui demanda : « Comment sais-tu cela ? » Ach-Cha'bi répondit : « L'intensité de ses pleurs et l'abondance de ses larmes. » Alors, Churayh rétorqua : « Ne t'avance pas ainsi avant de bien être au courant de sa situation. En effet, les frères de Joseph sont revenus à leur père le soir en pleurant et pourtant c'est eux qui avaient fait une injustice à Joseph ؑ. » Voir : *At-Turuq Al Hukmiyyah Fî Siyâsah Ach-Char'iyyah* (page : 66), Ibn Al Qayyim.

836- Verset 18 : « Il [Jacob] a dit : « [...] Belle patience donc ! Et Allah est Celui auprès de qui on recherche l'aide contre ce que vous racontez [littéralement : ce que vous décrivez] ! » ».»

Ibn Taymiyyah ؒ a dit : « La belle patience (*As-Sabr Al Jamîl*) » est une patience sans plainte. Jacob ؑ a dit : « **En fait, je me plains de mon déchirement et de ma tristesse [uniquement] à Allah.** » (Joseph, 12 : 86). Ceci va de pair avec sa parole dans ce verset. Ainsi donc, se plaindre à Allah n'infirmes pas la belle patience. »¹

Ibn Kathîr ؒ a dit : « D'après certains de ses compagnons, Sufyân Ath-Thawrî a dit : « Trois choses font partie de la [belle] patience : 1- Ne pas exprimer sa douleur. 2- Ne pas raconter son malheur. 3- Ne pas attester en bien de sa personne. »²

837- Verset 19 : « Or, vint une caravane. Ils envoyèrent donc leur chercheur d'eau qui descendit son seau. Il a dit : « Ô Bonne nouvelle ! Voici un garçon ! » Et ils le dissimulèrent telle une marchandise. Et Allah était Omniscient de ce qu'ils œuvraient. » Ibn Kathîr ؒ a dit : « **Et Allah était Omniscient de ce qu'ils œuvraient.** » C'est-à-dire : Il était Omniscient de ce que les frères de Joseph et ceux qui l'ont acheté ont fait et Il était parfaitement Capable de changer ceci et de l'empêcher. Toutefois, Il possède une sagesse [exemplaire] et un décret préalable, donc Il a laissé cela pour ce qu'Il avait décrété et prédestiné. Dans ceci, il y a une allusion à Son Messenger Muhammad ﷺ et une annonce qui lui est adressée : « Certes, Je suis Omniscient du tort que ton peuple te cause et Je suis capable de les réprouver. Cependant, Je vais leur donner un répit. Ensuite, Je ferai de toi leur issue finale et celui qui les jugera tout comme J'ai fait de Joseph ؑ celui qui jugea ses frères et celui qui fut leur issue finale. »³

838- Verset 22 : « Et quand il eut atteint sa maturité, Nous lui accordâmes sagesse et savoir. C'est ainsi que nous rétribuons les bienfaisants (vertueux). »

Ibn Taymiyyah ؒ a dit : « La lumière, la science et la sagesse sont pour toute personne bienfaisante et vertueuse. »⁴

Ibn 'Âchûr ؒ a dit : « Dans la mention du terme : **« Les bienfaisants (vertueux) »** Il y a une indication que c'est sa bienfaisance (vertu) qui est la cause de sa rétribution de ce bienfait-là. »⁵

839- Verset 23 : « Or, celle qui l'avait reçu dans sa maison essaya de le séduire. » Dr. 'Umar Al Muqbil (qu'Allah le préserve) a dit : « Dans ce verset, la femme a été mentionnée par un pronom démonstratif : **« Or, celle (Al-Latî) »** et non pas par son nom : **« Zulîkhâh »** ni par sa position de : **« La femme de l'Intendant (Imra'ah Al 'Azîz) »** comme dans d'autres versets. Ceci vise à montrer

¹ *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafîr* (4/22).

² *Tafîr Al Qurân Al 'Azîm* (2/453).

³ *Tafîr Al Qurân Al 'Azîm* (2/454).

⁴ *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafîr* (4/22).

⁵ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr*.

l'exemption complète de Joseph ﷺ de ne pas avoir penché vers elle alors qu'il était pourtant sous son autorité et son pouvoir. »¹

840- Verset 23 : «Et elle ferma bien les portes» : Dr. 'Umar Al Muqbil (qu'Allah le préserve) a dit : « Voici le premier pas que la femme de l'intendant a accompli pour réaliser son forfait : son acte de fermer les portes. Elle ne s'est pas contentée de simplement fermer les portes. Plutôt, elles les a bien fermées d'où l'emploi du schème verbal (*Fa'AaLa*) du verbe fermer (*GhaLlaQa*). Cette seconde forme dite « Forme II » vise à renforcer le sens et à lui donner une intensité dans l'action accomplie. Ainsi donc, elle a fermé les portes et elle s'en est bien assurée. Par ailleurs, le mot : « portes » est au pluriel, à savoir : il n'y avait pas qu'une seule porte mais plusieurs portes (*Al Abwāb*) et elle les a toutes bien fermées. Elle a fait tout ceci pour bien préparer son agissement et assouvir l'objet de son désir. »²

841- Verset 23 : «Et elle a dit : «Je suis prête pour toi!»» : Dr. 'Umar Al Muqbil (qu'Allah le préserve) a dit : « Voilà le second pas que la femme de l'intendant a accompli pour concrétiser son forfait : sa parole qu'elle est prête pour lui. »³

842- Verset 23 : «Il [Joseph] a dit : «Qu'Allah m'accorde refuge (Qu'Allah me protège)!»» :

Al Baghawî رحمه الله a dit : « C'est-à-dire : Je me réfugie auprès d'Allah et je cherche protection auprès de Lui contre ce à quoi elle m'appelle. »⁴

Dr. 'Umar Al Muqbil (qu'Allah le préserve) a dit : « La parole de Joseph ﷺ vise à manifester toute la différence entre deux états et deux situations totalement contraires l'une de l'autre : la première est caractérisée par le désir et la tromperie tandis que la seconde est caractérisée par la chasteté et la loyauté. La concision dans l'expression et la formulation de Joseph ﷺ indique l'empressement et la rapidité de celui-ci à se réfugier auprès d'Allah (*Ma'adh Allah*). Cette spontanéité à rechercher le refuge par la langue est une indication et une preuve de l'immense et majestueux lien de Joseph à son Seigneur ainsi que sa proximité de Lui. En effet, dans une telle situation, ce n'est pas n'importe qui à qui la réussite est accordée. »⁵

843- Verset 23 : «Certes, mon Seigneur (Innahou Rabbi) est Celui qui m'a accordé le meilleur asile.» : Dr. 'Umar Al Muqbil (qu'Allah le préserve) a dit : « Ici, Joseph ﷺ a mentionné la Seigneurie (*Ar-Rubûbiyyah*) d'Allah et non pas Sa Divinité (*Al Ulûhiyyah*). Ceci est plus opportun par rapport à la situation. En effet, la Seigneurie implique la reconnaissance du bienfait d'Allah et de Sa faveur sur soi. Ceci indique que le caractère chevaleresque d'une personne et ses hauts comportements est qu'elle préserve le droit de celui qui s'est montré bon envers lui, à savoir ici : envers l'Intendant mais aussi et surtout envers Allah, sans trahir

¹ *Li Yaddabbarû Âyâtih.*

² *Li Yaddabbarû Âyâtih.*

³ *Li Yaddabbarû Âyâtih.*

⁴ *Ma'âlim At-Tanzîl (2/449).*

⁵ *Li Yaddabbarû Âyâtih.*

ni tromper. Toutefois, ici, le contexte indique que le sens voulu désigne Allah Lui-même : « Celui qui a éduqué Joseph (*Man Rabbâ Yûsuf*) » qui correspond, en arabe, à la signification du verbe : « *RaBba* ». C'est pourquoi, il ﷺ a dit : « **Il m'a accordé le meilleur asile (*Ahsana Mathwâ*).** »¹

844- Verset 24 : « Et, assurément, elle le convoita et il l'aurait convoitée s'il n'avait vu une preuve évidente de son Seigneur. » Ibn Taymiyyah ﷺ a dit : « Ceci est la preuve de la foi, celle qui s'est produite dans son cœur. Ainsi, Allah détourna de lui ce à quoi il aurait pu aspirer et Il lui écrivit une bonne action complète [pour son détournement]. »²

845- Verset 24 : « C'est ainsi que, vraiment, Nous avons détourné de lui le mal et la turpitude. Certes, il [Joseph] était parmi Nos serviteurs que Nous avons rendu sincères. »

Ibn Taymiyyah ﷺ a dit : « Celui qui est sincère pour Allah (*Al Mukhlis*) et qu'Allah a rendu sincère (*Al Mukhlas*) goûte au délice de Sa servitude de sorte que ceci l'empêche d'aimer quiconque autre que Lui. Il en est ainsi car il n'y a pas pour le cœur sain quelque chose de plus suave, plus délicieux, plus bon, plus réjouissant et plus gratifiant que le délice de la foi qui englobe sa servitude pour Allah. Cela implique l'attraction du cœur vers Allah de sorte que celui-ci revient repentant à Lui, Le craint, Le désire et L'appréhende comme Allah a dit dans ce verset. Ainsi donc, ceci montre que la sincérité empêche la domination de Satan. »³

Dr. 'Umar Al Muqbil (qu'Allah le préserve) a dit : « Dans ce verset, Allah a attesté de la purification et la pureté de Joseph ﷺ de diverses manières : 1- L'emploi de la particule d'insistance (*Al-Lâm*) [rendu en français par l'adverbe « vraiment »] pour bien montrer qu'Allah a vraiment détourné le mal de lui : « **C'est ainsi que, vraiment, Nous avons détourné de lui (*Li Nasrifa*)** ». Cette formulation est bien plus éloquente que d'avoir simplement détourné le mal de lui. 2- Allah n'a pas seulement détourné le mal de Joseph ﷺ mais aussi la turpitude : « **Le mal (*As-Sû'*) et la turpitude (*Al Fahchâ'*)** ». Ceci est plus complet que d'uniquement détourner le mal. 3- Allah a annexé Joseph ﷺ à Lui-même en disant : « **Certes, il [Joseph] était parmi Nos serviteurs (*Min 'Ibâdinâ*)** ». 4- Joseph ﷺ a été élu par Allah et Il l'a rendu sincère (*Mukhlas*). En effet, Joseph ﷺ n'était pas un simple serviteur sincère (*Mukhlis*). Voilà pourquoi, Allah ﷻ a bien précisé : « **Que Nous avons rendu sincères (*Al Mukhlasîn*)** ». La différence entre l'un et l'autre est évidente. »⁴

846- Verset 25 : « Et tous deux coururent [vers] la porte (*WaStabaqâ Al Bâba*). » Dr. 'Umar Al Muqbil (qu'Allah le préserve) a dit : « Allah n'a pas dit : « Ils coururent vers la porte » en employant [en arabe] la particule : « *Ilâ* ». En effet, courir n'était pas l'objectif en tant que tel. Plutôt, ce n'était qu'un moyen. Le véritable objectif était la porte, synonyme de sortie. S'Il avait dit : « Ils coururent

¹ *Li Yaddabbarû Âyâtih.*

² *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafîr (4/34).*

³ *Al 'Ubdûyyah (page : 139) ; Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafîr (4/34).*

⁴ *Li Yaddabbarû Âyâtih.*

tous les deux vers la porte (*WaStabaqâ Ilâ Al Bâbi*) », alors la porte aurait été la fin de la course car par le franchissement de la porte, on change totalement de lieu et de situation. C'est pourquoi, la femme de l'Intendant fut soucieuse d'empêcher Joseph de cela. »¹

847- Verset 25 : « Et elle lui déchira sa tunique (*Qaddat Qamisahu*) de derrière. » Dr. 'Umar Al Muqbil (qu'Allah le préserve) a dit : « En arabe, le verbe employé est : « *QaDda* ». Ce terme précis délimite l'emplacement de la déchirure de la tunique et sa manière dont elle a été déchirée. Ici donc, il y a une double indication : 1- Joseph ﷺ est celui qui est parvenu en premier à la porte. Ceci signifie donc qu'il est le fuyard, celui qui s'est enfui d'elle tandis que la femme de l'Intendant est la poursuivante, celle qui le poursuit. 2- La façon dont la tunique a été déchirée. Le terme : « *QaDda* », à la différence du terme : « *ChaQqa* », désigne une façon précise de déchirer qui est uniquement par le haut, en longueur, et non par le bas ou le côté. Et, dans une situation similaire, cela se passe souvent ainsi dans la réalité. »²

848- Verset 25 : « Et tous les deux trouvèrent son mari [littéralement : son maître (*Sayyidahâ*)³] à la porte. » Al Biqâ'î رحمه الله a dit : « Allah n'a pas dit : « Leur maître à eux deux (*Sayyidahumâ*). » Ceci pour deux raisons : 1- Joseph ﷺ n'est jamais entré sous le joug de la servitude. En effet, il a été injustement acheté. 2- L'impie n'est jamais le maître du musulman. »⁴

849- Verset 25 : « Elle s'exclama : « Quelle est la rétribution de quiconque a voulu faire du mal » » Dr. 'Umar Al Muqbil (qu'Allah le préserve) a dit : « La femme de l'Intendant n'a pas dit : « Quelle est la rétribution de Joseph ? » Elle ne l'a pas appelé par son nom ; c'est comme si elle ne voulait pas que l'objet de son désir soit atteint par un tort et qu'il lui soit porté préjudice. C'est pourquoi, elle a tû son nom au moment de la confrontation. »⁵

850- Verset 25 : « À ta famille » Dr. 'Umar Al Muqbil (qu'Allah le préserve) a dit : « Elle n'a pas dit : « À moi (*Bî*) ». En effet, en disant : « **À ta famille (*Bi Ahlik*)** » elle s'affilie à *Al 'Azîz* pour influencer sa fibre et pour l'inciter contre celui qui a transgressé contre lui dans sa famille. Elle n'a pas non plus dit : « À ton épouse (*Bi Zawjatik*) ». En effet, le terme : « Famille (*Ahl*) » est synonyme de stabilité et de repos à la différence du terme : « Épouse (*Zawjah*) ». Elle a employé ces termes pour motiver son époux à la secourir et à le dresser contre son opposant. Ainsi donc, ici, elle a utilisé différents sentiments parmi : la stupéfaction, l'interrogation, l'appréhension, la passion, etc. Elle a pu faire ceci grâce à une fine

¹ *Li Yaddabbarû Âyâtih.*

² *Li Yaddabbarû Âyâtih.*

³ *Al 'Azîz* était « le maître » de sa femme Zulikhah par son statut de mari.

⁴ *Nazm Ad-Durar* (4/32).

⁵ *Li Yaddabbarû Âyâtih.*

perception [de la situation] et une complète manière de s'adresser qui indiquent une capacité magistrale dans cela. »¹

851- Verset 25 : «(Si ce n'est qu'il [Joseph] soit emprisonné ou [qu'il subisse] un châtement douloureux?)» Dr. 'Umar Al Muqbil (qu'Allah le préserve) a dit : « Une tournure verbale a été utilisée pour mentionner l'emprisonnement : **«Qu'il soit emprisonné (*An Yusjana*)»** alors qu'une tournure nominale a été utilisée pour mentionner le châtement : **«[Qu'il subisse] Un châtement douloureux (*Adhâbun Alîmun*)»**. Ainsi donc, la formulation : **«Qu'il soit emprisonné»** n'indique pas que l'emprisonnement soit continu et perdure, mais plutôt que celui-ci dure un jour, ou moins, et qu'il soit allégé. Si Allah avait voulu que l'emprisonnement dure, alors Il aurait dit : « Qu'il soit obligatoirement placé parmi les prisonniers » comme Il a dit lorsque Pharaon menaça Moïse ﷺ : **«Si tu prends un autre dieu que moi, certainement je te placerai parmi les prisonniers (*Min Al Masjunîn*)»**. » (Les Poètes, 26 : 29). »²

852- Verset 26 : «Il [Joseph] répliqua : « Elle a voulu me séduire. »» Dr. 'Umar Al Muqbil (qu'Allah le préserve) a dit : « Ici, dans ce contexte, on s'attendait à ce que Joseph ﷺ dise plutôt : « C'est elle qui a voulu me séduire (*Hadhihi Râwadatnî*). » Il se peut que la subtilité de cette formulation réside dans l'information que Joseph ﷺ donne, à savoir : Il s'est lui-même détourné d'elle et il ne lui a accordé aucune attention étant donné sa tromperie et sa fausse accusation portée contre un innocent. Ceci est conforme à ce qu'Allah a attribué de manière innée à Ses Prophètes comme bonne moralité et douce parole. En fait, Joseph ﷺ lui a parfaitement répondu lorsqu'elle a dit la concernant : **«À ta famille»** Elle n'a pas dit : « À moi (*Bî*) ». Alors, Joseph ﷺ a employé un pronom personnel d'absence (*Damîr Al Ghayb*) et a dit : **«Elle a voulu me séduire (*Hiya Râwadatnî*)»**. Il ne s'est pas adressé à elle en employant un autre pronom comme : « Tu (*Anti*) as voulu me séduire. » Ni même il a indiqué vers elle en disant : « C'est elle (*Hadhihi*) qui a voulu me séduire. » Tout ceci montre la bienséance et la bonne éducation de Joseph ﷺ jusque dans sa manière de s'exprimer [en étant pourtant injustement accusé]. »³

853- Verset 26 : «Et un témoin (*Châhid*) de la famille de celle-ci témoigne (*Chahida*)» Dr. 'Umar Al Muqbil (qu'Allah le préserve) a dit : « Cette formulation montre l'attention portée à l'affaire du témoignage (*Ach-Chahâdah*) de sorte que deux expressions proches ont été employées : la première : « *Chahida* » qui est un verbe d'action désignant un acte qui est le témoignage et la seconde : « *Châhid* » qui est un nom désignant celui qui fait l'action dont la caractéristique la plus manifeste est le témoignage. En effet, dans une telle situation, on pourrait s'attendre que ce témoin faisant partie de la famille d' *Al 'Azîz* témoigne en faveur de la femme d' *Al 'Azîz* pour se protéger et non pas qu'il témoigne contre elle

¹ *Li Yaddabbarû Âyâtih.*

² *Li Yaddabbarû Âyâtih.*

³ *Li Yaddabbarû Âyâtih.*

comme il l'a fait ici. Ainsi donc, ceci indique la force du témoignage de ce témoin qui n'hésite pas à se mettre en danger à travers son témoignage impartial. »¹

854- Verset 33 : « Il [Joseph] a dit : « Seigneur ! La prison m'est préférable à ce à quoi elles m'appellent. Et si Tu n'écarter pas de moi leur ruse, je pencherai vers elles et je serai parmi les ignorants. » » Ibn Taymiyyah رحمہ اللہ a dit : « Dans la parole de Joseph عليه السلام, il y a deux leçons à tirer : 1- Le choix de la prison et de l'épreuve au détriment des péchés et des désobéissances. 2- La demande à Allah et Son invocation qu'Il affermisson son cœur dans Sa religion et le dirige vers Son obéissance. En effet, si le cœur n'est pas ferme, alors il gravitera vers ceux qui ordonnent les péchés et il deviendra parmi les ignorants. Ainsi donc, dans ce verset, il y a la confiance en Allah et la recherche de Son aide pour l'affermissement du cœur dans la foi et l'obéissance. Il y a aussi la patience face aux afflictions, aux épreuves et aux préjudices qui surviennent lorsque l'on reste ferme dans la foi et l'obéissance. »²

855- Verset 35 : « Ensuite, après qu'ils eurent vu les preuves évidentes [de son innocence], il leur sembla qu'ils devaient l'emprisonner pour un temps. » Al Biqâ'î رحمہ اللہ a dit : « En bref, toutes les situations de Joseph عليه السلام furent de la douce bonté (*Lutf*) dans de la violence ; du bienfait dans du méfait ; de la facilité dans la difficulté ; de l'espoir dans du désespoir ; et une délivrance après qu'il n'y eut aucune échappatoire. Il se peut que le « Conducteur du Destin » conduise le Destin vers ce qui est destiné avec violence tout comme Il peut le conduire avec douce bonté sachant que là où il y a la coercition et la violence, alors l'issue finale est plus louable et louée et de conséquence moindre. »³

856- Verset 36 : « Certes, nous te considérons [littéralement : nous te voyons] parmi les bienfaisants. » Al Baghawî رحمہ اللہ a dit : « En prison, lorsque Joseph عليه السلام apprenait qu'une personne était malade, alors il la visitait et se chargeait d'elle ; lorsqu'il y avait peu de place dans l'endroit, alors il faisait de la place ; lorsque quelqu'un avait besoin de quoi que ce soit, alors il faisait en sorte de rassembler quelque chose pour la personne ; etc. Il s'efforçait dans l'adoration [du Créateur], la bienfaisance envers les créatures et il veillait toute la nuit en prière. »⁴

857- Verset 38 : « Et j'ai suivi la religion de mes ancêtres, Abraham, Isaac et Jacob. Il ne nous appartient pas d'associer à Allah quoi que ce soit. » 'Abd Ar-Rahmân ibn Hasan Âli Chaykh رحمہ اللہ a dit : « Il n'y a aucune différence entre le culte des tombes et quiconque s'y trouve et le culte des idoles et des statues. Ceci est manifeste dans la parole de Joseph عليه السلام ci-dessus. En effet, la locution pronomi-nale : « Quoi que ce soit (*Min Chay'in*) » est à la forme indéfinie (*Nakirah*) dans un

¹ *Li Yaddabbarû Âyâtih.*

² *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafîr (4/39).*

³ *Nazm Ad-Durar (4/37).*

⁴ *Ma'âlim At-Tanzîl (2/461).*

contexte de négation (*Siyâq An-Nafyî*), ainsi donc cela englobe toute association et tout polythéisme. »¹

858- Verset 38 : « Il ne nous appartient pas que nous associons à Allah quoi que ce soit. Cela est une grâce d'Allah sur nous et sur les gens mais la plupart des gens ne sont pas reconnaissants [littéralement : ne remercient pas]. »

Al Qurṭubî ؒ a dit : « **« Mais la plupart des gens ne sont pas reconnaissants [littéralement : ne remercient pas]. »** Pour le bienfait du monothéisme et de la foi. »²

Ibn Kathîr ؒ a dit : « **« Il ne nous appartient pas que nous associons à Allah quoi que ce soit. »** Ceci est le monothéisme. C'est-à-dire : La reconnaissance qu'il n'y a aucune divinité [digne d'adoration] excepté Lui, Seul et sans associé à Lui. **« Cela est une grâce d'Allah sur nous »** C'est-à-dire : Allah nous a révélé ceci et Il nous l'a ordonné. **« Et sur les gens »** Étant donné qu'Il a fait de nous des prédicateurs pour eux en les appelant à cela. **« Mais la plupart des gens ne sont pas reconnaissants [littéralement : ne remercient pas]. »** C'est-à-dire : Ils ne reconnaissent pas le bienfait d'Allah sur eux par l'envoi des Messagers vers eux. »³

859- Verset 40 : « Certes, le jugement appartient uniquement Allah. Il vous a ordonné que vous n'adoriez que Lui. Voilà la religion droite mais la plupart des gens ne savent pas. » Ibn Taymiyyah ؒ a dit : « Le jugement appartient à Allah, Seul, et Ses Messagers transmettent [uniquement] de Lui. Leur jugement est Son jugement, leur ordre est Son ordre, et leur obéissance est Son obéissance. Tout ce que le Messager a jugé, leur a ordonné de faire et a légiféré en matière de Religion, alors l'ensemble des créatures ont l'obligation de le suivre et lui obéir. En effet, ceci est le jugement d'Allah sur Ses créatures. »⁴

860- Verset 41 : « Ô mes deux compagnons de prison ! Quant à l'un de vous d'eux, il donnera à boire du vin à son maître. » Ibn Kathîr ؒ a dit : « Ici, Joseph ؑ n'a pas nommément désigné son compagnon de prison pour que cela ne l'attriste pas. C'est pourquoi, il l'a passé sous silence. »⁵

861- Verset 46 : « Joseph ! Ô toi le véridique ! Rends-nous un verdict concernant sept vaches grasses que mangent sept [vaches] très maigres. » Al Alûsî ؒ a dit : « Ici, l'ancien prisonnier a décrit Joseph ؑ comme étant extrêmement véridique et a dit : **« Joseph ! Ô toi le véridique (Ayyubâ As-Siddiq) ! »** en se basant sur ce qu'il connaissait de Joseph et ce qu'il avait expérimenté en sa compagnie durant son séjour avec lui en prison. Dans ceci, il y a une indication que

¹ *Fath Al Majid*.

² *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (11/349).

³ *Tafsîr Al Qu'rân Al 'Azîm* (2/460).

⁴ *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fi Tafsîr* (4/43).

⁵ *Tafsîr Al Qu'rân Al 'Azîm* (2/461).

quiconque demande un verdict (une fatwa) doit considérer et estimer comme il se doit celui qui lui rend le verdict (le mufti). »¹

862- Verset 47 : « Il [Joseph] a dit : « Vous sèmerez [durant] sept années consécutives. [Tout] Ce que vous aurez récolté, alors laissez-le dans son épi, excepté un peu que vous consommerez. » » Ibn Kathîr رحمته الله a dit : « Joseph عليه السلام lui a donné l'interprétation de son rêve sans rabrouer le jeune garçon pour son oubli malgré la recommandation qu'il lui avait faite auparavant. De même, il n'a posé aucune condition préalable à son interprétation, notamment sa sortie de prison. »²

863- Verset 50 : « Et le roi a dit : « Amenez-le moi. » Quand l'émissaire arriva auprès de lui, Il [Joseph] a dit : « Retourne vers ton maître ! Demande-lui donc : « Quelle fut la raison qui poussa les femmes à se couper les mains ? Certes, mon Seigneur est parfaitement Connaisseur de leur ruse ! » »

Al Qurtubî رحمته الله a dit : « Ibn 'Atiyyah a dit : « Il craignait de sortir et d'obtenir [de la part] du roi une position auprès de lui et ainsi de se taire à propos de son péché en guise de mansuétude. Alors, les gens le verraient toujours sous cet œil et diraient : « C'est celui qui a essayé de séduire la femme de son maître. » Joseph عليه السلام voulut donc prouver son innocence et confirmer son statut de chasteté et de bonté. Ce n'est qu'à ce moment-là qu'il sortirait et gagnerait alors faveur et statut. C'est pourquoi, il عليه السلام a dit à l'émissaire : « **Retourne vers ton maître ! Demande-lui donc : « Quelle fut la raison qui poussa les femmes à se couper les mains ? » »** »³

Ibn Juzayy رحمته الله a dit : « Joseph عليه السلام n'a pas mentionné la femme d'*Al 'Azîz*, par respect de l'engagement envers son mari et pour la couvrir. Plutôt, il a mentionné les femmes qui se sont coupées les mains. »⁴

864- Verset 53 : « [Et la femme d' *Al 'Azîz* a dit] : « Je ne m'innocente pas. En effet, l'âme est très incitatrice au mal excepté si mon Seigneur [lui] fait miséricorde [et la préserve du péché]. Certes, mon Seigneur est Très-Pardonneur, Très-Miséricordieux. » » Ibn Taymiyyah رحمته الله a dit : « On a dit : Il y a trois types d'âmes : 1- « **L'âme très incitatrice au mal (*An-Nafs Al Aммârah Bis-Sû'*)** » (Joseph, 12 : 53) : C'est l'âme qui est dominée par le suivi de sa passion en commettant des péchés et des désobéissances. 2- « **L'âme qui se fait beaucoup de reproches (*An-Nafs Al-Lawwâmah*)** » (La Résurrection, 75 : 2) : C'est l'âme qui commet des péchés et ensuite se repent. Il y a du bien et du mal en elle mais si elle fait le mal, alors elle se repent et revient. C'est pourquoi, on l'appelle : celle qui se fait beaucoup de reproches parce qu'elle blâme la personne pour ses péchés commis et parce qu'elle est ainsi, c'est-à-dire : elle oscille entre le bien et le mal. 3- « **L'âme apaisée (tranquille) (*An-Nafs Al Mutma'innah*)** » (L'Aube, 89 : 27) : C'est l'âme qui aime le bien et les bonnes actions et les désire ; et, inversement, elle déteste le

¹ *Rûh Al Ma'ânî* (12/604).

² *Tafsîr Al Qur'ân Al 'Azîm* (2/462).

³ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (11/372).

⁴ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (1/418).

mal et les mauvaises actions, et répugne cela. Et, assurément, ceci est devenu sa nature, son habitude et sa disposition [naturelle]. »¹

865- Verset 55 : « Il [Joseph] a dit : « Assigne-moi aux dépôts du territoire. Certes, je suis un bon gardien et un connaisseur. » »

Al Qurṭubî رحمه الله a dit : « Ce verset prouve qu'il est permis à quelqu'un de décrire sa personne de ce qu'il possède de science et de mérite. Al Mâwardî a dit : « Ceci n'est pas absolu concernant la généralité des attributs, mais c'est spécifique à ce qui y est lié, ou qui est lié à un acquis apparent ; hormis cela, alors c'est interdit parce qu'il y a dans ceci une attestation d'honorabilité de sa personne (*Tazkiyah An-Nafs*) et de vanité ostentatoire. Si la personne émérite s'exemptait de dire cela, alors ceci siérait plus à son mérite. En effet, Joseph عليه السلام a été contraint de dire ceci par nécessité, en raison de son état antérieur et de son espoir de prendre le contrôle de sa famille. »²

Ibn Taymiyyah رحمه الله a dit : « Le Prophète ﷺ a [vivement] blâmé quiconque demande l'autorité, le pouvoir, la prise en charge des affaires, etc.³ Toutefois, ici, concernant la demande de Joseph عليه السلام et sa parole : **« Assigne-moi aux dépôts du territoire. Certes, je suis un bon gardien et un connaisseur. »** Ceci était une voie pour qu'il les appelle à Allah, qu'il soit juste entre les gens, qu'il ôte d'eux l'injustice et qu'il fasse le bien que ces gens n'avaient pas fait auparavant, même s'ils ne connaissaient pas sa condition. Grâce à l'interprétation du rêve, Joseph عليه السلام sut ce qu'il adviendrait de la condition des gens. Ainsi donc, dans ces situations-là et celles qui y ressemblent, il y a ce qui exige de faire la différence entre telle situation permise et celle qu'il est interdit de faire. »⁴

866- Verset 56 : « Et c'est ainsi que Nous avons affermi [l'autorité de] Joseph dans le territoire [d'Égypte]. Il s'y installait là où il souhaitait. Nous touchons de Notre miséricorde qui Nous souhaitons et Nous ne faisons pas perdre la récompense des bienfaisants. » Al Qasâb رحمه الله a dit : « Il y a plusieurs bénéfices et enseignements dans ce verset, notamment : désigner une totalité pour signifier une partie. En effet, l'affermissement [de l'autorité] de Joseph عليه السلام n'a pas été sur l'ensemble de la terre. Plutôt, ceci fut restreint à la terre d'Égypte et ses environs. De même, l'obéissance fait fructifier la subsistance ici-bas et le croyant est récompensé pour cette obéissance sans que cela diminue sa rétribution dans l'au-delà. Ainsi que d'autres bénéfices et enseignements. »⁵

¹ *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafsi'r* (4/45).

² *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (11/386).

³ Abû Mûsâ Al Ach'arî رحمه الله rapporte : « Je suis entré chez le Prophète ﷺ avec deux de mes cousins. L'un d'eux dit : « Ô Messenger d'Allah ! Place-moi à la tête d'une partie de ce dont Allah t'a donné le commandement ! » L'autre a dit la même chose. Alors, le Prophète ﷺ leur a dit : « Certes, par Allah ! Nous ne confions pas cette tâche à quiconque la demande ou la convoite. » Al Bukhârî (n°7149) et Muslim (n°1733). Il y a aussi la recommandation du Messenger d'Allah ﷺ à 'Abd Ar-Rahmân ibn Samurah رحمه الله toujours rapporté par Al Bukhârî (n°6622 – n°7147) et Muslim (n°1652).

⁴ *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafsi'r* (4/55).

⁵ *Nukat Al Qur'ân* (1/619).

867- Verset 56 : « Et Nous ne faisons pas perdre la récompense des bien-faisants. » Al Qurtubî ؒ a dit : « Ibn 'Abbâs ؓ et Wahb ont dit : « C'est-à-dire : Les patients. » Notamment, la patience de Joseph ؑ dans : le puits, la servitude, la prison, la non infraction des interdits d'Allah lorsque la femme d'*Al 'Azîz* l'a appelé à la fornication, etc. »¹

868- Verset 62 : « Et il [Joseph] a dit à ses serviteurs : « Remettez leurs marchandises dans leurs sacs. Peut-être les reconnaîtront-ils lorsqu'ils seront de retour vers leur famille et peut-être reviendront-ils ? » » Al Baghawî ؒ a dit : « Il a été dit : Joseph ؑ voulut leur montrer sa générosité en leur rendant leur marchandise et en leur fournissant une garantie dans la bonté et la bienfaisance pour que cela les incite plus à revenir. En effet : **« Peut-être les reconnaîtront-ils. »** C'est-à-dire : Ils reconnaîtront qu'ils ont été mis à l'honneur auprès de nous. »²

869- Verset 67 : « Il [Jacob] a dit : « Ô mes fils ! N'entrez pas par une seule porte, mais entrez par portes séparées. Et je ne peux rien pour vous contre Allah. » » Al Qurtubî ؒ a dit : « Ce verset prouve que le musulman doit avertir son frère de ce qu'il craint pour lui et l'orienter vers là où il y a la voie de la sécurité et du salut parce que la religion est le conseil sincère³ et le musulman est le frère du musulman.⁴ Il y a aussi une preuve de se prémunir du mauvais œil car le mauvais œil est vrai. Le Messenger d'Allah ﷺ a dit : « *Certes, le mauvais œil peut vraiment faire entrer l'homme dans la tombe et le chameau dans la marmite.* »⁵ Dans son invocation de refuge auprès d'Allah, il ﷺ disait : « *Je me réfugie par le biais des paroles parfaites d'Allah contre tout démon, toute vermine et tout mauvais œil.* »⁶ Ceci prouve cela. »⁷

870- Verset 68 : « Et, certes, il [Jacob] était détenteur d'une science [de ce] que Nous lui avons enseigné mais la plupart des gens ne savent pas. » Al Baghawî ؒ a dit : « **« Il [Jacob] était détenteur d'une science »** Ceci signifie : Il œuvrait ce qu'il œuvrait en étant sur une science et non sur une ignorance. **« [De ce] que Nous lui avons enseigné. »** C'est-à-dire : De Notre enseignement

¹ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'an* (11/390).

² *Ma'âlim At-Tanzîl* (2/475).

³ Ceci est une référence au hadith de Tamîm Ad-Dârî ؒ dans lequel le Prophète ﷺ a dit : « *La religion, c'est le conseil sincère.* » Nous demandâmes : « Envers qui ? » Il répondit : « *Envers Allah, Son Livre, Son Messenger, les imams des musulmans et les musulmans en général.* » Muslim (n°55), Abû Dâwud (n°4944) et Nassâ'i (n°4197).

⁴ Ceci est une référence à plusieurs hadiths dans lesquels le Messenger d'Allah ﷺ a employé cette expression, notamment celui-ci : « *Le musulman est le frère du musulman. Il ne lui fait pas d'injustice et il ne l'abandonne pas. Quiconque se charge du besoin de son frère, Allah se charge de son besoin. Quiconque soulage un musulman d'une affliction, Allah le soulagera d'une des afflictions du Jour de la Résurrection. Et quiconque couvre un musulman, alors Allah le couvrira au Jour de la Résurrection.* » Al Bukhârî (n°2442) et Muslim (n°2580).

⁵ *Sahîh Al Jâmi'* (n°4144). Ce hadith a été déclaré bon par Al Albânî.

⁶ Al Bukhârî (n°3371).

⁷ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'an* (11/399 – 403).

que Nous lui avions appris. Il a été dit : C'est celui qui œuvre sur ce qu'il a appris. Sufyân a dit : « Quiconque n'œuvre pas sur ce qu'il connaît n'est pas un savant. »¹

871- Verset 70 : « Quand donc il les équipa de leur équipement, il mit la coupe dans le sac de son frère. Ensuite, un héraut annonça : « Ô caravaniers ! Certes, vous êtes vraiment des voleurs. » » Ibn Taymiyyah رحمہ اللہ a dit : « Deux raisons ont été mentionnées concernant leur appellation de voleurs (*Sâriqîn*) : 1- Ceci fait partie des propos vagues et par cela Joseph عليه السلام avait comme intention qu'ils l'avaient volé à son père en l'ayant trompé par une astuce qu'ils ont fomenté contre lui et en le trahissant ; et [dans la langue arabe] le traître (*Al Khâ'in*) est appelé un voleur (*Sâriq*). Ceci fait partie des dictons célèbres : « Même les traîtres de la cour sont appelés voleurs. » 2- Le héraut est celui qui a dit cela sans que ce soit l'ordre de Joseph عليه السلام. »²

872- Verset 76 : « Nous élevons en degrés qui Nous souhaitons. » Al Qurtubî رحمہ اللہ a dit : « [Nous élevons en degrés qui Nous souhaitons] Par la science et la foi. »³

873- Verset 76 : « Et au-dessus de tout détenteur d'une science, il y a un savant [plus versé]. » Al Baghawî رحمہ اللہ a dit : « Ibn 'Abbâs رضی اللہ عنہ a dit : « Au-dessus de tout savant, il y a un savant jusqu'à ce que cela se termine à la science d'Allah. Ainsi donc, Allah est au-dessus de tout savant. »⁴

874- Verset 77 : « Ils dirent : « S'il a commis un vol, alors assurément un frère à lui a [aussi] volé auparavant. » Mais Joseph dissimula cela en lui-même et ne le leur dévoila pas. Il a dit [en lui même] : « Votre position est pire encore ! Et Allah connaît mieux ce que vous décrivez. » » Al Qurtubî رحمہ اللہ a dit : « C'est-à-dire : Allah connaît mieux que ce que vous avez dit est un mensonge. Il a aussi été dit : À cette époque-là, les frères de Joseph n'étaient pas encore des Prophètes. »⁵

875- Verset 79 : « Il [Joseph] a dit : « Qu'Allah nous protège que nous prenions quelqu'un d'autre que celui chez qui nous avons trouvé notre bien ! » » Dr. Nâsir Al 'Umar (qu'Allah le préserve) a dit : « Réfléchis profondément sur la minutie et la précision de Joseph عليه السلام dans cette parole. En effet, il n'a pas dit : « Celui qui a volé notre bien. » Parce qu'il sait que son frère n'a pas volé. Il a donc été précis dans son expression. Il n'a pas accusé son frère et n'a pas émis de doutes autour d'un prétendu vol. Combien sommes-nous dans le besoin de précision dans nos propos, tout en s'assurant de bien parvenir à notre objectif. »⁶

876- Verset 81 : « Et nous témoignons uniquement de ce que nous avons su. Et nous n'étions pas au courant de l'Inconnaissable. » Al Qurtubî رحمہ اللہ a

¹ *Ma'âlim At-Tanzîl* (2/503).

² *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafsi'r* (4/57).

³ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (11/417).

⁴ *Ma'âlim At-Tanzîl* (2/481).

⁵ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (11/419).

⁶ *A Falâ Yataddabarûn Al Qur'ân*.

dit : « Ce verset englobe l'autorisation du témoignage sous quelque optique que ce soit pour qu'il en résulte sa connaissance. En effet, le témoignage est lié à la connaissance, tant au niveau de la raison que de la Législation. Ainsi donc, on doit uniquement entendre le témoignage d'une personne qui connaît et qui sait. »¹

877- Verset 83 : « Il [Jacob] a dit : « Belle patience donc ! Il se peut qu'Il me les ramènent tous. » »

Ibn Al Jawzî رحمه الله a dit : « Cette parole de Jacob رحمه الله montre la foi du croyant au moment de l'épreuve. Il est prodigue dans l'invocation même s'il ne voit aucune trace d'exaucement ou de réponse. En fait, son attente et son espoir ne changent pas même si les raisons du désespoir deviennent fortes. Ceci parce qu'il sait que son Seigneur connaît mieux ses intérêts que lui-même. N'as-tu pas entendu l'histoire de Jacob رحمه الله ? Il est resté dans l'affliction et l'épreuve durant quatre-vingts ans et son espoir ne changea pas d'une once. Lorsqu'il confia Benjamin رحمه الله après avoir perdu Joseph رحمه الله, son attente ne changea pas non plus comme il رحمه الله a dit : **« Il se peut qu'Il me les ramènent tous. »** Ainsi donc, ne désespère pas si le temps de l'affliction et de l'épreuve se prolonge et que tu te lasses de la multitude de l'invocation. En effet, tu es éprouvé par une épreuve mais tu te dévoues à Allah par la patience et l'invocation. Par conséquent, ne désespère pas de la miséricorde d'Allah, même si l'épreuve se prolonge. »

Ibn Taymiyyah رحمه الله a dit : « Dans le noble Coran, Allah a mentionné : la belle patience (*As-Sabr Al Jamîl*)², la belle indulgence (*As-Safh Al Jamîl*)³ et la belle émigration (*Al Hajr Al Jamîl*)⁴. La belle patience est celle qui n'est pas accompagnée de plaintes. La belle indulgence est celle qui n'est pas accompagnée de reproches. La belle émigration est celle qui n'est pas accompagnée de torts. »⁵

878- Verset 84 : « Il [Jacob] a dit : « Ô que mon chagrin est grand pour Joseph ! » Et ses yeux blanchirent suite à la tristesse. Il était affligé. » Al Alûsî رحمه الله a dit : « On a déduit de ce verset une preuve de l'autorisation d'être triste et de pleurer au moment des calamités. Et peut-être que s'abstenir de telles choses n'est pas inclus dans ce qui relève de l'obligation. En effet, peu de gens savent se contrôler dans les moments difficiles. Al Bukhârî et Muslim ont rapporté d'après Anas رحمه الله que le Prophète ﷺ pleura son fils Ibrâhîm et a dit : « Certes, l'œil pleure et le cœur se recueille mais nous ne disons que ce qui agrée notre Seigneur. Et, certes, nous sommes vraiment attristés de ta séparation, ô Ibrâhîm. »⁶ En fait, ce qui est interdit est ce

¹ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'an* (11/426).

² Comme dans ce verset-ci mais aussi précédemment au verset n°18. De même, Allah ﷻ dit : **« Patiente donc d'une belle patience. »** (Les Voies d'Ascension, 70 : 5).

³ Allah ﷻ dit : **« Pardonne-[leur] donc d'un beau pardon. »** (Hegra, 15 : 85).

⁴ Allah ﷻ dit : **« Émigre d'eux d'une belle émigration. »** (L'Enveloppé, 73 : 10).

⁵ *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafsi'r* (4/63).

⁶ Al Bukhârî (n°1303) et Muslim (n°2315).

que font les ignorants comme : se lamenter, se gifler les joues, se frapper la poitrine, se griffer le visage et se déchirer les vêtements. »¹

879- Verset 86 : **« Il [Jacob] a dit : « Je me plains de mon déchirement et de ma tristesse [uniquement] à Allah. Et je sais [de la part] d'Allah ce que vous ne savez pas. » »** Ibn Juzayy رحمه الله a dit : **« Je me plains de mon déchirement et de ma tristesse [uniquement] à Allah. »** C'est-à-dire : Certes, je me plains à Allah, pas à vous, ni à personne d'autre. Le déchirement (*Al Bathth*) est la profonde tristesse. **« Et je sais [de la part] d'Allah ce que vous ne savez pas. »** C'est-à-dire : Je connais Sa douce bonté, Sa compassion et Sa miséricorde, ce qui m'oblige à avoir la bonne pensée sur mon Seigneur et à nourrir une forte espérance en Lui. »²

880- Verset 87 : **« Certes, ne désespèrent de la miséricorde d'Allah que les gens impies. »** Ibn Juzayy رحمه الله a dit : « Ici, Jacob رحمه الله a établi que le désespoir est parmi la caractéristique de l'impie parce que la cause de celui-ci est son démenti de la Seigneurie d'Allah. Ce peut être aussi dû à l'ignorance des attributs d'Allah, notamment : Son Omnipotence, Sa grâce et Sa miséricorde. »³

881- Verset 90 : **« Il [Joseph] a dit : « [...] Certes, quiconque craint [littéralement : est pieux] et patiente, alors certes Allah ne laisse pas perdre la récompense des bienfaisants. » »** Al Qurtubî رحمه الله a dit : **« Certes, quiconque craint [littéralement : est pieux] »** C'est-à-dire : Quiconque craint Allah. **« Et patiente. »** C'est-à-dire : Il patiente sur les malheurs et sur les désobéissances. **« Alors, certes, Allah ne laisse pas perdre la récompense des bienfaisants. »** C'est-à-dire : Les personnes qui patientent dans Son malheur [décrété] et les personnes qui s'acquittent de Son obéissance. »⁴

882- Verset 92 : **« Il [Joseph] a dit : « Pas de récrimination contre vous aujourd'hui ! Qu'Allah vous pardonne. Et Il est Le plus Miséricordieux des miséricordieux. » »**

Al Baghawî رحمه الله a dit : « Pas de critique contre vous aujourd'hui et, après ce jour, je ne vous rappellerai plus votre péché commis. »⁵

Ibn Juzayy رحمه الله a dit : « Ici, Joseph رحمه الله s'est départi du droit de sa personne, ensuite il a invoqué Allah de leur pardonner Son droit. »⁶

Dr. Nâsir Al 'Umar (qu'Allah le préserve) a dit : « Il est vraiment étonnant et encore plus étrange que des gens lisent la sourate : Joseph (n°12) et voient comment ses frères ont agi avec lui et ce qu'il en a résulté, notamment de l'avoir séparé de son père et ce que cela a entraîné à la suite comme tourments et tragédies : il a été jeté dans le puits ; il a été vendu comme un esclave ; il a été exposé aux tentations ; il a été emprisonné ; il a été accusé de vol ; etc. Pourtant, malgré tout cela, le voilà qu'il

¹ *Rûḥ Al Ma'ânî* (13/53).

² *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (1/425).

³ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (1/425).

⁴ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (11/443).

⁵ *Ma'âlim At-Tanzîl* (2/494).

⁶ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (1/426).

adopte cette merveilleuse position avec ses frères et leur dit ces paroles. Comment donc ces gens ne pardonnent-ils pas et ne passent-ils pas outre les torts de leurs frères de religion alors qu'Allah ﷻ a dit : **«Qu'ils pardonnent donc et qu'ils passent outre ! N'aimeriez-vous pas qu'Allah vous pardonne ? Et Allah est Pardonneur, Très-Miséricordieux.»** (La Lumière, 24 : 22). »¹

883- Verset 93 : **«Partez avec ma tunique que voici et appliquez-la donc sur le visage de mon père : il recouvrera la vue.»** Al Alûsî ﷺ a dit : « Dès lors où la source de la tristesse qui toucha Jacob ﷺ fut liée à la tunique de Joseph ﷺ que ses fils lui ramenèrent avec du faux sang, alors il désigna cette tunique comme la source de sa joie en dehors de quoi que ce soit d'autre parmi les effets de Joseph ﷺ. En fait, seule cette tunique pouvait lui apporter de la joie tout comme elle lui avait apporté de la tristesse. »²

884- Verset 97 : **«Ils dirent : « Ô notre père ! Implore pour nous le pardon de nos péchés ! Certes, nous étions fautifs. »»** Al Biqâ'î ﷺ a dit : « Quand ils lui ont demandé d'implorer le pardon d'Allah pour leurs péchés, ils ont bien mentionné la reconnaissance de leur péché parce que la reconnaissance du péché est une condition [parmi les conditions] du repentir. »³

885- Verset 98 : **«Il [Jacob] a dit : « J'implorerai pour vous le pardon de mon Seigneur. Certes, Il est le Grand Pardonneur, le Très-Miséricordieux. »»** Ibn 'Âchûr ﷺ a dit : « Il a voulu les alerter sur la gravité du péché et sur la grandeur d'Allah et qu'Il répéterait l'imploration du pardon en leur faveur dans des temps futurs. »⁴

886- Verset 100 : **«Et, assurément, Il s'est montré bienfaisant envers moi lorsqu'Il m'a fait sortir de prison.»**

Ibn Juzayy ﷺ a dit : « Il n'a pas dit : « Lorsqu'Il m'a fait sortir du puits » pour deux raisons : 1- La mention du puits constitue une infamie pour ses frères ainsi que leur désignation de ce qu'ils lui ont fait. Ainsi donc, il a préféré délaissier de mentionner ceci par respect pour eux. 2- Joseph ﷺ est sorti du puits pour être sous le joug de l'esclavage tandis que lorsqu'il est sorti de prison, c'est pour être dans la royauté. Ainsi donc, le bienfait de la sortie de prison fut plus grand pour lui que la sortie du puits. On comprend donc pourquoi Joseph ﷺ a spécifiquement mentionné sa sortie de prison et non pas sa sortie du puits. »⁵

Az-Zarkachî ﷺ a dit : « Médite bien cette parole de Joseph ﷺ. Il n'a pas mentionné sa sortie du puits pour deux raisons principales : 1- Pour que ses frères n'aient pas honte [de leur agissement passé]. En effet, la personne noble ferme les yeux sur le reproche qui plus est au moment de la pureté. 2- Parce que la prison

¹ *A Falâ Yataddabarûn Al Qur'ân.*

² *Rûh Al Ma'ânî* (13/103).

³ *Nazm Ad-Durar* (4/97).

⁴ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (13/54).

⁵ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (1/427).

était son choix personnel. Ainsi donc, la sortie de celle-ci était plus immense et majestueuse à la différence de celle du puits. »¹

887- Verset 101 : « Seigneur ! Assurément, Tu m'as donné [une part] de la royauté et Tu m'as enseigné [une part] de l'interprétation des rêves. [Tu es le] Créateur des cieux et de la Terre. Tu es mon Allié (Protecteur), ici-bas et dans l'au-delà. Fais-moi mourir en [parfaite] soumission [littéralement : musulman] et fais-moi rejoindre les vertueux. »

Ibn Taymiyyah رحمته الله a dit : « Joseph عليه السلام, le Grand Véridique (*As-Siddiq*), a dit : **« Fais-moi mourir en [parfaite] soumission [littéralement : musulman] et fais-moi rejoindre les vertueux. »** Ce qui est correct concernant les deux avis est que Joseph عليه السلام n'a pas demandé la mort, ni ne l'a souhaitée. En fait, il a seulement demandé que s'il mourrait, alors qu'il meure sur l'Islam, en étant musulman. Ainsi donc, il a demandé la description et non pas ce qui est décrit, comme Allah a ordonné cela. »²

Ibn Juzayy رحمته الله a dit : « **« Fais-moi mourir en [parfaite] soumission [littéralement : musulman]. »** Quand Joseph عليه السلام a énuméré les bienfaits qu'Allah lui avait gratifié, alors il L'a invoqué pour qu'Il complète sur lui Ses bienfaits en le faisant mourir sur l'Islam, en étant musulman, lorsque son heure viendrait. »³

Al Biqâ'î رحمته الله a dit : « **« Tu es mon Allié (Protecteur) »** C'est-à-dire : Tu es le plus proche de moi de manière apparente et cachée. **« Ici-bas et dans l'au-delà. »** C'est-à-dire : Je n'ai aucun autre Allié sauf Toi. Et l'Allié, le Maître, le Protecteur fait avec Son sujet ce qui est le plus bénéfique et le mieux pour lui. Il fera donc mieux encore pour moi dans l'au-delà qu'Il ne l'a fait ici-bas. »⁴

888- Verset 106 : « Et la plupart d'entre eux ne croient en Allah qu'en [Lui] donnant des associés [littéralement : en étant des polythéistes]. » Ibn Taymiyyah رحمته الله a dit : « Ils sont donc croyants en Sa Seigneurie mais ils sont polythéistes dans Sa Divinité [et Son adoration]. Comme le Prophète ﷺ a demandé à Husayn Al Khuzâ'i : **« Ô Husayn ! Combien [de divinités] adores-tu ? »** Il a répondu : « Sept divinités : six sur la Terre et une dans le ciel. » Il demanda alors : **« Quelle est donc celle que tu considères et tu invoques pour ton vif désir et ton appréhension ? »** Il a répondu : « Celle qui est dans le ciel. » Alors, le Prophète ﷺ lui a dit : **« Convertis-toi à l'Islam pour que je t'enseigne une parole dont Allah te fera bénéficier. »** Alors, il s'est converti à l'Islam et le Prophète ﷺ lui a dit : **« Dis : Ô Allah ! Inspire-moi ma droiture et protège-moi du mal de mon âme. »**⁵. »⁶

¹ *Al Burhân Fî 'Ulûm Al Qur'ân*.

² *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafsîr* (4/67).

³ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (1/427).

⁴ *Nazm Ad-Durar* (4/100).

⁵ Tirmidhî (n°3483) et Al Bazzâr (n°3580). Selon cette expression, ce hadith a été déclaré faible par Al Albânî.

⁶ *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafsîr* (4/67).

889- Verset 108 : « Dis : « Ceci est mon sentier. J'appelle [les gens] vers Allah sur une clairvoyance, moi et quiconque me suit. Glorifié soit Allah ! Et je ne suis pas parmi les polythéistes. » »

Al Baghawî ؒ a dit : « 'AbdaLlah ibn Mas'ûd ؒ a dit : « Quiconque cherche à suivre la Tradition, qu'il suive la Tradition de quiconque est déjà mort. En effet, le vivant n'est pas à l'abri de la dissension et la tentation. Voici les Compagnons de Muḥammad ﷺ ! Ils ont été les meilleurs de cette communauté, ayant les cœurs les plus bons, étant les plus versés en science et ceux s'étant le moins surchargés. Ce sont des gens qu'Allah a choisis pour accompagner Son Prophète ﷺ et établir Sa religion. Reconnaissez donc leur mérite, suivez-les dans leurs traces et attachez-vous autant que vous pouvez à leurs comportements et leur conduite car ils étaient sur une guidée droite. »¹

Ibn 'Achûr ؒ a dit : « Dans ce verset, il y a une indication que les Compagnons du Prophète ﷺ ainsi que les croyants qui ont cru en lui sont ordonnés d'appeler les gens à la foi selon ce qu'ils peuvent. »²

890- Verset 109 : « Et Nous n'avons envoyé avant toi que des hommes, originaires des cités, à qui Nous avons révélé [une révélation]. » Ibn Kathîr ؒ a dit : « Certes, Allah n'a jamais révélé de Révélation législative (*Wahyû Tachrî'*) à une femme parmi les filles des Fils d'Adam. »³

891- Verset 109 : « [Ces gens là] N'ont-ils donc pas parcouru [la surface de] la Terre et [n'ont-ils donc pas] vu quelle [littéralement : comment] fut l'issue finale de ceux [qui vécurent] avant eux ? » Al Biqâ'î ؒ a dit : « Ce verset indique qu'Allah se met en colère contre quiconque se détourne de la méditation de Ses signes et Ses versets. »⁴

892- Verset 110 : « Jusqu'à ce que les Messagers faillirent perdre espoir et pensèrent qu'ils leur furent mentis, voilà que leur vint Notre secours. » Abûl Wafâ' Thanâ'uLlah Al Hindî Al Amratsariyyî ؒ a dit : « Ce verset est à rapprocher du suivant : « La misère et maladie les touchèrent et ils furent secoués jusqu'à ce que le Messager et ceux qui avaient cru, qui étaient avec lui, disent : « Quand vient le secours d'Allah ? » N'est-ce pas que le secours d'Allah est certainement proche. » (La Vache, 2 : 214). »⁵

893- Verset 111 : « Assurément, dans leurs récits, il y a une leçon [à tirer] pour les [gens] doués d'intelligence. Ce n'est pas un discours forgé. Plutôt, c'est une confirmation de ce qui existait déjà avant lui, un exposé détaillé de toute chose, une guidée et une miséricorde pour des gens qui croient. » Ibn 'Achûr ؒ a dit : « La guidée (*Al Hudâ*) qui est dans les récits est : Les leçons à tirer

¹ *Ma'âlim At-Tanzîl*.

² *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (13/65).

³ *Tafsîr Al Qur'ân Al 'Azîm* (2/477).

⁴ *Nazm Ad-Durar* (4/113).

⁵ *Tafsîr Al Qur'ân Bi Kalâm Ar-Rahmân* (page : 341) avec la correction de cheikh 'Abd Al Qâdir Al Arnâ'ût ؒ.

qui motivent la foi et incitent à la piété grâce à l'observation des preuves qui sont venues dans ces récits. Ceci indique que Celui qui agit est Allah et que la piété et la miséricorde sont la base du bien ici-bas et dans l'au-delà. En effet, dans les récits des gens émérites, il y a une indication de la miséricorde d'Allah sur eux et de Son attention envers eux. »¹



13- Le Tonnerre (*Ar-Ra'd*)

894- Verset 1 : **﴿Alif – Lām – Mīm – Râ'﴾**. Voici les versets du Livre. Et ce qui a été descendu sur toi [de la part] de ton Seigneur est la vérité mais la plupart des gens ne croient pas.﴾ Al Biqâ'î ؒ a dit : « L'objectif de cette sourate est ce verset. Celui-ci est la description de ce qui a été descendu sur le Messager d'Allah ﷺ, c'est-à-dire : La Vérité qui émane de son Seigneur avec l'établissement de la preuve qui soutient cette vérité. »²

895- Verset 2 : **﴿Et Il a soumis le soleil et la lune, chacun poursuit sa course pour un terme fixé.﴾** Ibn Kathîr ؒ a dit : « Allah a mentionné le soleil et la lune parce qu'ils sont les astres les plus manifestes parmi ceux qui se déplacent. Ils sont plus nobles et plus grands que les « astres fixes ». Ainsi donc, si Allah les a soumis, alors à plus forte raison la soumission du reste des autres astres est incluse dans cela. »³

896- Verset 2 : **﴿Il détaille les signes pour que peut être vous ayez la certitude de la rencontre de votre Seigneur.﴾** Cheikh Sa'dî ؒ a dit : « La multitude des preuves, leur caractère explicite et leur clarté font partie des causes qui permettent d'atteindre la certitude dans l'ensemble des affaires divines, en particulier dans les croyances majeures, comme : la Résurrection, le Rassemblement, la sortie des tombes, etc. »⁴

897- Verset 3 : **﴿Et Il est Celui qui a étendu la Terre et Il y a placé des montagnes et des fleuves. Et de chaque espèce de fruits, Il a établi deux éléments de couple. Et Il a fait que la nuit enveloppe le jour. Certes, dans cela, il y a des signes pour des gens qui réfléchissent.﴾**

Al Biqâ'î ؒ a dit : « Ce sont des indications claires que tout ceci est l'œuvre d'un Dieu Unique, Qui choisit, Omniscient et Omnipotent concernant ce qu'Il veut depuis le début de la création. Ensuite, Il la diversifie après formation. Par conséquent, si ce Créateur est capable de tout cela, alors à plus forte raison Il est capable de recommencer Sa création. »⁵

¹ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (13/72).

² *Nazm Ad-Durar* (4/118).

³ *Tafsîr Al Qu'rân Al 'Azîm* (2/481).

⁴ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

⁵ *Nazm Ad-Durar* (4/125).

Al Alûsî ؒ a dit : « La réflexion concernant la création conduit nécessairement à la conclusion que chaque chose parmi ceci – sous cette forme élégante et ce style approprié – doit obligatoirement avoir un « Élément » capable et sage qui fait ce qu’Il souhaite et dirige comme qu’Il veut. »¹

898- Verset 5 : « Et si tu dois t’étonner, alors rien de plus étonnant que leur parole : « Lorsque nous serons poussière, serons-nous vraiment ressuscités en une nouvelle création ? » » Cheikh Sa’dî ؒ a dit : « Selon leur prétention, il est hautement improbable qu’Allah les ressuscite après avoir été poussière. En fait, dans leur ignorance, ils ont comparé la capacité du Créateur à la capacité des créatures. Quand ils virent que ceci était impossible dans la capacité de la créature, alors ils ont pensé que cela était aussi impossible dans la capacité du Créateur. Toutefois, ils ont oublié qu’Allah les avait créés une première fois alors qu’ils n’étaient rien [et qu’Il était parfaitement capable de recommencer leur création une seconde fois]. »²

899- Verset 6 : « Et, certes, ton Seigneur est Détenteur du pardon pour les gens malgré leur injustice. Et, certes, ton Seigneur est dur en punition. »

Ibn Kathîr ؒ a dit : « Allah est Détenteur du pardon et de la mansuétude. Il est aussi Celui qui couvre les gens même si, jour et nuit, ils commettent des injustices et font des erreurs. Ensuite, Il a lié ce jugement au fait qu’Il est aussi dur en punition pour que l’espoir et la peur soient équilibrés. »³

Cheikh Sa’dî ؒ a dit : « **« Et, certes, ton Seigneur est Détenteur du pardon pour les gens malgré leur injustice. »** Son bien, Sa bienfaisance, Sa bonté et Son pardon ne cessent de descendre vers les serviteurs tandis que leur mal et leur désobéissance ne cessent de monter vers Lui. Ils lui désobéissent et pourtant Il ne cesse de les appeler à Sa porte. Ils commettent des crimes et pourtant Il ne les prive pas de Son bien ni de Sa bienfaisance. S’ils se repentent à Lui, alors Il est leur bien-aimé parce qu’Il aime ceux qui se repentent et Il aime ceux qui se purifient. S’ils ne se repentent pas, alors Il reste quand même leur « Médecin » de sorte qu’Il les éprouve par des calamités pour les purifier de leurs défauts. **« Et, certes, ton Seigneur est dur en punition. »** Pour quiconque ne cesse de persister dans les péchés, refuse de se repentir, d’implorer le pardon et de chercher refuge auprès du Tout-Puissant, du Grand-Pardonneur. Que les serviteurs se méfient donc de Ses punitions contre ceux qui commettent des crimes, car Sa saisie est douloureuse et sévère. »⁴

900- Verset 11 : « Il [l’homme] a des Anges qui se relaient de devant lui et de derrière lui. Ils veillent sur lui par ordre d’Allah. »

Al Baghawî ؒ a dit : « Mujâhid a dit : « Il n’y a pas un serviteur qui n’ait un Ange qui lui soit assigné. Il le préserve des djinns, des humains et de la vermine

¹ *Rûh Al Ma’ânî* (13/127).

² *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

³ *Tafsîr Al Qu’rân Al ‘Azîm* (2/483).

⁴ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

durant son sommeil et lors de son réveil excepté si Allah permet qu'Il lui arrive quelque chose. » Ka'b Al Ahbâr a dit : « Si Allah n'avait pas assigné des Anges pour vous protéger dans votre nourriture, votre boisson et votre intimité, les djinns vous auraient certainement kidnappés. »¹

Al Alûsî ؒ a dit : « Un des bénéfices des Anges qui consignent les œuvres des serviteurs est : Lorsque le serviteur sait que les Anges (paix sur eux) sont présents avec lui, ils recensent ses œuvres et ils sont les plus proches de lui, alors il sera plus enclin à ne pas commettre de désobéissances. C'est comme quelqu'un qui serait entre les mains de personnes distinguées parmi les serviteurs d'un roi et qui seraient chargées de lui. Il n'essaierait guère de commettre une quelconque désobéissance en leur présence. »²

901- Verset 12 : « Il est Celui qui vous fait voir l'éclair, avec crainte et espoir, et Il crée les nuages lourds. » Al Baghawî ؒ a dit : « Il vous fait voir l'éclair avec crainte de la foudre et espoir du bénéfice de la pluie. Lorsqu'AbdaLlah ibn Az-Zubayr ؒ entendait le bruit du tonnerre, il s'arrêtait de parler et disait : « Glorifié soit Celui que le tonnerre glorifie par Sa louange ainsi que les Anges par Sa crainte. » Ensuite, il disait : « Certes, cette menace pour les gens de la Terre est grave. »³. »⁴

902- Verset 15 : « Et c'est pour Allah que se prosterne quiconque est dans les cieux et sur la Terre, de gré ou de force, ainsi que leurs ombres, au début et en fin de journée. » Ibn 'Âchûr ؒ a dit : « Parmi la sagesse de la prosternation à la lecture de ce verset, le musulman s'inscrit lui aussi parmi nombre de créatures qui se prosternent de gré devant Allah au moment où il effectue cette prosternation. Ceci est une reconnaissance pratique et véridique de sa servitude à Allah. »⁵

903- Verset 17 : « Il a fait descendre du ciel une eau à laquelle des vallées servent de lit, selon leur grandeur. Le flot a donc débordé charriant une écume flottante ; et semblable à celle-ci est l'écume provenant de ce qu'on porte à fusion, dans le feu pour [fabriquer] des bijoux et des ustensiles. C'est ainsi qu'Allah propose en parabole la Vérité et le Faux. »

Ibn Taymiyyah ؒ a dit : « Il a comparé la science à l'eau descendue du ciel parce que grâce à la science il y a la vie des cœurs tout comme grâce à l'eau, il y a la vie des corps. Il a comparé les cœurs à des vallées parce que les cœurs sont le lieu de la science tout comme les vallées sont le lieu de l'eau. Ainsi donc, un cœur peut contenir beaucoup de science tout comme une vallée peut contenir beaucoup d'eau

¹ *Ma'âlim At-Tanzîl* (2/515).

² *Rûḥ Al Ma'ânî* (13/143).

³ Ce dire (*Athar*) a été rapporté par l'Imam Mâlik dans son livre : *Al Muwaṭṭa'* (n°3641) et l'Imam Nawawî a authentifié sa chaîne dans son livre : *Al Adhkâr* (n°235). Al Bukhârî a aussi rapporté cet *Athar* dans son livre : *Adab Al Mufrad* (n°723) et Al Albânî l'a authentifié dans sa correction.

⁴ *Ma'âlim At-Tanzîl* (2/518).

⁵ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (13/112).

; et, inversement, un cœur peut contenir peu de science tout comme une vallée peut contenir peu d'eau. »¹

As-Suyûti رحمه الله a dit : « Ibn 'Abbâs رحمه الله a dit : « Ceci est un exemple qu'Allah a donné. Les cœurs peuvent supporter la Révélation à la mesure de leur certitude ou de leur doute. Concernant le doute, l'œuvre n'est pas bénéfique en sa présence mais en ce qui concerne la certitude, alors Allah accorde le bénéfice de l'œuvre à ses gens. »²

904- Verset 17 : « Quant à l'écume, alors elle s'en va au rebut tandis que ce qui est bénéfique aux hommes, alors ceci demeure sur la terre. C'est comme cela qu'Allah propose des paraboles. » Al Qurtubî رحمه الله a dit : « Allah a donné un exemple de la vérité et du faux et en a proposé une parabole. Il a comparé l'impiété à l'écume qui monte à la surface de l'eau. Ensuite, elle disparaît, s'attache aux flancs des vallées et est emportée par les vents. Il en est de même de l'impiété qui s'en va et disparaît. Ces deux exemples ont été donnés par Allah pour la vérité dans sa fermeté et sa perduration et le faux dans son éphémérité et sa disparition. En effet, même si dans certaines situations, le faux surgit et s'élève, il est voué à disparaître tout comme l'écume [la saleté] est vouée à la disparition. »³

905- Verset 18 : « Et [quant à] ceux qui ne Lui répondent pas, s'ils avaient tout ce qui est sur la Terre, et autant encore, certainement ils l'offriraient en rançon. Voilà ceux qui auront un mauvais jugement et leur refuge sera la Géhenne. Et quel mauvais lit de repos ! » Al Baghawî رحمه الله a dit : « Concernant l'expression : « **Un mauvais jugement** », Ibrâhîm An-Nakha'î a dit : « L'homme sera jugé pour tous ses péchés et on ne lui en pardonnera rien. »⁴

906- Versets 19 – 20 : « En fait, seuls les doués d'intelligence se souviennent : ceux qui remplissent leur engagement envers Allah et ne violent pas le pacte » Cheikh Sa'dî رحمه الله a dit : « C'est-à-dire : L'engagement qu'Allah leur a demandé de remplir. L'ensemble des engagements, des pactes, des serments et des vœux est inclus dans cela. Un serviteur ne sera pas parmi les doués d'intelligence (*Ūlū Al Albâb*), ceux qui auront une immense rétribution, jusqu'à ce qu'il s'acquitte complètement de tout engagement et de tout pacte sans diminuer ni violer l'un ou l'autre. »⁵

907- Verset 22 : « Et ceux qui repoussent la mauvaise action par la bonne action. Voilà ceux qui auront la [bonne] Demeure finale. » Ibn Juzayy رحمه الله a dit : « Il a été dit : Ils repoussent quiconque agit mal avec eux par ce qu'il y a de meilleur. Toutefois, ce qui est plus manifeste est qu'ils accomplissent les bonnes actions et

¹ *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafsîr* (4/86).

² *Ad-Durr Al Manthûr*.

³ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'an* (12/48 – 51).

⁴ *Ma'âlim At-Tanzîl* (2/523).

⁵ *Tafsîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

grâce à elles ils dissipent les mauvaises actions, comme Allah ﷻ a dit : **« Certes, les bonnes actions dissipent les mauvaises actions. »** (Houd, 11 : 114). »¹

908- Verset 23 : « Des jardins d'Eden où ils entreront ainsi que quiconque parmi leurs pères, leurs conjoints et leur descendance. » Ibn Kathîr ﷺ a dit : « C'est-à-dire : Allah les rassemblera avec ceux qu'ils ont aimé parmi leurs pères, leurs familles et leurs enfants, parmi quiconque sera digne d'entrer au Paradis parmi les croyants pour que leurs yeux se réjouissent à leur vue. »²

909- Verset 26 : « Allah dispense avec largesse la subsistance à qui Il souhaite et Il la restreint [à qui Il souhaite]. Et ils se réjouissent de la vie d'ici-bas mais la vie d'ici-bas n'est qu'une jouissance éphémère au regard de l'au-delà. » Al Alûsî ﷺ a dit : « La largesse de leur subsistance n'est pas un honneur pour eux tout comme l'étroitesse de celle-ci, pour certains croyants, n'est pas un rabaissement pour eux. En fait, chacune des deux affaires émane d'Allah pour des sagesse divines que Lui Seul connaît. Il se peut qu'Il fasse largesse à l'impie en guise de tentation et d'égarement graduel tout comme Il peut restreindre la subsistance du croyant en guise d'augmentation de sa récompense. »³

910- Verset 28 : « Ceux qui ont cru et dont leur cœur se tranquillise au rappel d'Allah. N'est ce pas par le rappel d'Allah que se tranquillisent les cœurs ? » Al Biqâ'î ﷺ a dit : « Chaque cœur se tranquillise par le rappel d'Allah. Ainsi donc, quiconque informe à propos de son cœur de ce qui est différent de cela, alors c'est un menteur entêté. Quiconque se soumet docilement et œuvre selon ce qu'implique la tranquillité, alors c'est un croyant. »⁴

911- Verset 30 : « Et ils mécroient au Tout-Miséricordieux. » Al Biqâ'î ﷺ a dit : « Sa parole : **« Au Tout-Miséricordieux »** est une indication de Sa mansuétude à profusion et de Sa longanimité. C'est aussi une représentation de la laideur de leur condition du fait qu'ils répondent à la bienfaisance par la malfaisance et au bienfait par l'ingratitude par la plus laide forme qui soit. Pourtant, ils prétendent être les personnes les plus reconnaissantes parmi les gens en termes de bienfaisance et celles les plus éloignées en termes d'ingratitude. »⁵

912- Verset 30 : « Dis : « C'est Lui mon Seigneur. Il n'y a aucune divinité [digne d'adoration] excepté Lui. En Lui je place ma confiance et à Lui je reviens repentant. » »

Ibn Taymiyyah ﷺ a dit : « Le retour repentant (*Al Inâbah*) vers Allah et le repentir (*At-Tawbah*) désignent le retour vers Lui en L'adorant, en Lui obéissant et en obéissant à Son Messenger ﷺ. Un serviteur ne peut être obéissant à Allah et à Son Messenger ﷺ – et encore moins être parmi Ses plus spécifiques alliés parmi les

¹ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (1/436).

² *Tafsîr Al Qu'rân Al 'Azîm* (2/492).

³ *Rûh Al Ma'ânî* (13/184).

⁴ *Nazm Ad-Durar* (4/147).

⁵ *Nazm Ad-Durar* (4/151).

pieux – à moins qu'il ne fasse ce qui lui a été ordonné et qu'il délaisse ce qui lui a été interdit. »¹

Al Alûsî ؒ a dit : « **«Et à Lui je reviens repentant.»** C'est-à-dire : Vers Lui est mon repentir, comme Sa parole : **«Et implore le pardon pour ton péché.»** (Muhammad, 47 : 19). Ainsi, le Prophète ﷺ fut ordonné de faire cela pour démontrer le mérite du repentir, sa valeur auprès d'Allah et qu'il est une caractéristique des Prophètes (paix sur eux). »²

913- Verset 31 : «Ceux qui ont cru ne savent-ils donc pas que, si Allah l'avait souhaité, Il aurait certainement guidé l'ensemble des hommes ?» Ach-Chawkânî ؒ a dit : « Ceux qui ont cru ne savent-ils pas que, si Allah l'avait voulu, Il aurait certainement guidé tous les gens sans qu'ils observent les signes !? Il a été dit que la véritable signification du désespoir est celle-ci. C'est-à-dire : Ceux qui ont cru n'ont pas à désespérer de la foi de ces impies. En effet, les croyants savaient que si Allah avait voulu les guider, alors certainement Il les aurait guidés parce qu'ils souhaitaient la Révélation de versets qui suggèrent pour les impies l'espoir en leur foi. »³

914- Verset 33 : «Est-ce donc que Celui qui observe ce que chaque âme acquiert [est semblable aux associés?].» Ibn Juzayy ؒ a dit : « C'est-à-dire : Allah. C'est-à-dire : Le Gardien, Celui qui observe bien chaque œuvre de chaque personne. Ici, l'agent nominal (*Al Khabar*) a été omis mais sous-entendu : « Est-ce donc que Celui qui est en charge de chaque âme de ce qu'elle a acquis est-Il plus en droit d'être adoré ou quiconque autre que Lui ? »⁴

915- Verset 33 : «Et ils ont assigné des associés à Allah. Dis : «Nommez-les !»» Al Biqâ'î ؒ a dit : « **«Dis : «Nommez-les !»»** : Par leurs véritables noms. En effet, s'ils les avaient nommés et que leurs réalités auraient été connues que ce sont des pierres, ou autre que cela qui est un concentré d'impuissance et d'état de pauvreté, alors on aurait su ce sur quoi ils sont concernant la stupidité de leur raison et la futilité de leur opinion. »⁵

916- Verset 36 : «Dis : «Il m'a été ordonné d'adorer Allah et de ne rien Lui associer.»» Muhammad Muwaffaq Al Murâbi' ؒ a dit : On a interrogé Sahl At-Tustarî : « Quand est-ce que le serviteur parvient-il véritablement au rang de la servitude (*Al 'Ubdîyyah*) ? Il a répondu : « Lorsqu'il délaisse sa propre gestion (*At-Tadbîr*) et agréé la gestion d'Allah le concernant. »⁶

917- Verset 37 : «C'est ainsi que Nous l'avons fait descendre [le Coran], une loi en arabe.» Ibn 'Achûr ؒ a dit : « Le Coran est parfait sous l'angle de ses significations et ses finalités parce qu'il est un juge qui tranche. Le Coran est aussi

¹ *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fi Tafsi'r* (4/93).

² *Rûh Al Ma'ânî* (13/193).

³ *Fath Al Qadîr* (3/101).

⁴ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (1/438).

⁵ *Nazm Ad-Durar* (4/155).

⁶ *Manâr As-Sâlikîn Wa Hikam Al 'Ârifîn Min Ar-Risâlah Al Quchayriyyah*.

parfait sous l'angle de ses expressions [et ses formulations] parce qu'il parle de lui-même en tant que tel étant donné qu'il est en [langue] arabe. »¹

918- Verset 39 : «Allah efface ce qu'Il souhaite et Il confirme [ce qu'Il souhaite] et le « Livre-Mère » est auprès de Lui.» Al Biqá'î ؒ a dit : « **«Allah efface»** C'est-à-dire : Le Plus Immense Roi efface. **«Ce qu'Il souhaite»** C'est-à-dire : Il efface des législations, des jugements, etc. par l'abrogation et ainsi Il enlève et supprime. **«Et Il confirme»** Ce qu'Il souhaite confirmer de cela en confirmant son jugement et en le laissant. Tout ceci en fonction des intérêts qui suivent chaque époque parce qu'Il est le Connaisseur de toute chose et Il fait ce qu'Il veut sans opposition à Lui. »²

919- Verset 43 : «Et dis : «Allah suffit comme témoin entre vous et moi ainsi que quiconque possède auprès de lui la science du Livre.» Cheikh Sa'dî ؒ a dit : « Allah a ordonné de prendre à témoin les Gens du Livre parce qu'ils sont les gens de cette affaire. En effet, chaque affaire n'est témoignée que par ses détenteurs et ceux qui en sont plus savants que les autres, à la différence de quelqu'un qui en est étranger, comme les illettrés parmi les polythéistes Arabes et quiconque autre qu'eux. Par conséquent, les prendre à témoin n'apporte aucun bénéfice en raison de leur manque d'expérience et de connaissance. »³



14- Abraham (*Ibrâhîm*)

920- Verset 1 : «Alif – Lâam – Râ'. [Voici] Un livre que Nous avons fait descendre vers toi pour que tu fasses sortir les gens des ténèbres vers la lumière, par la permission de leur Seigneur, vers la voie du Puissant, du Digne de louange.» Al Qurtubî ؒ a dit : « **«Pour que tu fasses sortir les gens»** C'est-à-dire : Par l'intermédiaire du Livre qui est le Coran. **«Des ténèbres vers la lumière»** C'est-à-dire : Des ténèbres de l'impiété, de l'égarement et de l'ignorance vers la lumière de la foi, de la guidée et de la science. Ceci est sous forme d'exemple parce que l'impiété est comme les ténèbres tandis que l'Islam est comme la lumière. »⁴

921- Verset 3 : «Ceux qui préfèrent la vie d'ici bas à l'au-delà obstruent [aux gens] le sentier d'Allah et cherchent à le rendre tortueux, voilà ceux qui sont dans un égarement lointain.» Al Qurtubî ؒ a dit : « Chaque personne qui préfère la vie d'ici-bas et son ornement et préfère demeurer dans les délices de celle-ci plutôt que ceux de l'au-delà et obstrue le sentier d'Allah est incluse dans ce verset. Dans un hadith authentique, le Prophète ﷺ a dit : « Certes, ce que je crains le

¹ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (13/160).

² *Nazm Ad-Durar* (4/160).

³ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

⁴ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (12/102).

plus pour ma communauté, ce sont les imams égareurs. »¹ Combien y'en a-t-il à cette époque-ci ! Allah est Celui à Qui nous demandons de l'aide. **«Ceux qui préfèrent la vie d'ici-bas»** C'est-à-dire : Ils cherchent ce bas monde d'une manière qui n'est pas celle qu'il faut. »²

922- Verset 4 : «Et Nous n'avons envoyé de Messenger qu'avec la langue de son peuple pour bien leur expliquer.» Ibn 'Uthaymîn ؒ a dit : « L'apprentissage de la langue arabe par laquelle on appelle les gens à l'Islam est une obligation communautaire (*Fard Kifâyah*) tout comme l'appel à l'Islam est aussi une obligation communautaire. De nos jours, est-il possible que je m'assois parmi des dizaines de personnes qui ne sont pas arabophones et je parle en langue arabe avec la plus fine éloquence et dans un style châtié ? Que vont-ils comprendre ? Rien. »³

923- Verset 5 : «Et rappelle-leur les « Jours d'Allah » Certes, dans cela, il y a des signes pour tout grand patient et grand remerciant.»

Ibn Taymiyyah ؒ a dit : « La patience et le remerciement pour ce que le Seigneur décrète pour Son serviteur en termes d'aisance ou d'adversité, de bienfaits ou de méfaits, de bonnes actions par lesquelles Il efface les mauvaises actions ; etc. Face à ceci, le serviteur doit accueillir ces méfaits avec de la patience et accueillir ces bienfaits avec du remerciement. Et, parmi les bienfaits, il y a ce qu'Allah lui facilite comme accomplissement d'actes de bien et d'autres choses qui sont hors de ses actes. »⁴

Ibn Juzayy ؒ a dit : « **«Et rappelle-leur les « Jours d'Allah »** » C'est-à-dire : Ses punitions infligées aux communautés passées. Il a été dit : Ses gratifications aux Fils d'Israël. L'expression employée englobe autant les bienfaits que les méfaits. Allah a exprimé ceci par le terme de : « Jours » parce que ceci ne fut que des jours et dans cela il y a une haute considération à avoir comme lorsque des gens disent : « Tel et tel jour. »⁵

924- Verset 6 : «Et, dans cela, il y avait une immense épreuve [de la part] de votre Seigneur.» Ibn 'Âchûr ؒ a dit : « **«L'épreuve (Al Balâ')»** : C'est-à-dire : L'examen, le test, etc. Ici, l'épreuve désigne : le malheur par le mal. On l'a [aussi] appelé par le nom : le test (*Al Ikhtibâr*) parce que c'est un test pour évaluer la patience. »⁶

¹ Hadith rapporté par Abû Dâwud (n°4252) et Tirmidhî (n°2229). Al Albânî a authentifié ce hadith dans : *Sahîh Al Jâmi'* (n°1551) et *Silsilah Al Ahâdith As-Sahîbah* (n°1582).

² *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (12/104).

³ *Tafsîr Al Qur'ân Al Karîm*. Cette parole de cheikh Ibn 'Uthaymîn ؒ évoque en nous ces grands savants polyglottes comme : Ibn Taymiyyah, Taqî Ad-Dîn Al Hilâlî, Muḥammad ḤamiduLlah et tant d'autres qui, pour l'importance de la *Da'wah* et son intérêt supérieur, apprirent des langues étrangères pour appeler les gens à l'Islam et leur présenter cette religion sous son plus bel aspect sans l'intermédiaire d'un interprète ou d'un traducteur.

⁴ *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafsîr* (4/107).

⁵ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (1/441).

⁶ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (13/192).

925- Verset 7 : **« Et lorsque votre Seigneur proclama : « Si vous êtes reconnaissants [littéralement : remerciants], alors vraiment Je vous rajouterai. Mais, si vous êtes ingrats, alors certes Mon châtement est dur ! » »** Al Biqâ'î ؓ a dit : **« « Si vous êtes reconnaissants [littéralement : remerciants] » : Allah a bien insisté que les âmes peuvent déclarer cela mensonger. « Alors, vraiment, Je vous rajouterai » De Mes bienfaits. En effet, le remerciement permet d'attacher ce qui est présent et de chasser ce qui a été perdu. »**¹

926- Verset 9 : **« Leurs Messagers vinrent à eux avec les preuves évidentes mais ils mirent leurs mains à leur bouche et dirent : « Certes, nous avons mécré en ce à quoi vous avez été envoyés et certes nous sommes dans un doute troublant concernant ce que vous nous appelez. » »** Ibn Juzayy ؓ a dit : **« « Mais ils mirent leurs mains à leur bouche »** Trois opinions ont été dites concernant cette parole : 1- Les pronoms font référence aux peuples des Messagers. Alors, la signification est : Ils mirent eux-mêmes leurs mains à leur bouche en guise de rage contre les Messagers, comme Sa parole : **« Et une fois seuls, de rage contre vous, ils se mordent les bouts des doigts. »** (La Famille d'Imrân, 3 : 119). Ou en guise de moquerie et de rire, comme quiconque pris de rire met alors sa main devant sa bouche. 2- Les pronoms les concernent. Alors, la signification est : Ils ont mis leurs mains à leur propre bouche en guise d'indication du silence des Prophètes. 3- Ils ont mis leurs mains dans les bouches des Prophètes pour les faire taire. »²

927- Verset 13 : **« Et ceux qui ont mécré dirent à leurs Messagers : « Certainement, nous vous expulserons de notre territoire, ou alors certainement vous reviendrez à notre religion [littéralement : voie] ! » »** Alors, leur Seigneur leur révéla : **« Certainement, Nous anéantirons les injustes. » »** Al Qurtubî ؓ a dit : **« Les impies ont donné le choix aux Messagers entre revenir à leur religion et voie ou être expulsé de leur terre. Ceci est la Tradition [Immuable] d'Allah concernant Ses Messagers et Ses serviteurs, comme Sa parole : « Et peu s'en est fallu qu'ils t'incitent à quitter le territoire pour qu'ils t'en fassent sortir. »** (Le Voyage Nocturne, 17 : 76). »³

928- Verset 14 : **« Cela est pour quiconque a peur de Ma présence et a peur de Ma menace. »** Ibn 'Âchûr ؓ a dit : **« La combinaison des deux⁴ indique que parmi le devoir du croyant envers son Seigneur est d'avoir peur de Sa colère et d'avoir peur de Sa menace. Et ceux qui ont peur de la colère d'Allah et de Sa menace sont les pieux et les vertueux. »**⁵

929- Verset 15 : **« Et ils demandèrent [à Allah] la victoire. Et tout grand tyran obstiné fut déçu. »** Al Qurtubî ؓ a dit : **« Tout grand tyran (Jabbâr) » :**

¹ *Nazm Ad-Durar* (4/172).

² *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (1/442).

³ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (12/116).

⁴ C'est-à-dire : La peur de se tenir devant Allah dans l'au-delà et la peur de Sa menace ici-bas.

⁵ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (13/208).

Tout arrogant qui considère que personne n'a de droit sur lui. **«Obstiné ('Anîd)»** : L'entêté à l'égard de la vérité, celui qui l'évite. »¹

930- Verset 17 : «La mort lui viendra de toutes parts, mais il ne mourra pas ; et il aura un châtement sévère.» Al Qurtubî ؒ a dit : « Ibrahim At-Taymî a dit : « La mort lui viendra de chaque partie de son corps, jusque même des extrémités de ses cheveux en raison des douleurs dans chaque partie de son corps. » Ad-Dahhak a dit : « Certes, la mort lui viendra de tous les côtés et de tous les endroits, jusque même des orteils de ses pieds. »²

931- Verset 22 : «Lorsque l'affaire sera tranchée, le Diable (Satan) dira : « Certes, Allah vous avait promis une promesse de vérité et moi [aussi] je vous avais fait une promesse mais je vous ai trompés et je ne l'ai pas tenue. » »

Ibn Kathîr ؒ a dit : « En ce jour, Satan (qu'Allah le maudisse) se lèvera parmi eux et s'adressera à eux pour qu'il leur ajoute de la tristesse à leur tristesse, de l'offense à leur offense et du remords à leur remords. »³

Al Alûsî ؒ a dit : « Allah nous raconte ce que le Diable dira aux hommes à ce moment-là pour que ceci soit un avertissement aux auditeurs et que ça les incite à bien regarder leur issue finale, à se préparer à ce qui arrivera obligatoirement et à se représenter cette situation dans laquelle Satan dira ce qu'il doit dire. Qu'ils aient donc peur et accomplissent ce qui leur est bénéfique. »⁴

932- Versets 24 – 25 : «Ne vois-tu pas vu comment Allah propose en parabole une bonne parole pareille à un bel arbre dont sa racine est ferme et sa ramure s'élance dans le ciel ? Il donne ses fruits à tout instant par la permission de son Seigneur. Et Allah propose des paraboles aux gens pour que peut-être ils se souviennent.» Al Baghawî ؒ a dit : « **«Une bonne parole»** C'est la parole d'Unicité : Il n'y a aucune divinité [digne d'adoration] excepté Allah. **«Pareille à un bel arbre»** C'est le palmier.⁵ C'est-à-dire : Comme un arbre aux bons fruits. **«Dont sa racine est ferme»** Dans la terre. **«Et sa ramure»** La plus haute. **«S'élance dans le ciel ?»** Il en est de même de la base de cette parole : elle est enracinée dans le cœur du croyant par la connaissance et la déclaration véridique. Lorsque le serviteur parle avec cette parole, alors elle s'élève et gravit, et elle n'est pas voilée jusqu'à ce qu'elle aboutisse à Allah, comme Il a dit : **«Vers Lui monte la bonne parole et Il élève haut l'œuvre vertueuse.»** (Le Créateur, 35 : 10). **«Il donne ses fruits à tout instant par la permission de son Seigneur. Et Allah propose**

¹ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'an* (12/117).

² *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'an* (12/122).

³ *Tafsîr Al Qur'an Al 'Azîm* (2/510).

⁴ *Rûh Al Ma'anî* (13/266).

⁵ 'AbduLlah ibn 'Umar ؓ rapporte : Le Messager d'Allah ﷺ a dit : « Certes, parmi les arbres, il y a un arbre dont les feuilles ne tombent pas et il est à l'image du musulman. Dites-moi donc lequel est-ce ? » Les gens mentionnèrent alors des arbres du désert. 'AbduLlah a dit : « Il m'est venu à l'esprit que c'était le palmier mais j'ai eu honte de le dire. » Alors ils ont dit : « Ô Messager d'Allah ! Dis-nous lequel est-ce ? » Alors, il a dit : « C'est le palmier. » Al Bukhârî (n°131) et Muslim (n°2811).

des paraboles aux gens pour que peut-être ils se souviennent.) Ici, les exégètes ont divergé sur la signification de l'expression : **« À tout instant (Kulla Hîn) »** Six avis ont été avancés : 1- Mujâhid et 'Ikrimah ont dit : « Ici, cela correspond à une année complète parce que le palmier fructifie chaque année. » 2- Saïd ibn Jubayr, Qatâdah et Al Hasan Al Basrî ont dit : « Six mois. » 3- Il a aussi été dit : « Quatre mois. » 4- Saïd ibn Al Musayyib a dit : « Deux mois. » 5- Ar-Rabî' ibn Anas a dit : « C'est-à-dire : matin et soir ; parce que le fruit du palmier est toujours consommé, jour et nuit, été comme hiver, qu'il s'agisse de dattes fraîches ou de dattes sèches. Il en est de même des œuvres du croyant : celles-ci s'élèvent en début de journée et en fin de journée, et la bénédiction de sa foi ne s'interrompt jamais. Plutôt, elle lui parvient à tout moment. » 6- D'après 'Alî ؓ, il a encore été dit : « Huit mois. » La sagesse de représenter la foi par un arbre réside dans la nature même de celui-ci. En effet, un arbre n'en est vraiment que par trois choses : 1- Une racine bien enracinée. 2- Un tronc solide. 3- Une branche haute. Il en est de même de la foi : celle-ci n'est complète et parfaite que par trois choses aussi : 1- Une déclaration véridique du cœur. 2- Une parole de la langue. 3- Une œuvre du corps. »¹

Ibn Taymiyyah ؒ a dit : « La bonne parole est le monothéisme. Elle est comme l'arbre et les œuvres sont ses fruits à chaque moment. »²

933- Verset 27 : « Allah affermit ceux qui ont cru par une parole ferme dans la vie d'ici-bas et dans l'au-delà. » Ibn Al Qayyim ؒ a dit : « Sous cette parole d'Allah se trouve un immense trésor : quiconque a la réussite concernant sa découverte, l'extrait bien, l'acquiert et dépense de celui-ci, alors assurément il a gagné. Quiconque en est privé, alors assurément il a été privé [de tout]. Ceci parce que le serviteur ne peut pas se passer de l'affermissement d'Allah en sa faveur, ne serait-ce l'instant d'un clin d'œil. En effet, s'il ne l'affermir pas, alors le ciel et la Terre de sa foi disparaîtront de leur place. Allah a dit à Sa créature la plus honorable auprès de Lui : Son serviteur et Son Messager Muḥammad ﷺ : **« Et si Nous ne t'avions pas affermi, alors assurément tu aurais failli incliner quelque peu vers eux. »** (Le Voyage Nocturne, 17 : 74). »³

934- Verset 30 : « Dis : « Jouissez [de cette vie d'ici-bas], certes votre devenir sera l'Enfer. » » Al Qurtubî ؒ a dit : « **« Dis : « Jouissez [de cette vie d'ici-bas]. » »** Ceci est une menace pour eux. C'est une indication de la bassesse et la petitesse de ce sur quoi ils sont en termes de délices mondains puisque ceci s'interrompra [et finira par disparaître]. »⁴

935- Verset 31 : « Dis à Mes serviteurs, ceux qui ont cru, qu'ils accomplissent la prière. » Ibn Kathîr ؒ a dit : « La signification de l'expression :

¹ *Ma'âlim At-Tanzîl* (2/556).

² *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafîr* (4/110).

³ *Badâ'i At-Tafîr; Tafîr Al Qayyim*.

⁴ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (12/142).

« L'accomplissement de la prière (*Iqâmah As-Salât*) » désigne l'assiduité à son temps, ses limites, son inclinaison, sa prosternation et son recueillement. »¹

936- Verset 35 : « Et lorsqu'Abraham a dit : « Seigneur ! Fais de cette cité un lieu sûr. » » Cheikh Sa'dî ؒ a dit : « Allah a exaucé l'invocation d'Abraham ؑ, religieusement et universellement. Il a religieusement rendu cette cité sacrée et Il a universellement rendu facile les causes de sa sacralité comme ceci est bien connu de sorte qu'aucun injuste n'a voulu y commettre d'injustice sans qu'Allah le brise comme Il l'a fait avec les Gens de l'Éléphant et d'autres qu'eux. »²

937- Versets 35 – 36 : « Et éloigne-moi ainsi que mes enfants que nous adorions les idoles. Certes, elles ont égaré beaucoup de gens. » Muḥammad ibn 'Abd Al Wahhâb ؒ a dit : « Voici Abraham ؑ, l'ami intime d'Allah, celui qui a concrétisé le monothéisme et a détruit de sa main les idoles, et ce dernier craint pour sa personne ainsi que pour ses enfants l'adoration des idoles ! Par conséquent, après Abraham ؑ, qui est à l'abri de l'épreuve et du malheur !? De là, on comprend que la parole : « Le monothéisme, [c'est bon] nous l'avons compris. » est parmi les plus grandes ruses de Satan. »

938- Verset 36 : « Quiconque donc me suit, alors il est de moi et quiconque me désobéit, alors certes, Tu es Grand-Pardonneur, Très-Miséricordieux. » Cheikh Sa'dî ؒ a dit : « Ceci fait partie de la mansuétude d'Abraham ؑ, l'ami intime, de sorte qu'il invoquait même le pardon d'Allah et Sa miséricorde pour les personnes désobéissantes. »³

939- Verset 37 : « Notre Seigneur ! Pour qu'ils accomplissent la prière. » Cheikh Sa'dî ؒ a dit : « C'est-à-dire : Fais d'eux des monothéistes, des personnes qui accomplissent la prière. En effet, l'accomplissement de la prière fait partie des adorations religieuses les plus spécifiques et les plus émérites qui soit. Ainsi donc, quiconque accomplit la prière est quelqu'un qui accomplit et établit sa religion. »⁴

940- Verset 37 : « Fais donc que les cœurs d'une partie des gens penchent vers eux. » As-Suyûtî ؒ a dit : « Ibn 'Abbâs ؓ a dit : « Si Abraham ؑ avait dit au moment où il a invoqué : « Fais donc que les cœurs des gens penchent vers eux. » Alors, les Juifs et les Chrétiens se seraient rassemblés autour de lui. Mais, il a bien précisé son invocation et a dit : « Fais donc que les cœurs d'une partie (*Min*) des gens (*An-Nâs*) » Il a fait que cela concerne [uniquement] les croyants. » Dans une version, d'après Mujâhid : « Alors, les Byzantins et les Perses se seraient rassemblés autour de lui. »⁵

941- Verset 39 : « Louange à Allah, Celui qui - en dépit de ma vieillesse - m'a attribué Ismaël et Isaac. Certes, mon Seigneur entend (écoute) vraiment l'invocation. » Ibn Taymiyyah ؒ a dit : « Ici, le sens voulu de l'écoute (*As-Sam'*)

¹ *Tafsîr Al Qur'ân Al 'Azîm* (2/519).

² *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

³ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

⁴ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

⁵ *Al Itqân Fî 'Ulûm Al Qur'ân*.

est l'écoute spécifique. C'est-à-dire : Une écoute de réponse et d'acceptation et non une écoute générale, parce qu'Allah est Celui qui entend (écoute) tout ce qui est audible. »¹

942- Versets 42 – 43 : « Et ne pense pas qu'Allah soit inattentif à ce qu'accomplissent les injustes. En fait, Il leur accorde un délai en vue d'un jour où leur regard se figera. » Al Qurtubî ؒ a dit : « C'est-à-dire : Patienté comme Abraham ؑ a patienté. Informe les polythéistes que le retardement du châtimement n'est pas dû à la satisfaction de leurs actes. Plutôt, c'est une Tradition [Immuable] d'Allah de donner un délai aux personnes désobéissantes. Maymûn ibn Mihrân a dit : « Ceci est une menace pour l'opprimeur et une consolation pour l'opprimé. »²

943- Verset 43 : « Ils courent [en implorant], levant la tête, les yeux hagards et les cœurs vides. » Al Baghawî ؒ a dit : « **« Ils courent [en implorant] »** : Ils ne se retourneront ni à droite ni à gauche et ils ne sauront même pas où sont leurs pieds. **« Les yeux hagards »** : Leur regard ne reviendra même pas vers eux du fait de l'intensité de la vision. En outre, leur regard sera fixe. En fait, ils seront trop préoccupés par ce qu'il y aura devant eux. **« Et les cœurs vides »** : Leurs cœurs quitteront leur poitrine et iront dans leur gorge. Ni ils ne sortiront de leur bouche ni ils retourneront à leur place. »³

944- Verset 47 : « Ne pense donc pas qu'Allah manque à Sa Promesse envers Ses Messagers. Certes, Allah est Tout Puissant, Détenteur de pouvoir Se venger. » Ibn Juzayy ؒ a dit : « **« Ne pense donc pas qu'Allah manque à Sa Promesse »** C'est-à-dire : La promesse de la victoire sur les impies. Si quelqu'un demande : Pourquoi Allah n'a-t-Il pas dit : « Ne pense donc pas qu'Allah manque envers Ses Messagers à Sa promesse » ? Pourquoi le second complément d'objet a-t-il devancé le premier complément ? La réponse est : Allah a devancé la promesse pour qu'on sache que, de manière absolue, Il ne rompt jamais une promesse. Ensuite, Il a dit : **« Envers Ses Messagers »** Ceci est pour qu'on sache que s'Il ne rompt aucune promesse envers quiconque, alors comment romprait-Il une promesse faite à Ses Messagers, les meilleures personnes de Sa création ? Voilà pourquoi, Il a d'abord devancé la promesse en guise de quelque chose d'absolu. Ensuite, Il a mentionné les Messagers en guise de quelque chose de plus spécifique. »⁴

945- Verset 49 : « Et, ce jour-là, tu verras les criminels, enchaînés les uns aux autres. » Al Baghawî ؒ a dit : « Chaque impie sera enchaîné à son diable dans une chaîne. Il a [aussi] été dit : Leurs mains et leurs pieds seront enchaînés à leur cou avec des chaînes et des entraves. »⁵

946- Verset 50 : « Leurs tuniques seront de goudron et le Feu couvrira leurs visages. » Az-Zamakhcharî ؒ a dit : « Réfléchis bien sur le secret du choix du

¹ *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafîr* (4/120).

² *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (12/157).

³ *Ma'âlim At-Tanzîl* (2/568).

⁴ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (1/448).

⁵ *Ma'âlim At-Tanzîl* (2/571).

goudron en dehors de quoi que ce soit d'autre [comme substance] dans Sa parole : **«Leurs tuniques seront de goudron»**. Cela parce que – et Allah sait mieux – le goudron possède quatre caractéristiques spécifiques : 1- Il est chaud sur la peau. 2- Il est vite inflammable au feu. 3- Il a une odeur nauséabonde et pestilentielle. 4- Il est de couleur noire. On l'appliquera sur leur corps jusqu'à devenir comme une tunique ! Ensuite, souviens-toi – qu'Allah te protège de Son châtiment [*Âmîn*] – que la différence entre le goudron d'ici-bas et le goudron de l'au-delà est comme la différence entre le feu d'ici-bas et le feu de l'au-delà ! »¹



15- Hegra (*Al Hijr*)

947- Verset 2 : **«[Dans l'au-delà] Ceux qui auront mécré auront aimé avoir été musulmans.»** Al Qurtubî ؒ a dit : « Al Hasan Al Basrî a dit : « Lorsque les polythéistes auront vu les croyants entrer au Paradis et ils auront vu ce qu'il y a en Enfer, alors ils souhaiteront avoir été musulmans. »²

948- Verset 3 : **«Laisse-les manger, jouir [un temps] et être distraits par l'espoir. Bientôt, ils sauront !»**

Al Qurtubî ؒ a dit : « Le long espoir (*Tûl Al Amal*) est un mal incurable et une maladie chronique. Quand il s'empare du cœur, son humeur se corrompt et son traitement est compliqué ; aucun mal ne le quitte et aucun médicament n'est efficace sur lui. Plutôt, il épuise les médecins, et les sages ainsi que les savants désespèrent de sa guérison. La réalité du long espoir est l'avidité à l'égard de ce bas monde, l'attachement à celui-ci, l'amour pour lui et le détournement vis-à-vis de l'au-delà. »³

Al Alûsî ؒ a dit : « Dans ce verset, il y a une indication que jouir de ce bas monde et s'en réjouir mais aussi ne pas se préparer à l'au-delà et s'organiser en vue de lui ne fait pas partie des comportements de celui qui cherche le salut. Al Hasan Al Basrî a dit : « Un serviteur ne nourrit pas de longs espoirs sans qu'il agisse mal. » Dans un *Athar*, 'Alî ؑ a dit : « En fait, je crains pour vous deux choses : 1- De longs espoirs. 2- Le suivi de la passion. En effet, de longs espoirs font oublier l'au-delà et le suivi de la passion obstrue la vérité. »⁴

949- Verset 8 : **«Nous ne faisons descendre les Anges qu'avec la vérité ; et il ne leur sera pas accordé de délai [à ces impies].»** Al Biqâ'î ؒ a dit : « Mujâhid a dit : « La descente des Anges est par le Message et le châtiment. L'envoi des

¹ *Al Kachchâf*.

² *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'an* (12/176).

³ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'an* (12/179).

⁴ *Rûh Al Ma'ânî* (14/341).

Messagers est par la vérité dans les paroles. L'avertissement des gens est par la vérité dans leurs actes : c'est soit un anéantissement soit une délivrance. »¹

950- Verset 9 : « Certes, c'est Nous qui avons descendu le Rappel et c'est Nous qui en sommes vraiment les gardiens [littéralement : les préservateurs]. » Ibn Juzay رحمته الله a dit : « La signification de la préservation du Coran est sa protection de tout remplacement et changement comme cela s'est produit avec d'autres Livres célestes [autre que lui]. Ainsi donc, Allah s'est chargé de la préservation du Coran de sorte que personne n'a jamais pu ajouter, diminuer, ou remplacer quoi que ce soit, à la différence des autres Livres célestes [autre que lui]. En outre, sa préservation a aussi été confiée aux Musulmans en raison de Sa parole : **« De ce qu'on leur a confié la garde du Livre d'Allah. »** (La Table Servie, 5 : 44). »²

951- Versets 24 – 25 : « Et, assurément, Nous avons connu ceux qui avancent parmi vous et, assurément, Nous avons connu ceux qui tardent encore. Et, certes, ton Seigneur les rassemblera. Certes, Il est le Sage, l'Omniscient. » Ibn Juzay رحمته الله a dit : « **« Et, assurément, Nous avons connu ceux qui avancent parmi vous »** C'est-à-dire : Les premières générations parmi les hommes et les dernières. Allah a mentionné ceci dans une optique de preuve déduite pour le Rassemblement qui a été mentionnée après cela dans Sa parole : **« Et, certes, ton Seigneur les rassemblera. Certes, Il est le Sage, l'Omniscient. »** En effet, dès lors où Il les a cernés de Sa science, alors il ne Lui est pas difficile de les ressusciter et de les rassembler. »³

952- Verset 29 : « Et lorsque donc Je l'aurais bien formé et Je lui aurais insufflé de Mon souffle [littéralement : Mon âme, Mon esprit, etc.] alors tombez devant lui [Adam] prosternés. »

Ibn Taymiyyah رحمته الله a dit : « Même si Adam عليه السلام a été créé [à partir] d'argile, assurément il a été honoré par le souffle du « Saint-Esprit » [qui a été insufflé] en lui. C'est pourquoi, Allah سبحانه a dit : **« Et lorsque donc Je l'aurais bien formé et Je lui aurais insufflé de Mon souffle alors tombez devant lui prosternés. »** Il a donc lié la prosternation au fait qu'Il a insufflé de Son « âme ». ⁴ La raison qui a impliqué la préférence d'Adam عليه السلام est donc cette noble signification dans laquelle Satan n'a aucune similitude avec Adam عليه السلام. »⁵

¹ *Nazm Ad-Durar* (4/206).

² *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (1/450).

³ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (1/451).

⁴ L'Essence (*Adh-Dhât*) d'Allah, Ses noms (*Al Asmâ'*), Ses attributs (*As-Sifât*) et Ses actes (*Al Af'âl*) ne sont en rien semblables ni similaires à quoi que ce soit de Ses créatures comme Il l'a dit Lui-même : **« Rien [ni personne] ne Lui est semblable [similaire] et Il est l'Oyant, l'Omniscient. »** (La Consultation, 42 : 11). Pour plus de détails, se référer aux professions de foi et traités de dogme, comme : *Al Fiqh Al Akbar*, d'Abû Hanîfah ; *Al 'Aqîdah At-Tahâwiyyah*, d'Al 'Izz Ibn 'Abd As-Salâm Al Hanafi ; *Al 'Aqîdah Al Wâsiyyah*, d'Ibn Taymiyyah ; etc. Avec leurs livres explicatifs respectifs pour une compréhension correcte, objective et saine sans ambiguïté, fausseté et partialité. Voir aussi : *Majmû' Al Fatâwâ* (3/160 à 168), d'Ibn Taymiyyah.

⁵ *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fi Tafsîr* (4/125).

Ibn 'Âchûr رحمه الله a dit : « L'ordre donné aux Anges de se prosterner devant Adam ﷺ ne contredit pas ni n'infirme l'interdiction de la prostration en Islam pour quiconque autre qu'Allah. Ceci pour plusieurs raisons : 1- Cette interdiction vise à fermer tout prétexte au polythéisme et les Anges sont infaillibles vis-à-vis de cela. 2- La Législation islamique se distingue par la vérité et la droiture ultimes. Elle est venue avec ce que les législations précédentes ne sont pas venues parce qu'Allah a voulu que ses adeptes atteignent le summum de la perfection dans leurs perceptions. 3- Ceci est une information à propos des situations du monde céleste supérieur et ses jugements ne sont pas analogues aux responsabilités obligatoires du monde terrestre inférieur. »¹

953- Verset 30 : « Alors, les Anges se prosternèrent tous ensemble. » Al Baghawî رحمه الله a dit : « Si quelqu'un demande : Pourquoi Allah ﷻ a-t-Il dit : « **Tous (Kulluhum) ensemble (Ajma'un).** » Alors que l'objectif est déjà atteint à travers Sa parole : « **Alors, les Anges se prosternèrent.** » ? En fait, le sens voulu de Sa parole : « **Alors, les Anges se prosternèrent.** » peut induire que seuls certains d'entre eux se sont prosternés. C'est pourquoi, Il a mentionné : « **Tous** » pour dissiper le problème. Ensuite, peut-être que les Anges se sont prosternés à des moments différents. Voilà pourquoi, Il a précisé : « **Ensemble** » pour dissiper un autre problème. »²

954- Verset 33 : « Il [Iblîs] a dit : « Je ne peux me prosterner devant un être humain que Tu as créé d'argile crissante, extraite d'une boue malléable. » » Ibn Kathîr رحمه الله a dit : « Iblîs mentionne la raison de son refus de se prosterner devant Adam ﷺ contrairement au reste des Anges : c'est par envie, impiété, entêtement, enorgueillement et enjolivement du faux. »³

955- Verset 39 : « Il [Iblîs] a dit : « Seigneur ! Du fait que Tu m'as induit en erreur, certainement je leur enjoliverai [les choses] sur la Terre et je les induirai tous en erreur. » » Al Qurtubî رحمه الله a dit : « Ici, l'enjolivement est deux manières : 1- Par l'accomplissement d'actes de désobéissance. 2- Par l'occupation à la parure de ce bas monde au détriment d'actes d'obéissance. »⁴

956- Verset 40 : « Excepté, parmi eux, Tes serviteurs que Tu auras rendu sincères. » Cheikh Sa'dî رحمه الله a dit : « C'est-à-dire : Ceux que Tu auras rendu sincères et Tu auras élu en raison de leur sincérité, leur foi et leur confiance en Toi. »⁵

957- Verset 42 : « Certes, concernant Mes serviteurs, tu n'auras aucune autorité sur eux. » Ibn Taymiyyah رحمه الله a dit : « Satan et ses sbires n'ont aucune autorité sur les gens sincères et croyants. C'est pourquoi, les démons fuient la maison dans laquelle la sourate : La Vache (n°2) est lue⁶, ils fuient la lecture du Verset du

¹ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (14/45).

² *Ma'âlim At-Tanzîl* (4/380).

³ *Tafsîr Al Qur'ân Al 'Azîm* (2/531).

⁴ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (12/212).

⁵ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

⁶ Muslim (n°780).

Marchepied (*Ayah Al Kursi*) et ils fuient la fin de la sourate : La Vache (n°2), ainsi que d'autres versets du Coran. »¹

958- Verset 48 : **«Là-bas, aucune fatigue ne les touchera et ils n'en sortiront pas.»** Muḥammad Al Munajjid (qu'Allah le préserve a dit) : « Médite cette parole d'Allah et lie-la avec Son autre parole : **«Assurément, Nous avons créé l'Homme pour une [vie de] lutte.»** (La Cité, 90 : 4). Tu constateras que, parmi ce qu'Allah a fait désirer dans l'au-delà, Il a expliqué que la vie d'ici-bas est remplie de fatigue. À l'inverse, dans l'au-delà, Il a expliqué qu'il n'y aura aucune fatigue au Paradis. »

959- Verset 65 : **«Pars donc avec ta famille en fin de nuit et suis leurs arrières»** Ibn Kathîr ؒ a dit : « Lot ؑ marchait derrière eux pour les protéger et c'est ainsi que le Messager d'Allah ﷺ marchait lorsqu'il était en expédition ou en voyage.² Il ؑ était un guide qui assistait les faibles et soutenait les personnes en difficulté. »³

960- Verset 65 : **«Et que personne parmi vous ne se retourne.»** Al Biqâ'î ؒ a dit : « En effet, celui qui se retourne n'est pas ferme : soit parce qu'il n'a pas la certitude concernant l'information ou soit parce qu'il éprouve de la douleur pour les gens. Par conséquent, quiconque se retourne sera touché par le châtiment. Ceci est encore plus requis dans l'émigration, plus rapide dans le parcours et plus indicateur de faire sortir de leur cœur ce qu'ils ont laissé derrière eux parmi leurs maisons et leurs biens. Cela montre aussi qu'ils ne se sont pas attendris sur quiconque a encouru la colère d'Allah contre lui même, qui plus est s'ils avaient vu ce que leur âme ne pouvait supporter. »⁴

961- Verset 75 : **«Certes, dans cela, il y a des signes pour les observateurs.»** Al Qurṭubî ؒ a dit : « Ceci par le biais d'une sagacité de l'esprit, une perspicacité de la pensée et une pureté des idées. C'est aussi en vidant le cœur des détritiques de ce bas monde et en le purifiant des saletés des désobéissances, de la souillure des comportements et du superflu de la vie d'ici-bas. »⁵

962- Verset 80 : **«Assurément, les gens de Hégra (Al Hîjr) ont traité les Envoyés de menteurs.»** Ibn Kathîr ؒ a dit : « Ils ont traité leur Messager Ṣâlih ؑ de menteur et quiconque traite un Messager, parmi les Messagers, de menteurs alors assurément il a traité l'ensemble des Envoyés de menteurs. C'est pourquoi, Allah a dit d'eux qu'ils ont traité les Envoyés [en employant le pluriel et non le singulier] de menteurs. »⁶

¹ *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafsi'r* (4/131).

² Abû Hurayrah ؓ a dit : « En voyage, le Messager d'Allah ﷺ marchait à l'arrière de la caravane des gens pour protéger le faible et faire monter derrière lui celui qui était fatigué. » Rapporté par Abû Dâwud (n°2760) et authentifié par Al Albânî.

³ *Tafsi'r Al Qur'ân Al 'Azîm* (2/535).

⁴ *Nazm Ad-Durar* (4/229).

⁵ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (12/234).

⁶ *Tafsi'r Al Qur'ân Al 'Azîm* (2/536).

963- Verset 87 : **« Et, assurément, Nous t'avons donné « Les Sept [Versets] Répétés » et « Le Coran Majestueux ».** » Al Alûsî ؒ a dit : « Le Messenger d'Allah ﷺ a dit à Abû Saïd Al Mu'allâ ؓ : « *Ne souhaites-tu pas que je t'enseigne la plus majestueuse sourate du Coran avant que tu ne sortes de la mosquée ?* » Il prit ma main et, au moment où nous allions sortir de la mosquée, je lui ai dit : « Ô Messenger d'Allah ! Tu m'as dit : Ne souhaites-tu pas que je t'enseigne la plus majestueuse sourate du Coran ? » Alors, il ؓ a dit : « **« Louange à Allah, Seigneur des mondes. »** Elle est : « Les Sept [Versets] Répétés (As-Sab' Al Mathânî) » et « Le Coran majestueux (Al Qur'ân Al 'Azîm) » qui m'a été donné. »¹. »²

964- Verset 88 : **« Ne pose donc [littéralement : N'étends [donc]] pas ton regard vers ce dont Nous avons donné jouissance temporaire à certains couples parmi eux et ne t'attriste pas sur eux. »** Ibn Juzayy ؒ a dit : « **« Ne pose [donc] pas ton regard »** C'est-à-dire : Ne regarde pas ce que Nous leur avons donné comme jouissance éphémère en ce bas monde. C'est comme si Allah disait : « Assurément, Nous t'avons donné « Les Sept [Versets] Répétés » et « Le Coran Majestueux ». Ne regarde donc pas vers ce bas monde parce que ce que Nous t'avons donné est plus immense que cela. »³

965- Verset 88 : **« Et abaisse ton aile pour les croyants. »** Al Qurtubî ؒ a dit : « C'est-à-dire : Rabats ton aile vers quiconque a cru en toi et sois humble envers les croyants. L'origine [de cette expression] se trouve chez les oiseaux. En effet, lorsque l'un d'entre eux veut ramener son poussin vers lui, alors il déploie son aile et ensuite il l'attrape. Allah a fait de cette image la description d'une personne qui rapproche ses disciples vers lui. »⁴

966- Versets 92 – 93 : **« Par ton Seigneur donc ! Certainement, Nous les interrogerons tous sur ce qu'ils œuvraient ! »** Al Qurtubî ؒ a dit : « Ibn 'Abbâs ؓ a dit : « Allah ne les interrogera pas en guise de demandes d'indications et d'informations, à savoir : Est-ce que vous avez œuvré ceci et cela ? En effet, Allah est parfaitement Connaisseur de toute chose. Plutôt, Il les interrogera en guise de critiques et de réprimandes. »⁵

967- Versets 95 – 96 : **« Certes, Nous nous sommes chargés pour toi des railleurs. Ceux qui établissent avec Allah une autre divinité. Bientôt, donc, ils sauront. »** Al Alûsî ؒ a dit : « Allah a décrit ces railleurs comme étant des polythéistes. Ceci est une consolation pour le Messenger d'Allah ﷺ et un allègement de sa situation ؓ. En effet, ici, Allah indique qu'ils ne se sont pas limités à se moquer de lui ؓ mais plutôt ils ont osé commettre ce gravissime péché qu'est l'association à Allah. »⁶

¹ Al Bukhârî (n°4474) et (n°5006).

² *Rûḥ Al Ma'ânî* (14/432).

³ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (1/455).

⁴ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (12/254).

⁵ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (12/260).

⁶ *Rûḥ Al Ma'ânî* (14/441).

968- Verset 99 : « Et adore ton Seigneur jusqu'à ce que te vienne la mort [littéralement : la certitude]. » Al Qurtubî ؒ a dit : « Umar ibn 'Abd Al 'Azîz ؒ disait : « Je n'ai pas vu une certitude qui ressemble autant au doute que la certitude des gens vis-à-vis de la mort et pourtant ils ne s'y préparent pas. » C'est-à-dire : C'est comme si les gens sont dans le doute concernant la mort alors que, pourtant, ils ont la certitude de sa venue inéluctable. »¹



16- Les Abeilles (*An-Nahl*)²

969- Verset 1 : « L'ordre d'Allah arrive (vient) [littéralement : est arrivé / est venu]. Ne le hâtez donc pas ! »

Ibn Kathîr ؒ a dit : « Ici, Allah informe de la proximité de l'Heure et de son rapprochement. C'est pourquoi, Il a exprimé ceci par un verbe au passé [littéralement : à l'accompli (*Al Mâdî*)] pour indiquer sa réalisation et sa venue de manière inévitable. »³

As-Suyutî ؒ a dit : « La sourate : Les Abeilles (n°16) s'est ouverte par l'interdiction de la précipitation (*Al Isti'jâl*) et elle s'est achevée par l'injonction à la patience (*As-Sabr*). [La correspondance entre les deux est clairement évidente]. »⁴

970- Versets 5 – 7 – 8 – 9 : « Et les bestiaux [...] Ils portent vos fardeaux vers un pays que vous n'atteindriez qu'avec peine. [...] Et les chevaux, les mulets et les ânes pour que vous les montiez [...] Et il appartient à Allah de montrer le droit chemin [...] » Ibn Kathîr ؒ a dit : « Quand Allah a mentionné les animaux sur lesquels on peut cheminer dessus par des sentiers concrets et tangibles, Il a indiqué les voies abstraites et religieuses pour cheminer vers Lui. Dans le Coran, il y a souvent ce passage entre des affaires concrètes et tangibles vers des affaires religieuses [abstraites] qui sont bénéfiques. »⁵

971- Verset 7 : « Et ils portent vos fardeaux vers un pays que vous n'atteindriez qu'avec peine. Certes, votre Seigneur est vraiment Compatissant, Très-Miséricordieux. » Ibn Al Qayyim ؒ a dit : « Voici ce qu'Allah a dit concernant le déplacement ici-bas d'un pays à l'autre. Que dire donc du déplacement de ce bas-monde éphémère vers la Demeure éternelle de l'au-delà !? »⁶

¹ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (12/265).

² Cheikh Sa'dî ؒ a dit : « Cette sourate est appelée : « La Sourate des Bienfaits ». En effet, à son début, Allah a mentionné les fondements des bienfaits et ses règles et, à sa fin, Il a mentionné ce qui complète et parfait ces bienfaits. » *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

³ *Tafsîr Al Qur'ân Al 'Azîm* (2/541).

⁴ *Al Itqân Fi 'Ulûm Al Qur'ân*.

⁵ *Tafsîr Al Qur'ân Al 'Azîm* (2/544).

⁶ *Badâ'i At-Tafsîr; Tafsîr Al Qayyim*.

972- Verset 8 : « Et Il crée ce que vous ne connaissez pas. » Cheikh Sa'dî ؓ a dit : « Ce qui est arrivé après la descente du Coran concernant des moyens de transport [littéralement : des choses] que les gens utilisent et sur lesquels ils embarquent [pour se déplacer et voyager] à la surface de la Terre, ou en mer, ou dans les airs, et dans lesquels il y a leurs avantages et leurs intérêts, alors Allah n'a pas mentionné « ces choses-là » en tant que telles. Ceci parce qu'Allah ne mentionne dans Son Livre que ce que les serviteurs connaissent ou ils connaissent ce qui y est similaire. Quant à ce qui n'a aucune similarité, alors s'Il l'avait mentionné, ils ne la connaîtraient pas et ils ne comprendraient pas le sens voulu de cette chose. Ainsi donc, Allah a mentionné un fondement général et global dans lequel est inclus ce qu'ils connaissent et ce qu'ils ne connaissent pas. C'est comme la mention des délices du Paradis : Il a nommé ce que nous connaissons et nous voyons en guise de similarité, comme : les palmiers-dattiers, les raisins, les grenadiers, etc. Mais il y a plus beau encore dont nous ne connaissons même pas de similarité. [...] Et [sache qu'] il n'y a pas une invention qui te traverse l'esprit parmi les inventions modernes, comme : les moyens de transports, ou les moyens de communications, ou autres, sans que le Coran ait indiqué vers ceci. Réfléchis profondément sur ce verset [et] tu comprendras cela. En effet, par la compréhension de ces généralités, la personne qui médite sur le Coran cerne l'étendue des significations de la parole d'Allah et comment des milliers de choses et de significations sont contenues dans une courte phrase. »¹

973- Verset 9 : « Et il appartient à Allah [de montrer] le droit sentier. Et il en est qui s'en détache. Et s'Il l'avait souhaité, certainement Il vous aurait tous guidés. » Ibn 'Achûr ؓ a dit : « Dans les versets précédents, Allah a mentionné le bienfait de la facilité à s'engager sur le sentier qui mène aux finalités matérielles et physiques. Dans ce verset, Allah a élevé le niveau et a mentionné le sentier qui mène aux finalités spirituelles et métaphysiques qui est le sentier de la guidée (*Sabîl Al Hudâ*). Ainsi donc, lorsqu'Allah nous demande de nous engager sur ce sentier, c'est parce qu'il constitue un bienfait plus immense encore que s'engager sur de simples sentiers matériels et physiques. En effet, le sentier de la guidée procure le bonheur éternel. Que dire alors si ce sentier est encore plus facilité que le précédent ! »²

974- Verset 14 : « Il est Celui qui a assujetti la mer pour que vous en mangiez une chair fraîche et que vous en retiriez un joyau que vous portez. » Al Qurtubî ؓ a dit : « L'assujettissement de la mer est la possibilité pour les êtres humains de pouvoir agir sur elle, de l'appriivoiser par les embarcations et de naviguer sur elle ainsi que d'autres choses. Ceci est un bienfait d'Allah sur nous. En effet, s'Il l'avait souhaité, elle nous aurait dominés et nous aurait noyés. »³

975- Verset 14 : « Et tu vois l'embarcation fendre la mer pour que vous alliez à la recherche de Sa grâce. » Al Baghawî ؓ a dit : « Qatâdah a dit : « C'est-

¹ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân.*

² *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (14/112).

³ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'an* (12/294).

à-dire : Tu vois l'embarcation partir et revenir. En effet, tu vois deux bateaux : l'un des deux part [en avant] tandis que l'autre revient et pourtant tous les deux voguent avec un seul et même vent. »¹

976- Versets 15 – 16 : **« Et des rivières et des sentiers pour que vous vous guidiez, ainsi que des points de repère. Et par les étoiles, ils [les gens] se guident. »** Al Qurṭubī ؒ a dit : « Dans ce verset, il y a la plus grande preuve de l'entreprise des causes et l'utilisation des moyens. »²

977- Verset 18 : **« Et si vous dénombrez les bienfaits d'Allah, vous ne pourriez les recenser. Certes, Allah est vraiment Grand Pardonneur, Très-Miséricordieux. »**

Al Ḥasan Al Baṣrī répéta ce verset durant une nuit, alors on l'interrogea concernant cela. Il a répondu : « Dans ce verset, il y a un objet de réflexion et des leçons à tirer. Nous ne levons pas un clin d'œil ni ne le baissons sans qu'il y ait un bienfait présent. Et ce que nous ne connaissons pas comme bienfaits d'Allah est plus grand encore. »³

Ibn Juzayy ؒ a dit : « Depuis le début de la sourate jusqu'ici, Allah a mentionné divers types parmi Ses créatures dans l'optique de prouver à travers elles Son Unicité. C'est pourquoi, juste auparavant, Il a dit : **« Celui donc qui crée est-Il comme celui qui ne crée rien ? Ne vous souvenez-vous donc pas ? »** (Les Abeilles, 16 : 17). Dans ceci, il y a aussi une énumération de Ses bienfaits sur Ses créatures. Voilà pourquoi, ensuite, Allah ؒ a dit : **« Et si vous dénombrez les bienfaits d'Allah, vous ne pourriez les recenser. »** Puis, après cela, Il a dit : **« Certes, Allah est vraiment Grand Pardonneur, Très-Miséricordieux. »** C'est-à-dire : Il vous pardonne votre manquement dans le remerciement de Ses bienfaits. »⁴

978- Verset 19 : **« Et Allah sait ce que vous dissimulez et ce que vous divulguez. »** Ibn Kathīr ؒ a dit : « Allah informe qu'Il connaît les pensées et les secrets [les plus intimes] tout comme Il connaît les apparences extérieures. Ensuite, au Jour de la Résurrection, Il rétribuera chaque personne qui œuvre pour son œuvre accomplie. Si ce fut un bien, alors ce sera un bien ; et si ce fut un mal, alors ce sera un mal. »⁵

979- Verset 25 : **« Pour qu'ils portent, au Jour de la Résurrection, leurs pleins fardeaux ainsi qu'une partie des fardeaux de ceux qu'ils égarent sans science »** Al Alūsī ؒ a dit : « Ils égarent ceux qui ne savent pas qu'ils sont égarés dans le Faux. Dans ceci, il y a un avertissement que leur complot ne fonctionne pas vis-à-vis de quiconque est doué d'intelligence. En fait, ce sont les ignorants et les imbéciles qui les imitent. Dans ceci encore, il y a un rajout de leur critique et leur blâme. En effet, ils étaient censés orienter les ignorants et non pas les égarer. Ce

¹ *Ma'ālim At-Tanzīl* (2/608).

² *Al Jāmi' Li Ahkām Al Qur'ān* (12/305).

³ *Hakadhā 'Achū Ma'a Al Qur'ān : Qaṣaṣ Wa Mawāqif*, Asmā' Bint Rāchid Ar-Ruwaychid.

⁴ *At-Tas'īl Li 'Ulūm At-Tanzīl* (1/460).

⁵ *Tafsīr Al Qur'ān Al 'Azīm* (2/546).

verset a été utilisé comme preuve que l'imitateur doit rechercher et distinguer entre celui qui a raison et celui qui a tort et il n'est pas excusé par l'ignorance. »¹

980- Verset 29 : «Entrez donc par les portes de la Géhenne pour y demeurer éternellement. Que le refuge des orgueilleux est vraiment mauvais !» Ibn Kathîr ؒ a dit : « Le jour de leur mort, ils entreront [directement] dans la Géhenne avec leur âme. Quant à leurs corps, dans leurs tombes, ceux-ci seront affectés par sa chaleur et ses poisons. Ensuite, au Jour de la Résurrection, leurs âmes rentreront dans leurs corps et ils iront dans le feu de la Géhenne pour y rester éternellement. »²

981- Verset 30 : «Et on dira à ceux qui furent pieux : «Qu'a fait descendre votre Seigneur ?» Ils diront : «Un bien.» Pour ceux qui auront été bienfaisants en ce bas monde, ils auront la bienfaisance ; et vraiment la Demeure de l'au-delà est meilleure. Et que la Demeure des pieux est vraiment agréable !» Ibn 'Âchûr ؒ a dit : « La bonne vie ici-bas est la vie agréable ainsi que ce qu'Allah leur a attribué comme ornement mondain en plus du bienfait de la foi. »³

982- Verset 31 : «Des jardins d'Éden où ils entreront et sous lesquels coulent les ruisseaux. Ils auront là ce qu'ils désireront ; c'est comme cela qu'Allah rétribue les pieux.» Al Alûsî ؒ a dit : « Certains exégètes ont mentionné le devancement de la particule «*Là (Fihâ)*» sur la particule «*Ce (Mâ)*» parce que la première indique la délimitation (*Al Hasr*) tandis que la seconde indique la généralisation (*Al 'Umûm*) en lien avec la situation. En fait, ceci vise à montrer que la personne ne trouvera pas [ici-bas] l'ensemble de ce qu'elle veut excepté au Paradis. Réfléchis donc bien sur cela. »⁴

983- Verset 32 : «Ceux dont les Anges recueillent les âmes alors qu'ils sont bons.» Cheikh Sa'dî ؒ a dit : « Leurs cœurs ont été bons par la connaissance d'Allah et Son amour. Leurs langues ont été bonnes par Son rappel et Son éloge. Leurs membres ont été bons par Son obéissance et Son inclination vers Lui. »⁵

984- Verset 36 : «Et, assurément, Nous avons envoyé dans chaque communauté un Messenger [pour leur dire] : «Adorez Allah et évitez le Tyran !» Al Qâsimî ؒ a dit : « Allah n'a jamais cessé d'envoyer des Messagers aux gens avec ce message-là depuis que le polythéisme est apparu parmi les Fils d'Adam : depuis l'époque de Noé ؑ, le premier Messenger envoyé aux habitants de la Terre jusqu'à l'époque du Sceau des Prophètes Muhammad ﷺ. L'appel de tous était un comme Allah ﷻ a dit : «**Et Nous n'avons envoyé avant toi aucun Messenger à qui Nous n'ayons révélé : «Il n'y a aucune divinité [digne d'adoration] excepté Moi. Adorez-Moi donc !»**» (Les Prophètes, 21 : 25). Après cela, comment quelqu'un

¹ *Rûh Al Ma'ânî* (14/490).

² *Tafsîr Al Qu'rân Al 'Azîm* (2/548).

³ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (14/142).

⁴ *Rûh Al Ma'ânî* (14/500).

⁵ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

parmi les polythéistes peut-il se justifier de dire : **« Si Allah l'avait souhaité, nous n'aurions pas adoré quoi que ce soit en dehors de Lui, ni nous ni nos ancêtres. »** (Les Abeilles, 16 : 35). »¹

985- Verset 38 : « Et ils jurent par Allah en prononçant leurs serments les plus solennels : « Allah ne ressuscitera pas quiconque meurt. » Plutôt, c'est une promesse véritable [de Sa part], mais la plupart des gens ne savent pas. » Al Qurtubî ؒ a dit : « Ici, l'optique de l'étonnement est qu'ils manifestent la grandeur d'Allah de sorte qu'ils jurent par Lui, mais ensuite ils Le rendent incapables de ressusciter les morts ! »²

986- Verset 41 : « Et ceux qui ont émigré pour [la cause d'] Allah après avoir été opprimés, certainement Nous les installerons ici-bas dans une bonne situation. Et la récompense de l'au-delà est plus grande encore s'ils savaient ! » Ibn Kathîr ؒ a dit : « Il est possible que la cause de la révélation de ce noble verset soit l'émigration en Abyssinie parce que les Migrants ont quitté leurs habitations et leurs biens, alors Allah les a compensés par quelque chose de meilleur en ce bas monde. En effet, comme il a été dit : *« Quiconque délaisse une chose pour Allah, alors Allah lui accordera en compensation une chose meilleure encore [que la chose qu'il aura délaissée]. »*³ Et c'est ce qu'il s'est produit. **« S'ils savaient »** C'est-à-dire : Si ceux qui sont restés en retrait concernant l'Émigration savaient ce qu'Allah a réservé pour quiconque Lui a obéi et a suivi Son Messenger ﷺ. »⁴

987- Verset 42 : « Ceux qui ont patienté et qui placent leur confiance en leur Seigneur. »

Al Qurtubî ؒ a dit : « Ils placent leur confiance [en Allah] dans toutes leurs affaires. Certaines personnes bien versées ont dit : « Le meilleur de la création est celui qui lorsqu'il est confronté à une affaire, alors il patiente ; et lorsqu'il est impuissant à propos d'une affaire, alors il place sa confiance. »⁵

Ibn 'Âchûr ؒ a dit : « La patience a été exprimée par un verbe au passé tandis que la confiance a été exprimée par un verbe au présent. Ceci est une indication que leur patience est arrivée à sa fin par la fin de ses causes et qu'Allah leur a accordé un soulagement par le biais de la migration actuelle et la migration anticipée, et ceci est une bonne nouvelle pour eux. Quant à la confiance, celle-ci est leur « mode de vie » parce qu'ils se dirigent vers des œuvres sublimes qui seront uniquement parachevées par le biais de la confiance en Allah dans toutes leurs affaires. Ainsi donc, ils renouvellent et répètent sans cesse cette confiance en leur Seigneur et dans ceci il y a encore une bonne nouvelle de la garantie du succès. »⁶

¹ *Mahâsin At-Ta'wîl* (4/516).

² *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (12/324).

³ Ceci est une célèbre règle. Voir : *Idah / 'Uddah As-Sâbirîn Wâ Dhakhirah Ach-Châkirîn*, Ibn Al Qayyim.

⁴ *Tafsîr Al Qu'rân Al 'Azîm* (2/551).

⁵ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (12/328).

⁶ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (14/159).

988- Verset 47 : « Ou bien qu'Il les saisisse en plein effroi ? Et certes, votre Seigneur est vraiment Compatissant, Très-Miséricordieux. » Ibn Juzay ؓ a dit : « **« Ou bien qu'Il les saisisse en plein effroi ? »** Ici, il y a deux optiques de signification : 1- La diminution. C'est-à-dire : Allah diminue leurs biens et leurs personnes, petit à petit, jusqu'à ce qu'ils périssent sans qu'Il les détruise tous d'un seul coup. C'est pourquoi, Il a indiqué ceci par Sa parole : **« Et, certes, votre Seigneur est vraiment Compatissant, Très-Miséricordieux. »** En effet, la saisie de cette façon est plus légère que n'importe quelle autre. Dans ce verset, la signification du terme : **« Effroi (*Takhawwuf*) »** posa problème à 'Umar ibn Al Khattâb ؓ jusqu'à ce qu'un homme de Hudhayl lui dise : « Dans notre langue, l'effroi signifie : la diminution. » 2- La peur. C'est-à-dire : Allah détruit un peuple avant eux, alors ils ont peur de cela et ainsi Il les saisit après qu'ils se sont attendus au châtiment et qu'ils en ont eu peur. »¹

989- Verset 50 : « Ils [Les Anges] craignent leur Seigneur d'au-dessus d'eux et ils font ce qu'on leur ordonne. » Ibn 'Âchûr ؓ a dit : « Ici, à la fin de la lecture de ce verset, il y a une prosternation de récitation. Ceci fait l'objet d'un consensus unanime. La sagesse de cette prosternation à cet endroit vise à montrer que le croyant fait partie de ce groupe qui est complimenté dans le sens où il s'affilie et ressemble aux Anges dans leur prosternation pour Allah. »²

990- Verset 51 : « Et Allah a dit : « Ne prenez pas deux divinités. En effet, Il n'est qu'un Dieu unique. Redoutez-Moi donc ! » » Ibn 'Âchûr ؓ a dit : « La restriction de l'ordre de redouter Allah et sa limitation à ce que ce soit uniquement Lui permet de comprendre, de manière implicite, l'ordre de ne désirer aussi que Lui. Ici donc, la restriction de redouter uniquement Allah est une indication en la croyance de l'Omnipotence d'Allah, complète et parfaite, et celle-ci est uniquement restreinte à Allah et à personne d'autre en dehors de Lui. »³

991- Versets 58 – 59 : « Et lorsqu'on annonce à l'un d'eux [la bonne nouvelle d'] une fille, son visage s'assombrit et une rage l'envahit. Il se cache des gens à cause du malheur qu'on lui a annoncé. Doit-il la garder malgré la honte ou l'enfouira-t-il [cet enfant] dans la terre ? Qu'est-ce qu'ils jugent mal ! » Al Alûsî ؓ a dit : « Ce verset indique clairement le blâme de quiconque s'attriste lorsqu'on lui annonce la nouvelle de la naissance d'une fille étant donné que ceci est l'acte des impies. At-Tabarî et d'autres ont rapporté, d'après Qatâdah, concernant la parole d'Allah ﷻ : **« Et lorsqu'on annonce à l'un d'eux [la bonne nouvelle d'] »** Il a dit : « Cela est l'action des polythéistes Arabes et Allah vous a informés de son mal. Quant au croyant, il mérite d'être satisfait de ce qu'Allah lui a attribué. En effet, le décret d'Allah est meilleur que le décret de la personne pour elle-même. Par ma vie ! Nous ne savons pas ce qui est mieux. Il se peut qu'une fille esclave soit meilleure pour sa famille qu'un garçon libre. En fait, Allah vous a

¹ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (1/465).

² *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (14/171).

³ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (14/174).

informés de l'action de ces polythéistes Arabes pour que vous l'évitiez et que vous cessiez. »¹

992- Verset 61 : « Si Allah s'en prenait aux gens pour leur injustice, Il ne laisserait à la surface de la Terre aucune bête. Mais Il les retarde vers un terme fixe. Lorsque donc est venu leur terme, ils ne peuvent le retarder d'une heure ni [ils peuvent] l'avancer. » Al Baghawî ؒ a dit : « On rapporte qu'Abû Hurayrah ؓ entendit un homme dire : « Certes, l'injuste ne porte préjudice qu'à lui-même. » Alors, il a dit : « Quelle mauvaise chose as-tu dite ! Certes, l'outarde meurt dans son nid à cause de l'injustice de l'injuste. »²

993- Verset 63 : « Le Diable (Satan) leur enjoliva donc leurs œuvres. Il est donc leur allié, aujourd'hui [ici-bas], et ils auront un châtiment douloureux [dans l'au-delà]. » Al Baghawî ؒ a dit : « Allah a nommé Satan comme étant un allié d'eux en raison de leur obéissance à lui. »³

994- Verset 64 : « Et Nous n'avons fait descendre sur toi le Livre que pour que tu leur montres clairement ce sur quoi ils ont divergé, ainsi qu'une guidée et une miséricorde pour des gens qui croient. » Ibn 'Âchûr ؒ a dit : « Les finalités les plus importantes du Coran sont ces bénéfices généraux et globaux des fondements du bien. Ce sont : L'éradication des diverses formes d'ignorance, la guidée vers les connaissances véritables et l'obtention de l'effet de ces deux choses. C'est aussi la miséricorde qui résulte de l'évitement de l'égarement et du suivi de la guidée. »⁴

995- Verset 66 : « Et, certes, il y a pour vous dans les bestiaux une leçon à tirer » Al Qurtubî ؒ a dit : « Abû Bakr Al Warrâq a dit : « La leçon à tirer des bestiaux est leur soumission à leurs maîtres et leur obéissance à leurs propriétaires tandis que vous c'est votre rébellion contre votre Seigneur et votre opposition à Lui en toute chose. Une des plus immenses leçons à tirer est celle d'une personne innocente qui porte le fardeau d'une personne coupable. »⁵

996- Verset 67 : « Et des fruits des palmiers et des vignes dont vous retirez une boisson enivrante et une subsistance excellente. Certes, dans cela, il y a vraiment un signe pour des gens qui raisonnent. » Ibn Kathîr ؒ a dit : « Concernant Sa parole : « Une boisson enivrante (*Sakaran*) et une subsistance excellente (*Rizqan Hasanan*). » Ibn 'Abbâs ؓ a dit : « Ce qui enivre » : Ce qui est interdit parmi leurs fruits. Quant à : « La subsistance excellente » : Ce qui est permis parmi leurs fruits ». « Certes, dans cela, il y a vraiment un signe pour des gens qui raisonnent. » Ici, il convient de mentionner la raison (*Al 'Aql*) qui est la chose la plus honorable chez un être humain. C'est pourquoi, Allah a interdit à

¹ *Rûh Al Ma'ânî* (14/549).

² *Ma'âlim At-Tanzîl* (2/620).

³ *Ma'âlim At-Tanzîl* (2/621).

⁴ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (14/196).

⁵ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (12/350).

cette communauté la consommation des boissons enivrantes en guise de protection de leur raison. »¹

997- Verset 68 : « Et ton Seigneur révéla aux abeilles : « Prenez des demeures dans les montagnes, les arbres et ce que les hommes font [comme treillages, ruches, etc.]. » » Ibn Al Qayyim ؒ a dit : « Réfléchis profondément sur l'obéissance complète des abeilles à leur Seigneur. En effet, on n'observe aucune demeure pour les abeilles autre que ces trois types. Ainsi donc, l'homme est bien plus en droit d'obéir à son Seigneur [que de simples abeilles]. »²

998- Verset 69 : « De leur ventre sort une boisson aux couleurs variées dans laquelle il y a une guérison pour les gens. » Ibn Kathîr ؒ a dit : « Certaines personnes qui ont parlé de médecine prophétique ont dit : « Si Allah avait dit : « Il y a la guérison (*Ach-Chifâ'*) pour les gens », alors ceci aurait été un remède à tout maladie. Mais, plutôt, Il a dit : « Il y a une guérison (*Chifâ'un*) pour les gens. » C'est-à-dire : Cela convient pour toute personne en guise de remède. »³

999- Verset 69 : « Certes, dans cela, il y a vraiment un signe pour des gens qui réfléchissent. » Al Qurtubî ؒ a dit : « C'est-à-dire : Ils tirent des leçons. Parmi la leçon à tirer des abeilles, la personne doit attentivement observer et profondément réfléchir sur la merveille de leur affaire. La certitude ne peut que témoigner de Celui qui a inspiré cet artisanat délicat malgré la faible constitution de cet insecte ainsi que son habileté dans ses astuces dans ses diverses conditions. Cet « Inspirateur » est Allah. Par ailleurs, cette abeille butine des fleurs, des herbes et des plantes aigres, amères, sucrées, salées, voire même nuisibles, et ensuite – dans leur ventre – Allah transforme tout cela en miel doux dans lequel il y a une guérison ! Certes, dans cela, il y a vraiment une preuve de l'Omnipotence d'Allah. »⁴

1000- Verset 70 : « Et Allah vous a créés ! Ensuite, Il vous fait mourir. Et parmi vous, Untel revient vers l'âge le plus vil de sorte qu'il ne connaît plus rien après avoir su. Certes, Allah est Omniscient, Omnipotent. » Al Alûsî ؒ a dit : « Parmi les invocations du Messager d'Allah ﷺ, d'après Anas ؓ, il ﷺ disait : « Je me réfugie auprès de Toi contre l'avarice et la paresse, la sénilité, le châtimement de la tombe, la tentation du Faux-Messie et la tentation de la vie et de la mort. »⁵. »⁶

1001- Verset 74 : « N'attribuez donc pas à Allah des semblables ! Certes, Allah sait tandis que vous, vous ne savez pas. » Al Qâsimî ؒ a dit : « C'est-à-dire : Il connaît la laideur de ce que vous Lui associez alors que vous ne le savez pas. Si vous l'aviez su, vous n'auriez pas osé le faire. Ce verset est donc une explication du motif de l'interdiction. Ou bien : Il connaît l'essence des choses tandis que vous,

¹ *Tafsîr Al Qur'ân Al 'Azîm* (2/556).

² *Badâ'i At-Tafsîr; Tafsîr Al Qayyim*.

³ *Tafsîr Al Qur'ân Al 'Azîm* (2/556).

⁴ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (12/374).

⁵ Al Bukhârî (n°2823) et Muslim (n°2706).

⁶ *Rûh Al Ma'ânî* (14/572).

vous ne Le connaissez pas. Laissez donc votre opinion et votre raisonnement en dehors de Son texte scripturaire. »¹

1002- Verset 79 : «N'ont-ils pas vu les oiseaux assujettis [au vol] dans l'atmosphère du ciel sans que rien ne les retienne excepté Allah ? Certes, dans cela, il y a vraiment des signes pour des gens qui croient.» Ibn 'Achûr ؒ a dit : « La combinaison de ces versets entre eux est parce qu'il y a diverses indications dans les oiseaux : la création de l'atmosphère, la création des corps des oiseaux qui sont adaptés pour voler dans l'atmosphère, la création de l'inspiration de sorte que l'oiseau vole dans les airs et ne tombe au sol ; etc. Tout ceci est uniquement par la volonté d'Allah. »²

1003- Versets 80 – 81 : «Et Allah vous a fait de vos demeures une habitation, tout comme Il vous a procuré des maisons faites de peaux de bêtes que vous trouvez légères, le jour où vous vous déplacez et le jour où vous campez. De leur laine, de leur poil et de leur crin [Il vous a procuré] des effets et des objets dont vous jouissez pour un certain délai. Et de ce qu'Il a créé, Allah vous a procuré des ombres. Et Il vous a procuré des abris dans les montagnes. Et Il vous a procuré des vêtements qui vous protègent de la chaleur, ainsi que des vêtements [côtes de maille, cuirasses, armures, etc.] qui vous protègent de votre propre violence.»

Ibn Taymiyyah ؒ a dit : « Dans ces versets, Allah a rassemblé entre les habitations et les vêtements parce que les habitations font partie des vêtements en tant que tels dans le sens où Allah a fait des deux une base pour se protéger et repousser tout préjudice. Il en est de même de la nourriture et la boisson qu'Il a établies pour se sustenter et se procurer tout bénéfice. Ainsi donc, tout comme l'homme se protège du chaud et du froid mais aussi des armes des ennemis grâce aux vêtements, de même grâce aux habitations, l'homme se protège de la chaleur et du froid mais aussi de l'ennemi. »³

Ibn 'Achûr ؒ a dit : « Ceci fait partie de la multitude des bienfaits qu'Allah a inspiré à l'Homme. C'est le bienfait de penser à construire des maisons protectrices et luxueuses, ainsi que des vêtements et des meubles similaires. Cette phrase fait suite à la phrase où Allah ؒ a dit : **«Et Allah vous a fait sortir des ventres de vos mères, sans que vous ne sachiez quoi que ce soit.»** (Les Abeilles, 16 : 78). Toutes ces grâces font partie des grâces pour lesquelles Allah a préparé la raison humaine et Il lui a fourni les moyens de les accomplir. »⁴

1004- Verset 81 : «Et Il vous a procuré des vêtements qui vous protègent de la chaleur» Cheikh Sa'dî ؒ a dit : « Ici, Allah n'a pas mentionné le froid parce que, comme vu précédemment, le début de cette sourate concerne les fondements

¹ *Mahâsin At-Ta'wîl* (4/534).

² *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (14/236). Pour plus de détails étonnants et fascinants sur les oiseaux, lire le sublime livre : *Le Génie des Oiseaux*, J. Ackerman.

³ *Majmû' Al Fatâwâ* (22/151) ; *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafîr*.

⁴ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (14/236).

des bienfaits tandis que sa fin concerne ce qui les complète et les parfait. La protection contre le froid fait partie des fondements des bienfaits car c'est une nécessité. En effet, au début de la sourate, Allah a mentionné ce point dans Sa parole : **«Vous en retirez des habits chauds et d'autres avantages.»**¹ (Les Abeilles, 16 : 5). »²

1005- Verset 81 : «C'est comme cela qu'Il [Allah] parachève Son bienfait sur vous pour que peut être vous vous soumettiez.»

Ibn Kathîr ؒ a dit : « Concernant cette parole d'Allah, Qatâdah a dit : « Cette sourate est appelée : La sourate des Bienfaits (*Sûrah An-Ni'am*). »³

Cheikh Sa'dî ؒ a dit : « **«Pour que peut être»** Lorsque vous vous rappelez des bienfaits d'Allah et vous avez vu que ces bienfaits vous submergent de toute part alors il se peut que : **«Vous vous soumettiez.»** Devant Sa grandeur. Vous vous pliez alors à Son ordre et vous consacrez ces bienfaits dans l'obéissance de leur Maître et Pourvoyeur. Ainsi donc, la multitude des bienfaits fait partie des causes qui amènent les serviteurs à remercier encore plus Allah et à dresser Son éloge. Toutefois, les injustes se sont refusés à cela et ils ont agi par rébellion et obstination. »⁴

1006- Verset 83 : «Ils reconnaissent les bienfaits d'Allah, ensuite ils les nient. Et la plupart d'entre eux sont des ingrats.» Ibn Juzayy ؒ a dit : « **«Ils reconnaissent les bienfaits d'Allah»** : Ceci est une indication de ce qui a été mentionné comme [divers] bienfaits du début de la sourate jusqu'ici. Le pronom personnel : **«Ils»** désignent les impies. Quant à leur ingratitude vis-à-vis des bienfaits d'Allah, c'est à travers leur association à Lui et leur adoration à quiconque autre que Lui. »⁵

1007- Verset 86 : «Et lorsque ceux qui auront associé verront leurs associés, ils diront : « Notre Seigneur ! Voilà nos associés que nous invoquions en dehors de Toi. » Alors, ils [leurs associés] leur adresseront la parole : « Certes, vous êtes vraiment des menteurs. » » Al Qurṭubî ؒ a dit : « C'est-à-dire : Ces associés s'exprimeront et traiteront de menteur quiconque les aura adorés qu'ils n'étaient pas des divinités ni ils ne leur avaient ordonné de les adorer. Allah fera donc s'exprimer les idoles et les statues jusqu'à ce que l'infamie des impies apparaisse clairement à ce moment-là. »⁶

1008- Verset 88 : «Ceux qui ont mécru et ont obstrué le sentier d'Allah, Nous leur ajouterons un châtimement au-dessus du châtimement du fait de la corruption qu'ils semaient.» Ibn Kathîr ؒ a dit : « C'est-à-dire : Un châtimement pour avoir mécru et un châtimement pour avoir obstrué les gens de suivre la vérité. Ceci est

¹ Sous-entendu : **«Vous en retirez des habits chauds»** Contre le froid. **«(Et d'autres avantages.)»** Procurés par ces habits.

² *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân.*

³ *Tafsîr Al Qur'ân Al 'Azîm* (2/561).

⁴ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân.*

⁵ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (1/471).

⁶ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (12/409).

une preuve de la différence entre les impies en termes de châtement, tout comme il y aura des différences entre les croyants en termes de position et de degré au Paradis. »¹

1009- Verset 89 : « Et le jour où Nous enverrons dans chaque communauté un témoin contre eux issu d'eux-mêmes et Nous t'amènerons [Muhammad] en tant que témoin contre eux-ci. » Cheikh Sa'dî ؒ a dit : « Ceci fait partie de la perfection de la justice d'Allah, à savoir : chaque Messenger témoignera contre [les gens de] sa propre communauté parce qu'il est celui qui est le plus au courant que quiconque autre des œuvres [des gens] de sa communauté. Il sera donc plus juste et plus compatissant à ne pas témoigner contre eux excepté pour ce qu'ils méritent. »²

1010- Verset 89 : « Et Nous avons fait descendre sur toi le Livre en tant qu'exposé explicite (Tibyān) de toute chose, une guidée, une miséricorde et une bonne nouvelles pour les musulmans. »

Al Bayhaqî ؒ a dit : « Masrûq ibn Al Ajda' qui était parmi les grands Successeurs de Koufa et celui ayant le plus rassemblé la science des Compagnons ؓ a dit : « Nous n'interrogeons pas les Compagnons de Muhammad ؐ sur quoi que ce soit sans que sa science soit dans le Coran mais notre connaissance à son égard est [malheureusement] déficiente et diminuée. »³

Ibn 'Âchûr ؒ a dit : « **« De toute chose »** indique la généralité. Cependant, c'est une généralité coutumière dans le cadre de ce que les religions et les législations ont apporté, à savoir : la réforme des âmes, la perfection des comportements, la correction de la société civile, l'explication des droits et ce sur quoi l'appel repose en termes de preuve de l'Unicité d'Allah et de la véracité du Messenger ؐ. »⁴

1011- Verset 90 : « Certes, Allah ordonne la justice, la bienfaisance et l'assistance aux proches. Et Il interdit la turpitude, le blâmable et l'injustice (l'arrogance). Il vous exhorte pour que peut être vous vous rappeliez (souveniez). »

Ibn Juzayy ؒ a dit : « Par le terme : « La Justice (*Al 'Adl*) » est signifié l'accomplissement des œuvres obligatoires alors que par le terme : « La Bienfaisance (*Al Ihsân*) » est signifié l'accomplissement des œuvres recommandées. Ceci concerne les droits d'Allah et ceux des créatures. Ibn Mas'ûd ؓ a dit : « Ce verset est le plus global dans le Livre d'Allah. »⁵

Ibn 'Âchûr ؒ a dit : « Parmi les types de justice et de bienfaisance, Allah a spécifiquement mentionné un type important auquel les gens sont souvent inattentifs et ils négligent son droit ou son mérite : il s'agit de donner son droit au proche. En effet, être prévenant à l'égard de la personne éloignée, faire en sorte de l'attirer à soi, éviter son mal, etc. sont des choses bien reconnues dans l'esprit des

¹ *Tafsîr Al Qu'rân Al 'Azîm* (2/562).

² *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

³ *Chu'ab Al Imân* (5/231).

⁴ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (14/253).

⁵ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (1/472).

gens. Cependant, il est regrettable de voir qu'être insouciant à l'égard du proche, se tranquilliser en ce qui le concerne, s'habituer à faire preuve de laxisme vis-vis de ses droits, etc. sont des choses qui sont aussi bien reconnues dans leur esprit. »¹

1012- Verset 96 : « [Tout] Ce qu'il y a auprès de vous s'épuisera tandis que ce qui est auprès d'Allah perdurera. » Ibn 'Uthaymîn ؓ a dit : « Beaucoup de personnes qui lisent ce verset ne tournent leur attention que vers l'argent, la nourriture, et ce qui y ressemble. Pourtant, la vérité est que ce verset englobe aussi l'ouïe, la vue et le reste de ce qui est auprès des serviteurs que ce soit des affaires concrètes ou abstraites, matérielles ou immatérielles, etc. »²

1013- Verset 97 : « Quiconque, homme ou femme, œuvre vertueusement tout en étant croyant, alors certainement Nous lui ferons vivre une bonne vie et Nous les rétribuerons en récompense par le meilleur de ce qu'ils oeuvraient. » Ibn Taymiyyah ؓ a dit : « Allah a lié et noué le bonheur aux meilleures œuvres accomplies. »³

1014- Verset 98 : « Lorsque donc tu lis le Coran, alors cherche refuge auprès d'Allah contre le Diable (Satan), le banni [littéralement : le lapidé]. »

Ibn Kathîr ؓ a dit : « La signification de chercher refuge auprès d'Allah au moment de débiter la lecture du Coran est pour que Satan n'embrouille pas la lecture du lecteur, il ne l'emmêle pas et il l'empêche de méditer et de réfléchir sur la parole d'Allah. »⁴

Ibn 'Uthaymîn ؓ a dit : « Le bénéfice et l'enseignement contenus dans la recherche du refuge auprès d'Allah est d'éloigner Satan du cœur de l'individu au moment où ce dernier lit et récite le Livre d'Allah de sorte que celui-ci parvienne à méditer le Coran, comprendre ses significations et à en tirer bénéfice. En effet, lorsque tu lis le Coran et ton cœur est présent en étant alerte, alors tu en récolteras la connaissance de ses significations et à ce moment-là tu tireras bénéfice du Coran. Ceci n'en serait pas le cas si tu le lisais en étant inattentif et insouciant. Expérimente et tu verras par toi-même. »⁵

1015- Verset 99 : « Certes, il (Satan) n'a pas d'autorité sur ceux qui ont cru et [ceux] qui placent leur confiance en leur Seigneur. »

Ibn Kathîr ؓ a dit : « Sufyân Ath-Thawrî a dit : « Il n'a pas d'autorité sur eux à les faire tomber dans le péché sans qu'ils s'en repentent. »⁶

Ibn 'Âchûr ؓ a dit : « L'infirmité [La négation] de l'autorité de Satan sur eux est subordonnée à deux conditions : 1- La foi. 2- La confiance en Allah. »⁷

¹ *At-Tahzîb Wat-Tanwîr* (14/256).

² *Tafsîr Al Qur'ân Al Karîm*.

³ *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafsîr* (4/176).

⁴ *Tafsîr Al Qur'ân Al 'Azîm* (2/566).

⁵ *Tafsîr Al Qur'ân Al Karîm*.

⁶ *Tafsîr Al Qur'ân Al 'Azîm* (2/566).

⁷ *At-Tahzîb Wat-Tanwîr* (14/278).

1016- Verset 105 : **«En fait, seuls forgent le mensonge ceux qui ne croient pas aux versets d'Allah ; voilà ceux qui sont les menteurs.»** Ibn Juzay ؓ a dit : « Ceci est une réfutation de leur parole : **«En fait, tu n'es qu'un forger de mensonge.»** (Les Abeilles, 16 : 101). Cela signifie : Le mensonge ne sied qu'à quiconque ne croit pas parce qu'il ne craint pas Allah. Quant à celui qui croit en Allah, alors il ne ment pas sur Lui [car il Le craint]. »¹

1017- Verset 106 : **«Quiconque a mécru en Allah après avoir eu la foi excepté quiconque y a été contraint mais dont son cœur se tranquillise par la foi»** Al Qurtubî ؓ a dit : « Les gens de science (*Ahl Al 'Ilm*) ont été unanimes que quiconque a été contraint à l'impiété jusqu'à ce qu'il craigne d'être tué et il a dû mécroire mais son cœur est resté tranquille par la foi, alors il n'a pas commis de péché. On ne le sépare pas de son épouse ni on ne le juge en lui appliquant le jugement de l'impiété. Ceci est la parole de Mâlik, Châfi'î et des savants de Koufa. [De même, les savants ont été unanimes pour dire que quiconque est contraint à l'impiété mais choisit de mourir, alors il a une plus grande récompense auprès d'Allah que quiconque a choisi la facilité permise]. »²

1018- Verset 106 : **«Mais quiconque s'ouvre délibérément à l'impiété, alors la colère d'Allah s'abat sur eux et ils auront un châtiment terrible!»** Ibn Kathîr ؓ a dit : « Allah nous informe de quiconque a mécru en Lui après avoir eu la foi et avoir été clairvoyant, ensuite a ouvert sa poitrine à l'impiété et s'y est tranquilisé. Allah s'est mis en colère contre lui car il a connu la foi puis s'en est détournée. »³

1019- Verset 107 : **«Cela du fait qu'ils ont préféré aimer la vie d'ici-bas à l'au-delà. Et, certes, Allah ne guide pas les gens mécréants.»** Ibn Taymiyyah ؓ a dit : « Allah a fait de la préférence d'aimer cette vie d'ici-bas plutôt que l'au-delà le fondement qui implique la perdition et la ruine. »⁴

1020- Verset 108 : **«Voilà ceux dont Allah a scellé leur cœur, leur ouïe, et leur regard. Voilà ceux qui sont les insouciantes.»** Al Qurtubî ؓ a dit : « Ensuite, Allah les a décrits en disant : **«Voilà ceux dont Allah a scellé leur cœur.»** Concernant la compréhension des exhortations d'Allah. **«Leur ouïe»** Concernant la parole d'Allah. **«Et leur regard»** Concernant l'observation des signes et des versets d'Allah. **«Voilà ceux qui sont les insouciantes.»** Concernant ce que l'on veut d'eux. »⁵

1021- Verset 111 : **«Le jour où chaque âme viendra, elle plaidera pour elle-même.»** Al Ghazzâlî ؓ rapporte : « Un homme ayant un souci s'est présenté devant Hichâm ibn 'Abd Al Mâlik. Lorsqu'il s'est tenu devant lui, il s'est exprimé en présentant ses arguments. Alors, Hichâm lui a dit : « En plus tu parles !? »

¹ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (1/474).

² *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân*.

³ *Tafsîr Al Qu'rân Al 'Azîm* (2/568).

⁴ *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafsîr* (4/185).

⁵ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (12/449).

Alors, l'homme a répondu : « Ô Émir des croyants ! Allah ﷻ dit : **«Le jour où chaque âme viendra, elle plaidera pour elle-même.»** Les gens plaideront leur cause devant Allah et, nous, nous ne devrions pas dire une parole devant toi !? » Alors, Hichâm a dit : « Si. Vas-y parle. Malheur à toi ! »¹

1022- Verset 112 : «Et Allah propose en parabole une cité : elle était en sécurité, tranquille ; sa subsistance lui venait en abondance de tout lieu. Mais elle se montra ingrate vis-à-vis des bienfaits d'Allah, alors Allah lui fit goûter la violence [littéralement : l'habit] de la faim et de la peur pour prix de ce qu'ils faisaient.»

Al Qurtubî رحمه الله a dit : « Dans ce verset, Allah a [littéralement] employé le terme : « Habit (*Libâs*) parce qu'il montre l'état d'émaciation, la couleur pâle et le mauvais état, ce qui est comme un habit. »²

Ibn 'Âchûr رحمه الله a dit : « Allah a devancé la sécurité (*Al Amn*) sur la tranquillité (*At-Tuma'ninah*) puisqu'il n'y a pas de tranquillité sans sécurité ; c'est comme la peur qui provoque la gêne et l'inquiétude. »³

1023- Verset 114 : «Mangez de ce qu'Allah vous a pourvu de licite et de bon.» Ar-Râzî رحمه الله a dit : « Allah n'a pas dit : « Mangez ce (*Mâ*) qu'Allah vous a pourvu ». Plutôt, Il a dit : **«Mangez de ce (*Mimmâ*) qu'Allah vous a pourvu»**. La particule : **«De ce (*Mimmâ*)»** désigne ce qui est partiel et non exhaustif (*At-Tabîd*). C'est comme s'Il avait dit : Limitez-vous dans votre consommation à une certaine quantité et dépensez le reste en aumônes et en bonnes œuvres. »⁴

1024- Verset 116 : «Et ne dites pas, de ce que vos langues décrivent [et proferent] comme étant mensonger : « Ceci est licite et cela est illicite. » Et vous forgez le mensonge sur Allah. Certes, ceux qui forgent le mensonge sur Allah ne réussissent pas.»

Ibn Juzayy رحمه الله a dit : « Ce verset s'adresse aux Arabes qui ont rendu certaines choses licites tandis qu'ils en ont rendues d'autres illicites. Comme « *Al Buhayrah* » et autre que cela de ce qui a été mentionné dans les sourates : La Table Servie (n°5) et Les Bestiaux (n°6). Ensuite, toute personne qui dit sans science : « Ceci est licite et cela est illicite » Alors, ceci est inclus dans ce verset. »⁵

Ibn Kathîr رحمه الله a dit : « Toute personne qui a innové une innovation qui ne repose pas sur une base religieuse légale est incluse dans ce verset. »⁶

1025- Verset 119 : «Ensuite, certes, ton Seigneur est envers ceux qui ont commis le mal par ignorance, puis se sont repentis après cela et se sont réformés, alors certes ton Seigneur – après cela – est vraiment Grand Pardonneur, Très-Miséricordieux.»

¹ *Ihyâ' 'Ulûm Ad-Dîn* (3/184).

² *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (12/452).

³ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (14/305).

⁴ *Mafâtîh Al Ghayb*.

⁵ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (1/476).

⁶ *Tafsîr Al Qu'rân Al 'Azîm* (2/570).

Al Baghawî ؒ a dit : « La signification de l'expression : **«Et se sont réformés (Wa Aslahû)»** désigne la réforme (*Al Islâh*). Ici, le sens de ce terme concerne la droiture dans le repentir. »¹

Ibn Kathîr ؒ a dit : « Dans ce verset, Allah nous informe des croyants qui Lui désobéissent. Quiconque parmi eux se repent à Lui, alors Il accueille son repentir. Ceci est une faveur et un honneur de Sa part sur eux. En effet, Il a dit : **«Ensuite, certes, ton Seigneur est envers ceux qui ont commis le mal par ignorance»** Certains prédécesseurs [vertueux] disaient : « Toute personne qui a désobéi à Allah est un ignorant [et toute personne qui a craint Allah est un savant]. »². »³

1026- Verset 120 : **«Certes, Abraham était un guide [littéralement : une communauté] dévoué à Allah, un pur monothéiste, et il n'était pas parmi les polythéistes.»** Ibn Juzayy ؒ a dit : « **«Certes, Abraham était un guide [littéralement : une communauté]»** Ici, il y a deux significations possibles : 1- Abraham ؑ était à lui seul une communauté parmi les communautés parce qu'il a réuni en lui l'ensemble des attributs du bien. 2- Abraham ؑ était un guide, c'est-à-dire : un Imam, comme Sa parole : **«Certes, Je vais t'établir en tant que guide [littéralement : Imam] pour les hommes.»** (La Vache, 2 : 124). Ibn Mas'ûd ؒ a dit : « Le terme : « Communauté (*Al Ummah*) » désigne celui qui enseigne le bien aux gens. »⁴

1027- Verset 120 : **«[Il était] dévoué à Allah, un pur monothéiste (Hanîfan).»** Ar-Râghib Al Asfahânî ؒ a dit : « La dévotion exclusive (*Ha-Na-Fa*) signifie : s'écarter de l'égarement pour pencher vers la droiture, comme ce verset-ci à propos d'Abraham ؑ, l'ami intime (*Al Khalîl*). C'est l'inverse de la parole d'Allah à propos de la partialité dans le testament (*Ja-Na-Fa*) qui, elle, signifie : s'écarter de la droiture pour pencher vers l'égarement. Il a dit : **«Quiconque donc craint d'un testateur une quelconque partialité (Janafan).»** (La Vache, 2 : 182). »⁵

1028- Verset 125 : **«Appelle [les gens] au sentier de ton Seigneur par la sagesse et la bonne exhortation, et discute avec eux de la meilleure façon. Certes, ton Seigneur est plus Connaisseur de quiconque s'égare de Son sentier et Il est plus Connaisseur des bien-guidés.»** Ibn Juzayy ؒ a dit : « **«Au sentier de ton Seigneur»** Ici, le sens voulu du terme : « Sentier (*As-Sabîl*) » désigne : l'Islam. **«Par la sagesse»** Ce sont les paroles qui manifestent ce qui est exact. **«Et la bonne exhortation»** C'est le vif encouragement et la vive appréhension. **«Et discute»** La discussion est la réfutation de celui qui diverge. Ces trois choses : 1- La sagesse (*Al Hikmah*). 2- La bonne exhortation (*Al Maw'izah Al Hasanah*). 3- La discussion (*Al Jidâl*) sont respectivement appelées par les adeptes des sciences ration-

¹ *Ma'âlim At-Tanzîl* (2/643).

² Ibn Taymiyyah ؒ a dit cette parole plus d'une fois. Voir : *Majmû' Al Fatâwâ* (7/22).

³ *Tafsîr Al Qur'ân Al 'Azîm* (2/571).

⁴ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (1/477).

⁵ *Mufradât Alfâz Al Qur'ân*.

nelles (*Ahl Al 'Ulûm Al 'Aqliyah*)¹ : 1- L'évidence (*Al Burhân*)². 2- L'éloquence (*Al Khitâbah*)³. 3- Le débat (*Al Jidâl*)⁴. »⁵

1029- Verset 127 : « Et patiente ! Et ta patience est uniquement par [l'aide d'] Allah. » Al Baghawî ؒ a dit : « C'est-à-dire : Par assistance d'Allah et Sa réussite. »⁶



17- Le Voyage Nocturne (*Al Isrâ'*)⁷

1030- Verset 1 : « Glorifié soit Celui qui, de nuit, fit voyager Son serviteur de la Mosquée Sacrée (*Masjid Al Harâm*) à la Mosquée Lointaine (*Masjid Al Aqsâ*) dont Nous avons béni les alentours. Certes, Il est l'Oyant, le Clairvoyant. »

Ibn Kathîr ؒ a dit : « En vérité, le Prophète ﷺ a effectué ce voyage nocturne en étant éveillé et non en rêve. En effet, la glorification (*At-Tasbîh*) ne concerne que les immenses affaires. Si cela avait été un rêve, il n'y aurait rien eu de grand ni de significatif, et les infidèles de Quraych ne se seraient pas empressés de le traiter de menteur ni qu'un groupe de convertis à l'Islam n'aurait apostasié. De même, le terme : « Serviteur (*Abd*) » est une expression désignant à la fois l'âme et le corps et Allah a bien dit : « Glorifié soit Celui qui, de nuit, fit voyager Son serviteur (*Abdihî*) ». »⁸

As-Suyûtî ؒ a dit : « Tâj Ad-Dîn As-Subkî a dit : La sourate : Le Voyage Nocturne (n°17) s'est ouverte par la proclamation de la gloire d'Allah (*At-Tasbîh*) et elle s'est achevée par la proclamation de la louange d'Allah (*At-Tahmîd*). » Il fut alors interrogé : « Quelle est donc la sagesse de ceci ? Pourquoi cette sourate a-t-elle commencé par la glorification (*At-Tasbîh*) tandis que la sourate suivante : La Caverne (n°18) a commencé par la louange (*At-Tahmîd*) ? » Il a répondu ainsi : La glorification précède toujours la louange comme dans la parole suivante d'Allah ﷻ : « Glorifie donc Ton Seigneur par la louange et sois de ceux qui se prosternent. »

¹ Par cette expression, peut être qu'Ibn Juzay désigne les philosophes et théologiens rationnels musulmans qui l'ont précédé, à l'instar de : Al Fârâbî (259-338 AH / 872-950 AG), Ibn Sîna (370-428 AH / 980-1037 AG), Ibn Ruchd (520-595 AH / 1126-1198 AG), etc. Et Allah sait mieux.

² C'est-à-dire : La démonstration par le raisonnement cartésien. Cela correspond à la logique.

³ C'est-à-dire : La persuasion par l'art oratoire. Cela correspond à la rhétorique.

⁴ C'est-à-dire : La réfutation par le débat critique. Cela correspond à la dialectique.

⁵ *At-Tasîl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (1/478).

⁶ *Maâlim At-Tanzîl* (2/647).

⁷ Un autre nom de cette sourate est : Les Fils d'Israël (*Banî Isrâ'îl*). Rapporté par Al Bukhârî (n°4994) et Tirmidhî (n°3402).

⁸ *Tafsîr Al Qur'ân Al 'Azîm* (3/23).

(Hegra, 15 : 98) et aussi Sa parole : **«Glorifie donc par la louange ton Seigneur et implore Son pardon.»** (Le Secours, 110 : 3). »¹

Ibn 'Âchûr ؒ a dit : « L'ouverture de cette sourate par la proclamation de la glorification d'Allah, en dehors de n'importe quelle autre parole avant elle, englobe ce qui implique l'exemption d'Allah de tout ce qui ne Lui sied pas et que les auditeurs vont entendre des affaires étonnantes [dans cette sourate]. Ceci prouve l'immense capacité de « l'Orateur » et le statut élevé de Celui dont on parle, à savoir : Allah. »²

1031- Verset 2 : «Ne prenez pas en dehors de Moi de Garant.» Ibn Taymiyyah ؒ a dit : « Allah a interdit qu'on prenne en dehors de Lui un garant (*Wakîl*) parce que n'importe quelle créature ne peut subvenir seule à l'ensemble des besoins du serviteur. La garantie permise est celle où une personne est chargée d'une affaire pour laquelle elle en est capable. Alors, dans ce cas-là, la personne dont on est en charge obtiendra certaines de ses requêtes. Quant à [l'assouvissement de] toutes ses requêtes, alors Seul Allah est capable de cela. »³

1032- Verset 3 : «La descendance que Nous avons transportée [dans l'Arche] avec Noé. Certes, il était un serviteur fort reconnaissant [littéralement : remerciant].» Ibn Juzayy ؒ a dit : « C'est-à-dire : Noé ؑ remerciait beaucoup son Seigneur. Il louait Allah en toute situation. Ceci est la raison de ce qui précède. C'est-à-dire : Soyez remerciant comme l'était votre père Noé ؑ. »⁴

1033- Verset 8 : «Il se peut que votre Seigneur vous fasse miséricorde. Mais si vous récidivez, alors Nous récidiverons. Et Nous avons établi la Géhenne pour les impies en tant que camp de détention.» Cheikh Sa'dî ؒ a dit : « Dans ces versets, il y a une mise en garde à cette communauté contre l'accomplissement des désobéissances pour ne pas qu'il lui arrive ce qui est arrivé aux Fils d'Israël. En effet, la Tradition d'Allah est immuable et unique : elle ne change pas ni ne se modifie. Quiconque observe la domination des impies et des oppresseurs sur les musulmans saura que ceci est à cause de leurs péchés, en guise de punition pour eux. Et s'ils décident d'établir le Livre d'Allah et la Tradition de Son Messager ﷺ, alors Il les fortifiera sur la Terre et Il les secourra contre leurs ennemis en leur donnant la victoire. »⁵

1034- Verset 9 : «Certes, ce Coran guide vers ce qu'il y a de plus droit (*Aqwam*). Et il annonce la bonne nouvelle aux croyants qui accomplissent les œuvres vertueuses qu'ils auront une grande récompense.»

Ibn 'Âchûr ؒ a dit : « La signification est : Ce Coran guide vers ce qui est encore plus droit que la guidée des Fils d'Israël dans Sa parole : **«Et Nous avons donné à Moïse le Livre dont Nous avons fait un guide pour les Fils d'Israël.»**

¹ *Al Itqân Fî 'Ulûm Al Qur'ân.*

² *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (15/9).

³ *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafsîr* (4/202).

⁴ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (1/481).

⁵ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân.*

(Le Voyage Nocturne, 17 : 2). Ici, il y a donc une allusion à la garantie de la sécurité de la communauté du Coran vis-à-vis de dévier du chemin le plus droit. »¹

Ibn Bâz ؒ fut interrogé concernant des livres de dogme qu'il conseillerait. Il a alors répondu : « Le plus immense des livres de dogme et le plus bénéfique est le Livre d'Allah : le Coran. Il s'y trouve la guidée et la lumière. Nous recommandons donc à tous : hommes et femmes, grands et petits, etc. de lui accorder toute l'attention qu'il mérite et de s'en soucier. En effet, c'est le Livre du dogme et de la guidée. »²

1035- Verset 11 : « L'Homme appelle le mal comme il appelle le bien ; l'Homme est très hâtif. »

Al Qurtubî ؒ a dit : « Ibn 'Abbâs ؓ, entre autre, a dit : « C'est l'invocation de la personne contre elle-même et ses enfants, au moment de l'agitation, et pour laquelle elle n'aimerait pas qu'on l'exauce. »³

Ibn Juzayy ؒ a dit : « Voici un blâme et un reproche par rapport à ce que font les gens au moment de la colère en invoquant contre leur propre personne, leurs biens et leurs enfants. Ils invoquent le mal à ce moment-là tout comme ils invoquent le bien au moment de leur réflexion posée. »⁴

1036- Verset 19 : « Et quiconque veut l'au-delà et s'efforce vers lui en fournissant des efforts, tout en étant croyant, alors voilà ceux dont l'effort sera reconnu. » Ibn 'Âchûr ؒ a dit : « Dans ce verset, il y a un avertissement que vouloir le bien sans s'efforcer est un leurre. En effet, vouloir quoi que ce soit en vue de sa réussite nécessite des efforts dans l'entreprise de son obtention. »⁵

1037- Verset 23 : « Si l'un d'eux – ou tous les deux – atteint la vieillesse auprès de toi, alors ne leur dis pas : « Pff. » Et ne les brusque pas. »

Ibn Juzayy ؒ a dit : « **« Pff »** : Sa signification est : Toute parole désagréable. On dit cette parole au moment de la lassitude et ce qui y ressemble. Mais, en fait, le sens voulu de celle-ci désigne la moindre parole désagréable qui émane de la personne. Allah a donc interdit que l'on dise ceci aux parents. Par conséquent, et à plus forte raison, on ne doit rien leur dire plus que cela. Et, ici, Il a spécifiquement mentionné la condition de la vieillesse parce qu'à ce moment-là, les parents ont davantage besoin de bonté et de l'acquiescement de leurs droits en raison de leur faiblesse. »⁶

¹ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (15/40).

² *Majmû' Fatâwâ Ibn Bâz* (28/73).

³ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (13/34).

⁴ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (1/483).

⁵ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (15/60).

⁶ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (1/485).

Ibn Muflih Al Maqdisi ؓ a dit : « Ibn 'Aqil a dit : « Parmi ma bonne pensée sur mon Seigneur est que Sa douceur a fait en sorte qu'Il me recommande la bien-faisance envers mes parents lorsqu'ils sont devenus âgés. »¹

1038- Verset 24 : « Dis : « Seigneur ! Fais leur miséricorde comme tous deux m'ont éduqué tout petit. » » Al Qurtubî ؓ a dit : « Allah a spécifiquement mentionné l'éducation pour que le serviteur se souvienne de la compassion des parents et leur fatigue dans l'éducation et qu'ainsi cela lui ajoute de la compassion envers eux et de la tendresse à leur égard. »²

1039- Versets 26 – 27 : « Et ne gaspille pas abusivement ! Certes, les gaspilleurs sont les frères des diables et le Diable (Satan) est très ingrat envers son Seigneur. » Al Qurtubî ؓ a dit : « Quiconque dépense son argent dans les désirs et les plaisirs qui dépassent la mesure de ses besoins et s'expose ainsi à la dilapidation de son argent, alors c'est un gaspilleur. »³

1040- Verset 30 : « Certes, ton Seigneur dispense avec largesse la subsistance à qui Il souhaite et Il l'accorde avec parcimonie. Certes, Il est – sur Ses serviteurs – Parfaitement Informé, Clairvoyant. » Ibn Kathîr ؓ a dit : « C'est-à-dire : Parfaitement Informé et Clairvoyant de qui mérite la richesse et qui mérite la pauvreté. En effet, il y a des serviteurs à qui ne sied que la pauvreté et s'ils étaient riches, alors leur religion serait corrompue. Et, inversement, il y a des serviteurs à qui ne sied que la richesse et s'ils étaient pauvres, alors leur religion serait corrompue. Et, parfois, pour certaines personnes, la richesse peut constituer un égarement graduel et progressif et la pauvreté une punition. Qu'Allah nous préserve de ceci et de cela. [Amin]. »⁴

1041- Verset 31 : « Et ne tuez pas vos enfants par crainte de pauvreté. » Ibn Kathîr ؓ a dit : « Ce noble verset prouve qu'Allah est plus miséricordieux envers Ses serviteurs que les parents envers leurs propres enfants.⁵ »⁶

1042- Verset 32 : « Et n'approchez pas de la fornication ! Certes, c'est une turpitude et un mauvais chemin ! » Cheikh Sa'dî ؓ a dit : « L'interdiction de s'approcher de la fornication est plus significative que l'interdiction de simplement la commettre parce que ceci englobe l'interdiction de l'ensemble de ses préliminaires et facteurs incitatifs. En effet, « quiconque gravite autour de l'enclos d'Allah, peu s'en faut qu'il le viole »⁷ et plus particulièrement cette affaire qui est présente

¹ Dans un célèbre hadith divin (*Hadith Qudsî*), Allah ﷻ a dit : « Je suis selon la pensée que Mon serviteur se fait de Moi. Qu'il pense donc de Moi ce qu'il souhaite. » Ahmad (n°16016), Dârimî (n°2731) et Ibn Hibbân (n°633). La première partie de ce hadith est rapportée par Al Bukhârî (n°7405) et Muslim (n°2675). Voir : *Al Âdâb Ach-Char'iyyah Wal Minah Al Mar'iyyah*, Ibn Muflih.

² *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'an* (13/60).

³ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'an* (13/65).

⁴ *Tafsîr Al Qu'rân Al 'Azîm* (3/37).

⁵ Al Bukhârî (n°5999) et Muslim (n°2754).

⁶ *Tafsîr Al Qu'rân Al 'Azîm* (3/37).

⁷ Cette parole est une référence au célèbre hadith rapporté par Nu'mân ibn Bachîr ؓ qui a dit : « J'ai entendu le Messager d'Allah ﷺ dire : « Certes, le licite est évident et l'illicite est évident et entre

dans nombre d'âmes et qui est parmi les plus puissants facteurs incitatifs. C'est pourquoi, Allah a décrit la fornication et Il l'a enlaidie en disant que c'était une turpitude, c'est-à-dire : un péché considéré comme obscène par la Législation, la raison et la disposition naturelle. Cela parce qu'elle contient l'audace de violer la sacralité au regard du droit d'Allah, celui de la femme et de sa famille, ou celui de son mari sans oublier la corruption du lit conjugal, le mélange des lignées ainsi que d'autres choses corruptrices. »¹

1043- Verset 35 : « Et donnez la pleine mesure lorsque vous mesurez ! »
Dr. Sâlih Al 'Âyd (qu'Allah le préserve) a dit : « Quel est le bénéfice d'avoir bien précisé : **« Lorsque vous mesurez »** ? En effet, il est clair que ceci ne concerne que lorsqu'on mesure. Pourquoi donc ? La spécification de l'ordre de donner la pleine mesure lorsque le musulman mesure pour autrui est parce qu'il peut diminuer son droit à la différence lorsqu'il fait mesurer pour lui par autrui. Ici donc, il lui a été ordonné de faire preuve de bienveillance et de délaissement. Cette signification apparaît clairement dans la parole d'Allah : **« Et qui lorsqu'eux-mêmes mesurent ou pèsent pour les autres, ils causent perte. »** (Les Fraudeurs, 83 : 3). »²

1044- Verset 44 : « [Tout] Ce qui est dans les sept cieux et la Terre et quiconque s'y trouvent Le glorifient. Et il n'existe pas une chose sans qu'elle ne Le glorifie par Sa louange mais vous ne comprenez pas leur glorification. » Ibn 'Âchûr ؓ a dit : « Peut-être que la mention du verbe : **« Vous ne comprenez pas (Lâ Tafqahûn) »** au lieu de dire : « Vous ne savez pas (Lâ Ta'lamûn) » vise à indiquer que ce qui est infirmé [pour ces gens] est une science minutieuse et précise. »³

1045- Verset 45 : « Et lorsque tu lis le Coran, Nous plaçons – entre toi et ceux qui ne croient pas en l'au-delà – un voile dissimulateur. » Ibn 'Âchûr ؓ a dit : « Allah a décrit le voile (*Al Hijâb*) comme étant dissimulateur (*Mastûr*) pour bien accentuer la réalité de son genre. C'est-à-dire : Un voile extrêmement épais pour bien cacher ce qu'il doit cacher, comme si lui-même était dissimulé par un rideau, un autre voile. Ou alors : Il a voulu dire que c'est un voile d'un autre genre que les voiles connus, à savoir : Un voile que les yeux ne peuvent pas voir. »⁴

1046- Verset 46 : « Et lorsque tu mentionnes ton Seigneur, Seul, dans le Coran, ils tournent le dos par aversion. » Al Qurtubî ؓ a dit : « Abû Al Jawzâ' Aws ibn 'AbdiLlah a dit : « Il n'y a pas une chose qui repousse plus Satan du cœur

les deux, il existe des affaires ambiguës que beaucoup de gens ne connaissent pas. Quiconque donc se prémunit de ces ambiguïtés préserve sa religion et son honneur. Quant à quiconque tombe dedans, il tombe dans l'illicite comme le berger qui fait paître son troupeau autour d'un enclos. Peu s'en faut qu'il l'y fasse paître. Or, chaque roi possède un enclos et l'enclos d'Allah, ce sont Ses interdits. Certes, dans le corps, il y a un morceau de chair : s'il est sain, alors tout le corps sera sain mais s'il est corrompu, alors tout le corps sera corrompu. Ce morceau est le cœur. » Al Bukhârî (n°52) et Muslim (n°1599).

¹ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân.*

² *Nazarât Lughawiyyah.*

³ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (15/115).

⁴ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (15/117).

que de dire : « Il n'y a aucune divinité [digne d'adoration] excepté Allah. » Ensuite, il récita ce verset. »¹

1047- Verset 51 : « Et ils disent : « Quand est-ce ? ». Dis : « Il se peut que ce soit proche. » » Cheikh Sa'dî رحمه الله a dit : « Il n'y a aucun bénéfice ni intérêt à préciser le temps de la venue de l'Heure. En fait, le bénéfice et le but sont plutôt son établissement, sa reconnaissance et sa confirmation. En effet, tout ce qui arrive est nécessairement proche. »²

1048- Verset 52 : « Le jour où Il vous appellera, alors vous Lui répondrez par Sa louange et vous penserez alors que vous n'êtes restés [sur la Terre] que peu de temps. » Al Baghawî رحمه الله a dit : « Ceci parce que même si une personne restait des milliers d'années en ce bas monde et dans la tombe, cela serait [toujours] considéré comme une petite durée par rapport à la durée de la Résurrection et de l'Éternité. Qatadah a dit : « Ils méprisent la durée de ce bas monde au regard de la Résurrection. »³

1049- Verset 53 : « Et dis à Mes serviteurs qu'ils disent ce qu'il y a de meilleur. Certes, le Diable (Satan) sème la discorde entre eux. Certes, le Diable (Satan) est – pour l'Homme – un ennemi déclaré. » Ibn 'Âchûr رحمه الله a dit : « L'objectif le plus important de cette éducation est d'éduquer les membres de cette communauté dans leurs relations les uns envers les autres en adoptant une bonne relation mutuelle et en tenant de douces paroles. Ceci parce que les paroles indiquent les finalités comme mentionné dans Sa parole : « Certes, le Diable (Satan) sème la discorde entre eux. » Ensuite, les éduquer dans leur discussion avec les polythéistes en évitant ce qui provoque la querelle et l'hostilité qui pourrait augmenter l'arrogance des polythéistes et leur intransigeance. Cela fait partie de la discorde que Satan peut susciter entre eux et leur ennemi. Allah ﷻ dit : « Repousse [le mal] par ce qui est meilleur et alors celui avec qui il y avait entre toi et lui une animosité deviendra comme un ami chaleureux. » (Les Versets Détaillés, 41 : 34). À cette époque-là, à La Mecque, les Musulmans étaient une petite faction et Allah avait détourné d'eux le mal de leurs ennemis par Sa douce bonté. Il leur avait aussi ordonné de ne pas être une cause de détérioration et d'aggravation de cette situation pour qu'ils restent en sécurité. »⁴

1050- Verset 57 : « Voilà ceux qu'ils invoquent, cherchent [eux-mêmes] à trouver le [meilleur] moyen de se rapprocher le plus de leur Seigneur. Ils espèrent Sa miséricorde et ils ont peur de Son châtement. » Ibn Kathîr رحمه الله a dit : « L'adoration ne se complète et se parfait que par la peur (*Al Khawf*) et l'espoir (*Ar-Rajâ'*). En effet, la peur réfrène des interdits tandis que l'espoir permet d'augmenter les actes d'obéissance. »⁵

¹ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân.*

² *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân.*

³ *Ma'âlim At-Tanzîl* (2/687).

⁴ *At-Tabrîr Wat-Tanwîr* (15/132).

⁵ *Tafsîr Al Qur'ân Al 'Azîm* (3/46).

1051- Verset 58 : **«Il n'existe pas une cité [injuste] que Nous ne détruisions avant le Jour de la Résurrection, ou que Nous ne châtions d'un dur châtement. Cela est bien consigné dans le Livre [des décrets immuables].»** Al Qurtubî ؒ a dit : « 'Abdallah ibn Mas'ûd ؓ a dit : « Lorsque la fornication et l'intérêt usuraire apparaissent dans une cité, alors Allah permet la destruction [de ses habitants]. »¹

1052- Verset 59 : **«Et Nous avons apporté aux Thamûd la chamelle en tant que signe visible mais ils lui firent du tort. Et Nous n'envoyons de signes qu'en guise d'apeurement.»** Ibn 'Âchûr ؒ a dit : « Allah a spécifiquement mentionné les Thamud et leur signe parce que leur affaire était célèbre parmi les Arabes et parce que les traces de leur destruction dans la terre des Arabes étaient proches des habitants de La Mecque. N'importe qui, parmi ceux qui y habitaient et ceux qui y passaient durant leurs voyages entre La Mecque et le Cham, voyait leurs demeures. »²

1053- Verset 60 : **«Quant à la vision que Nous t'avons montrée, Nous ne l'avons faite qu'en guise de tentation pour [éprouver] les gens ainsi que l'arbre maudit [mentionné] dans le Coran. Et Nous leur faisons peur mais cela ne fait qu'augmenter leur grande transgression.»** Ibn Taymiyyah ؒ a dit : « Quand le Messenger d'Allah ﷺ les informa du Voyage Nocturne et de l'Arbre de *Zaqqûm*, un groupe parmi les gens nia ceci et prétendit que la raison infirmait cela. Alors, Allah a fait descendre : **«Quant à la vision que Nous t'avons montrée, Nous ne l'avons faite qu'en guise de tentation pour [éprouver] les gens ainsi que l'arbre maudit [mentionné] dans le Coran.»** C'est-à-dire : Une épreuve et un test pour les gens pour distinguer le croyant du mécréant. Et parmi ce qu'il ﷺ leur informa, il leur a dit qu'il avait vu le Paradis et l'Enfer, et ceci est ce avec quoi qu'il les apeurait. »³

1054- Verset 60 : **«Et Nous leur faisons peur mais cela ne fait qu'augmenter leur grande transgression.»** Ibn 'Âchûr ؒ a dit : « Ici, Allah a choisi d'employer des verbes au présent : **«Nous leur faisons peur»** et **«Cela ne fait qu'augmenter»** pour impliquer la répétition et le renouvellement de la peur. En effet, à chaque fois que l'apeurement se renouvelle, leur transgression se renouvelle et devient plus grave. »⁴

1055- Verset 64 : **«Et excite qui tu pourras parmi eux par ta voix et amène contre eux ta cavalerie et ton infanterie.»**

Al Qurtubî ؒ a dit : « La voix de Satan désigne tout prédicateur qui appelle à une désobéissance d'Allah. En effet, Ibn 'Abbâs ؓ et Mujâhid ont dit : « C'est la musique, les flûtes et le divertissement. »⁵

¹ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (13/107).

² *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (15/144).

³ *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fi Tafsîr* (4/235).

⁴ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (15/149).

⁵ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (13/118).

Ibn Al Qayyim ؒ a dit : « Quiconque parle sans obéir à Allah, ou joue du luth, ou de la flûte, ou du tambourin, ou du tambour alors tout ceci est la voix de Satan. Quiconque s'efforce à pied dans la désobéissance à Allah fait partie de l'infanterie de Satan. Quiconque s'efforce à cheval dans la désobéissance à Allah fait partie de sa cavalerie. »¹

1056- Verset 64 : « Et associe-toi à eux dans les biens et les enfants et promets-leur. Et ce que le Diable (Satan) leur promet n'est que leurre. » Ibn Juzayy ؒ a dit : « Son association à eux dans leur argent et leur bien est par son acquisition par l'intérêt usuraire et leur dépense dans les désobéissances et les péchés. Son association à eux dans leurs enfants est par la propension de la fornication, notamment par l'appellation de l'enfant par 'Abd Ach-Chams ou 'Abd Al Hârith, et ce qui ressemble à cela. »²

1057- Verset 70 : « Et Nous les avons préférés à beaucoup de ce que Nous avons créés d'une grande préférence. » Al Qurtubî ؒ a dit : « Ce qui est correct et sur quoi on se fie est que la préférence est par [le biais de] la raison, qui est la base de la responsabilité [individuelle obligatoire]. En effet, grâce à elle, on connaît Allah, on comprend Ses paroles, on parvient à Ses délices et on déclare véridique Ses Messagers. Toutefois, comme tout ce que le serviteur voulut ne fut pas répondu, alors les Messagers furent envoyés et les Livres furent révélés. »³

1058- Verset 71 : « Le jour où Nous appellerons chaque groupement d'hommes par leur guide [littéralement : leur imam]. Quiconque donc recevra son Livre dans sa main droite, alors voilà ceux qui liront leur Livre. Et on ne leur fera pas la moindre injustice, ne serait-ce d'une pellicule de datte. » Ibn Juzayy ؒ a dit : « La pellicule de datte (*Al Fatîl*) est la fine enveloppe qui est dans la fente du noyau de la datte. La signification de ce verset est qu'ils ne seront pas lésés dans leurs œuvres, ni en petite quantité ni en grande. Ainsi donc, Allah a exprimé par la moindre des choses pour attirer l'attention vers le plus. »⁴

1059- Verset 72 : « Et quiconque ici-bas [Littéralement : dans ceci] aura été aveugle, alors dans l'au-delà il sera aveugle et il sera [encore] plus égaré du sentier. » Ibn Juzayy ؒ a dit : « [Littéralement] L'indication : « Dans ceci (*Fî Hâdhihi*) » désigne ce bas monde. Quant à l'aveuglement, la cécité, etc. (*Al 'Amâ*) cela signifie la cécité du cœur. C'est-à-dire : Quiconque en ce bas monde était aveugle à la guidée et à ce qui est exact, alors au Jour de la Résurrection, il sera aussi aveugle. C'est-à-dire : Il errera et désespérera du bien. »⁵

1060- Verset 79 : « Et de la nuit, veilles-y une partie en prière surérogatoire. Il se peut que ton Seigneur te ressuscite en une position louée [louable]. »

¹ *Badâ'i At-Tafsîr* (2/142); *Tafsîr Al Qayyim*.

² *At-Tasîl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (1/492).

³ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (13/126).

⁴ *At-Tasîl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (1/493).

⁵ *At-Tasîl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (1/493).

Al Qurtubî ؒ a dit : « La veillée nocturne en prière permet de s'isoler avec le Créateur et de s'adresser confidentiellement à Lui en dehors des gens. »¹

Ibn 'Âchûr ؒ a dit : « Dans le Recueil Authentique d'Al Bukhârî, d'après Ibn 'Umar ؓ : « Certes, au Jour de la Résurrection, les gens deviendront une multitude – c'est-à-dire : des groupes – chaque communauté suivra son Prophète et ils diront : « Ô Untel ! Intercède. Ô Untel ! Intercède. » Jusqu'à ce que la demande d'Intercession aboutisse au Prophète Muḥammad ﷺ. Ce jour-là sera celui où Allah l'élèvera au Rang Louable (*Al Maqâm Al Maḥmūd*). »². »³

Ibn Bâdîs ؒ a dit : « Dans ceci, il y a une annonce aux croyants de la bonne issue finale qui est réservée à ceux qui se tiennent debout pour leur Seigneur au cœur de la nuit et ce qu'ils auront comme rangs auprès de Lui en fonction de leur position. En effet, tout comme les croyants ont rejoint leur Prophète ﷺ dans la pratique de cette adoration [ici-bas], de même, ils le rejoindront dans la bonne récompense qui en découlera [dans l'au-delà]. »⁴

1061- Verset 81 : « Et dis : « La Vérité est venue et le Faux a disparu. Certes, le Faux est (*Kâna*) voué à la disparition (*Zahûqan*). » » Ibn 'Âchûr ؒ a dit : « Le verbe : Être (*Kâna*) prouve que la disparition du Faux est une évidence et son affaire, à chaque époque, est qu'il apparaît et se manifeste mais ensuite il disparaît et s'éteint. »⁵

1062- Verset 82 : « Et Nous faisons descendre du Coran ce qui constitue une guérison et une miséricorde pour les croyants. » Cheikh Sa'dî ؒ a dit : « La guérison que contient le Coran est générale pour guérir les cœurs des ambiguïtés, de l'ignorance, de la déviation erronée et des intentions mauvaises. Il englobe donc la science certaine qui élimine par son biais toute ambiguïté et toute ignorance, ainsi que des exhortations et des rappels qui éliminent par leur intermédiaire tout désir qui diverge de l'Ordre d'Allah. Le Coran contient encore une guérison des corps, de ses douleurs et de ses maladies. »⁶

1063- Verset 87 : « Certes, Sa grâce sur toi est grande. » Al Qurtubî ؒ a dit : « En effet, Allah a fait de toi [ô Muḥammad] le maître des fils d'Adam, Il t'a accordé le Rang Louable et Il t'a donné ce Livre majestueux. »⁷

1064- Verset 88 : « Dis : « Même si les hommes et les djinns s'unissaient pour amener quelque chose de semblable à ce Coran, ils ne pourraient rien amener de semblable, même s'ils se soutenaient les uns les autres. » »

Al Baghawî ؒ a dit : « Le Coran est un miracle dans sa composition, sa rédaction et son information à propos des choses visibles et invisibles. Il est au plus

¹ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (13/151).

² Al Bukhârî (n°4718).

³ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (15/185).

⁴ *Tafsîr Ibn Bâdîs*.

⁵ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (15/188).

⁶ *Taysîr Al Karîm Ar-Raḥmân*.

⁷ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (13/169).

haut des rangs de l'éloquence et il ne ressemble en rien aux paroles des créatures parce qu'il n'est pas créé. En effet, s'il était créé, les hommes [et les djinns] auraient apporté quelque chose de similaire. »¹

Ibn Juzay^{رحمته الله} a dit : « Les créatures ont été incapables d'amener quelque chose de semblable parce que le Coran a contenu des sciences divines, des preuves évidentes claires et des significations étonnantes que les gens ne connaissaient pas ni ne pouvaient atteindre. Ensuite, le Coran est venu de manière complète et parfaite. La plupart des gens ont dit qu'ils ont été impuissants face à lui en raison de son éloquence et sa bonne composition. En fait, le caractère miraculeux du Coran comporte de nombreux aspects. »²

Cheikh Sa'dî^{رحمته الله} a dit : « Ceci est une preuve catégorique et une évidence brillante de l'authenticité et la véracité de ce que le Messager ^ﷺ a apporté. En effet, Allah a mis au défi les hommes et les djinns d'amener quelque chose de semblable et Il nous a informés qu'ils ne pourraient jamais amener rien de tel. Même s'ils s'entraidaient tous pour le faire, ils ne pourraient jamais y parvenir et ceci s'est produit comme Allah l'a informé. »³

1065- Verset 92 : « Ou que tu fasses tomber sur nous, comme tu le prétends, le ciel en morceaux. » Ibn Kathîr^{رحمته الله} a dit : « C'est-à-dire : Certes, Tu nous as promis qu'au Jour de la Résurrection le ciel se fendrait, s'effondrerait et ses extrémités pencheraient. Hâte donc ceci en ce bas monde et fais-le tomber en morceaux sur nous ! Mais il est le Prophète de la Miséricorde ^ﷺ et le Prophète du Repentir ^ﷺ. Il a été envoyé comme miséricorde pour les mondes, alors il a demandé leur répit et leur ajournement du châtimement. Peut-être qu'Allah fera sortir de leurs entrailles quelqu'un qui L'adorera et ne Lui associera rien. Et c'est ce qui s'est produit. En effet, parmi ceux qui ont été mentionnés, il y en a qui se sont convertis à l'Islam après cela et leur Islam fut bon. »⁴

1066- Verset 97 : « Et, au Jour de la Résurrection, Nous les rassemblerons [traînés] sur leur visage, aveugles, muets et sourds. Leur refuge sera la Géhenne. »

Al Baghawî^{رحمته الله} a dit : « Si quelqu'un demande : Comment Allah les a-t-Il décrits comme étant aveugles, muets et sourds alors qu'Il a dit : **« Et les criminels verront le Feu. »** (La Caverne, 18 : 53). Il leur a donc confirmé la vision, la parole et l'ouïe ? Il a été dit : Ils seront rassemblés comme Allah les a décrits, ensuite ces choses leur seront rendues. Il y a une autre réponse : Ibn 'Abbâs^{رضي الله عنه} a dit : « **« Aveugles »** : Ils ne verront pas ce qui les réjouit. **« Muets »** : Ils ne s'exprimeront pas avec un argument. **« Et sourds »** : Ils n'entendront rien de ce qui les réjouit. » Al Hasan

¹ *Ma'âlim At-Tanzîl* (2/714).

² *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (1/496).

³ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

⁴ *Tafsîr Al Qu'rân Al 'Azîm* (3/63).

Al Baṣrī a dit : « Ceci est au moment où ils seront conduits à l'endroit où ils resteront debout jusqu'à ce qu'ils entrent en Enfer. »¹

Al Qurṭubī ؒ a dit : « Au Jour de la Résurrection, ils seront traînés sur leur visage vers la Géhenne comme on fait ici-bas avec quiconque outrepassa dans sa négligence et son tourment. Ceci est correct en raison du hadith d'Anas ؓ : Un homme a dit : « Ô Messager d'Allah ! Ceux qui seront rassemblés sur leur visage : l'impie sera-t-il ressuscité sur son visage ! ? » Le Messager d'Allah ﷺ a alors dit : « *Celui qui l'a fait marcher [ici-bas] sur ses deux pieds n'est-il pas capable de le faire marcher sur son visage au Jour de la Résurrection ?* » Lorsque ceci parvint à Qatādah, il a dit : « Si ! Par la gloire de notre Seigneur. »². »³

1067- Verset 102 : « Il [Moïse] a dit : « Assurément, tu as su que ces choses-là, Seul le Seigneur des cieux et de la Terre les a fait descendre en guise de preuves éclairantes. Et certes, ô Pharaon, je pense vraiment que tu es perdu ! » » Ibn Taymiyyah ؒ a dit : « Moïse ؑ était véridique et déclarait véridique [les choses]. Ceci prouve que Pharaon savait pertinemment qu'Allah avait envoyé les signes mais il fut l'une des créatures d'Allah les plus entêtées et les plus tyranniques à cause de la corruption de sa volonté et de son intention, et non à cause de son manque de science. »⁴

1068- Verset 103 : « Il [Pharaon] voulut donc les expulser du territoire. » Ibn 'Āchūr ؒ a dit : « Les polythéistes eurent l'intention [et la volonté] d'expulser le Prophète ﷺ et les musulmans de La Mecque. Leur [intention et] volonté fut semblable à celle de Pharaon d'expulser Moïse ؑ et les Fils d'Israël d'Égypte. »⁵

1069- Verset 106 : « Et un Coran que Nous avons fragmenté pour que tu le lises aux gens de manière posée. » Cheikh Sa'dī ؒ a dit : « C'est-à-dire : De manière lente. Ceci pour qu'ils le méditent [sur ses expressions], ils réfléchissent profondément sur ses significations et ils en extraient ses sciences. »⁶

1070- Versets 107 à 109 : « Dis : « Croyez-y ou n'y croyez pas. Certes, ceux à qui la science a été donnée avant cela, lorsqu'on le leur récite, ils tombent prosternés, le menton contre la terre et ils disent : « Glorifié soit notre Seigneur ! La promesse de notre Seigneur s'est vraiment accomplie. » Et ils tombent sur leur menton, ils pleurent, et ceci augmente leur recueillement. »

Sufyān Arh-Thawrī ؒ a dit : « Quiconque dont sa science le fait pleurer, alors le voilà le savant. En effet, c'est ce qu'Allah a dit dans ces versets. De même, Il a dit : « *Lorsqu'on leur récite les versets du Tout-Miséricordieux, ils tombent prosternés en pleurant.* » (Marie, 19 : 58). »⁷

¹ *Ma'ālim At-Tanzil* (2/718).

² Al Bukhārī (n°4760), Muslim (n°2806) et Aḥmad (n°12708).

³ *Al Jāmi' Li Ahkām Al Qur'ān* (13/178).

⁴ *Al Jāmi' Li Kalām Al Imām Ibn Taymiyyah Fi Tafīr* (4/248).

⁵ *At-Tahzīb Wat-Tanwīr* (15/228).

⁶ *Tafsīr Al Karīm Ar-Raḥmān*.

⁷ *Tanbīh Al Mughtarīn*, (page : 96).

Al Qurṭubî رحمه الله a dit : « Ceci est un renforcement dans leur description et un compliment à leur égard. Il incombe donc à chaque personne qui se pare de la science et en obtient une part de faire en sorte de parvenir à ce rang, à savoir : Il se recueille au moment de l'écoute du Coran, il est humble et il s'humilie. Dans le *Musnad* de Dârimî, d'après Ibrâhîm At-Taymî, Abû Muḥammad a dit : « Quiconque une science lui a été attribuée qui ne le fait pas pleurer, alors il est probable qu'en fait il ne lui ait pas été attribué de science parce qu'Allah a ainsi qualifié les savants [dans Son Livre]. » Ensuite, il récita ce verset. »¹

Ibn Taymiyyah رحمه الله a dit : « Tomber sur le menton est une adoration en tant que telle qu'Allah aime. Tomber sur le menton ne signifie pas coller le menton au sol comme on colle le front. En fait, tomber sur le menton est le début de l'inclinaison et la prostration en est la fin. »²

Ibn Juzay رحمه الله a dit : « **Dis : « Croyez-y ou n'y croyez pas. »** Allah a ordonné de les mépriser et de ne pas s'en soucier. C'est comme s'Il disait : « Peu importe que vous y avez cru ou que vous n'y avez pas cru étant donné que vous n'êtes pas un argument. En effet, l'argument, ce sont les gens de science avant lui et ce sont les croyants parmi les Gens du Livre. **« Certes, ceux à qui la science a été donnée avant cela »** Ceci signifie : Les croyants parmi les gens du Livre. Il a aussi été dit : Ceux qui étaient sur le monothéisme exclusif (*Al Ḥanīfiyyah*) avant l'envoi de Muḥammad ﷺ et sa mission. »³



18- La Caverne (*Al Kahf*)

1071- Verset 1 : « Louange à Allah, Celui qui a fait descendre sur Son serviteur [Muḥammad] le Livre et Il n'y a pas introduit de tortuosité ! » Al Baghawî رحمه الله a dit : « Allah a spécifiquement mentionné son Messager ﷺ parce que la descente et la Révélation du Coran sur lui étaient non seulement un bienfait pour lui de manière particulière mais aussi pour les gens de manière générale. »⁴

1072- Verset 7 : « Certes, Nous avons placé ce qu'il y a sur la Terre en guise de parure pour que Nous les éprouvions [afin de savoir] lesquels parmi eux accompliraient la meilleure œuvre. » Ibn 'Aṭīyyah رحمه الله a dit : « La meilleure œuvre est de prendre une chose de plein droit, en toute vérité, et de la dépenser de plein droit dans la vérité tout en ayant la foi. C'est aussi s'acquitter des obligations, éviter les interdits et multiplier ce qui est recommandé. »⁵

¹ *Al Jāmi' Li Ahkām Al Qur'ān* (13/189).

² *Al Jāmi' Li Kalām Al Imām Ibn Taymiyyah Fī Tafīr* (4/249).

³ *At-Tas'īl Li 'Ulūm At-Tanzīl* (1/499).

⁴ *Ma'ālim At-Tanzīl* (3/5).

⁵ *Al Muḥarrar Al Wajīz*.

1073- Verset 9 : «As-tu pensé que les compagnons de la Caverne et d'Ar-Raqîm ont fait partie de Nos signes étonnants?» Ibn 'Âchûr ؓ a dit : « Dans ce verset, il y a le « recadrage » des raisons des personnes qui interrogent et qui se préoccupent plus des merveilles des histoires. En effet, ce qui est prioritaire est que les gens tirent les enseignements contenus dans ces histoires en termes de leçons, causes et traces. C'est pourquoi, à la suite de ce verset, Allah a commencé par la mention de la situation des gens de la Caverne. »¹

1074- Verset 10 : «Lorsque les jeunes se réfugièrent dans la caverne, alors ils dirent : « Notre Seigneur ! Attribue-nous de Ta part une miséricorde et assure-nous la droiture concernant notre affaire. » Al Qurtubî ؓ a dit : « Ce verset stipule clairement de fuir pour sa religion et d'émigrer de sa famille, ses enfants, ses proches, ses amis, sa patrie et ses biens par peur des tentations et des tribulations que la personne peut rencontrer. Le Prophète ﷺ est lui-même sorti et a fui pour sa religion. Il en fut de même de ses Compagnons ؓ qui ont émigré de leurs patries. Ils ont quitté leurs terres, leurs demeures, leurs familles, leurs enfants, leurs proches et leurs frères dans l'espoir de la sécurité de leur religion et le salut contre la tentation des impies. »²

1075- Verset 11 : «Alors, Nous avons assourdi leurs oreilles dans la caverne durant nombreuses années.» Al Qurtubî ؓ a dit : « Ici, Allah a spécifiquement mentionné les oreilles parce c'est l'organe par lequel vient la corruption du sommeil. En effet, souvent, le sommeil du dormeur est interrompu par [un bruit parvenant à] ses oreilles. Quelqu'un ayant l'ouïe altérée ne maîtrise pas son sommeil. »³

1076- Verset 13 : «Ce sont des jeunes gens qui avaient cru en leur Seigneur et Nous leur avons ajouté une guidée» Ibn Kathîr ؓ a dit : « Allah a mentionné que ces personnes étaient des jeunes hommes, en fait des jeunes tout simplement. Ils étaient plus réceptifs à la vérité et plus guidés sur le sentier que les personnes âgées qui avaient dépassé les limites de l'arrogance et s'étaient immergées dans la religion du Faux (*Dîn Al Bâtîl*). Voilà pourquoi, la plupart de ceux qui ont répondu à Allah et à Son Messenger ﷺ furent des jeunes. Quant aux anciens de Quraych, la majorité d'entre eux restèrent sur leur religion, et peu parmi eux embrassèrent l'Islam. »⁴

1077- Verset 14 : «Et Nous avons fortifié [littéralement : attaché] leur cœur.»

Al Baghawî ؓ a dit : « Nous les avons fortifiés par la patience et l'affermissement. Nous les avons fortifiés par la lumière de la foi jusqu'à ce qu'ils patientent sur l'émigration de la demeure de leur peuple, qu'ils abandonnent la vanité et la vie

¹ *At-Tahyîr Wat-Tanwîr* (15/259).

² *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (13/216).

³ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân*.

⁴ *Tafsîr Al Qu'rân Al 'Azîm* (3/72).

prospère dans lesquelles ils se trouvaient et qu'ils fuient avec leur religion vers la caverne. »¹

Ibn Al Qayyim ؒ a dit : « L'attache du cœur (*Rabt 'Alā Al Qalb*) est l'inverse de son abandon. L'abandon correspond à défaire le lien de la réussite. C'est l'inattention et l'insouciance de la personne au rappel de son Seigneur. Elle suit alors sa passion et son affaire devient outrancière. Ainsi donc, l'attache du cœur désigne le resserrage du lien de la réussite. En fait, c'est la « connexion » du serviteur au rappel de son Seigneur, le suivi de Son agrément et le rassemblement de tout son être. »²

1078- Verset 16 : « Et lorsque vous vous serez isolés d'eux et de ce qu'ils adorent en dehors [littéralement : à l'exception] d'Allah. » Ibn Kathîr ؒ a dit : « Il a été dit : Lorsqu'ils appelèrent leur roi à la foi en Allah, il refusa leur appel, les intimida et les menaça. Il leur accorda alors un sursis pour qu'ils considèrent bien leur affaire et que peut-être ils se détournent de leur religion sur laquelle ils étaient. C'est durant ce moment de sursis qu'ils purent s'enfuir de leur roi et fuir avec leur religion de la tentation. Ainsi donc, dans ce cas-là, s'isoler des gens est prescrit. Hormis ce cas, l'isolement n'est pas légiféré du fait de ce que l'on rate comme prières en groupe et prières du vendredi. »³

1079- Verset 17 : « Tu aurais vu le soleil, lorsqu'il se levait, il s'écartait de leur caverne vers la droite et lorsqu'il se couchait, il passait à leur gauche, tandis qu'eux-mêmes sont là dans une partie spacieuse [de la caverne]. Cela fait partie des signes d'Allah. » Ibn Juzayy ؒ a dit : « La signification de ce verset est la suivante : Le soleil ne les touchait pas au moment de son lever et de son coucher pour qu'ils ne brûlent pas par sa chaleur. Ainsi, il a été dit que ceci était un prodige en leur faveur et une chose extraordinaire. »⁴

1080- Verset 18 : « Et leur chien, pattes étendues, était à l'entrée. » Al Qurtubî ؒ a dit : « Ibn 'Ariyyah ؒ a dit : « Si certains chiens ont atteint cet immense haut degré du fait de leur compagnie et leur fréquentation des gens vertueux et des alliés d'Allah de sorte qu'Allah nous informe de ceci dans Son Livre, alors que dis-tu des croyants monothéistes qui fréquentent et aiment Ses alliés et les vertueux ? En fait, dans cela, il y a une consolation et un réconfort pour les personnes qui aiment le Prophète ﷺ et sa famille mais ont des manquements. »⁵

1081- Verset 21 : « Alors, ils dirent : « Construisez sur eux un édifice. Leur Seigneur est plus Connaisseur d'eux. » [Mais] Ceux qui l'emportèrent concernant leur affaire dirent : « Certainement, nous édifierons sur eux un lieu de culte [littéralement : une mosquée]. » » Ibn 'Āchûr ؒ a dit : « Prendre les tombes en tant que lieux de culte et y faire la prière est interdit parce que ceci

¹ *Ma'ālim At-Tanzîl* (3/17).

² *Badā'i At-Tafsîr* (2/157); *Tafsîr Al Qayyim*.

³ *Tafsîr Al Qur'ân Al 'Azîm* (3/73).

⁴ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (1/504).

⁵ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (13/232).

est un moyen qui peut mener à l'adoration de l'occupant de la tombe ou parce que cela ressemble à l'acte de ceux qui adorent les saints de leur religion. »¹

1082- Verset 24 : « Et souviens-toi de ton Seigneur lorsque tu as oublié. »
Ibn Kathîr ؓ a dit : « Allah a orienté quiconque a oublié quelque chose dans ses paroles qu'il se souvienne d'Allah parce que l'oubli vient de Satan et le rappel d'Allah repousse Satan. Ainsi donc, lorsque Satan s'en va, l'oubli s'en va aussi. Par conséquent, le rappel d'Allah est une cause de rappel. »²

1083- Verset 28 : « Et patiente [en restant] avec ceux qui invoquent leur Seigneur, le matin et le soir, désirant Son Visage. » Ibn Juzayy ؓ a dit : « « Et patiente » C'est-à-dire : Contient ta personne en étant patient. « Avec ceux qui invoquent leur Seigneur » Ce sont les pauvres parmi les musulmans, comme : Bilâl, Khabbâb et Suhayb ؓ. Les impies parmi les Quraychites disaient au Messager d'Allah ﷺ : « Repousse ces gens-là et nous nous assiérons avec toi. »³

1084- Verset 28 : « Et n'obéis pas à quiconque dont Nous avons rendu son cœur inattentif (insouciant) à Notre rappel et qui suit sa passion ; et son affaire est outrancière. »

Cheikh Sa'dî ؓ a dit : « Ce verset prouve que celui qui mérite d'être obéi et d'être un imam pour les gens est celui dont le cœur est rempli de l'amour d'Allah et dont la langue en déborde. Il persévère dans le rappel d'Allah et suit ce qui agréé et satisfait son Seigneur. Ainsi donc, il a devancé ceci à sa passion et grâce à cela il a préservé ce qu'il a préservé de son temps. Ses situations ont été réformées, ses actes ont été droits et il a appelé les gens à ce qu'Allah l'avait gratifié. Par conséquent, une telle personne mérite d'être suivie et d'être un imam. »⁴

Ibn 'Uthaymîn ؓ a dit : « Lorsque tu vois que ton temps passe et ta vie s'écoule sans qu'il en résulte quelque chose d'utile ni de bénéfique et que dans le même temps tu ne trouves pas de bénédiction dans ton temps, alors méfie-toi que cette parole d'Allah dans ce verset ne t'ait atteinte. C'est-à-dire : Ton temps a été dilapidé et ton affaire s'est dispersée sans qu'il y ait de bénédiction. Sache donc que certains se rappellent d'Allah mais ils se rappellent de Lui avec un cœur inattentif et insouciant. C'est pourquoi, ils ne tirent pas bénéfice de leur rappel d'Allah. »⁵

1085- Verset 29 : « Et dis la Vérité de ton Seigneur. Quiconque donc [le] souhaite, alors qu'il croie ; et quiconque [le] souhaite, alors qu'il mécroie. »

Al Qurtubî ؓ a dit : « Allah attribue la vérité à qui Il souhaite même si la personne est faible [et pauvre] ; et Il en prive qui Il souhaite même si la personne est forte et riche. Ne repoussez donc pas les croyants pour votre passion. Si vous le souhaitez, alors croyez donc ! Et si vous le souhaitez, alors mécroyez donc ! »⁶

¹ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (15/290).

² *Tafsîr Al Qur'ân Al 'Azîm* (3/78).

³ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (1/507).

⁴ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

⁵ *Tafsîr Al Qur'ân Al Karîm*.

⁶ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (13/260).

Ibn 'Achûr ؓ a dit : « Ici, la foi a devancé l'impiété car la foi est ce qui est vivement désirée et recherchée. »¹

1086- Versets 32 à 43 : « Donne-leur l'exemple de deux hommes : à l'un d'eux, Nous avons attribué deux jardins de vignes que Nous avons entourés de palmiers et Nous avons mis entre les deux jardins des champs cultivés. Les deux jardins produisaient leur récolte sans jamais rien manquer. Et Nous avons fait jaillir entre eux un ruisseau. Il donnait des fruits. Alors, il a dit à son compagnon avec qui il conversait : « Je possède plus de biens que toi et je suis plus puissant [que toi] grâce à mon clan. » Il entra dans son jardin en étant injuste envers lui-même [par son ingratitude]. Il a alors dit : « Je ne pense pas que ceci puisse jamais périr ; et je ne pense pas que l'Heure surviendra ; et si on me ramène vers mon Seigneur, certainement je trouverai un meilleur lieu de retour [que ce jardin]. Son compagnon, qui conversait avec lui, lui a alors dit : « Mécroirais-tu en Celui qui t'a créé de terre, ensuite de sperme, puis t'a façonné en homme ? Quant à moi, c'est Allah qui est mon Seigneur et je n'associe personne à mon Seigneur ? Lorsque tu es entré dans ton jardin, pourquoi n'as-tu pas dit : « C'est ce qu'Allah a souhaité. Il n'y a de force que par Allah ! » Si tu me vois moins pourvu que toi en biens et en enfants, alors il se peut que mon Seigneur me donne [bientôt] quelque chose de meilleur que ton jardin et qu'Il envoie sur [le tien], du ciel, une calamité de sorte que son sol devienne glissant, ou que son eau se tarisse de sorte que tu ne puisses plus la retrouver. » Et sa récolte fut détruite. Il se mit alors à se torturer les deux mains à cause de ce qu'il y avait dépensé tandis que ses treilles étaient complètement ravagées. Et il disait : « Ah ! Que j'eusse souhaité n'avoir associé rien ni personne à mon Seigneur ! » Et, en dehors d'Allah, il n'eut aucun groupe de gens qui le secourut. Et il ne put se secourir lui-même. » Ibn Kathîr ؓ a dit : « Dans ces versets, Allah cite en exemple deux hommes dont l'un est propriétaire de deux jardins. Celui-ci s'enorgueillit de celui-là et la conséquence de son orgueil est la ruine tandis que l'autre se montre humble et la conséquence de son humilité est la prospérité. Parmi les subtilités de cette histoire est que celle-ci est venue après qu'Allah a ordonné à Son Prophète ﷺ de patienter en compagnie des faibles croyants à la différence des orgueilleux Quraychites qui se sont enorgueillis de s'asseoir avec ces faibles croyants. L'issue finale des impies orgueilleux fut la ruine tandis que l'issue finale des croyants humbles fut la prospérité. Tout ceci est à l'image de ces deux personnes avec leur jardin respectif : l'un fut ruiné tandis que l'autre devint prospère. »²

1087- Versets 32 – 35 : « Donne-leur l'exemple de deux hommes : à l'un d'eux, Nous avons attribué deux jardins de vignes [...] Il entra dans son jardin en étant injuste envers lui-même [par son ingratitude]. Il a alors dit : « Je ne pense pas que ceci puisse jamais périr ; » Ach-Chanqitî ؓ a dit : « Dans ces

¹ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (15/307).

² *Tafsîr Al Qu'rân Al 'Azîm* (3/80).

versets, Allah mentionne l'histoire du propriétaire des deux jardins. Pourtant, dans le verset, Allah dit : **« Il entra dans son jardin »** en employant le singulier alors qu'il y a pourtant deux jardins. La raison de cela est que le propriétaire a dit sa parole uniquement après être entré dans l'un de ses deux jardins. En effet, il ne lui était pas possible d'entrer en même temps dans les deux jardins ensemble. »¹

1088- Verset 34 : « Il donnait des fruits. Alors, il a dit à son compagnon avec qui il conversait : « Je possède plus de biens que toi et je suis plus puissant [que toi] grâce à mon clan. » » Ibn Kathîr ؒ a dit : « Qatâdah a dit : « Par Allah ! Voici le souhait du pervers : avoir beaucoup d'argent et posséder du pouvoir. »²

1089- Verset 35 : « Il entra dans son jardin en étant injuste envers lui-même [par son ingratitude]. Il a alors dit : « Je ne pense pas que ceci puisse jamais périr ; » » Ibn Juzayy ؒ a dit : « Il était injuste envers lui-même : soit, en raison de son ingratitude ; ou soit, en raison de la manière dont il a rencontré son frère. En effet, toute son attitude englobe la vanité, l'orgueil et le mépris de son frère. »³

1090- Verset 36 : « Et si on me ramène vers mon Seigneur, certainement je trouverai un meilleur lieu de retour [que ce jardin]. » Cheikh Sa'dî ؒ a dit : « Quel rapport y a-t-il entre le don d'ici-bas et celui de l'au-delà jusqu'à ce qu'une personne, dans son ignorance, pense que quiconque il lui a été donné ici-bas alors il lui sera donné dans l'au-delà !? Plutôt, le plus souvent, Allah fait en sorte que ce bas monde se refuse à Ses alliés et à Ses élus. Et, à l'inverse, Il en fait largesse à Ses ennemis. Toutefois, dans l'au-delà, ils n'auront aucune part. »⁴

1091- Verset 39 : « Et lorsque tu es entré dans ton jardin, pourquoi n'as-tu pas dit : « C'est ce qu'Allah a souhaité. Il n'y a de force que par Allah ! » » Ibn Rajab ؒ a dit : « Concernant ce verset, Ibn Hubayrah a dit : « Allah n'a pas dit : « Ce qu'Allah a souhaité s'est passé. » ou : « Ce qu'Allah a souhaité ne s'est pas passé. » Plutôt, il a utilisé une expression absolue pour englober le passé, le présent et le futur. »⁵

1092- Versets 39 – 40 : « Si tu me vois moins pourvu que toi en biens et en enfants, alors il se peut que mon Seigneur me donne [bientôt] quelque chose de meilleur que ton jardin et qu'Il envoie sur [le tien], du ciel, une calamité de sorte que son sol devienne glissant, ou que son eau se tarisse de sorte que tu ne puisses plus la retrouver. » Cheikh Sa'dî ؒ a dit : « La personne l'a informé du bienfait d'Allah sur elle qui fut par la foi et l'Islam, même si elle avait peu de biens et d'enfants. En effet, ceci est le véritable bienfait parce que – sauf cela – tout est exposé à la disparition ainsi qu'à la punition et au tourment pour ces bienfaits. »⁶

¹ *Adwâ' Al Bayân* (3/274).

² *Tafsîr Al Qur'ân Al 'Azîm* (3/81).

³ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (1/510).

⁴ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

⁵ *Adh-Dhayl 'Alâ Tabaqât Al Hanâbilah*.

⁶ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

1093- Verset 42 : « Et sa récolte fut détruite. Il se mit alors à se tordre les deux mains à cause de ce qu'il y avait dépensé tandis que ses treilles étaient complètement ravagées. » Ibn 'Âchûr ؓ a dit : « Cette punition cerna cette personne mais pas simplement pour l'impiété et l'ingratitude dont elle fit preuve. En effet, Allah peut accorder à de nombreux impies de jouir [de tout] tout au long de leur vie. En fait, Il leur donne un répit pour les égarer graduellement et progressivement. Cette punition qui a cerné cette personne fut en guise de rétribution pour sa tyrannie parce qu'elle a fait de sa richesse et son argent un moyen pour mépriser le croyant pauvre. »¹

1094- Verset 45 : « Et propose-leur l'exemple de la vie d'ici-bas. Elle est comme une eau que Nous faisons descendre du ciel dont la végétation de la terre se mélange à elle. Alors, elle devient de l'herbe desséchée que les vents dispersent. Et Allah est Bien Capable sur toute chose. » Al Qurtubî ؓ a dit : « Les sages ont dit : « Certes, Allah a comparé ce bas monde à l'eau parce que l'eau ne reste pas dans un seul et même état. Il en est ainsi de ce bas monde. De même, l'eau ne reste pas mais disparaît. Il en est aussi de même de ce bas monde qui périt. Également, personne ne peut entrer dans l'eau sans se mouiller. Il en est encore de même de ce bas monde : personne n'y entre sans qu'il ne soit à l'abri de sa tentation et de son fléau. Enfin, si l'eau est en quantité suffisante, alors elle est bénéfique et fertile mais si elle est en quantité excessive, elle est nocive et destructrice. Il en est encore une fois de même de ce bas monde : ce qui est suffisant est utile tandis que ce qui est en excès est nuisible. »²

1095- Verset 46 : « L'argent et les enfants sont la parure de la vie d'ici-bas. »

Al Baghawî ؓ a dit : « **« L'argent et les enfants »** dont 'Utbah et ses riches compagnons se vantèrent. **« La parure de la vie d'ici-bas »** ne fait pas partie de la provision de l'au-delà. 'Alî ibn Abî Tâlib ؓ a dit : « L'argent et les enfants sont la culture de ce bas monde tandis que les œuvres vertueuses sont la culture de l'au-delà. Et, parfois, Allah peut rassembler les deux pour certaines personnes. »³

Ibn 'Âchûr ؓ a dit : « La mention du devancement de l'argent sur les enfants est due au fait que c'est ce qui vient en premier à l'esprit des gens. En effet, l'argent est désiré par tout le monde : les petits et les grands, les jeunes et les vieux, le pauvre et le riche, etc. À la différence des enfants qui suffisent amplement à quiconque. »⁴

1096- Verset 46 : « Et les œuvres vertueuses durables ont une meilleure rétribution et un meilleur espoir auprès de ton Seigneur. »

¹ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (15/328).

² *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (13/289).

³ *Ma'âlim At-Tanzîl* (3/34).

⁴ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr*.

Cheikh Sa'dî ؒ a dit : « Ce qui reste à l'homme, lui est bénéfique et le réjouit est : les œuvres vertueuses durables (*Al Bâqiyât As-Sâlihât*).¹ Ceci englobe l'ensemble des actes d'obéissance obligatoires et recommandés parmi les droits d'Allah et ceux de Ses serviteurs, que ce soit : la prière, l'aumône légale, la charité, le pèlerinage, la 'Umrah, la proclamation de la gloire d'Allah, de Sa louange, de Son Unicité, de Sa grandeur, la lecture [du Coran], la recherche de la science bénéfique, l'injonction du convenable et l'interdiction du blâmable, le maintien du lien de parenté, la bonté envers les parents, l'accomplissement du droits des épouses, des esclaves et des bêtes ainsi que l'ensemble des formes de bienfaisance envers les créatures. »²

En commentaire de ce verset, Dr. Su'ûd Ach-Chrîm (qu'Allah le préserve) a dit : « Ce verset est comme le verset : **﴿Et les œuvres vertueuses durables ont une meilleure rétribution et une meilleure destination auprès de ton Seigneur.﴾** (Marie, 19 : 76). Les œuvres vertueuses durables sont les paroles dont leurs mérites ont été rapportées dans la Tradition Prophétique authentique : Gloire à Allah ; Louange à Allah ; Il n'y a aucune divinité [digne d'adoration] excepté Allah ; Allah est le Plus Grand. Ainsi donc, quiconque n'est pas destiné ni n'est capable d'atteindre l'enceinte de la Maison Antique (*Al Bayt Al 'Atîq*) en raison d'un événement quelconque ou d'une maladie, alors qu'il ne rate pas les dix premiers jours bénis de *Dhûl Hijjah* et qu'il accomplit durant ces dix jours des œuvres qui sont meilleures que le combat dans le sentier d'Allah ainsi que d'autres œuvres. »³

1097- Verset 49 : **﴿Ils diront : « Ô Malheur à nous ! Qu'a donc ce Livre à n'omettre [de mentionner] ni péché mineur ni péché majeur sans le recenser ? » Et ils trouveront présent [tout] ce qu'ils ont œuvré. Et ton Seigneur ne fait d'injustice à personne.﴾** Al Qurtubî ؒ a dit : « Qatâdah a dit : « Les gens se plaindront du recensement mais personne ne se plaindra d'une quelconque injustice. Faites donc attention aux péchés véniels car ils s'accumulent sur la personne jusqu'à la détruire. »⁴

¹ Il a été dit que ces « œuvres vertueuses durables » correspondaient aux quatre paroles : 1- Gloire à Allah (*SubhânaLlah*). 2- Louange à Allah (*Al HamduliLlah*). 3- Allah est le Plus Grand (*Allah Akbar*). 4- Il n'y a ni puissance ni force excepté par Allah (*Lâ Hawla Wa Lâ Quwwata Illah BiLlah*). Voir : *Al Mustadrak* (1/541), Al Hâkim et *Sahîh Al Jâmi'* (n°3214), Al Albânî.

² *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

³ Cette parole de cheikh Su'ûd Chrîm (qu'Allah le préserve) est une référence au hadith d'AbdaLlah ibn 'Abbâs ؓ qui a dit : « Le Messenger d'Allah ﷺ a dit : « *Il n'y a pas de jours au cours desquels les œuvres vertueuses sont plus aimées auprès d'Allah que ces dix jours-ci* [c'est-à-dire : les dix premiers jours [du mois] de *Dhûl Hijjah*]. Les Compagnons demandèrent : « Ô Messenger d'Allah ! Pas même le combat dans le sentier d'Allah ? » Le Messenger d'Allah ﷺ répondit : « *Pas même le combat dans le sentier d'Allah ! Excepté un homme qui est sorti avec sa personne et ses biens et rien de cela n'est revenu.* » Al Bukhârî (n°969) et Abû Dâwud (n°2438).

⁴ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân*.

1098- Verset 50 : « Et lorsque Nous avons dit aux Anges : « Prosternez-vous devant Adam. » » Ibn Kathîr ؒ a dit : « C'est une prosternation de noblesse, d'honneur et de haute considération. »¹

1099- Verset 54 : « Et, assurément, Nous avons déployé dans ce Coran pour les gens tous types d'exemples. [Cependant] L'Homme est celui qui polémique le plus [parmi les créatures]. » Ibn 'Achûr ؒ a dit : « D'après 'Alî ؓ : Le Prophète ﷺ lui rendit visite ainsi qu'à Fâtimah durant une nuit. Il [leur] demanda : « Ne priez-vous pas ? » Alors, 'Alî a répondu : « Ô Messenger d'Allah ! Nos âmes sont dans la Main d'Allah. S'Il avait souhaité nous ressusciter, Il nous aurait ressuscités. » Il a dit : Le Messenger d'Allah ﷺ s'est détourné au moment où je lui ai dit cela et il ne m'a rien répondu. Ensuite, je l'ai entendu se frapper la cuisse et dire : « Et l'Homme est celui qui polémique le plus [parmi les créatures]. »². »³

1100- Verset 56 : « Et Nous n'envoyons les Envoyés qu'en guise d'annonceurs de bonnes nouvelles et avertisseurs de menaces. » Al Qurtubî ؒ a dit : « **« Annonceurs de bonnes nouvelles »** C'est-à-dire : Du Paradis pour quiconque a cru. **« Et avertisseurs de menaces. »** C'est-à-dire : Qui font peur [aux gens] par le châtement pour quiconque a mécru. »⁴

1101- Verset 60 : « Et lorsque Moïse a dit à son servent : « Je n'arrêterai pas jusqu'à ce que j'atteigne le confluent des deux mers, même si je dois marcher de longues années. » »

Dans son Recueil Authentique, dans le Livre de la Science, Al Bukhârî ؒ a intitulé un chapitre de la manière suivante : « Chapitre : De la sortie – c'est-à-dire : le parcours, le voyage, etc. – à la recherche de la science. » Dans celui-ci, il a rapporté l'histoire de Moïse ؑ lorsqu'il partit en voyage à la rencontre d'Al Khadir ou Al Khidr ؑ à la recherche d'une science de sa part. Al Khadir ؑ se trouvait en un lieu au confluent de deux mers. Pour cela, Moïse ؑ fut déterminé à marcher un long temps à sa recherche jusqu'à le trouver. »⁵

Al Qurtubî ؒ a dit : « Dans ce verset, il y a divers enseignements liés à la compréhension de la religion : 1- Voyager à la recherche de la science, même pour un savant dans le cas où il désirerait augmenter sa science. 2- Chercher de l'aide auprès d'un servent ou d'un compagnon dans ce but. 3- Tirer profit de la rencontre de personnes émérites et savantes même si leurs contrées sont éloignées ; et ceci était l'habitude des prédécesseurs [vertueux]. Il y a d'autres enseignements encore.

¹ *Tafsîr Al Qur'ân Al 'Azîm* (3/87).

² Al Bukhârî (n°1127) et Muslim (n°775).

³ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (15/348).

⁴ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (13/311).

⁵ Al Bukhârî (n°78 – n°4447). Al Khatîb Al Baghdâdî ؒ a dit : « Dans ce que Moïse ؑ a rencontré comme fatigue à travers sa détermination, son voyage et sa patience à la recherche de la science malgré sa position auprès d'Allah, son rang en termes d'honneur et la noblesse de sa prophétie, il y a une indication de la haute valeur de la science, la position élevée de ses dignitaires et la belle humilité de quiconque la recherche. » *Rihlah Fî Talab Al Hadîth* (page : 106).

Voilà pourquoi, certains voyageurs sont parvenus à une portion prépondérante dans la science et ont obtenu un effort fructueux dans celle-ci. Leurs pieds furent enracinés dans le savoir et ils furent gratifiés de la meilleure forme de rappel, de récompense et de mérite. Al Bukhârî a dit : « Jâbir ibn 'AbdiLlah ؓ a voyagé un mois pour aller voir 'AbduLlah ibn Unays ؓ pour un seul hadith. »¹. »²

1102- Verset 62 : « Quand tous les deux dépassèrent [l'endroit], il [Moïse] a dit à son jeune servant : « Apporte-nous notre déjeuner. Assurément, nous avons rencontré dans notre voyage-ci de la fatigue. » »

Al Qurtubî ؓ a dit : « Dans ce verset, il y a une preuve de l'autorisation d'informer de ce que la personne éprouve comme douleurs ou maladies, et ceci ne déprécie en rien la satisfaction ni la soumission au Destin. Toutefois, cela ne doit pas émaner d'une lassitude ni d'une exaspération. »³

Ibn Al Qayyim ؓ a dit : « Lorsque Moïse ؑ voyagea [avec son disciple Josué ؑ] pour aller à la rencontre d'Al Khadîr, il éprouva de la faim et de la fatigue en cours de chemin. Il mentionna alors ceci à son compagnon de route. Ce voyage entrepris concernait une créature. Mais, lorsqu'Allah a donné rendez-vous à Moïse ؑ durant trente nuits, ensuite Il les a complétées par dix autres supplémentaires, alors pendant tout ce temps, Moïse ؑ n'a rien mangé et n'a ressenti aucune faim ni fatigue.⁴ Ce voyage entrepris concernait le Créateur. Il a voyagé pour aller à la rencontre de son Seigneur. Il en est ainsi du voyage du cœur et de son cheminement lorsque celui-ci chemine vers son Seigneur : Il n'éprouve pas de difficulté ni ne ressent la moindre fatigue à la différence du voyage qu'il entreprend pour aller à la rencontre de certaines créatures. »⁵

1103- Versets 62 – 64 : « Il [Moïse] a dit à son jeune servant : « Apporte-nous notre déjeuner. » ; « Nous avons rencontré dans notre voyage-ci de la fatigue. » ; « Voilà ce que nous cherchions. » » Dr. Nâsir Al 'Umar (qu'Allah le préserve) a dit : « Médite l'histoire de Moïse ؑ avec son jeune servant et tu y trouveras un comportement noble, une relation prévenante et une bonne compagnie de sorte qu'il l'informe des détails de son itinéraire, il s'associe à lui dans les repas, il l'excuse pour ses erreurs commises, etc. Plutôt, il fait même entrer la joie dans sa poitrine afin de dissiper son effroi. Maintenant, réfléchis sur la réalité de nombreuses personnes avec leurs domestiques, leurs servants, leurs étudiants, voire

¹ Hadith bon. Voir : *Adab Al Mufrad* (n°970), Al Bukhârî et *Al Mustadrak* (n°8715), Al Hâkim.

² *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (13/318).

³ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (13/322).

⁴ Allah ؓ a dit : « Et Nous avons donné rendez-vous à Moïse pendant trente nuits et Nous les avons complétées par dix, ainsi le temps fixé par son Seigneur se termina au bout de quarante nuits. Et il [Moïse] a dit à son frère Aaron : « Succède-moi au sein de Mon peuple, œuvre vertueusement et ne suis pas le sentier des corrupteurs. » » (Les Murailles, 7 : 142). Ici, il n'y a aucune mention d'une quelconque faim éprouvée ou d'une fatigue ressentie à la différence du verset de la sourate : La Caverne.

⁵ *Madârij As-Sâlikîn* (3/172) ; *Badâ'i At-Tafsîr* ; *Tafsîr Al Qayyim*.

même leurs propres enfants ! Tu percevras alors où ces gens sont par rapport aux bonnes manières prophétiques. »¹

1104- Verset 66 : ﴿Il [Moïse] lui a dit : « Est-ce que je peux te suivre, à la condition que tu m'apprennes de ce qu'on t'a appris comme bonne direction ? 〉﴾

Ibn Al 'Arabî Al Mâlikî ؒ a dit : « Dans ce verset, il y a une preuve que celui qui étudie suit celui qui enseigne même s'il y a des différences de rangs entre eux. »²

Ibn Kathîr ؒ a dit : « Ceci est une question de politesse et non une question d'imposition ou de coercition. Et c'est ainsi qu'il convient de poser une question, notamment de l'étudiant à l'enseignant. »³

1105- Verset 67 : ﴿Il [Al Khadir] a dit : « Certes, tu ne pourras pas faire preuve de patience avec moi. 〉﴾

Ibn Al 'Arabî ؒ a dit : « Moïse ؑ a jugé selon l'habitude des gens concernant tout ce qui sort de ce qui est habituel et ordinaire, à savoir : ils ne font pas preuve de patience. En effet, ceci est la base dans le jugement concernant l'habitude. »⁴

Ibn Kathîr ؒ a dit : « C'est-à-dire : Certes, tu ne seras pas capable de me tenir compagnie du fait que tu vas voir de moi des actes qui divergent de ta Législation. »⁵

1106- Verset 71 : ﴿Il [Moïse] lui a dit : « L'as-tu ébréché pour noyer ses occupants ? Assurément, tu as commis une chose monstrueuse ! 〉﴾ Al Qasâb ؒ a dit : « Dans ce verset, il y a une indication que les cœurs des croyants sont portés vers la désapprobation du blâmable et ne font pas preuve de patience s'ils doivent supporter des choses blâmables. En effet, Moïse ؑ a promis à Al Khadir de patienter sur ce qu'il verrait de lui mais lorsqu'il l'a vu, alors il l'a désapprouvé. »⁶

1107- Verset 74 : ﴿Il [Moïse] lui a dit : « As-tu tué une âme [innocente et] pure qui n'a tué personne ? Assurément, tu as commis une chose affreuse ! 〉﴾ Ibn 'Atiyyah ؒ a dit : « Un groupe de savants a déduit de ce verset que le jeune garçon [de l'histoire] était pubère tandis qu'un autre groupe en a déduit que ce jeune garçon n'était pas pubère, et ceci à partir du même verset !? Ceux qui ont dit qu'il n'était pas pubère ont déduit cela d'après la caractéristique de l'âme, à savoir que celle-ci était innocente et pure, c'est-à-dire : elle n'avait pas commis de péché. Quant à ceux qui ont dit qu'il était pubère, ils ont déduit cela de la suite, à savoir qu'elle n'avait tué personne. En effet, ceci implique que si cela avait été suite au meurtre d'une âme, alors il n'y aurait eu aucun mal. Ainsi donc, ceci prouve qu'il

¹ *A Falâ Yataddabarûn Al Qur'an.*

² *Ahkâm Al Qur'an (3/1245).*

³ *Tafsîr Al Qur'an Al 'Azîm (3/94).*

⁴ *Ahkâm Al Qur'an.*

⁵ *Tafsîr Al Qur'an Al 'Azîm (3/94).*

⁶ *Nukat Al Qur'an (2/215).*

était pubère car s'il ne l'avait pas été, alors son exécution pour avoir tué une âme, ou une quelconque autre, n'aurait pas été obligatoire. »¹

1108- Verset 78 : « Accomplis la prière au déclin du soleil jusqu'à l'obscurité de la nuit et aussi la Lecture à l'aube. » (Le Voyage Nocturne, 17 : 78); **« Glorifié soit donc Allah, au moment où vous arrivez au soir et au moment où vous arrivez au matin ! À Lui la louange dans les cieux et la Terre, dans l'après-midi et au moment où vous arrivez au milieu de la journée. »** (Les Byzantins, 30 : 17 – 18); **« Et glorifie par la louange de ton Seigneur avant le lever du soleil et avant [son] coucher »** (*Qâf*, 50 : 39). Ibn Taymiyyah ؒ a dit : « Dans Son Livre, Allah a mentionné les temps des prières. Notamment, dans le premier verset ci-dessus, Il en a mentionné trois. Dans le second verset, Il a mentionné cinq temps. Et, dans le troisième verset, Il en a mentionné quatre. La Tradition (*As-Sunnah*) est venue expliquer cela, elle l'a bien montré et précisément déterminé. »²

1109- Versets 79 – 81 – 82 : « J'ai donc voulu le rendre défectueux. » ; « Nous avons donc voulu que leur Seigneur leur accorde en échange. » ; « Ton Seigneur a donc voulu qu'ils atteignent leur puberté. » Al Khâzin ؒ a dit : « Dans ces trois versets, Al Khadîr a employé des pronoms différents. Le premier verset concerne l'ébréchage du bateau. Le second verset concerne le meurtre du jeune garçon. Le troisième verset concerne la construction du mur. Pour chacun de ces actes, Al Khadîr a changé à chaque fois leur attribution. Pourquoi cela ? Étant donné que la finalité du premier acte concerne l'ébréchage du bateau, alors il s'est attribué cet ébréchage à lui-même : **« J'ai donc voulu »** et non à Allah par éducation envers Lui car rendre une chose défectueuse est un préjudice, et il ne sied pas d'attribuer cet acte à Allah. Lorsqu'il a tué le jeune garçon, il a employé l'expression : **« Nous avons donc voulu »** en utilisant le pluriel pour avertir que le meurtre de cet enfant était de son fait mais par ordre d'Allah en raison d'une sagesse future et parce qu'il y avait ici un intérêt enfoui dans un préjudice. Enfin, lorsqu'il a mentionné son effort en vue de l'intérêt des deux orphelins, il a dit : **« Ton Seigneur a donc voulu »** afin d'attribuer le bienfait uniquement à Allah car celui-ci provient de Lui, Seul, et parce que ceci constitue un intérêt pur. »³

1110- Verset 80 : « Quant au garçon, ses père et mère étaient des croyants. Nous avons alors craint (Fa Khachînâ) qu'il ne leur imposât une rébellion et une impiété. » Ibn Kathîr ؒ a dit : « Qatâdah a dit : « Assurément, ses parents se sont réjouis au moment où il est né et ils ont été attristés au moment où il a été tué. S'il avait vécu, il aurait constitué [l'objet de] leur destruction. Ainsi donc, que la personne agrée ce qu'Allah lui a distribué car le décret d'Allah pour le croyant est meilleur que son décret pour lui-même. En effet, le décret d'Allah en ta

¹ *Al Muharrar Al Wajîz* (3/561).

² *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafîr.*

³ *Lubbâb At-Ta'wîl Fî Ma'ânî At-Tanzîl* (4/228).

faveur dans ce que tu répugnes est meilleur que Son décret à ton encontre dans ce que tu aimes. »¹

1111- Verset 82 : « Et leur père était [un homme] vertueux. Ton Seigneur a donc voulu qu'ils atteignent leur puberté et qu'ils en extraient leur trésor en guise de miséricorde [de la part] de ton Seigneur. »

Al Qurtubî ؒ a dit : « Dans ce verset, il y a ce qui prouve qu'Allah préserve la personne vertueuse dans sa personne et dans ses enfants, même s'ils sont éloignés de lui. En effet, il a été rapporté qu'Allah préserve la personne vertueuse jusqu'à sept de sa descendance. »²

Ibn Kathîr ؒ a dit : « Dans ce verset, il y a une preuve que la personne vertueuse est préservée dans sa descendance. Ceci englobe la bénédiction de son adoration envers eux ici-bas et dans l'au-delà, son intercession pour eux et l'élévation de leur degré au plus haut degré du Paradis pour que ses yeux se réjouissent à leur vue. »³

1112- Verset 84 : « Certes, Nous lui avons donné autorité à la surface de la Terre. » Ibn 'Âchûr ؒ a dit : « Cette histoire coranique mentionne quelques caractéristiques essentielles que *Dhûl Qarnayn* possédait : 1- Il était un roi vertueux et juste. 2- Il était inspiré par Allah. 3- Son royaume englobait de vastes contrées. 4- Lors de ses conquêtes, il atteignit un lieu à l'Ouest qui fut inconnu : ce lieu fut une source chaude. »⁴

1113- Verset 84 : « Et Nous lui avons attribué de toute chose une cause [en vue de son acquisition]. » Cheikh Sa'dî ؒ a dit : « Ni Allah ni Son Messager ﷺ ne nous ont informés de ces causes qu'Allah lui a données. De même, ces informations ne nous ont pas été transmises d'une manière qui soit utile à connaître. Par conséquent, nous ne pouvons que nous taire concernant celles-ci. »⁵

1114- Versets 87 – 88 : « Il [Dhûl Qarnayn] a dit : « Quant à quiconque aura été injuste, alors nous le châtierons. Ensuite, il sera ramené vers son Seigneur qui le châtiara d'un châtiment terrible. Et quant à quiconque aura cru et œuvré vertueusement, alors il aura la plus belle récompense. Et nous lui dirons concernant Notre ordre : « Sois facilité ! » » Ibn 'Uthaymîn ؒ a dit : « Réfléchis bien sur la parole de *Dhûl Qarnayn*. Lorsqu'il a mentionné l'impie (le polythéiste), il a d'abord commencé par son châtiment ensuite il a mentionné le châtiment d'Allah. Toutefois, lorsqu'il a mentionné le croyant, il a d'abord commencé par la rétribution d'Allah et ensuite Son agissement avec lui de manière facile. Ceci parce que la finalité du croyant est qu'il parvienne au Paradis à la différence de l'impie dont le châtiment ici-bas précède le châtiment de l'au-delà. »⁶

¹ *Tafsîr Al Qur'ân Al 'Azîm* (3/96).

² *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (13/356).

³ *Tafsîr Al Qur'ân Al 'Azîm* (3/97).

⁴ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (16/20).

⁵ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

⁶ *Tafsîr Al Qur'ân Al Karîm*.

1115- Versets 94 – 95 : « Ils dirent : « Ô *Dhûl Qarnayn* ! Certes, Gog (*Yâ'jûj*) et Magog (*Mâ'jûj*) sèment la corruption à la surface de la Terre. Est-ce que nous pourrions donc t'accorder un tribut pour que tu établisses entre nous et eux une barrage (une barrière) ? » Il a dit : « Ce que mon Seigneur m'a conféré est [bien] meilleur. Aidez-moi donc avec force et j'établirai entre vous et eux un remblai. » » Al Qurtubî ؒ a dit : « Dans ces versets, il y a une preuve que le roi a l'obligation de protéger les créatures dans la préservation de leurs richesses, de combler leurs trous et de réparer leurs brèches dans leurs pertes qu'ils ont subi. Ceci concerne leurs droits qui sont rassemblés dans leurs entrepôts sous sa main et son regard même si ces droits consomment tout cela et les provisions s'épuisent. En effet, il incombe au roi de « panser » leurs pertes et de bien les considérer. Ceci est soumis à trois conditions : 1- Il ne doit pas se préférer à eux en quoi que ce soit. 2- Il doit commencer par ceux qui sont dans le besoin en les aidant. 3- Il doit être équitable entre eux dans le don [en leur attribuant] selon leur position. »¹

1116- Verset 100 : « Et, ce jour-là, Nous présenterons la Géhenne aux impies, de près. »

Ibn Kathîr ؒ a dit : « C'est-à-dire : Allah leur montrera la Géhenne et la leur rendra apparente pour qu'ils voient ce qu'il y a comme châtiments et tourments avant d'y entrer ; et pour que cela soit plus éloquent dans l'accélération de leur souci et leur tristesse. »²

Ach-Chanqitî ؒ a dit : « Ici, Allah a dit que l'Enfer sera présenté de près aux impies. Et, dans un autre verset, Il a dit que les impies seront [aussi] présentés à l'Enfer : « Et le jour où ceux qui auront mécru seront présentés au Feu » (Les Dunes, 46 : 20). Ainsi donc, on comprend que l'Enfer se rapprochera d'eux et eux-mêmes se rapprocheront de lui et ceci en guise d'ajout du châtiment. Nous nous réfugions auprès d'Allah contre cela. [*Âmin*]. »³

1117- Verset 101 : « Ceux dont leurs yeux étaient couverts d'un voile à Mon rappel et ils ne pouvaient rien entendre non plus. » Cheikh Sa'dî ؒ a dit : « C'est-à-dire : Ils sont incapables d'entendre les versets d'Allah qui mènent à la foi en raison de leur haine du Coran et du Messenger ﷺ. En effet, le haineux ne peut pas tendre l'oreille vers les paroles de celui qu'il déteste. Ainsi donc, lorsque les voies de la science et du bien sont voilées et obstruées, alors les gens n'ont ni ouïe, ni vue, ni raison bénéfique et utile. »⁴

1118- Versets 103 – 104 : « Dis : « Est-ce que vous voulez que Nous vous informions qui sont les plus [grands] perdants en œuvres ? Ceux dont leur effort s'est égaré dans la vie d'ici-bas et pourtant ils pensent qu'ils agissent vraiment bien. » Al Qurtubî ؒ a dit : « Dans ces versets, il y a une indication qu'il y a des gens qui accomplissent des œuvres et ils pensent qu'ils sont bienfaisants.

¹ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (13/384).

² *Tafsîr Al Qur'ân Al 'Azîm* (3/104).

³ *Adwâ' Al Bayân* (3/347).

⁴ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

Mais, en fait, leur effort a été réduit à néant. Ce qui a entraîné la réduction de l'effort à néant est soit une corruption dans la croyance ou soit l'ostentation. »¹

1119- Verset 105 : «Voilà ceux qui ont mécru aux signes de leur Seigneur et à Sa rencontre, alors leurs œuvres sont devenues vaines. Nous ne leur assignerons donc aucun poids [c'est-à-dire : aucune valeur] au Jour de la Résurrection.» Ibn 'Achûr ؓ a dit : « N'avoir assigné aucun poids à leurs œuvres a été considéré comme une ramification de la réduction à néant de celles-ci. En effet, en raison de cette réduction à néant, ils sont devenus méprisables et méprisés et ils n'ont rien acquis comme bonnes œuvres vertueuses. »²

1120- Verset 110 : «Dis : « En fait, je suis un être humain semblable à vous. Il m'est révélé que votre Dieu est un Dieu unique ! » »

Al Baghawî ؓ a dit : « Ibn 'Abbâs ؓ a dit : « Allah a enseigné à Son Messager ﷺ l'humilité et la modestie pour qu'il ne soit pas arrogant vis-à-vis de Ses créatures. Il lui a ordonné d'avouer de dire : « Certes, je suis un fils d'Adam comme vous excepté que j'ai été choisi pour la Révélation et qu'Allah m'en a honorée. »³

Ibn 'Uthaymîn ؓ a dit : « Quelle est la sagesse de l'emploi de sa parole : «**Semblable à vous**» dans la parole d'Allah ﷻ : «**Dis : « En fait, je suis un être humain semblable à vous. Il m'est révélé que votre Dieu est un Dieu unique ! » »** ? En effet, même s'il ؓ n'avait pas dit : «**Semblable à vous**» Ceci aurait été amplement suffisant dans l'explication de la signification ! ? La sagesse dans l'emploi de cette expression : «**Semblable à vous**» est – Et Allah sait mieux – pour bien insister dans sa ressemblance en termes d'humanité, savoir : « Je ne me distingue aucunement en quoi que ce soit de vous excepté par la Révélation divine. »⁴



19- Marie (Méryèm)

1121- Verset 2 : «C'est un rappel de la miséricorde de ton Seigneur envers Son serviteur ('Abdahu) Zacharie.» Ibn Juzayy ؓ a dit : « Zacharie ؑ a été décrit comme serviteur ('Abd), c'est-à-dire : par la servitude (*Al 'Ubûdiyyah*). Ceci est un honneur pour lui ainsi qu'une information de sa particularité et sa proximité auprès de son Seigneur. »⁵

1122- Verset 3 : «Lorsqu'il [Zacharie] invoqua [littéralement : appela] son Seigneur d'une invocation [littéralement : d'un appel] discrète [à voix basse]» Ibn Juzayy ؓ a dit : « **«Lorsqu'il appela son Seigneur»** C'est-à-dire : Il L'invoqua. **«D'un appel discret.»** Il le fit discrètement parce qu'Allah entend ce

¹ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'an* (13/392).

² *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (16/48).

³ *Ma'âlim At-Tanzîl* (3/70).

⁴ *Tafsîr Al Qur'an Al Karîm*.

⁵ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/3).

qui est à voix basse tout comme Il entend ce qui est à voix haute. Toutefois, ce qui est discret est plus proche de la sincérité et plus éloigné de l'ostentation. Tout cela pour ne pas que les gens reprochent à Zacharie ﷺ de demander un enfant. »¹

1123- Verset 4 : « Il [Zacharie] a dit : « Seigneur ! Certes, mes os sont affaiblis et ma tête s'est enflammée de cheveux blancs. [Cependant] Je n'ai jamais été malheureux dans Ton invocation, Seigneur ! » » Al Qurtubî رحمه الله a dit : « Les savants ont dit : Il est recommandé que la personne mentionne dans son invocation les bienfaits d'Allah sur elle et ce qui sied à la soumission docile parce que Sa parole : **« Mes os sont affaiblis »** est une manifestation de soumission docile tandis que Sa parole : **« Et je n'ai jamais été malheureux dans Ton invocation, Seigneur ! »** est une manifestation d'habitudes de préférence dans l'exaucement de ses invocations. C'est-à-dire : Je n'ai jamais été malheureux dans mes invocations que je T'ai adressées. Ce qui signifie : Tu ne m'as jamais déçu dans mes invocations lorsque je T'ai invoqué. C'est-à-dire : Certes, par le passé, Tu m'as habitué à toujours me répondre. »²

1124- Versets 5 – 6 : « Et, certes, j'ai peur [du comportement] de mes proches après ma mort [littéralement : à ma suite]. Et ma femme est stérile. Attribue-moi donc, de Ta part, un descendant [littéralement : un allié] qui hérite de moi et hérite de la famille de Jacob. » Ibn Kathîr رحمه الله a dit : « La raison de la peur de Zacharie ﷺ est qu'il a craint après lui que des personnes se comportent mal envers les gens. Alors, il a demandé à Allah un enfant qui serait un Prophète à sa suite pour les diriger par sa prophétie de ce qui lui serait révélé. Allah a donc répondu à son invocation. Cette invocation ne fut pas parce qu'il craignait que des personnes héritent de son argent ! En effet, le Prophète possède une position plus éminente et une valeur plus sublime que de se soucier à ce point de son argent. »³

1125- Verset 7 : « Ô Zacharie ! Certes, Nous t'annonçons la bonne nouvelle d'un garçon. Son nom sera Jean [Yahyâ]. Nous ne lui avons pas donné auparavant d'homonyme. » Al Qurtubî رحمه الله a dit : « Cette bonne nouvelle englobe trois choses : 1- La réponse à son invocation. Ceci est un prodige. 2- Son attribution d'un enfant. Ceci est une force. 3- Sa singularité dans son appellation. [Ceci est une distinction]. »⁴

1126- Verset 8 : « Il [Zacharie] a dit : « Seigneur ! Comment aurai-je un garçon alors que ma femme est stérile et qu'assurément j'ai atteint un stade avancé dans la vieillesse ? » » Ibn Juzayy رحمه الله a dit : « Zacharie ﷺ fut étonné d'avoir un enfant malgré sa vieillesse avancée et la stérilité de sa femme. Il demanda donc d'abord ceci en raison de sa science de l'Omnipotence d'Allah le concernant et il fut surpris parce que c'était rare comme habitude. Il a été dit ; Zacharie ﷺ demanda

¹ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/3).

² *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (13/409).

³ *Tafsîr Al Qu'rân Al 'Azîm* (3/109).

⁴ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (13/417).

cela à Allah alors qu'il était à un âge où l'on pouvait encore espérer. Et, des années plus tard, Allah répondit à sa demande alors qu'il était devenu vieux. »¹

1127- Verset 15 : « Et paix sur lui [Jean] le jour où il est né, le jour où il est mort et le jour où il sera ressuscité vivant. » Ibn Kathîr ؓ a dit : « Sufyân ibn 'Uyaynah a dit : « Les trois moments où l'individu est le plus seul [dans sa vie] sont : 1- Le jour où il naît. Il se voit alors à l'extérieur de là où il était. 2- Le jour où il meurt. Il voit alors des êtres qu'il ne voyait pas auparavant. 3- Le jour où il est ressuscité. Il se voit alors dans un immense lieu de rassemblement. » Ensuite, il a dit : « Allah a donc honoré Jean, fils de Zacharie ؑ [et Jésus fils de Marie ؑ], en lui accordant la préservation à ces trois moments précis. »²

1128- Verset 18 : « Elle [Marie] a dit : « Certes, je me réfugie auprès du Tout-Miséricordieux contre toi si tu es [littéralement : étais] pieux. » »

Ibn Kathîr ؓ a dit : « Ceci est un rappel d'Allah pour lui [Gabriel ؑ]. C'est ce qui est prescrit pour le repoussement [de la tentation], à savoir : mentionner en premier ce qui est le plus facile pour aller vers ce qui l'est moins. Voilà pourquoi, Marie l'a d'abord effrayé par Allah. »³

Ibn 'Âchûr ؓ a dit : « Ici, Marie a mentionné l'attribut du «**Tout-Miséricordieux**» en dehors de quoi que ce soit d'autre parmi les attributs d'Allah parce qu'elle a voulu qu'Allah lui fasse miséricorde en repoussant celui dont elle pensait qu'il la convoitait. »⁴

1129- Verset 25 : « Secoue vers toi le tronc du palmier »

Ibn Kathîr ؓ a dit : « Certaines personnes ont déduit de ce verset qu'il convient à la personne d'entreprendre les causes dans la recherche de la subsistance parce qu'Allah a ordonné à Marie de secouer le tronc du palmier [malgré son état et sa situation]. »⁵

Ach-Chanqîr ؓ a dit : « Dans ce verset, Allah a ordonné à Marie de secouer vers elle le tronc du palmier. Pourtant, à ce moment-là, elle était une faible femme en état de lochies. Même pour un homme, ceci est dur car un tronc de palmier est lourd. En outre, Allah était bien capable de la nourrir et de pourvoir à ses besoins sans faire cela comme Il l'a pourvue dans la sourate : La Famille d'Imrân (n°2).⁶ Ceci pour que les hommes connaissent l'importance de déployer des efforts et d'entreprendre les causes en vue de rechercher la subsistance :

Si Tu avais souhaité lui pourvoir sans secouer le tronc, alors, Tu l'aurais pourvue.

¹ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/4).

² *Tafsîr Al Qu'rân Al 'Azîm* (3/113).

³ *Tafsîr Al Qu'rân Al 'Azîm* (3/111).

⁴ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (16/81).

⁵ *Tafsîr Al Qu'rân Al 'Azîm* (3/114).

⁶ Allah ؑ dit : « Chaque fois qu'il [Zacharie] entrait auprès d'elle dans le Sanctuaire, il trouvait près d'elle une subsistance. Il demanda : « Ô Marie ! D'où te vient cette subsistance ? » Elle répondit : « Ceci vient d'Allah. » Certes, Allah subvient (pourvoit) à qui Il veut sans compter. » (La Famille d'Imrân, 3 : 37).

Cependant, chaque chose possède une cause. »¹

1130- Verset 25 : « Il fera tomber sur toi des dattes fraîches et mûres. »

Ibn Kathîr ؒ a dit : « Plus d'un prédécesseur [vertueux] a dit : « Les dattes fraîches et mûres (*Ar-Rutab Al Janiyy*) qui sont tout de suite consommables sont parmi les meilleures choses pour les femmes en état de lochies. »²

Ach-Chanqirî ؒ a dit : « Certains savants ont tiré de ce verset que la meilleure nourriture pour la femme en état de lochies est les dattes fraîches (*Ar-Rutab*). Ils ont dit : « S'il y avait quelque chose de meilleur pour la femme en état de lochies que les dattes fraîches, alors Allah en aurait nourri Marie après avoir accouché de Jésus ﷺ. » C'est ce qu'a dit Ar-Rabî' ibn Khuthaym, ainsi que d'autres. »³

1131- Verset 30 : « Il [Jésus] a dit : « Certes, je suis le serviteur d'Allah (Innî 'AbduLlah). » »

Al Baghawî ؒ a dit : « Réfléchis bien sur le secret de la parole de Jésus ﷺ. En effet, la première chose qu'il a dite est cette parole. Wahb a dit : « Jésus ﷺ a confirmé pour lui-même sa servitude (*Al 'Ubûdiyyah*) à Allah et c'est la première parole qu'il a dite.⁴ Ceci, bien évidemment, pour ne pas que les gens le considèrent comme un dieu ni ne le prennent comme tel. »⁵

Ach-Chanqirî ؒ a dit : « Dans ce noble verset, Allah a mentionné que ceci est la première parole que Jésus ﷺ a prononcée et a adressée aux gens alors qu'il était pourtant juste un bébé dans son berceau. Il a dit qu'il était uniquement le serviteur d'Allah. Et, dans cela, il y a le plus grand reproche adressé aux Chrétiens concernant leur prétention à croire qu'il est Dieu, ou son fils, ou un dieu avec lui. »⁶

1132- Verset 31 : « Et Il [Allah] m'a rendu béni où que je sois. »
Al Baghawî ؒ a dit : « C'est-à-dire : Il m'a rendu bénéfique où que je me dirige. Mujâhid a dit : « Un enseignant du bien. » 'Aṭâ' a dit : « J'appelle à Allah ainsi qu'à Son Unicité et Son adoration. »⁷

¹ *Adwâ' Al Bayân* (3/399).

² *Al Qur'ân Al 'Azîm*. Il en est de même pour la personne qui jeûne. La datte fraîche et mûre est le meilleur aliment à consommer lors de la rupture du jeûne et celui qui convient le mieux. Ceci a été attesté dans la Tradition Prophétique et confirmé ensuite par la médecine moderne.

³ *Adwâ' Al Bayân* (3/399).

⁴ En effet, au regard de la situation, on aurait pu s'attendre à ce que Jésus ﷺ infirme tout de suite l'accusation de fornication portée à l'encontre de sa mère Marie (paix sur elle) et qu'il ﷺ l'innocente. Pourtant, il ﷺ a plutôt attesté et confirmé sa servitude à Allah, comme si la dissipation de cette accusation portée contre Allah était prioritaire par rapport à la dissipation de l'accusation portée contre sa mère (paix sur elle). Voir : *Mafâtiḥ Al Ghayb*, Ar-Râzî. Ce message de l'adoration et de la servitude à Allah est le message central durant toute la prédication de Jésus comme l'indiquent de nombreux versets coraniques, comme : La Famille d'Imrân, 3 : 51 ; La Table Servie, 5 : 72 – 117 ; Marie, 19 : 39 ; L'Ornement, 43 : 64 ; etc. Voir : *Adwâ' Al Bayân*.

⁵ *Ma'âlim At-Tanzîl*.

⁶ *Adwâ' Al Bayân* (3/416).

⁷ *Ma'âlim At-Tanzîl* (3/85).

1133- Verset 33 : « Et la paix sur moi le jour où je suis né, le jour où je meurs et le jour où je serai ressuscité vivant. » Ibn 'Atiyyah ؓ a dit : « Jésus ﷺ a mentionné les [trois] moments qui sont les plus spécifiques de la vie d'un homme.¹ En effet, ces moments-là sont ceux où l'homme est le plus dans le besoin de la miséricorde d'Allah. »²

1134- Verset 39 : « Et avertis-les du Jour du Remords, lorsque l'affaire sera tranchée. Pourtant, ils sont dans l'insouciance [ici-bas] et ils ne croient pas. »

At-Tabarî ؓ a dit : « Le Jour où ils éprouveront des remords et des regrets pour leur négligence vis-à-vis d'Allah. En effet, ils auront des remords lorsqu'ils verront les gens ayant cru en Allah et qui Lui auront obéi hériter de leurs demeures au Paradis. Ils auront des remords lorsqu'ils seront introduits en Enfer parce qu'à ce moment-là, ils acquerront la certitude que chaque groupe – celui du Paradis et celui de l'Enfer – y restera éternellement et à jamais. En effet, après ce jour, il n'y aura plus de mort ; seule la vie éternelle. Peut-il exister de plus grand remord et regret que cela !? »³

Ach-Chanqirî ؓ a dit : « Le remords (*Al Hasrah*) désigne l'extrême regret (*An-Nadam*) et la perte de quelque chose qui est passé et qui ne peut être rattrapé. Quant à l'avertissement (*Al Indhâr*), c'est l'annonce qui est accompagnée d'une menace, c'est-à-dire : Avertis les gens du Jour de la Résurrection. Ce jour a été appelé : « Le Jour du Remords (*Yawm Al Hasrah*) » en raison du profond regret des infidèles ce jour-là pour leur négligence ici-bas. En ce jour, même les croyants regretteront les manquements qui ont émané d'eux en ce bas monde. »⁴

1135- Verset 41 : « Et mentionne dans le Livre Abraham. Certes, il était un grand véridique, un Prophète. » Al Baghawî ؓ a dit : « Le grand véridique (*As-Siddîq*) est celui qui fait preuve de beaucoup de véracité et se tient sur cela. Il a été dit : Quiconque déclare véridique Allah dans Son Unicité, déclare véridique Ses Prophètes et Ses Messagers, déclare véridique la Résurrection, et [quiconque] accomplit Ses ordres et les met en pratique, alors c'est un grand véridique. »⁵

1136- Verset 44 : « Ô mon cher père ! N'adore pas le Diable (Satan) ! Certes, le Diable est désobéissant au Tout-Miséricordieux. » Ibn 'Âchûr ؓ a dit : « Il a mentionné le qualificatif de : « Désobéissant (*Isiyân*) » qui fait partie des tournures emphatiques relatives à la désobéissance (*Al 'Isyân*) tout en lui attribuant le verbe : « Être » : « Est (*Kâna*) ». Tout ceci pour indiquer que Satan ne se départ jamais de la désobéissance à son Seigneur et qu'il s'en donne toujours la possibilité. »⁶

¹ Ces trois moments sont : 1- La naissance. 2- La mort. 3- La résurrection.

² *Al Muharrar Al Wajîz* (4/15).

³ *Jâmi' Al Bayân* (18/200).

⁴ *Adwâ' Al Bayân* (3/422).

⁵ *Ma'âlim At-Tanzîl* (3/88).

⁶ *At-Tabrîr Wat-Tanwîr* (16/117).

1137- Versets 44 – 45 : **«Ô mon cher père! N'adore pas le Diable [Satan]! Certes, le Diable est désobéissant au Tout-Miséricordieux (*Lil Rahmân 'Asiyyan*). Ô mon cher père! Certes, j'ai peur que ne te touche un châtiment [de la part] du Tout-Miséricordieux et que tu ne sois un allié du Diable.»** Az-Zarkachî ؓ a dit : « Malgré cette parole, Abraham ؑ a conservé la bonne éducation [dans sa relation] avec son père. En effet, il ne lui a pas dit que le châtiment lui arriverait. Il ؑ a simplement dit : **«Certes, j'ai peur que ne te touche un châtiment [de la part] du Tout-Miséricordieux (*'Adhâb Min Ar-Rahmân*).»** Il a donc mentionné la crainte, le toucher, le châtiment, etc. mais en restant indéterminé concernant ce châtiment. Il ne l'a pas décrit de sorte à viser l'effroi. Plutôt, il a uniquement visé l'imploration. C'est pourquoi, Abraham ؑ a mentionné le nom du Tout-Miséricordieux [durant toute son exhortation] et il n'a pas mentionné [Allah par des noms comme] le Vengeur (*Al Muntaqim*), le Contraignant (*Al Jabbâr*), etc. »¹

1138- Verset 48 : **«Et je m'isole de vous et de ce que vous invoquez en dehors d'Allah, et j'invoque mon Seigneur. Il se peut que je ne sois pas malheureux dans mon invocation à mon Seigneur.»** Cheikh Sa'dî ؓ a dit : « Ceci est ce que doit faire quiconque a désespéré de quiconque il a appelé à Allah. Il doit se préoccuper de la réforme de sa personne, espérer l'acceptation de la part de son Seigneur, s'écarter du mal et s'isoler des gens. »²

1139- Verset 51 : **«Certes, il [Moïse] était [vraiment] sincère.»** Dr. Nâsir Al 'Umar (qu'Allah le préserve) a dit : « Médite l'éloge d'Allah concernant Joseph ؑ dans Sa parole : **«Et, certes, il était parmi Nos serviteurs [vraiment] sincères (*Mukhlāsîn*).»** (Joseph, 12 : 24). Ici, médite l'éloge d'Allah concernant Moïse ؑ : **«Certes, il était [vraiment] sincère (*Mukhlās*).»** Ce mot peut être lu soit : « *Mukhlis* » ou soit : « *Mukhlās* » selon deux variantes de lecture avec deux significations merveilleuses. En effet, Joseph ؑ et Moïse ؑ furent sincères dans leur œuvre, alors Allah les a rendus tous les deux sincères et Il les a élus. Ces nuits [de Ramadân] sont une occasion pour le serviteur de renouveler sa sincérité dans son adoration pour qu'il obtienne l'élection d'Allah de sa personne, qu'Il le préserve lors des coups durs et qu'Il l'affermisse durant les troubles tout comme Il a préservé Moïse ؑ et Joseph ؑ malgré la gravité et la multiplicité des épreuves et des tribulations qu'ils ont rencontrées. »³

1140- Versets 54 – 55 : **«Et mentionne dans le Livre Ismaël. Il était véridique dans sa promesse et il était un Messager et un Prophète. Et il ordonnait à sa famille la prière et l'aumône. Et il était agréé auprès de son Seigneur.»**

Al Baghawî ؓ a dit : « Mujâhid a dit : « Ismaël ؑ n'a jamais rien promis sans qu'il tienne sa promesse. » Muqâtil a dit : « Il a promis à un homme qu'il resterait à sa place jusqu'à ce que l'homme revienne vers lui. Alors, Ismaël ؑ est resté

¹ *Al Burhân Fî 'Ulûm Al Qur'ân.*

² *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân.*

³ *A Falâ Yataddabarûn Al Qur'ân.*

à sa place durant trois jours jusqu'au rendez-vous fixé et jusqu'à ce que l'homme revienne. »¹

Cheikh Sa'dî رحمه الله a dit : « Il s'est complété et parfait lui-même et il a complété et parfait autrui. En fait, de manière plus spécifique, il a complété et parfait les personnes qui étaient les plus proches de lui, à savoir : les gens de sa famille, parce qu'ils étaient les plus en droit de son appel que quiconque autre. »²

1141- Verset 58 : «Voilà ceux qu'Allah a comblés de bienfaits, parmi les Prophètes, parmi la descendance d'Adam, et parmi ceux que Nous avons transportés en compagnie de Noé, et parmi la descendance d'Abraham et d'Israël [Jacob], et parmi ceux que Nous avons guidés et élus. Lorsque les versets du Tout-Miséricordieux leur étaient récités, ils tombaient prosternés en pleurant.»

At-Tabarî رحمه الله a dit : « Un jour, 'Umar ibn Al Khattâb رحمه الله a lu la sourate : Marie (n°19) et lorsqu'il est parvenu à ce verset, il s'est prosterné. Ensuite, il a dit : « Voici la prostration mais où sont les pleurs !? »³

Cheikh Sa'dî رحمه الله a dit : « L'annexion de ces versets au nom d'Allah : «[Le] **Tout-Miséricordieux**» indique que Ses versets proviennent de Sa miséricorde pour Ses serviteurs et de Sa bienfaisance envers eux. Grâce à elle, Il les a guidés vers la vérité, Il les a rendus clairvoyants vis-à-vis de l'aveuglement, Il les a sauvés de l'égarement et Il leur a enseigné ce qui a enlevé leur ignorance. »⁴

1142- Verset 59 : «Alors, après eux, des générations leur succédèrent qui négligèrent la prière et suivirent les passions. Ils se trouveront bientôt en perdition.»

Ibn Taymiyyah رحمه الله a dit : « Ibn Mas'ûd رحمه الله a été interrogé concernant la négligence de la prière, alors il a dit : « C'est la retarder jusqu'à ce que son temps sorte. » Alors, les gens ont dit : « Nous ne considérons cela si ce n'est par son abandon. » Alors, il a dit : « S'ils l'avaient abandonnée, alors ils auraient été impies. »⁵

Ibn Kathîr رحمه الله a dit : « Dès lors où ils ont négligé la prière, alors à plus forte raison ils ont négligé les autres obligations [de moindre importance] parce que la prière est le pilier central de la religion, son axe et la meilleure des œuvres des serviteurs. »⁶

1143- Verset 61 : «Des Jardins d'Éden que le Tout-Miséricordieux a promis à Ses serviteurs [qui ont cru] en l'Invisible.» Cheikh Sa'dî رحمه الله a dit : « Allah a annexé les Jardins d'Éden à Son nom du «**Tout-Miséricordieux**» parce que dans ces Jardins d'Éden, il y a de la miséricorde et de la bienfaisance *qu'aucun*

¹ *Ma'âlim At-Tanzîl* (3/91).

² *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

³ *Jâmi' Al Bayân* (18/214).

⁴ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

⁵ *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafsîr* (4/285).

⁶ *Tafsîr Al Qur'ân Al 'Azîm* (3/125).

*œil n'a vu, aucune oreille n'a entendu et aucun cœur humain n'a conçu.*¹ En outre, l'annexion à Sa miséricorde indique la continuité de la joie du serviteur et ceci restera comme restera Sa miséricorde qui est son effet et son implication nécessaire. »²

1144- Verset 62 : «(Et là ils auront pour eux leur subsistance, matin et soir.) Al Qurṭubî ؒ a dit : « **(Matin et soir)** C'est-à-dire : Dans la mesure entre ces deux temps puisque là-bas il n'y aura ni matin ni soir. Les savants ont dit : « Au Paradis, il n'y aura ni nuit ni jour. En fait, ses habitants seront dans la lumière pour toujours. »³

1145- Verset 68 : «(Par ton Seigneur donc ! Certainement, Nous les rassemblerons ainsi que les diables. Ensuite, Nous les présenterons autour de la Géhenne, agenouillés.) Ibn 'Achûr ؒ a dit : « Ici, Allah a coordonné : **(Les diables)** avec le pronom des polythéistes en guise de mépris de leurs personnes, à savoir : ils seront rassemblés avec la race la plus méprisable et la plus corrompue. Ceci indique donc que les diables sont la cause de leur égarement qui a induit qu'ils soient dans cet état-là. »⁴

1146- Verset 71 : «(Et, certes, il n'y a personne parmi vous sans qu'il y passera.)⁵ **C'est pour ton Seigneur une sentence irrévocable.**» Ibn Kathîr ؒ a dit : « Lorsque ce verset est descendu, 'AbdaLlah ibn Rawâḥah ؒ revint chez lui et se mit à pleurer. Alors, sa femme et les gens de sa famille se mirent à pleurer suite à ses pleurs. Lorsque ses larmes cessèrent, il demanda : « Ô gens de ma famille ! Qu'est-ce qui vous fait pleurer ? » Ils répondirent : « Nous ne savons pas ! Nous t'avons vu pleurer, alors nous avons pleuré. » Alors, il a dit : « Certes, un verset est descendu sur le Messager d'Allah ﷺ. Ce verset m'a informé que je passerai par [le Pont au-dessus de] l'Enfer mais il ne m'a pas informé si je parviendrai à le traverser et si je serai sauvé ou non. C'est cela qui m'a fait pleurer. » De même, lorsqu'Abû Maysurah se mettait au lit, il disait : « Ô que ma mère ne m'eût jamais enfanté ! » Ensuite, il pleurait. Alors, on lui demanda : « Ô Abû Maysurah ! Qu'est-ce qui te fait pleurer ? » Alors, il a répondu : « Nous avons été informés que nous allons passer par [le Pont au-dessus de] l'Enfer mais nous n'avons pas été informés si nous allons le traverser et être sauvé. »⁶

1147- Verset 74 : «(Et combien avons-Nous détruit, avant eux, de générations. Ils avaient de plus beaux mobiliers et une plus belle apparence.) Ibn Taymiyyah ؒ a dit : « **(Mobiliers)** Des biens parmi les vêtements et ce qui y ressemble. **(Apparence)** Ce qu'on voit. Allah informe donc que ceux qu'Il a détruit

¹ Al Bukhârî (n°4779), Muslim (n°2824) et Tirmidhî (n°3292).

² *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân.*

³ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (13/479).

⁴ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (16/147).

⁵ C'est-à-dire : Il n'y a personne parmi les êtres humains sans qu'il traversera le Pont qui aura été dressé au-dessus de la Géhenne. Cette traversée est un décret irrévocable qu'Allah a décrété. [Ici-bas ou Là-Haut] Rien ni personne ne peut repousser Son décret. *Al Mukhtasar Fi Tafsîr Al Qur'ân Al Karîm.*

⁶ *Tafsîr Al Qur'ân Al 'Azîm* (3/129).

avant eux avaient de bien meilleures formes, de meilleurs mobiliers et de meilleurs biens. Ceci pour montrer que cela n'est d'aucun bénéfice ni d'aucune utilité auprès de Lui et qu'Il se moque de ça. »¹

1148- Verset 75 : « Dis : « Quiconque est dans l'égarement, que le Tout-Miséricordieux lui prolonge sa vie [encore] un temps jusqu'à ce qu'ils voient ce dont ils sont menacés : soit le châtement, soit l'Heure. Alors, ils sauront qui a la pire situation et la plus faible armée. » » Ibn 'Âchûr ؒ a dit : « Le critère pour différencier entre le bienfait qui résulte de la satisfaction d'Allah sur Son serviteur et le bienfait qui est un égarement graduel et progressif pour quiconque a mécru en Lui et a été ingrat envers Lui est de regarder l'état de quiconque est dans un bienfait entre un état de guidance et un état d'égarement. »²

1149- Verset 76 : « Et les œuvres vertueuses durables ont une meilleure rétribution et une meilleure destination auprès de ton Seigneur. » Al Baghawî ؒ a dit : « **« Et les œuvres vertueuses durables (Al Bâqiyât As-Sâlihât) »** Ce sont les rappels et les œuvres vertueuses qui demeurent pour la personne. »³

1150- Verset 80 : « Et Nous hériterons ce qu'il dit et il viendra à Nous [en étant] seul. » Al Qurtubî ؒ a dit : « C'est-à-dire : Nous lui reprendrons ce que Nous lui avons donné en ce bas monde comme biens et enfants. Ibn 'Abbâs ؓ et d'autres ont dit : « C'est-à-dire : Nous hériterons de ses biens et ses enfants après l'avoir anéanti. » Il a aussi été dit : « Dans l'au-delà, Nous le priverons de ce qu'il souhaitera comme biens et enfants, et Nous les donnerons à autrui parmi les musulmans. » **« Et il viendra à Nous seul. »** C'est-à-dire : Seul. Sans argent, sans bien, sans enfant et sans clan pour le secourir. »⁴

1151- Verset 84 : « En fait, Nous dénombrons précisément [toutes leurs œuvres]. » Al Hasan Al Baṣrî disait : « L'empressement ! L'empressement ! Ce ne sont que des respirations (des souffles). Si elles étaient retenues, alors vos œuvres par lesquelles vous vous rapprochez d'Allah seraient interrompues et révolues ! Qu'Allah fasse miséricorde à un individu qui regarde sa personne et pleure sur le nombre de ses péchés. » Ensuite, il récita ce verset : **« En fait, Nous dénombrons précisément [toutes leurs œuvres]. »** Ceci signifie : les respirations (les souffles). Le dernier nombre [de respirations] est la sortie de ton âme, le dernier nombre [de respirations] est la séparation d'avec ta famille et le dernier nombre [de respirations] est ton entrée dans ta tombe.

1152- Verset 85 : « Le Jour où Nous rassemblerons les pieux vers le Tout-Miséricordieux, par délégations, en grande pompe. » Cheikh Sa'dî ؒ a dit : « Celui qui arrive [chez quelqu'un] doit avoir dans son cœur de l'espoir et de la bonne pensée vis-à-vis de celui chez qui il se rend. Ceci est bien connu. Ainsi, les pieux afflueront par délégations vers le Tout-Miséricordieux, espérant de Lui Sa

¹ *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafṣîr* (4/292).

² *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (16/155).

³ *Ma'âlim At-Tanzîl* (3/105).

⁴ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (13/509).

miséricorde, Sa profonde bienfaisance et le gain de Ses dons dans la Demeure de Sa grande satisfaction. »¹

1153- Versets 88 à 92 : **« Et ils ont dit : « Le Tout-Miséricordieux s'est attribué un enfant. » Assurément, vous avancez là une chose abominable ! Peu s'en faut que les cieux ne s'entrouvrent à ces mots, que la Terre ne se fende et que les montagnes ne s'écroulent du fait qu'ils ont attribué un enfant au Tout-Miséricordieux alors qu'il ne convient nullement au Tout-Miséricordieux de s'attribuer un enfant ! »** Ibn Kathîr ؒ a dit : « Ibn 'Abbâs ؓ a dit : « Les cieux, la Terre, les montagnes et l'ensemble des créatures ont été effrayés du polythéisme excepté les deux créatures responsables : les djinns et les humains. »²

1154- Verset 96 : **« Certes, ceux qui ont cru et [ont] accompli les œuvres vertueuses, le Tout-Miséricordieux leur accordera Son amour [littéralement : une affection]. »**

Al Baghawî ؒ a dit : « Mujâhid a dit : « Allah les aime et Il les rend aimés auprès de Ses serviteurs croyants. » Ibn Hayyân a dit : « Pas un serviteur ne se dirige vers Allah par son cœur sans qu'Allah fasse que les cœurs des gens de foi se dirigent vers lui jusqu'à ce qu'Il lui accorde leur affection. »³

Cheikh Sa'dî ؒ a dit : « **« Il leur accordera Son amour (Son affection). »** C'est-à-dire : L'amour et l'affection dans le cœur de Ses alliés parmi les habitants du ciel et de la Terre. S'ils ont de l'affection dans les cœurs [des gens], alors nombre de leurs affaires leur seront facilitées et ils obtiendront une multitude de biens, des invocations, de la bonne orientation, de l'acceptation et l'imamat qui résultera de tout cela. »⁴

1155- Verset 97 : **« Nous l'avons rendu [le Coran] facile [à comprendre] en ta langue pour que tu annonces par lui la bonne nouvelle aux pieux et que tu avertisses un peuple irréductible. »** Al Qurṭubî ؒ a dit : « **« Nous l'avons rendu »** C'est-à-dire : Le Coran. Ceci signifie : Nous l'avons expliqué dans ta langue, l'arabe, et Nous l'avons rendu facile pour quiconque le médite et réfléchis profondément sur lui. »⁵



20- Ta-Ha (*Tâ-Hâ*)

1156- Verset 2 : **« Nous n'avons pas fait descendre sur toi le Coran pour que tu sois malheureux. »** As-Suyûtî ؒ a dit : « Qatâdah a dit : « Non. Par Allah !

¹ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân.*

² *Tafsîr Al Qur'ân Al 'Azîm* (3/135).

³ *Ma'âlim At-Tanzîl* (3/110).

⁴ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân.*

⁵ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (13/528).

Allah ne l'a pas rendu malheureux. Plutôt, il a fait de lui une miséricorde, une lumière et un guide vers le Paradis. »¹

1157- Verset 3 : « Il n'est qu'un Rappel pour quiconque craint [Allah]. »

Ibn 'Âchûr ؒ a dit : « **« Un rappel (At-Tadhkirah) »** : C'est-à-dire : Un rappel de ce qui a été oublié dans l'esprit. En effet, le monothéisme est bien implanté dans la disposition naturelle (*Al Fitrah*) mais le polythéisme a annulé cela. Ainsi donc, l'appel à l'Islam est un rappel de ce qui est dans la disposition naturelle ou un rappel de la religion d'Abraham ؑ. »²

Ach-Chanqitî ؒ a dit : « Le rappel (*At-Tadhkirah*) est l'exhortation qui adoucit les cœurs de sorte qu'on applique l'ordre d'Allah et on évite Son interdit. Ici, le rappel s'adresse spécifiquement à quiconque craint Allah, et non à quiconque autre, car ces personnes sont celles qui tirent bénéfice de ce rappel. »³

1158- Verset 7 : « Et si tu élèves la voix [littéralement : la parole], alors certes Il connaît le secret et ce qui est caché (discret). » Al Baghawî ؒ a dit : « D'après Ibn 'Abbâs ؓ et Saïd ibn Jubayr : **« Le secret (As-Sirr) »** est ce que tu gardes en toi-même. **« Ce qui est caché (discret) »** est ce qu'Allah instille dans ton cœur après ceci et dont tu ne sais pas si tu te le diras [plus tard]. Cela parce que tu sais ce que tu gardes en toi aujourd'hui mais tu ne sais pas ce que tu garderas en toi demain. À la différence d'Allah qui sait non seulement ce que tu gardes en toi aujourd'hui mais aussi ce que tu garderas en toi demain. D'après 'Alî ibn Abî Talhah, Ibn 'Abbâs ؓ a dit : « **« Le secret »** est ce que le fils d'Adam garde en lui-même. **« Et ce qui est caché (discret) »** est ce qui lui est caché de ce qu'il va faire avant de le faire. »⁴

1159- Verset 9 : « Et est-ce que t'est parvenu le récit de Moïse ? » Ibn 'Atiyyah ؒ a dit : « Dans cette sourate (n°20), la mention de l'histoire de Moïse ؑ – de manière complète – est une consolation pour le Prophète ﷺ face à ce qu'il a rencontré comme difficulté et impiété de la part des gens dans la transmission de son Message. Cette histoire lui sert donc de modèle dans son affaire personnelle. »⁵

1160- Verset 14 : « Adore-Moi donc et accomplis la prière en souvenir de Moi. » Cheikh Sa'dî ؒ a dit : « **« Adore-Moi donc »** Par l'ensemble des types d'adoration, de manière apparente et cachée, dans ses fondements et ses branches, etc. Ensuite, Allah a spécifiquement mentionné la prière – même si elle est incluse dans l'adoration – pour son mérite et son honneur, et parce qu'elle englobe la servitude (*Al 'Ubûdiyyah*) du cœur, de la langue et des membres. »⁶

1161- Verset 17 : « Et qu'est-ce qu'il y a dans ta main droite, ô Moïse ? » Ibn Juzayy ؒ a dit : « Allah lui a [simplement] demandé ceci pour lui montrer la

¹ *Ad-Dur Al Manthûr*.

² *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (16/185).

³ *Adwâ' Al Bayân* (4/5).

⁴ *Ma'âlim At-Tanzîl* (3/113).

⁵ *Al Muharrar Al Wajîz* (4/38).

⁶ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

grandeur de ce qu'Il allait faire du bâton en le transformant en serpent. Ainsi donc, la signification de cette question était de confirmer que c'était bel et bien un bâton et qu'ainsi Moïse ﷺ observe bien la différence entre son état avant sa transformation et son état après celle-ci. »¹

1162- Verset 25 : « Il [Moïse] a dit : « Seigneur ! Ouvre-moi ma poitrine ! » » Cheikh Sa'dî رحمه الله a dit : « C'est-à-dire : Élargis-la et étends-la pour que je puisse supporter le tort en paroles et en actes, mon cœur ne soit pas troublé par cela et ma poitrine ne soit pas serrée. En effet, lorsque la poitrine se serre, alors la personne n'est plus apte à guider les gens et à les appeler. »²

1163- Versets 27 – 28 : « Et dénoue un nœud en ma langue de sorte qu'ils comprennent ma parole. » Ibn Kathîr رحمه الله a dit : « Lorsqu'on présenta la datte et la braise à Moïse ﷺ, ce dernier prit la braise, la mit sur sa langue et se brûla. La brûlure ne guérit pas et, à la suite de cela, il eut un sigmatisme (un zézaïement). Toutefois, il ne demanda pas [à Allah] que cela disparaisse complètement. Plutôt, il ﷺ demanda juste que le défaut disparaisse mais qu'on puisse le comprendre lorsqu'il s'exprimait. C'est-à-dire : Il demanda juste ce qui fut nécessaire. S'il avait demandé l'ensemble [à Allah], alors tout aurait disparu. Cependant, les Prophètes ne demandent [à Allah] que ce qui est nécessaire, en fonction du besoin. »³

1164- Verset 39 : « Et J'ai jeté sur toi un amour de Ma part et pour que tu sois élevé sous Mon œil. » Al Qurtubî رحمه الله a dit : « Ibn 'Abbâs رحمه الله a dit : « Allah l'a aimé et l'a rendu aimé de Ses créatures. » Ibn Zayd a dit : « J'ai fait en sorte que quiconque te voyait t'aimait jusqu'à ce que même Pharaon t'aime. Alors, tu as été préservé de son mal et Assia bint Muzâhim رحمه الله t'a aimé et t'a adopté. »⁴

1165- Verset 41 : « Et Je t'ai assigné pour Moi-même. » Cheikh Sa'dî رحمه الله a dit : « Lorsque le bien-aimé veut assigner pour lui-même celui qu'il aime, parmi les créatures, et il veut qu'il atteigne la perfection qui lui est demandée d'atteindre, alors il déploie tous ses efforts et s'efforce au maximum de ce qui peut l'amener à cela. Par conséquent, que penses-tu des actions du Seigneur, l'Omnipotent, le Noble !? Que penses-tu qu'Il fasse avec quiconque Il a voulu pour Lui-même et Il l'a choisi parmi toutes Ses créatures !? »⁵

1166- Versets 43 – 44 : « Allez tout deux vers Pharaon. Certes, il s'est rebellé. Dites-lui donc une parole douce pour que peut-être il se rappelle ou il craigne. »

Al Qurtubî رحمه الله a dit : « Yahyâ ibn Mu'âdh a dit : « Ceci est Ta douceur envers quelqu'un qui dit : « Je suis le dieu. » Comment donc sera Ta douceur envers quelqu'un qui dit : « Tu es le Dieu. » »⁶

¹ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/17).

² *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

³ *Tafsîr Al Qu'rân Al 'Azîm* (3/143).

⁴ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (14/58).

⁵ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

⁶ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (14/66).

Ibn 'Âchûr ؒ a dit : « L'objectif de l'appel des Messagers vise à obtenir la guidée et non à faire preuve de hautaineté et de sévérité dans les propos sans résultat. Ainsi donc, lorsque la douceur n'est pas bénéfique avec la personne qu'on appelle et qu'elle se détourne et s'enorgueillit, alors [à ce moment-là] il est permis d'être sévère avec elle dans son exhortation. »¹

1167- Verset 49 : « Il [Pharaon] a dit : « Qui donc est votre Seigneur, ô Moïse ? » » Ibn 'Âchûr ؒ a dit : « Pharaon s'est détourné de dire : « Qui donc est mon Seigneur ? » Plutôt, il a dit : « **Qui donc est votre Seigneur ?** » Il a simplement rapporté les paroles de Moïse et Aaron (paix sur eux deux). Pourtant, même dans cela, il a refusé de reconnaître la Seigneurie pour ne pas que ses adeptes et son peuple entendent sa parole et pensent qu'il hésitait dans la connaissance de son Seigneur ou il reconnaissait en avoir un. »²

1168- Verset 50 : « Il [Moïse] a dit : « Notre Seigneur est Celui qui a donné à chaque chose sa création propre, ensuite Il a guidé. » » Al Baghawî ؒ a dit : « Al Hasan Al Basrî et Qatâdah ont dit : « Il a donné à chaque chose ce qui lui va et Il l'a guidée vers ce qui lui va. »³

1169- Verset 53 : « Celui qui vous a établi la Terre en tant que berceau et y a tracé pour vous des sentiers. Et Il a fait descendre du ciel de l'eau grâce à laquelle Nous avons sorti des couples de plantes divers et variés. » Ibn Juzayy ؒ a dit : « **« Celui qui vous a établi la Terre en tant que berceau »** C'est-à-dire : Un lit. Regarde comment Moïse ؑ a décrit son Seigneur avec des qualificatifs par lesquels il n'est pas possible que Pharaon se décrive par ceux-ci, ni de manière concrète ni de manière abstraite. Si Moïse ؑ lui avait dit : « Il est le Capable » ou « Il est le Pourvoyeur », ou quoi que ce soit qui ressemble à ceci, alors Pharaon aurait pu l'induire en erreur et prétendre cela pour lui-même. »⁴

1170- Verset 54 : « « Mangez et faites paître votre bétail. » Certes, dans cela, il y a vraiment des signes pour les doués d'intelligence (Li Ūli An-Nuhâ.) » Al Baghawî ؒ a dit : « C'est-à-dire : Les doués de raison. En arabe, le singulier est : « *An-Nuhyah* » Ce terme a ainsi été appelé parce qu'il interdit (*Yanhâ*) la personne de commettre des vilenies et des désobéissances. »⁵

1171- Verset 59 : « Il [Moïse] a dit : « Votre rendez-vous est le Jour de la Fête [littéralement : le Jour de la Parure] quand les gens se rassemblent au jour montant. » » Al Qurṭubî ؒ a dit : « Moïse ؑ leur a donné rendez-vous en ce jour pour que la parole d'Allah soit élevée, sa religion soit manifeste, l'impie soit confondu et le faux disparaisse au vu et au su de tous les témoins et dans la grande assemblée. Ceci pour que quiconque désire ardemment la vérité soit renforcé, la limite des fraudeurs et leurs partisans soit brisée et quiconque présent connaisse

¹ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (16/225).

² *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (16/232).

³ *Ma'âlim At-Tanzîl* (3/124).

⁴ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/20).

⁵ *Ma'âlim At-Tanzîl* (3/126).

cette affaire et la raconte partout, dans chaque désert et chaque contrée, et qu'ainsi elle se répande parmi les habitants des campagnes et des villes. »¹

1172- Verset 60 : «Pharaon tourna donc le dos et il rassembla sa ruse. Ensuite, il vint.» Ibn 'Âchûr ؓ a dit : « La signification de l'expression : **«Il rassembla sa ruse (Jama'a Kaydahu)»** désigne l'élaboration d'une méthode pour débattre avec Moïse ؑ, la préparation d'astuces et de tours pour rendre manifeste la domination des sorciers sur lui et convaincre les personnes présentes que Moïse ؑ ne tient sur rien du tout. Il s'agit d'une méthode ancienne de débats au cours de laquelle le débateur s'efforçait au maximum de démontrer la fausseté de l'argumentation de son adversaire par tous les moyens possibles : la tromperie (la fraude), la diffamation (l'enlaidissement), la condamnation (le dévoilement), etc. En fait, la personne mettait en œuvre tous les stratagèmes possibles qui étaient susceptibles de faire perdre à son opposant sa détermination et embrouiller son opinion jusqu'à ce que son plan disparaisse. »²

1173- Verset 67 : «Alors, Moïse ressentit en lui-même de la peur.» Cheikh Sa'dî ؓ a dit : « Il ؑ ressentit de la peur comme l'implique la nature humaine. Hormis cela, Moïse ؑ était certain de la promesse d'Allah et de Son secours. »³

1174- Verset 69 : «Et le sorcier ne réussit pas d'où qu'il vienne.» Ach-Chanqitî ؓ a dit : « Ceci englobe l'infirmité de tous les types de succès du sorcier. Allah a bien insisté sur cela par la généralisation de tous les lieux à travers Sa parole : **«D'où qu'il vienne (Haythu Atâ).»** Ceci est une preuve de l'impiété du sorcier car le succès n'est complètement et généralement infirmé que pour quiconque ne possède aucun bien en lui et cela est la caractéristique de l'impie. »⁴

1175- Verset 72 : «Ils dirent : « Par Celui qui nous a créés ! Nous ne te devancerons jamais sur ce qui nous est parvenu comme preuves évidentes. Tranche donc mais tu n'es pas un juge. En fait, tu tranches uniquement en cette vie d'ici-bas. » »

Ibn 'Âchûr ؓ a dit : « Les sorciers ont manifesté leur peu de cas pour la menace de Pharaon et sa torture puisqu'ils sont devenus des gens de foi et de certitude. Il en est de même de l'affaire des croyants qui ont cru aux Messagers lorsque les lumières du Message ont brillé sur eux. Très rapidement, ils se sont détournés de l'ignorance de l'impiété et son endurcissement pour se tourner vers la sagesse de la foi et sa fermeté. »⁵

¹ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (14/86).

² *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (16/247).

³ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

⁴ *Adwâ' Al Bayân* (4/39).

⁵ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (16/266).

Cheikh Sa'dî ؒ a dit : « Dans cette parole des sorciers, il y a une preuve que la personne douée de raison doit bien peser entre les délices d'ici-bas et ceux de l'au-delà et entre le châtement d'ici-bas et celui de l'au-delà. »¹

1176- Verset 74 : « Certes, quiconque vient à son Seigneur en criminel, alors certes il aura la Géhenne où ni il meurt ni il vit. » Al Qurtubî ؒ a dit : « Ce criminel ne tire aucun bénéfice de sa vie et sa mort ne lui procure aucun repos. Comme il a été dit : « L'âme de l'impie est suspendue dans sa gorge ». Allah nous a informés de cela. Ainsi donc, il ne meurt pas par sa séparation d'elle ni il vit par sa fixation en lui. »²

1177- Verset 77 : « Et, assurément, Nous avons révélé à Moïse : « Pars de nuit, à la tête de Mes serviteurs. Trace-leur donc un chemin dans la mer, à sec. N'aie pas peur d'une poursuite et ne crains pas. » Ibn 'Achûr ؒ a dit : « Allah s'est limité à Sa promesse envers Moïse ؑ, en dehors du reste de son peuple, parce que Moïse ؑ est leur exemple et modèle. Ainsi donc, si Moïse ؑ lui-même n'a pas peur, alors les gens de son peuple seront courageux et leur certitude se renforcera. »³

1178- Verset 81 : « Et ne transgressez pas sinon Ma colère s'abattra sur vous. Et quiconque Ma colère s'abat sur lui, alors assurément il s'est enfoncé dans l'abîme. » Al Baghawî ؒ a dit : « Ibn 'Abbâs ؓ a dit : « Ne soyez pas injuste. » Al Kalbî a dit : « Ne soyez pas ingrats du bienfait d'Allah de sorte à devenir iniques et tyranniques. » Il a aussi été dit : « Ne dépensez pas dans Ma désobéissance. » Il a encore été dit : « N'utilisez pas Mon bienfait pour Me désobéir. »⁴

1179- Verset 82 : « Et, certes, Je suis vraiment Grand Pardonneur envers quiconque s'est repenti, a cru, a œuvré vertueusement et a suivi la guidée. »

Ibn Qudâmah Al Maqdisî ؒ a dit : « Une des plus étonnantes manifestations de l'espoir est celle liée à la grande peur. En effet, ici, Allah a lié le pardon à quatre conditions dont leur réalisation est peu évidente. »⁵

Cheikh Sa'dî ؒ a dit : « Toutes les causes du pardon se réduisent à ces quatre choses-là, à savoir : 1- Le repentir efface ce qui précède. 2- la foi et l'Islam détruisent ce qui précède. 3- Les œuvres vertueuses qui sont les bonnes actions font disparaître les mauvaises actions. 4- Le cheminement sur la voie de la bonne direction sous toutes ses formes : l'apprentissage de la science ; la méditation d'un verset ou d'un hadith jusqu'à ce qu'une signification devienne claire à la personne et grâce à laquelle elle se guide ; l'appel à la religion de la vérité ; le rejet de l'innovation, ou de l'impiété, ou de l'égarement ; le combat ; l'émigration ; et autre que cela parmi

¹ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân.*

² *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (14/107).

³ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (16/270).

⁴ *Ma'âlim At-Tanzîl* (3/134).

⁵ Ces quatre conditions sont : 1- Se repentir. 2- Avoir la foi. 3- Œuvrer vertueusement. 4- Suivre la guidée.

les détails de la bonne direction. Tout ceci constitue des expiations des péchés et permettent d'atteindre le but ultime recherché. »¹

1180- Versets 83 – 84 : « Pourquoi t'es-tu hâté de quitter ton peuple, ô Moïse ? » Il a dit : « Ils sont là sur mes traces et je me suis hâté vers Toi, Seigneur, pour que Tu sois satisfait. » »

Ibn Al Qayyim رحمه الله a dit : « IL apparaît de ce verset que la raison qui a poussé Moïse عليه السلام à se hâter vers son Seigneur est la recherche de Sa satisfaction. En effet, celle-ci se trouve dans l'empressement vis-à-vis de Ses injonctions et se hâter vers elles. C'est pourquoi, les prédécesseurs [vertueux] ont argumenté avec ce verset pour prouver que la prière au début de son temps est meilleure. J'ai entendu Cheikh Al Islâm Ibn Taymiyyah mentionner cela et dire : « Certes, la satisfaction du Seigneur est dans l'empressement vis-à-vis de Ses injonctions. »²

Ibn Juzay رحمه الله a dit : « Lorsqu'Allah ordonna à Moïse عليه السلام de cheminer avec les Fils d'Israël vers le mont At-Tûr, il s'avança alors seul pour s'empressement vers l'ordre d'Allah et rechercher Sa satisfaction. Il ordonna alors aux Fils d'Israël de cheminer après lui et désigna son frère Aaron عليه السلام pour les diriger. Mais, le Samaritain leur ordonna d'adorer le veau. »³

1181- Verset 89 : « Ne voient-ils donc pas qu'il [le Veau] ne leur répond aucune parole ni qu'il leur cause un quelconque préjudice ou leur procure un quelconque bénéfice. » Ibn 'Âchûr رحمه الله a dit : « La mention du préjudice a devancé celle du bénéfice pour couper court à leur excuse de croire en Sa divinité, parce que l'excuse de celui qui a peur d'un préjudice est plus forte que l'excuse de celui qui escompte un bénéfice. »⁴

1182- Verset 92 : « Il [Moïse] a dit : « Ô Aaron ! Qu'est-ce qui t'a empêché, lorsque tu les as vu étant égarés, de me suivre ? As-tu donc désobéi à mon ordre ? » » Al Qurtubî رحمه الله a dit : « Ceci est une base dans l'injonction du convenable et l'interdiction du blâmable ainsi que son changement et l'abandon de ses partisans. Notamment, quiconque réside parmi eux et agrée leur agissement, alors son jugement est comme leur jugement. »⁵

1183- Verset 94 : « Il [Aaron] a dit : « Ô fils de ma mère ! » » Ibn Kathîr رحمه الله a dit : « Aaron عليه السلام a adouci son frère en mentionnant la mère bien qu'il soit son demi-frère parce que mentionner, ici, la mère est plus doux et plus éloquent dans la tendresse et la gentillesse. »⁶

1184- Verset 94 : « Ne me prends ni par ma barbe ni par ma tête. » Ach-Chanqî رحمه الله a dit : « Dans ce noble verset, Allah mentionne une description

¹ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân.*

² *Madârij As-Sâlikîn* (3/59). Il a été dit : « Il n'y a pas de bien dans la précipitation. Cependant, tout le bien est dans l'empressement [vers Lui]. »

³ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/23).

⁴ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (16/289).

⁵ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (14/124).

⁶ *Tafsîr Al Qur'ân Al 'Azîm* (3/159).

d'Aaron ؑ : il était barbu. Par ailleurs, dans la sourate : Les Bestiaux (n°6), Allah nous ordonne d'imiter la guidée des Prophètes à travers Sa parole : **«Voilà ceux qu'Allah a guidés. Imite-les donc dans leur guidée.»** (Les Bestiaux, 6 : 90). Ainsi donc, ces deux versets du noble Coran prouvent de laisser pousser la barbe et de ne pas la raser. Il ne fait aucun doute qu'Aaron ؑ fait partie des Prophètes, ceux dont Allah a ordonné à notre Prophète ﷺ de les imiter dans leur guidée. En outre, un ordre adressé à notre Prophète ﷺ est aussi un ordre qui nous est adressé parce qu'il ﷺ est notre exemple et notre modèle qu'on doit suivre en tant qu'adeptes. »¹

1185- Verset 97 : «Il [Moïse] a dit : « Va-t-en donc ! Certes, dans la vie d'ici-bas, il faudra que tu dises : « Ne me touchez pas ! » Et, certes, il y aura pour toi un rendez-vous que tu ne manqueras pas. » » Al Qurtubî ؒ a dit : « Ce verset est un fondement dans la réfutation des gens des innovations et des désobéissances, leur émigration et leur non fréquentation. Et, assurément, le Prophète ﷺ a agi de la sorte avec Ka'b ibn Mâlik et les trois qui sont restés en retrait lors de l'expédition de Tabûk. »²

1186- Verset 99 : «C'est comme cela que Nous te racontons des nouvelles de ce qui a précédé. Et, assurément, Nous t'avons accordé de Notre part un Rappel.» Ibn 'Âchûr ؒ a dit : « Ce qui est raconté comme nouvelles des communautés précédentes n'a pas pour objectif de combler un vide temporel ni familiariser par un récit ceux qui écoutent. En fait, l'objectif de raconter ces nouvelles de ces communautés est de tirer leçon, se rappeler et éveiller les consciences des polythéistes Arabes vers là où il doit y avoir de la considération et de la réflexion issues de ces récits. »³

1187- Versets 103 – 104 : «Ils chuchoteront entre eux : « Certes, vous n'êtes restés [là] que dix [jours] ! » Nous sommes plus Connaisseur de ce qu'ils disent lorsque l'un, dont la conduite est la plus exemplaire d'entre eux, dira : « En fait, vous n'êtes restés qu'un jour. » » Cheikh Sa'dî ؒ a dit : « L'objectif de ceci est : Un immense regret. C'est-à-dire : La manière dont ils ont perdu ces courts moments. En effet, ils les ont passés en étant oublieux et distraits, ils se sont détournés de ce qui leur était bénéfique et ils se sont tournés vers ce qui leur était préjudiciable ! Voici maintenant la rétribution qui est arrivée et la menace qui s'est réalisée. Il ne reste donc plus que le regret et l'invocation du malheur et celle de la destruction [sur eux]. »⁴

1188- Verset 112 : «Et quiconque accomplit des œuvres vertueuses, tout en étant croyant, alors il n'aura pas peur d'une quelconque injustice ni d'une quelconque frustration.» Al Qurtubî ؒ a dit : « Ceci parce que les œuvres ne sont pas acceptées sans [la] présence de [la] foi. »⁵

¹ *Adwâ' Al Bayân* (4/92).

² *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (14/130).

³ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (16/302).

⁴ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

⁵ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (14/143).

1189- Verset 113 : «C'est comme cela que Nous l'avons fait descendre, un Coran en [langue] arabe dans lequel Nous avons diversifié les menaces pour que peut être ils soient pieux ou que cela suscite en eux un rappel.» Ibn 'Âchûr ؓ a dit : « Ce qualificatif exprime l'éloge parce que la langue arabe est la plus éloquente des langues et la plus raffinée en termes d'élégance et d'harmonie. »¹

1190- Verset 114 : «Que soit donc Élevé Allah, le Souverain Véritable !» Ibn 'Âchûr ؓ a dit : « La description d'Allah comme étant le Véritable Souverain est une indication que la souveraineté de quiconque autre parmi les créatures qui se nomment des rois n'échappe pas à la déficience. »²

1191- Verset 117 : «Qu'il [Satan] ne vous fasse donc pas sortir tous les deux du Paradis, car alors tu seras malheureux.»

Ibn Al Qayyim ؓ a dit : « Médite comment Allah a réuni Adam et Ève concernant l'avertissement à ce qu'ils ne sortent pas du Paradis en disant : «**Qu'il ne vous fasse donc pas sortir tous les deux (Falâ Yukhrijannakumâ)**». Mais comment, dans le même temps, Il a spécifiquement affilié le malheur à Adam ؑ en disant : «**Alors, tu seras malheureux (Fa Tachqâ)**». En effet, Il n'a pas dit : « Alors, vous serez tous les deux malheureux (Fa Tachqiyân). » La raison est : L'homme a la responsabilité de gagner sa vie et de pourvoir à sa famille parce que la femme est à sa charge. Ceci est la base. »³

Al Khâzin ؓ dit : « Le malheur a été rattaché à Adam ؑ en dehors d'Ève. L'explication tient en deux points : 1- Le malheur de l'homme induit celui de sa famille tout comme son bonheur induit leur bonheur car l'homme est en charge d'eux. 2- La fatigue à la recherche de la subsistance fait partie du malheur et ceci est propre à l'homme en dehors de la femme parce que c'est l'homme qui doit s'efforcer de subvenir à son épouse et sa famille. »⁴

1192- Versets 118 – 119 : «Certes, tu n'y auras pas faim ni ne seras nu ; et tu n'y auras pas soif ni ne seras frappé par l'ardeur du soleil [littéralement : le jour montant].» Ibn 'Âchûr ؓ a dit : « Dans Sa parole : «**Certes, tu n'y auras pas faim ni ne seras nu**» Allah a lié entre l'absence de faim et l'habit. Et dans Sa parole : «**Et tu n'y auras pas soif ni ne seras frappé par l'ardeur du soleil [littéralement : le jour montant].**» Il a lié entre l'absence de soif et la douleur physique. La correspondance entre la faim et la nudité est la suivante : La faim est un vide à l'intérieur du corps dont la nourriture est censée le protéger de ses douleurs. Quant à la nudité, c'est un vide à l'extérieur du corps dont l'habit est censé le protéger de ses douleurs liées à la chaleur torride ou le froid mordant. Quant à la correspondance entre la soif et la chaleur du soleil, alors la première est la douleur de la chaleur intérieure tandis que la seconde est la douleur de la chaleur extérieure. »⁵

¹ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (16/314).

² *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (16/315).

³ *Badâ'i At-Tafsîr; Tafsîr Al Qayyim*.

⁴ *Lubbâb At-Ta'wîl Fî Ma'ânî At-Tanzîl*.

⁵ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (16/322).

1193- Verset 123 : «Quiconque donc suit Mon guide, alors il ne s'égarrera jamais ni ne sera malheureux.» Ibn Abî Hâtim [Ar-Râzî] ؓ a dit : « Ibn 'Abbâs ؓ a dit : « Allah a promis [et garanti] à quiconque lit le Coran et le met en œuvre qu'il ne s'égarrera jamais ici-bas et il ne sera jamais malheureux dans l'au-delà. »¹

1194- Verset 124 : «Et quiconque se détourne de Mon Rappel, alors certes il mènera une vie de rabais et au Jour de la Résurrection, Nous l'amènerons aveugle.» Ibn Kathîr ؓ a dit : « Une telle personne n'a ni tranquillité du cœur ni épanouissement de sa poitrine. Plutôt, sa poitrine est serrée et comprimée en raison de son égarement ; cela même si, en apparence, cette personne a été gratifiée, elle porte ce qu'elle désire, elle mange ce qu'elle souhaite et elle habite là où elle veut. En fait, tant que son cœur ne parvient pas à la certitude et à la bonne direction, elle est plongée dans l'anxiété, la confusion et le doute. Elle ne cessera jamais d'être dans le scepticisme et l'hésitation. Ceci fait partie de mener une vie de rabais (*Ma'ichatan Dankan*). »²

1195- Verset 127 : «Et, certainement, le châtiment de l'au-delà est plus dur et plus durable.» Cheikh Sa'dî ؓ a dit : « La raison est que ce châtiment ne s'interrompt jamais à la différence du châtiment d'ici-bas qui s'interrompt [avec la mort]. Ainsi donc, l'obligation est d'avoir peur du châtiment de l'au-delà et de s'en méfier. »³

1196- Verset 130 : «Patiente donc sur ce qu'ils disent et glorifie par la louange de ton Seigneur avant le lever du soleil et avant son coucher et pendant la nuit [aussi]. Et glorifie-Le aux extrémités du jour pour que peut-être tu sois agréé.» Ibn 'Âchûr ؓ a dit : « Allah a ordonné à Son Messager ﷺ de se consacrer à la purification de sa personne et à celle de sa famille par la prière et se détourner de ce qu'Il a accordé comme jouissance [éphémère et temporaire] aux impies en termes de vie confortable et luxueuse. En effet, Il lui a promis que la bonne issue finale est [et sera toujours] pour les pieux. »⁴

1197- Verset 132 : «Et ordonne à ta famille la prière et persévère sur elle. Nous ne te demandons pas de subsistance ; c'est Nous qui te pourvoyons et l'issue finale est pour la piété.»

Al Qurṭubî ؓ a dit : « «**Nous ne te demandons pas de subsistance**» C'est-à-dire : Nous ne te demandons pas de pourvoir à ta personne ni à la leur et qu'à cause de la subsistance tu te détournes de la prière. Plutôt, c'est Nous qui Nous chargeons

¹ *Tafsîr Ibn Abî Hâtim*. Voir aussi : *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (14/156).

² *Tafsîr Al Qu'rân Al 'Azîm*.

³ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

⁴ *At-Tahzîb Wat-Tanwîr* (16/337).

de ta subsistance et de la leur. Voilà pourquoi, lorsqu'une étroitesse ou une gêne frappait sa famille, alors le Messager d'Allah ﷺ leur ordonnait la prière.¹ »²

Ibn Juzayy رحمه الله a dit : « **«Nous ne te demandons pas de subsistance»** C'est-à-dire : Nous ne te demandons pas de pourvoir à ta personne ni à ta famille. Consacre donc toi ainsi que ta famille à la prière parce que c'est Nous qui te pourvoyons. Lorsque les familles de prédécesseurs [vertueux] étaient frappées par la disette, alors certains d'entre eux leur disaient : « Levez-vous et priez. C'est ce qu'Allah vous a ordonné [d'accomplir]. » Et ils récitaient ce verset. »³



21- Les Prophètes (*Al Anbiyá'*)

1198- Verset 1 : «Le [terme du] règlement de leur compte approche pour les hommes pourtant ils sont dans l'insouciance et s'en détournent.»

Al Qurtubî رحمه الله a dit : « Quiconque a su que l'Heure approche, alors son espoir se réduit, son âme se réjouit du repentir et il ne penche pas vers ce bas monde. En fait, c'est comme si ce qui était n'avait jamais été lorsqu'il s'en est allé. Et tout ce qui vient est proche et la mort viendra inévitablement. En outre, la mort de chaque homme signifie ni plus ni moins que la survenue de son heure.⁴ Par ailleurs, la Résurrection est proche au regard du temps qui s'est déjà écoulé. Ainsi donc, ce qui reste de ce bas monde est moins que ce qui est passé. »⁵

1199- Verset 3 : «Leurs cœurs sont distraits.» At-Tabarî رحمه الله a dit : « C'est-à-dire : Ils sont insouciants. Allah dit : Ces gens-là, dont le Coran a décrit leurs caractéristiques, ne l'écoutent qu'en jouant et leurs cœurs sont inattentifs. Ils ne méditent pas sur ses jugements ni ne réfléchissent aux arguments qu'Allah y a déposés contre eux. »⁶

1200- Verset 10 : «Assurément, Nous avons fait descendre vers vous un Livre dans lequel il y a votre rappel [ou votre renom]. Ne raisonnez-vous donc pas ?» Ibn 'Âchûr رحمه الله a dit : « **«Un Livre (Kitâban)»** Le nom est venu à l'indéfini (*At-Tankîr*) en guise de haute considération. Ceci est une indication que ce Livre a rassemblé deux immenses et majestueuses bribes : 1- Il est une bonne direction et une guidée. 2- Il est un signe et un miracle pour le Messager ﷺ. Personne n'a pu en apporter un de semblable ou de comparable. »⁷

¹ Hudhayfah رحمه الله a dit : « Lorsque le Prophète ﷺ était accablé par une affaire, il se tournait vers la prière. » Rapporté par Abû Dâwud (n°1319) et déclaré bon par Al Albânî.

² *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (14/165).

³ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/29).

⁴ *Hilyah Al Awliyâ'* (6/268), Abû Nu'aïm. En arabe : « من مات فقد قامت قيامته ».

⁵ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (14/171).

⁶ *Jâmi' Al Bayân* (18/410).

⁷ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (17/22).

1201- Verset 21 : « Ont-ils pris des divinités de la Terre qui peuvent ressusciter [les morts] ? » Ibn 'Âchûr ؓ a dit : « Décrire les divinités comme étant terrestres est une moquerie envers les polythéistes et une manifestation de leur piètre opinion. C'est-à-dire : Ils se sont établis des dieux à partir du monde terrestre ou ils en ont pris des éléments, comme : des pierres, du bois, etc. [Bien évidemment] Ceci laisse entendre qu'une telle chose ne mérite pas d'être adorée. »¹

1202- Verset 22 : « S'il y avait dans le ciel et la Terre des divinités à l'exception d'Allah, alors vraiment tous les deux seraient en désordre. Gloire donc à Allah, le Seigneur du Trône, qui est bien au-dessus de ce qu'ils décrivent. » Ibn Juzay ؓ a dit : « Cette parole implique deux choses : 1- L'infirmité de la multiplicité [et la multitude] de divinités et l'obligation de l'Unicité de la Divinité [et qu'elle est Une]. 2- L'affirmation que cette Divinité Unique est Allah en dehors de quiconque autre. »²

1203- Verset 23 : « Il n'est pas interrogé sur ce qu'il fait mais eux seront interrogés. » Al Qurtubî ؓ a dit : « Les créatures ne l'interrogeront pas à propos de Son décret concernant Sa création. Plutôt, c'est Lui qui interrogera les créatures à propos de leurs œuvres car ils sont Ses esclaves. »³

1204- Verset 26 : « Et ils ont dit : « Le Tout-Miséricordieux s'est attribué un enfant. » Glorifié soit-Il ! Plutôt, ce sont des serviteurs honorés. » Ibn 'Âchûr ؓ a dit : « Dès lors où prendre un enfant est une déficience concernant un pan de Celui qui Existe par nécessité, alors Allah a fait suivre leur propos par l'expression : « **Glorifié soit-Il** » pour S'exempter de cela. En effet, avoir un enfant naît uniquement du besoin de combler la déficience causée par l'absence d'enfant. »⁴

1205- Verset 35 : « Et Nous vous éprouverons par le mal et par le bien [à titre] de tentation. Et c'est vers Nous que vous serez ramenés. »

At-Tabarî ؓ a dit : « Ibn Zayd a dit : « Nous les éprouvons par ce qu'ils aiment et ce qu'ils répugnent. Nous les testons par ceci pour voir comment ils remercient dans ce qu'ils aiment et comment ils patientent dans ce qu'ils répugnent. »⁵

Ibn Juzay ؓ a dit : « **« Et Nous vous éprouverons par le mal et par le bien »** C'est-à-dire : Nous vous testons par la pauvreté et la richesse, la santé et la maladie, et autre que cela parmi certaines situations mondaines pour que vous montriez votre patience sur le mal et votre remerciement sur le bien, ou l'inverse de cela. »⁶

1206- Verset 37 : « L'Homme a été créé prompt [dans sa nature]. Je vais vous montrer Mes signes. Ne me hâtez donc pas. »

Ibn Kathîr ؓ a dit : « Ici, la sagesse de mentionner la hâte (*Al Isti'jâl*) est que lorsqu'Allah a mentionné ceux qui se moquaient du Messager ﷺ, alors la rapidité de

¹ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (17/37).

² *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/34).

³ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (14/189).

⁴ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (17/50).

⁵ *Jâmi' Al Bayân* (18/440).

⁶ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/36).

se venger d'eux traversa l'esprit de certains d'entre eux et ils s'empressèrent. Allah ﷻ a alors dit : **«L'Homme a été créé prompt (Min 'Ajalin) [dans sa nature].»** En effet, Allah donne un répit à l'injuste jusqu'à ce qu'Il le saisisse et alors il ne Lui échappe pas. »¹

Ach-Chanqirî رحمه الله a dit : « Comment Allah peut-Il dire que : **«L'Homme a été créé prompt [dans sa nature].»** C'est-à-dire : Ceci est sa nature innée. Ensuite, Il lui interdit d'agir comme il a été créé de manière innée en disant : **«Ne me hâtez donc pas.»** Ceci serait-il [contradictoire et] impossible ? Nous répondons : « Certes, l'Homme a été créé prompt dans sa nature, mais il a la capacité d'astreindre sa personne à la pondération. C'est comme il a naturellement été créé avec l'amour des désirs, toutefois il a la capacité d'astreindre sa personne à se contenir et s'abstenir. »²

1207- Verset 42 : **«Dis : « Qui vous protège la nuit et le jour contre le [châtiment du] Tout-Miséricordieux ? » Plutôt, ils se détournent du rappel de leur Seigneur.»** Ibn 'Âchûr رحمه الله a dit : « La nuit a été devancée parce que c'est le temps des choses qui font peur et parce que l'obscurité aide aux causes du préjudice à atteindre leur but, qu'il s'agisse des humains, des animaux, ou des maladies physiques. »³

1208- Verset 45 : **«Dis : « En fait, je vous avertis par la Révélation. » Mais, les sourds n'entendent pas l'appel lorsqu'ils sont avertis.»** At-Tabarî رحمه الله a dit : « Qatâdah a dit : « Certes, l'impie est sourd au Livre d'Allah. Il ne l'écoute pas, n'en tire pas bénéfice et il ne le comprend pas comme le croyant et les gens de foi l'écoutent. »⁴

1209- Verset 46 : **«Et si un souffle du châtiment de ton Seigneur les touchait, certainement ils diraient : « Ô malheur à nous ! Certes, nous étions injustes. »»** Al Qurtubî رحمه الله a dit : « Ce verset signifie : Si la moindre chose du châtiment les touchait, alors : **«Certainement ils diraient : « Ô Malheur à nous ! Certes, nous étions injustes. »»** C'est-à-dire : Nous étions transgresseurs. Ainsi donc, ils reconnaîtront leur injustice au moment où la reconnaissance de celle-ci ne leur sera d'aucun bénéfice. »⁵

1210- Verset 50 : **«Et ceci est un rappel béni que Nous avons fait descendre. Allez-vous donc le renier ?»** Ibn 'Âchûr رحمه الله a dit : « La description du Coran comme étant béni englobe tous les aspects du bien parce que la bénédiction est une augmentation du bien. Le Coran tout entier est donc un bien en termes d'éloquence de ses expressions et leur beauté, la rapidité de sa mémorisation et la facilité de sa récitation. Il est aussi un bien étant donné ce qu'il englobe comme branches de la parole, de la sagesse, de la Législation et des subtilités rhétoriques.

¹ *Tafsîr Al Qur'ân Al 'Azîm* (3/175).

² *Adwâ' Al Bayân* (4/152).

³ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (17/74).

⁴ *Jâmi' Al Bayân* (18/450).

⁵ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (14/211).

Par son intermédiaire, de nombreuses communautés ont été guidées en tout temps et en tout lieu et ceux qui ont cru en lui en ont tiré bénéfice. »¹

1211- Verset 55 : « Ils dirent : « Es-tu venu à nous avec la vérité ou es-tu parmi les plaisantins ? » » Dr. 'Umar Al Muqbil (qu'Allah le préserve) a dit : « C'est ainsi que le peuple d'Abraham s'est exprimé lorsqu'il ﷺ les a appelé au monothéisme. En effet, ils ont bien compris que la Religion de vérité n'était pas une plaisanterie et ne se réunissait pas avec le jeu et le faux. Comment donc certains vaincus veulent-ils que la communauté vive avec une religion fabriquée qui réunit des types de jeux et de fausseté avec un peu de vérité ? En effet : **« Qu'y a-t-il donc après la Vérité si ce n'est l'égarement ? »** (Jonas, 10 : 32). »²

1212- Verset 65 : « Ensuite, ils firent volte-face [et dirent] : « Assurément, tu as su que celles-ci ne s'expriment pas ! » » Ibn Juzayy ﷺ a dit : « **« Ensuite, ils firent volte-face »** Ceci est une figure de rhétorique de leur renversement suite à leur retour de la reconnaissance de la vérité pour se tourner vers le faux et l'entêtement. En effet, ils ont dit : **« Assurément, tu as su que celles-ci ne s'expriment pas ! »** C'est-à-dire : « Comment nous ordonnes-tu de les interroger ? » Là, ils ont reconnu qu'elles ne s'expriment pas et pourtant malgré cela ils les adorent ! Ceci est le comble de l'égarement dans leur acte et le comble de l'arrogance et de l'obstination dans leur discussion polémique. »³

1213- Verset 69 : « Nous avons dit : « Ô feu ! Sois une fraîcheur et un salut sur Abraham. » » Ach-Chanqitî ﷺ a dit : « Abû Al 'Âliyah a dit : « Si Allah n'avait pas dit : **« Et un salut (Salâman) »** Alors, son froid aurait été plus dur sur lui que sa chaleur. Et s'Il n'avait pas dit : **« Sur Abraham. »** Alors, son froid aurait demeuré à jamais. »⁴

1214- Verset 71 : « Et Nous le sauvâmes, ainsi que Lot, vers la terre que Nous avons bénie pour les mondes. » Ibn Juzayy ﷺ a dit : « Cette terre bénie est le Cham. Abraham ﷺ sortit d'Irak en sa direction. La bénédiction de cette terre est par la fertilité de celle-ci et la multitude de Prophètes qui y vécurent. »⁵

1215- Verset 72 : « Et Nous lui fîmes don d'Isaac et de Jacob, de manière surrogatoire, et Nous fîmes de chacun d'eux des vertueux. » Al Qurtubî ﷺ a dit : « **« Et Nous lui fîmes don d'Isaac et de Jacob »** C'est-à-dire : En plus. En effet, Abraham ﷺ avait uniquement invoqué pour Isaac ﷺ. Jacob ﷺ lui fut ajouté sans aucune invocation. Ainsi donc, ce dernier fut : **« De manière surrogatoire (Nâfilatan) »** C'est-à-dire : En plus de ce qu'il avait demandé. Puisque Abraham ﷺ avait dit : **« Seigneur ! Attribue-moi quelqu'un parmi les ver-**

¹ *At-Tahzîb Wat-Tanwîr* (17/90).

² *Li Yaddabbarû Âyâtih.*

³ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/39).

⁴ *Adwâ' Al Bayân* (4/163).

⁵ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/40).

tueux.》 (Les Rangés, 37 : 100). Le petit-fils [littéralement : le fils d'un fils] est appelé quelque chose de « surérogatoire » parce qu'il est en plus du fils. »¹

1216- Verset 73 : **《Et Nous fîmes d'eux des Imams qui guidaient par Notre ordre.》** Cheikh Sa'dî رحمه الله a dit : « Ceci est parmi le plus grand des bienfaits d'Allah sur Son serviteur, à savoir : être un Imam que les bien-guidés prennent pour guide et derrière lequel les itinérants marchent. »²

1217- Versets 78 – 79 : **《Et David et Salomon lorsque tous les deux jugèrent au sujet d'un champ cultivé où des moutons appartenant à une peuplade étaient allés paître de nuit. Et Nous étions témoins de leur jugement. Et Nous la [l'affaire à juger] fîmes comprendre à Salomon et à chacun Nous avons donné une faculté de juger et une science.》** Al Qurtubî رحمه الله a dit : « Al Hasan Al Basrî a dit : « Si ce n'était ce verset, alors les juges se seraient vus détruits. Toutefois, Allah a dressé l'éloge de Salomon عليه السلام pour son exactitude et Il a excusé David عليه السلام pour son effort. »³

1218- Verset 79 : **《Et Nous avons assujetti, avec David, les montagnes qui glorifient ainsi que les oiseaux. Et Nous étions les Faiseurs.》** Ach-Chanqitî رحمه الله a dit : « Ici, ce qui est apparent est que Sa parole : **《Et Nous étions les Faiseurs.》** confirme Sa parole : **《Et Nous avons assujetti, avec David, les montagnes qui glorifient ainsi que les oiseaux.》** Ce qui implique cette confirmation est que l'assujettissement des montagnes et leur glorification est une chose étonnante qui sort de l'ordinaire et qui est susceptible d'être démentie par les mécréants ignorants. »⁴

1219- Verset 80 : **《Et Nous lui [David] avons appris la fabrication des cottes de mailles (Al-Labûs) pour qu'elles vous protègent de votre violence [mutuelle]. Est-ce que vous serez donc remerciants ?》** Ach-Chanqitî رحمه الله a dit : « Le remerciement du serviteur de son Seigneur est que le serviteur cherche aide à travers Ses bienfaits pour Lui obéir. Le remerciement du Seigneur de Son serviteur est qu'Il le rétribue d'une abondante rétribution pour son œuvre même si celle-ci est infime et minime. »⁵

1220- Versets 83 – 84 : **《Et Job, lorsqu'il implora son Seigneur : « Assurément, le mal m'a touché et Tu es le plus Miséricordieux des miséricordieux. » 》** Al Khâzin رحمه الله a dit : « Si quelqu'un interroge : Comment Allah a-t-il appelé Job عليه السلام une personne patiente (Sâbiran) alors qu'il a manifesté une plainte dans ce verset ainsi que dans le suivant : **《Et rappelle-toi Job, Notre serviteur, lorsqu'il appela son Seigneur : « Le Diable m'a infligé détresse et supplice. » 》** (Sâd, 38 : 41) ? Je répondrai ainsi : « En fait, ceci n'est pas une plainte. Plutôt, c'est une invocation et la preuve de cela est le verset suivant dans lequel Allah ﷻ dit : **《Nous l'exauçâmes donc, ôtâmes le mal qu'il avait et Nous lui rendîmes les**

¹ Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân (14/230).

² Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân.

³ Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân (14/237).

⁴ Adwâ' Al Bayân (4/232).

⁵ Adwâ' Al Bayân (4/234).

siens et autant qu'eux avec eux en guise de miséricorde de Notre part et en tant que rappel pour les adorateurs.) »¹

1221- Verset 84 : « En guise de miséricorde de Notre part et en tant que Rappel pour les adorateurs. »

Al Qurtubî رحمه الله a dit : « Nous avons éprouvé Job عليه السلام [aujourd'hui] pour que sa rétribution soit immense demain. **« Et en tant que Rappel pour les adorateurs. »** C'est-à-dire : Un rappel pour les serviteurs parce que lorsqu'ils se souviennent de l'affliction de Job عليه السلام, sa patience sur celle-ci et l'épreuve qu'il a subie – et il était le meilleur des hommes de son temps – alors les croyants s'enferment dans la patience sur les coups durs mondains, comme Job عليه السلام l'a fait. Ainsi donc, ceci est un rappel qu'ils doivent continuer dans l'adoration et supporter le dommage. »²

Ibn Kathîr رحمه الله a dit : « **« Et en tant que Rappel pour les adorateurs. »** C'est-à-dire : Nous avons fait de lui un modèle dans ceci pour ne pas que les gens affligés et éprouvés pensent que Nous leur avons fait cela car Nous les considérons insignifiants auprès de Nous [et qu'ils désespèrent]. Plutôt, qu'ils imitent Job عليه السلام dans la patience [et la résilience] vis-à-vis des [douloureux] décrets d'Allah et qu'ils sachent qu'Il éprouve qui Il souhaite parmi Ses serviteurs. »³

1222- Verset 86 : « Et Nous les fimes entrer dans Notre miséricorde. Certes, ils étaient parmi les vertueux. » Cheikh Sa'dî رحمه الله a dit : « Allah a décrit ces personnes par la vertu ce qui englobe : 1- La vertu du cœur par la connaissance d'Allah et Son amour mais aussi le retour repentant vers Lui à tout moment. 2- La vertu de la langue en la gardant [toujours] « humide » dans le rappel d'Allah.⁴ 3- La vertu des membres en les occupant dans l'obéissance à Allah et en les abstenant des désobéissances. »⁵

1223- Verset 87 : « Et Dhâ-Nûn lorsqu'il partit irrité. » Ainsi que Sa parole : **« Et ne sois pas comme *Sâhib Al Hût.* »** (La Plume, 68 : 48). Dr. 'Uwayd Al 'Arawî (qu'Allah le préserve) a dit : « Réfléchis bien sur ces deux versets et tu verras qu'à chaque fois Allah a annexé les deux noms : l'homme au poisson et le compagnon du poisson. La finalité est la même et elle est unique : désigner Jonas عليه السلام. Le secret de cela – et Allah sait mieux – est que la baleine est le nom d'un immense mammifère marin et, en arabe, la particule « Dhâ » indique la grandeur d'une chose et sa valeur. »

1224- Verset 87 : « Et Dhâ-Nûn lorsqu'il partit en étant en colère. Il pensa que Nous n'étions pas capable sur lui. Il appela donc dans les ténèbres : »

¹ *Lubbâb At-Ta'wîl.*

² *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (14/263).

³ *Tafsîr Al Qur'ân Al 'Azîm* (3/185).

⁴ Le Messager d'Allah ﷺ a dit : « Que ta langue ne cesse jamais d'être humide du rappel d'Allah. » Tirmidhî (n°3375) et Ibn Mâjah (n°3793). Al Albânî a authentifié ce hadith.

⁵ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân.*

Ibn Juzayؒ a dit : « Ces ténèbres furent celles de la nuit, de la mer et du ventre de la baleine. »¹

1225- Verset 87 : « Il n'y a aucune divinité [digne d'adoration] excepté Toi ! Gloire à Toi ! Certes, j'ai été parmi les injustes. » Al Qasâbؒ a dit : « La proclamation de l'Unicité d'Allah et Sa glorification dissipent les angoisses et délivrent des afflictions et des malheurs. Ainsi donc, quiconque a cru au Livre d'Allah, alors il est en droit de bénéficier d'un refuge lors de l'adversité et d'une monture lors de l'aisance, par confiance de ce qu'Allah a promis aux croyants. Notamment, parmi cela, rejoindre Jonas (*Dhû-Nûn*) ؑ dans ce qu'il a obtenu, à savoir : **« Nous l'exauçâmes et le délivrâmes de l'angoisse. Et c'est comme cela que Nous délivrons les croyants. »** »²

1226- Verset 88 : « Et c'est comme cela que Nous délivrons les croyants. » Ibn Kathîrؒ a dit : « C'est-à-dire : C'est comme cela que Nous sauvons les croyants lorsqu'ils sont dans les difficultés et qu'ils Nous invoquent en revenant repentant à Nous, qui plus est s'ils Nous invoquent avec cette invocation en situation d'affliction.³ »⁴

1227- Verset 90 : « Certes, ils s'empressaient dans les voies du bien (*Yusâri'ûn Fil Khayrât*). » Ach-Cha'râwîؒ a dit : « Allah n'a pas dit : « Ils s'empressaient vers les voies du bien (*Yusâri'ûn Ilâ Khayrât*) » Parce qu'ils sont déjà « enfoncés » dans les œuvres de bien et leur souci est donc de s'empresse de les effectuer et de les multiplier ; à la différence de quiconque s'empresse vers quelque chose comme s'il n'y était pas encore du tout à la base, alors il s'empresse vers cela pour qu'il y soit. »⁵

1228- Verset 90 : « Et ils Nous invoquaient avec désir et appréhension. » As-Suyûtîؒ a dit : « Al Hasan Al Baṣrî a dit : « Leur crainte de leur Seigneur les a toujours accompagnés et celle-ci n'a jamais quitté leurs cœurs. S'ils étaient touchés par un désir, alors ils craignaient que ceci soit une voie d'égarement de la part d'Allah contre eux ; et s'ils étaient touchés par une appréhension, alors ils craignaient qu'Allah ait ordonné de les saisir pour prix de ce qu'ils avaient commis comme péchés précédents. »⁶

1229- Verset 90 : « Certes, ils s'empressaient dans les voies du bien et ils Nous invoquaient avec désir et appréhension. » Dr. Ahmad Al Qâḍî (qu'Allah le préserve) a dit : « Le croyant doit méditer sur le récit d'Allah concernant la situation de Ses prophètes dans la sourate : Les Prophètes (n°21), notamment :

¹ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/43).

² *Nukat Al Qur'ân* (2/311).

³ Le Messager d'Allah ﷺ a dit : « Pas un musulman n'invoque [Allah], pour quoi que ce soit, par l'invocation de *Dhû-Nûn* pendant qu'il était dans le ventre de la baleine sans qu'Allah ne l'exauce. » Tirmidhî (n°3505). Al Albânî a authentifié ce hadith.

⁴ *Tafsîr Al Qur'ân Al 'Azîm* (3/187).

⁵ *Tafsîr Ach-Cha'râwî*.

⁶ *Ad-Durr Al Manthûr*.

Comment Il a sauvé Abraham ؑ du feu ? Comment Il a sauvé Lot ؑ de la ville qui commettait la débauche ? Comment Il a dissipé l'immense détresse de Noé ؑ ? Comment Il a enseigné à David ؑ et ce dernier a alors appris ? Comment Il a fait comprendre à Salomon ؑ et ce dernier a alors compris ? Comment Il a ôté l'affliction de Job ؑ ? Comment Il a délivré Jonas ؑ de son angoisse ? Comment Il a attribué un fils à Zacharie ؑ ? Que la paix et le salut soient sur tous Ses Messagers et Prophètes. Ensuite, à la fin de toutes ces histoires, Allah ﷻ a dit : **« Certes, ils s'empressaient dans les voies du bien et ils Nous invoquaient avec désir et appréhension. »** Ainsi donc, Il a défini les conditions requises pour que l'invocation soit exaucée et Sa protection soit acquise. »

1230- Verset 91 : « Et celle [Marie] qui préserva sa chasteté [littéralement : son sexe]. Nous insufflâmes donc en elle de Notre souffle [littéralement : Âme, Esprit, etc.] et Nous fîmes d'elle et de son fils un signe pour les mondes. » Ibn Kathîr ؒ a dit : « C'est ainsi qu'Allah mentionne l'histoire de Marie et de son fils Jésus (paix sur eux deux) liée à l'histoire de Zacharie et de son fils Jean (paix sur eux deux). Il a donc mentionné en premier l'histoire de Zacharie ؑ, ensuite Il l'a suivie de l'histoire de Marie parce que celle-ci est reliée à celle-là. Ici, c'est la venue d'un enfant issu d'un vieillard âgé et d'une vieille femme stérile qui n'a jamais enfanté dans sa jeunesse. Puis, Il mentionne l'histoire de Marie qui est encore plus étonnante que la précédente. Là, c'est la venue d'un enfant issu d'une femme sans homme. C'est ce qui a été mentionné dans la sourate : La Famille d'Imrân (n°3) et dans la sourate : Marie (n°19). »¹

1231- Verset 92 : « Certes, ceci est votre communauté, une communauté unique et Je suis votre Seigneur, adorez-Moi donc ! »

Al Qurtubî ؒ a dit : « C'est-à-dire : Ceci est votre communauté aussi longtemps que vous êtes une communauté unique et que vous vous rassemblez sur le monothéisme. Mais si vous vous divisez et vous divergez, alors celui qui diverge de la vérité ne fait plus partie des gens de la véritable Religion. »²

Ibn 'Âchûr ؒ a dit : « La signification que cette communauté est unique est qu'elle unifie Allah et qu'en dehors de Lui il n'y a aucun dieu et ceci est le cas des Législations monothéistes à la différence des religions polythéistes. En effet, en raison de la multiplicité de leurs divinités, elles se ramifient en plusieurs religions parce que chaque statue a son propre culte et ses propres adeptes, même si le descriptif du polythéisme les rassemble toutes. »³

Cheikh Sa'dî ؒ a dit : « C'est-à-dire : Ces Messagers mentionnés sont votre communauté et vos Imams que vous prenez comme guides et que vous imitez dans leur guidée. Ils appartiennent tous à une seule et unique Religion ainsi qu'à un seul

¹ *Tafsîr Al Qur'ân Al 'Azîm* (3/189).

² *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (14/283).

³ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (17/141).

et unique chemin. Le Seigneur est aussi Unique. C'est pourquoi, à la fin, Allah ﷻ a dit : **«(Et Je suis votre Seigneur.)»**¹

1232- Verset 97 : «(Et la promesse de vérité s'est approchée et alors les regards de ceux qui auront mécréu seront figés.)» Cheikh Sa'dî رحمه الله a dit : « Ce jour-là, on verra les regards des impies être figés à cause des terreurs extrêmes, des affres inquiétantes et des agitations horribles de ce qu'ils connaissaient de leurs crimes et leurs péchés. Ils invoqueront le malheur et la destruction sur eux et ils seront pris de regret et de remords pour ce qui ce sera passé. »²

1233- Verset 98 : «(Certes, vous serez et ce que (Mâ) vous adoriez (Ta'bûdûn) en dehors d'Allah du combustible de la Géhenne ; vous la traverserez tous.)» Ainsi que Sa parole ﷻ : **«(Certes, ceux qui ont eu précédemment la plus belle récompense de Notre part, alors voilà ceux qui en seront éloignés.)»** (Les Prophètes, 21 : 101).

Ibn Taymiyyah رحمه الله a dit : « Celui qui est adoré mais répugne ceci parce qu'il est adoré et est obéi dans une désobéissance à Allah n'est pas inclus dans cela. Ils sont ceux dont la bonté les a précédés, comme : Jésus ('Issâ), Esdras ('Uzayr), et autres. Ceux-là **«(En seront éloignés)»**. »³

Cheikh Sa'dî رحمه الله a dit : « Le pronom relatif : « Ce que (Mâ) » désigne un pronom caractérisant ce qui est « inanimé » (*Ghayr 'Âqil*). Ainsi donc, Jésus ﷺ – ou qui que ce soit d'autre – n'est pas inclus car c'est un être animé. »⁴

1234- Verset 101 : «(Certes, ceux qui ont eu précédemment la plus belle récompense de Notre part, alors voilà ceux qui en seront éloignés.)» Ibn Hazm رحمه الله a dit : « Lorsqu'on médite cette parole d'Allah et qu'on lui adjoint Sa parole : **«(Ne sont pas égaux parmi vous quiconque a dépensé avant la conquête et a combattu. Ceux-là ont de plus hauts degrés que ceux qui ont dépensé après et ont combattu. Et, à chacun d'eux, Allah a promis la plus belle récompense et Allah est Parfaitement Informé de ce que vous œuvrez.)»** (Le Fer, 57 : 10). Il devient clair que tous les Compagnons ﷺ sont catégoriquement parmi les gens du Paradis. Ceci parce qu'Allah a promis aux gens de la plus belle récompense (*Al Husnâ*) qu'ils seraient éloignés du Feu et Il a informé que les Compagnons, qu'ils se soient convertis à l'Islam avant la Conquête ou après elle, que la plus belle récompense leur a été promise. »

1235- Verset 103 : «(La plus grande frayeur ne les affligera pas.)» Al Qurtubî رحمه الله a dit : **«(La plus grande frayeur (Al Faza' Al Akbar))»** : Ceci

¹ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân.*

² *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân.*

³ *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafîr (4/393).*

⁴ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân.* En effet, ici, Allah n'a pas dit : « *Wa Man Ta'bûdûn.* » qu'on devrait alors traduire : « Et qui (*Man*) vous adoriez. » Ceci désignerait alors bien un être animé (*Al 'Âqil*) par l'emploi de ce pronom personnel auquel cas alors, oui, Jésus serait inclus. Mais, ici, Allah a bien dit : **«(Et ce que (Mâ) vous adoriez.)»** Donc, en tant qu'être animé, Jésus ﷺ n'est pas inclus dans cela.

désigne les affres du Jour de la Résurrection et de la Ressuscitation. Al Hasan Al Baṣrī a dit : « C'est le moment où on ordonnera aux serviteurs d'être envoyés en Enfer. » Ibn Jurayj, Saïd ibn Jubayr et Ad-Dahhāk ont dit : « C'est lorsque l'Enfer entourera ses habitants et la mort sera égorgée entre le Paradis et l'Enfer. »¹

1236- Verset 104 : « Le jour où Nous plierons le ciel comme le pliage du rouleau des livres. Tout comme Nous avons commencé la première création, de même Nous la recommencerons. C'est une promesse qui Nous incombe et certes Nous l'accomplirons ! » Ibn 'Āchūr ؓ a dit : « Ibn 'Abbās ؓ a dit : « Le Messenger d'Allah ﷺ s'est levé parmi nous pour nous exhorter. Alors, il ؓ a dit : « *Ô gens ! Certes, vous serez rassemblés devant Allah : pieds-nus, nus et incirconcis.* » Ensuite, il ؓ récita ce verset. »², »³

1237- Verset 105 : « Et, assurément, Nous avons écrit dans les Psaumes (Az-Zabūr), après l'avoir mentionné [dans le Livre-Mère], que la Terre sera donnée en héritage à Mes serviteurs vertueux. »⁴

Al Baghawī ؓ a dit : « Ibn 'Abbās ؓ a dit : « Allah a voulu dire que les terres des impies seraient conquises par les musulmans et ceci est une décision d'Allah de la domination de la religion des musulmans et leur gloire. »⁵

Ibn Juzayy ؓ a dit : « Ici, de manière absolue, la Terre désigne à la fois son Orient et son Occident. Il a été dit : la Terre Sainte. Il a aussi été dit : la Terre du Paradis. La première parole est la plus apparente. « **Mes serviteurs vertueux** » Ceci désigne : La communauté de Muḥammad ﷺ. Ainsi donc, dans ce verset, il y a un éloge qui est dressé aux adeptes de cette communauté ainsi qu'une information et une manifestation d'une chose de l'Inconnaissable et l'Invisible dont l'existence s'est concrétisée puisqu'Allah a permis à cette communauté de conquérir l'Est et l'Ouest de la Terre. »⁶

1238- Verset 107 : « Et Nous ne t'avons envoyé qu'en tant que miséricorde pour les mondes. »

At-Tabarī ؓ a dit : « Ibn 'Abbās ؓ a dit : « Quiconque a cru au Messenger d'Allah ﷺ, alors la miséricorde d'Allah a été complète pour lui, ici-bas et dans l'au-delà. Et quiconque n'a pas cru en lui, alors il a été épargné [ici-bas] de ce qui a touché les communautés précédentes. »⁷

¹ *Al Jāmi' Li Ahkām Al Qur'ān* (14/295).

² Al Bukhārī (n°3349) et Muslim (n°2860).

³ *At-Tahyir Wat-Tanwir* (17/161).

⁴ Notamment, le **Psaume 37 : 1 à 40** est significatif à plus d'un titre concernant cet héritage de la Terre par les serviteurs vertueux de Dieu. Par exemple : **22-** Car ceux que bénit l'Éternel possèdent le pays. **29-** Les justes posséderont le pays et ils y demeureront à jamais. **34-** Espère en l'Éternel, garde sa voie et Il t'élèvera pour que tu possèdes le pays. Etc.

⁵ *Ma'ālim At-Tanzil* (3/196).

⁶ *At-Tas'il Li 'Ulūm At-Tanzil* (2/46).

⁷ *Jāmi' Al Bayān* (18/552).

Ibn Juzay[✎] a dit : « Si quelqu'un demande : De manière générale, le Messager d'Allah ^ﷺ est une miséricorde pour les mondes. Cependant, les impies ont-ils bénéficié de la miséricorde à travers lui ? La réponse est selon deux optiques : 1- Ils auraient été exposés à la miséricorde à travers lui s'ils avaient cru mais ils ont eux-mêmes abandonné la miséricorde après qu'elle leur fut présentée. 2- Il leur a été fait miséricorde par son intermédiaire étant donné qu'ils n'ont pas été punis de la même manière que les précédents impies ont été punis que ce soit par : le déluge, le cri, et ce qui ressemblait à cela. Quelle que soit l'optique, la signification est qu'Allah a fait miséricorde aux mondes par [le biais de] l'envoi de notre maître Muḥammad ^ﷺ car il leur a apporté le plus grand bonheur et le salut contre le plus grand malheur. En outre, ils ont obtenu de ses mains beaucoup de voies du bien dans l'au-delà et en ce bas monde. En effet, il ^ﷺ leur a enseigné après l'ignorance et il ^ﷺ les a guidés après l'errance. »¹

1239- Verset 110 : « Certes, Il connaît ce qui est à haute voix comme paroles. » [Al Wazîr] Ibn Hubayrah [✎] a dit : « Allah s'est spécifiquement attribué la connaissance de ce qui est à haute voix comme paroles car lorsque les voix s'élèvent, elles s'imbriquent les unes dans les autres et alors à ce moment-là l'homme n'entend pas ce qui se dit ni il distingue les paroles. Quant à Allah, Il entend les paroles de chaque personne en tant que telle et Il n'est pas distrait de l'écoute d'une parole au détriment d'une autre. »

1240- Verset 112 : « Il a dit : « Seigneur ! Juge en toute vérité ! » » Ibn Hubayrah [✎] a dit : « Le sens voulu de cette parole désigne : « Ô toi qui t'exprimes ! Sois sur la vérité pour qu'il te soit possible de dire [à Allah] : « Juge en toute vérité. » Ceci parce celui qui dément et est sur le faux ne peut pas dire cette parole.



22- Le Pèlerinage (*Al Hajj*)²

1241- Verset 1 : « Ô hommes ! Craignez votre Seigneur ! Certes, le tremblement de l'Heure sera une chose terrible. » Al Qurṭubî [✎] a dit : « L'utilité du rappel des affres de ce Jour est d'encourager les personnes à se tenir prêt pour lui et de s'y préparer par les œuvres vertueuses. »³

¹ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/46).

² Le Dr. 'Iṣām Al 'Uwayd (qu'Allah le préserve) a dit : « La sourate : Le Pèlerinage (n°22) est une des sourates les plus étonnantes du Coran. Il y a la mention du pèlerinage au début et à sa fin. Il y a aussi la mention de l'Heure, du monothéisme, de la prière, du recueillement, des exhortations, des bonnes manières. Il y a également des parties mecquoises et médinoises. Il y a encore des choses liées à la nuit et au jour, au voyage et à la résidence, à la guerre et à la paix, à l'hiver et à l'été, etc. En fait, cette sourate est vraiment étonnante ! Mais il y a une chose encore plus étonnante : le pèlerin qui vient accomplir le pèlerinage et qui ne médite pas sur la sourate du Pèlerinage !!

³ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (14/311).

1242- Verset 2 : «Le Jour où vous le verrez, toute nourrice oubliera ce qu'elle allaitait et toute femelle enceinte avortera de ce qu'elle portait.»

Ibn Juzay[✎] a dit : « Allah n'a pas dit : « *Murdi'* » parce que la nourrice (*Al Murdi'ah*) désigne celle qui – durant l'['état d'] allaitement – donne son sein au garçon tandis que : « *Al Murdi'* » désigne celle dont l'affaire est d'allaiter même si elle n'allait pas directement durant l'état dans lequel elle est décrite. En effet, Il a dit : « **La nourrice (*Al Murdi'ah*)** » pour que ceci soit plus stupéfiant puisque même à ce moment-là de l'allaitement, la nourrice retirera son sein de la bouche du garçon. »¹

Ach-Chanqitî[✎] a dit : « Il est bien connu [dans la langue arabe] que la femme qui allaite un enfant est appelée : une nourrice (*Murdi'an*). Pourquoi donc ici [en arabe], Allah a-t-Il dit : « *Murdi'ah* » et Il n'a pas dit : « *Murdi'an*. » Quelle est la raison de cela ? D'après Az-Zamakhcharî[✎], la réponse est la suivante : « La nourrice (*Al Murdi'ah*) est celle qui est en état d'allaitement au moment où elle donne le sein à son enfant tandis que la nourrice (*Al Murdi'*) est celle qui est chargée d'allaiter même si elle n'est pas en train d'allaiter en tant que tel au moment où elle doit le faire. Voilà pourquoi, ici, le terme : « *Murdi'ah* » a été employé pour indiquer ces affres de sorte que lorsqu'elles surviendront, alors la femme qui allaite retirera son sein de la bouche de l'enfant qu'elle allaite en raison de son état d'ébahissement. »²

1243- Verset 2 : «Et tu verras les gens ivres, alors qu'ils ne le sont pas. Mais le châtimement d'Allah est dur.» Ibn Juzay[✎] a dit : « Ceci est une comparaison (une ressemblance) aux personnes ivres en raison de l'extrême affre. »³

1244- Verset 3 : «Et il y a des gens qui discutent [littéralement : poléminent] au sujet d'Allah sans aucune science et qui suivent tout diable rebelle.» Ach-Chanqitî a dit : « Dans son exégèse, Fakhr Ad-Dîn Ar-Râzî a dit : « Le sens implicite de ce verset prouve la permission de la discussion [polémique] dans le vrai parce qu'avoir spécifié la discussion sans avoir de science concernant les preuves indique que la discussion avec science est permise. Ainsi donc, la discussion dans le faux est ce qui a été signifié dans la parole d'Allah ﷻ : « **Ils ne te l'ont cité en exemple [Jésus] qu'en guise de discussion [littéralement : polémique].** » (L'Ornement, 43 ; 58). Quant à Sa parole : « **Et discute avec eux de la meilleure façon.** » (Les Abeilles, 16 : 125). Alors, ici, le sens voulu de la discussion est celle qui est dans le vrai. » (Fin de citation). »⁴

1245- Verset 4 : «Il a été écrit à l'encontre de ce dernier qu'il égarrera quiconque le prendra pour maître et qu'il le guidera vers le châtimement de la Fournaise.» As-Suyûtî[✎] a dit : « On a interrogé certains savants : « Est-ce que vous trouvez dans le Coran un support au dicton (proverbe) populaire :

¹ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/48).

² *Adwâ' Al Bayân* (4/256).

³ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/49).

⁴ *Adwâ' Al Bayân* (4/263).

« Quiconque aide un oppresseur, alors cet oppresseur le dominera » ? Ils répondirent par ce verset. »¹

1246- Verset 8 : « Et il y a des gens qui discutent au sujet d'Allah sans aucune science ni guidée ni livre éclairant. » Ach-Chanqitî ؒ a dit : « Ces personnes n'ont aucune science fondamentale ni aucune science acquise par le biais d'un regard rationnel correct ni une science issue de la Révélation. Ils sont de purs ignorants à tous les égards. »²

1247- Verset 9 : « Il affiche son attitude orgueilleuse pour égarer du sentier d'Allah. À lui l'ignominie ici-bas » Ibn Kathîr ؒ a dit : « C'est-à-dire : Le rabaissement et l'humiliation. En effet, tout comme il s'est enorgueilli vis-à-vis des signes et versets d'Allah, alors Allah lui a fait subir l'ignominie en ce bas monde et l'a déjà puni ici-bas avant l'au-delà. Ceci parce que c'était son plus grand souci et la somme de sa science. »³

1248- Verset 11 : « Et il y a des gens qui adorent Allah de manière marginale. Si donc un bien le touche, il s'en tranquillise ; et si une épreuve l'atteint, il détourne son visage. » Cheikh Sa'dî ؒ a dit : « C'est-à-dire : Il y a des gens dont la foi est faible. La foi n'est pas entrée dans leur cœur ni ne s'est mélangée à eux avec engouement. Plutôt, elle y est entrée soit par peur soit par habitude de sorte qu'elle n'est pas ferme au moment des épreuves. »⁴

1249- Versets 12 – 13 : « Il invoque en dehors d'Allah ce qui ne lui est ni préjudiciable ni lui est bénéfique. Cela est l'égarement lointain ! Il invoque ce dont le préjudice est plus proche que son bénéfice. Quel mauvais maître ! Et quel mauvais compagnon ! » Ibn Juzayy ؒ a dit : « **« Il invoque en dehors d'Allah ce qui ne lui est ni préjudiciable ni lui est bénéfique. »** Dans cette parole, il y a deux problèmes : 1- Dans la signification : Allah a décrit les statues comme n'étant ni préjudiciables ni bénéfiques. 2- Dans la description : Le préjudice de ces statues est plus proche de leur bénéfice. Ainsi donc, Allah a infirmé le préjudice ensuite Il l'a affirmé. Comment cela ? La réponse à ceci est : Le préjudice qui a été infirmé en premier désigne ce qui résulte de leur acte : ces statues ne font rien. Quant au second préjudice, celui-ci désigne ce qui – par sa cause – entraînera une punition ici-bas, ou un châtiment dans l'au-delà, ou autre que cela. »⁵

1250- Verset 13 : « Il invoque ce dont le préjudice est plus proche que son bénéfice. Quel mauvais maître ! Et quel mauvais compagnon ! » Ibn 'Âchûr ؒ a dit : « Ceci parce que l'affaire du maître est d'amener un bénéfice à son sujet et l'affaire du clan est d'amener un bien à son clan. Si cela se produit de temps à autre

¹ *Al Itqân Fî 'Ulûm Al Qur'ân.*

² *Adwâ' Al Bayân* (4/280).

³ *Tafsîr Al Qur'ân Al 'Azîm* (3/203).

⁴ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân.*

⁵ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/51).

de l'un ou de l'autre, alors c'est blâmable et honteux. Mais si cela se produit de manière régulière, alors c'est le pire des maîtres. »¹

1251- Verset 18 : « Ne vois-tu pas que c'est devant Allah que se prosterne quiconque est dans les cieux et quiconque est sur la Terre, le soleil, la lune, les étoiles, les montagnes, les arbres, les bêtes, ainsi que beaucoup de gens ? »

Al Baghawî ؒ a dit : « Il n'y a pas un être ou un objet inanimé qui n'obéisse à Allah, se recueille devant Lui et Le glorifie comme Il nous l'a informés à propos des cieux et de la Terre. »²

Ibn Kathîr ؒ a dit : « **« La Terre, le soleil, la lune, les étoiles »** Ceci a été mentionné en guise d'énonciation parce que ces choses étaient adorées en dehors d'Allah. Il a donc expliqué qu'elles se prosternent devant leur Créateur et qu'elles sont des créatures assujetties et soumises à Lui. Il en est de même de toute chose : chacune se prosterne devant Sa grandeur, de gré ou de force. La prosternation de toute chose devant Allah est propre à Lui. »³

1252- Verset 18 : « Et quiconque Allah rabaisse, alors personne ne peut l'honorer. Certes, Allah fait ce qu'Il souhaite. » At-Tabarî ؒ a dit : « **« Et quiconque Allah rabaisse »** Parmi Ses créatures. Alors, Il le rend malheureux. **« Alors personne ne peut l'honorer. »** Par le bonheur de sorte à le rendre heureux. Ceci parce que toutes les affaires sont dans la Main d'Allah. Il accorde la réussite à qui Il souhaite pour qu'il Lui obéisse, Il abandonne qui Il souhaite, Il rend malheureux qui Il veut et Il rend heureux qui Il aime. **« Certes, Allah fait ce qu'Il souhaite. »** C'est-à-dire : Certes, Allah fait ce qu'Il souhaite concernant Ses créatures : quiconque Il veut humilier, alors Il l'humilie et quiconque Il veut honorer, alors Il l'honore parce que la création est Sa création et l'Ordre est Son ordre. »⁴

1253- Verset 19 : « Ceux donc qui ont mécru, on leur taillera des vêtements de feu et on versera d'au-dessus de leurs têtes de l'eau bouillante. » Al Qurtubî ؒ a dit : « Saïd ibn Jubayr a dit : « Des vêtements faits de cuivre fondu. » Parmi les récipients, lorsqu'ils sont chauffés, il n'y en a pas un qui soit plus chaud que le cuivre. Celui-ci a été exprimé par le terme : **« Des vêtements »** parce qu'il les cernera et les compressera comme les vêtements cernent et compressent. D'autres ont dit : « Les gens de l'Enfer porteront des morceaux de feu. »⁵

1254- Verset 25 : « Quiconque veut y commettre un sacrilège en toute injustice, Nous lui ferons goûter une partie du châtiment douloureux. »

Ibn Juzayy ؒ a dit : Ici, le terme : **« Un sacrilège (Ilhād) »** signifie : s'écarter de ce qui est correct, exact, juste, etc. Quant à l'expression : **« En toute injustice (Bi Zulm) »** Ici, elle est générale. C'est-à-dire : Ceci concerne toutes les désobéissances :

¹ *At-Tahzîr Wat-Tanwîr* (17/216).

² *Ma'âlim At-Tanzîl* (3/206).

³ *Tafsîr Al Qu'rân Al 'Azîm* (3/205).

⁴ *Jâmi' Al Bayân* (18/587).

⁵ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân*.

de l'impiété jusqu'aux péchés mineurs parce que les péchés à La Mecque sont plus graves qu'ailleurs. Il a aussi été dit : « C'est déclarer licite ce qui est illicite. »¹

Ach-Chanqī a dit : « Tout comme la mauvaise action peut être décuplée, de même la rétribution peut aussi être décuplée en raison de la sacralité du lieu, comme dans ce verset-ci qui concerne la Mosquée Sacrée. Ceci peut aussi être en raison de la sacralité du temps, comme lors des mois sacrés pour lesquels Allah ﷻ a dit : **« Ne vous faites donc pas de tort à vous-mêmes [durant ces mois]. »** (Le Repentir, 9 : 36). Cela peut encore être en raison de la grandeur de la personne qui désobéirait ou divergerait de l'ordre d'Allah comme à propos de notre Prophète ﷺ pour lequel Allah ﷻ a dit : **« Et si Nous ne t'avions pas raffermi, alors assurément tu aurais failli incliner quelque peu vers eux. Nous t'aurions alors fait goûter le double [supplice] de la vie et le double [supplice] de la mort ; et ensuite, tu n'aurais pas trouvé de secoureur contre Nous. »** (Le Voyage Nocturne, 17 : 74 – 75). »²

1255- Verset 26 : « Et purifie Ma Maison pour ceux qui tournent autour, s'y tiennent debout, s'inclinent et se prosternent. »

Al Qurṭubī a dit : « La purification de la Maison est générale : ceci concerne aussi bien la purification de l'impiété et des innovations que celle de l'ensemble des impuretés et souillures. »³

Ibn Al Qayyim a dit : « Les cœurs ont été attachés à l'amour de la *Ka'bah*, la Maison Sacrée, jusqu'à ce que les amoureux trouvent agréable de quitter leurs patries et leurs êtres chers pour parvenir à elle. Ils se délectent de voyager vers elle alors que pourtant : *« Le voyage est une partie du châtiment »*.⁴ Ils ont bravé les dangers, ils ont traversé des déserts et des terres désolées, et ils ont supporté les plus grandes difficultés pour y parvenir. S'ils le pouvaient, ils s'y rendraient même les yeux bandés. »⁵

1256- Verset 27 : « Et appelle les gens au pèlerinage, des hommes viendront à toi, à pied et sur toute monture, venant de tout chemin éloigné. » Ibn 'Āchūr a dit : « Parmi la sagesse de la prescription du pèlerinage, il y a la transmission de la croyance en l'Unicité d'Allah par la manière d'observer la structure sur laquelle il a été établi. Ceci pour que la signification du monothéisme s'enracine dans l'âme des gens parce que les âmes ont une inclination vers les choses tangibles et qu'ainsi cela renforce la perception rationnelle par l'observation de ce qui est concret. »⁶

1257- Verset 29 : « Et pour qu'ils tournent autour de la Maison Antique. » Al Baghawī a dit : « Qatādah a dit : « La Maison a été appelée : « Antique

¹ *At-Tas'īl Li 'Ulūm At-Tanzīl* (2/54).

² *Adwā' Al Bayān* (6/148).

³ *Al Jāmi' Li Ahkām Al Qur'ān* (14/359).

⁴ Al Bukhārī (n°1804) et Muslim (n°1927).

⁵ *Badā'i At-Tafsīr ; Tafsīr Al Qayyim*.

⁶ *At-Tahrīr Wāt-Tanwīr* (17/243).

(*Atiq*) » parce qu'Allah l'a affranchie et libérée [*A-T-Qa*] des mains des tyrans de sorte qu'ils n'y parviennent pas pour la détruire. Ainsi donc, aucun tyran ne l'a jamais dominée. » Sufyân ibn 'Uyaynah a dit : « Elle a été appelée : « Antiquité (*Atiq*) » parce qu'on ne la possède jamais. »¹

1258- Verset 30 : «Voilà [ce qui doit être observé] ! Et quiconque tient en haute considération les interdits sacrés d'Allah, alors c'est meilleur pour lui auprès de Son Seigneur.» Ibn Kathîr رحمہ اللہ a dit : « C'est-à-dire : Quiconque évite les désobéissances à Allah et Ses interdits et dont leur agissement est grave dans son âme. **«Alors, c'est meilleur pour lui auprès de Son Seigneur.»** En effet, tout comme il y a une récompense abondante et une rétribution immense pour l'accomplissement des actes d'obéissance, il en est de même pour le délaissement des actes interdits et l'évitement des choses prohibées. »²

1259- Verset 30 : «Évitez-donc la souillure des idoles et évitez la parole mensongère.» Ibn 'Âchûr رحمہ اللہ a dit : « La description des idoles comme étant une souillure (*Ar-Rijs*) est parce que, de manière abstraite, elles sont une souillure. En effet, il y a des gens qui croient en leur âme et conscience en la divinité de ces idoles. En fait, c'est comme une saleté qui serait attachée aux corps. »³

1260- Verset 31 : «De purs monothéistes à Allah qui ne sont pas des polythéistes à Son égard ! Et quiconque associe à Allah, alors c'est comme s'il chutait du ciel et qu'un oiseau le happait ou que le vent le précipitait dans un abîme profond.» Al Baghawî رحمہ اللہ a dit : « Il a été dit : L'état du polythéiste a été comparé à l'état de quelqu'un qui tombe du ciel, dans le sens où il ne possède aucune issue pour lui-même jusqu'à ce qu'il tombe. En effet, le vent l'emporte et le fait tomber et inévitablement il périra. Soit un oiseau le happera et déchirera sa chair, soit sa chute le précipitera dans un endroit profond. Al Hasan Al Basrî a dit : « Les œuvres des impies ont été comparées à cet état dans le sens où elles s'en vont et sont vaines. Par conséquent, ils ne peuvent rien y faire. »⁴

1261- Verset 32 : «Voilà ! Et quiconque exalte les préceptes d'Allah, alors ceci fait partie de la piété des cœurs.»

Ibn Taymiyyah رحمہ اللہ a dit : « Ici, l'objectif est la piété des cœurs pour Allah. C'est-à-dire : Son adoration, Seul, en dehors de quiconque autre que Lui par une extrême servitude envers Lui. La servitude dans Son adoration est l'amour extrême, l'humilité extrême et la sincérité extrême. Ceci est la religion (la voie) d'Abraham عليه السلام, l'ami intime d'Allah. Tout cela montre que l'adoration du cœur est la base et le fondement. »⁵

Ibn Juzayy رحمہ اللہ a dit : « **«Et quiconque exalte»** : L'exaltation d'Allah est : Sa magnificence, Son respect et L'avoir comme objectif. **«Les préceptes d'Allah»** Il

¹ *Ma'âlim At-Tanzîl* (3/216).

² *Tafsîr Al Qur'ân Al 'Azîm* (3/212).

³ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (17/253).

⁴ *Ma'âlim At-Tanzîl* (3/218).

⁵ *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafsîr* (4/427).

a été dit : Ce sont les affaires de la religion, de manière absolue. Leur exaltation est leur accomplissement et leur magnificence. **«Alors ceci fait partie de la piété des cœurs.»** Allah a annexé la piété aux cœurs, car la réalité de la piété est dans le cœur. C'est pourquoi, dans un hadith authentique, le Prophète ﷺ a dit : *«La piété est ici.»* Et il indiqua sa poitrine. »¹. »²

1262- Verset 34 : «À chaque communauté, Nous avons assigné un rite de sacrifice pour qu'ils mentionnent le nom d'Allah sur la bête de cheptel qu'on leur a pourvue. Votre Dieu est un Dieu unique, soumettez-vous donc à Lui.» Dr. 'Umar Al Muqbil (qu'Allah le préserve) a dit : « Parmi les plus immenses preuves évidentes de la position de n'importe quelle adoration parmi les diverses adorations est que ces adorations ont été prescrites dans l'ensemble des Législations divines. Le sacrifice ne déroge pas à cela comme Allah l'a dit dans ce verset. Est-ce que le musulman considère donc ce précepte à sa juste valeur !? En effet, dès lors où Allah a bien montré que le sacrifice de la bête de cheptel fait bien partie des préceptes communs et unanimes entre les diverses communautés, alors on comprend pourquoi Il a conclu ce verset de cette manière-là, à savoir : un appel à la soumission à un Dieu Unique de la part de tous. C'est une indication claire que le plus immense et majestueux lien qui peut rassembler et réunir les communautés est l'Unicité d'Allah et Son monothéisme avec tout ce qui s'y ramifie comme comportements et œuvres. Ce qu'aucun autre lien humain ou terrestre ne peut parvenir à réaliser. »³

1263- Versets 34 – 35 : «Et annonce la bonne nouvelle à ceux qui se recueillent humblement : ceux dont les cœurs frémissent lorsqu'Allah est mentionné, ceux qui patientent sur ce qui les atteint, ceux qui accomplissent la prière et ceux qui dépensent de ce que Nous leur avons pourvus.» Ibn 'Achûr رحمه الله a dit : « Lorsqu'Ibn 'Atiyyah a expliqué que la signification du terme : *«Al Ikhhât»* désignait l'humilité et le recueillement, alors ensuite il a dit : « Ceci est un exemple noble du comportement du croyant, à savoir : la souplesse et la douceur lui sont inhérentes. » Et, ici, Allah a fait suivre la description des : *«Mukhbitûn»* par quatre caractéristiques qui sont : 1- Le frémissement des cœurs au moment du rappel d'Allah. 2- La patience sur les torts subis dans le sentier d'Allah. 3- L'accomplissement de la prière. 4- La dépense [dans les voies du bien]. »⁴

1264- Verset 36 : «Lorsque donc ils gisent sur les flancs, alors mangez-en et nourrissez-en le besogneux discret et le mendiant.» Ibn Juzayy رحمه الله a dit : « La signification de ce verset est : Nourrissez quiconque demande et quiconque ne demande pas parmi quiconque a été exposé à la faim ; et nourrissez quiconque s'abstient de demander, dans son entièreté, et quiconque s'expose au don. »⁵

¹ Al Bukhârî (n°6064), Muslim (n°2564) et Tirmidhî (n°1927).

² *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/56).

³ *Li Yaddabbarû Âyâtih.*

⁴ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (17/261).

⁵ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/58).

1265- Verset 37 : «Ni leur chair [littéralement : leurs viandes] ni leur sang n'atteignent Allah, mais ce qui L'atteint est la piété de votre part.» Ibn Juzay[✎] a dit : « La signification de ce verset est : Vous ne parviendrez pas à la satisfaction d'Allah par leur chair et leur sang mais vous y parviendrez par la piété. C'est-à-dire : Par la sincérité pour Allah et par la recherche de Son Visage de ce que vous égorgez et sacrifiez comme offrandes. Cette signification a été exprimée par l'expression : «Ni [...] Ni [...] n'atteignent Allah» En guise d'emphase et d'accentuation parce qu'Il a dit : Leur chair et leur sang ne parviendront pas à Allah, mais plutôt ce qui Lui parviendra sera la piété que vous aurez mis dans cet acte. Ceci est ce qu'Allah vous a demandé et c'est à partir de cela que vous obtiendrez la rétribution. »¹

1266- Verset 38 : «Certes, Allah prend la défense de ceux qui ont cru. Certes, Allah n'aime aucun traître ingrat.» Ach-Chanqirî[✎] a dit : « Ne sois pas étonné si la signification de ce verset est : Les impies utilisent tout ce qui est en leur possibilité pour nuire aux croyants mais Allah se charge de repousser leur ruse d'eux. Ainsi, Sa défense émane d'une force puissante car les opposants sont dans une profonde transgression et ils essaient par tous les moyens de leur porter préjudice. C'est pourquoi, l'expression employée est construite sur le schème verbal : «*Mufa'alah*» par le biais de la racine verbale : prendre la défense de (*Dâfa'a*) ; Il prend la défense (*Yudâfi*) ; Prise de défense (*Mudâfa'ah*). Même si Allah est capable d'anéantir Seul les impies et de repousser leur mal de Ses serviteurs croyants. »²

1267- Verset 40 : «Ceux qui ont été expulsés de leurs demeures, sans droit, excepté pour avoir dit : «Notre Seigneur est Allah.» Cheikh Sa'dî[✎] a dit : « Ceci prouve que la sagesse du combat et l'objectif de celui-ci sont l'établissement de la Religion d'Allah et le repoussement des impies qui nuisent aux croyants. »³

1268- Verset 40 : «Et si Allah ne repoussait pas les gens les uns par les autres, certainement des ermitages seraient démolis, ainsi que des églises, des synagogues et des mosquées dans lesquelles le nom d'Allah est beaucoup mentionné.»

Ibn 'Ariyyah[✎] a dit : « La signification de ces noms [de lieux de culte] concernent les communautés qui possèdent un Livre [céleste] des temps anciens. Et, ici, Allah n'a pas mentionné les Mazdéens ni les polythéistes parce que ces gens-là ne possèdent rien qui doit être protégé. En fait, cette mention d'Allah ne concerne que les gens qui ont eu des Législations [divines]. »⁴

Ibn Juzay[✎] a dit : « Le verset renforce la permission de combattre et montre l'intérêt qu'il y a dans celui-ci. C'est comme si Allah disait : S'il n'y avait

¹ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/58).

² *Adwâ' Al Bayân*.

³ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

⁴ *Al Muharrar Al Wajîz* (4/125).

pas le combat et la lutte, alors les impies auraient eu le dessus sur les Musulmans et la religion aurait disparu. »¹

Cheikh Sa'dî رحمه الله a dit : « Ce verset indique que les pays dans lesquels la tranquillité est obtenue par l'adoration d'Allah, le peuplement des mosquées et l'établissement de tous les préceptes de la Religion, alors ceci fait partie des mérites des combattants et de leur bénédiction. En effet, par leur biais, Allah a repoussé les impies des musulmans. »²

1269- Versets 40 – 41 : « Et, certainement, Allah secourt quiconque Le secourt. Certes, Allah est Fort, Puissant. Ceux qui, si Nous leur donnons la puissance sur la Terre, accomplissent la prière, donnent l'aumône, ordonnent le convenable et interdisent le blâmable. Et l'issue finale de toutes les affaires appartient à Allah. »

Ibn Taymiyyah رحمه الله a dit : « Quiconque accomplit toutes ces affaires-là, alors Allah le secourt de son ennemi. »³

Ibn Juzay رحمه الله a dit : « C'est-à-dire : Quiconque secourt la religion d'Allah et Ses alliés, Allah le secourt. Ceci est une promesse qui englobe une incitation au combat. »⁴

1270- Verset 46 : « Et, certes, ce ne sont pas les yeux qui s'aveuglent, mais ce sont les cœurs dans les poitrines qui s'aveuglent. »⁵ Al Baghawî رحمه الله a dit : « La signification de ce verset est que l'aveuglement préjudiciable est l'aveuglement du cœur. Quant à la cécité de la vue, alors celle-ci n'est pas préjudiciable en matière de religion. Qatâdah a dit : « La vue apparente est un outil et un objet de jouissance tandis que la vue du cœur est la vue qui est bénéfique. »⁶

1271- Verset 50 : « Ceux donc qui ont cru et ont accompli les œuvres vertueuses, pour eux un pardon et une subsistance généreuse. » Ibn 'Âchûr رحمه الله a dit : « La description de la subsistance comme étant généreuse réunit son abondance et sa pureté vis-à-vis de toutes les impuretés. »⁷

1272- Versets 53 – 54 : « Pour faire en sorte que ce que jette le Diable soit une tentation pour ceux qui ont une maladie dans leur cœur et ceux dont les cœurs sont durs. Et, certes, les injustes sont dans un schisme profond [littéralement : lointain]. Et pour que ceux à qui la science a été donnée sachent que ceci [le Coran] est vraiment la Vérité émanant de ton Seigneur, qu'ils y

¹ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/59).

² *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

³ *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafsîr* (4/434).

⁴ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/59).

⁵ Ce verset est ni plus ni moins la référence première d'une célèbre citation issue du livre : *Le Petit Prince*, d'Antoine de Saint Exupéry, dans lequel ce dernier a dit : « On ne voit bien qu'avec le cœur. L'essentiel est invisible pour les yeux. » Du reste, après lecture profonde de ce magnifique livre, il n'aura pas échappé à tout lecteur averti et versé, la diversité des références arabo-musulmanes contenues dans celui-ci, aussi bien explicites qu'implicites.

⁶ *Ma'âlim At-Tanzîl* (3/224).

⁷ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (17/294).

croient donc et que leurs cœurs s'y soumettent docilement. Et, certes, Allah guide vraiment ceux qui ont cru vers un droit chemin.)

Al Baghawî رحمه الله a dit : « C'est-à-dire : **«Une maladie»** Une épreuve, une affliction, un doute, une hypocrisie, etc. **«Dans leur cœur»** De sorte qu'ils n'acceptent pas la vérité. Ce sont les polythéistes. Ceci parce qu'ils ont été éprouvés quand ils ont entendu le Coran. **«Et ceux dont les cœurs sont durs.»** C'est-à-dire : Insensibles. »¹

Ibn Taymiyyah رحمه الله a dit : « Ici, Allah a divisé les cœurs en trois catégories : 1- Des cœurs durs. 2- Des cœurs ayant une maladie. 3- Des cœurs croyants et soumis docilement. »²

1273- Verset 55 : «Et ceux qui ont mécru ne cessent pas d'être dans un doute à son sujet jusqu'à ce que leur vienne l'Heure à l'improviste ou que leur vienne un châtement d'un jour terrifiant [littéralement : un jour stérile].» Ibn Juzayy رحمه الله a dit : « C'est-à-dire : Le jour de Badr. Allah a décrit ce jour comme étant « stérile (*'Aqîm*) parce qu'après lui les gens ne connaîtront plus de nuit ni de jour car ils auront été tués. »³

1274- Verset 58 : «Et ceux qui ont émigré dans le sentier d'Allah, ensuite ont été tués ou sont morts, certainement Allah les pourvoira d'une bonne subsistance. Et, certes, Allah est vraiment le meilleur des pourvoyeurs.»

At-Tabarî رحمه الله a dit : « Allah dit : Ceux qui ont quitté leurs pays et leurs clans mais ils les ont quittés pour la satisfaction d'Allah, dans Son obéissance et pour combattre Ses ennemis. Ensuite, ils ont été tués ou sont morts alors qu'ils étaient dans cet état-là. Alors, au Jour de la Résurrection, Allah les pourvoira dans Son Paradis et Il leur accordera une bonne subsistance, c'est-à-dire : une généreuse subsistance. »⁴

Ibn 'Âchûr رحمه الله a dit : « Parmi les croyants, Allah a spécifiquement mentionné ceux qui ont émigré dans Son sentier, ensuite ont été tués ou sont morts dans celui-ci pour rappeler l'importance de l'Émigration (*Al Hijrah*). »⁵

1275- Verset 60 : «Voilà ! Et quiconque punit de la même façon dont il a été puni, ensuite on s'en prend encore à lui, certainement Allah le secourra. Certes, Allah est vraiment Indulgent, Grand Pardonneur.»

Ibn Juzayy رحمه الله a dit : « **«Certes, Allah est vraiment Indulgent, Grand Pardonneur.»** Si quelqu'un demande : Quelle est la correspondance entre ces deux attributs et la mention de la punition ? La réponse est sous deux angles : La mention de ces deux attributs indique : 1- Le pardon est meilleur que la punition. Donc, c'est comme si Allah encourageait au pardon. 2- Le pardon d'Allah en faveur

¹ *Ma'âlim At-Tanzîl* (3/228).

² *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafîr* (4/441).

³ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/62).

⁴ *Jâmi' Al Bayân* (18/673).

⁵ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (17/309).

de celui qui punit au moment où il punit même s'il n'a pas fait preuve d'indulgence qui pourtant était prioritaire. »¹

Cheikh Sa'dî رحمه الله a dit : « Par Allah ! Ceci est Sa description fixe, indissociable et intrinsèque ainsi que Sa relation avec Ses serviteurs à tout moment : Allah est indulgent et pardonne. Par conséquent, vous qui êtes opprimés et lésés ! Soyez indulgents, passez outre et pardonnez pour qu'Allah se comporte avec vous comme vous vous comportez avec Ses serviteurs, comme Il a dit : **«Quiconque donc pardonne et réforme, alors sa récompense incombe à Allah.»** (La Consultation, 42 : 40). »²

1276- Verset 61 : **«Cela du fait qu'Allah fait pénétrer la nuit dans le jour et Il fait pénétrer le jour dans la nuit. Et, certes, Allah est Oyant, Clairvoyant.»** Ibn 'Âchûr رحمه الله a dit : « Le secours, la victoire, etc. impliquent la domination de l'un des deux opposés sur l'autre, et l'insertion d'une armée dans l'autre armée lors du paroxysme de la bataille. Ainsi donc, en guise d'exemple, Allah a mentionné la domination de la durée du jour sur la durée de la nuit au cours de certains moments de l'année, et inversement la domination de la durée de la nuit sur la durée du jour au cours de certains autres moments de l'année. »³

1277- Verset 65 : **«Ne vois-tu pas qu'Allah vous a soumis [tout] ce qui est sur la Terre ainsi que le vaisseau qui vogue sur la mer par Son ordre ?»** Ibn 'Âchûr رحمه الله a dit : « Ici, Allah a spécifiquement mentionné cela parce que voguer sur la mer est une manifestation d'assujettissement. En effet, s'il n'y avait pas eu l'inspiration pour fabriquer le vaisseau selon la description bien connue, alors il aurait été englouti dans la mer. »⁴

1278- Verset 65 : **«Il retient le ciel de tomber sur la Terre, excepté par Sa permission. Certes, Allah est – envers les hommes – vraiment Compatissant, Très-Miséricordieux.»** Ibn 'Âchûr رحمه الله a dit : « Sa parole : **«Il retient le ciel [de tomber sur la Terre]»** est une gratification envers les gens pour la sécurité vis-à-vis de ce qui corrompt leur vie. Et Sa parole : **«Excepté par Sa permission.»** est une précaution. Le tout pour réunir entre la gratification et l'intimidation. »⁵

1279- Verset 66 : **«Certes, l'Homme est vraiment un grand ingrat!»** Al Qurtubî رحمه الله a dit : « C'est-à-dire : L'Homme est un grand ingrat pour avoir renié les signes qui sont apparus et ont prouvé l'Omnipotence d'Allah et Son Unicité. Il a été dit : Il a dit ceci car ce qui prédomine chez les gens est l'ingratitude vis-à-vis des bienfaits, comme Il a dit : **«Et peu parmi Mes serviteurs sont grandement reconnaissants.»** (Sabâ', 34 : 13). »⁶

¹ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/62).

² *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

³ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (17/314).

⁴ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (17/322).

⁵ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (17/323).

⁶ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (14/442).

1280- Verset 68 : «Et s'ils discutent [littéralement : poléminent] avec toi, alors dis : «Allah est plus Connaisseur de ce que vous œuvrez.»» Al Qurtubî ؒ a dit : « Dans ce verset, il y a une bonne manière qu'Allah a enseignée à Ses serviteurs pour répondre à quiconque discute avec entêtement et obstination : on ne doit pas répondre ni débattre mais répliquer par cette parole qu'Allah a enseignée à Son Prophète ﷺ. »¹

1281- Verset 74 : «Ils n'ont pas estimé Allah à Sa juste valeur. Certes, Allah est vraiment Fort, Puissant.» At-Tabarî ؒ a dit : « Allah nous a informés que ces gens qui ont établi des divinités comme associées à Allah dans l'adoration ne L'ont pas considéré à Sa véritable grandeur au moment où ils Lui ont associé quiconque autre à Lui ! Ainsi donc, ils n'ont pas été sincères pour Lui dans Son adoration ni ils ne L'ont connu d'une véritable connaissance. »²

1282- Verset 75 : «Allah élit des Messagers parmi les Anges et parmi les hommes. Certes, Allah est Oyant, Clairvoyant.» Ibn Taymiyyah ؒ a dit : « Allah a élu Gabriel ؑ parmi les Anges et Il a élu Muḥammad ﷺ parmi les êtres humains. »³

1283- Verset 77 : «Ô vous qui avez cru ! Inclinez-vous, prosternez-vous, adorez votre Seigneur et faites le bien pour que peut être vous réussissiez.»

Cheikh Al Islām Ibn Taymiyyah ؒ a dit : « Dans la sourate : Le Pèlerinage (n°22), il y a du monothéisme, des sagesse et des exhortations qui malgré leur concision sont évidentes pour quiconque les médite. Il s'y trouve aussi la mention de toutes les choses obligatoires et recommandées, notamment : la prière, l'aumône légale, le jeûne, le pèlerinage, etc. Tout ceci est contenu et indiqué dans ce verset-là. En effet, ce verset et ceux qui suivent n'ont pas délaissé un bien sans qu'ils l'aient rassemblé et réuni ni un mal sans qu'ils l'aient explicité et averti. »⁴

Ibn 'Āchūr ؒ a dit : « Le sens voulu de l'inclinaison et de la prosternation désigne les prières. Si ces deux positions ont spécifiquement été mentionnées parmi le reste des œuvres de la prière, c'est parce qu'elles sont les plus immenses piliers de la prière. En effet, l'inclinaison et la prosternation montrent la soumission docile et la servitude. Ainsi donc, après avoir complété les arguments, les avertissements et les appels concernant les viles œuvres des polythéistes, cette sourate se conclut en s'adressant aux croyants en leur montrant ce qui améliore leurs œuvres, les réforme et met en évidence leur affaire. Et, dans cet agencement [de la sourate], il y a une indication que se préoccuper de la réforme de la croyance prime sur se préoccuper de la réforme des œuvres. »⁵

Dr. Muḥammad Al Khudayrî (qu'Allah le préserve) a dit : « Lorsqu'une chose est exprimée par une de ses parties, alors ceci est une preuve que cette chose

¹ *Al Jāmi' Li Ahkām Al Qur'ān* (14/445).

² *Jāmi' Al Bayān* (18/686).

³ *Al Jāmi' Li Kalām Al Imām Ibn Taymiyyah Fī Tafṣīr* (4/444).

⁴ *Majmū' Al Fatāwā* (15/266).

⁵ *At-Tahrīr Wat-Tanwīr* (17/326).

en constitue un pilier. De là, on comprend que l'inclinaison et la prosternation sont des piliers de la prière comme dans ce verset-ci. »

1284- Verset 78 : «Et lutez en Allah d'une véritable lutte.» Cheikh Sa'dî رحمه الله a dit : « La lutte (*Al Jihād*) est de déployer tous ses efforts en vue de l'obtention du dessein recherché. Quant à la lutte en Allah, la véritable lutte (*Haqq Al Jihād*), celle-ci est : l'accomplissement parfait de l'ordre d'Allah et l'appel des créatures à Son sentier par toutes les voies qui mènent à ceci, que ce soit par : un conseil sincère, un enseignement, une lutte, une bonne manière, une réprimande, une exhortation, et autre que cela. »¹

1285- Verset 78 : «Il vous a élus et Il ne vous a établi aucune gêne dans la religion!» Ibn Taymiyyah رحمه الله a dit : « Allah a informé qu'Il ne nous a établi aucune gêne en matière de religion : cette infirmation de toute gêne est générale et catégorique. Ainsi donc, quiconque croit que dans ce qu'Allah a ordonné, il y aurait – ne serait-ce que – le poids d'un atome de gêne, alors assurément il aurait menti sur Allah et sur Son Messenger ﷺ. Que dire donc de quiconque croit que ce qui est ordonné peut être une corruption ou un dommage qui ne contient ni avantage ni intérêt pour nous !? »²



23- Les Croyants (*Al Mu'minûn*)

1286- Versets 1 à 11 : «Assurément, les croyants ont réussi ; ceux qui se recueillent dans leur prière. [...] Voilà les héritiers ; ceux qui hériteront le Firdaws dans lequel ils y resteront éternellement.» Ibn Taymiyyah رحمه الله a dit : « Allah a informé que ces gens-là sont ceux-là qui hériteront du Paradis et ceci implique que personne d'autre qu'eux n'hériterait de lui. Cela indique l'obligation de se parer de ces caractéristiques parce que c'est ce qui a été ordonné. En effet, le Paradis du *Firdaws* s'hérite par ces caractéristiques et s'obtient par l'accomplissement des actes obligatoires en dehors des actes recommandés. C'est pourquoi, dans ces caractéristiques, on a mentionné uniquement ce qui est obligatoire (*Al Wājib*). Et dès lors où le recueillement (*Al Khuchû'*) a été une obligation dans la prière, alors celui-ci comprend la sérénité (*As-Sakînah*) et l'humilité (*At-Tawādu'*) ensemble. »³

1287- Verset 1 : «Assurément, les croyants ont réussi.» Az-Zamakhcharî رحمه الله a dit : « Au début de la sourate : Les Croyants (n°23), Allah nous informe que les croyants sont ceux qui ont réussi [et réussiront toujours] tandis qu'à la fin de cette sourate, Allah nous informe que les impies ne seront jamais ceux qui réussissent. »⁴

¹ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân.*

² *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafîr* (4/448).

³ *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafîr* (4/454).

⁴ *Al Kachâf.*

1288- Verset 3 : «Et ceux qui se détournent de ce qui est futile.» Ach-Chanqitî ة a dit : « Dans ce noble verset, Allah nous informe que parmi les caractéristiques des croyants qui réussissent, il y a leur détournement de ce qui est futile. La base de ce qui est futile désigne tout ce qui ne contient pas de bénéfice dans les paroles et les actes. Ainsi donc, le jeu, la distraction, la frivolité et tout ce que l'esprit chevaleresque nous oblige à délaissier est inclus dans cela. »¹

1289- Verset 8 : «Et ceux qui attachent de l'attention à leurs dépôts et leur engagement.» Al Qurtubî ة a dit : « Le dépôt (*Al Amānah*) et l'engagement (*Al 'Ahd*) réunissent tout ce qu'une personne porte avec elle concernant ses affaires religieuses et mondaines, en paroles et en actes. Ceci comprend les relations avec les gens, les rendez-vous, etc. Le but de cela est de les préserver et de s'en acquitter. »²

1290- Verset 9 : «Et ceux qui sont assidus à leurs prières.» Ibn Juzay ة a dit : « L'assiduité à la prière est de la faire durant ses temps impartis en s'acquittant pleinement de ses conditions. Si quelqu'un demande : Pourquoi Allah-a-t-Il répété la mention des prières en premier et en dernier ? La réponse est : Ce n'est pas une répétition. En premier, Il a mentionné le recueillement dans la prière et en dernier, dans ce verset-là, Il a mentionné l'assiduité à la prière. Ce sont deux choses différentes. »³

1291- Verset 17 : «Et, assurément, Nous avons créé au-dessus de vous sept strates et Nous n'avons pas été inattentifs à la création.» Al Qurtubî ة a dit : « La majorité des exégètes ont dit : C'est-à-dire : Nous n'avons pas été inattentifs à l'égard de toutes les créatures de sorte que ces strates ne tombent pas sur elles ni ne les anéantissent. »⁴

1292- Verset 18 : «Et Nous avons fait descendre du ciel une eau avec mesure.» Ibn Kathîr ة a dit : « C'est-à-dire : En fonction du besoin : ni trop, car cela gâcherait la Terre et les habitants ; ni peu, car cela ne suffirait pas pour les cultures et les fruits. Plutôt, selon le besoin nécessaire, que ceci concerne l'irrigation ou la boisson et son bénéfice tiré. »⁵

1293- Verset 18 : «Et, certes, Nous sommes vraiment capables de la faire disparaître.» Cheikh Sa'dî ة a dit : « Ceci est un avertissement de Sa part à Ses serviteurs qu'ils Le remercient pour Son bienfait et qu'ils mesurent bien le préjudice qui en résulterait si ce bienfait [de l'eau] était absent. »⁶

1294- Verset 21 : «Et, certes, vous avez dans les bestiaux, une leçon à tirer : Nous vous abreuvons de ce qu'il y a dans leurs ventres et vous y avez [aussi] de nombreux avantages, notamment vous en consommez certains.» Al Alûsî ة a dit : « «Et, certes, vous avez dans les bestiaux, une leçon à tirer» Il

¹ *Adwâ' Al Bayân* (5/306).

² *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (15/15).

³ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/68).

⁴ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (15/22).

⁵ *Tafsîr Al Qur'ân Al 'Azîm* (3/235).

⁶ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

s'y trouve une explication des bienfaits qui parviennent aux êtres humains du côté des animaux en plus d'une explication des bienfaits qui abondent en leur faveur du côté de l'eau et des plantes. »¹

1295- Verset 24 : « Alors, les notables, ceux qui avaient mécru parmi son peuple, dirent : « Celui-ci n'est qu'un être humain semblable à vous. Il veut se distinguer de vous. Et si Allah l'avait souhaité, certainement Il aurait descendu des Anges. Nous n'avons pas entendu ceci chez nos premiers ancêtres. » » Ibn Juzayy رحمه الله a dit : « Ils se sont étonnés et ont exclu que la Prophétie puisse être chez un être humain. Cela est vraiment étonnant de leur part puisque dans le même temps ils ont attesté de la Seigneurie pour une pierre !? »²

1296- Versets 28 – 29 : « Et lorsque tu seras installé, toi et quiconque est avec toi, dans l'Arche [littéralement : sur l'embarcation], alors dis : « Louange à Allah, Celui qui nous a sauvés des gens injustes. » Et dis : « Seigneur ! Fais-moi débarquer d'un débarquement béni [littéralement : Fais-moi descendre d'une descente bénie]. Et Tu es le meilleur des débarqueurs. » »

Ibn 'Atiyyah رحمه الله a dit : « Allah a ordonné à Noé عليه السلام de louer son Seigneur pour l'avoir sauvé des ténèbres au moment où il s'est installé dans l'Arche et y fut bien établi. Ensuite, Il lui a ordonné d'invoquer la bénédiction dans son débarquement. »³

Al Qurtubî رحمه الله a dit : « En bref, dans ce verset, il y a un enseignement [de la part] d'Allah à Ses serviteurs lorsqu'ils embarquent et débarquent d'une embarcation qu'ils disent cette invocation. Plutôt, même lorsqu'ils entrent chez eux dans leurs maisons et qu'ils saluent leurs habitants. »⁴

Al Alûsî رحمه الله a dit : « Al Khaffâji a dit : « Certes, dans cela, il y a une indication qu'il ne convient pas de se réjouir du malheur de quelqu'un dès lors où on considère ceci comme un malheur pour soi. Plutôt, la protection du serviteur contre son dommage ou la purification de la Terre de la souillure de son polythéisme et de son égarement est inclus dans cela. »⁵

1297- Verset 33 : « Les notables parmi son peuple qui avaient mécru et traité la rencontre de l'au-delà de mensonge, et auxquels Nous avons accordé le luxe dans la vie d'ici-bas dirent : « Celui-ci n'est qu'un être humain semblable à vous : il mange de ce que vous mangez et il boit de ce que vous buvez. » » Abû Bakr Al Jazâ'ri رحمه الله a dit : « Ici, il y a une explication d'une tradition parmi les traditions des êtres humains qui est : Lors de l'appel à la vérité, les premières personnes qui rejettent cet appel sont les notables parmi les gens de l'impiété. »⁶

¹ *Rûḥ Al Ma'ânî* (9/225).

² *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/70).

³ *Al Muḥarrar Al Wajîz* (4/142).

⁴ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (15/37).

⁵ *Rûḥ Al Ma'ânî* (9/230).

⁶ *Aysir At-Tafâsir* (3/513).

1298- Verset 50 : « Et Nous fîmes du fils de Marie, et de sa mère, un signe » Ibn Kathîr ؓ a dit : « Allah nous informe de Son serviteur et Son Messenger Jésus ﷺ, fils de Marie, et dit qu'Il a fait d'eux deux un signe pour les gens. C'est-à-dire : Une preuve catégorique de Son Omnipotence sur tout ce qu'Il souhaite. En effet, Il a créé Adam ؑ sans père ni mère ; Il a créé Ève d'un homme sans femme ; Il a créé Jésus ﷺ d'une femme sans homme ; et Il a créé le reste des gens d'un homme et d'une femme. »¹

1299- Verset 51 : « Ô Messagers ! Mangez des bonnes choses pures et œuvrez vertueusement. Certes, Je suis parfaitement Connaisseur de ce que vous œuvrez. »

Al Qurtubî ؓ a dit : « Dans le Recueil Authentique [de Muslim], d'après Abû Hurayrah ؓ, le Messenger d'Allah ﷺ a dit : « *Certes, Allah est Bon et Il n'accepte que ce qui est bon. Et, certes, Allah a ordonné aux croyants ce qu'Il a ordonné aux Envoyés. Il ﷺ a dit : « Ô Messagers ! Mangez des bonnes choses pures et œuvrez vertueusement ! Certes, Je suis parfaitement Connaisseur de ce que vous œuvrez. »* (Les Croyants, 23 : 51). *Et Il ﷺ a dit : « Ô vous qui avez cru ! Mangez des bonnes choses pures dont Nous vous avons pourvues ! »* (La Vache, 2 : 172). Ensuite, il ﷺ évoqua un homme qui effectue un long voyage, ébouriffé, poussiéreux, il étend ses mains vers le ciel et dit : « *Ô Seigneur ! Ô Seigneur !* » *Mais sa nourriture est illicite, sa boisson est illicite, son habit est illicite et il a été nourri de l'illicite. Comment pourrait-il être exaucé ?* »^{2, 3}

Ibn Kathîr ؓ a dit : « Allah ordonne à Ses serviteurs, tous les Envoyés (paix sur eux), de manger ce qui est licite et d'accomplir des œuvres vertueuses. Ceci indique que ce qui est licite aide dans l'accomplissement des œuvres vertueuses. »⁴

Al Alûsî ؓ a dit : « L'ordre de manger ce qui est bon et licite a devancé l'ordre d'œuvrer vertueusement parce que la consommation de ce qui est licite aide [et est une condition] aux œuvres vertueuses. De manière authentique, le Messenger d'Allah ﷺ a dit : « *Toute chair qui croît d'un bien mal acquis, alors le Feu est plus en droit d'elle.* »^{5, 6}

1300- Verset 53 : « Ils coupèrent leur affaire entre eux en sectes ; chaque parti parmi eux exultait ce qu'il détenait. » Al Qurtubî ؓ a dit : « Ils ont fait de leur Religion des religions après avoir été ordonné de s'unir. Ensuite, Allah a mentionné que chacun d'eux s'est pavané de sa propre opinion et son égarement, et ceci est le comble de l'égarement ! »⁷

¹ *Tafsîr Al Qur'ân Al 'Azîm* (3/238).

² Muslim (n°1015) et Tirmidhî (n°2989).

³ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân*.

⁴ *Tafsîr Al Qur'ân Al 'Azîm* (3/239).

⁵ Ce hadith a été rapporté par Tirmidhi (n°614) et Ibn Hibbân (n°5567). Et Al Albânî l'a authentifié.

⁶ *Rûh Al Ma'ânî* (9/241).

⁷ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (15/52).

1301- Verset 60 : « Et ceux qui donnent ce qu'ils doivent donner et leurs cœurs sont emplis de crainte [à l'idée] qu'ils doivent revenir vers leur Seigneur. »

At-Tabarî ؓ a dit : « Al Hasan Al Basrî a dit : « Ils œuvrent ce qu'ils œuvrent comme œuvres de bien et pourtant ils ont peur que ceci ne les délivre pas ni ne les sauve du châtement de leur Seigneur. Ainsi donc, le croyant réunit entre la bienfaisance et l'appréhension tandis que l'hypocrite réunit entre le mauvais agissement et le sentiment d'être en sécurité. »¹

Ibn Taymiyyah ؓ a dit : « Les œuvres apparentes ont une immense valeur mais celle-ci est [augmentée ou] diminuée par ce qu'il y a dans les cœurs car ce qu'il y a en eux est différent et varie. En effet, rien ni personne ne connaît l'étendue de la foi dans les cœurs des gens excepté Allah. »²

1302- Verset 61 : « Voilà ceux qui s'empressent dans les voies du bien et ils sont les premiers à les accomplir. » Cheikh Sa'dî ؓ a dit : « Lorsqu'Allah a mentionné leur empressement vers les voies du bien et leur concurrence dans leur accomplissement, il se peut que quelqu'un se soit mépris et a cru que ce qui était demandé d'eux – et de quiconque autre qu'eux – était quelque chose qui n'était ni possible ni difficile. Alors, Allah a informé qu'Il ne chargeait aucune âme plus qu'à sa capacité. »³

1303- Verset 69 : « Ou n'ont-ils pas connu leur Messenger de sorte qu'ils le renient ? » Al Baghawî ؓ a dit : « Ibn 'Abbâs ؓ a dit : « N'ont-ils pas connu Muḥammad ؑ tout petit et adulte ? N'ont-ils pas connu sa lignée, sa véracité, sa loyauté et son respect des engagements ? » Ceci est en guise de réprimande contre eux pour s'être détourné de lui après l'avoir connu et avoir su qu'il ؑ était véridique et digne de confiance. »⁴

1304- Verset 70 : « Ou [bien] ils disent qu'il est atteint de folie. Plutôt, il est venu à eux avec la Vérité. [Cependant] La plupart d'entre eux répugnent la vérité ! » Ibn 'Âchûr ؓ a dit : « Ici, Allah a rattaché la répugnance de la vérité à la plupart d'entre eux et non à tous. Ceci en guise d'équité de Sa part envers quiconque parmi eux fait partie des gens ayant une raison saine, connaît la fausseté du polythéisme et est enclin à la vérité. Cependant, ces gens ont soutenu les tyrans de leur peuple pour les apaiser et pour préserver la sacralité de leur personne. »⁵

1305- Verset 71 : « Et si la vérité suivait leurs passions, alors certainement les cieux et la Terre, et ceux qui s'y trouvent seraient corrompus. Plutôt, Nous leur avons apporté leur rappel, mais ils se détournent de leur rappel ! » Al Qurtubî ؓ a dit : « « Et si la vérité suivait leurs passion » C'est-à-dire : Ce vers quoi les gens penchent et ce qu'ils désirent. Alors, l'organisation du monde

¹ *Jâmi' Al Bayân.*

² *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafâsîr (4/461).*

³ *Tafâsîr Al Karîm Ar-Raḥmân.*

⁴ *Ma'âlim At-Tanzîl (3/252).*

⁵ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr (18/91).*

serait renversée parce que les désirs des gens diffèrent et se contredisent. Quant au chemin de la vérité, il doit être suivi et le devoir des gens est de se soumettre à la vérité. »¹

1306- Verset 75 : « Et si Nous leur faisons miséricorde et leur ôtions ce qu'ils avaient comme préjudice, certainement ils se réfugieraient [encore] dans leur transgression en étant confus. » At-Tabarî ؓ a dit : « Allah dit : Si Nous faisons miséricorde à ceux qui ne croient pas en l'au-delà et Nous ôtions d'eux la disette, la sécheresse, le préjudice de la faim et l'émaciation dont ils souffrent, alors **« Ils se réfugieraient dans leur transgression »** C'est-à-dire : Dans leur arrogance et leur insolence envers leur Seigneur. **« En étant confus »** C'est-à-dire : Hésitants. »²

1307- Verset 76 : « Et, assurément, Nous les avons saisis par le châtiement, mais ils ne se sont pas soumis à leur Seigneur ni même ils ont supplié ; »

At-Tabarî ؓ a dit : « Allah dit : Assurément, Nous avons saisi ces associa-teurs et polythéistes par Notre châtiement. Nous avons fait descendre sur eux Notre rigueur et Notre courroux. Nous les avons mis à l'étroit dans leur vie quotidienne. Nous avons rendu leurs contrées stériles. Nous avons tué leurs chefs par l'épée. **« Mais ils ne se sont pas soumis à leur Seigneur »** C'est-à-dire : Ils ne se sont pas docilement pliés à leur Seigneur de sorte qu'ils se soumettent à Son ordre et Son interdit et ils reviennent repentant vers Son obéissance. **« Ni même ils ont supplié ; »** C'est-à-dire : Ils ne se sont pas humiliés devant Lui. »³

Ibn 'Uthaymîn ؓ a dit : « Ceci est un exemple d'une catégorie de personnes qui sont atteintes par les malheurs, les calamités et le châtiement mais leurs cœurs sont si durs que cela ne les affecte pas ni ne les touche. Nous demandons à Allah la préservation. [*Âmîn*]. »⁴

1308- Verset 78 : « Et Il est Celui qui a créé pour vous l'ouïe, la vue et les cœurs. [Mais] Vous êtes peu reconnaissants. » Ibn Juzay ؓ a dit : « Allah a mentionné l'ouïe, la vue et le cœur en raison de l'immensité des bénéfices qu'ils contiennent. On doit donc remercier leur Créateur et parmi [les formes de] Son remerciement, il y a : [L'affirmation de] Son Unicité et le suivi de Son Messager ؑ. Ainsi donc, dans leur mention, il y a une énumération du bienfait et un établissement de l'argument. »⁵

1309- Verset 88 : « Et Il protège et n'a pas besoin d'être protégé. » Al Qurtubî ؓ a dit : « C'est-à-dire : Il empêche et Il n'est pas empêché. Il a été dit : **« Il protège »** : Il accorde la sécurité à qui Il souhaite. **« Et Il n'a pas besoin d'être protégé »** C'est-à-dire : Il n'accorde pas la sécurité à qui Il fait peur. C'est-à-dire : Celui qu'Allah veut anéantir et faire peur, alors personne ne peut L'en empêcher. Et

¹ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (15/72).

² *Jâmi' Al Bayân* (19/59).

³ *Jâmi' Al Bayân* (19/60).

⁴ *Tafsîr Al Qur'ân Al Karîm*.

⁵ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/76).

celui qu'Il veut secourir et lui accorder la sécurité, alors personne ne peut repousser de lui Son secours et Sa sécurité. »¹

1310- Versets 97 – 98 : « Et dis : « Seigneur ! Je me réfugie auprès de Toi contre les incitations des diables et je me réfugie auprès de Toi, Seigneur, qu'ils soient présents près de moi. » » Al Qurtubî ؒ a dit : « Dans ce verset, il y a deux sujets : 1- Le premier est Sa parole : **« Contre les incitations des diables »** Le mot : « Incitations (*Hamazât*) » est le pluriel du mot : « Incitation (*Hamzat*) ». Dans la langue arabe, ceci signifie : ce qui encourage, ce qui suggère, etc. [...]. Donc, Sa parole : **« Je me réfugie [...] contre les incitations des diables »** Signifie : Les tentations des diables qui détournent du rappel d'Allah. Dans un hadith : « *Le Messager d'Allah ﷺ se réfugiait contre les incitations, les insinuations et les murmures des diables.* »² [...]. 2- Le second : Allah a ordonné à Son Prophète ﷺ et aux croyants de se réfugier contre le Diable dans ses incitations, notamment les effets de la colère durant laquelle la personne n'arrive pas à contenir sa personne. De même, dans le Recueil Authentique de Muslim, Jâbir ibn 'AbdiLlah ؓ a dit : « J'ai entendu le Messager d'Allah ﷺ dire : « *Certes, le Diable est présent auprès de l'un d'entre vous au moment de chacune de ses affaires jusqu'à même être présent au moment de son repas. Ainsi donc, lorsque la bouchée de l'un d'entre vous tombe par terre, qu'il [la ramasse et] essuie donc ce qu'il y a comme saletés dessus, ensuite qu'il la mange et ne la laisse pas au Diable. Et lorsqu'il a terminé de manger, qu'il se lèche les doigts car il ne sait pas dans quelle partie de son repas est la bénédiction.* »³. »⁴

1311- Versets 99 – 100 : « Jusqu'à ce que vienne à l'un d'eux la mort, alors il dit : « Seigneur ! Fais-moi revenir [sur la Terre] pour que peut-être j'œuvre vertueusement dans ce que j'ai délaissé. » » Al Qurtubî ؒ a dit : « Ce verset prouve que personne ne meurt jusqu'à ce qu'il sache inévitablement s'il fait partie des alliés d'Allah ou s'il fait partie des ennemis d'Allah. Si ce n'était pas cela, alors il n'aurait pas demandé à revenir. »⁵

1312- Verset 101 : « Et lorsqu'il sera soufflé dans la Trompe, alors il n'y aura plus de lignées entre eux ce jour-là ni ils s'interrogeront mutuellement. » Ibn Juzayy ؒ a dit : « **« Alors, il n'y aura plus de lignées entre eux »** C'est-à-dire : Ce jour-là, la sympathie et l'empathie seront rompues entre les proches parents du fait que chacun se préoccupera uniquement de sa propre personne, comme Allah ﷻ a dit : **« Le Jour où l'individu fuira de son frère, sa mère, son père, sa compagne et de ses enfants. »** (Il s'est renfrogné, 80 : 34 à 36). C'est comme si les lignées n'existeront plus. **« Ni ils s'interrogeront mutuellement. »** C'est-à-dire : Ils ne s'interrogeront pas les uns les autres étant donné que chacun se préoccupera

¹ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (15/79).

² Hadith rapporté par Ibn Mâjah (n°808) et Ahmad (n°3830). Et authentifié par Al Albânî. Voir : *Sifat Salât An-Nabî* (page : 96).

³ Muslim (n°2033) et Ahmad (n°14552).

⁴ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (15/83).

⁵ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (15/86).

uniquement de sa propre personne. Si quelqu'un demande : Comment concilier ceci avec Sa parole : **«Et ils se tourneront les uns vers les autres s'interrogeant mutuellement.»** (Les Rangées, 37 : 27) ? Alors, la réponse est la suivante : Ils ne s'interrogeront pas mutuellement au moment du premier souffle dans la Trompe. Ensuite, après cela, alors à ce moment-là ils s'interrogeront les uns les autres. En effet, le Jour de la Résurrection sera un jour long dans lequel il y aura de nombreuses situations. »¹

1313- Verset 102 : «Quiconque donc ses balances seront lourdes, alors voilà ceux qui auront réussi.» Ibn Kathîr ؒ a dit : « Ibn 'Abbâs ؓ a dit : « Ce sera quiconque dont les bonnes actions l'emporteront sur ses mauvaises actions, même si c'est une seule bonne action de plus. »²

1314- Verset 106 : «Ils dirent : « Notre Seigneur ! Notre malheur nous a vaincus et nous étions des gens égarés. » »

Al Baghawî ؒ a dit : « La meilleure chose qui ait été dite concernant le sens de ce verset est : « Nos désirs [littéralement : Nos délices] et nos plaisirs [littéralement : nos passions] nous ont vaincus. » Voilà pourquoi, ici, les délices et les passions ont été appelés : « Malheur (*Chiqwah*) » parce qu'ils conduisent vers lui. Il a aussi été dit : « C'est avoir la bonne opinion de soi-même et la mauvaise opinion des gens. »³

Ibn Kathîr ؒ a dit : « C'est-à-dire : Certes, la preuve s'est dressée contre nous mais nous étions trop « malheureux » pour nous y soumettre et la suivre. »⁴

1315- Versets 109 – 110 : «Certes, il y avait un groupe de Mes serviteurs qui disaient : « Notre Seigneur ! Nous avons cru. Pardonne-nous donc et fais-nous miséricorde. Tu es le Meilleur des miséricordieux. » Vous les avez donc pris en raillerie jusqu'à ce que vous ayez oublié Mon rappel et vous vous riez d'eux.»

Al Qurṭubî ؒ a dit : « On tire comme enseignement de ce verset : la mise en garde contre la moquerie et la raillerie des faibles et des pauvres, leur mépris, leur rabaissement et leur occupation dans des choses qui ne les concerne pas parce que cela constitue un éloignement d'Allah. »⁵

Ach-Chanqitî ؒ a dit : « Dans ce verset, Sa parole : **«Certes, il y avait un groupe de Mes serviteurs qui disaient :»** Ceci est prouvé par la particule : **«Certes (*Inna*)»** Dans le sens où les causes qui les ont fait entrer en Enfer étaient leur moquerie et leur raillerie du groupe de croyants qui disait : **«Notre Seigneur ! Nous avons cru. Pardonne-nous donc et fais-nous miséricorde. Tu es le Meilleur des miséricordieux.»** Ainsi donc, les impies se moquent des faibles

¹ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/79).

² *Tafsîr Al Qu'rân Al 'Azîm* (3/249).

³ *Ma'âlim At-Tanzîl*.

⁴ *Tafsîr Al Qu'rân Al 'Azîm* (3/249).

⁵ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (15/95).

croyants en ce bas monde jusqu'à ce que ceci leur fasse oublier le rappel d'Allah et la foi en Lui et ainsi ils entrent en Enfer à cause de cela. »¹

1316- Versets 112 – 113 : « Il dira : « Combien êtes-vous restés sur la Terre en nombre d'années ? » Ils diront : « Nous y sommes restés un jour, ou une partie d'un jour. » Interroge donc ceux qui dénombrent. » Ibn 'Atiyyah ؓ a dit : « Le but de cette question est : Leur rappeler que leur vie ici-bas fut courte et que leur impiété les a menés au long châtement. »²

1317- Versets 115 – 116 : « Avez-vous donc pensé que Nous vous avons créés futillement et que vous ne seriez pas ramenés vers Nous ? Qu'Allah soit donc Élevé, le Souverain véritable ! Il n'y a aucune divinité [digne d'adoration] excepté Lui, le Seigneur du noble Trône [ou : le Seigneur du Trône, le Noble] ! » Cheikh Sa'dî ؓ a dit : « « Qu'Allah soit donc Élevé ! » C'est-à-dire : Qu'Il soit Exalté et bien Élevé de cette fausse pensée qui provient d'être déprécié dans Sa sagesse. »³

1318- Verset 117 : « Et quiconque invoque avec Allah une autre divinité, sans avoir une preuve évidente [de son existence], alors son jugement sera auprès de son Seigneur. Et, certes, les impies ne réussissent pas. » Ibn Juzayy ؓ a dit : « Regarde comment Allah a débuté et ouvert cette sourate par la réussite des croyants et comment Il l'a achevée et terminée par la non réussite des impies. Ceci pour bien montrer l'immense différence entre les deux groupes. Et Allah sait mieux. »⁴



24- La Lumière (*An-Nûr*)

1319- Verset 2 : « La fornicatrice et le fornicateur, fouettez-les donc chacun de cent coups de fouet. Et ne soyez pas pris de compassion pour eux concernant [l'application de] la religion d'Allah. »

Cheikh Al Islâm Ibn Taymiyyah ؓ a dit : « Dans ce verset, de manière générale, Allah a interdit de se montrer laxiste dans l'application des peines et plus particulièrement en ce qui concerne les turpitudes, comme : l'adultère, la fornication, etc. Ceci parce que ces turpitudes sont basées sur l'amour et le désir de sorte que Satan embellit l'inclinaison des cœurs vers ces personnes-là jusqu'à ce que nombre de gens tombent dans la tromperie et éprouvent peu de jalousie. Il se peut même que certains d'entre eux pensent que c'est une miséricorde et être sociable. En fait, ceci n'est que du laxisme, de la faiblesse de foi [dans l'application des peines], de

¹ *Adwâ' Al Bayân* (5/360).

² *Al Muharrar Al Wajîz* (4/158).

³ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

⁴ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/79).

l'entraide dans le péché et la transgression et le délaissement dans l'interdiction de la perversité et du blâmable. »¹

Ibn Kathîr ؒ a dit : « Bien évidemment, ici, ce n'est pas la compassion naturelle qui est interdite. En fait, ici, c'est la compassion qui pousserait le dirigeant à délaisser la peine prescrite. C'est cela qui n'est pas permis. »²

1320- Verset 2 : « Si vous croyez en Allah et au Jour Dernier. Et qu'un groupe parmi les croyants assiste à leur punition [littéralement : leur châtiement]. » Ibn Taymiyyah ؒ a dit : « En réalité, ceci fait partie de la miséricorde d'Allah envers Ses serviteurs. Allah a envoyé Muḥammad ﷺ comme une miséricorde pour les mondes et *« Allah Lui-même est plus miséricordieux envers Ses serviteurs qu'une mère envers son enfant. »*³ Cependant, parfois, la miséricorde recherchée ne peut être obtenue qu'au prix d'une certaine forme de douleur et de dureté qui touche certaines âmes. »⁴

1321- Verset 9 : « Et le cinquième [témoignage] est que la colère d'Allah soit sur elle s'il était parmi les véridiques. » Ibn Kathîr ؒ a dit : « À la fin [de ce jugement], Allah a spécifiquement mentionné Sa colère parce que le plus souvent un homme ne supporterait pas l'infamie de sa famille et ne l'accuserait pas [en vain] d'adultère ; excepté s'il est véridique et qu'elle connaisse sa véracité concernant ce dont il l'accuse. C'est pourquoi, le cinquième témoignage en ce qui la concerne est que la colère d'Allah soit sur elle. En effet, quiconque encourt colère d'Allah sur lui, alors il connaît la vérité et donc il fait en sorte de se détourner de cette colère. »⁵

1322- Verset 11 : « Ne pensez pas que c'est un mal pour vous. Plutôt, c'est un bien pour vous. À chaque individu parmi eux ce qu'il a acquis comme péché. Et celui qui s'est chargé de la plus grande part parmi eux, il aura un châtiement terrible. » Ibn Juzayy ؒ a dit : « **Plutôt, c'est un bien pour vous.** » Ici, Allah s'adresse aux Musulmans. Le bien dans ceci réside dans cinq aspects : 1- L'innocence de la Mère des Croyants 'Aïcha ؓ. 2- L'honneur qu'Allah lui a fait en faisant descendre la Révélation la concernant. 3- La récompense abondante pour avoir été injustement accusée et calomniée. 4- L'exhortation aux croyants. 5- La vengeance contre les calomniateurs. »⁶

1323- Verset 12 : « Pourquoi, lorsque vous l'avez entendue [cette calomnie], les croyants et les croyantes n'ont-ils pas pensé – en eux-mêmes – du bien et n'ont-ils pas dit : « C'est là une calomnie évidente !? » » Ibn Juzayy ؒ a dit : « La signification de ce verset est : Les croyants, hommes et femmes, auraient dû faire en sorte de descendre cette affaire sur eux-mêmes, dans le sens où si cela avait

¹ *Majmû' Al Fatâwâ* (15/266) ; *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafîr* (4/486).

² *Tafîr Al Qu'rân Al 'Azîm* (3/253).

³ Cette parole d'Ibn Taymiyyah ؒ fait référence à un hadith authentique rapporté par Al Bukhârî (n°5999) et Muslim (n°2754).

⁴ *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafîr* (4/486).

⁵ *Tafîr Al Qu'rân Al 'Azîm* (3/257).

⁶ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/84).

été improbable pour eux-mêmes, alors à plus forte raison cela l'était pour 'Aïcha ؓ en raison de son mérite et sa vertu. Il a été rapporté que cette attitude fut celle d'Abû Ayyûb Al Anṣârî ؓ. En effet, il a dit à son épouse : « Ferais-tu cela ? » Elle répondit : « Non ! Par Allah ! » Alors, il a dit : « Aïcha est-elle meilleure que toi ? » Elle répondit : « Oui. »¹

1324- Versets 15 – 16 : « Lorsque vous la colportiez [la nouvelle] par vos langues et disiez par vos bouches ce dont vous n'aviez aucune science. Et vous la considériez [comme] insignifiante tandis qu'auprès d'Allah c'était grave. Et pourquoi, lorsque vous l'avez entendue, n'avez-vous pas dit : « Nous ne devons pas parler de ceci. Gloire à Toi ! Ceci est une immense calomnie ! » » Ibn Juzay ؓ a dit : « La signification de : **« Vous la colportiez »** : Chacun, les uns les autres, prenait cette nouvelle. Dans cette parole, ainsi que celle avant et celle après, il y a un reproche qui leur est adressé pour s'être engagé dans cette discussion et cette histoire diffamante même s'ils n'y croyaient pas. Le devoir [qui leur incom- bait] était d'ignorer sa mention et la délaissier en totalité. Allah les réprimanda donc pour trois choses : 1- Avoir colporté cette affaire par leurs langues, c'est-à-dire : avoir questionné à propos d'elle et avoir écouté la parole de celui qui était interrogé. 2- S'être exprimé sur cette affaire. 3- Avoir pensé qu'elle était insignifiante **« Tandis qu'auprès d'Allah c'était grave. »** Et la subtilité dans : **« Par vos langues »** et **« Par vos bouches »** : Ceci est une indication que cette discussion était par la langue et non avec le cœur parce qu'ils ne connaissaient pas la réalité de la situation dans leurs cœurs. »²

1325- Verset 16 : « Et pourquoi, lorsque vous l'avez entendue, n'avez-vous pas dit : « Nous ne devons pas parler de ceci. Gloire à Toi ! Ceci est une immense calomnie ! » » Al Qurtubî ؓ a dit : « Les savants ont dit : « Ce verset est un fondement concernant le degré de foi auquel une personne parvient, la position de vertu à laquelle le croyant arrive et l'habit de chasteté par lequel le musulman se couvre ne disparaissent pas de lui pour une information hypothétique – même si celle-ci est répandue – dès lors où l'origine de cette information est corrompue ou inconnue. »³

1326- Verset 19 : « Certes, ceux qui aiment que la turpitude se propage parmi ceux qui ont cru auront un châtimement douloureux, ici-bas et dans l'au-delà. » Ibn Juzay ؓ a dit : « **« Certes, ceux qui aiment que la turpitude se propage »**. Ceci fait référence aux hypocrites qui ont aimé répandre l'événement de la calomnie. Ensuite, cela est général concernant quiconque autre qu'eux parmi quiconque s'est caractérisé par leurs caractéristiques. »⁴

¹ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/85).

² *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/85).

³ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (15/172).

⁴ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/85).

1327- Verset 21 : «Ô vous qui avez cru ! Ne suivez pas les pas du Diable. Quiconque suit les pas du Diable, alors [sachez qu'] il ordonne la turpitude et le blâmable.»

Al Alûsî ؓ a dit : « Cette parole est une allusion concernant le suivi de Satan et céder à ses insufflations. C'est comme s'il avait été dit : Ne suivez pas Satan dans aucune de vos actions. » Et, parmi celles-ci, il y la propagation de la turpitude et l'amour de celle-ci. »¹

Dans un vers, le poète Ahmad Chawqî ؓ a dit :

Un regard, un sourire, un salut, une parole, un rendez-vous et enfin une rencontre

1328- Verset 21 : «Et si ce n'eût été la grâce d'Allah sur vous et Sa miséricorde, personne parmi vous n'aurait jamais été pur ; mais, Allah purifie qui Il souhaite et Allah est Oyant, Omniscient.» Al Baghawî ؓ a dit : « Selon certains exégètes, ce verset doit être considéré dans sa généralité, à savoir : Ils ont dit : « Allah a informé que si ce n'eût été Sa grâce et Sa miséricorde de l'infaillibilité sur eux, personne parmi eux n'aurait été vertueux. »²

1329- Verset 22 : «Et que ceux qui sont dotés et aisés, parmi vous, ne jurent pas de ne plus faire de dons aux proches, aux pauvres et aux migrants dans le sentier d'Allah. Vraiment qu'ils pardonnent et qu'ils absolvent. N'aimez-vous pas qu'Allah vous pardonne ? Et Allah est Grand Pardonneur, Très-Miséricordieux.»

Ibn Juzayy ؓ a dit : « La cause de révélation de ce verset concerne Abû Bakr As-Siddîq ؓ lorsqu'il jura de ne plus dépenser pour Mistah [Ibn Uthâthah] quand il parla lors de l'événement de la calomnie.³ Il dépensait pour lui en raison de sa pauvreté et parce qu'il était un proche parent : il était le fils de la fille de sa tante maternelle. Lorsque ce verset fut révélé, Abû Bakr cessa de dépenser pour Mistah et d'être bienfaisant avec lui. Toutefois, il finit par expier son serment. Certains exégètes ont dit : « Ce verset est le plus porteur d'espoir dans le Coran. » Ceci parce qu'Allah a enjoint d'être bienfaisant envers le calomniateur. Ensuite, l'expression de ce verset est générale dans le sens où personne ne doit jurer de délaisser une œuvre vertueuse. En effet, Allah a dit : **«N'aimez-vous pas qu'Allah vous pardonne ?»** C'est-à-dire : Tout comme vous aimez qu'Allah vous pardonne, de même pardonnez – vous aussi – à quiconque a mal agi envers vous. Lorsque ce verset descendit et fut révélé, alors Abû Bakr ؓ a dit : « *Certes, j'aime vraiment qu'Allah me pardonne.* » Alors, il dépensa de nouveau pour Mistah. »⁴ »⁵

Ibn Kathîr ؓ a dit : « La rétribution est en fonction de l'œuvre même. En effet, tout comme quelqu'un pardonne le péché de quiconque en a commis un

¹ *Rûh Al Ma'ânî* (9/320).

² *Ma'âlim At-Tanzîl* (3/281).

³ *As-Sahîh Al Musnad Min Asbâb An-Nuzûl* (p : 167 à 171), Muqbil Ibn Hâdi Al Wâdi'i.

⁴ Bukhârî (n°2661), Muslim (n°7020) et Ahmad (n°25623), d'après 'Aïcha ؓ.

⁵ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/87).

contre lui, de même Allah lui pardonne. Et tout comme quelqu'un passe outre concernant autrui, Allah passe outre le concernant. »¹

1330- Verset 23 : « Certes, ceux qui lancent des fausses accusations contre les femmes vertueuses, celles qui sont insouciantes et croyantes, ont été maudits ici-bas et dans l'au-delà ; et ils auront un immense châtement. »

Al Baghawî ؒ a dit : « La personne insouciante concernant la turpitude désigne celle dont la simple idée de la commettre ne lui effleure même pas l'esprit [littéralement : le cœur]. Et 'Aïcha ؓ était comme cela. »²

1331- Verset 24 : « Le jour où leur langue, leurs mains et leurs pieds témoigneront contre eux de ce qu'ils œuvraient. » Ibn 'Achûr ؒ a dit : « Ceci parce que ces membres ont chacun un rôle dans la profération de fausses accusations contre les femmes chastes. En effet, les langues prononcent les calomnies, les mains pointent du doigt les choses calomnieuses et les pieds se dirigent vers les rassemblements populaires pour répandre la calomnie. »³

1332- Verset 26 : « Les mauvaises [femmes] aux mauvais [hommes] et les mauvais [hommes] aux mauvaises [femmes]. De même, les bonnes [femmes] aux bons [hommes] et les bons [hommes] aux bonnes [femmes]. Ceux-là sont innocents de ce que les autres disent sur eux. Ils ont un pardon et une subsistance généreuse [le Paradis]. » Ibn Taymiyyah ؒ a dit : « Abû As-Sâ'ib Al Qâdî a dit : « Un jour, j'étais en présence d' Al Hasan ibn Zayd Ad-Dâ'î et il y avait un homme en sa présence qui mentionna Aïcha ؓ d'une manière laide et obscène, alors il lui a dit : « Ô garçon ! Coupe-lui la tête [littéralement : frappe-lui le cou]. Les Alaouites lui dirent alors : « Cet homme fait partie de notre faction. » Alors, il a dit : « Qu'Allah nous en préserve ! Cet homme a critiqué le Prophète ﷺ. » Il récita alors le verset ci-dessus. Puis, il a dit : « Si Aïcha ؓ était mauvaise, alors le Prophète ﷺ était aussi mauvais !? C'est un impie ! Coupez-lui donc la tête !! Alors, ils lui coupèrent la tête et j'étais présent. » Rapporté par Al-Lalâkâ'î. »⁴. »⁵

1333- Verset 28 : « Et si on vous dit : « Retournez [-vous en] ! » Alors, retournez [-vous en]. C'est plus pur pour vous. » At-Tabarî ؒ a dit : « Qatâdah a dit : « Un homme parmi les Migrants a dit : « J'ai cherché [l'application de] ce verset toute ma vie, mais je ne l'ai pas trouvé, à savoir : Je demanderais la permission de voir l'un de mes frères et il me dirait : « Retourne-en toi ! » Alors, je m'en retournerai et je serai joyeux. »⁶

1334- Verset 30 : « Dis aux croyants qu'ils baissent une partie de leur regard et qu'ils préservent leur chasteté [littéralement : leur sexe]. Cela est plus pur pour eux. » Al Qurtubî ؒ a dit : « Le regard est la plus grande porte vers

¹ *Tafsîr Al Qu'rân Al 'Azîm* (3/267).

² *Ma'âlim At-Tanzîl* (3/282).

³ *At-Tabarî Wat-Tanwîr* (18/191).

⁴ Voir : *Charh Uṣūl I'tiqād Ahl As-Sunnah Wal Jamā'ah*.

⁵ *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafsîr* (4/505).

⁶ *Jâmi' Al Bayân* (19/150).

le cœur et le plus fréquenté des chemins parmi les [cinq] sens qui y mènent. En fonction de ceci, beaucoup de chutes [des gens] se produisent par son biais. Il est donc obligatoire de se méfier de cela et de baisser le regard vis-à-vis de l'ensemble des choses interdites et de toute tentation dont on craint par son intermédiaire. »¹

1335- Verset 31 : «Et repentez-vous tous à Allah, ô croyants, pour que peut-être vous réussissiez !»

Ibn Taymiyyah ؒ a dit : « Dans le contexte de ce verset, en guise d'avertissement, Allah a ordonné à l'ensemble des croyants de se repentir parce qu'aucun d'entre eux n'est exempt de certains de ces péchés qui sont : ne pas baisser le regard, ne pas préserver sa chasteté, montrer sa parure, et tout ce qui suit cela. Ainsi donc, concernant ces péchés, les gens seront plus ou moins nombreux. »²

Ibn Juzayy ؒ a dit : « Le repentir est obligatoire pour tout croyant responsable. La preuve de ceci est issue du Coran (*Al Kitâb*), de la Tradition (*As-Sunnah*) et du Consensus Unanime de la communauté musulmane (*Ijmâ' Al Ummah*). Les conditions obligatoires du repentir sont au nombre de trois : 1- Le regret (*An-Nadam*) du péché commis car la personne a désobéi au Détenteur de la Majesté et non parce qu'il a porté préjudice à son corps ou à ses biens. 2- Le renoncement (*Al Iqlâ'*) au péché dès que possible, sans délai ni hésitation. 3- La résolution (*Al 'Azim*) de ne plus jamais y revenir. Les bonnes manières du repentir sont aussi au nombre de trois : 1- La reconnaissance (*Al I'tirâf*) du péché avec la brisure 2- La multitude de l'humiliation docile et l'imploration du pardon. 3- La multitude de bonnes actions qui efface les mauvaises actions antérieures. Les motifs du repentir sont au nombre de sept : 1- La peur de la punition. 2- L'espoir de la rétribution. 3- L'appréhension du jugement. 4- L'amour du Bien-aimé. 5- La surveillance de Celui qui Surveille et Qui est Proche. 6- La haute considération du rang. 7- La gratitude pour la gratification de bienfaits. »³

1336- Verset 32 : «S'ils sont pauvres, Allah les enrichira de Sa grâce. Et Allah est Vaste [dans Sa grâce], Omniscient.» Al Biqâ'î ؒ a dit : « **«S'ils sont pauvres, Allah les enrichira»** Lorsqu'ils se marieront. **«De Sa grâce.»** Parce qu'Allah a écrit pour chaque âme sa subsistance. Par conséquent, ne les empêchez pas de se marier malgré leur pauvreté. Abû Bakr As-Siddîq ؒ a dit : « Obéissez à Allah dans ce qu'Il vous a ordonné concernant le mariage et Il accomplira pour vous ce qu'Il vous a promis en matière de richesse. »⁴

1337- Verset 33 : «Et ceux qui ne trouvent pas de quoi se marier, alors qu'ils cherchent à rester chastes jusqu'à ce qu'Allah les enrichisse de Sa grâce.» Ibn Juzayy ؒ a dit : « Allah a ordonné d'être chaste : cela consiste à s'efforcer de préserver sa chasteté en s'abstenant de ce qui est interdit, pour quiconque ne peut pas se marier. Ainsi, Sa parole : **«Ceux qui ne trouvent pas de quoi se marier»**

¹ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (15/203).

² *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafîr.*

³ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/90).

⁴ *Nazm Ad-Durar* (13/265).

signifie : Ceux qui n'ont pas la capacité de se marier, sous quelque optique qui soit, alors ils sont excusés du mariage. »¹

1338- Verset 35 : «Allah est la Lumière des cieux et de la Terre. Sa lumière est comme une niche dans laquelle se trouve une lampe. La lampe est dans un [récipient de] cristal et le cristal est comme un astre de grand éclat ; son combustible vient d'un arbre béni : un olivier ni oriental ni occidental dont l'huile semble éclairer sans même que le feu la touche. Lumière sur lumière. Allah guide vers Sa lumière qui Il souhaite. Allah propose aux hommes des paraboles et Allah est Omniscient.» Ibn Taymiyyah ؒ a dit : « Allah a mentionné le Verset de la Lumière (*Ayah An-Nûr*) à la suite des versets de l'abaissement du regard. Il a dit : **«Allah est la Lumière des cieux et de la Terre.»** L'intuition de Chah ibn Chuja' Al Karmânî ne le trompait [quasiment] jamais et il disait : « Quiconque fait en sorte que son apparence extérieure soit [toujours] dans le suivi de la Tradition Prophétique [authentique], son for intérieur soit [toujours] dans l'observance [de son Seigneur], abaisse son regard sur les interdits d'Allah [et de Son Messenger ﷺ], retient son âme des désirs et plaisirs – et il mentionna une cinquième bribe qui est : il consomme ce qui est licite – alors son intuition ne sera jamais fausse et ne le trompera jamais. » Et Allah rétribue le serviteur pour son œuvre en fonction de la nature même de son œuvre. Ainsi donc, s'il abaisse son regard vis-à-vis de ce qui est interdit, Allah lui accordera en compensation quelque chose de meilleur que ce pour quoi il a baissé le regard, Il libérera la lumière de sa clairvoyance et Il la lui ouvrira. Allah ﷻ dit : **«Lumière sur lumière»**. Concernant ce verset, certains prédécesseurs [vertueux] ont dit : « C'est le croyant. Il s'exprime avec la sagesse même s'il n'a entendu aucun dire (*Athar*) ; et lorsqu'il a entendu un *Athar*, alors c'est lumière sur lumière. » C'est-à-dire : La lumière de la foi qui est dans son cœur coïncide avec la lumière du Coran. »²

1339- Verset 35 : «Le cristal est comme un astre de grand éclat» Al Baghawî ؒ a dit : « Allah a comparé le cristal à un astre et Il ne l'a pas comparé au soleil ni à la lune parce que le soleil et la lune sont sujets aux éclipses tandis que les astres ne sont pas sujets aux éclipses. »³

1340- Verset 36 : «Dans des maisons [des mosquées] qu'Allah a permis qu'on L'élève et dans lesquelles Son Nom est mentionné. On Le glorifie dans celles-ci, les matinées et les soirées.» Al Biqâ'î ؒ a dit : « **«On [...] glorifie»** C'est-à-dire : On prie et on exalte Allah. **«[...] Le [...]»** C'est-à-dire : Allah Seul. **«Dans celles-ci, les matinées»** C'est-à-dire : Tôt le matin, lors de la prière de l'Aube. **«Et les soirées.»** C'est-à-dire : Les fins de journée, lors du reste des prières. Ainsi donc, ces personnes débutent leurs œuvres par le rappel d'Allah et elles les

¹ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/91).

² *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafîr* (4/513).

³ *Ma'âlim At-Tanzîl*.

terminent par celui-ci pour qu'elles soient préservées entre ces deux moments et qu'elles soient bénies dans tout ce qu'elles font. »¹

1341- Verset 37 : « Des hommes que ni le commerce ni la vente ne [les] distraient du Rappel d'Allah, de l'accomplissement de la prière et de l'acquiescement de l'aumône légale. Ils redoutent un Jour lors duquel seront bouleversés les cœurs et les regards. »

Al Qurtubî ؒ a dit : « Beaucoup de Compagnons ont dit : « Ce verset a été révélé à propos des gens des marchés qui, lorsqu'ils entendirent l'appel à la prière, délaissèrent toute activité et se hâtèrent de partir. Sâlim ibn 'AbdiLlah vit les gens des marchés qui se dirigeaient vers la prière, alors il a dit : « Ce sont ceux-là qu'Allah a voulu désigner dans Sa parole : **« Ni le commerce ni la vente ne [les] distraient du Rappel d'Allah. »** »²

Ibn Kathîr ؒ a dit : « **« Des hommes »**. Ce sont de véritables hommes. Ici, il y a une indication de leurs grandes aspirations, leurs hautes intentions et leurs immenses résolutions grâce auxquelles ils sont devenus ceux qui peuplent les mosquées. Celles-ci sont les maisons d'Allah sur Sa Terre et les lieux de Son adoration, Son remerciement, Son monothéisme et Sa sanctification. »³

Cheikh Sa'dî ؒ a dit : « Tout comme le délaissement de ce bas monde est dur pour la plupart des âmes des croyants, de même l'amour des acquisitions à travers divers types de commerce leur est cher. Par ailleurs, lorsqu'ils sont chargés de devancer le droit d'Allah, alors délaissier ce bas monde leur est encore plus difficile. Voilà pourquoi, Allah a mentionné ce qui les appelle et les incite à cela en guise de vif encouragement mais aussi d'intimidation. Il a donc dit : **« Ils redoutent un Jour lors duquel seront bouleversés les cœurs et les regards. »** »⁴

1342- Verset 38 : « Pour qu'Allah les rétribue de la meilleure façon pour ce qu'ils ont œuvré [de bien] et qu'Il leur ajoute de Sa grâce. Et Allah pourvoit (subvient) à qui Il souhaite sans compter. » Al Qurtubî ؒ a dit : « Allah a mentionné la récompense pour les bonnes actions mais Il n'a pas mentionné la récompense pour les mauvaises actions [délaissées] – même si elles sont aussi récompensées – pour deux raisons : 1- Il s'agit d'un vif encouragement. Ainsi donc, Allah s'est contenté de mentionner le vif désir. 2- Il s'agit d'une description de gens qui ne commettent pas de péchés majeurs. Par conséquent, leurs péchés mineurs ont été pardonnés. »⁵

1343- Verset 39 : « Et ceux qui ont mécré, leurs œuvres sont comme un mirage dans une plaine désertique que l'assoiffé pense que c'est de l'eau jusqu'à ce qu'il y arrive, il n'y trouve alors rien. » Ibn Kathîr ؒ a dit : « L'impie pense qu'il a accompli une œuvre et qu'il a obtenu quelque chose, mais lorsqu'il se

¹ *Nazm Ad-Durar* (13/278).

² *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'an* (15/286).

³ *Tafsîr Al Qu'rân Al 'Azîm* (3/284).

⁴ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

⁵ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'an* (15/304).

1348- Verset 52 : «Et quiconque obéit à Allah et à Son Messager, et craint Allah et Le redoute, alors voilà les couronnés de succès.» Ibn 'Âchûr ؓ a dit : « Ce verset a rassemblé les causes du succès dans l'au-delà ainsi que celles ici-bas. »¹

1349- Verset 53 : «Et ils ont juré par Allah avec leurs serments solennels que si tu le leur avais ordonné, certainement ils seraient sortis [au combat dans le sentier d'Allah]. Dis : « Ne jurez pas ! [Votre] obéissance [verbale] est bien connue. Certes, Allah est Parfaitement Informé de ce que vous œuvrez. »» Al Baghawî ؓ a dit : « Les hypocrites disaient au Messager d'Allah ﷺ : « Où que tu sois, nous serons avec toi. Si tu sors, alors nous sortirons. Si tu restes, alors nous resterons. Et si tu nous ordonnes de nous battre, alors nous nous battons. » Allah a donc dit : « **Dis : « Ne jurez pas ! »** » : Ne jurez pas alors que la parole est achevée. Ensuite, Il a dit : « **[Votre] Obéissance [verbale] est bien connue** » : C'est-à-dire : Ceci est une obéissance de parole de la langue, sans croyance, et elle est bien connue de votre part. Elle signifie : C'est une affaire qui est connue de vous, à savoir : vous mentez et vous dites ce que vous ne faites pas. »²

1350- Verset 54 : «Et si vous lui obéissez, vous serez bien-guidés.» Cheikh Sa'dî ؓ a dit : « Vous serez guidés vers le droit chemin en paroles et en actes. En effet, il n'y a pas de sentier pour vous vers la guidée si ce n'est par Son obéissance; et, sans cela, alors ce n'est pas possible. Plutôt, c'est impossible. »³

1351- Verset 55 : «Allah a promis à ceux qui ont cru parmi vous et ont accompli les bonnes œuvres que certainement Il leur donnerait la succession sur la Terre comme Il l'a donnée à ceux qui les ont précédés [littéralement : avant eux]. Certainement, Il donnerait force et suprématie à leur religion qu'Il a agréée pour eux. Et, certainement, Il leur remplacerait leur [ancienne] peur en sécurité. Ils M'adorent et ne M'associent rien !» Ibn 'Âchûr ؓ a dit : « Dans ce verset, il y a des indications claires que les califes de la communauté tels que : Abû Bakr, 'Umar, 'Uthmân, 'Alî, Al Hasan et Mu'âwiyyah ؓ étaient agréés de la part d'Allah parce qu'Il les a fait être complètement des successeurs, comme Il l'avait fait avec ceux avant eux. Il leur a ouvert les contrées de l'Orient à l'Occident et les Chosroès et autres Césars ont eu peur d'eux. »⁴

1352- Verset 56 : «Et accomplissez la prière, acquittez l'aumône légale et obéissez au Messager pour que peut être il vous soit fait miséricorde.» Cheikh Sa'dî ؓ a dit : « Allah a ordonné l'accomplissement de la prière et l'acquiescement de l'aumône légale car ces deux adorations sont les plus grandes œuvres d'obéissance et les plus sublimes. En effet, elles rassemblent Son droit et le droit de Ses créatures, à savoir : la sincérité pour Celui qui est adoré et la bienfaisance envers les serviteurs. Ensuite, après ces deux adorations, Il a poursuivi avec un ordre

¹ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (18/276).

² *Ma'âlim At-Tanzîl* (3/309).

³ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

⁴ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (18/286).

général et a dit : **«(Et obéissez au Messenger) : Le sceau des Prophètes : Muḥammad ibn ‘AbdiLlah ﷺ [...] «Pour que peut-être» Lorsque vous faites ceci «Il vous soit fait miséricorde».** Ainsi donc, quiconque désire la miséricorde, alors cela est sa voie. Quiconque espère la miséricorde sans accomplir la prière, ni s’acquitter de l’aumône légale ni obéir au Messenger ﷺ, alors la personne nourrit de faux espoirs et elle s’est donnée des souhaits mensongers et trompeurs. »¹

1353- Verset 58 : «Ô vous qui avez cru ! Que les esclaves que vous possédez vous demandent la permission avant d’entrer ainsi que ceux qui n’ont pas encore atteint la puberté, parmi vous, à trois moments : avant la prière de l’aube, à midi lorsque vous enlevez vos vêtements [pour la sieste] et après la prière du soir [qui sont] trois occasions de vous dévêtir.» Al Qurtubî رحمه الله a dit : « Allah a spécifiquement mentionné ces temps parce que ce sont des moments d’isolement et de déshabillage, et il se peut qu’on voit de la personne ce qu’elle n’aimerait pas que quelqu’un voit. »²

1354- Verset 61 : «Il n’y a pas de gêne [...] de manger dans vos maisons, ou dans les maisons de vos pères, ou dans celles de vos mères, ou dans celles de vos frères, ou dans celles de vos sœurs, [...]» Al Qurtubî رحمه الله a dit : « Allah a mentionné les maisons des proches parents mais Il a omis les maisons des fils. Les exégètes ont dit : « C’est parce que ceci est inclus dans Sa parole : **«Dans vos maisons.»** En effet, la maison du fils d’un homme est sa maison. »³

1355- Verset 61 : «Il n’y a pas de gêne [...] de manger [...] dans les maisons de [...] vos amis.» Al Qurtubî رحمه الله a dit : « Dans ce verset, Allah a lié l’ami à de la parenté pure et certaine parce que la proximité de l’affection est attendue. Dans l’exégèse d’An-Naqqâch⁴, Ibn ‘Abbâs رحمه الله a dit : « Un ami peut être plus important que la parenté. » En effet, ne vois-tu pas comment les gens de l’Enfer imploreront le secours et diront : **«Et nous n’avons pas d’intercesseurs ni d’ami chaleureux.»** (Les Poètes, 26 : 100 – 101). »⁵

1356- Verset 61 : «Saluez-vous donc mutuellement d’une salutation (At-Tahiyyah) de la part d’Allah, bénie et agréable.» Ibn ‘Atiyyah رحمه الله a dit : « Allah a décrit cette salutation par la bénédiction (*Al Barakah*) parce qu’elle contient une invocation et elle vise la recherche de l’affection de celui qui est salué. »⁶

1357- Verset 62 : «En fait, les croyants sont ceux qui ont cru en Allah et en Son Messenger et qui lorsqu’ils sont avec lui pour une affaire d’intérêt général [littéralement : une affaire globale] ne s’en vont pas jusqu’à ce qu’ils

¹ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân.*

² *Al Jâmi’ Li Ahkâm Al Qur’ân* (15/313).

³ *Al Jâmi’ Li Ahkâm Al Qur’ân* (15/347).

⁴ Abû Bakr Muḥammad ibn Al Ḥasan An-Naqqâch (265-351 AG) est un célèbre lecteur du Coran et exégète. Les savants du Hadith ont dit que son exégèse contenait des hadiths faibles voire douteux.

⁵ *Al Jâmi’ Li Ahkâm Al Qur’ân* (15/351).

⁶ *Al Muḥarrar Al Wajîz* (4/197).

lui demandent la permission. Certes, ceux qui te demandent la permission, voilà ceux qui croient en Allah et en Son Messager.》 At-Tabarî ؓ a dit : 《Pour une affaire d'intérêt général (‘*Alâ Amrin Jâmi’in*’)》 Allah a dit : Pour une affaire qui les rassemble tous, que ce soit : une guerre déclarée, ou une prière appelée, ou une consultation demandée pour une affaire qui est descendue. 《Ils ne s'en vont pas》 Il a dit : Ils ne quittent pas l'affaire pour laquelle ils se sont rassemblés jusqu'à ce qu'ils demandent la permission au Messager d'Allah ﷺ. »¹

1358- Verset 62 : 《Et implore le pardon pour eux. Certes, Allah est Grand Pardonneur, Très-Miséricordieux.》 At-Tabarî ؓ a dit : « 《Et implore le pardon pour eux.》 Allah dit : Invoque Allah en leur faveur pour qu'Il leur accorde Son pardon concernant les conséquences de ce qu'il y a entre Lui et eux. 《Certes, Allah est Grand Pardonneur》 Des péchés de Ses serviteurs repentants 《Très-Miséricordieux》 Envers eux en ne les punissant pas pour ces péchés après qu'ils s'en soient repentis. »²

1359- Verset 63 : 《Ne considérez pas l'appel du Messager entre vous comme un appel [que vous vous adresseriez] les uns aux autres.》

Al Alûsî ؓ a dit : « Dans ce verset, il y a une haute considération de l'affaire du Messager d'Allah ﷺ. Le Prophète ﷺ est à sa communauté ce que la personne âgée est à sa famille. Il convient donc qu'on le respecte lorsqu'on s'adresse à lui et qu'on le distingue de quiconque autre que lui. »³

Ibn 'Âchûr ؓ a dit : « Il leur fut interdit d'appeler le Messager ﷺ lors de son appel comme ils s'appelaient les uns les autres, que ce soit dans l'expression ou dans la manière. Concernant l'expression, il ne convenait pas qu'ils disent : « Ô Muḥammad ! » ou : « Ô fils d'AbdaLlah ! » ou : « Ô fils d'Abd Al Muttalib ! » Ils devaient plutôt dire : « Ô Messager d'Allah ! » ou : « Ô Prophète d'Allah ! » ou par son surnom : « Ô Abûl Qâsim ! » Quant à la manière, il ne convenait pas qu'ils l'appellent de derrière les appartements ou qu'ils insistent dans leur appel s'il ﷺ ne sortait pas vers eux. »⁴



25- Le Discernement (Al Furqân)

1360- Verset 1 : 《Béni soit Celui qui a descendu le [Livre du] Discernement sur Son serviteur pour qu'il soit pour les mondes un avertisseur.》

Al Qurṭubî ؓ a dit : « Dans son appellation de : 《Le [Livre du] Discernement [Littéralement : Celui qui sépare] (*Al Furqân*)》 Il y a deux

¹ *Jâmi' Al Bayân* (19/228).

² *Jâmi' Al Bayân* (19/229).

³ *Rûḥ Al Ma'ânî* (9/419).

⁴ *At-Tahyîr Wat-Tanwîr* (18/309).

optiques : 1- La séparation entre la Vérité et le Faux, le croyant et l'impie, etc. 2- L'explication de ce qui a été prescrit en termes de licite et d'illicite. »¹

Al Alûsî ؒ a dit : « Le sens voulu de : **«Son serviteur»** désigne notre Prophète Muḥammad ﷺ. Il a été mentionné avec ce titre pour l'honorer, indiquer qu'il ﷺ est au summum des rangs de la servitude et attirer l'attention que le Messager ﷺ n'est qu'un serviteur de Celui qui l'a envoyé. Tout ceci en guise de réponse aux Chrétiens. »²

1361- Verset 2 : «Et Il a créé toute chose et l'a parfaitement déterminée et proportionnée.» Al Baghawî ؒ a dit : « Allah l'a parfaitement créée et l'a préparée pour ce qui lui convient, sans aucune défectuosité ni tortuosité. Il a été dit : Il a déterminé pour chaque chose une mesure de délai de vie et de subsistance, et les mesures « ont coulé » selon ce qu'Il a créé. »³

1362- Verset 3 : «Et ils ont pris en dehors de Lui des divinités qui ne créent rien et qui sont elles-mêmes créées et qui ne possèdent pas pour elles-mêmes la faculté de nuire ni de bénéficier et qui ne possèdent ni mort, ni vie et ni résurrection.» Ach-Chanqitî ؒ a dit : « Dans ce noble verset, Allah mentionne que les divinités que les polythéistes adorent en dehors de Lui sont décrites par six caractéristiques : chacune d'entre elles est une preuve évidente catégorique que son adoration avec Allah n'a aucun fondement possible. Plutôt, c'est une extrême injustice et une immense ignorance, notamment : 1- Elles ne créent rien, c'est-à-dire : elles ne sont pas capables de créer quoi que ce soit. 2- Elles sont toutes créées, c'est-à-dire : Le Créateur de toute chose les a créées. 3- Elles ne possèdent pour elles-mêmes ni préjudice ni bénéfice. 4- Elles ne possèdent pas le pouvoir de faire mourir. 5- Elles ne possèdent pas le pouvoir de faire vivre. 6- Elles ne possèdent pas le pouvoir de ressusciter qui que ce soit ou quoi que ce soit, c'est-à-dire : la Résurrection après la mort. »⁴

1363- Versets 5 – 6 : «Ils ont dit : « [Ce sont] Des contes d'anciens qu'il se fait écrire ! On les lui dicte matin et soir. » Dis : « Celui qui connaît le secret dans les cieux et la Terre l'a descendu [le Coran]. Certes, Il est Pardonneur, Très-Miséricordieux. »

Ibn Juzayy ؒ a dit : « Si quelqu'un demande : « Quelle est la correspondance entre Sa parole : **«Certes, Il est Pardonneur, Très-Miséricordieux»** et ce qui la précède ? La réponse est : Lorsqu'Allah a mentionné les paroles des impies, Il les a faites suivre de cela pour expliquer et montrer qu'Il est Pardonneur et Miséricordieux. C'est-à-dire : Il ne leur a pas précipité la punition. Plutôt, Il leur a accordé un répit. S'ils se convertissaient à l'Islam, alors Il accueillerait leur repentir et Il leur pardonnerait. »⁵

¹ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (15/366).

² *Rûḥ Al Ma'ânî* (9/422).

³ *Ma'âlim At-Tanzîl* (3/321).

⁴ *Aḍwâ' Al Bayân* (6/9).

⁵ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/103).

Ibn Kathîr ؒ a dit : « **« Certes, Il est Pardonneur, Très-Miséricordieux »** Allah a appelé ces gens à se repentir et à revenir repentant vers Lui. Il les a informés que Sa miséricorde est vaste et Sa mansuétude est immense. En effet, quiconque se repent à Lui, alors Il accueille son repentir. Ainsi donc, malgré leurs mensonges, leurs fausses accusations, leur immoralité, leur fausseté, leur impiété, leur entêtement et leurs paroles sur le Messenger d'Allah ﷺ, le Coran, etc. Malgré tout cela, Allah les appellent à se repentir et à renoncer à ce sur quoi ils sont pour se convertir à l'Islam et suivre la guidée. »¹

1364- Verset 6 : « Dis : « Celui qui connaît le secret dans les cieux et la Terre l'a descendu [le Coran]. » » Al Qurtubî ؒ a dit : « Allah a spécifiquement mentionné qu'Il connaît : **« Le secret »** et non ce qui est manifeste et à voix haute. La raison est que Celui qui connaît ce qui est secret, alors à plus forte raison Il est plus connaisseur de ce qui est manifeste et à voix haute. »²

1365- Verset 7 : « Et ils ont dit : « Qu'est-ce donc que ce Messenger qui mange de la nourriture et qui circule [littéralement : marche] dans les marchés ? » »

Al Baghawî ؒ a dit : « **« Et ils ont dit : « Qu'est-ce donc que ce Messenger ? » »** Ils désignent par là : Muḥammad ﷺ. **« Qui mange de la nourriture »** Comme nous-mêmes en mangeons. **« Et qui circule [littéralement : marche] dans les marchés ? »** Il cherche à gagner sa vie comme nous-mêmes nous circulons dans ces marchés. Il ne lui est donc pas permis de se distinguer de nous par la Prophétie. Les polythéistes Quraychites disaient au Messenger d'Allah ﷺ : « Tu n'es ni un Ange ni un roi ! En effet, tu n'es pas un Ange parce qu'un Ange ne mange pas alors que, toi, tu manges ; et tu n'es pas un roi parce qu'un roi ne fait pas le marché alors que, toi, tu fais le marché et tu te dépenses. » Ce qu'ils ont dit est incorrect et faux parce qu'il mangeait de la nourriture étant donné qu'il était humain et il circulait dans les marchés en raison de son humilité. Ceci était une de ses caractéristiques. En fait, rien de tout cela [parmi leurs objections] n'infirme la Prophétie. »³

Al Alûsî ؒ a dit : « On déduit de ce verset la permission d'entrer dans les marchés pour les savants et les gens de religion et de vertu contrairement à quiconque a désapprouvé ceci de leur part. »⁴

1366- Verset 17 : « Et le jour où Il les rassemblera et ce qu'ils adoraient en dehors d'Allah, alors Il dira : « Est-ce vous qui avez égaré Mes serviteurs que voici, ou ont-ils [eux-mêmes] perdu le sentier ? » » Al Qurtubî ؒ a dit : « Si quelqu'un demande : Si les statues qui sont adorées seront ressuscitées, comment

¹ *Tafsîr Al Qur'ân Al 'Azîm* (3/299).

² *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (15/369).

³ *Ma'âlim At-Tanzîl* (3/322).

⁴ *Rûḥ Al Ma'ânî* (9/427).

donc parleront-elles alors qu'elles sont inanimées ? » Il a été dit : « Au Jour de la Résurrection, Allah les fera parler tout comme Il fera parler les mains et les pieds. »¹

1367- Verset 18 : « Toutefois, Tu les as comblés de jouissance ainsi que leurs ancêtres jusqu'à ce qu'ils aient oublié le Rappel [le Coran] et ils ont été des gens détruits ! » Al Qurtubî ؒ a dit : « **« Toutefois, Tu les as comblés de jouissance »** C'est-à-dire : En ce bas monde, Allah leur a donné la santé, la richesse et une longue vie après la mort des Messagers (paix sur eux). **« Jusqu'à ce qu'ils aient oublié le Rappel [le Coran]. »** C'est-à-dire : Ils ont délaissé Ton rappel et ils ont associé à Toi par arrogance et ignorance. »²

1368- Verset 20 : « Et Nous n'avons envoyé avant toi que des Envoyés qui mangeaient de la nourriture et marchaient dans les marchés. » Ibn Hubayrah ؒ a dit : « Ce verset indique le mérite de guider les gens avec science. Il explique aussi la noblesse du savant qui appelle les gens par rapport à l'ascète qui se retire du monde. En effet, le Prophète ﷺ est comme un médecin et le médecin est auprès des malades ; si celui-ci se coupait des gens et se retirait du monde, alors ceci laisserait place à l'anéantissement et la destruction. »

1369- Verset 20 : « Et Nous avons fait de certains d'entre vous une épreuve (une tentation) pour les autres. Patienterez-vous ? Et ton Seigneur est Clairvoyant. » Al Baghawî ؒ a dit : « **« Et Nous avons fait de certains d'entre vous une épreuve (une tentation) pour les autres. »** C'est-à-dire : Une calamité. Le riche est une tentation pour le pauvre. En effet, le pauvre dit : « Pourquoi ne suis-je pas comme lui ? » La personne en bonne santé est une tentation pour le malade. La personne noble est une tentation pour la personne insignifiante. Ibn 'Abbâs ؓ a dit : « C'est-à-dire : Allah a fait de certains d'entre vous une épreuve pour d'autres pour que vous patientiez sur ce que vous entendez d'eux. »³

1370- Verset 23 : « Et nous avons avancé ce qu'ils ont accompli comme œuvre et Nous l'avons réduite en poussière éparpillée. » Ibn Taymiyyah ؒ a dit : « Ibn Al Mubâarak a dit : « Ce sont les œuvres qui ont été accomplies pour autre qu'Allah. » Mujâhid a dit : « Ce sont les œuvres qui n'ont pas été acceptées. »⁴

1371- Versets 25 – 26 : « Et le jour où le ciel sera déchiré par les nuages et qu'on descendra les Anges [par nuées]. Ce jour-là, la vraie royauté appartiendra au Tout-Miséricordieux (Al Mulk Yawma'idhin Al Haqq Lil Rahmân) et ce sera, pour les impies, un jour difficile. » Az-Zarkachî ؒ a dit : « Ô Doux ! Tu as su que les cœurs de tes alliés, ceux à qui Tu feras apercevoir ces affres, ne pourront se contenir. Alors, Tu as fait preuve de douceur envers eux et Tu as annexé la royauté au nom le plus global de la miséricorde et Tu as employé le nom du : Tout-Miséricordieux (Ar-Rahmân). En effet, s'Il l'avait remplacé par un autre nom

¹ Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân (15/378).

² Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân (15/379).

³ Ma'âlim At-Tanzîl (3/322).

⁴ Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafsîr (5/12).

comme : Le Tout-Puissant (*Al 'Azîz*), Le Contraignant (*Al Jabbâr*), etc. alors les cœurs auraient rompu. »¹

1372- Verset 27 : **« Le jour où l'injuste se mordra les deux mains et dira : « [Hélas pour moi !] Si seulement j'avais pris avec le Messager un sentier ! » »** Ibn Taymiyyah ؒ a dit : « Quiconque agrée les gens dans le courroux d'Allah, ces gens ne pourront rien pour lui contre Allah comme l'injuste qui se mord la main. »²

1373- Versets 28 – 29 : **« Ô malheur à moi ! Hélas ! Si seulement je n'avais pas pris « Untel » pour ami intime ! Assurément, il m'a égaré du rappel [le Coran] après qu'il m'est venu. » Et le Diable (Satan) déserte l'Homme [après l'avoir tenté]. »** Ibn 'Âchûr ؒ a dit : « Dans ce verset, il y a une indication que l'affaire de l'intimité (*Al Khullah*) est une affaire de confiance vis-à-vis de l'ami intime et de prendre son avis comme un conseil sincère. Ainsi donc, il ne convient pas que l'individu place son ami intime là où il est certain d'être à l'abri des signes du mal. »³

1374- Verset 30 : **« Et le Messager a dit : « Ô Seigneur ! Certes, mon peuple a pris ce Coran pour une chose délaissée ! » »**

Ibn Al Qayyim ؒ a dit : « Il y a cinq types d'abandon et de délaissement du Coran : 1- Délaisser sa lecture, la foi en lui et son écoute. 2- Délaisser sa mise en œuvre et ne pas s'arrêter à ce qu'il déclare licite et illicite même si la personne reconnaît le Coran et croit en lui. 3- Délaisser son jugement et ne pas le prendre comme juge dans les fondements de la religion et ses ramifications. Croire aussi qu'il n'apporte pas la certitude et que ses preuves scripturaires n'amènent pas à la science. 4- Délaisser sa méditation, sa compréhension et la connaissance de ce que son Locuteur [Allah] a voulu à travers lui. 5- Délaisser de le prendre comme guérison et de se soigner par son intermédiaire contre l'ensemble des maladies du cœur et de ses maux. Ainsi donc, la personne recherche la guérison à son mal autre que par le Coran et il délaisse de se soigner par son biais. Tout ceci est inclus dans la parole d'Allah ci-dessus même si certains délaissements sont moindres que d'autres. »⁴

1375- Verset 32 : **« Et ceux qui ont mécru ont dit : « Pourquoi n'a-t-on pas descendu sur lui le Coran d'une seule traite ? » C'est comme cela pour que Nous raffermissions ton cœur et Nous l'avons soigneusement récité. »** Ibn Juzayy ؒ a dit : « **« C'est comme cela pour que Nous raffermissions ton cœur »** Ceci est une réponse pour eux, sous-entendu : Nous l'avons fait descendre comme cela de manière séparée pour ainsi raffermir le cœur de Muḥammad ؐ. De même,

¹ *Al Burhân Fî 'Ulûm Al Qur'ân*.

² *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafîr* (5/12).

³ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (19/14).

⁴ *Al Fawâ'id* (page : 82). Cheikh Al Islâm Ahmad ibn Taymiyyah ؒ a dit : « Quiconque délaisse le Coran est parmi les ennemis du Messager ؐ car Allah ؑ a dit : **« Et le Messager a dit : « Ô Seigneur ! Certes, mon peuple a pris ce Coran pour une chose délaissée ! » C'est ainsi que Nous établimes pour chaque Prophète un ennemi parmi les criminels. »** *Majmû' Al Fatâwâ* (4/106).

il a été descendu pour différentes causes qui impliquaient que chaque partie soit révélée au moment où se produisait sa cause. C'est aussi en guise d'abrogé et d'abrogeant. Tout ceci ne pouvait se produire si le Coran avait été révélé d'une seule traite. **«Et Nous l'avons soigneusement récité.»** C'est-à-dire : Nous l'avons divisé et séparé en parties. En effet, le Coran est descendu tout au long de vingt années. »¹

1376- Verset 34 : «Ceux qui seront rassemblés sur leur visage vers la Géhenne, voilà ceux qui seront dans le pire lieu, les plus égarés du sentier.» Al Biqâ'i رحمه الله a dit : « Certes, l'au-delà est le miroir d'ici-bas. Quoi que l'on fasse ici, ce sera vu là-bas. De même, ce bas monde est comme le champ de culture de l'au-delà. Quoi qu'on accomplisse à sa surface, on en récoltera les fruits là-bas. Al Bukhârî a rapporté, d'après Anas رحمه الله : Un homme a demandé : « Ô Prophète d'Allah ! Comment l'impie marchera-t-il sur son visage au Jour de la Résurrection ? » Il رحمه الله a répondu : « *Celui qui l'a fait marcher [ici-bas] sur ses deux pieds ici-bas n'est-Il pas capable de le faire marcher sur son visage au Jour de la Résurrection ?* » Lorsque Qatâdah entendit cela, il a dit : « Si ! Par la puissance de notre Seigneur. »². »³

1377- Verset 37 : «Et le peuple de Noé, quand ils eurent traité les Messagers de menteurs, Nous les noyâmes et Nous fîmes d'eux un signe pour les gens.» Ibn 'Atiyyah رحمه الله a dit : « Le terme : **«Les Messagers»** est au pluriel. Pourtant, ils ont uniquement traité Noé عليه السلام de menteur. La signification est : La communauté qui traite un seul Prophète de menteur, alors c'est comme si elle avait traité l'ensemble des Prophètes de menteurs. Voilà pourquoi, l'expression est venue de manière à englober leur acte. Ceci en guise de sévère réprobation contre eux. »⁴

1378- Verset 40 : «Assurément, ils passèrent par [littéralement : ils arrivèrent à] la cité sur laquelle est tombée une pluie de malheurs. Ne la voient-ils donc pas ? Plutôt, ils n'espéraient pas de Résurrection !» Ibn Juzayy رحمه الله a dit : « Le pronom : « Ils » dans la phrase : **«Assurément, ils passèrent par [littéralement : ils arrivèrent à]»** fait référence aux Quraychites et aux autres impies. **«La cité»** fait référence à la ville du peuple de Lot عليه السلام. **«Une pluie de malheurs»** fait référence aux pierres. Ensuite, Allah les a interrogés s'ils avaient vu cette cité parce qu'elle était sur leur chemin vers le Cham. Puis, Il a informé que la raison de leur non prise en considération de cette histoire était qu'ils ne croyaient pas en la Résurrection. »⁵

1379- Verset 43 : «As-tu vu quiconque a pris sa passion pour en faire sa divinité ? Est-ce donc à toi d'être garant sur lui ?» Ibn 'Atiyyah رحمه الله a dit : « Sa signification est : Il a fait de sa passion l'objet de son obéissance de sorte qu'elle est devenue comme une divinité. Et la passion conduit à toute corruption parce que l'âme est une grande incitatrice au mal. »⁶

¹ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/107).

² Al Bukhârî (n°6523), Muslim (n°2806), Ahmad (n°12708) et Ibn Hibbân (n°7323).

³ *Nazm Ad-Durar* (13/382).

⁴ *Al Muharrar Al Wajîz* (4/210).

⁵ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/108).

⁶ *Al Muharrar Al Wajîz* (4/212).

1380- Verset 44 : «[Ou bien] Penses-tu que la plupart d'entre eux entendent ou raisonnent ? En fait, ils sont uniquement comme des bestiaux. Plutôt, ils sont plus égarés encore du sentier.» Ibn 'Âchûr ؓ a dit : « En fait, la compréhension des preuves scripturaires et rationnelles a été infirmée à la plupart d'entre eux, mais pas à l'ensemble, parce que ceci est l'état de leur « populace » et de leurs imitateurs. Toutefois, parmi eux, il y a des personnes douées de raison qui comprennent et tirent des preuves des choses existantes mais elles sont dominées par l'amour du pouvoir et elle sont réticentes à revenir en tant que simples adeptes du Prophète ﷺ et être égaux aux croyants, parmi les faibles de Quraych et leurs esclaves, à l'instar d'Ammâr et de Bilâl. »¹

1381- Versets 45 – 46 : «Ne vois-tu pas comment ton Seigneur étend l'ombre ? S'Il avait voulu, Il l'aurait certainement faite immobile. Ensuite, Nous fîmes du soleil un indice [littéralement : une preuve] d'elle. Puis, Nous la saisissons [pour la ramener] vers Nous avec facilité.» Cheikh Sa'dî ؓ a dit : « C'est-à-dire : Ne vois-tu pas par ta vue et ta clairvoyance la perfection de l'Omnipotence de ton Seigneur et l'étendue de Sa miséricorde du fait qu'Il a étendu l'ombre sur Ses serviteurs avant le lever du soleil ? **«Ensuite, Nous fîmes du soleil)** C'est-à-dire : Concernant l'ombre. **«Une preuve d'elle.»** Si ce n'était l'existence du soleil, on n'aurait pas connu [l'existence de] l'ombre. En effet, c'est par le contraire [d'une chose] qu'on connaît son contraire. »²

1382- Verset 52 : «N'obéis donc pas aux impies et, avec ceci [le Coran], lutte contre eux d'une grande lutte.»

Ibn Al Qayyim ؓ a dit : « Ce verset, dans la sourate : Le Discernement (n°25) qui est une sourate Mecquoise, a été révélé à un moment où la lutte armée n'avait pas encore été prescrite. Ceci indique donc que la recherche de la science fait partie de la lutte dans le sentier d'Allah parce que grâce à elle l'Islam se dresse et s'établit bien tout comme l'Islam se dresse et s'établit bien par la lutte. Par conséquent, le bon établissement de la religion (*Qiwâm Al Islâm*) est par la science et la lutte. »³

Al Alûsî ؓ a dit : « On tire comme preuve de ce verset, et de ce qui a été rapporté, la grandeur de la lutte des savants contre les ennemis de la religion par le biais des preuves qu'ils leur présentent et leur rapportent. En effet, parmi les combattants, ils sont ceux qui ont la portion la plus abondante en raison de leur lutte contre eux par le Coran. »⁴

¹ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (19/37).

² *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

³ *Miftâh Dâr As-Sa'âdah* (1/70). Dans son livre : *Fath Ar-Rahîm Al Malik Al 'Allâm* (page : 130), cheikh Sa'dî ؓ a dit : « C'est une obligation individuelle pour tout musulman d'accomplir ce qu'il est capable de faire et de l'enseigner. Et, concernant cela, les gens de science ont une responsabilité qui n'incombe pas à quiconque autre en dehors d'eux. »

⁴ *Rah Al Ma'ânî* (10/33).

1383- Verset 55 : « Et ils adorent en dehors d'Allah ce qui ne leur profite pas ni ne leur nuit ! Et l'impie sera [toujours] un opposant contre son Seigneur ! »

Ibn Al Qayyim ؒ a dit : « Ceci est parmi les formules d'adresse les plus douces du Coran et dont les significations sont les plus nobles. En effet, le croyant est toujours avec Allah contre sa personne, sa passion, son démon et l'ennemi de son Seigneur. Cette signification fait qu'il est du parti d'Allah, de Ses soldats et de Ses alliés. Quant à l'impie, il est avec son démon, sa personne et sa passion contre son Seigneur. Les expressions des prédécesseurs [vertueux] tournent autour de ceci. »¹

Ibn 'Âchûr ؒ a dit : « L'infirmité du préjudice après l'infirmité du bénéfice vise à infirmer l'ambiguïté du culte des statues dans leur polythéisme. En effet, ce qui implique l'adoration est soit d'espérer un bénéfice ou soit se préserver d'un préjudice de la part de celui qui est adoré ; et, par l'observation, ces deux raisons sont infirmées à propos des statues. »²

1384- Verset 58 : « Et place ta confiance en Le Vivant, Celui qui ne meurt pas. Et glorifie-Le par Sa louange. Et Il [Allah] suffit [largement] comme étant Parfaitement Informé des péchés de Ses serviteurs. » Ibn 'Âchûr ؒ a dit : « Dans ce verset, il y a une indication que l'individu complet ne se fie qu'à Allah parce que placer sa confiance dans des vivants qui sont exposés à la mort, même si cela peut parfois être utile, ne dure pas. »³

1385- Verset 60 : « Et lorsqu'il leur a été dit : « Prosternez-vous devant le Tout-Miséricordieux ! » Ils ont dit : « Et qu'est-ce que le Tout-Miséricordieux ? Allons-nous nous prosterner devant ce que tu nous ordonnes ? » Et ceci leur ajoute une aversion (répulsion). » Ibn 'Âchûr ؒ a dit : « Lorsque leur refus de se prosterner devant le Tout-Miséricordieux fut mentionné dans un contexte d'étonnement de leur affaire, alors – en opposition à eux – ceci fut renforcé par un acte : la prostration. C'est pourquoi, ici, le Prophète ﷺ s'est prosterné par opposition à eux et en se différenciant d'eux dans l'acte. Ce fut une différenciation accentuée et prononcée de sa part. »⁴

1386- Verset 62 : « Et Il est Celui qui a établi entre la nuit et le jour une alternance pour quiconque veut se souvenir ou veut être reconnaissant. » Ibn 'Ariyyah ؒ a dit : « 'Umar ibn Al Khattâb ؓ, 'AbdaLlah ibn 'Abbâs ؓ et Al Hasan Al Basrî ont dit : « Pour quiconque veut se souvenir ce qu'il a perdu et raté comme bien, prière, et ce qui y ressemble, au cours de sa nuit ou sa journée et qu'il puisse alors le rattraper la nuit ou la journée suivante, »⁵

¹ *Badâ'i At-Tafsîr ; Tafsîr Al Qayyim.*

² *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (19/56).

³ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (19/59).

⁴ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (19/63).

⁵ *Al Muharrar Al Wajîz* (4/218).

1387- Versets 63 à 65 – 67 et 68 – 70 à 76 : « Et les serviteurs du Tout-Miséricordieux sont ceux qui marchent sur la Terre humblement et qui lorsque les ignorants s'adressent à eux, ils disent : « Paix. » Et ceux qui passent leurs nuits, pour leur Seigneur, [en étant] prosternés et debout. Et ceux qui disent : « Notre Seigneur ! Écarte de nous le châtiment de la Géhenne. » [...] Et ceux qui, lorsqu'ils ont dépensé n'ont été ni prodigues ni avares mais plutôt ont adopté le juste milieu entre ceci et cela. Et ceux qui n'invoquent pas avec Allah un autre dieu et ne tuent pas la vie qu'Allah a rendue sacrée, excepté de plein droit. Et [ceux] qui ne forniquent pas ; et quiconque fait cela, il commet un grand péché. [...] Excepté quiconque s'est repenti, a cru et a œuvré vertueusement. Voilà ceux dont Allah remplace leurs mauvaises actions en bonnes actions, et Allah est Grand Pardonneur, Très-Miséricordieux. Et quiconque s'est repenti et a œuvré vertueusement, alors certes il revient repentant vers Allah. Et ceux qui ne fabriquent pas de faux témoignages ; et qui, lorsqu'ils passent près d'une futilité, ils passent noblement [devant elle]. Et ceux qui lorsque sont mentionnés les versets de leur Seigneur, ils ne sont pas à leur égard ni sourds ni aveugles. Et ceux qui disent : « Notre Seigneur ! Attribue-nous, de nos épouses et de notre descendance, la prunelle des yeux, et fais de nous un guide [littéralement : un imam] pour les pieux. Voilà ceux qui sont rétribués d'un lieu élevé [au Paradis] pour avoir patienté et ils y sont accueillis avec une salutation et un salut (une paix) où ils y demeureront éternellement. Quel beau gîte et lieu de séjour ! » Ibn 'Âchûr ؒ a dit : « Dans ces versets, il y a une quinzaine de qualités qui sont : 1- L'humilité. 2- La mansuétude. 3- La prière nocturne. 4- La peur. 5- Le délaissement de l'excès. 6- Le délaissement de l'avarice. 7- L'exemption du polythéisme. 8- Le délaissement de la fornication. 9- Le délaissement du meurtre. 10- Le repentir. 11- Le délaissement du mensonge. 12- Le pardon au malfaiteur. 13- L'acceptation de l'appel à la vérité. 14- La manifestation de l'indigence à Allah par l'invocation. »¹

1388- Verset 63 : « Et les serviteurs du Tout-Miséricordieux sont ceux qui marchent sur la Terre dignement. » Al Qurtubî ؒ a dit : « La dignité (*Al Hawn*) a pour nom verbal : « *Al Hayyin* » : c'est la sérénité et la prestance. En guise d'exégèse, il a été dit : Ils marchent sur la Terre en étant indulgents et humbles et ils marchent de manière pondérée. La pondération, la tranquillité et la belle apparence sont parmi les comportements de la Prophétie. »²

1389- Verset 65 : « Et ceux qui disent : « Notre Seigneur ! Écarte de nous le châtiment de la Géhenne. Certes, son châtiment est permanent. » » As-Suyûtî ؒ a dit : Al Hasan Al Basrî a dit : « Toute chose qui atteint le fils d'Adam et qui ne dure pas n'est pas permanente. En fait, ce qui est permanent est ce qui lui

¹ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (19/84).

² *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (15/466).

est attaché aussi longtemps que durent les cieux et la Terre. Par conséquent, quelle exhortation ! Si seulement celle-ci parvenait à des cœurs en vie ! »¹

1390- Verset 68 : « Et ceux qui n'invoquent pas avec Allah un autre dieu et ne tuent pas la vie qu'Allah a rendue sacrée, excepté de plein droit. Et [ceux] qui ne fornicquent pas ; et quiconque fait cela, il commet un grand péché. » Ibn Taymiyyah ؒ a dit : « Les plus grands péchés majeurs sont au nombre de trois : 1- L'impiété. 2- Le meurtre d'une âme sans droit ni raison. 3- La fornication (L'adultère). Comme Allah les a énoncés dans cet ordre. Dans les Deux Recueils Authentiques, 'Abdallah ibn Mas'ûd ؓ a dit : « J'ai demandé : Ô Messager d'Allah ! Quel est le plus grave péché ? » Il a répondu : « *Que tu établisses un égal à Allah alors qu'Il t'a créé.* » J'ai dit : Ensuite quoi ? Il a dit : « *Que tu tues ton enfant par peur qu'il mange avec toi.* » J'ai poursuivi : Puis quoi ? Il a dit : « *Que tu forniques (commettes l'adultère) avec la femme de ton voisin.* »² Cet ordre repose sur une optique rationnelle qui est : l'homme possède trois forces : la force de la raison, la force de la colère et la force du désir. »³

1391- Verset 70 : « Excepté quiconque s'est repenti, a cru et a œuvré vertueusement. Voilà ceux dont Allah remplace leurs mauvaises actions en bonnes actions. » Ibn Kathîr ؒ a dit : « Ces mauvaises actions passées sont même transformées en bonnes actions par un repentir sincère. Ceci parce qu'à chaque fois que le serviteur se souvient de ce qui s'est passé, il le regrette, revient à Allah et implore Son pardon. Ainsi donc, selon cette considération, le péché se transforme en obéissance. Et, au Jour de la Résurrection, même s'il trouve ce péché écrit contre lui [dans son registre], ceci ne lui sera pas préjudiciable car il se transformera en bonne action dans le registre de ses œuvres. »⁴

1392- Verset 72 : « Et ceux qui ne fabriquent pas de faux témoignages ; et qui, lorsqu'ils passent près d'une futilité, ils passent noblement [devant elle]. » Ibn Juzayy ؒ a dit : « **« Ceux qui ne fabriquent pas de faux témoignages »** C'est-à-dire : Ils ne portent pas de faux témoignage. Ceci est le mensonge et cela fait partie du témoignage. Il a été dit : Sa signification est qu'ils n'assistent pas à des assises de faux témoignage et de distraction. Il en va de même de l'observation et de la présence. Et le premier est plus manifeste. **« Et qui, lorsqu'ils passent près d'une futilité »** La futilité désigne toute parole laide sous la diversité de ses types. La signification de : **« Ils passent noblement [devant elle]. »** C'est-à-dire : Ils s'en détournent, ils ont honte et ils n'entrent pas avec ses gens pour exempter leur personne de cela. »⁵

1393- Verset 73 : « Et ceux qui lorsque sont mentionnés les versets de leur Seigneur, ils ne sont pas à leur égard ni sourds ni aveugles. »

¹ *Ad-Dur Al Manthûr* (6/274).

² *Al Bukhârî* (n°4477), *Muslim* (n°86).

³ *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fi Tafîr* (5/21-22).

⁴ *Tafîr Al Qu'rân Al 'Azîm* (3/316).

⁵ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/113).

Ibn Al 'Arabî Al Mâlikî ؓ a dit : « Nos savants ont dit : « C'est-à-dire : Ceux qui, lorsqu'ils lisent le Coran, ils le lisent avec leur cœur : une lecture avec compréhension et application. Et ils ne se dispersent pas comme on disperse des dattes. En effet, passer à côté [de la lecture] du Coran sans le comprendre ni s'appliquer est comme faire preuve de surdité et d'aveuglement face à son expertise, sa menace et sa promesse. »¹

Ibn Juzay ؓ a dit : « C'est-à-dire : Ils ne se détournent pas des versets d'Allah mais plutôt ils les acceptent et les accueillent avec leurs oreilles et leurs cœurs. »²

1394- Verset 74 : Et ceux qui disent : « Notre Seigneur ! Attribue-nous, de nos épouses et de notre descendance, la prunelle des yeux ; » Al Baghawî ؓ a dit : « Il n'y a pas une chose qui ne réjouisse plus l'œil du croyant que de voir son épouse et ses enfants obéir à Allah. »³



26- Les Poètes (*Ach-Chu'arâ'*)

1395- Verset 7 : « N'ont-ils pas vu [la surface de] la Terre, combien Nous y avons fait pousser de chaque couple généreux ? » Ibn Juzay ؓ a dit : « **De chaque couple** » C'est-à-dire : De chaque espèce de plante. Ceci comprend : les provisions, les fruits, les plantes médicinales et les pâturages. Allah a décrit chaque couple comme étant généreux en raison de sa beauté et de ses avantages. »⁴

1396- Verset 10 : « Lorsque ton Seigneur appela Moïse : « Rends-toi chez le peuple de gens injustes, le peuple de Pharaon. Ne craindront-ils pas [le Seigneur] ? » Ibn 'Âchûr ؓ a dit : « Ici, l'injustice englobe tous ses types, notamment : leur injustice envers eux-mêmes puisqu'ils ont adoré ce qui ne méritait pas l'adoration ; leur injustice envers les gens dans leurs droits puisqu'ils ont asservi les Fils d'Israël et ils les ont persécutés ; etc. »⁵

1397- Versets 12 à 14 : « Il [Moïse] a dit : « Seigneur ! Certes, j'ai peur qu'ils me traitent de menteur, que ma poitrine se serre, et que ma langue ne soit pas déliée. Envoie donc Aaron. [En outre] Ils ont un crime [littéralement : un péché] à me reprocher. J'ai donc peur qu'ils me tuent. » Ibn Kathîr ؓ a dit : « Ce sont des excuses que Moïse ؑ a demandé à Allah de les dissiper. C'est comme dans la sourate : Ta-Ha (n°20) dans laquelle il ؑ a dit : « **Seigneur ! Ouvre-moi ma poitrine, facilite ma mission [littéralement : mon affaire] et dénoue un noeud de ma langue [de sorte] qu'ils comprennent ma parole. Et assigne-moi un assistant [littéralement : un ministre] de ma famille : Aaron,**

¹ *Ahkâm Al Qur'ân.*

² *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/113).

³ *Ma'âlim At-Tanzîl* (3/347).

⁴ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/114).

⁵ *At-Tahyîr Wat-Tanwîr* (19/104).

mon frère. Par lui, fortifie ma force ! Et associe-le à ma mission pour que nous Te glorifions abondamment et que nous T'évoquions beaucoup. Certes, Tu es envers nous Clairvoyant. » Il [Allah] a dit : « Assurément, ta demande t'a été attribuée, ô Moïse. » » (Ta-Ha, 20 : 25 à 36). »¹

1398- Verset 13 : « Ma poitrine se serre et ma langue ne soit pas déliée. Envoie donc Aaron. » Al Qurtubî رحمه الله a dit : « Dans ce verset, il y a une preuve que quiconque n'entreprend pas une affaire de manière indépendante et a peur d'avoir des manques dans celle-ci, alors il peut demander l'aide de quelqu'un pour celle-ci et il ne sera pas blâmé pour cela. »²

1399- Verset 14 : « Ils ont un crime [littéralement : un péché] à me reprocher. J'ai donc peur qu'ils me tuent. » Al Qurtubî رحمه الله a dit : « Moïse عليه السلام eut peur qu'ils le tuent. Ceci prouve que la peur peut accompagner les Prophètes, les personnes émérites et les alliés d'Allah malgré leur connaissance d'Allah. Toutefois, Allah est le Seul qui agit puisqu'Il accorde la domination de qui Il souhaite sur qui Il souhaite. Cependant, cette peur est naturelle et elle est repoussée par la confiance en Allah et la résolution. »³

1400- Verset 28 : « Il [Moïse] a dit : « Le Seigneur du Levant et du Couchant et de ce qu'il y a entre eux deux si [seulement] vous raisonniez ! » » Ibn Juzayy رحمه الله a dit : « Si quelqu'un demande : Pourquoi Moïse عليه السلام a-t-il dit en premier : « Le Seigneur des cieux et de la Terre et de ce qu'il y a entre eux deux si [seulement] vous étiez certains. » (Les Poètes, 26 : 24). Ensuite, en dernier, il عليه السلام a dit : « Le Seigneur du Levant et du Couchant et de ce qu'il y a entre eux deux si [seulement] vous raisonniez » ? La réponse est : En premier, Moïse عليه السلام a été doux dans l'espoir qu'ils croient. Mais quand il عليه السلام a vu de l'entêtement et de leur tromperie de leur part, alors il les a réprimandés en disant : « Si [seulement] vous raisonnez. » Il عليه السلام a dit ceci en guise de réponse à la parole de Pharaon : « Certes, votre Messager qui vous a été envoyé est vraiment un fou. » (Les Poètes, 26 : 27). »⁴

1401- Verset 29 : « Il [Pharaon] a dit : « Si tu prends une autre divinité que moi, certainement je te mettrai parmi les prisonniers. » » Ibn Kathîr رحمه الله a dit : « Lorsque Pharaon fut vaincu et qu'il n'eut plus d'argument, alors il s'est tourné vers l'utilisation de sa position, sa force et son pouvoir. »⁵

1402- Verset 32 : « Il [Moïse] jeta donc son bâton qui devint alors un serpent manifeste. » Ibn 'Âchûr رحمه الله a dit : « « Manifeste (*Mubîn*) » Ceci indique l'intensité de la manifestation parce que l'augmentation de la construction [grammaticale] indique l'augmentation de la signification, c'est-à-dire : « C'est un

¹ *Tafsîr Al Qur'ân Al 'Azîm* (3/321).

² *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (16/13).

³ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (13/92).

⁴ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/117).

⁵ *Tafsîr Al Qur'ân Al 'Azîm* (3/322).

serpent qui est manifestement un serpent. » Il n'y a pas de supercherie dans cela et ce n'est pas le fruit d'une imagination. »¹

1403- Versets 36 à 39 : « Ils [Les notables] dirent : « Remets-le à plus tard, ainsi que son frère, et envoie dans les villes des rassembleurs qui t'amènent tout grand sorcier connaisseur. » Les sorciers furent donc réunis pour un rendez-vous en un jour convenu. Et il fut dit aux gens : « Est-ce que vous allez vous réunir ? » » Ibn Kathîr رحمہ اللہ a dit : « Ceci fait partie de l'assujettissement d'Allah à leur égard pour que les hommes se réunissent en un même lieu et que les signes d'Allah, Ses arguments et Ses preuves évidentes se manifestent clairement et ouvertement aux hommes pendant le jour. »²

1404- Verset 43 : « Moïse leur a dit [aux sorciers] : « Jetez ce que vous avez à jeter. » » Abû Bakr Al Jazâ'irî رحمہ اللہ a dit : « Moïse ne s'est pas empressé de jeter son bâton en premier parce qu'il s'agissait d'un sujet de science et non d'un sujet de guerre. Durant la guerre, l'empressement [par la prise d'initiatives] est bénéfique pour prendre les rênes de la bataille. Quant à la science, il est bien de d'abord devancer l'adversaire sur soi et de lui laisser la parole en premier. En effet, lorsqu'il montre ce qu'il possède, on peut ensuite l'attaquer par des arguments et des preuves évidentes et ainsi les invalider. La vérité devient alors apparente et elle triomphe du faux. Ceci est la méthode que Moïse عليه السلام a suivi par inspiration de son Seigneur. »³

1405- Verset 44 : « Ils jetèrent donc leurs cordes et leurs bâtons et dirent : « Par la puissance de Pharaon ! Certes, c'est nous qui serons les vainqueurs. » » Ibn 'Achûr رحمہ اللہ a dit : « À travers cela, ils voulurent instiller la peur dans l'âme de Moïse عليه السلام pour que ce qu'il jetterait à son tour soit emprunt de faiblesse d'âme. En effet, ils savaient que la résolution était une des plus grandes causes du succès de la sorcellerie et de son effet sur ceux qui la voyaient. »⁴

1406- Verset 47 : « Ils [Les sorciers] ont dit : « Nous avons cru au Seigneur des mondes. » » Ach-Chawkânî رحمہ اللہ a dit : « Les sorciers ont vu le bâton de Moïse عليه السلام se saisir de ce qu'ils avaient fabriqué alors ils tombèrent prosternés et proclamèrent leur foi au Seigneur des mondes. Ainsi donc, cette science de la sorcellerie sur laquelle ils étaient – même si celle-ci est un mal en tant que tel – fut une cause de réussite et de bonheur pour eux. Ceci parce qu'ils surent que ce avec quoi Moïse عليه السلام était venu était une chose hors de portée de la capacité des êtres humains. Cette adhésion n'a concerné qu'eux seuls car personne parmi les adeptes de Pharaon, en dehors d'eux, ne connaissait cette science. Ainsi donc, si l'habileté dans la connaissance du mal peut procurer un tel bénéfice alors que penses-tu de l'habileté dans la connaissance du bien !? »⁵

¹ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (19/123).

² *Tafsîr Al Qur'ân Al 'Azîm* (3/322).

³ *Aysir At-Tafsîr* (3/649).

⁴ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (19/127).

⁵ *Fath Al Qadîr*.

1407- Verset 49 : **« Il [Pharaon] a dit : « Certes, c'est lui votre dignitaire ; celui qui vous a enseigné la sorcellerie (la magie) ! » »** Ibn Kathîr ؓ a dit : « Ceci est de l'arrogance dont tout le monde connaît la fausseté de cette parole. En effet, les sorciers n'avaient jamais rencontré Moïse ؑ avant ce jour-là ! Par conséquent, comment pouvait-il être leur chef qui leur enseignait la sorcellerie !? Aucune personne sensée ne dirait cela. »¹

1408- Verset 50 : **« Ils [Les sorciers] dirent : « Il n'y a pas de mal ! Certes, c'est vers notre Seigneur que nous retournons. » »** Cheikh Sa'dî ؓ a dit : « Les sorciers ont dit ceci au moment où ils ont trouvé le délice de la foi et ils ont goûté à sa saveur. **« Il n'y a pas de mal ! »** C'est-à-dire : Nous ne nous soucions pas de ce dont tu nous menaces. »²

1409- Verset 51 : **« Certes, nous espérons [littéralement: nous convoitons (*Natma*')] que notre Seigneur nous pardonne nos fautes du fait que nous avons été les premiers croyants. »** Al Biqâ'î ؓ a dit : « Les sorciers ont exprimé de la convoitise (*At-Tama'*) en guise d'indication que l'ensemble des causes du bonheur provient d'Allah. En fait, c'est comme si à la base, il n'y avait aucune cause qui provenait d'eux. »³

1410- Verset 56 : **« Et, certes, nous sommes vraiment tous vigilants. »** Ibn 'Âchûr ؓ a dit : « La signification est : La vigilance (*Al Hadhar*) fait partie de la nature du messenger et du prophète et c'est son habitude. De même, la communauté doit être vigilante avec lui dans cette démarche, c'est-à-dire : Parmi notre habitude, il y a la vigilance concernant les incidents et la méfiance de ce qui pourrait se passer comme conséquences néfastes. Ceci est un immense fondement parmi les fondements de la politique qui est : obstruer les prétextes de la corruption même s'il y a la possibilité qu'ils conduisent à la corruption de manière faible. »⁴

1411- Versets 69 – 70 : **« Et récitez-leur la nouvelle d'Abraham. Lorsqu'il a dit à son père et à son peuple : « Qu'adorez-vous ? » »** Cheikh Sa'dî ؓ a dit : « **« Et récitez-leur »** C'est-à-dire : Ô Muḥammad ! Raconte cette nouvelle aux gens. **« La nouvelle d'Abraham. »** L'ami intime (*Al Khalîl*) et sa sublime information dans cette situation spécifique. Sinon, en dehors de cette nouvelle, Abraham ؑ possède de nombreuses autres nouvelles. Toutefois, parmi ses nouvelles les plus étonnantes et les plus émérites, il y a cette nouvelle qui comprend son Message, son appel à son peuple, son débat avec eux, son infirmation de ce sur quoi ils étaient, etc. C'est pourquoi, Allah a restreint cette nouvelle à sa circonstance et Il a dit : **« Lorsqu'il a dit à son père et à son peuple : « Qu'adorez-vous ? » »**. »⁵

¹ *Tafsîr Al Qu'rân Al 'Azîm* (3/324).

² *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

³ *Nazm Ad-Durar* (14/36).

⁴ *At-Tahyîr Wat-Tanwîr* (19/131).

⁵ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

1412- Verset 77 : « Certes, ils sont donc un ennemi pour moi excepté le Seigneur des mondes. »¹ At-Tabarî ؓ a dit : « Une personne peut demander : « Comment peut-on décrire le bois, le fer et le cuivre comme étant ennemi du fils d'Adam ? En fait, la signification de ceci est qu'ils peuvent être des ennemis du fils d'Adam s'ils sont adorés. C'est comme Allah ؓ a dit : **« Ils ont pris en dehors d'Allah des dieux pour qu'ils leur soient des protecteurs. Oh que non ! Ils [ces dieux] mécroieront en leur adoration et ils seront un ennemi contre eux. »** (Marie, 19 : 81 – 82). »²

1413- Verset 80 : « Et lorsque je suis [tombé] malade, alors c'est Lui qui me guérit. » Ibn Juzay ؓ a dit : « Abraham ؑ a attribué la maladie à lui-même tandis qu'il a attribué la guérison à Allah. Ceci par bonne éducation envers Allah. »³

1414- Verset 82 : « Et c'est de Lui dont j'espère [littéralement : je convoite (Atma)] qu'Il me pardonne mes fautes au Jour de la Rétribution. » Al Qasâb ؓ a dit : « Réfléchis bien sur cette parole d'Abraham ؑ, l'ami intime d'Allah, dans laquelle il exprime son espoir du pardon de ses fautes. Toutefois, il ؑ n'a aucune assurance de la part de son Seigneur qu'il en sera ainsi. Par conséquent, après lui ؑ, qui donc parmi les croyants peut prétendre à cela !? En fait, ces derniers sont plus en droit d'avoir encore plus peur de leurs fautes qu'Abraham lui-même ؑ ! »⁴

1415- Versets 88 – 89 : « Le Jour où ni bien [littéralement : argent] ni enfants ne sera d'aucune utilité excepté quiconque viendra à Allah avec un cœur sain (vierge). » Ibn Al 'Arabî Al Mâlikî ؓ a dit : « Le cœur n'est pas sain s'il est rancunier, envieux, vaniteux et arrogant. En effet, le Prophète ﷺ a conditionné la foi à : « *Que tu aimes pour ton frère ce que tu aimes pour toi-même.* »⁵ Et Allah est Celui qui accorde la réussite par Sa miséricorde. »⁶

1416- Verset 88 : « Le Jour où ni bien [littéralement : argent] ni enfant ne sera d'aucune utilité. » Ibn Juzay ؓ a dit : « La signification de ceci est que l'argent ne sera d'aucune utilité s'il n'a pas été dépensé dans l'obéissance d'Allah. »⁷

1417- Verset 89 : « Excepté quiconque viendra à Allah avec un cœur sain (vierge). » Al Qurtubî ؓ a dit : « Ici, le cœur a spécifiquement été mentionné

¹ Allah ؓ a dit : « Les amis intimes, ce jour-là, seront ennemis les uns des autres excepté les pieux. » (L'Ornement, 43 : 67).

² Jâmi' Al Bayân (19/363)

³ At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl (2/119).

⁴ Nukat Al Qur'ân.

⁵ Cette parole est une référence à un hadith rapporté par Al Bukhârî (n°13) et Muslim (n°45). Nassâî a aussi rapporté ce hadith dans son Sunan (n°5017) avec un ajout : « Par Celui qui détient l'âme de Muhammad dans Sa Main ! L'un d'entre vous ne croira pas jusqu'à ce qu'il aime pour son frère ce qu'il aime pour lui-même dans le bien. » Al Albânî a authentifié cette version du hadith.

⁶ Ahkâm Al Qur'ân.

⁷ At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl (2/119).

parce que s'il est sain alors le reste des membres seront sains et, inversement, s'il est corrompu alors le reste des membres seront corrompus. »¹

1418- Versets 100 – 101 : « Et nous n'avons donc pas d'intercesseurs ni d'ami chaleureux. » Ibn Kathîr ؒ a dit : « Qatâdah a dit : « Par Allah ! Ils savent que si l'ami (*As-Sadiq*) est vertueux, alors il est bénéfique et si l'ami chaleureux (*Al Hamîm*) est vertueux, alors il intercède. »²

1419- Verset 111 : « Ils [les gens du peuple de Noé] dirent : « Allons-nous croire en toi alors que te suivent les plus vils !? » » Cheikh Sa'dî ؒ a dit : « À travers cette parole, on connaît et voit leur arrogance vis-à-vis de la vérité et leur ignorance des réalités [tangibles]. En effet, si leur objectif avait été la vérité, ils auraient dit – s'ils avaient eu un problème ou un doute concernant son appel – : « Explique-nous l'authenticité de ce avec quoi tu es venu par des voies qui mènent à cela. »³

1420- Verset 112 : « Il [Noé] a dit : « Je n'ai aucune science de ce qu'ils œuvraient. » » At-Tabarî ؒ a dit : « Noé ؑ a dit à son peuple : « Je n'ai aucune connaissance de ce que font mes adeptes. Je ne connais d'eux que ce qui est apparent de leur affaire en dehors de ce qui est caché. Je ne suis pas chargé de connaître leur for intérieur. En fait, j'ai uniquement été chargé de ce qui est apparent. Ainsi donc, quiconque manifeste du bien, alors je pense du bien de lui ; et quiconque manifeste du mal, alors je pense du mal de lui. » Il a dit : « Le jugement de leur affaire intérieure qui m'est cachée appartient uniquement à mon Seigneur, si vous saviez. En effet, Il connaît le secret de leur affaire et son aspect public. »⁴

1421- Versets 114 – 115 : « Et je ne suis pas un repousseur de croyants. En fait, je ne suis qu'un avertisseur explicite. » Al Qurtubî ؒ a dit : « C'est comme s'ils avaient demandé à Noé ؑ de repousser les faibles comme les Quraychites ont demandé au Messager d'Allah ﷺ de les repousser aussi. « En fait, je ne suis qu'un avertisseur explicite. » Ceci signifie : Certes, Allah ne m'a pas spécifiquement envoyé vers les riches en dehors des pauvres. En fait, je ne suis qu'un Messager qui vous transmet ce avec quoi j'ai été envoyé. Quiconque donc m'obéit, alors voilà le bienheureux auprès d'Allah même s'il est pauvre. »⁵

1422- Versets 132 – 133 : « Il vous a fait largesse de troupeaux et d'enfants. » Ibn 'Âchûr ؒ a dit : « Allah a commencé l'énumération des bienfaits par la mention des troupeaux parce qu'ils étaient le plus sublime bienfait pour les gens de ce pays. En effet, ces troupeaux constituaient leurs nourritures, leurs vêtements et leurs voyages se faisaient grâce à eux. »⁶

¹ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (16/44).

² *Tafsîr Al Qur'ân Al 'Azîm* (3/329).

³ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

⁴ *Jâmi' Al Bayân* (19/370).

⁵ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (16/53).

⁶ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (19/166).

1423- Verset 136 : «Ils [Les gens de 'Âd] dirent : « Peu nous importe que tu exhortes ou que tu ne sois pas parmi les exhortateurs [c'est du pareil au même] ! » » Ibn 'Âchûr ؓ a dit : « Le rang de l'exhortation est plus large que le rang du changement de ce qui est blâmable. Ainsi donc, l'exhortation de Houd ؑ était avant tout dirigée vers les maux spirituels de leurs âmes. En effet, son exhortation ne contenait pas l'ordre de changer ce qu'ils avaient construit comme symboles ou ce qu'ils avaient établi comme fabrications. »¹

1424- Verset 139 : «Ils le traitèrent donc de menteur, alors Nous les avons détruits.» Ibn Kathîr ؓ a dit : « La cause de la destruction du peuple de 'Âd a été expliquée à plus d'un endroit dans le Coran, à savoir : Allah envoya sur eux un vent violent et impétueux. C'est-à-dire : Un vent très fort avec un froid très intense. Leur destruction fut à l'image même de leur nature profonde. En effet, ils étaient les personnes les plus violentes et les plus tyranniques, alors Allah les fit dominer par quelque chose de plus violent qu'eux et ayant plus de force. »²

1425- Verset 141 : «Les Thamûd traitèrent les Envoyés de menteurs.» Cheikh Sa'dî ؓ a dit : « En fait, ils ont uniquement traité leur prophète Sâlih ؑ de menteur. Et, comme tous les Envoyés, lui aussi a appelé au monothéisme. Ainsi donc, l'avoir traité de menteur fut synonyme de traiter l'ensemble des Envoyés de menteurs. »³

1426- Verset 146 : «Vous laissera-t-on dans cette présente condition [en étant] en sécurité ?» Ibn 'Âchûr ؓ a dit : « **«Dans cette présente condition»** Ceci est une allusion à un immense bienfait qui n'est pas indiqué par le pronom démonstratif : **«Cette présente (Hâhunâ)»**. Ici, Allah n'a pas explicitement mentionné le bienfait en question. Ce bienfait est celui de la sécurité (*Al Amn*) et un des plus immenses bienfaits qui soit. En effet, sans sécurité, on ne peut pas goûter aux autres bienfaits. »⁴

1427- Verset 152 : «Ceux qui sèment la corruption sur la Terre et n'améliorent pas (ne réforment pas).» Al Alûsî ؓ a dit : « Dès lors où la phrase : **«Ceux qui sèment la corruption sur la Terre»** n'infirme pas [automatiquement] leur réforme personnelle parfois, alors Allah a fait suivre cette phrase par Sa parole : **«Et [ils] n'améliorent pas (ne réforment pas).»** Pour expliquer l'ampleur complète de leur corruption, à savoir : celle-ci n'est mélangée à aucune réforme à la base. »⁵

1428- Verset 158 : «Le châiment les a donc saisis. Certes, dans cela, il y a vraiment des signes mais la plupart d'entre eux ne sont pas [des] croyants.» Ibn Kathîr ؓ a dit : « Ceci parce que le vent s'abattait sur un homme parmi eux, le déracinait, l'élevait dans les airs, ensuite le culbutait sur sa tête, lui écrasait le cerveau, lui brisait la tête et le laissait gisant au sol. C'est comme s'ils étaient des

¹ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (19/170).

² *Tafsîr Al Qu'rân Al 'Azîm* (3/331).

³ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

⁴ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (19/175).

⁵ *Rûh Al Ma'ânî* (10/112).

troncs de palmiers évidés. Pourtant, ils s'étaient réfugiés dans des montagnes, des cavernes, et des grottes. Ils avaient même creusé des trous dans le sol jusqu'à leur moitié mais cela ne leur fut d'aucune utilité contre l'ordre d'Allah comme Il a dit : **« Certes, lorsque le délai d'Allah est venu, on ne peut le retarder. »** (Noé, 71 : 4). »¹

1429- Verset 165 : « Allez-vous donc à des mâles [pour avoir des rapports] à la différence des mondes ? » Ibn 'Âchûr رحمه الله a dit : « La signification : **« Allez-vous donc à des mâles »** En divergeant de tout le monde parmi les espèces qui ont des mâles et des femelles. Il n'y a rien là-dedans qui justifie d'aller à des hommes ! Ceci est un avertissement que cet agissement hideux est contraire à la nature humaine et ne serait même pas commis par un vil animal. C'est donc un acte qu'ils ont inventé et personne d'autre qu'eux n'avait fait cela avant eux. »²

1430- Verset 167 : « Ils dirent : « Ô Lot ! Si tu ne cesses pas, certainement tu seras parmi les expulsés ! » » Cheikh Sa'dî رحمه الله a dit : « Ils ont dit comme ont dit ceux qui étaient avant eux. En effet, leurs cœurs se sont ressemblés dans l'impiété, alors leurs paroles se sont aussi ressemblées. »³

1431- Verset 168 : « Il [Lot] a dit : « Certes, je suis vraiment parmi les haïsseurs de votre œuvre. » » Ibn Taymiyyah رحمه الله a dit : « Le haïssement (*Al Qalî*) désigne la haine et l'abandon d'une chose. Les Prophètes sont les Alliés d'Allah : ils aiment ce qu'Allah aime et ils détestent ce qu'Allah déteste. »⁴

1432- Versets 178 à 180 : « Certes, je suis pour vous un Messager digne de confiance (loyal). Craignez donc Allah et obéissez-moi ! Et je ne vous demande pas de salaire pour cela. Certes, mon salaire n'incombe qu'au Seigneur des mondes. » Al Baghawî رحمه الله a dit : « L'appel de tous ces Prophètes, comme Allah l'a raconté de leur part, était sous une seule forme. En effet, ils s'accordaient sur l'ordre de la piété, l'obéissance et la sincérité dans l'adoration tout en s'abstenant de percevoir un salaire dans leur appel à Allah et à la transmission du Message. »⁵

1433- Verset 187 : « Fais donc tomber sur nous des morceaux du ciel si tu es parmi les véridiques ! » Il a dit : « Mon Seigneur est plus Connaisseur de ce que vous œuvrez. » Ils le traitèrent donc de menteur, alors le châtiment du Jour de l'Ombre les saisit. Certes, ce fut un châtiment d'un jour terrible. » Ibn Kathîr رحمه الله a dit : « Ce châtiment fut du même genre que ce qu'ils avaient demandé, à savoir : faire tomber le ciel sur eux. En effet, Allah fit en sorte que leur punition soit la suivante : Ils furent touchés par une immense chaleur pendant sept jours dont rien ne pouvait les protéger de celle-ci. Ensuite, un nuage vint vers eux et les couvrit de son ombre. Alors, ils se dirigèrent vers lui pour y chercher son ombre contre la chaleur. Lorsqu'ils furent tous rassemblés sous lui, Allah leur envoya alors

¹ *Tafsîr Al Qu'rân Al 'Azîm* (3/333).

² *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (19/179).

³ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

⁴ *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafsîr* (5/49).

⁵ *Ma'âlim At-Tanzîl* (3/371).

des étincelles de feu, des flammes et une immense lueur. La terre trembla sous leurs pieds et un immense cri s'éleva sur eux leur ôtant la vie et c'est ainsi que leurs âmes furent reprises. »¹

1434- Verset 190 : « Certes, dans cela, il y a vraiment un signe ; et pourtant, la plupart d'entre eux ne sont pas [des] croyants. » Ibn Juzay ؒ a dit : « Si quelqu'un demande : Pourquoi, après chaque histoire, Allah a-t-Il répété Sa parole : « Certes, dans cela, il y a vraiment un signe » ? La réponse est : Ceci est plus éloquent dans la considération et plus touchant pour les cœurs. En outre, chaque histoire est comme une parole bien établie, indépendante en soi, qui se conclut par la conclusion de celui dont l'histoire est l'objet. »²

1435- Verset 213 : « N'invoque donc pas avec Allah un autre dieu, sinon tu seras parmi les châtiés. » Al Alûsî ؒ a dit : « Ici, Allah s'adresse au Prophète ﷺ malgré l'impossibilité qu'un tel acte interdit émane de lui. Ceci est en guise de stimulation et d'incitation à accroître sa sincérité. C'est donc une allusion dont la signification est : « Sois sincère dans le monothéisme jusqu'à ce que tu n' observes plus rien ni personne avec Lui hormis Lui. » Dans ce verset, il y a aussi une douceur envers tous ceux qui sont responsables par le biais d'une explication que le polythéisme est si laid et si mauvais qu'il est même interdit au Prophète ﷺ, celui dont il est impossible que le polythéisme puisse émaner de lui ! Qu'en est-il donc de quiconque autre que lui !? »³

1436- Verset 214 : « Et avertis [les personnes] les plus proches de ton clan. » Cheikh Sa'dî ؒ a dit : « Ceci n'infirme pas Son ordre d'avertir l'ensemble des gens. En fait, c'est comme si on ordonnait à une personne d'être bienfaisante de manière générale, ensuite on lui dirait : « Et sois [aussi] bienfaisante envers tes proches. » Cela serait donc une indication plus spécifique pour accentuer et ajouter au droit [de s'acquitter]. »⁴

1437- Verset 219 : « [Celui qui voit] Tes gestes parmi les prosternés. » Ibn Juzay ؒ a dit : « La signification de ce verset est : Il voit ta prière avec les fidèles. Ainsi donc, ce verset constitue une indication et une preuve de la prière en groupe. »⁵



¹ *Tafsîr Al Qu'rân Al 'Azîm* (3/335).

² *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/123).

³ *Rûh Al Ma'ânî* (10/131).

⁴ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

⁵ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/124).

27- Les Fourmis (An-Naml)

Dans cette sourate du Coran, la seule à avoir cette particularité, Allah mentionne trois animaux qui parlent : une fourmi (*Namlah*), une huppe (*Hūd-Hūd*) et une bête (*Dābbah*). Cette bête sortira à la fin des temps, avant le Jour de la Résurrection, et elle parlera aux gens. Notre Seigneur qui a fait parler cet insecte, cet oiseau et cet animal est Capable de faire parler n'importe qui ou n'importe quoi, même notre propre corps, comme Il a dit : **« Ils diront à leurs peaux : « Pourquoi avez-vous témoigné contre nous ? » Elles diront : « [C'est] Allah [qui] nous a fait parler, Celui qui fait parler toute chose. » »** (Les Versets Détaillés, 41 : 21). Dans la Tradition Prophétique, nous trouvons aussi l'histoire d'un arbre qui a parlé. En effet, d'après 'Atā' Ibn 'Umar ؓ a dit : « Nous étions en voyage avec le Prophète ﷺ lorsqu'un bédouin arriva. Quand il s'est approché du Messager d'Allah ﷺ ce dernier lui demanda : *« Où te rends-tu ? »* Il répondit : *« Chez ma famille. »* Il demanda : *« Veux-tu un bien ? »* Il répondit : *« Lequel ? »* Il a dit : *« Tu attestes qu'il n'y a aucune divinité [digne d'adoration] excepté Allah, Seul et sans associé, et que Muḥammad est Son serviteur et son Messager. »* Le bédouin demanda : *« As-tu un témoin de ce que tu dis ? »* Il répondit : *« Cet acacia-là (As-Samurah). »* Alors, le Messager d'Allah ﷺ appela cet arbre qui était au bord de la vallée, il déchira la terre et vint rapidement jusqu'à ce qu'il soit devant lui. Là, le Messager d'Allah ﷺ le fit témoigner trois fois et l'arbre témoigna de ce qu'il avait dit. Ensuite, l'arbre retourna à sa place. En repartant vers son peuple, le bédouin a dit : *« S'ils me suivent, je te les amènerai ; sinon, je reviendrai vers toi et je serai avec toi. »*¹

Cette histoire de la fourmi qui parle à Salomon ؑ et celle de la huppe qui s'adresse encore à lui est comme un préambule à l'histoire de cette bête qui sortira à la fin des temps et parlera aux hommes. En effet, dans la première histoire, seul Salomon ؑ comprend ce que dit cette fourmi (verset n°18). Ensuite, dans la seconde histoire, seul Salomon ﷺ comprend encore ce que dit la huppe mais leur dialogue a lieu en présence de l'ensemble de ses armées (verset n°22 à n°26). Enfin, dans la troisième histoire, cette bête qui sortira – et fera partie des Signes Majeurs de l'Heure – parlera à tout le monde et tous la comprendront, peu importe la diversité des langues et la variété des idiomes des hommes à cette époque-là (verset n°82). Dans la Tradition Prophétique, 'Abdallah ibn 'Amrû ibn Al 'Ās ؓ a dit : « J'ai mémorisé un hadith du Messager d'Allah ﷺ que je n'ai plus jamais oublié après. J'ai entendu le Messager d'Allah ﷺ dire : *« Certes, le premier signe [de l'Heure] sera le lever du soleil de son couchant et la sortie de bon matin d'une bête, auprès des gens. Et peu importe le signe qui viendra avant ou après l'autre, tous s'enchaîneront à la suite de manière proche. »*²

L'auteur / Le traducteur.

¹ Hadith rapporté par Ibn Hibbân (14/434 – n°6505) dans son : *Saḥīḥ*. Chu'aïb Al Arnaout ؓ a dit : « Les hommes [de la chaîne] de ce hadith sont dignes de confiance. »

² Muslim (n°2941).

1438- Versets 2 – 3 : «Une guidée et une bonne annonce aux croyants, ceux qui accomplissent la prière, s'acquittent de l'aumône légale et qui croient avec certitude en l'au-delà.» Cheikh Sa'dî ؒ a dit : « Il se peut que quelqu'un demande : Beaucoup de gens prétendent [voire même affirment] être croyants. Par conséquent, accepte-t-on cette prétention de chaque personne qui dit l'être ? Ou ceci nécessite-t-il obligatoirement une preuve ? Cette seconde proposition est la vérité : une preuve est de mise. Voilà pourquoi, Allah a judicieusement expliqué la description des croyants et Il a dit : **«Ceux qui accomplissent la prière»**. »¹

1439- Verset 4 : «Certes, ceux qui ne croient pas en l'au-delà, Nous leur enjolivons leurs œuvres, ils sont alors confus (hésitants).» Ibn 'Âchûr ؒ a dit : « **«Nous leur enjolivons»** Le Diable leur enjolive leurs œuvres par ses insufflations qui finissent par trouver une acceptation dans leur âme, comme Allah le mentionne lorsqu'Il nous raconte qu'Iblîs a juré : **«Par Ta puissance ! Certainement, je les égarerai tous excepté Tes serviteurs vraiment sincères parmi eux.»** (Sâd, 38 : 82-83). La formulation à l'inaccompli (*Sîghah Al Mudâri'*) indique que l'aveuglement se renouvelle et continue parmi eux. C'est-à-dire : Ils ne reviennent pas à la recherche de la guidée parce qu'ils pensent avoir raison. [...] Sache que cette continuité est différente dans son étalement [dans le temps] : certaine peut être plus grave que d'autre, notamment celle qui s'étale jusqu'à la mort de la personne ; certaine peut être moindre que cela ; etc. En fait, tout ceci est en fonction de l'enjolivement de l'impiété dans les âmes de ces personnes. **«Leur œuvres»** Ces œuvres sont les œuvres qui correspondent à l'association à Allah, en apparence et de manière cachée. Ainsi donc, en raison de leur habitude et leur dépouillement, ils sont devenus non réceptifs à la guidée de ce Livre dont Ses signes leur sont pourtant parvenus. »²

1440- Versets 10 – 11 : «Ô Moïse ! N'aie pas peur. Certes, les Messagers n'ont pas peur auprès de Moi excepté quiconque a commis une injustice, ensuite a remplacé le mal par un bien, alors certes Je suis Grand Pardonneur, Très-Miséricordieux.»

Al Qurtubî ؒ a dit : « Si quelqu'un demande : Quelle est la signification de la peur après le repentir et le pardon ? » On lui répond : « Ceci est la voie des savants d'Allah. » C'est-à-dire : Ils ont peur de leurs désobéissances et ils sont craintifs. De même, ils ne se sentent pas à l'abri que certaines conditions du repentir n'aient pas été remplies, voire qu'ils les aient bien accomplies. Ainsi donc, ils ont peur qu'on les leur demande [dans l'au-delà]. »³

Al Alûsî ؒ a dit : « La restriction par l'expression : **«Auprès de Moi»** est parce que les Envoyés sont les personnes qui ont le plus peur d'Allah dans tous les cas. En effet, Allah ؒ a dit : **«En fait, parmi Ses serviteurs, ce sont les savants**

¹ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

² *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (19/220).

³ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (16/130).

qui craignent Allah.﴾ (Le Créateur, 35 : 28). Et je ne suis pas plus connaisseur qu'eux de l'affaire d'Allah. »¹

1441- Verset 14 : ﴿Regarde donc comment fut l'issue finale des semeurs de désordre [littéralement : des corrupteurs].﴾ Ibn Kathîr ؒ a dit : « L'essentiel du discours stipule : « Ô vous qui avez traité Muḥammad de menteur et qui avez renié ce qu'il a apporté [de la part] de son Seigneur ! Méfiez-vous et prenez garde, qui plus est et à plus forte raison, d'être touché par ce qui a touché ceux qui vous ont précédé. » En effet, Muḥammad ﷺ est plus noble et plus illustre que Moïse ؑ et sa preuve évidente est plus significative et plus forte que celle de Moïse ؑ. »²

1442- Verset 15 : ﴿Et, assurément, Nous avons donné à David et à Salomon une science et ils ont dit : « Louange à Allah qui nous a préférés à beaucoup de Ses serviteurs croyants. ﴾﴾ As-Subkî ؒ a dit : « Si tu réfléchis profondément sur cette parole d'Allah, alors tu verras se manifester le mérite de la science par rapport à nombre de bienfaits mondains. En effet, Allah a donné à David et Salomon (paix sur eux deux) des bienfaits mondains et religieux qu'on ne peut recenser. Pourtant, parmi tout ceci, Il a uniquement mentionné le bienfait de la science en plein milieu du verset. Cela pour expliquer et montrer que la science est la base de tous les bienfaits. »

1443- Versets 17 – 18 : ﴿Et furent rassemblées pour Salomon, ses armées de djinns, d'hommes et d'oiseaux, et [toutes] furent placées en rangs ; jusqu'à ce qu'ils arrivent à la vallée des fourmis﴾. Ibn Al Qayyim ؒ a dit : « Dans ce verset, Allah a mis en exergue l'affaire des fourmis et Il nous a informés que Salomon ؑ et toute son armée ont pénétré et sont passés dans cette vallée. Ici, il y a une indication que cette vallée était réputée pour abriter des fourmis tout comme certaines vallées sont réputées pour abriter des fauves, etc. Ensuite, Allah nous informe de ce qui prouve la perspicacité et la sagacité de cette [petite] fourmi ainsi que sa connaissance précise et minutieuse des choses. En effet, elle a ordonné aux autres fourmis de rentrer dans leurs habitations et de rejoindre leur fourmilière qui est leur habitat spécifique. Cette fourmi, et toutes les autres fourmis, ont su pertinemment – comme toute autre espèce – qu'elles avaient un habitat qui leur était propre et qu'aucune autre créature ne pouvait y entrer excepté celle de leur espèce. »³

1444- Versets 18 – 19 : ﴿Une fourmi a dit : « Ô [vous] les fourmis ! Entrez dans vos habitations, [de peur] que Salomon et ses armées ne vous écrasent [sous leurs pieds] sans qu'ils s'en rendent compte ! ﴾﴾ Ibn Al Qayyim ؒ a dit : « Cette fourmi s'est exprimée et a utilisé dix types de discours pour conseiller [les autres fourmis] : 1- L'interpellation (ou l'apostrophe). 2- L'annonce. 3- L'appellation. 4- L'injonction. 5- Le récit. 6- L'avertissement. 7- La spécification. 8- L'intelligibilité. 9- La généralité. 10- L'allégation. Malgré sa brièveté et sa conci-

¹ *Rûḥ Al Ma'ânî* (10/159).

² *Tafsîr Al Qur'ân Al 'Azîm* (3/345).

³ *Miftâḥ Dâr As-Sa'âdah*.

sion, le conseil de cette fourmi a englobé ces dix types de discours différents. Ainsi donc, cette fourmi a commencé son discours en interpellant et en apostrophant les autres fourmis pour que chaque fourmi puisse entendre ce qu'elle avait leur à dire : «**Ô**» Ensuite, elle les a nommées en utilisant un nom indéterminé : «**[Vous]**» Puis, elle a poursuivi [son discours] en précisant à qui elle s'adressait en utilisant le nom collectif [celle de son espèce] désirant par-là s'adresser à toutes [les fourmis] de manière générale : «**Les fourmis !**» Ensuite, elle leur a ordonné de rentrer dans leurs demeures afin de se protéger de l'armée de Salomon ﷺ : «**Entrez dans vos habitations !**» Puis, elle les a informées de la raison pour laquelle elle leur ordonnait de rentrer dans leurs habitations : cette raison est la crainte et la peur d'être piétinées par l'avancée de l'armée de Salomon ﷺ et qu'elles soient ainsi toutes écrasées par Salomon ﷺ et son armée. Elle a dit : «**[De peur] Que Salomon et ses armées**» Ici, la fourmi a mentionné Salomon ﷺ par son nom et l'a rattaché à celui de son armée en réunissant les deux. Elle a alors précisé : «**Ne vous écrasent [sous leurs pieds] sans qu'ils s'en rendent compte !**». Là, la fourmi s'est excusée auprès du prophète Salomon ﷺ et de son armée étant donné qu'ils ne se rendaient pas compte de leur acte.¹ Ceci est vraiment une des plus étonnantes bonnes directives qui soit. Non seulement, elle connaissait l'armée qui pénétrait dans leur vallée mais aussi elle en connaissait son chef ! En fait, ici, c'est comme si elle avait réuni entre excuser Salomon ﷺ et son armée pour leur acte mais aussi blâmer sa communauté pour ne pas avoir pris leur précaution à l'avance en ayant regagné avant leurs habitations. Voilà pourquoi, le Prophète Salomon ﷺ, a souri et a ri de la parole de cette fourmi : il s'est étonné de sa parole et en a souri jusqu'à en rire. À la suite de cela, il a demandé à Allah de lui permettre de se montrer reconnaissant envers Ses bienfaits et de pouvoir Le remercier comme il se devait. Tout ceci après avoir entendu cette petite fourmi s'adresser à ses congénères. Alors, Allah ﷻ a dit : «**Il [Salomon] a alors souri, rigolant de sa parole, et a dit : « Permits-moi, Seigneur, de rendre grâce pour le bienfait dont Tu m'as comblé ainsi que mes père et mère, et que j'œuvre vertueusement que Tu agrades. Et fais-moi entrer, par Ta miséricorde, parmi Tes serviteurs vertueux. »**» En effet, n'est-ce pas là une situation d'étonnement et d'amusement !? »²

1445- Verset 18 : « Ô [vous] les fourmis ! Entrez dans vos habitations, [de peur] que Salomon et ses armées ne vous écrasent

¹ Littéralement, en arabe, la parole d'Ibn Al Qayyim est : « اعتذرت عن نبي الله و جنوده بأنهم لا يشعرون . » . La première traduction qui vient à l'esprit et la plus fidèle est : « Elle [la fourmi] présenta ses excuses au prophète Salomon ﷺ et à ses soldats du fait qu'ils ne se rendent pas compte de cela. » Toutefois, au regard du contexte, d'autres traductions sont possibles et valables, notamment : 1- Elle excusa Salomon ﷺ pour son acte en lui cherchant des excuses et en lui en trouvant. 2- Elle s'excusa auprès de Salomon ﷺ de se trouver sur le chemin d'un Prophète en marche avec son armée dans la voie de Son Seigneur. 3- Elle demanda [à Allah] d'excuser Salomon ﷺ pour son acte du fait qu'il ne se rendait pas compte de ce qu'il faisait Et Allah sait mieux.

² *Miftāḥ Dār As-Sa'ādah*.

[sous leurs pieds] sans qu'ils s'en rendent compte! » As-Suyûtî رحمه الله a dit : « Dans son expression, ce verset rassemble onze formes de discours, à savoir : la fourmi a interpellé, dénommé, alerté, appelé, ordonné, cité, mis en garde, spécifié, généralisé, indiqué et excusé. Plus précisément : 1- L'interpellation par l'expression : «**Ô**». 2- La dénomination et 3- L'alerte par : «**[Vous]**». 4- L'appellation par : «**Les fourmis**». 5- L'ordre par : «**Entrez**». 6- La citation par : «**Dans vos habitations**». 7- La mise en garde par : «**[De peur] que [...] vous écrasent [sous leurs pieds]**». 8- La spécification par : «**Salomon**». 9- La généralisation par : «**Et ses armées**». 10- L'indication par : «**Ils**». 11- L'excuse par : «**Sans qu' [...] s'en rendent compte!** ». Ainsi donc, ici, cette fourmi s'est acquittée de cinq droits : 1- Le droit d'Allah. 2- Le droit de Son Messager : Salomon عليه السلام. 3- Son droit personnel. 4- Le droit de ses congénères. 5- Le droit des armées de Salomon عليه السلام. »¹

1446- Verset 18 : «**[De peur] que Salomon et ses armées ne vous écrasent [sous leurs pieds] sans qu'ils s'en rendent compte!** » Az-Zarkachî رحمه الله a dit : « Parmi l'éloquence du Coran, il y a le style de la précaution (la prudence) dès lors où on craint qu'un verset soit compris à l'inverse de sa finalité. Il y a de nombreux exemples de cela, notamment ce qu'Allah a raconté à travers les propos de cette fourmi. Celle-ci a bien précisé : «**Sans qu'ils s'en rendent compte!** ». Cette précaution montre que parmi la justice de Salomon عليه السلام et son mérite ainsi que le mérite de son armée, ils n'écraseraient pas une fourmi ou quoi que ce soit au-dessus de cela si ce n'est sans s'en rendre compte. »²

1447- Verset 19 : «**Il [Salomon] a alors souri, rigolant de sa parole** » Al Baghawî رحمه الله a dit : « Az-Zajjâj a dit : « La plupart des rires des Prophètes sont en fait des sourires. Ainsi, Sa parole : «**Rigolant** » Signifie : Souriant. »³

1448- Verset 20 : «**Il passa donc en revue les oiseaux et dit : « Pourquoi ne vois-je pas la huppe ? Est-elle parmi les absents ? » »**

Al Qurṭubî رحمه الله a dit : « Dans ce verset, il y a une preuve que le dirigeant (littéralement : *Al Imâm*) doit s'enquérir des situations de ses citoyens et les protéger. Regardez donc cette huppe : malgré sa petitesse, la situation de celle-ci n'a pas échappé à Salomon عليه السلام. Que dire donc de ce qui était plus grand et plus immense ? Qu'Allah fasse miséricorde à 'Umar ibn Al Khattâb رحمه الله qui était sur la même attitude. En effet, il a dit : « Si un agnelet était sur le bord de l'Euphrate et qu'un loup le saisisait, alors 'Umar serait interrogé pour cela ! »⁴

Al Qâsimî رحمه الله a dit : « Dans ce verset, il y a la recommandation que le souverain (littéralement : *Al Mâlik*) doit s'enquérir des situations de ses sujets. Certains exégètes ont argumenté avec ce verset concernant le fait de s'enquérir de ses frères coreligionnaires. Et l'un d'eux a déclamé les vers suivant :

¹ *Al Itqân Fî 'Ulûm Al Qur'ân* (3/165).

² *Al Burhân Fî 'Ulûm Al Qur'ân*.

³ *Ma'âlim At-Tanzîl* (3/391).

⁴ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (16/131).

*S'enquérir de ses frères est une affaire approuvée.
Celui qui fait le premier pas, alors quel bon premier pas !
Salomon nous a initié une Tradition.
Et quiconque initie une Tradition, alors il doit être imité.
En effet, il s'est enquit d'un simple oiseau de son royaume.
Il s'est exclamé : Pourquoi ne vois-je pas la huppe ? »¹*

1449- Verset 22 : **« Elle resta peu [de temps] éloigné. Alors elle [la huppe] a dit : « J'ai embrassé (*Ahattu*) [en science] ce que tu [Salomon] n'as pas embrassé et je suis venu te rapporter une nouvelle sûre de Sabâ'. » »**

Al Biqâ'î ؒ a dit : « Dans cette opposition, il y a une indication : il se peut que soit attribué à une créature plus faible, ici la huppe, ce qui n'est pas attribué ni ne parvient à une créature plus forte, ici Salomon. Le but de cette indication est que les savants fassent peu de cas de leurs sciences mais plutôt ils fassent revenir la science de toute chose à Allah, Seul. Il y a aussi l'infirmité de la parole des Rafidites et son caractère nul et non avénu que rien n'échappe à l'Imam ou qu'il n'y a personne qui soit plus savant que lui à son époque. »²

Siddîq Hasan Khân ؒ a dit : « L'embrassement (*Al Ihâtab*) désigne la science d'une chose sous l'ensemble de ses aspects et optiques jusqu'à ce qu'aucune information ne soit ignorée et n'échappe à la personne. Et, dans cette parole, il se peut qu'il y ait une éliation (*Hadhf*) dont ce qui est sous-entendu (*Taqdîr*) : En fait, la huppe ne demeurait pas loin. Ainsi, lorsqu'elle est venue, elle a été réprimandée pour son absence. Alors, en guise d'excuse, elle a dit : « J'ai embrassé [en science] ce que tu n'as pas embrassé. » Al Farrâ' a précisé que la lettre « *At-Tâ'* » avait été absorbée (*Idghâm*) dans la lettre « *At-Ta'* ». La signification de cette parole est : La huppe a su ce que Salomon ؑ n'a pas su concernant cette affaire et il lui est parvenu ce qu'il ne lui ؑ est pas parvenu, ni à lui ni à ses soldats. Ibn 'Abbâs ؓ a dit : « J'ai été au courant de ce que tu n'as pas été au courant. » Et, assurément, c'est Allah qui a inspiré cette parole à la huppe. Salomon ؑ s'est alors réfréné malgré ce qui lui avait été donné comme mérite de la Prophétie et sciences abondantes. Ceci était une épreuve pour lui concernant son savoir. En fait, c'était un rappel que le moindre de ses soldats, en l'occurrence : un simple oiseau, avait embrassé en science ce que lui n'avait pas embrassé. Cela en guise de bienveillance et douce bonté d'Allah envers Salomon ؑ pour qu'il ne tombe pas dans la vanité. En outre, Allah avait dissimulé le lieu où était la huppe alors que la distance entre eux deux était pourtant proche. Ceci correspondait à un intérêt qu'Allah avait vu. Il en fut de même lorsqu'Allah dissimula à Jacob ؑ le lieu où était Joseph ؑ. Et, dans cela, il y a une preuve de la fausseté de la parole des Rafidites qui soutiennent que rien n'échappe à l'Imam et personne n'est plus savant que lui à son époque. »³

¹ *Mahâsin At-Ta'wil.*

² *Nazm Ad-Durar* (14/150).

³ *Fath Al Bayân.*

Ach-Cha'râwî ؓ a dit : « Regarde cette parole de la huppe adressée à Salomon ؑ. Voici une huppe, une créature bien moindre que Salomon ؑ qui lui dit : « Je connais ce que tu ne connais pas. » C'est comme si cette parole avait été dite pour nous enseigner les bonnes manières avec quiconque nous est inférieur et est moindre. En effet, Allah peut octroyer à quiconque nous est inférieur ce que nous ne connaissons pas. À travers le corbeau, Allah ne nous-a-t-Il pas enseigné la manière dont nous devons enterrer nos défunts parmi nos semblables ? Comme Il a dit : **« Ensuite, Allah envoya un corbeau qui se mit à gratter la terre pour lui montrer comment ensevelir le cadavre de son frère. Il s'exclama alors : « Malheur à moi ! Suis-je incapable d'être, comme ce corbeau, à même d'ensevelir le cadavre de mon frère ? » »** (La Table Servie, 5 : 31). »¹

1450- Verset 23 : « Certes, j'ai trouvé qu'une femme est leur reine [littéralement : elle les dirige, possède, etc.]. Elle a été comblée de toute chose et elle a un trône immense (majestueux). » Al Baghawî ؓ a dit : « Abû Bakrah ؓ a dit : « Lorsque le Messenger d'Allah ﷺ apprit que les Perses avait désigné la fille de Chosroès comme leur roi, alors il a dit : *« Un peuple dont une femme dirige leur affaire ne réussira jamais. »*². »³

1451- Verset 24 : « Je l'ai trouvée, ainsi que son peuple, se prosternant devant le soleil en dehors d'Allah. Le Diable (Satan) leur a enjolivé leurs œuvres et les a détournés du droit chemin, ainsi donc ils ne sont pas bien guidés. » Ibn Juzayy ؓ a dit : « Cette femme est Bilqîs, la fille [unique] de Charâhil. Cet homme, le père de Bilqîs, fut le roi du Yémen mais n'eut aucun autre enfant excepté elle. C'est pourquoi, sa fille hérita du trône de son père après sa mort. Elle et son peuple étaient des polythéistes. »⁴

1452- Verset 25 : « Ne se prosternent-ils donc pas devant Allah, Celui qui fait sortir ce qui est caché dans les cieux et la Terre et qui sait ce que vous cachez et ce que vous divulguez ? » « Satan a embelli leur acte pour qu'ils ne se prosternent pas devant Allah, Celui qui fait sortir ce qui est caché et dissimulé dans les cieux et la Terre, que ce soit : la pluie, les plantes et autre que cela. Il sait [aussi] ce que vous cachez en secret et ce que vous divulguez en public. Il n'y a rien ni personne qui mérite l'adoration, en dehors d'Allah, excepté Lui Seul. Il est le Seigneur du Trône Immense et Majestueux. En effet, le Trône du Tout-Miséricordieux est la plus immense et la plus majestueuse des créatures. »⁵

1453- Verset 26 : « Allah ! Il n'y a aucune divinité [digne d'adoration] excepté Lui, le Seigneur du Trône Immense. » Al Qâsimî ؓ a dit : « C'est-à-dire : Allah est Celui qui embrasse le soleil, l'ensemble des planètes et toute chose. Ainsi donc, combien le trône de cette reine est insignifiant au regard de la grandeur

¹ *Tafsîr Cha'râwî.*

² Al Bukhârî (n°4425)

³ *Ma'âlim At-Tanzîl* (3/399).

⁴ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl.*

⁵ *At-Tafsîr Al Muyassar.*

du Trône d'Allah ! Que dire alors au regard de la grandeur d'Allah, le Créateur !? Combien leur objet d'adoration, à savoir : le soleil, est faible au regard de l'Omnipotence d'Allah ! » **Remarque :** Cette prosternation de récitation fait partie des prosternations les plus incitées et les plus recommandées [du noble Coran]. Az-Zamakhcharî a dit : « Ceci parce que les endroits de prosternation dans le Coran correspondent soit à : 1- Un ordre de se prosterner. 2- Un éloge de quiconque se prosterne. 3- Un blâme de quiconque ne se prosterne pas. Et, ici, selon les deux variantes de lecture : la première est un ordre de se prosterner tandis que la seconde est un blâme à l'encontre de quiconque délaisse cette prosternation. »¹

1454- Verset 27 : « **Il [Salomon] a dit : « Nous allons voir si tu as été véridique ou si tu as été parmi les menteurs. »** » Al Baghawî ؒ a dit : « Dans cette parole de Salomon ؑ, il y a une preuve que l'Imam doit accepter les excuses de ses sujets et repousser la punition d'eux au regard de ce qui apparaît de leurs situations extérieures et de leurs excuses intérieures. En effet, Salomon ؑ n'a pas puni la huppe dès qu'elle s'est excusée auprès de lui. En fait, la véracité de la huppe fut une excuse. »²

1455- Versets 29 à 31 : « **Elle [La reine de Sabâ'] a dit : « Ô notables ! Certes, une noble lettre [littéralement : livre] m'a été lancée. Certes, elle [la lettre] vient de Salomon et elle dit : « Au nom d'Allah, le Tout-Miséricordieux, le Très-Miséricordieux. Ne soyez pas hautains avec moi et venez à moi en toute soumission [littéralement : en étant musulmans]. »** » Cheikh Sa'dî ؒ a dit : « Les gens du Yémen ont cru au Message du prophète Salomon ؑ tout comme ils ont cru au Message de notre Prophète Muhammad ﷺ. Ceci confirme l'unité du Message des Prophètes et la caractéristique particulière des gens du Yémen que ce sont des gens de sagesse, de foi, de compassion et de douceur comme le Messager d'Allah ﷺ les a décrits. Dans un hadith rapporté par Abû Hurayrah ؓ, le Prophète ﷺ a dit : « *Les gens du Yémen sont venus à vous et ils ont les cœurs les plus tendres et les plus doux. La foi est yéménite et la sagesse est yéménite. La vanité et l'orgueil sont chez les propriétaires de chameaux tandis que la tranquillité et la dignité sont chez les propriétaires de moutons.* »³ En effet, ils ont cru sans guerre à deux Messages : **Le premier Message** était le Message de Salomon ؑ à la reine de Saba, et nous en avons parlé. **Le second Message** était le Message de notre Prophète et bien-aimé Muhammad ﷺ par son envoi à Badhân, le gouverneur perse du Yémen. »⁴

1456- Verset 32 : « **Elle [La reine de Sabâ'] a dit : « Ô notables ! Conseillez donc moi [littéralement : rendez-moi un verdict] sur cette affaire. Je ne déciderai aucun ordre jusqu'à ce que vous soyez témoins. »** » Al Alûsî ؒ a dit : « On a déduit de ce verset la recommandation de la consultation et de

¹ *Mahâsin At-Ta'wîl.*

² *Ma'âlim At-Tanzîl* (3/459).

³ Al Bukhârî (n°4388) et Muslim (n°52).

⁴ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân.*

la demande d'aide par le biais des avis et des opinions concernant les affaires importantes. »¹

1457- Verset 35 : « Certes, je vais leur envoyer un cadeau ; on verra alors ce que les envoyés ramènent. »

Ibn Juzayy رحمه الله a dit : « Elle a dit à son peuple : Je vais tester cet homme par un cadeau parmi les biens les plus précieux. Si c'est un roi mondain, alors l'argent le satisfera ; mais si c'est un Prophète, alors l'argent ne le satisfera pas. En fait, ce qui le satisfera, ce sera notre conversion à sa religion. Elle lui a donc envoyé un immense et majestueux cadeau. »²

Ibn Kathîr رحمه الله a dit : « Qatadah a dit : « Qu'Allah fasse miséricorde à Bilqîs et qu'Il l'agrée [*Amin*]. Elle fut vraiment douée de raison tant dans son Islam que durant son polythéisme ! Elle a su que le cadeau devait être à sa juste place parmi les gens. » Ibn 'Abbâs رحمه الله et d'autres ont dit : « Elle a dit à son peuple : « S'il accepte le cadeau, alors c'est roi ; combattez-le donc. S'il ne l'accepte pas, alors c'est Prophète ; suivez-le donc. »³

1458- Verset 36 : « Quand donc [la délégation] arriva auprès de Salomon, celui-ci a dit : « Est-ce avec des biens [littéralement : de l'argent] que vous voulez m'amadouer [littéralement : me renforcer] alors que ce qu'Allah m'a attribué est meilleur que ce qu'Il vous a attribué. Plutôt, c'est vous qui vous réjouissez de votre cadeau. » » Al Qurtubî رحمه الله a dit : « Bilqîs avait fait de l'acceptation du cadeau ou son rejet un signe de ce qu'il y avait dans sa personne, en se basant sur ce que nous avons mentionné, à propos de Salomon عليه السلام en tant que roi ou Prophète parce qu'il lui avait dit dans sa lettre : « Ne soyez pas hautains avec moi et venez à moi en toute soumission [littéralement : en étant musulmans]. » (Les Fourmis, 27 : 31). Ceci n'accepte aucune rançon ni aucun cadeau. Par ailleurs, cela ne fait pas partie de ce qui est établi dans la Législation concernant l'acceptation du cadeau de quelque manière que ce soit. En fait, c'est un pot-de-vin et la vente d'un droit de manière fausse ; c'est un pot-de-vin qui n'est pas licite. Quant au cadeau, de manière absolue, en guise d'affection et de communication, alors celui-ci est autorisé de la part de tout le monde et en toute circonstance. »⁴

1459- Verset 38 : « Il [Salomon] a dit : « Ô notables ! Lequel d'entre vous m'amènera son trône ? » » At-Tabarî رحمه الله a dit : « Selon nous, la plus correcte des paroles concernant la cause pour laquelle Salomon عليه السلام a spécifiquement demandé aux notables de son armée de lui apporter le trône de cette femme et non le reste de son royaume est pour que ceci soit un argument contre elle concernant sa Prophétie et que, grâce à cela, elle connaisse la puissance d'Allah et la grandeur de Son affaire. En effet, elle avait laissé son trône dans une pièce à l'intérieur d'autres pièces, les unes à l'intérieur des autres, dans un endroit fermé et verrouillé. Alors,

¹ *Rûḥ Al Ma'ânî* (10/192).

² *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/130).

³ *Tafsîr Al Qur'ân Al 'Azîm*.

⁴ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (16/159).

Allah l'a fait sortir de tout ceci sans ouvrir aucune serrure ni verrou, jusqu'à ce qu'Il l'amène à Son allié parmi Sa création et le lui remette. Cela était donc pour elle la plus grande preuve de la réalité et la vérité de ce à quoi Salomon ؑ l'avait appelée ainsi que la véracité de Salomon ؑ dans ce qu'il lui avait dit concernant sa Prophétie. »¹

1460- Versets 39 – 40 : **« Un redoutable parmi les djinns a dit : « Je te l'amènerai avant que tu ne te lèves de ta place et certes, pour cela, je suis fort et digne de confiance. » Celui qui possédait une science du Livre dit : « Je te l'amènerai avant que tu n'aies cligné de l'œil. » Quand donc il [Salomon] vit le trône installé auprès de lui, il a dit : « Ceci est parmi la grâce de mon Seigneur pour qu'Il m'éprouve si je suis reconnaissant [littéralement : je remercie] ou si je suis ingrat. » »** Ibn 'Âchûr ؒ a dit : « Ce débat entre ce redoutable djinn ('Ifrit) et celui qui possédait une science du Livre symbolise qu'on peut obtenir par la sagesse et la science ce qu'on ne peut pas obtenir par la force. »²

1461- Verset 40 : **« Quand donc il [Salomon] vit le trône installé auprès de lui »** Ibn 'Uthaymîn ؒ a dit : « Médite la parole d'Allah quand le trône de Bilqîs fut amené à Salomon ؑ. Malgré la rapidité fulgurante avec laquelle le trône fut transporté, Allah ؑ a dit : **« Installé »** Comme s'il avait été apporté il y a longtemps. Lorsqu'une personne apporte rapidement quelque chose de grand, alors on observe nécessairement les effets de la vitesse ; non seulement ceux-ci apparaissent sur la personne mais aussi sur la chose apportée. Toutefois, ici, rien n'est pas apparu : ni sur l'émissaire ni sur le trône de Bilqîs. Qu'Allah soit béni, le Fort, le Majestueux. »³

1462- Verset 40 : **« Et quiconque a été reconnaissant [littéralement : a remercié], alors en fait c'est pour lui-même qu'il remercie. Et quiconque a été ingrat, alors certes mon Seigneur est Riche (Il se suffit à Lui-même), Généreux [littéralement : Noble]. »** Al Baghawî ؒ a dit : « **« Et quiconque a été reconnaissant [littéralement : a remercié], alors en fait c'est pour lui-même qu'il remercie. »** C'est-à-dire : Le bénéfice de son remerciement revient à la personne, à savoir : ceci exige obligatoirement le parachèvement du bienfait et sa continuité parce que le remerciement attache le bienfait présent et il capture le bienfait manquant. **« Et quiconque a été ingrat, alors certes mon Seigneur est Riche (Il se suffit à Lui-même) »** C'est-à-dire : Il se passe du remerciement de Son serviteur. **« Généreux [littéralement : Noble]. » »** Il gratifie quand même quiconque est ingrat envers Ses bienfaits. »⁴

1463- Verset 47 : **« Ils [Les gens de Thamûd] dirent : « Nous voyons en toi et quiconque est avec toi « des oiseaux de mauvais augure ». » Il a dit : « Votre sort [littéralement : votre mauvais augure] est auprès d'Allah. Plutôt, vous êtes des gens soumis à la tentation. » »**

¹ *Jâmi' Al Bayân* (19/463).

² *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (19/271).

³ *Tafsîr Al Qur'ân Al Karîm*.

⁴ *Ma'âlim At-Tanzîl* (3/404).

Al Baghawî ؒ a dit : « **Il a dit : « Votre sort [littéralement : votre mauvais augure] est auprès d'Allah. »** » C'est-à-dire : [Tout] Ce qui vous arrive, de bien ou mal, est auprès d'Allah par Son ordre, et ceci est écrit pour vous. Cela a été appelé : « oiseau (*Tâ'iran*) [de mauvais augure] en raison de sa vitesse à tomber sur les humains. En effet, rien n'est plus rapide que le Destin inévitable. »¹

Al Qurṭubî ؒ a dit : « Rien n'est plus préjudiciable à l'avis, l'opinion, etc. ni ne corrompt plus la planification que de croire au mauvais augure. Quiconque pense que le meuglement d'une vache ou le croassement d'un corbeau peut s'opposer au Destin ou repousser ce qui est décrété et destiné, alors assurément c'est un ignorant. »²

1464- Verset 52 : « Voilà donc leurs maisons désertes pour ce qu'ils ont commis comme injustices. Certes, dans cela, il y a vraiment un signe pour des gens qui connaissent. » Al Alûsî ؒ a dit : « Dans ce verset, d'après ce qui a été dit, il y a une indication que l'injustice est une cause de destruction des maisons. Ibn 'Abbâs ؓ a dit : « Dans le Livre d'Allah, j'ai trouvé que l'injustice détruit les maisons. » Il récita alors ce verset. Dans la Torah, il a été dit : « Ô Fils d'Adam ! N'opprime pas de peur que ta maison soit détruite. »³ On a dit que c'était une indication de la destruction de l'oppresseur puisque la destruction de sa maison vient à la suite de la destruction de sa personne. Et nul n'ignore que l'injustice, dans le sens de l'oppression et de la transgression contre les serviteurs d'Allah, est une cause de la destruction des maisons. Ceci a fréquemment été vu à ces époques. »⁴

1465- Verset 61 : « N'a-t-Il pas a établi la Terre comme lieu de séjour, Il a placé à travers elles des rivières, Il lui a assigné des montagnes fermes [littéralement : des pieux] et Il a établi entre les deux mers une barrière. Y a-t-il [donc] une divinité avec Allah ? Plutôt, la plupart d'entre eux ne connaissent pas. » Ibn 'Âchûr ؒ a dit : « Ceci est un agencement étonnant dont on ne saisit parfaitement cette création étonnante qu'en sachant que cette Terre « flotte dans l'air » et bouge à chaque instant. Pourtant, malgré cela, elle semble stable pour ses habitants. Ceci est vraiment l'agencement le plus étonnant ! Et, malgré cela encore, cet agencement est synonyme de miséricorde et de bienfait. En effet, si la Terre n'était pas stable, les gens seraient secoués et agités dans tous les sens et leurs activités seraient vraiment difficiles. »⁵

1466- Verset 62 : « N'est-ce pas Lui qui répond à la personne en détresse lorsqu'elle L'invoque et Il ôte le mal ? Et Il vous fait succéder sur la Terre [génération après génération]. Y a-t-il [donc] une divinité avec Allah ? Peu vous vous rappelez (souvenez) ! »

¹ *Ma'âlim At-Tanzîl* (3/407).

² *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (16/181).

³ De manière plus générale, dans Proverbes 16 : 18, il a été dit : « *L'arrogance précède la ruine et l'orgueil précède la chute.* »

⁴ *Rûḥ Al Ma'ânî* (10/209).

⁵ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (20/13).

Al Qurtubî ؒ a dit : « Allah a garanti qu'Il répond à la personne en détresse lorsqu'elle L'invoque et Il a informé de ceci à propos de Sa personne. La raison de cela est que la nécessité de recourir à Lui naît de la sincérité et du fait de couper le cœur de tout hormis Lui. En effet, la sincérité a une place et une garantie auprès de Lui, peu importe que cette sincérité se trouve chez un croyant ou un non-croyant, chez une personne obéissante ou désobéissante, etc. »¹

Ach-Chawkânî ؒ a dit : « La raison de la réponse à la personne en détresse est que cette détresse dans laquelle se trouve la personne la conduit vers la sincérité et la coupe de tout sauf d'Allah. Allah nous a informés qu'Il répond à l'invocation des personnes sincères qui Lui consacrent exclusivement le culte même si elles sont impies. En effet, Allah ؒ a dit : **« Et lorsqu'ils furent dans l'embarcation et qu'un bon vent les emporta, ils s'en réjouirent. Alors, un vent impétueux se leva et les vagues les assaillirent de toutes parts. Ils eurent alors la certitude d'être cernés [par la mort], ils invoquèrent donc Allah en Lui vouant le culte exclusif [et dirent] : « Si Tu nous sauves de ceci, alors certainement nous serons parmi les reconnaissants ! » »** (Jonas, 10 : 22). De même, Il a dit : **« Et quand donc Nous les sauvâmes et les ramenâmes sur la terre ferme, voilà qu'ils [lui] associent [de nouveau]. »** (L'Araignée, 29 : 65). Ainsi donc, en raison de leur sincérité dans cette situation impérieuse, Allah leur a répondu [à leur invocation] tout en sachant qu'ils allaient ensuite revenir à leur polythéisme. »²

1467- Verset 66 : **« Plutôt, leur science s'est rejointe au sujet de l'au-delà. Plutôt, ils sont dans un doute là-dessus. Plutôt, ils sont à son sujet aveugles. »** Cheikh Sa'dî ؒ a dit : « Dans ce verset, Allah mentionne les diverses situations de ceux qui nient l'au-delà. Il nous informe que ces gens ne savent pas quand viendra son temps parce que leur science concernant celui-ci est faible. En fait, ils sont dans le doute vis-à-vis de lui. Plutôt, il s'agit d'un aveuglement. Mais la réalité est encore autre : ils sont dans le déni à son égard. Même pire que cela encore : ils rejettent sa venue. Ainsi donc, à cause de toutes ces situations, la peur de l'au-delà a quitté leurs cœurs. Ils se sont alors tournés vers les désobéissances à Allah et, à la suite de cela, il leur est devenu facile de démentir la vérité et de croire au faux. Ils ont alors déclaré licite les désirs et les plaisirs au détriment de l'accomplissement des actes d'adoration. Finalement, ils ont perdu leur vie d'ici-bas et leur au-delà. »³

1468- Verset 70 : **« Et ne t'attriste pas sur eux et ne sois pas dans une gêne de ce qu'ils ourdissent comme complot. »** Ibn 'Âchûr ؒ a dit : « La miséricorde prévalait chez le Prophète ﷺ ainsi que la compassion pour sa communauté à travers sa personne. Ainsi donc, quand les négateurs furent avertis par cette menace, la compassion agita l'âme du Messager ﷺ, alors Allah fortifia son cœur

¹ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (16/193).

² *Fatḥ Al Qadîr* (4/169).

³ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

avec cet encouragement à ne pas s'attrister sur eux puisqu'ils ont été touchés par ce dont ils ont été avertis. »¹

1469- Versets 72 – 73 : « Dis : « Il se peut qu'une partie de ce que vous cherchez à hâter soit déjà sur vos talons. » Et, certes, ton Seigneur est vraiment Détenteur d'une grâce envers les hommes mais la plupart d'entre eux ne sont pas reconnaissants [littéralement : ne remercient pas]. » Ibn 'Achûr ؓ a dit : « Ceci est une information propre au Prophète ﷺ en guise d'indication que le retardement de la menace est un des effets de la miséricorde d'Allah parce que les temps de retardement sont en fait des temps de répit, et donc ils sont dans un bienfait. »²

1470- Verset 74 : « Et, certes, ton Seigneur connaît vraiment ce que recèlent leurs poitrines et ce qu'ils divulguent. » Al Alûsî ؓ a dit : « Dans ce verset, il y a une indication que ces gens ont encore d'autres choses laides différentes de celles qui ont été rapportées à leur sujet. La raison du devancement [de la mention] de ce qu'ils recèlent par rapport à ce qu'ils divulguent vise à montrer le véritable sens voulu du verset. C'est-à-dire : Auprès d'Allah, peu importe ce qui est caché ou ce qui est apparent, c'est du pareil au même au regard de Sa science. Il en est de même des tréfonds des poitrines, ceux-ci ne sont que le reflet de ce qui apparaît sur les [œuvres des] membres. »³

1471- Verset 76 : « Certes, ce Coran raconte aux Fils d'Israël la plupart de ce sur quoi ils divergent. » Al Qurtubî ؓ a dit : « La signification est : Certes, ce Coran leur explique ce dans quoi ils ont divergé si seulement ils le prenaient. »⁴

1472- Verset 77 : « Et, certes, il [le Coran] est une guidée et une miséricorde pour les croyants. »

Al Alûsî ؓ a dit : « Le Coran est une miséricorde pour les mondes. Toutefois, ici, les croyants ont spécifiquement été mentionnés parce qu'ils sont ceux qui tirent vraiment bénéfice de celui-ci. »⁵

Ibn 'Achûr ؓ a dit : « Le Coran est une miséricorde pour les croyants parce qu'ils ont été guidés par son intermédiaire. Grâce à sa guidée, ils ont obtenu le succès ici-bas par la vertu de leurs personnes, la droiture de leurs œuvres et l'union de leur parole. Et, dans l'au-delà, ils obtiendront le succès du Paradis. »⁶

1473- Verset 80 : « Certes, tu ne peux faire entendre les morts ni tu peux faire entendre aux sourds l'appel lorsqu'ils ont fui en tournant le dos. » Al Qurtubî ؓ dit : « « Certes, tu ne peux faire entendre les morts. » C'est-à-dire : Tu ne peux faire entendre les impies parce qu'ils ont délaissé la méditation [du Coran]. Ils sont donc comme des morts : ils n'ont ni sens ni raison. [...] « Ni tu

¹ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (20/26).

² *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (20/28).

³ *Rûh Al Ma'ânî* (10/228).

⁴ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'an* (16/204).

⁵ *Rûh Al Ma'ânî* (10/229).

⁶ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (20/31).

peux faire entendre aux sourds l'appel.) C'est-à-dire : Tu ne peux faire entendre aux impies l'appel parce qu'ils sont comme les sourds dans la non acceptation des exhortations. Ainsi donc, lorsqu'ils sont appelés vers le bien, ils se détournent et tournent les talons comme s'ils n'entendaient pas. »¹

1474- Verset 85 : «(Et la Parole s'est réalisée contre eux pour ce qu'ils ont commis comme injustice. Ils ne pourront donc rien prononcer.) Al Baghawî ؒ a dit : « Qatâdah a dit : « Comment pourraient-ils prononcer quoi que ce soit alors qu'ils n'ont aucun argument ni preuve ? »²

1475- Verset 86 : «Certes, dans cela, il y a vraiment des signes pour des gens qui croient.) Al Biqâ'î ؒ a dit : « C'est-à-dire : Il a été décrété que leur foi se renouvelle sans cesse. Ainsi donc, chaque jour, ils sont dans une élévation et une hauteur. »³

1476- Verset 88 : «Telle est l'œuvre [littéralement : la fabrication] d'Allah, Celui qui a façonné à la perfection chaque (toute) chose. Certes, Il est Parfaitement Informé de ce que vous faites.) Ibn Taymiyyah ؒ a dit : « Tout ce qu'Allah a créé, alors il y a une sagesse exemplaire dedans comme Il l'a dit dans ce verset ou encore celui-ci : **«Celui qui a parfait chaque chose de Sa création.»** (La Prostration, 32 : 7). Ainsi, Allah est Riche et Il se passe des mondes. La sagesse englobe donc deux choses : 1- La sagesse qui Lui revient : Il l'aime et Il l'agrée. 2- La sagesse qui revient à Ses serviteurs : c'est un bienfait sur eux pour lequel ils se réjouissent et se délectent. »⁴

1477- Verset 89 : «Quiconque viendra avec le bien [littéralement : la bonne action], alors il aura mieux qu'elle et, ce jour-là, ils seront à l'abri de tout effroi.) Al Qurtubî ؒ a dit : « **«Alors, il aura mieux qu'elle.»** Dans la préférence. C'est-à-dire : La rétribution d'Allah est meilleure que l'œuvre du serviteur, sa parole et son rappel. Il en est de même de la satisfaction d'Allah : celle-ci est meilleure pour le serviteur que son propre acte. Il a été dit : « Ceci revient au décuplement. » En effet, Allah attribue pour chaque bonne action la rétribution de dix et plus encore. Quant à la foi, et même durant un court laps de temps, Allah attribue pour celle-ci la rétribution éternelle. »⁵

1478- Verset 92 : «Et [il m'a été ordonné] que je récite le Coran. Quiconque donc se guide, alors en fait il se guide pour lui-même.) Al Alûsî ؒ a dit : « Ceci signifie : Il m'a été ordonné de lire assidument le Coran aux gens en guise de répétition de l'appel et de redoublement de sa bonne orientation étant donné qu'il suffit comme bonne direction vers la voie de la droiture. Il a aussi été

¹ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'an* (16/205).

² *Ma'âlim At-Tanzîl* (3/418).

³ *Nazm Ad-Durar* (14/222).

⁴ *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafsi'r* (5/68).

⁵ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'an* (16/224).

dit : Il m'a été ordonné d'être assidu à sa lecture pour que, petit à petit, on me dévoile ses réalités subtiles stockées en lui. »¹



28- Le Récit (*Al Qasâs*)

1479- Verset 4 : « Certes, Pharaon était hautain sur la Terre et il avait établi [les gens de] son peuple [littéralement : sa famille] en factions. » Al Biqâ'î ؓ a dit : « **« En factions »** C'est-à-dire : En groupes. Chaque groupe suivait quelque chose et le soutenait, et tous étaient sous sa domination et soumis à son ordre. Ils devinrent comme une secte avec lui, notamment dans le pilonnage du bois. Pharaon les sépara pour qu'ils ne conspirent pas contre lui et qu'ainsi ils ne parviennent pas à ce qu'il voulait d'eux. Leur parole fut donc divisée et certains d'entre eux ne protégèrent pas les autres et c'est ainsi qu'ils furent humiliés et que leur affaire se détériora. »²

1480- Verset 4 : « Il égorgeait leurs fils et il laissait en vie leurs femmes. Certes, il était parmi les corrupteurs. » Al Qurtubî ؓ a dit : « Ceci parce que les prêtres ont dit à Pharaon : « Un enfant naîtra parmi les Fils d'Israël et ton royaume disparaîtra par son intermédiaire. » Ou bien : Ce sont les astrologues qui lui ont dit cela. Ou bien encore : Pharaon eut une vision qui a été interprétée comme ceci. Az-Zajjâj a dit : « Sa bêtise fut vraiment étonnante ! Il ne savait pas que si les prêtres disaient la vérité, alors tuer serait inutile ; et s'ils mentaient, alors tuer n'aurait aucun sens. »³

1481- Verset 7 : « Et Nous révélâmes à la mère de Moïse : « Allaites-le. Et lorsque tu auras peur pour lui, alors jette-le dans le flot. Et n'aie pas peur et ne t'attriste pas ! Nous te le rendrons et Nous l'établirons parmi les Envoyés. » »

Al Qurtubî ؓ a dit : « Dans ce verset, Allah a réuni : deux ordres, deux interdits, deux informations et deux bonnes nouvelles.⁴ Réfléchis donc bien sur ces points et Allah ouvrira ton cœur. »⁵

Ibn Taymiyyah ؓ a dit : « Allah explique qu'Il inspire aux croyants la foi et ce qui leur est bénéfique. C'est une suggestion qui leur est faite même s'ils ne sont pas des Prophètes. »⁶

¹ *Rûḥ Al Ma'ânî* (10/248).

² *Nazm Ad-Durar* (14/240).

³ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (16/230).

⁴ Les deux ordres sont : L'allaitement de Moïse ؑ et son dépôt dans les flots. Les deux interdits sont : La mère de Moïse ؑ ne doit pas avoir peur ni être triste. Les deux informations sont : L'appréhension de la mère de Moïse ؑ et « l'inspiration divine » à la suite de cela. Les deux bonnes nouvelles sont : le retour de Moïse auprès de sa famille et son établissement comme Envoyé..

⁵ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (16/230).

⁶ *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafṣîr* (5/70).

1482- Verset 9 : « La femme de Pharaon a dit : « [Il sera] Une réjouissance de l'œil pour moi et toi ! Ne le tuez pas ! Il se peut qu'il nous soit bénéfique (utile) ou que nous le prenions en tant qu'enfant. » Et ils ne pressentaient rien. » Ibn 'Âchûr رحمه الله a dit : « La présence des vertueux parmi les corrupteurs allège la souffrance de la corruption des corrupteurs. En effet, la présence de la femme de Pharaon fut la raison qui empêcha ce dernier de tuer l'enfant alors qu'il savait qu'il était israélite. »¹

1483- Verset 10 : « Et le cœur de la mère de Moïse devint vide. Peu s'en fallut qu'elle divulgue tout si Nous n'avions pas raffermi [littéralement : attaché, noué, etc.] son cœur pour qu'elle soit parmi les croyants. »

Ibn Taymiyyah رحمه الله a dit : « Il a été dit : « Son cœur devint vide de toute chose excepté du souvenir de Moïse عليه السلام. »²

Cheikh Sa'dî رحمه الله a dit : « Lorsqu'un serviteur est touché par un malheur mais il patiente et est ferme, alors sa foi augmentera grâce à sa patience et sa fermeté. Ceci indique que l'impatience persistante du serviteur est une preuve de la faiblesse de sa foi. »³

1484- Verset 15 : « Il entra dans la ville à un moment d'inattention de ses habitants. Il y trouva deux hommes qui se battaient : l'un était parmi ses partisans et l'autre parmi son ennemi. Alors, celui qui était parmi ses partisans l'appela au secours contre celui qui était son ennemi. Moïse lui donna alors un coup de poing qui le tua net. » Ibn 'Âtiyyah رحمه الله a dit : « **« Qui le tua net »** Sa signification est : Il l'a tué d'un seul coup. Moïse عليه السلام ne voulait pas tuer le Copte, mais son coup de poing a coïncidé avec le délai [de vie du Copte] et sa mort en a résulté. Il a alors regretté et il a vu que ceci était l'incitation du Diable dans sa main. En effet, la colère avait accompagné ce coup de poing et celle-ci provenait du Diable et de son insufflation. Il l'a clairement dit : **« Ceci est parmi l'œuvre du Diable. »** Sous cet angle-là, Moïse عليه السلام a rattaché son geste comme étant le fruit [de l'œuvre] du Diable. Et, au moment de sa colère, il se peut que la force de Moïse عليه السلام – qui était déjà imposante – l'ait fait outrepasser et aller au-delà de ce qu'il avait comme intention. »⁴

1485- Verset 15 : « Il [Moïse] a dit : « Ceci est parmi l'œuvre du Diable (de Satan). Certes, il est un ennemi, un égareur évident. » » Ibn 'Âchûr رحمه الله a dit : « Dans ce verset, il y a une preuve que la base de l'âme humaine est le bien issu de la disposition naturelle (*Al Fitrah*). Toute déviation par rapport à celle-ci nécessite une cause non innée. Cette déviation est due à l'infiltration dans l'âme de l'incitation et l'insufflation de Satan. »⁵

¹ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (20/86).

² *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafsi'r.*

³ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân.*

⁴ *Al Muḥarrar Al Wajîz* (4/280).

⁵ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (20/90).

1486- Verset 16 : « Il [Moïse] a dit : « Seigneur ! Certes, je me suis fait du tort à moi-même. Pardonne-moi donc. » Alors, Il lui pardonna. Certes, c'est Lui le Grand Pardonneur, le Très-Miséricordieux. »

Al Qurrubî ؑ a dit : « Moïse ؑ regretta ce coup de poing qui provoqua la mort d'une âme. Son regret l'amena à se soumettre docilement à son Seigneur et à Lui demander pardon pour son péché. Qatadah a dit : « Par Allah ! Moïse ؑ sut où était l'issue, alors il demanda pardon [à son Seigneur]. » Pourtant, il ne cessa pas de compter ceci comme un péché même s'il savait qu'Allah l'avait pardonné. En effet, au Jour de la Résurrection, lorsque les gens lui demanderont d'intercéder il leur dira : « Certes, j'ai tué une âme qui ne m'avait pas été ordonné de tuer. »¹ Ainsi donc, il considéra cet acte comme un péché contre sa personne et a dit : « Certes, je me suis fait du tort à moi-même. Pardonne-moi donc. » En effet, il ne convient pas à un Prophète de tuer qui que ce soit excepté si on lui ordonne cela. En outre, les Prophètes ont un degré de peur que personne d'autre n'atteint en dehors d'eux. »²

Ibn Juzay ؑ a dit : « Moïse ؑ reconnut donc son péché et demanda pardon, alors Allah lui pardonna. Si quelqu'un demande : « Pourquoi Moïse ؑ a-t-il demandé pardon pour avoir tué cette personne alors que celle-ci était un impie ? » La réponse est : Moïse ؑ n'avait pas été autorisé de la tuer. C'est pourquoi, au Jour de la Résurrection, il ؑ dira : « Certes, j'ai tué une âme qui ne m'avait pas été ordonné de tuer. »³

1487- Verset 17 : « Il [Moïse] a dit : « Seigneur ! De par ce dont (BiMâ) Tu m'as gratifié, je ne serais jamais un soutien pour les criminels. » » Ibn Juzay ؑ a dit : « « Un soutien » : C'est-à-dire : Un assistant. Ici, la particule : « Bi » est une particule de cause dont la signification est : En raison de Ta gratification sur moi, je ne serai pas un soutien pour les criminels. Ceci est un engagement auquel Moïse ؑ s'est engagé avec son Seigneur. »⁴

1488- Verset 24 : « Alors, il [Moïse] a dit : « Seigneur ! Certes, j'ai grand besoin d'un bien que tu feras descendre vers moi. » »

Ibn 'Achûr ؑ a dit : « Le premier de ces biens fut l'attribution de la sagesse et la science. Parmi le bien aussi : son sauvetage de la mort, son éducation complète dans le luxe de la royauté et la puissance ainsi que sa préservation à l'égard des croyances de la famille dans laquelle il avait été élevé qui pouvaient s'immiscer en lui. Il tira donc bénéfice de ses avantages et évita ses préjudices et ses dommages. Parmi le bien encore : Allah secourut son peuple par son intermédiaire, Il le sauva une seconde fois après avoir injustement tué le copte, Il le guida vers un lieu sûr

¹ Cette parole de Moïse ؑ fait référence au célèbre hadith authentique de l'Intercession rapporté par Al Bukhârî (n°7410 – n°7510) et Muslim (n°193).

² *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'an* (16/247-248).

³ *At-Tas'il Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/140).

⁴ *At-Tas'il Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/140).

sur la Terre [Madyân] et Il lui facilita de faire connaissance avec une maison de la Prophétie. Et d'autres biens. »¹

Dr. 'Isâm Al 'Uwayd (qu'Allah le préserve) a dit : « Ô toi qui as le cœur attristé ! Veille à ne jamais oublier le Très-Haut et sois comme Moïse عليه السلام lorsqu'il s'adressa au Tout-Miséricordieux. Il sortit apeuré, il voyagea à pied, il s'assit affamé et il implora son Seigneur en étant brisé. Il a dit : **« Seigneur (Rabbi) ! »** Il n'a pas dit : « Ô Seigneur ! » Au contraire, il a supprimé la particule d'appel (*Yâ*) **« Certes, j'ai (Innî) »** Il n'a pas dit : « Je (*Ana*) » mais : « Certes, J'ai (*Innî*) » pour bien insister sur son indigence **« Grand besoin (Faqîrun) »** L'expression est venue de manière indéfinie pour signifier : N'importe quel besoin, n'importe quoi, etc. **« D'un bien (Min Khayrin) »** C'est tout bienfait, quel qu'il soit. **« Que tu feras descendre vers moi (Limâ Anzalta Ilayy) »** En arabe, la formulation est au passé (*Al Mâdî*), à savoir : « *Anzalta Ilayy* » pour bien montrer sa forte certitude qu'il avait dans la réponse de son Seigneur. Et c'est comme si ce **« Grand besoin d'un bien. »** s'était déjà réalisé [tout de suite après son invocation]. En effet, ceci est la rétribution de se montrer ainsi, complètement brisé et totalement dans le besoin : sans famille, sans bien, sans indication Prophétique et sans protection. »²

1489- Verset 25 : **« L'une des deux [femmes] vint donc à lui, elle marchait de manière pudique [littéralement : elle marchait sur de la pudeur]. Elle a [alors] dit : « Certes, mon père t'appelle (t'invite) pour te rétribuer d'une récompense pour avoir abreuvé pour nous. »** Al Biqâ'î رحمته الله a dit : « Dès lors où la pudeur était comme une composante d'elle-même, elle la contrôlait et elle en avait les rênes, alors Allah a exprimé ceci par la particule de supériorité (*'Alâ*) et a dit : **« De manière pudique (Tamchî 'Alâ Istihyâ) »** C'est-à-dire : Une pudeur présente en elle parce qu'elle dut se rendre vers un homme étranger, lui parler et marcher avec lui. »³

1490- Verset 26 : **« L'une des deux a dit : « Ô cher père ! Engage-le [à ton service] moyennant salaire. Certes, la meilleure personne que tu puisses engager est le fort, le digne de confiance. »** Ibn Juzayy رحمته الله a dit : « **« Engage-le [à ton service] moyennant salaire. »** C'est-à-dire : Fais qu'il soit ton salarié. **« Certes, la meilleure personne que tu puisses engager est le fort, le digne de confiance. »** Dans cette parole, il y a une sagesse globale exemplaire. Il a été rapporté que son père lui demanda : « De quelle manière as-tu vu sa force et sa loyauté ? » Elle répondit :

¹ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (20/102).

² Le Dr. Muḥammad Al Ḥamd (qu'Allah le préserve) a dit : « Dans cette parole de Moïse عليه السلام, il y a l'indication d'une immense cause parmi les causes d'exaucement des invocations : manifester son indigence vis-à-vis d'Allah et montrer son besoin de Lui. »

³ *Nazm Ad-Durar* (14/268). Certains exégètes contemporains ont dit : « Quel plus beau qualificatif que celui-ci ! C'est comme si du fait de sa grande pudeur, elle ne marchait pas avec ses pieds mais plutôt avec sa pudeur. Une pudeur qui, pour une femme, se manifeste dans ses mouvements, ses paroles et son regard. ».

« Concernant sa force, je l'ai vue lorsqu'il a soulevé la pierre de la bouche du puits et concernant sa loyauté, je l'ai vue lorsqu'il ne m'a pas regardée. »¹

1491- Verset 27 : « Il [Chu'aïb] a dit : « Et je ne veux pas t'imposer quoi que ce soit d'excessif [littéralement : être pénible sur toi]. Tu me trouveras, si Allah le souhaite, parmi les vertueux. » » Ibn 'Âchûr رحمه الله a dit : « Par ceci, Chu'aïb رضي الله عنه voulait [simplement] définir son comportement à Moïse عليه السلام. Cette parole ne relève pas de dresser l'éloge de sa personne (*Tazkiyah An-Nafs*) qui est interdit. En effet, ce qui est interdit est que la personne soit vaniteuse, s'auto-complimente et dresse son éloge personnel. Quant à ce qui concerne un dessein dans la religion ou dans la relation, alors si c'est pour une bonne raison, cela se comprend et fait sens. »²

1492- Verset 30 : « Ô Moïse ! Certes, c'est Moi, Je suis Allah, le Seigneur des mondes. » Ibn 'Âchûr رحمه الله a dit : « La description de : « **Seigneur des mondes** » prouve que l'ensemble des créatures lui sont assujetties. Ceci pour raffermir [à travers cela] le cœur de Moïse عليه السلام de l'effroi de la réception du Message. »³

1493- Verset 34 : « Mon frère, Aaron, est plus éloquent que moi en langage. Envoie-le donc avec moi en tant qu'auxiliaire, il me déclarera véridique. Certes, j'ai peur qu'ils me traitent de menteur. » Ibn 'Âchûr رحمه الله a dit : « Moïse عليه السلام a précisément nommé son frère et n'a pas demandé de soutien parce qu'il connaissait son honnêteté عليه السلام, sa sincérité pour Allah, sa loyauté envers lui et l'éloquence de son langage. »⁴

1494- Verset 35 : « Il [Allah] a dit : « Nous allons fortifier (renforcer) ton bras par ton frère et Nous allons vous donner une autorité. Ainsi donc, ils ne pourront pas parvenir à vous deux grâce à Nos signes (Nos miracles). Vous deux et quiconque vous suit, tous les deux, serez les vainqueurs. » »

Ibn Kathîr رحمه الله a dit : « Certains prédécesseurs [vertueux] ont dit : « Personne n'a fait une plus grande faveur envers son frère que Moïse عليه السلام envers Aaron عليه السلام. En effet, il a intercédé pour lui jusqu'à ce qu'Allah fasse de lui un Prophète et un Messager avec lui auprès de Pharaon et son peuple. »⁵

Ibn 'Âchûr رحمه الله a dit : « La leçon à tirer de cette partie de l'histoire est de souligner que le Message divin est une effusion d'Allah à quiconque Il a choisi et élu parmi Ses serviteurs. Notamment, le Message de Muḥammad ﷺ est comme le Message de Moïse عليه السلام : ce Message lui est venu soudainement. En effet, Muḥammad ﷺ fut appelé dans la grotte du mont Hirâ' tout comme Moïse عليه السلام fut appelé sur le flanc du mont Tûr. Muḥammad ﷺ fut pris par la peur tout comme Moïse عليه السلام en fut aussi pris. Allah a affermi Muḥammad ﷺ tout comme Il a affermi Moïse عليه السلام. Enfin,

¹ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/143).

² *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (20/109).

³ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (20/112).

⁴ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (20/116).

⁵ *Tafsîr Al Qu'rân Al 'Azîm* (3/375).

Allah a suffi à Muḥammad ﷺ contre ses ennemis tout comme Il a suffi à Moïse عليه السلام contre ses ennemis. »¹

1495- Verset 40 : «Regarde donc comment fut l'issue finale des injustes.» At-Tabarî رحمه الله a dit : « Ô Muḥammad ! Regarde donc avec l'œil de ton cœur. Comment fut l'affaire de ces gens-là, ceux qui se firent du tort à eux-mêmes, mécrurent en leur Seigneur et rejetèrent le conseil sincère de Son Messager ? Ne les avons-Nous pas détruits et n'avons-Nous pas fait hériter leurs maisons et leurs biens à Nos alliés !? »²

1496- Verset 43 : «Et, assurément, Nous avons donné à Moïse le Livre après que Nous avons détruit les premières générations en tant que preuves illuminantes pour les gens, une guidée et une miséricorde pour que peut être ils se rappellent (se souviennent).» Ibn Taymiyyah رحمه الله a dit : « Certes, avant que la Torah ne soit révélée, Allah avait une Tradition [Immuable] qui était : lorsqu'un Prophète était traité de menteur, alors Allah se vengeait de ses ennemis en leur infligeant un châtement de Sa part. Notamment : Il a détruit le peuple de Noé par la noyade, le peuple de Houd par le vent impétueux, le peuple de Saleh par le Cri, le peuple de Jethro (Chu'aïb) par l'obscurité, le peuple de Lot par les cailloux et le peuple de Pharaon par la noyade. »³

1497- Verset 44 : «Tu n'étais pas sur le versant ouest [littéralement : du côté oriental] lorsque Nous avons décrété à Moïse l'Ordre et tu n'étais pas parmi les témoins.» Ibn Juzayy رحمه الله a dit : « «Tu n'étais pas sur le versant ouest [littéralement : du côté oriental] » : Ceci est une adresse à notre maître Muḥammad ﷺ. Le sens voulu de cela est de dresser un argument pour l'informer de la situation de Moïse عليه السلام alors qu'il n'était pas présent. «Le versant ouest [le côté oriental (*Al Gharbiyy*)] » : Le lieu à l'ouest du mont Tur. C'est le lieu où Allah a parlé à Moïse عليه السلام et où il y eut l'ordre décrété de la Prophétie de Moïse عليه السلام. «Et tu n'étais pas parmi les témoins» Ceci signifie : Tu n'étais pas parmi les personnes qui étaient présentes là-bas. C'est-à-dire : Ô Muḥammad ! Tu n'étais pas présent pour être au courant de ces choses Inconnaissables dont tu informes les gens. Toutefois, par Notre Révélation, elles te sont parvenues. Par conséquent, il incombe aux gens de s'empresser d'avoir foi en toi. »⁴

1498- Verset 47 : «Et si un malheur les touchait pour ce que leurs mains ont commis [littéralement : avancé].» Al Alûsî رحمه الله a dit : « C'est-à-dire : Ce qu'ils ont commis comme actes de mécréance et de désobéissance. On exprime à travers ceci toutes les œuvres, même celles qui ne sont pas accomplies par les mains. En effet, ici, la mention des mains vise simplement à exprimer que la plupart des œuvres sont accomplies par elles. »⁵

¹ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (20/118).

² *Jâmi' Al Bayân* (19/582).

³ *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafsîr* (5/80).

⁴ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/145).

⁵ *Rûḥ Al Ma'ânî* (10/297).

1499- Verset 50 : «Et s'ils ne te répondent pas, sache donc qu'ils ne suivent que leurs passions. Et qui est plus égaré que quiconque suit sa passion sans une guidée [de la part] d'Allah ? Certes, Allah ne guide pas les gens injustes.»

Ibn Taymiyyah رحمہ اللہ a dit : « Les passions sont les volontés de l'âme sans science. Quiconque donc – sans science – suit ce que son âme désire, alors on doit lui expliquer où est son intérêt et qu'il suit sa passion dans ce cas-là. Dans l'au-delà, auprès d'Allah, la science qui constitue l'intérêt du serviteur est la science apportée par les Messagers. »¹

Ibn 'Âchûr رحمہ اللہ a dit : « Le suivi de la passion – avec l'annulation de porter le regard vers le salut et de le considérer comme il se doit – jette la personne dans de nombreuses situations préjudiciables sans limitation ni restriction. »²

1500- Verset 51 : «Et, assurément, Nous leur avons déjà fait parvenir la Parole pour que peut être ils se rappellent (se souviennent).» Ibn 'Âchûr رحمہ اللہ a dit : « Il existe de nombreuses manières pour faire parvenir la parole, le propos, etc. Ce peut être en considérant ses expressions, en faisant parvenir certaines et pas d'autres, en ne l'exprimant pas en entier, etc. Ce peut être en considérant ses significations, en faisant parvenir des catégories de paroles ou de propos en guise de : promesse, menace, encouragement, intimidation, récit, exhortation, leçon à tirer et conseil sincère dont certaines suivent d'autres et dont on passe d'un domaine à un autre. Et, dans tout cela, il y a une aide à l'activité de l'esprit pour se rappeler et méditer. »³

1501- Verset 54 : «Et ils repoussent la mauvaise action par la bonne action.» Al Qurtubî رحمہ اللہ a dit : « Il a été dit : Ils repoussent le tort en supportant et en disant de bonnes paroles. Il a aussi été dit : Ils repoussent les péchés par le repentir et l'imploration du pardon. Selon la première chose qui a été dite, alors c'est une description des nobles comportements, c'est-à-dire : Quiconque leur dit quelque chose de mal ou de mauvais, alors ils accueillent cela et ils y répondent par une bonne parole qui repousse cette chose mauvaise. »⁴

1502- Verset 55 : «Paix sur vous ! Nous ne recherchons pas [la polémique avec] les ignorants.» Ibn Juzayy رحمہ اللہ a dit : « «Paix sur vous» Ici, la signification est : Le délaissement et l'éloignement et non pas la salutation ; ou alors, c'est comme s'il s'agit d'un salut de départ et d'éloignement. «Nous ne recherchons pas [la polémique avec] les ignorants.» C'est-à-dire : Nous ne recherchons pas ces gens pour discuter avec eux ni argumenter. »⁵

1503- Verset 56 : «Certes, tu [Muhammad] ne guides pas qui tu aimes, mais c'est Allah qui guide qui Il souhaite. Et, Il connaît mieux les bien-guidés.»

¹ *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafsi'r* (5/83).

² *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (20/141).

³ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (20/142).

⁴ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (16/296).

⁵ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/147).

Ibn Taymiyyah ؒ a dit : « Être bien-guidé correspond à ce qui est dans le cœur. Ceci appartient uniquement à Allah et Il est le Seul capable de cela. Toutefois, le serviteur a la capacité d'entreprendre les causes et c'est ce qui lui est demandé à travers Sa parole : **« Guide-nous sur le droit chemin »** (L'Ouverture, 1 : 5). Ceci est ce qui a été ici infirmé au Messager d'Allah ﷺ : **« Certes, tu ne guides pas qui tu aimes. »** »¹

1504- Verset 60 : « Quoi que ce soit qui vous ait été attribué n'est que jouissance éphémère de la vie d'ici-bas et sa parure. Et ce qu'il y a auprès d'Allah est [bien] meilleur et plus durable. Ne raisonnez-vous donc pas ? »

At-Tabarî ؒ a dit : « Ce qu'il y a auprès d'Allah pour les gens de Son obéissance et Son alliance est meilleur que ce qui vous a été attribué dans ce bas monde comme jouissance et parure. »²

Al Alûsî ؒ a dit : « **« Quoi que ce soit qui vous ait été attribué n'est que jouissance éphémère de la vie d'ici-bas et sa parure. »** : C'est quelque chose dont l'affaire est une jouissance éphémère dont on se pare quelques jours. L'expression : **« Jouissance éphémère (Matâ') »** indique ce qui est peu. Cette expression contraste avec la suivante : **« Plus durable (Abqâ') »**. Quant à l'expression : **« La vie d'ici-bas (Al Hayât Ad-Dunyâ) »** Celle-ci indique ce qui est peu et piètre. **« Et ce qu'il y a auprès d'Allah »** désigne ce qu'il y a au Paradis. C'est-à-dire : La rétribution là-haut. Cette rétribution **« Est [bien] meilleur »** C'est-à-dire : La récompense est meilleure en elle-même que cela parce que c'est un délice pur et une gaieté complète. **« Et plus durable. »** Parce que c'est éternel. Et quel rapport y a-t-il entre ce qui est fini et ce qui est infini ? **« Ne raisonnez-vous donc pas ? »** C'est-à-dire : Ne réfléchissez-vous donc pas et ne raisonnez-vous donc pas sur cette affaire claire et évidente ? Comment pouvez-vous donc remplacer ce qui est meilleur par ce qui est moindre ! ? »³

1505- Verset 67 : « Quant à quiconque donc se sera repenti, aura cru et œuvré vertueusement, alors il se peut qu'il soit parmi les couronnés de succès (réussite). » Ibn Kathîr ؒ a dit : « **« Il se peut ('Asâ) »** De la part d'Allah, ceci signifie une obligation. En effet, par la grâce d'Allah et Sa faveur, ceci se produira : c'est inévitable. »⁴

1506- Verset 68 : « Et ton Seigneur crée ce qu'Il souhaite et Il choisit. Ils n'ont jamais eu le choix. » Al Qurtubî ؒ a dit : « Certains savants ont dit : « Il ne convient à personne de s'avancer sur une des affaires mondaines jusqu'à ce qu'il demande à Allah le bien dans cela ; ceci en accomplissant deux unités de prière qu'on appelle : la prière de consultation (*Salât Al Istikhârah*). »⁵, »⁶

¹ *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafsîr* (5/87).

² *Jâmi' Al Bayân* (19/604).

³ *Rûh Al Ma'ânî* (10/306).

⁴ *Tafsîr Al Qur'ân Al 'Azîm* (3/383).

⁵ Al Bukhârî (n°1162), Abû Dâwud (n°1538), Tirmidhî (n°480) et Ibn Hîbbân (n°887).

⁶ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (16/308).

1507- Verset 71 : « Dis : « Avez-vous vu si Allah vous assignait la nuit en permanence jusqu'au Jour de la Résurrection, quelle divinité autre qu'Allah pourrait vous redonner de la lumière ? N'entendez-vous donc pas ? » Ibn 'Âchûr ؓ a dit : « Une des plus merveilleuses déductions qui a été choisie pour prouver l'Unicité d'Allah est cette création étonnante du jour et de la nuit qui se répète deux fois par jour. Celle-ci est perceptible par quiconque discerne et distingue bien les choses. Elle est la plus sublime des manifestations du changement en ce bas monde. »¹

1508- Verset 73 : « Et, parmi Sa miséricorde, Il vous a assigné la nuit et le jour pour que vous vous y reposiez et pour que vous recherchiez de Sa grâce, pour que peut être vous soyez reconnaissants [littéralement : vous remerciez]. » Ibn 'Atiyyah ؓ a dit : « Ici, Allah a mentionné l'alternance de la nuit et du jour pour la recherche du calme et de la sérénité et la recherche de la faveur et de la grâce en marchant et en se déplaçant à la surface de la Terre. Ceci est ce qui prédomine concernant l'affaire de la nuit et du jour. En effet, le plus souvent, on recherche le bienfait d'Allah le jour tandis qu'on recherche Sa grâce la nuit. Cela est le plus courant. Quant à ce qui n'est pas courant, alors c'est rare. »²

1509- Verset 76 : « Certes, Coré (Qarûn) faisait partie du peuple de Moïse mais il usa de violence contre eux. » Al Qurtubî ؓ a dit : « Quand Allah ؓ a dit : « Quoi que ce soit qui vous ait été attribué n'est que jouissance éphémère de la vie d'ici-bas et sa parure. » (Le Récit, 28 : 60). Il a expliqué que ce qui avait été attribué à Coré et ce par quoi il avait été leurré ne l'avait pas protégé du châtiement d'Allah tout comme cela n'avait pas protégé Pharaon. Et vous, ô polythéistes [de Quraych], vous n'êtes ni plus nombreux ni plus riches que Coré et Pharaon. En effet, les soldats de Pharaon et ses richesses ne lui ont été d'aucun bénéfice de même que la parenté de Coré avec Moïse ؑ ne lui a été d'aucune utilité. Et il en fut de même de ses trésors. »³

1510- Verset 76 : « Lorsqu'une personne de son peuple lui a dit : « Ne te réjouis pas ! Certes, Allah n'aime pas ceux qui réjouissent. » Ibn Juzayy ؓ a dit : « « Ne te réjouis pas ! » : Ici, la réjouissance est ce qui conduit la personne à l'admiration [de sa personne] et à la transgression. C'est pourquoi, ensuite, Il a dit : « Certes, Allah n'aime pas ceux qui réjouissent. » Il a été dit : La joie de ce bas monde. Ceci parce que seule une personne inattentive et insouciante à l'au-delà peut se réjouir de ce bas monde. Ce qui prouve cela est Sa parole : « Et ne vous réjouissez pas de ce qu'Il vous a attribué. » (Le Fer, 57 : 23). »⁴

1511- Verset 77 : « Et n'oublie pas ta part d'ici-bas et sois bienfaisant tout comme Allah a été bienfaisant envers toi. » Ibn Juzayy ؓ a dit : « C'est-à-dire : Ne dilapide pas ta part de ce bas monde. Jouis-en comme il se doit en œuvrant

¹ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (20/168).

² *Al Muharrar Al Wajîz* (4/297).

³ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (16/312).

⁴ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/151).

aussi pour l'au-delà. Il a été dit que sa signification était : Ne dilapide pas ta vie en délaissant les œuvres vertueuses. En effet, la part de l'homme en ce bas monde est qu'il œuvre ici-bas dans le bien. Ainsi donc, cette [seconde] parole adressée est une exhortation tandis que la première était une permission de jouir de ce bas monde pour ne pas que Coré se détourne et fuit de l'acceptation de l'exhortation. **«Et sois bienfaisant tout comme Allah a été bienfaisant envers toi.»** C'est-à-dire : Sois bienfaisant envers les serviteurs d'Allah tout comme Allah a été bienfaisant envers toi par la richesse. »¹

1512- Verset 78 : **«Il [Coré] a dit : « En fait, ceci m'a été attribué par [le biais d'] une science que je possède. » Ne sait-il pas qu'Allah a détruit avant lui des générations qui étaient bien plus fortes que lui et avaient amassé bien plus [de richesses] que lui ? »** Al Alûsî ؒ a dit : « Ne s'arrête-t-il pas sur ce que la science devrait lui apporter comme bénéfice ? Ne sait-il pas comment Allah a agi avec quiconque était plus fort que lui, tant de manière concrète qu'abstraite ? Quiconque avait plus d'argent que lui ? Quiconque avait un groupe qui l'entourait et le servait ? Ceci pour qu'il ne soit pas leurré par ce qui a leurré quiconque l'a précédé. »²

1513- Verset 80 : **«Et ceux à qui la science avait été attribuée dirent : « Malheur à vous ! La rétribution d'Allah est meilleure pour quiconque a cru et a œuvré vertueusement. » Mais elle n'est réservée qu'aux patients.»**

At-Tabarî ؒ a dit : « **«Qu'aux patients»** C'est-à-dire : Ceux qui ont patienté à l'égard de la recherche de la parure de ce bas monde. Ceux qui ont préféré devancer ce qu'il y a auprès d'Allah comme rétribution abondante pour les œuvres vertueuses [accomplies] au détriment des délices de ce bas monde et ses plaisirs. Ainsi donc, ils se sont efforcés dans l'obéissance d'Allah et ils ont rejeté ce bas monde. »³

Al Biqâ'î ؒ a dit : « **«Mais elle n'est réservée»** C'est-à-dire : Ces paroles, ou ce conseil sincère, n'émanent et ne sont prononcées que par les gens de science, c'est-à-dire : quiconque œuvre selon sa science. **«Qu'aux patients»** C'est-à-dire : Ceux qui patientent sur la Prédestinée de leur Seigneur dans l'aisance et l'adversité ; ceux qui consacrent leurs personnes dans les actes d'obéissance ; ceux pour qui la patience est devenue un comportement [et une seconde nature] ; etc. Ici, Allah a exprimé cela en employant le pluriel (*Al Jam'*) en guise d'encouragement à l'entraide dans la patience et en guise d'indication que personne ne pouvait cheminer seul, de manière autonome et indépendante, dans la religion en raison de sa difficulté. »⁴

Ibn Hubayrah ؒ a dit : « Le devancement de la rétribution ultérieure sur celle immédiate est la situation des savants. Ainsi donc, quiconque est comme cela, alors c'est un savant. Et quiconque devance ce qui est immédiat à ce qui est ultérieur, alors ce n'est pas un savant. »

¹ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/151).

² *Rûh Al Ma'ânî* (10/326).

³ *Jâmi' Al Bayân* (19/629).

⁴ *Nazm Ad-Durar* (14/358).

Al Alûsî ؒ a dit : « **Et ceux à qui la science avait été attribuée dirent :** » C'est-à-dire : Ceux qui connaissaient comme il convient les situations de ce bas monde et celles de l'au-delà. [...] Ces gens n'ont pas été décrits comme voulant la rétribution de l'au-delà pour rappeler que la science des situations de ces deux mondes implique inévitablement de se détourner du premier pour se tourner vers l'autre. De même, le souhait [de ce bas monde] de la part de ceux qui le souhaitent n'est dû qu'à leur manque de science des situations de ces deux mondes comme il devrait. »¹

Ibn 'Âchûr ؒ a dit : « **Ceux à qui la science avait été attribuée.** » Ces gens-là n'appellent pas ni n'invoquent le malheur sur ceux qui veulent la vie d'ici-bas. En effet, dans une situation d'exhortation, il convient de s'adresser aux gens avec douceur pour que ceci soit une plus grande aide dans l'exhortation. Toutefois, ils s'étonnent de l'attachement des âmes de ces personnes-là à la parure de ce bas monde et leur réjouissance devant la situation de Coré sans se soucier de la rétribution d'Allah. Pourtant, ces personnes peuvent obtenir cette rétribution en se tournant vers l'œuvre dans la religion et en accomplissant des œuvres bénéfiques. En effet, au fond d'elles-mêmes, elles savent que Coré ne se pare pas de qualités ni de vertus religieuses. »²

1514- Verset 81 : « Nous fîmes donc [en sorte] que la terre l'engloutisse, lui et sa demeure. » Cheikh Sa'dî ؒ a dit : « Sa rétribution fut en fonction de son œuvre même. En effet, tout comme il a été hautain vis-à-vis des serviteurs d'Allah, alors Allah l'a fait descendre au plus bas des bas-fonds : lui et tout ce par quoi il a été leurré, que ce soit : sa demeure, ses meubles, ses biens, etc. »³

1515- Verset 83 : « Cette Demeure dernière, Nous la réservons à ceux qui ne veulent pas la hautaineté sur la Terre ni la corruption. Et l'issue finale est pour les pieux ! » Ibn Taymiyyah ؒ a dit : « La sourate : Le Récit (n°28) a commencé et s'est ouverte par l'affaire de Pharaon et la mention de sa haute position à la surface de la Terre à travers son pouvoir, sa noblesse et son autorité. Ensuite, à la fin de la sourate, Allah a mentionné Coré et ce qui lui a été attribué comme biens. Puis, Il a mentionné l'issue finale de ce pouvoir. Enfin, Il a mentionné l'issue finale de l'argent et de ces biens. C'est pourquoi, Allah ﷻ a conclu en disant : **« Cette Demeure dernière, Nous la réservons à ceux qui ne veulent pas la hautaineté sur la Terre ni la corruption. »** Comme fut la situation de Pharaon et de Coré. »⁴



¹ *Rûḥ Al Ma'ânî* (10/327).

² *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (20/184).

³ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

⁴ *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafsîr* (5/90).

29- L'Araignée (*Al 'Ankabût*)

1516- Verset 2 : « Les gens pensent-ils qu'on les laissera dire : « Nous avons cru ! » Et ils ne seront pas éprouvés ? »

Al Baghawî ؒ a dit : « **« Les gens pensent-ils qu' »** Ils seront laissés sans être testés ni éprouvés ? **« On les laissera dire : »** C'est-à-dire : Ils diront : **« Nous avons cru ! » Et ils ne seront pas éprouvés »** C'est-à-dire : Ils ne seront pas éprouvés dans leurs biens et leurs personnes. Certes, non. Plutôt, Nous allons les éprouver pour distinguer le sincère de l'hypocrite, le véridique du menteur, etc. »¹

Ibn Juzayy ؒ a dit : « Ce verset a été révélé concernant un groupe de croyants qui étaient faibles à La Mecque. Les infidèles Quraychites leur causaient du tort et les torturaient à cause de leur Islam, alors leurs poitrines furent affligées par ceci. Allah les réconforta donc avec ce verset, Il les exhorta et les informa que cela était un test pour qu'ils enferment leurs personnes dans la patience sur le tort subi et la fermeté dans la foi. Ainsi donc, Allah leur fit connaître que ceci était Sa conduite envers Ses serviteurs, à savoir : [Parfois] Il fait que les infidèles dominent les croyants pour les éprouver par cela et pour distinguer le véridique dans sa foi par rapport au menteur. Toutefois, dans ce verset, l'expression est générale. Ainsi donc, Son jugement est général et concerne chaque personne qui est touchée par une épreuve, que ce soit : une désobéissance, ou un préjudice dans sa personne ou ses biens, ou autre que cela. »²

1517- Verset 3 : « Assurément, Nous avons éprouvé ceux [qui ont vécu] avant eux pour qu'Allah connaisse vraiment ceux qui étaient véridiques et pour qu'Il connaisse vraiment les menteurs. »

Al Baghawî ؒ a dit : « Allah est déjà Connaisseur d'eux avant l'épreuve. En fait, la signification du verset est : Pour qu'Allah fasse apparaître les véridiques des menteurs. »³

Al Alûsî ؒ a dit : « Le sens voulu de : **« Ceux avant eux »** désigne les croyants qui ont suivi les Prophètes (paix sur eux) qui ont été touchés par diverses sortes d'épreuves et de tribulations. Toutefois, ils ont patienté et *ils ont mordu à leur religion avec les molaires*⁴ en s'y accrochant, comme Allah ؒ a dit : **« Et combien de Prophètes ont combattu, en compagnie de beaucoup de disciples, ceux-ci**

¹ *Ma'âlim At-Tanzîl* (3/461).

² *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/154).

³ *Ma'âlim At-Tanzîl* (3/462).

⁴ Cette parole est une référence au hadith n°28 des « *Quarante Hadiths* » de l'Imam Nawawî rapporté par Al 'Irbâd ibn Sâriyah ؒ dans lequel le Messenger d'Allah ﷺ a dit : « *Je vous recommande la crainte [littéralement : la piété] d'Allah, l'écoute et l'obéissance même si c'est un esclave qui vous dirige. En effet, quiconque vivra parmi vous verra de grands désaccords. Attachez-vous donc à ma Tradition et à la tradition des califes orthodoxes bien-guidés. Mordez-y avec les molaires. Et faites attention aux affaires nouvelles car toute innovation est un égarement.* » Rapporté par Abû Dâwud (n°4607), Tirmidhî (n°2676), Ibn Mâjah (n°42) et Ahmad (n°17142). Al Albânî a authentifié ce hadith dans : *Irwâ' Al Ghalîl* (n°2455).

ne fléchirent pas à cause de ce qui les atteignit dans le sentier d'Allah. Ils ne faiblirent pas et ils ne cédèrent point.) (La Famille d'Imrân, 3 : 146). »¹

1518- Verset 5 : «Quiconque espère la rencontre d'Allah, alors certes le terme d'Allah va certainement venir. Et Il est l'Oyant, l'Omniscient.» Ibn Juzayy رحمه الله a dit : « La signification de ce verset est : Quiconque espère la rétribution d'Allah, qu'il patiente donc ici-bas sur la lutte dans Son obéissance jusqu'à ce qu'il Le rencontre et qu'Il le rétribue pour cela. En effet, la rencontre d'Allah est proche. »²

1519- Verset 7 : «Et ceux qui ont cru et ont accompli les œuvres vertueuses, certainement Nous leur expierons leurs mauvaises actions et certainement Nous les rétribuerons du meilleur pour ce qu'ils oeuvraient.» Al Baghawî رحمه الله a dit : « C'est-à-dire : Pour leurs meilleures œuvres qui est l'obéissance à Allah. Il a été dit : Nous leur donnerons plus et mieux [dans l'au-delà] que ce qu'ils ont œuvré [ici-bas]. »³

1520- Versets 8 – 9 : «« Et si tous les deux s'efforcent à ce que tu M'associes ce dont tu n'as aucune science, ne leur obéis donc pas. » Vers Moi est votre retour, alors Je vous informerai de ce que vous oeuvriez. Et ceux qui auront cru et auront accompli les œuvres vertueuses, certainement Nous les ferons entrer parmi les vertueux.» Ibn 'Âchûr رحمه الله a dit : « Ce verset contient une fine subtilité au regard de la situation mentionnée. Lorsque le croyant fut ordonné de désobéir à ses parents au cas où ils lui ordonneraient d'associer [des partenaires] à Allah, alors ceci a provoqué un vide et une séparation entre eux et lui. Allah a donc voulu le récompenser pour la solitude de cette séparation en le plaçant en compagnie des vertueux pour qu'il se familiarise avec eux [et que le vide soit comblé]. »⁴

1521- Verset 10 : «Et, parmi les gens, il en est qui disent : « Nous avons cru en Allah. » Et lorsqu'un tort lui est causé dans le sentier d'Allah, il établit l'épreuve des hommes comme le châtiment d'Allah.» Al Baghawî رحمه الله a dit : « C'est-à-dire : Cette personne a subi du tort de la part de gens, alors elle a considéré leur châtiment [ici-bas] comme le châtiment d'Allah dans l'au-delà. C'est-à-dire : Elle fut impatiente face au tort des gens et ne patienta pas, alors elle leur a obéi comme quelqu'un qui craint le châtiment d'Allah Lui obéit. »⁵

1522- Verset 13 : «Et, certainement, ils porteront leurs fardeaux et d'autres fardeaux en plus de leurs propres fardeaux.» Ibn Kathîr رحمه الله a dit : « Ceci est une information des prédicateurs à l'impiété et à l'égarement. Au Jour de la Résurrection, ils porteront leurs propres fardeaux et les fardeaux qui furent les causes par lesquelles ils ont égaré les gens, sans que cela diminue en quoi que ce soit les fardeaux de ces gens. »⁶

¹ *Rûh Al Ma'ânî* (10/340).

² *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/155).

³ *Ma'âlim At-Tanzîl* (3/463).

⁴ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (20/215).

⁵ *Ma'âlim At-Tanzîl* (3/464).

⁶ *Tafsîr Al Qu'rân Al 'Azîm* (3/392).

1523- Verset 14 : « Et, assurément, Nous avons envoyé Noé vers son peuple. Il demeura donc parmi eux mille années moins cinquante ans. Alors, le déluge les emporta pendant qu'ils étaient injustes [littéralement : et ils sont injustes]. »

Ibn Kathîr ؓ a dit : « Ô Muḥammad ! Ne sois donc pas affligé pour quiconque parmi ton peuple a mécru en toi et ne t'attriste pas pour eux. En effet, Allah guide qui Il souhaite et Il égare qui Il souhaite. L'ordre est dans Sa main et les affaires Lui reviennent. »¹

Al Alûsî ؓ a dit : « La subtilité dans le choix de l'année (*As-Sanah*) est qu'avant tout elle désigne la difficulté et la sécheresse à la différence de l'an (*Al 'Âm*). Ainsi donc, le choix de l'année fut plus approprié pour le moment de l'appel au cours duquel Noé ؑ souffrit de ce que son peuple l'avait fait souffrir. »²

1524- Verset 15 : « Nous le sauvâmes donc ainsi que les gens de l'Arche. Et Nous en fîmes un signe pour les mondes. » Ibn 'Âchûr ؓ a dit : « Un signe parce que celui qui n'a pas vu les restes de l'Arche de Noé peut observer les bateaux et les navires. Ainsi donc, il peut se rappeler l'Arche de Noé et comment fut sa construction par révélation d'Allah pour sauver Noé ؑ et quiconque Allah souhaita sauver. De même, les habitants de là où l'Arche se situe sont informés de son histoire et leurs nouvelles se transmettent de génération en génération et ainsi son histoire est ininterrompue. »³

1525- Verset 17 : « En fait, vous adorez en dehors d'Allah des idoles et vous forgez un mensonge. » Al Biqâ'î ؓ a dit : « Abraham ؑ a dit : « Des idoles » C'est une indication de leur division en raison de la multitude des choses adorées. En effet, la multitude implique la division et il n'y a aucun bien dans la division. »⁴

1526- Verset 17 : « Recherchez donc auprès d'Allah la subsistance, adorez-Le et remerciez-Le ! C'est vers Lui que vous serez ramenés. » Al Biqâ'î ؓ a dit : « Recherchez donc (*Fabtaghû*) ». Ici, Allah a employé une formulation avec le schème verbal : « *Ifta'âla* » qui induit d'effectuer un effort pour cela. En effet, Son habitude a voulu que – le plus souvent – Il n'attribue quoi que ce soit au serviteur qu'au prix d'un labeur et d'un effort : soit par l'adoration et la confiance ; soit par l'effort apparent dans l'entreprise des causes mondaines, comme le Messager d'Allah ﷺ a dit : « La personne sagace est celle qui abaisse sa personne et œuvre en vue de ce qu'il y a après la mort tandis que la personne incapable est celle dont son âme suit sa passion et elle nourrit de vains espoirs sur Allah. »⁵. »⁶

1527- Verset 20 : « Dis : « Parcourez la Terre et regardez donc comment Il a commencé la création. Ensuite, [comment] Allah crée la génération

¹ *Tafsîr Al Qu'rân Al 'Azîm* (3/393).

² *Rûḥ Al Ma'ânî* (10/348).

³ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (20/223).

⁴ *Nazm Ad-Durar* (14/410).

⁵ Muslim (n°2822), Tirmidhî (n°2459), Ibn Mâjah (n°4260) et Aḥmad (n°17164).

⁶ *Nazm Ad-Durar* (14/412).

ultime. Certes, Allah est sur toute chose Omnipotent. » Al Qurtubî ؒ a dit : « **Regardez donc comment Il a commencé la création.** » : Malgré leur multitude, la diversité de leurs aspects, la variété de leurs langues, de leurs couleurs et de leurs natures. Regardez donc les habitations des siècles passés, leurs maisons et leurs vestiges. Regardez comment Allah les a détruites pour que vous sachiez à travers cela la perfection de Son Omnipotence. »¹

1528- Verset 21 : « Il châtie qui Il souhaite et Il fait miséricorde à qui Il souhaite. Et c'est vers Lui que vous retournerez. »

Ibn 'Âchûr ؒ a dit : « Allah a commencé par mentionner la punition parce que le discours s'adresse à ceux qui nient la Résurrection, ceux dont leur part dans l'au-delà sera le supplice. »²

Cheikh Sa'dî ؒ a dit : « C'est-à-dire : Vous retournerez vers la Demeure dans laquelle les jugements de Son châtiment et de Sa miséricorde auront cours sur vous. Acquérez donc dans cette Demeure [d'ici-bas] ce qui constituera pour vous des causes de Sa miséricorde, notamment les actes d'obéissance ; et éloignez-vous de ce qui constituera des causes de Son châtiment, notamment les actes de désobéissance. »³

1529- Verset 24 : « Allah le sauva donc du feu. Certes, dans cela, il y a certainement des signes pour des gens qui croient. » Ibn 'Âchûr ؒ a dit : « Allah n'en a pas fait un signe unique. En effet, c'était un signe pour chaque personne de son peuple qui en fut témoin parce que ce signe indiquait l'Omnipotence d'Allah, l'honneur de Son Messager, la confirmation de Sa promesse et le rabaissement de Son ennemi. En effet, toutes les créatures, qu'elles soient imposantes ou insignifiantes, sont assujetties à Sa puissance. »⁴

1530- Verset 25 : « Et Il [Abraham] a dit : « En fait, vous avez pris en dehors d'Allah des idoles en signe d'affection entre vous dans la vie d'ici-bas. Ensuite, au Jour de la Résurrection, les uns les autres se jetteront l'anathème et les uns les autres se maudiront. » »

At-Tabarî ؒ a dit : « Qatâdah a dit : « Chaque affinité (intimité) en ce bas monde deviendra une hostilité (inimitié) au Jour de la Résurrection excepté l'affinité (intimité) des pieux. »⁵

Al Baghawî ؒ a dit : « Les idoles se désavoueront de leurs adorateurs, les leaders se désavoueront des suiveurs et les suiveurs maudiront les leaders. »⁶

1531- Verset 26 : « Lot crut donc en lui. Et il a dit : « Certes, Moi, je suis un migrant vers mon Seigneur. Certes, c'est Lui qui est le Puissant, le Sage. » » Cheikh Sa'dî ؒ a dit : « Allah n'a pas mentionné qu'Il les a détruits par

¹ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (16/352).

² *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (20/232).

³ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

⁴ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (20/235).

⁵ *Jâmi' Al Bayân* (20/25).

⁶ *Ma'âlim At-Tanzîl* (3/467).

un châtement. Plutôt, Il a mentionné que Lot عليه السلام s'est isolé d'eux et a émigré d'eux. [...] Si Allah les avait anéantis par un châtement, Il l'aurait mentionné comme Il a mentionné la destruction des communautés qui L'ont démenti. Cependant, peut être qu'un des secrets de cela réside dans la personnalité d'Abraham عليه السلام. En effet, il était parmi la plus miséricordieuse des créatures, la plus émérite d'entre elles, la plus indulgente parmi elles et la plus sublime qui soit. Il n'a donc pas invoqué contre son peuple comme d'autres [Prophètes et Messagers] ont invoqué contre le leur. [...] Ce qui indique cela est qu'il a interpellé les Anges au sujet de la destruction du peuple de Lot عليه السلام, il a discuté les concernant et les a [même] défendus alors qu'ils n'étaient même pas son propre peuple. Et Allah connaît mieux que quiconque la situation. »¹

1532- Verset 31 : « Et quand Nos Messagers vinrent à Abraham avec la bonne nouvelle, ils [les Anges] dirent : « Certes, nous allons anéantir les habitants de cette cité. Certes, ses habitants étaient des injustes. » » Ibn 'Âchûr رحمته الله a dit : « Parmi la douce bonté d'Allah envers Abraham عليه السلام est qu'Il lui a d'abord annoncé la bonne nouvelle avant de l'informer de l'anéantissement du peuple de Lot parce qu'Il connaissait la mansuétude d'Abraham عليه السلام. »²

1533- Verset 34 : « Certes, Nous allons faire tomber sur les habitants de cette cité un châtement [littéralement : une ignominie] du ciel du fait qu'ils étaient pervers. » Al Qurtubî رحمته الله a dit : « Ibn 'Abbâs رضي الله عنه a dit : « Certes, le peuple de Lot avait des péchés autre que la turpitude. » Notamment : ils se faisaient du tort les uns les autres, ils s'injuriaient et s'insultaient les uns les autres. [...] Les hommes ressemblaient aux femmes dans leurs vêtements et les femmes ressemblaient aux hommes dans leurs vêtements. Ils imposaient des impôts et des taxes à chaque personne qui passait par leur cité. En plus de tout cela, ils associaient à Allah [des divinités]. Ils furent aussi les premiers chez qui apparurent l'homosexualité et le lesbianisme. »³

1534- Verset 35 : « Et, assurément, Nous y avons laissé un signe évident pour des gens qui raisonnent. » At-Tabarî رحمته الله a dit : « C'est-à-dire : Assurément, Nous avons fait perdurer parmi Nos agissements envers eux **« Un signe »** C'est-à-dire : Une leçon à tirer, une preuve évidente, une exhortation, etc. **« Pour des gens qui raisonnent »** Sur les preuves d'Allah et qui réfléchissent sur Ses exhortations. »⁴

1535- Verset 36 : « Et ne soyez pas, à la surface de la Terre, des semeurs de corruption. » Al Qurtubî رحمته الله a dit : « C'est-à-dire : Ne mécroyez pas et ne soyez pas ingrats. En effet, ceci est la base de toute corruption. En arabe, le verbe : « *Athâ* » signifie : provoquer une immense corruption. »⁵

¹ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân.*

² *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (20/242).

³ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (13/342).

⁴ *Jâmi' Al Bayân* (20/33).

⁵ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (16/361).

1536- Verset 38 : « Et le Diable (Satan) leur a enjolivé leurs œuvres ; il leur a donc obstrué le sentier [d'Allah]. [Pourtant] Ils faisaient preuve de clairvoyance. »

Al Qurtubî ؒ a dit : « Ils connaissaient la vérité et la distinguaient du faux en raison de la manifestation des preuves évidentes. Al Farrâ' a dit : « Ils étaient doués de raison et dotés de clairvoyance mais leur clairvoyance ne leur pas a été bénéfique. »¹

Ibn Juzay ؒ a dit : « En guise de signification, il a été dit : Ils possédaient une clairvoyance dans leur mécréance et ils admiraient cela. Il a aussi été dit : Ils avaient de la clairvoyance concernant la foi mais ils mécrurent par entêtement. »²

Al Alûsî ؒ a dit : « **« Et le Diable (Satan) leur a enjolivé »** Par ses insufflations et ses incitations égarantes. **« Leurs œuvres »** Laidés et viles parmi la mécréance et les désobéissances. **« [Pourtant] Ils faisaient preuve de clairvoyance. »** C'est-à-dire : Ils étaient doués de raison qui leur permettait de distinguer entre la vérité et le faux par le biais de déduction et d'observation mais ils furent insouciants et ne méditèrent pas sur les choses. »³

1537- Verset 41 : « L'exemple de ceux qui ont pris en dehors d'Allah des alliés est comme l'exemple de l'araignée qui s'est prise une maison. Et, certes, la plus fragile des maisons est certainement la maison de l'araignée. Si seulement ils savaient ! » Al Qurtubî ؒ a dit : « Al Farrâ' a dit : C'est un exemple qu'Allah a donné pour quiconque a pris en dehors de Lui des divinités qui ne leur profitent pas ni ne leur nuisent. C'est comme la toile [littéralement : la maison] de l'araignée qui ne la protège pas de la chaleur ni du froid. [...] C'est-à-dire : S'ils avaient su que l'adoration des idoles est semblable à prendre comme maison la toile d'une araignée qui ne leur est d'aucune utilité, alors ils n'auraient pas adoré ces idoles. Pourtant, ceci est leur exemple. »⁴

1538- Verset 43 : « Et voici les exemples (les paraboles) que nous citons aux hommes mais ne les comprennent [littéralement : raisonnent] que les savants (Al 'Ālimūn). » Cheikh Sa'dî ؒ a dit : « La cause de ceci est que les exemples (les paraboles) qu'Allah donne dans le Coran concernent des grandes affaires, des hautes requêtes et des sublimes sujets. Les gens de science savent que ces exemples sont plus importants que d'autres parce qu'Allah y a accordé une attention particulière et Il a incité Ses serviteurs à les comprendre et à les méditer. Que ces derniers déploient donc tous leurs efforts en vue de leur connaissance [et compréhension] ! »⁵

1539- Verset 45 : « Récite ce qui est révélé vers toi du Livre et accomplis la prière. » Al Biqâ'î ؒ a dit : « Multiplier la lecture du Coran et sa récitation aug-

¹ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (13/362).

² *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/159).

³ *Rûh Al Ma'ânî* (10/362).

⁴ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (13/363).

⁵ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

mente la clairvoyance concernant son affaire et ouvre les trésors des subtilités de sa science. En effet, le Coran est bien trop généreux et noble pour que son lecteur obtienne son bénéfice dès la première fois. Le Coran est bien trop majestueux et sublime pour lui donner les clés de ses bienfaits et lever le voile concernant ses joyaux et ses nuances uniques dès la première fois. Plutôt, chaque fois que le lecteur lit le Coran et le récite de nouveau, encore et encore, avec méditation, alors il lui confère un trésor parmi ses secrets. Plus le lecteur augmente la lecture du Coran et sa récitation [avec compréhension et méditation], plus celui-ci lui augmente ses lumières brillantes et étincelantes jusqu'à ce que le lecteur réalise de manière catégorique que ses merveilles sont innombrables et ses curiosités sont incommensurables. »¹

1540- Verset 45 : « Et accomplis la prière. Certes, la prière prémunit [littéralement : interdit] de la turpitude et du blâmable. »

Al Qurtubî ؒ a dit : « Il a été rapporté de certains prédécesseurs [vertueux] que lorsque l'un d'entre eux se levait pour prier, il tremblait et son visage devenait blême. On lui demanda la raison de cela, alors il répondit : « Certes, je me tiens debout devant Allah ! Il en est ainsi de plein droit avec les rois du monde, alors comment n'en serait-il pas ainsi avec le Roi des rois ! ? » Une telle prière prémunit obligatoirement de la turpitude et du blâmable. »²

Ibn Juzayy ؒ a dit : « Lorsque le fidèle se recueille dans sa prière, se souvient de la grandeur de Celui devant Lequel il se tient debout et ceci l'amène à se repentir de la turpitude et du blâmable, alors c'est comme si sa prière le prémunissait de cela. »³

1541- Verset 46 : « Et ne discutez [littéralement : polémiquez] avec les Gens du Livre que de la meilleure façon excepté ceux qui ont été injustes parmi eux. Et dites : « Nous avons cru en ce qu'on a fait descendre vers nous et qu'on a fait descendre vers vous. Et notre Dieu et votre Dieu est [un Dieu] Unique et Nous Lui sommes soumis. » » Ibn 'Âchûr ؒ a dit : « La raison de la recommandation de discuter de la meilleure façon avec les Gens du Livre est que les Gens du Livre croient en Allah et ne Lui associent pas d'associés ni de partenaires. Ils sont donc aptes à l'acceptation de l'argumentation et on ne pense pas d'eux qu'ils ont de l'arrogance. De même, les bonnes manières de leur religion et de leur Livre leur ont donné la connaissance de la voie de la discussion. Ainsi donc, il convient de se limiter dans leur discussion à l'explication de l'argument sans faire preuve de sévérité pour se garder de les faire fuir. »⁴

1542- Verset 47 : « Et c'est comme cela que Nous avons fait descendre vers toi Livre [le Coran]. Ceux donc à qui Nous avons donné le Livre y croient. Et, parmi ceux-ci, il y en a qui y croient aussi. Et ne renient Nos versets que les impies. » Ibn 'Âchûr ؒ a dit : « La formulation au présent a été employée pour

¹ *Nazm Ad-Durar* (14/447).

² *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (16/373).

³ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/160).

⁴ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (21/6).

indiquer que le reniement des uns ou la foi des autres se produira dans le futur tout comme le renouvellement de la foi de ceux qui ont déjà cru. C'est-à-dire : La foi de quiconque a cru continuera et le nombre des croyants augmentera de jour en jour. »¹

1543- Verset 49 : « Plutôt, ce sont des versets évidents dans les poitrines de ceux à qui la science a été donnée. Et ne renient Nos versets que les injustes. » Al Qurtubî ؒ a dit : « Al Hasan Al Basrî a dit : « La mémorisation a été donnée à cette communauté. Et, avant, les gens des autres communautés ne lisaient leur Livre qu'en le regardant. S'ils le fermaient, ils ne mémorisaient pas ce qu'il contenait excepté les Prophètes. »²

1544- Verset 51 : « Ne leur suffit-il donc pas que Nous ayons fait descendre sur toi le Livre et qu'il leur soit récité ? Certes, dans cela, il y a certainement une miséricorde et un rappel pour des gens qui croient. »

Ibn Juzay ؒ a dit : « La signification est : Comment peuvent-ils demander un signe alors que le noble Coran est le plus immense des signes et la plus claire des preuves de l'authenticité de la Prophétie ? Pourquoi donc ne se sont-ils pas contentés de lui au lieu de demander d'autres signes !? »³

Ibn 'Uthaymîn ؒ a dit : « Le Livre suffit amplement au détriment de tout autre signe pour quiconque le médite, le comprend, connaît ses significations, tire bénéfice de ses informations et est exhorté par ses histoires. Ceci est largement suffisant au détriment de toute autre chose. Mais, la raison pour laquelle nous ne ressentons pas ces immenses et majestueux versets est que nous ne lisons pas le Coran de sorte à le méditer, tirer les leçons qu'il contient et ainsi être exhorté. En effet, la plupart des musulmans le récitent simplement en guise de bénédiction ! »⁴

1545- Verset 55 : « Le jour où le châtiment les enveloppera d'au-dessus d'eux et de sous leurs pieds. Il [leur] dira : « Goûtez à ce que vous œuvriez ! » » Ibn Kathîr ؒ a dit : « Le Feu les couvrira de tous leurs côtés et ceci est plus grave en termes de châtiment physique. »⁵

1546- Versets 56 – 57 : « Ô Mes serviteurs, ceux qui ont cru ! Certes, Ma Terre est vaste. Adorez-Moi donc vraiment ! Toute âme goûtera la mort. Ensuite, c'est vers Nous que vous serez ramenés. » Al Qurtubî ؒ a dit : « Ici, Allah a mentionné ceci en guise de mépris de ce qui a trait à ce bas monde et par appréhension. C'est comme si certains croyants regardaient l'issue finale de ce qu'ils rencontreraient s'ils quittaient leur patrie, La Mecque, ils mourraient et ils connaîtraient la faim ou ce qui ressemble à cela. Alors, Allah a méprisé l'affaire de ce bas monde, c'est-à-dire : Vous mourrez inévitablement et vous serez rassemblés

¹ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (21/9).

² *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (16/376).

³ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/161).

⁴ *Tafsîr Al Qur'ân Al Karîm*.

⁵ *Tafsîr Al Qu'rân Al 'Azîm* (3/404).

vers Nous. Par conséquent, dépêchez-vous d'obéir à Allah et d'émigrer vers Lui et vers ce que vous devez mettre en pratique. »¹

1547- Verset 58 : « Et ceux qui ont cru et ont accompli les œuvres vertueuses, certainement Nous les installerons au Paradis aux étages sous lequel coulent les ruisseaux pour y demeurer éternellement. Quelle bonne récompense [que celle] de ceux qui œuvrent [en bien]. » Ibn 'Âchûr a dit : « Le but de ce verset est d'alléger le tort que les croyants rencontrent pour la cause d'Allah – même si ce tort conduit à la mort – en comparaison de la grâce d'Allah et Sa rétribution éternelle qui les attendent. »²

1548- Verset 60 : « Et que de bêtes ne portent pas leur [propre] subsistance ! Allah pourvoit (subvient) à elles ainsi qu'à vous. Et Il est l'Oyant, l'Omniscient. »

Al Qurtubî ؒ a dit : « Allah pourvoit (subvient) à elles ainsi qu'à vous. » : Concernant la subsistance, Allah met sur un pied d'égalité entre l'avidé et celui qui place sa confiance en Lui, entre le désireux et celui qui se contente, entre le démuni et celui qui est incapable, etc. jusqu'à ce que celui qui s'efforce ne se leurre pas qu'il est gratifié et pourvu par son labeur ni que l'incapable ne s' imagine pas qu'il est privé et dépourvu par son incapacité. »³

Ibn Juzayy ؒ a dit : « C'est-à-dire : Combien de bêtes faibles ne sont pas capables de porter leur subsistance et subvenir à leurs besoin. Cependant, Allah les pourvoit malgré leur faiblesse. Le but de ce verset est de renforcer les cœurs des croyants lorsqu'ils ont peur de la pauvreté et de la faim au moment de leur émigration vers d'autres pays. C'est-à-dire : Tout comme Allah subvient à des animaux faibles, de même Il subviendra à vos besoins lorsque vous aurez émigré de votre pays. »⁴

1549- Verset 64 : « Et cette vie d'ici-bas n'est qu'amusement et jeu. Et certes, la Demeure de l'au-delà est vraiment la vraie vie. Si seulement ils savaient ! »

Al Qurtubî ؒ a dit : « C'est-à-dire : Ce bas monde est une chose avec laquelle on s'amuse et on joue. C'est-à-dire : Tout ce qu'Allah a donné aux riches en ce bas monde est voué à disparaître et à s'évanouir comme un jeu qui n'a ni réalité ni fixité. Certains sages ont dit : « Si ce bas monde est resté pour toi, [sache qu'] il ne restera [même] pas pour lui-même. »⁵

Ibn 'Âchûr ؒ a dit : « Ici, Allah a employé un pronom démonstratif : « Cette (Hâdhihi) vie d'ici-bas » pour désigner la vie d'ici-bas. Ceci vise à montrer son insignifiance et son mépris. »⁶

¹ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'an* (16/382).

² *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (21/23).

³ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'an* (16/385).

⁴ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/162).

⁵ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'an* (16/387).

⁶ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (21/23).

1550- Verset 65 : «Et lorsqu'ils montent dans l'embarcation, ils invoquent Allah en étant sincères pour Lui dans le culte. Et quand donc Il les a sauvés [des dangers de la mer en les ramenant] vers la terre ferme, voilà qu'ils associent [de nouveau à Lui].» Ibn 'Âchûr ؓ a dit : « Ceci parce que leurs voyages sur terre n'étaient pas soumis à la peur qui imprègne tous les voyages. En effet, ils voyageaient en caravanes, en ayant leurs armes avec eux, et ils empruntaient des chemins qui leur étaient familiers. Ils n'étaient donc pas sujets à une peur générale comme pour leurs voyages en mer. Ces voyages en mer les terrifiaient par la terreur de la mer et rien ne pouvait repousser d'eux si quoi que ce soit arrivait : ni la multitude de leur nombre ni la force de leur équipement. Ils suppliaient donc Allah en demandant le salut et, à ce moment-là, peut-être ils n'invoquaient plus leurs idoles ni leurs statues. »¹

1551- Verset 67 : «Ne voient-ils pas que certes Nous avons fait un Sanctuaire sûr [La Mecque] alors qu'on enlève les gens [tout] autour d'eux ? Croient-ils donc au Faux et nient-ils le bienfait d'Allah ?» Al Qurtubî ؓ a dit : « C'est-à-dire : Je leur ai établi un Sanctuaire sacré sûr. Ils y étaient à l'abri de la captivité, des raids et du meurtre. Allah les a sauvés sur la Terre tout comme Il les a sauvés en mer. Ils commencèrent donc à associer [des divinités] à Allah sur la Terre sans en associer à Lui en mer. Ceci est étonnant face à la contradiction de leurs situations. »²

1552- Verset 69 : «Et ceux qui se sont efforcés (ont lutté) dans Notre voie, alors certainement Nous les guiderons dans / sur / vers Nos sentiers. Et, certes, Allah est vraiment avec les bienfaisants.»

Al Khatîb Al Baghdâdî ؓ a dit : « 'Abbâs ibn Aḥmad a dit : « Ceux qui œuvrent selon ce qu'ils connaissent, alors Nous les guiderons vers ce qu'ils ne connaissent pas. »

Al Qurtubî ؓ a dit : « Abû Sulaymân Ad-Dârânî a dit : « Dans ce verset, l'effort ou la lutte (*Al Jihâd*) n'est pas uniquement le combat (*Al Qitâl*) contre les impies. Plutôt, c'est le secours de la religion, la réfutation des négateurs, l'éradication des injustes, l'injonction du convenable, l'interdiction du blâmable, etc. Notamment, parmi cela, il y a la lutte contre l'âme dans l'obéissance à Allah. Ceci est la lutte la plus grande. »³

Ibn Al Qayyim ؓ a dit : « Allah a lié la bonne direction (*Al Hidâyah*) à la lutte (*Al Jihâd*). Ainsi donc, les personnes les plus complètes en bonne direction sont celles qui luttent le plus. La lutte la plus obligatoire est la lutte contre l'âme (*Jihâd An-Nafs*), la lutte contre la passion (*Jihâd Al Hawâ*), la lutte contre Satan (*Jihâd Ach-Chaytân*) et la lutte contre ce bas monde (*Jihâd Ad-Dunyâ*). Quiconque donc lutte en Allah contre ces quatre choses-là, alors Allah le guide vers les sentiers

¹ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (21/32).

² *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (16/389).

³ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (16/390).

de Sa satisfaction qui mènent à Son Paradis. Et quiconque délaisse la lutte, alors il perd en bonne direction en fonction de qu'il a abandonné comme lutte. »¹



30- Les Byzantins (*Ar-Rûm*)

1553- Versets 4 – 5 : **«Et, ce jour-là, les croyants se réjouiront du secours d'Allah.»** Ibn Juzayy ؓ a dit : « Les croyants se réjouissent du secours [et de la victoire] des Byzantins sur les Perses parce que les Byzantins étaient parmi les Gens du Livre et donc ils étaient plus proches de l'Islam. À l'inverse, les infidèles de Quraych se réjouissent du secours [et de la victoire] des Perses sur les Byzantins parce que les Perses n'étaient pas parmi les Gens du Livre et donc ils étaient plus proches des infidèles de Quraych. »²

1554- Verset 6 : **«[Voici] La promesse d'Allah. Allah ne manque jamais à Sa promesse mais la plupart des gens ne savent pas.»** Ibn 'Âchûr ؓ a dit : « L'annexion de la promesse à Allah est une indication que c'est une promesse qui se réalisera inévitablement parce que c'est une promesse du Véridique, du Capable, du Riche et il n'y a aucune raison qu'Il la viole. »³

1555- Verset 7 : **«Ils connaissent un aspect apparent de la vie d'ici-bas et ils sont inattentifs (insouciant) à l'au-delà.»**

Al Biqâ'î ؓ a dit : « Al Hasan Al Baṣrî a dit : « Certes, l'un d'eux peut toucher un dirham avec le bout de son ongle et se souvenir de son poids sans se tromper et dans le même temps il ne sait pas bien prier. » Il existe de nombreux exemples de cela. En effet, il y a des gens qui sont grands aux yeux des gens de ce bas monde alors qu'ils sont insignifiants auprès d'Allah. C'est pourquoi, Il les a méprisés parce qu'ils n'ont pas fait plus qu'être égaux avec des animaux dans leur perception de ce qui leur était bénéfique. Ce bas monde attire les gens par diverses astuces et divers types de tromperie. »⁴

Ach-Chanqirî ؓ a dit : « Il incombe à tout musulman de souvent méditer ce verset d'une profonde méditation et d'expliquer ce qu'il contient à toute personne dont il est capable de pouvoir l'expliquer. En effet, à la fin des temps, parmi les plus grandes épreuves et tentations par lesquelles les musulmans de faible raison seront éprouvés, il y aura la haute maîtrise des Francs [les Occidentaux] dans les réalisations mondaines avec dans le même temps l'impuissance des Musulmans à leur égard. Ainsi donc, ils penseront que quiconque est capable de ces réalisations sera sur la vérité et celui qui en est incapable ne sera pas sur la vérité. Ceci est de « l'ignorance crasse ». Dans ce verset, il y a donc une clarification de cette tenta-

¹ *Badâ'i At-Tafsîr; Tafsîr Al Qayyim.*

² *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/164).

³ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (21/48).

⁴ *Nazm Ad-Durar* (15/44).

tion et une relativisation de son affaire. Par conséquent, gloire à Allah, le Sage, le Bien Informé de ce qu'Il a enseigné et dont l'enseignement est le meilleur. »¹

1556- Verset 9 : « Ce n'est pas Allah qui leur faisait de l'injustice mais ils se faisaient de l'injustice envers eux-mêmes. »

Al Biqâ'î ؒ a dit : « **Ils se faisaient de l'injustice envers eux-mêmes** » C'est-à-dire : Ils renouvellent l'injustice qu'ils se font à eux-mêmes en tombant dans ce qui leur est préjudiciable au lieu d'acquérir ce qui leur est bénéfique. Ceci parce qu'ils ne considèrent pas les choses par leur raison dont Nous les avons pourtant pourvus pour qu'ils s'illuminent et se guident grâce à elles et qu'ainsi ils distinguent la vérité du faux. Malheureusement, ils n'acceptent pas les guides même s'ils leur découvrent le voile qui les recouvre. Ils ne reviennent pas de l'égarement quand bien même ils y sont contraints par des signes éblouissants. Plutôt, c'est le contraire qui se produit : ils passent de l'insouciance à l'arrogance en étant entêtés. »²

Ibn 'Âchûr ؒ a dit : « Leur injustice envers eux-mêmes a été exprimée par une formulation à l'inaccompli (*Al Mudâri*) pour indiquer la perduration de leur injustice et sa répétition. Mais, malgré cela, Allah leur a accordé un répit. Cependant, ils n'ont pas cessé ni renoncé à leur injustice jusqu'à ce qu'Il les saisisse. »³

1557- Verset 15 : « Quant à ceux qui auront cru et [auront] accompli les œuvres vertueuses, alors ils seront dans un verger dans lequel ils se réjouissent. »

Al Qurtubî ؒ a dit : « **Ils se réjouissent** » : L'effet de la félicité se manifestera sur eux. **« Dans un verger dans lequel ils se réjouissent »** Yahyâ ibn Abî Kathîr a dit : « Ce sera l'écoute au Paradis. » Al Awzâ'î a dit la même chose. En effet, il a dit : « Lorsque les gens du Paradis commenceront à écouter, il ne restera pas un arbre au Paradis qui ne proclamera pas la glorification d'Allah et Sa sanctification. »⁴

1558- Verset 19 : « Il fait sortir le vivant du mort et Il fait sortir le mort du vivant. Et Il redonne la vie à la terre après sa mort. » Ibn Kathîr ؒ a dit : « Allah mentionne Sa création des choses et de leurs contraires pour indiquer que Sa création émane de la perfection de Son Omnipotence. Parmi cela, Il fait sortir la plante de la graine et [Il fait sortir] la graine de la plante. Il fait sortir l'œuf de la poule et [Il fait sortir] la poule de l'œuf. Il fait sortir l'Homme du sperme et [Il fait sortir] le sperme de l'homme. Il fait sortir le croyant du mécréant et [Il fait sortir] le mécréant du croyant. Etc. »⁵

1559- Verset 21 : « Et, parmi Ses signes, Il a créé de vous, pour vous, des épouses pour que vous cohabitiez en sérénité avec elles et Il a mis entre vous une affection et une miséricorde. Certes, dans cela, il y a des signes pour des gens qui réfléchissent. »

¹ *Adwâ' Al Bayân.*

² *Nazm Ad-Durar* (15/52).

³ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (21/58).

⁴ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (16/406).

⁵ *Tafsîr Al Qur'ân Al 'Azîm.*

Al Baghawî ؒ a dit : « Il a établi de l'affection et de la miséricorde entre les époux. Ils ont de l'affection mutuelle et se font mutuellement miséricorde et rien n'est plus cher à l'un des deux que l'autre. Pourtant, il n'y a aucune parenté entre eux deux ! **« Certes, dans cela, il y a des signes pour des gens qui réfléchissent »** Sur la grandeur d'Allah et Son Omnipotence. »¹

Quiconque réfléchit profondément sur les expressions du Coran et ses significations observera que le terme : « Cohabiter (*SaKaNa*) » revêt une subtile nuance et un fin secret vers lequel le Coran a orienté la relation conjugale entre l'homme et la femme. En effet, ce terme ne désigne pas seulement une simple cohabitation avec quelqu'un mais plutôt une cohabitation dans une optique de sérénité (*As-Sakînah*) et de tranquillité (*At-Tu'manînah*). C'est pourquoi, le but principal de la femme – après le droit d'Allah – est d'apprendre comment elle peut apporter cette « cohabitation sereine » à son mari et sa famille.²

1560- Verset 22 : « Et, parmi Ses signes, la création des cieux et de la Terre et la diversité (la variété) de vos idiomes et de vos couleurs. Certes, dans cela, il y a des signes pour les savants. » Al Qurtubî ؒ a dit : « **« Et la diversité (la variété) de vos idiomes et de vos couleurs. »** La langue est dans la bouche et il s'y trouve la diversité des langues : l'arabe, le turc, le latin, etc. Quant à la variété des couleurs, elle est dans les formes et les images : blanc, noir, rouge, etc. En effet, juste en regardant quelqu'un, on peut faire la distinction entre lui et quiconque autre. Ces choses-là ne sont pas l'œuvre du sperme ni celle des parents. Il doit obligatoirement y avoir un Créateur. Sache donc que ce Créateur est Allah. Ceci est la preuve la plus claire de l'existence de Celui qui agence et crée chaque fois de nouvelles choses. L'ensemble des habitants de la Terre, plutôt tous les habitants de ce bas monde depuis qu'Allah a créé Adam ؑ jusqu'à la venue de l'Heure, chacun a deux yeux, deux sourcils, un nez, un front, une bouche et deux joues. Pourtant, aucun

¹ *Ma'âlim At-Tanzîl* (3/491).

² Je me rappelle avoir entendu cheikh Ibn 'Uthaymîn ؒ être interrogé sur un des plus grands bienfaits dont il avait été gratifié au cours de sa vie. Il avait plus ou moins répondu : « La cohabitation sereine apportée par Oumm 'AbdiLlah dans ma vie conjugale et familiale. » En effet, durant toute sa vie, il put se consacrer à la recherche de la science et son apprentissage mais aussi son enseignement et sa diffusion. Oumm 'AbdiLlah donna elle-même comme conseil à toute épouse, surtout d'étudiant ou de prédicateur, de mettre son époux dans les meilleures conditions et dispositions pour qu'il puisse se consacrer à la recherche de la science et s'acquitter de son devoir de prédication avec tout ce qui en découle. Pour plus de détails, voir : Interview d'Oum 'AbdiLlah par Mahâ bint Husayn Ach-Chammârî publiée dans le n°45 du magazine : « *Al Mutamayyizah* » (1427 AH). Cette gratitude et reconnaissance exprimées par cheikh Ibn 'Uthaymîn correspond ni plus ni moins à celles déjà exprimées par notre Messenger ؐ lorsqu'il mentionna à 'Aïcha ؓ son épouse Khadîjah ؓ : « *Certes, elle était comme ceci et comme cela, et c'est d'elle que j'ai eu mes enfants.* » Al Bukhârî (n°3818) et Muslim (n°2435). Ici donc, à travers ces lignes, je tiens à exprimer ma gratitude et ma reconnaissance à Oum Ilyès pour ce qu'elle est et représente dans ma vie et tout ce qu'elle m'a apporté durant ces années de cohabitation conjugale, familiale et sentimentale. Qu'Allah l'élève au *Jannat Al Firdaws* avec toute sa descendance en compagnie des Prophètes, des véridiques, des martyrs et des vertueux. *Amîn Yâ Rabba Al 'Âlamîn.*

parmi eux ne ressemble à un autre. Plutôt, on parvient [toujours] à différencier chacun l'un de l'autre que ce soit par un trait distinctif, un aspect significatif, une parole précise – de manière apparente ou cachée – qui est manifeste au moment de la réflexion profonde. Chaque visage de chacun d'eux a sa propre essence intrinsèque et leur aspect ne ressemble à aucun autre. »¹

1561- Verset 23 : « Et, parmi Ses signes, votre sommeil la nuit et le jour, et [aussi] votre recherche de Sa grâce. Certes, dans cela, il y a des signes pour des gens qui écoutent [avec attention et acceptation]. » Al Alûsî ؒ a dit : « La combinaison de la grâce et de la recherche indique que le serviteur ne doit pas considérer la subsistance comme le fruit de son effort et de son habileté. Plutôt, il doit considérer et regarder tout ceci comme étant la grâce [qui émane] de son Seigneur. »²

1562- Verset 24 : « Et, parmi Ses signes, Il vous montre l'éclair avec crainte [de la foudre] et espoir [de la pluie], et Il fait descendre du ciel une eau grâce à laquelle Il redonne vie à la terre après sa mort. Certes, dans cela, il y a des signes pour des gens qui raisonnent [et déduisent la réalité de la Résurrection]. » Ibn 'Âchûr ؒ a dit : « Tirer bénéfice de ces versets a été attribué à ceux qui ont été décrits comme étant doués de raison. Ceci parce que la raison saine qui n'est pas entachée par les tares de l'obstination et de l'arrogance suffit [amplement et largement] pour comprendre les preuves et les règles qui sont contenues dans ces choses qui ont été mentionnées. »³

1563- Verset 27 : « Et Il [Allah] est Celui qui commence la création, ensuite Il la recommence et cela Lui est plus facile. Et Il a la transcendance absolue [littéralement : l'exemple le plus haut] dans les cieux et sur la Terre. Et Il est le Tout-Puissant, le Sage. » Ibn 'Âchûr ؒ a dit : « Allah nous informe qu' : « Il a la transcendance absolue » Parmi cela, il y a : Sa puissance et Sa sagesse. Ici, ces deux attributs ont spécifiquement été mentionnés parce qu'ils sont les deux attributs dont les traces apparaissent dans le dessein de ce qui est discuté ici qui est : le début de la création et son recommencement. La puissance (*Al 'Izzah*) implique la richesse absolue et donc elle implique l'Omnipotence (*Al Qudrah*) tandis que la sagesse (*Al Hikmah*) implique la généralité et la globalité de la science (*Al 'Ilm*). »⁴

1564- Verset 28 : « C'est comme cela que Nous détaillons Nos signes (Nos versets) pour des gens qui raisonnent. » Ibn 'Âchûr ؒ a dit : « Les personnes qui raisonnent sont celles qui sont exemptes d'arrogance et d'opposition. Elles sont celles qui recherchent la vérité et les réalités [des choses] grâce à leur raison profuse. Ainsi donc, la certitude des croyants augmente tandis que les insouciantes et ceux qui peuvent être influencés par les égarements des polythéistes sont à l'abri. Ensuite, les affaires se révèlent grâce à de telles preuves évidentes. [...] Dans

¹ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'an* (16/413).

² *Rûh Al Ma'ânî* (11/33).

³ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (21/79).

⁴ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (21/84).

ceci, il y a une allusion à ceux qui sont obstinés dans leur polythéisme que ce ne sont pas des gens doués de raison et ils ne font pas partie de ceux qui tirent bénéfice des signes et des versets. »¹

1565- Verset 30 : «Dirige donc tout ton être [littéralement : ton visage] pour la Religion en vouant un culte exclusif [à Allah]. Telle est la disposition naturelle d'Allah [c'est-à-dire : l'Islam] sur laquelle Il a naturellement prédisposé les hommes. Nul changement à la création d'Allah ! Voilà la religion de la rectitude mais la plupart des gens ne savent pas.» Ibn 'Âchûr رحمہ اللہ a dit : « Allah a décrit l'Islam comme étant Sa disposition naturelle (*FitratuLlah*). Ceci signifie que la base de la croyance de l'Islam est basée sur la disposition naturelle rationnelle et ses législations et ses branches se basent aussi sur des affaires en accord avec celle-ci. C'est-à-dire : Elles ont cours en accord avec ce que la raison perçoit et témoigne ou ce qui constitue un intérêt n'infirme pas cette disposition naturelle. »²

1566- Versets 31 – 32 : «Revenez repentants vers Lui, craignez-Le, accomplissez la prière et ne soyez pas parmi les polythéistes (les associateurs), parmi ceux qui ont divisé leur religion et ont été des sectes, chaque parti se réjouissant de ce qu'il détenait.» Ibn 'Âchûr رحمہ اللہ a dit : « Lorsqu'ils diffèrent dans des affaires religieuses, c'est-à-dire : une différence qui implique une différence d'effort d'interprétation (*Ikhtilâf Al Ijtihâd*), ou s'ils diffèrent dans les opinions et les politiques en raison d'une différence de coutumes, alors qu'ils prennent garde à ce que cette différence ne les conduise pas à devenir des sectes hostiles et divisées. »³

1567- Verset 33 : «Et lorsqu'un mal [littéralement : un préjudice] touche les hommes, ils invoquent leur Seigneur en revenant repentants à Lui. Ensuite, lorsqu'Il leur fait goûter de Sa part une miséricorde, voilà qu'une partie parmi eux associent à leur Seigneur.» Al Qurtubî رحمہ اللہ a dit : « C'est-à-dire : Lorsque ces impies sont touchés par un mal, que ce soit une maladie ou une difficulté, alors ils invoquent leur Seigneur. C'est-à-dire : Ils recherchent Son secours pour leur ôter ce qui leur est tombé dessus en se tournant vers Lui Seul en dehors des idoles et des statues. Ceci parce qu'ils savent qu'il n'y a pas d'autre soulagement pour cette épreuve. «Ensuite, lorsqu'Il leur fait goûter de Sa part une miséricorde» C'est-à-dire : La préservation et le bienfait. «Voilà qu'une partie parmi eux associent à leur Seigneur.» C'est-à-dire : Ils associent d'autres à Lui dans l'adoration. »⁴

1568- Verset 36 : «Et lorsqu'un malheur [littéralement : un méfait] les atteint du fait de ce que leurs mains ont avancé, voilà qu'ils désespèrent.»

Al Biqâ'î رحمہ اللہ a dit : « Dès lors où les malheurs ont été causés par les péchés, alors Allah a dit – en les alertant sur cela et en réprouvant leur désespoir – qu'ils

¹ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (21/87).

² *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (21/91).

³ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (21/96).

⁴ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (16/433).

ne reviennent pas de leurs désobéissances pour lesquelles ils ont été punis : **« De ce que leurs mains ont avancé. »**¹

Ibn 'Âchûr رحمه الله a dit : « Sa parole : **« De ce que leurs mains ont avancé »** Allah alerte les gens que ce qui les atteint comme mauvaise situation en ce bas monde est dû à leurs [propres] actes dont Allah en a fait des causes d'effets influents dont Seul Lui en cerne les secrets et les minuties. Les gens n'ont donc pas d'autre choix que de juger leur personne, identifier les causes de leurs mauvaises actions et rattraper ce qu'ils ont manqué. Ceci est plus salvateur pour eux vis-à-vis des mauvaises actions et plus digne que de désespérer. Cela est une des sublimes bonnes manières de la Révélation comme Allah ﷻ dit : **« Ce qui t'atteint comme bienfait vient d'Allah et ce qui t'atteint comme méfait vient de toi-même. »** (Les Femmes, 4 : 79). »²

1569- Verset 39 : « Tout ce que vous avez consacré en guise d'intérêt usuraire pour multiplier vos biens au dépens des biens des gens, ces biens ne se multiplient pas auprès d'Allah. [Toutefois] Ce que vous avez consacré en guise d'aumône par laquelle vous recherchez le Visage d'Allah, voilà donc ceux qui [leurs récompenses] seront multipliées. » Al Qurtubî رحمه الله a dit : « Ach-Cha'bî a dit : « La signification de ce verset est : Quiconque se met au service de quelqu'un pour l'alléger afin qu'il en tire bénéfice en ce bas monde, alors ce bénéfice pour lequel la personne a été récompensée pour son service ne croîtra pas auprès d'Allah [dans l'au-delà]. »³

1570- Verset 41 : « La corruption est apparue sur la Terre et dans la mer à cause de ce que les gens ont commis de leurs mains pour qu'Il leur fasse goûter une partie de ce qu'ils ont accompli. Peut-être reviendront-ils [vers Allah]. »

Ibn Juzayy رحمه الله a dit : « La manifestation de la corruption sur la Terre est à travers la famine, les troubles et ce qui ressemble à ceci. Quant à la manifestation de la corruption en mer, elle est à travers la noyade, la diminution de la pêche, le déclin des activités commerciales et ce qui ressemble à cela. Tout ceci est dû à ce que les gens commettent comme actes de mécréance et de désobéissance. »⁴

Ibn 'Uthaymîn رحمه الله a dit : « Tous les actes d'Allah constituent un bien et sont empreints de sagesse. Le décret prédestiné d'Allah de ces maux revêt une immense sagesse comme dans ce verset-ci. En effet, tu verras que cette corruption qui est apparue sur la Terre et dans la mer vise *in fine* à espérer une issue finale louable qui est le retour des gens vers Allah. »⁵

1571- Verset 42 : « Dis : « Parcourez [la surface de] la Terre et regardez donc comment fut l'issue finale de ceux qui vécurent avant. La plupart d'entre eux étaient des polythéistes. » »

¹ *Nazm Ad-Durar* (15/95).

² *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (21/101).

³ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (16/438).

⁴ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/169).

⁵ *Tafsîr Al Qur'ân Al Karîm*.

Al Alûsî رحمه الله a dit : « Sa parole : **«La plupart d'entre eux étaient des polythéistes.»** Ceci est une reprise pour indiquer que le polythéisme seul n'était pas la cause de la destruction de tous. Plutôt, il était la cause de la destruction de la plupart d'entre eux tandis que les désobéissances étaient la cause de la destruction de quelques-uns parmi eux. Cela pourrait indiquer que leur mauvaise issue finale fut à cause de la propagation du polythéisme parmi eux et sa prédominance en leur sein. En fait, l'affaire du polythéisme est une épreuve qui ne touche pas spécifiquement ceux qui ont été injustes. »¹

Cheikh Sa'dî رحمه الله a dit : « L'ordre de parcourir la Terre englobe la parcourir physiquement, avec les corps, mais aussi spirituellement, avec les cœurs, notamment : regarder et réfléchir sur les issues finales de ceux qui nous ont précédés. »²

1572- Verset 46 : «Et, parmi Ses signes, Il envoie les vents en tant qu'annonciateurs (de bonnes nouvelles) pour qu'Il vous fasse goûter de Sa miséricorde.» Cheikh Sa'dî رحمه الله a dit : « Il fait descendre sur vous une pluie qui revivifie le pays et les serviteurs comme signe de Sa miséricorde. Ainsi, vous goûtez à celle-ci par laquelle vous savez qu'elle constitue ce qui vous délivre et vous apporte votre subsistance. Voilà pourquoi, vous désirez multiplier encore plus vos œuvres vertueuses qui ouvrent les dépôts de Sa miséricorde. »³

1573- Versets 48 – 49 : «Tu vois alors la pluie sortir de leur intérieur [des nuages]. Et lorsqu'Il en atteint qui Il souhaite parmi Ses serviteurs, les voilà qui se réjouissent, même s'ils étaient auparavant, avant qu'on ne l'ait fait descendre sur eux, vraiment désespérés.»

Ibn 'Aṭiyyah رحمه الله a dit : « Ce verset indique la rapidité du retournement des cœurs des êtres humains qui passent du désespoir à la réjouissance d'où la raison de la répétition des expressions : **«Auparavant (Min Qabl)»** et **«Avant que (Min Qablihi)»**. Celles-ci sont des indications de leur désespoir juste avant la tombée de la pluie, d'un court temps et non d'un long temps. »⁴

Ibn Juzayy رحمه الله a dit : « **«Avant que (Min Qablihi)»** Allah a répété cette expression pour bien insister et pour signifier la rapidité du retournement des cœurs des gens de la désespérance à la réjouissance. »⁵

1574- Verset 50 : «Regarde donc [vers] les effets (les traces) de la miséricorde d'Allah comment Il redonne vie à la terre.» Cheikh Sa'dî رحمه الله a dit : « Si redonner vie à la terre après sa mort est l'une des plus grandes preuves de l'étendue de Sa miséricorde, alors la preuve qu'un cœur vide de science et de bien au moment où Allah fait tomber sur lui l'averse de la Révélation et ensuite se met à frémir et à produire diverses sciences bénéfiques et des œuvres apparentes et cachées est bien plus grand que la terre ! Ceci indique que l'étendue de la miséricorde d'Allah, la

¹ *Rûḥ Al Ma'ânî* (11/49).

² *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

³ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

⁴ *Al Muharrar Al Wajîz* (4/396).

⁵ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/170).

vasteté de Sa générosité et la diversité de Ses dons sont encore plus abondantes et plus immenses. »¹

1575- Verset 54 : «Allah est Celui qui vous a créés à partir d'une faiblesse. Ensuite, après la faiblesse, Il vous a donné une force. Puis, après la force, Il vous réduit à la faiblesse et à la vieillesse. Il crée ce qu'Il souhaite et Il est l'Omniscient, l'Omnipotent.»

Ibn Juzay^{رحمته} a dit : «Allah est Celui qui vous a créés à partir d'une faiblesse.» La première faiblesse est que l'être humain est issu d'une eau vile. Notamment, il est faible durant la période de l'enfance. La deuxième faiblesse, qui est aussi la dernière, est la vieillesse. »²

Ibn 'Âchûr^{رحمته} a dit : « Il a mentionné comme attributs ceux de la science (*Al 'Ilm*) et de la capacité (*Al Qudrah*) parce que le développement implique la sagesse, et ceci est du ressort de la science [et de la capacité]. »³

1576- Verset 55 : «Et le jour où l'Heure surviendra, les criminels jureront qu'ils n'ont demeuré qu'une heure. C'est comme cela qu'ils ont été détournés [de la vérité].» Ibn Kathîr^{رحمته} a dit : « Allah informe de l'ignorance des impies ici-bas et dans l'au-delà. Ici-bas, ils ont accompli ce qu'ils ont accompli comme adoration des idoles ; et, dans l'au-delà, ils seront aussi extrêmement ignorants. Notamment, en guise de serment devant Allah, ils jureront qu'ils ne sont restés en ce bas monde qu'une seule heure [du jour]. Leur objectif à travers cela est qu'ils signifieront qu'aucun argument ne pourra être dressé contre eux et qu'ils n'ont bénéficié d'aucun répit de sorte qu'ils soient excusés. »⁴

1577- Verset 56 : «Et ceux à qui la science et la foi furent données diront : «Assurément, vous avez demeuré selon le Décret [littéralement : le Livre] d'Allah jusqu'au Jour de la Résurrection. Voici donc le Jour de la Résurrection, mais vous ne saviez point.» Ibn 'Âchûr^{رحمته} a dit : « Allah a coordonné la foi à la science pour montrer son importance parce que la science sans la foi n'oriente pas vers les vraies croyances qui mènent à la réussite ici-bas et au succès dans l'au-delà. »⁵

1578- Verset 59 : «C'est comme cela qu'Allah scelle les cœurs de ceux qui ne savent pas.» Al Alûsî^{رحمته} a dit : « C'est-à-dire : «Allah» Celui dont la Grandeur est majestueuse et l'Omnipotence est immense est Celui qui scelle «les cœurs de ceux qui ne savent pas» C'est-à-dire : Ceux qui ne recherchent pas la science ni la vérité. Plutôt, ils persistent dans des superstitions auxquelles ils ont cru et dans des absurdités qu'ils ont inventées. En effet, l'ignorance composée (*Al Jahl Al Murakkab*) empêche la perception de la vérité et conduit au déni de la

¹ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân.*

² *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/171).

³ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (21/128).

⁴ *Tafsîr Al Qu'rân Al 'Azîm* (3/424).

⁵ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (21/131).

vérité. C'est pourquoi, ici, les savants ont dit : « L'ignorance composée est pire que l'ignorance simple. »¹



31- Louqman (*Luqmân*)

1579- Versets 2 – 3 : **«Voici les versets du Livre empli de sagesse : une guidée et une miséricorde pour les bienfaisants.»** Cheikh Sa'dî ؒ a dit : « En plus d'être sage, ce Livre appelle à tout comportement noble et interdit tout comportement vil. Pourtant, la plupart des gens ont été privés d'être guidés par son intermédiaire. Plutôt, ils se détournent de croire en lui et d'œuvrer selon ses préceptes excepté ceux qu'Allah a gratifiés de la réussite et a protégés. Ces gens-là sont les vertueux dans l'adoration de leur Seigneur et les bienfaisants envers les créatures. »²

1580- Verset 4 : **«Ceux qui accomplissent la prière et s'acquittent de l'aumône légale.»** Cheikh Sa'dî ؒ a dit : « Parmi les œuvres, Allah en a spécifiquement mentionnées deux émerites : 1- La prière qui inclut d'être sincère pour Allah, s'adresser confidentiellement à Lui et L'adorer par le cœur, la langue et les membres. Et la prière est une aide pour le reste des œuvres. 2- L'aumône légale par laquelle la personne se purifie des caractéristiques viles. Cette aumône est bénéfique à son frère musulman et elle comble son besoin. En outre, celle-ci montre que le serviteur devance l'amour d'Allah à son amour de l'argent. La personne dépense donc ce qu'elle aime comme argent pour quelque chose qu'elle aime davantage : la recherche de l'agrément d'Allah. »³

1581- Verset 6 : **«Et, parmi les hommes, il en est qui achètent de futiles discours pour égarer hors du sentier d'Allah sans science et il la prend [la prière] en raillerie. Voilà ceux qui auront un châtiment avilissant.»**

Al Baghawî ؒ a dit : « Abû As-Sahbâ' Al Bakrî a dit : « J'ai interrogé Ibn Mas'ûd ؒ concernant ce verset. Alors, il a dit : « Par Allah ! Celui dont il n'y a aucune divinité [digne d'adoration] excepté Lui ! C'est la musique (*Al Ghinâ'*). » Il répéta ceci trois fois. Ibrâhîm An-Nakha'î a dit : « La musique fait pousser l'hypocrisie dans le cœur. » Il a aussi été dit : « La musique est l'incantation de la fornication. »⁴

Al Biqâ'î ؒ a dit : « **«Futiles discours (*Lahwû Al Hadîth*)»** C'est-à-dire : Tout ce qui distrait et fait passer le temps parmi des choses agréables renouvelées. Ce peut être : la musique, les plaisanteries, et toute chose inconsidérée qui conduit l'âme vers sa simple nature bestiale en raison du délice procuré. Ainsi donc, la

¹ *Rûḥ Al Ma'ânî* (11/60).

² *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

³ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

⁴ *Ma'âlim At-Tanzîl* (3/506).

musique appelle l'âme à la frivolité et au jeu comme : la danse, et tout ce qui lui ressemble. Par cela, la personne tombe au plus bas des bas-fonds tout comme celui précédemment mentionné s'est élevé – grâce à la sagesse – au plus haut des hauts degrés. »¹

1582- Verset 12 : **« Et, assurément, Nous avons donné à Louqman la sagesse [et Nous lui avons dit] : « Sois reconnaissant envers [littéralement : remercie] Allah ! Et quiconque est reconnaissant, alors c'est envers lui-même qu'il est reconnaissant. Et quiconque a été ingrat, alors certes Allah est Riche, Digne de louange. » »** Ibn 'Âchûr ؓ a dit : « La première sagesse qui a été donnée à Louqman fut la sagesse en elle-même. En effet, Allah l'a ordonné de Le remercier pour tout ce qui est jalonné de Ses bienfaits, notamment celui d'avoir été choisi par Lui. »²

1583- Verset 13 : **« Et lorsque Louqman a dit à son fils tout en l'exhortant : « Ô mon tendre fils ! Ne donne pas d'associé à Allah. Certes, l'association (le polythéisme) [à Allah] est vraiment une injustice immense. » »** Ibn 'Âchûr ؓ a dit : « Louqman a commencé son exhortation à son fils en lui demandant d'abord de s'écarter de toute association à Allah. En effet, avant de présenter à l'âme tout ce qui la purifie et la parfait, on doit d'abord lui présenter ce dont elle doit se défaire et se départir parmi les principes de corruption et d'égarement. »³

1584- Verset 14 : **« Sa mère l'a porté [subissant pour lui] peine sur peine et son sevrage est à [littéralement : dans] deux ans. »** Ibn Kathîr ؓ a dit : « Allah mentionne l'éducation de la mère, sa fatigue et sa pénibilité dans ses veillées nocturnes et diurnes. Tout ceci pour que l'enfant se rappelle de la bienfaisance dont elle a fait preuve envers lui. »⁴

1585- Verset 14 : **« Remercie-Moi donc ainsi que tes deux parents. Vers Moi est le devenir. »** Al Qurtubî ؓ a dit : « Il a été dit : C'est remercier Allah pour le bienfait de la foi et remercier ses parents pour la bienfait de l'éducation. Sufyân ibn 'Uyaynah a dit : « Quiconque prie les cinq prières quotidiennes, alors assurément Il a remercié Allah et quiconque invoque pour ses parents après les prières, alors assurément Il les a remerciés. »⁵

1586- Verset 17 : **« Et ordonne le convenable, interdis le blâmable et patiente sur ce qui t'a touché. »** Ibn Kathîr ؓ a dit : « Louqman a su que celui qui ordonne le convenable et interdit le blâmable subirait obligatoirement la nuisance et le tort des gens, alors il a ordonné à son fils de patienter. »⁶

1587- Verset 19 : **« Sois humble dans ta démarche et baisse ta voix. Certes, la plus exécration des voix est vraiment le braiment [littéralement :**

¹ *Nazm Ad-Durar* (15/146).

² *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (21/152).

³ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (21/155).

⁴ *Tafsîr Al Qu'rân Al 'Azîm* (3/429).

⁵ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (16/475).

⁶ *Tafsîr Al Qu'rân Al 'Azîm* (3/430).

la voix] des ânes.﴾ Al Baghawî ؒ a dit : « C'est-à-dire : Que ta démarche soit modérée, sans gloriole ni précipitation. Ata' a dit : « Marche avec dignité et sérénité. » Comme Sa parole : **﴿Les serviteurs du Tout-Miséricordieux sont ceux qui marchent humblement sur la Terre.﴾** (Le Discernement, 25 : 63). »¹

1588- Verset 20 : ﴿Et Il vous a comblés de Ses bienfaits apparents et secrets.﴾

Al Qurtubî ؒ a dit : « Ibn 'Abbâs ؓ a dit : « Le bienfait apparent est l'Islam et le Coran tandis que le bienfait caché est ce qu'Allah a caché comme péchés du serviteur et qu'Il ne lui a pas hâté en méfaits. » Ad-Dahhâk a dit : Le bienfait apparent est la belle forme et la bonne proportion des membres tandis que le bienfait caché est la connaissance [et la science]. »²

Ibn Juzayy ؒ a dit : « **﴿Ses bienfaits apparents et secrets﴾** C'est-à-dire : **﴿Apparents (Zâhiratan)﴾** : La santé, l'argent, etc. **﴿Secrets (Bâtinatan)﴾** : Les bienfaits dont les gens ne sont pas au courant, notamment : la dissimulation des œuvres laides et viles. »³

Cheikh Sa'dî ؒ a dit : « Votre devoir est d'être reconnaissant à l'égard des bienfaits d'Allah, aimer le Bienfaiteur, vous soumettre docilement à Lui, utiliser ces bienfaits [dans Sa satisfaction], chercher assistance – par leur intermédiaire – dans Son obéissance et ne pas les utiliser de sorte à ce qu'ils constituent une aide dans Sa désobéissance. »⁴

1589- Verset 20 : ﴿Et, parmi les gens, il en est qui discutent à propos d'Allah, sans science, ni guidée, ni Livre éclairant.﴾ Ibn 'Âchûr ؒ a dit : « Allah ﷻ a dit : **﴿Sans science, ni guidée, ni Livre éclairant﴾** Ceci correspond aux trois niveaux d'acquisition de la science qui s'obtient soit par : 1- L'effort et l'acquisition. 2- L'apprentissage et l'enseignement auprès d'un savant. 3- La consultation et l'exploration de livres corrects. »⁵

1590- Verset 22 : ﴿Et quiconque soumet son être [littéralement : son Visage] à Allah, tout en étant bienfaisant, alors assurément il s'est accroché à l'anse la plus ferme. Et c'est vers Allah qu'est l'issue finale des affaires.﴾ Al Qurtubî ؒ a dit : « C'est-à-dire : Le serviteur consacre sincèrement son adoration et son intention pour Allah **﴿Tout en étant bienfaisant﴾** Parce que l'adoration sans bienfaisance ni connaissance du cœur n'est pas bénéfique. Ce verset est similaire au suivant : **﴿Et quiconque accomplit les œuvres vertueuses tout en étant croyant.﴾** (Ta-Ha, 20 : 112). Dans le célèbre hadith de Gabriel ؑ, ce dernier demanda au Prophète ﷺ : « Informe-moi donc de la bienfaisance (la vertu) ? » Le Prophète ﷺ a alors répondu : « *C'est que tu adores Allah comme si*

¹ Ma'âlim At-Tanzîl (3/511).

² Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân (16/482).

³ At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl (2/174).

⁴ Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân.

⁵ At-Tahrîr Wat-Tanwîr (21/175).

tu Le voyais; et si tu ne Le vois pas, alors Lui te voit. »¹. **«Alors, assurément, il s'est accroché à l'anse la plus ferme.»** Ibn 'Abbâs ؓ a dit : « Cette anse est : Il n'y a aucune divinité [digne d'adoration] excepté Allah. [C'est-à-dire : La parole d'Unicité]. »²

1591- Verset 27 : «Et quand bien même tous les arbres de la Terre seraient des plumes [pour écrire] et que la mer serait une mer d'encre où conflueraient sept autres mers, les paroles d'Allah ne s'épuiseraient pas. Certes, Allah est Puissant, Sage.» Ibn Juzayy ؓ a dit : « Ce verset est une information de la multitude des paroles d'Allah, qui désigne en fait l'étendue de Sa science, et dont la signification est : Si les arbres de la Terre étaient des plumes pour écrire, la mer était de l'encre dans laquelle sept [autres] mers conflueraient en continu et cette encre servirait à écrire les paroles d'Allah, alors les arbres et les mers s'épuiseraient tandis que les paroles d'Allah ne s'épuiseraient pas; ceci parce que les arbres et les mers sont des créatures finies tandis que les paroles d'Allah sont infinies. »³

1592- Verset 29 : «Ne vois-tu pas qu'Allah fait pénétrer la nuit dans le jour et qu'Il fait pénétrer le jour dans la nuit, et qu'Il a assujetti le soleil et la lune chacun poursuivant sa course vers un terme fixé ? Et, certes, Allah est Parfaitement Informé de ce que vous œuvrez.» Ibn 'Âchûr ؓ a dit : « Allah a d'abord mentionné la nuit parce que son affaire est plus étonnante, notamment son obscurité qui enveloppe ces lumières du jour. »⁴

1593- Verset 31 : «Ne vois-tu pas que le vaisseau vogue sur [littéralement : dans] la mer par la grâce [littéralement : le bienfait] d'Allah pour qu'Il vous fasse voir de Ses signes ? Certes, dans cela, il y a des signes pour tout grand patient et grand remerçant.»

Al Qurtubî ؓ a dit : « C'est-à-dire : grand patient vis-à-vis du décret prédestiné d'Allah et grand remerçant pour Ses bienfaits. Les savants des significations [coraniques] ont dit : Allah a voulu que chaque croyant se pare de cette description parce que la patience et le remerciement font partie des meilleures bribes de la foi. »⁵

Al Biqâ'î ؓ a dit : « Ceci vise à mettre l'accent sur quiconque fait preuve de patience et de reconnaissance. En effet, une tournure emphatique (*Sîghah Al Mubâlaghah*) a été employée pour chacun des deux termes : **«Pour tout grand patient (*Sabbâr*) et grand remerçant (*Chakûr*).»** On comprend que personne ne connaît la grandeur d'Allah dans l'aisance comme il la connaît dans l'adversité excepté quiconque Allah l'a naturellement disposé pour ceci, lui a accordé la réussite dans cela, et l'y a aidé en respectant l'engagement et en s'abstenant de le

¹ Al Bukhârî (n°50) et Muslim (n°9).

² *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (16/487).

³ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/175).

⁴ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (21/185).

⁵ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (16/493).

violier. Ceci est conforme à ce que la première disposition naturelle saine appelle. Toutefois, ces gens sont peu nombreux. »¹

Ibn 'Âchûr ؓ a dit : « Ici, la raison du devancement de la patience et du remerciement est en guise de considération de certaines branches de la foi. En effet, ces deux attitudes sont les plus appropriées lorsqu'on embarque et vogue sur la mer puisque la personne est entre un danger et une sécurité ; une telle situation est celle qui manifeste le mieux que la personne soit patiente face au danger et remerciante pour la sécurité. »²

1594- Verset 34 : « Certes, la connaissance [littéralement : la science] de [la venue de] l'Heure est auprès d'Allah. Il fait tomber la pluie salvatrice et Il connaît ce qu'il y a dans les utérus. Et aucune âme ne sait ce qu'elle acquerra demain et aucune âme ne sait dans quelle terre elle mourra. Certes, Allah est Omniscient, Parfaitement Informé. » Ibn 'Âchûr ؓ a dit : « Dans la bouche du Prophète ﷺ, ces cinq choses ont été appelées : Les Clés de l'Inconnaissable (*Mafâtiḥ Al Ghayb*) et il ﷺ les a interprétées par la parole d'Allah : « Et c'est auprès de Lui [Allah] qu'il y a les Clés de l'Inconnaissable. Nul ne les connaît excepté Lui. » (Les Bestiaux, 6 : 59). Dans le Recueil Authentique d'Al Bukhârî, d'après Ibn 'Umar ؓ, le Messenger d'Allah ﷺ a dit : « Les Clés de l'Inconnaissable sont au nombre de cinq. Nul ne les connaît excepté Allah : 1- Seul Allah connaît ce qui se passera demain. 2- Seul Allah connaît ce qu'il y a dans les utérus. 3- Seul Allah connaît quand la pluie tombera. 4- Aucune âme ne sait dans quelle terre elle mourra. 5- Seul Allah connaît quand l'Heure surviendra. » Ensuite, il ﷺ récita : « Certes, la connaissance de l'Heure est auprès d'Allah [...]. »³. »⁴

1595- Verset 34 : « Et aucune âme ne sait ce qu'elle acquerra demain et aucune âme ne sait dans quelle terre elle mourra. Certes, Allah est Omniscient, Parfaitement Informé. » En lisant ce verset, Al Bukhârî ؓ déclamait ces vers :

*Tire profit du mérite de l'inclinaison lors du temps libre.
En effet, il se peut que ta mort vienne de manière soudaine.
Combien as-tu vu de gens en bonne santé, sans aucune maladie,
Leur personne en bonne santé s'en est allée et ils sont morts.*

C'est ainsi qu'Al Bukhârî mourut. Il fut parmi les gens qui s'inclinent et sa mort eut lieu la nuit de la Fête de la Rupture (*'Id Al Fitr*) de manière soudaine... »⁵



¹ *Nazm Ad-Durar* (15/206).

² *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (21/190).

³ Al Bukhârî (n°1039 – n°4697).

⁴ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (21/198).

⁵ Voir : *Muqaddimah Fath Al Bârî*, d'Ibn Hajar Al Asqalânî. L'Imam Al Bukhârî est mort la première nuit du mois de Chawwâl en l'an 256 AH/870 AG à l'âge de 60 ans. Qu'Allah lui fasse miséricorde et l'élève auprès de Lui. *Amin*.

32- La Prostration (*As-Sajdah*)¹

1596- Verset 2 : «La Révélation du Livre sur lequel il n'y a aucun doute émane du Seigneur des mondes.» Ibn 'Âchûr ؓ a dit : « La sourate : La Prostration (n°32) s'est ouverte par une indication concernant l'affaire du Coran : celui-ci réunit la guidée qui est contenue dans cette sourate, ainsi que dans d'autres sourates, et il réunit aussi la somme d'égarement des égarés qui est leur démenti de ce Livre. Ainsi donc, Allah a fait du Coran une guidée pour les gens et Il a distingué les Arabes en les honorant d'être les premiers à recevoir ce Livre. »²

1597- Verset 3 : «Ensuite, Il s'est établi sur le Trône.» Ibn Al Qayyim ؓ a dit : « Dans Son Livre, Allah lie souvent Son établissement sur le Trône (*Al Istiwâ' Alâ Al 'Arch*) avec Son nom : Le Tout-Miséricordieux (*Ar-Rahmân*) parce le Trône embrasse toutes les créatures et Il les a toutes englobées. [Toutefois, le Trône est une créature parmi les créatures]. Quant à la miséricorde (*Ar-Rahmah*) [qui est un des attributs d'Allah par lequel Il est le Tout-Miséricordieux (*Ar-Rahmân*) et le Très-Miséricordieux (*Ar-Rahîm*)], celle-ci embrasse toute la création et elle englobe toutes les créatures comme Allah ؓ a dit : «**Et Ma miséricorde a embrassé toute chose.**» (Les Murailles, 7 : 56). Ainsi donc, Allah S'est établi sur la plus large et la plus vaste des créatures [qui est le Trône] avec le plus large et le plus vaste des attributs [qui est la Miséricorde]. Voilà pourquoi, Sa miséricorde a embrassé et englobé toute chose. »³

1598- Verset 5 : «Il gère l'affaire [littéralement : l'Ordre] du ciel à la Terre qui ensuite monte vers Lui en un jour dont la valeur est [l'équivalent] de mille ans de ce que vous dénombrez.» Al Alûsî ؓ a dit : « Dans ce verset, il y a une indication que la gestion des serviteurs n'a aucun effet ni impact au regard de la gestion d'Allah. Par conséquent, bienheureux quiconque a été gratifié par Allah de la satisfaction de Sa gestion et s'est passé de sa gestion personnelle. »⁴

1599- Verset 6 : «Voici le Connaisseur de l'Invisible et du Visible, le Puissant, le Très-Miséricordieux.» Ibn 'Âchûr ؓ a dit : « La pertinence de Sa description comme étant : «**Le Puissant, le Très-Miséricordieux**» à la suite de ce qui a précédé est qu'Allah a créé les créatures avec Sa puissance pure sans aucune aide. Ainsi donc, la puissance – qui consiste à se passer d'autrui – est manifeste. Il les a créées selon des conditions dans lesquelles Il a été doux envers elles. Il est Tout-Miséricordieux envers elles concernant la raison pour laquelle Il les a créées

¹ Ibn Kathîr ؓ a dit : « Abû Hurayrah ؓ a dit : « Le vendredi, lors de la prière de l'aube (*Al Fajr*), le Messager d'Allah ؐ avait l'habitude de réciter : (*Alif – Lâm – Mîm. La Révélation du Livre*) (Sourate n°32 : La Prostration) et (*Est-ce qu'il s'est écoulé pour l'Homme un laps de temps*) (Sourate n°76 : L'Homme). » Al Bukhârî (n°891) et Muslim (n°880). Voir : *Tafsîr Al Qur'ân Al 'Azîm* (6/358)

² *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (21/205).

³ *Badâ'i At-Tafsîr; Tafsîr Al Qayyim*.

⁴ *Rûh Al Ma'ânî* (11/138).

puisqu'Il a fait en sorte que les affaires de leur vie leur conviennent et qu'il s'y trouve leur félicité. En outre, Il leur a épargné les douleurs. »¹

1600- Verset 12 : **« Et si tu pouvais voir lorsque les criminels comparaitront, leurs têtes basses, auprès de leur Seigneur. [Ils diront :] « Notre Seigneur ! Nous avons vu et entendu, fais-nous donc revenir pour que nous œuvrions vertueusement. Certes, nous sommes certains [maintenant]. » »**

Abû Hâmid Al Ghazzâlî ؒ a dit : « Certes, aujourd'hui, une science qui ne t'éloigne pas des désobéissances ni ne te pousse à l'obéissance, alors demain cette même science ne t'éloignera pas du Feu de l'Enfer. Et, aujourd'hui, si tu n'œuvres pas et ne rattrapes tes jours passés, alors demain au Jour de la Résurrection, tu diras à ton Seigneur : **« Fais-nous donc revenir pour que nous œuvrions vertueusement. »** Mais, à ce moment-là, on te dira : « Ô Stupide ! Pourtant, c'est de là dont tu viens !! »²

Ibn Juzayy ؒ a dit : « Si tu pouvais voir l'état des criminels dans l'au-delà, certainement tu aurais vu quelque chose de terrible. **« Leurs têtes basses »** est une expression pour signifier l'humiliation, le chagrin et le regret. **« Notre Seigneur ! Nous avons vu et entendu »** Sous-entendu : Ils diront : « Notre Seigneur ! Assurément, nous avons maintenant su les réalités. »³

1601- Verset 15 : **« En fait, ne croient en Nos versets que ceux qui lorsqu'on les leur rappelle, tombent prosternés et ils glorifient par la louange leur Seigneur et ils ne s'enorgueillissent pas. »** Al Qurtubî ؒ a dit : « C'est-à-dire : Ils tombent prosternés sur leurs visages pour Allah par révérence pour Ses versets et par crainte de Sa saisie et Son châtiment. »⁴

1602- Verset 16 : **« Ils s'arrachent [littéralement : ils tirent leurs flancs] de leurs lits »** Ibn Juzayy ؒ a dit : « C'est-à-dire : Ils se lèvent de leurs lits. La signification est : Ils délaissent leurs lits la nuit du fait de la multitude de leurs prières surérogatoires. Quiconque prie le *'Ichâ* et le *Fajr* en groupe, alors assurément il a pris la même portion que ces personnes décrites.⁵ »⁶

1603- Verset 16 : **« Ils invoquent leur Seigneur, par peur et convoitise, et ils dépensent [en aumône] de ce que Nous Leur avons pourvu. »** Al Biqâ'î ؒ a dit : « **« Par peur (*Khawfan*) »** C'est-à-dire : Par peur de Son courroux et Sa punition. En effet, les causes de la peur de leurs manquements sont nombreuses, qu'ils connaissent ou non une cause qui implique une peur. En effet, ils ne se sentent pas à l'abri du stratagème d'Allah parce qu'Il a le droit de faire ce qu'Il souhaite. **« Et convoitise (*Tama'an*) »** C'est-à-dire : Par convoitise de Sa satisfaction qui implique Sa rétribution. Il l'a exprimée avec le terme : « Convoitise » au lieu du

¹ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (21/215).

² *Ayyuhâ Al Walad* (page : 108).

³ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/178).

⁴ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (17/27).

⁵ Ceci correspond à un hadith rapporté par Muslim (n°656).

⁶ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/179).

terme : « Espoir (*Rajd'an*) » pour indiquer leur profonde connaissance de leurs manquements. En effet, ils ne considèrent aucunement leurs œuvres. Plutôt, ils recherchent Sa grâce sans aucune raison. Et, dès lors où ils espèrent Sa miséricorde sans aucune raison, alors ils ont encore plus d'espoir s'il y a une quelconque raison. Ainsi donc, ils ne désespèrent pas de Sa miséricorde. »¹

1604- Verset 17 : **«Aucun âme ne sait ce qu'on a réservé [littéralement : dissimulé] pour eux comme réjouissance des yeux, en récompense de ce qu'ils oeuvraient !»**

Dans son Recueil Authentique, Al Bukhârî ﷺ rapporte le hadith suivant : D'après Abû Hurayrah ؓ : Le Messager d'Allah ﷺ a dit : « *Allah ﷻ a dit : J'ai préparé pour Mes Serviteurs vertueux ce que nul œil n'a vu, nulle oreille n'a entendu et ce que nul cœur humain ne s'est imaginé en guise d'épargne pour eux et que Je ne leur ai pas fait connaître.* » Ensuite, il ﷺ a dit : *Lisez si vous le souhaitez le verset suivant.* »²

Ibn Kathîr ؓ a dit : « C'est-à-dire : Personne ne connaît la grandeur de ce qu'Allah a caché pour eux dans le Paradis comme félicité éternelle et délices que personne n'en a jamais vu de tels. En effet, tout comme ils ont caché leurs œuvres, de même Allah a caché leur rétribution. Ceci en guise de récompense équitable et juste. En effet, la rétribution est en fonction de l'œuvre même. Al Hasan Al Basrî a dit : « Des gens ont caché leurs œuvres, alors Allah leur a caché *ce qu'aucun œil n'a vu, aucune oreille n'a entendu et ce qui n'a jamais traversé l'esprit d'un être humain.* »³. »⁴

1605- Verset 22 : **«Et qui est plus injuste que quiconque les versets d'Allah lui sont mentionnés (rappelés) et ensuite il s'en détourne ? Certes, Nous Nous vengerons des criminels.»** Al Qurtubî ؓ a dit : « **«Et qui est plus injuste»** C'est-à-dire : Il n'y a personne qui est plus injuste envers lui-même. **«Que quiconque les versets d'Allah lui sont mentionnés (rappelés)»** C'est-à-dire : Ses arguments et Ses signes. **«Et ensuite il s'en détourne ?»** En ne les acceptant pas. **«Certes, Nous Nous vengerons des criminels.»** Pour leur démenti et leur détournement. »⁵

1606- Verset 24 : **«Et Nous avons établi parmi eux des dirigeants [littéralement : des imams] qui guidaient [les gens] par Notre ordre dès lors où ils patientèrent et ils avaient la certitude en Nos versets.»**

Ibn Al Qayyim ؓ a dit : « Un homme demanda à Ach-Châfi'i : « Ô Abû 'AbdiLlah ! Qu'est-ce qui est mieux pour un homme : être bien établi ou être éprouvé ? » Alors, Ach-Châfi'i a répondu : « Il ne sera pas bien établi jusqu'à ce qu'il soit éprouvé, parce qu'Allah a éprouvé Noé, Abraham, Moïse, Jésus et Mohammed.

¹ *Nazm Ad-Durar* (15/256).

² Al Bukhârî (n°4502) et Muslim (n°2824).

³ Al Bukhârî (n°4779), Muslim (n°2824) et Tirmidhî (n°3292).

⁴ *Tafsîr Al Qur'ân Al 'Azîm* (3/443).

⁵ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (17/40-41).

Et quand ils ont été patients, alors Il les a bien établis. Par conséquent, que personne ne pense qu'il sera totalement exempté de la douleur. »¹

Ibn Kathîr ؒ a dit : « On interrogea Sufyân sur la parole d'Alî ؓ : « La patience est à la foi ce que la tête est au corps. » Il répondit : « N'as-tu pas entendu la parole d'Allah ﷻ : **« Et Nous avons établi parmi eux des dirigeants [littéralement : des imams] qui guidaient [les gens] par Notre ordre dès lors où ils patientèrent. »** ? Il a dit : « Dès lors où ils ont pris la tête de l'affaire, ils sont devenus des têtes. »²

Al Alûsî ؒ a dit : « Dans ce verset, il y a une indication sur ce qu'il convient au guide en termes de caractéristiques : 1- Il doit patienter face aux pénibilités des adorations et des types d'épreuves. 2- Il doit contenir et retenir sa personne des délices et des plaisirs. 3- Il doit avoir la certitude dans les signes et les versets. En effet, quiconque prétend guider alors qu'il n'est pas décrit par ce qui a été mentionné est un égaré. »³

1607- Verset 26 : « Ne leur avons-Nous pas montré combien de générations Nous avons anéanti avant eux dont ils marchent [maintenant] dans les habitations ? Certes, dans cela, il y a vraiment des signes ! N'écoutent-ils donc pas ? » Al Alûsî ؒ a dit : « **« Certes, dans cela »** C'est-à-dire : Dans ce qui a été mentionné de Notre destruction des communautés outrancières précédentes. **« Il y a vraiment des signes ! »** Qui sont immenses et parlent d'eux-mêmes et qui sont aussi nombreux dans leur nombre. **« N'écoutent-ils donc pas ? »** D'une écoute emplie de méditation et d'exhortation de ces versets que Nous leur récitons. »⁴

1608- Versets 28 – 29 : « Dis : « Au Jour de la Conquête (Victoire), la foi de ceux qui ont mécru ne leur sera pas utile et on ne leur donnera aucun délai. » » Ibn Kathîr ؒ a dit : « Quiconque prétend que le sens voulu de cette conquête est la Conquête de La Mecque, alors il est parti loin, il a commis une [grossière] erreur et il s'est trompé [lourdement]. En effet, le Jour de la Conquête, le Messager d'Allah ﷺ a accepté la conversion à l'Islam des esclaves affranchis et ils étaient approximativement deux mille. Si donc le sens voulu était la Conquête de La Mecque, il ﷺ n'aurait pas accepté leur conversion à l'Islam parce qu'Allah ﷻ a dit : **« Dis : « Au Jour de la Conquête (Victoire), la foi de ceux qui ont mécru ne leur sera pas utile et on ne leur donnera aucun délai. » »** En fait, ici, le sens voulu du terme : « Conquête (*Fath*) » est simplement le Décret (*Al Qaddâ*) et la Décision (*Al Fasl*). »⁵



¹ *Badâ'i' Tafsîr; Tafsîr Al Qayyim.*

² *Tafsîr Al Qur'ân Al 'Azîm* (3/446).

³ *Rûh Al Ma'ânî* (11/136).

⁴ *Rûh Al Ma'ânî* (11/138).

⁵ *Tafsîr Al Qur'ân Al 'Azîm* (3/447).

33- Les Coalisés (*Al Ahzâb*)

1609- Verset 1 : «Ô Prophète ! Crains Allah et n'obéis pas aux impies et aux hypocrites. Certes, Allah est Omniscient, Sage.»

Ibn Juzay¹ a dit : « **«Ô Prophète !»** C'est un appel dans lequel il y a une mise à l'honneur du Prophète ﷺ parce qu'Allah l'appelle par [l'attribution de] la Prophétie tandis qu'Il a appelé le reste des autres Prophètes par leurs noms. »¹

Ibn Kathîr² a dit : « Ceci est un avertissement du plus haut au plus bas. En effet, si Allah ordonne à Son serviteur et Son Messager ﷺ de faire cela, alors à plus forte raison quiconque autre que lui est plus en droit de le faire. »²

1610- Verset 2 : «Et suis ce qui est révélé vers toi [de la part] de ton Seigneur.» Al Qurtubî³ a dit : « Ceci signifie : Suis le Coran. Dans ce verset, il y a une interdiction de suivre les rites du paganisme préislamique (*Al Jahiliyyah*) et un ordre de les combattre et les éradiquer. Dans ce verset, il y a aussi une preuve de délaisser le suivi des opinions [personnelles] dès lors où il y a un texte scripturaire. Et, ici, Allah s'adresse au Prophète ﷺ et à sa communauté. »³

1611- Verset 4 : «Il n'a pas fait de vos enfants adoptifs vos propres enfants. C'est votre parole qui sort de vos bouches. Et Allah dit la vérité et Il guide [l'homme] dans le [droit] chemin.» Ibn Juzay⁴ a dit : « Le terme : « Enfants adoptifs (*Ad'iyyâ*) » est le pluriel du terme : « Enfant adoptif (*Da'iyy*) ». C'est celui qu'on appelle l'enfant d'Untel alors qu'il n'est pas son enfant. La cause [de révélation de ce verset] est l'affaire de Zayd ibn Hârithah⁵. C'était un jeune homme de la tribu de Kalb. Certains Arabes le capturèrent et le vendirent à Khadîjah⁶. Elle l'offrit alors au Prophète ﷺ qui l'adopta. On l'appela donc : Zayd ibn Muḥammad, jusqu'à ce que ce verset soit révélé. »⁴

1612- Verset 6 : «Et ses épouses sont leurs mères.» Al Qurtubî⁷ a dit : « Allah a honoré les épouses de Son Prophète ﷺ en faisant d'elles les mères des croyants. C'est-à-dire : C'est une obligation de hautement les considérer, les honorer et les respecter et il y a une interdiction pour les hommes de se marier avec elles. »⁵

1613- Verset 7 : «Et lorsque Nous primes des Prophètes leur engagement, de même que de toi, de Noé, d'Abraham, de Moïse, et de Jésus fils de Marie. Et Nous avons pris d'eux un pacte solennel.» Al Qurtubî⁸ a dit : « Allah a spécifiquement mentionné ces cinq Prophètes – même s'ils font partie du groupe des Prophètes – en guise de prééminence. En effet, ils sont des Prophètes qui ont

¹ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/181).

² *Tafsîr Al Qur'ân Al 'Azîm* (3/448).

³ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (17/51).

⁴ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/182).

⁵ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (17/62).

eu des Législations et des Livres et aussi parce qu'ils sont les Prophètes doués de résolution (*Ulu' Al 'Azam*) parmi les Messagers et les Imams des communautés. »¹

1614- Verset 9 : « Ô vous qui avez cru ! Rappelez-vous le bienfait d'Allah sur vous lorsque des armées sont venues à vous, alors Nous avons envoyé contre elles un vent et des armées que vous n'avez pas vues. Et Allah demeure Clairvoyant de ce que vous œuvrez. » Al Qurtubî ؒ a dit : « Ce vent était un miracle pour le Prophète ﷺ parce que le Prophète ﷺ et les musulmans étaient proches de lui et il n'y avait rien entre eux et lui, si ce n'est la largeur du fossé. Ils étaient préservés de lui et ils n'avaient aucune nouvelle de lui [et de ce qu'il provoqua]. »²

1615- Verset 12 : « Et lorsque les hypocrites et ceux qui ont une maladie dans leurs cœurs disaient : « Ce qu'Allah et Son Messenger nous ont promis n'est qu'un leurre (une tromperie). » » Al Alûsî ؒ a dit : « Le sens apparent de la conjonction [de coordination] est que ces gens ayant une maladie dans leurs cœurs n'étaient pas des hypocrites. Il a été dit : C'était des gens que les hypocrites cherchaient à gagner à eux en leur instillant des ambiguïtés. Il a aussi été dit : C'était des gens qui étaient faibles dans leur foi parce qu'ils s'étaient récemment convertis à l'Islam. »³

1616- Verset 13 : « Et lorsqu'une faction parmi eux a dit : « Ô Gens de Yathrib ! [Ici] Il n'y a pas de demeure pour vous. Retournez donc [chez vous]. » » Al Biqâ'î ؒ a dit : « **« Une faction parmi eux »** C'est-à-dire : Beaucoup de gens parmi ceux ayant des cœurs morts et malades qui se tournent les uns vers les autres. **« Ô Gens de Yathrib ! »** Ils ont changé le nom que le Prophète ﷺ lui avait donné qui était celui de *Madinah* et de *Tayyibah*, malgré sa beauté, pour l'affubler d'un nom par lequel elle était appelée dans le passé. Ce nom pouvait revêtir une connotation péjorative car il dérivait de la racine : « *Tha-Ra-Ba* ». En effet, cette racine signifie : blâmer et gronder, ce qui caractérisait leur détournement vis-à-vis de l'Islam. »⁴

1617- Verset 18 : « Assurément, Allah connaît ceux qui suscitent des obstacles parmi vous ainsi que ceux qui disent à leurs frères : « Venez à nous ! » Tandis qu'ils ne déploient que peu d'ardeur au combat. » Ibn Juzayy ؒ a dit : « C'est-à-dire : Ceux qui mettent des obstacles aux gens pour qu'ils ne combattent pas et les empêchent de combattre par leurs paroles et leurs actes. **« Et ceux qui disent à leurs frères : « Venez à nous » »** : Ce sont les hypocrites qui sont restés à Médine et n'ont pas participé au combat. Ils disaient à leurs proches ou à des hypocrites comme eux : « Venez vous asseoir avec nous à Médine et délaissez le combat. »⁵

¹ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'an* (17/68).

² *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'an* (17/90).

³ *Rûh Al Ma'ânî* (11/156).

⁴ *Nazm Ad-Durar* (15/306).

⁵ *Ar-Tas'îl Li 'Ulûm Ar-Tanzîl* (2/184).

1618- Verset 21 : «Assurément, vous avez dans le Messenger d'Allah un bel exemple (un excellent modèle) pour quiconque espère en Allah et au Jour Dernier et évoque (mentionne) beaucoup Allah.» Cheikh Sa'dî ؒ a dit : « Les savants du fondement de la jurisprudence (*Al Uṣūliyyūn*) ont utilisé ce verset comme preuve pour tirer argument des actes du Messenger ؐ. Le fondement est que le Prophète ؐ est un modèle pour sa communauté dans les jugements, excepté tout acte qui lui est spécifique et qui est prouvé par une preuve religieuse légale. En effet, l'enseignement pratique est plus éloquent que l'enseignement verbal, surtout lorsqu'il est lié à la parole parce qu'à ce moment-là, c'est lumière sur lumière. »¹

1619- Verset 22 : «Et quand les croyants virent les Coalisés, ils dirent : « Ceci est ce qu'Allah et Son Messenger nous ont promis ; et Allah et Son Messenger ont été véridiques. » Et cela ne fit que leur ajouter (augmenter) foi et soumission.» Ibn Kathîr ؒ a dit : « Ce verset est une preuve de l'augmentation de la foi et sa force en fonction des gens et de leurs situations. En effet, la majorité des Imams a dit : « La foi augmente et diminue. »²

1620- Verset 23 : «Parmi les croyants, il est des hommes qui ont été véridiques dans leur engagement envers Allah. Certains parmi eux ont atteint leur fin tandis que d'autres attendent encore ; et ils n'ont varié aucunement [dans leur engagement]» Dans son Recueil Authentique, Al Bukhârî ؒ rapporte : « D'après Thumâmah, Anas ibn Mâlik ؒ a dit : « *Nous considérons que ce verset avait été révélé à propos d'Anas ibn An-Nadr.* »³. »⁴

1621- Verset 24 : «Et [pour] qu'Il [Allah] châtie, s'Il souhaite, les hypocrites ou qu'Il accueille leur repentir. Certes, Allah est Grand Pardonneur, Très-Miséricordieux.» Ibn 'Âchûr ؒ a dit : « Ici, Allah a lié le châtiment à Sa volonté pour les alerter de l'étendue de Sa miséricorde. Par conséquent, que personne parmi eux ne coupe son espoir de chercher et s'efforcer de se faire pardonner pour ce qu'ils ont commis en se repentant à Allah et qu'ainsi Il accueille leur repentir. »⁵

1622- Verset 25 : «Et Allah a épargné aux croyants le combat. Et Allah est Fort, Puissant.» Al Qurtubî ؒ a dit : « **«Et Allah a épargné aux croyants le combat»** En leur envoyant un vent et des soldats jusqu'à ce qu'ils reviennent [à Médine] et Banî Qurayzah retourne à ses forteresses. Ainsi donc, l'affaire de Banî Qurayzah fut épargnée aux croyants par l'effroi. »⁶

1623- Verset 27 : «Et Il vous a fait hériter leur terre, leurs demeures et leurs biens, ainsi qu'une terre que vous n'aviez pas foulée. Et Allah est sur

¹ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân.*

² *Tafsîr Al Qu'rân Al 'Azîm* (3/457).

³ Al Bukhârî (n°2805 – n°4048 – n°4783), Muslim (n°1903), Tirmidhî (n°3201) et Ahmad (n°13658).

⁴ Voir : *As-Sahîh Al Musnad Min Asbâb An-Nuzûl* (page : 185), Muqbil ibn Hâdî Al Wâdî'i.

⁵ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (21/309).

⁶ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (17/115).

toute chose Omnipotent.) Ibn Juzay¹ a dit : « **«Et une terre que vous n'aviez pas foulée»** : Ceci est une promesse de la conquête de terres que les Musulmans n'avaient pas encore foulées à cette époque-là. Ces terres étaient : La Mecque, le Yémen, le Cham, l'Irak et l'Égypte. Allah a fait hériter aux Musulmans l'ensemble de tout cela et tout ce qui se trouvait au-delà, jusqu'aux confins de l'Orient et de l'Occident. »¹

1624- Verset 30 : «Ô femmes du Prophète! Quiconque parmi vous commet une turpitude prouvée, le châtiment lui sera doublé par deux fois! Et cela est facile pour Allah.» Al Qurṭubî² a dit : « Chaque fois que les sacralités sont accentuées et celles-ci sont violées, alors les punitions sont accentuées et doublées. C'est pourquoi, la peine prescrite pour un homme libre est doublée par rapport à un esclave et celle d'une femme mariée est doublée par rapport à une femme vierge. »²

1625- Verset 31 : «Et celle d'entre vous qui se dévoue [entièrement] à Allah et à Son Messager et qui œuvre vertueusement, Nous lui attribuerons deux fois sa récompense et Nous avons préparé pour elle une généreuse subsistance [le Paradis].» Ibn 'Āchūr³ a dit : « Dans l'annexion de la récompense à Son pronom, il y a une indication de la grandeur de cette récompense. En effet, une telle récompense convient au rang des épouses du Prophète ﷺ et à leur honneur. Voilà pourquoi, celles-ci méritent cette récompense mentionnée. Quant au doublement de leur récompense pour leurs actes d'obéissance, ceci est un honneur pour leur statut et leur valeur. »³

1626- Verset 32 : «Ô femmes du Prophète! Vous n'êtes pas comme les autres femmes. Si vous êtes pieuses» Ibn Juzay⁴ a dit : « Allah a mis les femmes du Prophète au-dessus des autres femmes à une condition : la piété (*At-Taqwâ*). Et, assurément, elles ont atteint la piété. Par conséquent, elles ont été mises au-dessus et préférées à l'ensemble des femmes. Toutefois, certaines femmes ont été exclues de cette généralité : Fâtimah, la fille du Messager d'Allah ﷺ ; Marie, la fille d'Imrân ; et Assia, la femme de Pharaon, en raison de l'attestation du Messager d'Allah ﷺ en leur faveur que chacune d'entre elles est « la maîtresse » des femmes de son époque. »⁴. »⁵

1627- Verset 33 : «Et restez dans vos maisons.»

Ibn Juzay⁵ a dit : « On demanda à Sawdah⁶ : « Pourquoi ne sors-tu pas ? » Elle répondit : « Allah nous a ordonné de rester dans nos maisons. »

¹ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/186).

² *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (17/133).

³ *At-Tahyîr Wat-Tanwîr* (22/5).

⁴ Al Bukhârî (n°3411), Muslim (n°1876), Tirmidhî (n°3874) et Ahmad (n°2896). Voir : *Sahîh Al Jâmi'* (n°1135), Al Albânî.

⁵ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/188).

Quand Aïcha ؓ lisait ce verset, elle pleurait pour sa sortie lors la Bataille du Chameau.¹. »²

Cheikh Bakr Abû Zayd ؓ a dit : « Quiconque médite [bien] les versets du noble Coran verra que les maisons sont annexées aux femmes dans trois versets du Livre d'Allah, même si les maisons appartiennent pourtant aux maris ou à leurs tuteurs. Cette annexion a résulté – et Allah sait mieux – de la considération de l'attachement continu des femmes aux maisons. En fait, il s'agit d'une annexion d'habitation et d'un attachement à celle-ci et non d'une annexion de propriété. Allah a bien dit cela dans ce verset. Il a aussi dit : **« Et rappelez-vous ce qui est récité dans vos maisons parmi les versets d'Allah et la Sagesse. »** (Les Coalisés, 33 : 34). Il a encore dit : **« Ne les faites pas sortir pas de leurs maisons. »** (Le Divorce, 65 : 1). »³

1628- Verset 33 : « En fait, Allah veut ôter de vous la souillure, ô Gens de la Maison [du Prophète] » Ibn Kathîr ؓ a dit : « Ceci est un texte clair sur l'inclusion des épouses du Prophète ﷺ parmi les Gens de la Maison (*Ahl Al Bayt*) parce qu'elles furent la cause de Révélation de ce verset. Et la cause de Révélation (*Sabab An-Nuzûl*) fait partie de l'exégèse. La parole à propos de cela est unanime et une. »⁴

1629- Verset 35 : « Ceux et celles qui jeûnent, ceux et celles qui préservent leur chasteté [littéralement : leur sexe]. » Ibn Kathîr ؓ a dit : « Dès lors où le jeûne est parmi la plus grande aide pour briser le désir, alors il était opportun de mentionner après lui : **« Ceux et celles qui préservent leur sexe. »** »⁵

1630- Verset 36 : « Il n'appartient pas à un croyant ou à une croyante lorsqu'Allah et Son Messager ont décidé d'une affaire d'avoir [encore] le choix dans leur affaire. » Ibn Juzayy ؓ a dit : « La signification de ce verset est que le croyant et la croyante n'ont pas de choix avec Allah et Son Messager ﷺ. Plutôt, ils doivent se soumettre et se plier à l'ordre d'Allah et de Son Messager ﷺ. »⁶

1631- Verset 37 : « Et lorsque tu disais à celui qu'Allah avait comblé de bienfaits et que [toi aussi] tu l'avais comblé de bienfaits : « Garde pour toi ton épouse et crains Allah ! » » Cheikh Sa'dî ؓ a dit : « Un bon avis à donner pour quiconque est consulté concernant la séparation d'un homme de sa femme est de lui ordonner de la garder le plus longtemps possible pour [essayer d'] améliorer et réformer la situation. En effet, ceci est mieux que la séparation. »⁷

¹ Voir : *Al Bidâyah Wan-Nihâyah* (7/232 à 248), Ibn Kathîr.

² *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/188).

³ *Kitâb Harâsah Al Fadîlah* (page : 58).

⁴ *Tafsîr Al Qur'ân Al 'Azîm* (3/465). Voir : *As-Sahîh Al Musnad Min Asbâb An-Nuzûl* (page : 190), Muqbil ibn Hâdî Al Wâdî'i.

⁵ *Tafsîr Al Qur'ân Al 'Azîm* (3/69).

⁶ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/189).

⁷ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

1632- Verset 40 : «Muhammad n'est pas le père de l'un de vos hommes ; mais, il est [plutôt] le Messenger d'Allah et le Sceau des Prophètes. Et Allah est Omniscient de toute chose.» Ibn 'Achûr ؓ a dit : « La précision de Sa parole : «**Mais, il est le Messenger d'Allah**» est pour enlever ce dont on pourrait se méprendre comme une infirmation de sa paternité en séparant le lien de miséricorde mutuelle et de bonté entre lui et la communauté. Voilà pourquoi, il leur a été rappelé qu'il est le Messenger d'Allah ؑ, c'est-à-dire : Il est comme un père pour l'ensemble de sa communauté dans sa compassion et sa miséricorde envers eux et eux dans leur bonté et leur respect pour lui. En fait, ceci est l'affaire de chaque Prophète avec sa communauté. »¹

1633- Verset 41 : «Ô vous qui avez cru ! Évoquez (Mentionnez) Allah d'une évocation (mention) abondante.»

Al Qurtubî ؓ a dit : « Allah a ordonné à Ses serviteurs de se rappeler de Lui, de Le remercier, et de multiplier ceci pour ce dont Il les a gratifiés. Allah a établi Son rappel sans limite du fait de sa facilité pour le serviteur et en raison de l'immense récompense qu'il y a dans cela. Ibn 'Abbâs ؓ a dit : « Personne n'est excusé de délaissier le rappel d'Allah excepté quiconque dont la raison l'a dominé. »²

Ibn Juzayy ؓ a dit : « Allah a mis comme condition au rappel sa multitude partout où Il l'a ordonné à la différence du reste des œuvres. Le rappel [d'Allah] est par le cœur et par la langue et il comporte de nombreux types : La proclamation de l'Unicité d'Allah (*At-Tahlîl*), de Sa gloire (*At-Tasbîh*), de Sa louange (*At-Tahmîd*), de Sa grandeur (*At-Takbîr*), le rappel de Ses [plus beaux] Noms, etc. »³

1634- Verset 45 : «Ô Prophète ! Certes, Nous t'avons envoyé en tant que témoin, annonciateur [de bonnes nouvelles] et avertisseur [de menaces].» Ibn 'Achûr ؓ a dit : « La raison pour laquelle le Prophète ؑ est d'abord un annonciateur de bonnes nouvelles et ensuite un avertisseur de menaces est qu'il est une miséricorde pour les mondes. C'est aussi en raison de la multitude du nombre de croyants dans sa communauté. »⁴

1635- Verset 46 : «Et en tant que prédicateur à Allah, par Sa permission, et comme une lampe éclairante.» Ibn 'Achûr ؓ a dit : « Ce verset prouve la sincérité dans la prédication à Allah et rien ni personne ne doit y être associé. Il ne doit y avoir aucune considération personnelle recherchée [de la part du prédicateur]. Cependant, de nombreuses âmes sont malheureusement exposées à ceci dans cette situation. »⁵

1636- Verset 47 : «Et annonce la bonne nouvelle aux croyants qu'ils auront [de la part] d'Allah une grande grâce.» Al Qurtubî ؓ a dit : « Ibn 'Ariyyah a dit : « Ubay a dit : « Selon moi, dans le Livre d'Allah, ce verset est le

¹ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (22/44).

² *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (17/167).

³ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/191).

⁴ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (22/53).

⁵ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (22/53).

plus porteur d'espoirs parce qu'Allah a ordonné à Son Prophète ﷺ d'annoncer la bonne nouvelle aux croyants qu'ils ont un grand mérite auprès de Lui. » Et, dans un autre verset, Allah a expliqué ce grand mérite et cette immense grâce. Cela correspond à Sa parole : **« Et ceux qui ont cru et ont accompli les œuvres vertueuses seront dans des jardins fleuris, ils auront ce qu'ils souhaiteront auprès de leur Seigneur. Cela est la grande grâce ! »** (La Consultation, 42 ; 22). »¹

1637- Verset 50 : **« Ainsi qu'une femme croyante si elle fait don de sa personne au Prophète »** Dans ce verset, qui concerne la femme ayant fait don de sa personne au Prophète ﷺ, Allah n'a pas dit : « Si elle fait don de sa personne à toi. » Certains savants ont mentionné la sagesse dans ceci. Essaye donc de bien réfléchir sur la raison du choix de cette expression. Az-Zajjâj a dit : « Allah ﷻ a dit : **« Si elle fait don de sa personne au Prophète »** En effet, s'Il avait dit : « À toi » Alors, il aurait été possible de se méprendre et que cela était permis à quelqu'un d'autre que le Messager d'Allah ﷺ tout comme ceci était permis aux filles des oncles paternels et aux filles des tantes maternelles. Et Allah sait mieux. »

1638- Verset 51 : **« Et Allah est Omniscient, Indulgent. »** Ibn 'Achûr رحمه الله a dit : « La pertinence de l'attribut de connaissance dans Sa parole : **« Et Allah connaît ce qu'il y a dans vos cœurs »** est évident et manifeste. Quant à la pertinence de l'attribut d'indulgence, celui-ci concerne l'objectif qui est visé, à savoir : encourager le Messager ﷺ à se parer de l'attribut de l'indulgence dans les situations les plus appropriées. »²

1639- Verset 53 : **« Ô vous qui avez cru ! N'entrez pas dans les maisons du Prophète excepté si on vous invite à un repas, sans être là à attendre sa cuisson. Toutefois, lorsqu'on vous a invité, entrez donc. Et lorsque vous aurez mangé, dispersez-vous ensuite sans chercher à vous rendre familiers pour causer. Certes, cela causait du tort au Prophète, mais il avait honte [de vous congédier], alors qu'Allah, Lui, n'éprouve aucune honte [à dire] la vérité. »** Ibn Juzayy رحمه الله a dit : « Ibn 'Abbâs رضي الله عنه a dit : « Ce verset a été révélé concernant des gens qui attendaient la nourriture du Prophète ﷺ. Ils entraient auprès de lui avant la nourriture et ils restaient assis jusqu'à ce que la nourriture soit cuite. Ensuite, ils mangeaient et ne partaient plus. Il leur fut donc ordonné de ne pas entrer jusqu'à ce qu'on leur donne la permission et qu'ils partent après avoir mangé. **« Et lorsque vous aurez mangé, dispersez-vous ensuite »** C'est-à-dire : Partez. Certains exégètes ont dit : « Ceci est la bonne manière avec laquelle Allah a éduqué ceux qui sont lourds. »³

1640- Verset 53 : **« Et lorsque vous leur demandez [aux femmes du Prophète] quelque objet, alors demandez-le leur derrière un rideau ; cela est plus pur pour vos cœurs et leurs cœurs. »**

¹ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (17/173).

² *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (22/77).

³ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/194). Voir : *As-Sahîh Al Musnad Min Asbâb An-Nuzûl* (page : 192 à 195), Muqbil ibn Hâdî Al Wâdî'i.

Al Alûsî ؒ a dit : « **Cela est plus pur pour vos cœurs et leurs cœurs.** » C'est-à-dire : Plus purifiant que les pensées sataniques qui traversent l'esprit des hommes à l'égard des femmes et des femmes à l'égard des hommes. En effet, la vision est une cause d'attachement et de tentation. Dans certains dires (*Athar*), il a été dit : « *Le regard est une flèche empoisonnée parmi les flèches de Satan.* »¹. »²

Ibn 'Âchûr ؒ a dit : « Les cœurs des deux groupes sont purs par [le biais de] la piété, la haute considération des sacralités d'Allah et celle de la sacralité du Prophète ﷺ. Toutefois, comme la piété ne les fait pas parvenir pas au degré de l'infaillibilité, alors Allah a voulu l'augmenter en eux de sorte que les croyants acquièrent les rangs de la préservation divine contre les pensées sataniques en brisant la plus faible de ses causes et en rapprochant les Mères des Croyants du rang de l'infaillibilité attestée de leur époux ﷺ. En effet, les bonnes femmes sont pour les bons hommes. »³

1641- Verset 56 : « Certes, Allah et Ses Anges prient sur le Prophète ! Ô vous qui avez cru ! Priez sur lui et adressez [lui] vos salutations. »

Ibn Kathîr ؒ a dit : « Allah a informé Ses serviteurs de la position de Son serviteur et Son Prophète auprès de Lui dans la plus Haute Assemblée : son éloge est dressé auprès des Anges qui sont proches d'Allah et ils prient sur lui. Ensuite, Allah a ordonné aux gens du monde terrestre inférieur de prier sur lui et de le saluer pour que son éloge [de la part] des peuples des deux mondes, le monde céleste supérieur et le monde terrestre inférieur, soit réuni ensemble. »⁴

Al Alûsî ؒ a dit : « Allah a fait référence au Prophète ﷺ sans pour autant mentionner son nom ﷺ à la différence de ce qui apparaît le plus souvent lorsqu'Il raconte les histoires de Ses Prophètes (paix sur eux). Ceci est pour spécifiquement indiquer la renommée et la noblesse supplémentaires qu'il ﷺ a ainsi que sa haute valeur. Cela a bien été confirmé par l'article défini : **« Sur le Prophète ('Alâ An-Nabiyy) »** qui indique qu'il est celui véritablement connu par cette description. »⁵

1642- Verset 57 : « Certes, ceux qui offensent [littéralement : causent du tort à, nuisent à, etc.] Allah et Son Messenger, Allah les maudit ici-bas et dans l'au-delà, et Il leur a préparé un châtiment avilissant. » Ibn Juzayy ؒ a dit : « Ici, le terme : « Offense » ne signifie pas que ces gens portent préjudice à Allah en Lui causant du tort. Ceci parce que rien ni personne ne peut nuire à Allah ni Lui être bénéfique en quoi que ce soit. Il a été dit : Cela a été exprimé sous la forme d'une élimination de l'objet de possession sous entendu (*Hadh Mudâf Taqdîr*), c'est-à-dire : Ils causent du tort et nuisent aux alliés d'Allah. Et la première chose qui a été dite est

¹ *Al Mustadrak* (4/349), Al Hâkim. Ibn Hajar Al Asqalânî et Al Mundhirî ont déclaré faible ce hadith. Voir : *Silsilah Al Ahâdith Ad-Da'îfah* (n°1064), Al Albânî. .

² *Rûh Al Ma'ânî* (11/248).

³ *At-Tabrîr Wat-Tanwîr* (22/91).

⁴ *Tafsîr Al Qu'rân Al 'Azîm* (3/487).

⁵ *Rûh Al Ma'ânî* (11/250).

la plus probable. En effet, dans un hadith divin, il a été rapporté qu'Allah ﷻ a dit : « *Le fils d'Adam M'a insulté alors qu'il ne lui convenait pas qu'il M'insulte. Il M'a démenti alors qu'il ne lui convenait pas qu'il Me démente. Quant à son insulte envers Moi, alors c'est sa parole : « Certes, J'ai une compagne et un enfant. Or, Je suis Allah, l'Unique, l'Absolu ! Je n'ai pas enfanté, Je n'ai pas été enfanté et nul ne M'est semblable ! Quant à son démenti envers Moi, alors c'est sa parole : « Allah ne me fera pas revenir tout comme Il m'a créé la première fois ! » Or, sa première création ne M'est pas plus difficile que de le faire revenir.* »¹. »²

1643- Verset 58 : « **Et ceux qui offensent [littéralement : causent du tort, nuisent, etc.] les croyants et les croyantes sans qu'ils l'aient mérité, assurément, ils se sont chargés d'une calomnie évidente et d'un péché manifeste.** » Ibn 'Achûr رحمه الله a dit : « La sacralité des croyants a été rattachée à la sacralité du Messenger ﷺ pour souligner l'importance de leur affaire. Toutefois, ils ont été mentionnés séparément pour indiquer que leur rang est inférieur au rang du Messenger ﷺ. »³

1644- Versets 59 – 60 : « **Ô Prophète ! Dis à tes épouses, à tes filles, et aux femmes des croyants, de ramener sur elles leurs grands voiles : elles en seront plus vite reconnues et éviteront d'être offensées. Allah est Pardonneur, Très-Miséricordieux. Certes, si les hypocrites, ceux qui ont une maladie dans leur cœur, et les alarmistes [c'est-à-dire : les colporteurs d'informations alarmantes et mensongères] à Médine ne cessent pas, Nous t'inciterons contre eux, et alors ils ne resteront que peu de temps à ton voisinage.** » Bâsil Ar-Rachûd (qu'Allah le préserve) a dit : « Lorsqu'Allah a mentionné le verset concernant le voile (*Al Hijâb*) dans la sourate : Les Coalisés (n°33), Il l'a tout de suite fait suivre du verset concernant les hypocrites (*Al Munâfiqûn*). Il en est ainsi, à savoir : vous verrez que les versets ayant trait au voile sont accompagnés des versets mettant en garde contre les hypocrites et ceux qui sont malades des cœurs. Ceci a été mentionné dans cette sourate : Les Coalisés (n°33) mais aussi dans la sourate : La Lumière (n°24). Et la réalité témoigne de cela. »⁴

1645- Versets 63 – 64 : « **Les gens t'interrogent au sujet [de la venue] de l'Heure. Dis : « Certes, sa science est [exclusivement] auprès d'Allah. » Et que sais-tu ? Peut-être que l'Heure est proche ? Certes, Allah a maudit les impies et Il leur a préparé une Fournaise.** » Cheikh Sa'dî رحمه الله a dit : « La simple venue de l'Heure, qu'elle soit proche ou lointaine, n'a aucune conséquence ni utilité. Plutôt, son résultat prime, c'est-à-dire : la perte ou le gain, le malheur ou le bonheur, etc. Ou encore : Est-ce que le serviteur mérite-t-il le châtement ou la rétribution !? Je vais vous informer de ceci et je vais vous décrire qui le mérite. Allah a décrit celui qui mérite le châtement et Il a décrit celui-ci en tant que tel parce que la description

¹ Al Bukhârî (n°4974), Nassâ'î (n°2078) et Ahmad (n°9114).

² *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/196).

³ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (22/105).

⁴ *Waqafât Ma'a Suwar Wa Ayât*.

mentionnée s'applique à ces gens-là qui ont nié l'Heure. C'est pourquoi, Il a dit : **« Certes, Allah a maudit les impies. »**¹

1646- Verset 66 : « Le jour où leurs visages seront tournés dans le Feu, ils diront : « Hélas pour nous ! Si seulement nous avions obéi à Allah et nous avions obéi au Messager ! » » Ibn 'Âchûr ؓ a dit : « La raison de la mention spécifique des visages en dehors du reste des [autres] membres est parce que la chaleur du feu nuit davantage au visage qu'au reste de la peau. De même, le visage est la partie du corps où siègent les sens délicats : la vue par les yeux, le goût par la bouche, l'ouïe par les oreilles et l'odorat par les narines. C'est comme dans Sa parole ؑ : **« Est-ce que donc quiconque, au Jour de la Résurrection, se sera protégé son visage contre le pire châtement. »** (Les Groupes, 39 : 24). »²

1647- Verset 69 : « Allah l'a innocenté de ce qu'ils ont dit. Et, auprès d'Allah, il [Moïse] était honorable. » Al Baghawî ؓ a dit : « Ibn 'Abbâs ؓ a dit : « Moïse ؑ fut favorisé auprès d'Allah. En effet, il ne demandait rien sans qu'Allah le lui donne. » Al Hasan Al Basrî a dit : « Ses invocations étaient exaucées. » Il a aussi été dit : « Il était aimé et accepté. »³

1648- Versets 70 – 71 : « Ô vous qui avez cru ! Craignez Allah et dites une parole juste. Il vous reformera vos œuvres et Il vous pardonnera vos péchés. Et quiconque obéit à Allah et à Son Messager, alors assurément il a réussi d'une réussite immense. » Al Baghawî ؓ a dit : « **« Dites une parole juste. »** Ibn 'Abbâs ؓ a dit : « Une parole exacte. » Qatâdah a dit : « Une parole équitable. » Al Hasan Al Basrî a dit : « Une parole véridique. » **« Il vous reformera vos œuvres »** Ibn 'Abbâs ؓ a dit : « Il acceptera vos bonnes actions. » Muqâtil a dit : « Il purifiera vos œuvres. » **« Et Il vous pardonnera vos péchés. Et quiconque obéit à Allah et à Son Messager, alors assurément il a réussi d'une réussite immense. »** C'est-à-dire : Il a gagné tout le bien. »⁴

1649- Verset 72 : « Certes, Nous avons proposé aux cieux, à la Terre et aux montagnes la responsabilité [religieuse légale] mais Ils ont refusé de la porter et ils en ont été effrayés. Et l'Homme s'en est chargé alors qu'il est très injuste [envers lui-même] et très ignorant. »

Ibn Juzayy ؓ a dit : « La responsabilité désigne les charges religieuses légales parmi : l'attachement aux actes d'obéissance et le délaissement des actes de désobéissance. Il a été dit : C'est la loyauté concernant les biens. Il a aussi été dit : C'est le lavage de l'impureté majeure. Et ce qui est correct est la généralité concernant ces charges religieuses légales. »⁵

Ibn 'Âchûr ؓ a dit : « Allah a mentionné les montagnes après avoir mentionné auparavant la Terre alors qu'elles en font partie. La raison est que les mon-

¹ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân.*

² *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (22/116).

³ *Ma'âlim At-Tanzîl* (3/588).

⁴ *Ma'âlim At-Tanzîl* (3/589).

⁵ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/198).

tagnes sont les plus grandes parties connues à la surface de la Terre. En effet, les regards observent et se posent en premier lieu sur les montagnes étant donné leur caractère imposant et leur grandeur. »¹



34- Saba' (Saba')

1650- Verset 1 : « Louange à Allah, Celui qui possède ce qu'il y a dans les cieux et sur la Terre. » Ibn 'Âchûr ؓ a dit : « La sourate : Sabâ' (n°34) s'est ouverte par : « Louange à Allah » pour alerter que cette sourate contient des indices de la divinité unique d'Allah et Sa description par des attributs de grandeur qui impliquent l'établissement de la louange qui Lui appartient ainsi que l'information de cette spécificité qui Lui revient. »²

1651- Verset 3 : « Connaisseur de l'Inconnaissable. Rien ne Lui échappe, ne serait-ce le poids d'un atome ni dans les cieux ni sur la Terre. Et rien de plus petit ni de plus grand qui ne soit [inscrit] dans un Livre explicite. » Ibn Kathîr ؓ a dit : « « Rien ne Lui échappe » Rien ne Le prend en défaut. C'est-à-dire : Tout le monde s'insère sous Sa science et rien ne Lui est caché. Même si les os sont émiettés, dispersés et déchirés, Il sait où ils sont allés et où ils ont été dispersés. Ensuite, Il les recommencera comme Il les a commencés la première fois. En effet, Il est Omniscient de toute chose. »³

1652- Verset 6 : « Et ceux à qui la science a été donnée voient que ce qu'on a fait descendre vers toi [de la part] de ton Seigneur est la vérité et Il guide vers le chemin du Tout-Puissant, du Digne de Louange. »

Ibn Al Qayyim ؓ a dit : « Ce verset est une preuve manifeste que quiconque nous voyons s'opposer à la transmission (*An-Naql*) et devancer la raison (*Al 'Aql*) sur elle ne fait pas partie de ceux à qui la science a été donnée, ni de près ni de loin, ni peu ni beaucoup. »⁴

Ibn 'Âchûr ؓ a dit : « Ici, le verbe : « Voir » a été choisi à la place de : « Savoir » pour indiquer qu'il s'agit d'une science certaine semblable à la science des choses visibles, dont la science est nécessaire. Avoir spécifiquement mentionné les deux attributs : « Le Tout-Puissant, le Digne de Louange. » En dehors du reste d'autres beaux Noms est une indication que lorsque les croyants croient que le Coran est la vérité et la bonne direction, alors ils ressentent par la foi que c'est un chemin qui leur permet d'atteindre la gloire et la puissance. En effet, Allah ؓ a dit :

¹ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (22/125).

² *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (22/135).

³ *Tafsîr Al Qu'rân Al 'Azîm* (3/504).

⁴ *Badâ'i At-Tafsîr ; Tafsîr Al Qayyim*.

«Et la puissance est à Allah, à Son Messager et aux croyants.» (Les Hypocrites, 63 : 8) »¹

1653- Verset 7 : «Et ceux qui ont mécru ont dit : «Est-ce que vous voulez que nous vous indiquions un homme qui vous informe [que] lorsque vous serez complètement décomposés, vous reparâîtrez certainement en une nouvelle création?» Al Qurtubî ؒ a dit : « Si quelqu'un dit : Le Messager d'Allah ﷺ était une figure bien connue parmi les Quraychites. Il en fut de même de sa Prophétie par sa mission qui fut répandue parmi eux. Par conséquent, quelle est donc la signification de leur parole : «Est-ce que vous voulez que nous vous indiquions un homme»? Ils l'ont rendu insignifiant aux yeux des gens et ils leur ont proposé de les diriger vers lui comme on dirigerait un inconnu vers une affaire inconnue. En fait, leur intention était la moquerie et la raillerie, le rire et l'amusement, et rester ignorant de sa personne et son affaire. »²

1654- Verset 9 : «Certes, dans cela, il y a vraiment des signes pour tout serviteur qui revient repentant.» Cheikh Sa'dî ؒ a dit : « Plus le serviteur revient grandement repentant vers Allah, plus le bénéfice qu'il tire des versets du Coran est grand. En effet, celui qui revient repentant se tourne vers son Seigneur, ses volontés et ses aspirations sont dirigées vers Lui, il revient vers Lui dans chacune de ses affaires et ainsi il devient proche de Lui. Il n'a d'autre souci que d'être occupé à Sa satisfaction et ainsi son regard sur les créatures est un regard de réflexion et de leçon à tirer et non un regard d'inattention qui n'est pas bénéfique. »³

1655- Verset 10 : «Et, assurément, Nous avons donné à David une grâce de notre part. Ô montagnes et oiseaux! Répétez avec lui [la glorification d'Allah]. Et Nous lui avons amolli le fer.» Ibn 'Âchûr ؒ a dit : « Une grâce (*Fadlân*) » Ce terme est à l'indéfini en guise de haute considération. C'est la grâce de la Prophétie, la grâce de la royauté, la grâce d'être attentionné à la réforme de la communauté, la grâce de juger avec justice, la grâce du courage à la guerre, la grâce de l'étendue du bienfait sur lui, la grâce de se passer des gens à travers ce que David ؑ a été inspiré de fabriquer comme armures en fer, la grâce de l'attribution des Psaumes (*Az-Zabûr*), la grâce de l'attribution d'une belle voix et d'une longue vie dans la vertu, ainsi que d'autres grâces comme cela. »⁴

1656- Verset 11 : «Fabrique des cottes de mailles complètes et mesure bien les mailles. Et œuvrez vertueusement. Certes, Je suis Clairvoyant de ce que vous œuvrez.» Al Qurtubî ؒ a dit : « Dans ce verset, il y a une preuve de l'apprentissage de fabrications par les gens de vertu et leur activité ne diminue en rien leur position. Plutôt, ceci est un ajout à leur vertu et à leurs mérites puisqu'ils

¹ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (22/146).

² *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (17/257).

³ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

⁴ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (22/155).

acquièrent de l'humilité dans leurs personnes, ils se passent des autres et ils gagnent de l'argent licite exempt de toute vanité. »¹

1657- Verset 12 : « Et à Salomon, [Nous avons assujetti] le vent dont le parcours du matin équivaut à un mois [de marche] et celui du soir équivaut [aussi] à un mois. » Ach-Chanqitî رحمه الله a dit : « Médite bien sur la parole d'Allah dans l'histoire de Salomon عليه السلام. En effet, Allah n'a pas dit : « Le parcours du matin et celui du soir équivalent à deux mois. » Pourquoi ceci ? Il se peut que le secret de cela – et Allah sait mieux – est que dans ceci il y a une délimitation de la durée du parcours du début de journée jusqu'à sa mi-journée et ensuite de sa mi-journée jusqu'à sa fin de journée. En effet, s'Il avait dit : « Son parcours du matin et celui du soir équivalent à deux mois » Alors, cette minutieuse différence n'aurait pas été éclaircie. »²

1658- Verset 13 : « Famille de David ! Cœuvrez en étant reconnaissant [littéralement : en remerciant]. Et peu parmi Mes serviteurs sont vraiment reconnaissants ! »

Al Qurtubî رحمه الله a dit : « Il a été rapporté que le Prophète ﷺ monta sur son minbar, récita ce verset, ensuite il ﷺ a dit : « *Trois choses : Quiconque elles lui ont été attribuées, alors assurément il lui a été attribué ce qui a été attribué à la famille de David.* » Nous avons demandé : « Quelles sont-elles ? » Il a répondu : « *La justice dans la satisfaction et la colère ; la modération dans la pauvreté et la richesse ; et la crainte d'Allah en secret en public.* » Ce hadith a été rapporté par Al Hâkim At-Tirmidhî, d'après 'Atâ' ibn Yasâr, d'après Abû Hurayrah رحمه الله.³ Il a été rapporté que David عليه السلام a dit : « Seigneur ! Comment puis-je arriver à Te remercier pour Tes bienfaits alors que mon inspiration et ma capacité à Te remercier sont [déjà] un bienfait de Ta part. » Alors, Allah a dit : « Ô David ! Maintenant, tu M'as connu. » En effet, la réalité de la gratitude [littéralement : du remerciement] est la reconnaissance du bienfait provenant du Bienfaiteur et son utilisation dans Son obéissance tandis que l'ingratitude est son utilisation dans Sa désobéissance. Mais peu font cela parce que le bien est inférieur au mal, l'obéissance est inférieure à la désobéissance, et tout est en fonction de la précédence du décret. »⁴

Ibn Kathîr رحمه الله a dit : « Dans ce verset, il y a une indication que le remerciement peut être soit par : 1- L'acte. 2- La parole. 3- L'intention.

Le poète a dit :

*Trois choses de ma part vous ont été utiles :
Ma main, ma langue et ma conscience cachée. »*⁵

¹ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (17/263).

² *Adwâ' Al Bayân* (3/470).

³ *Nawâdir Al Uṣūl Fî Ma'rifah Ahādith Ar-Rasūl* (2/7). Ce hadith a été déclaré faible par Al Albânî dans : *Da'if Al Jâmi' As-Saghîr* (n°2539).

⁴ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (17/278).

⁵ *Tafsîr Al Qur'ân Al 'Azîm* (3/507).

1659- Verset 16 : «Et Nous leur remplaçâmes leurs deux jardins en deux jardins aux fruits au goût amer, tamaris et une chose d'un peu de jujubier.» Cheikh Sa'dî ؓ a dit : « Ceci fait partie de leur œuvre en tant que telle. En effet, tout comme ils ont remplacé le beau remerciement par la laide mécréance, alors ils se sont vus remplacer ce bienfait par ce qui a été mentionné. »¹

1660- Verset 19 : «Certes, dans cela, il y a vraiment des signes pour tout grand patient et grand remerçant.» Ibn 'Âchûr ؓ a dit : « L'expression «Des signes» est venue au pluriel parce que dans cette histoire il y a plusieurs signes et leçons à tirer. [...] La combinaison entre «Grand patient (*Sabbâr*)» et «Grand remerçant (*Chakûr*)» dans la description vise à indiquer que le devoir du croyant est de se parer de deux comportements : 1- La patience vis-à-vis des désagréments. 2- Le remerciement pour les bienfaits. Ces gens dont on parle n'ont pas remercié pour le bienfait, alors ils sont devenus arrogants. De même, ils n'ont pas patienté sur la disparition du bienfait quand cela les a touchés. »²

1661- Verset 20 : «Et, assurément, Iblîs a été véridique contre eux dans sa conjecture à leur égard. Ils l'ont donc suivi excepté un groupe parmi les croyants.» Al Baghawî ؓ a dit : « Ibn Qutaybah a dit : « Certes, lorsqu'Iblîs a demandé un répit et qu'Allah le lui accorda, il a dit : «**Certainement, je les égarerai et vraiment je leur donnerai de faux espoirs.**» (Les Femmes, 4 : 119). Toutefois, au moment de cette déclaration, Iblîs n'était pas certain que ce qu'il avait dit à leur sujet se réaliserait. En fait, il l'a juste dite en guise de supposition. Ainsi donc, lorsqu'ils le suivirent et lui obéirent, ce qu'il avait supposé à leur sujet se réalisa. Al Hasan Al Basrî a dit : « Il n'a pas dégainé l'épée contre eux ni il les a frappés avec un fouet. En fait, il leur a fait des promesses et il leur a donné de faux espoirs, de sorte qu'ils ont été trompés. »³

1662- Verset 21 : «Et, pourtant, il n'avait sur eux aucun pouvoir excepté que Nous voulions savoir qui croyait en l'au-delà et qui était dans le doute à son égard. Et ton Seigneur est un Gardien sur toute chose.» Al Baghawî ؓ a dit : « Iblîs ne les a pas forcés à l'impiété. Plutôt, il a simplement utilisé l'invocation et l'enjolivement. [...] Il n'avait aucun argument pour qu'ils le suivent, mais ils l'ont suivi par désir, imitation et passion de l'âme et non par le biais d'un argument et d'une preuve. »⁴

1663- Verset 23 : «Jusqu'à ce que la frayeur se dissipe de leurs cœurs, [alors] ils diront : «Qu'a dit votre Seigneur ? » Ils diront : « La Vérité. Et Il est le Haut, le Grand. » Ibn 'Âchûr ؓ a dit : « La mention spécifique de ces deux attributs convient à la situation de la réponse. C'est-à-dire : Certes, Allah a jugé par la vérité pour chacun d'entre eux selon ce qu'il mérite. En effet, Il n'ignore

¹ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân.*

² *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (22/180).

³ *Ma'âlim At-Tanzîl* (3/604).

⁴ *Ma'âlim At-Tanzîl* (3/604).

pas la situation de quiconque et aucun obstacle ne L'obstrue de lui faire parvenir son droit. »¹

1664- Verset 24 : « Dis : « Qui vous pourvoit du ciel et de la Terre ? » Dis : « Allah. C'est nous ou bien vous qui sommes sur une guidée ou dans un égarement évident. » » Az-Zarkachî ؒ a dit : « Ici, Allah ﷻ a dit : « **Sur (Alâ) une guidée** ». Il a employé la particule : « Sur » concernant la guidée et la vérité tandis qu'Il a dit : « **Dans (Fi) un égarement évident** ». Là, Il a employé la particule : « Dans » concernant l'égarement et le faux. La raison de cette nuance est comme si celui qui est sur la vérité est élevé et son regard observe ce qu'il souhaite en lui montrant les choses de manière manifeste tandis que celui qui est dans le faux, alors c'est comme s'il est plongé dans les ténèbres et il ne sait pas vers où celles-ci le dirigent. »²

1665- Verset 26 : « Dis : « Notre Seigneur rassemblera entre nous. Ensuite, Il tranchera entre nous, avec la vérité, et Il est Lui le Grand Juge, l'Omniscient. » » Ibn 'Achûr ؒ a dit : « Allah a fait suivre Son nom de : « **Grand Juge** » par Son nom de : « **L'Omniscient** » pour indiquer que Son jugement est une pure justice parce qu'Il est Omniscient. Son jugement n'est pas sujet à des causes d'erreur et d'injustice qui découlerait de l'ignorance, l'incapacité et la faiblesse psychologique ou qui découlerait de l'ignorance des tenants et des aboutissants. »³

1666- Verset 28 : « Et Nous ne t'avons envoyé à l'ensemble des hommes qu'en tant qu'annonciateur [de bonnes nouvelles] et avertisseur [de menaces]. Mais la plupart des gens ne savent pas. » Ibn 'Atiyyah ؒ a dit : « Ceci est une information de la part d'Allah qu'Il a envoyé Muḥammad ﷺ à l'ensemble des mondes. [...] Cela est une des bribes par lesquelles Muḥammad ﷺ s'est singularisé vis-à-vis des autres Prophètes. »⁴

1667- Verset 31 : « Et si tu voyais lorsque les injustes seront debout auprès de leur Seigneur, se renvoyant la parole les uns les autres ! Et ceux qui étaient considérés comme faibles diront à ceux qui s'enorgueillissaient : « Sans vous, vraiment, nous aurions été croyants. » » Al Qurtubî ؒ a dit : « « **Et si tu voyais** » Ô Muḥammad. « **Lorsque les injustes seront debout auprès de leur Seigneur.** » C'est-à-dire : Ils seront emprisonnés dans le lieu du jugement et ils se rétracteront de leurs paroles en se blâmant les uns les autres et en se faisant des reproches entre eux, après avoir été pourtant des amis intimes et des partisans en ce bas monde. Quant à la réponse à : « **Et si** » Celle-ci a été omise. C'est-à-dire : Tu aurais certainement vu quelque chose d'horrible et de terrible. »⁵

1668- Verset 33 : « Et ceux qui étaient considérés comme faibles diront à ceux qui s'enorgueillissaient : « Plutôt, c'était votre stratagème, nuit et

¹ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (22/190).

² *Al Burhân Fî 'Ulûm Al Qur'ân* (4/175).

³ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (22/195).

⁴ *Al Muḥarrar Al Wajîz* (4/420).

⁵ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (17/316).

jour, que vous nous ordonniez que nous mécréions en Allah et que nous Lui établissions des égaux. » Ibn 'Atiyyah ؓ a dit : « Ceci est une objection des suiveurs contre leurs dirigeants lorsque ces derniers leur ont dit : « Certes, vous n'avez mécru qu'en votre âme et conscience. » Alors, les faibles ont répondu : « Plutôt, nous avons mécru à cause de votre stratagème contre nous, nuit et jour. » Ici, le mot : « Stratagème (*Al Makr*) » a été annexé à la nuit (*Al-Layl*) et au jour (*An-Nahâr*). Cette annexion indique la persistance et la continuité. »¹

1669- Verset 35 : « Et ils ont dit : « Nous avons plus de biens et d'enfants et nous ne serons pas châtiés. » » Ibn Kathîr ؓ a dit : « C'est-à-dire : Ils se sont vantés de la multitude de biens et d'enfants et ils ont cru que ceci était une preuve de l'amour d'Allah envers eux et de Son attention vis-à-vis d'eux. Ainsi donc, ils ont cru qu'Allah n'était pas à leur attribuer ici-bas pour ensuite les châtier dans l'au-delà. »²

1670- Verset 36 : « Dis : « Certes, mon Seigneur dispense avec largesse la subsistance ou Il la restreint à qui Il souhaite, mais la plupart des gens ne savent pas. » » Ibn Juzayy ؓ a dit : « C'est une information qui contient une réfutation de leur parole, à savoir : la dispense d'Allah avec largesse ou Sa restriction en ce bas monde est liée à la volonté d'Allah. En effet, Allah peut dispenser avec largesse pour le mécréant et le désobéissant et Il peut restreindre pour le croyant et l'obéissant, et inversement. Ceci ne constitue pas une preuve concernant l'affaire de l'au-delà. »³

1671- Verset 39 : « Et quoi que ce soit que vous avez dépensé [comme bien], Il [Allah] accorde mieux en échange et Il est le Meilleur des Pourvoyeurs. » » Ibn 'Âchûr ؓ a dit : « Ibn Al 'Arabî [Al Mâlikî] a dit : « Parfois, il se peut que ceci soit compensé par quelque chose de similaire ou de plus ; ou il se peut que ce soit compensé par une rétribution ; ou il se peut que ce soit épargné pour le serviteur ; etc. En fait, c'est comme l'invocation dans la promesse de la réponse. » (Fin de citation). Je dis : « Il se peut aussi que cela soit compensé par de la santé ou par de la longévité. Et Allah a des secrets dans Sa création. »⁴

1672- Verset 40 : « Et un Jour [viendra], Il les rassemblera tous. Ensuite, Il dira aux Anges : « Est-ce vous que ces gens-là adoraient ? » » Ibn 'Âchûr ؓ a dit : « La limitation et la restriction au rapport des Anges et à leur témoignage contre les polythéistes est pour invalider la divinité des Anges et donc à plus forte raison invalider la divinité de qui que ce soit ou quoi que ce soit qui leur est inférieur et qui est adoré en dehors d'Allah. Ceci est un raisonnement par implication, c'est-à-dire : ce qui est plus en droit. Quant à ce rapport des Anges et leur témoignage,

¹ *Al Muharrar Al Wajîz* (4/421).

² *Tafsîr Al Qu'rân Al 'Azîm* (3/519).

³ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/208).

⁴ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (22/221).

alors cela est une des plus importantes raisons pour lesquelles le Rassemblement a été établi. »¹

1673- Verset 46 : **« Dis : « En fait, je vous exhorte à seulement une chose : que vous vous leviez pour Allah, par deux ou seul, et qu'ensuite vous réfléchissiez. Votre compagnon [Muhammad] n'est pas possédé. En fait, il n'est qu'un avertisseur pour vous annonçant [la venue d'] un châtement dur. » »** Ibn Juzay^{رحمہ اللہ} a dit : « La signification de ce verset est : Regardez bien l'affaire de Muhammad ^ﷺ d'un regard sincère pour Allah dans lequel il n'y a pas un suivi de la passion ni un quelconque penchant. Ici, l'expression : **« Que vous vous leviez pour Allah (An Taqûmû LiLlah)... »** ne signifie pas se tenir debout sur les deux pieds (*Al Qiyâm 'Alâ*). En fait, sa signification est de bien établir une affaire (*Al Qiyâm Bi*), la considérer comme il se doit et la prendre au sérieux. »²

1674- Verset 48 : **« Dis : « Certes, mon Seigneur lance par la vérité, le Grand Connaisseur des choses inconnaissables. » »** Ibn 'Âchûr^{رحمہ اللہ} a dit : « La mention spécifique d'Allah comme étant : **« Le Grand Connaisseur des choses inconnaissables »** parmi les autres caractéristiques divines est pour indiquer qu'Il connaît les intentions et celui qui parle le sait. En effet, quiconque sait ceci ne va pas oser prétendre quoi que ce soit de faux contre Allah qu'Il l'a envoyé vers vous. »³

1675- Verset 54 : **« On fera interposition entre eux et entre ce qu'ils désirent, comme il fut fait avec leurs semblables auparavant. Certes, ils étaient dans un doute profond. »**

Ibn Juzay^{رحمہ اللہ} a dit : « C'est-à-dire : On s'interposera entre eux et l'entrée au Paradis. Il a été dit : On s'interposera entre eux et le bénéfice de la foi à ce moment-là. Il a aussi été dit : On s'interposera entre eux et la félicité d'ici-bas et pouvoir y revenir. »⁴

Ibn 'Âchûr^{رحمہ اللہ} a dit : « Le bénéfice de cette comparaison est de rappeler aux vivants parmi eux – qui sont les polythéistes de La Mecque – ce qui est arrivé aux communautés avant eux pour qu'ils aient la certitude que la Tradition d'Allah est une et que leurs idoles et leurs statues – dont ils prétendent que ce sont des intercesseurs auprès d'Allah – ne leur seront d'aucun bénéfice. »⁵



¹ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (22/222).

² *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/209).

³ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (22/238).

⁴ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/210).

⁵ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (22/245).

35- Le Créateur (*Fâtir*)

1676- Verset 1 : **«Louange à Allah, Créateur des cieux et de la Terre qui a fait des Anges des Messagers dotés d'ailes : deux, trois, ou quatre [ailes]. Il ajoute à la création ce qu'Il souhaite. Certes, Allah est Omnipotent sur toute chose.»** Ibn 'Âchûr ؒ a dit : « L'ouverture de cette sourate par : **«Louange à Allah»** indique que les attributs de la grandeur d'Allah y seront mentionnés et que les attributs liés aux actes découleront du Nom Suprême d'Allah, que ce soit Sa création des cieux et de la Terre et de ce qu'il y a de mieux en son sein parmi les Anges et les Messagers. Cette sourate indique qu'elle est venue pour confirmer le monothéisme d'Allah et déclarer véridique le Messager ﷺ. »¹

1677- Verset 3 : **«Ô hommes ! Rappelez-vous le bienfait d'Allah sur vous ! Est-ce qu'il y a un Créateur autre qu'Allah qui vous pourvoit du ciel et de la Terre ? Il n'y a aucune divinité [digne d'adoration] excepté Lui. Comment donc vous détournez-vous [de la vérité] ?»** Ibn Kathîr ؒ a dit : « Allah alerte Ses serviteurs et les oriente à chercher les preuves de Son Unicité pour que grâce à elles ils Lui consacrent l'adoration à Lui Seul. En effet, tout comme Il est Celui qui est autonome vis-à-vis de la création et de la subsistance, de même Il doit être le Seul à être adoré sans qu'on Lui associe qui que ce soit ou quoi que ce soit parmi des statues, des égaux, des idoles, etc. »²

1678- Verset 5 : **«Ô hommes ! Certes, la promesse d'Allah est vérité. Ne vous laissez pas tromper par la vie d'ici-bas et que le grand trompeur [Satan] ne vous trompe pas à propos d'Allah.»**

Al Qurtubî ؒ a dit : « Saïd ibn Jubayr a dit : « La tromperie de la vie d'ici-bas est que la personne se préoccupe de ses plaisirs et ses délices au détriment d'œuvrer en vue de l'au-delà jusqu'à ce qu'elle dise : **«Hélas pour moi ! Que n'ai-je avancé du bien pour ma vie [future] !»** » (L'Aube, 89 : 24). »³

Ibn 'Âchûr ؒ a dit : « Ce verset comprend deux tromperies : 1- Une tromperie par laquelle une personne se laisse tromper par elle-même, par sa propre personne. Ceci correspond à un enjolivement d'apparences séduisantes qui lui apparaissent ici-bas et dont elle se méprend en les croyant bonnes sans considérer leurs conséquences. Ainsi, à première vue, ses méfaits sont cachés et la personne ne pense pas que cela vient de Satan. 2- Une tromperie qui provient de celui qui le trompe, à savoir : Satan. Et, ici-bas, il en est ainsi de toute tromperie : une partie est dictée par l'individu lui-même tandis qu'une autre partie émane des diables parmi les hommes et les djinns. »⁴

¹ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (22/248).

² *Tafsîr Al Qu'rân Al 'Azîm* (3/525).

³ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (17/346).

⁴ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (22/259).

1679- Verset 6 : (Certes, le Diable (Satan) est pour vous un ennemi. Prenez-le donc en tant qu'un ennemi. En fait, il appelle [les gens de] son parti pour qu'ils soient parmi les gens de la Fournaise.)

Al Qurṭubî ؒ a dit : « C'est-à-dire : Opposez-vous au Diable en obéissant à Allah et n'obéissez pas à Satan. [...] Al Fudayl ibn 'Iyād disait : « Ô grand menteur ! Ô calomniateur ! Crains Allah et n'insulte pas Satan en public alors que tu es son ami en secret. » Ibn As-Simak a dit : « Comme il est étonnant que quiconque désobéisse au Bienfaiteur après avoir connu Sa bienfaisance et obéisse au Maudit [Satan] après avoir connu son inimitié. »¹

Ibn 'Āchūr ؒ a dit : « Étant donné que l'inimitié du Diable est innée et qu'on ne peut espérer qu'elle disparaisse avec quelqu'un qui lui pardonne, alors Allah a seulement ordonné qu'il soit pris comme ennemi. En effet, si le musulman ne le prend pas pour ennemi, alors il ne surveillera pas ses complots et ses tromperies. Et une des implications de le prendre comme ennemi est d'agir contrairement à ce qu'il appelle pour éviter ses complots et sa haine par l'accomplissement d'œuvres vertueuses. »²

1680- Verset 10 : (Quiconque veut la puissance, alors [qu'il la cherche auprès d'Allah car] la puissance appartient à Allah entièrement.) Ibn Juzayy ؒ a dit : « Ce verset a trois significations possibles : 1- Quiconque veut obtenir la puissance doit la chercher auprès d'Allah parce que toute la puissance appartient à Allah. Cette signification est la plus manifeste 2- Quiconque veut la puissance en voulant dominer l'Islam sera vaincu parce que toute la puissance appartient à Allah et Il vaincra quiconque. 3- Quiconque veut savoir à qui appartient la puissance, alors qu'il sache que toute la puissance appartient à Allah. »³

1681- Verset 14 : (Si vous les invoquez, ils n'entendent pas votre invocation ; et même s'ils entendaient, ils ne vous exauceraient pas. Et, au Jour de la Résurrection, ils nieront votre association. Et nul ne peut te donner de [telles] nouvelles comme Celui qui est parfaitement Informé.) Ibn 'Āchūr ؒ a dit : « Dès lors où Allah a dévoilé la situation des statues ici-bas qui les faisait désespérer d'en tirer bénéfice, alors Il a dévoilé leur affaire dans l'au-delà. Notamment, Allah fera parler ces statues pour qu'elles se désavouent de leur polythéisme. C'est-à-dire : Elles se désavoueront d'avoir été invoquées ou d'avoir été agréées. »⁴

1682- Verset 15 : (Ô hommes ! Vous êtes les indigents [littéralement : les pauvres] vis-à-vis d'Allah et Allah est Lui le Riche, le Digne de louange.) Al Qurṭubî ؒ a dit : « Non seulement Allah a confirmé leur pauvreté vis-à-vis de Lui mais aussi qu'Il se passait d'eux. En outre, ce n'est pas tout riche qui bénéficie de sa richesse excepté si le riche est généreux et bienfaisant. [...] Voilà pourquoi, Allah a mentionné : (Le Digne de Louange) Ceci pour indiquer qu'Il est le Riche,

¹ *Al Jāmi' Li Ahkām Al Qur'ān* (17/347). Voir aussi : *Ma'ālim At-Tanzīl* (3/616).

² *At-Tabṣir Wat-Tanwīr* (22/261).

³ *At-Tas'īl Li 'Ulūm At-Tanzīl* (2/212).

⁴ *At-Tabṣir Wat-Tanwīr* (22/283).

Celui qui fait bénéficier Ses créatures de Sa richesse et Il est le Généreux, Celui qui est bienfaisant envers eux. »¹

1683- Verset 18 : « Et si une âme surchargée [de péchés] appelle à l'aide, rien de sa charge ne sera supporté par une autre même si c'est un proche parent. » Al Baghawî ؓ a dit : « Ibn 'Abbâs ؓ a dit : « [Au Jour de la Résurrection] Le père ou la mère rencontreront leur fils et lui diront : « Ô mon tendre fils ! Porte une partie de mes péchés. » Il dira : « Je ne peux pas. Ma charge me suffit. »²

1684- Verset 22 : « Ne sont pas égaux les vivants et les morts ! Certes, Allah fait entendre qui Il souhaite. Et toi [Muhammad], tu ne peux faire entendre quiconque est dans les tombes. » Ibn Juzayy ؓ a dit : « Voilà un exemple de quiconque a cru : Il est comme le vivant tandis que quiconque n'a pas cru est comme le mort. **« Certes, Allah fait entendre qui Il souhaite »** Ceci est pour exprimer qu'Allah guide qui Il souhaite. **« Et toi [Muhammad], tu ne peux faire entendre quiconque est dans les tombes. »** Cela pour exprimer que les impies n'écoutent pas les preuves évidentes ni les exhortations. C'est pourquoi, dans leur manque de sensibilité, Allah les a comparés aux morts. »³

1685- Verset 28 : « En fait, ceux qui craignent Allah parmi Ses serviteurs sont les savants. Certes, Allah est Puissant, Grand Pardonneur. »

Al Qurtubî ؓ a dit : « Ibn Mas'ûd ؓ a dit : « Que la crainte d'Allah suffise comme science et qu'être leurré suffise comme ignorance. » Mujâhid a dit : « En fait, le jurisconsulte (*Al Faqîh*) est celui qui a peur d'Allah. » Rabî' ibn Anas a dit : « Quiconque ne craint pas Allah, alors ce n'est pas un savant. »⁴

Ibn Jamâ'ah ؓ a dit : « Dans la sourate : La Preuve Évidente (n°98), Allah ﷻ dit : **« Certes, ceux qui ont cru et ont accompli les œuvres vertueuses, ce sont les meilleurs de la création. Leur récompense, auprès d'Allah, sera les Jardins d'Éden sous lesquels coulent les ruisseaux où ils y demeureront éternellement. Allah les a agréés et ils L'ont agréé. Cela est [la récompense] pour quiconque craint son Seigneur. »** (La Preuve Évidente, 98 : 7 – 8). Ainsi donc, ces deux versets impliquent que les savants sont ceux qui craignent Allah et ceux qui craignent Allah sont les meilleurs de la création. De là, on comprend clairement que les savants sont les meilleurs de la création. »⁵

Ibn 'Âchûr ؓ a dit : « Le sens voulu du terme : **« Les savants »** désigne les savants d'Allah et de Sa Législation. La crainte de la personne sera renforcée selon sa quantité de science dans cela. Quant aux savants qui possèdent des sciences qui ne sont pas liées à la connaissance d'Allah, Sa rétribution et Sa punition ainsi que leur aspect, alors leurs sciences ne les rapprochent pas de la crainte d'Allah. Quiconque augmente sa science d'Allah, alors sa crainte de Lui augmente, comme Il a dit : **« En**

¹ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (17/366).

² *Ma'âlim At-Tanzîl* (3/621).

³ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/215).

⁴ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (17/375-376).

⁵ *Tadhkirah As-Sâmi' Wal Mutakallim* (n°6).

fait, ceux qui craignent Allah parmi Ses serviteurs sont les savants.) Al Fudayl ibn 'Iyâd a dit : « Les gens les plus savants d'Allah sont ceux qui ont le plus peur de Lui. »¹

1686- Verset 29 : « Certes, ceux qui récitent le Livre d'Allah, ont accompli la prière et ont dépensé de ce que Nous leur avons pourvus, en secret en public, espèrent un commerce qui ne périra jamais. »

At-Tabarî رحمه الله a dit : « Ce verset est celui qui est le plus porteur d'espoirs concernant le mérite de la lecture et la récitation du Coran mais aussi concernant l'explication de l'abondante rétribution pour ses lecteurs. À ce sujet, Qatâdah a dit : « Muṭarrif ibn 'Abdillâh disait : « Ce verset est celui de la lecture et la récitation. »²

Cheikh Sa'dî رحمه الله a dit : « Ceci signifie que ces gens sont sincères dans leurs œuvres et ils n'espèrent pas d'elles quoi que ce soit comme finalités mauvaises ou intentions corrompues. »³

1687- Verset 32 : « Ensuite, Nous avons donné en héritage le Livre à ceux que Nous avons élus parmi Nos serviteurs. Ainsi, il en est parmi eux qui sont injustes envers eux-mêmes ; d'autres parmi eux qui se tiennent sur une voie modérée ; et d'autres parmi eux qui, par la permission d'Allah, devancent [les autres] dans les voies du bien. Et cela est la grande grâce. »

Al Qurtubî رحمه الله a dit : « Dans ce verset, Allah a mentionné en premier celui qui est injuste envers lui-même et en dernier Il a mentionné celui qui devance tout le monde dans les voies du bien. Pourtant, ce dernier occupe un rang plus élevé que le premier. Il a été dit que la raison de ce devancement était de ne pas faire désespérer l'injuste envers lui-même de la miséricorde d'Allah et que le devancier dans les voies du bien ne devait pas se pavaner de ses œuvres. »⁴

Ibn Juzayy رحمه الله a dit : « 'Umar, Ibn Mas'ûd, Ibn 'Abbâs, Ka'b, 'Aïcha et la plupart des exégètes ont dit : « Voici les trois catégories dans la communauté de Muḥammad ﷺ : 1- L'injuste envers lui-même (*Az-Zâlim Li Nafsih*) : c'est le désobéissant (*Al 'Âsî*). 2- Le devancier (*As-Sâbiq*) : c'est le pieux (*At-Taqî*). 3- Le modéré (*Al Muqtasid*) : c'est celui qui est entre les deux. »⁵

Cheikh Sa'dî رحمه الله a dit : « Sa parole : **« Par la permission d'Allah »** revient à celui qui devance les autres dans les voies du bien pour qu'il ne soit pas leurré par son œuvre. En effet, ce devancement [sur les autres] dans les voies du bien est grâce à la réussite d'Allah et de Son aide. Par conséquent, il convient qu'il se préoccupe de remercier Allah pour ce dont Il l'a gratifié [et non de se pavaner de son œuvre]. »⁶

¹ *At-Tabarî Wat-Tanwîr* (22/304). Il a aussi été dit : « Plus quelqu'un est connaisseur d'Allah, plus il a peur de Lui. »

² *Jâmi' Al Bayân*.

³ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

⁴ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân*.

⁵ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/217).

⁶ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

1688- Verset 34 : « Et ils diront : « Louange à Allah, Celui qui a dissipé de nous la tristesse. Certes, notre Seigneur est Grand-Pardonneur, Très-Reconnaissant. » »

Al Baghawî ؒ a dit : « Ibn 'Abbâs ؓ a dit : « Celui qui a dissipé de nous la tristesse de l'Enfer. » Qatâdah a dit : « Celui qui a dissipé de nous la tristesse de la mort. » 'Ikrimah a dit : « Celui qui a dissipé d'eux la tristesse des péchés et des mauvaises actions ainsi que la peur du rejet de leurs actes d'obéissance. » Et Muqâtil a dit : « Ils ont été tristes car ils ne savaient pas [ici-bas] ce qu'Allah ferait d'eux [dans l'au-delà]. »¹

Al Hasan Al Basrî ؒ a dit : « Les croyants sont ceux dont Allah a assujéti l'ouïe, la vue et le corps jusqu'à ce que l'ignorant les considère malades alors qu'ils sont les gens aux cœurs alertes. En effet, Allah nous les a décrits dans ce verset-ci. Par Allah ! Ils ont éprouvé une immense tristesse en ce bas monde. Par Allah ! Ils n'ont pas été attristés par ce dont les gens ont été attristés. En fait, ce qui les a attristés et fait pleurer était la peur de l'Enfer. »

1689- Verset 35 : « Celui qui nous a installés dans la Demeure éternelle [littéralement : la Demeure de la Résidence Permanente] par Sa grâce où nulle fatigue ne nous atteint ni nulle lassitude ne nous touche. » Ibn Juzayy ؒ a dit : « « La Demeure de la Résidence Permanente (*Dâr Al Muqâmah*) » C'est le Paradis et la Pérennité. C'est la résidence et l'emplacement. Le Paradis a été appelé la « Demeure de la Résidence Permanente » parce que les habitants du Paradis y résideront et ils n'en sortiront jamais. »²

1690- Verset 37 : « Et là, ils hurleront : « Notre Seigneur ! Fais-nous sortir. Nous œuvrerons vertueusement autre que ce que nous œuvrions. » » Al Qurtubî ؒ a dit : « Ibn 'Abbâs ؓ a dit : « Nous dirons : Il n'y a aucune divinité [digne d'adoration] excepté Allah. » C'est-à-dire : Nous croirons et nous ne mécroirons plus ; nous obéirons et nous ne désobéirons plus ; et nous mettrons en application l'ordre des Messagers. »³

1691- Verset 37 : « Ne vous avons-Nous pas donné une vie assez longue pour que se souvienne quiconque s'en souvient ? » Ibn Al Qayyim ؒ a dit : « Lorsqu'Allah donne une longue vie à quelqu'un, alors il doit faire en sorte que celle-ci soit vertueuse et bénéfique. Il doit en résulter un rappel, une compréhension, une saisie des occasions et un repentir sincère comme Il l'a dit dans ce verset. Ainsi donc, quiconque hérite d'une longue vie et d'un long séjour ici-bas mais ne corrige pas ses défauts, ne se réforme pas et ne tire pas profit du reste de sa vie pour œuvrer à la vie de son cœur et chercher à obtenir la félicité éternelle, alors il n'y a aucun bien pour lui dans sa vie. »⁴

¹ *Ma'âlim At-Tanzîl* (3/626).

² *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/217).

³ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (17/388).

⁴ *Al Fawâ'id* (page : 189).

1692- Verset 39 : « Et leur impiété n'ajoute aux impies qu'opprobre auprès de leur Seigneur. Et leur impiété n'ajoute aux impies que perte. » Ibn Kathîr ؓ a dit : « C'est-à-dire : Plus les impies persistent dans leur impiété, plus Allah les déteste à la différence des croyants. En effet, plus la vie de l'un d'entre eux se prolonge et il parfait ses œuvres, plus son degré et son rang s'élèvent au Paradis, sa récompense augmente, son Créateur l'aime et le Seigneur des Mondes l'exauce. »¹

1693- Verset 43 : « Par enorgueillissement sur la Terre et par stratagème perfide. Toutefois, le stratagème perfide n'enveloppe que ses propres auteurs. » Al Qurtubî ؓ a dit : « **« Par enorgueillissement »** C'est-à-dire : Par outrepassement de la foi. **« Par stratagème perfide. »** C'est-à-dire : Le stratagème pratique mauvais qui est l'impiété, la tromperie des faibles et leur obstruction [du sentier] de la foi pour que cela augmente leurs adeptes. »²

1694- Verset 43 : « Est-ce qu'ils attendent donc une autre Tradition [Immuable] que celle des premiers ? Or, tu ne trouveras jamais de modification dans la Tradition [Immuable] d'Allah et tu ne trouveras jamais de déviation dans la Tradition [Immuable] d'Allah. » Al Qurtubî ؓ a dit : « Allah a infligé un châtiment aux impies et Il a établi ceci en tant que Tradition [Immuable] parmi eux. Il châtie donc de la même peine quiconque le mérite. Rien ni personne ne peut remplacer cela. De même, rien ni personne ne peut ôter le châtiment de sa personne vers quelqu'un d'autre. »³

1695- Verset 45 : « Et si Allah saisissait les hommes pour ce qu'ils ont acquis, Il ne laisserait à la surface [de la Terre] aucune bête. » Al Qurtubî ؓ a dit : « Ibn Mas'ûd ؓ a dit : « Peu s'en faut que le bousier soit châtié dans son trou à cause du péché du fils d'Adam. » On rapporte qu'Abû Hurayrah ؓ entendit un homme dire : « Certes, l'injuste ne se nuit qu'à lui-même. » Alors, Abû Hurayrah ؓ l'a repris et lui a dit : « Tu as menti ! Par Allah ! Celui en dehors duquel il n'y a aucune divinité [digne d'adoration] excepté Lui ! » Ensuite, il a dit : « Par Celui dont mon âme est dans Sa Main ! Certes, l'outarde meurt dans son nid, humiliée, à cause de l'injustice de l'injuste [et du péché du pécheur]. »⁴



36- Ya-Sin (Yâ-Sîn)

1696- Verset 5 : « Une révélation [de la part] du Tout-Puissant, du Très Miséricordieux. » Cheikh Sa'dî ؓ a dit : « Par sa puissance, Allah a protégé le Coran du changement et du remplacement et par ce Coran Il a fait miséricorde à Ses serviteurs d'une miséricorde qui les a connectés jusqu'à les faire parvenir à

¹ *Tafsîr Al Qur'ân Al 'Azîm* (3/538).

² *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (17/396).

³ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (17/400).

⁴ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (17/401-402).

la Demeure de Sa miséricorde. C'est pourquoi, Il a conclu ce verset par ces deux nobles noms : **«Le Tout-Puissant, le Très-Miséricordieux.»**¹

1697- Verset 11 : «En fait, tu avertis [uniquement] quiconque suit le Rappel [le Coran] et craint le Tout-Miséricordieux de manière invisible. Annonce-lui donc la bonne nouvelle d'un pardon et d'une récompense généreuse.» Ibn 'Achûr رحمه الله a dit : «L'utilisation du qualificatif du : **«Tout-Miséricordieux»** en dehors du Nom Suprême d'Allah est pour deux raisons : 1- Les polythéistes n'avaient le nom du : «Tout-Miséricordieux», comme Allah ﷻ a dit : **«Ils ont dit : «Et qu'est-ce que le Tout-Miséricordieux ? »»** (Le Discernement, 25 : 60). 2- Sa miséricorde n'implique pas l'absence de Sa crainte. En effet, le croyant craint Allah en raison de Sa science mais il espère aussi Sa miséricorde. »²

1698- Verset 12 : «Certes, c'est Nous qui faisons revivre les morts et Nous écrivons ce qu'ils ont avancé [comme œuvres ici-bas] ainsi que leurs traces [dans l'au-delà]. Et Nous avons recensé toute chose dans un registre explicite.»

Al Qurtubî رحمه الله a dit : «Les traces d'un individu qui restent [après sa mort] et dont on se souvient après lui, en bien ou en mal, seront rétribuées. Notamment, parmi les bonnes traces, il y a : une science qui a été enseignée, un livre qui a été rédigé, etc. Et, parmi les mauvaises traces, il y a : une fonction occupée par certains injustes parmi les Musulmans, une chose qui a été innovée et qui obstrue du rappel d'Allah que ce soit des mélodies ou des divertissements, etc. Il en est de même de chaque tradition, bonne ou mauvaise, qui est suivie [par les gens]. »³

Dr. 'Abd Al Muhsin Al Mutayrî (qu'Allah le préserve) a dit : «Médite l'expression : **«Ainsi que leurs traces (Āthārahoun)»** Tu verras que les œuvres ont des traces après la mort de la personne, que ce soit de belles traces ou de mauvaises traces. Et, au Jour de la Résurrection, celles-ci seront apparentes. Sois donc assidu et veille à ce que tu laisses une [belle] trace ici-bas dont tu verras le bénéfice au Jour de la Résurrection. »

1699- Verset 13 : «Et donne-leur l'exemple des habitants de la cité.» Cheikh Sa'dî رحمه الله a dit : «S'il y avait eu un quelconque bénéfice à mentionner cette cité de manière précise, alors Allah l'aurait certainement mentionnée. [...] Ce que l'on doit savoir est que la voie de la véritable science est de s'arrêter aux réalités et de délaissier toute affaire dans laquelle il n'y a aucun bénéfice. C'est ainsi que l'âme se purifie et la science augmente et non pas ce que l'ignorant conjecture en multipliant la mention de paroles qui n'ont aucune preuve ni aucun argument et dont aucun bénéfice n'en résulte. En fait, le seul résultat est uniquement la confusion de l'esprit et l'accoutumance à des affaires douteuses. »⁴

¹ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân.*

² *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (22/354).

³ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (17/420).

⁴ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân.*

1700- Verset 19 : « Ils ont dit : « Votre mauvais présage est avec vous-mêmes. » En est-il ainsi une fois qu'on vous a fait le rappel ? Plutôt, vous êtes des gens outranciers ! » » Ibn 'Atiyyah ؓ a dit : « La parole de ces Envoyés (paix sur eux) : **« Votre mauvais présage (*Tā'irukum*) est avec vous-mêmes »** signifie : Votre part et tout ce qu'il y a de bien ou de mauvais est avec vous. C'est-à-dire : Ceci vient de vos actes et de vos acquis et ce n'est pas en raison de nous ni à cause de nous. En fait, c'est plutôt à cause de votre transgression et de votre impiété. C'est ainsi que les exégètes ont interprété ce verset. La part et la portion ont métaphoriquement été appelées : « Un oiseau (*Tā'irah*) », c'est-à-dire : ce qu'on obtient et qui résulte en regardant l'oiseau. »¹

1701- Verset 20 : « Et, du bout de la ville, un homme vint en toute hâte. Il a dit : « Ô mon peuple ! Suivez les Envoyés ! » » Ibn 'Āchūr ؓ a dit : « **« Un homme vint en toute hâte »** La description de cet homme comme s'étant empressé de venir indique qu'il est venu rapidement et que l'intention des habitants de la ville de lapider les Envoyés ou les torturer lui était parvenue. Il voulut donc sincèrement les conseiller par crainte pour eux et les Envoyés. Ceci est donc un éloge de cet homme et cela indique qu'il fait partie de quiconque devrait être imité dans l'empressement à vouloir changer le blâmable. »²

1702- Verset 21 : « Suivez quiconque ne vous demande pas de salaire et qui sont bien-guidés. »

Ibn Juzay ؓ a dit : « C'est-à-dire : Ces Envoyés ne vous demandent pas de salaire pour [prix de] la foi. Ainsi donc, avec eux, vous ne perdez rien de votre vie mondaine. Plutôt, grâce à eux, vous gagnez la bonne direction dans votre religion. »³

Cheikh Sa'dī ؓ a dit : « C'est-à-dire : Suivez celui qui vous a sincèrement conseillé avec des conseils qui vous apporteront du bien et qui ne veut de vous ni vos biens ni une récompense pour ses sincères conseils et ses bonnes orientations. Ceci exige donc de suivre quiconque est décrit ainsi. »⁴

1703- Versets 26 – 27 : « Il [lui] fut dit : « Entre au Paradis. » Il a dit : « Ah si seulement [les gens de] mon peuple savaient ! Du fait que mon Seigneur m'a pardonné et m'a compté parmi les honorés. » » Al Qurtubī ؓ a dit : « Dans ce verset, il y a une immense orientation et une indication de l'obligation de contenir sa rage, être indulgent vis-à-vis des gens ignorants et être compatissant envers quiconque s'est immiscé au milieu des malfaiteurs et des oppresseurs [pour tenter de les réformer]. On doit travailler dur pour l'en délivrer, être doux pour l'en affranchir et être occupé à cette tâche-là plutôt que se réjouir de son malheur et invoquer contre lui. Ne vois-tu pas comment cette personne a souhaité le bien à ses

¹ *Al Muḥarrar Al Wajīz* (4/450).

² *At-Tahrīr Wat-Tanwīr* (22/365).

³ *At-Tas'īl Li 'Ulūm At-Tanzīl* (2/222).

⁴ *Taysīr Al Karīm Ar-Raḥmān*.

meurtriers et à ceux qui cherchaient à lui faire du mal, alors qu'ils étaient pourtant des impies et des adorateurs d'idoles !? »¹

1704- Verset 38 : « Et le soleil court vers un gîte qui lui est assigné ; telle est la détermination du Tout-Puissant, l'Omniscient. » Ibn 'Âchûr ؒ a dit : « Allah a mentionné deux de Ses attributs : **« Le Tout-Puissant (*Al 'Azîz*), l'Omniscient (*Al 'Alîm*). »** La raison du choix de ces Noms divins est due à leur signification. Ceux-ci sont en lien avec le système des mouvements des planètes. En effet, la puissance est appropriée par rapport à l'assujettissement de ces immenses planètes et la science l'est tout autant au regard de ce système merveilleux et minutieux. »²

1705- Verset 41 : « Et un [autre] signe pour eux est que, certes, Nous avons transporté leur descendance sur l'embarcation chargée » Ibn 'Atiyyah ؒ a dit : « Allah a mentionné la descendance en raison de leur faiblesse à ne pas pouvoir voyager seul. Ainsi donc, le bienfait présent en eux est plus significatif. »³

1706- Verset 52 : « Ils ont dit : « Ô malheur à nous ! Qui nous a ressuscités de nos couches [où nous dormions] ? » » Ibn Kathîr ؒ a dit : « Par ce terme : **« Nos couches »** Ils signifient : Leurs tombes. En effet, ici-bas, ces gens croyaient qu'ils ne seraient pas ressuscités de celles-ci. Alors, quand ils verront de visu ce qu'ils avaient traité de mensonge dans leur lieu de rassemblement ici-bas, ils diront : **« Ô malheur à nous ! Qui nous a ressuscités de nos couches [où nous dormions] ? »** Leur parole n'infirme pas leur châtimement dans leurs tombes. En effet, comparé à ce qu'il y aura après cela en termes de dureté, alors leur séjour [dans le ventre de la Terre] était comme un sommeil. »⁴

1707- Verset 52 : « Ceci est ce que le Tout-Miséricordieux a promis et les Envoyés ont été véridiques. » Cheikh Sa'dî ؒ a dit : « Ne pense pas que la mention du Tout-Miséricordieux à cet endroit vise simplement à informer de Sa promesse. Plutôt, ceci est une information qu'en ce jour grave, ils verront de Sa miséricorde ce qui ne traverse aucunement l'esprit de ceux qui s'imaginent ni ceux qui comptent ne s'attendent en termes de Jugement. En fait, c'est comme Sa parole : **« La royauté, ce jour-là, appartiendra en toute vérité au Tout-Miséricordieux. »** (Le Discernement, 25 : 26). De même, Sa parole : **« Et les voix s'humilieront par crainte devant le Tout-Miséricordieux. »** (Ta-Ha, 20 ; 108). Ainsi que ce qui ressemble à cela dans lequel Son nom du Tout-Miséricordieux est mentionné. »⁵

1708- Verset 59 : « Restez à l'écart, aujourd'hui, ô les criminels ! » Al Baghawî ؒ a dit : « Muqâtil a dit : « Aujourd'hui, restés à l'écart des vertueux. » Ad-Dahhâk a dit : « Certes, en Enfer, chaque impie aura une maison. Il entrera

¹ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'an* (17/433).

² *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (23/21).

³ *Al Muḥarrar Al Wajîz* (4/455).

⁴ *Tafsîr Al Qur'an Al 'Azîm* (3/552).

⁵ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

dans cette maison avec le feu, il fermera ainsi sa porte et il y restera à jamais pour l'éternité. »¹

1709- Verset 65 : «Aujourd'hui, Nous scellons leurs bouches. Leurs mains vont Nous parler et leurs jambes vont témoigner de ce qu'ils acquerraient.» Al Qurtubî ؒ a dit : « Il a été dit : La raison est que la main est directement liée à son œuvre. Il en est de même du pied qui est présent. Il en est encore de même de la parole qui est présente et constitue un témoignage. En effet, la parole de la personne contre elle-même est un aveu de ce qu'elle a dit ou a fait. C'est pourquoi, Allah a exprimé ce qui a émané des mains par la parole et Il a exprimé ce qui a émané des pieds par le témoignage. »²

1710- Verset 68 : «Et quiconque Nous faisons vivre longtemps, Nous le rapetissons dans sa constitution. Ne raisonnent-ils donc pas ?» Ibn Kathîr ؒ a dit : « Allah nous informe à propos du fils d'Adam que plus sa vie est longue, plus il retourne à la faiblesse après la force et [plus il retourne] à l'inactivité après l'activité. [...] Le sens voulu de ceci – et Allah sait mieux – est de nous informer que cette Demeure est une Demeure de disparition et de transition et non pas une Demeure de continuité et de stabilité. »³

1711- Verset 69 : «Et Nous ne lui [Muhammad] avons pas enseigné la poésie et ça ne lui convient pas. Certes, ceci n'est qu'un rappel et une grande Lecture [littéralement : un Coran] explicite.» Al Qurtubî ؒ a dit : « Ibn Al Qâsim rapporte que [l'Imam] Mâlik fut interrogé à propos de la déclamation [de vers] de poèmes, alors il répondit : « N'en déclame pas trop. En effet, un de ses défauts est qu'Allah ؒ a dit : «Et Nous ne lui avons pas enseigné la poésie et ça ne lui convient pas.» »⁴

1712- Verset 70 : «Pour qu'il avertisse quiconque est vivant et que se réalise la Parole contre les impies.» Al Baghawî ؒ a dit : « Pour que le Coran avertisse «quiconque est vivant» Ceci signifie : Quiconque est croyant et à le cœur vivant. Cela parce que l'impie est comme mort étant donné qu'il ne médite pas ni ne réfléchit. »⁵

1713- Verset 71 : «Ne voient-ils pas que Nous leurs avons créé de ce que Nos mains ont œuvré : des bestiaux dont ils sont propriétaires ?» Al Baghawî ؒ a dit : « C'est-à-dire : Allah n'a pas créé les bestiaux comme des bêtes sauvages qui fuient les fils d'Adam de sorte qu'ils ne peuvent pas les apprivoiser ni les maîtriser. Plutôt, ces bestiaux leur sont soumis [car ils sont dociles]. »⁶

1714- Verset 73 : «Et ils en retirent d'autres avantages et des boissons. Ne sont-ils donc pas reconnaissants ?» Ibn 'Âchûr ؒ a dit : « Allah a ramifié de

¹ *Ma'âlim At-Tanzîl* (3/645).

² *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (17/476).

³ *Tafsîr Al Qur'ân Al 'Azîm* (3/555).

⁴ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (17/484).

⁵ *Ma'âlim At-Tanzîl* (3/649).

⁶ *Ma'âlim At-Tanzîl* (3/649).

ce rappel et cette gratification Sa parole : **« Ne sont-ils donc pas reconnaissants ? »** Ici, la question est sous forme d'étonnement. La raison est due à leur délaissement du renouvellement du remerciement pour ces nombreux bienfaits. C'est pourquoi, le présent [littéralement : l'inaccompli] a été employé pour exprimer leur renouvellement et leur continuité. En effet, ces bienfaits se succèdent et se suivent à chaque instant et à tout moment. »¹

1715- Verset 76 : « Certes, Nous savons ce qu'ils dissimulent et ce qu'ils divulguent. » Ibn Kathîr ؓ a dit : « C'est-à-dire : Nous connaissons l'ensemble de ce sur quoi ils sont et Nous les rétribuerons selon leur description et Nous Nous comporterons avec eux en fonction de cela. Le Jour où ils ne rateront aucune de leurs œuvres, sublimes ou insignifiantes, petites ou grandes, etc. Plutôt, l'ensemble de ce qu'ils œuvraient, passé et présent, leur sera exposé et présenté. »²

1716- Verset 83 : « Glorifié soit donc Celui qui détient dans Sa Main la royauté de toute chose et c'est vers Lui que vous serez ramenés. » Ibn Juzayy ؓ a dit : « Ils n'ont pas estimé Allah à Sa juste valeur. En effet, quiconque nie la Résurrection ne la nie que par ignorance de l'Omnipotence d'Allah ﷻ. »³



37- Les Rangés (*As-Sâffât*)

1717- Verset 1 : « Par les Rangés en rangs ! » Al Qurtubî ؓ a dit : « Les Anges se mettent en rangs dans le ciel comme les fidèles se mettent en rangs ici-bas pour la prière. »⁴ Il a été dit : Leurs ailes se mettent en rangs dans l'atmosphère (l'air) et ils se tiennent debout à l'intérieur de celles-ci jusqu'à ce qu'Allah leur ordonne [de faire] ce qu'Il veut. »⁵

1718- Versets 6 – 7 : « Certes, Nous avons paré (orné) le ciel d'ici-bas d'une parure d'astres en guise de préservation contre tout démon rebelle. » Ibn 'Atiyyah ؓ a dit : « Allah a spécifiquement mentionné le ciel d'ici-bas parce qu'il est celui qui attire tout de suite notre regard. De même, il est celui qui constitue à lui seul une protection contre tout démon. »⁶

¹ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (23/69).

² *Tafsîr Al Qu'rân Al 'Azîm* (3/558).

³ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/230).

⁴ D'après Jâbir ibn Samurah ؓ, le Messenger d'Allah ﷺ a dit : « Ne vous mettez-vous pas en rangs comme les Anges se mettent en rangs auprès de leur Seigneur ? » Nous avons demandé : « Ô Messenger d'Allah ! Et comment les Anges se mettent-ils en rangs auprès de leur Seigneur ? » Il a répondu : « Ils complètent les premiers rangs et ils se serrent dans le rang. » Muslim (n°430), Abû Dâwud (n°661) et Ibn Mâjah (n°992).

⁵ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (18/6).

⁶ *Al Muharrar Al Wajîz* (4/466).

1719- Verset 12 : **«Plutôt, tu es étonné et ils se moquent.»** Al Baghawî ؒ a dit : « Qatâdah a dit : « Le Prophète ﷺ fut étonné par ce Coran au moment où il est descendu et par l'égarement des Fils d'Adam. » Ceci parce que le Prophète ﷺ pensait que chaque personne qui entendrait le Coran y croirait. Mais quand les polythéistes entendirent le Coran, ils se moquèrent de lui et ne crurent pas en lui. Il ﷺ fut donc étonné de cela. »¹

1720- Versets 22 – 23 : **«Rassemblez ceux qui ont été injustes et leurs semblables [littéralement : leurs conjoints] et ce qu'ils adoraient en dehors d'Allah. Guidez-les donc vers le chemin de la Fournaise.»** Al Baghawî ؒ a dit : « Rassemblez-les vers la Station pour le jugement et la rétribution. **«Et leurs semblables»** : Leurs similaires, leurs adeptes et leurs homologues. Qatâdah et Al Kalbî ont dit : « Chacun qui aura œuvré la même œuvre qu'eux. Ainsi, les alcooliques seront avec les alcooliques, les fornicateurs seront avec les fornicateurs, etc. »²

1721- Verset 24 : **«Arrêtez-les ! Certes, ils doivent être interrogés.»** Al Baghawî ؒ a dit : « Quand ils seront conduits en Enfer, ils seront retenus au Pont, alors on leur dira : **«Arrêtez-les ! Certes, ils doivent être interrogés.»** Ibn 'Abbâs ؓ a dit : « Ils doivent être interrogés sur l'ensemble de leurs paroles et leurs actes. »³

1722- Versets 33 – 34 : **«Ce jour-là, certes, ils seront donc associés dans le châtimement. C'est comme cela que Nous agissons avec les criminels.»** At-Tabarî ؒ a dit : « C'est comme cela que Nous agissons avec ceux qui ont choisi de désobéir à Allah ici-bas au lieu de Lui obéir et de mécroire au lieu de croire en Lui. Nous leur ferons donc goûter le châtimement douloureux et Nous les rassemblerons avec leurs compagnons dans le Feu. »⁴

1723- Versets 42 – 43 : **«Ils seront honorés dans les Jardins du Délice.»** Al Qurtubî ؒ a dit : « Ils seront mis à l'honneur par Allah en les élevant en degrés, en écoutant Sa parole et en Le rencontrant. »⁵

1724- Versets 55 à 57 : **«Il regardera alors d'en haut, il le verra alors en plein dans la Fournaise. Il dira : « Par Allah ! Certes, tu as bien failli causer ma perte. Si ce n'était le bienfait de mon Seigneur, certainement j'aurais été parmi les suppliciés. »»** Ibn 'Âchûr ؒ a dit : « Dans ce verset, il y a une leçon à tirer : Il faut se méfier des mauvaises fréquentations et être sur ses gardes concernant ce à quoi elles appellent. Notamment : elles embellissent et enjolivent les facteurs de destruction. »⁶

1725- Verset 55 : **«Il regardera alors d'en haut, il le verra alors en plein dans la Fournaise.»** Al Qurtubî ؒ a dit : « Certains savants ont dit : « Si Allah

¹ *Ma'âlim At-Tanzîl* (3/656).

² *Ma'âlim At-Tanzîl* (3/657).

³ *Ma'âlim At-Tanzîl* (3/657).

⁴ *Jâmi' Al Bayân* (21/33).

⁵ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (18/29).

⁶ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (23/119).

ne le lui avait pas fait savoir, alors il ne l'aurait pas su. En effet, le teint et la peau de son compagnon d'ici-bas auront changé. C'est-à-dire : sa couleur et son aspect auront changé. »¹

1726- Verset 57 : **« Si ce n'était le bienfait de mon Seigneur, certainement j'aurais été parmi les suppliciés. »** Al Baghawî ؒ a dit : « **« Si ce n'était le bienfait de mon Seigneur »** C'est-à-dire : Sa miséricorde et Sa gratification sur moi par l'Islam. **« Certainement j'aurais été parmi les suppliciés. »** J'aurais été avec toi en Enfer. »²

1727- Verset 65 : **« Ses fruits [littéralement : ses pousses] sont comme des têtes de démons (diables). »** Ibn Kathîr ؒ a dit : « Allah a comparé les fruits de cet arbre à des têtes de diables même si celles-ci n'étaient pas connues de ceux à qui Il s'adressait. En effet, dans les âmes des gens, il est bien établi que les diables sont laids à regarder. »³

1728- Verset 71 : **« Et assurément, avant eux, la plupart des anciens [littéralement : les premiers] se sont égarés. »** Ibn 'Âchûr ؒ a dit : « Allah a décrit ceux qui se sont égarés avant eux comme : **« La plupart des premiers (Akthara Al Awwalîn) »** pour que les faibles d'esprit ne soient pas leurrés par la multitude des polythéistes et que ces derniers ne soient pas fiers de cette multitude. Ceci pour qu'ils sachent que le grand nombre ne justifie pas l'égarement des égarés ni la faute des fautifs. [...] Ainsi donc, si l'un d'eux est exposé à un grand nombre ou à un petit nombre, alors que cela ne constitue pas une tentation pour les personnes myopes et les faibles d'esprit. Allah ؒ a dit : **« Dis : « Le mauvais et le bon ne sont pas égaux, même si l'abondance du mauvais te séduit. » »** (La Table Servie , 5 : 100). »⁴

1729- Versets 79 – 80 : **« Paix sur Noé dans tout les mondes ! C'est comme cela que Nous récompensons les bienfaisants. »** Ibn 'Uthaymîn ؒ a dit : « Dans la sourate : Les Rangés (n°37), l'histoire de Noé ؑ se conclut par : **« C'est comme cela que Nous récompensons les bienfaisants. »** Quiconque donc est bienfaisant, alors Allah le récompensera comme Il a récompensé Noé ؑ et Allah l'a récompensé par deux choses : 1- Ce qu'il a laissé derrière lui pour les autres. 2- Ce qu'il a laissé en sécurité dans les mondes. Ainsi donc, quiconque croit en Allah, est vertueux dans son adoration envers Lui et est bienfaisant envers Ses serviteurs, alors Allah le récompensera comme Il a récompensé Noé ؑ : Il le sauvera de la destruction, Il protégera son honneur de la mauvaise mention et Il placera Son amour et l'éloge des gens sur les langues des créatures. »⁵

1730- Verset 84 : **« Lorsqu'il [Abraham] vint à son Seigneur avec un cœur sain. »** Al Qurṭubî ؒ a dit : « C'est le cœur délivré du polythéisme et du

¹ Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân (18/39).

² Ma'âlim At-Tanzîl (3/661).

³ Tafsîr Al Qur'ân Al 'Azîm (4/12).

⁴ At-Tahzîb Wat-Tanwîr (23/128).

⁵ Tafsîr Al Qur'ân Al Karîm.

doute. » 'Awf Al A'rabî a dit : J'ai demandé à Muḥammad ibn Sirîn : « Qu'est-ce que le cœur sain ? » Il a répondu : « C'est le cœur qui est sincère pour Allah vis-à-vis de Ses créatures. »¹

1731- Verset 91 : **«Alors, il alla rapidement vers leurs divinités et a dit : « Ne mangez-vous pas ? »»** Ibn Juzayy رحمه الله a dit : « Abraham عليه السلام a dit ceci sous forme de moquerie envers ceux qui adoraient ces statues. »²

1732- Verset 99 : **«Et il [Abraham] a dit : « Certes, je m'en vais vers mon Seigneur, Il me guidera. »»** Al Qurtubî رحمه الله a dit : « Ce verset est une base concernant l'émigration (*Al Hijrah*) et l'isolement (*Al 'Uzlah*). La première personne à avoir émigré fut Abraham عليه السلام lorsqu'Allah le sauva du feu. Il a dit : **«Certes, Je m'en vais vers mon Seigneur.»** C'est-à-dire : J'émigre du pays de mon peuple et de ma terre de naissance vers là où je pourrais me consacrer à l'adoration de mon Seigneur. »³

1733- Verset 100 : **«Seigneur! Fais-moi don d'une descendance (une progéniture) parmi les vertueux.»** Ibn 'Âchûr رحمه الله a dit : « Abraham عليه السلام a décrit ce futur enfant comme étant parmi les vertueux parce que le bienfait d'un enfant est plus complet s'il est vertueux. En effet, la vertu des enfants est la prunelle de l'œil des parents, et parmi leur vertu il y a leur bonté et leur piété filiale envers leurs parents. »⁴

1734- Verset 102 : **«Et quand celui-ci fut en âge de l'accompagner, il [Abraham] a dit : « Ô mon tendre fils ! Certes, je me vois en songe en train de t'immoler. Regarde donc ce que tu en penses. » Il [Ismaël] a dit : « Ô mon cher père ! Fais ce qui t'es ordonné, tu me trouveras, si Allah le souhaite, parmi les patients. »»** Ibn Juzayy رحمه الله a dit : « Si quelqu'un demande : Pourquoi Abraham عليه السلام a-t-il consulté Ismaël عليه السلام sur une affaire qui était inéluctable de la part d'Allah ? La réponse est : Il ne l'a pas consulté pour changer d'avis, mais pour savoir ce qu'il avait à dire, afin que son cœur s'affermisse et qu'il enferme sa personne dans la patience. Ismaël عليه السلام lui a donc répondu en donnant la meilleure réponse. »⁵

1735- Verset 103 : **«Quand tous deux se soumirent [à l'ordre d'Allah] et qu'il l'eut jeté sur le front»** Al Baghawî رحمه الله a dit : « Tous les deux se plièrent et se soumirent docilement à l'ordre d'Allah. Ibn 'Abbâs رحمه الله a dit : « Il l'a allongé sur son flanc, à même le sol, et le front entre les deux côtés. »⁶

1736- Verset 107 : **«Et Nous le lui rachetâmes [son fils Ismaël] par un sacrifice immense.»** Cheikh Sa'dî رحمه الله a dit : « L'offrande était immense et majestueuse du fait que c'était une rançon pour Ismaël عليه السلام. En effet, c'était un acte qui

¹ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (18/50).

² *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/238).

³ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (18/59).

⁴ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (23/148).

⁵ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/238).

⁶ *Ma'âlim At-Tanzîl* (3/667).

faisait partie des adorations sublimes et c'était une offrande. Et ceci devint une Tradition jusqu'au Jour de la Résurrection. »¹

1737- Versets 108 – 109 : **« Et Nous perpétuâmes son renom dans la postérité : « Paix sur Abraham. » »** At-Tabarî ؓ a dit : « Allah a laissé un bel éloge d'Abraham ؑ dans la postérité tout comme Il a laissé un mauvais souvenir de Pharaon et ses semblables dans la postérité. En effet, Abraham ؑ a demandé à Allah : **« Fais que j'aie une mention honorable sur les langues de la postérité [littéralement : « Attribue-moi une langue véridique dans la postérité. »] »**. »²

1738- Verset 113 : **« Et Nous le bénîmes ainsi qu'Isaac. Et parmi leur descendance, il y a celui qui est bienfaisant et celui qui est injuste envers lui-même de manière évidente. »**

Al Qurtubî ؓ a dit : « Lorsqu'Allah a mentionné la bénédiction dans la descendance et la multitude, Il a dit : « Parmi eux, il y a celui qui est bienfaisant et parmi eux il y a [aussi] celui qui est malfaisant. » Quant au malfaisant, alors il ne bénéficiera pas de la filiation de la Prophétie. Ainsi donc, même si les Juifs et les Chrétiens sont les descendants d'Isaac ؑ et les Arabes sont les descendants d'Ismaël ؑ, alors il doit y avoir une différence entre le bienfaisant et le malfaisant, le croyant et le mécréant, etc. »³

Ibn 'Âchûr ؓ a dit : « Ici, il y a une indication que l'affaire du bon et du mauvais n'est pas sujette à la race ou à l'ethnicité. En effet, il se peut que le juste engendre un pervers et un pervers engendre un juste. Ainsi donc, la corruption des descendants n'est pas considérée comme une honte pour les pères. En effet, la base de la vertu réside dans les qualités intrinsèques et dans ce qu'une personne acquiert comme œuvres de bien. Quant à l'honneur des pères, alors c'est un accomplissement de la perfection et un motif pour être caractérisé par des caractéristiques vertueuses. »⁴

1739- Versets 130 à 132 : **« « Paix sur Élie et ses adeptes. » C'est comme cela que Nous récompensons les bienfaisants. Certes, il était parmi Nos serviteurs croyants. »** Ibn 'Âchûr ؓ a dit : « Dans l'histoire d'Élie ؑ, il y a une annonce que le Messager doit s'acquitter de délivrer le Message et il n'est pas nécessaire qu'à la suite de cela il assiste à la punition des négateurs ou à leur destruction ; ceci en guise de réponse aux polythéistes qui ont dit : **« Quand est cette promesse si vous êtes véridiques ? »** (Jonas, 10 : 48). Et Allah ؓ a dit : **« Dis : « Seigneur ! Si [jamais] Tu me montres ce qui leur est promis, alors, Seigneur, ne me place pas parmi les gens injustes. » Et, certes, Nous sommes Capables de te montrer ce que Nous leur promettons. »** (Les Croyants, 23 : 93 à 95). »⁵

¹ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân.*

² *Jâmi' Al Bayân* (21/91).

³ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (18/83).

⁴ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (23/162).

⁵ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (23/170).

1740- Versets 139 à 144 : «Et, certes, Jonas était vraiment parmi les Envoyés. Lorsqu'il s'est enfui vers l'embarcation comble, il prit alors part au tirage au sort qui le désigna parmi les jetés [à la mer]. Le poisson l'avala alors qu'il était blâmable. S'il n'avait pas été parmi ceux qui glorifient [Allah], il serait demeuré dans son ventre jusqu'au jour où ils seront ressuscités.» Ibn 'Âchûr ؒ a dit : « Sache que le but de mentionner Jonas ؑ ici est de consoler le Prophète ﷺ à propos de la charge du Messager à laquelle il était confronté. Ceci avait déjà pesé sur les Messagers avant lui. Ainsi donc, le rang du Prophète ﷺ est devenu manifeste dans sa patience vis-à-vis de cela ainsi que son absence de plaintes. Il a donc informé les gens qu'il avait été ordonné par Allah de continuer à appeler [les gens] à la religion parce que les polythéistes lui reprochaient son insistance à leur égard et son appel en des moments divers et en des circonstances variées. »¹

1741- Versets 139 – 140 : «Et, certes, Jonas était vraiment parmi les Envoyés. Lorsqu'il s'est enfui vers l'embarcation comble» Cheikh Sa'dî ؒ a dit : « Allah n'a pas mentionné ce qui avait mis Jonas ؑ en colère, ni le péché qu'il avait commis parce qu'il n'y a pas de bénéfice à le mentionner. Par contre, le bénéfice que nous devons tirer est ce qui nous a été mentionné à son sujet, à savoir : Il a commis un péché et Allah l'a puni même s'il était pourtant parmi les nobles Messagers. Toutefois, Allah l'a sauvé après cela, Il a ôté le blâme de lui et Il lui a attribué ce qui fut la cause de sa vertu. »²

1742- Verset 140 : «Lorsqu'il s'est enfui vers l'embarcation comble.»

Ibn 'Atiyyah ؒ a dit : « C'est-à-dire : Jonas ؑ a voulu s'enfuir, alors il a embarqué en mer. Allah a exprimé sa fuite par son embarcation [sur un bateau] alors qu'il était un de Ses serviteurs. Toutefois, il a fui sans la permission de son Maître et ceci est la réalité de la fuite.³ »⁴

Ibn Juzayy ؒ a dit : « C'est-à-dire : Jonas ؑ a fui vers le bateau. Ici : «**L'embarcation (Al Fulk)**» est au singulier : une embarcation. Mais elle était : «**Comble**» C'est-à-dire : Pleine, remplie, etc. La cause de sa fuite était sa colère contre les gens son peuple au moment où ceux-ci ne crurent pas en son Message. »⁵

1743- Versets 143 – 144 : «S'il n'avait pas été parmi ceux qui glorifient [Allah], il serait demeuré dans son ventre jusqu'au jour où ils seront ressuscités.»

Al Qurtubî ؒ a dit : « Allah a informé que Jonas ؑ était parmi ceux qui glorifiaient Allah et sa glorification fut la raison de son salut. C'est pourquoi, il a été dit : « Certes, l'œuvre vertueuse élève celui qui l'accomplit même s'il trébuche. »

¹ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (23/178).

² *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

³ En arabe : « *Al Âbiq* » désigne l'esclave qui s'est enfui sciemment de chez son maître tel un fugitif, un fuyard, etc. comme l'a fait ici Jonas ؑ en fuyant son Seigneur. Voir : *Kitâb At-Ta'rifât*, Al Jurjânî. Ce livre a été traduit en français par Maurice Gloton sous le titre : *Le livre des définitions*.

⁴ *Al Muharrar Al Wajîz* (4/485).

⁵ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/241).

Al Hasan Al Basrî a dit : « Jonas عليه السلام n'a pas effectué de prières dans le ventre de la baleine, mais il avait avancé des œuvres vertueuses en situation d'aisance, alors Allah s'est souvenu de Lui en situation d'adversité. »¹. »²

Ibn Al Jawzî رحمه الله a dit : « Dès lors où l'épargne de Jonas عليه السلام fut bonne, alors il fut sauvé par elle comme Allah l'a dit ici dans ce verset. Et dès lors où l'épargne de Pharaon ne fut pas bonne, alors il ne trouva pas d'issue au moment de la difficulté. Plutôt, il lui a été dit : **«Maintenant!? Alors qu'auparavant, tu as désobéi.»** (Jonas, 10 : 91). Ô serviteur d'Allah ! Mets-toi donc de côté la meilleure épargne et provision, la piété, et tu en trouveras sa trace. »

1744- Verset 164 : **«Et il n'y en a pas un, parmi nous, qui n'ait une place connue»** Al Baghawî رحمه الله a dit : « C'est-à-dire : Il n'y a pas un Ange parmi nous qui n'ait une place connue dans les cieux où Allah y est adoré. Ibn 'Abbâs رحمه الله a dit : « Il n'y a pas un endroit dans les cieux de la taille d'un empan sans qu'un Ange ne prie ou ne glorifie Allah. »³

1745- Versets 165 – 166 : **«Et, certes, nous sommes vraiment les Rangés en rangs. Et, certes, nous sommes vraiment ceux qui glorifient [Allah].»**

At-Tabarî رحمه الله a dit : « Abû Nadrah رحمه الله a dit : « Lorsque la prière était appelée, 'Umar رحمه الله tournait son visage vers les gens et leur disait : « Ô gens ! Alignez-vous et tenez-vous droits parce qu'Allah ne veut pour vous que la guidance des Anges : **«Et, certes, nous sommes vraiment les Rangés en rangs. Et, certes, nous sommes vraiment ceux qui glorifient [Allah].»** » Alignez-vous et tenez-vous droits ! Toi, Untel, avance ! Toi, Untel, recule ! » Une fois qu'ils étaient bien alignés et droits, alors il s'avancit et proclamait la grandeur d'Allah en disant : « Allah est le Plus Grand (*Allah Akbar*). »⁴

Ibn Juzayy رحمه الله a dit : « C'est-à-dire : Ceux qui se tiennent en rangs durant l'adoration. C'est pourquoi les musulmans ont été ordonnés de bien aligner les rangs dans leurs prières pour qu'ils imitent ainsi les Anges. Et il n'y a personne parmi les gens des religions qui prient en rangs excepté les musulmans. »⁵

1746- Verset 182 : **«Et la louange appartient à Allah, le Seigneur des mondes!»** At-Tabarî رحمه الله a dit : « La louange (*Al Hamd*) appartient exclusivement au Seigneur des deux créatures responsables : les djinns et les hommes. Ceci en

¹ Cette parole d'Al Hasan Al Basrî est une référence au hadith n°19 des « Quarante Hadiths » de l'Imam Nawawî dans lequel le Messager d'Allah ﷺ a dit : « Souviens-toi d'Allah dans l'aisance et Il se souviendra de toi dans l'adversité. » Tirmidhî (n°2516) et Ahmad (n°2803) Ahmad Châkir a authentifié ce hadith dans sa correction du *Musnad*.

² *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (18/99).

³ *Maâlim At-Tanzîl* (3/681). Cette parole d'Ibn 'Abbâs رحمه الله est une référence à la parole du Messager d'Allah ﷺ qui a dit : « Le ciel a gémi et il a le droit de gémir. Par Celui qui détient l'âme de Muhammad dans sa Main ! Il n'y a pas un espace d'un empan sans qu'il y ait le front d'un Ange prosterné qui glorifie Allah par Sa louange. » Tirmidhî (n°2312), Ibn Mâjah (n°4190) et Ahmad (n°21516). Al Albânî a authentifié ce hadith dans : *Sahîh Al Jâmi'* (n°1020).

⁴ *Jâmi' Al Bayân* (21/128).

⁵ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/244).

dehors de quiconque autre que Lui parce que tout bienfait pour Ses serviteurs vient de Lui. Ainsi donc, la louange Lui est due à Lui Seul, sans associé à Lui, tout comme Il n'a pas d'associé dans Ses bienfaits auprès d'eux. »¹



38- Sad (*Sād*)

1747- Versets 1 – 2 : « Par le Coran qui contient un rappel ! Plutôt, ceux qui ont mécru sont dans une fierté [déplacée] et un schisme ! » Ibn Kathîr ؒ a dit : « C'est-à-dire : Certes, dans ce Coran, il y a un rappel pour quiconque se rappelle et une leçon à tirer pour qui tire leçon mais les impies n'en tirent pas bénéfice parce qu'ils sont : « Dans une fierté [déplacée] » C'est-à-dire : Dans un enorgueillement et un fanatisme vis-à-vis de lui. « Et un schisme » C'est-à-dire : Une opposition à lui, un reniement et une séparation. »²

1748- Verset 2 : « Plutôt, ceux qui ont mécru sont dans une fierté [déplacée] et un schisme ! » Ach-Chanqitî ؒ a dit : « Certains gens de science ont dit : « L'origine du mot : « Schisme (*Ach-Chiqâq*) » vient du mot : « Difficulté, pénibilité, etc. (*Machaaqqah*) » parce que celui qui diverge, qui est obstiné, etc. s'efforce de causer de la difficulté à celui qui diverge de lui et s'obstine. » D'autres ont dit : « L'origine du mot : « Schisme » vient de l'expression : « Briser le bâton (*Chaaq Al 'Asâ*) » qui signifie : le désaccord, la division, etc. »³

1749- Verset 4 : « Et ils [les polythéistes de La Mecque] se sont étonnés qu'un avertisseur parmi eux leur soit venu. Et les impies ont dit : « C'est un sorcier, un grand menteur. » Ibn 'Âchûr ؒ a dit : « L'expression : « C'est (*Hâdha*) un sorcier, un grand menteur » désigne le Prophète ﷺ. Les polythéistes ont utilisé un pronom démonstratif (*Ism Al Ichârah*) par dédain et mépris envers lui. »⁴

1750- Verset 12 : « Avant eux, le peuple de Noé, les Aad et Pharaon l'homme aux Pyramides [littéralement : les pals] ont démenti » Ibn 'Âchûr ؒ a dit : « Pharaon a été décrit comme : « L'homme aux Pyramides (*Dhûl Awtâd*) » en raison de la grandeur de son royaume et de sa puissance. Toutefois, ceci ne s'est pas interposé entre lui et le châtiment d'Allah. »⁵

1751- Verset 17 : « Patiente sur ce qu'ils disent et rappelle-toi Notre serviteur David, doué de force. Certes, il revenait souvent repentant [à Allah]. » Ibn Juzayy ؒ a dit : « Dans cette sourate (n°38), Allah a mentionné David ؑ et les Prophètes après lui en guise de consolation pour le Prophète ﷺ, une promesse du secours, un soulagement de la détresse et une aide par rapport à ce qu'il ؑ a été

¹ *Jâmi' Al Bayân* (21/134).

² *Tafsîr Al Qur'ân Al 'Azîm* (4/27).

³ *Adwâ' Al Bayân* (6/330).

⁴ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (23/209).

⁵ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (23/220).

ordonné au niveau de la patience. Ceci parce qu'Allah a mentionné ce dont Il a gratifié David عليه السلام, notamment : l'assujettissement des oiseaux et des montagnes ; la solidité de son royaume ; le don de la sagesse ; sa capacité à trancher [les affaires] ; sa bonne issue finale dans l'au-delà du fait de sa proximité avec Allah ; sa bonne destination finale [au Paradis] ; etc. En fait, c'est comme si Allah disait : « Ô Muḥammad ! Tout comme Nous avons gratifié David de ces bienfaits, de même Nous t'en gratifions aussi. Patiente donc et ne t'attriste pas de ce qu'ils disent. »¹

1752- Versets 23 – 24 : « Certes, celui-ci est mon frère : il a quatre-vingt-dix-neuf brebis tandis que je n'ai qu'une seule brebis. Il m'a dit : « Confie-la-moi ! » Et il a fait pression sur moi dans la conversation. » Il [David] a dit : « Assurément, il a été injuste envers toi en demandant de joindre ta brebis à ses brebis. » Et, certes, beaucoup de gens qui se fréquentent transgressent les uns envers les autres [dans les droits], excepté ceux qui ont cru et ont accompli les œuvres vertueuses, mais ils sont peu. Et David pensa en fait que Nous l'avions mis à l'épreuve. Il implora donc le pardon de son Seigneur, tomba prosterné et revint repentant. » Ibn 'Aṭiyyah رحمته الله a dit : « Dans les livres des Fils d'Israël, il y a des images qui ne conviennent pas concernant cette histoire et qui ont été racontées par des conteurs au début de cette communauté. 'Alī ibn Abī Ṭālib عليه السلام a alors dit : « Quiconque raconte ce que ces conteurs ont dit à propos de David عليه السلام, je le fouetterai deux fois pour ce qu'il a commis contre la sacralité de quiconque Allah a élevé son statut. »²

1753- Verset 24 : « Et David pensa en fait que Nous l'avions mis à l'épreuve. Il implora donc le pardon de son Seigneur, tomba prosterné et revint repentant. » Cheikh Sa'dī رحمته الله a dit : « L'imploration du pardon et l'adoration – et plus spécifiquement : la prière – font partie des expiations des péchés. En effet, le pardon du péché de David عليه السلام a découlé de son imploration du pardon à Allah et de sa prosternation pour Lui. »³

1754- Verset 29 : « [Voici] Un Livre béni que Nous avons descendu vers toi pour qu'ils méditent sur ses versets et pour que se rappellent (se souviennent) les doués d'intelligence. »

Ibn 'Aṭiyyah رحمته الله a dit : « La signification apparente de ce verset indique que la méditation est une des causes de la descente du Coran. Ainsi donc, la récitation soigneuse est meilleure que la récitation rapide puisque la méditation ne peut être atteinte qu'avec la récitation soigneuse. »⁴

Ibn Al Qayyim رحمته الله a dit : Rien n'est plus bénéfique pour le cœur que la lecture du Coran avec méditation et réflexion. En effet, le Coran réunit l'ensemble des

¹ *At-Tas'īl Li 'Ulūm At-Tanzīl* (2/249).

² *Al Muḥarrar Al Wajīz* (4/499).

³ *Taysīr Al Karīm Ar-Raḥmān*.

⁴ *Al Muḥarrar Al Wajīz* (4/503).

étapes des itinérants, les états [spirituels] de ceux qui œuvrent et les stations des connaisseurs. »¹

Ibn 'Âchûr رحمه الله a dit : « Tous les versets du Coran sont bénis parce qu'ils sont soit un guide vers le bien ou soit une dissuasion du mal et de la corruption. Ceci est la cause du bien, de manière immédiate ou ultérieure, et il n'y a pas une bénédiction plus grande que cela. **« Les doués d'intelligence »** désignent : Les doués de raison. Dans cela, il y a une allusion que ceux qui ne se rappellent pas par le biais du Coran, alors ils ne sont pas des gens doués de raison. Se rappeler est l'affaire des Musulmans parce qu'ils écoutent la Parole et ils suivent le meilleur de ce qu'elle contient. Ils sont donc parmi ceux qui méditent Ses versets et déduisent de ses significations ce qu'ils ne connaissaient pas auparavant. [...] Quant aux impies, ils se sont détournés de la méditation. Par conséquent, ce n'est pas étonnant qu'ils aient failli à se souvenir. »²

1755- Verset 32 : « Il [Salomon] a dit : « Certes, je me suis complu à aimer le bien [de ce bas monde] au détriment du rappel de mon Seigneur jusqu'à ce qu'il [le soleil] se soit caché derrière un voile. » Al Baghawî رحمه الله a dit : « Ici, les chevaux (*Al Khayl*) ont été appelés : le bien (*Al Khayr*) parce que le bien est attaché à leurs encolures : la récompense et le gain. »³

1756- Versets 35 – 36 : « Il [Salomon] a dit : « Seigneur (*Rabbi*) ! Pardonne-moi (*Ghfir Lî*) et fais-moi don d'un royaume (*Wa Hab Lî Mulkan*) qui ne convienne à personne après moi. Certes, c'est Toi le Grand Donateur (*Al Wahhâb*). » Nous lui assujettîmes donc le vent qui, par son ordre, soufflait modérément partout où il allait. »

At-Tabarî رحمه الله a dit : « Al Hasan Al Basrî a dit : Quand les chevaux furent présentés au Prophète d'Allah Salomon عليه السلام et leur vision l'occupa de la prière de l'après-midi (*Salât Al 'Asr*) : **« Jusqu'à ce que le soleil se soit caché derrière son voile. »** (Sâd, 38 : 32). Il se mit donc en colère pour Allah et il ordonna qu'on leur coupe les jarrets. Alors, Allah les lui remplaça par quelque chose de plus rapide encore : le vent. En effet, à la suite de ceci, Allah a assujetti le vent à Salomon عليه السلام qui – par Son ordre – l'emmenait là où Il le souhaitait. »⁴

Ibn Juzayy رحمه الله a dit : « Salomon عليه السلام a devancé l'imploration du pardon sur la demande de la royauté parce que les affaires religieuses étaient plus importantes pour lui que la vie d'ici-bas. Ainsi donc, il a devancé ce qui était prioritaire et plus important. »⁵

Ibn 'Uthaymîn رحمه الله a dit : « Salomon عليه السلام a commencé par demander le pardon avant de demander un immense royaume. Ceci parce que la disparition des effets [néfastes] des péchés est ce qui permet d'atteindre n'importe quel objectif.

¹ *Badâ'i At-Tafsîr; Tafsîr Al Qayyim.*

² *At-Tahrîr Wat-Tanwîr (23/253).*

³ *Ma'âlim At-Tanzîl (3/703).*

⁴ *Jâmi' Al Bayân (21/201).*

⁵ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl (2/255).*

En effet, les péchés s'amoncellent sur le cœur et ils l'empêchent de [parvenir à] nombre d'intérêts. Par conséquent, le croyant doit demander à son Seigneur d'être délivré des péchés [et de leurs effets néfastes] avant de demander quoique ce soit d'autre qu'il veut. »¹

1757- Verset 41 : « Et rappelle-toi Notre serviteur Job, lorsqu'il appela son Seigneur : « Certes, le Diable (Satan) m'a infligé affliction et tourment. » » Ibn 'Achûr ؓ a dit : « Job ؑ a spécifiquement mentionné cette situation parmi d'autres de ses situations parce que c'est une manifestation de sa confiance en Allah et Il a exaucé son invocation en lui ôtant son affliction. »²

1758- Verset 44 : « Et prends dans ta main un faisceau de brindilles, et frappe donc avec cela. Et ne viole pas [ton serment]. » Ibn Kathîr ؓ a dit : « Job ؑ fut en colère contre sa femme, alors il jura que si Allah le guérissait, il la frapperait de cent coups de fouet. Mais quand Allah a guéri Job ؑ et Il lui a redonné la santé, alors la rétribution de sa femme pour ce service parfait, cette miséricorde, cette compassion et cette bienfaisance ne pouvait être d'être frappée. Allah lui donna donc un verdict (fatwa) qu'il devait prendre un faisceau – qui est une rameau dans lequel il y avait cent tiges – et la frapper une seule fois. Ainsi, son serment fut respecté, il fut libéré de son parjure et il respecta son vœu. Ceci est une issue et une porte de sortie pour quiconque craint Allah et revient repentant à Lui. »³

1759- Verset 44 : « Certes, Nous l'avons trouvé vraiment patient. Quel bon serviteur ! Certes, sans cesse, il revenait repentant. » Ibn Al Qayyim ؓ a dit : « Ici, Allah a dressé l'éloge de Job ؑ et Il l'a désigné par l'expression : « **Quel bon serviteur (Ni'ma Al 'Abd) !** » En effet, Il l'a trouvé vraiment patient. Cela prouve que quiconque ne patiente pas lorsqu'il est éprouvé, alors c'est un mauvais serviteur (*Bi'sa Al 'Abd*). »⁴

1760- Verset 45 : « Et rappelle-toi Nos serviteurs : Abraham, Isaac et Jacob. Ils possédaient puissance et clairvoyance. » Ibn Juzayy ؓ a dit : Littéralement, ici, le terme : « **Puissance (Al Aya)** » désigne : « Les mains » qui est

¹ *Tafsîr Al Qur'ân Al Karîm*. La demande de Salomon ؑ à Allah de posséder un royaume que personne d'autre ne posséderait après lui est une demande de souhait et non une demande de condition. Parmi les bonnes manières de Salomon ؑ dans sa demande, il a précédé celle-ci en implorant d'abord le pardon d'Allah, ensuite il a adressé sa demande en tant que telle : l'octroi d'un royaume de la part d'Allah que nul autre n'aurait après lui. Dans cela, il y a une leçon que nous devons apprendre de Salomon ؑ : la bienséance avec Allah. C'est-à-dire : Lorsque le croyant demande une chose à son Seigneur, alors il doit précéder sa demande par un repentir sincère et une imploration du pardon comme ceci a été rapporté dans la sourate : Noé (n°71) où ce dernier a fait le rappel à son peuple et il ؑ leur a dit : « **J'ai donc dit : « Implorez le pardon de votre Seigneur ! Certes, Il est grand Pardonneur. Il vous enverra du ciel des pluies abondantes, Il vous accordera beaucoup de biens et d'enfants, Il vous donnera des jardins et Il vous donnera des rivières. » »** (Noé, 71 : 10 à 12).

² *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (23/268).

³ *Tafsîr Al Qur'ân Al 'Azîm* (4/41).

⁴ *Badâ'i At-Tafsîr* ; *Tafsîr Al Qayyim*.

le pluriel de : « Main (*Yad*) ». C'est une expression pour désigner leur force dans les œuvres vertueuses. Mais, ici, elle a été exprimée par les mains parce que la plupart des œuvres se font par les mains. Quant au terme : « **Clairvoyance (*Al Absâr*)** » Celui-ci signifie : « Les regards » et il est le pluriel de : « Regard (*Basar*) ». C'est une expression pour désigner la force de leur compréhension et l'abondance de leur science. Notamment, le dicton : « L'homme est devenu clairvoyant dès lors où les affaires lui sont devenues claires. »¹

1761- Verset 50 : « Les Jardins d'Eden, aux portes ouvertes pour eux. » Cheikh Sa'dî ؒ a dit : « Ceci est une preuve de la sécurité totale au Paradis. En effet, dans les Jardins d'Eden, il n'y a rien qui impose que ses portes soient fermées. »²

1762- Versets 73 – 74 : « Alors tous les Anges se prosternèrent excepté Iblîs qui s'enorgueillit et fut parmi les impies. » Ibn 'Âchûr ؒ a dit : « En fait, ici, Iblîs a manifesté une tendance qui était latente dans sa nature innée et qui était une tendance à l'arrogance et à la désobéissance. Cette tendance n'était pas apparue en lui avant ceci parce que le noble groupe [Angélique] avec qui il était constituait la fréquentation la plus complète et la plus parfaite qui soit. En effet, aucun d'entre eux n'a réveillé la nature arrogante et désobéissante qui sommeillait en lui. Ainsi donc, lorsqu'une nouvelle créature est apparue parmi ce noble groupe et celui-ci fut ordonné d'honorer et révéler cette créature, alors cela fut l'allumage de l'étincelle de l'arrogance dans l'âme de Satan et de là naquit l'impiété vis-à-vis d'Allah et la désobéissance à Son Ordre. »³

1763- Versets 75 – 76 : « Il [Allah] lui demanda : « Ô Iblîs ! Qu'est-ce qui t'a empêché de te prosterner devant ce que J'ai créé de Mes mains ? T'es-tu enorgueilli ou t'es-tu considéré parmi les hauts placés ? » Il [Iblîs] répondit : « Je suis meilleur que lui. Tu m'as créé de feu et Tu l'as créé d'argile. » » At-Tabarî ؒ a dit : « Ceci est une réprimande [de la part] d'Allah aux polythéistes qui ont mécru en Muḥammad ﷺ par enorgueillement de suivre un homme parmi eux au moment où ils ont dit : « **Le Rappel a-t-il été descendu vers lui alors qu'il est d'entre nous ?** » (Sâd, 38 : 8). Ou encore : « **Celui-ci n'est-il pas un être humain semblable à vous ?** » (Les Prophètes, 21 : 3). Alors, Allah leur a raconté l'histoire de Satan et de sa destruction à cause de son enorgueillement pour avoir refusé de se prosterner devant Adam ﷺ et d'avoir prétendu qu'il était meilleur que lui. »⁴

1764- Verset 76 : « Il [Iblîs] a dit : « Je suis meilleur que lui. Tu m'as créé de feu et Tu l'as créé d'argile. » » Ibn Al Qayyim ؒ a dit : « Que la personne soit mise en garde contre la tyrannie des expressions : « Je » ; « À moi » ; « De moi » ; etc. En effet, Iblîs [le Diable, Satan, etc.], Pharaon, et Coré ont été éprouvés par ces trois expressions. Le premier (Iblîs) a dit : « **Je suis meilleur que lui.** » Le deuxième

¹ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/257).

² *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

³ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (23/301).

⁴ *Jâmi' Al Bayân* (21/239).

(Pharaon) a dit : **« Le royaume d'Égypte n'est-il pas à moi ? »** (L'Ornement, 43 : 51). Le troisième (Coré) a dit : **« En fait, ceci m'a été accordé d'une science provenant de moi. »** (Le Récit, 28 : 78). »¹

1765- Versets 79 à 83 : **« Il [Iblîs] demanda : « Seigneur ! Accorde-moi donc un délai jusqu'au Jour où ils seront ressuscités. » Il [Allah] répondit : « Certes, tu es parmi ceux à qui un délai est accordé jusqu'au Jour de l'Instant bien Connu. » Il [Iblîs] a alors dit : « Par Ta puissance ! Certainement, je les séduirai tous excepté Tes serviteurs parmi eux qui auront été vraiment sincères. » »** Ibn Kathîr ؓ a dit : « Iblîs a demandé à Allah de lui accorder un répit jusqu'au Jour de la Résurrection. Alors, Allah – l'Indulgent – le lui accorda parce qu'Il ne se hâte pas de punir quiconque Lui désobéit. Quand Iblîs fut à l'abri de la destruction jusqu'au Jour de la Résurrection, alors il se rebella, transgressa et proclama : **« Certainement, je les séduirai tous excepté Tes serviteurs parmi eux qui auront été vraiment sincères »**. »²



39- Les Groupes (*Az-Zumar*)

1766- Verset 6 : **« Il vous crée dans le ventre de vos mères, création après création, dans trois ténèbres. »**

Ibn Juzay ؓ a dit : **« Création après création »** C'est-à-dire : L'homme est une goutte [de sperme], ensuite une adhérence, puis un morceau de chair jusqu'à ce qu'Allah complète sa création. Alors, Il souffle en lui l'âme. »³

Abû Bakr Al Jazâ'irî ؓ a dit : **« Dans trois ténèbres. »** C'est-à-dire : les ténèbres du ventre, les ténèbres de l'utérus et les ténèbres de la poche amniotique. »⁴

1767- Versets 11 – 12 : **« Dis : « Certes, Il m'a été ordonné d'adorer Allah en Lui vouant sincèrement le culte et il m'a été ordonné d'être le premier des musulmans. » »** Ibn Juzay ؓ a dit : « Si quelqu'un demande : Pourquoi Allah a-t-Il dit : **« Il m'a été ordonné »** à la suite de : **« Il m'a été ordonné »** alors que la signification est une ? La réponse est que le premier est un ordre d'adorer et d'être sincère tandis que le second est un ordre d'être le premier à se convertir à l'Islam. Ils ont donc deux significations différentes. »⁵

1768- Verset 15 : **« Dis : « Certes, les perdants sont ceux qui auront causé la perte de leurs personnes et celle de leurs familles, au Jour de la Résurrection. » »** Ibn Kathîr ؓ a dit : « C'est-à-dire : Ils ont été séparés et il n'y aura plus jamais de retrouvailles ; que leurs familles aillent au Paradis, qu'eux aillent

¹ *Zâd Al Ma'ad* (2/428).

² *Tafsîr Al Qur'ân Al 'Azîm* (4/45).

³ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/264).

⁴ *Aysir At-Tafsîr* (4/468).

⁵ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/266).

en Enfer, ou qu'ils aillent tous en Enfer. Ils ne seront plus jamais réunis et ils ne seront jamais joyeux. »¹

1769- Verset 18 : «Ceux qui prêtent bien l'oreille à la Parole et la suivent de la meilleure manière. Voilà ceux qu'Allah a guidés et voilà ceux qui sont doués d'intelligence.»

Al Qurtubî ؒ a dit : « Ibn 'Abbâs ؓ a dit : « C'est l'homme qui entend ce qui est bien comme ce qui est mauvais, alors il parle du bien et s'abstient de ce qui est mauvais et donc il n'en parle pas. » Il a [aussi] été dit : « Ils écoutent le Coran et ils le suivent. »²

Ibn Juzayy ؒ a dit : « Ils écoutent bien le Coran et le suivent par leurs meilleures œuvres. Notamment, par le pardon qui est meilleur que le triomphe, et ce qui ressemble à cela. »³

1770- Verset 22 : «Est-ce donc quiconque Allah a ouvert sa poitrine à l'Islam et qui est ainsi sur une lumière [de la part] de Son Seigneur?» Ibn 'Âchûr ؒ a dit : « L'emploi du verbe : « Ouvrir (*Cha-Ra-Ha*) » est une indication de l'acceptation de l'Islam parce que les enseignements de l'Islam, ses comportements et ses bonnes manières permettent au musulman d'acquérir une joie de sa situation, une réjouissance de la satisfaction de son Seigneur et un allègement vis-à-vis des calamités et des malheurs grâce à sa certitude d'être sur la vérité dans son affaire. En effet, il sait qu'il est rétribué pour le préjudice subi et il espère la miséricorde de son Seigneur ici-bas et dans l'au-delà. Par ailleurs, le doute et la confusion ne se mêlant pas dans sa conscience et son esprit. »⁴

1771- Verset 22 : «Malheur donc à ceux dont leurs cœurs sont endurcis au rappel d'Allah. Ceux-là sont dans un égarement évident.» Al Baghawî ؒ a dit : « Mâlik ibn Dînâr a dit : « Un serviteur n'a pas été frappé d'une punition plus grave que l'endurcissement du cœur et Allah ne s'est pas mis en colère contre un peuple sans qu'Il ait ôté d'eux Sa miséricorde. »⁵

1772- Verset 23 : «Allah a fait descendre le meilleur discours, un Livre dont [certains versets] se ressemblent et se répètent.» Ibn 'Âchûr ؒ a dit : « La signification que le Coran est : «Le meilleur discours» est qu'il constitue la meilleure des informations. En effet, il englobe le meilleur de ce qu'englobent les informations en termes de significations bénéfiques et globales concernant les fondements de la foi, de la législation et de la déduction. Il y a aussi l'indication concernant la grandeur des mondes et des êtres ainsi que les merveilles de la formation de l'homme et de la raison. Il y a également la diffusion des bonnes manières. Il y a encore l'appel aux raisons [saines] à regarder et déduire correctement. Il y a enfin

¹ *Tafsîr Al Qur'ân Al 'Azîm* (4/49).

² *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (18/260).

³ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/267).

⁴ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (23/380).

⁵ *Ma'âlim At-Tanzîl* (4/12).

l'éloquence de ses expressions et la rhétorique de ses significations qui atteignent un niveau de caractère miraculeux. »¹

1773- Verset 23 : « Les peaux de ceux qui redoutent leur Seigneur frissonnent [à son écoute]. Ensuite, leur peau et leur cœur s'apaisent [littéralement : s'adoucissent] au rappel d'Allah. »

Al Qurtubî ؒ a dit : « Asmâ', la fille d'Abû Bakr As-Siddîq ؓ a dit : « Lorsqu'on lisait le Coran aux Compagnons du Prophète ﷺ, Allah les a décrits de la manière suivante : leurs yeux versaient des larmes et leur peau frissonnait. »²

Ibn Juzayy ؒ a dit : « Si quelqu'un demande : Pourquoi les peaux ont-elles été mentionnées en premier, seules, et les cœurs ensuite avec elles ? La réponse est : Quand Allah a dit en premier : **« Elles frissonnent »** Il a mentionné les peaux seules parce que la chair de poule est une description de la peau et non une description de quoi que ce soit d'autre. Quand Il a dit en second : **« Elles s'adoucissent »** Il a mentionné les peaux et les cœurs parce que la douceur peut décrire aussi bien la peau que le cœur comme il a été dit : « J'ai d'abord frémi de peur, ensuite je me suis adouci par l'espoir. »³

1774- Verset 24 : « Est-ce que donc quiconque, au Jour de la Résurrection, se sera protégé son visage contre le pire châtiment. » Cheikh Sa'dî ؒ a dit : « Lors de la venue de la Résurrection, l'immense châtiment viendra au négateur, alors il essaiera de se protéger le visage, qui est le plus honorable des membres [du corps] et dont la moindre chose du châtiment l'affectera. Ainsi donc, il tentera de protéger son visage du pire châtiment parce que ses mains et ses pieds auront été liés. »⁴

1775- Verset 27 : « Et, assurément, dans ce Coran, Nous avons cité pour les gens des exemples (paraboles) de toutes sortes pour que peut-être ils se rappellent (ils se souviennent). » Ibn 'Âchûr ؒ a dit : « Les exemples (paraboles) du Coran ont spécifiquement été mentionnés parmi les marques distinctives du Coran pour tourner le regard des gens vers leur méditation concernant un des immenses pans de son caractère miraculeux : l'éloquence de ses exemples (paraboles). En effet, en termes d'éloquence, les Arabes rivalisaient dans la qualité des exemples (paraboles). »⁵

1776- Verset 32 : « Qui donc est plus injuste que quiconque a menti sur Allah et a traité de mensonge la véracité lorsqu'elle lui est venue ? N'est-ce pas que dans la Géhenne il y a un refuge pour les impies ? » Ibn 'Âchûr ؒ a dit : « Les impies ont commis des actes qui constituent chacun une immense injustice : **1-** Une injustice dans la transgression contre la sacralité du Seigneur en mentant sur Ses attributs. En effet, ils ont prétendu qu'Il avait des associés dans la Seigneurie

¹ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (23/385).

² *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (15/149).

³ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/268).

⁴ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

⁵ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (23/397).

et ils ont menti sur Lui en prétendant qu'Il leur avait ordonné ce sur quoi ils sont dans leur fausseté. 2- Une injustice envers le Messager d'Allah ﷺ en le traitant de menteur. 3- Une injustice envers le Coran en l'affiliant au Faux. 4- Une injustice envers les croyants en leur causant du tort. 5- Une injustice vis-à-vis des réalités du monde en les déformant et en les corrompant. 6- Une injustice envers leurs propres personnes en les jetant dans le châtement éternel. Etc. »¹

1777- Verset 36 : «Allah ne suffit-Il pas à Son serviteur ? Et ils te font peur avec ceux qui sont en dehors de Lui.»

Ibn 'Atiyyah رحمه الله a dit : « Sa parole : **«Allah ne suffit-Il pas à Son serviteur ?»** visait à renforcer l'âme du Prophète ﷺ parce que les polythéistes de Quraych lui avaient fait peur concernant les statues et ils lui avaient dit : « Ô Muḥammad ! [Si] Tu les maudis, alors nous avons peur que tu sois atteint de folie ou de maladie. » Ce verset fut donc révélé à ce sujet. »²

Ibn 'Āchūr رحمه الله a dit : « Allah a mentionné Son Messager ﷺ en le décrivant par la servitude et Il lui a annexé le pronom de la Majesté. À travers cette annexion, il y a une immense signification : Allah l'a mis à l'honneur et Il ne le livrera jamais à ses ennemis. »³

1778- Verset 37 : «Allah n'est-Il pas Puissant, Détenteur de la vengeance ?» Ibn 'Āchūr رحمه الله a dit : « S'ils reconnaissent à Allah ces deux descriptions mentionnées, alors ceci leur suffirait pour qu'ils sachent qu'Allah suffit amplement à Son serviteur. D'une part, par Sa puissance, de sorte que personne n'est capable de causer du tort à Son serviteur ; et d'autre part, par Sa vengeance, contre ceux qui cherchent à causer du tort à Son serviteur. »⁴

1779- Verset 42 : «Certes, dans cela, il y a vraiment des signes pour des gens qui réfléchissent.» Al Baghawî رحمه الله a dit : « C'est-à-dire : Des indications de l'Omnipotence d'Allah étant donné qu'Il ne commet pas d'erreur en retenant les âmes qui doivent être retenues et en renvoyant celles qui doivent être renvoyées. Muqâtil a dit : « En tant que signes pour des gens qui réfléchissent concernant l'affaire de la Résurrection. » C'est-à-dire : « La reprise de l'âme du dormeur et ensuite son renvoi dans son corps, après sa « petite mort », est une preuve de la Résurrection. »⁵

1780- Verset 46 : «Dis : « Ô Allah ! Créateur des cieux et de la Terre, Connaisseur de l'Invisible et du Visible. C'est Toi qui jugeras entre Tes serviteurs ce sur quoi ils divergeaient. »» Ibn 'Āchūr رحمه الله a dit : « La description d'Allah comme étant : **«Créateur des cieux et de la Terre»** fait ressentir l'attribut de capacité (*Al Qudrah*). Le devancement de cet attribut avant l'attribut de science

¹ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (24/5).

² *Al Muḥarrar Al Wajîz* (4/532). Cette cause de révélation ne figure pas dans le livre de cheikh Muqbil in Hâdî : *As-Sahîḥ Al Musnad Min Asbâb An-Nuzûl*. Et Allah sait mieux.

³ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (24/13).

⁴ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (24/15).

⁵ *Ma'âlim At-Tanzîl* (4/19).

(*Al 'Ilm*) est dû au fait que le sentiment de l'Omnipotence d'Allah chez les gens précède [généralement] le sentiment d'Omniscience chez eux. C'est aussi parce que l'Omnipotence est plus appropriée par rapport à la demande de jugement. En effet, le jugement requiert coercition et domination et celui-ci fait directement partie des traces de l'Omnipotence. »¹

1781- Verset 47 : « Et il leur apparaîtra, de la part d'Allah, ce qu'ils n'avaient jamais escompté » Al Qurtubî رحمه الله a dit : « Mujâhid a dit : « Ils ont accompli des œuvres dont ils pensaient que c'étaient des bonnes actions alors qu'en fait c'étaient des mauvaises actions. » Il est aussi possible qu'ils se soient mépris en pensant être pardonnés sans s'être repentis. Il se peut encore qu'ils ne pensaient jamais entrer en Enfer. Concernant ce verset, Sufyân Ath-Thawrî a dit : « Malheur aux gens ostentatoires ! Malheur aux gens ostentatoires ! Ceci est leur verset et leur récit. » 'Ikrimah ibn 'Ammâr a dit : « Au moment de sa mort, Muḥammad ibn Al Munkadir fut affligé d'une profonde affliction, alors on lui demanda : « Quelle est [la raison de] cette affliction ? » Il répondit : « J'ai peur d'un verset du Livre d'Allah : **« Et il leur apparaîtra, de la part d'Allah, ce qu'ils n'avaient jamais escompté »** Certes, je crains que ne m'apparaisse ce dont je n'ai jamais escompté. »²

1782- Verset 48 : « Et leur apparaîtront des mauvaises actions qu'ils ont commises [littéralement : acquises] et ce dont ils se moquaient se réalisera contre eux. » Ibn 'Âchûr رحمه الله a dit : « Dans ce verset, le verbe employé est : « Acquérir (*Kasaba*) » et non le verbe : « Accomplir (*'Amila*) » pour couper court à leur impatience face au châtement par la consignation qu'ils ont acquis eux-mêmes les causes du châtement comme il a été dit juste auparavant : **« Et on dira aux injustes : « Goûtez à ce que vous commettiez [littéralement : vous acquériez] (*Kuntum Taksibûn*) ! » »** (Les Groupes, 39 : 24). Ici, Allah n'a pas dit : « Goûtez à ce que vous accomplissiez / œuvriez (*Kuntum Ta'malûn*). »³

1783- Verset 49 : « Ensuite, lorsque Nous lui accordons un bienfait de Notre part, il dit : « En fait, ceci ne m'a été attribué que grâce à ma science. » Plutôt, c'est une épreuve mais la plupart d'entre eux ne savent pas. »

Al Baghawî رحمه الله a dit : « C'est-à-dire : Sur une science [de la part] d'Allah dont j'en suis digne. Muqâtil a dit : « Sur un bien que je possède qu'Allah m'a enseigné. » **« Plutôt, c'est plutôt une épreuve »** C'est-à-dire : Ce bienfait est une épreuve d'égarement graduel [de la part] d'Allah, un test et un examen. »⁴

Ibn Juzayy رحمه الله a dit : « **« En fait, ceci ne m'a été attribué que grâce à ma science. »** Il y a deux significations possibles. Ceci veut dire : 1- Soit une science que je possède concernant les gains et les bénéfices. Cette signification est la plus manifeste. 2- Soit une science émanant d'Allah mais que je mérite. »⁵

¹ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (24/31).

² *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (18/289).

³ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (24/34).

⁴ *Ma'âlim At-Tanzîl* (4/21).

⁵ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/271).

1784- Verset 53 : ﴿Dis : « Ô Mes serviteurs ! Vous qui avez commis des excès contre vous-mêmes, ne désespérez pas de la miséricorde d'Allah. Certes, Allah pardonne l'ensemble des péchés. En effet, Il est le Pardonneur, le Très-Miséricordieux. ﴾﴾ As-Suyûṭî ؒ a dit : « Ibn Mas'ûd ؓ a dit : « Dans le Coran, il n'y a pas de verset plus immense et majestueux en guise de délivrance et d'espérance que ce verset-là. »¹

1785- Versets 53 à 55 : ﴿Dis : « Ô Mes serviteurs ! Vous qui avez commis des excès contre vous-mêmes, ne désespérez pas de la miséricorde d'Allah. Certes, Allah pardonne l'ensemble des péchés. En effet, Il est le Pardonneur, le Très-Miséricordieux. ﴾﴾ Ibn 'Asâkir ؒ a dit : « Humayd ibn Hichâm a dit : « J'ai dit à Abû Sulaymân ibn 'Aṭiyyah : « Ô oncle ! Pourquoi es-tu dur avec nous alors qu'Allah a dit ce verset-ci dans la sourate : Les Groupes (n°39) ? » Alors, il a répondu : « Lis le reste des versets qui viennent après. Alors, j'ai lu : ﴿Et revenez repentant vers votre Seigneur et soumettez-vous à Lui avant que ne vous vienne le châtiment et vous ne serez alors pas secourus.﴾ Il a poursuivi en disant : « Lis encore la suite. Alors, j'ai lu : ﴿Et suivez de la meilleure manière ce qui a été descendu vers de [la part de] votre Seigneur avant que ne vous vienne le châtiment de manière soudaine sans que vous ne [le] pressentiez﴾. Alors, il m'a caressé la tête et a dit : « Ô mon tendre enfant ! Crains Allah. Redoute-Le. Et place tes espoirs en Lui. »²

1786- Verset 69 : ﴿Et la Terre resplendira de la lumière de son Seigneur﴾ Cheikh Sa'dî ؒ a dit : « On sait de ceci que les lumières existantes s'éteindront au Jour de la Résurrection et elles disparaîtront. Et ce sera le cas. En effet, Allah a dit que le soleil s'enroulerait, la lune s'éclipserait, les étoiles disparaîtraient et les gens seraient dans les ténèbres. Alors, à ce moment-là, la Terre brillera de la lumière de son Seigneur lorsqu'Il apparaîtra et descendra pour juger et trancher entre eux. Ce jour-là, Allah donnera à chaque créature une force et la fera d'une manière qui lui permettra de ne pas être brûlée par Sa lumière et qui lui permettra aussi de Le voir. Autrement, Sa lumière, celle du Très-Haut, est incommensurable. S'Il la dévoilait, les rayons [de lumière] de Son visage brûleraient tout ce que Sa vue atteint de Sa création. »³

1787- Verset 69 : ﴿Et on fera venir les Prophètes et les témoins ; et on décidera entre eux en toute vérité et ils ne seront point lésés﴾ Al Qurṭubî ؒ a dit : « On les amènera et Allah les interrogera sur ce que leurs communautés leur auront répondu. [...] Il en sera de même des martyrs qui seront tombés martyrs dans le sentier d'Allah. Au Jour de la Résurrection, ils témoigneront pour quiconque a défendu la religion d'Allah. »⁴

¹ *Al Itqân Fî 'Ulûm Al Qur'ân* (4/149).

² *Târîkh Dimachq* (15/305).

³ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

⁴ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (18/315).

1788- Verset 71 : « Et on conduira ceux qui avaient mécru vers la Géhenne en / par groupes ; » Al Qurtubî ؒ a dit : « Ceci est une explication sur la manière dont chaque âme sera pleinement rétribuée pour son œuvre. L'impie sera conduit en Enfer tandis que le croyant sera conduit au Paradis. Le terme : « Groupes (*Zumar*) » signifie : groupes (*Jamâ'ât*) dont le singulier est : « Groupe (*Zumrah*) ». Al Akhfach et Abû 'Ubaydah ont dit : « Les groupes (*Az-Zumar*) » signifient des groupes dispersés les uns à la suite des autres. »¹

1789- Verset 73 : « Et on conduira ceux qui avaient craint leur Seigneur vers le Paradis en / par groupes »

Al Qurtubî ؒ a dit : « C'est-à-dire : En groupes. Notamment : Les martyrs, les ascètes, les savants, les récitateurs du Coran, etc. Parmi quiconque aura craint Allah et aura œuvré dans Son obéissance. Et, à propos des deux groupes, Il a dit : « Et on conduira (*Siqa*) » en utilisant la même expression. La conduite des gens de l'Enfer consistera à leur expulsion vers lui avec ignominie et rabaissement comme on le fait avec les prisonniers et ceux qui se rebellent contre le dirigeant lorsqu'ils sont conduits à l'emprisonnement ou à la mort. Quant à la conduite des gens du Paradis, c'est la conduite de leurs montures vers la Demeure de l'honneur et de la grande satisfaction. En effet, ils s'y rendront uniquement en tant que cavaliers, comme on le fait avec quiconque est honoré et respecté parmi ceux qui se rendent auprès de certains rois en délégation. Il n'y a rien à voir entre ces deux conduites. »²

Ibn 'Âchûr ؒ a dit : « Ils y seront conduits par groupes en fonction de leurs rangs dans la piété. »³

1790- Verset 73 : « Jusqu'à ce qu'ils y arrivent et ses portes s'ouvriront. Alors, ses gardiens leur diront : « Paix sur vous ! Vous avez été bons. Entrez-y donc pour y demeurer éternellement. » »

Ibn Kathîr ؒ a dit : « Ici, la réponse n'est pas mentionnée. C'est-à-dire : Sous-entendu : « Jusqu'à ce qu'ils y arrivent ». Ces affaires concernant l'ouverture des portes pour les croyants est une marque d'honneur et de déférence envers eux. Les Anges qui gardent le Paradis les ont reçus avec la bonne nouvelle, le salut, la paix et l'éloge tout comme les Anges qui gardent l'Enfer ont reçu les impies avec la réprimande et le reproche. Ainsi donc, la signification sous-entendue de cette expression est : Ils seront heureux, ils seront satisfaits, ils seront joyeux et ils seront contents dans la mesure où ils seront dans la félicité la plus totale. Ainsi donc, si la réponse a été omise ici, alors ceci signifie que la personne ira partout avec espoir et souhait. »⁴

Ibn 'Uthaymîn ؒ a dit : « Dans les derniers versets de la sourate : Les Groupes (n°39), médite la parole d'Allah : « S'ouvriront (*Futihat*) » dans Sa parole concernant les gens de l'Enfer : « Et on conduira ceux qui avaient mécru vers la

¹ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân.*

² *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân.*

³ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (24/71).

⁴ *Tafsîr Al Qur'ân Al 'Azîm* (4/68).

Géhenne en / par groupes jusqu'à ce qu'ils y arrivent, ses portes s'ouvriront) Tandis qu'Il a dit à propos des gens du Paradis : **« Et ses portes s'ouvriront (Wa Futihat) »**. On remarque l'ajout de la conjonction de coordination : « Et (Wa) ». Quelle est la raison de cela ? Dans ce verset, il y a une indication de l'intercession spécifique du Prophète ﷺ par laquelle il ﷺ intercédera pour les gens du Paradis au moment où ils viendront et trouveront la porte du Paradis fermée. Alors, il intercédera en leur faveur pour qu'ils y entrent et, à ce moment-là, ils y entreront. »¹

1791- Verset 75 : « Et on dira : « Louange à Allah, Seigneur des mondes. » »

Ibn Al Qayyim رحمه الله a dit : « Le sujet de cette phrase a été omis parce qu'il n'a pas été précisé. En effet, chaque créature louera Allah pour ce jugement qu'Il aura rendu envers chacune d'elle. Les gens des cieux et de la Terre, les bons et les pervers, les hommes et les djinns, même les gens de l'Enfer, etc. Tous Le loueront pour Son jugement équitable et impartial. En fait, ce sera comme si l'Univers tout entier exprimera et proclamera cela. »²

Ibn Kathîr رحمه الله a dit : « C'est-à-dire : L'Univers tout entier. Quiconque s'exprime, ainsi que toute bête, proclamera la louange d'Allah pour Son jugement et Sa justice. C'est pourquoi, cette parole n'a pas été attribuée à quelqu'un qui la proclamerait en particulier mais plutôt elle a été rapportée ainsi, de manière absolue. Ceci prouve donc que, après ce jugement d'Allah en toute équité, l'ensemble de toutes les créatures témoignera de Sa louange. »³



40- Le Pardonneur (*Ghâfir*)⁴

1792- Verset 2 : « La Révélation du Livre vient d'Allah, le Puissant, l'Omniscient. » Ibn 'Âchûr رحمه الله a dit : « Ici, Allah s'est décrit par deux attributs : **« Le Puissant, l'Omniscient »** Ceci est une allusion au fait que ceux qui nient la révélation du Livre venant de Lui seront vaincus et dominés. En outre, Allah connaît ce que leurs âmes recèlent et Il les jugera pour ceci. Cela est un symbole que le Coran est la parole du Puissant, de l'Omniscient. Rien ni personne autre

¹ *Tafsîr Al Qur'ân Al Karîm.*

² *Badâ'i At-Tafsîr (2/403) ; Tafsîr Al Qayyim.*

³ *Tafsîr Al Qur'ân Al 'Azîm (4/70).*

⁴ Dans cette sourate (n°40), on observe à plusieurs reprises l'emploi du mot « jour » rattaché à un qualificatif, notamment : verset 15 : **« Jour de la Rencontre »** ; verset 18 : **« Jour Proche »** ; verset 30 : **« Jour des Coalisés »** ; verset 32 : **« Jour de l'Appel »** ; verset 33 : **« Jour où vous tournerez le dos »** ; verset 46 : **« Jour où l'Heure surviendra »** ; verset 51 : **« Jour où se dresseront les témoins »** ; verset 52 : **« Jour où leur excuse ne sera pas utile aux injustes »**. Que chacun médite sur la répétition de ce terme avec ce qui lui a été accolé comme : adjectif, complément du nom, proposition subordonnée relative, etc. en rapport avec le titre de cette sourate, et plus précisément la mention du nom d'Allah et Sa description ici comme étant : Le Pardonneur. *SubhânaLlah.*

qu'Allah n'est capable de quelque chose similaire et rien ni personne autre qu'Allah ne connaît comment apporter quelque chose similaire. »¹

1793- Verset 3 : «Le Pardonneur du péché, l'Accueillant au repentir, le Dur en punition, le Détenteur des faveurs.»

Ibn Kathîr ؓ a dit : « En divers endroits du noble Coran, Allah lie souvent ces deux attributs pour que le serviteur reste toujours entre l'espoir et la peur, comme Sa parole : **«Informe Mes serviteurs que, certes, Je suis le Grand Pardonneur, le Très-Miséricordieux et Mon châtiment est le châtiment douloureux.»** (Hégra, 15 : 49-50). »²

Ibn 'Âchûr ؓ a dit : « Le pécheur repentant bénéficie [de la réunion] de deux miséricordes : 1- Allah accueille son repentir, l'accepte et en fait un acte d'obéissance. 2- Allah efface de lui les péchés dont il s'est repenti et qu'il a regretté d'avoir commis. En fait, c'est comme s'il ne les avait pas commis. Ceci est une grâce d'Allah. »³

1794- Verset 7 : «Certes, ceux [les Anges] qui portent le Trône et ceux qui sont autour de lui glorifient leur Seigneur par Sa louange, croient en Lui et implorent le pardon pour ceux qui ont cru : « Notre Seigneur ! Tu as étendu sur toute chose Ta miséricorde et Ta science. Pardonne donc à ceux qui se sont repentis et ont suivi Ton chemin et protège-les du châtiment de la Fournaise. »

Ibn Khallikân ؓ rapporte : « Khalf ibn Hichâm a dit : « Je me suis rendu auprès de Salîm ibn 'Issâ pour lire [le Coran] sur lui. Un jour, je lisais donc sur lui jusqu'à ce que je parvienne à la sourate : Le Pardonneur (n°40). Lorsque je suis parvenu au verset où Allah ؓ dit : **«Et ils implorent le pardon pour ceux qui ont cru»** Il s'est alors mis à pleurer à chaudes larmes. Ensuite, il m'a dit : « Ô Khalf ! Est-ce que tu vois comment le droit du croyant est immense ? Le voici endormi dans son lit et pourtant les Anges implorent le pardon d'Allah en sa faveur. »⁴

Ibn Juzayy ؓ a dit : « Si quelqu'un demande : « Quelle est l'utilité de la parole d'Allah ؓ : **«Ils croient en Lui»** alors qu'il est bien connu que les Porteurs du Trône et quiconque est autour de Lui croit en Allah ? La réponse est : Ceci est pour montrer le mérite de la foi et son honneur. »⁵

1795- Verset 8 : «Notre Seigneur ! Fais-les entrer aux jardins d'Eden que Tu leur as promis et quiconque a été vertueux parmi leurs pères, leurs épouses et leurs descendants. Certes, c'est Toi le Puissant, le Sage.» Ibn Kathîr ؓ a dit : « C'est-à-dire : Rassemble-les ensemble, les uns les autres, pour que grâce à

¹ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (24/79).

² *Tafsîr Al Qur'ân Al 'Azîm* (4/71).

³ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (24/80).

⁴ *Wafayât Al A'yân* (2/242).

⁵ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/276).

cela leurs yeux se réjouissent d'être réunis dans des maisons voisines les unes des autres. »¹

1796- Verset 10 : « Certes, ceux qui ont mécru, on les appellera : « Vraiment, l'aversion d'Allah [envers vous] est plus grande que votre aversion envers vous-mêmes, lorsque vous étiez appelés à la foi mais vous persistiez dans l'impiété. » » Ibn Juzayy رحمه الله a dit : « L'aversion (*Al Maqt*) signifie : La haine (*Al Bughd*) entraînée par un péché ou un défaut. Cet état est réservé aux impies au moment où ils entreront en Enfer. Lorsqu'ils y entreront, ils auront de l'aversion pour leurs personnes. C'est-à-dire : Ils auront de l'aversion les uns envers les autres. Il est aussi possible que chacun d'entre eux aura de l'aversion envers lui-même. Alors, les Anges les appelleront et leur diront : « L'aversion qu'Allah a eu envers vous en ce bas monde à cause de votre impiété est plus grande [encore] que votre aversion que vous avez envers vous-mêmes aujourd'hui. »²

1797- Verset 11 : « Ils [Les impies] diront : « Notre Seigneur ! Tu nous as fait mourir deux fois et Tu nous as donné la vie deux fois. Nous reconnaissons donc nos péchés. Est-ce qu'il y a donc un moyen d'en sortir ? » » Ibn Juzayy رحمه الله a dit : « Si quelqu'un demande : Comment leur parole : « **Tu nous as fait mourir deux fois et Tu nous as donné la vie deux fois** » peut-elle être une cause de leur reconnaissance de leurs péchés ? La réponse est : Ils ne croyaient pas en la Résurrection, mais quand ils ont vu que mourir et revivre s'étaient répétés, alors ils ont su qu'Allah était capable de les ressusciter. Ils ont donc reconnu leurs péchés, notamment le déni de la Résurrection. Et ce sont leurs désobéissances qui ont entraîné ce déni. En effet, quiconque ne croit pas en l'au-delà, alors il ne se soucie pas de commettre des péchés et de tomber dans des désobéissances. »³

1798- Verset 15 : « [Il est] Élevé aux degrés les plus hauts, Possesseur du Trône, Il envoie l'Esprit par Son ordre sur qui Il souhaite parmi Ses serviteurs. » Al Baghawî رحمه الله a dit : « **Il envoie l'Esprit** » : Allah fait descendre la Révélation. Il a appelé la Révélation : « L'Esprit (*Rûh*) » parce qu'elle fait vivre les cœurs. »⁴

1799- Verset 15 : « Il [Allah] envoie l'Esprit par Son ordre sur qui Il souhaite parmi Ses serviteurs pour qu'il les avertisse du Jour de la Rencontre. » Ibn Juzayy رحمه الله a dit : « **Le Jour de la Rencontre** » C'est-à-dire : Le Jour de la Résurrection. Ce jour a été ainsi appelé parce que les créatures se rencontreront lors de celui-ci. Il a aussi été dit : Parce que les habitants des cieux rencontreront les habitants de la Terre. Il a encore été dit : « Parce que les créatures rencontreront leur Seigneur. »⁵

1800- Verset 18 : « Et avertis-les du Jour Proche lorsque les cœurs remonteront aux gorges » Al Baghawî رحمه الله a dit : « Ce jour a été appelé comme ceci

¹ *Tafsîr Al Qu'rân Al 'Azîm* (4/74).

² *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/277).

³ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/277).

⁴ *Ma'âlim At-Tanzîl* (4/38).

⁵ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/278).

parce qu'il est proche. En effet, tout ce qui doit arriver est proche. **«Lorsque les cœurs remonteront aux gorges»** : Les cœurs bougeront de leur place à cause de la peur jusqu'à ce qu'ils parviennent aux gorges. Là, ils ne reviendront pas à leur place ni ne sortiront de leur bouche de sorte qu'ils meurent ou qu'ils trouvent le repos. »¹

1801- Verset 19 : «Il [Allah] connaît la trahison des yeux et ce que recèlent les poitrines.»

Al Qurtubî ؒ a dit : « Ibn 'Abbâs ؓ a dit : « C'est l'homme qui est assis avec des gens, une femme passe, alors il la regarde à la dérobée. » Il ؓ a aussi dit : « C'est l'homme qui regarde une femme mais lorsque ses compagnons le regardent, alors il baisse son regard. Mais s'il voit en eux de l'insouciance, alors il jette un regard furtif. Toutefois, si ses compagnons le regardent, alors il baisse son regard. Mais Allah a su qu'il aurait aimé regarder son intimité. » **«Et ce que recèlent les poitrines»** Ibn 'Abbâs ؓ a dit : « C'est-à-dire : Est-ce qu'il commettrait l'adultère avec elle s'il était seul avec elle ou non ? »²

Ibn Kathîr ؒ a dit : « Allâh nous informe de Sa science parfaite qui cerne l'ensemble des choses : imposantes et insignifiantes, grandes et petites, minutieuses et subtiles, etc. Il veut que les gens se méfient de Sa science qu'Il a d'eux et qu'ainsi ils aient honte d'Allah d'une véritable honte, ils Le craignent d'une véritable crainte et ils se sentent surveillés d'une véritable surveillance comme quiconque sait qu'Allah le voit. »³

1802- Versets 24 – 25 : «Vers Pharaon, Haman et Coré. Alors, ils dirent : « Sorcier ! Grand menteur ! » Quand donc il [Moïse] leur eut apporté la vérité de Notre part, ils dirent : « Tuez les fils de ceux qui ont cru avec lui et laissez en vie leurs femmes ! » Et le stratagème des impies n'est voué qu'à l'égarement.» Ibn 'Atiyyah ؒ a dit : « Ces trois-là ont dit, et leur avis s'accordait de manière unanime, que les Fils d'Israël, les adeptes de Moïse ؑ, leurs jeunes hommes et les gens forts parmi eux devaient être tués. Quant aux femmes, elles devaient rester en vie pour être prises comme servantes et esclaves. Sa parole : **«Et le stratagème des impies n'est voué qu'à l'égarement»** est une expression concise qui donne sa force que ces trois-là n'ont pas estimé Allah à Sa juste valeur. En effet, Il ne leur a pas permis de tuer l'un des Fils d'Israël ni leur effort ne leur a permis de réussir cela. Plutôt, Allah a fait en sorte que leur effort et leur complot les ont égarés. »⁴

1803- Verset 28 : «Et un homme croyant de la famille de Pharaon qui dissimulait sa foi a dit : « Tuez-vous un homme parce qu'il dit : « Mon Seigneur est Allah alors qu'assurément il est venu à vous avec les preuves évidentes [de la part] de votre Seigneur ? » » Ibn 'Atiyyah ؒ a dit : « Certes, Allah a dressé l'éloge de l'homme croyant de la famille de Pharaon qui a dissimulé sa foi et l'a gardée secrète. Allah l'a inclus dans Son Livre et a confirmé sa mention dans

¹ *Ma'âlim At-Tanzîl* (4/39),

² *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (18/343).

³ *Tafsîr Al Qur'ân Al 'Azîm* (4/77).

⁴ *Al Muharrar Al Wajîz* (4/554).

le Coran pour les paroles qu'il a dites lors d'une des assemblées des impies. Mais où est cet homme croyant par rapport à 'Umar ibn Al Khattâb ؓ qui a dégainé son épée à La Mecque et a dit : « Par Allah ! Je n'adorerai plus jamais Allah en secret après aujourd'hui. »¹

1804- Verset 28 : « Et s'il est menteur, alors son mensonge sera à son détriment ; [toutefois] s'il est véridique, alors une partie de ce dont il vous menace vous touchera. »

Al Qurtubî ؓ a dit : « Ceci n'était pas dû à un doute de sa part concernant le Message de Moïse ؑ et sa véracité, mais plutôt par douce bonté dans son humilité et pour éviter tout tort. »²

Ibn Juzayy ؓ a dit : « En fait, concernant ce qui les touchera et tout ce dont ils ont été menacés, ce n'est pas tous qui ont dit cela mais uniquement quelques uns d'entre eux. Par ces paroles, ce croyant a voulu les adoucir, éviter tout esprit partisan envers Moïse ؑ et donner un conseil sincère à Pharaon et à son peuple dans l'espoir qu'ils répondent à la vérité. »³

1805- Verset 30 : « Et celui qui avait cru a dit : « Ô mon peuple ! Certes, je crains pour vous un jour semblable au Jour des Coalisés. » » Cheikh Sa'dî ؓ a dit : « **« Et celui qui avait cru »** Il a répété l'appel à son peuple sans désespérer de les guider comme c'est la situation des prédicateurs à Allah. Ils ne cessent d'appeler à leur Seigneur et aucun objecteur ne peut les empêcher de cela ni aucun outrancier ne peut les dissuader vis-à-vis de quiconque ils appellent dans la réitération de leur appel. »⁴

1806- Verset 32 : « Ô mon peuple ! Certes, je crains pour vous le Jour de l'Appel. » Al Baghawî ؓ a dit : « Au Jour de la Résurrection, tous les gens seront appelés par leur Imam et ils s'appelleront les uns les autres. Alors, les gens du Paradis appelleront les gens de l'Enfer et les gens de l'Enfer appelleront les gens du Paradis. Les gens des Murailles (*Al A'râf*) appelleront le bonheur. Le bonheur et le malheur seront appelés : « Certes, voici Untel, fils d'Untel ! Il a obtenu le bonheur et il ne sera plus jamais malheureux après cela. Certes, voici Untel, fils d'Untel ! Il a récolté le malheur et il ne sera plus jamais heureux après cela. » On appellera aussi « la mort » pour qu'elle soit égorgée et, après cela, on dira : « Ô gens du Paradis ! L'éternité à jamais et plus de mort. Ô gens de l'Enfer ! L'éternité à jamais et plus de mort. »⁵

1807- Verset 37 : « Et le stratagème de Pharaon n'est voué qu'au périssement. » Ibn 'Âchûr ؓ a dit : « Ceci a été appelé : « Un stratagème (*Kayd*) » parce c'est une œuvre dont le but est qu'elle ne soit pas apparente ni manifeste. Plutôt,

¹ *Al Muḥarrar Al Wajīz* (4/555).

² *Al Jāmi' Li Ahkām Al Qur'ān* (18/348).

³ *At-Tas'īl Li 'Ulūm At-Tanzīl* (2/280).

⁴ *Taysīr Al Karīm Ar-Raḥmān*.

⁵ *Ma'ālim At-Tanzīl* (4/42).

elle vise à faire en sorte de convaincre son peuple du mensonge de Moïse ﷺ dans son appel. »¹

1808- Verset 39 : « Ô mon peuple ! En fait, cette vie d'ici-bas n'est qu'une jouissance [temporaire] tandis que l'au-delà est, certes, la Demeure de la Stabilité. » Al Qurtubî رحمه الله a dit : « C'est-à-dire : La personne en jouit un peu, ensuite ça s'interrompt et disparaît. **« Tandis que l'au-delà est, certes, la Demeure de la Stabilité (Dâr Al Qarâr). »** C'est-à-dire : La stabilité et l'éternité. Le sens voulu de : « La Demeure de l'au-delà (Dâr Al Âkhirah) » est : le Paradis et l'Enfer parce qu'ils ne disparaîtront pas. »²

1809- Versets 44 – 45 : « Et je confie mon affaire à Allah. Certes, Allah est Clairvoyant sur les serviteurs. » Allah le protégea donc des méfaits de ce qu'ils complotèrent ; » Ibn Juzayy رحمه الله a dit : « Dans ce verset, il y a une preuve que quiconque confie son affaire à Allah, alors Allah est avec lui. »³

1810- Verset 45 : « Et se réalisa contre la famille de Pharaon le vil châtiment. » Ibn 'Âchûr رحمه الله a dit : « La noyade est un vil châtiment parce que la personne qui se noie est tourmentée par la retenue de sa respiration pendant un certain temps tandis qu'elle flotte à la surface de l'eau et s'y enfonce. De même, elle est effrayée par la houle des vagues et là elle a la certitude de sa future mort. En outre, elle est exposée à être mangée par des poissons, soit vivante soit morte, et ceci est une douleur dans la vie et une ignominie après la mort parce que les gens la mentionneront ainsi. »⁴

1811- Verset 46 : « Le Feu auquel ils sont exposés matin et soir. Et le Jour où l'Heure surviendra [il sera dit] : « Faites entrer la famille de Pharaon au plus dur du châtiment. » » Ibn Kathîr رحمه الله a dit : « Leurs âmes sont exposées au Feu, matin et soir, jusqu'à la venue de l'Heure. Lorsque le Jour de la Résurrection viendra, alors leurs âmes et leurs corps seront rassemblés dans le Feu. C'est pourquoi, Allah ﷻ a dit : **« Et le Jour où l'Heure surviendra [il sera dit] : « Faites entrer la famille de Pharaon au plus dur du châtiment. » »** C'est-à-dire : Le châtiment le plus douloureux et le plus immense qui soit. Pour les Gens de la Tradition (*Ahl As-Sunnah*), ce verset constitue un grand fondement, comme preuve déduite, concernant le châtiment de la tombe dans le Monde Intermédiaire (*Al Barzakh*). Ceci correspond à Sa parole : **« Le Feu auquel ils sont exposés matin et soir. »**⁵

1812- Versets 51 – 52 : « Certes, Nous secourrons Nos Messagers et ceux qui ont cru en cette vie d'ici-bas et au Jour où se dresseront les témoins [les Anges gardiens], le Jour où leur excuse ne sera pas utile aux injustes et il y aura pour eux la malédiction et la pire demeure. » Al Baghawî رحمه الله a dit : « Ibn 'Abbâs رحمه الله a dit : « [Les croyants sont secourus] Par l'ascendance et la domination. »

¹ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (24/148).

² *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (18/361).

³ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/282).

⁴ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (24/158).

⁵ *Tafsîr Al Qur'ân Al 'Azîm* (4/83).

Ad-Dahhâk a dit : « [Ils sont secourus] Par l'argument ici-bas et l'excuse dans l'au-delà. » Il a été dit : [Ils sont secourus] Par la vengeance contre les ennemis, ici-bas et dans l'au-delà. Tout ceci est pour les Prophètes et les croyants. En effet, ils sont victorieux par l'argumentation contre ceux qui divergent d'eux. En outre, Allah les a secourus par la domination sur ceux qui s'opposent à eux et par la destruction de leurs ennemis. Il les a secourus et rendus victorieux après qu'ils ont été tués en se vengeant de leurs ennemis, comme Il a secouru Jean fils de Zacharie عليه السلام lorsqu'il a été tué. En effet, soixante-dix mille personnes furent tuées. Ainsi donc, les Envoyés et leurs fidèles sont secourus et victorieux d'une manière ou d'une autre [ici-bas et dans l'au-delà]. »¹

1813- Versets 53 – 54 : « Assurément, Nous avons donné à Moïse la guidée et Nous avons fait hériter aux Fils d'Israël le Livre en tant que guidée et rappel pour les gens doués d'intelligence. » Ibn 'Âchûr رحمته الله a dit : « Voici un des plus clairs exemples du secours d'Allah de Ses Messagers et ceux qui ont cru en eux. C'est l'exemple le plus éminent de secours qu'Il a décrété pour le Prophète ﷺ et les croyants. En effet, Il a secouru Moïse عليه السلام de Pharaon et son peuple, et à sa suite Allah a formé une immense communauté qui n'avait pas vu le jour avant ; celle-ci a reçu une immense et majestueuse Loi ainsi qu'un immense royaume. Il en fut de même du secours du Prophète ﷺ et des croyants ; celui-ci fut même plus immense, plus complet et plus honorable. »²

1814- Verset 56 : « Certes, ceux qui discutent (polémiquent sur) les versets (signes) d'Allah sans qu'aucune preuve évidente ne leur soit parvenue, ils n'ont dans leur poitrine qu'orgueil. Ils ne l'atteindront pas [leur but]. » Ibn 'Âchûr رحمته الله a dit : « L'utilité de cette restriction est d'enlaidir leur polémique. En effet, si ce n'était ceci, la polémique sur les versets d'Allah ne peut se faire sans preuve parce que les versets d'Allah ne divergent pas de la réalité. Cette restriction est similaire à la restriction dans Sa parole : « Et qui est plus égaré que quiconque a suivi sa passion sans guidée [de la part] d'Allah. » (Le Récit, 28 : 50). »³

1815- Verset 58 : « L'aveugle et le clairvoyant ne sont pas égaux, de même [entre] ceux qui ont cru et ont accompli les œuvres vertueuses et celui qui est malfaisant. [Mais] Vous vous souvenez peu ! » Ibn 'Âchûr رحمته الله a dit : « La mention de l'aveugle a devancé celle du clairvoyant alors que la vue est plus noble que la cécité. De même, celui qui est comparé au voyant est plus noble que celui qui est comparé à l'aveugle et ici ce sont les croyants qui ont été comparés au clairvoyant. Ainsi donc, la mention de la comparaison des impies a devancé celle des croyants parce que, dans cette situation, ceci est le plus important. C'est-à-dire : Expliquer la situation de ceux qui polémiquent sur les versets puisque ce sont eux qui sont visés par l'exhortation. »⁴

¹ *Ma'âlim At-Tanzîl* (4/47).

² *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (24/169).

³ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (24/173).

⁴ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (24/178).

1816- Verset 60 : « Et votre Seigneur a dit : « Invoquez-Moi, Je vous exaucerai. Certes, ceux qui s'enorgueillissent à l'égard de Mon adoration entreranno bientôt dans la Géhenne, humiliés. » »

Ibn Juzayy رحمه الله a dit : « **Certes, ceux qui s'enorgueillissent à l'égard de Mon adoration.** » C'est-à-dire : Ils s'enorgueillissent de désirer ce qu'il y a auprès de Moi. Comme l'a dit le Prophète ﷺ : « *Quiconque ne demande pas à Allah, Il se met en colère contre lui.* »¹ Quant à sa parole ﷺ : « *L'invocation est l'adoration.* »² Sa signification est : L'invocation et le désir vers Allah sont l'adoration parce que l'invocation montre l'indigence du serviteur et sa docilité envers Lui. »³

Ibn Kathîr رحمه الله a dit : « Sufyân Ath-Thawrî disait : « Ô Celui dont les serviteurs les plus aimés de Lui sont ceux qui Lui demandent et multiplient Sa demande. Ô Celui dont les serviteurs les plus détestés de Lui sont ceux qui ne Lui demandent pas. Et personne n'est comme cela hormis Toi, ô Seigneur. » Dans la même signification, le poète a dit : « Allah se met en colère lorsqu'on arrête de Lui demander tandis que le fils d'Adam se met en colère lorsqu'on ne cesse de lui demander. »⁴

1817- Verset 64 : « Allah est Celui qui vous a assigné la Terre comme demeure stable et le ciel comme toit [littéralement : édifice]. » Ibn 'Âchûr رحمه الله a dit : « Dès lors où le but premier de ce verset était la gratification – comme l'indique Sa parole : **« Celui Qui vous »** Alors, la Terre a été mentionnée avant le ciel parce que l'avantage et le bénéfice qui en découlent est tangible. Quant au ciel, celui-ci a été mentionné après la Terre comme une chose évoquée par son contraire. »⁵

1818- Verset 64 : « Et Il vous a façonnés (formés) et comment Il a parfait votre forme ! » Al Baghawî رحمه الله a dit : « Ibn 'Abbâs رحمه الله a dit : « Il a créé le fils d'Adam debout, droit, mangeant et prenant avec sa main tandis que quiconque autre en dehors du fils d'Adam mange avec sa bouche. » Muqâtil a dit : « Il vous a créés et Il a parfait votre création. »⁶

1819- Verset 64 : « Et Il vous a pourvus de bonnes choses [pures et licites]. » Ibn Juzayy رحمه الله a dit : « Ceci signifie : Les choses dont on se délecte parce que la mention des bonnes choses a été rapportée dans un contexte de gratification. Ainsi donc, le sens voulu est : Les choses qu'on apprécie. Maintenant, si cela concernait un contexte de ce qui est licite et illicite, alors le sens voulu serait : ce qui est permis et ce qui est interdit. »⁷

¹ Tirmidhî (n°3373), Ibn Mâjah (n°3827) et Ahmad (n°9719). Hadith déclaré bon par Al Albânî. Dans un autre hadith : « *Quiconque n'invoque pas Allah, Il se met en colère contre lui.* » Rapporté par Ibn Mâjah (n°3827) et authentifié par Al Albânî. Voir : *Tuhfat Adh-Dhâkirîn* (page : 33), Ach-Chawkânî.

² Abû Dâwud (n°1479), Tirmidhî (n°2969) et Ibn Mâjah (n°3828). Hadith authentifié par Al Albânî.

³ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/284).

⁴ *Tafsîr Al Qur'ân Al 'Azîm* (4/87).

⁵ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (24/189).

⁶ *Ma'âlim At-Tanzîl* (4/52).

⁷ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/284).

1820- Verset 65 : « Il est le Vivant. Il n'y a aucune divinité [digne d'adoration] excepté Lui. Invoquez-Le donc en étant sincère envers Lui dans le culte. » Dr. Khâlid As-Sabt ؒ a dit : « La sincérité (*Al Ikhlas*) est mentionnée à de nombreuses reprises dans le Livre d'Allah. Parfois, dans ce verset-ci, sous la forme d'un ordre d'Allah adressé à Ses serviteurs. Parfois, Allah nous informe que le Paradis sera pour les gens sincères, comme Il a dit : **« Excepté les sincères serviteurs d'Allah ; voilà ceux qui auront une subsistance bien connue. »** (Les [Ange]s Rangés, 37 : 40 – 41). Parfois, par l'intermédiaire d'Iblîs lorsque ce dernier nous informe que seule la personne sincère avec Allah sera délivrée du polythéisme. En effet, il [Iblîs] a dit : **« Seigneur ! Du fait que Tu m'as induit en erreur, alors certainement je leur enjoliverai [la vie] sur la Terre et je les induirai tous en erreur excepté Tes sincères serviteurs parmi eux. »** (Hégra, 15 : 39 – 40).

1821- Verset 72 : « Dans l'eau bouillante, ensuite ils brûleront dans le Feu. » Ibn Juzayy ؒ a dit : « Ceci correspond au dicton : « Le four a été allumé » Lorsqu'il a été rempli de feu. La signification est donc : Ils entreront dans le Feu comme le bois entre dans le four. C'est pourquoi, dans son exégèse, Mujâhid a dit : « Le Feu sera allumé par eux [et pour eux]. »¹

1822- Verset 73 : « Ensuite, on leur dira : « Où sont ceux que vous associez [à Allah] ? » » Ibn 'Âchûr ؒ a dit : « Ici, la question est utilisée pour souligner l'erreur et l'infamie de la situation. En effet, ils prétendaient qu'ils adoraient des idoles et des statues pour qu'elles soient des intercesseurs en leur faveur contre la colère d'Allah. Mais quand le châtiment s'est réalisé contre eux, ils n'ont trouvé aucun intercesseur à mentionner de ce qu'ils prétendaient. C'est pourquoi, on leur a demandé : **« Où sont ceux que vous associez [à Allah] ? »**. »²

1823- Verset 75 : « Voilà ce pour quoi vous vous réjouissiez sur la Terre, sans droit, et ce pour quoi vous exaltiez. »

Al Qurtubî ؒ a dit : « C'est le châtiment pour ce que vous vous réjouissiez comme désobéissances. Ceci leur sera dit en guise de réprimande. C'est-à-dire : Certes, vous avez obtenu cela pour ce que vous montriez comme joie des désobéissances commises en ce bas monde ainsi que la multitude de biens et d'adeptes et du bien-être. »³

Cheikh Sa'dî ؒ a dit : « C'est-à-dire : Vous vous réjouissiez du faux sur lequel vous étiez. Ceci est la réjouissance blâmable qui implique la punition, à la différence de la réjouissance louable pour laquelle Allah ﷻ a dit : **« Dis : « Par la grâce d'Allah et Sa miséricorde, c'est de cela qu'ils doivent vraiment se réjouir. »** (Jonas, 10 : 58). Cela est la réjouissance de la science bénéfique et de l'œuvre vertueuse. »⁴

¹ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/285).

² *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (24/204).

³ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (18/383).

⁴ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

1824- Verset 77 : «Patiente donc ! Certes, la promesse d'Allah est vérité. Que Nous te fassions voir une partie de ce dont Nous les menaçons ou que Nous te fassions mourir [avant], c'est vers Nous qu'ils seront ramenés.» Ibn Juzayؒ a dit : « Si Nous te montrons une partie de ce que Nous leur promettons du châtement, tes yeux se réjouiront à travers ceci. Mais, si Nous te faisons mourir avant cela, alors c'est vers Nous qu'ils seront ramenés et Nous Nous vengerons d'eux de la plus dure vengeance. »¹

1825- Verset 80 : «Et vous en avez des avantages et pour que vous atteigniez sur elles [ces bêtes] un besoin qui était dans vos poitrines. Et c'est sur elles et sur les embarcations que vous êtes transportés.» Ibn 'Âchûrؒ a dit : « Dans ce verset, les avantages désignent ceux qui sont le pendant des avantages de manger leur viande dans Sa parole : **«Et certains que vous mangez.»** Par exemple : Tirer avantage de leur laine, leur lait, leur prix, leur compensation pour le prix du sang, les dots, etc. C'est aussi tirer avantage de leurs peaux en en faisant des tentes, et d'autres choses, ou en s'asseyant dessus. C'est encore tirer avantage de la beauté de leur aspect et vision. »²

1826- Verset 82 : «Ne parcourent-ils donc pas la Terre et qu'ils regardent donc comment fut l'issue finale de ceux qui étaient avant eux ?» Cheikh Sa'dîؒ a dit : « **«Qu'ils regardent»** D'un regard de réflexion et de déduction et non pas d'un regard d'inattention et de négligence. »³

1827- Verset 83 : «Quand donc leurs Messagers vinrent à eux avec les preuves évidentes, ils exultèrent alors de la science qu'ils possédèrent.»

Al Qurṭubîؒ a dit : « Ceci a été appelé « science (*Ilm*) » sachant que ce qu'ils prétendaient et prétextaient était en réalité de l'ignorance. »⁴

Ibn Juzayؒ a dit : « Le pronom : **«Eux (*Hum*)»** fait référence aux gens et peuples qui traitèrent les Envoyés de menteurs. Concernant l'interprétation de la science que ces gens possédaient, plusieurs significations ont été avancées : 1- Leur science était qu'ils ne croyaient pas qu'ils seraient ressuscités et jugés. 2- Leur science concernait les avantages et les bénéfices mondains ainsi que les moyens de les acquérir. 3- Leur science était celle des philosophes, ceux qui méprisent les sciences ayant trait aux lois religieuses légales. »⁵

Cheikh Sa'dîؒ a dit : « Ceci est général pour l'ensemble des sciences qui réfutent ce que les Messagers ont apporté. Parmi les sciences qui sont les plus en droit d'être contenues dans ceci, il y a : la philosophie et la logique grecques qui ont contredit de nombreux versets du Coran et ont diminué la place du Coran dans les cœurs [des serviteurs]. Elles ont fait de ses preuves certaines et catégoriques des preuves textuelles qui n'apportent aucune certitude. Pire, elles ont devancé les

¹ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/286).

² *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (24/215).

³ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

⁴ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (18/385).

⁵ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/286).

raisons des simples d'esprit et des partisans du faux sur ses versets. Ceci est un des pires sacrilèges qui soit concernant les versets d'Allah ainsi qu'une opposition et une contradiction à leur égard. »¹

1828- Verset 84 : « Quand donc, ils virent Notre rigueur, ils dirent : « Nous avons cru en Allah, Seul, et nous avons mécru en ce que nous Lui donnions comme associés. » » Ibn 'Atiyyah ؒ a dit : « Allah a mentionné la situation de certains de ceux qui ont cru après que le châtiment les a frappés. Toutefois, ceci ne leur a pas été bénéfique. La mention de cela est un encouragement aux Arabes à s'empressement et à avoir peur de la nonchalance de sorte qu'un châtiment ne les surprenne pas pour lequel le repentir ne leur serait pas bénéfique après avoir été frappés. »²



41- Les Versets Détaillés (*Fussilat*)

1829- Verset 2 : « Une Révélation descendue [de la part] du Tout-Miséricordieux, du Très-Miséricordieux. » Cheikh Sa'dî ؒ a dit : « La Révélation de ce Livre est parmi la plus immense et la plus sublime miséricorde d'Allah. Il contient la science, la guidée, la lumière, la guérison, la miséricorde et le bien à profusion. Voilà pourquoi, celui-ci est un des plus sublimes bienfaits sur les serviteurs. »³

1830- Verset 3 : « Un Livre dont ses versets ont été détaillés. » Cheikh Sa'dî ؒ a dit : « C'est-à-dire : Chaque chose parmi ses divers types a été détaillée de manière fine et subtile. Ceci exige une explication complète, une différenciation entre chaque chose et une distinction des faits et réalités. »⁴

1831- Verset 5 : « Et ils ont dit : « Nos cœurs sont dans des voiles à propos de ce à quoi tu nous appelles et dans nos oreilles, il y a une surdité. Et entre nous et toi, il y a un voile. Œuvre donc [de ton côté], certes nous [aussi] nous œuvrons du notre. » » At-Tabarî ؒ a dit : « Ce voile (*Al Hijab*) est leur divergence dans la religion parce que leur religion était l'adoration des idoles (l'idolâtrie) tandis que la religion de Muhammad ؐ était l'adoration d'Allah, Seul, sans aucun associé à Lui. Ceci est le voile qu'ils ont prétendu qu'il y avait entre eux et le Prophète d'Allah ؐ. »⁵

1832- Verset 6 : « Dis : « En fait, je ne suis qu'un être humain semblable à vous et il m'est révélé que votre Dieu est un Dieu unique. » » Al Qurtubî ؒ

¹ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

² *Al Muharrar Al Wajîz* (4/572).

³ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

⁴ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

⁵ *Jâmi' Al Bayân* (21/429).

a dit : « C'est-à-dire : Je ne suis pas un Ange. Plutôt, je fais partie des fils d'Adam. Al Hasan Al Baṣrī a dit : « Allah lui a enseigné l'humilité et la modestie. »¹

1833- Verset 7 : «Ceux qui n'acquittent pas l'aumône légale et qui sont mécréants en l'au-delà.» Al Qurtubī ؒ a dit : « Si quelqu'un demande : « Pourquoi, parmi les caractéristiques des polythéistes, Allah a spécifiquement mentionné qu'ils n'acquittaient pas l'aumône légale et Il l'a lié à la mécréance en l'au-delà ? Quelle est la raison de cela ? » Je réponds : « La raison est : La chose la plus aimée de l'Homme est son argent : c'est « le frère » de son âme. Ainsi donc, lorsqu'il le dépense dans le sentier d'Allah, alors ceci est la plus forte preuve de sa fermeté, sa droiture, la véracité de son intention et la pureté de son cœur. » N'as-tu pas lu qu'Allah ﷻ a dit : **«Et l'exemple de ceux qui dépensent leurs biens dans la recherche de l'agrément d'Allah et en guise d'affermissement de leur personne.»** (La Vache, 2 : 265). C'est-à-dire : Ils affermissent leur personne et prouvent leur affermissement en dépensant leurs biens. »²

1834- Verset 14 : «Lorsque les Messagers vinrent à eux, de devant eux et par derrière eux, [ils ont dit] : « N'adorez qu'Allah. » Ils ont dit : « Si notre Seigneur l'avait souhaité, Il aurait certainement descendu des Anges ! Certes, nous sommes mécréants concernant ce avec quoi vous avez été envoyés. » Ibn 'Āchūr ؒ a dit : « Sa parole : **«De devant eux et par derrière eux»** représente le souci de chaque Messenger parmi eux à guider leur peuple de sorte qu'il ne laisse aucun moyen par lequel il puisse leur transmettre la religion sans y recourir. Ceci a été représenté par la venue de chacun d'entre eux de tous les côtés : parfois de devant, parfois par derrière, etc. Il n'a laissé aucune direction comme le fait celui qui est désireux d'obtenir quelque chose en cherchant tous les moyens d'y parvenir, encore et encore. »³

1835- Verset 15 : «Quant aux 'Ād, ils s'enorgueillirent sur la Terre, sans droit, et ils ont dit : « Qui possède plus de force que nous ? »

Al Qurtubī ؒ a dit : « Ils ont été leurrés par leur corps [imposant] au moment où ils ont été menacés par le châtiment et ils ont dit : « Nous sommes capables de repousser le châtiment de nous grâce à notre force. » Ils ont dit ceci parce qu'ils avaient de grands corps de forte constitution. »⁴

Ibn Taymiyyah ؒ a dit : « Lorsque les 'Ād ont argumenté avec cette parole-ci, alors – en guise de réponse – il leur a été dit la parole suivante : **«Quoi ! N'ont-ils pas vu que c'est Allah qui les a créés et qu'Il possède plus de force qu'eux ?»** En effet, toute force et puissance qu'on peut trouver chez les créatures, alors celles-ci prouvent qu'Allah est plus fort et plus puissant. Il en est de même concernant la science, ceci prouve qu'Allah est plus savant encore. Et ainsi de suite. En fait, là où

¹ *Al Jāmi' Li Ahkām Al Qur'ān* (18/392).

² *Al Jāmi' Li Ahkām Al Qur'ān* (18/393).

³ *At-Tahrīr Wat-Tanwīr* (24/253).

⁴ *Al Jāmi' Li Ahkām Al Qur'ān* (18/401).

il y a de la science et de la vie, alors cela prouve qu'Allah est plus en droit concernant cette science et cette vie. »¹

Ibn 'Uthaymîn ؓ a dit : « Les 'Âd ont dit : **« Qui possède plus de force que nous ? »** Pourtant, après avoir fait étalage de leur force, ils ont été châtiés par la plus douce des choses : le vent. De même, lorsque Pharaon s'est pavané en disant : **« Ô mon peuple ! Le royaume d'Égypte ne m'appartient-il pas ainsi que ces rivières qui coulent à mes pieds ? »** (L'Ornement, 43 : 51). Alors, Allah l'a châtié par ce dont il se pavanait et Il le noya dans les eaux de la mer. »²

1836- Verset 19 : **« Et le jour où les ennemis d'Allah seront rassemblés vers le Feu, alors ils y seront poussés. »** Al Qurtubî ؓ a dit : « Ils seront conduits et poussés vers l'Enfer. Qatâdah et As-Suddiyy ont dit : « Le premier d'entre eux sera retenu en attendant le dernier parmi eux jusqu'à ce qu'ils soient tous rassemblés. » Abû Al Ahwas a dit : « Ensuite, lorsque leur nombre sera complet, on commencera par les plus criminels d'entre eux et ainsi de suite. »³

1837- Verset 22 : **« Vous ne pouviez vous cacher de sorte que votre ouïe, vos regards et vos peaux témoignent contre vous. »** Ibn Juzayy ؓ a dit : « Il y a deux significations possibles : 1- Vous n'avez pas pu dissimuler votre ouïe, votre vue et votre peau parce que ces choses sont toujours avec vous. Il ne vous a donc pas été possible de vous garder de cela et ainsi elles ont témoigné contre vous. 2- Vous n'avez pas pris de précautions contre le témoignage de votre ouïe, votre vue et votre peau parce que vous ne vous souciez pas de leur témoignage et vous ne pensiez pas qu'elles témoigneraient contre vous. »⁴

1838- Versets 22-23 : **« Mais vous pensiez qu'Allah ne savait pas beaucoup de ce que vous œuvriez. Et c'est votre pensée-ci que vous avez eue de votre Seigneur qui vous a ruinés de sorte que vous êtes devenus parmi les perdants. »** Al Qurtubî ؓ a dit : « Al Hasan Al Basri a dit : « Certes, des personnes ont été bercées de faux espoirs jusqu'à ce qu'elles quittent ce bas monde sans avoir aucune bonne action et que l'une d'elles dise : « J'ai la bonne pensée à propos de mon Seigneur. Toutefois, elle a menti. En effet, si elle avait eu la bonne pensée, alors elle aurait bien agi et œuvré vertueusement. »⁵

1839- Verset 25 : **« Et Nous leur avons attaché des compagnons inséparables [des démons] qui leur ont enjolivé ce qui était devant eux et ce qui était derrière eux. »** Al Qurtubî ؓ a dit : « C'est-à-dire : Nous leur avons préparé des démons et des diables. Il a aussi été dit : Nous les avons fait dominer par des compagnons qui leur ont enjolivé les désobéissances et ces compagnons étaient parmi les djinns, les diables et les humains. »⁶

¹ *Majmû' Al Fatâwâ* (16/357).

² *Tafsîr Al Qur'ân Al Karîm*.

³ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (18/405).

⁴ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/291).

⁵ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (18/409).

⁶ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (18/411).

1840- Verset 26 : « Et ceux qui ont mécru ont dit : « N'écoutez pas ce Coran ! Faites plutôt du chahut [durant sa récitation] pour que peut être vous ayez le dessus ! » » Al Qurtubî ؒ a dit : « Ibn Abbâs ؓ a dit : « Faites du vacarme concernant le Coran. » Certains d'entre eux recommandaient à d'autres : « Si vous voyez Muḥammad lire [le Coran], alors répondez avec du « *rajaz* »¹, de la poésie et des bavardages. » Mujâhid a dit : « Couvrez-le de bêlements et de sifflements. » Ad-Dahhâk a dit : « Parlez beaucoup de sorte à ce qu'il se mélange dans ce qu'il dit. »²

1841- Verset 30 : « Certes, ceux qui ont dit : « Notre Seigneur est Allah ! » Ensuite, ils se sont tenus droit, les Anges descendent sur eux. »

Al Baghawî ؒ a dit : « 'Umar ibn Al Khattâb ؓ a dit : « La droiture signifie que tu sois droit sur l'injonction et l'interdiction et que tu ne ruses pas de la ruse du renard. » 'Uthmân ibn Affân ؓ a dit : « Soyez sincères pour Allah dans votre œuvre. » 'Alî ؓ a dit : « Acquittez-vous des obligations. »³

Ibn 'Âchûr ؒ a dit : « **« Certes, ceux qui ont dit : « Notre Seigneur est Allah ! » Ensuite, ils se sont tenus droit »** Cette parole rassemble deux fondements de la perfection de l'Islam. Sa parole : **« Ceux qui ont dit : « Notre Seigneur est Allah ! » »** Ceci indique la perfection psychologique qui est la connaissance de la vérité d'être bien guidé et la connaissance du bien dans le but d'œuvrer selon lui. Quant à Sa parole : **« Ensuite, ils se sont tenus droit »** Cela indique la base des œuvres vertueuses qui est la droiture et la rectitude sur la vérité. »⁴

1842- Verset 31 : « Nous sommes vos alliés dans la vie d'ici-bas et dans l'au-delà. » Al Qurtubî ؒ a dit : « C'est-à-dire : Les Anges qui descendent sur eux avec la bonne nouvelle leur disent : **« Nous sommes vos alliés. »** Mujâhid a dit : « C'est-à-dire : Nous sommes vos compagnons qui étions avec vous en ce bas monde. Lorsque le Jour de la Résurrection viendra, ils diront : « Nous ne nous séparerons pas de vous jusqu'à ce que nous vous fassions entrer au Paradis. »⁵

1843- Verset 33 : « Et qui donc prononce une meilleure parole que quiconque appelle à Allah, œuvre vertueusement et dit : « Certes, je suis du nombre des musulmans ? » » Ibn Kathîr ؒ a dit : « C'est-à-dire : Ce prédicateur appelle les serviteurs d'Allah à Lui et lui-même est guidé par ce qu'il dit. Ainsi donc, son bénéfice est pour lui-même et pour quiconque autre que lui : un bénéfice dicté et varié. En outre, il n'est pas de ceux qui ordonnent le convenable et ne l'accomplissent pas ni ils interdisent le blâmable et ils le commettent. Plutôt, il accomplit le bien, il délaisse le mal et il appelle les créatures vers le Créateur. »⁶

¹ *Ar-Rajaz* est un poème composé de vers ayant une métrique précise et spécifique. Voir : *Al Wāfi Fîl Qawā'id Wal Balāghah Wal 'Arūd* (page : 300).

² *Al Jāmi' Li Ahkām Al Qur'ān*.

³ *Ma'ālim At-Tanzîl* (4/65).

⁴ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (24/283).

⁵ *Al Jāmi' Li Ahkām Al Qur'ān* (18/418).

⁶ *Tafsîr Al Qur'ān Al 'Azîm* (4/102).

1844- Verset 34 : «La bonne action et la mauvaise action ne sont pas égales. Repousse [le mal] par ce qu'il y a de meilleur et voilà que celui avec lequel il y avait une animosité entre toi et lui, alors c'est comme s'il devient un ami chaleureux.» Ibn 'Uthaymîn ؒ a dit : « Ô les connaisseurs de la langue arabe ! Méditez bien sur ce verset. Regardez comment le résultat est venu par le biais de la locution adverbiale : **«Voilà que»** exprimée en arabe par la particule de soudaineté (*Idhâ*). En effet, cette particule indique la survenue d'un événement immédiat et soudain dans son résultat. Toutefois, ce n'est pas tout le monde qui a la réussite dans cela comme Allah ﷻ a dit : **«Mais une telle attitude émane uniquement de ceux qui ont patienté et ceci n'émane que du détenteur d'une grâce [littéralement : une part] immense.»** [Les Versets Détaillés, 41 : 35]. »¹

1845- Verset 35 : «Mais une telle attitude émane uniquement de ceux qui ont patienté et ceci n'émane que du détenteur d'une grâce [littéralement : une part] immense.» Cheikh Sa'dî ؒ a dit : « **«Uniquement de ceux qui ont patienté.»** Ils ont enfermé leur personne dans la patience concernant ce qu'elle répugne et ils l'ont forcée à ce qu'Allah aime. En effet, les âmes sont naturellement enclines à répondre au malfaiteur par son méfait et à ne pas lui pardonner. Que dire donc d'être bienfaisant envers lui !? Par conséquent, lorsqu'une personne est patiente, applique l'ordre de son Seigneur et connaît Son abondante rétribution, alors elle sait que répondre au malfaiteur de la même façon que son agissement ne lui sera d'aucune utilité et l'inimitié n'ajoutera que de la dureté. Qui plus est quand elle sait que sa bienfaisance à son égard ne diminuera en rien son rang [auprès d'Allah]. Bien au contraire : *«Quiconque fait preuve d'humilité pour Allah, alors Il l'élève»*² et Il lui facilite son affaire. En outre, la personne qui agit ainsi se délecte de se parer d'une telle grandeur d'âme. »³

1846- Verset 36 : «Et si jamais le Diable (Satan) t'incite à une incitation, alors cherche refuge auprès Allah. Certes, c'est Lui, l'Oyant, l'Omniscient.» Cheikh Sa'dî ؒ a dit : « Quand Allah a mentionné comment repousser l'ennemi parmi les êtres humains – qui est de repousser sa malveillance par la bienfaisance – Il a mentionné à la suite comment repousser l'ennemi parmi les djinns. C'est : Chercher refuge auprès d'Allah et se protéger de son mal. Il a donc dit : **«Et si jamais le Diable (Satan) t'incite à une incitation»** C'est-à-dire : Si, à n'importe quel moment, tu ressens quoi que ce soit parmi les incitations de Satan, c'est-à-dire : ses insufflations démoniaques, son enjolivement du mal, être paresseux dans l'accomplissement du bien, être touché par certains péchés, lui obéir dans ce qu'il ordonne, etc. Alors : **«Cherche refuge auprès d'Allah»** C'est-à-dire : Demande-

¹ *Tafsîr Al Qur'ân Al Karîm.*

² Cette parole est un célèbre hadith prophétique rapporté par Muslim (n°2588) et Tirmidhî (n°2029).

³ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân.*

Lui de te protéger et de te préserver de lui en montrant ton indigence à Son égard. »¹

1847- Verset 41 : « Certes, ceux qui ont mécru au Rappel [le Coran] quand celui-ci leur est venu... Et pourtant, c'est vraiment un Livre puissant. » Ibn 'Atiyyah ؒ a dit : « Allah a décrit Son Livre par la puissance parce que l'authenticité de ses significations empêche de le critiquer et de le dénigrer. En outre, il a été préservé de la part d'Allah. »²

1848- Verset 43 : « Il ne t'est dit que ce qui a été dit aux Messagers avant toi. Certes, ton Seigneur est Détenteur du pardon et Il est [aussi] Détenteur d'une punition douloureuse. » Ibn 'Âchûr ؒ a dit : « Allah a décrit la punition comme étant : « Douloureuse ». Il n'a mentionné aucune autre description. Ceci indique que cette punition convient à la situation pour laquelle ils ont été punis. En effet, ils ont blessé l'âme du Prophète ﷺ en lui désobéissant et ils lui ont causé du tort.³ »⁴

1849- Versets 49 – 50 : « L'homme ne se lasse pas d'invoquer le bien, mais si le mal le touche, alors le voilà désespéré, désemparé. Et si Nous lui faisons goûter une miséricorde de Notre part, après qu'une adversité l'a touché, certainement il dit : « Ceci m'est dû ! Et je ne pense pas que l'Heure surviendra [Littéralement : se lèvera]. Et si je suis ramené vers mon Seigneur, certes je trouverai – auprès de Lui – la plus belle part. » »

Ibn Al Qayyim ؒ a dit : « L'homme a été décrit par deux des plus laides caractéristiques qui sont : s'il est touché par le mal, alors il devient désespéré, désemparé et abattu ; mais s'il est touché par le bien, alors il oublie qu'Allah est le Bienfaiteur, le Gratificateur, et il devient arrogant en pensant qu'il mérite cela. Ensuite, il a ajouté à ceci son démenti de la Résurrection et a dit : « Et je ne pense pas que l'Heure surviendra ». Puis, il a ajouté à cela sa pensée mensongère, à savoir : s'il est ressuscité, alors il aura auprès d'Allah la plus belle part. Là, il n'y plus de place à l'ignorance et à l'arrogance. »⁵

Cheikh Sa'dî ؒ a dit : « Ceci est une information de la nature de l'Homme telle qu'il est, à savoir : son manque de patience et de résilience : ni dans le bien ni dans le mal excepté quiconque Allah l'a transféré de cet état à l'état de perfection. »⁶.

¹ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân.*

² *Al Muharrar Al Wajîz* (5/19).

³ Cette punition décrite comme douloureuse revêt plusieurs sagesse. En effet, les polythéistes ont nui au Messenger d'Allah ﷺ. Ils l'ont blessé, boycotté, combattu, démenti, offensé, etc. De son vivant, tout ceci fut pour lui des douleurs émotionnelles, morales, physiques, sociales, spirituelles, etc. Pour ces douleurs infligées au Prophète ﷺ, ces gens méritent d'être punis. Ici-bas, ils ont déjà subi certaines punitions. Dans l'au-delà, ils en subiront d'autres, diverses et variées, pour prix des tourments qu'ils lui ont fait subir ici-bas. Et Allah sait mieux..

⁴ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (24/311).

⁵ *Badâ'i At-Tafsîr* (2/420) ; *Tafsîr Al Qayyim.*

⁶ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân.*

1850- Verset 53 : « Nous leur montrerons Nos signes dans l' Univers [littéralement : l' horizon] et en eux-mêmes jusqu' à ce qu' il leur devienne évident que ceci [le Coran] est certes la Vérité. » Ibn Al Qayyim ؒ a dit : « C'est-à-dire : Le Coran est vrai. Allah a informé qu'obligatoirement Il leur montrera Ses signes visibles qui leur montreront que Ses versets récités sont vrais. »¹

1851- Verset 54 : « Ne sont-ils pas, certes, dans un scepticisme concernant la rencontre de leur Seigneur ? » Ibn Kathîr ؒ a dit : « 'Umar ibn 'Abd Al 'Azîz ؒ monta sur le minbar, loua Allah, dressa Son éloge et proclama : « Ceci étant dit : Ô gens ! Certes, je ne vous ai pas réunis à propos d'une affaire que j'innoverai parmi vous, mais j'ai réfléchi à cette rencontre vers laquelle vous vous dirigez. J'ai alors su que quiconque déclarerait celle-ci véridique serait stupide tandis que quiconque la traiterait mensongère serait détruit. » Ensuite, il descendit du minbar. Sa parole : « Quiconque déclarerait celle-ci véridique serait stupide » signifie : La personne est stupide parce qu'elle n'accomplit pas les œuvres requises en vue de la rencontre d'Allah, elle ne se méfie pas de celle-ci et elle n'a pas peur de ses affres. Néanmoins, elle croit en cette rencontre, elle la déclare véridique et elle est certaine de sa venue. Pourtant, malgré tout cela, elle persiste dans son amusement, son insouciance, ses désirs et ses péchés. Sous cet angle-là, elle est donc stupide et [linguistiquement] la personne stupide est celle qui est faible d'esprit. »²



42- La Consultation (*Ach-Chûrâ*)

1852- Verset 5 : « Peu s'en faut que les cieux ne se fendent d'au-dessus d'eux et les Anges glorifient par la louange de leur Seigneur et ils implorent le pardon pour quiconque est sur la Terre. »

At-Tabarî ؒ a dit : « Les Anges demandent à leur Seigneur le pardon des péchés pour quiconque vit à la surface de la Terre et croit en Allah. »³

Al Qurtubî ؒ a dit : « C'est-à-dire : Peu s'en faut que chaque ciel, parmi les cieux, ne se fende d'au-dessus sur celui qui le suit. C'est comme la parole des polythéistes : « Et ils ont dit : « Le Tout-Miséricordieux s'est attribué un enfant ! » Assurément, vous avancez là une chose abominable ! Peu s'en faut que les cieux ne se fendent à cette parole, la terre ne se fissure et les montagnes ne s'écroulent du fait qu'ils ont attribué un enfant au Tout-Miséricordieux. » (Marie, 19 : 88 à 91). »⁴

Ibn 'Âchûr ؒ a dit : « Le devancement de la glorification (*At-Tasbîh*) sur la louange (*At-Tahmîd*) est une indication qu'exempter Allah (*At-Tanzîh*) de ce

¹ *Badâ'i At-Tafsîr* (2/420) ; *Tafsîr Al Qayyim*.

² *Tafsîr Al Qur'ân Al 'Azîm* (4/107).

³ *Jâmi' Al Bayân* (21/502).

⁴ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (18/444).

qui ne Lui sied pas est plus important qu'affirmer Ses attributs de perfection ; ceci parce que l'exemption est un préambule à la perception de Sa perfection. »¹

1853- Verset 10 : **«Voilà pour vous. Allah est mon Seigneur, en Lui j'ai placé ma confiance et c'est vers Lui que je reviens repentant.»** Ibn 'Âchûr ؓ a dit : « Le verbe : « Placer sa confiance » a été mentionné au passé [littéralement : à l'accompli (*Al Mâdî*)] tandis que le verbe : « Revenir repentant » a été mentionné au présent [littéralement : à l'inaccompli (*Al Mudâri'*)] pour indiquer que sa confiance en Allah était déjà bien établie avant que le reniement de son peuple ne lui devienne clair. Son désaveu à l'égard de son peuple est celui d'un serviteur qui place sa confiance en son Seigneur. Quant au verbe : « Revenir repentant », il a été mentionné au présent pour indiquer le renouvellement [continu] de revenir à Allah et se repentir à Lui. »²

1854- Verset 13 : **«Il vous a légiféré en matière de religion ce qu'Il avait enjoint à Noé, ce que Nous t'avons révélé [à toi Muḥammad], ainsi que ce que Nous avons enjoint à Abraham, à Moïse et à Jésus : « Établissez [pleinement] la Religion et ne vous divisez pas à son sujet ! »»**

Al Baghawî ؓ a dit : « Allah a envoyé tous les Prophète pour établir la Religion, l'harmonie et l'union et pour délaissier la division et la divergence. »³

Ibn Juzayy ؓ a dit : « La religion de notre Maître Muḥammad ؐ a concordé avec celle de tous les Prophètes dans les fondements de la croyance. Et, ici, c'est cela le sens voulu. C'est pourquoi, Allah l'a expliqué par Sa parole : **«Établissez la religion»**. C'est-à-dire : Établissez l'Islam qui est le monothéisme d'Allah et Son obéissance ainsi que la foi en Ses Messagers, Ses Livres et en la Demeure de l'au-delà. Quant aux jugements annexes, alors les législations ont différé à leur sujet, mais ce n'est pas le sens voulu ici. »⁴

Cheikh Sa'dî ؓ a dit : « Ceci est la plus grande faveur dont Allah a gratifié Ses serviteurs, à savoir : Il leur a prescrit comme religion la meilleure, la plus éminente, la plus raffinée et la plus pure des religions : la religion de l'Islam qu'Allah a prescrite aux élus et aux choisis parmi Ses serviteurs. Plutôt, Allah l'a prescrite aux meilleurs des meilleurs et à l'élite de l'élite. Ce sont les Messagers doués de résolution qui ont été mentionnés dans ce verset. Ils sont les créatures qui sont au plus haut degré et ils sont les plus complets sous tous les angles. »⁵

1855- Verset 13 : **«C'est énorme pour les polythéistes ce à quoi tu les appelles.»** Al Qurtubî ؓ a dit : « C'est-à-dire : C'est immense : **«Ce que à quoi tu les appelles»** en termes de monothéisme et de rejet des idoles. Qatâdah a dit : « Ceci était grand pour les polythéistes. En effet, ce fut dur pour eux de témoigner que : « Il n'y a aucune divinité [digne d'adoration] excepté Allah. » Il en fut

¹ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (25/33).

² *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (25/43).

³ *Maâlim At-Tanzîl* (4/77).

⁴ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/299).

⁵ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

de même pour Satan et ses soldats. Mais Allah s'est refusé à cela. Il a secouru Sa religion, Il l'a élevée, Il l'a rendue manifeste et Il a fait qu'elle domine toute autre religion qui s'opposait à elle. »¹

1856- Verset 14 : «Et ils ne se sont divisés qu'après avoir reçu la science, par rivalité entre eux.» Al Qurtubî ؒ a dit : « Par jalousie les uns envers les autres dans leur recherche du pouvoir. Leur division ne fut pas à cause d'un manque d'explications et d'arguments. Non ! Plutôt, elle fut à cause de la transgression, l'injustice et la convoitise de ce bas monde. »²

1857- Verset 15 : «Et ne suis pas leurs passions!» Cheikh Sa'dî ؒ a dit : « Allah n'a pas dit : « Et ne suis pas leur religion. » En effet, la réalité de leur religion – celle qu'Allah leur a prescrite – est la religion de tous les Messagers. Toutefois, ils ne l'ont pas suivie. Plutôt, ils ont suivi leurs passions et ils ont pris leur religion comme une futilité et un jeu. »³

1858- Verset 17 : «Allah est Celui qui a fait descendre le Livre en toute vérité, ainsi que la Balance. Et qu'en sais-tu ? Peut-être que l'Heure est proche?» Ibn Juzayy ؒ a dit : « Si quelqu'un demande : Quel est le rapport de lier la mention du Livre et de la Balance avec la mention de l'Heure ? La réponse est : L'Heure est le Jour de la Rétribution et du Jugement. En fait, c'est comme si Allah disait : Soyez justes et faites ce qui est correct avant le Jour où vous serez jugés pour vos œuvres et vous rendrez des comptes. »⁴

1859- Verset 19 : «Allah est Doux envers Ses serviteurs. Il pourvoit qui Il souhaite. Et Il est le Fort, le Puissant.»

Al Qurtubî ؒ a dit : « Muḥammad ibn 'Alī Al Kattānī a dit : Allah est doux avec Son serviteur qui, après avoir désespéré des créatures, trouve asile auprès de Lui, place sa confiance en Lui et revient à Lui. Alors, à ce moment-là, Il accepte de lui et se tourne vers lui. Concernant la signification : **«Allah est Doux (Latîf) envers Ses serviteurs.»** Il a été dit : Le Doux (*Al-Latîf*) est : 1- Celui qui propage les hauts-faits parmi Ses serviteurs et Il cache leurs tares. 2- Celui qui accepte peu et attribue en abondance. 3- Celui qui répare ce qui est brisé et rend facile ce qui est difficile. 4- Celui qui ne hâte pas [la punition] de quiconque Lui désobéit et ne déçoit pas quiconque espère en Lui. 5- Celui qui ne repousse pas quiconque Lui demande et ne désespère pas quiconque place son espoir en Lui. 6- Celui qui pardonne quiconque commet des écarts. 7- Celui qui fait miséricorde à quiconque ne se fait pas miséricorde à lui-même. »⁵

Ibn 'Āchūr ؒ a dit : « Les Noms : **«Le Fort, le Puissant»** ont été coordonnés à l'attribut d'Allah : **«Doux»** ou à la phrase : **«Il pourvoit qui Il souhaite»**. Ceci est une glorification d'Allah par ces deux attributs qui indique de ne pas se

¹ *Al Jāmi' Li Ahkām Al Qur'ān* (18/453).

² *Al Jāmi' Li Ahkām Al Qur'ān* (18/454).

³ *Taysīr Al Karīm Ar-Rahmān*.

⁴ *At-Tas'īl Li 'Ulūm At-Tanzīl* (2/300).

⁵ *Al Jāmi' Li Ahkām Al Qur'ān* (18/459-461).

méprendre que la douceur d'Allah émanerait d'une faiblesse ou d'une négligence. En effet, Il est Fort et Puissant, Il n'est ni impuissant ni négligent, ni on doit se méprendre que Sa subsistance est pour quiconque Il souhaite, par avarice ou par rareté. Il est donc le Fort (*Al Qawî*), et étant le Fort alors ceci infirme de Lui les causes de l'avarice. Il est aussi le Puissant (*Al 'Azîz*), et étant le Puissant alors cela infirme de Lui les causes de la pauvreté. Sa subsistance est donc pour qui Il souhaite et de la manière qu'Il souhaite; et celle-ci dépend d'une sagesse dont Il a su les situations de Ses créatures, de manière générale et spécifique. »¹

1860- Verset 22 : « Et ceux qui ont cru et ont accompli les œuvres vertueuses seront dans des jardins fleuris. Ils auront ce qu'ils souhaitent auprès de leur Seigneur. Cela est la grande grâce ! » Ibn 'Âchûr ؒ a dit : « Parmi les subtilités dans l'agencement de ce verset, celui-ci été agencé dans l'ordre habituel de quiconque vient de l'extérieur. C'est-à-dire : L'invité, ou le visiteur, arrive d'abord dans une maison d'honneur; ensuite, l'hôte offre l'hospitalité à cet invité; puis, cet hôte fréquente son invité et se mêle à lui; enfin, l'hôte finit par se rapprocher de son invité. »²

1861- Verset 23 : « Et quiconque accomplit une bonne action, Nous lui y ajoutons une chose plus belle encore. » Ibn Kathîr ؒ a dit : « Beaucoup de gens s'interrogent sur la preuve religieuse légale du dicton : « Parmi la rétribution d'une bonne action accomplie, il y a une bonne action à sa suite; et parmi la rétribution d'une mauvaise action commise, il y a une mauvaise action à sa suite. » La réponse à cette question se trouve dans la parole d'un prédécesseur [vertueux] qui a dit : « C'est la parole d'Allah ﷻ : **« Et quiconque accomplit une bonne action, Nous lui y ajoutons une chose plus belle encore. »** »³

1862- Verset 25 : « Et Il est Celui qui accepte le repentir de Ses serviteurs et Il pardonne les mauvaises actions et Il sait ce que vous faites. » Ibn 'Âchûr ؒ a dit : « Ici, Allah a employé l'expression : **« Serviteurs ('Ibâd) »** plutôt que : les gens, ou les hommes, ou les repentants, ou autre que cela. Ceci est une indication qu'Allah est Doux envers Ses serviteurs dans la position de servitude. En effet, Il est le Créateur, Celui qui est Bienfaisant et Il aime la bienfaisance de Ses créatures. »⁴

1863- Verset 27 : « Et si Allah étendait avec largesse la subsistance à Ses serviteurs, certainement ils commettraient des abus sur la Terre; mais, Il fait descendre avec mesure ce qu'Il souhaite. Certes, Il est sur Ses serviteurs Bien Informé, Clairvoyant. »

At-Tabarî ؒ a dit : « Qatâdah a dit : « La meilleure subsistance est celle qui ne te fait pas outrepasser ni ne te distrait. »⁵

¹ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (25/73).

² *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (25/79).

³ *Tafsîr Al Qu'rân Al 'Azîm*.

⁴ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (25/90).

⁵ *Jâmi' Al Bayân*.

Al Qurtubî ؒ a dit : « Parfois, selon la situation du serviteur, Allah sait que s'Il lui accorde avec largesse Sa subsistance, alors ceci conduira ce serviteur à la corruption. Ainsi donc, Il le prive d'une part de ce bas monde pour un intérêt qui le concerne. Par conséquent, la parcimonie de la subsistance n'est pas un [signe de] rabaissement et, inversement, la largesse de celle-ci n'est pas un [signe de] mérite. [...] Il a été rapporté : « Certes, parmi Mes serviteurs croyants, il en est qui Me demande une porte parmi l'adoration et certes Je sais que si Je la lui donnais, alors certainement la vanité entrerait en lui et le corromprait. Et, certes, parmi Mes serviteurs croyants, il en est à qui seule la richesse convient et si Je l'appauvrisais, alors la pauvreté le corromprait. Et, certes, parmi Mes serviteurs croyants, il en est à qui seule la pauvreté convient et si Je l'enrichissais, alors la richesse le corromprait. »¹. »²

1864- Verset 28 : « Et c'est Lui qui fait descendre la pluie après qu'on en a désespéré et Il répand Sa miséricorde. Et c'est Lui le Maître, le Digne de louange. » Ibn 'Achûr ؒ a dit : « Allah a spécifiquement mentionné le bienfait de la pluie en dehors de n'importe quel autre parmi les bienfaits mondains parce que c'est un bienfait sur lequel les gens ne diffèrent pas. En effet, la pluie est la base de la continuité de la vie et sa pérennité en fournissant une bonne nourriture aux hommes et aux animaux. En outre, avoir terminé ce verset par ces deux nobles Noms et non par d'autres Noms est vraiment opportun car ces deux Noms conviennent par rapport à la tombée de la pluie. En effet, le Maître (*Al Wâlî*) est Celui qui se montre bon envers Ses sujets et le Digne de louange (*Al Hamîd*) est Celui qui donne de sorte qu'Il est loué pour le don qu'Il attribue. »³

1865- Verset 30 : « Et ce qui vous a atteint comme malheur provient de ce que vous avez commis [littéralement : de ce que vos mains ont acquis] et Il [Allah] pardonne beaucoup. » Ibn Juzayy ؒ a dit : « La signification est : Les malheurs qui atteignent les créatures dans leurs personnes et leurs biens ont pour cause leurs péchés. »⁴

1866- Versets 32 – 33 : « Et, parmi Ses signes, il y a les vaisseaux sur la mer comme des montagnes. S'Il [le] souhaite, Il calme le vent, et les voilà qui restent immobiles à sa surface. Certes, dans cela, il y a vraiment des signes pour tout grand patient et grand remerçant. » Ibn 'Âchûr ؒ a dit : « Ceci a été établi en tant que signe pour : « Tout grand patient et grand remerçant » parce que dans les deux situations il y a une peur et une délivrance. La peur appelle à la patience tandis que la délivrance appelle au remerciement. »⁵

1867- Versets 37 – 39 : « Et lorsqu'ils se sont mis en colère, ils pardonnent déjà. [...] Et ceux qui lorsqu'ils ont subi une injustice, ils ripostent. » Al Alûsî ؒ

¹ Rapporté par Ibn Abî Dunyâ dans son livre : *Al Awliyâ'*. Ce hadith a été déclaré faible par Al Albânî dans : *Silsilah Al Ahâdith Ad-Da'îfah* (n°1774).

² *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (18/475).

³ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (25/96).

⁴ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/303).

⁵ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (25/106).

a dit : « Les deux descriptions sont à leur place et les deux sont louables. Pardonner à la personne impuissante qui reconnaît sa faute est louable et l'expression : **« Ils pardonnent (Yaghfirûn) »** fait ressentir ceci. Riposter contre un adversaire qui persiste est louable et l'expression : **« Ils ripostent (Yantashirûn) »** fait ressentir cela. S'ils avaient fait l'inverse de cela, alors ils auraient été blâmables. C'est sur cette base qu'il a été dit : « Lorsque tu as honoré la personne noble, tu l'as possédée. Mais lorsque tu as honoré la personne ignoble, elle s'est rebellée. Ainsi donc, placer la magnanimité à la place de l'épée est préjudiciable tout comme placer l'épée à la place de la magnanimité est préjudiciable. »¹

1868- Verset 38 : **« Et ceux qui ont répondu à [l'appel de] leur Seigneur, ont accompli la prière, ont ordonné la consultation entre eux et [ceux] qui dépensent de ce que Nous leur avons pourvus. »** Cheikh Sa'dî ؓ a dit : « Parmi le fait de répondre à Allah, il y a : l'accomplissement de la prière et l'acquiescement de l'aumône légale. C'est pourquoi, Allah a coordonné ces deux œuvres à cela. Ceci fait partie de la coordination de ce qui est général à ce qui est particulier qui indique l'honneur et le mérite de répondre à Allah. »²

1869- Versets 40 – 41 : **« La rétribution d'une mauvaise action est une mauvaise action semblable. Quiconque donc pardonne et réforme, alors sa récompense incombe à Allah. Certes, Il n'aime pas les injustes. Et quiconque riposte après avoir subi une injustice, alors [pour] ceux-là il n'y a pas de voie contre eux. »** Ibn Juzay ؓ a dit : « **« Quiconque donc pardonne et réforme, alors sa récompense incombe à Allah. »** Ceci prouve que pardonner aux oppresseurs est meilleur que riposter contre eux parce qu'Allah a garanti la récompense du pardon et Il a mentionné la riposte en employant une expression de permission dans Sa parole : **« Et quiconque riposte après avoir subi une injustice, alors [pour] ceux-là il n'y a pas de voie contre eux. »** »³

1870- Verset 45 : **« Et ceux qui ont cru diront : « Certes, les perdants sont ceux qui auront perdu leur propre personne et leur famille, au Jour de la Résurrection. » N'est-ce pas que les injustes seront certes dans un châtement permanent. »** Ach-Chawkânî ؓ a dit : « La perte de leur propre personne est parce qu'ils seront en Enfer et ils seront châtiés. La perte [des membres] de leur famille est parce qu'ils seront avec eux en Enfer, et donc ils ne tireront pas bénéfice d'eux. Et même s'ils vont au Paradis, alors on s'interposera entre eux et leur famille. »⁴

1871- Verset 48 : **« Et, certes, lorsque Nous faisons goûter à l'Homme – de notre part – une miséricorde, il s'en réjouit ; mais, si un méfait l'atteint pour ce que leurs mains ont avancé, alors certes l'Homme est très ingrat ! »** Al Alûsî ؓ a dit : « Dans ce verset, il y a une indication que goûter à la miséricorde [d'Allah] n'est pas pour se réjouir ni se pavaner, mais plutôt pour remercier son

¹ *Rûh Al Ma'ânî* (25/70).

² *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

³ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/305).

⁴ *Fath Al Qadîr* (4/543).

Créateur. De même, être touché par une épreuve ne signifie être ingrat et impatient, mais plutôt revenir [repentant] vers Celui qui a infligé cette épreuve. »¹

1872- Verset 49 : «À Allah appartient la royauté des cieux et de la Terre. Il crée ce qu'Il souhaite. Il fait don de filles à qui Il souhaite et Il fait don de garçons à qui Il souhaite.» Al Alûsî ؒ a dit : « Il a été dit : Les filles ont été avancées en guise de recommandation de prendre soin d'elles du fait de leur faiblesse. Qui plus est, au moment de la révélation de ce verset, elles étaient encore enterrées vivantes. Dans un hadith, le Messager d'Allah ﷺ a dit : « *Quiconque est éprouvé par quoi que ce soit d'une de ces filles et est bienfaisant avec elles, alors elles seront pour lui un rideau contre le Feu.* »². »³

1873- Verset 52 : «C'est comme cela que Nous t'avons révélé un Esprit [provenant] de Notre ordre.» Al Qurtubî ؒ a dit : « C'est le Coran. Allah l'a appelé : «**Un esprit (Rûhân)**» parce qu'il contient la vie en lieu et place de la mort de l'ignorance. Mâlik ibn Dînâr disait : « Ô gens du Coran ! Qu'est-ce que le Coran a ensemencé dans vos cœurs ? En effet, le Coran est le printemps du cœur du croyant⁴ tout comme l'averse est le printemps de la terre. »⁵. »⁶

1874- Verset 52 : «Tu ne connaissais pas ce qu'était le Livre ni la foi» Ach-Chawkânî ؒ a dit : « Allah a mentionné la description de Son Messager ﷺ avant de lui faire une Révélation et Il a dit : «**Tu ne connaissais pas ce qu'était le Livre**» C'est-à-dire : Ce qu'il était. Ceci parce que le Prophète ﷺ était illettré : il ne savait ni lire ni écrire. Cela fait partie du caractère miraculeux du Coran et c'est une preuve de l'authenticité de sa Prophétie. »⁷

1875- Verset 52 : «Mais, Nous en avons fait une lumière par laquelle Nous guidons qui Nous souhaitons parmi Nos serviteurs. Et, certes, tu guides vraiment vers un chemin droit.» Ibn 'Âchûr ؒ a dit : « Allah a comparé le Livre à la lumière par pertinence avec la guidée qu'il contient parce que la foi, la guidée et la science sont comparables à la lumière tandis que l'égarement, l'ignorance et l'impiété sont comparables aux ténèbres. Allah ﷻ a dit : «**Il les fait sortir des ténèbres vers la lumière.**» (La Vache, 2 : 257). Lorsqu'un itinérant chemine sur un chemin dans l'obscurité, il perdra son chemin ; mais si on le lui éclaire, alors il sera guidé et il retrouvera son chemin. La lumière est un moyen pour se guider, mais elle ne guide que quiconque ne rencontre aucun obstacle à leur guidage ; sinon, le moyen pour se guider ne lui sera d'aucun bénéfice. C'est pourquoi, Allah ﷻ a dit : «**Nous guidons qui Nous souhaitons parmi Nos serviteurs.**»⁸

¹ *Rûh Al Ma'ânî* (25/75).

² Al Bukhârî (n°1418) et Muslim (n°2629).

³ *Rûh Al Ma'ânî* (25/76).

⁴ Ceci est une référence au hadith authentique de l'invocation en cas de souci et de tristesse. Voir : *Silsilah Al Ahâdith As-Sahîhah* (n°199) et *Sahîh Al Kalim At-Tayyib* (n°102), Al Albânî.

⁵ *Hilyah Al Awliyâ'* (2/358-359), Abû Nu'aim.

⁶ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (18/509).

⁷ *Fath Al Qadîr* (4/545).

⁸ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (25/154).

43- L'Ornement (*Az-Zukhruf*)

1876- Verset 4 : **« Et, certes, il [le Coran] est dans le « Livre-Mère » auprès de Nous, vraiment élevé et empli de sagesse. »** Ibn Kathîr ؒ a dit : « Alla a expliqué l'honneur de ce Livre parmi la Haute Assemblée [des Anges] pour que les habitants de la Terre l'honorent, le révèrent et le suivent. »¹

1877- Verset 5 : **« Allons-Nous donc vous dispenser totalement du Rappel [le Coran] du fait que vous étiez des gens outranciers ? »** Al Alûsî ؒ a dit : « Même si votre situation implique que Nous vous abandonnions jusqu'à ce que vous mourriez dans l'impiété et l'égarement et que vous restiez dans le châtiement éternel, toutefois Nous ne ferons pas cela en raison de l'étendue de Notre miséricorde. Plutôt, Nous allons vous guider vers la vérité par l'envoi d'un Messenger digne de confiance et par la descente d'un Livre explicite. »²

1878- Verset 11 : **« Celui qui a fait descendre du ciel une eau, avec mesure, et grâce à laquelle Nous ranimons une cité aride [littéralement : morte]. C'est comme cela que vous serez ressuscités »** Al Qurtubî ؒ a dit : « Ibn 'Abbâs ؓ a dit : « Cette eau descendue du ciel l'est avec mesure. Elle n'est pas comme celle qui est descendue sans mesure, sous la forme d'un déluge, sur le peuple de Noé jusqu'à ce qu'elle les noie. De même, elle n'est pas descendue en si petite quantité de sorte qu'elle ne suffise pas au besoin. En fait, elle est suffisante comme source de subsistance pour vous et votre bétail. »³

1879- Versets 12 à 14 : **« Et Il a établi pour vous des vaisseaux et des bestiaux que vous montez et pour que vous vous installiez sur leurs dos. Ensuite, après vous y être installés, vous vous rappelez du bienfait de votre Seigneur et vous dites : « Glorifié soit Celui qui nous a soumis ceci alors que nous n'étions pas capables de le dominer. Et c'est vers notre Seigneur que vraiment nous retournons. » »**

Ibn Kathîr ؒ a dit : « **« Et c'est vers notre Seigneur que vraiment nous retournons. »** C'est-à-dire : Certainement, nous irons vers Lui après notre mort et c'est vers Lui qu'est notre plus grand cheminement. Cette parole a pour but d'attirer l'attention sur le cheminement vers l'au-delà par le biais de celui en ce bas monde. De même, Allah a attiré l'attention concernant la provision d'ici-bas et l'a mise en relief avec la provision de l'au-delà dans Sa parole : **« Et prenez votre provision ! Et, certes, la meilleure provision est la piété. »** (La Vache, 2 : 197). Il en est encore de même concernant l'habit d'ici-bas par rapport à l'habit de l'au-delà dans Sa parole : **« Et l'habit de la piété, voilà qui est meilleur. »** (Les Murailles, 7 : 26). »⁴

¹ *Tafsîr Al Qur'ân Al 'Azîm* (4/124).

² *Rûh Al Ma'ânî* (25/90).

³ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (19/11).

⁴ *Tafsîr Al Qur'ân Al 'Azîm* (4/126).

Al Biqâ'î ؓ a dit : « Dans le Recueil Authentique de Muslim, Ibn 'Umar ؓ rapporte : Lorsque le Prophète ﷺ montait sur sa monture pour partir en voyage, il proclamait trois fois la grandeur d'Allah, ensuite il disait : *« Au nom d'Allah. La louange appartient à Allah. Gloire à Celui qui nous a assujetti ceci alors que nous n'étions pas capables de les dominer. Et c'est vers notre Seigneur que vraiment nous retournons. »* Puis, il disait : *« Ô Allah ! Certes, nous Te demandons dans ce voyage-ci la bonté, la piété et toute œuvre que Tu agrées. Ô Allah ! Facilite-nous dans ce voyage et réduis-nous-en la distance. Ô Allah ! Tu es le compagnon de voyage et le remplaçant dans la famille. Ô Allah ! Certes, je me réfugie auprès de Toi contre les fatigues du voyage, contre tout paysage désolant, et contre tout mal qui nous frapperait, de retour dans nos biens et nos familles. »* Lorsqu'il revenait auprès de sa famille, il disait : *« Nous voilà de retour, repentis [si Allah le souhaite], dévoués et proclamant la Louange de notre Seigneur. »*¹. »²

1880- Verset 14 : *« Et c'est vers notre Seigneur que vraiment nous retournons. »* Al Alûsî ؓ a dit : « C'est-à-dire : Nous revenons [vers Lui]. Dans cette parole, il y a une indication que la personne qui entreprend un voyage doit bien réfléchir sur ce qu'elle s'apprête à entreprendre en termes d'itinéraire. À travers cela, elle doit se rappeler l'immense voyage qu'elle accomplira [dans l'au-delà] et qui est le retour vers Allah. Ayant ceci à l'esprit, elle doit donc préparer ses affaires [et ses provisions] en vue de ce voyage et ne rien faire qui l'annulerait. Pour cela, il est nécessaire que son voyage soit pour une affaire légiférée et prescrite. Dans ce verset, il y a une autre indication : Un voyage peut être périlleux. Par conséquent, il ne convient pas que la personne soit inattentive ni insouciante à se rappeler de l'au-delà. »³

1881- Verset 18 : *« Quoi ! Cet être [la fille] élevé dans la parure et qui, dans la dispute, n'est pas éloquente. »* Al Alûsî ؓ a dit : « Ce verset indique clairement qu'être élevé et grandir dans la parure et le confort fait partie des tares et des choses blâmables. Ceci est parmi les caractéristiques « des femmes de chambre ». L'homme doit donc éviter cela, l'exécrer, en être au-dessus, et vivre comme 'Umar ؓ a dit : « Soyez rustiques dans l'habit, soyez rustiques dans la nourriture et soyez bien élevés. Et si la personne veut se parer, alors qu'elle se pare dans son for intérieur par l'habit de la piété. »⁴

1882- Verset 26 : *« Et lorsqu'Abraham a dit à son père et à son peuple : « Certes, je désavoue [totalement] ce que vous adorez ; » »* Ibn 'Âchûr ؓ a dit : « Ce désaveu d'Abraham ؑ de ce que son père adore est plus significatif que simplement éviter l'adoration des statues. En effet, il ne les tolérerait pas même si celui

¹ Muslim (n°1342).

² *Nazm Ad-Durar* (18/13).

³ *Rûh Al Ma'ânî* (25/96).

⁴ *Rûh Al Ma'ânî* (25/99).

qui les adorait était la personne la plus proche de lui, son père, tandis que lui était le plus pur monothéiste d'Allah. »¹

1883- Verset 27 : « Excepté Celui qui m'a créé ; certes, c'est Lui qui me guidera. » Ibn 'Uthaymîn ؓ a dit : « Abraham ؑ n'a pas dit : « Excepté Allah qui m'a créé. » Il a bien dit : « Excepté Celui (*Al-Ladhi*) qui m'a créé » Ceci pour deux raisons : 1- Indiquer la raison pour laquelle l'adoration revient uniquement à Allah. En effet, tout comme Il est l'Unique Créateur de la création, alors Il est l'Unique qui mérite l'adoration. 2- Indiquer la fausseté et l'invalidité de l'adoration des statues. En effet, ces statues ne vous ont pas créés pour que vous décidiez de les adorer. Cela fait partie de l'éloquence parfaite dans la manière dont Abraham ؑ s'est exprimé. »²

1884- Verset 28 : « Et il en fit une parole qui devait se perpétuer à sa suite pour que peut-être ils reviennent ? » Cheikh Sa'dî ؓ a dit : « **« Et il en fit »** C'est-à-dire : Il fit de cette qualité louable « la Mère » des qualités louables et sa base. Cette qualité est la sincérité de l'adoration pour Allah, Seul, et le désaveu de toute autre adoration hormis la Sienne. Ainsi donc, cette parole [d'Unicité] n'a jamais cessé jusqu'à maintenant [et ne cessera jamais] d'être présente dans la descendance d'Abraham ؑ jusqu'à ce que l'opulence et la tyrannie s'immiscent en elle. »³

1885- Verset 30 : « Et quand leur vint la vérité, ils dirent : « Ceci est de la sorcellerie et certes nous sommes mécréants vis-à-vis d'elle. » » Cheikh Sa'dî ؓ a dit : « Ceci est parmi les pires formes d'entêtement et de rejet. En effet, ils ne se sont pas contentés de se détourner de la vérité ni même de la renier. Plutôt, ils n'en ont pas été satisfaits jusqu'à ce qu'ils la dénigrent de manière odieuse et ils l'assimilent à de la fausse sorcellerie que seules les personnes les plus viles et les plus calomnieuses parmi les créatures peuvent accomplir. »⁴

1886- Verset 32 : « Est-ce eux qui répartissent la miséricorde de ton Seigneur ? C'est Nous qui avons réparti entre eux leur subsistance dans la vie présente et [c'est Nous] qui avons élevé en degrés certains d'entre eux au-dessus d'autres. » Abû Hâmid Al Ghazzâlî ؓ a dit : « Hâtim Al Asam a dit : « J'ai vu que les hommes se blâmaient les uns les autres, ils se calomniaient les uns les autres et ils se jalouaient les uns les autres. J'ai alors trouvé que la base de tout ceci était due à l'envie dans l'argent, la position, la science, etc. J'ai alors médité ce verset et j'ai su que la répartition provenait d'Allah dans l'éternité. À la suite de cela, je n'ai [plus] jamais envié quelqu'un et j'ai agréé la répartition d'Allah. »⁵

1887- Verset 32 : « Et Nous avons élevé en degrés certains d'entre eux au dessus d'autres pour que certains d'entre eux en prennent d'autres à leur service. Et la miséricorde de ton Seigneur est meilleure que ce qu'ils amassent. »

¹ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (25/192).

² *Tafsîr Al Qur'ân Al Karîm*.

³ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

⁴ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

⁵ *Ayyuhâ Al Walad* (page : 128).

Ibn Juzay^١ a dit : « Ceci est parmi l'assujettissement dans le service. C'est-à-dire : Nous avons élevé certains d'entre eux sur d'autres pour que certains d'entre eux soient au service d'autres. »¹

1888- Verset 33 : **« Et si les hommes avaient été une seule communauté [dans la mécréance], alors certes Nous aurions fait des demeures de quiconque mécroît au Tout-Miséricordieux de toits d'argent et des escaliers pour y monter »** Al Qurtubî^٢ a dit : « Al Hasan Al Basrî a dit : « La signification de ceci est : Si tous les gens ne mécroient pas à cause de leur penchant vers ce bas monde et leur délaissement de l'au-delà, alors certainement Nous leur aurions donné de ce bas monde ce que Nous en avons décrit en raison de l'insignifiance de celui-ci auprès d'Allah. »²

1889- Verset 36 : **« Et quiconque se détourne du rappel du Tout-Miséricordieux, Nous lui assignons un diable qui est alors son compagnon inséparable. »** As-Samarqandî^٣ a dit : « Sufyân ibn 'Uyaynah a dit : « Il n'y a pas un dicton, un exemple, un proverbe, etc. parmi les dictons arabes sans que son origine ne soit dans le Livre d'Allah. » Alors, on lui demanda : « Où donc est la parole des gens : *Donne à ton frère une datte et s'il refuse alors donne-lui une braise !* » Il a répondu : « Elle est dans le verset 36 de la sourate : L'Ornement. » Et il lut le verset ci-dessus. »³

1890- Versets 36 – 37 : **« Et quiconque se détourne du rappel du Tout-Miséricordieux, Nous lui assignons un diable qui est alors son compagnon inséparable. Et, certes, ils [les diables] les [les hommes] obstruent vraiment du droit chemin alors qu'ils pensent qu'ils sont bien guidés. »**

Al Biqâ'î^٤ a dit : « En effet, quiconque Allah lui fait largesse en ce bas monde, alors le plus souvent ceci le détourne du rappel d'Allah, les Anges le fuient et les démons s'attachent à lui ce qui le conduit à tout mal. Inversement, quiconque craint Allah et perdure dans Son rappel, alors Il le soutient par un Ange qui lui sera une aide. »⁴

Cheikh Sa'dî^٥ a dit : « Si quelqu'un demande : Est-ce qu'il y a une excuse pour une telle personne étant donné qu'elle a pensé être bien-guidée alors que ce n'en était pas le cas ? Il a été dit : Il n'y a aucune excuse pour une telle personne et celles qui lui sont semblables. En effet, la source de leur ignorance vient de leur détournement vis-à-vis du rappel d'Allah malgré leur possibilité d'être bien-guidé. En fait, elles ont délaissé la guidée alors qu'elles en étaient pourtant capables et elles ont ardemment désiré le faux. Ainsi, le péché est leur péché et le crime est leur crime. »⁵

¹ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/312).

² *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (19/37).

³ *Bahr Al 'Ulûm*.

⁴ *Nazm Ad-Durar* (18/27).

⁵ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

1891- Verset 39 : «Aujourd'hui, ces regrets ne vous sont d'aucune utilité étant donné que vous avez été associés dans l'injustice. Par conséquent, soyez donc aussi associés dans le châtement.» Ibn Juzay¹ a dit : « Ces paroles seront dites aux impies dans l'au-delà. Leur signification est : Leur association dans le châtement ne leur sera d'aucun bénéfice et ils ne trouveront pas le réconfort de la sympathie qu'une personne affligée ici-bas trouve lorsqu'elle voit quelqu'un d'autre qui est atteint [et souffre] de la même chose dont elle-même est atteinte. »¹

1892- Verset 44 : «Et, certes, il [le Coran] est un rappel pour toi et pour ton peuple. Et, bientôt, vous [en] serez interrogés.» Ibn Juzay² a dit : « Le pronom : «**Il est**» fait référence au Coran ou à l'Islam. «**Un rappel**» signifie ici : l'honneur. Quant à l'expression : «**Ton peuple**» C'est le peuple du Prophète ﷺ qui sont les Quraychites et le reste des Arabes. Grâce à l'Islam, ils ont obtenu l'honneur ici-bas et dans l'au-delà. Qu'il te suffise qu'ils aient conquis l'Orient et l'Occident de la Terre. »²

1893- Verset 51 : «Et Pharaon fit un appel à son peuple et a dit : « Ô mon peuple ! Le royaume d'Égypte ne m'appartient-il pas ainsi que ces canaux [littéralement : rivières] qui coulent à mes pieds ? N'observez-vous donc pas ? »» Cheikh Sa'dî³ a dit : « Ceci fait partie de son extrême ignorance étant donné qu'il s'est vanté d'une affaire qui était hors de sa capacité en tant que telle et il ne s'est pas vanté par des qualificatifs louables ni par des actes justes. »³

1894- Verset 53 : «Pourquoi ne lui a-t-on donc pas lancé des bracelets d'or ? Ou [pourquoi] les Anges ne sont-ils pas venus avec lui ?» Ibn Kathîr⁴ a dit : « Pharaon a regardé la forme apparente et il n'a pas compris le secret abstrait qui, pourtant, était plus apparent que ce qu'il a regardé. Si seulement il avait compris ! »⁴

1895- Verset 55 : «Quand donc ils Nous eurent irrité, Nous Nous vengeâmes d'eux et Nous les noyâmes tous.» Al Qurtubî⁵ a dit : « 'Umar ibn Dhar a dit : « Ô gens qui désobéissez à Allah ! Ne vous laissez pas tromper par la longue indulgence d'Allah envers vous. Méfiez-vous de Son irritation. En effet, Il a dit : «**Quand donc, ils Nous eurent irrités, Nous Nous vengeâmes d'eux.**» »⁵

1896- Verset 61 : «Et, certes, il [Jésus] sera un signe de l'Heure : « Ne doutez donc pas d'elle et suivez-moi ! Ceci est un droit chemin. »» Ach-Chanqitî⁶ a dit : « La signification de Sa parole : «**Un signe de l'Heure**» Selon l'avis authentique [et correct] qui est attesté par le majestueux Coran et la Tradition ininterrompue, ceci concerne la descente de Jésus ﷺ à la fin des temps en étant

¹ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/314).

² *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/314).

³ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

⁴ *Tafsîr Al Qur'ân Al 'Azîm* (4/132).

⁵ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (19/64).

vivant. En effet, il ﷺ sera un signe de l'Heure. C'est-à-dire : Il sera un signe de la proximité de la venue de l'Heure. »¹

1897- Verset 64 : « Certes, Allah est mon Seigneur et votre Seigneur, adorez-Le donc ! Ceci est un chemin droit. » Ibn 'Âchûr رحمه الله a dit : « Dans ce verset, Jésus ﷺ a devancé sa personne sur son peuple. En effet, il a dit : « **Mon Seigneur et votre Seigneur** ». L'objectif est de fermer tout prétexte à l'exagération dans la sanctification de sa personne. Ceci est l'un de ses miracles parce qu'Allah a su qu'un groupe de ses adeptes exagéreraient à ce sujet et prétendraient qu'il est « réellement » né d'Allah. »²

1898- Verset 67 : « Les amis intimes, ce jour-là, seront ennemis les uns des autres excepté les pieux. » Ibn Kathîr رحمه الله a dit : « C'est-à-dire : Au Jour de la Résurrection, toute amitié et compagnie autre que pour Allah se transformera en inimitié excepté ce qui était vraiment pour Allah qui, elle, perdurera par Sa perduration. »³

1899- Verset 72 : « Tel est le Paradis qu'on vous a fait hériter pour [prix de] ce que vous œuvriez. » Ach-Chawkânî رحمه الله a dit : « Au Jour de la Résurrection, on leur dira cette parole. C'est-à-dire : Ceci vous revient comme un héritage revient à un héritier pour ce que vous accomplissiez ici-bas comme œuvres vertueuses. »⁴

1900- Verset 75 : « Ceci ne sera jamais interrompu pour eux et ils y seront désespérés. »

At-Tabarî رحمه الله a dit : « Ici, le désespéré est celui qui désespérera de la délivrance et du salut. En fait, il aura définitivement désespéré et se sera soumis au châtement et au malheur. »⁵

Al Alûsî رحمه الله a dit : « C'est-à-dire : Ils seront tristes à cause de l'intensité du désespoir. Ar-Râghib Al Asfahânî a dit : « En arabe : « *Al Iblâs* » signifie la tristesse qui survient de l'intensité du désespoir. Selon ce qui a été dit, le nom d'Iblîs dérive de là. » En effet, dès lors où celui qui désespère s'attache souvent au silence et oublie ce qui le concerne, alors il a été dit de lui : « Untel est désespéré, sidéré, etc. » Lorsqu'il est silencieux et que son argument est rompu. Ici, le terme : « *Al Iblâs* » a été interprété comme le silence et la rupture de tout argument. »⁶

1901- Verset 78 : « Assurément, Nous vous avons apporté la Vérité, mais la plupart d'entre vous répugnent la Vérité. » Al Alûsî رحمه الله a dit : « Assurément, Nous vous avons apporté la vérité ici-bas, c'est-à-dire : le monothéisme et tout ce en quoi il faut croire. Pour cela, Nous vous avons envoyé des Messagers et Nous vous avons fait descendre des Livres. Toutefois, la plupart d'entre vous répugnent

¹ *Adwâ' Al Bayân* (7/128).

² *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (25/248).

³ *Tafsîr Al Qur'ân Al 'Azîm* (4/135).

⁴ *Fath Al Qadîr* (4/564).

⁵ *Jâmi' Al Bayân* (21/643).

⁶ *Rûh Al Ma'ânî* (25/141).

la vérité, quelle qu'elle soit. Non seulement, ils ne l'acceptent pas, mais pire ils la fuient ! »¹

1902- Verset 82 : **«Glorifié soit le Seigneur des cieux et de la Terre, le Seigneur du Trône ! Il est bien au-dessus de ce qu'ils décrivent.»** Ibn 'Âchûr ؒ a dit : « La mention des cieux et de la Terre vise à embrasser les mondes de la gestion et de la création parce que les polythéistes ont donné des associés à Allah sur la Terre qui sont leurs statues qui ont été érigées et ils Lui ont aussi donné des associés dans le ciel qui sont les Anges [qui ont été vénérés] ; en effet, ils ont fait d'eux les filles d'Allah. »²

1903- Verset 89 : **«Pardonne-leur donc et dis : « Paix. » Bientôt, vous saurez.»** Al Alûsî ؒ a dit : « Ceci n'est pas un ordre de les saluer ni de leur adresser une salutation. En fait, c'est un ordre de les délaissier. En bref, si vous refusez d'accepter [mon Message], alors mon affaire est de vous délaissier. »³



44- La Fumée (*Ad-Dukhân*)

1904- Verset 4 : **«[Une nuit bénie] Durant laquelle est décidé [littéralement : séparé] tout ordre sage.»** Ibn Juzayy ؒ a dit : « La signification de : **«Décidé [littéralement : séparé (Yufarriq)].»** : Tranché, prononcé, etc. **«Tout ordre sage»** : Les subsistances des serviteurs, leurs durées de vie et l'ensemble de leurs affaires durant cette année-là. Ce qui est consigné dans la Tablette Préservée est retranscrit lors de la Nuit du Destin pour que les Anges appliquent cela tout au long de l'année à venir. »⁴

1905- Verset 9 : **«Plutôt, ils sont dans un doute, ils jouent.»** Ibn 'Âchûr ؒ a dit : « Leur aveu n'émane pas d'une science et d'une certitude attestées. Plutôt, c'est comme le néant parce qu'ils l'ont mélangé avec le doute et le jeu alors que la spécificité de la certitude et de l'aveu est un enracinement selon ce qu'exige la science. En effet, si la science ne conduit pas son détenteur à œuvrer en fonction d'elle et à renouveler son observation, alors cette science le conduira à l'ébahissement, ensuite à l'oubli, puis elle s'affaiblira jusqu'à devenir du doute. »⁵

1906- Versets 10 – 11 : **«Surveillance donc le jour où le ciel viendra avec une fumée visible [littéralement : évidente, manifeste, etc.]»** Al Biqâ'î ؒ a dit : « Abû Hurayrah ؓ a dit : Le Prophète ﷺ a dit : *«Empressez-vous d'œuvrer avant six choses : 1- L'Antéchrist. 2- La Fumée. 3- La Bête de la terre. 4- Le lever du soleil*

¹ *Rûḥ Al Ma'ânî* (25/142).

² *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (25/267).

³ *Rûḥ Al Ma'ânî* (25/151).

⁴ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/321).

⁵ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (25/284).

de son couchant. 5- Une affaire générale.¹ 6- Une affaire spécifique à chacun d'entre vous.² »³. »⁴

1907- Verset 17 : **«Et, assurément, Nous avons déjà éprouvé avant eux le peuple de Pharaon et un noble Messenger était venu à eux.»** At-Tabarî ؓ a dit : « Concernant la parole d'Allah : **«Un noble Messenger»** Qatadah a dit : « C'est Moïse ؑ. » Allah l'a décrit comme noble parce qu'il était noble à Ses yeux et il occupait une position élevée auprès de Lui. Il est aussi possible qu'Allah l'ait décrit comme cela parce qu'il ؑ était noble et central parmi son peuple. »⁵

1908- Verset 18 : **«Certes, je suis pour vous un Messenger digne de confiance.»** Cheikh Sa'dî ؓ a dit : « C'est-à-dire : Un Messenger [de la part] du Seigneur des mondes, digne de confiance dans ce qu'Il m'a envoyé. Je ne vous cacherai rien et je n'ajouterai ni ne diminuerai quoi que ce soit. Ceci exige donc une soumission parfaite à Lui. »⁶

1909- Verset 29 : **«Le ciel et la Terre ne pleurèrent donc pas sur eux et aucun délai ne leur fut accordé.»**

Ibn Kathîr ؓ a dit : « C'est-à-dire : Ils n'ont pas eu d'œuvres vertueuses qui sont montées jusqu'aux portes du ciel pour pleurer leur perte, ni de contrées sur la Terre où ils y ont adoré Allah et qui maintenant leur manquent. C'est pourquoi, ils n'ont pas mérité de délai ni de répit à cause de leur impiété, leur criminalité, leur arrogance et leur obstination. »⁷

Ach-Chawkânî ؓ a dit : « Les exégètes ont dit : « C'est-à-dire : Ils n'ont pas accompli pas d'œuvres vertueuses à la surface de la Terre pour lesquelles celle-ci pleura sur eux. De même, aucune bonne œuvre de leur part n'est montée au ciel de sorte que celui-ci pleure aussi sur eux. » En fait, la signification est que personne parmi les habitants du ciel ou les habitants de la Terre n'a été affligé par leur perte et leur destruction. »⁸

1910- Versets 32 – 33 : **«Et, assurément, Nous les avons choisis sur une science sur les [peuples des] mondes et Nous leur avons apporté des signes dans lesquels il y a une épreuve manifeste.»** Al Biqâ'î ؓ a dit : « Les Quraychites se pavanaient des apparences extérieures des affaires en termes de parure et de vanité. Ils considéraient ceci comme un signe de haute valeur auprès d'Allah. Inversement, ils considéraient la précarité de la condition mondaine ici-bas comme du malheur et d'être éloigné d'Allah. Alors, Allah a répondu à leur parole et prétention par ce qu'Il avait attribué aux Fils d'Israël après la destruction de Pharaon, sa famille

¹ C'est-à-dire: Une dissension, un trouble, etc.

² C'est-à-dire : La mort.

³ Muslim (n°2947).

⁴ *Nazm Ad-Durar* (18/68).

⁵ *Jâmi' Al Bayân* (22/24).

⁶ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

⁷ *Tafsîr Al Qu'rân Al 'Azîm* (4/144).

⁸ *Fath Al Qadîr* (4/475).

et son peuple par le châtement. En effet, malgré leur faiblesse et leur condition précaire, Allah les a choisis sur les mondes. »¹

1911- Verset 37 : **«Sont-ils meilleurs ou le peuple de Tubba' et ceux [qui étaient] avant eux ? Nous les avons anéantis. Certes, ils étaient criminels.»** Ibn Juzayؒ a dit : « La signification du verset est : Les Quraychites sont-ils plus forts et plus puissants ou le peuple de Tubba' et ceux qui les ont précédés parmi les impies !? Assurément, Nous avons anéanti le peuple de Tubba' et d'autres lorsqu'ils ont mécru. Ainsi donc, nous anéantirons aussi ces gens-là. Le but de cette parole est donc une menace. »²

Ibn 'Âchûrؒ a dit : « Après leur avoir donné l'exemple de l'anéantissement du peuple de Pharaon, Allah leur a donné un autre exemple qui était plus proche de leur entendement : l'anéantissement d'un peuple plus près de leur pays que le peuple de Pharaon : le peuple de Tubba'. Les Arabes avaient entendu parler de la grandeur du royaume de Tubba' et de son peuple, les gens du Yémen. De nombreux Arabes furent témoins des traces de leur force et des vestiges de leur grandeur au cours des étapes de leurs voyages et ils racontèrent l'anéantissement qui les avait frappés lors du torrent d'*Al 'Arim*. »³

1912- Versets 38 – 39 : **«Et Nous n'avons pas créé les cieux et la Terre, et ce qu'il y a entre eux deux, en guise de jeu. Nous ne les avons créés qu'en toute vérité mais la plupart d'entre eux ne savent pas.»** Al Biqâ'îؒ a dit : « Étant donné que ces gens ne savent pas pourquoi Allah a créé la création, alors c'est pour cela qu'ils osent commettre des désobéissances et semer la corruption sur la Terre. En effet, ils n'espèrent aucune rétribution et ils n'ont peur d'aucune punition. »⁴

1913- Verset 49 : **«Goûte ! Certes, tu es le puissant, le noble.»** Ibn Juzayؒ a dit : « C'est-à-dire : Tu étais fier de ta personne et tu te sentais noble. On dira ceci à l'impie pour le réprimander et s'en prendre à lui. Il a été rapporté qu'Abû Jahl a dit : « Il n'y a personne entre ses deux montagnes plus puissante et plus noble que moi. » Ensuite, le verset fut révélé. »⁵

1914- Verset 51 : **«Certes, les pieux seront dans une résidence sûre.»** Ibn 'Âchûrؒ a dit : « La sécurité (la sûreté) est la plus grande des conditions pour un bon endroit parce que la première chose qu'un résident recherche est la sécurité, c'est-à-dire : la protection contre les désagréments et les peurs. Ainsi donc, s'il est en sécurité chez lui, alors il sera tranquille et il ressentira la félicité qu'il obtiendra. »⁶

1915- Verset 58 : **«En fait, Nous l'avons facilité dans ta langue pour que peut-être ils se souviennent.»** Ibn Kathîrؒ a dit : « C'est-à-dire : Certes, Nous avons facilité ce Coran que Nous avons descendu et Nous l'avons rendu facile, clair,

¹ *Nazm Ad-Durar* (18/76).

² *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/324).

³ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (25/308).

⁴ *Nazm Ad-Durar* (18/79).

⁵ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/324).

⁶ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (25/317).

explicite et distinct dans ta langue. En effet, la langue arabe est la plus éloquente des langues, la plus explicite, la plus raffinée et la plus élevée qui soit. »¹



45- L'Agenouillée (*Al Jâthiyah*)

1916- Versets 3 à 5 : « Certes, dans les cieux et la Terre, il y a vraiment des signes pour les croyants. Et dans votre [propre] création et dans ce qu'Il dissémine comme bêtes, il y a des signes pour des gens qui ont la certitude. Et [aussi] dans l'alternance de la nuit et du jour, et dans ce qu'Allah fait descendre du ciel comme pluie [littéralement : subsistance] par laquelle Il redonne la vie à la terre une fois morte, et dans la distribution des vents, il y a [dans tout cela] des signes pour des gens qui raisonnent. »

Ibn Kathîr ؒ a dit : « En premier, Il a dit : « Il y a vraiment des signes pour les croyants. » Ensuite, Il a dit : « Il y a des signes pour des gens qui ont la certitude. » Enfin, Il a dit : « Il y a [dans tout cela] des signes pour des gens qui raisonnent. » C'est une progression d'un état noble vers un autre état plus noble que le premier et enfin, en dernier, vers un état plus noble encore. »²

Ach-Chanqirî ؒ a dit : « Dans ce verset, il y a six preuves évidentes du monothéisme d'Allah qui indiquent Sa grandeur et Sa majesté, la perfection de Sa capacité, et qu'Il mérite Seul l'adoration : 1- Sa création des cieux et de la Terre. 2- Sa création des hommes. 3- Sa création des bêtes. 4- L'alternance du jour et de la nuit. 5- La tombée de l'eau du ciel et la revivification de la terre par elle. 6- La direction des vents. »³

1917- Verset 10 : « De derrière eux, il y a la Géhenne. Ce qu'ils auront acquis ne leur servira à rien, ni ce qu'ils auront pris comme alliés, en dehors d'Allah. » Ach-Chawkânî ؒ a dit : « Par l'expression : « De derrière » Allah a exprimé ce qui est devant, comme dans Sa parole : « De derrière eux (*Min Rawâ'ihim*), il y a la Géhenne » À cause de leur détournement. En fait, c'est comme si la Géhenne était derrière eux. »⁴

1918- Verset 13 : « Et Il vous a assujetti tout ce qui est dans les cieux et sur la Terre, tout provenant de Lui. Certes, dans cela, il y a vraiment des signes pour des gens qui réfléchissent. » Ibn 'Âchûr ؒ a dit : « La réflexion a été mentionnée à la fin du verset à propos des caractéristiques de ceux qui tirent des preuves des versets parce que la réflexion est la source de la foi, la certitude et la science, comme précédemment mentionné dans Sa parole : « Certes, dans les cieux et la Terre, il y a vraiment des signes pour les croyants. » (L'Agenouillée, 45 : 3) ;

¹ *Tafsîr Al Qu'rân Al 'Azîm* (4/149).

² *Tafsîr Al Qu'rân Al 'Azîm* (4/150).

³ *Adwâ' Al Bayân* (7/179).

⁴ *Fath Al Qadîr* (5/5).

«Et dans votre [propre] création et ce qu'Il dissémine comme bêtes, il y a des signes pour des gens qui ont la certitude.» (L'Agenouillée, 45 : 4); «Et [aussi] dans l'alternance de la nuit et du jour, et dans ce qu'Allah fait descendre du ciel comme pluie [littéralement : subsistance] par laquelle Il redonne la vie à la terre une fois morte, et dans la distribution des vents, il y a [dans tout cela] des signes pour des gens qui raisonnent.» (L'Agenouillée, 45 : 5) »¹

1919- Verset 16; «Et Nous les avons préférés [les Fils d'Israël] aux peuples du monde.» Ach-Chanqirî رحمه الله a dit : « Tout ce qui est mentionné dans le Coran concernant la préférence des Fils d'Israël ne concerne que le rappel de situations passées précédentes parce qu'au moment de la révélation du Coran, ils ont mécru en lui et ont menti comme Allah ﷻ a dit : «**Quand donc vint à eux ce qu'ils connaissaient, ils y mécrurent. Que la malédiction d'Allah soit donc sur les impies !**» (La Vache, 2 : 89). Dans le Coran, il est connu qu'Allah n'a mentionné aucun mérite des Fils d'Israël excepté ce qui concernait leur époque précédente et par lequel ils étaient décrits et non ce qui concernait l'époque de la révélation du Coran. »²

1920- Verset 17 : «Ils ne divergèrent qu'après que leur fut venue la science, par rivalité entre eux.» Al Qurrubî رحمه الله a dit : « C'est-à-dire : Par envie envers le Prophète ﷺ. Il a été dit : La signification de l'expression : «**Par rivalité (Baghyan) entre eux.**» est : Par rivalité les uns envers les autres. Ils recherchèrent la richesse et le pouvoir, ils tuèrent des prophètes, etc. Ô Muhammad ! Les polythéistes de ton époque sont aussi comme cela ! Pourtant, les preuves évidentes leur sont parvenues, mais ils s'en sont détournés par recherche du pouvoir. »³

1921- Verset 20 : «Ceci [Le Coran] constitue des preuves clairvoyantes, une guidée et une miséricorde pour des gens qui ont la certitude.» At-Tabarî رحمه الله a dit : « Allah a spécifiquement mentionné que ce Coran constitue des preuves clairvoyantes, une guidée et une miséricorde pour ceux qui ont la certitude parce qu'ils sont ceux qui ont tiré bénéfice de lui en dehors de quiconque autre qui l'a démenti parmi les gens de l'impiété. En effet, pour ces gens-là, ce Coran fut une source d'aveuglement et de tristesse. »⁴

1922- Verset 21 : «Ceux qui ont commis des mauvaises actions escomptent-ils que Nous allons les traiter comme ceux qui ont cru et ont accompli les œuvres vertueuses ? Certes, leur vie et leur mort ne sont pas les mêmes. Comme ils jugent mal !» Al Qurrubî رحمه الله a dit : « Ibrahim ibn Al Ach'ath a dit : « J'ai beaucoup vu Al Fudayl ibn 'Iyâd répéter ce verset, et ceux qui y ressemblent, au début de la nuit jusqu'à sa fin. Ensuite, il disait : « Hélas pour moi !

¹ At-Tahyîr Wat-Tanwîr (25/338).

² Adwâ' Al Bayân (7/189).

³ Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân (19/153).

⁴ Jâmi' Al Bayân (22/72).

Auquel des deux groupes appartiens-tu ? » Ce verset est appelé : « Le verset du versement des larmes des dévots. »¹

1923- Verset 23 : « As-tu vu quiconque a pris sa passion pour sa [propre] divinité ? Et Allah l'a égaré [en étant] sur une science. Et Il a scellé son ouïe et son cœur et Il a mis un voile sur sa vue. Qui donc peut le guider après Allah ? Ne vous souvenez-vous donc pas ? »

Ibn Juzayy ؒ a dit : « **As-tu vu quiconque a pris sa passion pour sa [propre] divinité ?** » C'est-à-dire : Il a obéi à sa passion jusqu'à ce qu'elle devienne pour lui comme un dieu, une divinité. »²

Ach-Châtibî ؒ a dit : « Aller à l'encontre des penchants de l'âme est difficile. Qu'il suffise pour cela que tu observes la situation des polythéistes, et autre qu'eux, qui ont été sourds à propos de ce sur quoi ils étaient jusqu'à ce qu'ils agréent l'anéantissement de leur personne et leurs biens sans qu'ils agréent d'aller à l'encontre de leur passion. »

Al Alûsî ؒ a dit : « Dans ce verset, il y a le blâme du suivi de la passion de l'âme et ce qu'elle contient. Ibn 'Abbâs ؓ a dit : « [Dans le Coran] Allah n'a pas mentionné la passion sans la blâmer. » Wahb a dit : « Si tu as un doute sur ce qui est le meilleur entre deux affaires, alors regarde celle qui est la plus éloignée de ta passion et accomplis-la. » Sahl At-Tustarî a dit : « Ta passion est ton mal. Cependant, si tu vas à son encontre, alors il y a ton remède. »³

Ibn 'Âchûr ؒ a dit : « Ce verset est un fondement dans la mise en garde contre la passion à ce qu'elle soit un facteur pour les croyants dans [l'accomplissement de] leurs œuvres et qu'ils délaissent le suivi des preuves de la vérité. Si la vérité est aimée par quelqu'un, alors ceci fait partie de se parer de l'amour de la vérité conformément à la preuve. Par exemple, un croyant penche vers la prière et l'aime ainsi que le groupe, la veillée nocturne lors [du mois] de Ramadan, la récitation du Coran, etc. Dans un hadith authentique, le Messenger d'Allah ﷺ a dit à Bilâl : « *Repose-nous par la prière, ô Bilâl !* »⁴ C'est-à-dire : Par l'accomplissement de la prière. [...] Quant au suivi de l'affaire qui est aimée pour satisfaire l'âme sans considérer ni regarder son caractère bon ou sa corruption, alors cela est la cause de l'égarement et de la mauvaise conduite. »⁵

1924- Verset 25 : « Et lorsqu'on leur récite Nos versets explicites, leur seul argument est de dire : « Ramenez nos ancêtres si vous êtes véridiques. » »

Al Qurtubî ؒ a dit : « Az-Zamakhcharî a dit : Si quelqu'un demande : Pourquoi leur parole a-t-elle été appelée un argument alors qu'elle n'est pas un argument ? Je réponds : Parce qu'ils s'en sont servis comme preuve tout comme quiconque argumente avec son argument et ils l'ont cité dans son contexte. Ainsi

¹ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (19/157).

² *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/328).

³ *Rûh Al Ma'ânî* (25/209).

⁴ Partie d'un hadith rapporté par Abû Dâwud (n°4985) et authentifié par Al Albânî.

⁵ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (25/359).

donc, ceci a été appelé un argument de manière sarcastique ; ou parce que dans leur considération et leur estimation ceci était un argument. [...] En fait, c'est comme s'il avait été dit : Leur argument n'est rien d'autre que ce qui n'est pas un argument. En bref, le sens voulu est d'infirmer qu'ils ont le moindre argument. »¹

Al Biqâ'î ؒ a dit : « Allah ne leur a pas répondu concernant la ressuscitation de leurs ancêtres par respect pour cette communauté et par honneur envers son Prophète ﷺ. En effet, parmi la Tradition [Immuable] d'Allah, quiconque ne croit pas en l'existence des signes présentés – après le dévoilement de l'affaire – est détruit tout comme Il a détruit les communautés passées. »²

1925- Verset 28 : «Et tu verras chaque communauté agenouillée.» Cheikh Sa'dî ؒ a dit : « Les gens seront sur leurs genoux, apeurés et en panique, dans l'attente du jugement du Souverain Tout-Miséricordieux. »³

1926- Verset 35 : «Et la vie d'ici-bas vous a leurrés.» Al Qurtubî ؒ a dit : « Elle vous a trompés avec ses faussetés et ses ornements, alors vous avez pensé qu'il n'y avait rien après elle : ni résurrection ni au-delà. »⁴

1927- Versets 36 – 37 : «Louange donc à Allah, Seigneur des cieux et Seigneur de la Terre : le Seigneur des mondes. Et à Lui la Grandeur dans les cieux et la Terre. Et Il est le Puissant, le Sage.» Cheikh Sa'dî ؒ a dit : « L'adoration est fondée sur deux piliers : 1- L'amour d'Allah. 2- L'humilité envers Lui. Tous les deux découlent de la science qui a trait aux louanges à Allah, Sa majesté et Sa fierté. »⁵

1928- Verset 36 : : «Louange donc à Allah, Seigneur des cieux et Seigneur de la Terre : le Seigneur des mondes.» Al Biqâ'î ؒ a dit : « Allah a répété la mention du Seigneur pour alerter que Sa préservation et Son éducation des créatures revêtent divers aspects en fonction des affaires des créatures. Sa préservation de telle partie [est d'une manière qui] diffère de Sa préservation de telle autre partie ; et Sa préservation de tous dans son ensemble [est d'une manière qui] diffère de Sa préservation de chaque partie prise séparément, même si tout est du même niveau par rapport à la perfection de Son Omnipotence. »⁶

1929- Verset 37 : «Et à Lui la Grandeur dans les cieux et la Terre. Et Il est le Puissant, le Sage.» Ach-Chawkânî ؒ a dit : « D'après Abû Hurayrah ؓ, le Messenger d'Allah ﷺ a dit : « Allah ﷻ a dit : « *La fierté est Mon pagne et la grandeur est Mon manteau. Quiconque donc Me dispute l'un des deux, Je le jetterai dans le Feu !* »⁷ »⁸

¹ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (19/167).

² *Nazm Ad-Durar* (18/106).

³ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

⁴ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (19/173).

⁵ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

⁶ *Nazm Ad-Durar* (18/116).

⁷ Abû Dâwud (n°4090), Ibn Mâjah (n°4174) et Ahmad (n°9359). Ce hadith a été authentifié par Al Albânî.

⁸ *Fath Al Qadîr* (5/12).

46- Les Dunes (*Al Abqâf*)

1930- Versets 2 – 3 : «La Révélation du Livre émane d'Allah, le Puissant, le Sage. Nous n'avons créé les cieux et la Terre, et ce qui est entre eux deux, qu'en toute vérité et pour un délai fixé.» Cheikh Sa'dî ؒ a dit : « Quand Allah a expliqué la descente de Son Livre qui englobe l'injonction et l'interdiction, Il a mentionné Sa création des cieux et de la Terre. Ainsi, Il a réuni entre la création et l'ordre comme Il a dit : **«Il possède la création et l'ordre.»** (Les Murailles, 7 : 54). »¹

1931- Verset 5 : «Et qui est plus égaré que quiconque invoque en dehors d'Allah quiconque ne saurait l'exaucer jusqu'au Jour de la Résurrection ? Et ils [les faux-dieux] sont inattentifs à leur invocation.» At-Tabarî ؒ a dit : « Ici, ce qui est signifié par cette description d'inattention et d'insouciance est similaire à une personne qui oublie ce qu'on lui dit puisqu'elle ne comprend rien à ce qu'on lui dit. C'est comme l'inattentif, l'insouciant qui ne comprend rien à ce dont il est inattentif et insouciant. Ainsi donc, ceci est une réprimande d'Allah adressée à ces polythéistes pour leur mauvaise opinion et la laideur de leur choix dans leur adoration comme quiconque ne raisonne pas du tout ni ne comprend rien. »²

Ibn Juzayy ؒ a dit : « La signification de ce verset est : Personne n'est plus égaré que quiconque invoque un dieu qui ne l'exauce pas. Ce sont des statues qui n'entendent pas ni ne raisonnent. C'est pourquoi, Allah les a décrites comme étant inattentives à leurs invocations parce qu'elles ne les entendent pas. »³

1932- Verset 8 : «Il [Allah] suffit en tant que témoin entre moi et vous. Et Il est le Grand Pardonneur, le Très-Miséricordieux.»

Ibn Kathîr ؒ a dit : « Ceci est un avertissement qui leur est adressé, une menace renforcée et une vive intimidation. Sa parole : **«Et Il est le Grand Pardonneur, le Très-Miséricordieux»** est une incitation pour eux à se repentir et à revenir [repentant] vers Allah. C'est-à-dire : Malgré tout cela, si vous revenez et vous vous repentez, alors Allah accueillera votre repentir, Il vous absoudra, Il vous pardonnera et Il vous fera miséricorde. »⁴

Al Biqâ'î ؒ a dit : « Dans cette fin de verset, il y a un encouragement au Prophète ﷺ de passer outre ce qu'ils lui ont attribué comme fausses accusations au début. En fait, dans ce verset, il y a une recommandation à la bienfaisance envers eux et un encouragement au repentir. »⁵

1933- Verset 11 : «Et ceux qui ont mécru ont dit à ceux qui ont cru : « Si c'était un bien, ils [les pauvres] ne nous y auraient pas devancés. » Ibn Kathîr ؒ a dit : « Les gens de la Tradition et du Groupe disent que toute œuvre ou

¹ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân.*

² *Jâmi' Al Bayân* (22/95).

³ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/331).

⁴ *Tafsîr Al Qu'rân Al 'Azîm* (4/157).

⁵ *Nazm Ad-Durar* (18/132).

toute parole qui n'est pas attestée des Compagnons ﷺ, alors c'est une innovation parce que s'il y avait un bien, alors ils nous auraient devancés dans cette œuvre ou cette parole. En effet, ils n'ont laissé aucune bribe parmi les bribes du bien sans qu'ils s'empressent vers elle. »¹

1934- Verset 13 : « Certes, ceux qui ont dit : « Notre Seigneur est Allah. » Ensuite, ils ont été droits, alors nulle peur sur eux et ils ne seront pas attristés. » Al Alûsî ﷺ a dit : « Ce sont ceux qui ont réuni entre le monothéisme qui est l'essence de la science et la droiture (la rectitude) dans la religion qui est la finalité ultime de l'œuvre. »²

1935- Verset 14 : « Voilà les gens du Paradis où ils demeureront éternellement en récompense de ce qu'ils œuvraient. » Ibn Taymiyyah ﷺ a dit : « Les serviteurs ne cesseront jamais d'avoir des manquements et d'être dans le besoin du pardon d'Allah et de son absolution. En effet, personne n'entrera au Paradis grâce à son œuvre et il n'y a personne qui n'a pas de mauvaises actions pour lesquelles il est dans le besoin du pardon d'Allah comme Il a dit : « Et si Allah saisissait les hommes pour ce qu'ils ont acquis, alors Il ne laisserait aucune bête à la surface de la Terre. » (Le Créateur, 35 : 45). De même, la parole du Prophète ﷺ : « Personne parmi vous n'entrera au Paradis grâce à son œuvre. »³. Et sa parole ﷺ ne contredit pas la parole d'Allah ﷻ : « En récompense de ce qu'ils œuvraient ». En effet, l'œuvre n'est pas synonyme de rétribution même si elle est une cause de rétribution. C'est pourquoi, quiconque pense avoir accompli ce qui lui incombe [d'accomplir] et n'a pas besoin du pardon de son Seigneur ni de Son absolution, alors c'est un égaré. »⁴

1936- Verset 15 : « Et Nous avons enjoint à l'Homme, envers ses père et mère, de la bienfaisance ; sa mère l'a péniblement porté et en a péniblement accouché ; et sa gestation [la grossesse] et son allaitement [jusqu'à son sevrage] est [une période] de trente mois. » Ach-Chawkânî ﷺ a dit : « Ceci est une indication que le droit de la mère est plus accentué et renforcé que celui du père parce qu'elle a porté l'enfant avec pénibilité, elle a accouché de lui avec difficulté, et elle l'a allaité tout au long de cette durée avec fatigue et épuisement. Quant au père, il ne s'est en rien associé avec elle dans tout cela. »⁵

1937- Verset 15 : « Jusqu'à ce qu'il atteigne sa pleine constitution et qu'il atteigne quarante ans, il dit : « Seigneur ! Fais que je puisse Te remercier pour Ton bienfait dont Tu m'as comblé ainsi que mes père et mère et que je puisse œuvrer vertueusement que Tu agrades ! Et accorde-moi la réforme dans ma descendance. Certes, je me suis repenti à Toi et certes je suis parmi les musulmans. » »

¹ *Tafsîr Al Qu'rân Al 'Azîm* (4/159).

² *Rûh Al Ma'ânî*.

³ Partie d'un hadith rapporté par Al Bukhârî (n°5673 – n°6464) et Muslim (n°2816 – n°2818).

⁴ *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafsîr* (5/549).

⁵ *Fath Al Qadîr* (5/18).

Ibn Kathîr ؓ a dit : « Dans ce verset, il y a une orientation pour quiconque parvient à quarante ans qu'il renouvelle son repentir et son retour [repentant] vers Allah et qu'il soit résolu dans cela. »¹

Ibn 'Âchûr ؓ a dit : « Allah a spécifiquement mentionné la période où l'homme atteint sa pleine constitution parce que c'est la période où il fournit le plus d'efforts en vue de sa subsistance parce qu'il a une épouse et des enfants. Il en est de même de la femme dont les charges augmentent aussi parce qu'elle a un mari, une maison, des enfants, etc. En fait, tous les deux sont préoccupés par des charges qui peuvent les empêcher de prendre soin de leurs parents et d'être bienfaisants avec eux. Allah les a donc alertés de ne pas négliger d'être bienfaisants avec eux. »²

1938- Verset 20 : ﴿Et le jour où ceux qui ont mécréu seront présentés au Feu, [on leur dira] : « Est-ce que votre bonne subsistance de votre vie d'ici-bas s'est dissipée et en avez-vous joui pleinement ? 〉﴾

Dans son Recueil Authentique, Al Bukhârî ؓ rapporte le hadith suivant : « Ibrâhim ibn 'Abd ar-Rahmân ibn 'Awf rapporte qu'on apporta à manger à son père, 'Abd ar-Rahmân ibn 'Awf ؓ, alors qu'il jeûnait. Il a alors dit : « Muṣ'ab ibn 'Umayr ؓ a été tué et il était meilleur que moi. On ne lui trouva pour linceul qu'un manteau : lorsqu'on lui couvrait la tête, ses pieds étaient découverts et lorsqu'on lui couvrait les pieds, sa tête était découverte. » Le rapporteur a alors dit : Je crois qu'il ؓ a aussi dit : « Hamzah ؓ a été tué et il était meilleur que moi. » Ensuite, cette vie d'ici-bas nous a été accordée avec largesse comme elle l'a été – ou il a dit : Il nous a été donné de ce bas monde ce qu'il nous a été donné – Nous avons alors craint que la rétribution de nos bonnes actions nous fut donnée en avance. Puis, il se mit à pleurer jusqu'à renoncer à manger. »³ La bonne subsistance mondaine du croyant ne se dissipe pas ainsi. Plutôt, il délaisse une partie de celle-ci pour l'au-delà. Quant à l'impie, il ne croit pas en l'au-delà et il est avide à consommer tous ses biens ici-bas. »⁴

Ibn Juzayy ؓ a dit : « Ce verset concerne les impies en raison de Sa parole : **﴿Et le jour où ceux qui ont mécréu seront présentés au Feu﴾** Outre cela, c'est une exhortation pour les gens de piété parmi les croyants. C'est pourquoi, lorsqu' 'Umar ؓ vit Jâbir ibn 'Abdillâh ؓ acheter de la viande, il lui a dit : « Ne crains-tu pas d'être parmi les personnes mentionnées dans ce verset ? »⁵

1939- Verset 20 : ﴿Aujourd'hui donc, on vous rétribue du châtimement avilissant du fait que vous vous enorgueillissiez sur la Terre, sans droit, et du fait que vous étiez pervers.﴾ Al Alûsî ؓ a dit : « Ce qui est signifié par le terme :

¹ *Tafsîr Al Qur'ân Al 'Azîm* (4/160).

² *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (26/32).

³ Al Bukhârî (n°1275). Dans un autre verset, Allah ﷻ dit : **﴿Quiconque veut la vie immédiate, Nous Nous hâtons de la lui donner comme Nous souhaitons et à qui Nous souhaitons. Ensuite, Nous lui assignerons l'Enfer où il y brûlera méprisé et repoussé.﴾** [Coran : 17/18].

⁴ *Badâ'i At-Tafsîr* (2/450) ; *Tafsîr Al Qayyim*.

⁵ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/335).

« Enorgueillissement (*Al Istikbâr*) » est la hautaineté vis-à-vis de la foi. Et ce qui est signifié par le terme : « Perversité (*Al Fisq*) » est les désobéissances des membres. Toutefois, ici, le péché du cœur a été mentionné avant le péché des membres parce que les œuvres des membres émanent de la volonté du cœur. »¹

1940- Verset 23 : **« Il a dit : « En fait, la science est auprès d'Allah et je vous transmets ce avec quoi j'ai été envoyé. Mais je vois que vous êtes des gens qui ignorez. » »** Ibn 'Âchûr رحمہ اللہ a dit : « Ici, le terme : **« Des gens [littéralement : un peuple (*Qawman*)] »** a été ajouté et Houd عليه السلام ne s'est pas limité à : **« Qui ignorez »** pour indiquer que l'ignorance s'était emparée d'eux jusqu'à devenir l'une des composantes de leur nationalisme et pour indiquer qu'elle englobait l'ensemble de sa tribu. C'est comme Lot عليه السلام qui a dit à son peuple : **« N'y a-t-il pas parmi vous un homme droit ? »** (Houd, 11 : 78). »²

1941- Versets 24 – 25 : **« Quand ils virent un nuage allant en direction de leurs vallées, ils dirent : « Ceci est un nuage qui nous apporte de la pluie. » Plutôt, c'est ce que vous avez cherché à hâter : un vent dans lequel il y a un châtiment douloureux qui détruit toute chose par l'ordre de son Seigneur. »** Al Alûsî رحمہ اللہ a dit : « Dans le Recueil Authentique de Muslim, 'Aïcha رضی اللہ عنہا a dit : « Lorsque le vent soufflait, le Messager d'Allah ﷺ disait : « *Ô Allah ! Certes, je Te demande son bien, le bien qu'il contient et le bien avec lequel il a été envoyé ! Et je me réfugie auprès de Toi contre son mal, le mal qu'il contient et le mal avec lequel il a été envoyé !* »³ Ensuite, lorsque le ciel s'assombrissait, sa couleur changeait, il sortait et entraînait, et il allait et venait. Puis, lorsqu'il pleuvait, il était soulagé et se réjouissait. Je lui ai alors demandé la raison de son attitude, il ﷺ a répondu : « *Je ne sais pas. Peut-être, c'est comme le peuple de 'Âd qui a dit : « Ceci est un nuage qui nous apporte de la pluie. » »*⁴ »⁵

1942- Verset 26 : **« Et Nous leur avons assigné une ouïe, la vue et des cœurs, mais ni leur ouïe, ni leur vue, ni leur cœur ne leur ont été utile en quoi que ce soit étant donné qu'ils niaient les signes (les versets) d'Allah. »**

Ibn Taymiyyah رحمہ اللہ a dit : « Ce verset et d'autres similaires indiquent que l'ouïe, la vue et le cœur ne sont pas bénéfiques à leur détenteur si la personne renie les signes et les versets d'Allah. Ainsi donc, ceci montre que la raison – qui est la base de la responsabilité – ne parvient pas par elle-même à la foi bénéfique et à la connaissance salutaire qui délivrent du châtiment d'Allah. »⁶

Ibn 'Âchûr رحمہ اللہ a dit : « **« Et Nous leur avons assigné une ouïe, la vue et des cœurs »**. Sa parole signifie: Ces gens ne manquaient de rien qui puisse les empêcher

¹ *Rûh Al Ma'ânî*.

² *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (26/48).

³ Al Bukhârî (n°3206) et Muslim (n°899).

⁴ Al Bukhârî (n°3206), Muslim (n°899), Abû Dâwud (n°5098), Tirmidhî (n°3257) et Ibn Mâjah (n°3891).

⁵ *Rûh Al Ma'ânî*.

⁶ *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafîr* (5/550).

de percevoir et saisir la vérité, si ce n'était leur entêtement et obstination. Ici, il s'agit d'une allusion aux polythéistes de Quraych. C'est-à-dire : Vous vous êtes privés de tirer bénéfice de votre ouïe, votre vue et votre raison tout comme ces gens avant vous s'en étaient eux-mêmes privés. »¹

1943- Verset 29 : **« Et lorsque Nous dirigeâmes vers toi un groupe de djinns pour qu'ils écoutent le Coran. Quand ils assistèrent [à sa lecture], ils dirent : « Écoutez attentivement ! » Quand donc ce fut terminé, ils retournèrent à leur peuple en avertisseurs. »** Ibn Kathîr ؒ a dit : « C'est-à-dire : Écoutez bien. Ceci est une bonne manière de leur part. **« Ils retournèrent à leur peuple en avertisseurs. »** C'est-à-dire : Ils revinrent vers leur peuple et les avertirent de ce qu'ils avaient entendu [de la part] du Messenger d'Allah ﷺ. C'est comme Sa parole : **« Pourquoi de chaque clan quelques hommes ne viendraient-il pas s'instruire dans la religion pour qu'ils avertissent leur peuple lorsqu'ils reviennent vers eux et que peut être ils soient sur leurs gardes. »** (Le Repentir, 9 : 122). Ce verset a été utilisé comme preuve qu'il y a des avertisseurs parmi les djinns mais il n'y a pas de Messagers parmi eux. En effet, sans aucun doute, Allah n'a pas envoyé de Messenger parmi les djinns. »²

1944- Verset 30 : **« Ils dirent : « Ô notre peuple ! Certes, nous avons entendu un Livre descendu après Moïse confirmant ce qui l'a précédé. » »** Ibn Kathîr ؒ a dit : « Les djinns n'ont pas mentionné Jésus ﷺ parce que l'Évangile a été révélé à Jésus ﷺ dans lequel il y avait des exhortations et des sermons mais peu concernant ce qui est licite et illicite. Pourtant, dans la réalité, l'Évangile fut comme un complément à la Loi de la Torah. Ainsi donc, le pilier central est la Torah. C'est pourquoi, ils ont dit : **« Un Livre descendu après Moïse »**. C'est ce que Waraqah ibn Nawfal a dit lorsque le Prophète ﷺ lui a raconté l'histoire de la descente de Gabriel ؑ pour la première fois. Il a dit : *« C'est bien cela ! C'est bien cela ! C'est l'Ange qui venait à Moïse ؑ. »*³ »⁴

1945- Verset 35 : **« Patiente donc [Muhammad] comme ont patienté les Messagers doués de résolution⁵ et ne cherche pas à hâter (précipiter) pour eux [le châtiment]. Le jour où ils verront ce qui leur est promis, c'est comme s'ils n'auront demeuré [sur la Terre] qu'une heure d'une journée. Ceci est une transmission. Est-ce que les gens pervers ne sont-ils donc pas ceux qui sont [les seuls] anéantis ? »**

Al Biqâ'î ؒ a dit : « Quand Allah a ordonné à Son Messenger ﷺ d'être patient, qui est une des plus hautes qualités, Il lui a interdit la hâte (la précipitation), qui

¹ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (26/53).

² *Tafsîr Al Qur'ân Al 'Azîm* (4/172).

³ Al Bukhârî (n°3) et Muslim (n°160).

⁴ *Tafsîr Al Qur'ân Al 'Azîm* (4/173).

⁵ Les Messagers doués de résolution sont au nombre de cinq : Noé, Abraham, Moïse, Jésus et Muhammad (paix sur eux tous). Tous patientèrent d'une belle patience et Muhammad ﷺ fut le dernier d'entre eux. *Adwâ' Al Bayân* (7/241).

fait partie des « mères des vices », pour qu'il se pare de la vertu de la patience qui garantit le secours, la victoire et le triomphe. Il a donc dit : **« Et ne cherche pas à hâter (précipiter) pour eux [le châtement] »** C'est-à-dire : Tu recherches la précipitation et tu l'inities en faisant quelque chose qui les contrariera au mauvais moment. »¹

Ibn 'Achûr ؓ a dit : « La résolution louable dans la religion est la résolution qui contient la purification de l'âme et l'éducation de la communauté. Son support est la patience sur ce qui est répugné, son facteur incitatif est la piété et sa force est l'extrême surveillance (*Al Murâqabah*) de sorte que le croyant ne néglige pas de juger sa propre personne. Allah ﷻ a dit : **« Et si vous patientez et vous êtes pieux, alors cela fait partie des affaires demandant le plus de résolution. »** (La Famille d'Imrân 3 : 186). »²

1946- Verset 35 : **« Le jour où ils verront ce qui leur est promis, c'est comme s'ils n'auront demeuré [sur la Terre] qu'une heure d'une journée. »** At-Tabarî ؓ a dit : « Ceci parce qu'Allah leur fait oublier la dureté de Son châtement qu'Il leur fera subir tant qu'ils sont ici-bas ainsi que le nombre d'années et de mois qu'ils y auront passés à vivre, comme Allah ﷻ a dit : **« Il [Allah] dira : « Combien de nombre d'années avez-vous demeuré sur la Terre ? » Ils diront : « Nous y avons demeuré un jour ou une partie d'un jour. Interroge donc ceux qui dénombrent. » »** (Les Croyants, 23 : 112-113). »³



47- Mohammed (*Muhammad*)

1947- Verset 6 : **« Et Il [Allah] les fera entrer au Paradis qu'Il leur aura fait connaître. »** Al Baghawî ؓ a dit : « C'est-à-dire : Allah leur aura montré leurs positions au Paradis pour qu'ils soient guidés vers leurs habitations sans commettre d'erreur ni demander à quiconque de les y guider. En fait, c'est comme s'ils en étaient les habitants depuis qu'ils ont été créés. Ainsi donc, le croyant sera guidé vers son degré ainsi que vers son épouse et ses serviteurs tout comme il l'était ici-bas vers sa maison et sa famille. Cet avis est celui de la plupart des exégètes. »⁴

1948- Verset 7 : **« Ô vous qui avez cru ! Si vous faites triompher [littéralement : si vous secourrez] Allah, Il vous accordera le triomphe [littéralement : Il vous secourra] et Il affermira vos pas. »** Ach-Chanqitî ؓ a dit : « Ceux qui commettent l'ensemble des désobéissances parmi ceux qui se disent musulmans et ensuite ils disent : « Certes, Allah nous secourra. » Ces gens se leurrent et sont trompés parce qu'ils ne sont pas du parti d'Allah, dont le secours leur est promis

¹ *Nazm Ad-Durar* (18/191).

² *At-Tabrîr Wat-Tanwîr* (26/67).

³ *Jâmi' Al Bayân* (22/146).

⁴ *Ma'âlim At-Tanzîl* (4/154).

comme tout le monde le sait. La signification du secours des croyants à Allah est leur secours de Sa religion et de Son Livre, leur effort et leur lutte pour que Sa parole soit la plus élevée et pour que Ses peines prescrites soient établies sur Sa terre. C'est aussi l'application de Ses ordres et l'évitement de Ses interdits. »¹

1949- Verset 10 : « Ne parcourent-ils donc pas la Terre pour voir comment fut l'issue finale de ceux qui étaient avant eux ? Allah les a détruits. » Ibn Al Qayyim ؒ a dit : « Chaque endroit à la surface de la Terre sur lequel Allah a ordonné de cheminer dessus, qu'il s'agisse de cheminer concrètement, à pied ou sur une bête ; ou de cheminer abstraitement par réflexion et par considération ; ou les deux à la fois, alors ceci indique de tirer leçon et de se méfier comme ce qui est arrivé à ces gens-là auxquels Allah s'est adressé. »²

1950- Verset 12 : « Et ceux qui ont mécru, ils jouissent et mangent comme mangent les bestiaux et le Feu sera leur lieu de séjour. »

At-Tabarî ؒ a dit : « Ceux qui ont renié l'Unicité d'Allah et ont traité Son Messager ؐ de menteur jouissent des chimères et des vanités de ce bas monde ainsi que de sa parure éphémère. Leur exemple dans leur nourriture qu'ils mangent, sans aucune science ni connaissance, est comme l'exemple du bétail au sein de troupeaux dociles dont le seul souci est de paître et rien d'autre. »³

Al Qurtubî ؒ a dit : « **« Et ceux qui ont mécru, ils jouissent »** En ce bas monde comme s'ils étaient du bétail. Leur souci est uniquement leur estomac et leurs parties intimes et ils sont oublieux de leur lendemain. Il a été dit : Ici-bas, le croyant prend sa provision, l'hypocrite s'embellit et le mécréant jouit. »⁴

1951- Verset 17 : « Et ceux qui ont été bien guidés, Il leur a ajouté une guidée et Il leur a attribué leur piété. » Ibn Bâz ؒ a dit : « Dans un propos (*Athar*), il a été dit : « Quiconque œuvre selon ce qu'il a appris, Allah lui fait hériter une science qu'il n'a pas apprise. »⁵

1952- Verset 19 : « Sache donc qu'en vérité il n'y a aucune divinité [digne d'adoration] excepté Allah et implore le pardon pour ton péché ainsi que pour les croyants et les croyantes. Et Allah connaît votre déplacement ici et là [en ce bas monde] et votre lieu de séjour [dans l'au-delà]. »

Al Qurtubî ؒ a dit : « Sufyân ibn 'Uyaynah fut interrogé concernant le mérite de la science, alors il a dit : « N'as-tu pas entendu la parole d'Allah au moment où Il a débuté par : **« Sache donc qu'en vérité il n'y a aucune divinité [digne d'adoration] excepté Allah et implore le pardon pour ton péché. »** Il a

¹ *Adwâ' Al Bayân* (7/252).

² *Badâ'i At-Tafsîr* (2/454) ; *Tafsîr Al Qayyim*.

³ *Jâmi' Al Bayân* (22/164).

⁴ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (19/257).

⁵ *Majmû' Al Fatâwâ* (6/242). Ce verset a aussi été cité pour mentionner la célèbre règle : « La rétribution est en fonction de l'œuvre même. » Un bien pour un bien, comme dans ce verset-ci ; et un mal pour un mal, comme dans ce verset-là : **« Quand donc ils dévièrent, Allah fit dévier leurs cœurs. Certes, Allah ne guide pas les gens pervers. »** (Le Rang, 61 : 5).

ordonné l'œuvre après la science. Il a aussi dit : **«Sachez que la vie d'ici-bas [...] Hâtez-vous [donc] vers un pardon de votre Seigneur [...].»** (Le Fer, 57 : 20 – 21). Il a encore dit : **«Et sachez que vos biens et vos enfants sont une tentation [...] Et sachez que de tout butin que vous avez ramassé [...].»** (Les Prises de Guerre, 8 : 28 – 41). [À chaque fois, Allah a débuté par la science] Ensuite, Il a ordonné l'œuvre. »¹

Al Alûsî ؒ a dit : « Abû Mûsâ Al Ach'arî ؓ a dit : « Le Messenger d'Allah ﷺ a dit : *« Pas une matinée ne s'est présentée à moi sans que j'y ai imploré le pardon d'Allah cent fois. »*² Ibn 'Umar ؓ a dit : « Durant l'assise, nous comptons le nombre d'implorations de pardon du Messenger d'Allah ﷺ. Il ﷺ disait cent fois : *« Seigneur ! Pardonne-moi et accueille mon repentir. Certes, Tu es le Grand Accueillant au repentir, le Très-Miséricordieux. »*³. »⁴

1953- Verset 22 : «Ne se peut-il donc pas, si vous vous détournez, que vous semiez la corruption sur la Terre et vous rompiez vos liens de parenté ?»
Al Qurṭubî ؒ a dit : « Le lien de parenté a deux aspects : général et spécifique. Le lien de parenté général est le lien de parenté de la religion. Il est obligatoire de le maintenir par l'attachement à la foi à travers l'amour pour [les gens de] sa famille, les secourir, les conseiller sincèrement, ne pas leur faire de préjudice, être juste entre eux, être équitable dans les relations avec eux, s'acquitter de leurs droits obligatoires, comme : visiter la personne malade, mais aussi remplir les droits des morts, comme : les laver, prier sur eux, les enterrer, et d'autres droits qui leur sont dus. Quant au lien de parenté spécifique – c'est le lien de parenté des proches parents des deux bords de l'homme : son père et sa mère – Ils ont droit à des droits spécifiques et plus encore, comme : dépenser pour eux, subvenir à leurs besoins, s'enquérir de leurs situations et ne pas négliger de prendre soin d'eux au regard de leurs besoins impérieux. Et, bien évidemment, en ce qui les concerne, les droits généraux de parenté sont encore plus accentués de sorte que si les droits affluent et convergent, alors on commence par le plus proche et ensuite de proche en proche. »⁵

1954- Verset 24 : «Ne méditent-ils donc pas sur le Coran ? Ou y a-t-il des cadenas (verrous) sur leurs cœurs ?»

Ibn Al Qayyim ؒ a dit : « C'est comme si le cœur était une porte cadenassée sur laquelle on a mis un cadenas dessus. Tant que le cadenas n'a pas été ouvert, alors il n'est pas possible d'ouvrir la porte et encore moins de parvenir vers ce qu'il y a au-delà d'elle. Il en est de même tant qu'on ne retire pas le sceau du cœur et son cadenas, alors la foi et le Coran ne peuvent y entrer. »⁶

¹ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (19/267).

² Muslim (n°2702).

³ Abû Dâwud (n°1516) et Tirmidhî (n°3430).

⁴ *Rûḥ Al Ma'ânî*.

⁵ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (19/277).

⁶ *Badâ'i At-Tafsîr* (2/454) ; *Tafsîr Al Qayyim*.

Ach-Chawkânî ؒ a dit : « La signification est : Ne comprennent-ils donc pas le Coran de sorte qu'ils sachent qu'il contient des exhortations dissuasives, des arguments manifestes et des preuves évidentes catégoriques qui suffisent à quiconque est doué de compréhension et de raison et qui le dissuadent ainsi de mécroire en Allah, de Lui associer qui que ce soit ou quoi ce soit et de commettre des désobéissances à Son égard !? »¹

1955- Versets 27 – 28 : «Comment donc seront-ils lorsque les Anges les feront mourir en frappant leur visage et leur dos ? Cela parce qu'ils ont suivi ce qui a courroucé Allah et ils ont répugné Son agrément. Il a donc rendu vaines leurs œuvres.» Ibn 'Âchûr ؒ a dit : « Dans ce verset, Allah nous informe que ces gens-là ont suivi ce qui a provoqué Son courroux et ils ont répugné Sa satisfaction. Alors, au moment de leur mort, les Anges les frapperont au visage et sur leur dos. Pourtant, une des deux frappes aurait amplement suffi. La raison de cette double frappe répond à une sagesse opportune : Les Anges frapperont ces gens au visage parce qu'ils se sont tournés vers ce qui a courroucé Allah et ils les frapperont sur leur dos parce qu'ils ont répugné de Le Satisfaire. En effet, le rejet et la répugnance d'une chose impliquent souvent de s'en écarter et de lui tourner le dos. »²

1956- Verset 30 : «Et si Nous [le] souhaitions, certainement Nous te les montrerions, alors vraiment tu les reconnaîtrais à leurs traits» Ibn Kathîr ؒ a dit : « Si Nous l'avions souhaité, ô Muḥammad, Nous t'aurions montré leurs personnes et tu les aurais clairement reconnues. Mais Allah n'a pas fait ceci avec l'ensemble des hypocrites pour couvrir Ses créatures, pour laisser les affaires dans une apparence de sécurité et pour rendre les secrets à leur Connaisseur. »³

1957- Verset 33 : «Ô vous qui avez cru ! Obéissez à Allah et obéissez au Messager ! Et n'annulez pas vos œuvres !» Ibn Juzayy ؒ a dit : « **«Et n'annulez pas vos œuvres !»** Il y a quatre significations possibles : 1- N'annulez pas vos œuvres par l'impiété après avoir eu la foi. 2- N'annulez pas vos bonnes actions en commettant des mauvaises actions. 3- N'annulez pas vos œuvres par l'ostentation et la vanité. 4- N'annulez pas vos œuvres en les interrompant avant de les avoir achevées. »⁴

1958- Verset 35 : «Ne faiblissez donc pas et n'appellez pas à la paix alors que vous êtes les plus forts [littéralement : les plus élevés, les plus hauts, etc.] ! Et Allah est avec vous.» Ibn Kathîr ؒ a dit : « Dans la parole d'Allah ﷻ : **«Et Allah est avec vous»** Il y a l'immense bonne nouvelle du secours sur les ennemis et de la domination sur eux. »⁵

1959- Verset 36 : «Et si vous croyez et vous êtes pieux, Il [Allah] vous accordera vos récompenses et Il ne vous demandera pas vos biens.»

¹ *Fath Al Qadîr* (5/38).

² *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (26/119).

³ *Tafsîr Al Qu'rân Al 'Azîm* (4/183).

⁴ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/343).

⁵ *Tafsîr Al Qu'rân Al 'Azîm* (4/184).

Al Qurṭubī ؒ a dit : « **﴿Et Il﴾** C'est-à-dire : Votre Seigneur. **﴿Ne vous demandera pas vos biens.﴾** Pour vous donner la récompense. Plutôt, Il vous ordonne de croire et d'obéir pour vous rétribuer par le Paradis. Ceci est similaire à Sa parole : **﴿Je ne veux pas d'eux une quelconque subsistance.﴾** (Ceux qui Éparpillent, 51 : 57). Il a été dit : Muḥammad ne vous demande pas vos biens. C'est encore similaire à Sa parole : **﴿Dis : « Je ne vous demande pas pour cela une quelconque récompense (salaire). »﴾** (Sād, 38 : 86). Il a été dit : La signification du verset est : Allah et Son Messager ﷺ ne vous demandent pas tous vos biens concernant les aumônes. En fait, ils ne vous demandent qu'une goutte de l'abondance – le quart d'un dixième (2,5%) – alors acceptez volontiers cela. »¹

1960- Verset 38 : **﴿Vous voilà appelés à dépenser dans le sentier d'Allah. Certains donc parmi vous sont avares. Et quiconque est avare, alors en fait il est avare à son détriment. Et Allah est le Riche et vous êtes les indigents. Et si vous vous détournez, Il vous remplacera par un peuple autre que vous, ensuite ils ne seront pas semblables à vous.﴾** Ibn Juzayy ؒ a dit : « **﴿Et quiconque est avare, alors en fait il est avare à son détriment.﴾** C'est-à-dire : Son avarice n'a porté préjudice qu'à sa propre personne. En fait, c'est comme s'il avait été avare envers lui-même de la rétribution qu'il aurait mérité pour sa dépense consentie. **﴿Et si vous vous détournez, Il vous remplacera par un peuple autre que vous﴾** C'est-à-dire : Allah fera venir des gens dont leurs attributs seront différents des vôtres. Plutôt, ces gens seront désireux de dépenser dans le sentier d'Allah. »²



48- La Victoire (*Al Fath*)³

1961- Verset 1 : **﴿Certes, Nous t'avons accordé une victoire manifeste.﴾** Al Baghawī ؒ a dit : « Az-Zuhrī a dit : « Il n'y a pas eu de plus grande victoire que le traité de Ḥudaybiyyah. Ceci parce que les polythéistes se sont mêlés aux

¹ *Al Jāmi' Li Ahkām Al Qur'ān.*

² *At-Tas'īl Li 'Ulūm At-Tanzīl* (2/344).

³ Dans cette sourate, la descente de la quiétude ou la sérénité (*Al-Sakinah*) a été mentionnée à trois reprises : au début, au verset 4 : **﴿Il est Celui qui a fait descendre la quiétude dans les cœurs des croyants.﴾** ; au milieu, au verset 18 : **﴿Il [Allah] a su ce qu'il y avait dans leurs cœurs, alors Il a fait descendre sur eux la quiétude.﴾** ; et à la fin, au verset 26 : **﴿Ensuite, Allah fit descendre Sa quiétude sur Son Messager ainsi que sur les croyants.﴾** Le nom de cette sourate est : La Conquête, La Victoire, etc. Elle est parmi les toutes dernières sourates révélées dans l'ordre chronologique (n°111). En fait, elle est comme un achèvement, une « victoire », après toutes ces années de Révélation Coranique et Mission Prophétique. Tout ceci mis bout à bout fait qu'il n'est donc pas anodin qu'il y ait la répétition de la descente de la quiétude sur le Messager d'Allah ﷺ et ses Compagnons ؓ tout au long de cette sourate car après cette « victoire » ils peuvent maintenant être sereins et tranquilles. La mission est accomplie et la religion de leur Seigneur prédomine. Et Allah sait mieux.

musulmans et ont entendu leurs paroles, ainsi l'Islam s'est établi dans leurs cœurs et a dominé. » En effet, en trois ans, de nombreuses personnes se sont converties à l'Islam et le nombre de musulmans augmenta considérablement. »¹

1962- Versets 1 à 3 : « Certes, Nous t'avons accordé une victoire manifeste pour qu'Allah te pardonne tes péchés, passés et futurs, qu'Il parachève Son bienfait sur toi, [qu'Il] te guide sur un chemin droit et qu'Allah te secourt d'un secours puissant. » Ibn Al Qayyim رحمته الله a dit : « Allah a réuni entre la guidée (*Al Hudâ*) et le secours (*An-Nasr*) parce qu'à travers ces deux fondements, il y a la perfection du bonheur et du succès. En effet, la guidée est la science d'Allah et de Sa religion ainsi que l'œuvre dans Sa satisfaction et Son obéissance. C'est [tout simplement] la science bénéfique et l'œuvre vertueuse. Quant au secours, c'est la capacité complète d'exécuter Sa religion par l'argumentation et l'explication mais aussi par l'épée et la lance. C'est donc secourir la Religion par l'argument et la main et conquérir les cœurs de ceux qui divergent d'elle en argumentant avec des preuves [par la langue] et en dominant leur corps par la main. Et, à maintes reprises, Allah réunit entre ces deux fondements puisque grâce à eux deux, il y a le parachèvement de l'appel et la domination manifeste de Sa religion sur toute autre religion. »²

1963- Verset 2 : « Pour qu'Allah te pardonne tes péchés, passés et futurs, qu'Il parachève Son bienfait sur toi et [qu'Il] te guide sur un chemin droit. » Ach-Chawkânî رحمته الله a dit : « Al Mughîrah ibn Chu'bah رضي الله عنه a dit : « Le Prophète ﷺ priait jusqu'à ce que ses pieds enflent. » Alors, on lui a dit : « Allah ne t'a-t-il pas pardonné tes péchés passés et futurs ? » Il a répondu : « *Ne devrais-je pas être un serviteur reconnaissant ?* »³. »⁴

1964- Verset 4 : « Il est Celui qui a fait descendre la quiétude (la sérénité) dans les cœurs des croyants. » Al Biqâ'î رحمته الله a dit : « Ar-Râzî a dit : La quiétude (la sérénité) est d'avoir confiance dans la promesse d'Allah et de patienter sur le jugement d'Allah. Mais, ici, la quiétude désigne un soutien qui réunit le succès, la force et l'esprit qui permet à la personne craintive d'être sereine et à la personne triste de trouver du réconfort. L'effet de cette sérénité est la dignité, le recueillement humble ainsi que la manifestation de la détermination et la résolution dans les affaires. »⁵

1965- Verset 4 : « Pour qu'ils ajoutent une foi à [littéralement : avec] leur foi. » Ach-Chanqirî رحمته الله a dit : « La vérité sur laquelle il n'y a aucun doute est que la foi augmente et diminue, et ceci est la position des Gens de la Tradition et du Groupe. Cela a été indiqué par la Révélation du Coran et de la Tradition. »⁶

1966- Verset 9 : « Pour que vous croyiez en Allah et en Son Messager, [que] vous l'honoriez et [que] vous le respectiez. » At-Tabarî رحمته الله a dit : « Ici, à

¹ *Ma'âlim At-Tanzîl* (4/166).

² *Badâ'i At-Tafsîr* (2/456) ; *Tafsîr Al Qayyim*.

³ Al Bukhârî (n°4836), Muslim (n°2819), Tirmidhi (n°412) et Nassâ'î (n°1644).

⁴ *Fath Al Qadîr* (5/46).

⁵ *Nazm Ad-Durar* (18/284).

⁶ *Adwâ' Al Bayân* (7/394).

cet endroit, la signification du terme : « Honneur (*At-Ta'zîr*) » est : Le renforcement par le secours et l'assistance, et ceci ne peut être réalisé que par l'obéissance, la glorification et la vénération. Quant au terme : « Respect (*At-Tawqîr*) » : C'est la glorification, la vénération et la magnification. »¹

1967- Verset 11 : « Ils disent par leur langue ce qu'il n'y a pas dans leur cœur. » Ach-Chawkânî ؒ a dit : « Étant donné que leur demande d'imploration du pardon n'était pas basée sur une croyance, mais plutôt sur une manière moqueuse, et que leur for intérieur était différent de leur apparence extérieure, alors Allah les a dévoilés et humiliés par Sa parole : **« Ils disent par leur langue ce qu'il n'y a pas dans leur cœur. »** Ceci est l'acte des hypocrites. »²

1968- Verset 14 : « Il pardonne à qui Il souhaite et Il châtie qui Il souhaite et Allah est Grand Pardonneur, Très-Miséricordieux. » Ibn 'Âchûr ؒ a dit : « Ici, dans Sa parole, le pardon a été mentionné en premier : **« Il pardonne à qui Il souhaite et Il châtie qui Il souhaite »** La raison est pour que la signification de ce qui est convoité dans leur âme soit bien attesté et qu'ainsi ils s'empressent de rattraper ce qu'ils ont manqué. Ceci est un prélude à leur promesse à venir dans Sa parole : **« Dis à ceux des Bédouins qui sont restés en arrière »** jusqu'à Sa parole : **« Et si vous obéissez, alors Allah vous donnera une bonne récompense. »** (La Victoire, 48 : 16). »³

1969- Verset 17 : « Nul grief n'est à faire à l'aveugle, au boiteux et au malade [s'ils ne participent pas au combat]. » Ibn Kathîr ؒ a dit : « Allah a mentionné les excuses pour le délaissement du combat : certaines coulent de source et sont impérieuses, comme : la cécité et la claudication permanente tandis que d'autres sont accidentelles, comme : une maladie qui survient pendant quelques jours puis disparaît. En effet, durant sa maladie, la personne malade fait partie des personnes qui ont des excuses impérieuses jusqu'à ce qu'elle se rétablisse. »⁴

1970- Verset 17 : « Et quiconque se détourne, Il le châtie d'un châtiment douloureux. » Ibn Kathîr ؒ a dit : « Ici-bas, Allah le châtie par l'humiliation et dans l'au-delà [Il le châtie] par [la punition dans] le Feu. »⁵

1971- Versets 18-19 : « Assurément, Allah a agréé les croyants lorsqu'ils t'ont prêté serment d'allégeance sous l'arbre. En effet, Il a su ce qu'il y avait dans leurs cœurs, alors Il a fait descendre la quiétude (la sérénité) sur eux et Il leur a octroyé une victoire proche. »

Al Qasâb ؒ dit : « Dans ce verset, il y a une preuve qu'Allah peut rétribuer ici-bas le croyant d'une subsistance pour une œuvre vertueuse accomplie sans que ceci enlève le degré de son mérite. »⁶

¹ *Jâmi' Al Bayân* (22/208).

² *Fath Al Qadîr* (5/48).

³ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (26/166).

⁴ *Tafsîr Al Qu'rân Al 'Azîm* (4/193).

⁵ *Tafsîr Al Qu'rân Al 'Azîm* (4/193).

⁶ *Nukat Al Qur'ân* (4/161).

Ibn Juzayy ؒ a dit : « Le Messager d'Allah ﷺ a dit : « *Personne parmi les gens de l'Arbre, ceux qui ont prêté allégeance sous celui-ci, n'entrera en Enfer, si Allah le souhaite.* »¹. [...] **« En effet, Il a su ce qu'il y avait dans leurs cœurs »** En termes de véracité de foi et de véracité de détermination pour ce qu'ils ont prêté allégeance. [...] **« Et Il leur a octroyé une conquête [littéralement : une victoire] proche. »** C'est-à-dire : La conquête de Khaybar. Il a aussi été dit : la conquête de La Mecque. Le premier étant plus célèbre. C'est-à-dire : Allah a fait de cela une rétribution pour leur serment d'allégeance de Ridwân, en plus de la rétribution dans l'au-delà. »²

Dr. 'Umar Al Muqbil (qu'Allah le préserve a dit) : « Si tu veux connaître la valeur de l'œuvre du cœur et sa position auprès d'Allah, alors médite sur le verset ci-dessus. Qu'a-t-il découlé de la véracité et la sincérité des Compagnons ؓ ? Allah ﷻ a dit : **« Alors, Il a fait descendre la quiétude sur eux, Il leur a octroyé une victoire proche et [leur a accordé] un butin abondant qu'ils prendront. Certes, Allah est Puissant, Sage. »** Ô combien sommes-nous dans le besoin de nous enquérir de nos cœurs ! »³

1972- Verset 20 : « Allah vous a promis d'abondants butins que vous prendrez, et Il a hâté pour vous ceci. »

Al Biqâ'i ؒ a dit : « Dans cet agencement qu'Allah a agencé pour vous, Il a montré qu'Il est Doux et Bon. Il fait parvenir les choses immenses par les contraires de leurs causes de ce que les gens voient. Ainsi donc, un croyant ne doit jamais être effrayé par la multitude des opposants ou par la force des adversaires. En effet, la raison pour laquelle Allah est avec le serviteur est son suivi en toute vertu dont le pilier central est l'enracinement dans la foi à travers laquelle Il a suspendu Son jugement. Par conséquent, là où on trouve ce qui est suspendu, on trouve aussi Celui qui l'a suspendu. Ceci est le secours, la victoire, etc. par des causes sublimes apparentes ou cachées. »⁴

Ach-Chawkânî ؒ a dit : « Dans ceci, il y a une promesse d'Allah pour Ses serviteurs croyants de ce qu'Il leur ouvrira comme butins et prises de guerre jusqu'au Jour de la Résurrection. Ils les prendront au moment où leur arrivée aura été décrétée. »⁵

1973- Verset 20 : « Et Il a retenu les mains des gens de vous pour que cela soit un signe pour les croyants. » Al Baghawî ؒ a dit : « **« Et Il a retenu les mains des gens de vous. »** Lorsque le Prophète ﷺ se rendit à Khaybar et assiégea ses habitants, les tribus des Bani Asad et de Ghatafân eurent l'intention d'attaquer les familles musulmanes de Médine et leurs progénitures, mais Allah les en empêcha [littéralement : Allah retint leurs mains] en instillant la peur dans leurs cœurs. »⁶

¹ Muslim (n°2496).

² *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/349).

³ *Li Yaddabbarû Âyâtih.*

⁴ *Nazm Ad-Durar* (18/319).

⁵ *Fath Al Qadîr* (5/51).

⁶ *Ma'âlim At-Tanzîl* (4/175).

1974- Verset 26 : « Lorsque ceux qui ont mécru eurent mis dans leurs cœurs l'ardeur, l'ardeur [de la période] du paganisme préislamique. Allah fit alors descendre Sa quiétude (sérénité) sur Son Messager et sur les croyants et Il leur imposa une parole de piété. »

Ibn Al Qayyim رحمہ اللہ a dit : « Dès lors où le fanatisme du paganisme préislamique (*Al Hamiyyah Al Jâhiliyyah*) exigeait des paroles et des œuvres qui lui étaient appropriées, alors Allah a déposé la quiétude dans les cœurs de Ses alliés pour contrer ce fanatisme. Il a aussi placé la parole de piété sur leurs langues pour contrer la parole d'immoralité qu'exigeait le fanatisme du paganisme préislamique. Le fruit de cette quiétude fut : la tranquillité vis-à-vis de l'information avec véracité et certitude, et la sérénité vis-à-vis de l'affaire avec soumission et obéissance docile. Ainsi donc, aucune ambiguïté n'est venue s'opposer à l'information et aucune volonté n'est venue s'opposer à l'affaire. En effet, aucune obstruction mauvaise ne passe par le cœur si ce n'est par le passage des insufflations sataniques par lesquelles le serviteur est éprouvé ; ceci pour renforcer sa foi et élever sa position auprès d'Allah en la défendant, en repoussant les choses et en ne cédant pas à elles. Par conséquent, le croyant ne doit pas penser que cela est une cause d'abaissement et de diminution de son degré auprès d'Allah. »¹

Ibn 'Âchûr رحمہ اللہ a dit : « L'annexion du fanatisme (*Al Hamiyyah*) au paganisme préislamique (*Al Jâhiliyyah*) vise à le mépriser et à le rendre répugnant parce qu'il est une création des gens de la *Jâhiliyyah*. Dans la terminologie du Coran, il s'agit d'une attribution de blâme. C'est comme Sa parole : « **Ils pensèrent sur Allah autre que la vérité, une pensée [de la période] du paganisme préislamique (*Zan Al Jâhiliyyah*).** » (La Famille d'Imrân, 3 : 154). Ou encore Sa parole : « **Est-ce donc le jugement [de la période] du paganisme préislamique (*Hukm Al Jâhiliyyah*) que vous recherchez ?** » (La Table Servie, 5 : 50). »²

1975- Verset 26 : « Et Il leur imposa une parole de piété. » Al Alûsî رحمہ اللہ a dit : « Cette parole est : « Il n'y a aucune divinité [digne d'adoration] excepté Allah. » La piété a été annexée à cette parole parce que grâce à elle on se protège du polythéisme. Ainsi donc, cette parole est le summum de toute piété. »³

1976- Verset 28 : « Il est Celui qui a envoyé Son Messager par la guidée et la religion de vérité [l'Islam] pour qu'elle triomphe sur toute autre religion. » Ibn Taymiyyah رحمہ اللہ a dit : « Le Coran a mentionné la validité de la force théorique scientifique et la force volontaire pratique à plus d'un endroit, comme Il l'a dit dans ce verset-ci. Ainsi donc, la guidée est la perfection de la science et la religion de vérité est la perfection de l'œuvre, comme Allah ﷻ a dit : « **Ils possédaient puissance et clairvoyance.** » (Sâd, 38 : 45). »⁴

¹ *Badâ'i At-Tafsîr* (2/458-459) ; *Tafsîr Al Qayyim*.

² *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (26/194).

³ *Rûh Al Ma'ânî* (13/271).

⁴ *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafsîr* (6/38).

1977- Verset 29 : **«Muhammad est le Messager d'Allah. Et ceux [ses Compagnons] qui sont avec lui, sont durs envers les impies et miséricordieux entre eux. Tu les vois s'incliner et se prosterner. Ils recherchent [par là] une grâce de la part d'Allah et un grand agrément. Leurs marques distinctives sont les traces de la prostration [lors de la prière] sur leur front [littéralement : sur leur visage]. Voilà leur image dans la Torah ! Et leur image dans l'Évangile est comme [celle d'] une semence qui germe, se gonfle de sève et grandit pour se dresser sur sa tige, faisant l'admiration des laboureurs et soulevant le courroux des impies. Allah a promis à ceux d'entre eux qui ont cru et ont accompli des œuvres vertueuses un pardon et une immense récompense !»**

Ar-Râzî ؒ a dit : « Allah a décrit les Compagnons par Sa parole : **«Tu les vois s'incliner et se prosterner. Ils recherchent [par là] une grâce [de la part] d'Allah et un grand agrément.»** Il n'a pas dit : « Ils recherchent une récompense » Ici, il y a une reconnaissance de leur part du manquement et une convoitise de la grâce divine qui est infinie et sans limite, et qui est plus immense qu'un salaire qu'ils mériteraient pour leur travail. »¹

Abû Nu'aïm ؒ a dit : « Abû 'Urwah a dit : « Nous étions auprès d'Anas ibn Mâlik ؒ lorsqu'ils mentionnèrent un homme qui dépréciaient les Compagnons. Alors, Anas a lu ce verset : **«Muhammad est le Messager d'Allah. Et ceux [ses Compagnons] qui sont avec lui, sont durs envers les impies et miséricordieux entre eux.»** Jusqu'à ce qu'il parvienne à : **«Ils font l'admiration des laboureurs et soulèvent la rage des impies.»** Là, il a dit : « Quiconque a de la rage dans son cœur contre l'un des Compagnons du Prophète ﷺ, alors assurément ce verset le concerne. » »²

Cheikh Sa'dî ؒ a dit : « **«Ils sont durs envers les impies»** C'est-à-dire : Ils sont appliqués et sérieux dans leur inimitié et ils s'efforcent dans cela de tout leur effort. **«Et [ils sont] miséricordieux entre eux.»** C'est-à-dire : Ils s'aiment mutuellement, se font miséricorde entre eux et compatissent les uns les autres comme un seul corps, comme il a été dit : *«Et l'un d'eux aime pour son frère ce qu'il aime pour lui-même.»*³ Ceci est leur relation avec les créatures. Quant à leur relation avec le Créateur, alors elle est ce qu'Allah ﷻ a dit : **«Tu les vois s'incliner et se prosterner»**. »⁴



¹ *Mafâtiḥ Al Ghayb.*

² *Hilyah Al Awliyâ'.*

³ Al Bukhârî (n°13) et Muslim (n°45). Cette parole est une référence au hadith n°13 des « *Quarante Hadiths* » de l'Imam Nawawî..

⁴ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân.*

49- Les Appartements (*Al Hujurât*)¹

1978- Verset 1 : **« Ô vous qui avez cru ! Ne devancez pas Allah et Son Messenger ! Et craignez Allah ! Certes, Allah est Oyant, Omniscient. »** Ibn Al Qayyim ؒ a dit : « Si Allah a interdit aux croyants d'élever leur voix au-dessus de la voix de Son Messenger ﷺ, alors comment peuvent-ils élever leur raison au-dessus de ses paroles et de ce qu'il a apporté !? »²

1979- Verset 2 : **« Ô vous qui avez cru ! N'élevez pas vos voix au-dessus de la voix du Prophète et ne haussez pas le ton en lui parlant, comme vous le haussez les uns avec les autres, de peur que vos œuvres deviennent vaines sans que vous vous en rendiez compte. »**

Al Qurtubî ؒ a dit : « Certains savants ont répugné l'élévation de la voix auprès de sa tombe ﷺ. D'autres ont répugné l'élévation de la voix lors d'assises de science des savants en guise d'honneur à leur égard. En effet, ils sont les héritiers des Prophètes. »³

Ach-Chanqitî ؒ a dit : « Le sens apparent de ce noble verset est que la personne peut rendre vaine son œuvre sans qu'elle s'en rende compte. »⁴

1980- Verset 7 : **« Et sachez que le Messenger d'Allah est parmi vous. S'il vous obéissait dans maintes affaires, vous seriez vraiment en difficulté. »** Ibn Juzayy ؒ a dit : « C'est-à-dire : Vous seriez malheureux. Ici, Allah ﷻ a dit : **« S'il vous obéissait (*Law Yutî'ukum*) »** et Il n'a pas dit : **« S'il vous avait obéi (*Law Atâ'akum*) »**. Ceci indique qu'ils voulaient continuer dans son obéissance ﷺ mais la vérité était différente de cela. En effet, l'obligation était qu'ils lui obéissent et non qu'il ﷺ leur obéisse. Ceci parce que l'avis du Messenger d'Allah ﷺ est meilleur et plus juste que l'avis de quiconque autre que lui. En effet, si les gens obéissaient à leur avis, alors certainement ils périraient. Il leur est donc obligatoire de se soumettre à lui ﷺ et de revenir à son ordre, comme l'indique Sa parole : **« Mais Allah vous a fait aimer la foi et l'a embellie dans vos cœurs »**. »⁵

1981- Verset 7 : **« Mais, Allah vous a fait aimer la foi et l'a embellie dans vos cœurs et Il vous a fait répugner l'impiété, la perversité et la désobéissance. Les voilà les bien dirigés. »** Al Biqâ'î ؒ a dit : « La droiture est la rectitude sur le chemin de la vérité avec de la solidité en elle. Le résultat de la droiture se traduit par le suivi de la vérité. Allah a garanti à quiconque œuvre volontairement dans le

¹ À la fin de la sourate : La Victoire (n°48), Allah a dressé l'éloge des Compagnons du Messenger d'Allah. Ainsi donc, il était opportun que dans la sourate suivante : Les Appartements (n°49), Allah mentionne ce qui a complété leur foi et parfait leur éducation, à travers leur relation avec Allah, ensuite celle avec Son Messenger et enfin celle avec les croyants ; que ce soit quiconque était présent avec eux ou absent, ou quiconque présent avec eux mais sous l'habit de la perversité.

² *Badâ'i At-Tafsîr* (3/5) ; *Tafsîr Al Qayyim*.

³ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (19/361).

⁴ *Adwâ' Al Bayân* (7/403).

⁵ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/375).

bien et s'efforce dans la bonté qu'il atteindrait ce qui est correct et perfectionnerait son effort qui infirme le regret, comme Il a dit : **« Et ceux qui luttent pour Notre cause, vraiment Nous les guiderons sur Nos sentiers. Et, certes, Allah est vraiment avec les bienfaisants. »** (L'Araignée, 29 : 69) »¹

1982- Verset 10 : « En fait, les croyants sont [uniquement] des frères. Faites donc la réconciliation entre vos frères et craignez Allah ! Pour que peut-être, on vous fasse miséricorde. »

Al Qurtubî ؒ a dit : « C'est-à-dire : [Des frères] Dans la religion et la sacralité et non pas dans la lignée.² C'est pourquoi, il a été dit : La fraternité de religion est plus établie et ferme que la fraternité de lignée. En effet, la fraternité de lignée est rompue par la divergence de religion tandis que la fraternité de religion n'est pas rompue par la divergence de lignée. »³

Ibn 'Âchûr ؒ a dit : « La miséricorde a été choisie parce que l'ordre d'être pieux vient à la suite de l'établissement de la réalité de la fraternité entre les croyants, et la nature de la relation fraternelle est la miséricorde. Ainsi donc, la récompense pour cela est du même genre. »⁴

1983- Verset 11 : « Ô vous qui avez cru ! Qu'un peuple ne se raille pas d'un [autre] peuple ! Il se peut que ces gens soient meilleurs qu'eux. Et que des femmes ne se raillent pas d'autres femmes ! Il se peut qu'elles soient meilleures qu'elles. » Al Qurtubî ؒ a dit : « Les prédécesseurs [vertueux] étaient si extrêmes à se prémunir et se protéger de la raillerie qu'une personne comme 'Amrû ibn Churahbil ؒ a dit : « Si je voyais un homme allaiter une chèvre et je me moquais de lui, je craindrais vraiment de faire la même chose. » De même, 'AbduLlah ibn Mas'ûd ؒ a dit : « La calamité est attachée à la parole. Si je me moquais d'un chien, j'aurais peur d'être transformé en chien. »⁵

1984- Verset 12 : « Et ne médisez pas les uns les autres ! L'un d'entre vous aimerait-il manger la chair de son frère mort ? [Non] Vous le répugneriez. »

Al Qurtubî ؒ a dit : « Allah a comparé la médisance à la consommation d'une cadavre parce qu'un mort ne sait pas si sa chair est mangée, tout comme un vivant ne sait pas si celui qui le diffame est en train de médire de lui. Ibn 'Abbâs ؒ a dit : « Allah a donné cet exemple concernant la médisance parce que manger la chair des morts est interdit et répugnant. Il en est de même de la médisance : celle-ci est interdite dans la religion et elle est laide dans les âmes des gens. » Qatâdah a dit : « Tout comme l'un d'entre vous s'abstient de manger la chair de son frère mort, de même il doit s'abstenir de médire de lui lorsqu'il est vivant. »

¹ *Nazm Ad-Durar* (7/229).

² De nombreux hadiths ont été rapportés concernant la fraternité en Islam. Notamment : Al Bukhârî (n°2442 – n°5143 – n°6064) et Muslim (n°1408 – n°2580 – n°2563). Voir aussi : *Sahîh Al Jâmi'* (n°7242), Al Albânî.

³ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (19/383).

⁴ *At-Tahzîb Wat-Tanwîr* (26/245).

⁵ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (19/383).

‘Umar ibn Al Khattâb ؓ a dit : « Méfiez-vous de mentionner les gens, car c’est une maladie. Attachez-vous plutôt au rappel d’Allah, car c’est une guérison. » ‘Alî ibn Al Husayn ؓ entendit un homme médire d’un autre homme, alors il a dit : « Méfie-toi de la médisance, car c’est la nourriture des chiens des gens. » Il a été dit à ‘Amrû ibn ‘Ubayd : « Untel s’en est pris à toi, alors nous avons eu pitié de toi. » Il a dit : « Ayez plutôt pitié de lui. » Un homme dit à Al Hasan Al Başrî : « J’ai entendu dire que tu médisais de moi ! » Il a dit : Ta valeur auprès de moi n’a pas atteint le niveau pour que je te donne le contrôle sur mes bonnes actions. » Abû Qilâbah Ar-Raqâchî a dit : « J’ai entendu Abû ‘Asim dire : « Je n’ai jamais médit de personne depuis que j’ai su ce que la médisance impliquait. » Maymûn ibn Mihrân ne médisait de personne et ne permettait à personne de médire de qui que ce soit en sa présence. Il l’interdisait de médire et l’arrêtait. Si la personne ne s’arrêtait pas, alors il se levait et partait. »¹

Ibn ‘Uthaymîn ؓ a dit : « La mise en garde contre le péché et ses causes est claire dans le Livre d’Allah. Comme Allah le dit dans ce verset-ci. En effet, regarde bien ici l’ordre d’énonciation : lorsque le musulman pense quoi que ce soit sur son frère, il commence à l’espionner [et l’épier]. Ensuite, après l’avoir espionné, il commence à médire de lui. »²

1985- Verset 13 : « Et Nous avons fait de vous des peuples et des tribus pour que vous vous entreconnaissiez. Certes, le plus noble d’entre vous – auprès d’Allah – est le plus pieux parmi vous. » Ach-Chanqitî ؓ a dit : « Allah a expliqué qu’Il a créé les hommes en peuples et en tribus pour qu’ils puissent mutuellement se connaître. C’est-à-dire : Ils s’entreconnaissent et se distinguent les uns des autres, non pas pour se vanter et être arrogants les uns envers les autres. Ceci indique que certaines personnes peuvent être meilleures et plus honorables que d’autres non pas en raison de la lignée mais pour une autre raison : la piété. Ici, Allah a clairement exprimé cela par Sa parole : **« Certes, le plus noble d’entre vous – auprès d’Allah – est le plus pieux parmi vous. »** Ainsi donc, il ressort de ceci que le mérite et l’honneur proviennent de la crainte d’Allah [littéralement : la piété] et non d’un quelconque autre aspect comme l’affiliation à une quelconque tribu. »³



¹ *Al Jâmi‘ Li Ahkâm Al Qur’ân* (19/403-404).

² *Tafsîr Al Qur’ân Al Karîm*.

³ *Adwâ’ Al Bayân* (7/417).

50- Qaf (Qáf)¹

1986- Verset 1 : **«Qáf. Par le Coran glorieux!»** Cheikh Sa'dî رحمه الله a dit : « **«Glorieux (Al Majid)»** : Dans l'étendue et la grandeur des qualificatifs. Le Coran est le plus en droit d'être décrit par cet adjectif. Ceci exige un suivi complet de celui-ci, une soumission rapide à lui et la gratitude envers Allah pour sa faveur. »²

1987- Verset 4 : **«Assurément, Nous avons su ce que la terre rongera d'eux [de leurs corps]»** Ibn 'Âchûr رحمه الله a dit : « Ici, Allah a utilisé le terme : « Ronger [Na-Qa-Sa] » et non pas le terme : « Réduire à néant [A-Da-Ma] » ou : « Périr [Fa-Nâ]. » Ceci parce que les corps ont des degrés de décomposition qui sont inclus dans la signification du terme : « ronger ». En effet, certaines parties du corps peuvent périr tandis que d'autres peuvent rester. Parfois aussi, le pourrissement peut être dans toutes ses parties. Quant au coccyx, il a été rapporté de manière authentique qu'il ne périclète pas.³ Ainsi donc, le pourrissement des corps est une diminution et non pas une réduction à néant. »⁴

1988- Verset 5 : **«Plutôt, ils ont traité la vérité de mensonge lorsqu'elle est venue à eux ; ils sont donc dans une situation confuse.»** Al Qurtubî رحمه الله a dit : « Concernant ce verset Qatâdah a dit : « Quiconque a délaissé la vérité, alors son affaire est devenue confuse et sa religion s'est embrouillée. » Al Hasan Al Basrî a dit : « Pas un peuple a délaissé la vérité sans que son affaire soit devenue confuse. »⁵

1989- Verset 8 : **«Un appel à la clairvoyance et un rappel pour tout serviteur qui revient repentant [à Allah].»**

Ar-Râzî رحمه الله a dit : « Ici, Allah a restreint l'appel à la clairvoyance et le rappel au serviteur repentant – qui désigne celui qui revient vers son Maître – parce qu'il est celui qui tire bénéfice du rappel. Dans Sa parole qui vient après elle : **«Une subsistance pour les serviteurs»** (Qaf, 50 : 11). Allah a mentionné la description de manière absolue, sans restriction, parce que la subsistance parvient à tout un chacun. Cependant, le serviteur qui revient repentant mange en se rappelant et en remerciant le Bienfaiteur pour Son bienfait tandis que quiconque autre que lui mange comme les bestiaux mangent ! »⁶

¹ Ibn Taymiyyah رحمه الله a dit : « Étant donné que la sourate : Qáf (n°50) a englobé les fondements de la foi, le Prophète ﷺ lisait cette sourate dans les grands rassemblements, durant les sermons du vendredi et aussi lors des prières du 'Id. De même, il ﷺ la récitait dans la prière de l'aube. » Voir : *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafsîr* (6/83).

² *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

³ Le Messager d'Allah ﷺ a dit : « Il n'y a pas une chose en l'homme qui périra excepté un seul os : le coccyx. C'est à partir de lui que la création [de l'homme] sera recomposée au Jour de la Résurrection. » Al Bukhârî (n°4935). Dans un autre hadith : « Tout le fils d'Adam sera mangé par la terre excepté le coccyx. En effet, il a été créé de lui et il sera reformé à partir de lui. » Muslim (n°2955). Concernant l'aspect miraculeux du coccyx, voir : *Les Secrets Scientifiques du Coran*, S. Abdul Halim.

⁴ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr*.

⁵ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân*.

⁶ *Mafârih Al Ghayb*.

Ibn 'Âchûr ؓ a dit : « Le serviteur qui revient repentant est celui qui tire bénéfice de l'appel à la clairvoyance et du rappel. En fait, ici, c'est comme s'il était l'objectif de la sagesse de ces actes. Ceci est un honneur pour les croyants et une exposition de la négligence des impies en matière d'appel à la clairvoyance et de rappel. »¹

1990- Versets 11 – 42 – 44 : « **Et par elle [l'eau] Nous avons revivifié une contrée morte. C'est ainsi que sera la Résurrection [littéralement : la sortie (*Al Khurûj*)].** » Ar-Râzî ؓ a dit : « Il est de la Tradition Prophétique de lire la sourate : *Qâf* lors de la prière de la Fête [de la Rupture ou du Sacrifice]. Dans cette sourate, Allah ﷻ dit : « **Le jour où ils entendront le Cri en toute vérité, voilà le Jour de la Résurrection [Littéralement : le Jour de la Sortie (*Yawm Al Khurûj*)].** » Par ailleurs, Il a aussi dit : « **Cela sera pour Nous un Rassemblement facile.** » Voilà pourquoi, lorsque l'individu sort (*Al Khurûj*) le Jour du 'Îd, le Jour de la Parure, il convient qu'il n'oublie pas le Jour où il sortira pour la Résurrection et le Rassemblement en vue du Jugement. Ce jour de sortie ne doit pas être pour lui un jour de fierté déplacée et de vanité ni il ne doit commettre de perversité et de turpitude. »²

1991- Versets 12 à 14 : « **Avant eux, le peuple de Noé, les gens d'Ar-Rass et les Thamûd crièrent au mensonge, de même les 'Âd, Pharaon, les frères de Lot, les gens d'Al Aïkah et le peuple de Tubba'. Tous traitèrent les Messagers de menteurs. Ainsi donc, Ma menace s'est réalisée.** » Ach-Chawkânî ؓ a dit : « Dans ce verset, il y a une consolation pour le Messenger d'Allah ﷺ. C'est comme s'il lui était dit : Ne sois pas triste et n'augmente pas ton chagrin en raison du démenti de ces gens-là à ton égard. En effet, il en a été de même de quiconque t'a précédé parmi les Prophètes. Leur peuple les ont traités de menteurs, ils ne les ont pas déclaré véridiques et ils n'ont pas cru en eux excepté quelques-uns parmi eux. »³

1992- Verset 15 : « **Avons-Nous donc été fatigué par la première création ?** » Ach-Chanqitî ؓ a dit : « Ceci fait partie des preuves évidentes de la Résurrection. En effet, Celui qui n'a pas été fatigué par la création des hommes ni n'a été impuissant à les mettre à l'existence une première fois, alors il n'y a aucun doute sur Sa capacité à les recommencer et les recréer une seconde fois. En effet, il n'est pas possible que le recommencement soit plus difficile que le commencement. »⁴

1993- Verset 16 : « **Et, assurément, Nous avons créé l'Homme et Nous savons ce que son âme lui insuffle et Nous sommes plus près de lui que sa veine jugulaire.** »

Cheikh Sa'dî ؓ a dit : « Allah nous informe qu'Il est plus près de l'homme que sa veine jugulaire, qui est la chose la plus près d'une personne et qui est la veine entourant l'ouverture de la gorge. Ceci appelle l'homme à se sentir surveillé par

¹ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (26/291).

² *Mafâtîh Al Ghayb* (28/125).

³ *Fath Al Qadîr* (5/73).

⁴ *Adwâ' Al Bayân* (1).

son Créateur, qui est courant de sa conscience et de son for intérieur, et qui est proche de lui dans toutes ses situations. Ainsi donc, le serviteur doit avoir honte que son Seigneur le voit là où Il le lui a interdit ou qu'il manque d'être là où Il le lui a ordonné. »¹

Ach-Chanqitî ؒ a dit : « Le sens voulu de ce verset est : Celui qui a créé l'homme, qui sait ce que son âme lui insuffle et qui est plus près de lui que sa veine jugulaire au moment de l'écriture de ses œuvres par les Anges Scribes n'a en fait pas besoin de la consignation des œuvres parce qu'Il les connaît [déjà] et rien de celles-ci ne Lui échappe. En fait, Il a seulement ordonné aux Anges Scribes d'écrire les œuvres pour des sagesse autres que celles-ci, notamment pour établir l'argument contre le serviteur au Jour de la Résurrection. »²

1994- Verset 17 : « Lorsque les deux recueillants, assis à droite et à gauche, recueillent. » Ibn 'Ajîbah [Al Fâsî] ؒ a dit : « C'est-à-dire : les deux Anges qui écrivent les bonnes actions et les mauvaises actions. Dans certains propos (*Āthār*), il a été dit : « Tu baignes dans la désobéissance d'Allah et dans ce qui ne te regarde pas ! N'as-tu pas honte d'Allah et de Ses deux Anges ! ? »

1995- Verset 19 : « L'agonie de la mort est venue en toute vérité. C'est de cela dont tu t'écartais. »

Al Qurṭubî ؒ a dit : « Dans le Coran, Allah a décrit la dureté de la mort dans quatre versets : le premier est ce verset-ci. Le deuxième est Sa parole : « **Si tu voyais les injustes lorsqu'ils seront dans les affres de la mort.** » (Les Bestiaux, 6 : 93). Le troisième est Sa parole : « **Lorsque le souffle de la vie remonte à la gorge.** » (L'Évènement, 56 : 83). Le quatrième est Sa parole : « **Mais non ! Lorsque l'âme arrive aux clavicules.** » (La Résurrection, 75 : 26). Est-ce que quelqu'un en tire une leçon ? »³

Ibn Juzayy ؒ a dit : « Ici, Allah a exprimé la venue de la mort par un verbe au passé [littéralement : à l'inaccompli (*Al Mâdî*)] : « **L'agonie de la mort est venue (Jā'at)** » pour confirmer son affaire et sa proximité. »⁴

1996- Verset 30 : « Le jour où Nous dirons à la Géhenne : « Est-ce que tu es remplie ? » Elle dira : « Est-ce qu'il y en a encore ? » » Al Alûsî ؒ a dit : « D'après Abû Hurayrah ؓ, le Messager d'Allah ﷺ a dit : « *Le Paradis et l'Enfer se sont disputés. L'Enfer a dit : « J'ai le privilège d'accueillir les arrogants et les tyrans ! » Le Paradis a dit : « Qu'ai-je à accueillir que les gens faibles et les insignifiants ? » Alors, Allah a dit au Paradis : « Tu es Ma miséricorde par laquelle Je fais miséricorde à qui Je souhaite parmi Mes serviteurs. » Ensuite, Il dit à l'Enfer : « Quant à Toi, tu es Mon châtiment par lequel Je châtie par toi qui Je souhaite parmi Mes serviteurs et chacun de vous deux sera rempli ! » Quant à l'Enfer, il ne sera rempli que jusqu'à ce qu'Allah ﷻ pose Son pied, alors l'Enfer dira : « Assez ! Assez ! » À ce moment-là,*

¹ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân.*

² *Adwâ' Al Bayân* (7/426).

³ *At-Tadhkirah Bi Ahwâl Al Mawtâ Wa Umûr Al Ākhirah* (1/149).

⁴ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/365).

il sera rempli et se repliera sur lui-même. Et Allah ne fera aucune injustice à personne parmi Ses créatures. Quant au Paradis, Allah ﷻ créera pour lui de nouvelles créatures. »¹. »²

1997- Verset 32 : « Ceci est ce qui vous a été promis [ainsi que] pour tout grand repentant, observant [les prescriptions divines]. » Al Baghawî ﷺ a dit : « Ibn 'Abbâs ﷺ et 'Aṭā' ont dit : « **« Grand repentant (Awwâb) »** C'est-à-dire : Celui qui revient beaucoup à Allah après l'accomplissement de désobéissances. Il commet des péchés, ensuite il revient. » C'est ce qu'ont dit Ad-Dahhâk et d'autres. Ibn 'Abbâs ﷺ et 'Aṭā' ont dit : « Le terme : « grand repentant » désigne celui qui glorifie Allah, notamment Sa parole : **« Ô montagnes et oiseaux ! Répétez avec lui [la glorification d'Allah]. »** (Sabâ, 34 : 10). » Al Hakam ibn 'Uṭaybah a dit : « C'est celui qui se souvient d'Allah lorsqu'il est seul. » Ach-Cha'bî et Mujâhid ont dit : « C'est celui qui se souvient de ses péchés lorsqu'il est seul, alors il implore le pardon d'Allah pour ceux-ci. » C'est ce qu'a dit Ibn Mas'ûd ﷺ. 'Ubayd ibn 'Umayr a dit : « C'est celui qui ne s'assoit pas dans une assemblée jusqu'à ce qu'il implore le pardon d'Allah. » Toujours d'après lui : « Nous discussions concernant le « grand repentant (Al Awwâb) » et nous disions que c'était : celui qui se préserve (Al Hafîz), celui qui lorsqu'il se lève d'une assemblée, il dit : « Gloire à Allah et par Sa louange. Ô Allah ! Certes, j'implore Ton pardon pour ce que j'ai commis dans mon assemblée-ci. »³. »⁴

1998- Verset 33 : « Quiconque craint le Tout-Miséricordieux de manière Invisible. »

Ibn Kathîr ﷺ a dit : « Al Fudayl ibn 'Iyâd a dit : « C'est la personne qui se souvient de ses péchés quand il est seul et alors il implore le pardon d'Allah pour ceux-ci. » Cette signification inclut l'une des sept personnes qu'Allah ombragera de Son ombre le Jour où il n'y aura d'autre ombre que la Sienne : « *Et une personne qui se souvient d'Allah quand il est seul et alors ses yeux débordent de larmes.* »⁵. C'est-à-dire : Quiconque se rappelle de la grandeur d'Allah et de sa rencontre avec Lui, ainsi que d'autres significations similaires qui traversent le cœur du serviteur. »⁶

Ibn 'Âchûr ﷺ a dit : « Avoir employé le nom : « Le Tout-Miséricordieux » dans Sa parole : **« Quiconque craint le Tout-Miséricordieux »** en dehors du Nom Suprême de Sa Majesté (Ism Al Jalâlah) est pour indiquer que cette personne pieuse craint Allah tout en sachant qu'Il est Tout-Miséricordieux. Ceci vise aussi à s'opposer aux polythéistes qui ont nié Son nom de Tout-Miséricordieux, comme dans Sa parole : **« Et lorsqu'on leur a dit : « Prosternez-vous pour le Tout-**

¹ Al Bukhârî (n°4850) et Muslim (n°2846).

² *Rûḥ Al Ma'ânî.*

³ En arabe : « *SubḥânaLlah Wa BiḤamdih. Allahumma Innî Astaghfiruka Mimmâ Asabtu Fî Majlisî Hâdhâ.* »

⁴ *Ma'âlim At-Tanzîl.*

⁵ Al Bukhârî (n°660) et Muslim (n°1031).

⁶ *Tafsîr Al Qu'rân Al 'Azîm.*

Miséricordieux. ». Ils ont dit : « Et qu'est-ce que le Tout-Miséricordieux ? »
(Le Discernement, 25 : 60). »¹

1999- Verset 36 : « Combien avons-Nous fait périr, avant eux, de générations bien plus fortes qu'eux. Elles avaient parcouru les contrées, cherchant [vainement] où fuir. » Muḥammad ibn 'Abd Al Wahhâb ؒ a dit : « Parmi les choses les plus claires pour ceux qui comprennent, il y a les histoires des premières et des dernières générations, les histoires de ceux qui ont obéi à Allah et comment Il a agi avec eux, et les histoires de ceux qui Lui ont désobéi et ce qu'Il leur a fait. Quiconque donc ne comprend pas cela et n'en tire pas bénéfice, alors il n'aura pas d'issue, comme Il a dit dans ce verset-ci. C'est pourquoi, après ce verset, Il a dit : **« Certes, dans cela, il y a vraiment un rappel pour quiconque a un cœur ou prête l'ouïe et est témoin. »** (Qaf, 50 : 37). »

2000- Verset 37 : « Certes, dans cela, il y a vraiment un rappel pour quiconque a un cœur ou prête l'ouïe et est témoin. »

Ibn Taymiyyah ؒ a dit : « Quiconque reçoit la sagesse et tire bénéfice de la science est dans deux positions : 1- Soit c'est un homme qui a vu la vérité par lui-même, l'a acceptée et l'a suivie : une telle personne possède un cœur. 2- Soit, c'est un homme qui ne raisonne pas par lui-même et n'a pas vu la vérité et donc il a besoin de quelqu'un qui la lui enseigne, lui explique, l'exhorte et l'éduque. Ainsi, il va écouter, prêter l'oreille et être témoin, c'est-à-dire : il aura un cœur présent. »²

Ibn Al Qayyim ؒ a dit : « Le secret d'avoir employé la conjonction de coordination : « Ou (Aw) dans l'expression : **« Ou prête l'ouïe »** » au lieu de [la conjonction de coordination] : « Et (Waw) » réside dans le type de personnes qui tire bénéfice des versets. Il y en a deux sortes : 1- Celui qui a un cœur conscient et intelligent et dont le moindre avertissement lui suffit pour être bien-guidé. Il n'a pas besoin de « ramener » son cœur, qu'il soit présent et qu'il le rassemble d'endroits dispersés. Plutôt, son cœur est conscient, pur et réceptif à la guidée sans s'en détourner. Cette personne-là a uniquement besoin qu'on lui fasse parvenir la guidée pour être bien-guidé du fait de sa préparation complète et parfaite. 2- Celui qui n'a pas cette préparation ni cette acceptation. Toutefois, lorsque la guidée lui parvient, alors il l'écoute, prête l'ouïe, fait que son cœur soit présent, rassemble sa pensée à son propos et sait alors son authenticité et sa justesse grâce à son observation et sa déduction. »³

Cheikh Sa'di ؒ a dit : « Quiconque prête l'ouïe aux versets d'Allah et les écoute avec une écoute qui cherche la bonne direction et dont le cœur est témoin, c'est-à-dire : présent. Pour une telle personne, alors ceci est aussi un rappel, une exhortation, une guérison et une guidée. Quant à celui qui se détourne, celui qui ne prête pas l'ouïe aux versets d'Allah, alors cela ne lui profite en rien parce qu'il n'a

¹ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (26/320).

² *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafsîr.*

³ *Badâ'i At-Tafsîr* (3/16); *Tafsîr Al Qayyim.*

aucune acceptation en lui. La sagesse d'Allah implique qu'une telle personne étant ainsi décrite et caractérisée ne puisse être guidée. »¹

2001- Versets 39 – 40 : «Patiente donc sur ce qu'ils disent et glorifie par la louange ton Seigneur avant le lever du soleil et avant [son] coucher ; et une partie de la nuit, glorifie-Le, ainsi qu'à la suite des prosternations.»

Ibn Al Qayyim ؒ a dit : « Allah a ordonné à Son Messenger ﷺ de demander Son aide pour être patient. Ceci est la glorification par la louange de son Seigneur avant le lever du soleil et avant son coucher mais aussi la nuit et après la prosternation. »²

Cheikh Sa'dî ؒ a dit : « **«Patiente donc sur ce qu'ils disent»** C'est-à-dire : Leur blâme à ton encontre et leur démenti concernant ce que tu leur as apporté. Occupe-toi plutôt de toi et de ta famille en obéissant à ton Seigneur et en Le glorifiant au début du jour et en fin de journée, aux heures de la nuit et après les prières. En effet, le rappel d'Allah console l'âme, la reconforte et allège la patience. »³



51- Les Ouragans (*Adh-Dhâriyât*)

2002- Versets 1 à 7 : «Par les ouragans qui éparpillent ! Par les porteurs de fardeaux ! Par les glisseurs agiles ! Par les distributeurs selon un commandement ! Ce qui vous est promis est certainement véridique. Et, certes, la Rétribution se produira vraiment. Par le ciel aux voies parfaitement tracées !»

Ach-Chawkânî ؒ a dit : « La raison pour laquelle ces affaires ont spécifiquement été mentionnées en guise de jurons est que ce sont des affaires étonnantes et merveilleuses qui vont à l'encontre de ce que l'habitude ordinaire implique. Ainsi donc, quiconque est capable concernant ces affaires-là, alors à plus forte raison Il est capable concernant la Résurrection qu'Il a promise. »⁴

2003- Versets 8 – 9 : «Certes, vous êtes vraiment dans une parole divergente. Est détourné de lui [le Coran] quiconque a été détourné [de la foi].» Ibn Al Qayyim ؒ a dit : « **«La parole divergente (*Al Qawl Al Mukhtalif*)»** désigne : Leurs paroles sur le Coran et sur le Prophète ﷺ. Pour eux, tout ceci n'est que des suppositions parce que lorsqu'ils ont traité la vérité de mensonge, leurs écoles de pensée, leurs opinions, leurs méthodes et leurs paroles ont divergé. Quant à la vérité, c'est une chose unique et un chemin droit. Quiconque donc diverge de la vérité, alors inévitablement les voies et les écoles de pensée différeront, comme Allah ﷻ a dit : **«Plutôt, ils ont déclaré la vérité de mensonge quand elle est**

¹ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân.*

² *Badâ'i At-Tafsîr (3/26) ; Tafsîr Al Qayyim.*

³ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân.*

⁴ *Fath Al Qadîr (5/83).*

venue à eux, ils sont donc dans une affaire confuse.) (Qâf, 50 : 5). C'est-à-dire : Une affaire embrouillée, mélangée, etc. »¹

2004- Verset 15 : « Certes, les pieux seront dans des jardins et des sources. » Ach-Chanqitî رحمه الله a dit : « Nul n'ignore parmi quiconque possède quelque connaissance de la Science des Fondements de la Jurisprudence (*Ilm Uṣūl Al Fiqh*) que ce noble verset contient l'indication bien connue, auprès des savants des fondements (*Al Uṣūliyyūn*), d'une indication d'allusion et d'avertissement. C'est-à-dire : La raison pour obtenir ces jardins et ces sources [du Paradis] est la crainte d'Allah [littéralement : la piété]. Quant à la cause religieuse légale (*As-Sabab Ach-Char'î*), c'est le motif religieux légal (*Al 'Illah Ach-Char'iyah*), selon l'opinion la plus correcte. »²

2005- Verset 17 : « Ils dormaient peu la nuit. » Al Alūsî رحمه الله a dit : « Le but de ce verset est que ces gens s'efforçaient dans l'adoration durant les moments de repos et de tranquillité de l'âme et ils ne se reposaient pas des pénibilités du jour excepté un peu. Al Ḥasan Al Baṣrî a dit : « Ils s'efforçaient dans la veillée nocturne en prière et ils ne dormaient que très peu. » 'AbdaLlah ibn Rawâḥah رحمه الله a dit : « Ils dormaient peu, ensuite ils se levaient. »³

2006- Verset 18 : « Et aux dernières heures de la nuit, ils implorent le pardon [de leur Seigneur]. » Ibn 'Âchûr رحمه الله a dit : « Ce moment a spécifiquement été mentionné étant donné qu'il est celui où la plupart des gens sont terrassés par le sommeil. Ainsi donc, leurs prières et leurs implorations du pardon à ce moment-là sont plus étonnantes que leurs prières [et leurs implorations du pardon] à un autre moment de la nuit. Ici, le pluriel a été employé dans l'expression : « Et aux dernières heures de la nuit (*Al Ashâr*) » Ceci au regard de la répétition de leur veillée nocturne durant chacune de ces dernières heures de la nuit. »⁴

2007- Versets 22 – 23 : « Et, dans le ciel, il y a votre subsistance et ce qui vous a été promis. Par le Seigneur du ciel et de la Terre ! Certes, ceci est la vérité semblable au fait que vous parliez. » Al Baghawî رحمه الله a dit : « Certains sages ont dit : Ceci signifie : Tout comme chaque personne parle sa propre langue et ne peut pas parler la langue des autres, de même chaque personne mange sa propre subsistance qui lui a été attribuée et ne peut pas manger la subsistance qui a été attribuée à quiconque autre que lui. »⁵

2008- Verset 24 : « Est-ce que le récit des hôtes honorés [et honorables] d'Abraham t'est-il parvenu ? » Ibn Al Qayyim رحمه الله a dit : « Allah a commencé cette histoire par une tournure interrogative impersonnelle. Ici, le sens voulu n'est pas de s'interroger en tant que tel. Voilà pourquoi, certaines personnes ont dit : « La marque interrogative : « Est-ce que (*Hal*) » utilisée dans ce contexte signifie

¹ *Badâ'i At-Tafsîr* (3/32) ; *Tafsîr Al Qayyim*.

² *Adwâ' Al Bayân* (7/439).

³ *Rûḥ Al Ma'ânî*.

⁴ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (26/350).

⁵ *Ma'âlim At-Tanzîl*.

en fait : « Assurément (*Qad*) » C'est-à-dire : La confirmation. » Cependant, lorsqu'on mentionne une chose dans un tel contexte d'interrogation, il y a une subtilité fine et une signification merveilleuse [derrière le sens premier]. En effet, lorsque le locuteur souhaite informer son interlocuteur d'une affaire étonnante, la première chose à faire est de se soucier d'attirer son attention, puis de faire en sorte que la personne prête bien attention à ce qui va être dit. D'où l'utilisation de tournures et de marques interrogatives pour que la personne soit toute ouïe et son esprit alerte concernant l'information donnée. Ainsi, parfois on utilisera une tournure à la forme interro-négative comme : « Ne...pas !? (*Al Lá...*) » et parfois, on préférera utiliser la marque interrogative directe : « Est-ce que... ? (*Hal*) » Par exemple, on dira : « Es-tu au courant de ceci et cela, de telle et telle chose ? » soit en guise de rappel ; soit en guise d'interpellation [de la personne] concernant un danger, etc. ; soit en guise d'avertissement à propos de l'importance de ce qu'on va dire [à la personne] ; soit, enfin, en guise de confirmation d'une information. Dans le Coran, à plusieurs reprises, Allah emploie cette formule : « **Est-ce que le récit de Moïse t'est-il parvenu ?** » (Ta-Ha, 20 : 9) ; « **Est-ce que la nouvelle de ceux qui se sont querellés t'est-elle parvenue ?** » (Sad, 38 : 21) ; « **Est-ce que le récit des hôtes honorés [et honorables] d'Abraham t'est-il parvenu ?** » (Les Ouragans, 51 : 24) ; « **Est-ce que le récit de la grande épreuve qui enveloppe t'est-il parvenu ?** » (L'Enveloppante, 88 : 1). Ces formules répétitives induisent l'importance de ces histoires et d'être alerte pour les méditer et connaître ce qu'elles contiennent et impliquent. Il y a aussi un autre point [subtil] à souligner : ces histoires qui parviennent jusqu'aux oreilles du Messager d'Allah ﷺ indiquent un des signes de la Prophétie. En effet, ceci fait partie de l'Inconnaissable (*Al Ghayb*). Le Messager d'Allah ﷺ ne les connaissait pas, ni lui ni son peuple. Par conséquent, ces histoires te sont-elles parvenues par le biais d'autre que Nous, dans Notre information, Notre envoi, ou Notre connaissance ? Ou bien ces histoires te sont-elles parvenues uniquement par Notre entremise ? Réfléchit donc bien sur cette simple parole, en apparence, avec cette tournure interrogative. Ensuite, médite l'importance de sa position [dans la phrase] concernant tout ce qu'elle renferme comme richesses et qui témoigne du summum de l'éloquence dans sa grandeur ! »¹

2009- Verset 25 : « Lorsqu'ils entrèrent auprès de lui, alors ils dirent : « Paix [sur vous] ! » Abraham répondit : « Paix [sur vous] ! Hôtes [littéralement : Gens] inconnus. » » Ibn Al Qayyim رحمه الله a dit : « Cette formule contient une forme de louange à l'égard d'Abraham ﷺ étant donné qu'il a répondu au salut des Anges par une meilleure salutation que celle qu'ils lui ont adressé. Leur salut : « **Paix (*Salâman*)** » est caractérisé par un nom au cas accusatif ou direct (*Ism Mansûb*) qui implique une phrase verbale sous-entendue (*Jumlah Fi'liyyah Taqdîrûh*) : « Nous te saluons chaleureusement. » Tandis que le salut d'Abraham ﷺ : « **Paix (*Salâmun*)** » est caractérisé par un nom au cas nominatif ou sujet (*Ism Marfû'*) qui implique une phrase nominale sous-entendue (*Jumlah Ismiyyah Taqdîrûh*) : « Paix éternelle et

¹ *Risâlah At-Tâbukiyyah.*

à jamais. » Il n'y a aucun doute que la phrase nominale implique la persistance et l'observance alors que la phrase verbale implique, elle, la réitération et l'occasion. Ainsi, la salutation d'Abraham عليه السلام est plus complète et bien meilleure. Ensuite, Il a dit : **«Hôtes [littéralement : Gens (*Qawmun*)] inconnus (*Munkarîn*)!»** Cette formulation est une façon admirable dans la manière de s'adresser à des invités. De plus, par cette formule, Abraham عليه السلام se reproche à lui-même de ne pas les connaître. En fait, l'utilisation de cette expression montre qu'Abraham عليه السلام est digne d'être loué et ceci sous deux angles : 1- Abraham عليه السلام a éliminé le sujet nominal, sous-entendu, il n'a pas dit : « Vous [m'] êtes inconnus. » Ici, le reproche pourrait porter sur eux [du fait de ne pas être connu]. Mais, Abraham عليه السلام ne s'est pas adressé à eux de cette manière [en utilisant un pronom personnel] étant donné [qu'il ne les connaît pas d'où] une certaine distance vis-à-vis d'eux. Plutôt, il a dit : **«Hôtes inconnus!»** Il n'y a aucun doute qu'avoir éliminé le sujet nominal, à ce moment-là, indique une des plus belles façons dans la manière de s'adresser à eux. Le Prophète ﷺ ne s'adressait pas à une personne en l'apostrophant et en la chagrinant. Plutôt, il ﷺ disait : « *Que dites-vous de personnes qui disent ceci ou qui font cela ?* »¹. 2- Dans sa parole : **«Hôtes inconnus!»**, Abraham عليه السلام a éliminé le sujet verbal indiquant qu'il ne les connaît pas. En effet, ils lui sont inconnus. Voilà pourquoi, Allah a précisé à un autre endroit [dans le Coran] : **«Il les trouva étranges.»** (Houd, 11 : 70). Nul doute que le terme : **«Inconnus»** est plus approprié et plus avenant que de dire : « Je ne vous connais pas. »²

2010- Verset 26 : **«Il alla discrètement et rapidement auprès de sa famille et il apporta un veau bien gras.»** Ibn Al Qayyim رحمته الله a dit : « Ici, il y a plusieurs types d'éloges ainsi que des bonnes manières au cours d'une invitation, notamment : être généreux avec son hôte. En effet, dans Sa parole : **«Il alla discrètement et rapidement (*Fa Râgha*) auprès de sa famille.»** [En arabe] Le verbe : « *Râgha* » signifie : Partir en vitesse, s'esquiver, etc. mais de manière discrète. Ainsi donc, dans ce verset, il y a l'empressement d'accueillir généreusement son hôte tout en étant discret. La personne ne doit pas se sentir embarrassée ni être timide ni avoir honte. Elle ne doit pas non plus agir à contre-cœur comme le font certaines personnes qui se présentent à leur hôte en surgissant dès qu'elles le voient. Elles prennent alors leur porte-monnaie et regardent ce qu'elles vont dépenser. Puis, elles vont le servir selon son allure. Cette manière de faire induit un sentiment de gêne et de retenue à l'égard de son hôte. Par conséquent, cette expression : **«Il alla discrètement et rapidement»** annule ces deux comportements. Sa parole : **«Auprès de sa famille»**. Là encore, il y a un éloge d'avoir eu l'honneur d'accueillir ces hôtes et dont les préparatifs sont revenus aux personnes de sa famille. Il n'a pas eu besoin d'emprunter quelque chose chez ses voisins ni d'aller chez quelqu'un d'autre. Ses hôtes ont fait halte chez lui et chez personne d'autre. Sa parole : **«Et**

¹ Dans la Tradition Prophétique Authentique, plusieurs hadiths commencent avec cette formule : Bukhârî (n°750 – n°5063 – n°6101 – n°7301) et Muslim (n°1401 – n°2356).

² *Risâlah At-Tâbukiyyah*.

il apporta un veau bien gras» contient trois types d'éloges : 1- Abraham ؑ s'est personnellement occupé de ses hôtes. Il ne leur a pas envoyé quelqu'un pour les servir. Plutôt, c'est Abraham ؑ lui-même qui a fait le service. 2- Abraham ؑ a apporté une bête entière et non une partie ou quelques morceaux de viande. Ceci afin que ses hôtes puissent choisir les meilleurs morceaux [de viande] et prendre ceux qu'ils désirent. 3- Abraham ؑ a sacrifié un veau bien gras et non maigret. Cela démontre qu'il a donné le meilleur de ce qu'il possédait : un veau bien gras. Ceci afin que ses hôtes s'étonnent de sa générosité. Et, en raison de cette générosité, Allah lui a facilité le sacrifice de cette bête, sa cuisson et de pouvoir ensuite la leur offrir. »¹

2011- Verset 27 : «Il'approcha d'eux et dit : « Ne mangez-vous pas !? »» Ibn Al Qayyim ؒ a dit : « Ceci contient encore un nouvel éloge et une fois de plus des bonnes manières : la présentation du repas et sa disposition devant les hôtes à la différence de certains qui le posent ici et là. Ensuite, ils assoient leur hôte à une place. Puis, ils présentent le plat à leur invité. Cela est donc un éloge d'Abraham ؑ et une bonne manière de sa part dans la façon de présenter la nourriture à ses invités. En effet, il a dit : **« Ne mangez-vous pas (Alá Tá'kulún) !? »** Cette tournure interrogative est une manière de présenter avec courtoisie de pouvoir manger et d'autoriser ses hôtes à commencer, à la différence de quelqu'un qui emploierait une tournure impérative et dirait : « Servez-vous ! » Ou bien : « Mangez ! » Ou encore : « Allez-y ! » Ou ce qui y ressemble. »²

2012- Verset 28 : «[À ce moment] Il ressentit vis-à-vis d'eux de la peur (Khífatán).»

Ibn Al Qayyim ؒ a dit : « Lorsqu'Abraham ؑ vit que les Anges ne mangeaient pas du repas qu'il leur avait préparé, il ressentit de la peur vis-à-vis d'eux et craignit qu'ils agissent mal. En effet, quand un invité fait honneur au plat qu'on lui a préparé, alors celui qui l'a invité se tranquillise à son contact et se familiarise avec lui. Toutefois, au moment où les invités surent qu'Abraham ؑ ressentit de la peur, ils lui ont dit : **« N'aie pas peur ! » Et ils lui annoncèrent la bonne nouvelle [de la naissance] d'un garçon plein de savoir.** » Cet enfant est Isaac ؑ et non Ismaël ؑ. Sa femme s'est alors étonnée de cela et a dit : « Une vieille femme stérile comme moi ne peut enfanter ! Comment pourrais-je donc avoir un enfant ? » Quant à Ismaël, sa mère était Hajar, la servante de Sarah, femme d'Abraham. Ismaël ؑ est le premier enfant d'Abraham ؑ et c'est lui l'aîné. Allah a expliqué ceci dans Sa parole : **« Et nous lui annonçâmes la bonne nouvelle de la naissance d'Isaac et à sa suite celle de Jacob. »** (Houd, 11 : 71). »³

2013- Verset 29 : «Sa femme survint en poussant des cris et se frappant le visage. Elle s'exclama : « Une vieille femme stérile [comme moi] ! »» Ibn Al Qayyim ؒ a dit : « Ceci montre le bon comportement de la femme lorsqu'elle

¹ *Risálah At-Tábukiyyah.*

² *Risálah At-Tábukiyyah.*

³ *Risálah At-Tábukiyyah.*

s'adresse à des hommes [en présence de son mari]. Elle parle brièvement et clairement. Elle ne dit que ce qui est nécessaire. En effet, Sarah a élidé le sujet nominal et n'a pas dit : « Je suis vieille et stérile. » Elle s'est contentée d'évoquer la cause qui ne lui permet pas d'enfanter. Elle a [simplement] dit : **« Une vieille femme (*'Ajūzun*) stérile (*'Aqīm*) ! »** Elle n'a rien dit de plus. Toutefois, dans la sourate : Houd (n°11), elle a mentionné la raison qui ne leur permet pas – à elle et son mari – d'avoir d'enfant.¹ En outre, elle s'étonna de cette nouvelle.² »³

2014- Versets 35 – 36 : « Nous avons donc fait sortir quiconque il y avait parmi les croyants. [Mais] Nous n'y trouvâmes qu'une [seule] maison de personnes soumises [littéralement : parmi les musulmans]. » Ibn 'Achûr ؓ a dit : « Allah n'a pas dit : « Nous avons donc fait sortir Lot et sa famille de sa maison. » Ceci dans le but de souligner l'importance de la foi et de l'Islam. C'est-à-dire : Allah les a sauvés du châtement en raison de leur foi en ce que leur Messager avait apporté et non pas en raison qu'ils étaient de la famille de Lot. »⁴

2015- Verset 36 : « [Mais] Nous n'y trouvâmes qu'une [seule] maison de personnes soumises [littéralement : parmi les musulmans]. » Ibn Al Qayyim ؓ a dit : « Étant donné que les personnes présentes dans cette maison faisaient partie de ceux qui allaient sortir, alors l'adjectif « soumises » a été attribué à celles-ci, comme Allah ؓ a dit : **« Une [seule] maison (*Ghayra Baytin*) de personnes soumises [littéralement : parmi les musulmans (*Min Al Muslimin*)] »**. La femme de Lot faisait partie des gens de cette maison. C'est-à-dire : Elle était soumise en apparence. Elle vivait dans la maison avec les autres personnes présentes. Toutefois [et même si elle est sortie avec eux], elle n'a pas fait partie de ceux qui furent délivrés [du châtement]. En effet, Allah nous a informés de la trahison de la femme de Lot. Cette trahison s'est traduite [en acte] en ayant averti son peuple que son mari recevait des invités et en leur ayant indiqué [le chemin de] sa maison. En fait, son cœur était avec eux. Ce n'était pas une trahison simple et vile. En apparence, elle faisait partie [de corps] de cette maison de personnes soumises mais elle ne faisait pas partie [de cœur] des croyants qui allaient être secourus. »⁵

2016- Verset 37 : « Et Nous y avons laissé un signe pour ceux qui ont peur du châtement douloureux. » Ibn Al Qayyim ؓ a dit : « Dans ce verset, il y a une preuve que les signes et les prodiges d'Allah qu'Il a accomplis en ce bas monde et dont Il a laissés leurs traces indiquent Son existence et la véracité de Ses Messagers. Toutefois, seul celui qui croit en l'au-delà et craint le châtement d'Allah tire bénéfice

¹ Allah ؓ dit : **« Elle [Sarah] a dit : « Malheur à moi ! Vais-je enfanter alors que je suis vieille et que mon mari, que voici, est un vieillard ! ? C'est là vraiment une chose étrange. » »** (Houd, 11 : 72).

² Allah ؓ dit : **« Ils [Les Anges] dirent : « T'étonnes-tu de l'ordre d'Allah ? Que la miséricorde d'Allah et Ses bénédictions soient sur vous, gens de cette maison. Il est vraiment Digne de louange, Glorifié. » »** (Houd, 11 : 73).

³ *Risālah At-Tābukiyyah.*

⁴ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr.*

⁵ *Risālah At-Tābukiyyah.*

de ces signes et ces prodiges. En effet, quiconque ne croit pas en l'au-delà ne peut que dire : « Ces gens-là ont été touchés par le temps qui passe tout comme d'autres qu'eux ont aussi été touchés. Et le temps ne cessera d'apporter son lot de malheurs et de bonheurs. » Quant à quiconque a cru en l'au-delà et en a éprouvé de la peur, alors il est celui qui tire bénéfice des versets et des exhortations. »¹

2017- Verset 45 : « Ils ne purent donc se tenir debout ni ils furent secourus. » Al Baghawî ؒ a dit : « Ils ne purent se tenir debout après la tombée du châtement sur eux ni ils furent capables de se relever. Qatâdah a dit : « Ils ne purent se relever de cette chute. » **« Ni ils furent secourus »** : Ils n'ont pas pu Nous empêcher. Qatâdah a dit : « Ils n'eurent aucune force par laquelle ils purent se protéger d'Allah. »²

2018- Verset 50 : « Fuyez donc vers Allah ! Certes, je suis pour vous – de Sa part – un avertisseur explicite. » Al Biqâ'î ؒ a dit : « La fuite (*Al Firâr*) de la masse populaire est : 1- De l'ignorance vers la science avec détermination et effort. 2- De la paresse vers l'ardeur avec précaution et résolution. 3- De l'étroitesse vers la largesse avec confiance et espoir. »³

2019- Verset 55 : « Et rappelle ! Certes, le rappel est bénéfique aux croyants. » Ibn 'Âchûr ؒ a dit : « En ce qui concerne la raison de l'affaire, Allah s'est uniquement contenté de mentionner une seule raison qui est : seuls les croyants tirent bénéfice du rappel. En effet, le bénéfice de celui-ci est certain étant donné que les croyants ont montré de l'intérêt pour la situation là où les impies n'en ont montré aucun. C'est pourquoi, Allah ﷻ a dit : **« Rappelle donc là où le Rappel est bénéfique. Quiconque craint [Allah] se rappellera et s'en écartera le grand malheureux. »** (Le Très-Haut, 87 : 9 à 11). »⁴

2020- Verset 56 : « Et Je n'ai créé les djinns et les hommes que pour qu'ils M'adorent. » Ibn 'Âchûr ؒ a dit : « Le devancement de la mention des djinns sur les hommes est pour attirer l'attention sur cette étrange information auprès des polythéistes [de La Mecque] parce qu'ils adoraient les djinns et pour qu'ils sachent que les djinns sont aussi des serviteurs d'Allah. »⁵



52- [Le Mont] *At-Tûr*

2021- Versets 1 à 8 : « Par [le mont] *At-Tûr* ! Et par un Livre consigné sur un parchemin déployé ! Et par la Maison peuplée ! Et par la Voûte élevée ! Et par la mer portée à ébullition ! Certes, le châtement de ton Seigneur se pro-

¹ *Badâ'i At-Tafsîr* (3/49) ; *Tafsîr Al Qayyim*.

² *Ma'âlim At-Tanzîl* (4/233).

³ *Nazm Ad-Durar* (18/447).

⁴ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (27/24).

⁵ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (27/28).

duira inéluctablement. Nul ne pourra le repousser.» Ibn Kathîr ؒ a dit : « Au cours d'une nuit, comme à son habitude, 'Umar ؓ sortit dans les ruelles de Médine pour sa tournée d'inspection. Il passa près d'une maison d'un homme, parmi les musulmans, qui se tenait debout et priait. Alors, il s'arrêta pour écouter sa récitation. Cet homme lisait la sourate : [Le mont] *At-Tûr*. Lorsqu'il parvint au verset mentionnant le châtiment inéluctable d'Allah que personne ne pourra repousser, 'Umar a alors dit : « Par le Seigneur de la *Ka'bah* ! C'est un juron vrai ! » Il descendit alors de son âne, s'appuya contre le mur et resta ainsi un long moment. Ensuite, il rentra chez lui et il tomba malade pendant un mois complet. Les gens venaient le visiter et ils ne savaient pas quelle était sa maladie ni sa cause. »¹

2022- Verset 4 : «Et par la Maison peuplée !»

At-Tabarî ؒ a dit : « D'après Anas ibn Mâlik, d'après Mâlik ibn Sa'sa'ah, un homme de son peuple a dit : « Le Prophète ﷺ a dit : « *Ensuite, on m'a élevé à la Maison Peuplée (Al Bayt Al Ma'mûr) alors j'ai demandé : « Ô Gabriel ! Qu'est-ce que c'est ?* » Il a répondu : « C'est la Maison Peuplée. Chaque jour, soixante-dix mille Anges y entrent et lorsqu'ils en sortent, ils n'y reviennent jamais. »². »³

Ibn Kathîr ؒ a dit : « Cette Maison est la *Ka'bah* des habitants du ciel. C'est pourquoi, notre Prophète Muḥammad ﷺ a vu le Prophète d'Allah Abraham ؑ qui était adossé à cette Maison peuplée lors de son ascension parce qu'il avait construit la *Ka'bah* terrestre. En effet, la rétribution est en fonction de l'œuvre même. »⁴

2023- Versets 11 – 12 : «Malheur donc ce jour-là à ceux qui traitent de mensonge, ceux qui sont dans le pataugement et qui jouent.» Ibn Al Qayyim ؒ a dit : « Allah a mentionné leurs œuvres et leurs sciences sur lesquelles ils étaient. C'était du pataugement (*Al Khawḍ*) – c'est-à-dire : des paroles fausses et vaines – et du jeu – c'est-à-dire : un effort perdu et vain – : ni science bénéfique ni œuvre vertueuse. Plutôt, leurs sciences sont des discussions creuses et fausses et leurs œuvres ne sont qu'amusement et jeu. »⁵

2024- Versets 16 – 17 : «Brûlez-y dedans ! Patientez donc ou ne patientez pas, ce sera égal pour vous. En fait, vous n'êtes rétribués que selon ce que vous œuvriez. Certes, les pieux seront dans des jardins et des délices.» Cheikh Sa'dî ؒ a dit : « Quand Allah a mentionné la punition de ceux qui ont renié Ses signes, Il a mentionné la félicité des pieux pour rassembler entre l'incitation et l'intimidation de sorte que les cœurs soient entre la peur et l'espoir. »⁶

2025- Versets 17 – 18 : «Certes, les pieux seront dans des jardins et des délices, se réjouissant de ce que leur Seigneur leur aura accordé et leur

¹ *Tafsîr Al Qur'ân Al 'Azîm* (4/282).

² Partie d'un long hadith rapporté par Al Bukhârî (n°3207 – n°7517), Muslim (n°162 – n°164) et Nassâ'î (n°447).

³ *Jâmi' Al Bayân* (22/455).

⁴ *Tafsîr Al Qur'ân Al 'Azîm* (4/288).

⁵ *Badâ'i At-Tafsîr* (3/55) ; *Tafsîr Al Qayyim*.

⁶ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

Seigneur les aura protégés du châtement de la Fournaise.) Ibn ‘Âchûr ؓ a dit : « Dans ce verset, Allah a mentionné que les pieux seront protégés du châtement de la Fournaise. Ceci est une justice parce qu’ils n’ont rien commis qui mérite une punition. De même, ils seront gratifiés de délices. Cela sera une faveur et un honneur d’Allah pour eux. »¹

2026- Verset 21 : « Et ceux qui auront cru et leur descendance les aura suivis par une foi, Nous ferons que leur descendance les rejoignent. Et Nous ne diminuerons en rien le mérite de leurs œuvres. Chaque individu sera tenu responsable pour ce qu’il aura acquis. » Ibn Juzayy ؓ a dit : « **« Et ceux qui auront cru et que leur descendance les aura suivis »** La signification de ce verset est ce qui a été rapporté dans un noble hadith, d’après ‘AbdaLlah ibn ‘Abbâs ؓ, dans lequel le Messager d’Allah ﷺ a dit : « *Certes, Allah élève la descendance du croyant à son degré, même si elle est inférieure à lui en œuvres pour que ses yeux se réjouissent par eux.* Ensuite, il ؓ récita : **« Et ceux qui auront cru et leur descendance les aura suivis par une foi »**. Puis, il ؓ a dit : *Et Nous n’avons pas diminué les pères de ce que Nous avons donné aux fils.* »² Ceci est donc un honneur pour les enfants grâce aux pères. Si quelqu’un demande : « Pourquoi Allah a-t-Il dit : **« Par une foi »** en employant une forme indéfinie ? » La réponse est : La signification est : Une partie de la foi étant donné qu’ils n’étaient pas dignes du même degré que leurs pères. Toutefois, ils les ont rattrapés en guise d’honneur envers leurs pères. Ainsi donc, le sens voulu est : La réduction de la foi des descendants mais l’élévation de leur degré. Que dire alors si ceci était une foi immense !? **« Et Nous ne diminuerons en rien le mérite de leurs œuvres. »** C’est-à-dire : Nous ne leur avons pas diminué la rétribution de leurs œuvres. Plutôt, Nous leur avons pleinement accordé leurs récompenses. »³

2027- Versets 26 – 27 : « Ils diront : « Certes, auparavant, nous étions au sein de notre famille effrayés [par le châtement d’Allah] ; Allah nous a alors favorisés et Il nous a protégés du châtement de Samûm. » » Ach-Chanqitî ؓ a dit : « Ce noble verset contient la mention de l’appréhension (*Al Ichfâq*) – c’est-à-dire : la peur intense du châtement d’Allah en ce bas monde – qui est une cause pour être en sécurité [et sauvé] du châtement dans l’au-delà. On comprend ceci à partir de la parole de ces gens-là. Dans cela, il y a une preuve que quiconque n’a pas peur du châtement d’Allah en ce bas monde, alors il ne sera ni en sécurité ni sauvé du châtement dans l’au-delà. »⁴

2028- Verset 28 : « Certes, auparavant, nous L’invoquions. Certes, Il est le Charitable, le Très-Miséricordieux. » Ibn Al Qayyim ؓ a dit : « Certes, tout ce qui est dans les cieux et sur la Terre demande et sollicite Allah. Toutefois, le

¹ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (27/46).

² Hadith authentique. Voir : *Silsilah Al Ahâdith As-Sahîhah* (n°2490), Al Albânî.

³ *At-Tas’îl Li ‘Ulûm At-Tanzîl* (2/376).

⁴ *Adwâ’ Al Bayân* (7/457).

succès et le salut viennent par une adoration sincère et non pas simplement par une demande et une sollicitation. »¹

2029- Verset 32 : **«Est-ce leur esprit qui leur ordonne ceci ? Ou sont-ils des gens outranciers ?»** Ach-Chawkânî ؒ a dit : « C'est-à-dire : Plutôt, c'est leur raison qui leur ordonne de tenir ce discours contradictoire. »²

2030- Verset 47 : **«Et, certes, ceux qui ont été injustes auront un châtiement préalable [littéralement : en dehors de cela]. Mais la plupart d'entre eux ne savent pas.»** Al Qurṭubî ؒ a dit : « Il a été dit : Avant leur mort. Ibn Zayd a dit : « Parmi les malheurs ici-bas, il y a les douleurs, les maladies, les calamités, la perte des biens et la disparition des enfants. »³



53- L'Étoile (*An-Najm*)

2031- Versets 1 – 2 : **«Par l'étoile lorsqu'elle décline ! Votre compagnon ne s'est pas égaré et n'a pas été induit en erreur.»** Ibn Juzayy ؒ a dit : « Ceci est la réponse au juron et cela s'adresse aux Quraychites. **«Votre compagnon (Sāhibukum)»** C'est-à-dire : Le Prophète ﷺ. Allah a infirmé de lui l'égarement (*Ad-Dalāl*) et l'induction en erreur (*Al Ghay*). La différence entre les deux est : l'égarement est sans intention tandis que l'induction en erreur est avec intention et acquisition. »⁴

2032- Versets 2 à 4 : **«Votre compagnon ne s'est pas égaré et n'a pas été induit en erreur. Et il ne prononce rien sous l'effet de la passion ! Certes, ce n'est qu'une Révélation qui lui a été révélée.»** Ibn Taymiyyah ؒ a dit : « Allah a infirmé de Son Prophète ﷺ l'égarement (*Ad-Dalāl*) et l'induction en erreur (*Al Ghay*) et Il l'a décrit comme ne prononçant rien sous l'effet de la passion. En fait, ceci est uniquement une Révélation qui lui est révélée. Il a aussi infirmé de lui la passion (*Al Hawā*) et a confirmé la science complète, qui est la Révélation (*Al Wahy*). Ceci est la perfection de la science et cela est la perfection de l'intention. À l'inverse, Allah a décrit ses ennemis par le contraire de ces deux attributs.⁵ Ainsi, la perfection absolue de l'homme est dans le parachèvement de la servitude pour Allah en science et en intention. »⁶

2033- Verset 17 : **«Le regard n'a ni dévié ni outrepassé [la mesure].»** Ibn Al Qayyim ؒ a dit : « Allah a infirmé de son Prophète ﷺ ce qui arrive à celui qui regarde sans éducation alors qu'il se tient en présence des rois et des dignitaires

¹ *Badā'i At-Tafsīr* (3/62); *Tafsīr Al Qayyim*.

² *Fath Al Qadīr* (5/99).

³ *Al Jāmi' Li Ahkām Al Qur'ān* (19/541).

⁴ *At-Tas'īl Li 'Ulūm At-Tanzīl* (2/380).

⁵ C'est-à-dire : Ils ont été décrits par l'ignorance et l'ostentation.

⁶ *Al Jāmi' Li Kalām Al Imām Ibn Taymiyyah Fī Tafsīr* (6/128).

comme par exemple : se tourner à droite et à gauche, regarder au-delà de ce qui est devant lui, etc. Ici donc, dans cette position-là et en cette présence [divine], Allah nous a informés de la perfection des bonnes manières du Prophète Muhammad ﷺ. Il ne s'est pas retourné sur le côté ni il n'a porté son regard vers autre chose que ce qu'il voyait comme signes et prodiges qu'il y avait là. Plutôt, il s'est tenu dans la position du serviteur dont les bonnes manières ont exigé de lui qu'il baisse le regard et se concentre uniquement sur ce qu'il voyait, sans se tourner vers autre chose ni chercher à voir ce qu'il ne voyait pas ; sans oublier ce que cela impliquait en termes de fermeté d'esprit, d'apaisement du cœur et de tranquillité. Ceci est le summum de la perfection. »¹

2034- Verset 23 : « Ils ne font que suivre la conjecture et ce vers quoi penchent les passions des âmes. » Al Alûsî ؒ a dit : « C'est-à-dire : Ce que désirent leurs âmes qui sont grandement incitatrices au mal. L'âme, en tant que telle, désire toujours moins que le meilleur parce qu'elle est naturellement créée sur l'amour des délices et c'est la raison qui la conduit vers son issue finale. »²

2035- Versets 29 – 30 : « Écarte-toi donc de quiconque tourne le dos à Notre rappel et ne veut que la vie d'ici-bas. Voilà leur somme de savoir. »

Al Qurṭubî ؒ a dit : « C'est-à-dire : Ils ne voient que leur affaire mondaine et ils ignorent leur affaire religieuse. Al Farrâ' a dit : « Allah les a rabaissés et méprisés. » C'est-à-dire : Ceci est la somme de leur raison et la fin de leur science : ils ont préféré devancer ce bas monde à l'au-delà. »³

Cheikh Sa'dî ؒ a dit : « C'est-à-dire : Ceci est la fin ultime de leur science et leur objectif final. Quant aux croyants en l'au-delà, ceux qui le déclarent véridique et y croient, les doués d'intelligence et les dotés de raison, alors leur aspiration et leur volonté pour la Demeure de l'au-delà et leurs sciences sont les meilleures des sciences et les plus sublimes qui soient. C'est la science qui est extraite et prise du Livre d'Allah et de la Tradition de Son Messenger ﷺ. »⁴

2036- Verset 32 : « Et lorsque vous étiez des fœtus dans les ventres de vos mères. » Al Baghawî ؒ a dit : « Makhûl a dit : « Nous étions des fœtus dans les ventres de nos mères, alors quiconque parmi nous devait tomber est tombé [et sa mère a fait une fausse couche]. Quant à nous, nous avons été parmi ceux qui sont restés. Ensuite, nous sommes devenus des nourrissons, puis quiconque parmi nous devait périr, alors il a péri. Quant à nous, nous avons été parmi ceux qui sont restés. Ensuite, nous sommes devenus des jeunes, puis quiconque parmi nous devait périr, alors il a péri. Quant à nous, nous avons été parmi ceux qui sont restés. Ensuite, nous sommes devenus de vieux hommes – et pour ma part, je ne me soucie pas de ça – alors après ceci qu'attendons-nous !? »⁵

¹ *Badâ'i At-Tafsîr* (3/76) ; *Tafsîr Al Qayyim*.

² *Rûḥ Al Ma'ânî* (14/58).

³ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (20/41).

⁴ *Taysîr Al Karîm Ar-Raḥmân*.

⁵ *Ma'âlim At-Tanzîl* (4/261).

2037- Verset 32 : «Ne faites pas votre éloge de vous-mêmes ! Il est plus Connaisseur de quiconque Le craint.» Al Baghawî ؒ a dit : « Al Kalbî et Muqâtil ont dit : « Des gens accomplissaient des belles œuvres, ensuite ils disaient : Notre prière, notre jeûne, notre pèlerinage et notre lutte. Alors, Allah a descendu : **«Il est plus Connaisseur de quiconque Le craint»** C'est-à-dire : Il est plus Connaisseur de quiconque est bon, Lui obéit et est sincère dans son œuvre pour Allah. »¹

2038- Verset 39 : «Et, certes, l'homme n'obtient que [le fruit de] son effort» Ibn Al Qayyim ؒ a dit : « Les enfants suivront leurs pères dans l'au-delà tout comme ils les ont suivis en ce bas monde. Ce suivi est dû à l'honneur des pères et leur rétribution qu'ils ont obtenus grâce à leur effort. Quant aux enfants qui les ont rattrapés en degré sans aucun effort de leur part, alors ceci ne leur appartient pas, mais [ça appartient] plutôt aux pères. Qu'Allah réjouisse leurs yeux en faisant en sorte que leur descendance les rattrape et les rejoigne au Paradis. [Amin]. »²

2039- Verset 52 : «Et le peuple de Noé auparavant. Certes, ils étaient plus injustes et plus outranciers.» At-Tabarî ؒ a dit : « Une des plus grandes preuves de leur injustice et leur outrage est contenue dans la parole d'Allah ﷻ : **«Il demeura donc parmi eux mille ans moins cinquante années.»** (L'Araignée, 29 : 14). En effet, un peuple qui n'a pas été touché par l'appel d'un Prophète noble et sincère durant toute cette longue période, alors sans aucun doute c'est le peuple le plus injuste et le plus tyrannique qui soit. »³

2040- Verset 61 : «Alors que vous êtes distraits (Sâmidûn).» Ibn Al Qayyim ؒ a dit : « Le terme : « *Samûd* » désigne la musique. [...] Ceci ne contredit pas ce qui a été dit dans ce verset selon lequel le terme : « *As-Samûd* » désigne la distraction, l'insouciance et l'oubli vis-à-vis de quelque chose. [...] En effet, la musique rassemble tout cela et l'exige. »⁴



54- La Lune (*Al Qamar*)

2041- Verset 1 : «L'Heure s'est approchée et la lune s'est fendue.»

Hudhayfah ibn Al Yamân ؒ a prononcé un sermon à Al Madâ'in dans lequel il a loué Allah et a dressé Son éloge. Ensuite, il a dit : **«L'Heure s'est approchée et la lune s'est fendue»**. N'est-ce pas que l'Heure s'est approchée !? N'est-ce pas que la lune s'est fendue à l'époque du Messenger d'Allah !? N'est-ce pas que ce bas monde a annoncé sa séparation !? N'est-ce pas qu'aujourd'hui c'est la ligne de départ et demain ce sera la ligne d'arrivée !? »

¹ *Ma'âlim At-Tanzîl* (4/262).

² *Badâ'i At-Tafsîr* (3/82); *Tafsîr Al Qayyim*.

³ *Jâmi' Al Bayân* (22/573).

⁴ *Badâ'i At-Tafsîr* (3/85); *Tafsîr Al Qayyim*.

At-Tabarî ؓ a dit : « **«L'Heure s'est approchée»** C'est-à-dire : L'Heure à laquelle se produira la Résurrection est devenue proche. Sa parole : **«S'est approchée (Iqtarabati)»** : Ceci est un participe actif (*Iqtaraba*) qui dérive du terme : « La proximité (*Al Qurb*) : De la part d'Allah, cela désigne un avertissement à Ses serviteurs de l'approche de la Résurrection et la proximité de l'anéantissement de ce bas monde. C'est donc un ordre qu'Il adresse aux hommes pour qu'ils se préparent aux affaires de la Résurrection avant qu'elle ne les surprenne alors qu'ils sont inattentifs, insouciant, oublieux et négligents à son égard. »¹

2042- Verset 3 : «Ils ont démenti et ont suivi leurs passions; et chaque affaire (ordre) arrivera à son terme [et son but].» Al Biqâ'i ؓ a dit : « Al Quchayrî a dit : « Un des effets néfastes du résultat du suivi de la passion est le démenti (*At-Takdhîb*). La raison est qu'Allah trouble le cœur de la personne jusqu'à ce qu'elle ne soit pas clairvoyante concernant la droiture et le suivi de Sa satisfaction qui est lié à la véracité. En effet, à travers les bénédictions du suivi de la vérité, Allah ouvre [au serviteur] l'œil de la clairvoyance qui lui vient par cette véracité. »²

2043- Verset 7 : «Leurs regards baissés, ils sortiront des tombes comme [s'ils étaient] des sauterelles éparpillées» Al Qurtubî ؓ a dit : « L'abaissement du regard [littéralement : le recueillement (*Al Khuchû'*)] désigne la soumission docile et l'humilité profonde [devant Allah]. Ici, Allah a annexé l'abaissement au regard parce que l'effet de la puissance [du Créateur] et de l'humiliation [des Créatures] se manifestera clairement dans le regard de la personne, comme Allah ؓ a dit : **«Leurs regards seront baissés.»** (Ceux qui Arrachent les Âmes, 79 : 9). Il a aussi dit : **«Baissés dans l'avilissement, ils regarderont d'un œil furtif»** (La Consultation, 42 : 45). »³

2044- Verset 8 : «Les impies diront : «Ceci est un Jour difficile.»» Cheikh Sa'dî ؓ a dit : « Le sens implicite de ce verset est : Si ce Jour est (sera) difficile pour les impies, alors il est (sera) facile pour les croyants. »⁴

2045- Versets 17 – 22 – 32 – 40 - : «Et, assurément, Nous avons rendu le Coran facile pour l'exhortation [littéralement : pour le Rappel]. Est-ce qu'il y a donc quiconque pour se rappeler ?»

Ibn Al Qayyim ؓ a dit : « Par la louange d'Allah ! Son Livre est la chose la plus facile à acquérir, à comprendre et à mémoriser pour les âmes. En effet, Allah l'a rendu facile à se rappeler et se souvenir. Quant à ce qui est le plus difficile et le plus pénible, ce sont les divagations de l'esprit, les absurdités / les arguties (*Al Aghâlîl*)⁵,

¹ *Jâmi' Al Bayân* (22/575).

² *Nazm Ad-Durar* (19/97).

³ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (20/78).

⁴ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

⁵ *Al Awzâ'i* ؓ a dit : « Lorsqu'Allah veut priver Son serviteur de la bénédiction de la science, il met sur sa langue des absurdités / des arguties (*Al Aghâlîl*). » *Jâmi' Bayân Al 'Ilm Wa Fadlih* (n°1087), Ibn 'Abd Al Barr. Cheikh 'Abd Ar-Razzâq Al Badr (qu'Allah le préserve) a dit : « Le sens voulu du terme : « Absurdités / Arguties (*Al Aghâlîl*) » désigne les sujets marginaux et difficiles dans une

les sujets annexes et les fondements pour lesquels Allah n'a fait descendre aucune preuve. »¹

Ibn Juzay^{رحمہ اللہ} a dit : « C'est-à-dire : Nous avons rendu le Coran facile pour la mémorisation, et ceci est connu par la simple observation. En effet, les jeunes enfants, et d'autres personnes, le mémorisent d'une parfaite mémorisation à la différence de n'importe quel autre livre. Il a été rapporté que parmi les Livres [révéls] d'Allah aucun n'a été mémorisé par cœur, excepté le Coran. Il a été dit : La signification de ce verset est : Nous l'avons facilité pour la compréhension et l'exhortation du fait qu'il contient des preuves évidentes et des sagesse exemplaires. »²

Al Biqâ'î^{رحمہ اللہ} a dit : « Al Quchayrî a dit : « Sa lecture est facile sur les langues de certaines personnes ; pour d'autres personnes, c'est sa science qui est facile dans leur cœur ; pour d'autres encore, c'est sa compréhension qui est facile dans leur esprit ; pour d'autres enfin, c'est sa mémorisation par cœur qui est facile dans leur poitrine. Ces personnes-là sont toutes des Gens du Coran (*Ahl Al Qur'ân*) et elles sont toutes les Gens d'Allah et Ses privilégiés (*Ahl Al Allah Wa Khâssatuh*).³ »⁴

Ibn 'Uthaymîn^{رحمہ اللہ} a dit : « **﴿Pour le Rappel﴾** De nombreuses paroles ont été dites concernant sa signification mais la plus proche de ce qui est juste est : En guise de rappel et d'exhortation. C'est-à-dire : Quiconque le lit pour se rappeler et être exhorté, alors ceci lui sera rendu facile et il en tirera une exhortation ainsi qu'un bénéfice. Cette affirmation est appuyée par Sa parole : **﴿Est-ce qu'il y a donc quiconque pour se rappeler ?﴾** C'est-à-dire : Est-ce qu'il y a quelqu'un qui se rappelle ? Même si Allah nous a rendu le Coran facile en tant que rappel, ne nous sied-il pas plus – au-delà de cette facilité accordée – que nous en tirions une exhortation et que nous nous en souvenions ? Plutôt oui ! »⁵

2046- Versets 18 – 21 – 30 : ﴿Comment donc fut Mon châtime et Mes avertissements.﴾

Ibn Juzay^{رحمہ اللہ} a dit : « Allah a répété ce verset éloquent et Sa parole : **﴿Goûtez donc Mon châtime et Mes avertissements﴾** pour alerter l'auditeur à chaque

optique d'obstination, de surcharge et de mauvaise intention à travers les questions posées. Ceci provoque des doutes, multiplie les polémiques et accentue les disputes. Quiconque a réduit son aspiration à la poursuite de sujets étant des cas exceptionnels et n'a pas aspiré à la compréhension liée à Allah et à Son Messenger comme il se doit, ni n'a appris les limites de ce qui a été légiféré qui fait fructifier les œuvres, alors il a perdu son temps et a été privé de la bénédiction de la science. » (Fin de citation).

¹ *Badâ'i At-Tafsîr* (3/87) ; *Tafsîr Al Qayyim*.

² *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/389).

³ Le Messenger d'Allah ﷺ a dit : « Certes, Allah possède des gens [spécifiques] parmi les hommes. » On demanda : « Ô Messenger d'Allah ! Qui sont-ils ? » Il répondit : « Ce sont les Gens du Coran, les Gens d'Allah et Ses privilégiés. » Rapporté par Nassâ'i dans : *Sunan Al Kubrâ* (n°8030), Ibn Mâjah (n°215) et Ahmad dans : *Al Musnad* (n°11870). Al Albânî a authentifié ce hadith.

⁴ *Nazm Ad-Durar* (19/108).

⁵ *Tafsîr Al Qur'ân Al Karîm*.

histoire afin qu'il la considère comme il se doit et en tire leçon. En effet, chacune des histoires mentionnées est une leçon à tirer et une exhortation et chacune se termine par quelque chose qui éveille l'auditeur à la menace. »¹

Al Iskâfî ؓ a dit : « Quelle est l'utilité de la répétition de la parole d'Allah à propos du peuple de 'Âd, au début et à la fin, lorsqu'Il a mentionné le verset ci-dessus ? La réponse est : La première informe de leur châtiment ici-bas tandis que la seconde informe de leur châtiment dans l'au-delà. Ceci parce qu'Allah a spécifiquement mentionné deux châtiments pour 'Âd dans Sa parole : **« Pour que Nous leur fassions goûter le châtiment de l'ignominie dans la vie d'ici-bas et le châtiment de l'au-delà est plus ignoble encore. Et ils ne seront pas secourus. »** (Les Versets Détaillés, 41 : 16). Il est aussi correct [de dire] que la première est avant la survenue du châtiment tandis que la seconde est après sa survenue, en guise de réprimande contre eux. »²

2047- Versets 34 – 35 : **« Nous avons envoyé sur eux un ouragan excepté à la famille de Lot que Nous avons sauvé [juste] avant l'aube en tant que bienfait de Notre part ; c'est comme cela que Nous rétribuons quiconque est remerçant. »** Al Biqâ'î ؓ a dit : « Al Quchayrî a dit : « Le remerciement pour les bienfaits qui repoussent [les préjudices] est plus complet et parfait que le remerciement pour les bienfaits qui amènent [les bénéfices]. Nul ne connaît ceci excepté quiconque la réussite lui a été accordée et est intelligent. »³

2048- Verset 47 : **« Certes, les criminels sont dans un égarement et un errement. »** Cheikh Sa'dî ؓ a dit : « **« Certes, les criminels »** C'est-à-dire : Ceux qui ont multiplié des actes criminels. Ce sont les immenses péchés comme : le polythéisme, les désobéissances, etc. **« Dans un égarement et un errement »** C'est-à-dire : Ils sont égarés en ce bas monde d'un égarement dans la science et d'un égarement dans l'œuvre. Et, au Jour de la Résurrection, ils seront dans un châtiment douloureux. »⁴

2049- Verset 50 : **« Et Notre ordre est uniquement une parole comme un clin d'œil. »** Al Baghawî ؓ a dit : « **« Et Notre ordre est uniquement une parole »** C'est-à-dire : Uniquement une seule fois. **« Comme un clin d'œil. »** C'est-à-dire : Ma décision concernant Ma création est plus rapide qu'un clin d'œil. Un clin d'œil désigne un regard prompt. »⁵

2050- Verset 51 : **« Et, assurément, Nous avons anéanti vos semblables. Est-ce qu'il y a donc quiconque pour se rappeler ? »** Cheikh Sa'dî ؓ a dit : « **« Et, assurément, Nous avons anéanti vos semblables. »** Parmi les communautés précédentes qui ont agi comme vous avez agi et ils ont menti comme vous avez menti. **« Est-ce qu'il y a donc quiconque pour se rappeler ? »** C'est-à-dire : Une

¹ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/389).

² *Durrah At-Tanzîl Wa Ghurrah At-Ta'wil*.

³ *Nazm Ad-Durar* (19/125).

⁴ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

⁵ *Ma'âlim At-Tanzîl*.

personne qui se rappelle que la Tradition d'Allah avec les premières et les dernières générations est immuable et une. En effet, tout comme Sa sagesse a impliqué la destruction de ces viles personnes, de même ces personnes-là qui sont leurs semblables seront aussi détruites car il n'y a pas de différence entre les deux groupes. »¹

2051- Verset 55 : « Dans une position de véracité auprès d'un Souverain Parfaitement Capable. »

Al Qurtubî ؒ a dit : « Ja'far As-Sâdiq a dit : « Allah a dressé l'éloge du Lieu de Véracité (*Makân As-Sidq*) de sorte que personne ne s'y assiera excepté les Gens de la Véracité (*Ahl As-Sidq*). »²

Al Biqâ'î ؒ a dit : « **« Parfaitement Capable (*Muqtadir*) »** C'est-à-dire : D'une capacité globale qui atteint une limite qui ne peut être perçue par rien ni personne si ce n'est Lui (Glorifié soit-Il). Ainsi donc, Allah les fait parvenir vers tout bien et Il repousse d'eux tout mal. C'est pourquoi, ce noble Nom d'Allah (*Al Muqtadir*) possède un secret concernant le secours et la victoire contre les oppresseurs. »³



55- Le Tout-Miséricordieux (*Ar-Rahmân*)

2052- Versets 1 à 4 : « Le Tout-Miséricordieux. Il a enseigné le Coran. Il a créé l'Homme. Il lui a enseigné à bien s'exprimer. »

Ibn Al Qayyim ؒ a dit : « Médite la parole d'Allah dans ces versets. Il a fait en sorte que la création (*Al Khalq*) et l'enseignement (*At-Ta'lim*) proviennent de l'attribut de la miséricorde (*Ar-Rahmah*) en étant lié au nom du Tout-Miséricordieux (*Ar-Rahmân*) et Il a établi que les significations de cette sourate soit liées à ce nom du Tout-Miséricordieux. C'est pourquoi, Allah a conclu cette sourate en disant : **« Béni soit le Nom de ton Seigneur, Plein de Majesté et de Munificence ! »** En effet, le nom qui est béni est le nom par lequel Il a débuté la sourate étant donné que la venue de toute la bénédiction provient de Lui et que celle-ci a été placée dans toute chose bénie. Ainsi donc, tout ce qui a été mentionné ici a été béni et tout ce qui n'a pas été mentionné et en a été exempt, alors la bénédiction lui a été enlevée. »⁴

As-Suyûtî ؒ a dit : « Un groupe de personnes a tiré comme preuve de ce verset que le Coran n'est pas créé du fait qu'à dix-huit endroits dans le noble Coran, Allah a mentionné l'Homme et Il a dit qu'il est créé tandis qu'à cinquante-quatre endroits dans le noble Coran, Allah a mentionné le Coran et Il n'a pas dit une seule

¹ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân.*

² *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (20/109).

³ *Nazm Ad-Durar* (19/137).

⁴ *Mukhtasar Sawâ'iq Al Mursalah* (2/124).

fois qu'il est créé. Et quand Il a combiné les deux, Il a opéré la distinction entre les deux. »¹

Al Alûsî ؒ a dit : « Allah a fait suivre l'enseignement du Coran par la création de l'Homme. En effet, Il a dit : **« Il a créé l'Homme »** La raison est que la base concernant l'Homme est les bienfaits sur lui. Quant au devancement de l'enseignement du Coran par rapport à la création de l'Homme, la raison est que le premier est plus immense et majestueux que le second. »²

2053- Verset 2 : **« Il a enseigné le Coran. »** Ach-Chawkânî ؒ a dit : « Dès lors où cette sourate a visé l'énumération des bienfaits d'Allah dont Il a gratifiés Ses serviteurs, alors Il a mentionné le bienfait le plus précieux en valeur, le plus abondant en bénéfice, le plus parfait en utilité et le plus immense en retour : ce bienfait est celui de l'enseignement du Coran. En effet, il est le pivot axial du bonheur dans les deux Demeures [ici-bas et l'au-delà], l'axe rotatif des deux biens [en ce bas monde et là-haut] et le pilier central des deux affaires [mondaines et religieuses]. »³

2054- Verset 9 : **« Établissez le poids exact [littéralement : en toute équité] et ne faussez pas la balance. »** Al Qurtubî ؒ a dit : « Concernant ce verset, Qatâdah a dit : « Ô fils d'Adam ! Sois juste comme tu aimerais qu'on soit juste avec toi et respecte pleinement ton engagement comme tu aimerais qu'on le respecte pleinement pour toi. En effet, le bien être des gens est lié à la justice. »⁴

2055- Versets 26 – 27 : **« Tout ce qui est sur elle [la Terre] est voué à disparaître. [Seul] Subsistera le Visage de ton Seigneur, plein de Majesté et de Munificence. »** Al Qâsimî ؒ a dit : **« Tout ce qui est sur elle [la Terre] est voué à disparaître. »** C'est-à-dire : Qui que ce soit ou quoi que ce soit est à la surface de la Terre est voué à périr. **« [Seul] Subsistera le Visage [Wajh] de ton Seigneur »** C'est-à-dire : Sa noble Essence [Intrinsèque]. **« Plein de Majesté »** C'est-à-dire : Plein de grandeur, d'élévation et de fierté. **« Et de Munificence. »** C'est-à-dire : De faveur et de gratification générales [sur les serviteurs]. Ce verset est comme le verset suivant : **« Toute chose est vouée à périr excepté Son Visage. »** (Le Récit, 28 : 88). »⁵

2056- Verset 29 : **« Chaque jour, Il est affairé [à quelque chose]. »** Al Qurtubî ؒ a dit : « D'après Abû Dardâ' ؓ, le Prophète ﷺ a dit : *« Parmi Son affaire : Il pardonne le péché, Il soulage l'affliction, Il élève des gens et Il en abaisse d'autres. »* La chaîne de ce hadith est bonne. »⁶. »⁷

¹ *Al Itqân Fî 'Ulûm Al Qur'ân.*

² *Rûh Al Ma'ânî* (14/99).

³ *Fath Al Qadîr* (5/131).

⁴ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (20/118).

⁵ *Mahâsin At-Ta'wîl.* Dans ce verset, il y a une confirmation de l'attribut du Visage d'Allah ﷻ comme cela Lui sied sans comparaison ni question sur le comment. *Tafsîr Al Muyassar.*

⁶ Rapporté par Ibn Mâjah (n°202), Ibn Hibbân (n°689) et At-Tabarânî dans : *Mu'jam Al Awsat* (n°3140). Ce hadith a été déclaré bon par Al Albânî.

⁷ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (20/134).

2057- Verset 31 : « Nous allons bientôt entreprendre votre jugement [littéralement : Nous allons bientôt Nous libérer pour vous], ô les Deux Charges (ou les Deux Fardeaux) [c'est-à-dire : les hommes et les djinns]. »

Al Baghawî ؒ a dit : « Ici, le sens voulu du terme : « Entreprendre, se libérer pour, etc. (*Al Farâ'*) » ne désigne pas être libre de toute activité, ne pas avoir d'occupation, etc. En effet, Allah n'est pas occupé à une affaire au détriment d'une autre. En fait, ceci est une menace [de la part] d'Allah [adressée] aux créatures concernant le Jugement. »¹

Ach-Chawkânî ؒ a dit : « Les djinns et les hommes ont été appelés : « **Les Deux Charges [ou Les Deux Fardeaux] (*Ath-Thaqalayn*)** » en raison de leur immense affaire par rapport à quiconque autre en dehors d'eux, notamment aux animaux de la Terre. On a dit qu'ils ont été appelés ainsi parce qu'ils étaient un fardeau sur la Terre, vivants et morts, comme dans Sa parole : « **Et la Terre fera sortir ses charges (ses fardeaux)** » (La Secousse, 99 : 2). Ja'far As-Sâdiq a dit : « Ils ont été appelés : les Deux Charges (les Deux Fardeaux) parce qu'ils sont chargés de péchés. »²

2058- Verset 39 : « Ce Jour-là donc, on n'interrogera ni les hommes ni les djinns à propos de leurs péchés. » Ach-Chawkânî ؒ a dit : « La combinaison entre ce verset et d'autres versets comme celui dans lequel Allah ﷻ a dit : « **Par ton Seigneur donc ! Certainement, Nous les interrogerons tous.** » (Hegra, 15 : 92) est ainsi : Le verset de la sourate : Le Tout-Miséricordieux (n°55) concerne une situation parmi les situations de la Résurrection tandis que le verset de la sourate : Hegra (n°15) concerne une autre situation qui est celle de l'interrogation. Il a été dit : Ici, on ne les interrogera pas en leur posant une question concernant leurs péchés parce qu'Allah a recensé les œuvres des serviteurs et Il les a consignées. En fait, ils seront interrogés sous la forme d'un interrogatoire de réprimande et de reproche. »³

2059- Verset 46 : « Et quiconque aura eu peur de la Comparution devant son Seigneur, il aura deux jardins. »

Ibn Juzay ؒ a dit : « Az-Zamakhcharî a dit : « Allah ﷻ a bien dit : « **Deux jardins.** » En effet, Il s'adresse aux deux créatures responsables. C'est comme s'Il disait : Un jardin pour les humains et un jardin pour les djinns. »⁴

As-Suyûtî ؒ a dit : « Plus d'un prédécesseur [vertueux] a dit : C'est la personne qui a l'intention de commettre une désobéissance, alors elle se rappelle d'Allah et elle finit par la délaissier par crainte d'Allah. »⁵

Al Alûsî ؒ a dit : « Ar-Râghib [Al Asfahânî] a dit : « La peur d'Allah ne signifie pas la frayeur qui traverse esprit, comme ressentir de la peur vis-à-vis d'un

¹ *Ma'âlim At-Tanzîl* (4/492).

² *Fath Al Qadîr* (5/137).

³ *Fath Al Qadîr* (5/138).

⁴ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl*.

⁵ *Ad-Dûrr Al Manthûr*.

lion. Plutôt, la peur signifie s'abstenir et se retenir de commettre des désobéissances et s'efforcer d'accomplir des actes d'obéissance. C'est pourquoi, il a été dit : Quiconque ne délaisse pas les péchés n'est pas considéré comme quelqu'un qui a peur. »¹

2060- Verset 54 : «Et il cueillera [des fruits] des deux jardins qui seront près.» Ibn Juzayؒ a dit : « La cueillette (*Al Janî*) désigne ce que l'on cueille comme fruits. Quant au terme : «Près (*Dân*)» Ceci désigne ce qui est proche. Il a été rapporté qu'au Paradis, la personne cueillera des fruits quel que soit son état : debout, assis, couché parce qu'ils pendent vers lui lorsqu'elle en voudra. »²

2061- Verset 56 : «Ils y trouveront des [houris aux] regards chastes.» As-Suyûtîؒ a dit : « Al Hasan Al Baṣrî a dit : « Elles limitent leur regard à leurs époux et ne veulent personne d'autre qu'eux. Par Allah ! Elles ne sont pas dévoilées et elles ne regardent pas ici ou là. » Ici, il y a une indication de la grandeur du comportement de la pudeur et celui-ci s'étend jusque dans le monde de l'au-delà. »

2062- Verset 60 : «Est-ce que la rétribution de la bienfaisance (la vertu) n'est-elle pas [uniquement] la bienfaisance (la vertu) ?»

Ibn Juzayؒ a dit : « La signification est : Quiconque est bienfaisant par son obéissance à Allah, alors – en guise de récompense – Allah sera bienfaisant avec lui et Il le rétribuera par le Paradis. Ici, il est possible que la bienfaisance (la vertu) concerne ce que Gabriel ؑ a demandé au Prophète ﷺ lorsqu'il l'interrogea et lui a dit : « Informe-moi de la bienfaisance (la vertu) ? » Le Messager d'Allah ﷺ lui a alors répondu : « *C'est que tu adores Allah comme si tu Le voyais ; et si tu ne Le vois pas, alors Lui te voit.* »³ Ceci correspond aux stations de la surveillance (*Al Murâqabah*) et celle de l'observance (*Al Muchâhadah*) d'où la récompense pour cette bienfaisance par ces deux jardins qui représentent ces deux stations. En effet, pour bien insister, Allah a établi ces deux jardins décrits ici pour les gens de la station la plus élevée et Il a établi deux jardins [inférieurs à eux] pour ceux qui furent en deçà de cela. »⁴

Cheikh Sa'dîؒ a dit : « Concernant les deux premiers jardins, Allah ﷻ a dit : «**Est-ce que la rétribution de la bienfaisance (la vertu) n'est-elle pas [uniquement] la bienfaisance (la vertu) ?**» Ceci prouve que les deux premiers jardins sont la récompense des bienfaisants. Toutefois, Allah n'a pas dit cela à propos des deux derniers jardins. Par ces optiques-là, on connaît le mérite des premières générations par rapport aux dernières. Ainsi donc, les deux premiers jardins ont été préparés pour les rapprochés parmi les Prophètes, les véridiques et l'élite des vertueux serviteurs d'Allah tandis que les deux derniers jardins ont été préparés pour les croyants en général. »⁵

¹ *Rûḥ Al Ma'ânî* (14/115).

² *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/396).

³ Al Bukhârî (n°50) et Muslim (n°9).

⁴ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/396).

⁵ *Taysîr Al Karîm Ar-Raḥmân*.

56- L'Évènement (*Al Wâq'ah*)¹

2063- Verset 1 : **«Lorsque se produira l'Évènement.»** Ach-Chawkânî ؓ a dit : « Le Jour de la Résurrection a été appelé : « L'Évènement (*Al Wâq'ah*) » parce qu'il se produira de manière inéluctable ; ou parce qu'il est proche de se produire ; ou en raison de la multitude de difficultés qui se produira durant celui-ci. »²

2064- Verset 3 : **«Il en abaissera certains, Il en élèvera d'autres.»** Al Baghawî ؓ a dit : « Des gens seront abaissés en Enfer tandis que d'autres seront élevés au Paradis. Ibn 'Abbâs ؓ a dit : « Des gens qui étaient hautains en ce bas monde seront abaissés tandis que d'autres qui étaient humbles en ce bas monde seront élevés. » Hâzim ibn Dînâr a dit : « J'ai vu un homme qui se leva pour prier la nuit. Il commença à réciter la sourate : L'Évènement (n°56), mais il ne put dépasser la parole d'Allah : **«Il en abaissera certains, Il en élèvera d'autres»** jusqu'au matin. Il finit par sortir de la mosquée. Je l'ai alors suivi et, une fois arrivé à sa hauteur, je lui ai demandé : « Que mon père et ma mère soient sacrifiés pour toi ! » Qu'est-ce que : **«Il en abaissera certains, Il en élèvera d'autres»** ? Pourquoi n'as-tu pas cessé de répéter ce verset toute la nuit ? » Alors, il a répondu : « Certes, l'au-delà a abaissé des gens qui ne seront jamais élevés et il a élevé des gens qui ne seront jamais abaissés. » Cet homme était 'Umar ibn 'Abd Al 'Azîz ؓ. »³

2065- Verset 10 : **«Et les premiers devanciers [ici-bas], [ils seront] les premiers devanciers [dans l'au-delà].»** Ibn Kathîr ؓ a dit : « Quiconque rivalise ici-bas et concourt dans l'accomplissement du bien sera parmi les devanciers vers l'honneur dans l'au-delà. En effet, la rétribution est en fonction de l'œuvre même et on récolte ce qu'on sème. »⁴

2066- Versets 20 – 21 : **«Et des fruits qu'ils choisiront ; et de la chair [littéralement : de la viande] d'oiseau qu'ils désireront.»** Al Alûsî ؓ a dit : « Devancer la consommation des fruits dans la nourriture est une recommandation médicale approuvée parce qu'ils sont plus doux et plus rapides à être ingérés. En outre, ils ont besoin de moins temps de digestion dans l'estomac et donc ils y

¹ Dans son exégèse : *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'an* (17/194), Al Qurṭubî ؓ a dit : « Masrûq a dit : « Quiconque souhaite connaître les nouvelles des premières et des dernières générations, celles des gens du Paradis et celles des gens de l'Enfer, les nouvelles des gens d'ici-bas et celles des gens de l'au-delà, qu'il lise alors la sourate : L'Évènement (n°56). »

² *Fath Al Qadîr* (5/147).

³ *Ma'âlim At-Tanzîl* (4/301).

⁴ *Tafsîr Al Qur'an Al 'Azîm* (4/285).

restent moins longtemps. Les médecins ont mentionné qu'une des causes du choléra est l'introduction d'aliments doux dans des aliments épais et leur ingestion.¹ »²

2067- Verset 30 : **«Et une ombre étendue.»** Ibn Juzayy ة a dit : « C'est-à-dire : Une ombre plane qui ne disparaît pas parce que le soleil ne l'altérera pas. D'après Anas ibn Mâlik ة, le Messager d'Allah ﷺ a dit : « *Certes, au Paradis, il y a un arbre à l'ombre duquel un cavalier chevauchera durant cent ans sans qu'il traverse son ombre. Lisez si vous le souhaitez : «Et une ombre étendue»*. »³ »⁴

2068- Verset 33 : **«Ni interrompus ni défendus.»** Al Baghawî ة a dit : « Ibn 'Abbâs ؓ a dit : « Lorsqu'on cueillera des fruits du Paradis, ils ne s'interrompront pas et quiconque voudra en prendre, alors il n'en sera pas empêché ni privé. » Certains ont dit : « Ils ne seront pas interrompus par des saisons ni ils seront défendus par des prix. » Comme ceci est le cas de la plupart des fruits en ce bas monde qui sont interrompus lorsque l'hiver arrive et qu'on ne peut obtenir qu'à un certain prix. »⁵

2069- Verset 60 : **«Nous avons décrété (prédéterminé) entre vous la mort et Nous ne serons pas empêchés.»** Al Biqâ'î ة a dit : « C'est-à-dire : Nous avons rendu obligatoire un temps pour chacun d'entre vous que personne ne dépasse. Ainsi donc, Nous avons raccourci la vie de celui-ci alors qu'il était peut-être au plus haut de sa force physique et de son humeur saine tandis que Nous avons prolongé la vie de celui-là alors qu'il était peut-être au plus bas de sa faiblesse physique et de son humeur altérée. Et, vous-mêmes, vous reconnaissez qu'Allah (Glorifié soit-Il) a arrangé Ses actes en accord avec la perfection, la puissance et la sagesse exemplaires. »⁶

2070- Verset 64 : **«Est-ce vous qui le cultivez ou sommes-Nous les cultivateurs ?»** Al Qurṭubî ة a dit : « Ce verset comprend deux affaires : 1- La gratification sur les hommes pour avoir fait pousser leurs récoltes jusqu'à ce qu'ils puissent en vivre et ainsi ils Le remercient de Son bienfait sur eux. 2- La preuve évidente qui exige d'être prise en considération, à savoir : lorsqu'Allah fait pousser leur récolte après que sa semence a péri et elle est passée à un état de pourriture et de poussière jusqu'à devenir une semence verte, alors Il l'a de nouveau rendue forte

¹ La parole d'Al Alūsî correspond à l'avis de la médecine médiévale traditionnelle. Plus précisément, cette idée vient de la théorie des humeurs des anciens médecins. Ces derniers pensaient que certains mélanges alimentaires entraînaient un déséquilibre des humeurs du corps. De là, ils considéraient que ces mélanges causaient des troubles digestifs et favorisaient des maladies comme : le choléra ou la dysenterie. Les découvertes de la médecine moderne ont montré que ceci n'était pas la cause réelle du choléra. Plutôt, il résultait d'une infection bactérienne liée à l'eau, l'hygiène ou la nourriture. Une fois ingérée, la bactérie responsable (*Vibrio Cholerae*) produit une toxine qui provoque une diarrée massive et entraîne une déshydratation sévère.

² *Rûḥ Al Ma'ânî* (14/137).

³ Al Bukhârî (n°3251), Tirmidhî (n°3293), Ahḥmad (n°12390) et Abû Ya'la (n°3038).

⁴ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/401).

⁵ *Ma'âlim At-Tanzîl* (4/306).

⁶ *Nazm Ad-Durar* (19/221).

et robuste, bien au-delà de ce qu'elle était auparavant. Ainsi donc, recommencer la création de quiconque est mort est plus facile et plus simple pour Allah. Dans ceci, il y a une preuve évidente convaincante pour ceux qui ont des dispositions naturelles saines. »¹

2071- Verset 68 : «Avez-vous vu l'eau que vous buvez ?» Ach-Chawkânî ؤ a dit : « Allah s'est [uniquement] contenté de mentionner la consommation d'eau – malgré la multitude des bénéfices de l'eau et ses divers avantages – parce que boire de l'eau et en consommer est tout simplement le plus immense de ses bénéfices et le plus sublime de ses avantages. »²

2072- Versets 68 – 69 : «Avez-vous vu l'eau que vous buvez ? Est-ce vous qui l'avez fait descendre du nuage ou sommes-Nous les descendeurs ?» Ach-Chanqî ؤ a dit : « Cette seconde question indique que l'ensemble de l'eau qui repose dans la Terre ou qui jaillit des sources, des puits et de ce qui ressemble à cela, alors son origine tout en entier provient des nuages de pluie. Ensuite, Allah l'a déposée dans la Terre et Il l'a stockée là pour Ses créatures. »³

2073- Versets 69 – 70 : «Est-ce vous qui l'avez fait descendre du nuage ou sommes-Nous les descendeurs ? Si Nous le souhaitions, Nous la rendrions saumâtre. Pourquoi donc ne remerciez-vous pas ?» Ibn 'Uthaymîn ؤ a dit : « Réfléchis bien sur [la formulation de] ce verset. Allah n'a pas dit : « Si Nous le souhaitions, Nous ne l'aurions pas descendue. » Mais Il a dit : « **Si Nous le souhaitions, Nous la rendrions saumâtre.** » C'est-à-dire : salée et imbuvable. » Quelle est donc la sagesse dans le choix de cette expression ? La réponse est : Il n'a pas dit : « Si Nous le souhaitions, Nous ne l'aurions pas descendue. » La raison est que le remords d'une personne à propos de l'eau qu'elle possède mais qu'elle ne peut ni atteindre ni goûter est plus terrible que son remords à propos de l'eau qu'elle ne possède pas. »⁴

2074- Verset 73 : «Nous en avons fait un rappel [le feu] et un élément utile pour les voyageurs (Al Muqwin) [littéralement : ceux qui en ont besoin].»

Ibn Al Qayyim ؤ a dit : « Allah nous a informés qu'Il a fait du feu un rappel. Ce feu d'ici-bas nous rappelle le Feu de l'au-delà et ce feu procure un avantage pour ceux qui en ont besoin – c'est-à-dire : les voyageurs –. Ici, la question est : Pourquoi Allah a-t-il spécifiquement mentionné les voyageurs alors que l'avantage (le bénéfice) qui en est retiré est général, autant pour les voyageurs que les résidents ? Méditez cela ! Allah a fait du feu un rappel pour les voyageurs, même si son bénéfice général est autant pour eux que les résidents, en guise d'avertissement pour Ses serviteurs afin de les alerter qu'en réalité – et Allah sait mieux – ils sont

¹ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'an* (20/211).

² *Fatḥ Al Qadîr* (5/158).

³ *Adwâ' Al Bayân* (7/534).

⁴ *Tafsîr Al Qur'an Al Karîm*.

tous en fait des voyageurs. C'est-à-dire : Ici-bas, ils sont tous de passage, comme lors d'un voyage. Ils ne sont pas des résidents ni des habitants. »¹

Ach-Chanqitî ؒ a dit : « À chaque fois que tu allumes un feu avec lequel tu te chauffes, alors rappelle-toi ce verset-ci. Si les fils d'Adam ressentent la chaleur de ce feu dans cette Demeure d'ici-bas, alors ceci doit leur rappeler le Feu dans l'au-delà dont la chaleur est beaucoup plus forte pour les refréner de commettre des œuvres qui impliquent l'entrée en Enfer. »²

2075- Verset 74 : «Glorifie donc le nom de ton Seigneur, l'Immense (le Majestueux) !» Al Alûsî ؒ a dit : « Dans ce verset, il y a une exemption et une exaltation d'Allah (Glorifié et Magnifié soit-Il) après avoir mentionné Ses bienfaits et avoir dressé Son éloge pour ceux-ci. Ceci est donc un véritable remerciement envers le Bienfaiteur. »³

2076- Versets 77 à 79 : «Et, certes, c'est vraiment un Coran noble, dans un Livre cacheté ; nul ne le touche [le Coran] excepté les purifiés.»

Ibn Taymiyyah ؒ a dit : « Tout comme la Tablette Préservée (*Al-Lawh Al Mahfûz*) sur laquelle les lettres du Coran ont été écrites ne peut être touchée que par un corps pur, de même les significations du Coran ne peuvent être goûtées que par des cœurs purs, qui sont les cœurs des pieux. »⁴

Ibn Al Qayyim ؒ a dit : « Par son indication et son allusion, ce verset indique que les significations du Coran ne sont ni cernées ni comprises excepté par des cœurs purs. En effet, un cœur souillé par l'impureté des innovations et des transgressions est privé d'obtenir ses significations et de les comprendre comme il convient. »⁵

Ach-Chawkânî ؒ a dit : « C'est-à-dire : Allah a honoré le Coran, Il l'a glorifié et a élevé sa valeur au-dessus de l'ensemble des autres Livres [divins]. Il l'a honoré comme n'étant pas de la sorcellerie ni de la divination ni du mensonge. Il a été dit : Certes, le Coran est noble du fait qu'il contient la noblesse des comportements et la grandeur des affaires. Il a aussi été dit : Le Coran est noble parce qu'il honore son mémorisateur et il magnifie son lecteur. Al Wâhidî a rapporté d'après les savants des significations du Coran que celui-ci a été décrit comme noble parce que, parmi son affaire, il octroie le bien à profusion par le biais de preuves qui conduisent à la vérité dans la religion. Al Azharî a dit : « Le noble (*Al Karîm*) est un nom générique global pour ce qui est loué et le noble Coran est loué pour ce qu'il contient en matière de guidée, d'explication, de science et de sagesse. »⁶

2077- Verset 80 : «[C'est] Une révélation de la part du Seigneur des mondes.»

¹ *Tarîq Al Hijratayn*.

² *Adwâ' Al Bayân* (7/796).

³ *Rûh Al Ma'ânî* (14/150).

⁴ *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafsîr*.

⁵ *Badâ'i At-Tafsîr* (3/120) ; *Tafsîr Al Qayyim*.

⁶ *Fath Al Qadîr* (5/160).

Ibn Al Qayyim ؓ a dit : « Ici, Allah a mentionné deux choses : 1- Sa Révélation. 2- Sa Seigneurie sur les mondes. Ceci exige donc qu'Il possède ces mondes, Il agit comme Il souhaite en eux et Son jugement prévaut sur eux. Par conséquent : Quiconque dont ceci est son affaire avec Ses créatures et dont Sa seigneurie sur elles est complète et parfaite, Lui siérait-Il qu'Il laisse Ses créatures errer ainsi en vain ? Lui siérait-Il qu'Il les abandonne comme cela futillement ? Lui siérait-Il qu'Il les ait créées inutilement sans leur ordonner ni leur interdire et sans les rétribuer ni les punir ? »¹

Cheikh Sa'di ؓ a dit : « C'est-à-dire : Certes, ce Coran qui est décrit par ces attributs sublimes est une Révélation du Seigneur des mondes, Celui qui éduque Ses serviteurs par Ses bienfaits religieux et mondains. Et, parmi la plus sublime éducation par laquelle Allah a éduqué Ses serviteurs, il y a la Révélation de ce Coran qui contient de manière certaine les intérêts des Deux Demeures [ici-bas et l'au-delà]. »²

2078- Verset 82 : **« Et en dépit de votre substance que vous avez, certes vous [le] traitez de mensonge ! »** Ibn Juzayy ؓ a dit : « Ibn 'Ariyyah a dit : « Les exégètes ont été unanimes pour dire que ce verset est une réprimande à ceux qui disent à propos de la pluie : « Certes, elle est tombée à cause de telle ou telle étoile. »³. Sa signification est : Vous faites du remerciement de votre subsistance un démenti. »⁴



57- Le Fer (*Al Hadîd*)

2079- Verset 3 : **« Il est le Premier et le Dernier ; l'Apparent et le Caché ; et Il est Connaisseur de toute chose. »** Al Baghawî ؓ a dit : « Ceci signifie : Il est **« Le Premier »** avant toute chose, sans commencement. Il était et rien n'existait. Il est **« Le Dernier »** après l'anéantissement de toute chose, sans fin. Les choses périssent et Lui demeure. Il est **« L'apparent »** Le Dominateur, le Très-Haut sur toute chose. Il est **« Le Caché »** Le Connaisseur de toute chose. Cela est la signification de la parole d'Ibn 'Abbâs ؓ. »⁵

2080- Verset 7 : **« Croyez en Allah et en Son Messenger, et dépensez de ce dont Il vous a donné la lieutenance. Ceux donc qui ont cru parmi vous et ont dépensé [dans le sentier d'Allah] auront une grande récompense. »** Ibn Juzayy ؓ a dit : « **« Ce dont Il vous a donné la lieutenance. »** Ceci signifie : Les biens qui sont entre vos mains sont en fait les biens d'Allah parce qu'Il les a créés. Toutefois,

¹ *Badâ'i At-Tafsîr* (3/121) ; *Tafsîr Al Qayyim*.

² *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

³ Al Bukhârî (n°846) et Muslim (n°71).

⁴ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/406).

⁵ *Ma'âlim At-Tanzîl* (4/322).

Il vous en a donné la jouissance et Il a fait de vous des successeurs pour en disposer. Ainsi, concernant ces biens, vous êtes comme des personnes en charge, n'empêchez donc pas que ces biens soient dépensés dans ce que le Souverain de ces biens vous a ordonnés de les dépenser. »¹

2081- Verset 10 : « Et qu'avez-vous à ne pas dépenser dans le sentier d'Allah ? Et c'est à Allah que revient l'héritage des cieux et de la Terre. » Ibn Kathîr ؓ a dit : « C'est-à-dire : Dépensez et ne craignez ni la pauvreté ni la pénurie. Certes, Celui pour qui vous dépensez dans Son sentier est le Souverain des cieux et de la Terre. Leurs rênes sont dans Sa main et leurs trésors sont auprès de Lui. »²

2082- Verset 10 : « N'est pas égal parmi vous quiconque a dépensé avant la Conquête et a combattu » Al Qurtubî ؓ a dit : « Dépenser était plus important avant la Conquête parce que le besoin des gens était plus grand en raison de la faiblesse de l'Islam. Ainsi donc, à ce moment-là, accomplir ceci était plus difficile pour ceux qui dépensaient et donc la récompense était proportionnelle à l'effort. »³

2083- Verset 11 : « Celui donc qui fait à Allah un prêt gracieux, Il le Lui multiplie et il aura une récompense généreuse. »

Al Qurtubî ؓ a dit : « Al Quchayrî a dit : « Le prêt gracieux désigne la personne qui donne l'aumône avec une intention véridique, de bon cœur, à la recherche du visage d'Allah sans ostentation ni vanité et que ce prêt soit licite. »⁴

Ibn Al Qayyim ؓ a dit : « Cette dépense a été appelée : **« Un prêt gracieux (Qard Hasan) »** pour inciter les âmes et les motiver à dépenser. En effet, dès lors où celui qui dépense a su que l'emprunteur est Riche, Loyal et Charitable, alors il sera plus enclin de dépenser de bon cœur et de se montrer bienveillant et tolérant. Par ailleurs, à chaque fois que ce prêt a été mentionné dans le Coran, Allah l'a qualifié comme étant un prêt gracieux. Toutefois, celui-ci doit réunir trois conditions : 1- Ce prêt doit être issu d'un bon argent et non pas d'un argent mauvais et corrompu. 2- La personne doit consentir ce prêt de bon cœur, en étant ferme au moment de sa dépense et en recherchant l'agrément d'Allah. 3- La personne ne doit pas se vanter ni causer un tort.⁵ La première condition est liée à [la nature de] l'argent. La deuxième condition est liée à [la nature de] celui qui dépense : ce prêt est entre lui et Allah. La troisième condition est liée à [la nature de] celui qui prend. »⁶

2084- Verset 12 : « Le Jour où tu verras les croyants et les croyantes, leur lumière courant devant eux et à leur droite » Al Baghawî ؓ a dit : « 'Abdallah ibn Mas'ûd ؓ a dit : « Ils recevront leur lumière selon leurs œuvres. Certains

¹ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/410).

² *Tafsîr Al Qur'ân Al 'Azîm* (4/307).

³ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (20/240).

⁴ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (20/244).

⁵ Allah ﷻ a dit : « Ô vous qui avez cru ! N'annulez pas vos aumônes par un rappel vaniteux ou un tort, comme celui qui dépense son argent par ostentation devant les gens et il ne croit pas en Allah ni au Jour Dernier. » (La Vache, 2 : 264).

⁶ *Badâ'i At-Tafsîr* (3/128) ; *Tafsîr Al Qayyim*.

auront leur lumière comme un palmier, d'autres parmi eux comme un homme debout, etc. Celui parmi eux qui aura la moindre lumière, sa lumière sera sur l'ongle de son gros orteil : elle s'allumera et s'éteindra par à coups, une fois allumée une fois éteinte. »¹. »²

2085- Verset 13 : « Le Jour où les hypocrites, hommes et femmes, diront à ceux qui auront cru : « Attendez que nous empruntions un peu de votre lumière. » » Ibn Al Qayyim ؒ a dit : « Ceci est la pire forme de remords et d'affliction dans le sens où on ouvrira au serviteur le chemin du salut et du succès, jusqu'à ce qu'il croie être sauvé et voir les maisons des bienheureux, alors soudainement, on l'en soustraira et il se verra accablé de malheur et de misère. Nous nous réfugions auprès d'Allah contre Sa colère et Sa punition. [*Âmîn*]. »³

2086- Verset 14 : « Ils les appelleront : « N'étions-nous pas avec vous ? » Ils diront : « Plutôt si ! Mais vous vous êtes laissés tenter, vous avez comploté, vous avez douté et les vains espoirs vous ont leurrés (trompés) jusqu'à ce que vienne l'ordre d'Allah. Et le Trompeur [Satan] vous a leurrés (trompés) au sujet d'Allah. » Ibn 'Âchûr ؒ a dit : « Ici, les croyants ont rappelé aux hypocrites quatre fondements qui sont les causes de la perte : 1- Se laisser tenter. 2- Comploter contre les croyants. 3- Douter de la véracité du Messager ﷺ. 4- Être trompé par les vains espoirs de leurs âmes. »⁴

2087- Verset 16 : « Le moment n'est-il pas venu pour ceux qui ont cru que leurs cœurs se recueillent à l'évocation (au Rappel) d'Allah et de ce qui est descendu de la vérité ? »

Dans son Recueil Authentique, Muslim ؒ rapporte un propos (*Athar*) d'Abdallah ibn Mas'ûd ؓ dans lequel celui-ci a dit : « Quatre années seulement se sont écoulées entre notre conversion à l'Islam et ce reproche qu'Allah nous a adressé dans ce verset. »⁵

Al Biqâ'i ؒ a dit : « **« Que leurs cœurs se recueillent »** C'est-à-dire : Que les croyants aient un rang élevé dans la foi de sorte que leurs cœurs s'adoucissent, s'apaisent, se soumettent docilement, s'humilient, se tranquillisent et se plient avec humilité afin qu'ils se détournent de ce qui est éphémère et se tournent vers ce qui éternel. **« À l'évocation (au Rappel) d'Allah (*Dhikr Allah*) »** C'est-à-dire : Le Plus Grand Souverain, Celui dont tout bien n'émane que de Lui de sorte que la personne soit véridique dans sa foi concernant quiconque dément la vérité et quiconque est faible se renforce dans la religion. Ainsi, la personne ne recherche pas de remède à sa religion ni de guérison à la maladie de son cœur si ce n'est uniquement

¹ Partie d'un hadith authentique concernant la traversée du Pont (*As-Sirât*). Voir : *Sahîh At-Targhib Wat-Tarhib* (n°3629), Al Albânî.

² *Ma'âlim At-Tanzîl* (4/324).

³ *Badâ'i At-Tafsîr* (3/129) ; *Tafsîr Al Qayyim*.

⁴ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (27/385).

⁵ Muslim (n°3027).

par le Coran. En effet, l'évocation (le rappel) d'Allah clarifie les échos des cœurs et polit les visions. »¹

2088- Verset 16 : « Et qu'ils ne soient pas comme ceux qui reçurent le Livre avant eux. Le temps leur parut long, alors leurs cœurs s'endurcirent et beaucoup parmi eux sont des pervers. »

Al Biqā'i ؓ a dit : « Al Quchayrî a dit : « L'endurcissement du cœur se produit par le suivi du plaisir ; et le plaisir et la pureté ne se réunissent pas. »²

Al Alûsî ؓ a dit : « **(Alors leurs cœurs s'endurcirent)** : L'endurcissement est l'origine des maux et ceci résulte d'une longue insouciance vis-à-vis d'Allah. »³

2089- Verset 17 : « Sachez qu'Allah fait revivre la terre après sa mort. Assurément, Nous vous avons clairement montré les signes pour que peut-être vous raisonniez. » Ibn 'Âchûr ؓ a dit : « Allah a voulu montrer l'état du besoin des cœurs des croyants au rappel d'Allah. Cet état est comme l'état d'une terre morte qui a besoin de la pluie. En effet, l'état du rappel dans la purification des âmes et leur éclaircissement est comme l'état de la pluie qui fait revivre la terre aride. »⁴

2090- Verset 20 : « Sachez que la vie d'ici-bas n'est que jeu, amusement, parure, une course à la vanité entre vous et une rivalité dans l'amasement des biens et des enfants. »

Ibn 'Âchûr ؓ a dit : « Les fondements des étapes des individus dans le développement de chacun d'eux sont au nombre de cinq : 1- Le jeu qui est l'étape de l'enfance et de l'adolescence. 2- L'amusement qui est l'étape de la jeunesse. 3- La parure qui est l'étape de l'âge adulte. 4- La vanité qui est l'étape de la maturité. 5- L'amasement qui est l'étape de la vieillesse. »⁵

Cheikh Sa'dî ؓ a dit : « Ceci confirme ce qui est présent et actuel chez les « enfants de ce bas monde » à la différence de quiconque a connu la réalité de celui-ci et en a fait une simple traversée et non un lieu de résidence. La personne le traverse en rivalisant dans ce qui la rapproche d'Allah et elle utilise les moyens qui la font parvenir à Allah [et à la Demeure de l'au-delà]. »⁶

Ibn 'Uthaymîn ؓ a dit : « Lorsque la personne douée de raison lit le Coran et est clairvoyante, alors elle connaît la valeur de ce bas monde : celui-ci n'est rien ! En fait, il est uniquement une plantation pour l'au-delà. Regarde donc bien ce que tu plantes en celui-ci pour ton au-delà ! Si tu sèmes un bien, alors reçois la bonne nouvelle d'une récolte qui te satisfera. Si l'affaire est à l'inverse de cela, alors assurément tu auras perdu ce bas monde et l'au-delà. »⁷

¹ *Nazm Ad-Durar* (19/279).

² *Nazm Ad-Durar* (19/280).

³ *Rûh Al Ma'ânî* (14/181).

⁴ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (27/393).

⁵ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (27/401).

⁶ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

⁷ *Tafsîr Al Qur'ân Al Karîm*.

2091- Verset 20 : « Et la vie d'ici-bas n'est que jouissance trompeuse. »
 Al Baghawî ؓ a dit : « Saïd ibn Jubayr a dit concernant l'expression : **« Jouissance trompeuse (Matâ' Al Ghurûr) »** Ceci concerne quiconque ne se préoccupe pas en ce bas monde de rechercher l'au-delà. À l'inverse, quiconque se consacre à la recherche de l'au-delà, alors il trouvera une jouissance qui le mènera à quelque chose de meilleur qu'elle. »¹

2092- Verset 23 : « Afin que vous ne désespériez pour ce que vous avez manqué ni que vous vous réjouissiez pour ce qu'Il vous a donné. Et Allah n'aime pas tout présomptueux, grand vaniteux. » Ibn Taymiyyah ؓ a dit : « L'ascétisme ou le détachement (*Az-Zuhd*) légiféré est de délaisser toute chose qui n'est pas bénéfique dans la Demeure de l'au-delà et d'avoir une confiance du cœur dans ce qu'il y a auprès d'Allah. Dans un propos (*Athar*), il a été dit : « L'ascétisme en ce bas monde n'est pas l'interdiction de ce qui est licite ni la dilapidation de l'argent. Plutôt, l'ascétisme en ce bas monde est : Ce que tu as dans tes mains ne doit pas être plus fort que ce qu'il y a dans les Mains d'Allah et la rétribution que tu espères pour le malheur qui t'a touché [ici-bas] soit plus forte dès lors où elle t'a été épargnée [dans l'au-delà]. »²

2093- Versets 23 – 24 : « Et Allah n'aime pas tout présomptueux, grand vaniteux ; ceux qui sont avares et ordonnent aux gens l'avarice. » Ibn Taymiyyah ؓ a dit : « L'avarice (*Al Bukhl*) englobe tout ce qui n'est pas bénéfique dans la religion ni dans la vie mondaine que cela concerne : l'argent, la science, etc. Notamment, l'avare dans la science est celui qui la retient. Concernant le présomptueux (*Al Mukhtâl*), celui-ci peut l'être vis-à-vis de la science en ne la recherchant pas ou il peut l'être vis-à-vis de certaines personnes en ne dispensant pas sa science. Et ceci se produit souvent. En ce qui concerne la vanité (*Al Fakhr*), son contraire est l'humilité (*At-Tawâdu'*) et celle-ci consiste à rechercher la science et à se montrer généreux dans sa dispense. »³

2094- Verset 25 : « Et, assurément, Nous avons envoyé Nos Messagers avec les preuves évidentes et Nous avons fait descendre avec eux le Livre et la Balance pour que les gens établissent la justice [littéralement : l'équité]. Et Nous avons [aussi] fait descendre le fer dans lequel il y a une force redoutable et des avantages pour les hommes. »

Ibn Kathîr ؓ a dit : « C'est-à-dire : Nous avons fait du fer un objet de dissuasion contre quiconque refuse la vérité et s'obstine après avoir dressé l'argument contre lui. C'est pour cette raison que le Messager d'Allah ﷺ est resté à La Mecque pendant treize ans, après la Prophétie, durant lesquels les sourates Mecquoises lui furent révélées. Elles furent toutes des discussions [argumentées] avec les polythéistes, des explications et des clarifications du monothéisme ainsi que des déclarations et des indications. Ainsi donc, quand l'argument fut dressé contre

¹ *Ma'âlim At-Tanzîl* (4/328).

² *Majmû' Al Fatâwâ* (10/641).

³ *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fi Tafîr* (6/217).

quiconque divergeait de la loi d'Allah, alors Il leur ordonna d'émigrer, de combattre avec des épées et de frapper les cous de quiconque s'opposait au Coran, le niait et s'obstinait. »¹

Ach-Chanqiri ؓ a dit : « L'établissement de la religion de l'Islam repose sur deux affaires : **La première affaire** est ce qu'Allah a mentionné dans Sa parole : **« Et Nous avons fait descendre avec eux le Livre et la Balance »** En effet, dans ceci, il y a l'établissement des preuves évidentes de la vérité, l'explication de l'argument, la clarification de l'ordre et de l'interdit ainsi que la précision de la rétribution et de la punition. Ainsi donc, lorsque les impies ont persisté dans leur impiété et leur démenti des Messagers malgré cette explication, cette clarification et cette précision, alors Allah a fait descendre le fer. Et cela est **la seconde affaire**. C'est-à-dire : Allah a créé et descendu le fer pour les Fils d'Adam pour que grâce à celui-ci les croyants dissuadent et refrènent les impies entêtés. Ceci correspond à les combattre et les tuer avec des épées, des flèches et des lances. »²

2095- Verset 27 : « Le monachisme qu'ils innovèrent, Nous ne le leur avons nullement prescrit. » Abû Nu'aïm ؓ rapporte : 'Abd- Raḥmân ibn 'Umar a dit : On mentionna auprès d'Abd-Raḥmân ibn Mahdî des gens de l'Innovation (*Ahl Bida'*) et leur effort dans l'adoration (*Al 'Ibâdah*). Alors, il a dit : « Allah n'accepte que ce qui est prescrit et conforme à la Tradition. » Ensuite, il a lu le verset ci-dessus et a dit : « Non seulement, Allah n'a pas accepté ceci de leur part mais en plus Il les a blâmés pour cela. » Puis, il a dit : « Attache-toi à la voie et à la Tradition. »³

2096- Verset 28 : « Ô Vous qui avez cru ! Craignez Allah et croyez en Son Messager ! Il vous accordera [alors] deux parts de Sa miséricorde. » Al Biqâ'î ؓ a dit : « C'est-à-dire : Craignez Sa punition et placez une protection entre vous et Son courroux – parce qu'Il est le Plus Grand Souverain – en préservant les bonnes manières avec Lui. Ne vous sentez pas à l'abri de Son stratagème mais soyez sur vos gardes de peur qu'Il vous retire ce qu'Il vous a octroyé. Suivez donc le Messager ؓ et vous serez en sécurité. Soyez aussi assidus dans son suivi pour ne pas que vous soyez détruits. »⁴

2097- Verset 28 : « Et Il vous attribuera une lumière grâce à laquelle vous marcherez. » Al Qurṭubî ؓ a dit : « C'est-à-dire : Il vous attribuera une explication claire et une guidée. Ibn 'Abbâs ؓ a dit : C'est le Coran. Il a été dit : Une lumière grâce à laquelle vous marcherez sur le Pont dans l'au-delà. Il a aussi été dit : Une lumière par laquelle vous marcherez parmi les gens en les appelant à l'Islam et ainsi vous serez des leaders dans la religion de l'Islam ; et ce leadership sur lequel

¹ *Tafsîr Al Qu'rân Al 'Azîm* (4/315).

² *Aḍwâ' Al Bayân* (7/549).

³ *Hilyah Al Awliyâ'* (9/8).

⁴ *Nazm Ad-Durar* (19/324).

vous serez ne disparaîtra pas ni ne vous sera enlevé. En effet, les Quraychites avaient peur que leur leadership disparaisse s'ils croyaient en Muhammad ﷺ. »¹



58- La Discussion (*Al Mujâdalah*)

2098- Verset 2 : (Ceux parmi vous qui répudient leurs femmes en disant qu'elles sont pour eux comme le dos de leurs mères alors qu'elles ne sont pas leurs mères. En effet, leurs mères sont uniquement celles qui les ont enfantés. Et, certes, ils disent vraiment une parole blâmable et mensongère. Et, certes, Allah est vraiment Absoluteur, Grand Pardonneur.) Al Alûsî رحمه الله a dit : « Il ressort des versets que la répudiation par « *Zihâr* » est interdite. Plutôt, les savants ont même dit : c'est un péché majeur parce que ceci implique de s'avancer dans la modification d'un jugement d'Allah sans Sa permission, et cela est plus dangereux que beaucoup d'autres péchés majeurs. »²

2099- Verset 2 : (Et, certes, ils disent une parole blâmable et mensongère.) Ibn Al Qayyim رحمه الله a dit : « La différence entre ce qui est quelque chose de blâmable et ce qui est mensonger dans cette parole que ces gens disent : « Tu es pour moi comme le dos de ma mère. » La raison est : Ceci englobe non seulement l'information de cette situation mais aussi la déclaration de son interdiction. Ainsi donc, cela englobe une information et une déclaration, plus précisément : une information mensongère et une déclaration blâmable. En effet, ce qui est mensonger est ce qui est faux, c'est-à-dire : c'est différent de la vérité attestée et établie ; et ce qui est blâmable est ce qui diffère de ce qui est convenable. »³

2100- Verset 5 : (Ceux qui défient Allah et Son Messager seront culbutés comme furent culbutés ceux avant eux.) Al Qurṭubî رحمه الله a dit : « C'est-à-dire : Ils seront anéantis. Qatâdah a dit : « Ils seront avilis comme furent avilis ceux qui étaient avant eux. » Il a aussi été dit : Ils seront châtiés. Il a également été dit : Ils seront enragés le Jour de la Tranchée (*Yawm Al Khandaq*). Il a encore été dit : « C'est-à-dire : Ils seront renversés. » Ceci est une bonne nouvelle [de la part] d'Allah pour les croyants du secours et de la victoire. »⁴

2101- Verset 7 : (Ne vois-tu pas qu'Allah sait ce qui est dans les cieux et sur la Terre ? Pas de conversation secrète entre trois sans qu'Il ne soit leur quatrième, ni entre cinq sans qu'Il ne soit leur sixième, ni moins ni plus que cela sans qu'Il ne soit avec eux, là où ils sont. Ensuite, au Jour de la Résurrection, Il les informera de ce qu'ils ont œuvré. Certes, Allah est Omniscient sur toute chose.) Ibn Taymiyyah رحمه الله a dit : « Allah a commencé Sa parole par la science et

¹ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (20/278).

² *Rûḥ Al Ma'ânî* (14/200).

³ *Badâ'i At-Tafsîr* (3/139).

⁴ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (20/305).

Il l'a terminée par la science. C'est pourquoi, Ibn Abbâs, Ad-Dahhâk, Sufyân Ath-Thawrî et Ahmad ibn Hanbal ont dit : « Allah est avec eux par Sa science. »¹

2102- Verset 8 : (Et lorsqu'ils viennent à toi, ils te saluent d'une façon dont Allah ne t'a pas salué.) Ibn 'Âchûr ؓ a dit : « Lorsqu'ils entraient chez le Prophète ﷺ, ils disaient à voix basse : « Que la paix soit sur vous. » Cette salutation était l'emblème de l'Islam et elle réunissait la signification de la sécurité. Mais eux changeaient cela et disaient : « Sois gratifié d'une bonne journée (*An'im Sabâhan*) » Cette salutation était celle des Arabes du paganisme préislamique et ils n'aimaient pas abandonner ni délaissier les coutumes de la *Jâhiliyyah*. »²

2103- Verset 11 : (Ô vous qui avez cru ! Lorsqu'on vous dit : « Faites place dans les assemblées ! » Alors, faites place ! Allah vous fera de la place. Et lorsqu'on vous dit : « Levez-vous ! » Alors, levez-vous !)

Al Qurṭubî ؓ a dit : « C'est-à-dire : Allah vous fera de la place dans vos tombes. Il a été dit : Il vous élargira vos cœurs. Il a aussi été dit : Il vous fera largesse ici-bas et dans l'au-delà. »³

Ibn Juzayy ؓ a dit : « Ce qui est ordonné concernant faire de la place est d'élargir sans se lever. C'est pourquoi, le Messenger d'Allah ﷺ a dit : « *Personne n'a le droit de faire lever un homme de sa place pour s'y asseoir. Par contre, faites de la place et élargissez-vous.* »⁴. »⁵

Ibn Kathîr ؓ a dit : « C'est-à-dire : Ne croyez pas que si l'un d'entre vous fait de la place à son frère lorsqu'il arrive ou si on lui ordonne de sortir et qu'il sort, alors ceci constitue une diminution de son droit. Plutôt, c'est une élévation et un plus haut rang auprès d'Allah. »⁶

2104- Verset 11 : (Allah élève en degrés ceux qui ont cru parmi vous et ceux qui ont reçu la science.) Ibn Al Qayyim ؓ a dit : « C'est-à-dire : la science avec laquelle Allah a envoyé Son Prophète ﷺ ; et si cette science leur a été attribuée, alors leur suivi [de cette science] est obligatoire. »⁷

2105- Verset 13 : (Accomplissez donc la prière et donnez l'aumône légale.) Cheikh Sa'dî ؓ a dit : « Ces deux adorations sont les « mères » des adorations physiques et matérielles. Quiconque les accomplit et s'en acquitte comme il se doit, de manière légale, alors assurément il a accompli et s'est acquitté des droits d'Allah et ceux de Ses serviteurs. »⁸

2106- Verset 13 : (Et obéissez à Allah et à Son Messenger. Et Allah est parfaitement Informé de ce que vous œuvrez.) Cheikh Sa'dî ؓ a dit : « (Et

¹ *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafsîr* (6/241).

² *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (28/31).

³ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (20/318).

⁴ Al Bukhârî (n°6270) et Muslim (n°2177).

⁵ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/422).

⁶ *Tafsîr Al Qu'rân Al 'Azîm* (4/326).

⁷ *Badâ'i At-Tafsîr* (3/143).

⁸ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

obéissez à Allah et à Son Messager.) La leçon à tirer dans ceci est la sincérité [pour le Créateur] et la bienfaisance [envers les créatures]. C'est pourquoi, après cela, Il a dit : **(Et Allah est parfaitement Informé de ce que vous œuvrez.)** Il connaît leurs œuvres et de quelle manière elles ont émané. Ainsi donc, Il les rétribuera en fonction de Sa science [de ce qu'Il connaît] de ce qu'il y a dans leurs poitrines. »¹

2107- Verset 21 : (Allah a écrit : « Certainement, Je triompherai, moi ainsi que Mes Messagers. » Certes, Allah est Fort, Puissant.) Al Baghawî ؒ a dit : « Az-Zajjâj a dit : « Le triomphe des Messagers est de deux types : 1- Celui parmi eux qui est envoyé à la guerre et triomphe par la guerre. 2- Celui parmi eux qui n'est pas envoyé à la guerre et triomphe par l'argumentation. »²

2108- Verset 22 : (Tu ne trouveras pas des gens qui croient en Allah et au Jour Dernier, qui ont de l'affection pour quiconque défie Allah et Son Messager, même si ce sont leurs pères, leurs fils, leurs frères ou [les gens de] leur clan.) Ibn Taymiyyah ؒ a dit : « Informe-moi que tu ne trouves pas un croyant qui a de l'affection pour ceux qui défient Allah et Son Messager ؑ. En effet, la foi elle-même infirme l'affection tout comme l'un des deux contraires infirme l'autre. Lorsque la foi est donc présente, alors son contraire – qui est l'alliance avec les ennemis d'Allah – est infirmé. Ainsi donc, lorsqu'un homme s'allie aux ennemis d'Allah par son cœur, alors ceci est la preuve que son cœur ne contient pas la foi obligatoire. »³

2109- Verset 22 : (Allah les a agréés et ils L'ont agréé.) Ibn Kathîr ؒ a dit : « Ici, dans Sa parole, il y a un secret merveilleux qui est le suivant : Quand ils furent courroucés contre leurs proches et leurs clans pour la cause d'Allah, alors Allah leur a accordé en compensation Son agrément et eux-mêmes L'ont agréé. Ensuite, Il leur accorda la félicité éternelle et la grâce abondante. »⁴



59- Le Rassemblement (*Al Hachr*)

2110- Verset 2 : (Ils démolissaient leurs demeures de leurs [propres] mains et des mains des croyants. Tirez-en donc une leçon, ô doués de clairvoyance!) Ibn Kathîr ؒ a dit : « C'est-à-dire : Réfléchissez bien à l'issue finale de quiconque s'est opposé à l'ordre d'Allah, a divergé de Son Messager ؑ et a démenti Son Livre. Comment Allah lui a-t-il infligé Sa rigueur humiliante, ici-bas, en plus de ce qu'Il lui réserve comme châtiment douloureux dans l'au-delà !? »⁵

¹ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân.*

² *Ma'âlim At-Tanzîl* (4/349).

³ *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafsîr* (6/257).

⁴ *Tafsîr Al Qu'rân Al 'Azîm* (4/329).

⁵ *Tafsîr Al Qu'rân Al 'Azîm* (4/331).

2111- Verset 4 : (Cela parce qu'ils ont fait scission d'Allah et de Son Messenger. Et quiconque fait scission d'Allah, alors certes Allah est dur en punition.) Ach-Chawkânî ؓ a dit : « Ici, Allah s'est contenté de mentionner la scission de Lui parce que faire scission de Lui revient à faire scission de Son Messenger ﷺ. »¹

2112- Verset 7 : (Et ce que le Messenger vous donne, alors prenez-le ; et ce qu'il vous interdit, alors cessez.)

Al Qâsimî ؓ a dit : « Ce verset est général concernant tout ce que le Messenger d'Allah ﷺ a ordonné d'accomplir ou interdit de commettre. Ici, l'ordre [de la répartition] du butin sans combat (*Al Fay*) est inclus dans la généralité de cette injonction. Dans : « *Al Iklil* »², l'auteur rapporte³ : « Dans ce verset, il y a l'obligation de mettre en pratique les ordres du Messenger d'Allah ﷺ et ses interdictions. » Les savants ont dit : « Tout ce qui est [authentiquement] attesté du Messenger d'Allah ﷺ, alors il est correct de dire : « Certes, ceci est dans le Coran. » Nous tirons cela de ce verset. (Fin de citation). »⁴

2113- Verset 9 : (Et ils n'éprouvent dans leurs poitrines aucune envie [littéralement : besoin] [vis-à-vis] de ce qu'ils ont reçu et ils [les] devancent sur eux-mêmes, même s'il y a pénurie chez eux.) Ibn Taymiyyah ؓ a dit : « Allah nous a informés que ces personnes dépensent et donnent ce qu'elles possèdent comme biens alors qu'elles-mêmes sont dans le besoin. En outre, elles n'éprouvent aucune envie ni jalousie vis-à-vis de ce dont leurs frères ont été gratifiés par Allah. Ainsi donc, le contraire du premier est l'avarice (*Al Bukhl*) et le contraire du second est l'envie (*Al Hasad*). C'est la raison pour laquelle l'avarice et l'envie sont du même type. En effet, l'envieux répugne de voir un autre que lui être gratifié et à qui on donne. Quant à l'avare, il n'aime pas donner ni gratifier les autres. »⁵

2114- Verset 9 : (Et ils [les] devancent sur eux-mêmes, même s'il y a pénurie chez eux.) Ibn Kathîr ؓ a dit : « Ce rang-là est plus élevé que celui de ceux qu'Allah a décrits dans Sa parole : (Et ils offrent de la nourriture malgré son amour pour elle.) (L'Homme, 76 : 8) et Sa parole : (Et ils donnent de l'argent malgré son amour pour lui.) (La Vache, 2 : 177). Ces gens-là ont dépensé en aumônes alors qu'eux-mêmes aimaient ce qu'ils donnaient en aumônes. Peut-être n'étaient-ils pas dans le besoin de ceci ni dans la nécessité ? En tout cas, ces gens-là ont préféré devancer les autres sur leurs propres personnes et dépenser en aumônes malgré leur pénurie présente. »⁶

¹ *Fath Al Qadîr* (5/196).

² « *Al Iklil* » est le diminutif du livre : « *Al Iklil Fi Istinbât At-Tanzîl* ».

³ C'est-à-dire : Jalâl Ad-Dîn As-Suyûti ؓ.

⁴ *Mahâsin At-Ta'wîl*. Dans ce verset, il y a une confirmation de l'attribut du Visage d'Allah ﷻ comme cela Lui sied sans comparaison ni question sur le comment. *Tafsîr Al Muyassar*.

⁵ *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fi Tafsîr* (6/272).

⁶ *Tafsîr Al Qur'ân Al 'Azîm* (4/338).

2115- Verset 10 : **« Et ceux qui sont venus après eux disent : « Notre Seigneur ! Pardonne-nous ainsi qu'à nos frères qui nous ont précédés dans la foi ; et ne mets pas dans nos cœurs de rancœur envers ceux qui ont cru. Notre Seigneur ! Certes, Tu es Compatissant, Très-Miséricordieux. » »** Ibn Juzayy ؓ a dit : « Il a été dit : Ceci signifie quiconque est venu après les Compagnons (*As-Sahābah*). Ce sont les Successeurs (*At-Ṭābi'ūn*) et quiconque les a suivis jusqu'au Jour de la Résurrection. [L'Imam] Mālik [Ibn Anas] s'est basé sur cela pour dire : « Quiconque dit une mauvaise parole sur un des Compagnons n'a aucune part dans le butin issu de la guerre (*Al Ghanimah*) ni dans le butin sans combat (*Al Fay*) parce qu'Allah a décrit ceux qui sont venus après eux et ils ont dit : **« Notre Seigneur ! Pardonne-nous ainsi qu'à nos frères qui nous ont précédés dans la foi. »** Par conséquent, quiconque dit le contraire de ceci, alors assurément il est exclus de ceux qu'Allah a décrits. »¹

2116- Verset 10 : **« Notre Seigneur ! Pardonne-nous ainsi qu'à nos frères qui nous ont précédés dans la foi. »** Dr. Muḥammad Al Ḥamd (qu'Allah le préserve) a dit : « Ici, il y a une indication : Lorsqu'une personne souhaite invoquer pour elle-même, et pour quiconque autre qu'elle, alors il est bien qu'elle commence d'abord par sa personne, ensuite elle invoque pour quiconque autre en dressant d'abord son éloge. C'est la raison pour laquelle, dans le [noble] Coran et la Tradition [authentique], il y a de nombreuses invocations qui sont similaires à cette invocation. »

2117- Verset 14 : **« Tu les croirais unis mais leurs cœurs sont désunis (divisés). »** Ach-Chanqitî ؓ a dit : « La désunion des cœurs et leur désaccord font partie de la faiblesse de la raison comme Allah l'a dit ici. La preuve de ceci est Sa parole : **« Cela parce qu'ils sont des gens qui ne raisonnent pas. »** Le seul remède à cet état est par l'illumination de la raison grâce à la lumière de la Révélation qui fait revivre quiconque était mort et éclaire la voie de l'itinérant qui s'y accroche. »²

2118- Verset 18 : **« Ô vous qui avez cru ! Craignez Allah ! Et que chaque âme voit ce qu'elle a avancé pour demain. Et craignez Allah ! Certes, Allah est parfaitement Informé de ce que vous œuvrez. »** Ach-Chanqitî ؓ a dit : « Ici, le verbe : **« Elle a avancé »** est au passé en guise d'incitation à s'empressement d'œuvrer et à ne pas s'attarder parce que le serviteur possède uniquement ce qu'il a avancé dans le passé et l'avenir n'est pas entre ses mains. En effet, personne ne sait ce que lui réservera l'avenir comme Allah ؓ a dit : **« Et aucune âme ne sait ce qu'elle acquerra demain. »** (Luqmān, 31 ; 34). »³

2119- Verset 19 : **« Ne soyez pas comme ceux qui ont oublié Allah, alors Il leur a fait oublier leur propre personne. Ceux-là sont les pervers. »** Ibn 'Āchūr ؓ a dit : « **« Il leur a fait oublier leur propre personne »** C'est comme si celui qui écoutait [ce verset] demandait : « Allah a fait en sorte qu'ils s'oublient

¹ *At-Tas'īl Li 'Ulūm At-Tanzīl* (2/430).

² *Adwā' Al Bayān* (8/).

³ *Adwā' Al Bayān* (8/54).

eux-mêmes. Quel fut donc le résultat de leur oubli ? » On a répondu : En raison de leur oubli, ils ont atteint le summum de la perversité dans leurs mauvaises œuvres jusqu'à ce que se réalise contre eux qu'on dise : « Il n'y a pas de perversité après leur perversité. »¹

2120- Verset 21 : **« Et si Nous avions fait descendre ce Coran sur une montagne, certainement tu l'aurais vue s'humilier et se fendre par crainte d'Allah. »** As-Suyûtî a dit : « Ad-Dahhâk a dit : « Si ce Coran était descendu sur une montagne et on lui avait ordonné ce qu'on vous a ordonné et on l'avait effrayé par ce dont on vous a effrayé, alors elle se serait humiliée et fendue par crainte d'Allah. Vous êtes donc plus en droit de Le craindre et de vous humilier et que vos cœurs s'adoucissent au rappel d'Allah. »²

2121- Verset 22 : **« Il est Allah. Il n'y a aucune divinité [digne d'adoration] excepté Lui, le Connaisseur de l'Invisible et du Visible. Il est le Tout-Miséricordieux, le Très-Miséricordieux. »** Ach-Chanqî a dit : « Ici, Allah a donné la preuve du caractère unique de Sa divinité sans que rien ni personne ne s'associe à Lui dans cela à travers Sa parole : **« Le Connaisseur de l'Invisible et du Visible. »** Ceci est une preuve [scripturaire] qui indique clairement qu'elle constitue une preuve de l'Unité d'Allah comme à divers autres endroits [du Coran]. »³

2122- Verset 23 : **« Il est Allah. Il n'y a aucune divinité [digne d'adoration] excepté Lui, le Souverain, le Sanctifié, la Paix, le Sécurisant, le Prédominant, le Puissant, le Contraignant, l'Orgueilleux. Gloire à Allah ! Il transcende ce qu'ils Lui associent. »** Ibn 'Âchûr a dit : « Allah a mentionné l'attribut : **« Le Sécurisant »** à la suite d'attributs avant lui en guise de pleine précaution pour ne pas se méprendre que Son attribut qu'Il est : **« Le Souverain »** signifie qu'Il est comme les rois d'ici-bas qui sont bien connus pour leurs déficiences et tares. Ainsi donc, en premier, ceci a eu pour utilité d'exempter Son Essence divine (*Adh-Dhât*) [de toute déficience et tare] en étant qualifié par : **« Le Sanctifié »**. Cet attribut induit que Ses agissements cachés sont exempts de toute trahison et toute machination par le biais de l'attribut : **« Le Sécurisant »**. Cet attribut-là induit que Ses agissements apparents sont exempts de toute injustice et oppression par le biais de l'attribut : **« La Paix »**. »⁴



60- L'Éprouvée (*Al Mumtahaḥanah*)

2123- Verset 2 : **« S'ils vous dominant, ils seront pour vous des ennemis et ils étendront vers vous leurs mains et leurs langues en mal ; et ils aimeraient**

¹ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (28/114).

² *Ad-Durr Al Manthûr*.

³ *Adwâ' Al Bayân* (8/68).

⁴ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (28/121).

que vous mécrioyez.) Al Alûsî ؒ a dit : « La religion est plus précieuse pour les croyants que leur âme, parce qu'ils seraient prêts à la sacrifier pour elle. La chose la plus importante pour un ennemi est de cibler la chose la plus importante auprès de son propriétaire. »¹

2124- Verset 4 : (Assurément, vous avez eu un beau modèle en Abraham et ceux qui étaient avec lui.) Ibn 'Âchûr ؒ a dit : « C'est-à-dire : Les Musulmans doivent suivre la satisfaction de leur Messager ﷺ comme ceux qui étaient avec Abraham ؑ. »²

2125- Verset 4 : (Lorsqu'ils ont dit à leur peuple : « Nous nous désavouons de vous et de ce que vous adorez en dehors d'Allah. Nous vous renions et, entre vous et nous, l'inimitié et la haine sont à jamais déclarées jusqu'à ce que vous croyiez en Allah, Seul. ») Al Alûsî ؒ a dit : « L'amour en Allah et la haine en Lui font partie des liens les plus solides de la foi.³ Par conséquent, il convient de ne pas être inattentif à ces deux choses. »⁴

2126- Verset 5 : (Notre Seigneur ! Ne nous fais pas être une tentation pour ceux qui ont mécru.) Cheikh Sa'dî ؒ a dit : « C'est-à-dire : Ne les laisse pas avoir autorité sur nous à cause de nos péchés de peur qu'ils soient une tentation pour nous et qu'ils soient aussi une tentation pour eux-mêmes. En effet, lorsqu'ils verront qu'ils ont le dessus, ils penseront qu'ils sont sur la vérité et que nous sommes sur le faux, alors ils augmenteront dans l'impiété et la tyrannie. »⁵

2127- Verset 6 : (Et quiconque tourne le dos, alors certes Allah est le Riche, le Digne de Louanges.) Al Qurtubî ؒ a dit : « (Et quiconque tourne le dos) C'est-à-dire : Il tourne le dos à l'Islam et à l'acceptation de ces exhortations. (Alors, certes, Allah est le Riche) C'est-à-dire : Il n'a pas besoin d'eux ni de leur adoration. (Le Digne de Louanges.) Dans Son Essence et Ses attributs. »⁶

2128- Verset 7 : (Il se peut qu'Allah mette de l'affection entre vous et entre ceux dont vous avez été les ennemis.) Ibn Juzayy ؒ a dit : « Quand Allah a ordonné aux Musulmans d'avoir de l'inimitié envers les impies et de les boycotter, ils ont mis en pratique cela malgré la parenté qu'il y avait entre eux et les impies. Alors, Allah a su [et vu] leur véracité, Il les a réconfortés par ce verset-là et Il leur a promis qu'Il établirait de l'affection entre eux. Cette affection s'est complétée lors la Conquête de La Mecque puisqu'à ce moment-là le reste des Quraychites s'est converti à l'Islam. »⁷

¹ *Rûh Al Ma'ânî* (14/263).

² *At-Tahzîb Wat-Tanzîr* (28/143).

³ Le Messager d'Allah ﷺ a dit : « Quiconque aime pour Allah et déteste pour Lui, donne pour Allah et prive pour Lui, alors assurément il a parachevé la foi. » Hadith rapporté par : Abû Dâwud (n°4681), Tirmidhî (n°2521) et Ahmad (n°15617). Al Albânî a authentifié ce hadith dans : *Silsilah Al Ahâdith As-Sahîhah* (n°623).

⁴ *Rûh Al Ma'ânî* (14/263).

⁵ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

⁶ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (20/405).

⁷ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/436).

2129- Verset 8 : (Allah ne vous interdit pas que vous soyez bons et équitables envers ceux qui ne vous ont pas combattus pour la religion ni ne vous ont expulsés de vos demeures. Certes, Allah aime les [gens] équitables.)

Ach-Chawkâni ؓ a dit : « Quand Allah a mentionné ce qu'il convenait aux croyants [de faire] en termes d'hostilité envers les impies et de délaissement de leur affection, Il a opéré une différence dans la manière de se comporter avec eux selon leur cordialité ou hostilité : pour certains, c'est permis tandis que pour d'autres ce n'est pas permis. C'est pourquoi, Il a dit : (Allah ne vous interdit pas que vous soyez bons et équitables envers ceux qui ne vous ont pas combattus pour la religion ni ne vous ont expulsés de vos demeures.) »¹

Dr. Sâlih Al Fawzân (qu'Allah le préserve a dit) : « Quiconque parmi les impies s'abstient de faire du tort aux Musulmans, alors ceux-ci doivent se comporter avec lui avec bienfaisance et justice sans toutefois qu'ils aiment cette personne dans leurs cœurs parce qu'Allah ؓ a bien dit : (Que vous soyez bons et équitables envers eux) Et Il n'a pas dit : « Que vous vous alliez avec eux et que vous les aimiez. » C'est comme Sa parole : (Tu ne trouveras pas des gens qui croient en Allah et au Jour Dernier, qui ont de l'affection pour quiconque défie Allah et Son Messager, même si ce sont leurs pères, leurs fils, leurs frères ou [les gens de] leur clan.) (La Discussion, 58 : 22). Ainsi donc, le lien [de parenté] en ce bas monde est une chose et l'affection en est une autre. »

2130- Verset 10 : (Ô vous qui avez cru ! Lorsque les croyantes viennent à vous en tant qu'émigrées, alors testez-les.) Al Biqâ'i ؓ a dit : « Al Quchayrî a dit : « En bref, ici, le test est une voie vers la connaissance et l'essence de l'âme se montre par l'expérience. Quiconque donc entreprend quelque chose sans expérience boira à la coupe du regret. »²

2131- Verset 12 : (Et qu'elles ne désobéissent pas dans ce qui est convenable.) Al Alûsî ؓ a dit : « C'est-à-dire : Qu'elles ne désobéissent pas dans ce que tu leur ordonnes de ce qui est convenable et dans ce que tu leur interdis de ce qui est blâmable. La restriction à ce qui est convenable, même si le Messager ؓ ordonne uniquement ce qui est convenable, est pour attirer l'attention sur : *Il n'est pas permis d'obéir à une créature dans une désobéissance au Créateur.*³ »⁴



¹ *Fath Al Qadir* (5/213).

² *Nazm Ad-Durar* (19/514).

³ Le Messager d'Allah ﷺ a dit : « Pas d'obéissance à une créature dans une désobéissance au Créateur. » *Al-Munad* (n°19880), *Al-Hâkim* (n°5870) et *At-Tabarâni* (n°3159). Al Albâni a authentifié ce hadith.

⁴ *Rûh Al Ma'ânî* (14/274).

61- Le Rang (*As-Saff*)

2132- Verset 3 : **« Ô vous qui avez cru ! Pourquoi dites-vous ce que vous ne faites pas !? »** Al Qurtûbî ؒ a dit : « [Ibrahîm] An-Nakha'î a dit : « Trois versets m'ont empêché de raconter aux gens : Le premier : **« Ordonnez-vous aux gens la bonté et vous vous oubliez-vous-mêmes !? Pourtant, vous récitez le Livre. Ne raisonnez-vous donc pas !? »** (La Vache, 2 : 44). Le deuxième : **« Et je ne veux pas diverger de vous dans ce que je vous ordonne. »** (Houd, 11 : 88). Le troisième, ce verset-ci : **« Ô vous qui avez cru ! Pourquoi dites-vous ce que vous ne faites pas !? »** (Le Rang, 61 : 3). »¹

2133- Verset 4 : **« Certes, Allah aime ceux qui combattent dans Son sentier en rangs [serrés] comme s'ils étaient un édifice renforcé. »** Ibn Kathîr ؒ a dit : « Qatâdah a dit : « Ne vois-tu pas comment le propriétaire d'un édifice n'aime pas que son édifice diffère et soit inégal ? De même, Allah n'aime pas qu'on diffère de Son ordre. Et, certes, Allah a aligné les croyants dans leur combat et dans les rangs de leurs prières. Par conséquent, attachez-vous à l'ordre d'Allah car c'est une protection infaillible pour quiconque s'en saisit. »²

2134- Verset 6 : **« Et annonciateur d'un Messager à venir après moi dont le nom sera : « Ahmad ».** As-Suyûtî ؒ rapporte : « 'Amrû Ibn Murrah a dit : Cinq Prophètes ont été nommés avant même d'être nés : 1- Mohammed (*Muhammad*) ؐ comme dans ce verset-ci. 2- Jésus (*'Issâ*) ؑ dans le verset : **« Certes, Allah t'annonce la bonne nouvelle d'une Parole émanant de Lui dont le nom sera : le Messie Jésus fils de Marie. »** (La Famille d'Imrân, 3 : 45). 3- Jean (*Yahyâ*) ؑ dans le verset : **« Certes, Nous t'annonçons la bonne nouvelle d'un garçon dont le nom sera : Jean. »** (Marie, 19 : 7). 4- Isaac (*Ishâq*) ؑ et 5- Jacob (*Ya'qûb*) ؑ dans le verset : **« Alors, Nous lui annonçâmes la bonne nouvelle d'Isaac et à la suite d'Isaac [celle de] Jacob. »** (Houd, 11 : 71). »³

2135- Verset 8 : **« Ils veulent éteindre la lumière d'Allah par leurs bouches. »** Ibn Kathîr ؒ a dit : « C'est-à-dire : Ils essayent de repousser la vérité par le faux, et leur exemple en cela est comme celui qui veut éteindre les rayons du soleil avec sa bouche. Tout comme ceci est impossible, de même cela l'est aussi. »⁴

2136- Verset 8 : **« Mais [littéralement : Et] Allah parachèvera Sa lumière même si les impies le répugnent. »** Ibn 'Âchûr ؒ a dit : « La phrase : **« Et Allah parachèvera Sa lumière »** est coordonnée à la phrase : **« Ils veulent éteindre la lumière d'Allah. »** C'est une information qu'ils n'atteindront pas leur but et que cette religion sera parachevée, c'est-à-dire : Elle parviendra à une propagation complète et parfaite. »⁵

¹ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'an* (20/436).

² *Tafsîr Al Qur'an Al 'Azîm* (4/359).

³ *Al Itqân Fi 'Ulûm Al Qur'an* (4/67).

⁴ *Tafsîr Al Qur'an Al 'Azîm* (4/361).

⁵ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (28/190).

2137- Verset 9 : **« Il est Celui qui a envoyé Son Messager par la guidée et la Religion de la vérité pour qu'elle domine la religion toute entière même si les polythéistes le répugnent. »** Ibn Taymiyyah ؒ a dit : « Il est [bien] connu qu'Allah a promis que Sa religion prédominerait sur toutes les religions : cette prédominance est non seulement par la science et l'explication mais aussi par l'épée et l'ardeur [au combat]. C'est pourquoi, Il a mentionné ce verset. Les savants ont interprété sa prédominance de telle ou telle manière sachant que ce terme inclut toutes ces interprétations. En effet, la prédominance de la guidée est par la science et l'explication et la prédominance de la religion est par la main et l'œuvre. »¹

2138- Verset 11 : **« Cela est meilleur (mieux) pour vous si [seulement] vous saviez. »** Ibn Al Qayyim ؒ a dit : « En fait, c'est comme si les âmes étaient avares de leur vie et de leur perdurance. Voilà pourquoi, Allah ﷻ a dit : **« Cela est meilleur (mieux) pour vous si [seulement] vous saviez. »** C'est-à-dire : Le combat est meilleur (mieux) pour vous que vous restiez ainsi, assis, à rester en vie et en sécurité. »²

2139- Verset 12 : **« Il vous pardonnera vos péchés et vous fera entrer dans des Jardins sous lesquels coulent les ruisseaux, et dans des habitations agréables dans les jardins d'Eden. Voilà le succès immense. »** Ibn 'Âchûr ؒ a dit : « Ici, Allah a spécifiquement mentionné les habitations parce que les combattants quittent leurs habitations lorsqu'ils partent au combat. Voilà pourquoi, Il leur a promis pour la séparation ponctuelle d'avec leurs habitations d'ici-bas d'autres habitations éternelles dans l'au-delà dont ils ne seront plus jamais séparés. »³

2140- Verset 14 : **« Ô vous qui avez cru ! Soyez des partisans d'Allah. »** Ibn Kathîr ؒ a dit : « Ici, Allah ordonne à Ses serviteurs croyants qu'ils soient des Partisans d'Allah (*AnsâruLlah*) dans l'ensemble de leurs situations, leurs paroles, leurs actes, leurs personnes et leurs biens. »⁴



62- Le Vendredi (*Al Jumu'ah*)

2141- Verset 2 : **« Il est Celui qui a envoyé aux illettrés un Messager issu d'entre eux. »** Ibn Rajab ؒ a dit : « Dans Sa parole : **« Issu d'entre eux (*Minhum*) »**, il y a deux bénéfices : 1- Le Messager d'Allah ﷺ est [illettré] comme sa communauté est illettrée. Il n'a pas lu de livre ni écrit de sa main droite. Pourtant, malgré cela, il a apporté ce Coran dont ils n'avaient jamais entendu de semblable. Ceci est la preuve de sa véracité. 2- Les Quraychites connaissaient la lignée du Messager d'Allah ﷺ,

¹ *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafîr* (6/297).

² *Badâ'i At-Tafîr* (3/153).

³ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (28/195).

⁴ *Tafîr Al Qu'rân Al 'Azîm* (4/361).

son honneur, sa chasteté et sa véracité. En effet, il n'a jamais menti. Par conséquent, quelqu'un qui n'a jamais menti aux gens, mentirait-il sur Allah !? »

2142- Verset 2 : « Il est Celui qui a envoyé aux illettrés [les Arabes] un Messenger issu d'entre eux qui leur récite Ses versets, les purifie et leur enseigne le Livre et la Sagesse, alors qu'ils étaient auparavant dans un égarement évident. » Al Biqā'i ؓ a dit : « Le but du Livre est de puissamment le comprendre et de le mettre en œuvre. C'est donc une science qui est embellie par l'œuvre et une œuvre qui est perfectionnée par la science : une science rationnelle et scripturaire. Ceci pour qu'ils mettent chaque chose à la meilleure de ses places de sorte qu'ils ne dévient pas du Livre comme les Fils d'Israël ont dévié et qu'ils deviennent comme eux, c'est-à-dire : comme l'exemple d'un âne qui porte des livres. Si le Messenger d'Allah ؑ n'avait eu comme miracle que ce Livre, alors cela aurait amplement suffi comme summum de miracle. »¹

2143- Versets 2 – 3 : « Il est Celui qui a envoyé aux illettrés [les Arabes] un Messenger issu d'entre eux qui leur récite Ses versets, les purifie et leur enseigne le Livre et la Sagesse, alors qu'ils étaient auparavant dans un égarement évident ainsi qu'à d'autres parmi ceux qui ne les ont pas encore rejoints. » Hâfiz Al Hakamî ؓ a dit : « Ici, Allah a mentionné chacun selon le mérite qui lui revient en mentionnant d'abord le Messenger ؑ, ensuite les Compagnons ؓ, puis les Successeurs. C'est comme dans Sa parole : **« Les premiers devanciers parmi les Migrants (*Al Muhâjirûn*) et les Partisans (*Al Anṣâr*) et ceux qui les ont suivis (*Al-Ladhîna Tabâ'ûhum*) en toute vertu (*Bi Iḥsânin*), Allah les a agréés et ils L'ont agréé. »** (Le Repentir, 9 : 100). »²

2144- Verset 5 : « L'exemple de ceux qui ont été chargés de la Torah, et ensuite ne l'ont pas appliquée sont comme l'âne qui porte des livres. Quel mauvais exemple que celui de gens qui traitent les versets d'Allah de mensonge ! Et Allah ne guide pas les gens injustes. » Ibn Kathîr ؓ a dit : « Les Juifs ont reçu la Torah et l'ont eue pour la mettre en œuvre. Toutefois, ils n'ont pas œuvré selon elle. Alors, Allah les a blâmés pour cela et Il a dit qu'ils sont : **« Comme l'âne qui porte des livres »** C'est-à-dire : Comme l'exemple de l'âne qui porte des livres sans qu'il sache ce qu'il y a dedans. Ainsi donc, il les porte concrètement mais il ne sait pas ce qu'il y a sur lui. Il en est de même de ces gens-là qui portent le Livre qu'ils ont reçu : Ils l'ont mémorisé oralement mais ils ne l'ont pas compris ni ils ont œuvré selon ses implications. »³

2145- Verset 5 : « L'exemple de ceux qui ont été chargés de la Torah, et ensuite ne l'ont pas appliquée sont comme l'âne qui porte des livres. » Al Qâsimî ؓ a dit : « Cet exemple mentionné concerne les Juifs [de manière spécifique]. Toutefois, au regard de sa signification, il s'applique [de manière générale]

¹ *Nazm Ad-Durar* (20/51).

² *Ma'ârij Al Qabûl* (3/120).

³ *Tafsîr Al Qu'rân Al 'Aẓîm* (4/364).

à quiconque porte le Coran [dans sa poitrine] mais délaisse sa mise en œuvre, ne s'acquitte pas de son droit et ne le considère pas comme il se doit. »¹

2146- Verset 9 : «Lorsqu'on appelle à la prière le jour du Vendredi, alors accourez au Rappel d'Allah et abandonnez le négoce.» Cheikh Sa'dî ؒ a dit : « Si Allah a ordonné d'abandonner le négoce que les âmes [des gens] désirent et y sont avides, alors abandonner n'importe quoi d'autre parmi les occupations mondaines est plus en droit et prioritaire, comme les travaux industriels et autres. »²

2147- Verset 11 : «Et lorsqu'ils voient un quelconque commerce ou divertissement, ils se dispersent vers lui et te laissent debout.» L'imam Ach-Châfi' ؒ a dit : « Ce qui est prescrit est que l'imam prononce son discours du Vendredi en étant debout à la différence de certains qui ont innové la position assise lors du sermon. Et je ne connais pas de divergence concernant la descente de ce verset, lors du sermon du Prophète ﷺ, le jour du Vendredi.³ »⁴



63- Les Hypocrites (*Al Munâfiqûn*)⁵

2148- Verset 4 : «Ils sont comme des bûches appuyées.» Abû Hayyân [Al Andalusî] ؒ a dit : « Ces gens ont été comparés à des bûches parce que leur raison s'en est allée et leurs cœurs sont vides de la foi. Toutefois, Allah ne s'est pas contenté de les comparer à des bûches. Plutôt, Il a précisé que ces bûches sont

¹ *Mahâsin At-Ta'wîl* (9/229).

² *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*. Dans son livre : *Ma'rîfah As-Sunan Wal Âthâr* (5/163), Al Bayhaqî rapporte la parole de l'imam Ach-Châfi' concernant la signification de l'expression arabe : « *Fas'âû* ». Il a dit : « À cet emplacement-là, nous disons que le terme : « *As-Sa'yyu* » signifie : l'œuvre (l'effort) et non la venue rapide. Allah ﷻ a dit : « **Et lorsqu'il tourne le dos, il s'efforce de semer le désordre sur la Terre et de saccager culture et bétail. Et Allah n'aime pas le désordre.** » (La Vache, 2 : 205). Il a aussi dit : « **Et quiconque veut l'au-delà et s'efforce d'œuvrer en vue de lui tout en étant croyant** » (Le Voyage Nocturne, 17 : 19). Il a également dit : « **Et l'homme n'obtient que [le fruit de] ce dont il s'est efforcé** » (L'Étoile, 53 : 39). Il a encore dit : « **Et votre effort (œuvre) sera reconnu.** » (L'Homme, 76 : 22). Enfin, Il a dit : « **Certes, votre effort (œuvre) est divers et varié.** » (La Nuit, 92 : 4).

³ Jâbir ؒ a dit : « *Un jour du Vendredi, alors que nous étions en prière avec le Prophète ﷺ, une caravane de marchandises arriva. Tous les gens [dans la mosquée] se sont alors levés pour aller vers elle. Il ne resta que douze hommes.* » Ce verset fut alors révélé. Al Bukhârî (n°936 – n°2064 – n°4899) et Muslim (n°863).

⁴ *Al Oumm* (1/229).

⁵ Parmi la Tradition lors de la prière du Vendredi, après le sermon de l'imam, il y a la lecture des sourates : Le Vendredi (n°62) et Les Hypocrites (n°63). Ibn 'Uthaymîn ؒ fut interrogé concernant la sagesse de la lecture de ces deux sourates. Il a répondu ainsi : « La correspondance est apparente et évidente. Notamment, chaque semaine le but est : 1- Réformer les cœurs des gens et corriger leur cheminement vers Allah. 2- Attirer l'attention des gens concernant la mise en garde contre les hypocrites. Allah ﷻ a dit : « **L'ennemi c'est eux. Prends-y donc garde !** » (Les Hypocrites, 63 : 4).

appuyées contre le mur ; ceci parce que les bûches ne sont bénéfiques que si elles sont sur le toit ou dans un lieu où elles seront utiles. Mais si c'est pour qu'elles soient négligées, alors on les pose contre les murs ou on les jette par terre sur le sol. »

2149- Verset 8 : (Et c'est à Allah qu'appartient la puissance ainsi qu'à Son Messager mais les hypocrites ne savent pas.) Ibn Taymiyyah ؒ a dit : « Les gens cherchent la gloire aux portes des rois, mais ils ne la trouvent qu'en obéissant à Allah. Al Hasan Al Baṣrī disait : « Même si les mules trottaient avec eux et les chevaux galopaient avec eux, l'humiliation de la désobéissance resterait autour de leur cou. Et, certes, Allah a refusé de faire autre chose qu'humilier quiconque Lui désobéit. »¹

2150- Verset 9 : (Ô vous qui avez cru ! Que ni vos biens ni vos enfants ne vous distraient du rappel d'Allah. Et quiconque fait cela, alors voilà ceux qui sont les perdants.) Ibn Al Qayyim ؒ a dit : « Dans ceci, il y a une mise en garde contre la tentation des hypocrites, ceux qui ont été inattentifs et insouciants au rappel de leur Seigneur puisque cela est leur signe. Voilà pourquoi, la multitude du rappel d'Allah est une sécurité contre l'hypocrisie, et Allah est bien trop généreux d'éprouver par l'hypocrisie un cœur qui se rappelle et se souvient. En fait, ceci concerne des cœurs qui ont été inattentifs et insouciants au rappel d'Allah. »²

2151- Verset 10 : (Et dépensez de ce que Nous vous avons pourvus avant que la mort ne vienne à l'un de vous et qu'il dise alors : « Seigneur ! Si seulement Tu m'accordais un court délai, alors je dépenserais en aumône et je serais parmi les vertueux. ») Ibn Kathīr ؒ a dit : « Chaque personne négligente regrettera au moment de la venue de sa mort et demandera une durée plus longue – même si ce n'est qu'une courte période – pour compenser et rattraper ce qu'elle a manqué. »³



64- La Tromperie (*At-Taghâbun*)

2152- Verset 1 : (Ce qui est dans les cieux et ce qui est sur la Terre glorifient Allah. À Lui la royauté et à Lui la louange. Et Il est Omnipotent sur toute chose.) Aṭ-Ṭabarī ؒ a dit : « Tout ce qu'il y a dans les cieux et sur la Terre louent Allah parce que l'ensemble de toutes ces créatures savent que le bien provient uniquement de Lui et de personne d'autre. De même, elles savent qu'elles n'ont pas d'autre Pourvoyeur hormis Lui. Ainsi donc, toutes Le louent. »⁴

2153- Verset 3 : (Il a créé les cieux et la Terre en toute vérité et Il vous a façonnés. Et Il a parfait votre forme. Et vers Lui est le devenir.) Al Qurṭubī ؒ a

¹ *Al Jāmi' Li Kalām Al Imām Ibn Taymiyyah Fī Tafsīr* (6/312).

² *Badā'i At-Tafsīr* (I).

³ *Tafsīr Al Qu'rān Al 'Aẓīm*.

⁴ *Jāmi' Al Bayān* (23/415).

dit : « Il a été dit : Allah a créé les hommes sous la plus belle forme et la preuve de cela est que personne ne souhaite que sa forme soit différente de ce qu'elle voit du reste des autres formes. Et, parmi la perfection de sa forme, Allah a créé l'homme en étant bien droit, redressé et non voûté. »¹

2154- Verset 4 : «(Et Allah est parfaitement Connaisseur du contenu des poitrines.) Cheikh Sa'dî ؒ a dit : « Dès lors où Allah est Connaisseur du contenu des poitrines, alors la personne douée de raison et clairvoyante doit être soucieuse de préserver son for intérieur des caractères vils et s'efforcer de se parer des beaux comportements. »²

2155- Verset 5 : «(N'avez-vous pas reçu la nouvelle de ceux qui ont mécré auparavant. Ils ont goûté la conséquence néfaste de leur affaire et [dans l'au-delà] ils auront un châtiment douloureux.) Ibn 'Âchûr ؒ a dit : « Allah a comparé le châtiment qui les a frappés à quelque chose d'un goût infect comme quiconque parmi eux a goûté et avalé après avoir été frappé par ce châtiment. En effet, le goût par la langue est plus intense que le toucher par la main ou la peau. »³

2156- Verset 9 : «(Le jour où Il [Allah] vous rassemblera pour le Jour du Rassemblement. Cela sera le Jour de la Tromperie.)

Ibn Juzayy ؒ a dit : « **«(Le Jour de la Tromperie (Yawm At-Taghâbun))** signifie : Le Jour de la Résurrection. Le terme : **«(La Tromperie (At-Taghâbun))** est emprunté au mot « *Taghâban* » qui signifie : duper, flouer, tromper, etc. Comme des personnes qui dupent et trompent dans le commerce. Ceci parce que lorsque les bienheureux gagneront le Paradis, alors c'est comme s'ils floueraient les malheureux [de l'Enfer] en « dérobaient » les maisons que ces derniers auraient dû avoir s'ils avaient été parmi les bienheureux. »⁴

Al Alûsî ؒ a dit : « Le sens voulu de : Celui qui est dupé, floué, trompé, etc. (*Al Maghbûn*) désigne celui qui est floué dans sa famille et sa place au Paradis. Ce jour-là, la perte de chaque impie sera manifeste à cause de l'abandon et du délaissement de la foi. Quant à la perte de chaque croyant, alors ceci aura été par ses manquements dans la bienfaisance. »⁵

2157- Verset 11 : «(Et quiconque croit en Allah, Il guide son cœur. Et Allah est Omniscient de toute chose.) At-Tabarî ؒ a dit : « Concernant la parole d'Allah ﷻ : « **«(Et quiconque croit en Allah, Il guide son cœur (Yabdi Qalbah)»** » Ibn 'Abbâs ؒ a dit : Allah guide son cœur vers la certitude de sorte qu'il

¹ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'an* (21/9).

² *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

³ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (28/268).

⁴ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/452).

⁵ *Rûh Al Ma'ânî* (14/319).

⁶ Dans certaines variantes de lecture du Coran, As-Sulamiyy et 'Ikrimah lisaient ce verset ainsi : **«(Son cœur est guidé (Yuhda Qalbuh).)** En tant que verbe à la voix passive (*Fi'l Majhûl*) avec un nom verbal (*Ism Fâ'il*) dont le sujet verbal (*Al Fâ'il*) n'a pas été nommé. Voir : *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'an*, Al Qurtubî.

sait que « *Ce qui l'a touché ne pouvait le manquer et ce qui l'a manqué ne pouvait le toucher.* »¹. »²

2158- Verset 13 : (Et c'est en Allah que les croyants doivent place leur confiance.) Ibn Al Qayyim ؒ a dit : « Ici, la mention du nom de la foi – plutôt que d'autres noms que les serviteurs possèdent – est une preuve que la foi (*Al Imân*) appelle la confiance (*At-Tawakkul*) et que la force ou la faiblesse de la confiance sont en fonction de la force ou la faiblesse de la foi. Et plus la foi du serviteur est forte, plus sa confiance est forte ; et, inversement, lorsque la foi est faible, alors la confiance est faible. Ainsi donc, lorsque la confiance est faible, alors obligatoirement c'est une preuve de la faiblesse de la foi. »³

2159- Verset 14 : (Ô vous qui avez cru ! Certes, de vos épouses et de vos enfants, vous avez un ennemi. Soyez-en donc avertis.) Al Qurtubî ؒ a dit : « Le juge Abû Bakr Ibn Al 'Arabî [Al Mâlikî] a dit : « Ceci montre le visage de l'inimitié. En effet, l'ennemi n'est pas un ennemi en soi, mais plutôt un ennemi par son acte. Ainsi donc, lorsque le mari ou l'enfant commet un acte d'un ennemi, alors il est un ennemi. Et il n'y a pas un acte plus laid que de s'interposer entre le serviteur et un acte d'obéissance. »⁴

2160- Verset 15 : (En fait, vos biens et vos enfants constituent une tentation. Et auprès d'Allah, il y a une récompense immense.) Ibn Al Qayyim ؒ a dit : « Ibn Mas'ûd ؓ a dit : « Que personne d'entre vous ne dise : « Ô Allah ! Certes, je me réfugie auprès de Toi contre la tentation, car personne parmi vous n'est épargné par la tentation. En effet, Allah ﷻ a dit : **(En fait, vos biens et vos enfants constituent une tentation)** Quiconque donc parmi vous cherche refuge, qu'il cherche donc refuge auprès d'Allah contre les épreuves et les tentations égarantes. »⁵

2161- Verset 16 : (Craignez donc Allah autant que vous pouvez.) Ibn 'Uthaymîn ؒ a dit : « Cette parole d'Allah désigne-t-elle : Une dispense légale ou une responsabilité obligatoire ? Les deux affaires sont possibles. Si nous disons que la signification est : N'ayez pas des manquements dans ce que vous êtes capables de faire, alors ceci est une responsabilité obligatoire. Toutefois, si nous disons que la signification est : Vous n'êtes pas obligés de faire plus que ce que vous êtes capables de faire, alors cela est une dispense légale. La plupart des gens utilisent ce

¹ Cette parole est une référence au hadith n°19 des « *Quarante Hadiths* » de Nawawî dans lequel le Messager d'Allah ﷺ a dit : « *Préserve Allah et tu Le trouveras devant toi. Souviens-toi d'Allah dans l'aisance et Il se souviendra de toi dans l'adversité. Sache que ce qui t'a manqué ne devait pas te toucher et ce qui t'a touché ne devait pas te manquer. Sache aussi que le secours est avec la patience, la délivrance est avec l'affliction et la facilité est avec la difficulté.* » Tirmidhî (n°2516) et Ahmad (n°2803).

² *Jâmi' Al Bayân* (23/421).

³ *Badâ'i At-Tafsîr* (3/159).

⁴ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (21/17).

⁵ *Badâ'i At-Tafsîr* (3/160).

verset comme preuve qu'il s'agit d'une dispense légale et non d'une responsabilité obligatoire. »¹

2162- Versets 16 – 17 : «Écoutez, obéissez et dépensez. Ce sera un bien pour vos personnes. Et quiconque est protégé de l'avidité de son âme, alors ceux-là sont ceux qui réussissent. Si vous faites à Allah un prêt gracieux, Il le multipliera pour vous et Il vous pardonnera. Et Allah est très Reconnaissant, Indulgent.» Ibn 'Achûr ؓ a dit : « L'objectif de ce verset est de prêter une attention répétée au mérite de dépenser ce qui a été ordonné. En effet, après que ceci fut un choix, il devint une cause de succès et l'on sut que c'était [en fait] un prêt gracieux [de la part] du serviteur à son Seigneur. Que cela suffise à encourager et être doux dans la demande puisque pour celui qui dépense, c'est comme s'il donnait de l'argent à Allah. Et la signification de la bienfaisance dans la relation du serviteur avec son Seigneur découle de ceci. »²



65- Le Divorce (*At-Talâq*)

2163- Verset 1 : «Et craignez Allah, votre Seigneur! Ne les faites pas sortir de leurs maisons et qu'elles n'en sortent pas excepté si elles ont commis une turpitude avérée.» Ibn 'Achûr ؓ a dit : « Sa parole : «**Et craignez Allah, votre Seigneur!**» Ceci est une mise en garde contre le laxisme dans les jugements de divorce et de délai de viduité. Cela parce que les gens du paganisme préislamique ne valorisaient pas les femmes et ne leur accordaient aucune importance. En effet, les proches des femmes divorcées les défendaient rarement, de sorte que les gens oubliaient ces droits et fermaient les yeux dessus. Ces versets furent donc très durs en termes d'apostrophe et de défi qui plus est lorsque ces droits furent exprimés et conditionnés à la crainte d'Allah [littéralement : la piété] et à Ses limites; et pour ajouter de l'assiduité à la piété, le Nom Suprême de Sa Majesté (*Ism Al Jalâlah*) a été suivi de la description : «**Votre Seigneur**» pour rappeler au serviteur qu'il est plus en droit que quiconque autre de protéger sa personne de la colère d'Allah. »³

2164- Verset 2 : «Voilà ce à quoi est exhorté quiconque croit en Allah et au Jour Dernier.» Ach-Chawkânî ؓ a dit : « Ici, le croyant en Allah et au Jour Dernier a spécifiquement été mentionné parce qu'il est celui qui tire bénéfice de cela en dehors de quiconque autre que lui. »⁴

2165- Verset 2 : «Et quiconque craint Allah, Il lui accorde une issue.» Al Qurṭubî ؓ a dit : « Ibn 'Abbâs ؓ a dit : «**Il lui accorde une issue**» : C'est-à-dire : Il le délivre de toute détresse ici-bas et dans l'au-delà. » Il a aussi été dit :

¹ *Tafsîr Al Qur'ân Al Karîm.*

² *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (28/290).

³ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (28/298).

⁴ *Fath Al Qadîr* (5/241).

« L'issue est qu'Allah contente le serviteur de ce qu'Il lui a donné. » Al Kalbî a dit : « Il lui accorde une issue [en le faisant sortir] de l'Enfer vers le Paradis. » Ar-Rabî' ibn Khuthaym a dit : « Il lui accorde une issue de toute chose qui met les gens à l'étroit. »¹

2166- Versets 2 – 3 : (Et quiconque craint Allah, Il lui accorde une issue et Il le pourvoit d'où il n'escompte pas.)

Ibn Al Jawzî ؒ a dit : « La provision (la subsistance) d'Allah est par la facilité [accordée] dans la patience face à l'épreuve. »²

Ibn Taymiyyah ؒ a dit : « Certaines personnes ont dit : « Le pieux n'a jamais été dans le besoin. » D'autres ont alors demandé : « Pourquoi ? » Il a été dit : « Parce qu'Allah ؒ a dit : **(Et quiconque craint Allah, Il lui accorde une issue et Il le pourvoit d'où il n'escompte pas.)** Ce verset implique donc que celui qui est pieux est pourvu d'où il n'escompte pas sans pour autant prouver que celui qui n'est pas pieux n'est pas pourvu. En effet, les impies peuvent être pourvus par des causes interdites tout comme ils peuvent être pourvus uniquement par l'accomplissement de leur effort. Quant aux gens de la piété, Allah les pourvoit d'où ils n'escomptent pas et leur subsistance n'est pas par des causes interdites. L'homme pieux n'est pas privé de la subsistance dont il a besoin mais il est protégé du superflu de ce bas monde, par miséricorde d'Allah envers lui. »³

2167- Verset 3 : (Et Il le pourvoit d'où il n'escompte pas.) Ibn Juzayy ؒ a dit : « Certains savants ont dit : La subsistance (*Ar-Rizq*) est de deux types : 1- Une subsistance garantie pour chaque être vivant tout au long de sa vie : c'est la nourriture sur laquelle repose la vie, et cette indication est dans Sa parole : **(Et il n'y a pas une bête sur la Terre dont sa subsistance n'incombe à Allah.)** (Houd, 11 : 6). 2- Une subsistance promise pour les pieux, en particulier, et c'est ce qui est mentionné dans ce verset. »⁴

2168- Verset 3 : (Et quiconque place sa confiance en Allah, alors Il [Allah] lui suffit. Certes, Allah atteint [toujours] Son ordre et assurément Allah a établi pour chaque chose une mesure.) Ibn Al Qayyim ؒ a dit : « Lorsqu'Allah a mentionné qu'Il suffisait à celui qui place sa confiance en Lui, alors il se peut qu'une méprise ait surgie concernant cette suffisance qui aurait pu être hâtée au moment de la confiance. Voilà pourquoi, après cela, Il a dit : **(Et, assurément, Allah a établi pour chaque chose une mesure.)** C'est-à-dire : Un temps qu'elle ne dépasse pas. Ainsi donc, Allah conduit cette chose à son temps qu'Il lui a décrété et destiné. Par conséquent, quiconque place sa confiance en Lui ne doit pas se précipiter et dire : « Certes, j'ai placé ma confiance et j'ai invoqué

¹ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (21/42).

² *Sayd Al Khâtir; Zâd Al Masîr.*

³ *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafîr.*

⁴ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/456).

mais je n'ai rien vu ni j'ai obtenu la suffisance. » Qu'il sache donc qu'Allah fait parvenir Son ordre au moment qu'Il lui a décrété et destiné. »¹

2169- Verset 4 : (Et quiconque craint Allah, Il lui accorde une facilité à son affaire.) Ibn 'Uthaymîn ؓ a dit : « Si tu vois que tes affaires sont faciles et facilitées et qu'Allah te donne un bien – même si tu n'escomptais pas cela – alors sans aucun doute ceci est une bonne nouvelle. Mais, si tu vois le contraire de cela, alors corrige ta démarche, car tu es éprouvé. Quant à l'égarement graduel, alors celui-ci se produit si le serviteur persiste et reste dans la désobéissance. »²

2170- Verset 5 : (Voilà l'ordre d'Allah qu'Il a fait descendre vers vous. Et quiconque craint Allah, Il lui expie ses mauvaises actions et Il lui accorde une immense récompense.) At-Tabarî ؓ a dit : « **(Et Il lui accorde une immense récompense)** Il lui attribue une abondante rétribution pour son œuvre et sa piété ; et, parmi Sa récompense qu'Il amplifie pour le serviteur, Il l'introduira dans Son Paradis et Il l'y fera résider éternellement. »³

2171- Verset 6 : (Et si elles allaitent [l'enfant] pour vous, alors donnez-leur leurs salaires. Et concertez-vous [mutuellement] de façon convenable.) Al Biqâ'î ؓ a dit : « **(De façon convenable (Bi Ma'rûfin))** De manière indéfinie (*Nakirah*). Par cela, Allah a voulu concrétiser pour la communauté de se satisfaire de ce qui est possible, à savoir : le serviteur doit se comporter avec les créatures en étant équitable, avec sa personne en allant à son rencontre et avec la vérité en la reconnaissant. »⁴

2172- Verset 6 : (Et concertez-vous [mutuellement] de façon convenable. Et si vous rencontrez des difficultés réciproques, alors, une autre allaitera pour lui.) Ach-Chanqitî ؓ a dit : « La concertation de façon convenable fait ressentir que la coutume est incluse dans ce verset. Ici, il y a un avertissement clair qu'aucun des deux parents ne doit subir de préjudice à cause de son enfant. De même, en cas de séparation des époux, la compréhension mutuelle doit primer entre eux dans l'ensemble des affaires, notamment concernant l'allaitement ou quoi que ce soit d'autre. Cette compréhension doit être fondée sur ce qui est convenable, la tolérance et la bienfaisance en tant que plein accomplissement du droit de la relation antérieure. Pour : **(Qu'ils n'oublient pas la faveur qu'il y avait entre eux.)** (La Vache, 2 : 237). »⁵

2173- Verset 7 : (Que celui qui est aisé dépense de sa fortune ; et que celui qui est restreint dépense selon ce qu'Allah lui a accordé. Allah n'impose à aucune âme que selon ce qu'Il lui a donné et après une difficulté Allah fera succéder une facilité.) Ibn Juzayy ؓ a dit : « **(Que celui qui est aisé dépense de sa fortune)** Allah a ordonné que chacun dépense selon sa situation. C'est-à-dire :

¹ *Badâ'i At-Tafsîr* (3/165).

² *Tafsîr Al Qur'ân Al Karîm*.

³ *Jâmi' Al Bayân* (23/456).

⁴ *Nazm Ad-Durar* (20/161).

⁵ *Adwâ' Al Bayân* (8/216).

Le mari ne doit pas se charger plus qu'il ne peut supporter et la femme ne doit pas se négliger ni s'oublier. Plutôt, la situation doit être équitable et modérée. Dans ce verset, il y a une preuve que [le montant de] la dépense varie en fonction des situations de chacun. »¹

2174- Versets 8 – 9 : «Que de cités ont rejeté [avec désinvolture] l'ordre de leur Seigneur et de Ses Messagers ! Alors, nous les avons jugées d'un jugement sévère et Nous les avons châtiées d'un châtement inouï. Elles goûtèrent donc la conséquence néfaste de leur affaire. Et l'issue finale de leur affaire fut la perdition.» Ibn Juzayy ؒ a dit : « C'est-à-dire : Nous avons jugé les gens de ces cités. Il a été dit : Ceci signifie : Le jugement dans l'au-delà tout comme le châtement mentionné après. Il a aussi été dit : Cela signifie : Le châtement ici-bas. Et ceci est plus probable parce qu'Allah a mentionné après le châtement de l'au-delà dans Sa parole : **«Allah leur a préparé un châtement sévère»** En effet, Sa parole : **«Nous les avons jugées»** et **«Nous les avons châtiées»** est au passé (*Al Mâdî*). Ainsi, la signification de : **«Nous les avons jugées»** signifie : Nous les avons saisis pour leurs péchés. Allah ne leur a pardonné aucun de leurs péchés mineurs. Le : **«Châtement»** désigne leur punition ici-bas. Et : **«Inouï»** désigne ce qui est dur, ce qui n'a jamais été vu auparavant. »²

2175- Verset 9 : «Elles goûtèrent donc la conséquence néfaste de leur affaire. Et l'issue finale de leur affaire fut la perdition.» Al Biqâ'î ؒ a dit : « *Quiconque sème des épines ne récoltera pas de roses.* »³. Quiconque néglige le droit d'Allah ne sera pas obéi dans sa propre affaire. Et quiconque se brûle par sa divergence de l'ordre d'Allah, qu'il patiente donc sur la violence de la punition d'Allah. »⁴

2176- Verset 10 : «Craignez donc Allah, ô doués d'intelligence, vous qui avez cru !» Cheikh Sa'dî ؒ a dit : « C'est-à-dire : Ô vous qui êtes doués de raison grâce à laquelle vous comprenez les versets d'Allah et leurs leçons à tirer ! Notamment : Celui qui a anéanti les générations passées du fait de leur démenti. Sachez donc que ceux qui viendront après eux seront comme eux, il n'y a aucune différence entre les deux groupes. »⁵

2177- Verset 12 : «Allah est Celui qui a créé sept cieux et autant de terres. L'Ordre descend entre eux pour que vous sachiez qu'Allah est Omnipotent sur toute chose et qu'Allah a embrassé toute chose en science.» Al Baghawî ؒ a dit : « Les personnes versées dans les significations [coraniques] ont dit : « C'est Sa merveilleuse gestion par laquelle Il gère Ses créatures. Ainsi donc, Il fait tomber la pluie et Il en fait sortir des plantes. Il fait alterner le jour et la nuit. Il fait alterner

¹ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/459).

² *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/459).

³ Voir : *Majma' Al Amthâl*, Abû Al Fadl Mîdânî.

⁴ *Nazm Ad-Durar* (20/167).

⁵ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

l'été et l'hiver. Il crée les animaux sous différents aspects et Il les fait passer d'un état à un autre. »¹



66- L'Interdiction (*At-Tahrîm*)

2178- Verset 2 : **«Assurément, Allah vous a rendu obligatoire de vous libérer de vos serments. Et Allah est votre Maître ; et Il est l'Omniscient, le Sage.»** Al Alûsî ؒ a dit : « **«L'Omniscient»** Il sait ce qui vous convient, alors Il le prescrit pour vous. **«Le Sage.»** Le Parfait dans Ses actes et Ses décrets de sorte qu'Il ne vous ordonne pas une chose ni Il ne vous en interdit une excepté en fonction de ce que Sa sagesse implique. »²

2179- Verset 3 : **«Et lorsque le Prophète confia un secret (*Asarra*) à l'une de ses épouses et qu'elle le divulgua, alors Allah l'en informa ; celui-ci en fit connaître une partie et passa sur une [autre] partie.»**

Al Biqâ'î ؒ a dit : « S'abstenir de certains blâmes et reproches est plus encourageant en termes de pudeur à l'égard de la personne blâmée. Cela contribue plus à son repentir et qu'elle ne recommence plus le même acte. **«Et passa sur [une autre] partie.»** Ceci est l'affaire secrète du miel.³ Le Prophète ﷺ fit preuve de noblesse et de souplesse au lieu d'être rigoureux dans son reproche. Il montra ainsi de la pudeur et sa bonne relation conjugale. Al Hasan Al Baṣrî a dit : « Aucune personne noble n'a jamais été rigoureuse dans ses reproches. » Sufyân Ath-Thawrî a dit : « Oublier et passer outre n'a jamais cessé d'être l'acte des grands. » »⁴

Al Alûsî ؒ a dit : « On a déduit de ce verset la preuve qu'il n'y a pas de mal à confier une partie de son propos à quelqu'un en qui on a confiance, comme : une épouse, un ami, etc. Toutefois, on doit lui imposer de le garder et le taire. »⁵

2180- Verset 3 : **«Celui-ci en fit connaître une partie et passa sur (*A'rada*) une [autre] partie.»** Ibn 'Âchûr ؒ a dit : « Le Prophète ﷺ s'est passé d'informer sa femme de certains propos qu'elle avait divulgués. Ceci fait partie de la noblesse de son éminent comportement. Sufyân Ath-Thawrî a dit : « Oublier et passer outre n'a jamais cessé d'être l'acte des grands. » Al Hasan Al Baṣrî a dit : « Aucune personne noble n'a jamais été rigoureuse dans ses reproches. » Et aller au-delà de l'objectif visé transforme le reproche en réprimande. »⁶

¹ *Ma'âlim At-Tanzîl* (4/422).

² *Rûḥ Al Ma'ânî* (14/345).

³ Ceci est la célèbre « affaire du miel » entre 'Aïcha, Ṣafīyyah et Sawdah au détriment de Ḥafṣah. Et dans une autre version : au détriment de Zaynab. Al Bukhârî (n°6972) et Muslim (n°1474).

⁴ *Nazm Ad-Durar* (20/186).

⁵ *Rûḥ Al Ma'ânî* (14/346).

⁶ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (28/353).

2181- Verset 6 : « Ô vous qui avez cru ! Préservez vos personnes et votre famille d'un Feu dont le combustible sera les gens et les pierres »

Al Baghawî ؒ a dit : « Ibn Abbâs ؓ a dit : « C'est-à-dire : En cessant ce qu'Allah vous a interdit et en œuvrant dans Son obéissance. » Ce qui signifie : Ordonnez-leur [d'accomplir] le bien, interdisez-leur [de commettre] le mal, enseignez-les et éduquez-les. »¹

Dr. 'Uwayd Al 'Aṭawî (qu'Allah le préserve) a dit : « Ici, le mot : « Feu (*Nâran*) » est venu de manière indéfinie pour indiquer sa gravité et sa monstruosité, à savoir : c'est un Feu qui suffit amplement pour susciter l'effroi dans le cœur des serviteurs vis-à-vis de lui. C'est pourquoi, il a été dit que la pire description du Feu est celle liée aux croyants comme dans ce verset-ci où Allah mentionne deux terribles caractéristiques du Feu : 1- Son combustible : Les hommes et les pierres. 2- Ses gardiens : Des Anges sévères et durs. »

2182- Verset 8 : « Ô vous qui avez cru ! Repentez-vous à Allah d'un repentir sincère ! » Al Baghawî ؒ a dit : « Le repentir sincère (*At-Tawbah An-Nasûḥah*) réunit quatre choses : 1- L'imploration du pardon par la langue. 2- Le renoncement par les membres. 3- L'exécration du retour par le cœur. 4- L'émigration de la mauvaise compagnie des frères. »²

2183- Verset 9 : « Ô Prophète ! Lutte contre les impies et les hypocrites et sois rude contre eux. »

Al Biqâ'î ؒ a dit : « La rudesse contre eux est une forme de douceur en Allah tout comme être doux avec les gens d'Allah est une forme de crainte d'Allah. Ainsi donc, Allah a ordonné à Son Prophète ﷺ d'être doux avec eux au début pour éliminer leurs excuses et révéler leur persistance. Lorsque la douceur a atteint son maximum, et uniquement à ce moment-là, alors il est permis d'être rude et d'aller au-delà. »³

Ach-Chanqitî ؒ a dit : « Il est bien connu que les hypocrites sont des impies. Ainsi donc, la lutte du Messenger d'Allah ﷺ contre les impies était avec l'épée et sa lutte contre les hypocrites était avec le Coran, comme ceci a bien été rapporté de sa part de ne pas lutter contre ces derniers ni les tuer comme il ﷺ a dit : « *Pour que les gens ne racontent pas que Muḥammad tue ses Compagnons.* »⁴. Toutefois, sa lutte ﷺ contre eux avec le Coran n'était pas moins dur pour eux que l'épée parce qu'ils furent pris de peur et de panique. En effet : « **Ils pensent que chaque cri est dirigé contre eux** » (Les Hypocrites, 63 : 4). De même : « **Ils sont comme des bûches appuyées [contre des murs]** » (Les Hypocrites, 63 : 4). Leurs cœurs étaient devenus vides. Etc. Ceci était plus dur pour eux que les rencontrer et les affronter à l'épée. Et la science est auprès d'Allah. »⁵

¹ *Ma'âlim At-Tanzîl* (4/430).

² *Ma'âlim At-Tanzîl* (4/431).

³ *Nazm Ad-Durar* (20/206).

⁴ Al Bukhârî (n°3518 – n°4905) et Muslim (n°2584).

⁵ *Adwâ' Al Bayân* (8/223).

2184- Verset 10 : «Allah a cité une parabole (un exemple) pour ceux qui ont mécru : la femme de Noé et la femme de Lot. Elles étaient toutes deux sous l'autorité de deux de Nos serviteurs vertueux. Toutes deux les trahirent et ils ne leur furent d'aucune aide (utilité) vis-à-vis d'Allah. Et il [leur] fut dit : « Entrez toutes les deux au Feu avec ceux qui y entrent. » » Al Qurtubî ؒ a dit : « Allah a donné cet exemple en guise d'avertissement que dans l'au-delà personne ne sera d'une quelconque utilité pour quiconque : ni un proche parent, ni un être cher, ni qui que ce soit dès lors où la religion les sépare tous les deux. »¹

2185- Verset 11 : «Et Allah a cité en parabole (un exemple) pour ceux qui ont cru : la femme de Pharaon lorsqu'elle a dit : « Seigneur ! Construis-moi, auprès de Toi, une demeure dans le Paradis. Et sauve-moi de Pharaon et de son œuvre. Et sauve-moi [aussi] des gens injustes. » » Ibn Al Qayyim ؒ a dit : « Le but de cet exemple est de montrer que la relation du croyant avec l'impie ne lui nuit en rien dès lors où il se sépare de lui dans son impiété et ses agissements. Ainsi donc, dans l'au-delà, la désobéissance d'autrui ne nuira en rien au croyant obéissant même s'il en subit un préjudice ici-bas à cause de la punition qui frappe de manière globale les habitants de la Terre lorsqu'ils ont négligé l'ordre d'Allah. Ainsi donc, la femme de Pharaon ne fut pas lésée par sa relation avec lui, même si Pharaon fut le pire des impies. »²

2186- Verset 11 : «Seigneur ! Construis-moi, auprès de Toi ('Indaka), une demeure dans le Paradis.» Ibn Kathîr ؒ a dit : « Les savants ont dit : « Elle a choisi le voisinage (*Al Jiwâr*) avant la demeure (*Ad-Dâr*). »³

2187- Verset 11 : «Et sauve-moi de Pharaon et de son œuvre. Et sauve-moi [aussi] des gens injustes.» Al Alûsî ؒ a dit : « Dans ce verset, il y a une preuve de chercher refuge auprès d'Allah, recourir à Lui et Lui demander le salut au moment des épreuves et des tribulations. Tout ceci fait partie des conduites des vertueux et c'est parmi les Traditions des Prophètes. Dans le noble Coran, ceci est à profusion. »⁴



¹ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'an* (21/102).

² *Badâ'i At-Tafsîr* (3/170) ; *Tafsîr Al Qayyim*.

³ *Tafsîr Al Qu'rân Al 'Azîm* (4/394). Assia, la femme de Pharaon, a d'abord demandé que sa demeure soit auprès d'Allah avant de demander que celle-ci soit au Paradis. En effet, quiconque bénéficie de la proximité du Seigneur bénéficie de tout ce qui Lui est rattaché : Son Paradis, Sa satisfaction Sa vision, etc.

⁴ *Rûh Al Ma'ânî* (14/358).

Partie : Tabarak (Juz : *Tabâarak*) / Sourates : 67 à 77

67- La Royauté (*Al Mulk*)

2188- Verset 2 : «Celui qui a créé la mort et la vie pour qu'Il vous éprouve lequel d'entre vous est le meilleur en œuvre et Il est le Puissant, le Grand Pardonneur.»

Al Baghawî ؒ a dit : « Al Fudayl ibn 'Iyâd a dit : « [La meilleure œuvre est] La plus sincère et la plus conforme [littéralement : la plus exacte, la plus juste, etc.] » On demanda : « Ô Abû 'Alî ! Qu'est-ce : « La plus sincère et la plus conforme » ? » Alors, il a répondu : « Certes, lorsque l'œuvre est sincère mais elle n'est pas conforme, celle-ci n'est pas acceptée ; et lorsqu'elle est conforme mais elle n'est pas sincère, celle-ci n'est pas acceptée [non plus]. L'œuvre est acceptée dès lors où elle est sincère et conforme. »¹

2189- Verset 4 : «Ensuite, retourne le regard à deux fois, le regard te reviendra humilié en étant frustré.» Al Qurtubî ؒ a dit : « Allah a ordonné de regarder à deux fois parce que lorsque l'homme regarde une chose une seule fois, alors il ne voit pas son défaut ; c'est uniquement lorsqu'il va la regarder à deux fois qu'il va l'apercevoir. »²

2190- Verset 5 : «Et, assurément, Nous avons embelli le ciel d'ici-bas de lanternes et Nous en avons fait des projectiles pour [lapider] les démons. Et Nous leur avons préparé le châtiment du Brasier.» Ibn Juzayy ؒ a dit : « Qatâdah a dit : « Allah a créé les étoiles pour trois fonctions : 1- Une parure du ciel. 2- Une lapidation des diables. 3- Une direction pour que les hommes se guident, sur la terre et en mer, dans les ténèbres de la nuit. »³

2191- Verset 8 : «Peu s'en faut qu'il [l'Enfer] éclate de rage. À chaque fois qu'un groupe y est jeté, ses gardiens leur demandent : « Ne vous est-il pas venu un avertisseur ? » Ach-Chanqitî ؒ a dit : « Ce verset prouve qu'Allah ne châtiara personne par le Feu [dans l'au-delà] si ce n'est après l'avoir averti ici-bas. »⁴

2192- Verset 10 : «Et ils ont dit : « Certes, si nous avions écouté ou raisonné, nous ne serions pas parmi les gens du Brasier. » Ibn 'Âchûr ؒ a dit : « La raison du devancement de l'ouïe (*As-Sam'*) sur la raison (*Al 'Aql*) est parce que l'écoute de l'appel de l'avertisseur est la première chose que les personnes averties

¹ *Ma'âlim At-Tanzîl* (4/435). Dans ce verset, Allah a mis l'Homme à l'épreuve en exigeant de Lui de parfaire son œuvre et non pas de simplement œuvrer. C'est pourquoi, les Compagnons demandaient souvent au Messager d'Allah ﷺ : « Quelle est la meilleure œuvre ? » Leur question indique leur bonne compréhension de la religion et elle prouve qu'ils se concurrençaient les uns les autres dans la qualité de leurs œuvres et non pas simplement dans la quantité d'œuvres.

² *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (21/116).

³ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/494).

⁴ *Adwâ' Al Bayân* (8/233).

entendent et reçoivent. Ensuite, ils utilisent leur raison pour méditer et réfléchir ce qu'il y a dans cet appel. »¹

2193- Verset 12 : « Certes, ceux qui ont craint leur Seigneur de manière Invisible, ils auront un pardon et une grande récompense. » Ibn 'Âchûr ؓ a dit : « Le pardon (*Al Maghfirah*) a devancé la récompense (*Al Ajr*) afin de tranquilliser leurs cœurs parce qu'ils ont craint d'être pris pour l'impiété dont ils avaient fait preuve avant l'Islam ainsi que les péchés mineurs et ce qui y ressemble. Ensuite, Allah a fait suivre ce pardon par [l'annonce de] la bonne nouvelle de l'immense récompense. C'est pourquoi, par la suite, la parole qui avait légalement cours était : « On doit d'abord se débarrasser (*At-Takhliyah*) avant de se parer (*At-Tahliyah*). »²

2194- Verset 13 : « Que vous gardiez votre parole ou que vous la divulguiez, certes Il est Connaisseur du contenu des poitrines. » Cheikh Sa'dî ؓ a dit : « C'est-à-dire : De ce que les poitrines renferment comme intentions et volontés. Que dire donc des paroles et des actes qu'Il entend et voit !? »³

2195- Verset 14 : « Ne connaît-il pas quiconque Il a créé ? Et Il est le Doux, le Bien-Informé. » Ibn Al Qayyim ؓ a dit : « Allah a conclu Son argumentation par deux Noms qui impliquent leur fixité et qui sont : 1- Le Doux (*Al-Latîf*). C'est-à-dire : Celui qui a fait preuve de subtilité et de minutie dans Sa création et Sa sagesse jusqu'à ce que cela dépasse l'entendement [humain] et les esprits soient impuissants. 2- Le Bien-Informé (*Al Khabîr*). C'est-à-dire : Celui dont la science s'est achevée non seulement par l'embrassement des choses intrinsèques et cachées mais aussi par l'embrassement des choses apparentes et ouvertes. Comment donc peut-être caché et dissimulé au Doux, le Bien-Informé ce que les esprits contiennent et ce que les poitrines dissimulent !? »⁴

2196- Verset 15 : « Il est Celui qui a docilement établi pour vous la Terre, parcourez donc ses grandes étendues [littéralement : marchez donc dans ses recoins] et mangez de sa subsistance. Et vers Lui est le retour final. » Ibn Al Qayyim ؓ a dit : « Allah a souligné que le retour final est vers Lui. C'est-à-dire : Dans cette Demeure d'ici-bas, nous ne sommes ni des colons ni des résidents. Plutôt, nous y sommes entrés en y étant de passage. Par conséquent, il ne sied pas que nous la prenions comme pays et résidence fixe. En fait, nous y sommes entrés pour que nous en prenions notre provision en vue de la Demeure Dernière qui est la véritable résidence. Ainsi donc, cette Demeure d'ici-bas est un lieu de transit et non un lieu de résidence, un passage et une traversée et non une patrie ni une station fixe. »⁵

2197- Verset 16 : « Êtes-vous à l'abri que Celui qui est dans le ciel vous enfouisse (engloutisse) dans la Terre ? Voici donc qu'elle tremble [littérale-

¹ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (29/28).

² *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (29/29).

³ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

⁴ *Badâ'i At-Tafsîr* (3/173); *Tafsîr Al Qayyim*.

⁵ *Badâ'i At-Tafsîr* (3/174); *Tafsîr Al Qayyim*.

ment : elle avance, elle bouge, etc.] !» Ibn 'Âchûr ؓ a dit : « Allah a devancé la menace de l'engloutissement [dans la Terre] sur la menace du déchaînement du vent parce que l'engloutissement fait partie des situations terrestres et parler ici de ses situations est plus proche [de la compréhension des gens]. Il a donc emprunté une similitude concernant la voie du retour vers Lui. »¹

2198- Verset 17 : « Ou êtes-vous à l'abri que Celui qui est au-dessus du ciel [littéralement : dans le ciel] envoie contre vous un ouragan [de pierres] ? Vous saurez donc comment fut Mon avertissement. » Ibn 'Âchûr ؓ a dit : « [Concernant la mention de] L'envoi d'un ouragan sur eux est une [juste] rétribution pour leur ingratitude vis-à-vis du bienfait d'Allah qui provient de Lui dont Il les a pourvus de la terre qu'Allah a indiquée [dans le verset précédent] par Sa parole : « Et mangez de sa subsistance. » En effet, la source des subsistances terrestres provient des pluies du ciel. Voilà pourquoi, Allah ؓ a dit : « Et dans le ciel, il y a votre subsistance. » (Les Ouragans, 51 : 22). »²

2199- Verset 29 : « Nous avons cru en Lui [Le Tout-Miséricordieux] et en Lui nous avons placé notre confiance. » Cheikh Sa'di ؓ a dit : « La foi englobe une déclaration véridique du for intérieur ainsi que des œuvres de ce for intérieur mais aussi apparentes. Dès lors où l'existence des œuvres et leur perfection dépendent de la confiance (*At-Tawakkul*) en Allah, alors Il a spécifiquement mentionné cette confiance parmi toutes les œuvres même si la confiance est comprise dans la foi et elle est fait partie de ses corollaires. »³

2200- Verset 30 : « Dis : « Avez-vous vu si votre eau était absorbée, qui donc vous apporterait de l'eau de source ? » » Ibn Al Jawzi ؓ a dit : « *Sâlih* ibn *Ahmad* ibn *Hanbal* a dit : « Lorsque mon père sortait [du puits] le seau d'eau plein, il disait : « Louange à Allah. » J'ai alors demandé : « Ô cher père ! Quelle utilité y a-t-il à dire ceci ? » Alors, il a répondu : « Ô mon tendre fils ! N'as-tu pas entendu la parole d'Allah lorsqu'Il a dit : « Dis : « Avez-vous vu si votre eau était absorbée, qui donc vous apporterait de l'eau de source ? » ». »⁴

68- La Plume (*Al Qalam*)

2201- Verset 1 : « Nûn ! Par la plume et ce qu'ils écrivent ! » Ibn 'Âchûr ؓ a dit : « Le juron par la plume (*Al Qalam*) indique son honneur [auprès d'Allah]. En effet, le noble Coran, les Livres Divins, les livres d'éducation et des nobles comportements, les livres de science, etc. Tous sont écrits grâce à la plume. Par conséquent, quiconque possède une part dans tout cela, alors il est honoré auprès d'Allah. »⁵

¹ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (29/36).

² *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (29/36).

³ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

⁴ *Manâqib Al Imâm Ahmad*.

⁵ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (29/60).

2202- Verset 8 : «N'obéis donc pas à ceux qui traitent de mensonge !» Ibn Taymiyyah ؒ a dit : « En les mettant à l'honneur et en les respectant. Cette formulation est plus éloquente que de dire : « Ne mens pas ! » ; « Ne jure pas ! » ; « N'injurie pas ! » ; « Ne calomnie pas ! » ; etc. Ce n'est pas comme dire : « N'obéis pas à quiconque revêt ces comportements. » Cette formulation-là contient des indications de l'honorabilité de la personne à qui on s'adresse et son innocence à l'égard de ces comportements. De même, et à plus forte raison, l'interdiction d'obéir à un individu inclut l'interdiction de lui ressembler. Ainsi donc, on n'obéit pas à quiconque traite de mensonge [les choses] et à celui qui jure beaucoup ni on accomplit les mêmes œuvres qu'eux, à savoir : déclarer mensonger et jurer. » ¹

2203- Verset 19 : «Une calamité [de la part] de ton Seigneur leur tomba dessus pendant qu'ils étaient endormis.» Ibn 'Âchûr ؒ a dit : « La punition leur fut précipitée avant même leur refus de [donner] l'aumône parce qu'ils furent déterminés à ne pas la donner. En effet, leur juron mutuel [de ne pas la donner] a concrétisé qu'ils furent réticents à donner l'aumône aux gens. En fait, ils furent réellement ainsi. On déduit donc de ce verset une exhortation [à dépenser] pour ceux qui ne dépensent ni leur argent ni leurs biens. » ²

2204- Verset 28 : «Le plus juste [littéralement : le plus modéré] d'entre eux a dit : « Ne vous ai-je pas dit : Si seulement vous glorifiez Allah ! » » Ibn 'Âchûr ؒ a dit : « **«Le plus juste d'entre eux (Awsatuhum).»** C'est-à-dire : le meilleur d'entre eux et le plus proche du bien parmi eux. C'était un des trois frères. [De manière littérale] Le terme : « *Wasat* » signifie : ce qui au milieu, ce qui est médian, ce qui est modéré, etc. Toutefois, ceci désigne aussi : ce qui est le meilleur, le plus émérite, etc. Allah ﷻ a dit : « **C'est comme cela que Nous avons fait de vous une communauté du juste milieu (Wasatan)** [littéralement : modérée]. » (La Vache, 2 : 143). Il a aussi dit : « **Soyez assidus aux prières et à la prière médiane (Salât Al Wustâ).** » (La Vache, 2 : 238). » ³

2205- Verset 34 : «Certes, les pieux auront auprès de leur Seigneur les Jardins des délices.» Al Biqâ'î ؒ a dit : « Leur proximité et leur rapprochement [de leur Seigneur] prouvent Sa satisfaction envers eux. En effet, la satisfaction du propriétaire de la maison est une chose requise avant même de regarder la maison. » ⁴

2206- Verset 42 : «Le Jour où sera dévoilée une Jambe [Littéralement : un Tibia (Sâq) du Seigneur] et ils seront appelés à la prosternation mais ils

¹ *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fi Tafsi'r* (6/370).

² *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (29/82).

³ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (29/86).

⁴ *Nazm Ad-Durar* (20/317).

⁵ Abû Sa'îd Al Khudrî ؒ a dit : « J'ai entendu le Messager d'Allah ﷺ dire : « Notre Seigneur découvrira Sa jambe, alors tout-e croyant-e se prosternera devant Lui. Il ne restera que ceux qui se prosterneront par ostentation et pour la renommée en ce bas monde. Lorsque l'un d'entre eux voudra se prosterner, son dos deviendra telle une plaque. » Al Bukhârî (n°4919 – n°7439). Ainsi, tout comme les Deux Mains du Seigneur, Ses Doigts, Sa Parole, Son Pied, Son Visage, etc. La Jambe fait aussi partie

ne le pourront pas.) Ibn Kathîr ؒ a dit : « Ils ont été punis par le contraire de ce sur quoi ils étaient. En effet, lorsque les polythéistes et les impies étaient appelés à la prosternation ici-bas, ils ont refusé de l'effectuer malgré leur bonne santé et leur sécurité. Par conséquent, dans l'au-delà et malgré leur capacité à l'effectuer, lorsque le Seigneur se manifestera, ils en seront privés en guise de punition. Les croyants se prosterneront devant Lui tandis que personne parmi les impies et les polythéistes ne pourra se prosterner. Plutôt, le dos de chacun d'eux sera comme une seule plaque. »¹

2207- Verset 43 : (Leurs regards seront abaissés (Khâchi'atan) et un avilissement les couvrira.) Ach-Chawkânî ؒ a dit : « La description spécifique des regards par le terme d'abaissement (*Al Khuchû'*) – qui désigne : la docilité et l'humiliation – sert à montrer la manifestation et la prédominance de sa trace sur leurs regards. »²

2208- Verset 43 : (Et, assurément, ils étaient appelés à la prosternation alors qu'ils étaient sains et saufs !) Al Baghawî ؒ a dit : « Ibrâhîm At-Taymî a dit : « Ils étaient appelés à la prière prescrite par le biais de l'appel à la prière (*Al Adhân*) et de l'*Iqâmah*. » Saïd ibn Jubayr a dit : « Ils entendaient : « Accourez au succès (*Hayya 'Alâ Al Falâh*) » et ils n'y répondaient pas. »³

2209- Verset 44 : (Nous allons graduellement les mener [à l'égarement] d'où ils ne savent pas !)

Al Qurṭubî ؒ a dit : « Sufyân Ath-Thawrî a dit : « Nous déversons sur eux les bienfaits et Nous leur faisons oublier le remerciement. » Al Ḥasan Al Baṣrî a dit : « Combien sont graduellement égarés par Sa bienfaisance envers eux. Combien sont éprouvés par le dressage de leur éloge. Combien sont leurrés par la dissimulation de leurs péchés. » Abû Warrâq a dit : « À chaque fois qu'ils commettent une faute, Nous leur renouvelons un bienfait et Nous leur faisons oublier l'imploration du pardon. » [...] De même, on rapporte : « Un homme parmi les Fils d'Israël a dit : « Ô Seigneur ! Combien je Te désobéis et, Toi, Tu ne me punis pas. » Alors, Allah révéla au Prophète ﷺ de leur époque : « Dis à cet homme : Combien de punitions t'ai-Je infligées sans que tu t'en rendes compte ! La sécheresse de tes yeux et le durcissement de ton cœur sont un égarement graduel de Ma part et une punition si seulement tu avais raisonné ! »⁴

des attributs d'Allah attestés dans le noble Coran, la Tradition authentique et par consensus des Compagnons et des Prédécesseurs [vertueux]. Nous les confirmons sans comparaison (*Tachbîh*), dénaturation (*Tahrîf*), représentation (*Tamthîl*) ni annulation (*Ta'tîl*). Ces attributs ne sont pas imagés ni métaphoriques. Ils sont réels et propres à Allah. Nous en connaissons la nature mais nous n'en cernons pas l'essence. Tout simplement, nous ne les saisissons pas pleinement. Voir : *Majmû' Al Fatâwâ* (6/355 à 360), Ibn Taymiyah.

¹ *Tafsîr Al Qur'ân Al 'Azîm* (4/407).

² *Fatḥ Al Qadîr* (5/275).

³ *Ma'âlim At-Tanzîl* (4/454).

⁴ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (21/180).

Al Alûsî ؒ a dit : « C'est-à-dire : Nous allons les amener au châtimement degré par degré en leur accordant un délai, en les maintenant en bonne santé et en leur augmentant bienfait sur bienfait. Graduellement, Nous allons les égarer par là où ils ne savent pas. Et eux vont prétendre que ceci est une grâce en leur faveur et qu'ils ont la préférence sur les croyants. Pourtant, cela est la cause même de leur anéantissement. »¹

2210- Verset 48 : « Patiente donc sur le jugement de ton Seigneur et ne sois pas comme l'homme au Poisson lorsqu'il appela [Allah en étant] angoissé. » Ibn Juzayy ؒ a dit : « Cet homme est Jonas ؑ. Allah l'a appelé : « L'homme au Poisson » parce que le poisson l'a avalé. Il a aussi été appelé : « *Dhû An-Nûn* » parce que le terme : « *Nûn* » [en arabe] signifie aussi : le poisson. Nous avons déjà mentionné l'histoire de Jonas dans l'interprétation des sourates : Les Prophètes (n°21) et les Rangés (n°37). Ici, Allah a interdit à Son Prophète ؑ d'être comme Jonas ؑ dans la contrariété et la précipitation au moment où celui-ci s'en est allé en colère. »²

2211- Verset 51 : « Et peu s'en faut que ceux qui ont mécru ne te transpercent par leurs regards quand ils entendent le Coran et ils disent : « Certes, il est vraiment fou. » » Ibn Kathîr ؒ a dit : « C'est-à-dire : Ils te scrutent de leurs regards, dans le sens où ils t'envient en raison de leur haine à ton égard. Mais Allah te prémunit et Il te protège d'eux. Dans ce verset, il y a une preuve que l'atteinte du mauvais œil et son impact sont véritables par Ordre d'Allah. »³

2212- Verset 52 : « Et ce n'est qu'un Rappel pour les mondes. » Al Biqâ'î ؒ a dit : « C'est-à-dire : La situation est que : « **Ce n'est** » C'est-à-dire : Ce Coran ou ce Messager ؑ « **Qu'un rappel** » C'est-à-dire : Une exhortation et un honneur « **Pour les mondes** » C'est-à-dire : Pour tout le monde : ceux du monde céleste et ceux du monde terrestre. Il n'y a personne parmi eux qui ne sache pas que rien ne ressemble à ce Coran que ce soit dans : la beauté de ses significations, le délice de ses expressions, la grandeur de sa structure, la minutie de sa compréhension, la finesse de ses annotations et la splendeur de ses dispositions. Toutefois, on cerne et on comprend du Coran en fonction de ce qu'Allah a préparé et révélé de lui. »⁴

69- L'Inéluctable (*Al Hâqqah*)

2213- Verset 12 : « Pour que nous en fassions pour vous un rappel et que toute oreille attentive conserve. »

Ibn Al Qayyim ؒ a dit : « Les oreilles et le cœur ont été décrits par la conservation (*Al Wâ'yu*). On dit : un cœur qui conserve (*Wâ'i*) ; une oreille qui conserve (*Wâ'iyah*) étant donné le lien qu'il y a entre l'oreille et le cœur. En effet, la

¹ *Rûh Al Ma'ânî* (15/41).

² *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/494).

³ *Tafsîr Al Qu'rân Al 'Azîm* (4/408).

⁴ *Nazm Ad-Durar* (20/336).

science entre par l'oreille pour aller vers le cœur. L'oreille est donc sa porte, l'émissaire et celle qui fait parvenir la science [au cœur]. C'est comme la langue qui est son émissaire dans sa transmission. Quiconque connaît le lien entre les membres et le cœur, sait que l'oreille est la plus en droit d'être décrite par la conservation. Quand l'oreille conserve [les choses], alors le cœur [les] conserve aussi. »¹

Ibn 'Achûr ؓ a dit : « La conservation désigne la connaissance des choses entendues. C'est-à-dire : Pour qu'une oreille connaisse ce dont on l'informe, alors elle doit être décrite par la conservation. C'est-à-dire : L'affaire de l'oreille est de conserver [les choses entendues]. Ceci est une allusion aux polythéistes puisqu'ils n'ont pas tiré de leçon ni d'exhortation de l'information du déluge et de l'Arche grâce à laquelle les croyants ont été sauvés. Ainsi donc, ces polythéistes ont reçu cette histoire comme ils reçoivent des histoires amusantes. »²

2214- Verset 24 : «Mangez et buvez agréablement pour ce que vous avez précédemment accompli dans les jours de votre existence !» Ibn Taymiyyah ؓ a dit : « Dans les Deux Recueils Authentiques, il est attesté que le Prophète ﷺ a dit : « *Personne n'entrera au Paradis par son œuvre.* » Ils [Les Compagnons] demandèrent : « Pas même toi, ô Messager d'Allah !? » Il ﷺ a répondu : « *Pas même moi excepté si Allah me couvre d'une miséricorde de Sa part et d'une grâce.* »³. »⁴

2215- Verset 34 : «Il n'encourageait pas à nourrir le pauvre.» Ibn Juzayy ؓ a dit : « Allah a décrit cette personne comme n'encourageant pas à nourrir le pauvre. Alors, à plus forte raison, elle ne le nourrissait pas. Ce verset prouve la grandeur de l'aumône et son mérite parce qu'Allah a lié de ne pas nourrir le pauvre à être ingrat envers Lui et mécroire en Lui. »⁵

2216- Verset 43 : «[C'est] Une Révélation [de la part] du Seigneur des mondes.» Ibn Al Qayyim ؓ a dit : « Ce noble verset englobe la Seigneurie complète d'Allah envers Ses créatures. Notamment : Il a refusé de les laisser comme ceci, en vain, sans leur ordonner ni leur interdire ; sans les orienter vers ce qui leur est bénéfique ou les mettre en garde contre ce qui leur préjudiciable ; ou encore les laisser errer ici et là comme du bétail errant. Quiconque donc prétend ce qui précède, alors il n'a pas estimé le Seigneur des mondes à Sa juste valeur et Il lui a attribué ce qui ne Lui sied pas. »⁶

70- Les Voies d'Ascension (*Al Ma'ârij*)

2217- Verset 5 : «Patiente donc d'une belle patience !» Al Biqâ'î ؓ a dit : « C'est-à-dire : Patiente sur leur tort et que cela ne t'empêche pas de leur transmettre [le Message]. En effet, Je t'ai honoré [de la venue prochaine] du temps de la

¹ *Badâ'i At-Tafsîr* (3/189) ; *Tafsîr Al Qayyim*.

² *At-Tahzîb Wat-Tanwîr* (29/123).

³ Al Bukhârî (n°5673 – n°6464) et Muslim (n°2816 – n°2818).

⁴ *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafsîr* (6/388).

⁵ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/494).

⁶ *Badâ'i At-Tafsîr* (3/191) ; *Tafsîr Al Qayyim*.

vengeance, ô toi le conquérant, le sceau des Prophètes. Je n'ai expliqué à personne d'autre comme J'ai expliqué sur ta langue. La patience (*At-Sabr*) est : contenir sa personne vis-à-vis des désagréments et de tout ce qui est répréhensible. »¹

2218- Versets 11 à 14 : «(Pourtant, ils se verront. Le criminel aimerait [pouvoir] se racheter du châtement de ce jour en livrant son enfant, sa compagne, son frère, son clan qui lui donnait asile et quiconque est sur la Terre, tout ce qui pourrait le sauver.) *At-Tabarî* ؓ a dit : « Allah a mentionné en premier les enfants, ensuite la compagne, puis le frère. Il a informé Ses serviteurs qu'en ce Jour et en raison de l'immense malheur qui s'abattra sur l'impie, celui-ci voudra racheter sa personne – s'il trouve la possibilité de le faire – par n'importe qui. Quand bien même ce serait en échange des personnes qu'il a le plus aimées ici-bas, celles qui lui fut les plus chères et les plus proches dans la parenté et la lignée. »²

2219- Versets 19 à 22 : «(Certes, l'Homme a été créé instable (anxieux) [et avide]. Lorsqu'un mal le touche, il est abattu ; et lorsqu'un bien le touche, il prive.) *Ibn Juzay* ؓ a dit : « Allah a mentionné ces personnes dans une optique de réprimande et reproche. Toutefois, Il a exempté les fidèles qui prient parce que leur prière les pousse à moins amasser de ce bas monde. Ainsi donc, ils ne sont pas abattus lorsqu'un mal d'ici-bas les touche ni ils sont avares envers autrui quand un bien les touche. »³

2220- Versets 23 et 34 : «(Ceux qui sont réguliers dans leurs prières ;) – (Et ceux qui sont assidus dans leurs prières.) *Ach-Chawkânî* ؓ a dit : « La mention de la prière a été répétée [deux fois] en raison de la différence de leur description en premier puis en second. En effet, la signification de la régularité (*Al Mudawâmah*) est que rien parmi les préoccupations [mondaines] ne détourne la personne de la prière tandis que la signification de l'assiduité (*Al Muhâfazah*) est que la personne est attentionnée à ses affaires sans lesquelles la prière est invalide. »⁴

2221- Verset 27 : «(Et ceux qui sont effrayés par le châtement de leur Seigneur.) *Al Alûsî* ؓ a dit : « Ils ont peur pour eux-mêmes malgré leurs œuvres émérites accomplies en raison de leur sentiment de manquement dans leurs œuvres et au regard de la haute considération à avoir vis-à-vis d'Allah. C'est comme Sa parole : «(Ceux qui donnent ce qu'on leur a donné et leurs cœurs sont dans l'effroi du fait qu'ils doivent revenir vers leur Seigneur.) (Les Croyants, 23 : 60). »⁵

2222- Verset 33 : «(Ceux qui sont droits dans leur témoignage.) *Ibn Al Qayyim* ؓ a dit : « À travers l'ensemble des types d'adorations, on se dévoue uniquement Allah et ceci est la concrétisation de l'attestation d'Unicité : « Il n'y a aucune divinité [digne d'adoration] excepté Allah. » C'est pourquoi, quiconque

¹ *Nazm Ad-Durar* (20/392).

² *Jâmi' Al Bayân* (23/606).

³ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/495).

⁴ *Fath Al Qadîr* (5/293).

⁵ *Rûh Al Ma'ânî* (15/71).

atteste d'une véritable attestation qu'il n'y a aucune divinité [digne d'adoration] excepté Allah, alors Il lui interdit l'Enfer.¹ En effet, quiconque a réellement concrétisé cette attestation, alors il est impossible qu'il entre en Enfer, comme Il l'a dit dans ce verset. Ainsi donc, cette personne est droite dans son témoignage, tant en apparence que dans son for intérieur, dans son cœur que dans ses mouvements, etc. À l'inverse, il y a des gens dont leur témoignage est « inerte » ; d'autres dont leur témoignage est « atone » ; etc. Cependant, si on les alerte, alors ils redeviennent alertes. »²

2223- Verset 39 : « Que non ! Certes, Nous les avons créés de ce qu'ils savent. » Ibn Juzayy ؒ a dit : « L'objectif de cette parole recouvre trois aspects : « 1- Le mépris de l'Homme et la réfutation des orgueilleux. 2- La réfutation des impies dans leur convoitise de vouloir entrer au Paradis, comme si Allah disait : « Certes, Nous vous avons créés de ce que Nous avons créé les hommes. Ainsi donc, personne n'entrera au Paradis si ce n'est pas le biais des œuvres vertueuses parce que vous êtes pareils dans la création. 3- L'argumentation à propos de la Résurrection. En effet, Allah les a créés d'une eau crissante. Par conséquent, Il est Capable de recommencer leur création, comme Il a dit : « N'est-il pas une goutte de sperme éjaculé ? » (La Résurrection, 75 : 37). »³

2224- Verset 42 : « Laisse-les donc s'enfoncer et jouer jusqu'à ce qu'ils rencontrent leur Jour dont on les menace. » Ibn Al Qayyim ؒ a dit : « Exprimer la vérité est le contraire de s'enfoncer dans le Faux. Le contraire du jeu est l'effort dont le bénéfice revient à celui qui s'est efforcé. Ainsi donc, le premier point est le contraire du savoir bénéfique tandis que le second point est le contraire de l'œuvre vertueuse. Par conséquent, ces gens n'ont ni exprimé la vérité ni œuvré dans ce qui est exact et juste. Ceci est l'affaire de toute personne qui se détourne de ce que le Messager ﷺ a apporté. Et ces deux affaires sont inévitables. »⁴

2225- Verset 44 : « Leurs regards seront baissés, l'avilissement les couvrira. Cela est le Jour dont on les menaçait. » Ach-Chanqitî ؒ a dit : « Dans la conclusion de cette noble sourate par ce qualificatif et cette sévère menace, il y a un support à ce qui a été dit au tout début : « Un demandeur a demandé un châtiment inéluctable. » (Les Voies d'Ascension, 70 : 1). En effet, une telle demande est une sous-estimation de la situation et une considération lointaine. C'est pourquoi, à la fin de cette sourate et après son exposition, Allah leur a expliqué ce à quoi ils seront confrontés plus tard pour qu'ils prennent leurs précautions et qu'ils reviennent vers leur Seigneur. Ainsi donc, on voit bien la correspondance entre la fin de la sourate et son début. »⁵

¹ Al Bukhârî (n°6423), Tirmidhî (n°2488) et Abû Dâwud (n°3116).

² *Badâ'i At-Tafsîr* (3/193) ; *Tafsîr Al Qayyim*.

³ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/495).

⁴ *Badâ'i At-Tafsîr* (3/201) ; *Tafsîr Al Qayyim*.

⁵ *Aḍwâ' Al Bayân* (8/305).

71- Noé (Nûh)

2226- Verset 1 : **« Certes, Nous avons envoyé Noé vers son peuple : « Avertis ton peuple, avant que leur vienne un châtiment douloureux. » »** Ibn 'Âchûr ؓ a dit : « Allah aurait pu dire à Noé ؑ : « Avertis les gens » mais Il a dit : **« Avertis ton peuple »** En effet, Il a voulu allumer la flamme dans l'âme de Noé ؑ pour qu'il soit vraiment soucieux de les appeler là où il y avait leur délivrance du châtiment. En effet, parmi les gens de son peuple, il y avait ses propres enfants, ses proches parents et les gens qui lui étaient chers. »¹

2227- Verset 2 : **« Il [Noé] a dit : « Ô mon peuple ! Certes, je suis pour vous un avertisseur explicite. » »** Ibn 'Âchûr ؓ a dit : « Noé ؑ a débuté son appel à son peuple en leur demandant qu'ils lui prêtent attention et l'écoutent. Ils les a appelés par leur titre, à savoir : Ils sont son peuple, ceci en guise de préambule à l'acceptation de son conseil sincère. En effet, quelqu'un appartenant à un peuple ne veut pour eux que ce qu'il veut pour lui. Ensuite, il a proclamé son appel en employant une particule d'insistance (*Harf At-Tawkîd*) : **« Certes, je suis pour vous (Innî Lakum) »** parce que les personnes à qui Noé ؑ s'adressait étaient hésitants et sceptiques concernant l'information. »²

2228- Verset 3 : **« Adorez Allah, craignez-Le et suivez-moi ! »** Ibn Taymiyyah ؓ a dit : « Noé ؑ a établi l'adoration et la crainte pour Allah, Seul, et il a établi l'obéissance au Messager ؑ. En effet, quiconque obéit au Messager ؑ, alors assurément il a obéi à Allah. »³

2229- Versets 8 – 9 : **« Ensuite, certes, je les ai appelés ouvertement. Puis, certes, je leur ai proclamé de vive voix et je leur ai tenu des propos en secret. »** Ibn Juzayy ؓ a dit : « En premier, Allah a mentionné que Noé ؑ les a appelés nuit et jour. Ensuite, Il a mentionné qu'il ؑ les a appelés ouvertement. Puis, Il a mentionné qu'il ؑ les a appelés [à la fois] ouvertement et secrètement. Ceci montre vraiment la ferveur de Noé ؑ dans le conseil sincère et la transmission du Message. »⁴

2230- Verset 7 : **« Et, certes, chaque fois que je les ai appelés pour que Tu leur pardonnes »** Ibn Juzayy ؓ a dit : « C'est-à-dire : Je les ai appelés pour qu'ils croient [en Toi] et qu'ainsi Tu leur pardonnes. Il a donc mentionné le pardon qui est une cause concernant la foi pour que la laideur de leur détournement d'Allah se manifeste clairement. En effet, en agissant ainsi, ils se sont détournés de leur [propre] bonheur. »⁵

2231- Versets 10 à 12 : **« J'ai donc dit : « Implorez le pardon de votre Seigneur ! Certes, Il est Grand Pardonneur [pour qu'] Il vous envoie du**

¹ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (29/187).

² *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (29/188).

³ *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafîr* (6/398).

⁴ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/495).

⁵ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/495).

ciel des pluies abondantes, [qu'] Il vous accorde beaucoup de biens et d'enfants, [qu'] Il vous donne des jardins et [qu'] Il vous donne des rivières. » » Ibn Juzay¹ a dit : « Dans ce noble verset, il y a une preuve que l'imploration du pardon (*Al Istighfâr*) rend obligatoire la tombée de la pluie. C'est pourquoi, lorsqu'Umar ibn Al Kharrâb² est sorti pour demander la pluie (*Al Istisqâ*), il n'a rien ajouté à l'imploration du pardon. Ensuite, il s'en est allé. Alors, on lui a dit : « Nous ne t'avons pas vu demander la pluie !? » Alors, il a répondu : « Par Allah ! Assurément, j'ai adressé la demande de pluie la plus éloquente qui soit ! »¹. »²

2232- Verset 13 : « Qu'avez-vous à ne pas considérer Allah comme il se doit ? » Ibn Al Qayyim³ a dit : « S'ils avaient vénéré Allah [comme il se doit] et l'avaient connu sous Sa véritable grandeur, alors ils L'auraient unifié, obéi et remercié à Sa juste valeur. En effet, Son obéissance, l'évitement de Ses désobéissances et la pudeur à Son égard sont en fonction de Sa magnificence dans le cœur du serviteur. »³

2233- Verset 21 : « Noé a dit : « Seigneur ! Certes, ils m'ont désobéi et ils ont suivi quiconque dont les biens et les enfants n'ont fait qu'ajouter de la perte. » » Al Biqâ'î⁴ a dit : « Avoir bénéficié de tant de largesses en ce bas monde a été une cause de leur tyrannie, leur arrogance et leur suivi de leurs passions jusqu'à ce qu'ils mécroient, profitent des autres et les dominant. Ainsi donc, ces gens ont été une cause de leur malheur et leur perte en raison de leur propre perte. »⁴

2234- Verset 28 : « Seigneur ! Pardonne-moi ainsi qu'à mes père et mère, et quiconque est entré dans ma demeure en étant croyant, ainsi qu'aux croyants et croyantes. » Ibn Juzay⁵ a dit : « On déduit de ce verset que parmi la Tradition dans l'invocation : la personne commence d'abord par invoquer pour elle-même, ensuite elle invoque pour autrui [du plus proche au plus lointain]. »⁵

72- Les Djinns (*Al Djinn*)

2235- Verset 2 : « Il [le Coran] guide vers la droiture. Nous y avons cru et Nous n'associerons jamais rien ni personne à notre Seigneur. » Ach-Chawkânî⁶ a dit : « Dans ce verset, il y a un reproche adressé aux impies parmi les fils d'Adam étant donné que les djinns ont tout de suite cru après avoir entendu une seule fois le Coran. En effet, ils ont tiré bénéfice de l'écoute de quelques versets du Coran de sorte qu'ils ont [directement] perçu avec leur raison que ceci était la Parole d'Allah. Alors, ils y ont cru à l'inverse des impies parmi les hommes qui n'en ont pas tiré bénéfice. »⁶

¹ *Sunan Al Kabîr* (n°6044), Al Bayhaqî.

² *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/495).

³ *Badâ'i At-Tafsîr* (3/203); *Tafsîr Al Qayyim*.

⁴ *Nazm Ad-Durar* (20/447).

⁵ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/495).

⁶ *Fath Al Qadîr* (5/303).

2236- Verset 5 : (Et nous avons pensé que jamais les humains ni les djinns ne diraient de mensonge sur Allah.) Al Biqâ'î ؓ a dit : « Ce verset est une indication que l'imitation [aveugle] ne convient dans aucune situation parce qu'avoir confiance en toute personne est [tout simplement] impossible et ceci se révèle par l'expérience. L'imitation peut conduire à l'impiété destructrice, une destruction éternelle. Dans leur Recueil Authentique, Al Bukhârî et Muslim ont rapporté que le Prophète ﷺ avait orienté vers cela . En effet, An-Nu'mân ibn Bachîr ؓ a dit : « J'ai entendu le Messager d'Allah ﷺ dire : « *Quiconque se prémunit des ambiguïtés, il préserve sa religion et son honneur.* »¹ Dans ceci, il y a l'incitation maximale à ce que l'Homme ne s'avance pas de lui-même dans les fondements de la religion ni ne les juge excepté en étant catégorique. »²

2237- Verset 6 : (Et il y avait des hommes parmi les humains qui cherchaient protection auprès des hommes parmi les djinns ; ceci ne fit donc que leur ajouter de la détresse.) Ibn Juzayy ؓ a dit : « La signification de cela est : Les djinns ont ajouté aux hommes de l'égarement et du péché lorsque ces hommes ont cherché protection auprès d'eux. Ou bien : Ils leur ont ajouté de l'effraiment lorsqu'ils ont vu la faiblesse de leur raison. Il a été dit que le pronom sujet concerne les hommes tandis que le pronom complément concerne les djinns. La signification de ceci est : Les hommes ont augmenté l'arrogance et la tyrannie des djinns lorsqu'ils ont cherché protection auprès d'eux jusqu'à ce qu'un djinn dise : « Je suis le chef des djinns et des hommes. »³

2238- Verset 10 : (Et nous ne savons pas si on veut du mal à quiconque [vit] sur la Terre ou si leur Seigneur a voulu les mettre sur un droit chemin.) Ibn 'Âchûr ؓ a dit : « Ici, en arabe, le verbe : (Si on veut (*Urîda*)) a été mentionné à la forme passive (*Mabnî Lil Majhûl*) et il traduit le rattachement de la volonté du mal. On note que les djinns n'ont pas rattaché le mal à Allah alors que, juste après, ils ont explicitement rattaché la volonté du bien au Seigneur. Ceci fait partie du devoir de bienséance avec Allah en ne Lui attribuant pas le mal mais, au contraire, de s'en offusquer. »⁴

2239- Verset 13 : (Quiconque donc croit en son Seigneur, il n'a donc pas à avoir peur d'un [quelconque] dommage ni d'un [quelconque] manque.) Al Qurtubî ؓ a dit : « Ibn 'Abbâs ؓ a dit : « Il n'a pas peur qu'on lui diminue ses bonnes actions ni qu'on lui augmente ses mauvaises actions car le dommage signifie la diminution et le manque signifie la transgression. »⁵

2240- Verset 16 : (Et s'ils avaient été droits sur la voie, certainement Nous les aurions abreuvés d'une eau abondante.)

¹ Al Bukhârî (n°52) et Muslim (n°1599).

² *Nazm Ad-Durar* (20/471).

³ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/495).

⁴ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (29/231).

⁵ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (21/292).

Al Qurṭubî a dit : « 'Umar a dit : « Là où se trouve l'eau se trouve l'argent; et là où se trouve l'argent se trouve la tentation. C'est la raison pour laquelle l'eau en abondance et en quantité a été citée en exemple parce que tout le bien et toute la subsistance sont par le biais de la pluie. Ainsi donc, je m'établis à l'endroit où il y a de l'eau. »¹

Ibn Juzayy a dit : « La voie (*At-Tariqah*) est la voie de l'Islam et de l'obéissance à Allah. Ainsi donc, la signification est : S'ils avaient été droits sur cela, alors Allah aurait élargi leurs subsistances, comme Il l'a dit dans Sa parole : «**Et si les habitants des cités avaient cru et avaient été pieux, certainement Nous aurions déversé [littéralement : ouvert] sur eux des bénédictions du ciel et de la Terre.**» (Les Murailles, 7 : 96). »²

Ach-Chanqiri a dit : « C'est comme Allah a dit : «**S'ils [les Gens du Livre] avaient appliqué la Torah et l'Évangile et ce qui a été descendu vers eux [de la part] de leur Seigneur, certainement ils auraient joui de ce qui est au-dessus d'eux et de ce qui est sous leurs pieds.**» (La Table Servie, 5 : 66). Ainsi que Sa parole : «**Et si les habitants des cités avaient cru et avaient été pieux, certainement Nous aurions déversé [littéralement : ouvert] sur eux des bénédictions du ciel et de la Terre.**» (Les Murailles, 7 : 96). Ainsi donc, tout ceci sont des textes [scripturaires] et si la communauté avait agi avec droiture sur la voie droite de la Législation d'Allah, alors Il leur aurait accordé des bénédictions du ciel et de la Terre. La compréhension implicite de cela est : Quiconque n'agit pas avec droiture sur la voie, alors assurément sa déviation ou son association impliquera [nécessairement] sa privation du bienfait d'Allah comme Il l'a clairement dit dans Sa parole : «**Donne-leur l'exemple de deux hommes : à l'un d'eux, Nous avons assigné deux jardins de vignes que Nous avons entourés de palmiers et Nous avons mis entre les deux jardins des champs cultivés. [...] Et il n'eut aucun groupe de gens pour le secourir contre [la punition d'] Allah. Et il ne put se secourir lui-même.**» (La Caverne, 18 : 34 à 43). »³

2241- Verset 18 : «**Et, certes, les mosquées appartiennent [exclusive-ment] à Allah. N'y invoquez donc personne avec Allah.**» Al Qurṭubî a dit : « Il a été dit comme signification : « Consacrez les mosquées uniquement au Rappel d'Allah et ne les prenez pas comme lieu de divertissement, de commerce, d'assise et de passage. N'y donnez aucune part à qui que ce soit ou quoi que ce soit autre qu'Allah. »⁴

2242- Verset 19 : «**Et quand le serviteur d'Allah ('AbduLlah) s'est mis debout pour L'invoquer**» Ibn Al Qayyim a dit : « Regarde bien l'annexion du Prophète à la servitude (*Al 'Ubûdiyyah*) à Allah. Dans plusieurs versets du Coran, Allah alerte sur cet état de servitude du Prophète à Son égard, notam-

¹ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (21/295).

² *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/497).

³ *Adwâ Al Bayân*.

⁴ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (21/300).

ment Il a dit : « Et si vous êtes dans un doute concernant ce que Nous avons fait descendre sur Notre serviteur ('*Abdinâ*). » (La Vache, 2 : 23). Il a aussi dit : « Glorifié soit Celui qui a fait voyager de nuit Son serviteur ('*Abdihi*). » (Le Voyage Nocturne, 17 : 1). Il a encore dit : « Béni soit Celui qui a fait descendre le Discernement sur Son serviteur ('*Abdihi*). » (Le Discernement, 25 : 1). Tout ce qui s'affilie à Celui qui est aimé, alors il est aimé de Lui, il devient considéré et sa valeur s'élève auprès de Lui. »¹

2243- Verset 26 : « Connaisseur de l'Invisible. Il ne dévoile Son Invisible à personne. » Ibn Kathîr ؓ a dit : « Ce verset englobe aussi bien le Messenger parmi les Anges que le Messenger parmi les humains. »²

2244- Verset 28 ; « Pour qu'Il sache qu'ils ont bien transmis les Messages de leur Seigneur. Il a cerné (a embrassé) [en science] ce qui est en leur possession et Il a [exactement] recensé toute chose en nombre. »

Ach-Chawkânî ؓ a dit : « La signification de ce verset est : La science d'Allah des choses n'est pas une science de manière générale. Plutôt, c'est une science de manière détaillée. C'est-à-dire : Il a recensé chaque individu parmi Ses créatures de manière précise et prompte. »³

Dr. 'Umar Al Muqbil (qu'Allah le préserve) a dit : « À la lecture de ce verset, on comprend que rien dans le passé, le présent et le futur ne sort de ce verset-ci. »⁴

73- Celui qui est enveloppé (*Al Muzzammil*)

2245- Verset 1 : « Ô toi l'enveloppé [dans tes vêtements] ! » Al Qurtubî ؓ a dit : « Cette manière d'Allah de s'adresser à Son Messenger ؐ contient deux enseignements : 1- Être bienveillant. En effet, lorsque les Arabes souhaitaient faire preuve de bienveillance envers la personne à laquelle ils s'adressaient et s'abstenir de lui faire des reproches, alors ils l'appelaient par un nom dérivé de sa situation dans laquelle il se trouvait. [...] 2- Attirer l'attention de toute personne qui est enveloppée et couchée durant sa nuit à ce qu'elle soit alerte concernant la veillée nocturne en prière et le rappel d'Allah durant la nuit. »⁵

2246- Versets 2 à 4 : « Lève-toi [pour prier] la nuit un peu : sa moitié ; ou diminue-en un peu ; ou ajoutes-y [plus]. » Ibn Juzayy ؓ a dit : « Si quelqu'un demande : « Pourquoi Allah a-t-Il restreint la diminution (*An-Naqṣ*) à la moitié en employant le terme : « Ou diminue-en un peu (*Qalîlan*) » alors qu'Il a été absolu concernant l'ajout en disant : « Ou ajoutes-y (*Zid 'Alayh*) [plus] » ? En fait, pourquoi Allah n'a-t-Il pas dit là aussi : « Un peu (*Qalîlan*) » ? La réponse à ceci est la suivante : L'ajout (*Az-Ziyâdah*) est synonyme de quantité. C'est pourquoi, Il ne l'a pas restreint par ce qui est peu (*Al Qillah*) à la différence de la diminution qui

¹ *Rawḍah Al Muḥibbîn* (page : 270) ; *Badâ'i Ar-Tafsîr* ; *Tafsîr Al Qayyim*.

² *Tafsîr Al Qur'ân Al 'Azîm* (4/433).

³ *Fath Al Qadîr* (5/313).

⁴ *Li Yaddabbarû Âyâtih*.

⁵ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (21/316).

désigne ce qui est peu. En effet, s'il l'avait désigné ainsi, alors cela aurait supposé qu'il diminue beaucoup de la moitié. »¹

2247- Verset 4 : « Et récite le Coran [posément et] soigneusement. »

Ibn 'Atiyyah ؒ a dit : « C'est-à-dire : Ralentis et sépare bien entre les lettres pour qu'elles soient clairement prononcées. La finalité de ceci est que la pensée trouve un espace pour la réflexion et la compréhension des significations. Grâce à cela, le cœur s'adoucit et la lumière et la miséricorde l'inondent. »²

Ibn Juzayy ؒ a dit : « La lecture soigneuse (*At-Tartîl*) est de lire en ralentissant, en prolongeant, en insistant bien sur les voyelles et en prononçant clairement les lettres. Ceci aide à la réflexion sur les significations du Coran à la différence d'une lecture rapide dont la personne ne comprend pas ce qu'elle dit et récite. Le Messager d'Allah ﷺ coupait sa lecture, lettre par lettre.³ De même, il ne récitait pas un verset mentionnant une miséricorde sans qu'il s'arrête et implore Allah, ni il récitait un verset mentionnant un châtiment sans qu'il s'arrête et se réfugie auprès d'Allah.⁴ »⁵

2248- Verset 5 : « Certes, Nous allons te révéler une Parole [le Coran] lourde. » Ach-Châtibî ؒ a dit : « On a interrogé l'Imam Mâlik à propos d'un sujet, alors il a répondu : « Je ne sais pas. » La personne l'ayant interrogé lui a alors dit : « C'est un sujet léger et simple. Je veux juste en informer l'émir. » Cette personne qui interrogea Mâlik était quelqu'un ayant une haute position. L'Imam Mâlik s'est alors énervé et a dit : « Un sujet léger et simple !? Dans la science, il n'y a pas de chose légère et simple. N'as-tu pas entendu la parole d'Allah dans laquelle Il a dit : « Certes, Nous allons te révéler une Parole [le Coran] lourde. » »⁶

2249- Verset 8 : « Et mentionne le nom de ton Seigneur et communie intensément avec Lui [Allah]. » Ibn Al Qayyim ؒ a dit : « Ici, le complément du verbe : « Et communie intensément (*Tabattal Ilayhi Tabtîlân*) » a été rapporté sur le schème verbal : « *Taf'îl* » pour une fine subtilité. En effet, dans cette construction verbale, il y a la notion de graduation, d'excès et d'emphase. »⁷

2250- Verset 15 : « Certes, Nous avons envoyé vers vous un Messager en tant que témoin contre vous tout comme Nous avons envoyé vers Pharaon un Messager. » Ibn 'Âchûr ؒ a dit : « Allah a choisi de donner l'exemple de Pharaon avec Moïse ؑ aux polythéistes de La Mecque. En effet, ce qui unit la situation des gens de La Mecque et celle des gens d'Égypte dans la cause de leur détournement de l'appel du Messager est : la somme de leur polythéisme dans l'adoration à

¹ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/501).

² *Al Muharrar Al Wajîz*.

³ Hadith rapporté par Abû Dâwud (n°4001) et authentifié par Al Albânî.

⁴ Hadith rapporté par Abû Dâwud (n°873) et authentifié par Al Albânî. Voir : *Sahîh Al Jâmi'* (n°4782).

⁵ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/501).

⁶ *Al Muwâfaqât* (5/470).

⁷ *Badâ'i At-Tafsîr* (3/212) ; *Tafsîr Al Qayyim*.

autre qu'Allah et leur arrogance et hautaineté qui remplissent leur âme à l'égard du Messager qui leur est envoyé. »¹

2251- Verset 20 : **« Certes, ton Seigneur sait [parfaitement] que tu te lèves pour prier, ainsi qu'un groupe de ceux qui sont avec toi, tantôt moins des deux tiers de la nuit, tantôt moins de la moitié et parfois moins du tiers. »** Ibn 'Âchûr ؓ a dit : « Allah a débuté Sa parole par : **« Certes, ton Seigneur sait [parfaitement] que tu te lèves pour prier »** On ressent dans celle-ci un éloge d'Allah envers le Prophète ﷺ pour le respect de son engagement à s'être levé pour prier comme ceci lui avait été ordonné. Allah faisait preuve de largesse envers lui et Il se souciait de lui. Voilà pourquoi, Il s'est contenté de lui enjoindre à une limite précise qui était la moitié, ou qu'il en diminue un peu, ou alors qu'il en ajoute. Toutefois, le Messager d'Allah ﷺ a préféré prendre le maximum – qui se rapproche des deux tiers de la nuit – comme ceci est l'affaire des personnes résolues. »²

2252- Verset 20 : **« Il [Allah] a su qu'il y aurait parmi vous des malades et d'autres qui voyageraient sur la Terre, à la recherche de la grâce d'Allah, et d'autres encore qui combattraient dans le sentier d'Allah. »** Ach-Chawkânî ؓ a dit : « Dans ce verset, Allah a mentionné leur excuse : **« Il [Allah] a su qu'il y aurait parmi vous des malades »** Par conséquent, ils n'ont pas la capacité de veiller la nuit [en prière]. **« Et d'autres qui voyageraient sur la Terre, à la recherche de la grâce d'Allah »** C'est-à-dire : Ils voyagent à la surface de la Terre pour le commerce et les profits. Ils vont chercher la subsistance d'Allah dans ce qu'ils ont besoin pour mener leur vie et donc, eux aussi, n'ont pas la capacité de veiller la nuit. **« Et d'autres encore qui combattraient dans le sentier d'Allah. »** C'est-à-dire : Les combattants. Eux aussi n'ont pas la capacité de veiller la nuit. Ainsi donc, ici, Allah a mentionné trois causes qui impliquent la dispense et la levée de l'obligation de veiller la nuit.³ Par conséquent, Il a ôté la veillée nocturne en prière pour l'ensemble de la communauté en raison de ces excuses dont certains d'entre eux bénéficient. »⁴

2253- Verset 20 : **« Et implorez le pardon d'Allah ! Certes, Allah est Grand Pardonneur, Très-Miséricordieux. »** Ibn 'Âchûr ؓ a dit : « La phrase : **« Certes, Allah est Grand Pardonneur, Très-Miséricordieux »** est le motif de l'ordre de l'imploration du pardon. C'est-à-dire : La raison de votre imploration du pardon est qu'Allah pardonne beaucoup et Il fait preuve de plein de miséricorde. Le but de ce motif est d'encourager et d'inciter les gens à l'imploration du pardon car on espère de celui-ci l'exaucement [d'Allah]. En outre, Allah a mentionné deux attributs précis : le Grand Pardonneur (*Al Ghafûr*) et le Très-Miséricordieux

¹ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (29/273).

² *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (29/280).

³ Ces trois causes sont : 1- La maladie (*Al Marād*). 2- Le parcours à la surface de la Terre (*Ad-Darb Fil Ard*). 3- Le combat (*Al Qitâl*).

⁴ *Fath Al Qadîr* (5/322).

(*Ar-Rahîm*). Ceci pour indiquer le caractère emphatique de chaque attribut ainsi que la promesse de l'exaucement. »¹

74- Celui qui est revêtu (*Al Muddaththir*)

2254- Verset 4 : **« Et ton vêtement, purifie-le donc ! »**

At-Tabarî ؓ a dit : « Muḥammad ibn Sirîn a dit : « Lave ton vêtement avec de l'eau. » Yûnus m'a informé et a dit : « Ibn Wahb nous a informés et a dit : Ibn Zayd a dit à propos de la parole d'Allah : **« Et ton vêtement, purifie-le donc ! »** Les polythéistes ne se purifiaient pas, alors Allah a ordonné à Son Prophète ﷺ de se purifier et de purifier son vêtement. »²

Cheikh Sa'dî ؓ a dit : « Il est possible que le sens voulu de l'expression : **« Et ton vêtement (*Wa Thiyâbak*) »** désigne le vêtement bien connu. Si, à tout moment, Allah a ordonné au Prophète ﷺ de purifier son vêtement de l'ensemble des impuretés (souillures), alors à plus forte raison ceci l'est au moment de l'entrée dans les [diverses] prières. S'il lui ﷺ a été ordonné de purifier ce qui est apparent (extérieur), alors [on déduit que] la purification extérieure fait partie intégrante de la purification intérieure et elle la complète. »³

2255- Versets 9 – 10 : **« Ce jour-là, ce sera [donc] un jour difficile ; pour les impies, ce ne sera pas facile. »** Ach-Chanqitî ؓ a dit : « Az-Zamakhcharî ؓ a dit : « Dire : **« Ce ne sera pas facile »** était amplement suffisant car juste auparavant Allah ﷻ a dit : **« Ce sera [donc] un jour difficile »**. Toutefois, ceci est pour montrer aux impies qu'en ce Jour ils ne pourront espérer que sa difficulté finisse par se faciliter comme n'importe quelle difficulté en ce bas monde. Ainsi donc, ceci est un ajout dans la menace envers les impies. Quant aux croyants, c'est une forme de bonne nouvelle pour eux de la facilité de ce Jour. Il se peut [aussi] que les deux significations soient indépendantes l'une de l'autre et que Sa parole : **« Ce sera [donc] un jour difficile »** constitue en fait un propos indépendant pour décrire ce Jour et montrer à l'ensemble [croyants et impies] la dureté des affres de ce Jour. »⁴

2256- Verset 31 : **« Et Nous avons assigné comme gardiens du Feu uniquement des Anges. Et Nous avons fixé leur nombre uniquement en guise d'épreuve pour ceux qui ont mécru et pour que ceux à qui le Livre a été donné aient la certitude et qu'augmentent la foi de ceux qui ont cru, et que ne doutent pas ceux à qui le Livre a été donné et les croyants ; et pour que ceux qui ont dans leurs cœurs une maladie ainsi que les impies disent : « Qu'a [donc] voulu [signifier] Allah par cet exemple (cette parabole) ? » »** Ibn Al Qayyim ؓ a dit : « Ceci est l'état des cœurs au moment de l'apport et de la venue de la vérité lorsqu'elle descend sur eux : 1- Un cœur qui est éprouvé par celle-ci et réagit avec impiété et reniement. 2- Un cœur qui, grâce à elle, augmente en foi et en véridicité.

¹ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (29/290).

² *Jâmi' Al Bayân* (23/12).

³ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

⁴ *Adwâ' Al Bayân* (8/363).

3- Un cœur qui acquiert la certitude et ainsi l'argument se dresse contre lui. 4- Un cœur dont la vérité entraîne errement et aveuglement de sorte qu'il ne sait pas ce que tout ceci signifie. »¹

2257- Verset 31 : **« Pour que ceux à qui le Livre a été donné aient la certitude et qu'augmentent la foi de ceux qui ont cru »** Ach-Chanqî a dit : « Ce verset montre l'obligation qui incombe au croyant de s'empressement de déclarer véridique ce qui lui parvient et de se soumettre même s'il ne connaît pas la sagesse, le secret ou le dessein. Pour cela, il doit savoir que la nouvelle provient d'Allah et se baser sur elle. »²

2258- Verset 31 : **« Et que ne doutent pas ceux à qui le Livre a été donné et les croyants »** Cheikh Sa'dî a dit : « C'est-à-dire : Que le doute et le scepticisme disparaissent d'eux. Ces choses sont des finalités sublimes auxquelles les doués d'intelligence doivent accorder de l'attention. C'est : 1- S'efforcer vers la certitude. 2- Augmenter sa foi à tout moment et à propos de tout sujet parmi les sujets de la religion. 3- Repousser les doutes et les méprises qui se présentent face à la vérité. »³

2259- Versets 42 – 43 : **« Qu'est-ce qui vous a acheminés dans Saqar ? » Ils diront : « Nous n'étions pas parmi les fidèles [qui accomplissaient la prière]. »** Al Biqâ'î a dit : « Ce verset indique que l'enracinement des pieds des croyants dans la prière est ce qui les a empêché d'être dans une situation similaire à celle de ces gens-là. De là, on comprend que la prière est la plus éminente des œuvres et son jugement précédera le jugement de toutes les autres œuvres. »⁴

2260- Versets 42 à 44 : **« Ils diront : « Nous n'étions pas parmi les fidèles [qui accomplissaient la prière] et nous ne nourrissions pas le pauvre. »** Ibn 'Âchûr a dit : « Dans ce verset, il y a une indication que le musulman qui néglige l'accomplissement de la prière et l'acquiescement de l'aumône légale mérite une part [du châtiment] de *Saqar* en fonction de sa négligence de la prière mais aussi de ce qu'Allah a voulu comme équivalence entre ses bonnes actions et ses mauvaises actions ainsi que ses œuvres apparentes et celles secrètes. »⁶

2261- Versets 49 à 51 : **« Qu'ont-ils donc à se détourner du Rappel ? Ils sont comme des onagres épouvantés qui s'enfuient devant un lion. »** Ibn Al Qayyim a dit : « Dans leur détournement et leur aversion vis-à-vis du Coran, Allah a comparé ces gens à des ânes qui auraient vu des lions ou des archers et se seraient alors enfuis d'eux. Ceci est une merveille d'analogie et de représentation. En effet, dans leur ignorance à l'égard de ce qu'Allah a envoyé à Son Messager,

¹ *Badâ'i At-Tafsîr* (3/216); *Tafsîr Al Qayyim*.

² *Adwâ' Al Bayân* (8/365).

³ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

⁴ Tirmidhî (n°413), Abû Dâwud (n°864) et Nassâ'i (n°466). Voir : *Ṣaḥîḥ Al Jâmi'* (n°2573), Al Albânî.

⁵ *Nazm Ad-Durar* (21/75).

⁶ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (29/328).

les gens sont comme des ânes qui ne raisonnent sur rien du tout. Lorsqu'ils ont entendu le rugissement du lion ou ils ont vu l'archer, alors ils se sont enfuis de lui en éprouvant la plus grande aversion. Ceci est le summum du blâme pour ces gens-là. »¹

75- La Résurrection (*Al Qiyamah*)

2262- Verset 2 : **(Non [encore] ! Je jure par l'âme qui se blâme grandement !)** Ibn Juzayy ؒ a dit : « C'est l'âme qui se blâme elle-même pour avoir commis des péchés ou pour ses manquements dans les obéissances. En effet, les âmes sont de trois types : 1- L'âme tranquille : c'est la meilleure. 2- L'âme incitatrice au mal : c'est la pire. 3- L'âme qui se blâme grandement : elle se situe entre les deux précédentes. »²

2263- Verset 16 : **([Ô Messenger] Ne remue pas [impatiemment] ta langue [en récitant le Coran] pour te hâter [de le retenir au plus vite] !)** Ibn Al Qayyim ؒ a dit : « Ce verset englobe d'être pondéré et de bien s'assurer dans la réception de la science. Son auditeur ne doit pas laisser son vif amour pour elle et son assiduité à la rechercher à hâter l'enseignant et à la prendre de lui avant que ce dernier ait terminé son propos. [...] C'est ainsi qu'il convient à l'étudiant de science et à son auditeur. Il doit patienter sur son enseignant et ne pas le hâter jusqu'à ce qu'il termine son propos. Ensuite, il lui répète ce qu'il a appris ou il l'interroge sur ce qui lui a posé problème. En tout cas, il ne doit pas le hâter ni le presser avant d'avoir terminé. »³

2264- Verset 17 : **(Certes, son rassemblement [dans ta poitrine] et sa fixation [dans ta mémoire], de même que sa récitation Nous incombent.)** Ach-Chanqiri ؒ a dit : « Dans cette parole d'Allah, il y a une double indication : 1- Le Coran est descendu séparément. 2- Son rassemblement est à peu près ce qu'il est actuellement grâce à la prévenance et au soin d'Allah. Ceci n'est ni plus ni moins que la concrétisation de la parole d'Allah mentionnée ci-dessus. Ce qui témoigne de cela est que ce rassemblement actuel fait partie des moyens de sa préservation comme Allah Lui-même s'y est engagé. Et Allah sait mieux. »⁴

2265- Verset 20 : **(Oh non ! Plutôt, vous aimez la vie éphémère [littéralement : immédiate] ! Et vous délaissez la vie dernière [littéralement : l'au-delà].)** Cheikh Sa'dî ؒ a dit : « Il en est ainsi parce que les délices de la vie d'ici-bas et ses plaisirs sont immédiats ; et l'Homme aime ce qui est immédiat. L'au-delà, et ce qu'il contient comme délices permanents, est ultérieur et plus tard. C'est pourquoi, ô hommes, vous êtes insouciants vis-à-vis de ceci et vous avez délaissé l'au-delà. En fait, c'est comme si vous n'aviez pas été créés pour lui et c'est comme si cette Demeure-là était la Demeure de la Résidence Permanente, celle pour laquelle

¹ *Badâ'i At-Tafsîr; Tafsîr Al Qayyim.*

² *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl (2/513).*

³ *Badâ'i At-Tafsîr (3/230); Tafsîr Al Qayyim.*

⁴ *Adwâ' Al Bayân (8/374).*

vous déployez les moments les plus précieux de votre vie et vous vous efforcez vers elle de nuit comme de jour. C'est ainsi que la réalité s'est inversée et renversée pour vous et il en a résulté la perte qui en a résulté. »¹

76- L'Homme (*Al Insân*)

2266- Verset 1 : « Est-ce qu'il s'est écoulé pour l'Homme un laps de temps durant lequel il n'était même pas une chose mentionnable ?) Al Biqâ'î ؒ a dit : « Ceci est une définition de l'Homme selon son état et le commencement de son affaire pour qu'il sache qu'il n'y a aucune voie à l'orgueil pour lui et qu'il croit qu'il a la maîtrise de sa personne. Il ne doit pas se méprendre de ce qui lui a été attribué comme gratifications de la part du Seigneur, d'attentions divines à son égard et de marques de générosité en croyant que cela lui est dû et qu'il le mérite. En effet, Allah ﷻ a bien dit : « Et ce que vous avez comme bienfait, alors cela provient [uniquement] d'Allah. » (Les Abeilles, 16 : 53). »²

2267- Verset 2 : « Certes, Nous avons créé l'Homme d'une goutte de sperme mélangé [d'éléments divers] pour que Nous le mettions à l'épreuve. [Ensuite] Nous l'avons fait entendre et voyant. » Cheikh Sa'dî ؒ a dit : « (D'une goutte de sperme mélangé [d'éléments divers]) C'est-à-dire : Une eau dégradante et sale. « Pour que Nous le mettions à l'épreuve. » À travers cela. C'est-à-dire : Pour que nous sachions s'il va considérer son premier état, se rendre compte et être perspicace ou s'il va oublier cet état premier, être leurré et se laisser tromper. »³

2268- Verset 3 : « Certes, Nous l'avons guidé dans le sentier [à suivre], qu'il soit reconnaissant ou grand ingrat. » Al Qurtubî ؒ a dit : « Allah a rassemblé entre le reconnaissant (*Ach-Châkir*) et le grand ingrat (*Al Kafûr*) et Il n'a pas rassemblé entre le grand reconnaissant (*Ach-Chakûr*) et le grand ingrat (*Al Kafûr*) malgré leur rassemblement dans la signification de cette tournure emphatique (*Sîghah Al Mubâlaghah*). Ceci en guise d'infirmité de celle-ci dans la reconnaissance et de confirmation dans l'ingratitude. Cela parce que le remerciement d'Allah ne peut être acquitté comme il se doit. Ainsi donc, la tournure emphatique a été infirmée concernant la personne reconnaissante alors qu'elle ne l'a pas été concernant la personne ingrate. En effet, la personne remercie peu Allah au regard de la multitude de bienfaits qu'Il déverse sur elle et, inversement, celle-ci fait preuve de beaucoup d'ingratitude au regard de cette quantité de bienfaits gratifiés. Pourtant, Allah s'est montré bienfaisant envers elle ! »⁴

2269- Versets 8 – 9 : « Et ils offrent la nourriture, malgré son amour, au pauvre, à l'orphelin et au prisonnier [et ils disent] : « Certes, nous vous nourrissons pour le Visage d'Allah. Nous ne voulons de vous ni rétribution ni

¹ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân.*

² *Nazm Ad-Durar* (21/123).

³ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân.*

⁴ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (21/450).

gratitude. » Ibn Taymiyyah ؒ a dit : « Quiconque demande aux pauvres [de lui faire] une invocation [en sa faveur] ou [de dresser] un éloge [de sa personne], alors il est exclus de ce verset. »¹

2270- Versets 10 – 11 : « Certes, Nous avons peur [de la part] de notre Seigneur, d'un jour terrible et catastrophique. » Alors, Allah les protégera du mal de ce jour-là et Il leur fera rencontrer splendeur et joie. » Al Qasāb ؒ a dit : « Quiconque craint Allah ici-bas et fait que Son appréhension le pousse à l'obéissance de son Seigneur, alors Allah le mettra à l'abri des affres du Jour de la Résurrection et Il le protégera de la grande angoisse. C'est ce qu'implique le verset ci-dessus qui nous parle de l'attitude d'un groupe parmi les vertueux serviteurs d'Allah. »²

2271- Versets 12 à 14 : « Leur rétribution pour avoir patienté sera un Paradis et de la soie. Ils y seront accoudés sur les divans. Ils n'y verront ni soleil ni froid. » Ibn Taymiyyah ؒ a dit : « Dès lors où dans la patience, il y a une retenue de l'âme [littéralement : son emprisonnement] et de l'âpreté dans ce qu'elle rencontre en apparence et en son for intérieur, comme : de la fatigue, de l'épuisement, du bouillonnement, etc. Alors, la rétribution pour cette patience a été le Paradis dans lequel il y a de l'aisance, de la soie synonyme de ce qui est doux et soyeux, être accoudé qui englobe le repos et enfin être ombragé qui annule la chaleur. »³

2272- Verset 19 : « Et circuleront parmi eux des garçons éternellement jeunes. Lorsque tu les verras, tu les prendras pour des perles éparpillées. »

Ath-Tha'ālabî ؒ a dit : « Certaines personnes ont dit : « Ceci est vraiment une comparaison étonnante parce que les perles sont beaucoup plus belles à regarder lorsqu'elles sont seules et séparées les unes des autres étant donné que les rayons des unes se reflètent sur les rayons des autres. »⁴

Ibn 'Āchūr ؒ a dit : « Les meilleures personnes à prendre en ce qui concerne le service sont les enfants parce qu'ils ont plus de légèreté dans leur mouvement et plus de rapidité dans leur démarche. De même, celui qui les met à son service ne ressent pas de gêne lorsqu'il leur ordonne ou leur interdit quoi que ce soit. »⁵

2273- Versets 24 – 25 : « Patiente donc sur le décret (le jugement) de ton Seigneur et n'obéis pas au pécheur ou au grand impie parmi eux. Et mentionne le nom de ton Seigneur, matin et après-midi » Cheikh Sa'dî ؒ a dit : « C'est-à-dire : Patiente sur Son décret universel [prédestiné] et que celui-ci ne te courrouce pas. Patiente aussi sur Son décret religieux en le poursuivant. Ne laisse aucun obstacle te faire obstacle vis-à-vis de lui. [...] Dès lors où la patience aide à accomplir l'adoration d'Allah et à multiplier Son rappel, alors Allah a ordonné à Son

¹ *Al Jāmi' Li Kalām Al Imām Ibn Taymiyyah Fi Tafṣīr* (6/441).

² *Nukat Al Qur'ān* (4/462).

³ *Al Jāmi' Li Kalām Al Imām Ibn Taymiyyah Fi Tafṣīr* (6/445).

⁴ *Al Kachf Wal Bayān* (4/373).

⁵ *At-Tahrīr Wat-Tanwīr* (29/397).

Prophète ﷺ de faire cela et Il lui a dit : **« Et mentionne le nom de ton Seigneur, matin et après-midi. »**¹

2274- Verset 26 : « Prosterne-toi donc pour Lui une partie de la nuit et glorifie-Le, de nuit, longtemps. » Al Biqâ'î ﷺ a dit : « Ici, la prière (*As-Salât*) a été mentionnée par la prosternation (*As-Sujûd*) pour alerter le fidèle qu'elle est le meilleur mouvement de la prière. Il y a aussi une autre indication : la nuit est le moment de l'humilité et de la soumission docile (*Al Khudû'*). »²

2275- Versets 29 – 30 : « Certes, ceci est un rappel pour quiconque souhaite prendre un sentier vers son Seigneur. Et vous ne souhaitez que si Allah le souhaite. Certes, Allah est Omniscient, Sage. » Ach-Chanqitî ﷺ a dit : « Dans Sa parole : **« Pour quiconque souhaite prendre un sentier vers son Seigneur. »** Allah a attaché la prise d'un sentier vers Lui à Sa volonté pour quiconque Il l'a souhaité. Toutefois, Il l'a restreint à une chose : le serviteur noue sa volonté à la volonté d'Allah, d'où Sa parole : **« Et vous ne souhaitez que si Allah le souhaite. »** Ceci concerne le sujet du Destin et de la Prédestinée. »³

77- Les Anges [ou les Vents] envoyés (*Al Mursalât*)

2276- Versets 1 à 5 : « Par ceux qu'on envoie en rafales et qui soufflent en tempête ! Et qui dispersent de partout. Par ceux qui séparent nettement et lancent un rappel ! » Ibn 'Âchûr ﷺ a dit : « Ces divers jurons successifs nourrissent chez l'auditeur le vif désir de recevoir ce qui va suivre comme informations et la raison de ce sur quoi Allah a juré. »⁴

2277- Versets 15-19-24-28-34-37-40-45-47-49 : « Malheur ce jour-là à ceux qui traitent de mensonge ! » Al Qurtubî ﷺ a dit : « Dans cette sourate, Allah a répété ce verset pour quiconque traite de mensonge quoi que ce soit parce qu'Il l'a divisé entre eux en fonction de leur déclaration mensongère. En effet, pour chaque personne qui traite de mensonge une chose, alors il y a un châtiment en fonction de cette chose déclarée mensongère, et peu importe si cette déclaration mensongère concerne autre chose [encore]. »⁵

2278- Versets 25 – 26 : « N'avons-Nous pas fait de la Terre un endroit contenant les vivants et les morts ? » Al Qurtubî ﷺ a dit : « À sa surface, la Terre englobe les vivants tandis qu'en son sein elle contient les morts. Ceci prouve l'obligation de cacher et d'enterrer le mort mais aussi d'enterrer ses cheveux et le reste de tout ce qui tombe de lui. »⁶

2279- Verset 43 : « Mangez et buvez agréablement pour ce que vous œuvriez. » Ach-Chanqitî ﷺ a dit : « Ce verset constitue un texte [scripturaire]

¹ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

² *Nazm Ad-Durar* (21/157).

³ *Adwâ' Al Bayân* (8/399).

⁴ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (29/419).

⁵ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (21/501).

⁶ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (21/505).

formel que leurs œuvres accomplies en ce bas monde ont été une cause de leur jouissance des délices du Paradis dans l'au-delà. Toutefois, dans un hadith, il a été dit : « *Personne parmi vous n'entrera au Paradis par son œuvre.* »¹ Il n'y a aucune contradiction ni opposition entre ces deux textes étant donné que l'entrée au Paradis se fera par la grâce d'Allah. Ensuite, après l'entrée, il y aura l'héritage des places. Puis, après cela, il y aura les degrés. Ainsi donc, la cause de la jouissance sera par les œuvres. Par conséquent, tous s'associeront dans cette grâce de la part d'Allah concernant l'entrée au Paradis. Toutefois, après y être entrés, ils se différencieront dans les degrés en raison des œuvres [qu'ils auront accomplies ici-bas]. »²

2280- Verset 46 : **«Mangez et jouissez un peu ! Certes, vous êtes des criminels.»** Al Alûsî  a dit : « Dans ce verset, il y a une indication que l'issue finale de chaque criminel est juste de jouir pour quelque temps. Ensuite, il ira dans un châtiment éternel et demeurera dans un anéantissement sans fin. »³

2281- Verset 48 : **«Et lorsqu'on leur dit : « Inclinez-vous ! » Ils ne s'inclinent pas.»** Al Alûsî  a dit : « C'est-à-dire : Obéissez à Allah, recueillez-vous devant Lui et soyez humbles vis-à-vis de Lui en acceptant Sa Révélation et en suivant Sa Religion. Rejetez cet enorgueillement et cette vanité. Mais : **«Ils ne s'inclinent pas.»** C'est-à-dire : Ils ne se recueillent pas ni ils acceptent cela. Plutôt, ils persistent dans leur enorgueillement sur lequel ils sont. »⁴



¹ Al Bukhârî (n°5673 – n°6464) et Muslim (n°2816 – n°2818).

² *Adwâ' Al Bayân* (8/404).

³ *Rûh Al Ma'ânî* (15/197).

⁴ *Rûh Al Ma'ânî* (15/197).

Partie : 'Amma (Juz : 'Amma) / Sourates : 78 à 114

78- La Grande Nouvelle (*An-Nabâ'*)

2282- Versets 1 – 2 : «À propos de quoi s'interrogent-ils mutuellement ? À propos de la Grande Nouvelle.» Ach-Chawkânî ؤ a dit : « Allah a mentionné leur interrogation mutuelle à propos de quelque chose et Il a expliqué quelle était cette interrogation. Il a dit que c'est : **«À propos de la Grande Nouvelle»**. Ainsi donc, Allah a d'abord rapporté cette question sous forme interrogative, de manière vague, pour que leur esprit se dirige vers elle et leur compréhension se tourne vers celle-ci. Ensuite, Il a expliqué cette interrogation d'une manière qui indique Sa grandeur et Sa glorification. En fait, c'est comme s'il avait été dit : « À propos de quelle chose s'interrogent-ils mutuellement ? Est-ce que Je vous en ai informé ? » Ensuite, sous forme de réponse, il a été dit : « C'est à propos de la Grande Nouvelle. »¹

2283- Verset 3 : «Celle à propos de laquelle ils sont dans la divergence (Al-Ladhî Hum Fihî Mukhtalifûn).» Ibn 'Âchûr ؤ a dit : « Ce verset est venu sous la forme d'une phrase nominale dans une tournure relative et non pas sous la forme d'une phrase verbale où Allah a dit : « Celle à propos de laquelle ils divergent (Al-Ladhî Yakhtalifûn Fihî). » Ou une tournure similaire à ceci. Cela parce que la phrase nominale indique que la divergence à propos [de l'affaire] de cette nouvelle est présente en eux et perdure continuellement parmi eux. En effet, dans la langue arabe, la phrase nominale indique la continuité et la fixité d'une chose [contrairement à la phrase verbale]. »²

2284- Verset 29 : «Et Nous avons recensé toute chose à l'écrit.» Cheikh Sa'dî ؤ a dit : « C'est-à-dire : Nous avons recensé toute chose : infime ou conséquente, minime ou imposante, etc. Nous avons écrit tout cela dans la Tablette Préservée. Par conséquent, que les criminels ne craignent pas que Nous allons les châtier pour des péchés qu'ils n'ont pas commis ni qu'ils pensent que quoique ce soit de leurs œuvres sera perdu ou qu'on en oubliera le poids d'un atome. »³

2285- Verset 30 : «Goûtez-donc ! Nous n'ajouterons pour vous que du châtiment !» At-Tabarî ؤ a dit : « 'AbdaLlah ibn 'Amrû Al 'Âs ؤ a dit : « Pas un verset n'est descendu à propos des habitants de l'Enfer qui ne soit plus dur que ce verset. En effet, ils sont à jamais dans l'ajout du châtiment éternel. »⁴

2286- Verset 35 : «Ils n'y entendront pas de futilités ni de mensonges.» Ibn Kathîr ؤ a dit : « Ceci est comme Sa parole : **«Il n'y aura pas de futilités ni de péchés.»** (At-Tûr, 52 : 23) C'est-à-dire : Il n'y aura pas de paroles futiles et

¹ *Fath Al Qadîr* (5/363).

² *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (30/11).

³ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

⁴ *Jâmi' Al Bayân* (24/169).

dénuées d'utilité ni de péché mensonger. Plutôt, c'est la Demeure de la Paix dans laquelle tout ce qu'il y aura sera exempt de toute déficience. »¹

2287- Verset 40 : « Certes, Nous vous avons avertis d'un châtimement proche : le Jour où l'homme verra ce que ses deux mains ont avancé et l'impie dira : « Ô ! Hélas pour moi ! Comme j'aurais aimé n'être que terre ! » »

Ibn Taymiyyah ؒ a dit : « L'impie dira cela au Jour de la Résurrection au moment où le repentir ne sera plus accepté et la bonne action ne sera plus bénéfique. Quant à quiconque dit ceci en ce bas monde, alors cela est dit dans la Demeure où l'on peut encore œuvrer et c'est dit par crainte d'Allah. Ainsi donc, la personne est rétribuée pour sa crainte d'Allah, à l'exemple de Marie (paix sur elle) qui a dit : « Ô ! Hélas pour moi ! Comme j'aurais aimé être morte avant ceci et que je fusse oubliée totalement. » (Marie, 19 : 23). Toutefois, cette parole n'est pas comme le souhait de vouloir mourir comme cela sera le cas au Jour de la Résurrection. »²

Al Biqâ'î ؒ a dit : « D'après Abû Hurayrah ؓ et Ibn 'Umar ؓ : « Au Jour de la Résurrection, Allah appliquera le talion entre les bêtes les unes envers les autres, ensuite Il leur dira : « Soyez de la terre. » Alors, en voyant ceci, l'impie souhaitera la même chose que cela et dira : « Ô ! Hélas pour moi ! Comme j'aurais aimé n'être que terre ! »³ Ainsi donc, on a su que ce Jour sera vraiment un jour terrible et que celui-ci viendra inéluctablement. »⁴

79- Les Anges qui arrachent [les âmes] (*An-Nâzi'ât*)

2288- Verset 2 : « Par ceux qui recueillent doucement [les âmes des croyants] ! » Al Alûsî ؒ a dit : « Certains prédécesseurs [vertueux] ont dit : « Certes, les Anges recueillent les âmes des croyants d'un doux recueil. Ensuite, ils les laissent jusqu'à ce qu'elles se reposent lentement. Puis, ils les retirent avec douceur et finesse comme celui qui nage dans l'eau. En effet, celui-ci se meut dans l'eau avec douceur afin qu'il ne se noie pas. Ainsi donc, les Anges font preuve de douceur dans cette extraction [de leur âme] pour que le croyant ne subisse ni douleur ni détresse. »⁵

2289- Verset 15 : « Est-ce que t'est parvenu le récit de Moïse ? » Al Qurtubî ؒ a dit : « Ceci est une consolation pour le Prophète ﷺ. C'est-à-dire : Pharaon était bien plus fort que les impies de ton temps et Nous l'avons quand même saisi. Il en sera de même de ces gens-là. »⁶

2290- Verset 19 : « Et que je te guide vers ton Seigneur pour que tu [Le] craignes ? » Ibn 'Âchûr ؒ a dit : « Ici, il y a une ramification, c'est-à-dire : la phrase :

¹ *Tafsîr Al Qu'rân Al 'Azîm* (4/465).

² *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafsîr* (6/456).

³ Hadith rapporté par Al Hâkim dans : *Al Mustadrak* (n°8716) et authentifié par Al Albânî dans : *Silsilah Al Ahâdith As-Sahîhah* (n°1966).

⁴ *Nazm Ad-Durar* (21/216).

⁵ *Rûh Al Ma'ânî*.

⁶ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (22/53).

«**Pour que tu [Le] craignes**» vient à la suite de : «**Et que je te guide**» Ceci est une indication que la crainte d'Allah ne peut être que par le biais de la connaissance d'Allah. En effet, dans un autre verset, Allah ﷻ a dit : «**En fait, ceux qui craignent Allah parmi Ses serviteurs sont les savants.**» (Le Créateur, 35 : 28). C'est-à-dire : Les savants d'Allah, ceux qui Le connaissent. C'est-à-dire : Ce sont les savants qui Le craignent d'une crainte complète et totale, sans erreur ni diminution dans Sa crainte. »¹

2291- Versets 40 – 41 : «Quant à quiconque aura eu peur de la comparution devant son Seigneur et aura interdit son âme de la passion, alors certes le Paradis sera son refuge.»

Ibn Taymiyyah ﷺ a dit : « Le musulman a besoin de craindre Allah et d'interdire son âme de la passion et ses désirs. Lorsque la personne n'a pas entrepris les causes pour satisfaire les passions de celle-ci ni assouvir ses désirs, alors elle n'est pas punie pour cela. En fait, elle est punie pour le suivi de sa passion et son agissement en conséquence. Ainsi donc, si l'âme penche vers la passion mais le serviteur l'interdit, alors son interdiction est une adoration d'Allah à part entière et ceci est une œuvre vertueuse en tant que telle. Ce serviteur : «**Aura eu peur de la comparution devant son Seigneur**» C'est-à-dire : Il aura eu peur de se tenir debout devant Allah en vue de la rétribution. »²

Al Alûsî ﷺ a dit : « De manière absolue, la base de la passion (*Al Hawâ*) est l'inclination et le penchant. Plus couramment, ceci désigne le penchant vers le désir, le plaisir, etc. C'est pour cela qu'elle a été appelée ainsi comme l'a dit Al Asfahânî : « La passion a été ainsi nommée parce qu'elle fait pencher celui qui la suit ici-bas vers toute chose triviale (*Wâhiyyah*) et dans l'au-delà, sa passion le mènera vers l'Abîme de la Géhenne (*Al Hâwiyyah*). Voilà pourquoi, quiconque va à l'encontre de sa passion et diverge d'elle, alors il a été complimenté. »³. Certains sages ont dit : « Si tu veux ce qui est exact et juste, alors regarde ta passion et va à son encontre. » Al Fudayl ibn 'Iyâd ﷺ a dit : « La meilleure des œuvres est d'aller à l'encontre de la passion. »⁴

2292- Verset 45 : «En fait, tu n'es qu'un avertisseur pour quiconque la craint [l'Heure].» Ibn Juzayy ﷺ a dit : « C'est-à-dire : En fait, tu as été envoyé pour avertir à propos de l'Heure. L'information de son moment et sa venue ne t'incombe pas ni ne t'appartient. Ici, l'avertissement a spécifiquement concerné : «**Quiconque la craint [l'Heure]**» parce que celui qui craint est celui qui tire bénéfice de l'avertissement. »⁵

¹ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (30/77).

² *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafîr.*

³ *Mufradât Alfâz Al Qur'ân*, Ar-Raghib Al Asfahânî.

⁴ *Rûh Al Ma'ânî.*

⁵ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/535).

80- Il s'est renfrogné ('Abasa)

2293- Versets 1 à 10 : « Il s'est renfrogné et s'est détourné ! Du fait que l'aveugle est venu à lui. Qu'en sais-tu ? Peut-être cherche-t-il à se purifier ? Ou à se rappeler de sorte que le rappel lui soit-utile ? Quant à celui qui s'est suffi à lui-même, alors tu vas [avec empressement] à sa rencontre et peu t'importe qu'il ne se purifie pas. Quant à celui qui est venu à toi en s'empressant et qui craint [Allah], alors tu ne t'en soucies même pas ! » Cheikh Sa'dî ؓ a dit : « Voici un grand enseignement qui concerne la finalité de l'envoi des Messagers. Cette finalité est : Exhorter les gens et leur rappeler. »¹

2294- Verset 2 : « Du fait que l'aveugle est venu à lui. » Dr. Muḥammad Al Khudayrî (qu'Allah le préserve) a dit : « Dans la sourate : Il s'est renfrogné (n°80) et l'histoire qui lui est consacrée, Ibn Umm Maktûm ؓ a été mentionné par sa description et non par son nom. La raison de ceci est pour adoucir le cœur du Prophète ﷺ à l'égard d'Ibn Umm Maktûm et pour bien montrer son excuse au moment où il a interrompu la discussion du Prophète ﷺ avec les notables de La Mecque. Cela vise aussi à implanter la compassion et la miséricorde des gens envers les personnes handicapées qu'on appelle à notre époque : les personnes ayant des besoins spécifiques. »

2295- Versets 8 à 10 : « Quant à celui qui est venu à toi en s'empressant et qui craint [Allah], alors tu ne t'en soucies même pas ! » Al Alûsî ؓ a dit : « En réalité, ce qui a été interdit au Prophète ﷺ est de s'être détourné de quelqu'un ayant embrassé l'Islam et non pas de s'être tourné vers quelqu'un d'autre. En fait, il doit se préoccuper [avant tout] de l'affaire de cette personne en étant soucieux de son Islam. »²

2296- Versets 11 – 16 : « Eh bien non ! Certes, ceci est un Rappel ! Quiconque le souhaite donc qu'il se rappelle ! Dans des feuilles honorées, élevées, purifiées entre les mains d'ambassadeurs nobles, justes. » Ibn Kathîr ؓ a dit : « « Certes, ceci est un Rappel ! » Cela désigne : le Coran. « Entre les mains d'ambassadeurs nobles, justes. » C'est-à-dire : Ce sont les Anges dont leur comportement est noble, bon et honorable. Leurs caractères et leurs actes sont bons, purs et parfaits. Par conséquent, il convient à quiconque porte le Coran que ses actes et ses propos soient justes et droits. »³

2297- Versets 18 – 19 : « De quoi [Allah] l'a-t-Il créé ? D'une goutte de sperme, Il l'a créé et a décrété [son destin]. » Al Qurtubî ؓ a dit : « C'est-à-dire : De quoi Allah a-t-il créé cet impie de sorte qu'il s'enorgueillisse ! ? C'est-à-dire : Admire-t-il sa création « d'une goutte de sperme » ? Un peu d'eau vile dont sa création était inanimée au début. Pourquoi donc se trompe-t-il sur sa personne ?

¹ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân.*

² *Rûḥ Al Ma'ânî* (15/243).

³ *Tafsîr Al Qu'rân Al 'Azîm* (4/472).

Al Hasan Al Basri a dit : « Comment celui qui est sorti par l'orifice de l'urine à deux reprises¹ peut-il être arrogant et s'enorgueillir. »²

2298- Versets 18 à 22 : **« De quoi [Allah] l'a-t-Il créé ? D'une goutte de sperme, Il l'a créé et a décrété [son destin]. Ensuite, Il lui a facilité le sentier. Puis, Il l'a fait mourir et l'a mis au tombeau. Enfin, lorsqu'Il le souhaitera, Il le ressuscitera. »** Al Biqá'i ؒ a dit : « De ces versets, on comprend que le début de l'Homme est une goutte de sperme vile et sa fin est une dépouille immonde. Entre ces deux états-là, cet Homme porte en lui la souillure. Le Seul qui l'a honoré est Celui qui l'a merveilleusement créé et parfaitement façonné. Cet honneur a été par le biais du savoir et de la science et celui-ci exige du serviteur qu'il remercie son Seigneur et non pas qu'il se montre ingrat envers Lui. »³

2299- Verset 21 : **« Puis, Il l'a fait mourir et l'a mis au tombeau »** Cheikh Sa'di ؒ a dit : « Allah a honoré l'Homme par l'enterrement et Il ne l'a pas rendu semblable aux restes des animaux dont les carcasses restent à la surface de la Terre. »⁴

2300- Verset 24 : **« Que l'Homme regarde donc vers sa nourriture ! »** Ibn Juzayy ؒ a dit : « Allah a ordonné à l'Homme qu'il tire leçon de la nourriture. Comment Allah l'a-t-Il créée par Son omnipotence et comment Il l'a faite parvenir avec facilité par Sa miséricorde [à l'Homme] ? Il incombe donc au serviteur d'obéir à son Seigneur et de Le remercier parce que Lui désobéir et être ingrat envers Lui sont vraiment des choses laides. »⁵

2301- Versets 40 à 42 : **« Et, ce Jour-là, il y aura des visages couverts de poussière que des ténèbres envelopperont. Voilà les impies, les libertins. »** Al Biqá'i ؒ a dit : « C'est-à-dire : Ce sont ceux qui sont sortis du giron de la Législation d'une vile sortie jusqu'à ce qu'ils se noient dans cette impiété et cette perversité. Le plus souvent, ce sont les outranciers et les gens oisifs, ceux dont la richesse les pousse à l'arrogance, la méchanceté et au mépris. Ces personnes ont rassemblé en eux l'impiété et la perversité [ici-bas], alors on rassemblera pour eux la poussière et l'obscurité [dans l'au-delà]. »⁶

81- L'Extinction (*At-Takwîr*)

2302- Verset 7 : **« Et lorsque les âmes seront accouplées. »** Ibn Al Qayyim ؒ a dit : « Chaque personne qui œuvrait [ici-bas] sera lié avec son semblable et celui qui lui est similaire [dans l'au-delà]. Ainsi donc, ceux qui s'aimaient en Allah seront liés ensemble au Paradis tandis que ceux qui s'aimaient

¹ La première sortie par cet orifice est au moment de l'éjaculation de l'homme et la seconde sortie est au moment de l'accouchement de la femme.

² *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'an* (22/79).

³ *Nazm Ad-Durar* (21/262).

⁴ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

⁵ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/538).

⁶ *Nazm Ad-Durar* (21/273).

dans l'obéissance à Satan seront liés ensemble dans la Fournaise. « *L'individu sera donc avec celui qu'il aura aimé* »¹, qu'il le souhaite ou non. »²

2303- Versets 25 à 27 : **« Et ceci [le Coran] n'est pas une parole d'un diable banni. Où allez-vous donc ? Certes, ceci [le Coran] n'est qu'un rappel pour les mondes. »** Al Biqâ'î ؒ a dit : « Quiconque donc a connu ces qualificatifs du Coran et des deux Messagers qui l'ont apporté : le Messenger parmi les Anges³ et le Messenger parmi les humains⁴, alors il aimera le Coran et il les aimera tous les deux. Il fera preuve d'un grand respect et de vénération envers lui. Il se tournera vers sa récitation à chaque instant. Il s'efforcera au maximum dans tout ce que le Coran lui ordonne et il fuira de tout ce qu'il lui interdit pour atteindre la rectitude. Il désirera à travers cela bénéficier de la compagnie de celui qui a transmis le Coran [Mohammed] et celui qui l'a apporté [Gabriel] ainsi que de voir Celui dont le Coran provient [Allah]. »⁵

2304- Versets 27 – 28 : **« Certes, ceci [le Coran] n'est qu'un rappel pour les mondes pour quiconque souhaite parmi vous se tenir [sur le] droit [chemin]. »** Ibn Kathîr ؒ a dit : « Ce Coran est un Rappel pour l'ensemble des hommes. Grâce à lui, ils se rappellent et ils en tirent une exhortation. **« Pour quiconque souhaite parmi vous se tenir [sur le] droit [chemin]. »** C'est-à-dire : Quiconque [parmi vous] veut la bonne direction, alors qu'il s'attache à ce Coran car il est une délivrance et une guidée pour la personne et il n'y a pas d'autre bonne direction hormis la sienne. »⁶

82- La Fissure (*Al Infitâr*)

2305- Verset 6 : **« Ô Homme ! Qu'est-ce qui t'a leurré (trompé) au sujet de ton Seigneur, le Noble ? »** Al Biqâ'î ؒ a dit : « L'emploi de l'expression : **« Au sujet de ton Seigneur (*Bi Rabbik*) »** avec sa connotation de bienfaisance indique de se venger après la commission d'un crime parce que ceci est l'affaire de l'éducateur (*Al Murabbî*). Ainsi donc, quiconque réfléchit bien sur ce point, alors cela empêche d'être trompé et se leurrer. »⁷

2306- Versets 6 – 7 : **« Ô Homme ! Qu'est-ce qui t'a leurré (trompé) au sujet de ton Seigneur, le Noble, Celui qui t'a créé, t'a façonné et t'a harmonieusement constitué ? »** Ibn 'Âchûr ؒ a dit : « Médite sur la subtilité de l'expression : **« Au sujet de ton Seigneur »**. En effet, il n'a pas été dit : « Qu'est-ce qui t'a leurré au sujet d'Allah ». En effet, dans cette expression : **« Au sujet de ton Seigneur »**, il y a les significations de la souveraineté, la sollicitude et la prévenance qui sont

¹ Al Bukhârî (n°6168 – n°6170) et Muslim (n°2640).

² *Badâ'i At-Tafsîr* (3/257) ; *Tafsîr Al Qayyim*.

³ C'est-à-dire : Gabriel ؑ.

⁴ C'est-à-dire : Mohammed ﷺ.

⁵ *Nazm Ad-Durar* (21/294).

⁶ *Tafsîr Al Qur'ân Al 'Azîm* (4/481).

⁷ *Nazm Ad-Durar* (21/302).

opportunes d'être rappelées à l'Homme. Ceci fait partie des bienfaits d'Allah qui doivent être mentionnés et c'est un rappel qu'Allah mérite pour cela l'obéissance qui lui est due de la part de Ses créatures. »¹

2307- Versets 10 à 12 : « Et, certes, vous avez des [Anges] gardiens [qui veillent] sur vous, de nobles scribes qui savent ce que vous faites. » Cheikh Sa'di ؓ a dit : « Allah vous a établi de nobles Anges qui écrivent vos paroles, consignent vos actes et savent ce que vous faites. [...] Il sied donc de votre part que vous les honoriez, vous les considériez comme ils se doivent et vous les respectiez. »²

2308- Versets 13 – 14 : « Certes, les bons (les justes) seront vraiment dans des [Jardins de] délices et certes les pervers seront vraiment dans une Fournaise. » Ibn Al Qayyim ؓ a dit : « Ne pense pas que le verset se limite uniquement aux délices de l'au-delà ou à ses supplices. Plutôt, ceci concerne aussi les diverses Demeures : la Demeure d'ici-bas, la Demeure intermédiaire (*Al Barzakh*) et la Demeure de l'au-delà. Ces gens-là sont donc dans des délices tandis que les autres sont dans des supplices. Existe-t-il un délice autre que le délice du cœur ? Ou existe-t-il un supplice autre que le supplice du cœur ? Y a-t-il un châtement pire que la peur, le souci, la tristesse, l'étroitesse de poitrine, se détourner d'Allah et de la Demeure de l'au-delà, s'accrocher à un autre qu'Allah et se couper de Lui dans chaque vallée et contrée ! ? Quiconque s'accroche à autre qu'Allah et l'aime en dehors de Lui, alors il sera soumis au pire châtement. »³

83- Les Fraudeurs (*Al Mutaffifin*)

2309- Verset 1 : « Malheur aux fraudeurs ! »

Ibn Taymiyyah ؓ a dit : « Salmân Al Fârisî ؓ a dit : « La prière est une mesure. Quiconque la respecte et s'en acquitte comme il se doit, alors on s'acquittera de son plein droit. Toutefois, si quiconque fraude, alors vous avez appris ce qu'Allah a dit concernant les fraudeurs. » Ceci fait partie de la profondeur de la science des prédécesseurs [vertueux] à propos du Coran, à savoir : ils généralisaient la signification de la menace qui avait été rapportée dans cette parole d'Allah et ils ne la limitaient pas uniquement à la fraude dans l'achat et la vente. »⁴

Ach-Chanqiri ؓ a dit : « Avoir mentionné en premier, au début de la sourate, le malheur sur les fraudeurs vise à ressentir le danger et la gravité de cette œuvre. En effet, la fraude est dangereuse parce qu'elle est la jauge de l'économie mondiale et la balance dans les transactions. Ainsi donc, s'il y a une déficience, alors il se produira des déficiences dans l'économie et à sa suite des déficiences dans les transactions. Ceci constitue un grand désordre. »⁵

¹ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (30/175).

² *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

³ *Badâ'i At-Tafsîr* (3/267) ; *Tafsîr Al Qayyim*.

⁴ *Majmû' Al Fatâwâ* (15/235) ; *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fi Tafsîr*.

⁵ *Adwâ' Al Bayân* (8/454).

2310- Versets 1 à 3 : «Malheur aux fraudeurs! Ceux qui lorsqu'on pèse pour eux exigent la pleine mesure. Et lorsqu'ils pèsent eux-mêmes ou mesurent pour les autres, alors ils faussent le poids et trichent sur les mesures.» Al Biqâ'î ؓ a dit : « Dans ces versets-là, il y a un avertissement que la base des défauts du mauvais comportement est due à l'amour de ce bas monde. Cet amour fait tomber [la personne] dans l'amasement des biens sans se soucier de sa manière, même si celle-ci est la plus vile qui soit : la fraude. Celle-ci n'est agréée par personne et encore moins par ceux ayant un esprit chevaleresque. Ces gens-là s'approchent donc du plus possible de la pleine mesure et de la juste pesée même s'ils n'y parviennent pas ni ils l'égalent. »¹

2311- Verset 14 : «Oh que non ! Plutôt, ce qu'ils acquerraient a couvert leurs cœurs.»

At-Tabarî ؓ a dit : « D'après Abû Hurayrah ؓ : « Le Messager d'Allah ﷺ a dit : « *Lorsque le serviteur commet un péché, une tâche noire entache son cœur; s'il se repent, alors il en est nettoyé; s'il recommence, alors il redevient entaché jusqu'à ce que cela prenne de l'ampleur dans son cœur. C'est cela qui recouvre (Ar-Rân) dont Allah ﷻ a dit : «Plutôt, ce qu'ils acquerraient a recouvert leurs cœurs.»* »². »³

Al Qurṭubî ؓ a dit : « C'est le péché après le péché jusqu'à ce que ceci noircisse le cœur. » Mujâhid a dit : « C'est l'homme qui commet un péché, alors le péché cerne son cœur. Ensuite, il commet un nouveau péché, alors le péché cerne encore son cœur et il en est ainsi jusqu'à ce que les péchés enveloppent son cœur. » Bakr ibn 'AbdiLlah a dit : « Certes, lorsque le serviteur commet un péché, alors – dans son cœur – il y a comme une pique d'aiguille. S'il commet un second péché, cela continue ainsi. Ensuite, s'il multiplie les péchés, alors son cœur devient comme un tamis ou une passoire qui ne ressent plus le bien et dans lequel la vertu ne se fixe plus. »⁴

2312- Verset 15 : «Pas du tout ! Certes, ce jour-là, ils seront voilés [de la vision] de leur Seigneur.»

Ibn Kathîr ؓ a dit : « L'imam Ach-Châfi'î a dit : « Dans ce verset, il y a une preuve qu'en ce Jour les croyants verront Allah, leur Seigneur. » Ibn Kathîr a commenté cette parole en disant : « Ce que l'imam Ach-Châfi'î a dit ici est vraiment bien. C'est une déduction selon le sens implicite de ce verset, comme indiqué dans la parole suivante d'Allah ﷻ : «Ce jour-là, il y aura des visages resplendissants qui regarderont vers leur Seigneur.» (La Résurrection, 75 : 22 – 23). »⁵

Ach-Chawkânî ؓ a dit : « Al Husayn ibn Al Fadl a dit : « Tout comme Allah les a voilés ici-bas à propos de Son monothéisme, Il les voilera dans l'au-delà

¹ *Nazm Ad-Durar* (21/311).

² Hadith bon rapporté par Tirmidhî (n°3334). Voir : *Sahîh Tirmidhî*, Al Albânî.

³ *Jâmi' Al Bayân* (24/286).

⁴ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (22/143).

⁵ *Tafsîr Al Qur'ân Al 'Azîm*.

de Sa vision. » Az-Zajjâj a dit : « Dans ce verset, il y a une preuve que l'on verra Allah au Jour de la Résurrection. »¹

2313- Versets 25 – 26 : « On leur servira à boire un nectar pur, cacheté, qui laissera un arrière-goût de musc. Pour cela, que se concurrencent donc les concurrents ! » Ach-Chanqitî ؒ a dit : « Dans ce noble verset, il y a un regard en arrière à avoir par rapport au début de la sourate. Les premières personnes mentionnées s'efforçaient d'amasser de l'argent et des biens en fraudant et, au Jour de la Résurrection, elles récolteront le malheur à la différence des justes qui, eux, seront dans des délices en ce même Jour. Ceci sera leur boisson et cela est l'objet de la concurrence. Ce n'est pas [de se concurrencer dans] la fraude pour le moindre grain, ou la moindre mesure, ou la moindre pesée. »²

2314- Verset 26 : « Pour cela, que se concurrencent donc les concurrents ! » Al Alûsî ؒ a dit : « Les concurrents sont ceux qui désirent ardemment s'empressement vers l'obéissance à Allah. La base de la concurrence est la domination dans une chose précieuse et la lutte pour ressembler aux meilleurs et les rattraper sans pour autant causer de préjudice à autrui. Sous cette signification-là, la concurrence fait donc partie de la noblesse de l'âme et de la haute aspiration. [C'est tout simplement de l'émulation]. »³

2315- Versets 27 – 28 : « Et son mélange est avec [la boisson de] Tasnîm, une source à laquelle boivent les rapprochés. » Ibn Al Qayyim ؒ a dit : « *At-Tasnîm* est la plus raffinée des boissons du Paradis. Allah nous a informés que le mélange de la boisson des justes sera avec *At-Tasnîm*. Quant aux rapprochés, ils la boiront pure, sans mélange. [...] Ceci parce que la rétribution va de pair avec l'œuvre. En effet, tout comme les œuvres des rapprochés ont toutes été pures et sincères pour Allah, alors il en sera de même de leur boisson [au Paradis] : Allah l'a rendue pure. Et tout comme les justes ont mélangé des obéissances avec des choses permises, alors Allah leur a mélangé leur boisson. Ainsi donc, quiconque aura été sincère [ici-bas], alors sa boisson sera pure [dans l'au-delà] ; et quiconque aura mélangé [ici-bas], alors sa boisson sera mélangée [dans l'au-delà]. »⁴

2316- Versets 31 – 32 : « Et lorsqu'ils retournaient vers leurs familles, ils retournaient en plaisantant et lorsqu'ils les voyaient, ils disaient : « Certes, ceux-là sont vraiment des égarés ! » » Cheikh Sa'dî ؒ a dit : « C'est-à-dire : Ils retournaient vers leurs familles en étant joyeux et radieux. Ceci fait partie de la pire forme de leurre qui soit. En effet, ils ont rassemblé entre le summum de l'outrage et le sentiment de sécurité ici-bas de sorte que c'est comme si un Livre de la part d'Allah leur était parvenu et qu'ils eurent reçu un engagement qu'ils étaient les bienheureux ! Ils ont même jugé qu'ils étaient les gens de la guidée et que les

¹ *Fath Al Qadîr* (5/400).

² *Adwâ' Al Bayân* (8/463).

³ *Rûh Al Ma'ânî* (15/283).

⁴ *Badâ'i At-Tafsîr* (3/270) ; *Tafsîr Al Qayyim*.

croyants étaient égarés. Ils ont forgé un mensonge sur Allah et ont fait preuve d'insolence envers Lui en parlant sur Lui sans science ni connaissance. »¹

2317- Verset 35 : (Sur les divans, ils regardent.) Al Biqâ'î ؒ a dit : « C'est-à-dire : Ils regardent vers ce qu'ils désirent parmi : les jardins, les rivières, les houris, les jeunes servants, etc. Ils n'ont aucune occupation autre que cela et ce qui y ressemble parmi les délices. L'Imam Al Quchayrî a dit : « Allah a confirmé le regard mais Il n'a pas expliqué ce vers quoi ils regardent étant donné leur différence de ce que chacun regarde. En effet, certains regardent vers leurs châteaux, d'autres regardent vers leurs houris, etc. Quant à l'élite parmi eux, ils regardent tout le temps vers Allah. Quant aux pervers, ils sont à jamais voilés du regard de leur Seigneur. »²

84- La Déchirure (*Al Inchiqâq*)

2318- Verset 6 : (Ô Homme ! Certes, tu t'efforces vers ton Seigneur sans relâche, tu Le rencontreras donc.) Al Biqâ'î ؒ a dit : « Allah a incité l'Homme à ce qu'il s'efforce dans la bienfaisance et la vertu dans ses œuvres parce que quiconque a eu la certitude qu'il devra comparaître devant le Roi, alors il consacre tous ses efforts à œuvrer pour ce dont il sera loué lors de sa rencontre avec son Seigneur. »³

2319- Verset 10 : (Quant à quiconque son Livre lui sera donné derrière son dos) Al Alûsî ؒ a dit : « Au Jour de la Résurrection, de manière distincte, les impies recevront leur Livre de derrière leurs dos. Peut-être que la raison de cela correspond à la manière dont quiconque parmi eux le recevra ainsi. En effet, en ce Jour, cet impie ne pourra supporter la vision de son visage en raison de son entière laideur, ou en raison du summum de sa haine envers lui-même, ou encore parce qu'ici-bas il aura jeté le Livre d'Allah derrière son dos. »⁴

2320- Verset 13 : (Certes, il était joyeux dans sa famille.) Ibn Kathîr ؒ a dit : « C'est-à-dire : Il était content et il ne réfléchissait pas aux conséquences ni aux issues finales. Il n'avait pas peur de ce qu'il y avait devant lui et qui l'attendait. Ainsi donc, cette courte joie a été suivie par une longue tristesse. »⁵

2321- Verset 14 : (Certes, il a pensé qu'il ne serait jamais ressuscité.) Ach-Chanqirî ؒ a dit : « Cette pensée fait ressentir que l'absence de foi en la Résurrection ou le doute la concernant est le facteur de tout mal et la perte de tout bien. À l'inverse, la foi au Jour Dernier est l'incitateur à tout bien et l'obstructeur de tout mal. En fait, la foi en la Résurrection est le point de départ de l'ensemble des œuvres vertueuses comme il a été dit au tout début du Coran : (Une guidée pour les pieux. Ceux qui croient en l'Invisible (*Al Ghayb*)) (La Vache, 2 : 2 – 3). »⁶

¹ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân.*

² *Nazm Ad-Durar* (21/327).

³ *Nazm Ad-Durar* (21/339).

⁴ *Rûh Al Ma'ânî.*

⁵ *Tafsîr Al Qu'rân Al 'Azîm* (4/490).

⁶ *Adwâ' Al Bayân* (8/471).

2322- Verset 15 : (Plutôt si ! Certes, son Seigneur était [parfaitement] Clairvoyant sur lui.) Al Biqā'i¹ a dit : « C'est-à-dire : Son Seigneur le regardait et était Connaisseur de lui. En outre, Son regard est le plus perçant et Sa connaissance est la plus complète qui soit. Toutefois, laisser ainsi le serviteur en lui donnant un délai tout en connaissant parfaitement ses œuvres infirme la sagesse, la justice et la royauté. En fait, c'est une chose qu'il n'est pas possible que la raison cerne, et ceci sous tous les angles. »¹

85- Les Constellations (*Al Buruj*)

2323- Versets 4 à 8 : (Que périssent les Gens du Fossé [Ardent] ! Le feu [sans cesse] alimenté de combustible. Lorsqu'ils étaient assis tout autour ; ils étaient témoins de ce qu'ils faisaient [subir] aux croyants ; ils leur reprochaient uniquement d'avoir cru en Allah, le Puissant, le Digne de louange.) Al Qurgubī² a dit : « Nos savants ont dit : « Dans ce verset, Allah a fait connaître aux croyants de cette communauté les tourments auxquels certains avant eux étaient confrontés pour les familiariser à cela. C'est ainsi que le Prophète ﷺ leur a mentionné l'histoire du garçon (*Qisab Al Ghulam*)² pour qu'ils patientent sur les torts, les douleurs et les difficultés auxquelles ils étaient confrontés et qu'ainsi ils prennent comme modèle ce garçon dans sa patience, sa fermeté dans la vérité, son attachement à elle, et son abnégation dans le devoir de manifester son appel pour que les gens embrassent la religion, et tout ceci malgré son jeune âge. »³

2324- Verset 10 : (Certes, ceux qui ont éprouvé les croyants et les croyantes, ensuite ne se sont pas repentis, alors ils auront le châtimement de la Géhenne et ils auront le châtimement de la Fournaise.) Ibn Kathīr⁴ a dit : « Al Hasan Al Bagri a dit : « Regardez cette noblesse et cette générosité d'Allah ! Ils ont tué Ses alliés et pourtant Il les appelle au repentir et au pardon. »⁴

2325- Versets 17 – 18 : (Est-ce qu'il t'es parvenu le récit des armées de Pharaon et de Thamūd ?) Al Alūsī⁵ a dit : « Ceci est une consolation pour le Prophète ﷺ afin qu'il sache qu'il va arriver aux impies de son peuple ce qui est arrivé aux armées de Pharaon. [...] La signification de ce verset est : « Assurément, leur histoire t'est parvenue et tu as su ce qu'ils ont fait et comment Nous avons agi avec eux. Par conséquent, rappelle donc à ton peuple les « Jours d'Allah » et Ses affaires et avertis-les qu'il leur arrivera la même chose qui est arrivé à leurs semblables. »⁵

¹ *Nazm Ad-Durar* (21/345).

² *Muslim* (n°3005) et *Tirmidhi* (n°3340). Cette histoire authentique, à la fois magnifique et tragique, contient d'innombrables enseignements qu'ils seraient trop longs de mentionner ici. *Inchā'Allah*, un jour, nous espérons rédiger un ouvrage uniquement consacré à cette histoire. Allah est Celui qui facilite et accorde la réussite.

³ *Al Jāmi' Li Ahkām Al Qur'an* (22/192).

⁴ *Tafsīr Al Qur'an Al 'Azīm* (4/497).

⁵ *Riḥl Al Ma'āni*.

2326- Versets 21 – 22 : **«Plutôt, c'est un Coran Glorieux dans une Tablette préservée.»** Cheikh Sa'dî ؓ a dit : « C'est-à-dire : **«Une Tablette préservée»** de tout changement, tout ajout, toute diminution et [aussi] des démons. C'est la Tablette préservée dans laquelle Allah a consigné et confirmé toute chose. Ceci prouve la majestuosité du Coran, son éloquence intarissable et sa valeur élevée auprès d'Allah. »¹

86- L'Astre Nocturne (*At-Târiq*)

2327- Verset 9 : **«Le Jour où seront dévoilés les fors intérieurs [littéralement : les secrets].»**

Al Qurtubî ؓ a dit : « Ibn 'Umar ؓ a dit : « Au Jour de la Résurrection, Allah dévoilera chaque for intérieur (secret) dissimulé. Ceci sera un embellissement sur les visages de certains et un avilissement sur les visages d'autres. »²

Ibn Al Qayyim ؓ a dit : « Dans ce verset, les œuvres ont été exprimées par les fors intérieurs. Ceci recèle une subtilité [qui est la suivante] : les œuvres extérieures sont le résultat des fors intérieurs. Par conséquent, quiconque dont le for intérieur est vertueux, alors son œuvre sera vertueuse et [au Jour de la Résurrection] son for intérieur apparaîtra sous la forme d'une lumière, d'un éclat et d'une pudeur. À l'inverse, quiconque dont le for intérieur est corrompu, alors son œuvre suivra son for intérieur. Il n'y a aucune considération à avoir concernant l'aspect et la forme de l'œuvre. Au Jour de la Résurrection, son for intérieur apparaîtra sous la forme d'une noirceur, d'une obscurité et d'une laideur. Ici-bas, ce qui apparaît est son œuvre extérieure et non son for intérieur. Toutefois, au Jour de la Résurrection, son for intérieur apparaîtra et le Jugement portera sur lui. Et, *in fine*, c'est cela qui prédominera. »³

2328- Verset 10 : **«Il n'aura ni force ni secoureur.»** Al Baghawî ؓ a dit : « Médite comment ce verset a annulé et infirmé toute cause qui serait possible à l'Homme d'accomplir au Jour de la Résurrection. En effet, Allah a infirmé la force qui correspond à ce que l'homme possède en tant que telle de manière intérieure et Il a infirmé qu'on lui porte secours qui correspond à toute assistance extérieure qu'on pourrait lui porter. »⁴

2329- Verset 15 : **«Certes, ils rudent d'une ruse et Je ruse d'une ruse.»** Cheikh Sa'dî ؓ a dit : « À partir de ce verset, on sait qui est le vainqueur. En effet, le Fils d'Adam est bien trop faible et trop insignifiant pour vaincre Celui qui est le Fort, l'Omnipotent et l'Omniscient. »⁵

¹ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân.*

² *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (22/213).

³ *Badâ'i At-Tafsîr* (3/288).

⁴ *Ma'âlim At-Tanzîl* (8/395).

⁵ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân.*

87- Le Très-Haut (*Al A'la*)

2330- Versets 9 – 10 : «Rappelle donc là où est utile le Rappel ! Se rappellera quiconque craint [Allah].»

Ibn Taymiyyah ؒ a dit : « Le rappel complet et parfait exige que ce dont on se rappelle laisse un impact et une trace. En effet, si la personne se rappelle d'une chose aimée, alors il la recherchera ; et s'il se rappelle d'une chose redoutée, alors il la fuira. »¹

Ibn Kathîr ؒ a dit : « C'est-à-dire : Rappelle là où le rappel est bénéfique. De là, on tire la bienséance dans la propagation de la science. On ne doit pas poser celle-ci auprès de quiconque n'en est pas digne ni n'en fait partie, comme l'émir des croyants 'Alî ؑ l'a dit : « Certes, tu ne raconteras pas à des gens un hadith qui ne parvient pas à leur raison sans que ce hadith soit une tentation pour certains d'entre eux. »² Il ؒ a aussi dit : « Racontez aux gens de ce qu'ils connaissent ! Aimeriez-vous qu'Allah et Son Messager ﷺ soient démentis !? »³. »⁴

2331- Versets 14 – 15 : «Assurément, a réussi quiconque s'est purifié, s'est rappelé du nom de son Seigneur et a donc prié!» Ibn 'Âchûr ؒ a dit : « Dans ce verset, la purification a devancé le rappel d'Allah et la prière parce que – par son biais – la purification est la base de l'œuvre toute entière. En effet, dès lors où l'âme a été purifiée, alors les lumières de la bonne direction ont brillé en elle, ses avantages ont été connus et se tourner vers elle s'est amplifié. »⁵

2332- Versets 16 – 17 : «Plutôt, vous devancez (préférez) la vie d'ici-bas alors que [littéralement : et] l'au-delà est [bien] meilleur et plus durable.»

Al Qurtubî ؒ a dit : « Mâlik ibn Dinâr a dit : « Si ce bas monde était d'or voué à disparaître et l'au-delà était d'argile [littéralement : de la poterie] qui perdurerait, alors l'obligation serait de devancer l'argile qui perdure par rapport à l'or qui disparaît. Que dire alors lorsque l'au-delà est d'or qui perdure tandis que ce bas monde est d'argile qui disparaît !? »⁶

Al Alûsî ؒ a dit : « L'expression : «**Vous devancez (préférez) la vie d'ici-bas**» signifie : Vous vous satisfaites de cette vie d'ici-bas, vous vous y tranquillisez et vous vous détournez totalement de l'au-delà. »⁷

¹ *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafîr* (6/502).

² Cette parole est en fait celle d'Ibn Mas'ûd ؒ et elle est authentique. Muslim l'a citée dans l'introduction de son *Sahîh*.

³ Al Bukhârî (n°127).

⁴ *Tafîr Al Qu'rân Al 'Azîm* (4/501).

⁵ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (30/288).

⁶ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (20/24).

⁷ *Rûh Al Ma'ânî* (15/322).

88- L'Épreuve (*Al Ghâchtyah*)

2333- Verset 10 : « Dans un Paradis élevé. » Ibn 'Achûr رحمہ اللہ a dit : « Ici, le Paradis a été décrit comme étant « Élevé (*'Aliyah*) » pour ajouter encore plus à sa beauté. En effet, le plus beau des Paradis est celui qui est dans les positions élevées. »¹

2334- Verset 17 : « Ne regardent-ils donc pas les chameaux comment ont-ils été créés ? » Ibn Juzayy رحمہ اللہ a dit : « Allah a encouragé à [bien] regarder la création du chameau du fait des merveilles qu'elle contient, que ce soit dans : sa force, sa soumission, sa patience sur la soif, etc. Ainsi que les nombreux avantages que sa création contient, notamment : le monter, le charger, manger sa chair, boire son lait, boire son urine, etc. »²

89- L'Aurore (*Al Fajr*)

2335- Verset 2 : « Par dix nuits (*Wa Layâlinn 'Achrinn*) ! » Ibn 'Achûr رحمہ اللہ a dit : « Ce sont dix nuits bien connues de ceux qui écoutent le Coran et elles ont été décrites comme étant dix. Allah n'a pas dit : « Par les dix nuits (*Wal-Layâli Al 'Achri*) ! » La raison est qu'il y a une grandeur et une haute considération dans la forme indéfinie. En effet, durant les nuits de l'année, il n'y a pas dix nuits successives aussi immenses et majestueuses que ces dix nuits de *Dhûl Hijjah* qui correspondent aux temps des rites du Pèlerinage. Il s'y trouve : l'état de sacralisation ; l'entrée à La Mecque ; la circumambulation et ses diverses œuvres ; etc. Au 8^e jour, il y a la nuit de l'abreuvement. Au 9^e jour, il y a la nuit d'Arafat. Au 10^e jour, il y a la nuit du sacrifice. Voilà pourquoi, ce sont dix nuits bien distinctes de n'importe quelle autre. »³

2336- Verset 5 : « Est-ce qu'il n'y a pas dans cela un serment pour quelqu'un doué d'intelligence ? »

Ibn Kathîr رحمہ اللہ a dit : « C'est-à-dire : Pour quiconque est doué de raison, d'intelligence, de religion et d'esprit. La raison a été appelée [en arabe] : « *Hijr* » parce qu'elle empêche l'homme de s'engager dans ce qui ne sied pas comme actes ou paroles. »⁴

Dr. Salmân Al 'Awdah (qu'Allah le préserve) a dit : « C'est-à-dire : Doué de raison. Nous déduisons une signification de ceci sur laquelle il convient d'attirer l'attention : le Coran s'adresse aux raisons et de là il n'y a donc pas de contradiction entre la bonne direction du Coran et les indications de la raison. Plutôt, la raison droite et véridique trace ses indications. C'est pourquoi, sans cesse, le Coran men-

¹ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (30/299).

² *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/566).

³ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (16/318).

⁴ *Tafsîr Al Qur'ân Al 'Azîm* (4/508).

tionne : « Pour des gens qui comprennent » ; « Pour des gens qui raisonnent » ; « Pour des gens qui réfléchissent » ; etc. »¹

2337- Verset 13 : « Ton Seigneur déversa donc sur eux un « fouet du châtiment ». » Ibn Juzayy ؓ a dit : « Ibn 'Aqīyah a dit : « Le fouet (*As-Sawt*) est une allusion pour désigner le châtiment parce qu'il implique une répétition de ce que n'impliquent pas le sabre et d'autres objets. » Az-Zamakhcharī a dit : « La mention du fouet est une indication du châtiment d'ici-bas qui est plus aisé que le châtiment de l'au-delà. En fait, c'est comme le fouet [pour la flagellation] qui est plus aisé que la mise à mort [par la lapidation]. »²

2338- Verset 14 : « Certes, ton Seigneur est vraiment aux aguets. » Ibn Kathīr ؓ a dit : « Ibn 'Abbās ؓ a dit : « Il entend et Il voit. » Ceci signifie : Il épie Ses créatures dans ce qu'elles œuvrent. Ensuite, Il rétribuera chacune selon son effort ici-bas et dans l'au-delà. Puis, au Jour de la Résurrection, Il fera comparaître toutes les créatures et Il jugera entre elles par Sa justice. Il rétribuera alors chacune d'entre elles selon ce qu'elle mérite. Et Allah est exempt et vierge de toute injustice. »³

2339- Verset 15 : « Quant à l'Homme, lorsque son Seigneur l'a éprouvé en l'ayant honoré et gratifié, alors il dit : « Mon Seigneur m'a honoré ! » Par contre, lorsqu'Il l'a éprouvé en ayant restreint sa subsistance, alors il dit : « Mon Seigneur m'a rabaissé. » » Al Qurtubī ؓ a dit : « Voici la description de l'impie qui ne croit pas en la Résurrection : L'honorabilité et l'avilissement ici-bas sont, pour lui, en fonction de la part de ce bas monde qu'il en retire, petite ou grande. Quant au croyant, pour lui, l'honorabilité est qu'Allah l'honore par Son obéissance et Sa réussite qui le mènent à la part de l'au-delà. Et, si Allah fait preuve de largesse envers lui en ce bas monde, alors il Le loue et Le remercie [en étant reconnaissant]. »⁴

90- La Cité (*Al Balad*)

2340- Verset 4 : « Assurément, Nous avons créé l'Homme pour une [vie de] lutte. » Cheikh Sa'dī ؓ a dit : « L'expression : « Une vie de lutte (*Fi Kabad*). » désigne ce que le serviteur endure et souffre comme difficultés en ce bas monde, dans le monde Intermédiaire (*Al Barzakh*) et au Jour où les témoins se tiendront debout. Par conséquent, il convient au serviteur de s'efforcer dans des œuvres qui le reposeront de ces difficultés et qui lui procureront de la joie et un contentement perpétuel. S'il ne fait pas cela, alors il ne cessera d'endurer et de souffrir du châtiment éternel et à jamais. »⁵

¹ Dans une de ses célèbres paroles, Ibn Taymiyyah ؓ a dit : « La raison saine s'accorde avec l'information [scripturaire] authentique. » Pour plus de détails sur ce sujet de la raison et la Révélation, voir : *Dar'a Ta'arud Al 'Aql Wan-Naql*, d'Ibn Taymiyyah.

² *At-Tas'il Li 'Ulūm At-Tanzil* (2/569).

³ *Tafsīr Al Qur'ān Al 'Azīm* (4/510).

⁴ *Al Jāmi' Li Ahkām Al Qur'ān* (22/276).

⁵ *Taysīr Al Karīm Ar-Rahmān*.

2341- Versets 11 – 12 : **«Or, il ne s'engage pas dans la voie difficile ! Et sais-tu ce qu'est la voie difficile ?»** Ibn Juzay¹ a dit : « **«La voie difficile (Al 'Uqbah)»** est une expression pour désigner les œuvres vertueuses qui ont été mentionnées après. Ces œuvres sont une voie difficile, qui est une « métaphore », pour désigner la voie difficile de la montagne. En effet, tout comme celle-ci est difficile pour les corps, de même cette voie vers les œuvres vertueuses est difficile et pénible à gravir pour les âmes. »¹

2342- Verset 15 : **«Un orphelin de proche parenté.»**

Al Qurtubî² a dit : « Ce verset prouve que l'aumône en faveur des proches parents est meilleure que l'aumône en dehors d'eux. Il en est de même de l'aumône en faveur de l'orphelin qui n'a aucun tuteur ; celle-ci est meilleure que l'aumône en faveur de l'orphelin qui a une personne qui se charge de lui. »²

Ach-Chanqitî³ a dit : « **«De proche parenté.»** C'est-à-dire : Un parent proche. Ce dernier a spécifiquement été mentionné parce que nourrir cet orphelin est meilleur et plus en droit que n'importe qui d'autre au regard du droit qu'il a sur lui. Dans un hadith, il a été dit : « *Certes, l'aumône en faveur du proche parent constitue une aumône et un lien de parenté tandis que l'aumône en faveur d'une personne éloignée constitue uniquement une aumône.* »³. »⁴

91- Le Soleil (Ach-Chams)

2343- Verset 8 : **«Il lui a alors inspiré son immoralité et sa piété.»**

Al Qurtubî⁵ a dit : « Muḥammad ibn Ka'b a dit : « Lorsqu'Allah veut un bien pour Son serviteur, alors Il lui inspire le bien et celui-ci l'accomplit. Et lorsqu'Allah veut un mal pour Son serviteur, alors Il lui inspire le mal et celui-ci le commet. »⁵

2344- Versets 9 – 10 : **«Assurément, a réussi quiconque l'a purifiée ; et, assurément, a perdu quiconque l'a souillée.»** Al Alûsî⁶ a dit : « C'est-à-dire : Quiconque a développé sa personne et a élevé son âme par la piété, en science et en œuvre, alors assurément il a réussi pour tout ce qu'il recherchait et il a été sauvé de tout ce qu'il appréhendait. À l'inverse, quiconque a abaissé sa personne et l'a dissimulée par l'immoralité, alors assurément il a perdu. »⁶

2345- Verset 14 : **«Ils le [Sâlih] traitèrent donc de menteur, alors ils la tuèrent [la chamelle].»** Al Qurtubî⁷ a dit : « C'est-à-dire : Le plus vil d'entre

¹ At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl (2/574).

² Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân.

³ La formulation exacte du hadith est la suivante : le Prophète ﷺ a dit : « *L'aumône en faveur d'un indigent constitue une aumône simple tandis que l'aumône en faveur d'un proche parent constitue une double aumône : une aumône et un lien de parenté.* » Hadith authentique. Rapporté par : Tirmidhî (n°658), Nassâ'î (n°2582), Ibn Mâjah (n°1844) et Aḥmad (n°16278).

⁴ Adwâ' Al Bayân (8/533).

⁵ Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân (22/312).

⁶ Rûḥ Al Ma'ânî (15/361).

eux a égorgé la chamelle. Ici, Allah a annexé l'acte [de tuer la chamelle] à tous parce qu'ils ont tous agréé l'agissement de cette personne. »¹

92- La Nuit (*Al-Layl*)

2346- Verset 3 : « Et ce qu' Il a créé de mâle et femelle. » Cheikh Sa'dî ؒ a dit : « Allah a juré par Sa création : le mâle et la femelle. Dans Sa parfaite sagesse, Allah a créé un mâle et une femelle de chaque catégorie d'animaux dont Il a voulu qu'elle perdure pour que l'espèce perdure et qu'elle ne s'éteigne pas. Ensuite, Il a conduit chacun des deux vers l'autre à travers la chaîne du désir et Il a fait que chacun des deux convienne à l'autre [et lui soit adapté]. »²

2347- Versets 5 – 6 : « Quant à quiconque a donné et a été pieux, et a déclaré véridique la plus belle récompense (*Al Husnâ*) » Ibn Kathîr ؒ a dit : « Certains prédécesseurs [vertueux] ont dit : « Parmi la récompense de la bonne action, il y a la bonne action après elle. Et parmi la rétribution de la mauvaise action, il y a la mauvaise action après elle. »³

2348- Verset 7 : « Nous le faciliterons donc vers la plus grande facilité. » Ibn Juzayy ؒ a dit : « C'est-à-dire : Nous lui préparons la voie de la facilité qui est l'accomplissement des œuvres de bien et le délaissement des mauvaises actions. Le contraire de cette facilité est la grande difficulté. Parmi cette facilité, il y a la parole du Prophète ﷺ : « *Œuvrez ! En effet, chacun est facilité ce pour quoi il a été créé.* »⁴ C'est-à-dire : Allah le prépare à ce pour quoi il a été prédestiné et Il lui facilite l'accomplissement des œuvres de bien ou de commettre celles de mal. »⁵

2349- Versets 19 à 21 : « Celui qui donne son argent pour se purifier et auprès de qui personne ne profite d'un bienfait intéressé, excepté si ce n'est la recherche du Visage de son Seigneur, le Très- Haut. Et, certainement, il sera bientôt satisfait ! » Ibn Juzayy ؒ a dit : « C'est-à-dire : Il ne fait pas le bien en récompense d'un bienfait dont quelqu'un l'aurait précédemment gratifié. Plutôt, et de prime abord, il fait le bien pour le Visage d'Allah, de manière sincère. »⁶

93- Le Jour Montant (*Ad-Duhâ*)

2350- Versets 3 – 4 : « En vérité, ton Seigneur ne t'a ni abandonné ni exécré. Et la vie dernière [littéralement : l'au-delà] est [bien] meilleure pour toi que la vie première. » Al Alûsî ؒ a dit : « La situation est que l'au-delà est meilleur pour toi que la vie d'ici-bas et, toi, tu l'as choisi par rapport à la vie première. Quiconque dont la situation est ainsi, alors son Seigneur ne l'abandonnera pas. Dans ces versets, il y a une indication pour les croyants de ce qui leur permet de

¹ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (22/312).

² *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

³ *Tafsîr Al Qu'rân Al 'Azîm* (4/520).

⁴ Muslim (n°2647). Voir : *Sahîh Al Jâmi'* (n°1074), Al Albânî.

⁵ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/589).

⁶ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/590).

garder la proximité de leur Seigneur.¹ Il y a aussi un reproche adressé aux polythéistes qui concerne leur attachement à cette vie d'ici-bas et leur détournement [à l'égard] de l'au-delà. »²

2351- Versets 6 à 8 : « Ne t'a-t-Il pas trouvé orphelin ? Alors, Il [t'] a donné asile (Fa *Áwâ*) ! Ne t'a-t-Il pas trouvé égaré ? Alors, Il [t'] a guidé (Fa *Hadâ*). Ne t'a-t-Il pas trouvé indigent ? Alors, Il [t'] a enrichi (Fa *Aghnâ*). » Ibn 'Uthaymîn ؓ a dit : « Médite la formulation de ce verset. Allah n'a pas dit : « Il t'a donné asile (Fa *Áwâk*) ; Il t'a guidé (Fa *Hadâk*) ; Il t'a enrichi (Fa *Aghnâk*). En effet, si Allah avait dit ceci, alors cela aurait spécifiquement concerné le Prophète ﷺ. Cependant, l'affaire n'est pas ainsi. En fait, Allah lui a donné asile et – par son intermédiaire – Il a donné asile à quiconque autre que lui. Il l'a guidé et – par son intermédiaire – Il a guidé quiconque autre que lui. Il l'a enrichi et – par son intermédiaire – Il a enrichi quiconque autre que lui. »³

2352- Verset 10 : « Quant au demandeur, alors ne le repousse pas ! » Cheikh Sa'dî ؓ a dit : « Dans ce verset, toute demande est contenue, que ce soit : un bien, une science, etc. C'est pourquoi, il est ordonné à l'enseignant d'avoir un bon comportement à l'égard de quiconque il enseigne et d'accueillir la personne avec honneur et douceur. En effet, à travers cela, on assiste cette personne dans son objectif et on honore quiconque s'efforce d'être bénéfique et utile aux serviteurs mais aussi au pays. »⁴

2353- Verset 11 : « Quant au bienfait de ton Seigneur, alors proclame-le ! » Al Alûsî ؓ a dit : « La proclamation du bienfait d'Allah est un remerciement et une reconnaissance pour celui-ci. C'est pourquoi, certains prédécesseurs [vertueux] ont recommandé que la personne proclame le bien qu'elle a accompli dès lors où ceci n'est pas par ostentation ni vanité mais ne vise qu'à inciter à son imitation dans ce bien accompli. »⁵

94- L'Épanouissement (*Ach-Charh*)

2354- Verset 1 : « N'avons-Nous pas épanoui pour toi ta poitrine ? » Ach-Chawkânî ؓ a dit : « Ici, la poitrine (*As-Sadr*) a spécifiquement été mentionnée parce qu'elle est l'emplacement des états de l'âme en termes de connaissances et de perceptions. Le sens voulu de cela est que le Prophète ﷺ a été gratifié par l'épanouissement de sa poitrine et son élargissement jusqu'à ce qu'il puisse accomplir ce qu'il devait accomplir dans la prédication et qu'il puisse être capable de faire

¹ Cette indication est de se tourner vers l'au-delà et de devancer la vie dernière sur la vie première, sans toutefois oublier de prendre sa part de cette vie d'ici-bas comme Allah ﷻ l'a dit : « **(Et recherche, à travers ce qu'Allah t'a attribué, la Demeure Dernière. Et n'oublie pas ta part de la vie d'ici-bas.)** » (Le Récit, 28 : 77).

² *Rûh Al Ma'ânî* (15/379).

³ *Tafsîr Al Qur'ân Al Karîm*.

⁴ *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

⁵ *Rûh Al Ma'ânî* (15/383).

ce qu'il a fait, notamment : porter les fardeaux de la Prophétie et mémoriser la Révélation. »¹

2355- Verset 4 : «Et n'avons-Nous pas élevé pour toi ta mention ?» Ibn Taymiyyah ؒ a dit : « Les Gens de la Tradition (*Ahl As-Sunnah*) meurent mais leur souvenir survit tandis que les Gens de l'Innovation (*Ahl Al Bid'ah*) meurent et leur souvenir meurt avec eux. Ceci parce que les Traditionnistes ont fait vivre ce que le Messager d'Allah ﷺ a apporté et donc ils ont obtenu une part de cette parole d'Allah ﷻ : «Et n'avons-Nous pas élevé pour toi ta mention ?» Quant aux Innovateurs, ils ont haï ce que le Messager d'Allah ﷺ a apporté et donc ils ont obtenu une part de la parole d'Allah ﷻ : «Certes, ton haineux, lui, sera sans postérité.» (L'Abondance, 108 : 3). »²

2356- Versets 5 – 6 : «Certes, avec la difficulté, il y a [toujours] une facilité. Certes, avec la difficulté, il y a [toujours] une facilité.» Ibn Al Qayyim ؒ a dit : « Même si la difficulté a été répétée deux fois, sa répétition a été sous la forme définie (*Al 'Usr*), donc c'est une seule difficulté. Quant à la facilité (*Al Yusr*), sa répétition a été sous la forme indéfinie, donc c'est deux facilités (*Yusrân*). Par conséquent, la difficulté est encadrée par deux facilités : une facilité avant elle et une facilité après elle. Ainsi donc, une difficulté ne vaincra jamais deux facilités. »³

95- Le Figuier (*At-Tîn*)

2357- Verset 4 : «Assurément, Nous avons créé l'Homme dans la plus parfaite forme.» Al Qurtubî ؒ a dit : « C'est sa modération et la bonne constitution de sa jeunesse. [...] Abû Bakr ibn Tâhir a dit : « L'Homme est orné de la raison, il s'acquitte de l'ordre, il est guidé par le discernement, il a une haute taille et il mange sa nourriture avec sa main. » L'Homme est la meilleure création d'Allah, tant intérieurement qu'extérieurement : son apparence est belle et sa structure est merveilleuse, notamment : la tête et ce qu'elle contient ; la poitrine et ce qu'elle rassemble ; le ventre et ce qu'il renferme ; le sexe et ce qu'il comporte ; les deux mains et ce qu'elles saisissent ; les deux pieds et ce qu'ils supportent ; etc. »⁴

2358- Verset 5 : «Ensuite, Nous l'avons ramené au plus bas des niveaux.» Al Alûsî ؒ a dit : « Ce qui vient de suite à l'esprit du contexte [du verset] est l'indication de la situation de l'impie au Jour de la Résurrection, à savoir : il sera sous la forme la plus laide et la plus monstrueuse après avoir été sous la forme la plus belle et la plus merveilleuse qui soit. La raison de ceci est son ingratitude envers ce bienfait et son absence de remerciement du Bienfaiteur. »⁵

¹ *Fath Al Qadîr* (5/461).

² *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fi Tafsîr* (7/198).

³ *Badâ'i At-Tafsîr* (3/333) ; *Tafsîr Al Qayyim*.

⁴ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (22/368-370).

⁵ *Rûh Al Ma'ânî*.

96- L'Adhérence (*Al 'Alaq*)

2359- Verset 1 : « Lis (*Iqra'*) ! » Dr. Nâsir Al 'Umar (qu'Allah le préserve) a dit : « Ceci est le premier mot qui est descendu. Réfléchis profondément à ses lettres et ses indications. **« Lis ! »** du mot : Lecture (*Qirâ'ah*). Il y aussi s'élever et gravir (*Raqqa*). Il y a encore se soigner par l'incantation (*Ruqyah*). La lecture est la porte de la science et c'est une élévation comme Allah ﷻ a dit : **« Allah élève en degrés ceux qui ont cru parmi vous et ceux à qui la science a été donnée. »** (La Discussion, 58 : 11). Au Jour de la Résurrection : « On dira à celui qui portait le Coran : « *Lis (*Iqra'*) et élève-toi (*Arqâ*) ! Et récite comme tu récitais en ce bas monde. Certes, ta position sera selon le dernier verset que tu liras. »*¹ Enfin, c'est une guérison. Ainsi donc, comme ce Coran est étonnant et merveilleux ! Quatre lettres qui ont contenu le bonheur dans les deux Demeures. »²

2360- Versets 1 à 5 : « Lis ! Au nom de ton Seigneur qui a créé ; qui a créé l'Homme d'une adhérence. Lis ! Ton Seigneur est le Plus Noble. Celui qui a enseigné par la plume ; qui a enseigné à l'Homme ce qu'il ne savait pas. »

Ibn Kathîr ﷺ a dit : « Parmi la générosité d'Allah envers l'Homme, Il l'a enseigné et lui a appris ce qu'il ne connaissait pas. Ainsi donc, son honneur et sa noblesse sont à travers la science. Celle-ci est la valeur par laquelle le Père de l'Humanité, Adam ﷺ, s'est distingué des Anges. »³

'Aṭiyyah Sâlim ﷺ a dit : « Dans ces cinq versets, il y a neuf sujets qui sont liés les uns aux autres par le biais d'une liaison de cause et ce qui produit cette cause ; ce qui est général et ce qui est spécifique ; la preuve et ce qui permet de l'établir ; etc. Tout ceci fait partie de la méthodologie de ce Livre béni et tous ces sujets sont des sujets ayant des indications immenses et majestueuses. Ibn Taymiyyah ﷺ a indiqué que cette sourate et les autres sourates qui lui ressemblent sont des sourates dans lesquelles figurent des choses étonnantes et merveilleuses étant donné que ces sourates ont été celles du début du Message et son commencement. »⁴

97- La Destinée (*Al Qadr*)

2361- Verset 1 : « Certes, Nous l'avons fait descendre [le Coran] au cours de la nuit de la Destinée. »

Ibn Juzayy ﷺ a dit : « Dans ce verset, le pronom personnel complément : **« (l') »** désigne le Coran. Le contexte de la parole indique ceci. Dans cela, il y a une haute considération du Coran sous trois optiques : 1- Son pronom a été mentionné en dehors de son nom apparent. Ceci est une indication de sa renommée et qu'on

¹ Hadith rapporté par : Abû Dâwud (n°1464), Tirmidhî (n°2914), Nassâ'î (n°8056) et Ahmad (n°6799). Ce hadith a été authentifié par Ahmad Châkir dans sa correction du *Musnad*.

² *A Falâ Yataddabarûn Al Qur'an*.

³ *Tafsîr Al Qur'ân Al 'Azîm* (4/530).

⁴ *Tatimmah Adwâ Al Bayân* (2/434).

peut se dispenser de sa nomination. 2- Le meilleur des temps a été choisi pour sa descente : la nuit. 3- Allah a rattaché sa descente à Lui-même. »¹

Ach-Chanqitî ؒ a dit : « Ici, la descente du Coran a été mentionnée la nuit en dehors du jour. La raison est pour ressentir le mérite de la particularité de la nuit. Le Coran et la Tradition ont indiqué ceci dans ses similitudes. Dans le noble Coran, il y a Sa parole : **«Glorifié soit Celui qui a fait voyager Son serviteur de nuit.»** (Le Voyage Nocturne, 17 : 1) ; **«Et, de la nuit, veilles-y une partie en prière surérogatoire.»** (Le Voyage Nocturne, 17 : 79) ; **«Et, de la nuit, glorifie-Le donc ainsi qu'après les prières [littéralement : les prosternations].»** (Qâf, 50 : 40) ; **«Ils dormaient peu la nuit.»** (Les Ouragans, 51 : 17) ; **«Certes, la prière de nuit est plus efficace et plus propice à la récitation.»** (L'Enveloppé, 73 : 6). Dans la Tradition Prophétique, il y a la parole du Messenger d'Allah ﷺ : *« Notre Seigneur ﷻ descend chaque nuit au ciel d'ici-bas au moment où il ne reste que le dernier tiers de la nuit. Alors, Il dit : « Qui M'invoque que Je l'exauce ? Qui Me demande que Je lui donne ? Qui implore Mon pardon que Je lui pardonne ? »*² Ceci prouve que la nuit est plus propice aux aspirations divines et aux manifestations du Seigneur auprès de Ses serviteurs. Les raisons sont : le vide du cœur, la cessation de toutes les préoccupations mondaines, le calme de la nuit et sa plus haute distinction : la présence du cœur et sa pureté. »³

98- La Preuve Évidente (*Al Bayyinah*)

2362- Verset 5 : **«Et il ne leur avait été ordonné que d'adorer uniquement Allah en étant sincères et en Lui vouant un culte exclusif, qu'ils accomplissent la prière et qu'ils s'acquittent de l'aumône légale. Et cela est la religion de droiture.»**

Al Qurṭubî ؒ a dit : « Dans ce verset, il y a une preuve de l'obligation de l'intention dans les adorations. En effet, la sincérité fait partie des œuvres du cœur. Celle-ci consiste à ce que le serviteur, à travers son œuvre, cherche uniquement le Visage d'Allah et rien ni personne d'autre. »⁴

Ibn Kathîr ؒ a dit : « **«Et il ne leur avait été ordonné que d'adorer uniquement Allah en étant sincères et en Lui vouant un culte exclusif»** C'est-à-dire : En se dépouillant du polythéisme pour se parer du monothéisme. **«Qu'ils accomplissent la prière»** C'est-à-dire : La plus noble des adorations du corps. **«Et qu'ils s'acquittent de l'aumône légale.»** C'est-à-dire : La bienfaisance envers les pauvres et les besogneux. **«Et cela est la religion de droiture.»** C'est-à-dire : La voie droite et juste. Ou : La communauté qui se tient dans la droiture et le juste milieu. Beaucoup d'Imams à l'instar de : Az-Zuhrî ؒ et Ach-Châfi'î ؒ ont utilisé

¹ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/593).

² *Al Bukhârî* (n°1145) et *Muslim* (n°758).

³ *Adwâ' Al Bayân* (9/38).

⁴ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (22/412).

ce noble verset comme preuve pour affirmer que les œuvres sont incluses dans la foi. »¹

99- Le Séisme (*Az-Zalzalah*)

2363- Verset 4 : «Ce Jour-là, elle [la Terre] racontera ses nouvelles.» Cheikh Sa'dî ؓ a dit : « La Terre témoignera contre ceux qui ont œuvré à sa surface de ce qu'ils ont œuvré, en bien ou en mal. En effet, la Terre fait partie des témoins qui témoigneront contre les serviteurs de ce qu'ils ont accompli comme œuvres. »²

2364- Verset 6 : «Ce Jour-là, les gens sortiront séparément pour que leur soient montrées leurs œuvres.» Al Qurtubî ؓ a dit : « Au Jour de la Résurrection, il n'y aura personne qui ne se blâmera pas lui-même. Si la personne fut bienfaisante, elle dira : « Pourquoi n'ai-je pas fait preuve de plus de bienfaisance !? » Si elle fut autre que cela, elle dira : « Pourquoi n'ai-je pas cessé les désobéissances !? » Ceci sera au moment de la vision de la rétribution et de la punition. Ibn 'Abbâs ؓ disait : « **(Séparément)** Ils seront séparés selon leurs œuvres. »³

2365- Versets 7 – 8 : «Quiconque donc aura commis le poids d'un atome de mal le verra et quiconque aura accompli le poids d'un atome de bien le verra.» At-Tabarî ؓ a dit : « D'après Anas ibn Mâlik ؓ : Le Messager d'Allah ﷺ a dit : « Certes, Allah ne fera aucune injustice au croyant, ne serait-ce d'une bonne action. Il le rétribue en termes de subsistance en ce bas monde et Il le récompensera pour elle dans l'au-delà. Quant à l'impie, Il lui donne déjà en ce bas monde et lorsque viendra le Jour de la Résurrection, il n'aura aucune bonne action. »⁴. »⁵

2366- Verset 7 : «Quiconque donc aura accompli le poids d'un atome de bien le verra.» Abû Hâmid Al Ghazzâlî ؓ a dit : « Attention à ne pas minimiser les atomes d'obéissances. En effet, l'humble soumission et l'imploration du pardon par le cœur constituent une bonne action qui n'est aucunement perdue auprès d'Allah. Plutôt, l'imploration du pardon par la langue est aussi une bonne action puisque le mouvement de la langue à ce moment-là, même par insouciance, est meilleur que le mouvement de la langue dans la médisance du musulman ou dans des paroles superficielles. Plutôt, c'est même mieux que le silence. »

100- Les Coursiers (*Al 'Adiyât*)

2367- Verset 6 : «Certes, l'Homme est vraiment ingrat envers son Seigneur.»

As-Suyûtî ؓ a dit : « Qatâdah et Al Hasan Al Bagrî ont dit : « L'Homme est vraiment ingrat envers le bienfait. » Dans ce verset, il y a une consolation pour

¹ *Tafsîr Al Qu'rân Al 'Azîm* (4/540).

² *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

³ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (22/437).

⁴ Muslim (n°2808). Voir : *Sahîh Al Jâmi'* (n°1853), Al Albânî.

⁵ *Jâmi' Al Bayân* (24/553).

l'individu lorsqu'il constate le peu de respect de l'engagement de la part des créatures. En effet, si dans sa nature même l'Homme est grandement ingrat envers son Seigneur et Le renie profondément alors qu'Il l'a mis à l'existence et Il l'a honoré, comment donc ne serait-il pas ingrat envers le reste des créatures, qui sont ses semblables et ses pairs, et ne les renierait-il pas !? »¹

Al Alûsî ؒ a dit : « C'est-à-dire : Très ingrat et n'ayant aucune reconnaissance. Être ingrat vis-à-vis du bienfait signifie ne pas remercier pour ce bienfait et ne pas avoir de reconnaissance. [...] Le sens voulu est que chaque homme est ainsi étant donné que la nature de l'Homme pousse à cela excepté celui qu'Allah a préservé par Sa douce bonté et Sa réussite. »²

2368- Versets 9 – 10 : « Ne sait-il donc pas lorsque ce qui est dans les tombes sera bouleversé ? Et que ce qui est dans les poitrines sera dévoilé. »

Ibn Al Qayyim a dit : « Dans ce verset, Allah a rassemblé entre les tombes et les poitrines. [...] En effet, la poitrine de l'Homme cache ce qu'il y a de bien ou de mal tout comme la tombe cache son corps. Et, au Jour de la Résurrection, le Seigneur fera sortir son corps de sa tombe tout comme Il fera ressortir son secret de sa poitrine. Ainsi donc, son corps deviendra évident sur la Terre et son secret deviendra manifeste sur son visage. »³

Ibn 'Uthaymîn ؒ a dit : « La concordance des deux versets l'un avec l'autre est la suivante : à travers le bouleversement des tombes, on fera sortir les corps des entrailles de la Terre ; et à travers le dévoilement des poitrines, on fera sortir les secrets des tréfonds de la poitrine. Ainsi donc, le bouleversement des tombes concernera ce que la Terre contient et le dévoilement des poitrines concernera ce que le for intérieur contient. La concordance entre les deux est donc vraiment apparente. »⁴

101- Le Fracas (*Al Qâri'ah*)

2369- Versets 1 à 3 : « Le Fracas ! Qu'est-ce que le Fracas ? Et sais-tu ce qu'est le Fracas ? » Le Fracas (*Al Qâri'ah*) est un des noms du Jour de la Résurrection, comme : L'Évènement (*Al Wâq'ah*) ; L'Inévitable (*Al Hâqqah*) ; L'Enveloppante (*Al Ghâchiyah*) ; La Calamité (*At-Tâmmah*) ; Le Cri Assourdissant (*As-Sâkhkhah*) ; etc.⁵

2370- Verset 4 : « C'est le Jour où les gens seront comme des papillons éparpillés » Dans son Recueil Authentique, Muslim rapporte d'après Jâbir ؓ : Le Messager d'Allah ﷺ a dit : « Mon exemple et le vôtre est comme l'exemple d'un homme qui a allumé un feu dans lequel les sauterelles et les papillons se mettent à

¹ *Ad-Durr Al Manthûr*.

² *Rûh Al Ma'ânî* (15/445).

³ *Badâ'i At-Tafsîr* (3/352) ; *Tafsîr Al Qayyim*.

⁴ *Tafsîr Al Qur'ân Al Karîm*.

⁵ *Jâmi' Al Bayân* ; *Tafsîr Al Qur'ân Al 'Azîm*.

*tomber dedans alors que lui essaye de les en écarter. Et, moi, je vous saisis par vos ceintures pour vous préserver du Feu. Et, vous, vous m'échappez des mains. »*¹

102- L'Accumulation des Richesses (*At-Takâthur*)

2371- Versets 1 – 2 : « L'accumulation [de richesses] vous distrait jusqu'à ce que vous visitiez les tombes [littéralement : les cimetières]. »

Ibn Abî Hâtîm ؓ a dit : « Maymûn ibn Mihrân a dit : « J'étais assis auprès d'Umar ibn 'Abd Al 'Azîz ؓ lorsqu'il a lu ces deux versets, alors il pleura. Ensuite, il a dit : « Ô Maymûn ! Je ne considère les tombes que comme une visite et le visiteur doit obligatoirement revenir ensuite à sa Demeure, que ce soit au Paradis ou en Enfer. »²

Ibn Juzay ؓ a dit : « Ceci est une information qui a valeur d'exhortation et de réprimande. La signification de ce verset est : « Vous vous pavanez de l'abondance de biens et d'enfants et ceci vous occupe. Ces gens-ci disent : « Nous avons plus. » Alors, ces gens-là répondent : « Nous possédons plus. » Lorsque le Prophète ﷺ a lu ce verset, il ؓ a dit : « *Le fils d'Adam dit : « Mon argent ! Mon argent ! » En fait, ô fils d'Adam, tu n'as comme argent que ce tu as consommé et utilisé, ou tu as porté et usé, ou tu as donné en aumône et épargné.* »³. »⁴

2372- Verset 2 : « Jusqu'à ce que vous visitiez les tombes. » Al Qurtubî ؓ a dit : « Qatâdah a dit : « Ces gens disaient : « Nous avons plus que les Banî Untel ! » ; « Nous sommes plus nombreux que les Banî Untel ! » ; etc. Pourtant, chaque jour, ils tombaient les uns après les autres jusqu'au dernier d'entre eux. Par Allah ! Ils n'ont pas cessé d'être comme ceci jusqu'à ce qu'ils fassent tous partie des gens des tombes ! »⁵

2373- Verset 8 : « Puis, ce jour-là, vous serez certainement interrogés sur les délices. » Ar-Râzî ؓ a dit : « Dès lors où les impies se sont préoccupés de l'accumulation de richesses à travers ces délices mondains et ces plaisirs au détriment de l'obéissance d'Allah et de Son remerciement, alors au Jour de la Résurrection, Allah les interrogera concernant ces délices. Il leur montrera que ce dont ils pensaient que c'était une cause de leur bonheur sera en réalité une des plus immenses causes de leur malheur dans l'au-delà. »⁶

¹ Al Bukhârî (n°6483) et Muslim (n°2285). Voir : *Sahîh Al Jâmi'* (n°5859), Al Albânî.

² *Tafsîr Ibn Abî Hâtîm*. Voir aussi : *Ar-Riqqah Wal Bukâ'*, Ibn Abî Dunyâ.

³ Muslim (n°2958) et Ibn Hibbân (n°701). Dans une autre version : « *Le serviteur dit : « Mon argent ! Mon argent ! » En fait, son argent ne se départ pas d'une des trois situations suivantes : 1- Ce qu'il a consommé et utilisé. 2- Ce qu'il a porté et usé. 3- Ce qu'il a donné et épargné. Hormis cela, c'est voué à disparaître ou laissé [en héritage] aux hommes.* » Muslim (n°2959). Voir aussi : *Sahîh Al Jâmi'* (n°8133), Al Albânî.

⁴ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/605).

⁵ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (22/449).

⁶ *Mafâtîh Al Ghayb* (32/77).

103- Le Temps (*Al 'Asr*)

2374- Versets 1 à 3 : « Par le Temps ! Certes, l'Homme est vraiment dans un perdition, excepté ceux qui ont cru, ont accompli les œuvres vertueuses, se sont mutuellement enjoint la vérité et se sont mutuellement enjoint la patience. » Ibn Al Qayyim ؒ a dit : « L'Imam Ach-Châfi'î a dit : « Si tous les gens réfléchissaient sur cette sourate, alors ceci leur suffirait. » L'explication de cela est que cette sourate englobe les quatre rangs et en les complétant chacun, alors la personne obtient le summum de la perfection : **Le premier** d'entre eux : L'apprentissage de la vérité. **Le deuxième** : La mise en œuvre de la vérité. **Le troisième** : L'enseignement de la vérité à quiconque ne la connaît pas. **Le quatrième** : La patience dans son apprentissage, sa mise en œuvre et son enseignement. Ainsi donc, Allah a mentionné les quatre rangs dans cette sourate. »¹

2375- Verset 3 : « Excepté ceux qui ont cru, ont accompli les œuvres vertueuses, se sont mutuellement enjoint la vérité et se sont mutuellement enjoint la patience. » Ibn 'Achûr ؒ a dit : « L'article défini : « Les » dans l'expression : **« Les œuvres vertueuses »** est une définition de genre dont le sens désigne l'absorption (*Al Istighrâq*). C'est-à-dire : Ces personnes ont accompli l'ensemble des œuvres vertueuses qui leur avait été ordonné d'accomplir par ordre de la religion. L'accomplissement des œuvres vertueuses englobe le délaissement des mauvaises actions. »²

104- Les Calomnieurs (*Al Humazah*)

2376- Verset 3 : « Il pense que son argent le rendra éternel. »

Ar-Râzi ؒ a dit : « Voici une représentation de l'amour ardent que l'homme peut porter à l'argent. En effet, ici-bas, il pense qu'il n'a pas de vie s'il n'a pas d'argent. C'est pourquoi, il le thésaurise et veille à ce qu'il ne diminue pas pour qu'il reste en vie. Quiconque est ainsi, alors une telle personne mérite que la menace du malheur pèse sur elle comme mentionnée ici en début de sourate. Ceci parce que la personne est réellement devenue adoratrice (esclave) de l'argent. Dans un hadith authentique, le Messager d'Allah ﷺ a dit : « *Malheur à l'adulateur du dinar !* »³

¹ *Badâ'i At-Tafsîr* (3/365); *Tafsîr Al Qayyim*.

² *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (30/532).

³ Al Bukhârî (n°2887). Le rapporteur de ce hadith est Abû Hurayrah ؓ qui a dit : « Le Messager d'Allah ﷺ a dit : « *Malheur à l'adulateur du dinar ! Malheur à l'adulateur du dirham ! Malheur à l'adulateur des beaux vêtements ! Malheur à l'adulateur des beaux pâturages ! Si on lui donne, alors il est satisfait ; mais si on ne lui donne pas, alors il est courroucé. Malheur à lui et qu'il soit détruit ! Et s'il s'enfonce une épine, qu'il ne puisse l'ôter ! Tûbâ* [C'est-à-dire : Un arbre du Paradis. Ou encore : Une bonne nouvelle] *pour un serviteur qui prend les brides de son cheval [pour s'élancer] dans le sentier d'Allah, aux cheveux ébouriffés et aux pieds poussiéreux. S'il monte la garde, il monte vraiment la garde ; s'il est à l'arrière de l'armée afin de surveiller ses arrières, il y reste ; s'il demande la permission, on ne la lui donne pas ; et s'il intercède, on ne le lui permet pas.* » Voir : *Mafâtîh Al Ghayb* (32/88).

Al Biqâ'î ؓ a dit : « C'est-à-dire : Il croit que son argent le fera parvenir au rang de l'immortalité en ce bas monde. Alors, il a aimé cet argent comme on aime l'éternité et il s'est tourné vers l'accumulation dans les désirs et les plaisirs éphémères. Il a œuvré dans cela comme quiconque pense qu'il ne mourra jamais. Ainsi donc, dans ce verset, il y a l'exposition d'un fait : l'éternité n'est utile que si elle est accompagnée des œuvres vertueuses qui apportent le bonheur ici-bas et dans l'au-delà. »¹

2377- Verset 7 : « Celle [Al *Hutamah*] qui monte [jusqu'] aux cœurs. » Ach-Chawkânî ؓ a dit : « Les cœurs ont spécifiquement été mentionnés étant donné qu'ils enveloppent l'ensemble des corps des gens parce qu'ils sont l'emplacement des croyances dévoyées. Ou bien parce que si la douleur parvient jusqu'au cœur, alors la personne meurt. C'est-à-dire : Ils sont dans une situation de quelqu'un qui meurt alors qu'ils ne meurent pas. »²

2378- Verset 8 : « Elle se refermera sur eux. » Ibn 'Uthaymîn ؓ a dit : « C'est-à-dire : Ses portes se refermeront sur eux de sorte qu'on ne pourra plus espérer pour eux une quelconque délivrance. Nous cherchons refuge auprès d'Allah ! [*Âmin*]. Maintenant, réfléchis bien ! Si, par exemple, une personne était dans une pièce ou une voiture, ensuite celle-ci prenait feu et il n'y aurait aucune échappatoire ni issue de secours ! Quelle serait sa situation ? Un immense remords qu'il n'est pas possible de se représenter ! Par Allah ! Il nous a informés de cela non pas comme une simple récitation mais plutôt pour que nous soyons avertis de ces caractéristiques répréhensibles qui ont été rapportées dans cette sourate. »³

105- L'Éléphant (*Al Fil*)

2379- Versets 1 – 2 : « N'as-tu pas vu comment a agi ton Seigneur avec les gens de l'Éléphant ? N'a-t-Il pas rendu leur ruse complètement vaine [littéralement : vouée à l'égarement] ? » Ibn 'Uthaymîn ؓ a dit : « Quelle est la sagesse de la destruction des gens de l'Éléphant à leur époque et la non destruction de ceux qui à la fin des temps se dirigeront vers la *Ka'bah* pour la détruire ? La raison est que l'histoire des gens de l'Éléphant s'est produite lors des prémices de la mission du Messager ﷺ alors que la Maison était encore hautement considérée. Mais, à la fin des temps, les gens de la Maison la déprécieront et la négligeront, ils y commettront injustement des sacrilèges et ils ne connaîtront plus sa véritable valeur. Alors, à ce moment-là, Allah les fera dominer par une personne qui la détruira jusqu'à ce qu'elle ne reste plus à la surface de la Terre. »⁴

2380- Verset 3 : « Il a envoyé sur eux des oiseaux par volées. » Ibn Al Jawzî ؓ a dit : « Cinq avis ont été émis concernant la signification du terme : « Par volées (*Abâbil*) » : « 1- Ils sont venus séparément, venant d'ici et là. Ceci est

¹ *Nazm Ad-Durar* (22/245).

² *Fath Al Qadîr* (5/494).

³ *Tafsîr Al Qur'ân Al Karîm*.

⁴ *Tafsîr Al Qur'ân Al Karîm*.

la parole d'Ibn Mas'ûd ؓ et Al Akhfach. 2- Ils sont venus successivement, les uns à la suite des autres. Ceci est la parole d'Ibn 'Abbâs ؓ, Mujâhid et Muqâtil. 3- Ils sont venus en nombre. Ceci est la parole d'Al Hasan Al Baṣrî et Tâwûs. 4- Ils sont venus vague après vague. Ceci est la parole d'Atâ' et Abû Ṣâlih. Abû 'Ubaydah, Ibn Qutaybah et Az-Zajjâj ont dit : « *Al Abâbil* » signifie : par groupes séparés. 5- Ils sont venus en ayant des couleurs différentes. Ceci est la parole de Zayd ibn Aslam. »¹

106- Quraych (*Al Quraysh*)

2381- Verset 3 : **«Qu'ils adorent donc le Seigneur de cette Maison.»** Ibn 'Uthaymîn ؓ a dit : « Ce verset est à différencier de celui dans la sourate : Les Fourmis (n°27) dans lequel Allah ﷻ a dit : **«En fait, il m'a été ordonné d'adorer le Seigneur de cette Ville [La Mecque] qu'Il a sanctifiée et à Lui toute chose.»** (Les Fourmis, 27 : 91). En effet, dans le verset de la sourate : Quraych (n°106), le contexte concerne l'explication de la grandeur de la Maison tandis que dans la sourate : Les Fourmis (n°27), la circonstance est l'explication de la généralité de la royauté d'Allah pour que les polythéistes ne prétendent pas qu'Allah est uniquement le Seigneur de la Ville [et non celui de la Maison]. »²

2382- Verset 4 : **«Celui qui les a nourris contre la faim et les a mis à l'abri de la peur.»** Ach-Chanqirî ؓ a dit : « Le rassemblement entre les avoir nourris contre la faim et les avoir mis à l'abri contre la peur constitue un immense bienfait parce que l'Homme ne peut être comblé ni être heureux que par l'obtention de ces deux bienfaits ensemble. En effet, il n'y a pas de vie avec la faim ni de sécurité avec la peur. Ainsi donc, le bienfait se complète et se parfait avec la combinaison de ces deux choses-là. »³

107- L' Ustensile (*Al Mâ'ûn*)⁴

2383- Versets 1 à 3 : **«As-tu vu celui qui traite la Rétribution de mensonge ? Voilà donc celui qui repousse l'orphelin et n'encourage pas à nourrir le pauvre.»** Ibn Juzayy ؓ a dit : « Observe celui qui déclare la Rétribution de mensonge, tu trouveras qu'il possède ces comportements laids et ces œuvres viles. Ceci parce que la Rétribution pousse la personne à accomplir les bonnes actions et à délaisser les mauvaises actions. »⁵

¹ *Zâd Al Masîr*.

² *Tafsîr Al Qur'ân Al Karîm*.

³ *Adwâ' Al Bayân* (9/112).

⁴ Ibn 'Âchûr ؓ a dit : « Les gens décrits dans cette sourate ont réuni entre : 1- Nier la Résurrection. 2- Rabaisser les droits des personnes faibles parmi les orphelins et les pauvres. 3- Négliger la prière. Et même quand ils prient ils sont ostentatoires. 4- Être avide de ce bas monde de sorte qu'ils s'accrochent au plus méprisable des objets ou ustensiles. » *At-Tahrîr Wat-Tanwîr*.

⁵ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/614).

2384- Versets 4 – 5 : «Malheur donc aux fidèles ! Ceux qui sont oublieux de leur prière.»

Ibn Kathîr ؓ a dit : « Ici, Allah les a appelés des fidèles, des personnes qui prient mais ils sont oublieux concernant son accomplissement ; ou oublieux concernant son temps d'accomplissement ; ou oublieux concernant son acquittement comme il se doit dans ses piliers et ses conditions ; ou oublieux concernant le recueillement et la méditation de ses significations. Ainsi donc, cette expression englobe tout ceci et quiconque se caractérise par quoi que ce soit de cela, alors il a une part de ce verset [et de la menace qui pèse sur de telles personnes]. Si quiconque se caractérise par tout ceci, alors la personne a acquis l'ensemble de ce qui est mentionné ici et elle a complété en elle l'hypocrisie pratique (*An-Nifâq Al 'Amalî*) dans son œuvre. »¹

Muhammad ibn 'Abd Al Wahhâb ؓ a dit : « Sache – qu'Allah t'oriente vers Son obéissance – que la finalité de la prière, son âme et son essence est que le cœur se tourne totalement vers Allah durant celle-ci. Ainsi donc, si tu pries sans y mettre du cœur, alors c'est comme le corps qui n'a pas d'âme. »

108- L'Abondance (*Al Kawthar*)²

2385- Versets 1 – 2 : «Certes, Nous t'avons donné *Al Kawthar*. Prie donc pour ton Seigneur et sacrifie.»

Ibn Taymiyyah ؓ a dit : « Dans cette sourate, Allah a devancé la prière (*As-Salât*) sur le sacrifice (*An-Nahr*) et dans la sourate : Le Très-Haut (n°87), Il a devancé la purification (*At-Tazkiyah*) sur la prière (*As-Salât*). En effet, Il a dit : «Assurément, a réussi quiconque s'est purifié, s'est rappelé du nom de son Seigneur et a donc prié!» (Le Très-Haut, 87 : 14 – 15). Voilà pourquoi, lors de la Fête de la Rupture (*'Id Al Fitr*), la Tradition (*As-Sunnah*) est que l'aumône (*As-Sadaqah*) soit avant la prière (*As-Salât*). Et, lors de la Fête du Sacrifice (*'Id Al Adhâ*), la Tradition (*As-Sunnah*) est que l'égorgement (*Adh-Dhabh*) soit après la prière (*As-Salât*). »³

Ibn Rajab Al Hanbalî ؓ a dit : « Le sacrifice effectué [lors du Jour du Sacrifice (*Yawm An-Nahr*)] est meilleur que l'aumône donnée lors du Jour de la Rupture (*Yawm Al Fitr*). Voilà pourquoi, Allah a ordonné à Son Prophète ﷺ d'accomplir la prière en Son nom et de sacrifier pour Lui en guise de remerciement de Son bienfait sur lui pour lui avoir accordé *Al Kawthar*. C'est ce qu'Allah a aussi

¹ *Tafsîr Al Qur'ân Al Azîm* (4/558).

² Ibn Taymiyyah ؓ a dit : « Lorsqu'Allah a mentionné qu'Il avait gratifié Son Prophète ﷺ, Il lui a alors ordonné qu'il Le remercie pour cela et Il a dit : «**Prie donc pour ton Seigneur et sacrifie.**» Ceci est une preuve que parmi les plus immenses et majestueuses formes de remerciement d'Allah, il y a l'œuvre et plus précisément [comme ici] rassembler [entre] l'œuvre du cœur – à travers la prière – et l'œuvre du corps – à travers le sacrifice –. C'est ce qu'Allah a enjoint à David ؑ lorsqu'Il a dit : «**Œuvrez famille de David en guise de remerciement.**» (Sabâ, 34 : 13). » *Majmû' Al Fatâwâ*.

³ *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafsîr* (7/194).

prescrit à Abraham ؑ, l'ami intime (*Al Khalil*), au moment où Il lui a ordonné d'égorger son enfant et qu'ensuite Il le lui a racheté par un immense sacrifice. »

Ibn 'Âchûr ؒ a dit : « Ici, il y a l'insistance sur l'importance de l'expression : **« Pour ton Seigneur »**. En effet, étant donné que la prière et le sacrifice étaient les adorations que les polythéistes vouaient le plus à leurs idoles, alors Allah les a spécifiquement mentionnées ici en disant : **« Prie donc pour ton Seigneur et sacrifie. »** Toutefois, Il a bien insisté et précisé que leur finalité et leur objectif étaient d'être : **« Pour ton Seigneur »**. C'est pourquoi, Il n'a pas simplement dit : « Prie donc et sacrifie » Ceci afin que la signification de ces deux adorations s'enracinent bien dans l'esprit des personnes, c'est-à-dire : « Prie donc pour ton Seigneur. Sacrifie donc pour ton Seigneur. Fais cela pour Lui, Seul et sans associé, en ayant à l'esprit que les polythéistes établissent leur prière et leur sacrifice pour autre qu'Allah. »¹

Cheikh Sa'dî ؒ a dit : « Allah a spécifiquement mentionné ces deux adorations que sont la prière et le sacrifice car elles sont les meilleures adorations et les plus sublimes formes de rapprochement [d'Allah]. En effet, la prière englobe la soumission docile du cœur et des membres pour Allah en allant d'un état de servitude à un autre [au cours de la prière]. Concernant le sacrifice, cela correspond au serviteur qui se rapproche d'Allah par l'intermédiaire de ce qu'il a de meilleur comme offrandes en dépensant ce qu'il possède comme argent alors que les âmes sont naturellement attachées à cet argent et l'aiment, et donc elles se montrent avares et parcimonieuses lorsqu'il faut dépenser. »²

2386- Verset 3 : « Certes, ton haineux, lui, sera sans postérité. »

Ibn Taymiyyah ؒ a dit : « Les Gens de la Tradition (*Ahl As-Sunnah*) meurent mais leur souvenir survit tandis que les Gens de l'Innovation (*Ahl Al Bid'ah*) meurent et leur souvenir meurt avec eux. Ceci parce que les Traditionnistes ont fait vivre ce que le Messager d'Allah ﷺ a apporté et donc ils ont obtenu une part de la parole d'Allah ﷻ : **« Et n'avons-Nous pas élevé pour toi ta mention ? »** (L'Épanouissement, 94 : 4). Quant aux Innovateurs, ils ont haï ce que le Messager d'Allah ﷺ a apporté et donc ils ont obtenu une part de cette parole d'Allah ﷻ : **« Certes, ton haineux, lui, sera sans postérité. »**³

Ibn 'Âchûr ؒ a dit : « Allah n'a pas dit : « Certes, ton haineux sera sans postérité. ». Plutôt, Il a bien mis en évidence le pronom : **« lui (Huwa) »** pour bien signifier la restriction. En fait, c'est comme s'il n'y avait que lui qui était blâmé et sans postérité. Et même si – de prime abord – celui qui hait le Prophète ﷺ est inclus dans le verset, cela concerne aussi quiconque hait sa Tradition ou hait les gens qui y appellent. Ils sont tous inclus dans cette menace et chacun récolte une part de celle-ci selon la haine manifestée et l'aversion montrée. »⁴

¹ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr*.

² *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

³ *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafsîr* (7/198).

⁴ *At-Tahrîr Wat-Tanwîr* (30/505).

109- Les Impies (*Al Kāfirān*)

2387- Versets 1 à 6 : « Dis : « Ô vous les impies ! [...] À vous votre religion et à moi ma religion. » »

Ibn Taymiyyah ؒ a dit : « À maints endroits, notre Prophète ﷺ réunissait entre la sourate : Les Impies (n°109) et la sourate : La Sincérité (n°112). En effet, dans la sourate : La Sincérité, il y a le monothéisme verbal scientifique (*At-Tawhîd Al Qawli Al 'Ilmi*) tandis que dans la sourate : Les Impies, il y a le monothéisme intentionnel pratique (*At-Tawhîd Al Qasdi Al 'Amali*) à travers l'expression : « **Je n'adore pas ce que vous adorez.** » C'est par ceci qu'on distingue qui adore Allah de qui adore autre que Lui, même si tous les deux attestent et reconnaissent qu'Allah est le Seigneur de toute chose. »¹

Dr. Muḥammad Al Khudayrî (qu'Allah le préserve) a dit : « La sourate : Les Impies (n°109) contient le monothéisme d'Adoration (*At-Tawhîd Al 'Ibādah*) tandis que la sourate : La Sincérité (n°112) contient le monothéisme de Seigneurie, des Noms et des Attributs (*At-Tawhîd Ar-Rubûbiyyah Wal Asmâ' Was-Sifât*). Elles sont appelées les deux sourates de la Sincérité et c'est pourquoi, il est prescrit de les lire en début de journée dans la prière surérogatoire de la prière de l'Aube (*Sunnah Al Fajr*), dans les deux unités de prière après l'accomplissement de la circumambulation (*At-Tawâf*), en fin de journée dans la prière de l'Impair (*Al Witr*), etc. Ceci pour concrétiser le monothéisme et sans cesse le renouveler. »

2388- Verset 3 : « Et vous n'êtes pas adoreurs de ce que j'adore. » Cheikh Sa'dî ؒ a dit : « En raison de votre absence de sincérité pour Allah dans Son adoration. En effet, l'adoration que vous Lui vouez est couplée à du polythéisme, par conséquent on ne peut appeler celle-ci une adoration. »²

2389- Verset 6 : « À vous votre religion et à moi ma religion. » Ibn Kathîr ؒ a dit : « L'Imam Abû 'AbdiLlah Ach-Châfi'î ainsi que d'autres ont déduit de ce noble verset une preuve pour dire que l'impiété, dans son entièreté, constitue une seule voie. [...] Ceci parce que toutes les religions, à l'exception de l'Islam, sont comme une seule et même chose au regard de leur fausseté. »³

110- Le Secours (*An-Nasr*)

2390- Verset 1 : « Lorsqu'est venu le secours d'Allah et la victoire. » Ibn Al Jawzî ؒ a dit : « Le secours (*An-Nasr*) d'Allah désigne Son assistance contre

¹ *Al Jâmi' Li Kalâm Al Imâm Ibn Taymiyyah Fî Tafîr*. Dans son livre : *Iqtidâ' As-Sirât Al Mustaqîm*, Ibn Taymiyyah ؒ a aussi dit : « Notre Prophète ﷺ liait souvent et en de nombreux endroits la sourate : Les Impies (n°109) à la sourate : La Sincérité (n°112). Par exemple : Lors de la prière surérogatoire de l'Aube, lors des deux unités de prière après la circumambulation, etc. De nombreux mérites ont été rapportés concernant ces deux sourates, notamment : La sourate : La Sincérité équivaut au tiers du Coran. Voilà pourquoi, il incombe à chaque lecteur de vraiment méditer ces deux sourates lorsqu'il les lit. »

² *Taysîr Al Karîm Ar-Rahmân*.

³ *Tafîr Al Qu'rân Al 'Azîm* (4/565).

les ennemis [de Sa religion] et la victoire (*Al Fath*) désigne la conquête de La Mecque. »¹

2391- Verset 3 : «Glorifie donc par la louange de ton Seigneur.» Ibn Al Jawzî ؒ a dit : « Deux paroles ont été dites : La première d'entre elles est que ceci signifie : la prière. C'est la parole d'Ibn 'Abbâs ؓ. La seconde est que cela signifie tout simplement la glorification [d'Allah] bien connue. »²

2392- Verset 3 : «Glorifie donc par la louange de ton Seigneur et implore le pardon.» Ibn Juzayy ؒ a dit : « Pourquoi Allah a-t-il ordonné à Son Prophète ﷺ de Le glorifier, Le louer et implorer Son pardon au moment de la vision du secours, de la victoire et de la proximité de son terme de vie ? La réponse est : Allah lui a ordonné de Le glorifier et de Le louer pour que cela soit un remerciement pour le secours, la victoire et le triomphe de l'Islam. Il lui a ordonné ceci, en plus de l'imploration du pardon, au moment de la proximité de son terme de vie pour que cela constitue une provision en vue de l'au-delà et une préparation en vue de la rencontre d'Allah. »³

2393- Verset 3 : «Et implore le pardon.» Ach-Chawkânî ؒ a dit : « 'Aïcha ؓ , la mère des croyants, rapporte : « Avant sa mort, le Messager d'Allah ﷺ disait souvent : « *Glorifié soit Allah et par Sa louange. J'implore le pardon d'Allah et je me repens à Lui.* » Elle a dit : Il disait souvent cela, alors j'ai dit : « Ô Messager d'Allah ! Certes, tu prononces une invocation que tu ne faisais pas avant ce jour. » Alors, il ﷺ a dit : « *Certes, mon Seigneur ﷻ m'a informé que je verrai un signe dans ma communauté et lorsque j'aurais vu ce signe, alors je dois Le glorifier par Sa louange et implorer Son pardon. Et, certes, j'ai vu cela : «Lorsqu'est venu le secours d'Allah et la victoire et tu as vu les gens entrer dans la religion d'Allah en masse, alors glorifie par la louange de ton Seigneur et implore le pardon.»* (Le Secours, 110 : 1 à 3). »⁴. »⁵

111- Les Fibres (*Al Masad*)

2394- Verset 1 : «Que périssent les deux mains d'Abû Lahab et qu'il périsse [lui aussi] !» Al Biqâ'î ؒ a dit : « On comprend de ce verset que proclamer son appartenance aux vertueux ne signifie rien si la personne n'imité pas ces personnes vertueuses dans leurs actes. En effet, Abû Lahab était l'oncle paternel du Prophète ﷺ et cela ne lui a été d'aucun secours. »⁶

¹ *Zâd Al Masîr.*

² *Zâd Al Masîr.*

³ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl.*

⁴ Muslim (n°484). Hadith aussi rapporté par Ahmad (n°25508) et authentifié par Chuaïb Al Arnâût. Voir : *Sahîh Al Jâmi'* (n°3211), Al Albânî.

⁵ *Fath Al Qadîr.*

⁶ *Nazm Ad-Durar* (15/331).

112- La Sincérité (*Al Ikhlâs*)

2395- Verset 1 : **« Dis : « Il est Allah, Unique. » »** Ibn Juzayy ؓ a dit : « Il y a eu un désaccord concernant la signification de la parole du Prophète ﷺ : « La sourate **« Dis : « Il est Allah, Unique »** » équivaut au tiers du Coran. »¹ Il a été dit : « Ceci concerne la rétribution (*Ath-Thawab*). C'est-à-dire : Quiconque lit cette sourate a la même récompense que celui qui lit le tiers du Coran. » Il a aussi été dit : « Cela concerne ce que cette sourate englobe comme significations et sciences. Ceci parce que les sciences du Coran sont au nombre de trois : 1- Du monothéisme (*Tawhîd*). 2- Des décrets (*Ahkâm*). 3- Des récits (*Qasas*). Et cette sourate a englobé l'affirmation du monothéisme [d'une manière complète et parfaite]. Ainsi donc, sous cet angle-là, elle représente le tiers du Coran. Cela est manifeste. »²

2396- Verset 2 : **« Allah, l'Absolu. »** Al Alûsî ؓ a dit : « Ibn Al Anbârî a dit : « Il n'y a aucun désaccord entre les linguistes qu'Allah est le Maître Souverain (*As-Sayyid*), Celui dont rien ni personne n'est au-dessus de Lui, Celui à qui les gens adressent et soumettent tous leurs besoins et toutes leurs affaires. » Az-Zajjâj a dit : « Il est Celui vers qui s'achève la Souveraineté et toute chose se dirige vers Lui et se soumet à Lui. » Abû Hurayrah ؓ a dit : « Il est Celui qui se passe de tout le monde mais tout le monde ne peut se passer de Lui et a besoin de Lui. »³

113- L'Aube naissante (*Al Falaq*)

2397- Verset 5 : **« Contre le mal de l'envieux lorsqu'il envie. »** Ibn Al Qayyim ؓ a dit : « La personne faisant du mauvais œil (*Al 'Ā'in*) est un envieux (*Al Hâsid*) particulier. Il cause même plus de préjudice que l'envieux. C'est pourquoi, dans cette sourate, l'envieux a été mentionné en dehors de la personne faisant du mauvais œil car l'envie est plus générale. En effet, toute personne faisant du mauvais œil est obligatoirement un envieux ; à l'inverse, tout envieux n'est pas nécessairement une personne qui fait du mauvais œil. Ainsi donc, lorsque le serviteur cherche refuge contre le mal de l'envie, alors le mauvais œil est inclus dans cela. Ceci fait partie de la globalité du noble Coran, son caractère miraculeux et son éloquence. »⁴

114- Les Hommes (*An-Nâs*)

2398- Versets 1 à 3 : **« Dis : « Je me réfugie auprès du Seigneur des hommes, Souverain des hommes, Dieu des hommes. » »**

Ibn Juzayy ؓ a dit : « Pourquoi Allah a-t-il devancé son qualificatif de Seigneur (*Ar-Rabb*), ensuite celui de Souverain (*Al Malik*), puis celui de Dieu (*Al Ilah*) ? La réponse est : Ceci correspond à un ordre de croissance : du moins

¹ Muslim (n°811).

² *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/624).

³ *Rûh Al Ma'ânî*.

⁴ *Badâ'i At-Tafsîr ; Tafsîr al Qayyim*.

haut au plus haut, à savoir : le Seigneur sert à désigner beaucoup de gens : « Untel, le seigneur de la maison » ; et ce qui ressemble à ceci. Ainsi donc, Il a commencé par cela en raison de sa signification commune. Concernant le Souverain, les seuls hommes à être décrit par ce qualificatif sont les rois et il ne fait aucun doute qu'ils sont plus hauts que le reste des hommes. C'est pourquoi, ce qualificatif est venu après celui du Seigneur. En ce qui concerne le Dieu, alors il est encore plus haut que le Souverain. C'est pourquoi, les souverains ne prétendent pas être des dieux. En effet, le Dieu est Unique, Il n'a aucun associé avec Lui et rien ni personne n'est semblable à Lui. Voilà pourquoi, ce qualificatif a conclu ce groupe de versets. »¹

Muhammad ibn 'Abd Al Wahhâb ؒ a dit : « Dans la sourate : Les Hommes (n°114), Allah a mentionné les attributs de la Seigneurie (*Ar-Rubûbiyyah*), la Royauté (*Al Mulk*) et la Divinité (*Al Ulûhiyyah*) tout comme Il a mentionné ceux-ci dans la première sourate du Coran : L'Ouverture (n°1). En effet, Il a dit : **« Louange à Allah, Seigneur des mondes. Le Tout-Miséricordieux, le Très-Miséricordieux. Souverain au Jour de la Rétribution. »** (L'Ouverture, 1 : 2 à 4). Parmi les subtilités du Coran, il n'aura échappé à personne que l'une est la première sourate du Coran tandis que l'autre est la dernière sourate. Il convient donc à chacun d'accorder de l'attention aux significations de ces attributs. »

Ach-Chanqitî ؒ a dit : « Dans la sourate : L'Aube Naissante (n°113), la recherche du refuge auprès d'Allah est venue par le biais d'un seul attribut : **« Dis : « Je me réfugie auprès du Seigneur de l'aube naissante. » »** Tandis que dans la sourate : Les Hommes (n°114), la recherche du refuge auprès d'Allah est venue par le biais de trois attributs : **« Dis : « Je me réfugie auprès du Seigneur des hommes, Souverain des hommes, Dieu des hommes. » »**. Pourtant, dans la première sourate, la chose dont on cherche refuge auprès d'Allah concerne trois affaires² tandis que dans la seconde sourate, la chose dont on cherche refuge auprès d'Allah concerne une seule affaire.³ Ainsi donc, en raison du danger et du péril de cette seule et unique affaire, trois attributs ont été mentionnés ! »⁴

2399- Versets 4 – 5 : « Contre le mal du mauvais conseiller, le furtif, celui qui insuffle [le mal] dans les poitrines des hommes. »

Ibn Juzayy ؒ a dit : « Les insufflations du Diable (Satan) dans la poitrine de l'Homme sont de plusieurs types. Notamment, il y a : la corruption de la foi et la remise en question des croyances. S'il n'est pas capable de ceci, alors il ordonne au serviteur de commettre des désobéissances. S'il n'est pas capable de cela, alors il le décourage vis-à-vis des obéissances. S'il n'en est pas encore capable, alors il fait entrer en lui l'ostentation dans les actes d'obéissance pour les rendre vains. Si

¹ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/631).

² Ces trois affaires sont : 1- Le mal de l'obscurité lorsqu'elle s'approfondit. 2- Le mal des sorcières qui soufflent sur les nœuds. 3- Le mal de l'envieux lorsqu'il envie.

³ Cette unique affaire est : Le mal du mauvais conseiller, le furtif, celui qui insuffle dans les poitrines des Hommes qu'il fasse partie des djinns ou des hommes.

⁴ *Adwâ' Al Bayân* (9/183).

le serviteur est préservé de cela, alors le diable fait entrer en lui l'admiration de sa propre personne et la multiplication des œuvres. Notamment, parmi ceci : le Diable allume dans le cœur du serviteur le feu de l'envie, la rancœur, la colère, etc. jusqu'à ce qu'il conduise l'Homme vers les pires œuvres et les plus laides situations. »¹

Ibn Kathîr ؓ a dit : « Dans la sourate : L'Aube Naissante (n°113), le serviteur cherche refuge auprès d'Allah uniquement par l'attribut de Sa Seigneurie contre quatre maux² tandis que dans la sourate : Les Hommes (n°114), le serviteur cherche refuge auprès d'Allah par trois de Ses attributs³ contre un seul et unique mal : le Diable, Satan. La raison est le grand danger et le péril que Satan représente pour l'Homme. Que le serviteur ressente donc la grandeur des attributs de son Seigneur au moment où il cherche refuge contre son ennemi ! »⁴

'Atiyyah Sâlim ؓ a dit : « Ici, Allah a attaché les insufflations (*Al Waswas*) à la poitrine (*As-Sadr*) qui est l'emplacement du cœur (*Al Qalb*) contenu à l'intérieur d'elle mais qui est aussi le lieu de la raison, la piété et la bonne condition ou son opposé : la corruption. Ainsi donc, il incombe au serviteur de purifier son cœur et d'en prendre soin et il n'y a pas de meilleure purification pour le cœur que le rappel d'Allah, la méditation de Son Livre, la sincérité pour Lui et le repentir vers Lui. »⁵

2400- Verset 5 : «Celui qui insuffle [le mal] dans les poitrines des hommes.» Ibn Bâdîs ؓ a dit : « Il y a une fine subtilité dans cette expression. Allah n'a pas dit : « Dans les cœurs des hommes. » En effet, le cœur est le réceptacle de la raison et le siège de la foi. Lorsque celui-ci est protégé par la foi, alors il n'est pas possible que l'insufflation y pénètre et encore moins elle le domine. »⁶

2401- Verset 6 : «Parmi les djinns et les hommes.» Al Qurtubî ؓ a dit : « Qatâdah a dit : « Allah a informé que celui qui insuffle peut être parmi les hommes. Al Hasan Al Basrî a dit : « Ce sont deux démons (deux diables) : concernant le diable parmi les djinns, celui-ci insuffle dans les poitrines des hommes ; concernant le diable parmi les hommes, celui-ci vient en public de manière ouverte. » Qatâdah a dit : « Certes, tout comme il y a des diables parmi les djinns, de même il y a des diables parmi les hommes. Par conséquent, réfugiez-vous donc auprès d'Allah contre les diables parmi les hommes et parmi les djinns. »⁷



¹ *At-Tas'îl Li 'Ulûm At-Tanzîl* (2/632).

² Ces quatre maux sont : 1- Le mal de ce que contiennent les créatures. 2- Le mal de l'obscurité lorsqu'elle enveloppe tout. 3- Le mal de celles qui soufflent sur les nœuds. 4- Le mal de l'envieux lorsqu'il envie.

³ Ces trois attributs sont : 1- La Seigneurie d'Allah. 2- La Souveraineté d'Allah. 3- La Divinité d'Allah.

⁴ *Tafsîr Al Qur'ân Al 'Azîm*.

⁵ *Tatimmah Adwâ Al Bayân* (9/179).

⁶ *Tafsîr Ibn Bâdîs Aw Majâlis At-Tadhkir Min Kalâm Al Hakîm Al Khabîr*.

⁷ *Al Jâmi' Li Ahkâm Al Qur'ân* (22/583).

Conclusion

En guise de conclusion de ce troisième ouvrage, sachant que tout ce qui à trait au Coran ne peut être l'objet d'une conclusion étant donné que celui-ci est la Parole de notre Seigneur, nous avons voulu rapporter ici quelques citations de nos illustres et vertueux Prédécesseurs, qu'Allah les agrée tous et leur fasse miséricorde, concernant cette importance que le musulman doit toujours donner au Coran dans sa vie quotidienne.

Al Fudayl ibn 'Iyâd ؓ a dit : « Quiconque porte le Coran porte la bannière de l'Islam. Il ne lui convient donc pas d'être distrait avec quiconque est distrait, d'oublier avec quiconque oublie et de se divertir avec quiconque se divertit, et ceci par haute considération envers le Coran. »¹

La récitation du Coran, sa mémorisation, sa compréhension, sa méditation, son application et sa transmission constituent un tout dans le fait de « porter le Coran (*Hamîl Al Qur'ân*) » et à ce titre chacun de ces pans doit être considéré à sa juste valeur. En effet, des versets, des hadiths et des paroles de savants mentionnent tous l'importance d'acquérir une part du Coran, même si celle-ci est infime, minime, ou nous paraît insignifiante. Que cela corresponde à certains « *Juz* » ou « *Hizb* », à certaines sourates, voire juste quelques versets. En effet, les six actions précédemment mentionnées² rassemblent six finalités majeures dont chacune d'entre elles est immense et majestueuse parce qu'elle pousse le musulman à toujours réciter le Coran, à lui accorder l'attention qu'il mérite et à cheminer avec lui tel *un compagnon de route* au quotidien qui accompagne le croyant tout au long de sa vie. Ces finalités peuvent être résumées par l'acronyme suivant : **G.R.Â.C.E.S** :

- 1- Guérison (*Ach-Chifâ'*).
- 2- Rétribution (*Ath-Thawâb*).
- 3- Action (*Al 'Amâl*).
- 4- Connaissance [ou Science] (*Al 'Ilm*).
- 5- Entretien Confidentiel (*Al Munâjat*).
- 6- Sincérité (*Al Iklhâs*)

En effet, concrétiser celles-ci constitue – dans sa signification la plus profonde – de véritables « grâces divines » dans la vie du croyant car « grâce » à elles celui-ci parvient à la véritable réussite ici-bas : faire partie des Alliés d'Allah (*Awliyâ' Allah*) et ainsi bénéficier de Sa compagnie (*Al Ma'îyyah*) à chaque instant, en toute circonstance et dans toute situation : dans l'aisance comme dans l'adversité, dans le bonheur comme dans le malheur, dans la compagnie comme dans la solitude, dans la facilité comme dans la difficulté, dans la richesse comme dans la pauvreté, dans la santé comme dans la maladie, etc. Dans Son noble Livre, et à maints endroits,

¹ *Hilyah Al Awliyâ'* (8/92). Al Albânî a mentionné cette parole dans : *Silsilah Al Ahâdith Ad-Da'îfah Wal Mawdu'ah* (n°367).

² Ces six actions sont : 1- La récitation du Coran. 2- Sa mémorisation. 3- Sa compréhension. 4- Sa méditation. 5- Son application. 6- Sa transmission.

Allah a bien précisé cet état notamment dans la parole de Joseph عليه السلام adressée à la femme d'*Al 'Azîz* lorsqu'elle l'appela à la fornication, il عليه السلام lui répondit : **«Qu'Allah me protège ! Certes, mon Seigneur constitue un meilleur refuge. Certes, les injustes ne réussissent pas.»** (Joseph, 12 : 23). De même, la parole de Moïse عليه السلام adressée à son peuple lorsqu'ils furent rattrapés de derrière eux par l'armée de Pharaon et devant eux se dressait la mer. Alors, Moïse عليه السلام - emplî d'assurance et de confiance - a dit : **«Oh non ! Certes, j'ai avec moi mon Seigneur qui va me guider.»** (Les Poètes, 26 : 62). Et, bien évidemment, la parole de notre Messager Muḥammad ﷺ adressée à son ami Abû Bakr Aṣ-Siddîq رضي الله عنه lorsque tous les deux étaient dans la grotte et leur ennemi se tint devant celle-ci dans laquelle ils se cachaient. Il ﷺ lui a dit : **«Ne t'attriste pas ! Certes, Allah est avec nous.»** (Le Repentir, 9 : 40).

De là, nous comprenons mieux la portée de la parole d'Alî ibn Tâlib رضي الله عنه lorsqu'il a dit : « Ô vous qui portez le Coran ! Cœuvrez selon lui ! En effet, le savant est celui qui œuvre sur ce qu'il connaît et dont la science s'accorde avec l'œuvre. Il y aura des gens qui porteront une science qui ne dépassera pas leurs gosiers, dont leurs œuvres divergeront de leur science et dont leur for intérieur divergera de leur apparence extérieure. Ils s'assièrent dans des assises où ils se vanteront les uns les autres jusqu'à ce qu'une personne soit en colère de leur assise du fait qu'elle s'assiera avec d'autres qu'eux et ils la délaisseront. Les œuvres de ces gens-là dans leurs assises ne s'élèveront pas à Allah. »¹ De même, la recommandation d'AbdaLlah ibn 'Umar رضي الله عنه lorsqu'il a dit : « Attachez-vous au Coran car vous serez interrogés à propos de lui et vous serez récompensés pour lui. Le Coran suffit comme exhortateur pour quiconque le comprend et raisonne. »²

Quant à Aḥmad ibn Abî Al Hawâriyy رضي الله عنه, celui-ci disait : « Certes, je lis le Coran, je regarde un verset et ma raison se met à errer à travers lui. Je m'étonne de mémorisateurs du Coran ! Comment peuvent-ils se réjouir du sommeil et parviennent-ils à se préoccuper de quelque chose de ce bas monde alors qu'ils récitent la parole d'Allah !? S'ils avaient compris ce qu'ils récitent et connu son droit, alors ils s'en seraient délectés, ils se seraient tournés vers la confiance [à Allah] et le sommeil les aurait quittés en raison de ce dont ils ont été pourvus. »³

Az-Zarkachî رحمته الله a dit : « Quiconque ne possède pas de science, de compréhension, de piété et de méditation n'acquiert rien en termes de délices du Coran. »⁴

Ibn Al Qayyim رحمته الله a dit : « Quel plus grand remords et quelle plus immense perte que celui qui a épuisé tout son temps dans la recherche de la science et ensuite quitte ce bas monde sans avoir compris les [finalités et] réalités du Coran ni avoir

¹ *At-Tibyân Fî Âdâb Hamalah Al Qur'ân* (page : 20).

² *Chu'ab Al Imân* (7/169).

³ *Latâ'if Al Ma'ârif* (page : 203).

⁴ *Al Burhân Fî 'Ulûm Al Qur'ân*.

occuper son cœur à ses secrets et ses significations ! C'est auprès d'Allah qu'on recherche l'aide et l'assistance. »¹

Concluons définitivement ce livre par cette édifiante parole de Sahl At-Tustarî ؓ qui, sans nul doute, laissera nombre d'entre nous en pleine réflexion à propos de notre compréhension du Coran, car aussi conséquente serait-elle auprès des créatures, elle resterait en fait bien peu de chose auprès du Créateur. Le sentiment intime et ultime qu'il en ressortira sera donc toujours un profond sentiment de sincère humilité au regard de l'ignorance qui prévaut chez le serviteur face au savoir de l'Omniscient. Sahl ؓ a dit : « S'il était donné au serviteur mille compréhensions pour chaque lettre du Coran, alors il ne parviendrait pas à la fin de ce qu'Allah y a déposé dans un verset de Son Livre car c'est la Parole d'Allah et Sa Parole est Son attribut. Tout comme Allah ne possède pas de fin, de même il n'y a pas de fin à la compréhension de Sa Parole. En fait, chacun comprend en fonction de ce qu'Allah lui a ouvert dans son cœur. La Parole d'Allah n'est pas créée. Par conséquent, comment un être doté de compréhension créée et finie pourrait-il parvenir à la fin de Sa compréhension ? Il ne le peut. »²

Que la paix et le salut soient sur notre Messager et Prophète Muḥammad ﷺ, sa pure famille, ses nobles Compagnons et quiconque les suit vertueusement jusqu'au Jour de la Rétribution.

Et notre invocation finale est : Louange à Allah, Seigneur des mondes.

L'auteur / Le traducteur.



¹ *Badā'i' Al Fawā'id* (2/324).

² *Muqaddimah At-Tafsīr Al Basīṭ* (1/34).

Annexe I

Bénéfices divers tirés du livre : *Al Itqân Fi 'Ulûm Al Qur'ân*, de Jalâl ad-Dîn as-Suyûtî

La lecture du noble Coran et sa récitation sont une marque d'honorabilité par laquelle Allah a honoré les êtres humains. Ceci n'a pas été donné aux Anges. Voilà pourquoi, ces derniers ont alors été assidus à son écoute de la part des hommes.

Dans le noble Coran, l'ouïe (*As-Sam'*) est [toujours] au singulier et jamais au pluriel à la différence de la vue (*Al Baṣar* > *Al Absâr*) et du cœur (*Al Fu'âd* > *Al Af'idat*). De même, l'ouïe précède [toujours] la vue, comme dans : Le Voyage Nocturne, 17 : 36 ; La Vache, 2 : 7 ; etc.

Dans le noble Coran, le Paradis (*Al Jannah*) a été rapporté à la fois au singulier et au pluriel à la différence de l'Enfer (*An-Nâr*) qui a uniquement été rapporté au singulier. Ceci parce que les degrés et les types du Paradis sont différents et donc il convenait de les mentionner au pluriel alors que la matière de l'Enfer [le Feu] est une. En effet, le Paradis traduit la miséricorde d'Allah qui est plurielle tandis que l'Enfer traduit le châtement d'Allah qui est un.

Dans le noble Coran, il y a des histoires et des récits qui n'ont pas été répétées, comme : l'histoire de l'enfant-sacrifié d'Abraham ؑ, l'histoire de Joseph ؑ, l'histoire de *Dhûl Qarnayn*, l'histoire de Moïse ؑ avec *Al Khidr*, l'histoire des gens de la Caverne, etc. Tout comme des ouvrages ont été écrits concernant la sagesse de la répétition de certaines histoires coraniques, de même il serait opportun d'écrire concernant la sagesse de la non-répétition de certaines de ces histoires.

Dans le noble Coran, la différence qu'il y a entre :

– Les bons (*Al Abrâr*) et les emplis de bonté (*Bararah*) : Le premier terme caractérise le fils d'Adam tandis que le second terme caractérise les Anges.

– La bonté (*Al Birr*) et la piété (*At-Taqwâ*) : La première signifie ce qu'il nous a été ordonné d'accomplir tandis que la seconde signifie ce qu'il nous a été interdit de commettre.

– La législation (*Ach-Chir'ah*) et la méthode (*Al Minhâj*) : La première concerne la religion tandis que la seconde concerne la voie.

Dans le noble Coran, ce qui a été mentionné par l'expression ou le terme :

– «*En fait (Inn)*» exprime la réprobation. Comme dans le verset : «*En fait, dans leurs poitrines, il n'y a qu'orgueil.*» (Le Pardonneur, 40 : 56).

– «*Si (Law)*» exprime une affaire, une chose, un événement, etc. qui ne se produira jamais.¹

¹ Comme dans le verset : «*(Si Allah avait voulu prendre un enfant, certainement Il aurait élu ce qu'Il eût souhaité parmi ce qu'Il crée. Glorifié soit-Il ! Il est Allah, l'Unique, le Dominateur Suprême.)*» (Les Groupes, 39 : 4).

– **«Et qu'en sais-tu (*Wa Mâ Yudrika*) ?»** Allah n'a pas informé de l'affaire. Comme dans le verset : **«Et qu'en sais-tu ? Il se peut que l'Heure soit proche.»** (Les Coalisés, 33 : 63) ; etc.

– **«Et qu'en as-tu su (*Wa Mâ Adrâka*) ?»** Allah a informé de l'affaire. Comme dans le verset : **«Et qu'en as-tu su ? C'est un Feu ardent.»** (Le Fracas, 101 : 10 – 11) ; etc.

– L'allégation, la prétention, etc. (*Az-Za'm*), alors sa signification est : Le mensonge (*Al Kadhab*).

– La croyance, la pensée, etc. (*Az-Zan*), dans le contexte de l'au-delà et du Jour de la Résurrection, alors sa signification est : La certitude (*Al Yaqîn*).

– La diffamation, la fausse accusation, etc. (*Al Ifk*), alors sa signification est : Le mensonge (*Al Kadhab*).

– La subsistance généreuse (*Ar-Rizq Al Karîm*), alors sa signification est : Le Paradis et ses délices (*Al Jannah Wa Na'imuh*).

– Le verre (*Kâ's*), alors sa signification est : Le vin (*Al Khamr*).

– La consternation, la désolation, etc. (*Al Asaf*), alors sa signification est : La tristesse (*Al Huzn*) excepté dans le verset : **«Et quand ils nous eurent irrité (*Âsafûnâ*).»** (L'Ornement, 43 : 55). Auquel cas sa signification est : La colère (*Al Ghadab*).

– Les constellations (*Al Burûj*), alors sa signification est : Les astres (*Al Kawâkib*) excepté dans le verset : **«Et si vous étiez dans des tours imprenables (*Burûjin Muchayyadah*).»** (Les Femmes, 4 : 78). Auquel cas sa signification est : Les hauts châteaux fortifiés (*Al Qusûr At-Tiwâl Al Muhassanah*).

– Le conjoint (*Al Ba'l*), alors sa signification est : L'époux (*Az-Zawj*) excepté dans le verset : **«Invoquez-vous Baal (*Ba'lan*).»** (Les Rangés, 37 : 125). Auquel cas sa signification est : La statue (*As-Sanam*).

– La raillerie (*As-Sukhriyah*), alors sa signification est : La moquerie (*Al Istihzâ'*) excepté dans le verset : **«Pour que les uns prennent les autres à leur service (*Sukhriyân*).»** (L'Ornement, 43 : 32). Auquel cas sa signification est : L'assujettissement (*At-Taskhîr*) et l'emploiement (*Al Istikhdâm*).

– Les Gens de l'Enfer (*Ashâb An-Nâr*), alors sa signification est : Les habitants de l'Enfer (*Ahl An-Nâr*) excepté dans le verset : **«Et Nous n'avons assigné comme gardiens de l'Enfer (*Ashâb An-Nâr*) que des Anges.»** (Le Revêtu d'un manteau, 74 : 31). Auquel cas sa signification est : Les gardiens de l'Enfer.

– L'union (*An-Nikâh*), alors sa signification est : Le mariage (*Az-Zawâj*) excepté dans le verset : **«Jusqu'à ce qu'ils parviennent à la maturité (*An-Nikâh*).»** (Les Femmes, 4 : 6). Auquel cas sa signification est : La puberté (*Al Hulum*).



Table des matières

Un lecteur averti en vaut deux!.....	5
Nomenclatures usuelles	9
Préface.....	11
Avant-propos.....	17
Introduction	21
1. La récitation du noble Coran la nuit et la veillée nocturne en prière	21
2. La répétition des versets du noble Coran	22
3. La méditation du noble Coran	23
4. La division du noble Coran.....	26
5. Le Coran est une guérison.....	26
Réflexion sur la solitude de l'itinérant	29
Recommandations précieuses.....	33
Références principales.....	35

Sourates du Coran

1- Sourate : L'Ouverture (<i>Al Fâtihah</i>).....	39
2- La Vache (<i>Al Baqarah</i>)	43
3- La Famille d'Imrân (<i>Âli 'Imrân</i>).....	89
4- Les Femmes (<i>An-Nisâ'</i>).....	114
5- La Table Servie (<i>Al Mâ'idah</i>).....	138
6- Les Bestiaux (<i>Al An'âm</i>)	158
7- Les Murailles ou Les Remparts (<i>Al A'râf</i>)	177
8- Les Prises de Guerre (<i>Al Anfâl</i>)	204
9- Le Repentir (<i>At-Tawbah</i>)	214
10- Jonas (<i>Yûnus</i>)	231
11- Houd (<i>Hûd</i>)	244
12- Joseph (<i>Yûsuf</i>).....	258
13- Le Tonnerre (<i>Ar-Ra'd</i>)	277
14- Abraham (<i>Ibrâhîm</i>)	283
15- Hegra (<i>Al Hîjr</i>).....	290
16- Les Abeilles (<i>An-Nahl</i>)	295
17- Le Voyage Nocturne (<i>Al Isrâ'</i>).....	310

18- La Caverne (<i>Al Kahf</i>).....	321
19- Marie (<i>Méryèm</i>)	335
20- Ta-Ha (<i>Tâ-Hâ</i>).....	344
21- Les Prophètes (<i>Al Anbiyâ'</i>).....	354
22- Le Pèlerinage (<i>Al Hajj</i>)	364
23- Les Croyants (<i>Al Mu'minûn</i>).....	376
24- La Lumière (<i>An-Nûr</i>)	384
25- Le Discernement (<i>Al Furqân</i>)	395
26- Les Poètes (<i>Ach-Chu'arâ'</i>)	405
27- Les Fourmis (<i>An-Naml</i>).....	414
28- Le Récit (<i>Al Qasâs</i>)	428
29- L'Araignée (<i>Al 'Ankabût</i>).....	439
30- Les Byzantins (<i>Ar-Rûm</i>).....	449
31- Louqman (<i>Luqmân</i>).....	457
32- La Prostration (<i>As-Sajdah</i>)	462
33- Les Coalisés (<i>Al Ahzâb</i>).....	466
34- Saba' (<i>Saba'</i>).....	476
35- Le Créateur (<i>Fâtîr</i>)	483
36- Ya-Sin (<i>Yâ-Sîn</i>)	488
37- Les Rangés (<i>As-Sâffât</i>)	493
38- Sad (<i>Sâd</i>)	500
39- Les Groupes (<i>Az-Zumar</i>)	505
40- Le Pardonneur (<i>Ghâfir</i>)	512
41- Les Versets Détaillés (<i>Fussilât</i>)	522
42- La Consultation (<i>Ach-Chûrâ</i>)	528
43- L'Ornement (<i>Az-Zukhruf</i>)	535
44- La Fumée (<i>Ad-Dukhân</i>).....	541
45- L'Agenouillée (<i>Al Jâthiyah</i>).....	544
46- Les Dunes (<i>Al Ahqâf</i>)	548
47- Mohammed (<i>Muhammad</i>).....	553
48- La Victoire (<i>Al Fath</i>).....	557
49- Les Appartements (<i>Al Hujurât</i>).....	563
50- Qaf (<i>Qâf</i>).....	566
51- Les Ouragans (<i>Adh-Dhâriyât</i>)	571
52- [Le Mont] <i>At-Tûr</i>	577

53- L'Étoile (<i>An-Najm</i>).....	580
54- La Lune (<i>Al Qamar</i>)	582
55- Le Tout-Miséricordieux (<i>Ar-Rahmân</i>)	586
56- L'Évènement (<i>Al Wâqî'ah</i>)	590
57- Le Fer (<i>Al Hadîd</i>)	594
58- La Discussion (<i>Al Mujâdalah</i>)	600
59- Le Rassemblement (<i>Al Hachr</i>).....	602
60- L'Éprouvée (<i>Al Mumtahanah</i>).....	605
61- Le Rang (<i>As-Saff</i>)	608
62- Le Vendredi (<i>Al Jumu'ah</i>)	609
63- Les Hypocrites (<i>Al Munâfiqûn</i>)	611
64- La Tromperie (<i>At-Taghâbun</i>).....	612
65- Le Divorce (<i>At-Talâq</i>)	615
66- L'Interdiction (<i>At-Tahrîm</i>).....	619
Partie : Tabarak (<i>Juz : Tabâarak</i>) / Sourates : 67 à 77	622
67- La Royauté (<i>Al Mulk</i>)	622
68- La Plume (<i>Al Qalam</i>).....	624
69- L'Inéluctable (<i>Al Hâqqah</i>)	627
70- Les Voies d'Ascension (<i>Al Ma'ârij</i>)	628
71- Noé (<i>Nâh</i>)	631
72- Les Djinns (<i>Al Djinn</i>)	632
73- Celui qui est enveloppé (<i>Al Muzzammil</i>)	635
74- Celui qui est revêtu (<i>Al Muddaththir</i>).....	638
75- La Résurrection (<i>Al Qiyâmah</i>).....	640
76- L'Homme (<i>Al Insân</i>)	641
77- Les Anges [ou les Vents] envoyés (<i>Al Mursalât</i>)	643
Partie : 'Amma (<i>Juz : 'Amma</i>) / Sourates : 78 à 114	645
78- La Grande Nouvelle (<i>An-Nabâ'</i>).....	645
79- Les Anges qui arrachent [les âmes] (<i>An-Nâzi'ât</i>)	646
80- Il s'est renfrogné (<i>'Abasa</i>).....	648
81- L'Extinction (<i>At-Takwîr</i>).....	649
82- La Fissure (<i>Al Infitâr</i>)	650
83- Les Fraudeurs (<i>Al Mutaffifîn</i>).....	651
84- La Déchirure (<i>Al Inchiqâq</i>)	654
85- Les Constellations (<i>Al Burûj</i>).....	655

86- L'Astre Nocturne (<i>At-Târiq</i>)	656
87- Le Très-Haut (<i>Al A'la</i>)	657
88- L'Épreuve (<i>Al Ghâchiyah</i>)	658
89- L'Aurore (<i>Al Fajr</i>).....	658
90- La Cité (<i>Al Balad</i>)	659
91- Le Soleil (<i>Ach-Chams</i>).....	660
92- La Nuit (<i>Al-Layl</i>)	661
93- Le Jour Montant (<i>Ad-Duhâ</i>)	661
94- L'Épanouissement (<i>Ach-Charh</i>)	662
95- Le Figuier (<i>At-Tîn</i>)	663
96- L'Adhérence (<i>Al 'Alaq</i>)	664
97- La Destinée (<i>Al Qadr</i>).....	664
98- La Preuve Évidente (<i>Al Bayyinah</i>)	665
99- Le Séisme (<i>Az-Zalzalab</i>).....	666
100- Les Coursiers (<i>Al 'Âdiyât</i>)	666
101- Le Fracas (<i>Al Qâri'ah</i>)	667
102- L'Accumulation des Richesses (<i>At-Takâthur</i>)	668
103- Le Temps (<i>Al 'Asr</i>).....	669
104- Les Calomniateurs (<i>Al Humazah</i>)	669
105- L'Éléphant (<i>Al Fîl</i>)	670
106- Quraych (<i>Al Quraysh</i>)	671
107- L'Ustensile (<i>Al Mâ'ûn</i>)	671
108- L'Abondance (<i>Al Kawthar</i>)	672
109- Les Impies (<i>Al Kâfirûn</i>)	674
110- Le Secours (<i>An-Nasr</i>).....	674
111- Les Fibres (<i>Al Masad</i>)	675
112- La Sincérité (<i>Al Ikhlâs</i>)	676
113- L'Aube naissante (<i>Al Falaq</i>)	676
114- Les Hommes (<i>An-Nâs</i>)	676
Conclusion	679

Annexes

I. Bénéfices divers tirés du livre : <i>Al Itqân Fî 'Ulûm Al Qur'ân</i>, de Jalâl ad-Dîn as-Suyûtî	682
---	------------